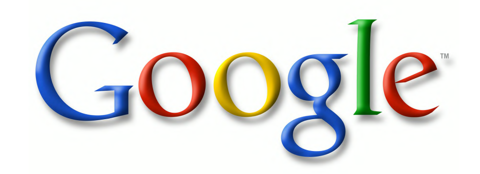
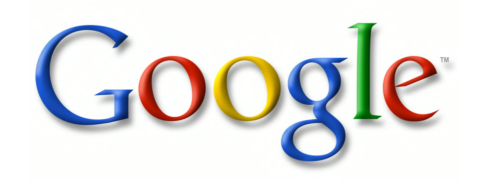
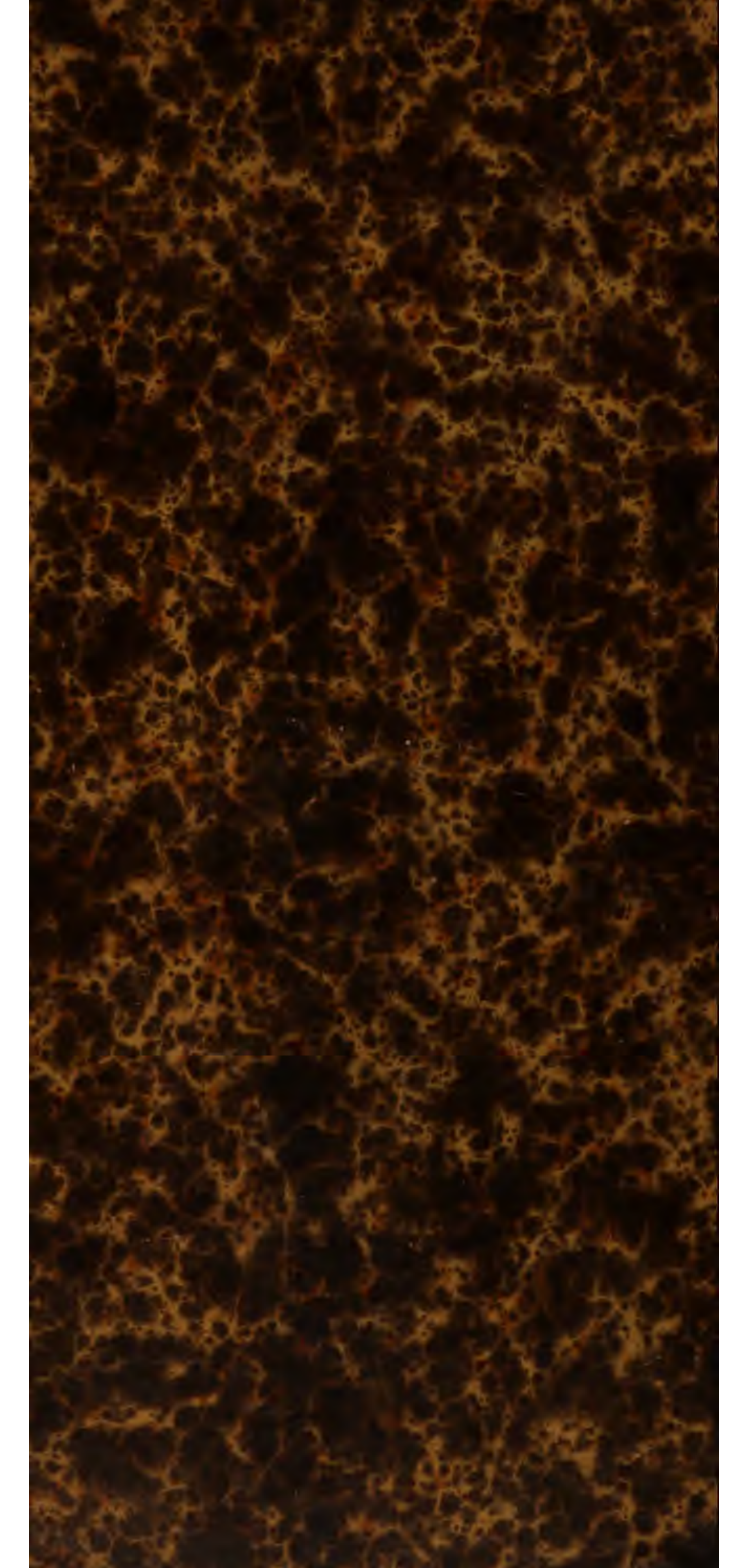







Vet. Fr. III B. 4498
VR1. 1852 (1)
TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA
ZAHAROFF
FUND




Vet. Fr. III B. 4498
VR1. 1852 (1)
TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
ZAHAROFF
FUND



600 F

Bought from Paul Jammes

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TOME I

Paris. — Imp. Rénard et Cie, rue Damiette, 2.



J. J. ROUSSEAU.

Publié par [illegible]

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEA

AVEC DES NOTES HISTORIQUES

ET UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Nouvelle Edition Ornée de 25 Gravures.

TOME PREMIER

LES CONFESSIONS. — DISCOURS. — POLITIQUE.



PARIS,

CHEZ ALEXANDRE HOUSSIAUX, LIBRAIRE

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

—

M DCCC LII



AVIS.

Cette nouvelle réimpression des œuvres du philosophe de Genève renfermera, comme la précédente, toutes les pièces qui ont été publiées jusqu'à présent. Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, il nous auroit été difficile de mieux faire connoître Rousseau et ses ouvrages que ne l'ont fait ses derniers éditeurs, MM. Petitain et Musset-Pathay, et nous nous sommes bornés à reproduire le travail qui leur a plus particulièrement mérité la préférence aussi juste qu'honorable que le public a donnée à leurs éditions.

Nous avons donc suivi, pour la présente édition, le texte, l'ordre des matières, les notes et l'appendice aux *Confessions*, de M. Petitain; nous y avons joint les notes les plus intéressantes de M. Musset-Pathay, des lettres qu'il a publiées pour la première fois, et parmi lesquelles on en trouvera deux très-remarquables, adressées à madame d'Houdetot.

Comme on a déjà pu le reconnoître, la plus rigoureuse exactitude a été apportée dans la correction du texte; des notes courtes et précises là où nous les avons jugées nécessaires sont venues compléter et coordonner, pour ainsi dire, le travail de nos devanciers. Nous ajoutons une table alphabétique des matières qui présentera, indépendamment des faits et documens personnels à notre auteur, l'analyse exacte des principes et des idées-mères qu'il a développés dans ses ouvrages. Sous ce rapport, cette table pourra être consultée comme un dictionnaire de morale, de politique et de littérature, dont l'auteur ne sera autre que Rousseau lui-même.

Quant à l'exécution matérielle du livre, le public a pu juger si nous avions accompli nos promesses; aussi osons-nous espérer qu'il n'accueillera pas avec moins de bienveillance cette nouvelle édition des œuvres du plus éloquent interprète de la raison humaine.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITION DE 1819.

Dans les trente dernières années du siècle qui vient de s'écouler, il s'est fait, tant en France que dans l'étranger, plus de vingt éditions des *Œuvres de Rousseau*, et parmi elles les amateurs en distinguoient sept ou huit dans tous les formats, comme réunissant au mérite d'une assez bonne exécution typographique celui d'une correction au moins passable, et d'être aussi *complètes* qu'il se pouvoit à l'époque de leur publication. En 1801, M. Didot a publié la sienne en vingt volumes *in*-8°. En 1817, deux éditions, aussi *in*-8°, ont été faites à Paris; enfin en ce moment même il s'y en imprime encore deux autres, l'une format *in*-12, l'autre *in*-18, dont les premiers volumes ont paru, et qui probablement seront terminées dans le cours de l'année actuelle. L'annonce d'une édition encore, après toutes celles-là, doit donc être au moins un sujet d'étonnement, et nous conviendrons en effet qu'elle a besoin d'être justifiée. Pour opérer cette justification, il suffira de faire connoitre le plan sur lequel la présente édition a été conçue, et les moyens d'amélioration imaginés pour lui donner, avec un nouveau degré d'utilité, toute la perfection dont une collection de cette espèce peut être susceptible.

I.

Le mérite principal d'une édition, et ce qui constitue le premier devoir de celui qui y donne ses soins, c'est *la correction et l'intégrité du texte*. Pour mieux faire apprécier le résultat de nos efforts en cette partie, il est nécessaire d'exposer ici quelques faits.

Rappelons d'abord que Rousseau n'a jamais fait lui-même qu'*une seule édition* de chacun de ses ouvrages: il le dit formellement dans le troisième de ses *Dialogues*. Seulement il a quelquefois profité de la réimpression qui en étoit faite pour ajouter quelques notes, s'étant fait d'ailleurs une loi de *ne jamais rien ôter* du texte, comme il le dit formellement encore dans une note de sa *Lettre à d'Alembert* (*). Cette addition de notes faites ultérieurement par lui-même n'a eu lieu que pour cinq ouvrages, qui sont l'*Émile*, la *Nouvelle Héloïse*, la *Lettre à d'Alembert*, le *Contrat social* et la *Lettre sur la Musique françoise*. Il sembleroit donc que le travail de l'éditeur de ses Œuvres devroit se réduire sous ce rapport à reproduire dans son intégrité, pour chaque ouvrage, l'édition originale, à laquelle on joindroit les notes surajoutées en les puisant soigneusement à leurs sources. Cela pourtant ne suffiroit pas.

Rousseau n'a publié lui-même aucune édition générale de ses écrits; mais il en avoit au moins préparé les matériaux; et, dans cette vue, il avoit fait à quelques-uns de ses ouvrages des additions assez nombreuses, soit par insertion dans le texte même, soit en forme de notes. Ses manuscrits en ce genre se trouvoient, au moment de sa mort, en grande partie entre les mains de Du Peyrou. Moultou de Genève et le marquis de Girardin étoient, chacun pour la part qui lui en avoit été confiée par le défunt ou par sa veuve, dépositaires du reste. Ces trois personnes se sont réunies, et de leur accord sur tous les points a résulté l'édition générale faite à Genève en 1782, la première de cette espèce publiée après la mort de Rousseau, et la seule aussi qu'on puisse considérer comme l'ayant été par l'auteur lui-même. C'est celle-là qu'ont dû suivre et qu'ont suivie en effet tous les éditeurs venus après jusqu'en 1801: c'est celle aussi qui, comme *première*, et faite d'ailleurs sous la direction de trois personnes recommandables, jalouses d'élever à la mémoire de leur ami un monument qu'il n'eût point désavoué, doit mériter la préférence naturellement due en tout genre à l'original sur ses copies.

Les six derniers livres des *Confessions* et la *Cor-*

(*) En cela, sans doute, il a voulu suivre l'exemple de Montaigne qui dit aussi: « l'adiouste, mais ie ne corrige pas. » (Liv. III, ch. 9.)

respondance font seuls exception à ce motif de préférence due à l'édition de Genève. Cette *Correspondance* y est tronquée, mal en ordre et fort incomplète, et les six derniers livres des *Confessions* n'y ont été ajoutés qu'après leur publication, faite à part et subrepticement dans la même ville en 1788. Mais Du Peyrou, justement mécontent de cette publication faite à son insu et avec des altérations qu'il étoit loin d'approuver, a fait lui-même aussitôt une publication nouvelle de ces six derniers livres sur une copie fidèle qu'il avoit entre les mains, et il y a joint toute la *Correspondance*, dont il étoit depuis long-temps dépositaire. C'est l'objet du précieux recueil dont il a été fait à la fois deux éditions à Neufchâtel (1799, 5 vol. *in*-8°, et 7 vol. *in*-8°).

L'année 1801 forme comme une ère nouvelle dans l'historique que nous traçons ici. C'est dans cette année que fut publiée l'édition en 20 vol. *in*-8°, avec l'intention formellement énoncée qu'elle l'emportât sur toutes celles qui l'avoient précédée, et qu'*elle servît, pour ainsi dire, de type à toutes celles qu'on donneroit par la suite*. Cette prétention avoit pour fondement :

1° Un exemplaire du *Contrat social*, et un *Discours sur l'Inégalité*, tous deux *corrigés de la main de l'auteur ;*

2° Un manuscrit des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, ayant appartenu à Mirabeau, et dans lequel il existoit *plusieurs morceaux inédits ;*

3° Le manuscrit des *Confessions*, offert par la veuve Rousseau à la Convention, maintenant déposé à la bibliothèque de la Chambre des Députés, contenant les morceaux supprimés par les précédens éditeurs, et les noms propres en toutes lettres jusqu'alors désignés seulement par des lettres initiales ;

4° Enfin une collation nouvellement faite du texte de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse* sur deux manuscrits autographes pour chacun des deux ouvrages, un exemplaire aussi corrigé par Rousseau des *Lettres de la Montagne*, la *Correspondance* augmentée et mise par ordre de dates, etc., etc.

L'annonce d'une édition ainsi améliorée sous tant de rapports étoit d'autant plus faite pour provoquer la confiance, que le nom de son imprimeur suffisoit seul pour en garantir la parfaite exécution typographique. Sous plus d'un rapport, en effet, elle a mérité d'être distinguée entre toutes les autres ; même la prétention de *servir de type* se trouve aujourd'hui complétement satisfaite, puisque, sauf quelques changemens dans la classification des ouvrages, les quatre éditions nouvelles, publiées depuis deux ans, ont été faites ou se font encore sur le modèle de l'édition de 1801.

Nous aurions bien mauvaise grâce sans doute à réclamer contre ce succès ; mais comme nous n'avons pas suivi l'exemple des quatre derniers éditeurs, nous devons compte au public des motifs qui nous ont déterminés à nous en écarter, et de ce que nous avons fait pour atteindre par une autre voie le but principal, celui d'un texte pur, complet, et d'une correction rigoureuse.

Nous observerons d'abord que, pour un ouvrage consacré dans l'opinion et devenu classique, tout éditeur qui annonce des *corrections* ou *additions* faites par l'auteur doit mettre les lecteurs à portée d'en juger par eux-mêmes, en les indiquant positivement. D'abord, sous le rapport littéraire, il est très-intéressant pour ceux-ci de pouvoir comparer le texte tel qu'il existoit en premier lieu avec le texte nouveau qu'on lui substitue. Si l'auteur a cru devoir rectifier, modifier, ou seulement développer ses idées premières, il n'est rien moins qu'indifférent de pouvoir suivre sa composition dans sa marche, et assister en quelque sorte à ces mouvemens de son esprit. N'y eût-il dans chaque leçon nouvelle qu'une tournure, un mot substitué à un autre, la connoissance de cette substitution n'est pas sans profit pour la grammaire, pour l'artifice du style, pour ce qui appartient à l'art d'écrire et d'exprimer nos idées. En second lieu, sous un rapport personnel à l'éditeur, celui-ci se doit à lui-même de ne pas vouloir en être cru sur parole, et de prévenir ainsi un soupçon défavorable que tant d'annonces du genre de celles que nous venons d'indiquer n'autorisent que trop à concevoir.

Quoi qu'il en soit, séduits par l'espérance d'offrir à nos lecteurs des objets intéressans de comparaison, nous avons voulu faire ce dont l'homme ou les hommes de lettres qui, dit-on, ont présidé à l'édition de 1801 ont cru pouvoir se dispenser, et voici quel a été le résultat de notre examen :

Commençant par le *Contrat social*, nous avons mis en regard l'édition première en date de 1762, l'édition de Genève et celle de 1801, et nous avons scrupuleusement cherché leurs différences. La seconde diffère de la première par quelques notes surajoutées, ce que nous savions déjà très-bien ; mais entre la seconde et la troisième, nous pouvons assurer que la différence est absolument nulle. Cet ouvrage, dans l'édition de 1801, n'offre donc aucune des *corrections* annoncées comme faites par l'auteur même ; c'est, en un mot, une réimpression pure et simple du texte de l'édition de Genève, et nous nous sommes assurés par la même méthode qu'il en étoit également de même pour les *Lettres de la Montagne*.

Quant au *Discours sur l'Inégalité*, les différences entre l'édition première, en date de 1755, et l'édition de Genève, sont nombreuses et importantes : nous en avons donné précédemment la raison ; mais, entre cette édition de Genève et celle de 1801, les correc-

tions opérées dans cette dernière se réduisent à *quatre*, et d'une si petite importance, qu'elles ne méritoient certainement pas d'être signalées d'une manière générale comme devant assurer à l'édition nouvelle une supériorité décidée sur toutes les autres (*).

Un examen non moins scrupuleux des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne* n'y a fait découvrir qu'*un seul* morceau qui n'est point dans l'édition de Genève où l'ouvrage a paru pour la première fois : c'est, dans le dernier chapitre, celui où il est parlé de Poniatowski, formant environ une page et demie, et que l'auteur avoit sans doute supprimé lui-même, comme étant devenu sans objet, ainsi qu'il sera prouvé en son lieu. Nous conviendrons cependant que, tel qu'il est, le rétablissement de ce morceau a son prix ; mais il eût été au moins convenable de le spécifier, et surtout de ne pas faire supposer *plusieurs* morceaux mis en lumière, quand il n'en existe réellement qu'un seul.

Nous avons dû mettre à l'examen du texte de l'*Émile* et de la *Nouvelle Héloïse* un soin proportionné à l'importance de ces deux ouvrages; d'un autre côté, nous avons dû rester d'autant mieux en garde contre toute innovation en ce genre, que les épreuves de l'un et de l'autre ont été revues par l'auteur lui-même, et l'on sait très-bien que des manuscrits même autographes sont plutôt à écarter qu'à suivre en telle circonstance. Or, pour l'*Héloïse* particulièrement, nous nous sommes pleinement convaincus que dans le très-petit nombre de cas où l'éditeur de 1801 a cru devoir s'écarter de l'édition de Genève, il a gâté son texte loin de l'améliorer. Il en sera donné une preuve frappante quand nous ferons remarquer l'addition faite par l'éditeur d'un alinéa entier à la première préface, addition que rien ne justifie, puisque des deux manuscrits qu'il désigne, l'un (celui qui a été fait pour madame de Luxembourg) ne contient aucune préface, et que l'autre, que l'éditeur nous dit *avoir servi à la première édition*, s'il contient réellement cet alinéa, ne prouveroit autre chose, si ce n'est que l'auteur l'avoit supprimé lui-même ; et, s'il en est ainsi, on verra bien qu'il avoit de bonnes raisons pour cela (*).

Pour l'*Émile*, les changemens opérés ont une tout autre importance. Entre le texte de l'édition de 1801 et celui qui étoit en quelque sorte consacré par tant d'éditions antérieures, à partir de celle de Genève, les différences ne se bornent pas, comme dans l'*Héloïse*, à quelques substitutions d'un mot à un autre, comme celles dont il vient d'être parlé ; ce sont, et très-souvent, des phrases entières, des notes, même des alinéa, qu'on voit figurer pour la première fois dans l'édition dont il s'agit, soit par addition au texte, soit en remplacement d'autres passages que l'éditeur a cru devoir supprimer. L'a-t-il fait à tort ou avec raison? La décision de cette question demande un détail qui nous entraîneroit ici trop loin. Ce que nous n'hésitons pas à affirmer, c'est que rien n'autorisoit l'éditeur à faire à son texte ces changemens extraordinaires ; qu'il a fait dire à l'auteur ce que réellement celui-ci n'a pas voulu dire ; qu'en un mot, le vrai, le pur texte de l'*Émile* est, dans son édition, altéré comme celui de l'*Héloïse*, et d'une manière bien plus sensible encore. En considérant que cette même édition a été formellement présentée comme un modèle à suivre pour toutes celles à faire postérieurement, et qu'en effet, dans ces derniers temps, quatre éditeurs successifs s'y sont conformés avec scrupule, le lecteur jugera de la gravité du reproche nécessairement encouru dans une telle circonstance.

D'après toutes ces considérations, nous nous sommes naturellement décidés à prendre pour base et pour modèle la triple édition de Genève (car il en a été fait trois simultanément, *in-4°*, *in-8°* et *in-12*) ; et nous avons fait voir plus haut à quel titre la préférence lui est due sous tous les rapports ; mais en

(*) Voici ces corrections : — 1. *Ce que vous seriez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir et* pour la *raison* (édition de Genève, p. 21). — On lit dans l'édition de 1801 :... *par devoir et par raison.* — 2. *Les crimes que* celles-ci *causent tous les jours* (édition de Genève, p. 107). — *Les crimes que* ces passions *causent tous les jours* (édition de 1801, p. 69). *Celles-ci* forme dans ce passage un contre-sens manifeste qui ne peut être que l'effet d'une inadvertance, et qui certainement n'avoit pas besoin de la main de Rousseau pour être corrige. — 3. *Quant à ceux qui avoient déjà des cabanes,* aucun d'eux ne dut *chercher* (édition de Genève, p. 127). — *Quant à ceux,* etc..., chacun dut peu *chercher* (édition de 1801, p. 81). — 4. *Tous ceux-là tâcheront..... à mériter* (édition de Genève, p. 210). — *Tous ceux-là tâcheront.....* de *mériter.* On dit également *tâcher à, tâcher de ;* mais l'*à*, dans ce passage, faisoit cacophonie avec d'autres *a* intermédiaires, et ne pouvoit être aussi que l'effet d'une inadvertance qui le fait rentrer dans l'exemple précédent.

(*) Indépendamment de cette addition, quels manuscrits ont donc pu autoriser pour le même ouvrage la substitution de *j'entends*, par exemple (édition de 1801, tom. III, p. 14), à *j'attends ;* de *félicité* (p. 18) à *facilité ;* de *celle de caractère et d'humeur demeure* (p. 258) à *celle d'humeur et de caractère demeure ;* etc.? Si ces substitutions et quelques autres de même espèce peuvent n'être autre chose que des fautes d'impression, celles ci-après appartiennent bien véritablement à l'éditeur, et avoient encore plus besoin d'être justifiées : *peu lire et* beaucoup méditer sur *nos lectures* (p. 76), au lieu de *peu lire et* penser beaucoup *à nos lectures ; ô* gloire *et bonheur de ma vie* (p. 134), au lieu de *ô* charme *et bonheur de ma vie ; il m'a dit..... qu'une maison qu'il venoit de vendre.... lui avoit* procuré *plus d'argent* (p. 248), au lieu de *lui avoit* produit *plus d'argent.* — Sans prolonger plus loin ce détail, en voilà assez pour donner l'idée de ces corrections dont on a voulu tirer avantage, et pour prouver qu'elles sont peu importantes et encore moins heureuses.

même temps nous nous sommes fait une loi d'avoir constamment en regard, d'une part, pour chaque ouvrage son édition première, de l'autre l'édition de 1801, et même au besoin quelques éditions antérieures à celle-ci, sans négliger aussi de consulter dans tous les cas douteux les manuscrits existans (*). Par les résultats de ce rapprochement, qui seront mis souvent sous les yeux des lecteurs, ils jugeront eux-mêmes combien ces précautions étoient nécessaires pour obtenir enfin un texte vraiment irréprochable.

Mais au moins pour les *Confessions*, imprimées dans l'édition de 1801, sur ce manuscrit autographe dont on a tant parlé, ne devions-nous pas suivre aveuglément cette même édition? Pour cette partie des *Œuvres de Rousseau* spécialement, ne doit-elle pas exclusivement *servir de type?* La décision de cette question tient à la connoissance de quelques faits dont un court exposé nous semble ici d'autant plus nécessaire, que ces faits sont peu connus, qu'ils tiennent leur place dans l'histoire littéraire, et qu'ils jettent même un nouveau jour sur le caractère de l'écrivain dont les productions vont nous occuper.

Il existe deux manuscrits autographes des *Confessions*, l'un desquels fut remis par Rousseau lui-même à son ami Moultou de Genève, qui fit un voyage à Paris vers 1778; c'est probablement à cette époque que ce dépôt eut lieu. L'autre manuscrit est celui qui, resté entre les mains de Rousseau, a été trouvé dans ses papiers après sa mort. Le témoignage de Du Peyrou, dans le discours préliminaire du recueil dont il a été parlé plus haut, suffiroit pour mettre ce fait hors de doute; mais nous avons de plus acquis la certitude que l'un et l'autre manuscrit existent encore, l'un à Genève, l'autre à Paris. Or, c'est sur ce manuscrit remis à Moultou qu'en 1781 la première partie des *Confessions* a été imprimée à Genève, d'abord à part (2 vol. *in*-8°), puis réimprimée à la suite de l'édition générale, et cela du consentement unanime des trois éditeurs, qui sans doute n'auroient pas souffert qu'on fît au texte la moindre altération. Seulement ces éditeurs, par respect pour eux-mêmes autant que pour la mémoire de Rousseau, crurent devoir retrancher, aux 2e, 3e et 4e livres, trois épisodes, et dans le cours de l'ouvrage, quelques membres de phrase qui offroient des images ou des expressions trop libres; ils ont aussi supprimé, au 3e livre, une anecdote peu obligeante pour madame de Luxembourg (celle de l'Opiat de Tronchin), et cela par égard sans doute pour cette dame, à laquelle ils devoient la communication du manuscrit des *Amours de mylord Édouard*, que seule elle possédoit. Enfin, les mêmes éditeurs eurent aussi la précaution de n'indiquer les noms propres que par des initiales.

En 1788, par l'effet d'une infidélité dont les circonstances importent peu à savoir, la seconde partie fut également publiée à Genève (2 vol. *in*-8°), mais avec quelques altérations. C'est ce qui donna lieu, comme nous l'avons dit plus haut, à la publication que fit de cette seconde partie Du Peyrou lui-même, d'après une copie fidèle qu'il avoit originairement fait faire sur le manuscrit de Moultou, et du consentement de ce dernier.

Il résulte clairement de ces faits que, sauf les retranchemens indiqués ci-dessus, le manuscrit de Moultou nous est aujourd'hui fidèlement représenté, pour la première partie, par les tomes XIX et XX de l'édition de Genève *in*-8°; pour la seconde, par les premiers volumes du recueil de Du Peyrou, ci-dessus cité. Or, c'est ce qu'a tout-à-fait ignoré l'éditeur de 1801, quand, dans un Avis préliminaire, il a établi que son édition des *Confessions* étoit *la seule qu'on pût considérer comme authentique*, et a semblé porter un défi qu'on pût en présenter aucune autre qui eût les mêmes droits à la confiance.

Cette preuve une fois bien acquise de l'existence de deux manuscrits, la question de savoir lequel des deux est postérieur en date, lequel, comme plus complet, plus soigné dans toutes ses parties, doit être considéré comme l'effet d'une *dernière main* donnée par l'auteur à son ouvrage, ne peut faire un instant l'objet d'un doute. D'abord Du Peyrou, qui les a vus tous deux chez Rousseau, et qui en donne même une

(*) Il convient de faire connoître ici ces manuscrits tous autographes, et maintenant réunis à Paris dans le même dépôt. On sait que Rousseau, avant de publier son *Héloïse*, en fit deux copies, l'une pour madame d'Houdetot, l'autre pour madame de Luxembourg. Tout porte à croire qu'il n'existe aucune différence entre ces deux manuscrits, dont le premier est encore dans la famille de madame d'Houdetot; le second est déposé à la bibliothèque de la Chambre des Députés. Il est remarquable qu'il offre presque à chaque page de nombreuses différences avec le texte imprimé; ce qui prouve qu'en revoyant ses épreuves, l'auteur a beaucoup corrigé lui-même, et confirme bien la vérité de ce que nous avons dit, qu'en pareil cas un manuscrit est plus à écarter qu'à suivre. La même bibliothèque, dont le conservateur (*M. Druon*) a mis la plus grande obligeance à satisfaire notre curiosité sur tous les points, possède en outre : 1° un manuscrit des *Confessions;* 2° un manuscrit d'*Émile;* nous aurons lieu de parler de l'un et de l'autre en détail; 3° un recueil en un volume d'environ cent cinquante brouillons de lettres de la *Nouvelle Héloïse*. Ces trois manuscrits, trouvés dans les papiers de Rousseau après sa mort, ont été offerts par sa veuve à la Convention; 4° autre recueil contenant toutes les *Lettres* de Rousseau *à madame de Luxembourg;* 5° autre recueil encore contenant la *Correspondance* entière de Rousseau *avec madame Latour de Franqueville*. Les lettres de cette dame ont été copiées par elle-même, et Rousseau en a fait autant des siennes; nous reviendrons aussi sur ce manuscrit; 6° le manuscrit des *Dialogues* que l'auteur avoit confié à Condillac; 7° la partition du *Devin du village* acquise à la vente des livres de M. Clos; 8° enfin une belle collection gravée de planches de botanique, avec un texte imprimé, au bas duquel Rousseau a mis un assez grand nombre de notes.

courte description, déclare que l'un contenoit des notes qui ne se trouvoient pas dans l'autre. Or, ces notes surajoutées appartiennent au manuscrit de Genève. En second lieu, si l'on compare le texte de ce dernier avec celui trouvé dans les papiers de Rousseau, et offert par sa veuve à la Convention, on s'apercevra dès les premières lignes que le manuscrit de Genève est un véritable *corrigé* par rapport à celui-là. Non-seulement le style en est plus soigné et les expressions mieux choisies, mieux adaptées au sujet, mais en mille endroits l'auteur a ajouté à son récit des particularités plus ou moins intéressantes, ayant généralement pour objet de donner aux faits et aux idées le développement et la clarté dont ils sont susceptibles. Il n'a pas seulement *ajouté*, il a *supprimé* quelquefois : et ces suppressions ne sont pas ce qu'il y a de moins remarquable. Ces différences d'un texte à l'autre offrent un objet de comparaison souvent très-piquant, et d'un grand intérêt non-seulement pour l'art de narrer et d'écrire, mais et bien plus encore pour la connoissance intime du caractère de l'écrivain, comme on le reconnoîtra en son lieu. Mais ce qu'on peut bien affirmer, c'est que, dans le choix à faire d'une leçon à l'autre, il y a presque toujours lieu de préférer au texte du manuscrit de Paris, c'est-à-dire à celui de l'édition de 1801, le texte du manuscrit de Genève, c'est-à-dire celui des deux éditions qui le représentent, l'une pour la première partie, l'autre pour la seconde.

Cette particularité prouve indubitablement que Rousseau avoit fait d'abord pour son usage particulier une première mise au net des *Confessions;* c'est celle qu'il a gardée en ses mains, et qui est aujourd'hui déposée à la bibliothèque de la Chambre des Députés. Nous disons une *mise au net,* car ce manuscrit n'a rien moins que l'apparence d'un brouillon. Cette tâche accomplie, voulant à tout événement assurer la conservation de son ouvrage, et croyant qu'il seroit beaucoup plus en sûreté dans les mains d'un ami que dans les siennes propres, il s'étoit décidé à en faire un double. Mais, comme il arrive toujours lorsqu'un auteur se fait ainsi copiste de lui-même, il a, dans le cours de cette copie, non-seulement ajouté les notes qu'il a crues nécessaires, mais encore a fait dans le texte même toutes les additions, corrections et rectifications qui se sont présentées à son esprit, tantôt donnant plus d'étendue aux faits et aux réflexions, quelquefois se bornant à mettre dans le style plus de précision et de force, souvent encore lui donnant plus de clarté ou seulement plus de rondeur et de régularité par des intercalations de diverse espèce ; car il est à observer qu'en général la narration est dans le second manuscrit moins serrée que dans le premier : elle y est plus chargée de ces petits détails et de ces mots qui, sans être oiseux ou parasites, n'ajoutent au fait ou à l'idée principale que des accessoires dont on pouvoit se passer à la rigueur, puisque l'auteur lui-même n'avoit pas songé à les y faire entrer d'abord, mais qui, se rattachant à un homme tel que Rousseau, n'en sont pas moins piquans pour la curiosité.

Quant au manuscrit qui devoit rester entre ses mains, sa copie une fois faite, il avoit nécessairement perdu à ses yeux de son importance ; et, comme il se le réservoit pour en faire lui-même des lectures particulières, il n'étoit pas embarrassé de suppléer oralement, dans l'occasion, à ce qui pouvoit lui manquer. D'ailleurs, bien tranquille sur le sort du second manuscrit, il avoit moins à s'inquiéter de ce que deviendroit le premier après sa mort.

De tout ceci il faut nécessairement conclure que ce n'est pas le premier manuscrit, mais bien réellement le second que l'auteur avoit destiné à être imprimé au commencement du siècle actuel. Les deux éditions qui le représentent sont donc évidemment les seules qu'il convient de suivre. L'éditeur de 1801 lui-même a si bien reconnu, dans les éditions précédentes, le cachet de l'auteur des *Confessions*, qu'il a cru devoir en extraire et insérer dans son texte un certain nombre de passages et de notes qui n'étoient pas dans son manuscrit. Mais, outre qu'il en a omis un nombre beaucoup plus grand encore, qui ne méritoient pas moins d'être offerts au public, il est arrivé, pour la seconde partie spécialement, que, ne connoissant pas l'édition fidèle donnée par Du Peyrou en 1790, il a pris pour texte l'édition tronquée et subreptice faite à Genève deux ans auparavant, de sorte que, pour l'ouvrage dans son entier, et sous le double rapport de la correction et de l'intégrité du texte, il seroit vrai de dire que l'éditeur de 1801, avec quelque confiance qu'il la présente, n'a offert à ses lecteurs qu'une *fausse relique*.

Dans cet état de choses, qu'avions-nous à faire? rien autre chose qu'à reproduire fidèlement le texte du second manuscrit sur les deux éditions qui en représentent chacune la moitié, en nous aidant, au besoin, et de l'édition de 1801 et même du manuscrit sur lequel celle-ci a été faite; car on verra bien qu'il nous a été utile aussi de le consulter. Tout ce que les éditeurs de Genève avoient cru devoir supprimer dans les six premiers livres sera rétabli dans l'édition nouvelle. Pour les douze livres ensemble, tout ce qui, dans l'édition de 1801, présentera, soit en *plus*, soit en *moins*, comparativement aux éditions de Genève et de Neufchâtel, une différence de quelque intérêt, figurera dans la nôtre sous forme de *variantes*; mais on ne perdra pas de vue que ces variantes n'offriront autre chose que *les premières pensées* de l'auteur. Le texte seul les contiendra sous leur forme dernière et définitive, et il ne sera certainement pas

sans prix d'avoir quelquefois ainsi les unes et les autres en regard (*). Par l'effet de ces précautions, ce sera véritablement *pour la première fois* que, dans notre édition, les *Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, de tous ses ouvrages le plus important sous certain rapport, celui peut-être qu'il avoit le plus intérêt à transmettre intact et complet à la postérité, paroîtront dans l'état d'intégrité et de perfection dont elles sont susceptibles, telles enfin que leur auteur a voulu qu'elles fussent pour le grand objet qu'il s'étoit proposé.

Sans que nous ayons à prolonger plus loin ces détails, ce que nous annonçons avoir fait pour garantir la correction et l'intégrité du texte relativement aux grands ouvrages dont il vient d'être parlé, donne la mesure des soins et précautions prises pour assurer le même avantage à tous les autres dont la collection se compose. Nous ne pouvons nous empêcher cependant de dire un mot de la *Correspondance*, et en cela l'intérêt de notre entreprise nous force encore à réclamer pour notre travail quelque préférence sur celui de l'éditeur de 1801, dont les prétentions à ce sujet ne sont guère mieux fondées que celles dont nous venons de prouver l'exagération et le peu de valeur. Il annonce en effet cette Correspondance *mise pour la première fois par ordre de date*, et y

(*) Il y auroit peut-être cinquante pages à remplir de toutes les véritables *corrections et additions* qu'offre le manuscrit de Genève comparativement à celui de Paris. Ces variantes, si nous les eussions mises toutes au bas de chaque page, dans notre édition, eussent beaucoup grossi les volumes consacrés aux *Confessions*, sans utilité ni intérêt réel pour le lecteur. Il suffira d'en rapporter quelques-unes qui donneront l'idée des autres.

CORRECTIONS.

ÉDITION DE 1801.	ÉDITION DE GENÈVE.
Le *sentiment* de la première injustice que j'ai soufferte..... tome XIV, p. 23.	Le *souvenir profond* de...
Madame de Vercellis ne parlant plus, et déjà dans les *transports* de l'agonie... p. 106.	... dans les *combats* de l'agonie.
Je suis sûrement le seul qui, vivant chez une nation qui le traitoit si bien et qu'il adoroit, se soit fait chez elle un *devoir* de la dédaigner, p. 237.	... Un *faux air* de la dédaigner.
Maman, qui *favorisoit* toujours un projet par un autre... p. 264.	... Maman, qui *facilitoit*...
Il faut nécessairement que l'âme ou le corps souffrent, quand ils ne souffrent pas tous deux... Le bon état de l'un *gâte presque toujours celui de* l'autre, p. 322.	... le bon état de l'un *fait presque toujours tort à l'autre*.

	ÉDITION DE DU PEYROU.
... une foule de fripons qui *me tentoient de* les imiter, tom. XV, p. 34.	... qui *m'excitoient à* les imiter.
... me tenir au pair *de* mes confrères, p. 45.	... au pair *avec* mes confrères.
J'ai toujours eu *de l'aversion* pour les filles publiques, p. 54.	... j'ai toujours eu *du dégoût* pour...
Je dois savoir endurer le *murmure* et le blâme, p. 137.	... le *ridicule* et le blâme.
Honteux d'être exclu de mes droits de citoyen par un *autre culte* que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement *celui de mon pays*, p. 155.	... *par la profession d'un autre culte*..., je resolus de reprendre ouvertement *ce dernier*.
... *que l'affaire* intéressoit, p. 465.	... qu'intéressoit *l'établissement de cette inquisition*.

ADDITIONS.

ÉDITION DE 1801.	ÉDITION DE GENÈVE.
Elle étoit pour moi plus qu'une sœur, plus qu'une mère, plus qu'une amie, plus même qu'une maîtresse. Enfin....., tom. XIV, p. 255.	... plus même qu'une maîtresse; *et c'étoit pour cela qu'elle n'étoit pas une maîtresse*. Enfin...
Si jamais une seule fois en ma vie j'avois goûté toutes les délices de l'amour..., p. 285.	... j'avois goûté *dans leur plénitude* toutes...
Je me promenois, et j'étois heureux; je voyois maman, et j'étois heureux; je parcourois les bois, les... p. 294.	... je voyois maman, et j'étois heureux; *je la quittois, et j'étois heureux;* je parcourois...

ÉDITION DE 1801.	ÉDITION DE DU PEYROU.
Ils représentent nettement les intervalles, et montrent toujours le simple dans le composé, t. XV, p. 14.	... le simple dans le composé, *toutes choses que ne fait pas la note ordinaire*.
Elle fut prête à me croire absolument fou. Sitôt que je la compris... p. 74.	... absolument fou; *je fus prêt à ne savoir plus que penser d'elle*. Sitôt que...
Madame Le Vasseur ne manquoit pas d'esprit, p. 183.	... d'esprit, *c'est-à-dire d'adresse*.
... devant une jeune femme dont j'aurois dû être le Mentor, p. 230.	... jeune femme *dont j'éprouvois les justes reproches*, et dont j'aurois dû...
... qu'on n'avançoit rien à brûler les livres, et qu'il falloit s'adresser directement aux auteurs, p. 398.	... brûler les livres; *qu'il falloit aussi brûler les auteurs; pour les libraires, on n'en parloit point*.

Par une singularité assez remarquable, il résulte aussi du rapprochement des deux manuscrits quelques variantes *en sens inverse* de celle dont nous venons de citer des exemples; c'est-à-dire que, favorables au manuscrit de Paris, elles rendent son texte préférable à celui du manuscrit de Genève. Mais pour le nombre et l'importance, il n'y a aucune comparaison à faire entre ces variantes et les autres. Elles se réduisent à douze ou quinze au plus, et nous les avons soigneusement consignées au bas des pages auxquelles elles appartiennent. En voici trois exemples:

ÉDITION DE GENÈVE.	ÉDITION DE 1801.
On *m'enseigna*, dans la rue du Pô, la femme d'un soldat...	On *m'indiqua*..., tom. XIV, p. 90.
J'eus un vrai regret d'avoir oublié *le nom du cabaret et de l'hôte*.	...d'avoir oublié *l'enseigne du cabaret et le nom de l'hôte*, p. 189.
... l'attente de la mort, loin de *ralentir* mon goût pour l'étude, sembloit l'animer.	... loin d'*attiédir* mon goût, p. 305.

avoir évité ces *répétitions fastidieuses* qui grossissent inutilement les éditions précédentes. Il est très-certain, cependant, qu'un très-grand nombre de dates ou fausses ou interverties, et même des répétitions assez ridicules, défigurent encore l'édition dont nous parlons, au point de rendre souvent inintelligibles une suite de lettres où l'ordre des temps est méconnu de la manière la plus bizarre. Mais il y a plus : par la même raison que l'éditeur n'a pu profiter, pour les six premiers livres des *Confessions*, du recueil de Du Peyrou, dont il ignoroit l'existence, il a perdu le même avantage pour toutes les lettres qui forment la plus grande partie de ce recueil, et il en est résulté, dans son édition, des omissions et des altérations plus ou moins importantes. Enfin, il n'est pas moins vrai de dire que parmi ces lettres *inédites*, ou données pour telles, il en a admis plus d'une que le moindre examen lui eût prouvé n'être point de Rousseau, ou dont l'authenticité avoit au moins besoin d'être bien justifiée. Cette partie des Œuvres de Rousseau, si substantielle, si intéressante, et qui, par l'effet de la négligence qu'on vient de signaler, n'a pas été jusqu'à présent appréciée comme elle doit l'être, a été l'objet d'un soin spécial qui, nous l'espérons, attirera sur elle, dans la présente édition, une attention particulière.

II.

Tout éditeur d'œuvres *complètes* n'aspire pas seulement à offrir un texte pur; sa collection doit renfermer toutes les productions de son auteur; et afin de se donner à cet égard l'avantage sur ses concurrens, il met tous ses soins à s'en procurer d'*inédites*. Pour Rousseau et Voltaire, dont tous les moindres opuscules sont depuis long-temps connus et publiés, il n'y avoit que la ressource des *lettres*, et on l'a trop bien mise à profit. Pour Voltaire particulièrement, les publications de cette espèce se sont succédé au point que la curiosité publique en paroît aujourd'hui fatiguée; et si cet effet a eu lieu pour Voltaire, combien plus ne seroit-il pas à craindre à l'égard de Rousseau, dont les lettres, convenons-en, n'ont point pour le commun des lecteurs l'attrait qu'auront toujours celles de son rival de gloire. Il est temps enfin de mettre un terme à cette multiplication de lettres posthumes. C'est ce motif qui, de toutes les offres et communications qu'en ce genre on a pu nous faire, ne nous a fait accepter que la correspondance entière de Rousseau avec M. de Saint-Germain, précédée d'une *Introduction* faite par ce dernier, et qui nous a paru assez intéressante pour être publiée presque dans son entier. Ce sera, avec peut-être deux ou trois autres lettres, la seule partie inédite de cette collection, qui contiendra d'ailleurs en ce genre tout ce qui, jusqu'à présent imprimé, aura de plus une authenticité reconnue. Dans les cas douteux, l'authenticité sera au moins discutée.

III.

A cinquante ans d'intervalle, les faits ou les circonstances accessoires qui se rapportent à la personne et aux écrits d'un auteur célèbre, et que le lecteur a besoin d'avoir au moins présens à la pensée, peuvent être ignorés de lui ou sortis de sa mémoire. Dans cet espace de temps, les traditions se perdent, les faits s'oublient ou s'altèrent; à chaque instant le lecteur est arrêté par des doutes ou des obscurités qu'un mot souvent suffiroit pour éclaircir, et cet éclaircissement n'est pas toujours à sa portée. C'est l'avantage que nous avons songé à lui procurer par des *Notes* que nous qualifions exclusivement d'*historiques*, parce qu'en effet nous n'avons fait et voulu faire autre chose qu'y consigner des *faits*, sans jamais ajouter rien qui, tiré de notre propre fonds, puisse influer en bien ou en mal sur le jugement du lecteur. Ces faits appartiennent, soit à l'histoire civile, soit à l'histoire littéraire. Ce seront donc encore des notes historiques que celles où l'on ne fera que rapprocher, par des indications succinctes, les assertions et les opinions de notre auteur, quand ce rapprochement jettera un jour sur sa pensée, ou en rendra le développement plus sensible. Mais, encore une fois, notre but, dans ces notes toujours réduites au dernier terme de précision, sera d'*instruire*, non d'*endoctriner* un lecteur qu'on doit supposer bien capable de porter seul son jugement. Nous y serons, en un mot, constamment historiens, ou, pour mieux dire, *rapporteurs*, jamais critiques ou apologistes, encore moins juges de ce qu'il n'appartient qu'au lecteur de décider. Ce qui, dans les ouvrages de notre auteur, regarde sa personne, ayant nécessairement offert à l'annotateur plus d'occasions d'exposer les faits analogues dont il importe d'être instruit, c'est pour les *Confessions* que les notes seront plus nombreuses, et parfois plus étendues. Un supplément à cet ouvrage, sous le titre d'*Appendice*, tracera l'historique des événemens de la vie de son auteur, depuis son départ de la Suisse, en 1765, jusqu'à sa mort, en 1778. Pour la parfaite intelligence des *Lettres de la Montagne* et des *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*, il a bien fallu aussi donner le Précis des événemens contemporains qui se rapportent à Genève et à la Pologne, et de la constitution politique de chacun de ces deux pays à l'époque où l'auteur écrivoit. A ces exceptions près, les notes, toujours courtes, et aussi peu nombreuses que possible, ne distrairont jamais long-temps l'attention du lecteur.

IV.

Dans quelques éditions précédentes on a beaucoup

...it valoir le mérite d'une *classification par ordre de matières*, comme si c'en étoit un réel relativement à un écrivain dont les œuvres n'offrent, en résultat, que sept ou huit ouvrages au plus, monumens réels de sa gloire, et tous appartenant à peu près à la même classe, de sorte que l'ordre chronologique est peut-être celui qu'on pourroit leur donner plus naturellement, et même, sous certain rapport, plus utilement. Cependant nous nous sommes peu écartés, en cela, de l'ordre suivi dans l'édition de 1801, avec cette seule exception dont un nouvel éditeur nous a déjà donné l'exemple, que nous avons placé en tête les *Confessions*. Ce qui est d'autant plus naturel dans le plan que nous nous sommes tracé, que, l'auteur y ayant fait connoître presque tous les faits qui se rapportent à la publication de ses ouvrages antérieurs, nous nous sommes trouvés dispensés par là de revenir, dans les notes, sur ces mêmes faits, dont le lecteur est déjà supposé parfaitement instruit.

V.

Quand Rousseau rapporte un fait d'histoire ancienne ou moderne, ou qu'il s'appuie de l'autorité d'un écrivain, il cite le plus souvent de mémoire et sans renvoi aux sources où il a puisé. L'indication exacte de ces sources est entrée dans notre plan; c'est le mérite principal des notes de Coste sur Montaigne: nous avons voulu qu'au moins ce genre de mérite ne manquât point aux nôtres et leur appartînt au même degré, bien éloignés, d'ailleurs, de vouloir, pour l'étendue et la difficulté, mettre notre travail en comparaison avec celui du laborieux annotateur que nous venons de nommer. Platon, Plutarque et Tacite parmi les anciens; Montaigne, parmi les modernes, étoient pour Rousseau des auteurs de prédilection, et faisoient le fond de son *savoir* proprement dit. Peut-être même seroit-on fondé à réduire à la lecture de Montaigne ce fonds classique dont il a su si bien tirer parti; car la plupart de ses citations latines et des faits historiques dont il argue se retrouvent dans l'auteur des *Essais* (*). Si assez souvent on le voit citer beaucoup d'autres auteurs, et de ceux même dont la lecture semble n'appartenir qu'aux savans en titre, Aulu-Gelle, Spartien, Nonius-Marcellus, etc., il a pu se croire autorisé par l'exemple de Montaigne, son maître, et à plus d'un égard son modèle (**); et souvent en effet nous avons acquis la preuve qu'il citoit ou sur parole, ou sans avoir bien entendu le passage dont il se faisoit un appui. Nous nous sommes fait d'autant moins scrupule de relever ces erreurs, sans doute involontaires, qu'elles ne peuvent rabaisser dans l'opinion un écrivain pour qui l'érudition n'a jamais été un titre de gloire. Mais il sera au moins piquant de le voir montrer quelque prétention en ce genre, sans titre réel pour la faire valoir. S'il a eu ce foible quelquefois en sa vie, il en doit compte, sans doute, à la postérité; et n'est-ce pas entrer dans ses intentions mêmes que de le faire remarquer comme un trait de plus à ajouter au caractère de celui qui a voulu que ses lecteurs le connussent *intus et in cute*?

(*) Toutes les fois que ce cas s'est présenté, il nous a paru plus simple de renvoyer à Montaigne, sans indiquer les sources mêmes si faciles à connoître par les notes de Coste.

(**) « Tel allegue Platon et Homère qui ne les veit oncques, et » moi ai prins des lieux assez ailleurs qu'en leur source. » (Liv. III, chap. 12.)

VI.

Les *citations* sont d'un foible intérêt encore auprès des *imitations*, des pensées d'auteurs anciens et modernes que l'auteur d'*Émile* a reproduites, en leur donnant plus de force ou d'éclat, ou les développant à sa manière. En rapprochant les unes et les autres sous les yeux du lecteur, ou lui rendant au moins ces rapprochements faciles à faire, nous n'avons pas craint d'encourir le reproche qu'a justement mérité certain moine, qui, tout fier de ses découvertes en ce genre, en a chargé encore le tableau, et l'a fait imprimer sous le titre de *Plagiats de J. J. Rousseau*. Rousseau avoit des intentions trop pures pour se faire novateur en quoi que ce soit, dans la seule vue d'attirer l'attention publique: et il n'y a pas à s'étonner que ses pensées, même les plus saillantes, aient germé et fructifié dans d'autres têtes que la sienne. Qu'il les ait empruntées à d'autres en leur donnant l'empreinte de son talent, ou qu'il les ait tirées de son propre fonds, sa gloire reste la même; mais il n'en est pas moins d'un vif intérêt, dans ce premier cas, de comparer deux écrivains célèbres, surtout s'ils n'ont pas écrit dans la même langue, et qu'il y ait à remarquer, dans l'un et dans l'autre égale précision dans le style, égale énergie d'expression. Quand les exemples en seront courts ils seront rapportés au bas des pages, et dans le ca contraire, indiqués seulement par des renvois.

VII.

. . . .

Tel est le plan qu'on s'est tracé pour cette édition. Les souscripteurs auront d'autant plus lieu d'en bien présumer, que l'exécution de ce plan n'exige pas, dans celui qui s'en est chargé, ces dons précieux de la nature et de l'exécution qui constituent proprement le mérite littéraire, et dont ceux qui les possèdent sont peu disposés à faire emploi pour un travail de cette espèce. Il ne demande en effet que de la patience, quelque sagacité peut-être, mais surtout, avec un respect profondément senti pour l'écrivain objet du travail, un sentiment non moins vif

du devoir, qui en toute chose nous fait accomplir avec rigueur un engagement contracté. Ce témoignage que l'éditeur se rend à lui-même, et dans lequel on ne s'expose pas communément à être démenti, lui fait naturellement sauver le ridicule d'accoler un nom obscur à un nom illustre à jamais, et pourra paroître d'une garantie plus sûre qu'une réputation littéraire déjà acquise en quelque genre que ce soit. Après tout, dans le temps où nous sommes, l'homme studieux qui veut mettre à profit ses connoissances et son loisir, et qui, sans vouloir ou pouvoir prétendre à ce qu'on appelle la gloire, ou seulement la célébrité, veut laisser au moins quelques traces honorables d'existence, peut-il faire un emploi plus utile et plus agréable à la fois de son temps et de ses facultés, que de les consacrer à un travail du genre de celui-ci? Reproduire les ouvrages de nos grands écrivains en toute matière sous une forme et avec des soins qu'eux-mêmes, s'ils revenoient parmi nous, ne pourroient qu'approuver, et réparer ainsi le tort que leur ont fait successivement tant d'éditeurs insoucians ou pis encore, ne vaut-il pas mieux que d'ajouter à la masse des livres existans un nouveau livre dont le succès est soumis à tant de chances malheureuses, indépendantes même du mérite de l'auteur? Une heureuse impulsion a été, dans ces derniers temps, donnée en cette partie aux gens de lettres, et ils n'y sauroient être trop encouragés.

Nous devons dire aussi que, pour atteindre dans toutes ses parties le but proposé, les conseils et les secours ne nous ont pas manqué. Parmi tous ceux dont nous pourrions signaler ici la complaisance et les soins obligeans, nous nous faisons un devoir de nommer M. P. *Prevost*, professeur à Genève; M. *Boissonade*, de l'Institut; MM. *Barbier* et *Feuillet*, bibliothécaires, l'un du Conseil d'État, l'autre de l'Institut, qui ne se sont pas contentés de nous faire profiter des précieux dépôts confiés à leurs soins, mais qui nous ont aidés encore de leurs recherches et de leurs lumières. A ces noms honorables, il ne semble pas nécessaire d'en joindre un autre qui, en pareil cas, s'y réunit toujours naturellement, celui de M. *Van Praet*, dont l'obligeance si bien connue trouve à s'exercer dans toutes les entreprises de ce genre, et qui dans celle-ci n'a pas moins acquis de droits à notre reconnoissance. Pour tout dire, en un mot, on a tâché de réaliser autant que possible, dans cette édition faite *en conscience*, le projet qu'avoit formé Rousseau lui-même, quand il écrivoit en ces termes à son ami Du Peyrou : « L'édition que je projette étant destinée aux grandes » bibliothèques doit être un chef-d'œuvre de typographie, et je n'épargnerai pas ma peine pour que » c'en soit un de correction. » (*Lettre du 29 novembre* 1764.)

G. P.

N. B. Dans tout le cours de cette édition, les notes de l'Auteur seront indiquées par des chiffres ; celles de MM. G. Petitain et Musset-Pathay le seront par des astérisques, et toujours suivies de leurs initiales ; les nôtres, en petit nombre, seront sans signature.

Pour les Confessions particulièrement, les *variantes* seront indiquées par des lettres de l'alphabet, et précédées au bas des pages de ce signe abréviatif, VAR. — Voyez sur ces variantes ce qui est dit dans l'*Avertissement*.

Il est encore une remarque bonne à faire une fois pour toutes, et qui s'applique à l'édition entière. Il étoit de toute convenance d'y suivre l'orthographe adoptée par l'auteur lui-même, quelques changemens que l'usage et l'autorité de l'Académie y eussent fait introduire depuis. C'est par cette raison même que tous les mots en *ant* ou en *ent* au singulier seront imprimés sans *t* au pluriel. Il est prouvé par les manuscrits de Rousseau qu'il les a constamment écrits ainsi, et ils ne sont pas autrement orthographiés dans les éditions de ses ouvrages faites sous ses yeux ou qu'il a fait faire en Hollande.

LES

CONFESSIONS

DE J. J. ROUSSEAU.

Intus et in cute.
Pers., sat. III, v. 30.

LES CONFESSIONS DE J. J. ROUSSEAU.

PREMIÈRE PARTIE.—LIVRE I.

1712—1719.

Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur (a). Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme, ce sera moi.

Moi seul. Je sens mon cœur, et je connois les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu.

Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon; et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire. J'ai pu supposer vrai ce que je savois avoir pu l'être, jamais ce que je savois être faux. Je me suis montré tel que je fus; méprisable et vil quand je l'ai été; bon, généreux, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même, Être éternel. Rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères (a). Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur au pied de ton trône avec la même sincérité, et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose, *Je fus meilleur que cet homme-là*.

Je suis né à Genève, en 1712 (*), d'Isaac

(a) VARIANTE..... *d'exemple, et qui n'aura point d'imitateur.* — Dès ces premières lignes on reconnoît dans notre texte une correction faite par l'auteur en recopiant son ouvrage. Si celle-ci offre une locution qui n'est guère plus satisfaisante que celle dont elle tient la place, il faut seulement en conclure qu'il ne s'est pas donné le temps de chercher une correction plus heureuse.

G. P.

(a) VAR. *Qu'ils rougissent de mes indignités, qu'ils gémissent de mes misères.*

(*) Rousseau croyoit être né le 4 juillet. Il nous l'apprend lui-même dans une lettre à madame de Latour, du 27 janvier 1763; mais il étoit dans l'erreur. Il vint au monde le 28 juin 1712, dans une visite que faisoit sa mère, qui mourut en couches.

M. P.

Rousseau, citoyen, et de Suzanne Bernard, citoyenne. Un bien fort médiocre, à partager entre quinze enfans, ayant réduit presque à rien la portion de mon père, il n'avoit pour subsister que son métier d'horloger, dans lequel il étoit à la vérité fort habile. Ma mère, fille du ministre Bernard, étoit plus riche : elle avoit de la sagesse et de la beauté. Ce n'étoit pas sans peine que mon père l'avoit obtenue. Leurs amours avoient commencé presque avec leur vie ; dès l'âge de huit à neuf ans ils se promenoient ensemble tous les soirs sur la Treille ; à dix ans ils ne pouvoient plus se quitter. La sympathie, l'accord des âmes, affermit en eux le sentiment qu'avoit produit l'habitude. Tous deux, nés tendres et sensibles, n'attendoient que le moment de trouver dans un autre la même disposition, ou plutôt ce moment les attendoit eux-mêmes, et chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. Le sort, qui sembloit contrarier leur passion, ne fit que l'animer. Le jeune amant, ne pouvant obtenir sa maîtresse, se consumoit de douleur : elle lui conseilla de voyager pour l'oublier. Il voyagea sans fruit, et revint plus amoureux que jamais. Il retrouva celle qu'il aimoit tendre et fidèle. Après cette épreuve, il ne restoit qu'à s'aimer toute la vie ; ils le jurèrent, et le Ciel bénit leur serment.

Gabriel Bernard, frère de ma mère, devint amoureux d'une des sœurs de mon père ; mais elle ne consentit à épouser le frère qu'à condition que son frère épouseroit la sœur. L'amour arrangea tout, et les deux mariages se firent le même jour. Ainsi mon oncle étoit le mari de ma tante, et leurs enfans furent doublement mes cousins germains. Il en naquit un de part et d'autre au bout d'une année ; ensuite il fallut encore se séparer.

Mon oncle Bernard étoit ingénieur : il alla servir dans l'Empire et en Hongrie sous le prince Eugène. Il se distingua au siége et à la bataille de Belgrade. Mon père, après la naissance de mon frère unique, partit pour Constantinople, où il étoit appelé, et devint horloger du sérail. Durant son absence, la beauté de ma mère, son esprit, ses talens ('), lui attirèrent des hommages. M. de la Closure, résident de France, fut des plus empressés à lui en offrir. Il falloit que sa passion fût vive, puisqu'au bout de trente ans je l'ai vu s'attendrir en me parlant d'elle. Ma mère avoit plus que de la vertu pour s'en défendre ; elle aimoit tendrement son mari. Elle le pressa de revenir : il quitta tout et revint. Je fus le triste fruit de ce retour. Dix mois après, je naquis infirme et malade. Je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs

Je n'ai pas su comment mon père supporta cette perte, mais je sais qu'il ne s'en consola jamais. Il croyoit la revoir en moi, sans pouvoir oublier que je la lui avois ôtée ; jamais il ne m'embrassa que je ne sentisse à ses soupirs, à ses convulsives étreintes, qu'un regret amer se mêloit à ses caresses : elles n'en étoient que plus tendres. Quand il me disoit : Jean-Jacques, parlons de ta mère : je lui disois : Hé bien ! mon père, nous allons donc pleurer ; et ce mot seul lui tiroit déjà des larmes. Ah ! disoit-il en gémissant, rends-la-moi, console-moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon âme. T'aimerois-je ainsi si tu n'étois que mon fils ? Quarante ans après l'avoir perdue, il est mort dans les bras d'une seconde femme, mais le nom de la première à la bouche, et son image au fond du cœur.

Tels furent les auteurs de mes jours. De tous les dons que le Ciel leur avoit départis, un cœur sensible est le seul qu'ils me laissèrent : mais il avoit fait leur bonheur, et fit tous les malheurs de ma vie.

J'étois né presque mourant, on espéroit peu de me conserver. J'apportai le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée (*), et qui maintenant ne me donne quelquefois des relâches que pour me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon. Une sœur de mon père, fille aimable et sage, prit si grand

(') Elle en avoit de trop brillans pour son état ; le ministre son père, qui l'adoroit, ayant pris grand soin de son éducation. Elle dessinoit, elle chantoit, elle s'accompagnoit du téorbe, elle avoit de la lecture et faisoit des vers passables. En voici qu'elle fit impromptu dans l'absence de son frère et de son mari, se promenant avec sa belle-sœur et leurs deux enfans, sur un propos que quelqu'un lui tint à leur sujet :

> Ces deux messieurs qui sont absens
> Nous sont chers de bien des manières ;
> Ce sont nos amis, nos amans ;
> Ce sont nos maris et nos frères,
> Et les pères de ces enfans.

(*) C'étoit une rétention d'urine presque continuelle, causée par un vice de conformation dans la vessie. G. P.

soin de moi qu'elle me sauva. Au moment où j'écris ceci, elle est encore en vie, soignant, à l'âge de quatre-vingts ans, un mari plus jeune qu'elle, mais usé par la boisson. Chère tante, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens (*). J'ai aussi ma mie Jacqueline encore vivante, saine et robuste. Les mains qui m'ouvrirent les yeux à ma naissance pourront me les fermer à ma mort.

Je sentis avant de penser ; c'est le sort commun de l'humanité. Je l'éprouvai plus qu'un autre. J'ignore ce que je fis jusqu'à cinq ou six ans. Je ne sais comment j'appris à lire ; je ne me souviens que de mes premières lectures et de leur effet sur moi : c'est le temps d'où je date sans interruption la conscience de moi-même. Ma mère avoit laissé des romans ; nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi. Il n'étoit question d'abord que de m'exercer à la lecture par des livres amusans ; mais bientôt l'intérêt devint si vif, que nous lisions tour à tour sans relâche, et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disoit tout honteux : Allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi.

En peu de temps j'acquis, par cette dangereuse méthode, non-seulement une extrême facilité à lire et à m'entendre, mais une intelligence unique à mon âge sur les passions. Je n'avois aucune idée des choses, que tous les sentimens m'étoient déjà connus. Je n'avois rien conçu, j'avois tout senti (a). Ces émotions confuses, que j'éprouvai coup sur coup, n'altéroient point la raison que je n'avois pas encore ; mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir.

(1719-1723.) Les romans finirent avec l'été de 1719. L'hiver suivant, ce fut autre chose. La bibliothèque de ma mère fut épuisée, on eut recours à la portion de celle de son père qui nous étoit échue. Heureusement, il s'y trouva de bons livres ; et cela ne pouvoit guère être autrement, cette bibliothèque ayant été formée par un ministre, à la vérité, et savant même, car c'étoit la mode alors, mais homme de goût et d'esprit. L'histoire de l'Église et de l'Empire par Le Sueur, le Discours de Bossuet sur l'histoire universelle, les Hommes illustres de Plutarque, l'Histoire de Venise par Nani, les Métamorphoses d'Ovide, La Bruyère, les Mondes de Fontenelle, ses Dialogues des morts, et quelques tomes de Molière, furent transportés dans le cabinet de mon père, et je les lui lisois tous les jours durant son travail. J'y pris un goût rare et peut-être unique à cet âge. Plutarque surtout devint ma lecture favorite. Le plaisir que je prenois à le relire sans cesse me guérit un peu des romans, et je préférai bientôt Agésilas, Brutus, Aristide, à Orondate, Artamède et Juba. De ces intéressantes lectures, des entretiens qu'elles occasionnoient entre mon père et moi, se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude, qui m'a tourmenté tout le temps de ma vie dans les situations les moins propres à lui donner l'essor. Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes, vivant pour ainsi dire avec leurs grands hommes, né moi-même citoyen d'une république, et fils d'un père dont l'amour de la patrie étoit la plus forte passion, je m'en enflammois à son exemple, je me croyois Grec ou Romain ; je devenois le personnage dont je lisois la vie ; le récit des traits de constance et d'intrépidité qui m'avoient frappé me rendoit les yeux étincelans et la voix forte. Un jour que je racontois à table l'aventure de Scévola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action.

J'avois un frère plus âgé que moi de sept ans. Il apprenoit la profession de mon père. L'extrême affection qu'on avoit pour moi le faisoit un peu négliger ; et ce n'est pas cela que j'approuve. Son éducation se sentit de cette

(*) Cette tante s'appeloit madame Gonceru. En mars 1767, Rousseau lui fit sur son revenu une rente de 100 livres, et, même dans les plus grandes détresses, la paya toujours avec une exactitude religieuse. G. P.

(a) VAR. . . . . *tout senti, et les malheurs imaginaires de mes héros m'ont tiré cent fois plus de larmes dans mon enfance, que les miens mêmes ne m'en ont jamais fait verser.*

négligence. Il prit le train du libertinage, même avant l'âge d'être un vrai libertin. On le mit chez un autre maître, d'où il faisoit des escapades comme il en avoit fait de la maison paternelle. Je ne le voyois presque point, à peine puis-je dire avoir fait connoissance avec lui; mais je ne laissois pas de l'aimer tendrement, et il m'aimoit autant qu'un polisson peut aimer quelque chose. Je me souviens qu'une fois que mon père le châtioit rudement et avec colère, je me jetai impétueusement entre deux, l'embrassant étroitement. Je le couvris ainsi de mon corps, recevant les coups qui lui étoient portés; et je m'obstinai si bien dans cette attitude, qu'il fallut enfin que mon père lui fît grâce, soit désarmé par mes cris et mes larmes, soit pour ne pas me maltraiter plus que lui. Enfin mon frère tourna si mal, qu'il s'enfuit et disparut tout-à-fait. Quelque temps après on sut qu'il étoit en Allemagne. Il n'écrivit pas une seule fois. On n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps-là; et voilà comme je suis demeuré fils unique.

Si ce pauvre garçon fut élevé négligemment, il n'en fut pas ainsi de son frère; et les enfans des rois ne sauroient être soignés avec plus de zèle que je le fus durant mes premiers ans, idolâtré de tout ce qui m'entouroit, et toujours, ce qui est bien plus rare, traité en enfant chéri, jamais en enfant gâté. Jamais une seule fois, jusqu'à ma sortie de la maison paternelle, on ne m'a laissé courir seul dans la rue avec les autres enfans; jamais on n'eut à réprimer en moi ni à satisfaire aucune de ces humeurs qu'on impute à la nature, et qui naissent toutes de la seule éducation. J'avois les défauts de mon âge: j'étois babillard, gourmand, quelquefois menteur. J'aurois volé des fruits, des bonbons, de la mangeaille; mais jamais je n'ai pris plaisir à faire du mal, du dégât, à charger les autres, à tourmenter de pauvres animaux. Je me souviens pourtant d'avoir une fois pissé dans la marmite d'une de nos voisines appelée madame Clot, tandis qu'elle étoit au prêche. J'avoue même que ce souvenir me fait encore rire, parce que madame Clot, bonne femme au demeurant, étoit bien la vieille la plus grognon que je connus de ma vie. Voilà la courte et véridique histoire de tous mes méfaits enfantins.

Comment serois-je devenu méchant, quand je n'avois sous les yeux que des exemples de douceur, et autour de moi que les meilleures gens du monde? Mon père, ma tante, ma mie, mes parens, nos amis, nos voisins, tout ce qui m'environnoit ne m'obéissoit pas à la vérité, mais m'aimoit; et moi je les aimois de même. Mes volontés étoient si peu excitées et si peu contrariées, qu'il ne me venoit pas dans l'esprit d'en avoir. Je puis jurer que, jusqu'à mon asservissement sous un maître, je n'ai pas su ce que c'étoit qu'une fantaisie. Hors le temps que je passois à lire ou écrire auprès de mon père, et celui où ma mie me menoit promener, j'étois toujours avec ma tante, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle; et j'étois content. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable, m'ont laissé de si fortes impressions, que je vois encore son air, son regard, son attitude: je me souviens de ses petits propos caressans; je dirois comment elle étoit vêtue et coiffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisoient sur ses tempes, selon la mode de ce temps-là.

Je suis persuadé que je lui dois le goût ou plutôt la passion pour la musique, qui ne s'est bien développé en moi que long-temps après. Elle savoit une quantité prodigieuse d'airs et de chansons qu'elle chantoit avec un filet de voix fort douce. La sérénité d'âme de cette excellente fille éloignoit d'elle et de tout ce qui l'environnoit la rêverie et la tristesse. L'attrait que son chant avoit pour moi fut tel, que non-seulement plusieurs de ses chansons me sont toujours restées dans la mémoire, mais qu'il m'en revient même, aujourd'hui que je l'ai perdue, qui, totalement oubliées depuis mon enfance, se retracent à mesure que je vieillis, avec un charme que je ne puis exprimer. Diroit-on que moi, vieux radoteur, rongé de soucis et de peines, je me surprends quelquefois à pleurer comme un enfant en marmotant ces petits airs d'une voix déjà cassée et tremblante? Il y en a un surtout qui m'est revenu tout entier quant à l'air; mais la seconde moitié des paroles s'est constamment refusée à tous mes efforts pour me la rappeler, quoiqu'il m'en revienne confusément les rimes. Voici le commencement, et ce que j'ai pu me rappeler du reste.



PRESBYTÈRE DE BOSSEY.

Confessions Partie I Livre I

Tircis, je n'ose
Écouter ton chalumeau
Sous l'ormeau ;
Car on en cause
Déjà dans notre hameau.
. . . .
. . . . . . un berger
. . . . . . s'engager
. . . . . . sans danger;
Et toujours l'épine est sous la rose (*).

Je cherche où est le calme attendrissant que mon cœur trouve à cette chanson : c'est un caprice auquel je ne comprends rien; mais il m'est de toute impossibilité de la chanter jusqu'à la fin sans être arrêté par mes larmes. J'ai cent fois projeté d'écrire à Paris pour faire chercher le reste des paroles, si tant est que quelqu'un les connoisse encore. Mais je suis presque sûr que le plaisir que je prends à me rappeler cet air s'évanouiroit en partie, si j'avois la preuve que d'autres que ma pauvre tante Suson l'ont chanté.

Telles furent les premières affections de mon entrée à la vie : ainsi commençoit à se former ou à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé, mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la foiblesse et le courage, entre la mollesse et la vertu, m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même, et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse, m'ont également échappé.

Ce train d'éducation fut interrompu par un accident dont les suites ont influé sur le reste de ma vie. Mon père eut un démêlé avec un M. Gautier, capitaine en France, et apparenté dans le Conseil. Ce Gautier, homme insolent et lâche, saigna du nez, et, pour se venger, accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la ville. Mon père, qu'on voulut envoyer en prison, s'obstinoit à vouloir que, selon la loi, l'accusateur y entrât aussi bien que lui : n'ayant pu l'obtenir, il aima mieux sortir de Genève et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui paroissoient compromis.

Je restai sous la tutelle de mon oncle Bernard, alors employé aux fortifications de Genève. Sa fille aînée étoit morte, mais il avoit un fils de même âge que moi. Nous fûmes mis ensemble à Bossey en pension chez le ministre Lambercier, pour y apprendre, avec le latin, tout le menu fatras dont on l'accompagne sous le nom d'éducation.

Deux ans passés au village adoucirent un peu mon âpreté romaine et me ramenèrent à l'état d'enfant. A Genève, où l'on ne m'imposoit rien, j'aimois l'application, la lecture; c'étoit presque mon seul amusement : à Bossey, le travail me fit aimer les jeux qui lui servoient de relâche. La campagne étoit pour moi si nouvelle, que je ne pouvois me lasser d'en jouir. Je pris pour elle un goût si vif, qu'il n'a jamais pu s'éteindre. Le souvenir des jours heureux que j'y ai passés m'a fait regretter son séjour et ses plaisirs dans tous les âges, jusqu'à celui qui m'y a ramené. M. Lambercier étoit un homme fort raisonnable, qui, sans négliger notre instruction, ne nous chargeoit point de devoirs extrêmes. La preuve qu'il s'y prenoit bien est que, malgré mon aversion pour la gêne, je ne me suis jamais rappelé avec dégoût mes heures d'étude, et que, si je n'appris pas de lui beaucoup de choses, ce que j'appris je l'appris sans peine, et n'en ai rien oublié.

La simplicité de cette vie champêtre me fit un bien d'un prix inestimable en ouvrant mon cœur à l'amitié. Jusque alors je n'avois connu que des sentimens élevés, mais imaginaires. L'habitude de vivre ensemble dans un état paisible m'unit tendrement à mon cousin Bernard. En peu de temps j'eus pour lui des sentimens plus affectueux que ceux que j'avois eus pour mon frère, et qui ne se sont jamais effacés. C'étoit un grand garçon fort efflanqué, fort fluet, aussi doux d'esprit que foible de corps, et qui n'abusoit pas trop de la prédilection qu'on avoit pour lui dans la maison, comme fils de mon tuteur. Nos travaux, nos amusemens, nos goûts étoient les mêmes : nous étions seuls, nous étions de même âge, chacun des deux avoit besoin d'un camarade; nous séparer étoit, en quelque sorte, nous anéantir. Quoique

(*) Voici cette chanson. Elle étoit très-connue à Paris, et se chante encore dans la classe ouvrière.

Tircis, je n'ose
Écouter ton chalumeau
Sous l'ormeau;
Car on en cause
Déjà dans notre hameau.
Un cœur s'expose
A trop s'engager
Avec un berger,
Et toujours l'épine est sous la rose. G. P.

nous eussions peu d'occasions de faire preuve de notre attachement l'un pour l'autre, il étoit extrême; et non-seulement nous ne pouvions vivre un instant séparés, mais nous n'imaginions pas que nous pussions jamais l'être. Tous deux d'un esprit facile à céder aux caresses, complaisans quand on ne vouloit pas nous contraindre, nous étions toujours d'accord sur tout. Si, par la faveur de ceux qui nous gouvernoient, il avoit sur moi quelque ascendant sous leurs yeux, quand nous étions seuls j'en avois un sur lui qui rétablissoit l'équilibre. Dans nos études, je lui soufflois sa leçon quand il hésitoit; quand mon thème étoit fait, je lui aidois à faire le sien, et dans nos amusemens, mon goût plus actif lui servoit toujours de guide. Enfin nos deux caractères s'accordoient si bien et l'amitié qui nous unissoit étoit si vraie, que, dans plus de cinq ans que nous fûmes inséparables, tant à Bossey qu'à Genève, nous nous battîmes souvent, je l'avoue, mais jamais on n'eut besoin de nous séparer, jamais une de nos querelles ne dura plus d'un quart d'heure, et jamais une seule fois nous ne portâmes l'un contre l'autre aucune accusation. Ces remarques sont, si l'on veut, puériles, mais il en résulte pourtant un exemple peut-être unique depuis qu'il existe des enfans.

La manière dont je vivois à Bossey me convenoit si bien, qu'il ne lui a manqué que de durer plus long-temps pour fixer absolument mon caractère. Les sentimens tendres, affectueux, paisibles, en faisoient le fond. Je crois que jamais individu de notre espèce n'eut naturellement moins de vanité que moi. Je m'élevois par élans à des mouvemens sublimes, mais je retombois aussitôt dans ma langueur. Être aimé de tout ce qui m'approchoit étoit le plus vif de mes désirs. J'étois doux; mon cousin l'étoit; ceux qui nous gouvernoient l'étoient eux-mêmes. Pendant deux ans entiers je ne fus ni témoin ni victime d'un sentiment violent. Tout nourrissoit dans mon cœur les dispositions(a) qu'il reçut de la nature. Je ne connoissois rien d'aussi charmant que de voir tout le monde content de moi et de toute chose. Je me souviendrai toujours qu'au temple, répondant au catéchisme, rien ne me troubloit plus, quand il m'arrivoit d'hésiter, que de voir sur le visage de mademoiselle Lambercier des marques d'inquiétude et de peine. Cela seul m'affligeoit plus que la honte de manquer en public, qui m'affectoit pourtant extrêmement: car, quoique peu sensible aux louanges, je le fus toujours beaucoup à la honte; et je puis dire ici que l'attente des réprimandes de mademoiselle Lambercier me donnoit moins d'alarmes que la crainte de la chagriner.

Cependant elle ne manquoit pas au besoin de sévérité, non plus que son frère; mais comme cette sévérité, presque toujours juste, n'étoit jamais emportée, je m'en affligeois et ne m'en mutinois point. J'étois plus fâché de déplaire que d'être puni, et le signe du mécontentement m'étoit plus cruel que la peine afflictive. Il est embarrassant de m'expliquer mieux, mais cependant il le faut. Qu'on changeroit de méthode avec la jeunesse, si l'on voyoit mieux les effets éloignés de celle qu'on emploie toujours indistinctement, et souvent indiscrètement! La grande leçon qu'on peut tirer d'un exemple aussi commun que funeste me fait résoudre à le donner.

Comme mademoiselle Lambercier avoit pour nous l'affection d'une mère, elle en avoit aussi l'autorité, et la portoit quelquefois jusqu'à nous infliger la punition des enfans quand nous l'avions méritée. Assez long-temps elle s'en tint à la menace, et cette menace d'un châtiment tout nouveau pour moi me sembloit très-effrayante; mais après l'exécution, je la trouvai moins terrible à l'épreuve que l'attente ne l'avoit été: et ce qu'il y a de plus bizarre, est que ce châtiment m'affectionna davantage encore à celle qui me l'avoit imposé. Il falloit même toute la vérité de cette affection et toute ma douceur naturelle pour m'empêcher de chercher le retour du même traitement en le méritant; car j'avois trouvé dans la douleur, dans la honte même, un mélange de sensualité qui m'avoit laissé plus de désirs que de crainte de l'éprouver derechef par la même main. Il est vrai que, comme il se mêloit sans doute à cela quelque instinct précoce du sexe, le même châtiment reçu de son frère ne m'eût point du tout paru plaisant. Mais, de l'humeur dont il étoit, cette substitution n'étoit guère à craindre: et si je m'abstenois de mériter la correction,

(a) VAR. *Les penchans.*

c'étoit uniquement de peur de fâcher mademoiselle Lambercier; car tel est en moi l'empire de la bienveillance, et même de celle que les sens ont fait naître, qu'elle leur donna toujours la loi dans mon cœur.

Cette récidive, que j'éloignois sans la craindre, arriva sans qu'il y eût de ma faute, c'est-à-dire de ma volonté, et j'en profitai, je puis dire, en sûreté de conscience. Mais cette seconde fois fut aussi la dernière; car mademoiselle Lambercier, s'étant sans doute aperçue à quelque signe que ce châtiment n'alloit pas à son but, déclara qu'elle y renonçoit et qu'il la fatiguoit trop. Nous avions jusque-là couché dans sa chambre, et même en hiver quelquefois dans son lit. Deux jours après on nous fit coucher dans une autre chambre, et j'eus désormais l'honneur, dont je me serois bien passé, d'être traité par elle en grand garçon.

Qui croiroit que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente, a décidé de mes goûts, de mes désirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie, et cela précisément dans le sens contraire à ce qui devoit s'ensuivre naturellement? En même temps que mes sens furent allumés, mes désirs prirent si bien le change, que, bornés à ce que j'avois éprouvé, ils ne s'avisèrent point de chercher autre chose. Avec un sang brûlant de sensualité presque dès ma naissance, je me conservai pur de toute souillure jusqu'à l'âge où les tempéramens les plus froids et les plus tardifs se développent. Tourmenté long-temps sans savoir de quoi, je dévorois d'un œil ardent les belles personnes; mon imagination me les rappeloit sans cesse, uniquement pour les mettre en œuvre à ma mode, et en faire autant de demoiselles Lambercier.

Même après l'âge nubile, ce goût bizarre, toujours persistant et porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie, m'a conservé les mœurs honnêtes qu'il sembleroit avoir dû m'ôter. Si jamais éducation fut modeste et chaste, c'est assurément celle que j'ai reçue. Mes trois tantes n'étoient pas seulement des personnes d'une sagesse exemplaire, mais d'une réserve que depuis long-temps les femmes ne connoissent plus. Mon père, homme de plaisir, mais galant à la vieille mode, n'a jamais tenu, près des femmes qu'il aimoit le plus, des propos dont une vierge eût pu rougir; et jamais on n'a poussé plus loin que dans ma famille et devant moi le respect qu'on doit aux enfans. Je ne trouvai pas moins d'attention chez M. Lambercier sur le même article, et une fort bonne servante y fut mise à la porte pour un mot un peu gaillard qu'elle avait prononcé devant nous. Non-seulement je n'eus jusqu'à mon adolescence aucune idée distincte de l'union des sexes, mais jamais cette idée confuse ne s'offrit à moi que sous une image odieuse et dégoûtante. J'avois pour les filles publiques une horreur qui ne s'est jamais effacée; je ne pouvois voir un débauché sans dédain, sans effroi même; car mon aversion pour la débauche alloit jusque-là, depuis qu'allant un jour au petit Sacconex, par un chemin creux, je vis des deux côtés des cavités dans la terre, où l'on me dit que ces gens-là faisoient leurs accouplemens. Ce que j'avois vu de ceux des chiennes me revenoit aussi toujours à l'esprit en pensant aux autres, et le cœur me soulevoit à ce seul souvenir.

Ces préjugés de l'éducation, propres par eux-mêmes à retarder les premières explosions d'un tempérament combustible, furent aidés, comme j'ai dit, par la diversion que firent sur moi les premières pointes de la sensualité. N'imaginant que ce que j'avois senti, malgré des effervescences de sang très-incommodes, je ne savois porter mes désirs que vers l'espèce de volupté qui m'étoit connue, sans aller jamais jusqu'à celle qu'on m'avoit rendue haïssable, et qui tenoit de si près à l'autre sans que j'en eusse le moindre soupçon. Dans mes sottes fantaisies, dans mes érotiques fureurs, dans les actes extravagans auxquels elles me portoient quelquefois, j'empruntois imaginairement le secours de l'autre sexe, sans penser jamais qu'il fût propre à nul autre usage qu'à celui que je brûlois d'en tirer.

Non-seulement donc c'est ainsi qu'avec un tempérament très-ardent, très-lascif, très-précoce, je passai toutefois l'âge de puberté sans désirer, sans connoître d'autres plaisirs des sens que ceux dont mademoiselle Lambercier m'avoit très-innocemment donné l'idée: mais quand enfin le progrès des ans m'eut fait homme, c'est encore ainsi que ce qui devoit me perdre me conserva. Mon ancien goût d'enfant,

au lieu de s'évanouir, s'associa tellement à l'autre, que je ne pus jamais l'écarter des désirs allumés par mes sens; et cette folie, jointe à ma timidité naturelle, m'a toujours rendu très-peu entreprenant près des femmes, faute d'oser tout dire ou de pouvoir tout faire, l'espèce de jouissance dont l'autre n'étoit pour moi que le dernier terme ne pouvant être usurpée par celui qui la désire, ni devinée par celle qui peut l'accorder. J'ai ainsi passé ma vie à convoiter et me taire auprès des personnes que j'aimois le plus. N'osant jamais déclarer mon goût, je l'amusois du moins par des rapports qui m'en conservoient l'idée. Être aux genoux d'une maîtresse impérieuse, obéir à ses ordres, avoir des pardons à lui demander, étoient pour moi de très-douces jouissances; et plus ma vive imagination m'enflammoit le sang, plus j'avois l'air d'un amant transi. On conçoit que cette manière de faire l'amour n'amène pas des progrès bien rapides, et n'est pas fort dangereuse à la vertu de celles qui en sont l'objet. J'ai donc fort peu possédé, mais je n'ai pas laissé de jouir beaucoup à ma manière, c'est-à-dire par l'imagination. Voilà comment mes sens, d'accord avec mon humeur timide et mon esprit romanesque, m'ont conservé des sentimens purs et des mœurs honnêtes, par les mêmes goûts qui peut-être, avec un peu plus d'effronterie, m'auroient plongé dans les plus brutales voluptés.

J'ai fait le premier pas et le plus pénible, dans le labyrinthe obscur et fangeux de mes confessions. Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux. Dès à présent je suis sûr de moi; après ce que je viens d'oser dire, rien ne peut plus m'arrêter. On peut juger de ce qu'ont pu me coûter de semblables aveux, sur ce que, dans tout le cours de ma vie, emporté quelquefois près de celles que j'aimois par les fureurs d'une passion qui m'ôtoit la faculté de voir, d'entendre, hors de sens et saisi d'un tremblement convulsif dans tout mon corps, jamais je n'ai pu prendre sur moi de leur déclarer ma folie, et d'implorer d'elles, dans la plus intime familiarité (a), la seule faveur qui manquoit aux autres. Cela ne m'est jamais arrivé qu'une fois dans l'enfance avec un enfant de mon âge, encore fut-ce elle qui en fit la première proposition.

En remontant de cette sorte aux premières traces de mon être sensible, je trouve des élémens qui, semblant quelquefois incompatibles, n'ont pas laissé de s'unir pour produire avec force un effet uniforme et simple; et j'en trouve d'autres qui, les mêmes en apparence, ont formé, par le concours de certaines circonstances, de si différentes combinaisons, qu'on n'imagineroit jamais qu'ils eussent entre eux aucun rapport. Qui croiroit, par exemple, qu'un des ressorts les plus vigoureux de mon âme fut trempé dans la même source d'où la luxure et la mollesse ont coulé dans mon sang? Sans quitter le sujet dont je viens de parler, on en va voir sortir une impression bien différente.

J'étudiois un jour seul ma leçon dans la chambre contiguë à la cuisine. La servante avoit mis sécher à la plaque les peignes de mademoiselle Lambercier. Quand elle revint les prendre, il s'en trouva un dont tout un côté de dents étoit brisé. A qui s'en prendre de ce dégât? personne autre que moi n'étoit entré dans la chambre. On m'interroge : je nie d'avoir touché le peigne. M. et mademoiselle Lambercier se réunissent, m'exhortent, me pressent, me menacent : je persiste avec opiniâtreté; mais la conviction étoit trop forte, elle l'emporta sur toutes mes protestations, quoique ce fût la première fois qu'on m'eût trouvé tant d'audace à mentir. La chose fut prise au sérieux; elle méritoit de l'être. La méchanceté, le mensonge, l'obstination, parurent également dignes de punition; mais pour le coup ce ne fut pas par mademoiselle Lambercier qu'elle me fut infligée. On écrivit à mon oncle Bernard : il vint. Mon pauvre cousin étoit chargé d'un autre délit non moins grave; nous fûmes enveloppés dans la même exécution. Elle fut terrible. Quand, cherchant le remède dans le mal même, on eût voulu pour jamais amortir mes sens dépravés, on n'auroit pu mieux s'y prendre. Aussi me laissèrent-ils en repos pour long-temps.

On ne put m'arracher l'aveu qu'on exigeoit. Repris à plusieurs fois et mis dans l'état le plus affreux, je fus inébranlable. J'aurois souf-

(a) VAR. *La plus étroite intimité*.....

fert la mort, et j'y étois résolu. Il fallut que la force même cédât au diabolique entêtement d'un enfant; car on n'appela pas autrement ma constance. Enfin je sortis de cette cruelle épreuve en pièces, mais triomphant.

Il y a maintenant près de cinquante ans de cette aventure, et je n'ai pas peur d'être puni derechef pour le même fait. Hé bien! je déclare à la face du ciel que j'en étois innocent, que je n'avois ni cassé ni touché le peigne, que je n'avois pas approché de la plaque, et que je n'y avois pas même songé. Qu'on ne me demande pas comment ce dégât se fit, je l'ignore et je ne le puis comprendre; ce que je sais très-certainement, c'est que j'en étois innocent.

Qu'on se figure un caractère timide et docile dans la vie ordinaire, mais ardent, fier, indomptable dans les passions; un enfant toujours gouverné par la voix de la raison, toujours traité avec douceur, équité, complaisance, qui n'avoit pas même l'idée de l'injustice, et qui pour la première fois en éprouve une si terrible de la part précisément des gens qu'il chérit et qu'il respecte le plus; quel renversement d'idées! quel désordre de sentimens! quel bouleversement dans son cœur, dans sa cervelle, dans tout son petit être intelligent et moral! Je dis qu'on s'imagine tout cela, s'il est possible, car pour moi je ne me sens pas capable de démêler, de suivre la moindre trace de ce qui se passoit alors en moi.

Je n'avois pas encore assez de raison pour sentir combien les apparences me condamnoient et pour me mettre à la place des autres. Je me tenois à la mienne, et tout ce que je sentois, c'étoit la rigueur d'un châtiment effroyable pour un crime que je n'avois pas commis. La douleur du corps, quoique vive, m'étoit peu sensible; je ne sentois que l'indignation, la rage, le désespoir. Mon cousin, dans un cas à peu près semblable, et qu'on avoit puni d'une faute involontaire comme d'un acte prémédité, se mettoit en fureur à mon exemple, et se montoit, pour ainsi dire, à mon unisson. Tous deux dans le même lit, nous nous embrassions avec des transports convulsifs, nous étouffions; et quand nos jeunes cœurs un peu soulagés pouvoient exhaler leur colère, nous nous levions sur notre séant et nous nous mettions à crier cent fois de toute notre force: *Carnifex! carnifex! carnifex!*

Je sens en écrivant ceci que mon pouls s'élève encore; ces momens me seront toujours présens quand je vivrois cent mille ans. Ce premier sentiment de la violence et de l'injustice est resté si profondément gravé dans mon âme, que toutes les idées qui s'y rapportent me rendent ma première émotion; et ce sentiment, relatif à moi dans son origine, a pris une telle consistance en lui-même, et s'est tellement détaché de tout intérêt personnel, que mon cœur s'enflamme au récit de toute action injuste, quel qu'en soit l'objet et en quelque lieu qu'elle se commette, comme si l'effet en retomboit sur moi. Quand je lis les cruautés d'un tyran féroce, les subtiles noirceurs d'un fourbe de prêtre, je partirois volontiers pour aller poignarder ces misérables, dussé-je cent fois y périr. Je me suis souvent mis en nage à poursuivre à la course ou à coups de pierre un coq, une vache, un chien, un animal que je voyois en tourmenter un autre uniquement parce qu'il se sentoit le plus fort. Ce mouvement peut m'être naturel, et je crois qu'il l'est; mais le souvenir profond de la première injustice que j'ai soufferte y fut trop long-temps et trop fortement lié pour ne l'avoir pas beaucoup renforcé.

Là fut le terme de la sérénité de ma vie enfantine. Dès ce moment je cessai de jouir d'un bonheur pur, et je sens aujourd'hui même que le souvenir des charmes de mon enfance s'arrête là. Nous restâmes encore à Bossey quelques mois. Nous y fûmes comme on nous représente le premier homme encore dans le paradis terrestre, mais ayant cessé d'en jouir: c'étoit en apparance la même situation, et en effet une tout autre manière d'être. L'attachement, le respect, l'intimité, la confiance, ne lioient plus les élèves à leurs guides; nous ne les regardions plus comme des dieux qui lisoient dans nos cœurs: nous étions moins honteux de malfaire et plus craintifs d'être accusés: nous commencions à nous cacher, à nous mutiner, à mentir. Tous les vices de notre âge corrompoient notre innocence et enlaidissoient nos jeux. La campagne même perdit à nos yeux cet attrait de douceur et de simplicité

qui va au cœur : elle nous sembloit déserte et sombre ; elle s'étoit comme couverte d'un voile qui nous en cachoit les beautés. Nous cessâmes de cultiver nos petits jardins, nos herbes, nos fleurs. Nous n'allions plus gratter légèrement la terre, et crier de joie en découvrant le germe du grain que nous avions semé. Nous nous dégoûtâmes de cette vie ; on se dégoûta de nous ; mon oncle nous retira, et nous nous séparâmes de M. et mademoiselle Lambercier, rassasiés les uns des autres, et regrettant peu de nous quitter.

Près de trente ans se sont passés depuis ma sortie de Bossey, sans que je m'en sois rappelé le séjour d'une manière agréable par des souvenirs un peu liés : mais depuis qu'ayant passé l'âge mûr je décline vers la vieillesse, je sens que ces mêmes souvenirs renaissent tandis que les autres s'effacent, et se gravent dans ma mémoire avec des traits dont le charme et la force augmentent de jour en jour ; comme si, sentant déjà la vie qui s'échappe, je cherchois à la ressaisir par ses commencements. Les moindres faits de ce temps-là me plaisent par cela seul qu'ils sont de ce temps-là. Je me rappelle toutes les circonstances des lieux, des personnes, des heures. Je vois la servante ou le valet agissant dans la chambre, une hirondelle entrant par la fenêtre, une mouche se poser sur ma main tandis que je récitois ma leçon : je vois tout l'arrangement de la chambre où nous étions : le cabinet de M. Lambercier à main droite, une estampe représentant tous les papes, un baromètre, un grand calendrier, des framboisiers qui, d'un jardin fort élevé dans lequel la maison s'enfonçoit sur le derrière, venoient ombrager la fenêtre et passoient quelquefois jusqu'en dedans. Je sais bien que le lecteur n'a pas grand besoin de savoir tout cela, mais j'ai besoin moi de le lui dire. Que n'osé-je lui raconter de même toutes les petites anecdotes de cet heureux âge, qui me font encore tressaillir d'aise quand je me les rappelle ! Cinq ou six surtout..... Composons. Je vous fais grâce des cinq ; mais j'en veux une, une seule, pourvu qu'on me la laisse conter le plus longuement qu'il me sera possible, pour prolonger mon plaisir.

Si je ne cherchois que le vôtre, je pourrois choisir celle du derrière de mademoiselle Lambercier, qui, par une malheureuse culbute au bas du pré, fut étalé tout en plein devant le roi de Sardaigne à son passage : mais celle du noyer de la terrasse est plus amusante pour moi, qui fus acteur, au lieu que je ne fus que spectateur de la culbute ; et j'avoue que je ne trouvai pas le moindre mot pour rire à un accident qui, bien que comique en lui-même, m'alarmoit pour une personne que j'aimois comme une mère, et peut-être plus.

O vous, lecteurs curieux de la grande histoire du noyer de la terrasse, écoutez-en l'horrible tragédie, et vous abstenez de frémir si vous pouvez !

Il y avoit, hors la porte de la cour, une terrasse à gauche en entrant, sur laquelle on alloit souvent s'asseoir l'après-midi, mais qui n'avoit point d'ombre. Pour lui en donner, M. Lambercier y fit planter un noyer. La plantation de cet arbre se fit avec solennité : les deux pensionnaires en furent les parrains, et, tandis qu'on combloit le creux, nous tenions l'arbre chacun d'une main avec des chants de triomphe. On fit, pour l'arroser, une espèce de bassin tout autour du pied. Chaque jour, ardens spectateurs de l'arrosement, nous nous confirmions, mon cousin et moi, dans l'idée qu'il étoit plus beau de planter un arbre sur la terrasse qu'un drapeau sur la brèche, et nous résolûmes de nous procurer cette gloire sans la partager avec qui que ce fût.

Pour cela nous allâmes couper une bouture d'un jeune saule, et nous la plantâmes sur la terrasse, à huit ou dix pieds de l'auguste noyer. Nous n'oubliâmes pas de faire aussi un creux autour de notre arbre : la difficulté étoit d'avoir de quoi le remplir ; car l'eau venoit d'assez loin, et on ne nous laissoit pas courir pour en aller prendre. Cependant il en falloit absolument pour notre saule. Nous employâmes toutes sortes de ruses pour lui en fournir durant quelques jours ; et cela nous réussit si bien, que nous le vîmes bourgeonner et pousser de petites feuilles dont nous mesurions l'accroissement d'heure en heure, persuadés, quoiqu'il ne fût pas à un pied de terre, qu'il ne tarderoit pas à nous ombrager.

Comme notre arbre, nous occupant tout entiers, nous rendoit incapables de toute appli-

cation, de toute étude, que nous étions comme en délire, et que, ne sachant à qui nous en avions, on nous tenoit de plus court qu'auparavant, nous vîmes l'instant fatal où l'eau nous alloit manquer, et nous nous désolions dans l'attente de voir notre arbre périr de sécheresse. Enfin la nécessité, mère de l'industrie, nous suggéra une invention pour garantir l'arbre et nous d'une mort certaine ; ce fut de faire par-dessous terre une rigole qui conduisît secrètement au saule une partie de l'eau dont on arrosait le noyer. Cette entreprise, exécutée avec ardeur, ne réussit pourtant pas d'abord. Nous avions si mal pris la pente, que l'eau ne couloit point ; la terre s'ébouloit et bouchoit la rigole ; l'entrée se remplissoit d'ordures ; tout alloit de travers. Rien ne nous rebuta : *labor omnia vincit improbus*. Nous creusâmes davantage la terre et notre bassin, pour donner à l'eau son écoulement ; nous coupâmes des fonds de boîtes en petites planches étroites, dont les unes mises de plat à la file, et d'autres posées en angle des deux côtés sur celles-là, nous firent un canal triangulaire pour notre conduite. Nous plantâmes à l'entrée de petits bouts de bois minces et à claire-voie, qui, faisant une espèce de grillage ou de crapaudine, retenoient le limon et les pierres sans boucher le passage à l'eau. Nous recouvrîmes soigneusement notre ouvrage de terre bien foulée, et le jour où tout fut fait, nous attendîmes dans des transes d'espérance et de crainte l'heure de l'arrosement. Après des siècles d'attente, cette heure vint enfin : M. Lambercier vint aussi à son ordinaire assister à l'opération, durant laquelle nous nous tenions tous deux derrière lui pour cacher notre arbre auquel très-heureusement il tournoit le dos.

A peine achevoit-on de verser le premier seau d'eau, que nous commençâmes d'en voir couler dans notre bassin. A cet aspect, la prudence nous abandonna ; nous nous mîmes à pousser des cris de joie qui firent retourner M. Lambercier : et ce fut dommage, car il prenoit grand plaisir à voir comment la terre du noyer étoit bonne, et buvait avidement son eau. Frappé de la voir se partager en deux bassins, il s'écrie à son tour, regarde, aperçoit la friponnerie, se fait brusquement apporter une pioche, donne un coup, fait voler deux ou trois éclats de nos planches, et criant à pleine tête : *Un aquéduc ! un aquéduc !* il frappe de toutes parts des coups impitoyables dont chacun portoit au milieu de nos cœurs. En un moment les planches, le conduit, le bassin, le saule, tout fut détruit, tout fut labouré sans qu'il y eût, durant cette expédition terrible, nul autre mot prononcé, sinon l'exclamation qu'il répétoit sans cesse : *Un aquéduc !* s'écrioit-il en brisant tout, *un aquéduc ! un aquéduc !*

On croira que l'aventure finit mal pour les petits architectes ; on se trompera : tout fut fini. M. Lambercier ne nous dit pas un mot de reproche, ne nous fit pas plus mauvais visage et ne nous en parla plus ; nous l'entendîmes même un peu après rire auprès de sa sœur à gorge déployée, car le rire de M. Lambercier s'entendoit de loin : et ce qu'il y eut de plus étonnant encore, c'est que, passé le premier saisissement, nous ne fûmes pas nous-mêmes fort affligés. Nous plantâmes ailleurs un autre arbre, et nous nous rappelions souvent la catastrophe du premier, en répétant entre nous avec emphase : *Un aquéduc ! un aquéduc !* Jusque-là j'avois eu des accès d'orgueil par intervalles quand j'étois Aristide ou Brutus. Ce fut ici mon premier mouvement de vanité bien marquée. Avoir pu construire un aquéduc de nos mains, avoir mis une bouture en concurrence avec un grand arbre, me paroissoit le suprême degré de la gloire. A dix ans j'en jugeois mieux que César à trente.

L'idée de ce noyer et la petite histoire qui s'y rapportent m'est si bien restée ou revenue, qu'un de mes plus agréables projets dans mon voyage à Genève, en 1754, étoit d'aller à Bossey revoir les monumens des jeux de mon enfance, et surtout le cher noyer, qui devoit alors avoir déjà le tiers d'un siècle. Je fus si continuellement obsédé, si peu maître de moi-même, que je ne pus trouver le moment de me satisfaire. Il y a peu d'apparence que cette occasion renaisse jamais pour moi ; cependant je n'en ai pas perdu le désir avec l'espérance, et je suis presque sûr que si jamais, retournant dans ces lieux chéris, j'y retrouvois mon cher noyer encore en être, je l'arroserois de mes pleurs.

De retour à Genève, je passai deux ou trois ans chez mon oncle en attendant qu'on résolût ce que l'on feroit de moi. Comme il destinoit son fils au génie, il lui fit apprendre un peu de dessin, et lui enseignoit les Élémens d'Euclide. J'apprenois tout cela par compagnie, et j'y pris goût, surtout au dessin. Cependant on délibéroit si l'on me feroit horloger, procureur, ou ministre. J'aimois mieux être ministre, car je trouvois bien beau de prêcher; mais le petit revenu du bien de ma mère à partager entre mon frère et moi ne suffisoit pas pour pousser mes études. Comme l'âge où j'étois ne rendoit pas ce choix bien pressant encore, je restois en attendant chez mon oncle, perdant à peu près mon temps, et ne laissant pas de payer, comme il étoit juste, une assez forte pension.

Mon oncle, homme de plaisir ainsi que mon père, ne savoit pas comme lui se captiver pour ses devoirs, et prenoit assez peu de soin de nous. Ma tante étoit une dévote un peu piétiste, qui aimoit mieux chanter les psaumes que veiller à notre éducation. On nous laissoit presque une liberté entière dont nous n'abusâmes jamais. Toujours inséparables, nous nous suffisions l'un à l'autre; et n'étant point tentés de fréquenter les polissons de notre âge, nous ne prîmes aucune des habitudes libertines que l'oisiveté nous pouvoit inspirer. J'ai même tort de nous supposer oisifs, car de la vie nous ne le fûmes moins, et ce qu'il y avoit d'heureux étoit que tous les amusemens dont nous nous passionnions successivement nous tenoient ensemble occupés dans la maison, sans que nous fussions même tentés de descendre à la rue. Nous faisions des cages, des flûtes, des volans, des tambours, des maisons, des *équiffles* (*), des arbalètes. Nous gâtions les outils de mon bon vieux grand-père pour faire des montres à son imitation. Nous avions surtout un goût de préférence pour barbouiller du papier, dessiner, laver, enluminer, faire un dégât de couleurs. Il vint à Genève un charlatan italien appelé Gamba-Corta; nous allâmes le voir une fois, et puis nous n'y voulûmes plus aller; mais il avoit des marionnettes, et nous nous mîmes à faire des marionnettes: ses marionnettes jouoient des manières de comédies, et nous fîmes des comédies pour les nôtres. Faute de pratique nous contrefaisions du gosier la voix de Polichinelle, pour jouer ces charmantes comédies que nos pauvres bons parens avoient la patience de voir et d'entendre. Mais mon oncle Bernard ayant un jour lu dans la famille un très-beau sermon de sa façon, nous quittâmes les comédies, et nous nous mîmes à composer des sermons. Ces détails ne sont pas fort intéressans, je l'avoue; mais ils montrent à quel point il falloit que notre première éducation eût été bien dirigée pour que, maîtres presque de notre temps et de nous dans un âge si tendre, nous fussions si peu tentés d'en abuser. Nous avions si peu besoin de nous faire des camarades, que nous en négligions même l'occasion. Quand nous allions nous promener, nous regardions en passant leurs jeux sans convoitise, sans songer même à y prendre part. L'amitié remplissoit si bien nos cœurs, qu'il nous suffisoit d'être ensemble pour que les plus simples goûts fissent nos délices.

A force de nous voir inséparables, on y prit garde; d'autant plus que mon cousin étant très-grand et moi très-petit, cela faisoit un couple assez plaisamment assorti. Sa longue figure effilée, son petit visage de pomme cuite, son air mou, sa démarche nonchalante, excitoient les enfans à se moquer de lui. Dans le patois du pays on lui donna le surnom de *Barnâ Bredanna*, et sitôt que nous sortions, nous n'entendions que *Barnâ Bredanna* tout autour de nous. Il enduroit cela plus tranquillement que moi. Je me fâchai, je voulus me battre; c'étoit ce que les petits coquins demandoient. Je battis, je fus battu. Mon pauvre cousin me soutenoit de son mieux; mais il étoit foible; d'un coup de poing on le renversoit. Alors je devenois furieux. Cependant, quoique j'attrapasse force horions, ce n'étoit pas à moi qu'on en vouloit, c'étoit à *Barnâ Bredanna*: mais j'augmentai tellement le mal par ma mutine colère, que nous n'osions plus sortir qu'aux heures où l'on étoit en classe, de peur d'être hués et suivis par les écoliers.

Me voilà déjà redresseur des torts. Pour être un paladin dans les formes, il ne me manquoit que d'avoir une dame; j'en eus deux. J'allois de temps en temps voir mon père à Nyon, petite ville du pays de Vaud, où il s'étoit établi.

(*) Terme en usage à Genève pour désigner ce que les écoliers en France appellent une *canonnière*.

Mon père étoit fort aimé, et son fils se sentoit de cette bienveillance. Pendant le peu de séjour que je faisois près de lui, c'étoit à qui me fêteroit. Une madame de Vulson surtout me faisoit mille caresses; et pour y mettre le comble, sa fille me prit pour son galant. On sent ce que c'est qu'un galant de onze ans pour une fille de vingt-deux. Mais toutes ces friponnes sont si aises de mettre ainsi de petites poupées en avant pour cacher les grandes ou pour les tenter par l'image d'un jeu qu'elles savent rendre attirant! Pour moi, qui ne voyois point entre elle et moi de disconvenance, je pris la chose au sérieux; je me livrois de tout mon cœur, ou plutôt de toute ma tête, car je n'étois guère amoureux que par là, quoique je le fusse à la folie, et que mes transports, mes agitations, mes fureurs, donnassent des scènes à pâmer de rire.

Je connois deux sortes d'amour très-distincts, très-réels, et qui n'ont presque rien de commun, quoique très-vifs l'un et l'autre, et tous deux différens de la tendre amitié. Tout le cours de ma vie s'est partagé entre ces deux amours de si diverses natures, et je les ai même éprouvés tous deux à la fois; car, par exemple, au moment dont je parle, tandis que je m'emparois de mademoiselle de Vulson, si publiquement et si tyranniquement que je ne pouvois souffrir qu'aucun homme approchât d'elle, j'avois avec une petite mademoiselle Goton des tête-à-tête assez courts, mais assez vifs, dans lesquels elle daignoit faire la maîtresse d'école, et c'étoit tout; mais ce tout, qui en effet étoit tout pour moi, me paroissoit le bonheur suprême; et sentant déjà le prix du mystère, quoique je n'en susse user qu'en enfant, je rendois à mademoiselle Vulson, qui ne s'en doutoit guère, le soin qu'elle prenoit de m'employer à cacher d'autres amours. Mais à mon grand regret mon secret fut découvert, ou moins bien gardé de la part de ma petite maîtresse d'école que de la mienne, car on ne tarda pas à nous séparer (a).

C'étoit en vérité une singulière personne que cette petite mademoiselle Goton. Sans être belle, elle avoit une figure difficile à oublier, et que je me rappelle encore, souvent beaucoup trop pour un vieux fou. Ses yeux surtout n'étoient pas de son âge, ni sa taille, ni son maintien. Elle avoit un petit air imposant et fier très-propre à son rôle, et qui en avoit occasionné la première idée entre nous. Mais ce qu'elle avoit de plus bizarre étoit un mélange d'audace et de réserve difficile à concevoir. Elle se permettoit avec moi les plus grandes privautés sans jamais m'en permettre aucune avec elle, elle me traitoit exactement en enfant: ce qui me fait croire ou qu'elle avoit déjà cessé de l'être, ou qu'au contraire elle l'étoit encore assez elle-même pour ne voir qu'un jeu dans le péril auquel elle s'exposoit.

J'étois tout entier, pour ainsi dire, à chacune de ces deux personnes, et si parfaitement, qu'avec aucune des deux il ne m'arrivoit jamais de songer à l'autre. Mais du reste rien de semblable en ce qu'elles me faisoient éprouver. J'aurois passé ma vie entière avec mademoiselle de Vulson sans songer à la quitter; mais en l'abordant ma joie étoit tranquille et n'alloit pas à l'émotion. Je l'aimois surtout en grande compagnie; les plaisanteries, les agaceries, les jalousies même, m'attachoient, m'intéressoient; je triomphois avec orgueil de ses préférences près des grands rivaux qu'elle paroissoit maltraiter. J'étois tourmenté, mais j'aimois ce tourment. Les applaudissemens, les encouragemens, les ris m'échauffoient, m'animoient. J'avois des emportemens, des saillies; j'étois transporté d'amour dans un cercle. Tête-à-tête j'aurois été contraint, froid, peut-être ennuyé. Cependant je m'intéressois tendrement à elle : je souffrois quand elle étoit malade, j'aurois donné ma santé pour rétablir la sienne; et notez que je savois très-bien par expérience ce que c'étoit que maladie et ce que c'étoit que santé. Absent d'elle, j'y pensois, elle me manquoit; présent, ses caresses m'étoient douces au cœur, non aux sens. J'étois impunément familier avec elle; mon imagination ne me demandoit que ce qu'elle m'accordoit; cependant je n'aurois pu supporter de lui en voir faire autant à d'autres. Je l'aimois en frère; mais j'en étois jaloux en amant.

Je l'eusse été de mademoiselle Goton en Turc, en furieux, en tigre, si j'avois seulement imaginé qu'elle pût faire à un autre le même

(a) *Var. .... nous séparer; et quelque temps après, de retour à Genève, j'entendis, en passant à Coutance, de petites filles me crier à demi-voix : Goton tic-tac Rousseau*

traitement qu'elle m'accordoit; car cela même étoit une grâce qu'il falloit demander à genoux. J'abordois mademoiselle de Vulson avec un plaisir très-vif, mais sans trouble; au lieu qu'en voyant seulement mademoiselle Goton, je ne voyois plus rien, tous mes sens étoient bouleversés. J'étois familier avec la première sans avoir de familiarités; au contraire j'étois aussi tremblant qu'agité devant la seconde, même au fort des plus grandes familiarités. Je crois que si j'avois resté trop long-temps avec elle je n'aurois pu vivre: les palpitations m'auroient étouffé. Je craignois également de leur déplaire; mais j'étois plus complaisant pour l'une et plus obéissant pour l'autre. Pour rien au monde je n'aurois voulu fâcher mademoiselle de Vulson; mais si mademoiselle Goton m'eût ordonné de me jeter dans les flammes, je crois qu'à l'instant j'aurois obéi.

Mes amours, ou plutôt mes rendez-vous avec celle-ci durèrent peu, très-heureusement pour elle et pour moi. Quoique mes liaisons avec mademoiselle de Vulson n'eussent pas le même danger, elles ne laissèrent pas d'avoir aussi leur catastrophe, après avoir un peu plus long-temps duré. Les fins de tout cela devoient toujours avoir l'air un peu romanesque et donner prise aux exclamations. Quoique mon commerce avec mademoiselle de Vulson fût moins vif, il étoit plus attachant peut-être. Nos séparations ne se faisoient jamais sans larmes, et il est singulier dans quel vide accablant je me sentois plongé après l'avoir quittée. Je ne pouvois parler que d'elle, ni penser qu'à elle: mes regrets étoient vrais et vifs; mais je crois qu'au fond ces héroïques regrets n'étoient pas tous pour elle, et que, sans que je m'en aperçusse, les amusemens dont elle étoit le centre y avoient leur bonne part. Pour tempérer les douleurs de l'absence, nous nous écrivions des lettres d'un pathétique à faire fendre les rochers. Enfin j'eus la gloire qu'elle n'y put plus tenir et qu'elle vint me voir à Genève. Pour le coup la tête acheva de me tourner; je fus ivre et fou les deux jours qu'elle y resta. Quand elle partit, je voulois me jeter dans l'eau après elle, et je fis long-temps retentir l'air de mes cris. Huit jours après, elle m'envoya des bonbons et des gants; ce qui m'eût paru fort galant, si je n'eusse appris en même temps qu'elle étoit mariée, et que ce voyage, dont il lui avoit plu de me faire honneur, étoit pour acheter ses habits de noces. Je ne décrirai pas ma fureur; elle se conçoit. Je jurai dans mon noble courroux de ne plus revoir la perfide, n'imaginant pas pour elle de plus terrible punition. Elle n'en mourut pas cependant; car vingt ans après, étant allé voir mon père et me promenant avec lui sur le lac, je demandai qui étoient des dames que je voyois dans un bateau peu loin du nôtre. Comment! me dit mon père en souriant, le cœur ne te le dit pas? ce sont tes anciennes amours; c'est madame Cristin, c'est mademoiselle de Vulson. Je tressaillis à ce nom presque oublié; mais je dis aux bateliers de changer de route, ne jugeant pas, quoique j'eusse assez beau jeu pour prendre alors ma revanche, que ce fût la peine d'être parjure, et de renouveler une querelle de vingt ans avec une femme de quarante.

(1723-1728.) Ainsi se perdoit en niaiseries le plus précieux temps de mon enfance avant qu'on eût décidé de ma destination (*). Après de longues délibérations pour suivre mes dispositions naturelles, on prit enfin le parti pour lequel j'en avois le moins, et l'on me mit chez M. Masseron, greffier de la ville, pour apprendre sous lui, comme disoit M. Bernard, l'utile métier de grapignan. Ce surnom me déplaisoit souverainement; l'espoir de gagner force écus par une voie ignoble flattoit peu mon humeur hautaine; l'occupation me paroissoit ennuyeuse, insupportable; l'assiduité, l'assujettissement, achevèrent de m'en rebuter, et je n'entrois jamais au greffe qu'avec une horreur qui croissoit de jour en jour. M. Masseron, de son côté, peu content de moi, me traitoit avec mépris, me reprochant sans cesse mon engourdissement, ma bêtise; me répétant tous les jours que mon oncle l'avait assuré *que je savois, que je savois*, tandis que dans le vrai je ne savois rien; qu'il lui avoit promis un joli

(*) Dans ses Rêveries, Rousseau raconte deux aventures qui font le plus grand honneur à son caractère, et qui se rapportent à cette époque de sa vie. Il déclare que toutes deux sont venues à son souvenir en écrivant ses Confessions, mais qu'il a rejeté l'une et l'autre par l'effet d'une *singularité de son naturel*, qui, dans cet ouvrage, lui a fait dire *souvent le mal dans toute sa turpitude, rarement le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable*, et souvent même *lui a fait taire ce dernier tout-à-fait, parce qu'il l'honoroit trop*. (Voyez quatrième promenade, vers la fin.)

G. P.

garçon, et qu'il ne lui avoit donné qu'un âne. Enfin je fus renvoyé du greffe ignominieusement pour mon ineptie, et il fut prononcé par les clercs de M. Masseron que je n'étois bon qu'à mener la lime.

Ma vocation ainsi déterminée, je fus mis en apprentissage, non toutefois chez un horloger, mais chez un graveur. Les dédains du greffier m'avoient extrêmement humilié, et j'obéis sans murmure. Mon maître, M. Ducommun, étoit un jeune homme rustre et violent, qui vint à bout, en très-peu de temps, de ternir tout l'éclat de mon enfance, d'abrutir mon caractère aimant et vif, et de me réduire, par l'esprit ainsi que par la fortune, à mon véritable état d'apprenti. Mon latin, mes antiquités, mon histoire, tout fut pour long-temps oublié : je ne me souvenois pas même qu'il y eût eu des Romains au monde. Mon père, quand je l'allois voir, ne trouvoit plus en moi son idole ; je n'étois plus pour les dames le galant Jean-Jacques, et je sentois si bien moi-même que M. et mademoiselle Lambercier n'auroient plus reconnu en moi leur élève, que j'eus honte de me présenter à eux, et ne les ai plus revus depuis lors. Les goûts les plus vils, la plus basse polissonnerie, succédèrent à mes aimables amusemens, sans m'en laisser même la moindre idée. Il faut que, malgré l'éducation la plus honnête, j'eusse un grand penchant à dégénérer ; car cela se fit très-rapidement, sans la moindre peine, et jamais César si précoce ne devint si promptement Laridon.

Le métier ne me déplaisoit pas en lui-même : j'avois un goût vif pour le dessin, le jeu du burin m'amusoit assez ; et comme le talent du graveur pour l'horlogerie est très-borné, j'avois l'espoir d'en atteindre la perfection. J'y serois parvenu peut-être si la brutalité de mon maître et la gêne excessive ne m'avoient rebuté du travail. Je lui dérobois mon temps pour l'employer en occupations du même genre ; mais qui avoient pour moi l'attrait de la liberté. Je gravois des espèces de médailles pour nous servir, à moi et à mes camarades, d'ordre de chevalerie. Mon maître me surprit à ce travail de contrebande, et me roua de coups, disant que je m'exerçois à faire de la fausse monnoie, parce que nos médailles avoient les armes de la république. Je puis bien jurer que je n'avois nulle idée de la fausse monnoie, et très-peu de la véritable ; je savois mieux comment se faisoient les as romains que nos pièces de trois sous.

La tyrannie de mon maître finit par me rendre insupportable le travail que j'aurois aimé, et par me donner des vices que j'aurois haïs, tels que le mensonge, la fainéantise, le vol. Rien ne m'a mieux appris la différence qu'il y a de la dépendance filiale à l'esclavage servile, que le souvenir des changemens que produisit en moi cette époque. Naturellement timide et honteux, je n'eus jamais plus d'éloignement pour aucun défaut que pour l'effronterie ; mais j'avois joui d'une liberté honnête, qui seulement s'étoit restreinte jusque-là par degrés, et s'évanouit enfin tout-à-fait. J'étois hardi chez mon père, libre chez M. Lambercier, discret chez mon oncle, je devins craintif chez mon maître, et dès lors je fus un enfant perdu. Accoutumé à une égalité parfaite avec mes supérieurs dans la manière de vivre, à ne pas connoître un plaisir qui ne fût à ma portée, à ne pas voir un mets dont je n'eusse ma part, à n'avoir pas un désir que je ne témoignasse, à mettre enfin tous les mouvemens de mon cœur sur mes lèvres ; qu'on juge de ce que je dus devenir dans une maison où je n'osois pas ouvrir la bouche, où il falloit sortir de table au tiers du repas, et de la chambre aussitôt que je n'y avois rien à faire ; où sans cesse enchaîné à mon travail, je ne voyois qu'objets de jouissances pour d'autres et de privations pour moi seul ; où l'image de la liberté du maître et des compagnons augmentoit le poids de mon assujettissement ; où, dans les disputes sur ce que je savois le mieux, je n'osois ouvrir la bouche ; où enfin tout ce que je voyois devenoit pour mon cœur un objet de convoitise, uniquement parce que j'étois privé de tout. Adieu l'aisance, la gaieté, les mots heureux qui jadis, souvent dans mes fautes, m'avoient fait échapper au châtiment. Je ne puis me rappeler sans rire qu'un soir chez mon père, étant condamné pour quelque espièglerie à m'aller coucher sans souper, et passant par la cuisine avec mon triste morceau de pain, je vis et flairai le rôti tournant à la broche. On étoit autour du feu : il fallut en passant saluer tout le monde. Quand la ronde fut faite, lor-

gnant du coin de l'œil ce rôti, qui avoit si bonne mine et qui sentoit si bon, je ne pus m'abstenir de lui faire aussi la révérence, et de lui dire d'un ton piteux : *Adieu, rôti*. Cette saillie de naïveté parut si plaisante, qu'on me fit rester à souper. Peut-être eût-elle eu le même bonheur chez mon maître, mais il est sûr qu'elle ne m'y seroit pas venue, ou que je n'aurois osé m'y livrer.

Voilà comment j'appris à convoiter en silence, à me cacher, à dissimuler, à mentir, et à dérober enfin ; fantaisie qui jusque alors ne m'étoit pas venue, et dont je n'ai pu depuis lors bien me guérir. La convoitise et l'impuissance mènent toujours là. Voilà pourquoi tous les laquais sont fripons, et pourquoi tous les apprentis doivent l'être : mais dans un état égal et tranquille, où tout ce qu'ils voient est à leur portée, ces derniers perdent en grandissant ce honteux penchant. N'ayant pas eu le même avantage, je n'en ai pu tirer le même profit.

Ce sont presque toujours de bons sentimens mal dirigés qui font faire aux enfans le premier pas vers le mal. Malgré les privations et les tentations continuelles, j'avois demeuré plus d'un an chez mon maître sans pouvoir me résoudre à rien prendre, pas même des choses à manger. Mon premier vol fut une affaire de complaisance ; mais il ouvrit la porte à d'autres qui n'avoient pas une si louable fin.

Il y avoit chez mon maître un compagnon appelé M. Verrat, dont la maison, dans le voisinage, avoit un jardin assez éloigné qui produisoit de très-belles asperges. Il prit envie à M. Verrat, qui n'avoit pas beaucoup d'argent, de voler à sa mère des asperges dans leur primeur, et de les vendre pour quelques bons déjeuners. Comme il ne vouloit pas s'exposer lui-même, et qu'il n'étoit pas fort ingambe, il me choisit pour cette expédition. Après quelques cajoleries préliminaires, qui me gagnèrent d'autant mieux que je n'en voyois pas le but, il me la proposa comme une idée qui lui venoit sur-le-champ. Je disputai beaucoup ; il insista. Je n'ai jamais pu résister aux caresses ; je me rendis. J'allois tous les matins moissonner les plus belles asperges ; je les portois au Molard, où quelque bonne femme, qui voyoit que je venois de les voler, me le disoit pour les avoir à meilleur compte. Dans ma frayeur je prenois ce qu'elle vouloit me donner, je le portois à M. Verrat. Cela se changeoit promptement en un déjeuner dont j'étois le pourvoyeur, et qu'il partageoit avec un autre camarade ; car pour moi, très-content d'en avoir quelques bribes, je ne touchois pas même à leur vin.

Ce petit manége dura plusieurs jours sans qu'il me vînt même à l'esprit de voler le voleur, et de dîmer sur M. Verrat le produit de ses asperges. J'exécutois ma friponnerie avec la plus grande fidélité ; mon seul motif étoit de complaire à celui qui me la faisoit faire. Cependant si j'eusse été surpris, que de coups, que d'injures, quels traitemens cruels n'eussé-je point essuyés, tandis que le misérable, en me démentant, eût été cru sur sa parole, et moi doublement puni pour avoir osé le charger, attendu qu'il étoit compagnon, et que je n'étois qu'apprenti ! Voilà comment en tout état le fort coupable se sauve aux dépens du foible innocent.

J'appris ainsi qu'il n'étoit pas si terrible de voler que je l'avois cru ; et je tirai bientôt si bon parti de ma science, que rien de ce que je convoitois n'étoit à ma portée en sûreté. Je n'étois pas absolument mal nourri chez mon maître, et la sobriété ne m'étoit pénible qu'en la lui voyant si mal garder. L'usage de faire sortir de table les jeunes gens quand on y sert ce qui les tente le plus, me paroît très-bien entendu pour les rendre aussi friands que fripons. Je devins en peu de temps l'un et l'autre ; et je m'en trouvois fort bien pour l'ordinaire, quelquefois fort mal quand j'étois surpris.

Un souvenir qui me fait frémir encore et rire tout à la fois, est celui d'une chasse aux pommes qui me coûta cher. Ces pommes étoient au fond d'une dépense qui, par une jalousie élevée, recevoit du jour de la cuisine. Un jour que j'étois seul dans la maison, je montai sur la may pour regarder dans le jardin des Hespérides ce précieux fruit dont je ne pouvois approcher. J'allai chercher la broche pour voir si elle y pourroit atteindre : elle étoit trop courte. Je l'allongeai par une autre petite broche qui servoit pour le menu gibier ; car mon maître aimoit la chasse. Je piquai plusieurs fois sans succès ; enfin je sentis avec

transport que j'amenois une pomme. Je tirai très-doucement : déjà la pomme touchoit à la jalousie, j'étois prêt à la saisir. Qui dira ma douleur? La pomme étoit trop grosse, elle ne put passer par le trou. Que d'inventions ne mis-je point en usage pour la tirer! Il fallut trouver des supports pour tenir la broche en état, un couteau assez long pour fendre la pomme, une latte pour la soutenir. A force d'adresse et de temps je parvins à la partager, espérant tirer ensuite les pièces l'une après l'autre : mais à peine furent-elles séparées qu'elles tombèrent toutes deux dans la dépense. Lecteur pitoyable, partagez mon affliction.

Je ne perdis point courage; mais j'avois perdu beaucoup de temps. Je craignois d'être surpris; je renvoie au lendemain une tentative plus heureuse, et je me remets à l'ouvrage tout aussi tranquillement que si je n'avois rien fait, sans songer aux deux témoins indiscrets qui déposoient contre moi dans la dépense.

Le lendemain retrouvant l'occasion belle, je tente un nouvel essai. Je monte sur mes tréteaux, j'allonge la broche, je l'ajuste; j'étois prêt à piquer..... Malheureusement le dragon ne dormoit pas : tout à coup la porte de la dépense s'ouvre; mon maître en sort, croise les bras, me regarde, et me dit : Courage!... La plume me tombe des mains.

Bientôt, à force d'essuyer de mauvais traitemens j'y devins moins sensible; ils me parurent enfin une sorte de compensation du vol, qui me mettoit en droit de le continuer. Au lieu de retourner les yeux en arrière et de regarder la punition, je les portois en avant et je regardois la vengeance. Je jugeois que me battre comme fripon, c'étoit m'autoriser à l'être. Je trouvois que voler et être battu alloient ensemble, et constituoient en quelque sorte un état, et qu'en remplissant la partie de cet état qui dépendoit de moi, je pouvois laisser le soin de l'autre à mon maître. Sur cette idée je me mis à voler plus tranquillement qu'auparavant. Je me disois : Qu'en arrivera-t-il enfin? Je serai battu. Soit : je suis fait pour l'être.

J'aime à manger, sans être avide; je suis sensuel et non pas gourmand. Trop d'autres goûts me distraient de celui-là. Je ne me suis jamais occupé de ma bouche que quand mon cœur étoit oisif; et cela m'est si rarement arrivé dans ma vie, que je n'ai guère eu le temps de songer aux bons morceaux. Voilà pourquoi je ne bornai pas long-temps ma friponnerie au comestible, je l'étendis bientôt à tout ce qui me tentoit; et si je ne devins pas un voleur en forme, c'est que je n'ai jamais été beaucoup tenté d'argent. Dans le cabinet commun mon maître avoit un autre cabinet à part qui fermoit à clef : je trouvai le moyen d'en ouvrir la porte et de la refermer sans qu'il y parût. Là je mettois à contribution ses bons outils, ses meilleurs dessins, ses empreintes, tout ce qui me faisoit envie et qu'il affectoit d'éloigner de moi. Dans le fond, ces vols étoient bien innocens, puisqu'ils n'étoient faits que pour être employés à son service : mais j'étois transporté de joie d'avoir ces bagatelles en mon pouvoir; je croyois voler le talent avec ses productions. Du reste, il y avoit dans des boîtes des recoupes d'or et d'argent, de petits bijoux, des pièces de prix, de la monnoie. Quand j'avois quatre ou cinq sous dans ma poche, c'étoit beaucoup : cependant, loin de toucher à rien de tout cela, je ne me souviens pas même d'y avoir jeté de ma vie un regard de convoitise : je le voyois avec plus d'effroi que de plaisir. Je crois bien que cette horreur du vol de l'argent et de ce qui en produit me venoit en grande partie de l'éducation. Il se mêloit à cela des idées secrètes d'infamie, de prison, de châtiment, de potence, qui m'auroient fait frémir si j'avois été tenté; au lieu que mes tours ne me sembloient que des espiègleries, et n'étoient pas autre chose en effet. Tout cela ne pouvoit valoir que d'être bien étrillé par mon maître, et d'avance je m'arrangeois là-dessus.

Mais encore une fois, je ne convoitois pas même assez pour avoir à m'abstenir; je ne sentois rien à combattre. Une seule feuille de beau papier à dessiner me tentoit plus que l'argent pour en payer une rame. Cette bizarrerie tient à une des singularités de mon caractère; elle a eu tant d'influence sur ma conduite qu'il importe de l'expliquer.

J'ai des passions très-ardentes, et tandis qu'elles m'agitent rien n'égale mon impétuosité : je ne connois plus ni ménagement, ni respect, ni crainte, ni bienséance; je suis cynique, effronté, violent, intrépide : il n'y a ni honte

qui m'arrête, ni danger qui m'effraie : hors le seul objet qui m'occupe, l'univers n'est plus rien pour moi. Mais tout cela ne dure qu'un moment, et le moment qui suit me jette dans l'anéantissement. Prenez-moi dans le calme, je suis l'indolence et la timidité même; tout m'effarouche, tout me rebute : une mouche en volant me fait peur; un mot à dire, un geste à faire, épouvante ma paresse; la crainte et la honte me subjuguent à tel point que je voudrois m'éclipser aux yeux de tous les mortels. S'il faut agir, je ne sais que faire; s'il faut parler, je ne sais que dire; si l'on me regarde, je suis décontenancé. Quand je me passionne, je sais trouver quelquefois ce que j'ai à dire; mais dans les entretiens ordinaires je ne trouve rien, rien du tout; ils me sont insupportables par cela seul que je suis obligé de parler.

Ajoutez qu'aucun de mes goûts dominans ne consistent en choses qui s'achètent. Il ne me faut que des plaisirs purs, et l'argent les empoisonne tous. J'aime par exemple ceux de la table; mais, ne pouvant souffrir ni la gêne de la bonne compagnie ni la crapule du cabaret, je ne puis les goûter qu'avec un ami; car seul, cela ne m'est pas possible : mon imagination s'occupe alors d'autre chose, et je n'ai pas le plaisir de manger. Si mon sang allumé me demande des femmes, mon cœur ému me demande encore plus de l'amour. Des femmes à prix d'argent perdroient pour moi tous leurs charmes; je doute même s'il seroit en moi d'en profiter. Il en est ainsi de tous les plaisirs à ma portée; s'ils ne sont gratuits, je les trouve insipides. J'aime les seuls biens qui ne sont à personne qu'au premier qui sait les goûter.

Jamais l'argent ne me parut une chose aussi précieuse qu'on la trouve. Bien plus, il ne m'a même jamais paru fort commode : il n'est bon à rien par lui-même, il faut le transformer pour en jouir; il faut acheter, marchander, souvent être dupe, bien payer, être mal servi. Je voudrois une chose bonne dans sa qualité : avec mon argent je suis sûr de l'avoir mauvaise. J'achète cher un œuf frais, il est vieux; un beau fruit, il est vert; une fille, elle est gâtée. J'aime le bon vin, mais où en prendre? Chez un marchand de vin? comme que je fasse, il m'empoisonnera. Veux-je absolument être bien servi? que de soins, que d'embarras! avoir des amis, des correspondans, donner des commissions, écrire, aller, venir, attendre; et souvent au bout être encore trompé. Que de peine avec mon argent! je la crains plus que je n'aime le bon vin.

Mille fois, durant mon apprentissage et depuis, je suis sorti dans le dessein d'acheter quelque friandise. J'approche de la boutique d'un pâtissier, j'aperçois des femmes au comptoir; je crois déjà les voir rire et se moquer entre elles du petit gourmand. Je passe devant une fruitière, je lorgne du coin de l'œil de belles poires, leur parfum me tente; deux ou trois jeunes gens tout près de là me regardent; un homme qui me connoît est devant sa boutique; je vois de loin venir une fille; n'est-ce point la servante de la maison? Ma vue courte me fait mille illusions. Je prends tous ceux qui passent pour des gens de connoissance; partout je suis intimidé, retenu par quelque obstacle; mon désir croît avec ma honte, et je rentre enfin comme un sot, dévoré de convoitise, ayant dans ma poche de quoi la satisfaire, et n'ayant osé rien acheter.

J'entrerois dans les plus insipides détails, si je suivois dans l'emploi de mon argent, soit par moi, soit par d'autres, l'embarras, la honte, la répugnance, les inconvéniens, les dégoûts de toute espèce que j'ai toujours éprouvés. A mesure qu'avançant dans ma vie le lecteur prendra connoissance de mon humeur, il sentira tout cela sans que je m'appesantisse à le lui dire.

Cela compris, on comprendra sans peine une de mes prétendues contradictions, celle d'allier une avarice presque sordide avec le plus grand mépris pour l'argent. C'est un meuble pour moi si peu commode, que je ne m'avise pas même de désirer celui que je n'ai pas, et que quand j'en ai je le garde long-temps sans le dépenser, faute de savoir l'employer à ma fantaisie : mais l'occasion commode et agréable se présente-t-elle, j'en profite si bien que ma bourse se vide avant que je m'en sois aperçu. Du reste, ne cherchez pas en moi le tic des avares, celui de dépenser pour l'ostentation; tout au contraire, je dépense en secret et pour le plaisir : loin de me faire gloire de dépenser, je m'en cache. Je sens si bien que l'argent n'est pas à mon usage, que je suis presque honteux

d'en avoir, encore plus de m'en servir. Si j'avois eu jamais un revenu suffisant pour vivre commodément, je n'aurois point été tenté d'être avare, j'en suis très-sûr; je dépenserois tout mon revenu sans chercher à l'augmenter : mais ma situation précaire me tient en crainte. J'adore la liberté; j'abhorre la gêne, la peine, l'assujettissement. Tant que dure l'argent que j'ai dans ma bourse, il assure mon indépendance; il me dispense de m'intriguer pour en trouver d'autre, nécessité que j'eus toujours en horreur : mais de peur de le voir finir, je le choie. L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude. Voilà pourquoi je serre bien et ne convoite rien.

Mon désintéressement n'est donc que paresse; le plaisir d'avoir ne vaut pas la peine d'acquérir : et ma dissipation n'est encore que paresse; quand l'occasion de dépenser agréablement se présente, on ne peut trop la mettre à profit. Je suis moins tenté de l'argent que des choses, parce qu'entre l'argent et la possession désirée il y a toujours un intermédiaire; au lieu qu'entre la chose même et sa jouissance il n'y en a point. Je vois la chose, elle me tente; si je ne vois que le moyen de l'acquérir, il ne me tente pas. J'ai donc été fripon, et quelquefois je le suis encore de bagatelles qui me tentent et que j'aime mieux prendre que demander : mais, petit ou grand, je ne me souviens pas d'avoir pris de ma vie un liard à personne; hors une seule fois, il n'y a pas quinze ans, que je volai sept livres dix sous. L'aventure vaut la peine d'être contée, car il s'y trouve un concours impayable d'effronterie et de bêtise, que j'aurois peine moi-même à croire s'il regardoit un autre que moi.

C'étoit à Paris. Je me promenois avec M. de Francueil au Palais-Royal, sur les cinq heures. Il tire sa montre, la regarde, et me dit : Allons à l'Opéra. Je le veux bien; nous allons. Il prend deux billets d'amphithéâtre, m'en donne un, et passe le premier avec l'autre : je le suis, il entre. En entrant après lui, je trouve la porte embarrassée. Je regarde, je vois tout le monde debout; je juge que je pourrois bien me perdre dans cette foule, ou du moins laisser supposer à M. de Francueil que j'y suis perdu. Je sors, je reprends ma contre-marque, puis mon argent, et je m'en vais, sans songer qu'à peine avois-je atteint la porte que tout le monde étoit assis, et qu'alors M. de Francueil voyoit clairement que je n'y étois plus.

Comme jamais rien ne fut plus éloigné de mon humeur que ce trait-là, je le note, pour montrer qu'il y a des momens d'une espèce de délire où il ne faut point juger des hommes par leurs actions. Ce n'étoit pas précisément voler cet argent; c'étoit en voler l'emploi : moins c'étoit un vol, plus c'étoit une infamie.

Je ne finirois pas ces détails si je voulois suivre toutes les routes par lesquelles, durant mon apprentissage, je passai de la sublimité de l'héroïsme à la bassesse d'un vaurien. Cependant en prenant les vices de mon état, il me fut impossible d'en prendre tout-à-fait les goûts. Je m'ennuyois des amusemens de mes camarades; et quand la trop grande gêne m'eut aussi rebuté du travail, je m'ennuyai de tout. Cela me rendit le goût de la lecture que j'avois perdu depuis long-temps. Ces lectures, prises sur mon travail, devinrent un nouveau crime qui m'attira de nouveaux châtimens. Ce goût irrité par la contrainte devint passion, bientôt fureur. La Tribu, fameuse loueuse de livres, m'en fournissoit de toute espèce. Bons et mauvais, tout passoit; je ne choisissois point : je lisois tout avec une égale avidité. Je lisois à l'établi, je lisois en allant faire mes messages, je lisois à la garde-robe, et m'y oubliois des heures entières; la tête me tournoit de la lecture, je ne faisois plus que lire. Mon maître m'épioit, me surprenoit, me battoit, me prenoit mes livres. Que de volumes furent déchirés, brûlés, jetés par les fenêtres! que d'ouvrages restèrent dépareillés chez la Tribu! Quand je n'avois plus de quoi la payer, je lui donnois mes chemises, mes cravates, mes hardes; mes trois sous d'étrennes tous les dimanches lui étoient régulièrement portés.

Voilà donc, me dira-t-on, l'argent devenu nécessaire. Il est vrai, mais ce fut quand la lecture m'eut ôté toute activité. Livré tout entier à mon nouveau goût, je ne faisois plus que lire, je ne volois plus. C'est encore ici une de mes différences caractéristiques. Au fort d'une certaine habitude d'être, un rien me distrait, me change, m'attache, enfin me passionne : et alors tout est oublié; je ne songe plus qu'au nouvel objet

qui m'occupe. Le cœur me battoit d'impatience de feuilleter le nouveau livre que j'avois dans la poche; je le tirois aussitôt que j'étois seul, et ne songeois plus à fouiller le cabinet de mon maître. J'ai même peine à croire que j'eusse volé quand même j'aurois eu des passions plus coûteuses. Borné au moment présent, il n'étoit pas dans mon tour d'esprit de m'arranger ainsi pour l'avenir. La Tribu me faisoit crédit: les avances étoient petites; et quand j'avois empoché mon livre, je ne songeois plus à rien. L'argent qui me venoit naturellement passoit de même à cette femme; et quand elle devenoit pressante, rien n'étoit plus tôt sous ma main que mes propres effets. Voler par avance étoit trop de prévoyance, et voler pour payer n'étoit pas même une tentation.

A force de querelles, de coups, de lectures dérobées et mal choisies, mon humeur devint taciturne, sauvage; ma tête commençoit à s'altérer, et je vivois en vrai loup-garou. Cependant si mon goût ne me préserva pas des livres plats et fades, mon bonheur me préserva des livres obscènes et licencieux: non que la Tribu, femme à tous égards très-accommodante, se fît un scrupule de m'en prêter; mais, pour les faire valoir, elle me les nommoit avec un air de mystère qui me forçoit précisément à les refuser, tant par dégoût que par honte; et le hasard seconda si bien mon humeur pudique, que j'avois plus de trente ans avant que j'eusse jeté les yeux sur aucun de ces dangereux livres qu'une belle dame de par le monde trouve incommodes, en ce qu'on ne peut les lire que d'une main.

En moins d'un an j'épuisai la mince boutique de la Tribu, et alors je me trouvai dans mes loisirs cruellement désœuvré. Guéri de mes goûts d'enfant et de polisson par celui de la lecture, et même par mes lectures, qui, bien que sans choix et souvent mauvaises, ramenoient pourtant mon cœur à des sentimens plus nobles que ceux que m'avoit donnés mon état; dégoûté de tout ce qui étoit à ma portée, et sentant trop loin de moi tout ce qui m'auroit tenté, je ne voyois rien de possible qui pût flatter mon cœur. Mes sens émus depuis long-temps me demandoient une jouissance dont je ne savois pas même imaginer l'objet. J'étois aussi loin du véritable que si je n'avois point eu de sexe; et déjà pubère et sensible, je pensois quelquefois à mes folies, mais je ne voyois rien au-delà. Dans cette étrange situation, mon inquiète imagination prit un parti qui me sauva de moi-même et calma ma naissante sensualité; ce fut de se nourrir des situations qui m'avoient intéressé dans mes lectures, de les rappeler, de les varier, de les combiner, de me les approprier tellement que je devinsse un des personnages que j'imaginois, que je me visse toujours dans les positions les plus agréables selon mon goût, enfin que l'état fictif où je venois à bout de me mettre me fît oublier mon état réel dont j'étois si mécontent. Cet amour des objets imaginaires et cette facilité de m'en occuper achevèrent de me dégoûter de tout ce qui m'entouroit, et déterminèrent ce goût pour la solitude qui m'est toujours resté depuis ce temps-là. On verra plus d'une fois dans la suite les bizarres effets de cette disposition si misanthrope et si sombre en apparence, mais qui vient en effet d'un cœur trop affectueux, trop aimant, trop tendre, qui, faute d'en trouver d'existans qui lui ressemblent, est forcé de s'alimenter de fictions. Il me suffit, quant à présent, d'avoir marqué l'origine et la première cause d'un penchant qui a modifié toutes mes passions, et qui, les contenant par elles-mêmes, m'a toujours rendu paresseux à faire, par trop d'ardeur à désirer.

J'atteignis ainsi ma seizième année, inquiet, mécontent de tout et de moi, sans goût de mon état, sans plaisir de mon âge, dévoré de désirs dont j'ignorois l'objet, pleurant sans sujet de larmes, soupirant sans savoir de quoi, enfin caressant tendrement mes chimères faute de rien voir autour de moi qui les valût. Les dimanches, mes camarades venoient me chercher après le prêche pour aller m'ébattre avec eux. Je leur aurois volontiers échappé si j'avois pu; mais une fois en train dans leurs jeux, j'étois plus ardent, et j'allois plus loin qu'aucun autre; difficile à ébranler et à retenir, ce fut là de tout temps ma disposition constante. Dans nos promenades hors de la ville, j'allois toujours en avant sans songer au retour, à moins que d'autres n'y songeassent pour moi. J'y fus pris deux fois; les portes furent fermées avant que je pusse arriver. Le lendemain je fus traité comme on s'imagine; et la seconde fois il me

fut promis un tel accueil pour la troisième, que je résolus de ne m'y pas exposer. Cette troisième fois si redoutée arriva pourtant. Ma vigilance fut mise en défaut par un maudit capitaine appelé M. Minutoli, qui fermoit toujours la porte où il étoit de garde une demi-heure avant les autres. Je revenois avec deux camarades. A demi-lieue de la ville j'entends sonner la retraite, je double le pas; j'entends battre la caisse, je cours à toutes jambes: j'arrive essoufflé, tout en nage; le cœur me bat, je vois de loin les soldats à leur poste; j'accours, je crie d'une voix étouffée. Il étoit trop tard. A vingt pas de l'avancée je vois lever le premier pont. Je frémis en voyant en l'air ces cornes terribles, sinistre et fatal augure du sort inévitable que ce moment commençoit pour moi.

Dans le premier transport de ma douleur, je me jetai sur les glacis et mordis la terre. Mes camarades, riant de leur malheur, prirent à l'instant leur parti. Je pris aussi le mien; mais ce fut d'une autre manière. Sur le lieu même je jurai de ne retourner jamais chez mon maître; et le lendemain, quand à l'heure de la découverte ils rentrèrent en ville, je leur dis adieu pour jamais, les priant seulement d'avertir en secret mon cousin Bernard de la résolution que j'avois prise, et du lieu où il pourroit me voir encore une fois.

A mon entrée en apprentissage, étant plus séparé de lui, je le vis moins: toutefois, durant quelque temps nous nous rassemblions les dimanches; mais insensiblement chacun prit d'autres habitudes, et nous nous vîmes plus rarement. Je suis persuadé que sa mère contribua beaucoup à ce changement. Il étoit, lui, un garçon *du haut;* moi, chétif apprenti, je n'étois plus qu'un enfant de *Saint-Gervais* (*). Il n'y avoit plus entre nous d'égalité malgré la naissance; c'étoit déroger que de me fréquenter. Cependant les liaisons ne cessèrent point tout-à-fait entre nous; et comme c'étoit un garçon d'un bon naturel, il suivoit quelquefois son cœur malgré les leçons de sa mère. Instruit de ma résolution, il accourut, non pour m'en dissuader ou la partager, mais pour jeter, par de petits présens, quelque agrément dans ma fuite; car mes propres ressources ne pouvoient me mener fort loin. Il me donna entre autres une petite épée, dont j'étois fort épris, et que j'ai portée jusqu'à Turin, où le besoin m'en fit défaire, et où je me la passai, comme on dit, au travers du corps. Plus j'ai réfléchi depuis à la manière dont il se conduisit avec moi dans ce moment critique, plus je me suis persuadé qu'il suivit les instructions de sa mère, et peut-être de son père; car il n'est pas possible que de lui-même il n'eût fait quelque effort pour me retenir, ou qu'il n'eût été tenté de me suivre : mais point. Il m'encouragea dans mon dessein plutôt qu'il ne m'en détourna : puis, quand il me vit bien résolu, il me quitta sans beaucoup de larmes. Nous ne nous sommes jamais écrit ni revus. C'est dommage : il étoit d'un caractère essentiellement bon; nous étions faits pour nous aimer.

Avant de m'abandonner à la fatalité de ma destinée, qu'on me permette de tourner un moment les yeux sur celle qui m'attendoit naturellement si j'étois tombé dans les mains d'un meilleur maître. Rien n'étoit plus convenable à mon humeur, ni plus propre à me rendre heureux, que l'état tranquille et obscur d'un bon artisan, dans certaines classes surtout, telle qu'est à Genève celle des graveurs. Cet état, assez lucratif pour donner une subsistance aisée, et pas assez pour mener à la fortune, eût borné mon ambition pour le reste de mes jours; et, me laissant un loisir honnête pour cultiver des goûts modérés, il m'eût contenu dans ma sphère sans m'offrir aucun moyen d'en sortir. Ayant une imagination assez riche pour orner de ses chimères tous les états, assez puissante pour me transporter, pour ainsi dire, à mon gré de l'un à l'autre, il m'importoit peu dans lequel je fusse en effet. Il ne pouvoit y avoir si loin du lieu où j'étois au premier château en Espagne, qu'il ne me fût aisé de m'y établir. De cela seul, il suivoit que l'état le plus simple, celui qui donnoit le moins de tracas et de soins, celui qui laissoit l'esprit le plus libre, étoit celui qui me convenoit le mieux; et c'étoit préci-

(*) « Genève est située sur un coteau, et le sommet de ce coteau, sur lequel on a construit, dans le dix-huitième siècle, de belles maisons, est devenu le quartier recherché; de là la distinction des gens *du haut* et des gens *du bas*, et le reproche de vanité chez les uns et de jalousie chez les autres; ce qui a fait dire que si la ville eût été plate, il n'y auroit jamais eu de dissensions. » *Histoire de Genève*, par Picot, *préface*, p. vij. Le quartier de Saint-Gervais, situé dans la partie basse, est un des plus considérables et des plus peuplés. G. P.

sément le mien. J'aurois passe dans le sein de ma religion, de ma patrie, de ma famille et de mes amis, une vie paisible et douce, telle qu'il la falloit à mon caractère, dans l'uniformité d'un travail de mon goût et d'une société selon mon cœur. J'aurois été bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toute chose. J'aurois aimé mon état, je l'aurois honoré peut-être; et après avoir passé une vie obscure et simple, mais égale et douce, je serois mort paisiblement dans le sein des miens. Bientôt oublié, sans doute, j'aurois été regretté du moins aussi longtemps qu'on se seroit souvenu de moi.

Au lieu de cela... Quel tableau vais-je faire? Ah! n'anticipons point sur les misères de ma vie; je n'occuperai que trop mes lecteurs de ce triste sujet.

LIVRE SECOND.

1728—1731.

Autant le moment où l'effroi me suggéra le projet de fuir m'avoit paru triste, autant celui où je l'exécutai me parut charmant. Encore enfant, quitter mon pays, mes parens, mes appuis, mes ressources; laisser un apprentissage à moitié fait sans savoir mon métier assez pour en vivre; me livrer aux horreurs de la misère sans avoir aucun moyen d'en sortir; dans l'âge de la foiblesse et de l'innocence, m'exposer à toutes les tentations du vice et du désespoir; chercher au loin les maux, les erreurs, les piéges, l'esclavage et la mort, sous un joug bien plus inflexible que celui que je n'avois pu souffrir : c'étoit là ce que j'allois faire, c'étoit la perspective que j'aurois dû envisager. Que celle que je me peignois étoit différente! L'indépendance que je croyois avoir acquise étoit le seul sentiment qui m'affectoit. Libre et maître de moi-même, je croyois pouvoir tout faire, atteindre à tout : je n'avois qu'à m'élancer pour m'élever et voler dans les airs. J'entrois avec sécurité dans le vaste espace du monde; mon mérite alloit le remplir; à chaque pas j'allois trouver des festins, des trésors, des aventures, des amis prêts à me servir, des maîtresses empressées à me plaire : en me montrant j'allois occuper de moi l'univers; non pas pourtant l'univers tout entier, je l'en dispensois en quelque sorte, il ne m'en falloit pas tant; une société charmante me suffisoit sans m'embarrasser du reste. Ma modération m'inscrivoit dans une sphère étroite, mais délicieusement choisie, où j'étois assuré de régner. Un seul château bornoit mon ambition : favori du seigneur et de la dame, amant de la demoiselle, ami du frère et protecteur des voisins, j'étois content; il ne m'en falloit pas davantage.

En attendant ce modeste avenir, j'errai quelques jours autour de la ville, logeant chez des paysans de ma connoissance, qui tous me reçurent avec plus de bonté que n'auroient fait des urbains. Ils m'accueilloient, me logeoient, me nourrissoient trop bonnement pour en avoir le mérite. Cela ne pouvoit pas s'appeler faire l'aumône; ils n'y mettoient pas assez l'air de la supériorité.

A force de voyager et de parcourir le monde, j'allai jusqu'à Confignon, terres de Savoie à deux lieues de Genève. Le curé s'appeloit M. de Pontverre. Ce nom fameux dans l'histoire de la république me frappa beaucoup. J'étois curieux de voir comment étoient faits les descendans des gentilshommes de la Cuiller(*). J'allai voir M. de Pontverre. Il me reçut bien, me parla de l'hérésie de Genève, de l'autorité de la sainte mère Église, et me donna à dîner. Je trouvai peu de chose à répondre à des argumens qui finissoient ainsi, et je jugeai que des curés chez qui l'on dînoit si bien valoient tout au moins nos ministres. J'étois certainement plus savant que M. de Pontverre, tout gentilhomme qu'il étoit; mais j'étois trop bon convive pour être si bon théologien; et son vin de Frangi, qui me parut excellent, argumentoit si victorieusement pour lui, que j'aurois rougi de fermer la bouche à un si bon hôte. Je cédois donc, ou du moins je ne

(*) Ces gentilshommes, sujets du duc de Savoie, étoient ainsi nommés, parce que, ennemis des Genevois, qu'ils s'étoient vantés de *manger à la cuiller*, ils portoient comme signe de ralliement une cuiller pendue à leur cou. De 1527 à 1530 ils firent beaucoup de mal à la ville, qu'ils tentèrent deux fois d'escalader, sous la conduite de François de Pontverre, leur capitaine; mais ils échouèrent dans toutes leurs entreprises, leur chef fut tué; et, depuis 1530, que tous leurs châteaux furent brûlés, il n'est plus question d'eux dans l'histoire de Genève. Voy. Spon, *Hist. de Genève*, in-4°, tom. I, p. 190 et suiv. G. P.

résistois pas en face. A voir les ménagemens dont j'usois, on m'auroit cru faux. On se fût trompé; je n'étois qu'honnête, cela est certain. La flatterie, ou plutôt la condescendance, n'est pas toujours un vice, elle est plus souvent une vertu, surtout dans les jeunes gens. La bonté avec laquelle un homme nous traite, nous attache à lui; ce n'est pas pour l'abuser qu'on lui cède, c'est pour ne pas l'attrister, pour ne pas lui rendre le mal pour le bien. Quel intérêt avoit M. de Pontverre à m'accueillir, à me bien traiter, à vouloir me convaincre? nul autre que le mien propre. Mon jeune cœur se disoit cela. J'étois touché de reconnoissance et de respect pour le bon prêtre. Je sentois ma supériorité, je ne voulois pas l'en accabler pour prix de son hospitalité. Il n'y avoit point de motif hypocrite à cette conduite: je ne songeois point à changer de religion; et, bien loin de me familiariser si vite avec cette idée, je ne l'envisageois qu'avec une horreur qui devoit l'écarter de moi pour long-temps : je voulois seulement ne point fâcher ceux qui me caressoient dans cette vue; je voulois cultiver leur bienveillance, et leur laisser l'espoir du succès en paroissant moins armé que je ne l'étois en effet. Ma faute en cela ressembloit à la coquetterie des honnêtes femmes, qui quelquefois, pour parvenir à leurs fins, savent, sans rien permettre ni rien promettre, faire espérer plus qu'elles ne veulent tenir.

La raison, la pitié, l'amour de l'ordre, exigeoient assurément que, loin de se prêter à ma folie, on m'éloignât de ma perte où je courois, en me renvoyant dans ma famille. C'est là ce qu'auroit fait ou tâché de faire tout homme vraiment vertueux. Mais quoique M. de Pontverre fût un bon homme, ce n'étoit assurément pas un homme vertueux; au contraire, c'étoit un dévot qui ne connoissoit d'autre vertu que d'adorer les images et de dire le rosaire; une espèce de missionnaire qui n'imaginoit rien de mieux, pour le bien de la foi, que de faire des libelles contre les ministres de Genève. Loin de penser à me renvoyer chez moi, il profita du désir que j'avois de m'en éloigner, pour me mettre hors d'état d'y retourner quand même il m'en prendroit envie. Il y avoit tout à parier qu'il m'envoyoit périr de misère ou devenir un vaurien. Ce n'étoit point là ce qu'il voyoit. Il voyoit une âme ôtée à l'hérésie et rendue à l'Église. Honnête homme ou vaurien, qu'importoit cela pourvu que j'allasse à la messe? Il ne faut pas croire, au reste, que cette façon de penser soit particulière aux catholiques, elle est celle de toute religion dogmatique où l'on fait l'essentiel, non de faire, mais de croire.

Dieu vous appelle, me dit M. de Pontverre: allez à Annecy; vous y trouverez une bonne dame bien charitable, que les bienfaits du roi mettent en état de retirer d'autres âmes de l'erreur dont elle est sortie elle-même. Il s'agissoit de madame de Warens, nouvelle convertie, que les prêtres forçoient en effet de partager, avec la canaille qui venoit vendre sa foi, une pension de deux mille francs que lui donnoit le roi de Sardaigne. Je me sentois fort humilié d'avoir besoin d'une bonne dame bien charitable. J'aimois fort qu'on me donnât mon nécessaire, mais non pas qu'on me fît la charité; et une dévote n'étoit pas pour moi fort attirante. Toutefois, pressé par M. de Pontverre, par la faim qui me talonnoit, bien aise aussi de faire un voyage et d'avoir un but, je prends mon parti, quoique avec peine, et je pars pour Annecy. J'y pouvois être aisément en un jour; mais je ne me pressois pas, j'en mis trois. Je ne voyois pas un château à droite ou à gauche sans aller chercher l'aventure que j'étois sûr qui m'y attendoit. Je n'osois entrer dans le château ni heurter, car j'étois fort timide, mais je chantois sous la fenêtre qui avoit le plus d'apparence, fort surpris, après m'être long-temps époumonné, de ne voir paroître ni dames ni demoiselles qu'attirât la beauté de ma voix ou le sel de mes chansons, vu que j'en savois d'admirables que mes camarades m'avoient apprises, et que je chantois admirablement.

J'arrive enfin : je vois madame de Warens. Cette époque de ma vie a décidé de mon caractère; je ne puis me résoudre à la passer légèrement. J'étois au milieu de ma seizième année. Sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étois bien pris dans ma petite taille, j'avois un joli pied, une jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne (*a*), les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançoient avec force le feu dont mon sang étoit embrasé. Malheu-

(*a*) VAR. .... *mignonne avec de vilaines dents.*

reusement je ne savois rien de tout cela, et de ma vie il ne m'est arrivé de songer à ma figure que lorsqu'il n'étoit plus temps d'en tirer parti. Ainsi j'avois avec la timidité de mon âge celle d'un naturel très-aimant, toujours troublé par la crainte de déplaire. D'ailleurs, quoique j'eusse l'esprit assez orné, n'ayant jamais vu le monde, je manquois totalement de manières; et mes connoissances, loin d'y suppléer, ne servoient qu'à m'intimider davantage en me faisant sentir combien j'en manquois.

Craignant donc que mon abord ne prévînt pas en ma faveur, je pris autrement mes avantages, et je fis une belle lettre en style d'orateur, où, cousant des phrases des livres avec des locutions d'apprenti, je déployois toute mon éloquence pour capter la bienveillance de madame de Warens. J'enfermai la lettre de M. de Pontverre dans la mienne, et je partis pour cette terrible audience. Je ne trouvai point madame de Warens; on me dit qu'elle venoit de sortir pour aller à l'église. C'étoit le jour des Rameaux de l'année 1728. Je cours pour la suivre : je la vois, je l'atteins, je lui parle... je dois me souvenir du lieu, je l'ai souvent depuis mouillé de mes larmes et couvert de mes baisers. Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place! que n'y puis-je attirer les hommages de toute la terre! Quiconque aime à honorer les monuments du salut des hommes n'en devroit approcher qu'à genoux.

C'étoit un passage derrière sa maison, entre un ruisseau à main droite qui la séparoit du jardin, et le mur de la cour à gauche, conduisant par une fausse porte à l'église des cordeliers. Prête à entrer dans cette porte, madame de Warens se retourne à ma voix. Que devins-je à cette vue! Je m'étois figuré une vieille dévote bien rechignée; la bonne dame de M. de Pontverre ne pouvoit être autre chose à mon avis. Je vois un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse. Rien n'échappa au rapide coup d'œil du jeune prosélyte; car je devins à l'instant le sien, sûr qu'une religion prêchée par de tels missionnaires ne pouvoit manquer de mener en paradis. Elle prend en souriant la lettre que je lui présente d'une main tremblante, l'ouvre, jette un coup d'œil sur celle de M. de Pontverre, revient à la mienne, qu'elle lit tout entière, et qu'elle eût relue encore si son laquais ne l'eût avertie qu'il étoit temps d'entrer. Eh! mon enfant, me dit-elle d'un ton qui me fit tressaillir, vous voilà courant le pays bien jeune; c'est dommage en vérité. Puis sans attendre ma réponse, elle ajouta : Allez chez moi m'attendre, dites qu'on vous donne à déjeuner; après la messe j'irai causer avec vous.

Louise-Éléonore de Warens étoit une demoiselle de la Tour de Pil, noble et ancienne famille de Vévai, ville du pays de Vaud. Elle avait épousé fort jeune M. de Warens de la maison de Loys, fils aîné de M. Villardin, de Lausanne. Ce mariage, qui ne produisit point d'enfans, n'ayant pas trop réussi, madame de Warens, poussée par quelque chagrin domestique, prit le temps que le roi Victor-Amédée étoit à Évian, pour passer le lac et venir se jeter aux pieds de ce prince, abandonnant ainsi son mari, sa famille et son pays par une étourderie assez semblable à la mienne, et qu'elle a eu tout le temps de pleurer aussi. Le roi, qui aimoit à faire le zélé catholique, la prit sous sa protection, lui donna une pension de quinze cents livres de Piémont, ce qui étoit beaucoup pour un prince aussi peu prodigue; et voyant que sur cet accueil on l'en croyoit amoureux, il l'envoya à Annecy, escortée par un détachement de ses gardes, où, sous la direction de Michel-Gabriel de Bernex, évêque titulaire de Genève, elle fit abjuration au couvent de la Visitation.

Il y avoit six ans qu'elle y étoit quand j'y vins, et elle en avoit alors vingt-huit, étant née avec le siècle. Elle avoit de ces beautés qui se conservent, parce qu'elles sont plus dans la physionomie que dans les traits; aussi la sienne étoit-elle encore dans tout son premier éclat. Elle avoit un air caressant et tendre, un regard très-doux, un sourire angélique, une bouche à la mesure de la mienne, des cheveux cendrés d'une beauté peu commune, et auxquels elle donnoit un tour négligé qui la rendoit très-piquante. Elle étoit petite de stature, courte même, et ramassée un peu dans sa taille, quoique sans difformité; Mais il étoit impossible de voir une plus belle tête, un plus beau sein, de plus belles mains et de plus beaux bras.

Son éducation avoit été fort mêlée : elle avoit ainsi que moi perdu sa mère dès sa naissance; et, recevant indifféremment des instructions comme elles s'étoient présentées, elle avoit appris un peu de sa gouvernante, un peu de son père, un peu de ses maîtres, et beaucoup de ses amans, surtout d'un M. de Tavel, qui, ayant du goût et des connoissances, en orna la personne qu'il aimoit. Mais tant de genres différens se nuisirent les uns aux autres, et le peu d'ordre qu'elle y mit empêcha que ses diverses études n'étendissent la justesse naturelle de son esprit. Ainsi, quoiqu'elle eût quelques principes de philosophie et de physique, elle ne laissa pas de prendre le goût que son père avoit pour la médecine empirique et pour l'alchimie : elle faisoit des élixirs, des teintures, des baumes, des magistères; elle prétendoit avoir des secrets. Les charlatans, profitant de sa foiblesse, s'emparèrent d'elle, l'obsédèrent, la ruinèrent, et consumèrent, au milieu des fourneaux et des drogues, son esprit, ses talens et ses charmes, dont elle eût pu faire les délices des meilleures sociétés.

Mais si de vils fripons abusèrent de son éducation mal dirigée pour obscurcir les lumières de sa raison, son excellent cœur fut à l'épreuve et demeura toujours le même : son caractère aimant et doux, sa sensibilité pour les malheureux, son inépuisable bonté, son humeur gaie, ouverte et franche, ne s'altérèrent jamais ; et même aux approches de la vieillesse, dans le sein de l'indigence, des maux, des calamités diverses, la sérénité de sa belle âme lui conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la gaieté de ses plus beaux jours.

Ses erreurs lui vinrent d'un fonds d'activité inépuisable qui vouloit sans cesse de l'occupation. Ce n'étoit pas des intrigues de femmes qu'il lui falloit, c'étoit des entreprises à faire et à diriger. Elle étoit née pour les grandes affaires. A sa place madame de Longueville n'eût été qu'une tracassière ; à la place de madame de Longueville elle eût gouverné l'état. Ses talents ont été déplacés; et ce qui eût fait sa gloire dans une situation plus élevée, a fait sa perte dans celle où elle a vécu. Dans les choses qui étoient à sa portée, elle étendoit toujours son plan dans sa tête et voyoit toujours son objet en grand. Cela faisoit qu'employant des moyens proportionnés à ses vues plus qu'à ses forces, elle échouoit par la faute des autres : et son projet venant à manquer, elle étoit ruinée où d'autres n'auroient presque rien perdu. Ce goût des affaires, qui lui fit tant de maux, lui fit du moins un grand bien dans son asile monastique, en l'empêchant de s'y fixer pour le reste de ses jours comme elle en étoit tentée. La vie uniforme et simple des religieuses, leur petit cailletage de parloir, tout cela ne pouvoit flatter un esprit toujours en mouvement, qui, formant chaque jour de nouveaux systèmes, avoit besoin de liberté pour s'y livrer. Le bon évêque de Bernex, avec moins d'esprit que François de Sales, lui ressembloit sur bien des points ; et madame de Warens, qu'il appeloit sa fille, et qui ressembloit à madame de Chantal sur beaucoup d'autres, eût pu lui ressembler encore dans sa retraite, si son goût ne l'eût détournée de l'oisiveté d'un couvent. Ce ne fut point manque de zèle si cette aimable femme ne se livra pas aux menues pratiques de dévotion qui sembloient convenir à une nouvelle convertie vivant sous la direction d'un prélat. Quel qu'eût été le motif de son changement de religion, elle fut sincère dans celle qu'elle avoit embrassée. Elle a pu se repentir d'avoir commis la faute, mais non pas désirer d'en revenir. Elle n'est pas seulement morte bonne catholique, elle a vécu telle de bonne foi; et j'ose affirmer, moi qui pense avoir lu dans le fond de son âme, que c'étoit uniquement par aversion pour les simagrées qu'elle ne faisoit point en public la dévote. Elle avoit une piété trop solide pour affecter de la dévotion. Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ses principes; j'aurai d'autres occasions d'en parler.

Que ceux qui nient la sympathie des âmes expliquent, s'ils peuvent, comment, de la première entrevue, du premier mot, du premier regard, madame de Warens m'inspira non-seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite et qui ne s'est jamais démentie. Supposons que ce que j'ai senti pour elle fût véritablement de l'amour, ce qui paroîtra tout au moins douteux à qui suivra l'histoire de nos liaisons; comment cette passion fut-elle accompagnée, dès sa naissance, des sentimens qu'elle inspire le moins, la paix du cœur, le calme, la sérénité, la sécurité, l'assurance? Comment,

en approchant pour la première fois d'une femme aimable, polie, éblouissante, d'une dame d'un état supérieur au mien, dont je n'avois jamais abordé la pareille, de celle dont dépendoit mon sort en quelque sorte par l'intérêt plus ou moins grand qu'elle y prendroit; comment, dis-je, avec tout cela me trouvai-je à l'instant aussi libre, aussi à mon aise que si j'eusse été parfaitement sûr de lui plaire? Comment n'eus-je pas un moment d'embarras, de timidité, de gêne? Naturellement honteux, décontenancé, n'ayant jamais vu le monde, comment pris-je avec elle, du premier jour, du premier instant, les manières faciles, le langage tendre, le ton familier que j'avois dix ans après, lorsque la plus grande intimité l'eut rendu naturel? A-t-on de l'amour, je ne dis pas sans désirs, j'en avois; mais sans inquiétude, sans jalousie? Ne veut-on pas au moins apprendre de l'objet qu'on aime si l'on est aimé? C'est une question qu'il ne m'est pas plus venu dans l'esprit de lui faire une fois en ma vie que de me demander à moi-même si je m'aimois; et jamais elle n'a été plus curieuse avec moi. Il y eut certainement quelque chose de singulier dans mes sentimens pour cette charmante femme, et l'on y trouvera dans la suite des bizarreries auxquelles on ne s'attend pas.

Il fut question de ce que je deviendrois; et pour en causer plus à loisir, elle me retint à dîner. Ce fut le premier repas de ma vie où j'eusse manqué d'appétit, et sa femme de chambre, qui nous servoit, dit aussi que j'étois le premier voyageur de mon âge et de mon étoffe qu'elle en eût vu manquer. Cette remarque, qui ne me nuisit pas dans l'esprit de sa maîtresse, tomboit un peu à plomb sur un gros manant qui dînoit avec nous, et qui dévora lui tout seul un repas honnête pour six personnes. Pour moi, j'étois dans un ravissement qui ne me permettoit pas de manger. Mon cœur se nourrissoit d'un sentiment tout nouveau dont il occupoit tout mon être; il ne me laissoit des esprits pour nulle autre fonction.

Madame de Warens voulut savoir les détails de ma petite histoire : je retrouvai pour la lui conter tout le feu que j'avois perdu chez mon maître. Plus j'intéressois cette excellente âme en ma faveur, plus elle plaignoit le sort auquel j'allois m'exposer. Sa tendre compassion se marquoit dans son air, dans son regard, dans ses gestes. Elle n'osoit m'exhorter à retourner à Genève; dans sa position c'eût été un crime de lèse-catholicité, et elle n'ignoroit pas combien elle étoit surveillée et combien ses discours étoient pesés. Mais elle me parloit d'un ton si touchant de l'affliction de mon père, qu'on voyoit bien qu'elle eût approuvé que j'allasse le consoler. Elle ne savoit pas combien sans y songer elle plaidoit contre elle-même. Outre que ma résolution étoit prise, comme je crois l'avoir dit, plus je la trouvois éloquente, persuasive, plus ses discours m'alloient au cœur, et moins je pouvois me résoudre à me détacher d'elle. Je sentois que retourner à Genève étoit mettre entre elle et moi une barrière presque insurmontable, à moins de revenir à la démarche que j'avois faite, et à laquelle mieux valoit me tenir tout d'un coup. Je m'y tins donc. Madame de Warens, voyant ses efforts inutiles ne les poussa pas jusqu'à se compromettre; mais elle me dit avec un regard de commisération : Pauvre petit, tu dois aller où Dieu t'appelle; mais quand tu seras grand, tu te souviendras de moi. Je crois qu'elle ne pensoit pas elle-même que cette prédiction s'accompliroit si cruellement.

La difficulté restoit tout entière. Comment subsister si jeune hors de mon pays? A peine à la moitié de mon apprentissage, j'étois bien loin de savoir mon métier. Quand je l'aurois su, je n'en aurois pu vivre en Savoie, pays trop pauvre pour avoir des arts. Le manant qui dînoit pour nous, forcé de faire une pause pour reposer sa mâchoire, ouvrit un avis qu'il disoit venir du ciel, et qui, à juger par les suites, venoit bien plutôt du côté contraire; c'étoit que j'allasse à Turin, où, dans un hospice établi pour l'instruction des catéchumènes, j'aurois, dit-il, la vie temporelle et spirituelle, jusqu'à ce qu'entré dans le sein de l'Église je trouvasse, par la charité des bonnes âmes, une place qui me convînt. A l'égard des frais du voyage, continua mon homme, sa grandeur monseigneur l'évêque ne manquera pas, si madame lui propose cette sainte œuvre, de vouloir charitablement y pourvoir; et madame la baronne, qui est si charitable, dit-il en s'inclinant sur son assiette, s'empressera sûrement d'y contribuer aussi.

Je trouvois toutes ces charités bien dures : j'avois le cœur serré, je ne disois rien; et madame de Warens, sans saisir ce projet avec autant d'ardeur qu'il étoit offert, se contenta de répondre que chacun devoit contribuer au bien selon son pouvoir, et qu'elle en parleroit à monseigneur : mais mon diable d'homme, qui craignoit qu'elle n'en parlât pas à son gré, et qui avoit son petit intérêt dans cette affaire, courut prévenir les aumôniers, et emboucha si bien les bons prêtres, que quand madame de Warens, qui craignoit pour moi ce voyage, en voulut parler à l'évêque, elle trouva que c'étoit une affaire arrangée, et il lui remit à l'instant l'argent destiné pour mon petit viatique. Elle n'osa insister pour me faire rester : j'approchois d'un âge où une femme du sien ne pouvoit décemment vouloir retenir un jeune homme auprès d'elle.

Mon voyage étant ainsi réglé par ceux qui prenoient soin de moi, il fallut bien me soumettre, et c'est même ce que je fis sans beaucoup de répugnance. Quoique Turin fût plus loin que Genève, je jugeai qu'étant la capitale, elle avoit avec Annecy des relations plus étroites qu'une ville étrangère d'état et de religion : et puis, partant pour obéir à madame de Warens, je me regardois comme vivant toujours sous sa direction : c'étoit plus que vivre à son voisinage. Enfin l'idée d'un grand voyage flattoit ma manie ambulante qui déjà commençoit à se déclarer. Il me paroissoit beau de passer les monts à mon âge, et de m'élever au-dessus de mes camarades de toute la hauteur des Alpes. Voir du pays est un appât auquel un Genevois ne résiste guère : je donnai mon consentement. Mon manant devoit partir dans deux jours avec sa femme. Je leur fus confié et recommandé. Ma bourse leur fut remise, renforcée par madame de Warens, qui de plus me donna secrètement un petit pécule auquel elle joignit d'amples instructions; et nous partîmes le mercredi saint.

Le lendemain de mon départ d'Annecy, mon père y arriva courant à ma piste avec un M. Rival, son ami, horloger comme lui, homme d'esprit, bel esprit même, qui faisoit des vers mieux que La Motte, et parloit presque aussi bien que lui; de plus, parfaitement honnête homme, mais dont la littérature déplacée n'aboutit qu'à faire un de ses fils comédien.

Ces messieurs virent madame de Warens, et se contentèrent de pleurer mon sort avec elle, au lieu de me suivre et de m'atteindre, comme ils l'auroient pu facilement, étant à cheval et moi à pied. La même chose étoit arrivée à mon oncle Bernard. Il étoit venu à Confignon ; et de là, sachant que j'étois à Annecy, il s'en retourna à Genève. Il sembloit que mes proches conspirassent avec mon étoile pour me livrer au destin qui m'attendoit. Mon frère s'étoit perdu par une semblable négligence, et si bien perdu, qu'on n'a jamais su ce qu'il étoit devenu.

Mon père n'étoit pas seulement un homme d'honneur, c'étoit un homme d'une probité sûre, et il avoit une de ces âmes fortes qui font les grandes vertus ; de plus, il étoit bon père, surtout pour moi. Il m'aimoit très-tendrement; mais il aimoit aussi ses plaisirs, et d'autres goûts avoient un peu attiédi l'affection paternelle depuis que je vivois loin de lui. Il s'étoit remarié à Nyon ; et quoique sa femme ne fût plus en âge de me donner des frères, elle avoit des parens : cela faisoit une autre famille, d'autres objets, un nouveau ménage, qui ne rappeloit plus si souvent mon souvenir. Mon père vieillissoit, et n'avoit aucun bien pour soutenir sa vieillesse. Nous avions, mon frère et moi, quelque bien de ma mère, dont le revenu devoit appartenir à mon père durant notre éloignement. Cette idée ne s'offroit pas à lui directement, et ne l'empêchoit pas de faire son devoir, mais elle agissoit sourdement sans qu'il s'en aperçût lui-même, et ralentissoit quelquefois son zèle, qu'il eût poussé plus loin sans cela. Voilà, je crois, pourquoi, venu d'abord à Annecy sur mes traces, il ne me suivit pas jusqu'à Chambéri, où il étoit moralement sûr de m'atteindre. Voilà pourquoi encore, l'étant allé voir souvent depuis ma fuite, je reçus toujours de lui des caresses de père, mais sans grands efforts pour me retenir.

Cette conduite d'un père dont j'ai si bien connu la tendresse et la vertu m'a fait faire des réflexions sur moi-même qui n'ont pas peu contribué à me maintenir le cœur sain. J'en ai tiré cette grande maxime de morale, la seule peut-être d'usage dans la pratique, d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, et qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui, sûr que, dans

de telles situations, quelque sincère amour de la vertu qu'on y porte, on foiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir ; et l'on devient injuste et méchant dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme.

Cette maxime, fortement imprimée au fond de mon cœur, et mise en pratique, quoiqu'un peu tard, dans toute ma conduite, est une de celles qui m'ont donné l'air le plus bizarre et le plus fou dans le public, et surtout parmi mes connoissances. On m'a imputé de vouloir être original et faire autrement que les autres. En vérité, je ne songeois guère à faire ni comme les autres ni autrement qu'eux. Je désirois sincèrement de faire ce qui étoit bien. Je me dérobois de toute ma force à des situations qui me donnassent un intérêt contraire à l'intérêt d'un autre homme, et par conséquent un désir secret, quoique involontaire, du mal de cet homme-là.

Il y a deux ans (*) que mylord Maréchal voulut me mettre dans son testament. Je m'y opposai de toute ma force. Je lui marquai que je ne voudrois pour rien au monde me savoir dans le testament de qui que ce fût, et beaucoup moins dans le sien. Il se rendit : maintenant il veut me faire une pension viagère, et je ne m'y oppose pas. On dira que je trouve mon compte à ce changement : cela peut être. Mais ô mon bienfaiteur et mon père ! si j'ai le malheur de vous survivre, je sais qu'en vous perdant j'ai tout à perdre, et que je n'ai rien à gagner.

C'est là, selon moi, la bonne philosophie, la seule vraiment assortie au cœur humain. Je me pénètre chaque jour davantage de sa profonde solidité, et je l'ai retournée de différentes manières dans tous mes derniers écrits ; mais le public, qui est frivole, ne l'y a pas su remarquer. Si je survis assez à cette entreprise consommée pour en reprendre une autre, je me propose de donner dans la suite de l'*Émile* un exemple si charmant et si frappant de cette même maxime que mon lecteur soit forcé d'y faire attention (**). Mais c'est assez de réflexions pour un voyageur ; il est temps de reprendre ma route.

Je la fis plus agréablement que je n'aurois dû m'y attendre, et mon manant ne fut pas si bourru qu'il en avait l'air. C'étoit un homme entre deux âges, portant en queue ses cheveux noirs grisonnans, l'air grenadier, la voix forte, assez gai, marchant bien, mangeant mieux, et qui faisoit toutes sortes de métiers faute d'en savoir aucun. Il avoit proposé, je crois, d'établir à Annecy je ne sais quelle manufacture. Madame de Warens n'avoit pas manqué de donner dans le projet, et c'étoit pour tâcher de le faire agréer au ministre qu'il faisoit, bien défrayé, le voyage de Turin. Notre homme avoit le talent d'intriguer en se fourrant toujours avec les prêtres ; et, faisant l'empressé pour les servir, il avoit pris à leur école un certain jargon dévot dont il usoit sans cesse, se piquant d'être un grand prédicateur. Il savoit même un passage latin de la Bible ; et c'étoit comme s'il en avoit su mille, parce qu'il le répétoit mille fois par jour. Du reste, manquant rarement d'argent quand il en savoit dans la bourse des autres. Plus adroit pourtant que fripon, et qui, débitant d'un ton de racoleur ses capucinades, ressembloit à l'ermite Pierre, prêchant la croisade le sabre au côté.

Pour madame Sabran son épouse, c'étoit une assez bonne femme, plus tranquille le jour que la nuit. Comme je couchois toujours dans leur chambre, ses bruyantes insomnies m'éveilloient souvent, et m'auroient éveillé bien davantage si j'en avois compris le sujet. Mais je ne m'en doutois pas même, et j'étois sur ce chapitre d'une bêtise qui a laissé à la seule nature tout le soin de mon instruction.

Je m'acheminois gaiement avec mon dévot guide et sa sémillante compagne. Nul accident ne troubla mon voyage : j'étois dans la plus heureuse situation de corps et d'esprit où j'aie été de mes jours. Jeune, vigoureux, plein de santé, de sécurité, de confiance en moi et aux autres, j'étois dans ce court mais précieux moment de la vie où sa plénitude expansive étend pour ainsi dire notre être par toutes nos

(*) En 1764 ou 1765. Jean-Jacques ayant écrit ce livre à Wootton, où il passa l'année 1766 et les premiers mois de 1767. M. P.

(**) Cet exemple, aussi frappant qu'on peut le désirer, a déjà été donné par lui dans la *Nouvelle Héloïse* (III° partie, lettre XX), lorsque Julie mariée déclare à Saint P[illegible] résolution, si elle venoit à perdre Wolmar, de ne jamais prendre un autre époux. Voyez la note de Rousseau à ce sujet, ajoutée postérieurement à la publication de l'ouvrage, et dans laquelle il justifie cette déclaration de Julie. [illegible]

sensations, et embellit à nos yeux la nature entière du charme de notre existence. Ma douce inquiétude avoit un objet qui la rendoit moins errante et fixoit mon imagination. Je me regardois comme l'ouvrage, l'élève, l'ami, presque l'amant de madame de Warens. Les choses obligeantes qu'elle m'avoit dites, les petites caresses qu'elle m'avoit faites, l'intérêt si tendre qu'elle avoit paru prendre à moi, ses regards charmans, qui me sembloient pleins d'amour parce qu'ils m'en inspiroient; tout cela nourrissoit mes idées durant la marche, et me faisoit rêver délicieusement. Nulle crainte, nul doute sur mon sort ne troubloit ces rêveries. M'envoyer à Turin, c'étoit, selon moi, s'engager à m'y faire vivre, à m'y placer convenablement. Je n'avois plus de souci sur moi-même; d'autres s'étoient chargés de ce soin. Ainsi je marchois légèrement, allégé de ce poids; les jeunes désirs, l'espoir enchanteur, les brillans projets remplissoient son âme. Tous les objets que je voyois me sembloient les garans de ma prochaine félicité. Dans les maisons j'imaginois des festins rustiques; dans les prés, de folâtres jeux; le long des eaux, les bains, des promenades, la pêche; sur les arbres, des fruits délicieux; sous leur ombre, de voluptueux tête-à-tête; sur les montagnes, des cuves de lait et de crème, une oisiveté charmante, la paix, la simplicité, le plaisir d'aller sans savoir où. Enfin rien ne frappoit mes yeux sans porter à mon cœur quelque attrait de jouissance. La grandeur, la variété, la beauté réelle du spectacle, rendoient cet attrait digne de la raison; la vanité même y mêloit sa pointe. Si jeune aller en Italie, avoir déjà vu tant de pays, suivre Annibal à travers les monts me paroissoit une gloire au-dessus de mon âge. Joignez à tout cela des stations fréquentes et bonnes, un grand appétit et de quoi le contenter; car en vérité ce n'étoit pas la peine de m'en faire faute, et sur le dîner de M. Sabran, le mien ne paroissoit pas.

Je ne me souviens pas d'avoir eu dans tout le cours de ma vie d'intervalle plus parfaitement exempt de soucis et de peine que celui des sept ou huit jours que nous mîmes à ce voyage; car le pas de madame Sabran, sur lequel il falloit régler le nôtre, n'en fit qu'une longue promenade. Ce souvenir m'a laissé le goût le plus vif pour tout ce qui s'y rapporte, surtout pour les montagnes et les voyages pédestres. Je n'ai voyagé à pied que dans mes beaux jours, et toujours avec délices. Bientôt les devoirs, les affaires, un bagage à porter, m'ont forcé de faire le monsieur et de prendre des voitures; les soucis rongeans, les embarras, la gêne, y sont montés avec moi; et dès lors, au lieu qu'auparavant dans mes voyages je ne sentois que le plaisir d'aller, je n'ai plus senti que le besoin d'arriver. J'ai cherché long-temps, à Paris, deux camarades du même goût que moi qui voulussent consacrer chacun cinquante louis de sa bourse et un an de son temps à faire ensemble, à pied, le tour de l'Italie, sans autre équipage qu'un garçon qui portât avec nous un sac de nuit. Beaucoup de gens se sont présentés, enchantés de ce projet en apparence, mais au fond le prenant tous pour un pur château en Espagne, dont on cause en conversation sans vouloir l'exécuter en effet. Je me souviens que, parlant avec passion de ce projet avec Diderot et Grimm, je leur en donnai enfin la fantaisie. Je crus une fois l'affaire faite: le tout se réduisit à vouloir faire un voyage par écrit, dans lequel Grimm ne trouvoit rien de si plaisant que de faire faire à Diderot beaucoup d'impiétés, et de me faire fourrer à l'inquisition à sa place.

Mon regret d'arriver si vite à Turin fut tempéré par le plaisir de voir une grande ville, et par l'espoir d'y faire bientôt une figure digne de moi; car déjà les fumées de l'ambition me montoient à la tête; déjà je me regardois comme infiniment au-dessus de mon ancien état d'apprenti: j'étois bien loin de prévoir que dans peu j'allois être fort au-dessous.

Avant que d'aller plus loin, je dois au lecteur mon excuse ou ma justification tant sur les menus détails où je viens d'entrer que sur ceux où j'entrerai dans la suite, et qui n'ont rien d'intéressant à ses yeux. Dans l'entreprise que j'ai faite de me montrer tout entier au public, il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou caché, il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux; qu'il me suive dans tous les égaremens de mon cœur, dans tous les recoins de ma vie; qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur que, trouvant dans mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant qu'a-t-il fait durant ce temps-là? il ne m'ac-

cuse de n'avoir pas voulu tout dire. Je donne assez de prise à la malignité des hommes par mes récits, sans lui en donner encore par mon silence.

Mon petit pécule étoit parti : j'avois jasé, et mon indiscrétion ne fut pas pour mes conducteurs à pure perte. Madame Sabran trouva le moyen de m'arracher jusqu'à un petit ruban glacé d'argent que madame de Warens m'avoit donné pour ma petite épée, et que je regrettai plus que tout le reste; l'épée même eût resté dans leurs mains si je m'étois moins obstiné. Ils m'avoient fidèlement défrayé dans la route, mais ils ne m'avoient rien laissé. J'arrive à Turin sans habits, sans argent, sans linge, et laissant très-exactement à mon seul mérite tout l'honneur de la fortune que j'allois faire.

J'avois des lettres, je les portai; et tout de suite je fus mené à l'hospice des catéchumènes pour y être instruit dans la religion pour laquelle on me vendoit ma subsistance. En entrant je vis une grosse porte à barreaux de fer, qui dès que je fus passé fut fermée à double tour sur mes talons. Ce début me parut plus imposant qu'agréable, et commençoit à me donner à penser, quand on me fit entrer dans une assez grande pièce. J'y vis pour tout meuble un autel de bois surmonté d'un grand crucifix au fond de la chambre, et autour quatre ou cinq chaises aussi de bois, qui paroissoient avoir été cirées, mais qui seulement étoient luisantes à force de s'en servir et de les frotter. Dans cette salle d'assemblée étoient quatre ou cinq affreux bandits, mes camarades d'instruction, et qui sembloient plutôt des archers du diable que des aspirans à se faire enfans de Dieu. Deux de ces coquins étoient des Esclavons, qui se disoient Juifs et Maures, et qui, comme ils me l'avouèrent, passoient leur vie à courir l'Espagne et l'Italie, embrassant le christianisme et se faisant baptiser partout où le produit en valoit la peine. On ouvrit une autre porte de fer qui partageoit en deux un grand balcon régnant sur la cour. Par cette porte entrèrent nos sœurs les catéchumènes, qui comme moi s'alloient régénérer, non par le baptême, mais par une solennelle abjuration. C'étoient bien les plus grandes salopes et les plus vilaines coureuses qui jamais aient empuanti le bercail du Seigneur. Une seule me parut jolie et assez intéressante. Elle étoit à peu près de mon âge, peut-être un an ou deux de plus. Elle avoit des yeux fripons qui rencontroient quelquefois les miens. Cela m'inspira quelque désir de faire connoissance avec elle : mais, pendant près de deux mois qu'elle demeura encore dans cette maison, où elle étoit depuis trois, il me fut absolument impossible de l'accoster, tant elle étoit recommandée à notre vieille geôlière, et obsédée par le saint missionnaire, qui travailloit à sa conversion avec plus de zèle que de diligence. Il falloit qu'elle fût extrêmement stupide, quoiqu'elle n'en eût pas l'air, car jamais instruction ne fut plus longue. Le saint homme ne la trouvoit toujours point en état d'abjurer. Mais elle s'ennuya de sa clôture, et dit qu'elle vouloit sortir, chrétienne ou non. Il fallut la prendre au mot tandis qu'elle consentoit encore à l'être, de peur qu'elle ne se mutinât et qu'elle ne le voulût plus.

La petite communauté fut assemblée en l'honneur du nouveau venu. On nous fit une courte exhortation; à moi, pour m'engager à répondre à la grâce que Dieu me faisoit; aux autres, pour les inviter à m'accorder leurs prières et à m'édifier par leurs exemples. Après quoi, nos vierges étant rentrées dans leur clôture, j'eus le temps de m'étonner tout à mon aise de celle où je me trouvois.

Le lendemain matin on nous assembla de nouveau pour l'instruction; et ce fut alors que je commençai à réfléchir pour la première fois sur le pas que j'allois faire et sur les démarches qui m'y avoient entraîné.

J'ai dit, je répète, et je répéterai peut-être encore une chose dont je suis tous les jours plus pénétré; c'est que si jamais enfant reçut une éducation raisonnable et saine, ç'a été moi. Né dans une famille que ses mœurs distinguoient du peuple, je n'avois reçu que des leçons de sagesse et des exemples d'honneur de tous mes parens. Mon père, quoique homme de plaisir, avoit non-seulement une probité sûre, mais beaucoup de religion. Galant homme dans le monde, et chrétien dans l'intérieur, il m'avoit inspiré de bonne heure les sentimens dont il étoit pénétré. De mes trois tantes, toutes sages et vertueuses, les deux aînées étoient dévotes; et la troisième, fille à la fois pleine de grâce, d'esprit et de sens, l'étoit

peut-être encore plus qu'elles, quoique avec moins d'ostentation. Du sein de cette estimable famille je passai chez M. Lambercier, qui, bien qu'homme d'église et prédicateur, étoit croyant en dedans et faisoit presque aussi bien qu'il disoit. Sa sœur et lui cultivèrent, par des instructions douces et judicieuses, les principes de piété qu'ils trouvèrent dans mon cœur. Ces dignes gens employèrent pour cela des moyens si vrais, si discrets, si raisonnables, que, loin de m'ennuyer au sermon, je n'en sortois jamais sans être intérieurement touché et sans faire des résolutions de bien vivre, auxquelles je manquois rarement en y pensant. Chez ma tante Bernard la dévotion m'ennuyoit un peu plus, parce qu'elle en faisoit un métier. Chez mon maître je n'y pensois plus guère, sans pourtant penser différemment. Je ne trouvai point de jeunes gens qui me pervertissent. Je devins polisson, mais non libertin.

J'avois donc de la religion tout ce qu'un enfant à l'âge où j'étois en pouvoit avoir. J'en avois même davantage, car pourquoi déguiser ici ma pensée? Mon enfance ne fut point d'un enfant; je sentis, je pensai toujours en homme. Ce n'est qu'en grandissant que je suis rentré dans la classe ordinaire; en naissant, j'en étois sorti. L'on rira de me voir donner modestement pour un prodige. Soit : mais quand on aura bien ri, qu'on trouve un enfant qu'à six ans les romans attachent, intéressent, transportent au point d'en pleurer à chaudes larmes; alors je sentirai ma vanité ridicule, et je conviendrai que j'ai tort.

Ainsi, quand j'ai dit qu'il ne falloit point parler aux enfans de religion si l'on vouloit qu'un jour ils en eussent, et qu'ils étoient incapables de connoître Dieu, même à notre manière, j'ai tiré mon sentiment de mes observations, non de ma propre expérience : je savois qu'elle ne concluoit rien pour les autres. Trouvez des Jean-Jacques Rousseau à six ans, et parlez-leur de Dieu à sept, je vous réponds que vous ne courez aucun risque.

On sent, je crois, qu'avoir de la religion, pour un enfant, et même pour un homme, c'est suivre celle où il est né. Quelquefois on en ôte; rarement on y ajoute : la foi dogmatique est un fruit de l'éducation. Outre ce principe commun qui m'attachoit au culte de mes pères, j'avois l'aversion particulière à notre ville (a) pour le catholicisme, qu'on nous donnoit pour une affreuse idolâtrie et dont on nous peignoit le clergé sous les plus noires couleurs. Ce sentiment alloit si loin chez moi, qu'au commencement je n'entrevoyois jamais le dedans d'une église, je ne rencontrois jamais un prêtre en surplis, je n'entendois jamais la sonnette d'une procession, sans un frémissement de terreur et d'effroi, qui me quitta bientôt dans les villes, mais qui souvent m'a repris dans les paroisses de campagne, plus semblables à celles où je l'avois d'abord éprouvé. Il est vrai que cette impression étoit singulièrement contrastée par le souvenir des caresses que les curés des environs de Genève font volontiers aux enfans de la ville. En même temps que la sonnette du viatique me faisoit peur, la cloche de la messe et de vêpres me rappeloit un déjeuner, un goûter, du beurre frais, des fruits, du laitage. Le bon dîner de M. de Pontverre avoit produit encore un grand effet. Ainsi je m'étois aisément étourdi sur tout cela. N'envisageant le papisme que par ses liaisons avec les amusemens et la gourmandise, je m'étois apprivoisé sans peine avec l'idée d'y vivre; mais celle d'y entrer solennellement ne s'étoit présentée à moi qu'en fuyant et dans un avenir éloigné. Dans ce moment il n'y eut plus moyen de prendre le change; je vis avec l'horreur la plus vive l'espèce d'engagement que j'avois pris et sa suite inévitable. Les futurs néophytes que j'avois autour de moi n'étoient pas propres à soutenir mon courage par leur exemple, et je ne pus me dissimuler que la sainte œuvre que j'allois faire n'étoit au fond que l'action d'un bandit. Tout jeune encore, je sentis que quelque religion qui fût la vraie, j'allois vendre la mienne, et que, quand même je choisirois bien, j'allois au fond de mon cœur mentir au Saint-Esprit et mériter le mépris des hommes. Plus j'y pensois, plus je m'indignois contre moi-même; et je gémissois du sort qui m'avoit amené là, comme si ce sort n'eût pas été mon ouvrage. Il y eut des momens où ces réflexions devinrent si fortes, que si j'avois un instant trouvé la porte ouverte, je me serois certainement évadé : mais il ne me fut pas pos-

(a) VAR. *Particulière alors à notre ville* .... — Il est bien à croire que cet *alors* existoit dans le second manuscrit, et qu'il a été supprimé par les éditeurs de Genève. G. P.

sible, et cette résolution ne tint pas non plus bien fortement.

Trop de désirs secrets la combattoient pour ne la pas vaincre. D'ailleurs l'obstination du dessein formé de ne pas retourner à Genève, la honte, la difficulté même de repasser les monts, l'embarras de me voir loin de mon pays sans amis, sans ressources; tout cela concouroit à me faire regarder comme un repentir tardif les remords de ma conscience : j'affectois de me reprocher ce que j'avois fait, pour excuser ce que j'allois faire. En aggravant les torts du passé j'en regardois l'avenir comme une suite nécessaire. Je ne me disois pas : Rien n'est fait encore, et tu peux être innocent si tu veux; mais je me disois : Gémis du crime dont tu t'es rendu coupable et que tu t'es mis dans la nécessité d'achever.

En effet, quelle rare force d'âme ne me falloit-il point à mon âge pour révoquer tout ce que jusque-là j'avois pu promettre ou laisser espérer, pour rompre les chaînes que je m'étois données, pour déclarer avec intrépidité que je voulois rester dans la religion de mes pères, au risque de tout ce qui en pouvoit arriver! Cette vigueur n'étoit pas de mon âge, et il est peu probable qu'elle eût eu un heureux succès. Les choses étoient trop avancées pour qu'on voulût en avoir le démenti; et plus ma résistance eût été grande, plus, de manière ou d'autre, on se fût fait une loi de la surmonter.

Le sophisme qui me perdit est celui de la plupart des hommes, qui se plaignent de manquer de force quand il est déjà trop tard pour en user. La vertu ne nous coûte que par notre faute; et, si nous voulions être toujours sages, rarement aurions-nous besoin d'être vertueux. Mais des penchans faciles à surmonter nous entraînent sans résistance; nous cédons à des tentations légères dont nous méprisons le danger. Insensiblement nous tombons dans des situations périlleuses, dont nous pouvions aisément nous garantir, mais dont nous ne pouvons plus nous tirer sans des efforts héroïques qui nous effraient, et nous tombons enfin dans l'abîme en disant à Dieu : Pourquoi m'as-tu fait si foible? Mais malgré nous il répond à nos consciences : Je t'ai fait trop foible pour sortir du gouffre, parce que je t'ai fait assez fort pour n'y pas tomber.

Je ne pris pas précisément la résolution de me faire catholique; mais, voyant le terme encore éloigné, je pris le temps de m'apprivoiser à cette idée, et en attendant je me figurois quelque événement imprévu qui me tireroit d'embarras. Je résolus, pour gagner du temps, de faire la plus belle défense qu'il me seroit possible. Bientôt ma vanité me dispensa de songer à ma résolution; et dès que je m'aperçus que j'embarrassois quelquefois ceux qui vouloient m'instruire, il ne m'en fallut pas davantage pour chercher à les terrasser tout-à-fait. Je mis même à cette entreprise un zèle bien ridicule; car, tandis qu'ils travailloient sur moi, je voulus travailler sur eux. Je croyois bonnement qu'il ne falloit que les convaincre pour les engager à se faire protestans.

Ils ne trouvèrent donc pas en moi tout-à-fait autant de facilité qu'ils en attendoient ni du côté des lumières, ni du côté de la volonté. Les protestans sont généralement mieux instruits que les catholiques. Cela doit être : la doctrine des uns exige la discussion, celle des autres la soumission. Le catholique doit adopter la décision qu'on lui donne; le protestant doit apprendre à se décider. On savoit cela; mais on n'attendoit ni de mon état ni de mon âge de grandes difficultés pour des gens exercés. D'ailleurs je n'avois point fait encore ma première communion ni reçu les instructions qui s'y rapportent : on le savoit encore; mais on ne savoit pas qu'en revanche j'avois été bien instruit chez M. Lambercier, et que de plus j'avois par-devers moi un petit magasin fort incommode à ces messieurs dans l'histoire de l'Église et de l'empire, que j'avois apprise presque par cœur chez mon père, et depuis à peu près oubliée, mais qui me revint à mesure que la dispute s'échauffoit.

Un vieux prêtre, petit, mais assez vénérable, nous fit en commun la première conférence. Cette conférence étoit pour mes camarades un catéchisme plutôt qu'une controverse, et il avoit plus à faire à les instruire qu'à résoudre leurs objections. Il n'en fut pas de même avec moi. Quand mon tour vint, je l'arrêtai sur tout; je ne lui sauvai pas une des difficultés que je pus lui faire. Cela rendit la conférence fort longue et fort ennuyeuse pour les assistans. Mon vieux prêtre parloit beaucoup, s'échauffoit, battoit la campagne, et se tiroit d'affaire en disant qu'il

n'entendoit pas bien le françois. Le lendemain, de peur que mes indiscrètes objections ne scandalisassent mes camarades, on me mit à part dans une autre chambre avec un autre prêtre, plus jeune, beau parleur, c'est-à-dire faiseur de longues phrases, et content de lui si jamais docteur le fut. Je ne me laissai pourtant pas trop subjuguer à sa mine imposante ; et, sentant qu'après tout je faisois ma tâche, je me mis à lui répondre avec assez d'assurance et à le bourrer par-ci par-là du mieux que je pus. Il croyoit m'assommer avec saint Augustin, saint Grégoire et les autres pères, et il trouvoit, avec une surprise incroyable, que je maniois tous ces pères-là presque aussi légèrement que lui : ce n'étoit pas que je les eusse jamais lus, ni lui peut être : mais j'en avois retenu beaucoup de passages tirés de mon Le Sueur ; et sitôt qu'il m'en citoit un, sans disputer sur la citation, je lui ripostois par un autre du même père, et qui souvent l'embarrassoit beaucoup. Il l'emportoit pourtant à la fin par deux raisons : l'une, qu'il étoit le plus fort, et que, me sentant pour ainsi dire à sa merci, je jugeois très-bien, quelque jeune que je fusse, qu'il ne falloit pas le pousser à bout ; car je voyois assez que le vieux petit prêtre n'avoit pris en amitié ni mon érudition ni moi : l'autre raison étoit que le jeune avoit de l'étude et que je n'en avois point. Cela faisoit qu'il mettoit dans sa manière d'argumenter une méthode que je ne pouvois pas suivre, et que, sitôt qu'il se sentoit pressé d'une objection imprévue, il la remettoit au lendemain, disant que je sortois du sujet présent. Il rejetoit même quelquefois toutes mes citations, soutenant qu'elles étoient fausses ; et, s'offrant à m'aller chercher le livre, me défioit de les y trouver. Il sentoit qu'il ne risquoit pas grand'chose, et qu'avec toute mon érudition d'emprunt, j'étois trop peu exercé à manier les livres, et trop peu latiniste pour trouver un passage dans un gros volume, quand même je serois assuré qu'il y est. Je le soupçonne même d'avoir usé de l'infidélité dont il accusoit les ministres, et d'avoir fabriqué quelquefois des passages pour se tirer d'une objection qui l'incommodoit.

Tandis que duroient ces petites ergoteries, et que les jours se passoient à disputer, à marmotter des prières, et à faire le vaurien, il m'arriva une petite vilaine aventure assez dégoûtante, et qui faillit même à tourner fort mal pour moi.

Il n'y a point d'âme si vile et de cœur si barbare qui ne soit susceptible de quelque sorte d'attachement. L'un de ces deux bandits qui se disoient Maures me prit en affection. Il m'accostoit volontiers, causoit avec moi dans son baragouin franc, me rendoit de petits services, me faisoit part quelquefois de sa portion à table, et me donnoit surtout de fréquens baisers avec une ardeur qui m'étoit fort incommode. Quelque effroi que j'eusse naturellement de ce visage de pain d'épice orné d'une longue balafre, et de ce regard allumé qui sembloit plutôt furieux que tendre, j'endurois ces baisers en me disant en moi-même : Le pauvre homme a conçu pour moi une amitié bien vive, j'aurois tort de le rebuter. Il passoit par degrés à des manières plus libres, et me tenoit quelquefois de si singuliers propos, que je croyois que la tête lui avoit tourné. Un soir il voulut venir coucher avec moi ; je m'y opposai, disant que mon lit étoit trop petit. Il me pressa d'aller dans le sien ; je le refusai encore : car ce misérable étoit si malpropre et puoit si fort le tabac mâché, qu'il me faisoit mal au cœur.

Le lendemain, d'assez bon matin, nous étions tous deux seuls dans la salle d'assemblée ; il recommença ses caresses, mais avec des mouvemens si violens qu'il en étoit effrayant. Enfin il voulut passer par degrés aux privautés les plus choquantes, et me forcer, en disposant de ma main, d'en faire autant. Je me dégageai impétueusement en poussant un cri et faisant un saut en arrière ; et, sans marquer ni indignation ni colère, car je n'avois pas la moindre idée de ce dont il s'agissoit, j'exprimai ma surprise et mon dégoût avec tant d'énergie, qu'il me laissa là : mais tandis qu'il achevoit de se démener, je vis partir vers la cheminée et tomber à terre je ne sais quoi de gluant et de blanchâtre qui me fit soulever le cœur. Je m'élançai sur le balcon, plus ému, plus troublé, plus effrayé même que je ne l'avois été de ma vie, et prêt à me trouver mal.

Je ne pouvois comprendre ce qu'avoit ce malheureux ; je le crus atteint du haut-mal, ou de quelque autre frénésie encore plus terrible : et véritablement je ne sache rien de plus hideux à voir pour quelqu'un de sang-froid que cet ob-

scène et sale maintien, et ce visage affreux enflammé de la plus brutale concupiscence. Je n'ai jamais vu d'autre homme en pareil état; mais, si nous sommes ainsi près des femmes, il faut qu'elles aient les yeux bien fascinés pour ne pas nous prendre en horreur.

Je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter à tout le monde ce qui venoit de m'arriver. Notre vieille intendante me dit de me taire; mais je vis que cette histoire l'avoit fort affectée, et je l'entendois grommeler entre ses dents: *Can maledet! brutta bestia!* Comme je ne comprenois pas pourquoi je devois me taire, j'allai toujours mon train malgré la défense, et je bavardai tant, que le lendemain un des administrateurs vint de bon matin m'adresser une mercuriale assez vive, m'accusant de commettre l'honneur d'une maison sainte, et de faire beaucoup de bruit pour peu de mal.

Il prolongea sa censure en m'expliquant beaucoup de choses que j'ignorois, mais qu'il ne croyoit pas m'apprendre, persuadé que je m'étois défendu sachant ce qu'on me vouloit, mais n'y voulant pas consentir. Il me dit gravement que c'étoit une œuvre défendue comme la paillardise, mais dont au reste l'intention n'étoit pas plus offensante pour la personne qui en étoit l'objet, et qu'il n'y avoit pas de quoi s'irriter si fort pour avoir été trouvé aimable. Il me dit sans détour que lui-même, dans sa jeunesse, avoit eu le même honneur, et qu'ayant été surpris hors d'état de faire résistance, il n'avoit rien trouvé là de si cruel. Il poussa l'impudence jusqu'à se servir des propres termes; et, s'imaginant que la cause de ma résistance étoit la crainte de la douleur, il m'assura que cette crainte étoit vaine, et qu'il ne falloit pas s'alarmer de rien.

J'écoutois cet infâme avec un étonnement d'autant plus grand, qu'il ne parloit point pour lui-même; il sembloit ne m'instruire que pour mon bien. Son discours lui paroissoit si simple, qu'il n'avoit pas même cherché le secret du tête-à-tête; et nous avions en tiers un ecclésiastique que tout cela n'effarouchoit pas plus que lui. Cet air naturel m'en imposa tellement, que j'en vins à croire que c'étoit sans doute un usage admis dans le monde, et dont je n'avois pas eu plus tôt occasion d'être instruit. Cela fit que je l'écoutai sans colère, mais non sans dégoût. L'image de ce qui m'étoit arrivé, mais surtout de ce que j'avois vu, restoit si fortement empreinte dans ma mémoire, qu'en y pensant le cœur me soulevoit encore. Sans que j'en susse davantage, l'aversion de la chose s'étendit à l'apologiste; et je ne pus me contraindre assez pour qu'il ne vît pas le mauvais effet de ses leçons. Il me lança un regard peu caressant, et dès lors il n'épargna rien pour me rendre le séjour de l'hospice désagréable. Il y parvint si bien, que, n'apercevant pour en sortir qu'une seule voie, je m'empressai de la prendre, autant que jusque-là je m'étois efforcé de l'éloigner.

Cette aventure me mit pour l'avenir à couvert des entreprises des chevaliers de la manchette; et la vue des gens qui passoient pour en être, me rappelant l'air et les gestes de mon effroyable Maure, m'a toujours inspiré tant d'horreur, que j'avois peine à la cacher. Au contraire, les femmes gagnèrent beaucoup dans mon esprit à cette comparaison : il me sembloit que je leur devois en tendresse de sentimens, en hommage de ma personne, la réparation des offenses de mon sexe; et la plus laide guenon devenoit à mes yeux un objet adorable, par le souvenir de ce faux Africain.

Pour lui, je ne sais ce qu'on put lui dire; il ne me parut pas que, excepté la dame Lorenza, personne le vît de plus mauvais œil qu'auparavant. Cependant il ne m'accosta ni ne me parla plus. Huit jours après, il fut baptisé en grande cérémonie, et habillé de blanc de la tête aux pieds, pour représenter la candeur de son âme régénérée. Le lendemain il sortit de l'hospice, et je ne l'ai jamais revu.

Mon tour vint un mois après; car il fallut tout ce temps-là pour donner à mes directeurs l'honneur d'une conversion difficile, et l'on me fit passer en revue tous les dogmes pour triompher de ma nouvelle docilité.

Enfin, suffisamment instruit et suffisamment disposé au gré de mes maîtres, je fus mené processionnellement à l'église métropolitaine de Saint-Jean pour y faire une abjuration solennelle et recevoir les accessoires du baptême, quoiqu'on ne me rebaptisât pas réellement : mais comme ce sont à peu près les mêmes cérémonies, cela sert à persuader au peuple que les protestans ne sont pas chrétiens.

J'étois revêtu d'une certaine robe grise, garnie de brandebourgs blancs et destinée pour ces sortes d'occasions. Deux hommes portoient, devant et derrière moi, des bassins de cuivre sur lesquels ils frappoient avec une clef, et où chacun mettoit son aumône au gré de sa dévotion ou de l'intérêt qu'il prenoit au nouveau converti. Enfin rien du faste catholique ne fut omis pour rendre la solennité plus édifiante pour le public, et plus humiliante pour moi. Il n'y eut que l'habit blanc qui m'eût été fort utile, et qu'on ne me donna pas comme au Maure, attendu que je n'avois pas l'honneur d'être Juif.

Ce ne fut pas tout : il fallut ensuite aller à l'inquisition recevoir l'absolution du crime d'hérésie, et rentrer dans le sein de l'Église avec la même cérémonie à laquelle Henri IV fut soumis par son ambassadeur. L'air et les manières du très-révérend père inquisiteur n'étoient pas propres à dissiper la terreur secrète qui m'avoit saisi en entrant dans cette maison. Après plusieurs questions sur ma foi, sur mon état, sur ma famille, il me demanda brusquement si ma mère étoit damnée. L'effroi me fit réprimer le premier mouvement de mon indignation; je me contentai de répondre que je voulois espérer qu'elle ne l'étoit pas, et que Dieu avoit pu l'éclairer à sa dernière heure. Le moine se tut, mais il fit une grimace qui ne me parut point du tout un signe d'approbation.

Tout cela fait, au moment où je pensois être enfin placé selon mes espérances, on me mit à la porte avec un peu plus de vingt francs de petite monnoie qu'avoit produits ma quête. On me recommanda de vivre en bon chrétien, d'être fidèle à la grâce; on me souhaita bonne fortune, on ferma sur moi la porte, et tout disparut.

Ainsi s'éclipsèrent en un instant toutes mes grandes espérances, et il ne me resta de la démarche intéressée que je venois de faire, que le souvenir d'avoir été apostat (*) et dupe tout à la fois. Il est aisé de juger quelle brusque révolution dut se faire dans mes idées, lorsque de mes brillans projets de fortune je me vis tomber dans la plus complète misère, et qu'après avoir délibéré le matin sur le choix du palais que j'habiterois, je me vis le soir réduit à coucher dans la rue. On croira que je commençai par me livrer à un désespoir d'autant plus cruel que le regret de mes fautes devoit s'irriter en me reprochant que tout mon malheur étoit mon ouvrage. Rien de tout cela. Je venois pour la première fois de ma vie d'être enfermé pendant plus de deux mois. Le premier sentiment que je goûtai fut celui de la liberté que j'avois recouvrée. Après un long esclavage, redevenu maître de moi-même et de mes actions, je me voyois au milieu d'une grande ville abondante en ressources, pleine de gens de condition dont mes talens et mon mérite ne pouvoient manquer de me faire accueillir sitôt que j'en serois connu. J'avois de plus tout le temps d'attendre, et vingt francs que j'avois dans ma poche me sembloient un trésor qui ne pouvoit s'épuiser. J'en pouvois disposer à mon gré sans rendre compte à personne. C'étoit la première fois que je m'étois vu si riche. Loin de me livrer au découragement et aux larmes, je ne fis que changer d'espérances, et l'amour-propre n'y perdit rien. Jamais je ne me sentis tant de confiance et de sécurité : je croyois déjà ma fortune faite, et je trouvois beau de n'en avoir l'obligation qu'à moi seul.

La première chose que je fis fut de satisfaire ma curiosité en parcourant toute la ville, quand ce n'eût été que pour faire un acte de ma liberté. J'allai voir monter la garde; les instrumens militaires me plaisoient beaucoup. Je suivis des processions; j'aimois le faux-bourdon des prêtres. J'allai voir le palais du roi : j'en approchois avec crainte; mais voyant d'autres gens entrer, je fis comme eux; on me laissa faire. Peut-être dus-je cette grâce au petit paquet que j'avois sous le bras. Quoi qu'il en soit, je conçus une grande opinion de moi-même en me trouvant dans ce palais; déjà je m'en regardois presque comme un habitant. Enfin, à force d'aller et venir, je me lassai; j'avois faim, il faisoit chaud : j'entrai chez une marchande de laitage; on me donna de la giuncà, du lait caillé, et avec deux grisses de cet excellent pain de Piémont, que j'aime plus qu'aucun autre, je fis pour mes cinq ou six sous un des bons dîners que j'aie faits de mes jours.

(*) Rousseau étoit à peine âgé de seize ans. Il en avoit quarante lorsqu'il rentra dans la religion de ses pères, prétendant qu'on devoit toujours rester dans celle où l'on étoit né. (Voyez dans la *Correspondance* (octobre 1768) une lettre intéressante sur ce sujet.) M. P.

Il fallut chercher un gîte. Comme je savois déjà assez de piémontois pour me faire entendre, il ne fut pas difficile à trouver, et j'eus la prudence de le choisir plus selon ma bourse que selon mon goût. On m'enseigna (*a*) dans la rue du Pô la femme d'un soldat qui retiroit à un sou par nuit des domestiques hors de service. Je trouvai chez elle un grabat vide, et je m'y établis. Elle étoit jeune et nouvellement mariée, quoiqu'elle eût déjà cinq ou six enfans. Nous couchâmes tous dans la même chambre, la mère, les enfans, les hôtes; et cela dura de cette façon tant que je restai chez elle. Au demeurant c'étoit une bonne femme, jurant comme un charretier, toujours débraillée et décoiffée, mais douce de cœur, officieuse, qui me prit en amitié, et qui même me fut utile.

Je passai plusieurs jours à me livrer uniquement au plaisir de l'indépendance et de la curiosité. J'allois errant dedans et dehors la ville, furetant, visitant tout ce qui me paroissoit curieux et nouveau; et tout l'étoit pour un jeune homme sortant de sa niche, qui n'avoit jamais vu de capitale. J'étois surtout fort exact à faire ma cour, et j'assistois régulièrement tous les matins à la messe du roi. Je trouvois beau de me voir dans la même chapelle avec ce prince et sa suite: mais ma passion pour la musique, qui commençoit à se déclarer, avoit plus de part à mon assiduité que la pompe de la cour, qui, bientôt vue et toujours la même, ne frappe pas long-temps. Le roi de Sardaigne avoit alors la meilleure symphonie de l'Europe. Somis, Desjardins, les Bezuzzi y brilloient alternativement. Il n'en falloit pas tant pour attirer un jeune homme que le jeu du moindre instrument, pourvu qu'il fût juste, transportoit d'aise. Du reste, je n'avois pour la magnificence qui frappoit mes yeux qu'une admiration stupide et sans convoitise. La seule chose qui m'intéressât dans tout l'éclat de la cour étoit de voir s'il n'y auroit point là quelque jeune princesse qui méritât mon hommage, et avec laquelle je pusse faire un roman.

Je faillis en commencer un dans un état moins brillant, mais où, si je l'eusse mis à fin, j'aurois trouvé des plaisirs mille fois plus délicieux.

Quoique je vécusse avec beaucoup d'économie, ma bourse insensiblement s'épuisoit. Cette économie, au reste, étoit moins l'effet de la prudence que d'une simplicité de goût que même aujourd'hui l'usage des grandes tables n'a point altérée. Je ne connoissois pas, et je ne connois pas encore, de meilleure chère que celle d'un repas rustique. Avec du laitage, des œufs, des herbes, du fromage, du pain bis et du vin passable, on est toujours sûr de me bien régaler; mon bon appétit fera le reste quand un maître-d'hôtel et des laquais autour de moi ne me rassasieront pas de leur importun aspect. Je faisois alors de beaucoup meilleurs repas avec six ou sept sous de dépense, que je ne les ai faits depuis à six ou sept francs. J'étois donc sobre faute d'être tenté de ne pas l'être: encore ai-je tort d'appeler tout cela sobriété, car j'y mettois toute la sensualité possible. Mes poires, ma giunçà, mon fromage, mes grisses, et quelques verres d'un gros vin de Montferrat à couper par tranches, me rendoient le plus heureux des gourmands. Mais encore avec tout cela pouvoit-on voir la fin de vingt livres. C'étoit ce que j'apercevois plus sensiblement de jour en jour; et, malgré l'étourderie de mon âge, mon inquiétude sur l'avenir alla bientôt jusqu'à l'effroi. De tous mes châteaux en Espagne il ne me resta que celui de trouver une occupation qui me fît vivre, encore n'étoit-il pas facile à réaliser. Je songeai à mon ancien métier; mais je ne le savois pas assez pour aller travailler chez un maître, et les maîtres même n'abondoient pas à Turin. Je pris donc, en attendant mieux, le parti d'aller m'offrir de boutique en boutique pour graver un chiffre ou des armes sur de la vaisselle, espérant tenter les gens par le bon marché en me mettant à leur discrétion. Cet expédient ne fut pas fort heureux. Je fus presque partout éconduit; et ce que je trouvois à faire étoit si peu de chose, qu'à peine y gagnai-je quelques repas. Un jour cependant, passant d'assez bon matin dans la Contrá nova, je vis, à travers les vitres d'un comptoir, une jeune marchande de si bonne grâce et d'un air si attirant, que, malgré ma timidité près des dames, je n'hésitai pas d'entrer, et de lui offrir mon petit talent. Elle ne me rebuta point, me fit asseoir, conter ma petite histoire, me plaignit, me dit d'avoir bon courage, et que les bons chrétiens ne m'a-

(*a*) Var. *On m'indiqua.*

bandonneroient pas; puis, tandis qu'elle envoyoit chercher chez un orfèvre du voisinage les outils dont j'avois dit avoir besoin, elle monta dans sa cuisine, et m'apporta elle-même à déjeuner. Ce début me parut de bon augure; la suite ne le démentit pas. Elle parut contente de mon petit travail, encore plus de mon petit babil quand je me fus un peu rassuré : car elle étoit brillante et parée; et, malgré son air gracieux, cet éclat m'en avoit imposé. Mais son accueil plein de bonté, son ton compatissant, ses manières douces et caressantes me mirent bientôt à mon aise. Je vis que je réussissois, et cela me fit réussir davantage. Mais quoique Italienne, et trop jolie pour n'être pas un peu coquette, elle étoit pourtant si modeste, et moi si timide, qu'il étoit difficile que cela vînt si tôt à bien. On ne nous laissa pas le temps d'achever l'aventure. Je ne m'en rappelle qu'avec plus de charmes les courts momens que j'ai passés auprès d'elle; et je puis dire y avoir goûté dans leurs prémices les plus doux ainsi que les plus purs plaisirs de l'amour.

C'étoit une brune extrêmement piquante, mais dont le bon naturel peint sur son joli visage rendoit la vivacité touchante. Elle s'appeloit madame Basile. Son mari, plus âgé qu'elle et passablement jaloux, la laissoit, durant ses voyages, sous la garde d'un commis trop maussade pour être séduisant, et qui ne laissoit pas d'avoir pour son compte des prétentions, qu'il ne montroit guère que par sa mauvaise humeur. Il en prit beaucoup contre moi, quoique j'aimasse à l'entendre jouer de la flûte dont il jouoit assez bien. Ce nouvel Égisthe grognoit toujours quand il me voyoit entrer chez sa dame : il me traitoit avec un dédain qu'elle lui rendoit bien. Il sembloit même qu'elle se plût, pour le tourmenter, à me caresser en sa présence; et cette sorte de vengeance, quoique fort de mon goût, l'eût été bien plus dans le tête-à-tête. Mais elle ne la poussoit pas jusque-là, ou du moins ce n'étoit pas de la même manière. Soit qu'elle me trouvât trop jeune, soit qu'elle ne sût point faire les avances, soit qu'elle voulût sérieusement être sage, elle avoit alors une sorte de réserve qui n'étoit pas repoussante, mais qui m'intimidoit sans que je susse pourquoi. Quoique je ne me sentisse pas pour elle ce respect aussi vrai que tendre que j'avois pour madame de Warens, je me sentois plus de crainte et bien moins de familiarité. J'étois embarrassé, tremblant; je n'osois la regarder, je n'osois respirer auprès d'elle; cependant je craignois plus que la mort de m'en éloigner. Je dévorois d'un œil avide tout ce que je pouvois regarder sans être aperçu, les fleurs de sa robe, le bout de son joli pied, l'intervalle d'un bras ferme et blanc qui paroissoit entre son gant et sa manchette, et celui qui se faisoit quelquefois entre son tour de gorge et son mouchoir. Chaque objet ajoutoit à l'impression des autres. A force de regarder ce que je pouvois voir et même au-delà, mes yeux se troubloient, ma poitrine s'oppressoit; ma respiration, d'instant en instant plus embarrassée, me donnoit beaucoup de peine à gouverner, et tout ce que je pouvois faire étoit de filer sans bruit des soupirs fort incommodes dans le silence où nous étions assez souvent. Heureusement madame Basile, occupée à son ouvrage, ne s'en apercevoit pas, à ce qu'il me sembloit. Cependant je voyois quelquefois, par une sorte de sympathie, son fichu se renfler assez fréquemment. Ce dangereux spectacle achevoit de me perdre; et, quand j'étois prêt à céder à mon transport, elle m'adressoit quelque mot d'un ton tranquille qui me faisoit rentrer en moi-même à l'instant.

Je la vis plusieurs fois seule de cette manière sans que jamais un mot, un geste, un regard même trop expressif marquât entre nous la moindre intelligence. Cet état, très-tourmentant pour moi, faisoit cependant mes délices, et à peine dans la simplicité de mon cœur, pouvois-je imaginer pourquoi j'étois si tourmenté. Il paroissoit que ces petits tête-à-tête ne lui déplaisoient pas non plus, du moins elle en rendoit les occasions assez fréquentes; soin bien gratuit assurément de sa part pour l'usage qu'elle en faisoit et qu'elle m'en laissoit faire.

Un jour qu'ennuyée des sots colloques du commis, elle avoit monté dans sa chambre, je me hâtai, dans l'arrière-boutique où j'étois, d'achever ma petite tâche et je la suivis. Sa chambre étoit entr'ouverte; j'y entrai sans être aperçu. Elle brodoit près d'une fenêtre, ayant en face le côté de la chambre opposé à la porte. Elle ne pouvoit me voir entrer, ni m'en-

tendre, à cause du bruit que des chariots faisoient dans la rue. Elle se mettoit toujours bien : ce jour-là sa parure approchoit de la coquetterie. Son attitude étoit gracieuse ; sa tête un peu baissée laissoit voir la blancheur de son cou ; ses cheveux relevés avec élégance étoient ornés de fleurs. Il régnoit dans toute sa figure un charme que j'eus le temps de considérer, et qui me mit hors de moi. Je me jetai à genoux à l'entrée de la chambre, en tendant les bras vers elle d'un mouvement passionné, bien sûr qu'elle ne pouvoit m'entendre, et ne pensant pas qu'elle pût me voir : mais il y avoit à la cheminé une glace qui me trahit. Je ne sais quel effet ce transport fit sur elle : elle ne me regarda point, ne me parla point ; mais, tournant à demi la tête, d'un simple mouvement de doigt elle me montra la natte à ses pieds. Tressaillir, pousser un cri, m'élancer à la place qu'elle m'avoit marquée, ne fut pour moi qu'une même chose : mais ce qu'on auroit peine à croire, est que dans cet état je n'osai rien entreprendre au-delà, ni dire un seul mot, ni lever les yeux sur elle, ni la toucher même, dans une attitude aussi contrainte, pour m'appuyer un instant sur ses genoux. J'étois muet, immobile, mais non pas tranquille assurément : tout marquoit en moi l'agitation, la joie, la reconnoissance, les ardens désirs incertains dans leur objet, et contenus par la frayeur de déplaire sur laquelle mon jeune cœur ne pouvoit se rassurer.

Elle ne paroissoit ni plus tranquille ni moins timide que moi. Troublée de me voir là, interdite de m'y avoir attiré, et commençant à sentir toute la conséquence d'un signe parti sans doute avant la réflexion, elle ne m'accueilloit ni ne me repoussoit ; elle n'ôtoit pas les yeux de dessus son ouvrage, elle tâchoit de faire comme si elle ne m'eût pas vu à ses pieds : mais toute ma bêtise ne m'empêchoit pas de juger qu'elle partageoit mon embarras, peut-être mes désirs, et qu'elle étoit retenue par une honte semblable à la mienne, sans que cela me donnât la force de la surmonter. Cinq ou six ans qu'elle avoit de plus que moi devoient, selon moi, mettre de son côté toute la hardiesse, et je me disois que puisqu'elle ne faisoit rien pour exciter la mienne, elle ne vouloit pas que j'en eusse. Même encore aujourd'hui je trouve que je pensois juste, et sûrement elle avoit trop d'esprit pour ne pas voir qu'un novice tel que moi avoit besoin non-seulement d'être encouragé, mais d'être instruit.

Je ne sais comment eût fini cette scène vive et muette, ni combien de temps j'aurois demeuré immobile dans cet état ridicule et délicieux, si nous n'eussions été interrompus. Au plus fort de mes agitations, j'entendis ouvrir la porte de la cuisine qui touchoit la chambre où nous étions, et madame Basile alarmée me dit vivement de la voix et du geste : Levez-vous, voici Rosina. En me levant en hâte, je saisis une main qu'elle me tendoit, et j'y appliquai deux baisers brûlans, au second desquels je sentis une charmante main se presser un peu contre mes lèvres. De mes jours je n'eus un si doux moment : mais l'occasion que j'avois perdue ne revint plus, et nos jeunes amours en restèrent là.

C'est peut-être pour cela même que l'image de cette aimable femme est restée empreinte au fond de mon cœur en traits si charmans. Elle s'y est même embellie à mesure que j'ai mieux connu le monde et les femmes. Pour peu qu'elle eût eu d'expérience, elle s'y fût prise autrement pour animer un petit garçon : mais si son cœur étoit foible, il étoit honnête ; elle cédoit involontairement au penchant qui l'entraînoit : c'étoit, selon toute apparence, sa première infidélité, et j'aurois peut-être eu plus à faire à vaincre sa honte que la mienne. Sans en être venu là, j'ai goûté près d'elle des douceurs inexprimables. Rien de tout ce que m'a fait sentir la possession des femmes ne vaut les deux minutes que j'ai passées à ses pieds sans même oser toucher à sa robe. Non, il n'y a point de jouissances pareilles à celles que peut donner une honnête femme qu'on aime ; tout est faveur auprès d'elle. Un petit signe du doigt, une main légèrement pressée contre ma bouche, sont les seules faveurs que je reçus jamais de madame Basile, et le souvenir de ces faveurs si légères me transporte encore en y pensant.

Les deux jours suivans j'eus beau guetter un nouveau tête-à-tête, il me fut impossible d'en trouver le moment, et je n'aperçus de sa part aucun soin pour le ménager. Elle eut même le maintien, non plus froid, mais plus retenu qu'à l'ordinaire ; et je crois qu'elle évitoit mes re-



LES CONFESSIONS.

Partie I Livre II

gards de peur de ne pouvoir assez gouverner les siens. Son maudit commis fut plus désolant que jamais : il devint même railleur, goguenard ; il me dit que je ferois mon chemin près des dames. Je tremblois d'avoir commis quelque indiscrétion ; et, me regardant déjà comme d'intelligence avec elle, je voulus couvrir du mystère un goût qui jusqu'alors n'en avoit pas grand besoin. Cela me rendit plus circonspect à saisir les occasions de le satisfaire; et à force de les vouloir sûres, je n'en trouvai plus du tout.

Voici encore une autre folie romanesque dont jamais je n'ai pu me guérir, et qui, jointe à ma timidité naturelle, a beaucoup démenti les prédictions du commis. J'aimois trop sincèrement, trop parfaitement, j'ose dire, pour pouvoir aisément être heureux. Jamais passions ne furent en même temps plus vives et plus pures que les miennes; jamais amour ne fut plus tendre, plus vrai, plus désintéressé. J'aurois mille fois sacrifié mon bonheur à celui de la personne que j'aimois; sa réputation m'étoit plus chère que ma vie, et jamais, pour tous les plaisirs de la jouissance, je n'aurois voulu compromettre un moment son repos. Cela m'a fait apporter tant de soins, tant de secret, tant de précautions dans mes entreprises, que jamais aucune n'a pu réussir. Mon peu de succès près des femmes est toujours venu de les trop aimer.

Pour revenir au flûteur Égisthe, ce qu'il y avoit de singulier étoit qu'en devenant plus insupportable, le traître sembloit devenir plus complaisant. Dès le premier jour que sa dame m'avoit pris en affection, elle avoit songé à me rendre utile dans le magasin. Je savois passablement l'arithmétique ; elle lui avoit proposé de m'apprendre à tenir les livres ; mais mon bourru reçut très-mal la proposition, craignant peut-être d'être supplanté. Ainsi tout mon travail après mon burin étoit de transcrire quelques comptes et mémoires, de mettre au net quelques livres, et de traduire quelques lettres de commerce d'italien en françois. Tout d'un coup mon homme s'avisa de revenir à la proposition faite et rejetée, et dit qu'il m'apprendroit les comptes à parties doubles, et qu'il vouloit me mettre en état d'offrir mes services à M. Basile quand il seroit de retour. Il y avoit dans son ton, dans son air, je ne sais quoi de faux, de malin, d'ironique, qui ne me donnoit pas de la confiance. Madame Basile, sans attendre ma réponse, lui dit sèchement que je lui étois obligé de ses offres, qu'elle espéroit que la fortune favoriseroit enfin mon mérite, et que ce seroit grand dommage qu'avec tant d'esprit je ne fusse qu'un commis.

Elle m'avoit dit plusieurs fois qu'elle vouloit me faire faire une connoissance qui pourroit m'être utile. Elle pensoit assez sagement pour sentir qu'il étoit temps de me détacher d'elle. Nos muettes déclarations s'étoient faites le jeudi. Le dimanche elle donna un dîner, où je me trouvai et où se trouva aussi un jacobin de bonne mine auquel elle me présenta. Le moine me traita très-affectueusement, me félicita sur ma conversion, et me dit plusieurs choses sur mon histoire qui m'apprirent qu'elle la lui avoit détaillée; puis, me donnant deux petits coups d'un revers de main sur la joue, il me dit d'être sage, d'avoir bon courage, et de l'aller voir, que nous causerions plus à loisir ensemble. Je jugeai, par les égards que tout le monde avoit pour lui, que c'étoit un homme de considération, et par le ton paternel qu'il prenoit avec madame Basile, qu'il étoit son confesseur. Je me rappelle bien aussi que sa décente familiarité étoit mêlée de marques d'estime et même de respect pour sa pénitente, qui me firent alors moins d'impression qu'elles ne m'en font aujourd'hui. Si j'avois eu plus d'intelligence, combien j'eusse été touché d'avoir pu rendre sensible une jeune femme respectée par son confesseur!

La table ne se trouva pas assez grande pour le nombre que nous étions : il en fallut une petite, où j'eus l'agréable tête-à-tête (a) de monsieur le commis. Je n'y perdis rien du côté des attentions et de la bonne chère ; il y eut bien des assiettes envoyées à la petite table, dont l'intention n'étoit sûrement pas pour lui. Tout alloit très-bien jusque-là : les femmes étoient fort gaies, les hommes fort galans ; madame Basile faisoit ses honneurs avec une grâce charmante. Au milieu du dîner, l'on entend arrêter une chaise à la porte; quelqu'un monte, c'est M. Basile. Je le vois comme s'il entroit actuellement, en habit d'écarlate à boutons d'or, couleur que j'ai prise en aversion depuis ce jour-là. M. Basile étoit un grand et bel homme qui se

(a) VAR. *l'agréable vis-à-vis.*

présentoit très-bien. Il entre avec fracas, et de l'air de quelqu'un qui surprend son monde, quoiqu'il n'y eût là que de ses amis. Sa femme lui saute au cou, lui prend les mains, lui fait mille caresses qu'il reçoit sans les lui rendre. Il salue la compagnie, on lui donne un couvert, il mange. A peine avoit-on commencé de parler de son voyage, que, jetant les yeux sur la petite table, il demande d'un ton sévère ce que c'est que ce petit garçon qu'il aperçoit là. Madame Basile le lui dit tout naïvement. Il demande si je loge dans la maison. On lui dit que non. Pourquoi non? reprend-il grossièrement: puisqu'il s'y tient le jour, il peut bien y rester la nuit. Le moine prit la parole; et, après un éloge grave et vrai de madame Basile, il fit le mien en peu de mots; ajoutant que, loin de blâmer la pieuse charité de sa femme, il devoit s'empresser d'y prendre part, puisque rien n'y passoit les bornes de la discrétion. Le mari répliqua d'un ton d'humeur, dont il cachoit la moitié, contenu par la présence du moine, mais qui suffit pour me faire sentir qu'il avoit des instructions sur mon compte, et que le commis m'avoit servi de sa façon.

A peine étoit-on hors de table, que celui-ci, dépêché par son bourgeois, vint en triomphe me signifier de sa part de sortir à l'instant de chez lui et de n'y remettre les pieds de ma vie. Il assaisonna sa commission de tout ce qui pouvoit la rendre insultante et cruelle. Je partis sans rien dire, mais le cœur navré, moins de quitter cette aimable femme, que de la laisser en proie à la brutalité de son mari. Il avoit raison sans doute de ne vouloir pas qu'elle fût infidèle; mais, quoique sage et bien née, elle étoit Italienne, c'est-à-dire sensible et vindicative; et il avoit tort, ce me semble, de prendre avec elle les moyens les plus propres à s'attirer le malheur qu'il craignoit.

Tel fut le succès de ma première aventure. Je voulus essayer de repasser deux ou trois fois dans la rue pour revoir au moins celle que mon cœur regrettoit sans cesse; mais au lieu d'elle je ne vis que son mari et le vigilant commis, qui, m'ayant aperçu, me fit, avec l'aune de la boutique, un geste plus expressif qu'attirant. Me voyant si bien guetté, je perdis courage, et n'y passai plus. Je voulus aller voir au moins le patron qu'elle m'avoit ménagé. Malheureusement je ne savois pas son nom. Je rôdai plusieurs fois inutilement autour du couvent, pour tâcher de le rencontrer. Enfin d'autres événemens m'ôtèrent les charmans souvenirs de madame Basile, et dans peu je l'oubliai si bien, qu'aussi simple et aussi novice qu'auparavant, je ne restai pas même affriandé de jolies femmes.

Cependant ses libéralités avoient un peu remonté mon petit équipage, très-modestement toutefois, et avec la précaution d'une femme prudente, qui regardoit plus à la propreté qu'à la parure, et qui vouloit m'empêcher de souffrir, et non pas me faire briller. Mon habit que j'avois apporté de Genève, étoit bon et portable encore; elle y ajouta seulement un chapeau et quelque linge. Je n'avois point de manchettes; elle ne voulut point m'en donner, quoique j'en eusse bonne envie. Elle se contenta de me mettre en état de me tenir propre, et c'est un soin qu'il ne fallut pas me recommander, tant que je parus devant elle.

Peu de jours après ma catastrophe, mon hôtesse, qui, comme j'ai dit, m'avoit pris en amitié, me dit qu'elle m'avoit peut-être trouvé une place, et qu'une dame de condition vouloit me voir. A ce mot, je me crus tout de bon dans les hautes aventures: car j'en revenois toujours là. Celle-ci ne se trouva pas aussi brillante que je me l'étois figurée. Je fus chez cette dame avec le domestique qui lui avoit parlé de moi. Elle m'interrogea, m'examina: je ne lui déplus pas; et tout de suite j'entrai à son service, non pas tout-à-fait en qualité de favori, mais en qualité de laquais. Je fus vêtu de la couleur de ses gens; la seule distinction fut qu'ils portoient l'aiguillette, et qu'on ne me la donna pas: comme il n'y avoit point de galons à sa livrée, cela faisoit à peu près un habit bourgeois. Voilà le terme inattendu auquel aboutirent enfin toutes mes grandes espérances.

Madame la comtesse de Vercellis, chez qui j'entrai, étoit veuve et sans enfans: son mari étoit Piémontois; pour elle, je l'ai toujours crue Savoyarde, ne pouvant imaginer qu'une Piémontoise parlât si bien françois et eût un accent si pur. Elle étoit entre deux âges, d'une figure fort noble, d'un esprit orné, aimant la littérature françoise, et s'y connoissant. Elle

écrivoit beaucoup, et toujours en françois. Ses lettres avoient le tour et presque la grâce de celles de madame de Sévigné; on auroit pu s'y tromper à quelques-unes. Mon principal emploi, et qui ne me déplaisoit pas, étoit de les écrire sous sa dictée, un cancer au sein, qui la faisoit beaucoup souffrir, ne lui permettant plus d'écrire elle-même.

Madame de Vercellis avoit non-seulement beaucoup d'esprit, mais une âme élevée et forte. J'ai suivi sa dernière maladie; je l'ai vue souffrir et mourir sans jamais marquer un instant de foiblesse, sans faire le moindre effort pour se contraindre, sans sortir de son rôle de femme, et sans se douter qu'il y eût à cela de la philosophie; mot qui n'étoit pas encore à la mode, et qu'elle ne connoissoit même pas dans le sens qu'il porte aujourd'hui. Cette force de caractère alloit quelquefois jusqu'à la sécheresse. Elle m'a toujours paru aussi peu sensible pour autrui que pour elle-même; et quand elle faisoit du bien aux malheureux, c'étoit pour faire ce qui étoit bien en soi, plutôt que par une véritable commisération. J'ai un peu éprouvé de cette insensibilité pendant les trois mois que j'ai passés auprès d'elle. Il étoit naturel qu'elle prît en affection un jeune homme de quelque espérance, qu'elle avoit incessamment sous les yeux, et qu'elle songeât, se sentant mourir, qu'après elle il auroit besoin de secours et d'appui : cependant, soit qu'elle ne me jugeât pas digne d'une attention particulière, soit que les gens qui l'obsédoient ne lui aient permis de songer qu'à eux, elle ne fit rien pour moi.

Je me rappelle pourtant fort bien qu'elle avoit marqué quelque curiosité de me connoître. Elle m'interrogeoit quelquefois; elle étoit bien aise que je lui montrasse les lettres que j'écrivois à madame de Warens, que je lui rendisse compte de mes sentimens; mais elle ne s'y prenoit assurément pas bien pour les connoître, en ne me montrant jamais les siens. Mon cœur aimoit à s'épancher, pourvu qu'il sentît que c'étoit dans un autre. Des interrogations sèches et froides, sans aucun signe d'approbation ni de blâme sur mes réponses, ne me donnoient aucune confiance. Quand rien ne m'apprenoit si mon babil plaisoit ou déplaisoit, j'étois toujours en crainte, et je cherchois moins à montrer ce que je pensois qu'à ne rien dire qui pût me nuire. J'ai remarqué depuis que cette manière sèche d'interroger les gens pour les connoître est un tic assez commun chez les femmes qui se piquent d'esprit. Elles s'imaginent qu'en ne laissant point paroître leur sentiment elles parviendront à mieux pénétrer le vôtre; mais elles ne voient pas qu'elles ôtent par là le courage de le montrer. Un homme qu'on interroge commence par cela seul à se mettre en garde; et s'il croit que, sans prendre à lui un véritable intérêt, on ne veut que le faire jaser, il ment ou se tait, ou redouble d'attention sur lui-même, et aime encore mieux passer pour un sot que d'être dupe de votre curiosité. Enfin c'est toujours un mauvais moyen de lire dans le cœur des autres que d'affecter de cacher le sien.

Madame de Vercellis ne m'a jamais dit un mot qui sentît l'affection, la pitié, la bienveillance. Elle m'interrogeoit froidement; je répondois avec réserve. Mes réponses étoient si timides qu'elle dut les trouver basses et s'en ennuya. Sur la fin elle ne me questionnoit plus, ne me parloit plus que pour son service. Elle me jugea moins sur ce que j'étois que sur ce qu'elle m'avoit fait, et à force de ne voir en moi qu'un laquais, elle m'empêcha de lui paroître autre chose.

Je crois que j'éprouvai dès-lors ce jeu malin des intérêts cachés qui m'a traversé toute ma vie, et qui m'a donné une aversion bien naturelle pour l'ordre apparent qui les produit. Madame de Vercellis, n'ayant point d'enfans, avoit pour héritier son neveu, le comte de La Roque qui lui faisoit assidûment sa cour. Outre cela ses principaux domestiques, qui la voyoient tirer à sa fin, ne s'oublioient pas, et il y avoit tant d'empressés autour d'elle, qu'il étoit difficile qu'elle eût du temps pour penser à moi. A la tête de sa maison étoit un nommé M. Lorenzi, homme adroit, dont la femme, encore plus adroite, s'étoit tellement insinuée dans les bonnes grâces de sa maîtresse, qu'elle étoit plutôt chez elle sur le pied d'une amie que d'une femme à ses gages. Elle lui avoit donné pour femme de chambre une nièce à elle appelée mademoiselle Pontal, fine mouche, qui se donnoit des airs de demoiselle suivante, et aidoit sa tante à obséder

si bien leur maîtresse, qu'elle ne voyoit que par leurs yeux et n'agissoit que par leurs mains. Je n'eus pas le bonheur d'agréer à ces trois personnes : je leur obéissois, mais je ne les servois pas; je n'imaginois pas qu'outre le service de notre commune maîtresse je dusse être encore le valet de ses valets. J'étois d'ailleurs une espèce de personnage inquiétant pour eux. Ils voyoient bien que je n'étois pas à ma place; ils craignoient que madame ne le vît aussi, et que ce qu'elle feroit pour m'y mettre ne diminuât leurs portions : car ces sortes de gens, trop avides pour être justes, regardent tous les legs qui sont pour d'autres comme pris sur leur propre bien. Ils se réunirent donc pour m'écarter de ses yeux. Elle aimoit à écrire des lettres ; c'étoit un amusement pour elle dans son état : ils l'en dégoûtèrent et l'en firent détourner par le médecin, en la persuadant que cela la fatiguoit. Sous prétexte que je n'entendois pas le service, on employoit au lieu de moi deux gros manans de porteurs de chaise autour d'elle : enfin l'on fit si bien, que, quand elle fit son testament, il y avoit huit jours que je n'étois entré dans sa chambre. Il est vrai qu'après cela j'y entrai comme auparavant ; et j'y fus même plus assidu que personne, car les douleurs de cette pauvre femme me déchiroient ; la constance avec laquelle elle les souffroit me la rendoit extrêmement respectable et chère, et j'ai bien versé, dans sa chambre, des larmes sincères, sans qu'elle ni personne s'en aperçût.

Nous la perdîmes enfin. Je la vis expirer. Sa vie avoit été celle d'une femme d'esprit et de sens, sa mort fut celle d'un sage. Je puis dire qu'elle me rendit la religion catholique aimable par la sérénité d'âme avec laquelle elle en remplit les devoirs sans négligence et sans affectation. Elle étoit naturellement sérieuse. Sur la fin de sa maladie elle prit une sorte de gaîté trop égale pour être jouée, et qui n'étoit qu'un contre-poids donné par la raison même contre la tristesse de son état. Elle ne garda le lit que les deux derniers jours, et ne cessa de s'entretenir paisiblement avec tout le monde. Enfin, ne parlant plus, et déjà dans les combats de l'agonie, elle fit un gros pet. Bon! dit-elle en se retournant, femme qui pette n'est pas morte. Ce furent les derniers mots qu'elle prononça.

Elle avoit légué un an de leurs gages à ses bas domestiques; mais, n'étant point couché sur l'état de sa maison, je n'eus rien. Cependant le comte de La Roque me fit donner trente livres, et me laissa l'habit neuf que j'avois sur le corps, et que M. Lorenzi vouloit m'ôter. Il promit même de chercher à me placer et me permit de l'aller voir. J'y fus deux ou trois fois sans pouvoir lui parler. J'étois facile à rebuter, je n'y retournai plus. On verra bientôt que j'eus tort.

Que n'ai-je achevé tout ce que j'avois à dire de mon séjour chez madame de Vercellis! Mais, bien que mon apparente situation demeurât la même, je ne sortis pas de sa maison comme j'y étois entré. J'en emportai les longs souvenirs du crime et l'insupportable poids des remords dont, au bout de quarante ans, ma conscience est encore chargée, et dont l'amer sentiment, loin de s'affoiblir, s'irrite à mesure que je vieillis. Qui croiroit que la faute d'un enfant pût avoir des suites aussi cruelles? C'est de ces suites plus que probables que mon cœur ne sauroit se consoler. J'ai peut-être fait périr dans l'opprobre et dans la misère une fille aimable, honnête, estimable, et qui sûrement valoit beaucoup mieux que moi.

Il est bien difficile que la dissolution d'un ménage n'entraîne un peu de confusion dans la maison, et qu'il ne s'égare bien des choses: cependant, telle étoit la fidélité des domestiques et la vigilance de monsieur et madame Lorenzi, que rien ne se trouva de manque sur l'inventaire. La seule mademoiselle Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent déjà vieux (*). Beaucoup d'autres meilleures choses étoient à ma portée ; ce ruban seul me tenta, je le volai; et comme je ne le cachois guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avois pris Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis, en rougissant, que c'est Marion qui me l'a donné. Marion étoit une jeune Mauriennoise dont madame de Vercellis avoit fait sa cuisinière, quand, cessant de donner à manger, elle avoit renvoyé la sienne, ayant plus besoin de bons bouillons que de ra-

(*) Dans son histoire de Rousseau, M. Musset-Pathay rapporte qu'en 1818 un homme de lettres, qu'il ne nomme pas, disoit être certain qu'il s'agissoit ici d'un diamant, et non pas d'un ruban. Cette accusation, appuyée sur des témoignages impossibles à vérifier, étoit trop absurde pour être réfutée sérieusement. Nous ne nous y arrêtons pas davantage.

goûts fins. Non-seulement Marion étoit jolie, mais elle avoit une fraîcheur de coloris qu'on ne trouve que dans les montagnes, et surtout un air de modestie et de douceur qui faisoit qu'on ne pouvoit la voir sans l'aimer; d'ailleurs bonne fille, sage, et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai L'on n'avoit guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importoit de vérifier lequel étoit le fripon des deux. On la fit venir: l'assemblée étoit nombreuse, le comte de La Roque y étoit. Elle arrive, on lui montre le ruban : je la charge effrontément; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui auroit désarmé les démons, et auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui ne m'a fait jamais *de mal*: et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration, et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer, et ne me dit que ces mots: Ah! Rousseau, je vous croyois un bon caractère. Vous me rendez bien malheureuse, mais je ne voudrois pas être à votre place. Voilà tout. Elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre jamais contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne sembloit pas naturel de supposer d'un côté une audace aussi diabolique, et de l'autre une aussi angélique douceur. On ne parut pas se décider absolument, mais les préjugés étoient pour moi. Dans le tracas où l'on étoit on ne se donna pas le temps d'approfondir la chose; et le comte de La Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengeroit assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine; elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir.

J'ignore ce que devint cette victime de ma calomnie; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait après cela trouvé facilement à se bien placer. Elle emportoit une imputation cruelle à son honneur de toutes manières. Le vol n'étoit qu'une bagatelle, mais enfin c'étoit un vol, et, qui pis est, employé à séduire un jeune garçon: enfin le mensonge et l'obstination ne laissoient rien à espérer de celle en qui tant de vices étoient réunis. Je ne regarde pas même la misère et l'abandon comme le plus grand danger auquel je l'aie exposée. Qui sait, à son âge, où le découragement de l'innocence avilie a pu la porter? Eh! si le remords d'avoir pu la rendre malheureuse est insupportable, qu'on juge de celui d'avoir pu la rendre pire que moi!

Ce souvenir cruel me trouble quelquefois, et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'étoit commis que d'hier. Tant que j'ai vécu tranquille il m'a moins tourmenté, mais au milieu d'une vie orageuse il m'ôte la plus douce consolation des innocens persécutés : il me fait bien sentir ce que je crois avoir dit dans quelque ouvrage, que le remords s'endort durant un destin prospère, et s'aigrit dans l'adversité. Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami. La plus étroite intimité ne me l'a jamais fait faire à personne, pas même à madame de Warens. Tout ce que j'ai pu faire a été d'avouer que j'avois à me reprocher une action atroce, mais jamais je n'ai dit en quoi elle consistoit. Ce poids est donc resté jusqu'à ce jour sans allégement sur ma conscience; et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes confessions.

J'ai procédé rondement dans celle que je viens de faire, et l'on ne trouvera sûrement pas que j'aie ici pallié la noirceur de mon forfait. Mais je ne remplirois pas le but de ce livre (*a*), si je n'exposois en même temps mes dispositions intérieures, et que je craignisse de m'excuser en ce qui est conforme à la vérité. Jamais la méchanceté ne fut plus loin de moi que dans ce cruel moment; et lorsque je chargeai cette malheureuse fille, il est bizarre, mais il est vrai que mon amitié pour elle en fut la cause. Elle étoit présente à ma pensée; je m'excusai sur le premier objet qui s'offrit. Je l'accusai d'avoir fait ce que je voulois faire, et de m'avoir donné le ruban, parce que mon intention étoit de le lui donner. Quand je la vis paroître ensuite, mon cœur fut déchiré, mais la présence de

(*a*) VAR. *Mais je ne remplirois pas non plus ma tâche, si...*

tant de monde fut plus forte que mon repentir. Je craignois peu la punition, je ne craignois que la honte; mais je la craignois plus que la mort, plus que le crime, plus que tout au monde. J'aurois voulu m'enfoncer, m'étouffer dans le centre de la terre : l'invincible honte l'emporta sur tout, la honte seule fit mon impudence; et plus je devenois criminel, plus l'effroi d'en convenir me rendoit intrépide. Je ne voyois que l'horreur d'être reconnu, déclaré publiquement, moi présent, voleur, menteur, calomniateur. Un trouble universel m'ôtoit tout autre sentiment. Si l'on m'eût laissé revenir à moi-même, j'aurois infailliblement tout déclaré. Si M. de La Roque m'eût pris à part, qu'il m'eût dit : Ne perdez pas cette pauvre fille; si vous êtes coupable avouez-le-moi; je me serois jeté à ses pieds dans l'instant, j'en suis parfaitement sûr. Mais on ne fit que m'intimider quand il falloit me donner du courage. L'âge est encore une attention qu'il est juste de faire; à peine étois-je sorti de l'enfance, ou plutôt j'y étois encore. Dans la jeunesse les véritables noirceurs sont plus criminelles encore que dans l'âge mûr; mais ce qui n'est que foiblesse l'est beaucoup moins, et ma faute au fond n'étoit guère autre chose. Aussi son souvenir m'afflige-t-il moins à cause du mal en lui-même qu'à cause de celui qu'il a dû causer. Il m'a même fait ce bien de me garantir pour le reste de ma vie de tout acte tendant au crime, par l'impression terrible qui m'est restée du seul que j'aie jamais commis; et je crois sentir que mon aversion pour le mensonge me vient en grande partie du regret d'en avoir pu faire un aussi noir. Si c'est un crime qui puisse être expié, comme j'ose le croire, il doit l'être par tant de malheurs dont la fin de ma vie est accablée, par quarante ans de droiture et d'honneur dans des occasions difficiles; et la pauvre Marion trouve tant de vengeurs en ce monde, que, quelque grande qu'ait été mon offense envers elle, je crains peu d'en emporter la coulpe avec moi. Voilà ce que j'avois à dire sur cet article. Qu'il me soit permis de n'en reparler jamais.

LIVRE TROISIÈME.

———

1728—1731.

Sorti de chez madame de Vercellis à peu près comme j'y étois entré, je retournai chez mon ancienne hôtesse, et j'y restai cinq ou six semaines, durant lesquelles la santé, la jeunesse et l'oisiveté me rendirent souvent mon tempérament importun. J'étois inquiet, distrait, rêveur; je pleurois, je soupirois, je désirois un bonheur dont je n'avois pas d'idée, et dont je sentois pourtant la privation. Cet état ne peut se décrire; et peu d'hommes même le peuvent imaginer, parce que la plupart ont prévenu cette plénitude de vie, à la fois tourmentante et délicieuse, qui, dans l'ivresse du désir, donne un avant-goût de la jouissance. Mon sang allumé remplissoit incessamment mon cerveau de filles et de femmes : mais n'en sentant pas le véritable usage, je les occupois bizarrement en idée à mes fantaisies sans en savoir rien faire de plus; et ces idées tenoient mes sens dans une activité très-incommode, dont, par bonheur, elles ne m'apprenoient point à me délivrer. J'aurois donné ma vie pour retrouver un quart d'heure une demoiselle Goton. Mais ce n'étoit plus le temps où les jeux de l'enfance alloient là comme d'eux-mêmes. La honte, compagne de la conscience du mal, étoit venue avec les années; elle avoit accru ma timidité naturelle au point de la rendre invincible; et jamais, ni dans ce temps-là, ni depuis, je n'ai pu parvenir à faire une proposition lascive, que celle à qui je la faisois ne m'y ait en quelque sorte contraint par ses avances, quoique sachant qu'elle n'étoit pas scrupuleuse, et presque assuré d'être pris au mot.

Mon agitation crut au point que, ne pouvant contenter mes désirs, je les attisois par les plus extravagantes manœuvres. J'allois chercher des allées sombres, des réduits cachés, où je pusse m'exposer de loin aux personnes du sexe dans l'état où j'aurois voulu être auprès d'elles. Ce qu'elles voyoient n'étoit pas l'objet obscène, je

n'y songeois même pas ; c'étoit l'objet ridicule. Le sot plaisir que j'avois de l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avoit de là plus qu'un pas à faire pour sentir le traitement désiré, et je ne doute pas que quelque résolue ne m'en eût, en passant, donné l'amusement, si j'eusse eu l'audace d'attendre. Cette folie eut une catastrophe à peu près aussi comique, mais moins plaisante pour moi.

Un jour j'allai m'établir au fond d'une cour dans laquelle étoit un puits où les filles de la maison venoient souvent chercher de l'eau. Dans ce fond il y avoit une petite descente qui menoit à des caves par plusieurs communications. Je sondai dans l'obscurité ces allées souterraines, et, les trouvant longues et obscures, je jugeai qu'elles ne finissoient point, et que, si j'étois vu et surpris, j'y trouverois un refuge assuré. Dans cette confiance, j'offrois aux filles qui venoient au puits un spectacle plus risible que séducteur. Les plus sages feignirent de ne rien voir; d'autres se mirent à rire; d'autres se crurent insultées et firent du bruit. Je me sauvai dans ma retraite : j'y fus suivi. J'entendis une voix d'homme sur laquelle je n'avois pas compté, et qui m'alarma. Je m'enfonçai dans les souterrains au risque de m'y perdre : le bruit, les voix, la voix d'homme, me suivoient toujours. J'avois compté sur l'obscurité, je vis de la lumière. Je frémis, je m'enfonçai davantage. Un mur m'arrêta, et, ne pouvant aller plus loin, il fallut attendre là ma destinée. En un moment je fus atteint et saisi par un grand homme portant une grande moustache, un grand chapeau, un grand sabre, escorté de quatre ou cinq vieilles femmes armées chacune d'un manche à balai, parmi lesquelles j'aperçus la petite coquine qui m'avoit décélé, et qui vouloit sans doute me voir au visage.

L'homme au sabre, en me prenant par le bras, me demanda rudement ce que je faisois là. On conçoit que ma réponse n'étoit pas prête. Je me remis cependant ; et, m'évertuant dans ce moment critique, je tirai de ma tête un expédient romanesque qui me réussit. Je lui dis d'un ton suppliant d'avoir pitié de mon âge et de mon état ; que j'étois un jeune étranger de grande naissance, dont le cerveau s'étoit dérangé ; que je m'étois échappé de la maison paternelle parce qu'on vouloit m'enfermer ; que j'étois perdu s'il me faisoit connoître, mais que s'il vouloit bien me laisser aller, je pourrois peut-être un jour reconnoître cette grâce. Contre toute attente, mon discours et mon air firent effet : l'homme terrible en fut touché, et après une réprimande assez courte, il me laissa doucement aller sans me questionner davantage. A l'air dont la jeune et les vieilles me virent partir, je jugeai que l'homme que j'avois tant craint m'étoit fort utile, et qu'avec elles seules je n'en aurois pas été quitte à si bon marché. Je les entendis murmurer je ne sais quoi dont je ne me souciois guère ; car, pourvu que le sabre et l'homme ne s'en mêlassent pas, j'étois bien sûr, leste et vigoureux comme j'étois, de me délivrer de leurs tricots et d'elles.

Quelques jours après, passant dans une rue avec un jeune abbé, mon voisin, j'allai donner du nez contre l'homme au sabre. Il me reconnut, et, me contrefaisant d'un ton railleur : « Je suis prince, me dit-il, je suis prince ; et » moi je suis un coïon : mais que son altesse » n'y revienne pas. » Il n'ajouta rien de plus, et je m'esquivai en baissant la tête et le remerciant dans mon cœur de sa discrétion. J'ai jugé que ces maudites vieilles lui avoient fait honte de sa crédulité. Quoi qu'il en soit, tout Piémontois qu'il étoit, c'étoit un bon homme, et jamais je ne pense à lui sans un mouvement de reconnoissance : car l'histoire étoit si plaisante, que, pour le seul désir de faire rire, tout autre à sa place m'eût déshonoré. Cette aventure, sans avoir les suites que j'en pouvois craindre, ne laissa pas de me rendre sage pour long-temps.

Mon séjour chez madame de Vercellis m'avoit procuré quelques connoissances, que j'entretenois dans l'espoir qu'elles pourroient m'être utiles. J'allois voir quelquefois entre autres un abbé savoyard appelé M. Gaime, précepteur des enfants du comte de Mellarède. Il étoit jeune encore et peu répandu, mais plein de bon sens, de probité, de lumières, et l'un des plus honnêtes hommes que j'aie connus. Il ne me fut d'aucune ressource pour l'objet qui m'attiroit chez lui, il n'avoit pas assez de crédit pour me placer ; mais je trouvai près de lui des avantages plus précieux qui m'ont profité toute ma vie, les leçons de la saine morale, et les maximes de la droite raison. Dans l'ordre successif de mes goûts et de mes idées, j'avois

toujours été trop haut ou trop bas, Achille ou Thersite, tantôt héros et tantôt vaurien. M. Gaime prit le soin de me mettre à ma place et de me montrer à moi-même sans m'épargner ni me décourager. Il me parla très-honorablement de mon naturel et de mes talens : mais il ajouta qu'il en voyoit naître les obstacles qui m'empêcheroient d'en tirer parti; de sorte qu'ils devoient, selon lui, bien moins me servir de degrés pour monter à la fortune que de ressources pour m'en passer. Il me fit un tableau vrai de la vie humaine, dont je n'avois que de fausses idées ; il me montra comment, dans un destin contraire, l'homme sage peut toujours tendre au bonheur et courir au plus près du vent pour y parvenir ; comment il n'y a point de vrai bonheur sans sagesse, et comment la sagesse est de tous les états. Il amortit beaucoup mon admiration pour la grandeur en me prouvant que ceux qui dominoient les autres n'étoient ni plus sages ni plus heureux qu'eux. Il me dit une chose qui m'est souvent revenue à la mémoire, c'est que si chaque homme pouvoit lire dans les cœurs de tous les autres, il y auroit plus de gens qui voudroient descendre que de ceux qui voudroient monter. Cette réflexion, dont la vérité frappe, et qui n'a rien d'outré, m'a été d'un grand usage dans le cours de ma vie pour me faire tenir à ma place paisiblement. Il me donna les premières vraies idées de l'honnête, que mon génie ampoulé n'avoit saisi que dans ses excès. Il me fit sentir que l'enthousiasme des vertus sublimes étoit peu d'usage dans la société ; qu'en s'élançant trop haut on étoit sujet aux chutes ; que la continuité des petits devoirs toujours bien remplis ne demandoit pas moins de force que les actions héroïques ; qu'on en tiroit meilleur parti pour l'honneur et pour le bonheur ; et qu'il valoit infiniment mieux avoir toujours l'estime des hommes, que quelquefois leur admiration.

Pour établir les devoirs de l'homme il falloit bien remonter à leurs principes. D'ailleurs le pas que je venois de faire, et dont mon état présent étoit la suite, nous conduisoit à parler de la religion. L'on conçoit déjà que l'honnête M. Gaime est, du moins en grande partie, l'original du Vicaire savoyard. Seulement la prudence l'obligeant à parler avec plus de réserve, il s'expliqua moins ouvertement sur certains points ; mais au reste ces maximes, ses sentimens, ses avis furent les mêmes, et, jusqu'au conseil de retourner dans ma patrie, tout fut comme je l'ai rendu depuis au public. Ainsi, sans m'étendre sur des entretiens dont chacun peut voir la substance, je dirai que ses leçons, sages, mais d'abord sans effet, furent dans mon cœur un germe de vertu et de religion qui ne s'y étouffa jamais, et qui n'attendoit pour fructifier que les soins d'une main plus chérie.

Quoique alors ma conversion fût peu solide, je ne laissois pas d'être ému. Loin de m'ennuyer de ses entretiens, j'y pris goût à cause de leur clarté, de leur simplicité, et surtout d'un certain intérêt de cœur dont je sentois qu'ils étoient pleins. J'ai l'âme aimante, et je me suis toujours attaché aux gens moins à proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, et c'est sur quoi mon tact ne me trompe guère. Aussi je m'affectionnois véritablement à M. Gaime ; j'étois pour ainsi dire son second disciple ; et cela me fit pour le moment même l'inestimable bien de me détourner de la pente au vice où m'entraînoit mon oisiveté.

Un jour que je ne pensois à rien moins, on vint me chercher de la part du comte de La Roque. A force d'y aller et de ne pouvoir lui parler, je m'étois ennuyé, et je n'y allois plus : je crus qu'il m'avoit oublié, ou qu'il lui étoit resté de mauvaises impressions de moi. Je me trompois. Il avoit été témoin plus d'une fois du plaisir avec lequel je remplissois mon devoir auprès de sa tante ; il le lui avoit même dit, et il m'en reparla quand moi-même je n'y songeois plus. Il me reçut bien, me dit que, sans m'amuser de promesses vagues, il avoit cherché à me placer ; qu'il avoit réussi, qu'il me mettoit en chemin de devenir quelque chose, que c'étoit à moi de faire le reste ; que la maison où il me faisoit entrer étoit puissante et considérée ; que je n'avois pas besoin d'autres protecteurs pour m'avancer ; et que, quoique traité d'abord en simple domestique, comme je venois de l'être, je pouvois être assuré que, si l'on me jugeoit par mes sentimens et par ma conduite au-dessus de cet état, on étoit disposé à ne m'y pas laisser. La fin de ce discours démentit cruellement les brillantes espérances que le commencement m'avoit données. Quoi ! toujours laquais ! me dis-je en moi-même avec un

dépit amer que la confiance effaça bientôt. Je me sentois trop peu fait pour cette place pour craindre qu'on m'y laissât.

Il me mena chez le comte de Gouvon, premier écuyer de la reine, et chef de l'illustre maison de Solar. L'air de dignité de ce respectable vieillard me rendit plus touchante l'affabilité de son accueil. Il m'interrogea avec intérêt et je lui répondis avec sincérité. Il dit au comte de La Roque que j'avois une physionomie agréable et qui promettoit de l'esprit ; qu'il lui paroissoit qu'en effet je n'en manquois pas, mais que ce n'étoit pas là tout, et qu'il falloit voir le reste : puis, se tournant vers moi : Mon enfant, me dit-il, presque en toutes choses les commencemens sont rudes; les vôtres ne le seront pourtant pas beaucoup. Soyez sage, et cherchez à plaire ici à tout le monde ; voilà, quant à présent, votre unique emploi : du reste ayez bon courage ; on veut prendre soin de vous. Tout de suite il passa chez la marquise de Breil, sa belle-fille, et me présenta à elle, puis à l'abbé de Gouvon, son fils. Ce début me parut de bon augure. J'en savois assez déjà pour juger qu'on ne fait pas tant de façon à la réception d'un laquais. En effet on ne me traita pas comme tel. J'eus la table de l'office, on ne me donna point d'habit de livrée, et le comte de Favria, jeune étourdi, m'ayant voulu faire monter derrière son carrosse, son grand-père défendit que je montasse derrière aucun carrosse, et que je suivisse personne hors de la maison. Cependant je servois à table, et je faisois à peu près au dedans le service d'un laquais, mais je le faisois en quelque façon librement, sans être attaché nommément à personne. Hors quelques lettres qu'on me dictoit, et des images que le comte de Favria me faisoit découper, j'étois presque le maître de tout mon temps dans la journée. Cette épreuve, dont je ne m'apercevois pas, étoit assurément très-dangereuse : elle n'étoit pas même fort humaine ; car cette grande oisiveté pouvoit me faire contracter des vices que je n'aurois pas eus sans cela.

Mais c'est ce qui très-heureusement n'arriva point. Les leçons de M. Gaime avoient fait impression sur mon cœur, et j'y pris tant de goût que je m'échappois quelquefois pour aller les entendre encore. Je crois que ceux qui me voyoient sortir ainsi furtivement ne devinoient guère où j'allois. Il ne se peut rien de plus sensé que les avis qu'il me donna sur ma conduite. Mes commencemens furent admirables, j'étois d'une assiduité, d'une attention, d'un zèle qui charmoient tout le monde. L'abbé Gaime m'avoit sagement averti de modérer cette première ferveur, de peur qu'elle ne vînt à se relâcher et qu'on n'y prît garde. Votre début, me dit-il, est la règle de ce qu'on exigera de vous : tâchez de vous ménager de quoi faire plus dans la suite, mais gardez-vous de faire jamais moins.

Comme on ne m'avoit guère examiné sur mes petits talens, et qu'on ne me supposoit que ceux que m'avoit donnés la nature, il ne paroissoit pas, malgré ce que le comte de Gouvon m'avoit pu dire, qu'on songeât à tirer parti de moi. Des affaires vinrent à la traverse, et je fus à peu près oublié. Le marquis de Breil, fils du comte de Gouvon, étoit alors ambassadeur à Vienne. Il survint des mouvemens à la cour qui se firent sentir dans la famille, et l'on y fut quelques semaines dans une agitation qui ne laissoit guère le temps de penser à moi. Cependant jusque là je m'étois peu relâché. Une chose me fit du bien et du mal, en m'éloignant de toute dissipation extérieure, mais en me rendant un peu plus distrait sur mes devoirs.

Mademoiselle de Breil étoit une jeune personne à peu près de mon âge, bien faite, assez belle, très-blanche, avec des cheveux très-noirs, et, quoique brune, portant sur son visage cet air de douceur des blondes auquel mon cœur n'a jamais résisté. L'habit de cour, si favorable aux jeunes personnes, marquoit sa jolie taille, dégageoit sa poitrine et ses épaules, et rendoit son teint encore plus éblouissant par le deuil qu'on portoit alors. On dira que ce n'est pas à un domestique de s'apercevoir de ces choses-là. J'avois tort sans doute, mais je m'en apercevois toutefois, et même je n'étois pas le seul. Le maître d'hôtel et les valets de chambre en parloient quelquefois à table avec une grossièreté qui me faisoit cruellement souffrir. La tête ne me tournoit pourtant pas au point d'être amoureux tout de bon. Je ne m'oubliois point; je me tenois à ma place, et mes désirs même ne s'émancipoient pas. J'aimois à voir mademoiselle de Breil, à lui entendre dire quelques mots qui marquoient de l'esprit, du sens, de l'honnêteté : mon ambition, bornée au plaisir

de la servir, n'alloit point au-delà de mes droits. A table j'étois attentif à chercher l'occasion de les faire valoir. Si son laquais quittoit un moment sa chaise, à l'instant on m'y voyoit établi : hors de là je me tenois vis-à-vis d'elle; je cherchois dans ses yeux ce qu'elle alloit demander, j'épiois le moment de changer son assiette. Que n'aurois-je point fait pour qu'elle daignât m'ordonner quelque chose, me regarder, me dire un seul mot! mais point : j'avois la mortification d'être nul pour elle; elle ne s'apercevoit pas même que j'étois là. Cependant son frère, qui m'adressoit quelquefois la parole à table, m'ayant dit je ne sais quoi de peu obligeant, je lui fis une réponse si fine et si bien tournée, qu'elle y fit attention, et jeta les yeux sur moi. Ce coup d'œil, qui fut court, ne laissa pas de me transporter. Le lendemain l'occasion se présenta d'en obtenir un second, et j'en profitai. On donnoit ce jour-là un grand dîner, où pour la première fois je vis avec beaucoup d'étonnement le maître-d'hôtel servir l'épée au côté et le chapeau sur la tête. Par hasard on vint à parler de la devise de la maison de Solar, qui étoit sur la tapisserie avec les armoiries, *Tel fiert qui ne tue pas*. Comme les Piémontois ne sont pas pour l'ordinaire consommés dans la langue françoise, quelqu'un trouva dans cette devise une faute d'orthographe, et dit qu'au mot *fiert* il ne falloit pas de *t*.

Le vieux comte de Gouvon alloit répondre; mais ayant jeté les yeux sur moi, il vit que je souriois sans oser rien dire : il m'ordonna de parler. Alors je dis que je ne croyois pas que le *t* fût de trop, que *fiert* étoit un vieux mot françois qui ne venoit pas du mot *ferus*, fier, menaçant; mais du verbe *ferit*, il frappe, il blesse; qu'ainsi la devise ne me paroissoit pas dire, tel menace, mais *tel frappe qui ne tue pas*.

Tout le monde me regardoit et se regardoit sans rien dire. On ne vit de la vie un pareil étonnement. Mais ce qui me flatta davantage fut de voir clairement sur le visage de mademoiselle de Breil un air de satisfaction. Cette personne si dédaigneuse daigna me jeter un second regard qui valoit tout au moins le premier; puis, tournant les yeux vers son grand-papa, elle sembloit attendre avec une sorte d'impatience la louange qu'il me devoit, et qu'il me donna en effet si pleine et entière et d'un air si content, que toute la table s'empressa de faire chorus. Ce moment fut court, mais délicieux à tous égards. Ce fut un de ces momens trop rares qui replacent les choses dans leur ordre naturel, et vengent le mérite avili des outrages de la fortune. Quelques minutes après, mademoiselle de Breil, levant derechef les yeux sur moi, me pria d'un ton de voix aussi timide qu'affable de lui donner à boire. On juge que je ne la fis pas attendre; mais en approchant je fus saisi d'un tel tremblement, qu'ayant trop rempli le verre, je répandis une partie de l'eau sur l'assiette et même sur elle. Son frère me demanda étourdiment pourquoi je tremblois si fort. Cette question ne servit pas à me rassurer, et mademoiselle de Breil rougit jusqu'au blanc des yeux.

Ici finit le roman, où l'on remarquera, comme avec madame Basile et dans toute la suite de ma vie, que je ne suis pas heureux dans la conclusion de mes amours. Je m'affectionnai inutilement à l'antichambre de madame de Breil : je n'obtins plus une seule marque d'attention de la part de sa fille. Elle sortoit et entroit sans me regarder, et moi j'osois à peine jeter les yeux sur elle. J'étois même si bête et si maladroit, qu'un jour qu'elle avoit en passant laissé tomber son gant, au lieu de m'élancer sur ce gant que j'aurois voulu couvrir de baisers, je n'osai sortir de ma place, et je laissai ramasser le gant par un gros butor de valet que j'aurois volontiers écrasé. Pour achever de m'intimider, je m'aperçus que je n'avois pas le bonheur d'agréer à madame de Breil. Non-seulement elle ne m'ordonnoit rien, mais elle n'acceptoit jamais mon service; et deux fois, me trouvant (a) dans son antichambre, elle me demanda d'un ton fort sec si je n'avois rien à faire. Il fallut renoncer à cette chère antichambre. J'en eus d'abord du regret; mais les distractions vinrent à la traverse, et bientôt je n'y pensai plus.

J'eus de quoi me consoler du dédain de madame de Breil par les bontés de son beau-père, qui s'aperçut enfin que j'étois là. Le soir du dîner dont j'ai parlé, il eut avec moi un entretien d'une demi-heure, dont il parut content et dont je fus enchanté. Ce bon vieillard, quoique homme d'esprit, en avoit moins que madame de

(a) VAR. *Deux fois, passant avec sa fille et me trouvant...*

Verceillis, mais il avoit plus d'entrailles, et je réussis mieux auprès de lui. Il me dit de m'attacher à l'abbé de Gouvon son fils, qui m'avoit pris en affection ; que cette affection, si j'en profitois, pouvoit m'être utile, et me faire acquérir ce qui me manquoit pour les vues qu'on avoit sur moi. Dès le lendemain matin je volai chez monsieur l'abbé. Il ne me reçut point en domestique; il me fit asseoir au coin de son feu, et, m'interrogeant avec la plus grande douceur, il vit bientôt que mon éducation, commencée sur tant de choses, n'étoit achevée sur aucune. Trouvant surtout que j'avois peu de latin, il entreprit de m'en enseigner davantage. Nous convînmes que je me rendrois chez lui tous les matins, et je commençai dès le lendemain. Ainsi, par une de ces bizarreries qu'on trouvera souvent dans le cours de ma vie, en même temps au-dessus et au-dessous de mon état, j'étois *disciple* et valet dans la même maison, et dans ma servitude j'avois cependant un précepteur d'une naissance à ne l'être que des enfans des rois.

M. l'abbé de Gouvon étoit un cadet destiné par sa famille à l'épiscopat, et dont par cette raison l'on avoit poussé les études plus qu'il n'est ordinaire aux enfans de qualité. On l'avoit envoyé à l'université de Sienne, où il avoit resté plusieurs années, et dont il avoit rapporté une assez forte dose de cruscantisme pour être à peu près à Turin ce qu'étoit jadis à Paris l'abbé de Dangeau (*). Le dégoût de la théologie l'avoit jeté dans les belles-lettres ; ce qui est très-ordinaire en Italie à ceux qui courent la carrière de la prélature. Il avoit bien lu les poëtes, il faisoit passablement des vers latins et italiens. En un mot, il avoit le goût qu'il falloit pour former le mien et mettre quelque choix dans le fatras dont je m'étois farci la tête. Mais, soit que mon babil lui eût fait quelque illusion sur mon savoir, soit qu'il ne pût supporter l'ennui du latin élémentaire, il me mit d'abord beaucoup trop haut ; et à peine m'eut-il fait traduire quelques fables de Phèdre, qu'il me jeta dans Virgile, où je n'entendois presque rien. J'étois destiné, comme on verra dans la suite, à rapprendre souvent le latin et à ne le savoir jamais. Cependant je travaillois avec assez de zèle, et monsieur l'abbé me prodiguoit ses soins avec une bonté dont le souvenir m'attendrit encore. Je passois avec lui une bonne partie de la matinée, tant pour mon instruction que pour son service ; non pour celui de sa personne, car il ne souffrit jamais que je lui en rendisse aucun, mais pour écrire sous sa dictée et pour copier; et ma fonction de secrétaire me fut plus utile que celle d'écolier. Non-seulement j'appris ainsi l'italien dans sa pureté ; mais je pris du goût pour la littérature et quelque discernement des bons livres qui ne s'acquéroit pas chez la Tribu, et qui me servit beaucoup dans la suite quand je me mis à travailler seul.

Ce temps fut celui de ma vie où, sans projets romanesques, je pouvois le plus raisonnablement me livrer à l'espoir de parvenir. Monsieur l'abbé, très-content de moi, le disoit à tout le monde; et son père m'avoit pris dans une affection si singulière, que le comte de Favria m'apprit qu'il avoit parlé de moi au roi. Madame de Breil elle-même avoit quitté pour moi son air méprisant. Enfin je devins une espèce de favori dans la maison, à la grande jalousie des autres domestiques, qui, me voyant honoré des instructions du fils de leur maître, sentoient bien que ce n'étoit pas pour rester long-temps leur égal.

Autant que j'ai pu juger des vues qu'on avoit sur moi par quelques mots lâchés à la volée, et auxquels je n'ai réfléchi qu'après coup, il m'a paru que la maison de Solar, voulant courir la carrière des ambassades, et peut-être s'ouvrir de loin celle du ministère, auroit été bien aise de se former d'avance un sujet qui eût du mérite et des talens, et qui, dépendant uniquement d'elle, eût pu dans la suite obtenir sa confiance et la servir utilement. Ce projet du comte de Gouvon étoit noble, judicieux, magnanime, et vraiment digne d'un grand seigneur bienfaisant et prévoyant : mais outre que je n'en voyois pas alors toute l'étendue, il étoit trop sensé pour ma tête et demandoit un trop long assujettissement. Ma folle ambition ne cherchoit la fortune qu'à travers les aventures; et, ne

(*) *Cruscantisme* est ici synonyme de *purisme*. Les Italiens désignent par le mot *cruscante* celui qui affecte de n'employer d'autres mots que ceux adoptés par l'Académie *della Crusca*. — L'abbé de Dangeau, frère du marquis de Dangeau qui a laissé des mémoires manuscrits, et comme lui membre de l'Académie françoise, a publié, entre autres ouvrages, d'utiles observations sur la grammaire, et faisoit autorité dans son temps.

G. P.

voyant point de femme à tout cela, cette manière de parvenir me paroissoit lente, pénible et triste; tandis que j'aurois dû la trouver d'autant plus honorable et sûre que les femmes ne s'en méloient pas, l'espèce de mérite qu'elles protégent ne valant assurément pas celui qu'on me supposoit.

Tout alloit à merveille. J'avois obtenu, presque arraché l'estime de tout le monde : les épreuves étoient finies, et l'on me regardoit généralement dans la maison comme un jeune homme de la plus grande espérance, qui n'étoit pas à sa place et qu'on s'attendoit d'y voir arriver. Mais ma place n'étoit pas celle qui m'étoit assignée par les hommes, et j'y devois parvenir par des chemins bien différens. Je touche à un de ces traits caractéristiques qui me sont propres, et qu'il suffit de présenter au lecteur sans y ajouter de réflexion.

Quoiqu'il y eût à Turin beaucoup de nouveaux convertis de mon espèce, je ne les aimois pas et n'en avois jamais voulu voir aucun. Mais j'avois vu quelques Genevois qui ne l'étoient pas, entre autres un M. Mussard surnommé tord-gueule, peintre en miniature et un peu mon parent. Ce M. Mussard déterra ma demeure chez le comte de Gouvon, et vint m'y voir avec un autre Genevois appelé Bâcle, dont j'avois été camarade durant mon apprentissage. Ce Bâcle étoit un garçon très-amusant, très-gai, plein de saillies bouffonnes que son âge rendoit agréables. Me voilà tout d'un coup engoué de M. Bâcle, mais engoué au point de ne pouvoir le quitter. Il alloit partir bientôt pour s'en retourner à Genève. Quelle perte j'allois faire! J'en sentis bien toute la grandeur. Pour mettre du moins à profit le temps qui m'étoit laissé, je ne le quittois plus : ou plutôt il ne me quittoit pas lui-même, car la tête ne me tourna pas d'abord au point d'aller hors de l'hôtel passer la journée avec lui sans congé; mais bientôt, voyant qu'il m'obsédoit entièrement, on lui défendit la porte; et je m'échauffai si bien, qu'oubliant tout, hors mon ami Bâcle, je n'allois ni chez monsieur l'abbé ni chez monsieur le comte, et l'on ne me voyoit plus dans la maison. On me fit des réprimandes que je n'écoutai pas. On me menaça de me congédier. Cette menace fut ma perte : elle me fit entrevoir qu'il étoit possible que Bâcle ne s'en allât pas seul. Dès lors je ne vis plus d'autre plaisir, d'autre sort, d'autre bonheur, que celui de faire un pareil voyage, et je ne voyois à cela que l'ineffable facilité du voyage, au bout duquel pour surcroît j'entrevoyois madame de Warens, mais dans un éloignement immense, car pour retourner à Genève, c'est à quoi je ne pensai jamais. Les monts, les prés, les bois, les ruisseaux, les villages se succédoient sans fin et sans cesse avec de nouveaux charmes; ce bienheureux trajet sembloit devoir absorber ma vie entière. Je me rappelois avec délices combien ce même voyage m'avoit paru charmant en venant. Que devoit-ce être lorsqu'à tout l'attrait de l'indépendance se joindroit celui de faire route avec un camarade de mon âge, de mon goût et de bonne humeur, sans gêne, sans devoir, sans contrainte, sans obligation d'aller ou rester que comme il nous plairoit! Il falloit être bien fou pour sacrifier une pareille fortune à des projets d'ambition d'une exécution lente, difficile, incertaine, et qui, les supposant réalisés un jour, ne valoient pas dans tout leur éclat un quart d'heure de vrai plaisir et de liberté dans la jeunesse.

Plein de cette sage fantaisie, je me conduisis si bien que je vins à bout de me faire chasser, et en vérité ce ne fut pas sans peine. Un soir, comme je rentrois, le maître-d'hôtel me signifia mon congé de la part de monsieur le comte. C'étoit précisément ce que je demandois, car, sentant malgré moi l'extravagance de ma conduite, j'y ajoutois, pour m'excuser, l'injustice et l'ingratitude, croyant mettre ainsi les gens dans leur tort, et me justifier à moi-même un parti pris par nécessité. On me dit de la part du comte de Favria d'aller lui parler le lendemain matin avant mon départ; et comme on voyoit que, la tête m'ayant tourné, j'étois capable de n'en rien faire, le maître-d'hôtel remit après cette visite à me donner quelque argent qu'on m'avoit destiné, et qu'assurément j'avois fort mal gagné; car, ne voulant pas me laisser dans l'état de valet, on ne m'avoit pas fixé de gages.

Le comte de Favria, tout jeune et tout étourdi qu'il étoit, me tint en cette occasion les discours les plus sensés, et j'oserois presque dire les plus tendres, tant il m'exposa d'une manière flatteuse et touchante les soins de son oncle et les intentions de son grand-père. Enfin,

après m'avoir mis vivement devant les yeux tout ce que je sacrifiois pour courir à ma perte, il m'offrit de faire ma paix, exigeant pour toute condition que je ne visse plus ce petit malheureux qui m'avoit séduit.

Il étoit si clair qu'il ne disoit pas tout cela de lui-même, que, malgré mon stupide aveuglement, je sentis toute la bonté de mon vieux maître, et j'en fus touché : mais ce cher voyage étoit trop empreint dans mon imagination pour que rien pût en balancer le charme. J'étois tout-à-fait hors de sens : je me raffermis, je m'endurcis, je fis le fier, et je répondis arrogamment que puisqu'on m'avoit donné mon congé, je l'avois pris ; qu'il n'étoit plus temps de s'en dédire, et que, quoi qu'il pût m'arriver en ma vie, j'étois bien résolu de ne jamais me faire chasser deux fois d'une maison. Alors ce jeune homme, justement irrité, me donna les noms que je méritois, me mit hors de sa chambre par les épaules, et me ferma la porte aux talons. Moi, je sortis triomphant, comme si je venois d'emporter la plus grande victoire ; et, de peur d'avoir un second combat à soutenir, j'eus l'indignité de partir sans aller remercier monsieur l'abbé de ses bontés.

Pour concevoir jusqu'où mon délire alloit dans ce moment, il faudroit connoître à quel point mon cœur est sujet à s'échauffer sur les moindres choses, et avec quelle force il se plonge dans l'imagination de l'objet qui l'attire, quelque vain que soit quelquefois cet objet. Les plans les plus bizarres, les plus enfantins, les plus fous, viennent caresser mon idée favorite, et me montrer de la vraisemblance à m'y livrer. Croiroit-on qu'à près de dix-neuf ans on puisse fonder sur une fiole vide la subsistance du reste de ses jours ? Or écoutez.

L'abbé de Gouvon m'avoit fait présent, il y avoit quelques semaines, d'une petite fontaine de héron fort jolie (*), et dont j'étois transporté. A force de faire jouer cette fontaine et de parler de notre voyage, nous pensâmes, le sage Bâcle et moi, que l'une pourroit bien servir à l'autre et le prolonger. Qu'y avoit-il dans le monde d'aussi curieux qu'une fontaine de héron ? Ce principe fut le fondement sur lequel nous bâtîmes l'édifice de notre fortune. Nous devions dans chaque village assembler les paysans autour de notre fontaine, et là les repas et la bonne chère devoient nous tomber avec d'autant plus d'abondance, que nous étions persuadés l'un et l'autre que les vivres ne coûtent rien à ceux qui les recueillent, et que quand ils n'en gorgent pas les passans, c'est par pure mauvaise volonté de leur part. Nous n'imaginions partout que festins et noces, comptant que, sans rien débourser que le vent de nos poumons et l'eau de notre fontaine, elle pouvoit nous défrayer en Piémont, en Savoie, en France, et par tout le monde. Nous faisions des projets de voyage qui ne finissoient point, et nous dirigions d'abord notre course au nord, plutôt pour le plaisir de passer les Alpes que pour la nécessité supposée de nous arrêter enfin quelque part.

(1731-1732.) Tel fut le plan sur lequel je me mis en campagne, abandonnant sans regret mon protecteur, mon précepteur, mes études, mes espérances, et l'attente d'une fortune presque assurée, pour commencer la vie d'un vrai vagabond. Adieu la capitale ; adieu la cour, l'ambition, la vanité, l'amour, les belles, et toutes les grandes aventures dont l'espoir m'avoit amené l'année précédente. Je pars avec ma fontaine et mon ami Bâcle, la bourse légèrement garnie, mais le cœur saturé de joie, et ne songeant qu'à jouir de cette ambulante félicité à laquelle j'avois tout à coup borné mes brillans projets.

Je fis cet extravagant voyage presque aussi agréablement toutefois que je m'y étois attendu, mais non pas tout-à-fait de la même manière ; car bien que notre fontaine amusât quelques momens dans les cabarets les hôtesses et leurs servantes, il n'en falloit pas moins payer en sortant. Mais cela ne nous troubloit guère, et nous ne songions à tirer parti tout de bon de cette ressource que quand l'argent viendroit à nous manquer. Un accident nous en évita la peine ; la fontaine se cassa près de Bramant : et

(*) Son véritable nom est *fontaine de Hiéron*, ainsi nommée de son inventeur, Hiéron d'Alexandrie, et perfectionnée par Nieuwentit. C'est une petite machine ou instrument de physique dont la description se trouve dans tous les dictionnaires ou traités élémentaires de cette science, et où, par une combinaison de tuyaux et de bassins placés l'un au-dessus de l'autre, l'air comprimé, agissant sur la surface de l'eau dans un des bassins supérieurs, élève celle-ci sans cause apparente, et la fait sortir par un petit ajutage en forme de jet. G. P.

il en étoit temps, car nous sentions, sans oser nous le dire, qu'elle commençoit à nous ennuyer. Ce malheur nous rendit plus gais qu'auparavant, et nous rîmes beaucoup de notre étourderie d'avoir oublié que nos habits et nos souliers s'useroient, ou d'avoir cru les renouveler avec le jeu de notre fontaine. Nous continuâmes notre voyage aussi allègrement que nous l'avions commencé, mais filant un peu plus droit vers le terme, où notre bourse tarissante nous faisoit une nécessité d'arriver.

A Chambéri je devins pensif, non sur la sottise que je venois de faire, jamais homme ne prit si tôt ni si bien son parti sur le passé, mais sur l'accueil qui m'attendoit chez madame de Warens; car j'envisageois exactement sa maison comme ma maison paternelle. Je lui avois écrit mon entrée chez le comte de Gouvon; elle savoit sur quel pied j'y étois; et en m'en félicitant, elle m'avoit donné des leçons très-sages sur la manière dont je devois correspondre aux bontés qu'on avoit pour moi. Elle regardoit ma fortune comme assurée si je ne la détruisois pas par ma faute. Qu'alloit-elle dire en me voyant arriver? Il ne me vint pas même à l'esprit qu'elle pût me fermer sa porte: mais je craignois le chagrin que j'allois lui donner, je craignois ses reproches, plus durs pour moi que la misère. Je résolus de tout endurer en silence et de tout faire pour l'apaiser. Je ne voyois plus dans l'univers qu'elle seule: vivre dans sa disgrâce étoit une chose qui ne se pouvoit pas.

Ce qui m'inquiétoit le plus étoit mon compagnon de voyage, dont je ne voulois pas lui donner le surcroît, et dont je craignois de ne pouvoir me débarrasser aisément. Je préparai cette séparation en vivant assez froidement avec lui la dernière journée. Le drôle me comprit; il étoit plus fou que sot. Je crus qu'il s'affecteroit de mon inconstance; j'eus tort, mon ami Bâcle ne s'affectoit de rien. A peine en entrant à Annecy avions-nous mis le pied dans la ville qu'il me dit: Te voilà chez toi, m'embrassa, me dit adieu, fit une pirouette, et disparut. Je n'ai jamais plus entendu parler de lui. Notre connoissance et notre amitié durèrent en tout environ six semaines; mais les suites en dureront autant que moi.

Que le cœur me battit en approchant de la maison de madame de Warens! mes jambes trembloient sous moi, mes yeux se couvroient d'un voile; je ne voyois rien, je n'entendois rien, je n'aurois reconnu personne; je fus contraint de m'arrêter plusieurs fois pour respirer et reprendre mes sens. Étoit-ce la crainte de ne pas obtenir les secours dont j'avois besoin qui me troubloit à ce point? A l'âge où j'étois, la peur de mourir de faim donne-t-elle de pareilles alarmes? Non, non; je le dis avec autant de vérité que de fierté, jamais en aucun temps de ma vie il n'appartint à l'intérêt ni à l'indigence de m'épanouir ou de me serrer le cœur. Dans le cours d'une vie inégale et mémorable par ses vicissitudes, souvent sans asile et sans pain, j'ai toujours vu du même œil l'opulence et la misère. Au besoin, j'aurois pu mendier ou voler comme un autre, mais non pas me troubler pour en être réduit là. Peu d'hommes ont autant gémi que moi, peu ont autant versé de pleurs dans leur vie; mais jamais la pauvreté ni la crainte d'y tomber ne m'ont fait pousser un soupir ni répandre une larme. Mon âme, à l'épreuve de la fortune, n'a connu de vrais biens ni de vrais maux que ceux qui ne dépendent pas d'elle; et c'est quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels.

A peine parus-je aux yeux de madame de Warens que son air me rassura. Je tressaillis au premier son de sa voix; je me précipite à ses pieds, et dans les transports de la plus vive joie je colle ma bouche sur sa main. Pour elle, j'ignore si elle avoit su de mes nouvelles; mais je vis peu de surprise sur son visage, et je n'y vis aucun chagrin. Pauvre petit, me dit-elle d'un ton caressant, te revoilà donc? Je savois bien que tu étois trop jeune pour ce voyage; je suis bien aise au moins qu'il n'ait pas aussi mal tourné que j'avois craint. Ensuite elle me fit conter mon histoire, qui ne fut pas longue, et que je lui fis très-fidèlement, en supprimant cependant quelques articles, mais au reste sans m'épargner ni m'excuser.

Il fut question de mon gîte. Elle consulta sa femme de chambre. Je n'osois respirer durant cette délibération; mais quand j'entendis que je coucherois dans la maison, j'eus peine à me contenir, et je vis porter mon petit paquet dans la chambre qui m'étoit destinée, à peu près

comme Saint-Preux vit remiser sa chaise chez madame de Wolmar. J'eus pour surcroît le plaisir d'apprendre que cette faveur ne seroit pas passagere; et dans un moment où l'on me croyoit attentif à tout autre chose, j'entendis qu'elle disoit : On dira ce qu'on voudra; mais puisque la Providence me le renvoie, je suis déterminée à ne pas l'abandonner.

Me voilà donc enfin établi chez elle. Cet établissement ne fut pourtant pas encore celui dont je date les jours heureux de ma vie, mais il servit à le préparer. Quoique cette sensibilité de cœur, qui nous fait vraiment jouir de nous, soit l'ouvrage de la nature, et peut-être un produit de l'organisation, elle a besoin de situations qui la développent. Sans ces causes occasionnelles, un homme né très-sensible ne sentiroit rien, et mourroit sans avoir connu son être. Tel à peu près j'avois été jusque alors, et tel j'aurois toujours été peut-être, si je n'avois jamais connu madame de Warens, ou si, même l'ayant connue, je n'avois pas vécu assez long-temps auprès d'elle pour contracter la douce habitude des sentimens affectueux qu'elle m'inspira. J'oserai le dire, qui ne sent que l'amour ne sent pas ce qu'il y a de plus doux dans la vie. Je connois un autre sentiment, moins impétueux peut-être, mais plus délicieux mille fois, qui quelquefois est joint à l'amour, et qui souvent en est séparé. Ce sentiment n'est pas non plus l'amitié seule; il est plus voluptueux, plus tendre : je n'imagine pas qu'il puisse agir pour quelqu'un du même sexe; du moins je fus ami si jamais homme le fut, et je ne l'éprouvai jamais près d'aucun de mes amis. Ceci n'est pas clair, mais il le deviendra dans la suite; les sentimens ne se décrivent bien que par leurs effets.

Elle habitoit une vieille maison, mais assez grande pour avoir une belle pièce de réserve, dont elle fit sa chambre de parade, et qui fut celle où l'on me logea. Cette chambre étoit sur le passage dont j'ai parlé, où se fit notre première entrevue, et au-delà du ruisseau et des jardins on découvroit la campagne. Cet aspect n'étoit pas pour le jeune habitant une chose indifférente. C'étoit depuis Bossey la première fois que j'avois du vert devant mes fenêtres. Toujours masqué par des murs, je n'avois eu sous les yeux que des toits ou le gris des rues. Combien cette nouveauté me fut sensible et douce! elle augmenta beaucoup mes dispositions à l'attendrissement. Je faisois de ce charmant paysage encore un des bienfaits de ma chère patronne : il me sembloit qu'elle l'avoit mis là tout exprès pour moi; je m'y plaçois paisiblement auprès d'elle; je la voyois partout entre les fleurs et la verdure; ses charmes et ceux du printemps se confondoient à mes yeux. Mon cœur, jusque alors comprimé, se trouvoit plus au large dans cet espace, et mes soupirs s'exhaloient plus librement parmi ces vergers.

On ne trouvoit pas chez madame de Warens la magnificence que j'avois vue à Turin; mais on y trouvoit la propreté, la décence, et une abondance patriarcale avec laquelle le faste ne s'allie jamais. Elle avoit peu de vaisselle d'argent, point de porcelaine, point de gibier dans sa cuisine, ni dans sa cave de vins étrangers; mais l'une et l'autre étoient bien garnies au service de tout le monde, et dans des tasses de faïence elle donnoit d'excellent café. Quiconque la venoit voir étoit invité à dîner avec elle ou chez elle; et jamais ouvrier, messager ou passant ne sortoit sans manger ou boire. Son domestique étoit composé d'une femme de chambre fribourgeoise assez jolie, appelée Merceret, d'un valet de son pays appelé Claude Anet, dont il sera question dans la suite, d'une cuisinière, et de deux porteurs de louage quand elle alloit en visite, ce qu'elle faisoit rarement. Voilà bien des choses pour deux mille livres de rente; cependant son petit revenu bien ménagé eût pu suffire à tout cela dans un pays où la terre est très-bonne et l'argent très-rare. Malheureusement l'économie ne fut jamais sa vertu favorite : elle s'endettoit, elle payoit; l'argent faisoit la navette, et tout alloit.

La manière dont son ménage étoit monté étoit précisément celle que j'aurois choisie : on peut croire que j'en profitois avec plaisir. Ce qui m'en plaisoit moins étoit qu'il falloit rester très-long-temps à table. Elle supportoit avec peine la première odeur du potage et des mets; cette odeur la faisoit presque tomber en défaillance, et ce dégoût duroit long-temps. Elle se remettoit peu à peu, causoit, et ne mangeoit point. Ce n'étoit qu'au bout d'une demi-heure qu'elle essayoit le premier morceau. J'aurois dîné trois fois dans cet intervalle; mon repas étoit fait long-temps avant qu'elle eût commencé

le sien. Je recommençois de compagnie; ainsi je mangeois pour deux, et ne m'en trouvois pas plus mal. Enfin je me livrois d'autant plus au doux sentiment du bien-être que j'éprouvois auprès d'elle, que ce bien-être dont je jouissois n'étoit mêlé d'aucune inquiétude sur les moyens de le soutenir. N'étant point encore dans l'étroite confidence de ses affaires, je les supposois en état d'aller toujours sur le même pied. J'ai retrouvé les mêmes agrémens dans sa maison par la suite; mais, plus instruit de sa situation réelle, et voyant qu'ils anticipoient sur ses rentes, je ne les ai plus goûtés si tranquillement. La prévoyance a toujours gâté chez moi la jouissance. J'ai vu l'avenir à pure perte; je n'ai jamais pu l'éviter.

Dès le premier jour, la familiarité la plus douce s'établit entre nous au même degré où elle a continué tout le reste de sa vie. Petit fut mon nom; Maman fut le sien; et toujours nous demeurâmes Petit et Maman, même quand le nombre des années en eut presque effacé la différence entre nous. Je trouve que ces deux noms rendent à merveille l'idée de notre ton, la simplicité de nos manières, et surtout la relation de nos cœurs. Elle fut pour moi la plus tendre des mères, qui jamais ne chercha son plaisir, mais toujours mon bien; et si les sens entrèrent dans mon attachement pour elle, ce n'étoit pas pour en changer la nature, mais pour le rendre seulement plus exquis, pour m'enivrer du charme d'avoir une maman jeune et jolie qu'il m'étoit délicieux de caresser : je dis caresser au pied de la lettre, car jamais elle n'imagina de m'épargner les baisers ni les plus tendres caresses maternelles, et jamais il n'entra dans mon cœur d'en abuser. On dira que nous avons pourtant eu à la fin des relations d'une autre espèce : j'en conviens; mais il faut attendre, je ne puis tout dire à la fois.

Le coup d'œil de notre première entrevue fut le seul moment vraiment passionné qu'elle m'ait jamais fait sentir; encore ce moment fut-il l'ouvrage de la surprise. Mes regards indiscrets n'alloient jamais fureter sous son mouchoir, quoiqu'un embonpoint mal caché dans cette place eût bien pu les y attirer. Je n'avois ni transports ni désirs auprès d'elle; j'étois dans un calme ravissant, jouissant sans savoir de quoi. J'aurois ainsi passé ma vie et l'éternité même sans m'ennuyer un instant. Elle est la seule personne avec qui je n'ai jamais senti cette sécheresse de conversation qui me fait un supplice du devoir de la soutenir. Nos tête-à-tête etoient moins des entretiens qu'un babil intarissable, qui pour finir avoit besoin d'être interrompu. Loin de me faire une loi de parler, il falloit plutôt m'en faire une de me taire. A force de méditer ses projets elle tomboit souvent dans la rêverie. Eh bien! je la laissois rêver; je me taisois, je la contemplois, et j'étois le plus heureux des hommes. J'avois encore un tic fort singulier. Sans prétendre aux faveurs du tête-à-tête, je le recherchois sans cesse, et j'en jouissois avec une passion qui dégénéroit en fureur quand des importuns venoient le troubler. Sitôt que quelqu'un arrivoit, homme ou femme, il n'importoit pas, je sortois en murmurant, ne pouvant souffrir de rester en tiers auprès d'elle. J'allois compter les minutes dans son antichambre, maudissant mille fois ces éternels visiteurs, et ne pouvant concevoir ce qu'ils avoient tant à dire, parce que j'avois à dire encore plus.

Je ne sentois toute la force de mon attachement pour elle que quand je ne la voyois pas. Quand je la voyois je n'étois que content; mais mon inquiétude en son absence alloit au point d'être douloureuse. Le besoin de vivre avec elle me donnoit des elans d'attendrissement qui souvent alloient jusqu'aux larmes. Je me souviendrai toujours qu'un jour de grande fête, tandis qu'elle étoit à vêpres, j'allai me promener hors de la ville, le cœur plein de son image et du désir ardent de passer mes jours auprès d'elle. J'avois assez de sens pour voir que quant à présent cela n'étoit pas possible, et qu'un bonheur que je goûtois si bien seroit court. Cela donnoit à ma rêverie une tristesse qui n'avoit pourtant rien de sombre, et qu'un espoir flatteur tempéroit. Le son des cloches, qui m'a toujours singulièrement affecté, le chant des oiseaux, la beauté du jour, la douceur du paysage, les maisons éparses et champêtres dans lesquelles je plaçois en idée notre commune demeure; tout cela me frappoit tellement d'une impression vive, tendre, triste et touchante, que je me vis comme en extase transporté dans cet heureux temps et dans cet heureux séjour où mon cœur, possédant toute la

félicité qui pouvoit lui plaire, la goûtoit dans des ravissemens inexprimables, sans songer même à la volupté des sens. Je ne me souviens pas de m'être élancé jamais dans l'avenir avec plus de force et d'illusion que je fis alors ; et ce qui m'a frappé le plus dans le souvenir de cette rêverie, quand elle s'est réalisée, c'est d'avoir retrouvé des objets tels exactement que je les avois imaginés. Si jamais rêve d'un homme éveillé eut l'air d'une vision prophétique, ce fut assurément celui-là (*). Je n'ai été déçu que dans sa durée imaginaire ; car les jours, et les ans, et la vie entière s'y passoient dans une inaltérable tranquillité ; au lieu qu'en effet tout cela n'a duré qu'un moment. Hélas! mon plus constant bonheur fut en songe : son accomplissement fut presque à l'instant suivi du réveil. .

Je ne finirois pas si j'entrois dans le détail de toutes les folies que le souvenir de cette chère *maman* me faisoit faire quand je n'étois plus sous ses yeux. Combien de fois j'ai baisé mon lit en songeant qu'elle y avoit couché ; mes rideaux, tous les meubles de ma chambre, en songeant qu'ils étoient à elle, que sa belle main les avoit touchés ; le plancher même sur lequel je me prosternois en songeant qu'elle y avoit marché! Quelquefois même en sa présence il m'échappoit des extravagances que le plus violent amour seul sembloit pouvoir inspirer. Un jour à table, au moment qu'elle avoit mis un morceau dans sa bouche, je m'écrie que j'y vois un cheveu : elle rejette le morceau sur son assiette ; je m'en saisis avidement et l'avale. En un mot, de moi à l'amant le plus passionné il n'y avoit qu'une différence unique, mais essentielle, et qui rend mon état presque inconcevable à la raison.

J'étois revenu d'Italie, non tout-à-fait comme j'y étois allé, mais comme peut-être jamais à mon âge on n'en est revenu. J'en avois rapporté non ma virginité, mais mon pucelage. J'avois senti le progrès des ans ; mon tempérament inquiet s'étoit enfin déclaré, et sa première éruption, très-involontaire, m'avoit donné sur ma santé des alarmes qui peignent mieux que toute autre chose l'innocence dans laquelle j'avois vécu jusque alors. Bientôt rassuré, j'appris ce dangereux supplément qui trompe la nature, et sauve aux jeunes gens de mon humeur beaucoup de désordres aux dépens de leur santé, de leur vigueur, et quelquefois de leur vie. Ce vice, que la honte et la timidité trouvent si commode, a de plus un grand attrait pour les imaginations vives : c'est de disposer, pour ainsi dire, à leur gré, de tout le sexe, et de faire servir à leurs plaisirs la beauté qui les tente sans avoir besoin d'obtenir son aveu. Séduit par ce funeste avantage, je travaillois à détruire la bonne constitution qu'avoit rétablie en moi la nature, et à qui j'avois donné le temps de se bien former. Qu'on ajoute à cette disposition le local de ma situation présente, logé chez une jolie femme, caressant son image au fond de mon cœur, la voyant sans cesse dans la journée, le soir entouré d'objets qui me la rappellent, couché dans un lit où je sais qu'elle a couché. Que de stimulans! Tel lecteur qui se les représente me regarde déjà comme à demi mort. Tout au contraire, ce qui devoit me perdre fut précisément ce qui me sauva, du moins pour un temps. Enivré du charme de vivre auprès d'elle, du désir ardent d'y passer mes jours, absente ou présente, je voyois toujours en elle une tendre mère, une sœur chérie, une délicieuse amie, et rien de plus. Je la voyois toujours ainsi, toujours la même, et ne voyois jamais qu'elle. Son image, toujours présente à mon cœur, n'y laissoit place à nulle autre ; elle étoit pour moi la seule femme qui fût au monde ; et l'extrême douceur des sentimens qu'elle m'inspiroit, ne laissant pas à mes sens le temps de s'éveiller pour d'autres, me garantissoit d'elle et de tout son sexe. En un mot j'étois sage parce que je l'aimois. Sur ces effets, que je rends mal, dise qui pourra de quelle espèce étoit mon attachement pour elle. Pour moi, tout ce que j'en puis dire est que s'il paroît déjà fort extraordinaire, dans la suite il le paroîtra beaucoup plus.

Je passois mon temps le plus agréablement du monde, occupé des choses qui me plaisoient le moins. C'étoient des projets à rédiger, des mémoires à mettre au net, des recettes à transcrire ; c'étoient des herbes à trier, des drogues à piler, des alambics à gouverner. Tout à travers tout cela venoient des foules de passans, de mendians, de visites de toute espèce. Il fal-

(*) Voyez ci-après, Livre VI, le récit d'une promenade faite un jour de Saint-Louis avec madame de Warens, lorsqu'elle habitoit les Charmettes. G. P.

loit entretenir tout à la fois un soldat, un apothicaire, un chanoine, une belle dame, un frère lai. Je pestois, je grommelois, je jurois, je donnois au diable toute cette maudite cohue. Pour elle, qui prenoit tout en gaîté, mes fureurs la faisoient rire aux larmes; et ce qui la faisoit rire encore plus étoit de me voir d'autant plus furieux que je ne pouvois moi-même m'empêcher de rire. Ces petits intervalles où j'avois le plaisir de grogner étoient charmans; et s'il survenoit un nouvel importun durant la querelle, elle en savoit encore tirer parti pour l'amusement en prolongeant malicieusement la visite, et me jetant des coups d'œil pour lesquels je l'aurois volontiers battue. Elle avoit peine à s'abstenir d'éclater en me voyant, contraint et retenu par la bienséance, lui faire des yeux de possédé, tandis qu'au fond de mon cœur, et même en dépit de moi, je trouvois tout cela très-comique.

Tout cela, sans me plaire en soi, m'amusoit pourtant, parce qu'il faisoit partie d'une manière d'être qui m'étoit charmante. Rien de ce qui se faisoit autour de moi, rien de tout ce qu'on me faisoit faire n'étoit selon mon goût, mais tout étoit selon mon cœur. Je crois que je serois parvenu à aimer la médecine, si mon dégoût pour elle n'eût fourni des scènes folâtres qui nous égayoient sans cesse : c'est peut-être la première fois que cet art a produit un pareil effet. Je prétendois connoître à l'odeur un livre de médecine, et ce qu'il y a de plaisant, est que je m'y trompois rarement. Elle me faisoit goûter des plus détestables drogues. J'avois beau fuir ou vouloir me défendre; malgré ma résistance et mes horribles grimaces, malgré moi et mes dents, quand je voyois ces jolis doigts barbouillés s'approcher de ma bouche, il falloit finir par l'ouvrir et sucer. Quand tout son petit ménage étoit rassemblé dans la même chambre, à nous entendre courir et crier au milieu des éclats de rire, on eût cru qu'on y jouoit quelque farce, et non pas qu'on y faisoit de l'opiat ou de l'élixir.

Mon temps ne se passoit pourtant pas tout entier à ces polissonneries. J'avois trouvé quelques livres dans la chambre que j'occupois; le Spectateur, Puffendorf, Saint-Évremond, la Henriade. Quoique je n'eusse plus mon ancienne fureur de lecture, par désœuvrement je lisois un peu de tout cela. Le Spectateur surtout me plut beaucoup et me fit du bien. M. l'abbé de Gouvon m'avoit appris à lire moins avidement et avec plus de réflexion; la lecture me profitoit mieux. Je m'accoutumois à réfléchir sur l'élocution, sur les constructions élégantes; je m'exerçois à discerner le françois pur de mes idiomes provinciaux. Par exemple, je fus corrigé d'une faute d'orthographe, que je faisois avec tous nos Genevois, par ces deux vers de la Henriade :

> Soit qu'un ancien respect pour le sang de leurs maîtres
> Parlât encor pour lui dans le cœur de ces traîtres.

Ce mot *parlât*, qui me frappa, m'apprit qu'il falloit un *t* à la troisième personne du subjonctif, au lieu qu'auparavant je l'écrivois et prononçois *parla* comme le parfait de l'indicatif.

Quelquefois je causois avec maman de mes lectures, quelquefois je lisois auprès d'elle : j'y prenois grand plaisir; je m'exerçois à bien lire, et cela me fut utile aussi. J'ai dit qu'elle avoit l'esprit orné. Il étoit alors dans toute sa fleur. Plusieurs gens de lettres s'étoient empressés à lui plaire et lui avoient appris à juger des ouvrages d'esprit. Elle avoit, si je puis parler ainsi, le goût un peu protestant; elle ne parloit que de Bayle, et faisoit grand cas de Saint-Évremond, qui depuis long-temps étoit mort en France. Mais cela n'empêchoit pas qu'elle ne connût la bonne littérature et qu'elle n'en parlât fort bien. Elle avoit été élevée dans des sociétés choisies; et, venue en Savoie encore jeune, elle avoit perdu dans le commerce charmant de la noblesse du pays ce ton maniéré du pays de Vaud, où les femmes prennent le bel esprit pour l'esprit du monde, et ne savent parler que par épigrammes.

Quoiqu'elle n'eût vu la cour qu'en passant, elle y avoit jeté un coup d'œil rapide qui lui avoit suffi pour la connoître. Elle s'y conserva toujours des amis, et, malgré de secrètes jalousies, malgré les murmures qu'excitoient sa conduite et ses dettes, elle n'a jamais perdu sa pension. Elle avoit l'expérience du monde, et l'esprit de réflexion qui fait tirer parti de cette expérience. C'étoit le sujet favori de ses conversations, et c'étoit précisément, vu mes idées chimériques, la sorte d'instruction dont j'avois le plus grand besoin. Nous lisions ensemble La

Bruyère : il lui plaisoit plus que la Rochefoucauld, livre triste et désolant, principalement dans la jeunesse, où l'on n'aime pas à voir l'homme comme il est. Quand elle moralisoit, elle se perdoit quelquefois un peu dans les espaces; mais, en lui baisant de temps en temps la bouche ou les mains, je prenois patience, et ses longueurs ne m'ennuyoient pas.

Cette vie étoit trop douce pour pouvoir durer. Je le sentois, et l'inquiétude de la voir finir étoit la seule chose qui en troubloit la jouissance. Tout en folâtrant, maman m'étudioit, m'observoit, m'interrogeoit, et bâtissoit pour ma fortune force projets dont je me serois bien passé. Heureusement ce n'étoit pas le tout de connoître mes penchans, mes goûts, mes petits talens; il falloit trouver ou faire naître les occasions d'en tirer parti, et tout cela n'étoit pas l'affaire d'un jour. Les préjugés même qu'avoit conçus la pauvre femme en faveur de mon mérite reculoient les momens de le mettre en œuvre, en la rendant plus difficile sur le choix des moyens. Enfin tout alloit au gré de mes désirs, grâce à la bonne opinion qu'elle avoit de moi : mais il en fallut rabattre, et dès-lors adieu la tranquillité. Un de ses parens, appelé M. d'Aubonne, la vint voir. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, intrigant, génie à projets comme elle, mais qui ne s'y ruinoit pas, une espèce d'aventurier. Il venoit de proposer au cardinal de Fleury un plan de loterie très-composée, qui n'avoit pas été goûté. Il alloit le proposer à la cour de Turin, où il fut adopté et mis en exécution. Il s'arrêta quelque temps à Annecy, et y devint amoureux de madame l'intendante, qui étoit une personne fort aimable, fort de mon goût, et la seule que je visse avec plaisir chez maman. M. d'Aubonne me vit; sa parente lui parla de moi; il se chargea de m'examiner, de voir à quoi j'étois propre, et, s'il me trouvoit de l'étoffe, de chercher à me placer.

Madame de Warens m'envoya chez lui deux ou trois matins de suite, sous prétexte de quelque commission, et sans me prévenir de rien. Il s'y prit très-bien pour me faire jaser, se familiarisa avec moi, me mit à mon aise autant qu'il étoit possible, me parla de niaiseries et de toutes sortes de sujets, le tout sans paroître m'observer, sans la moindre affectation, et comme si, se plaisant avec moi, il eût voulu converser sans gêne. J'étois enchanté de lui. Le résultat de ses observations fut que, malgré ce que promettoient mon extérieur et ma physionomie animée, j'étois, sinon tout-à-fait inepte, au moins un garçon de peu d'esprit, sans idées, presque sans acquis, très-borné en un mot à tous égards, et que l'honneur de devenir quelque jour curé de village étoit la plus haute fortune à laquelle je dusse aspirer. Tel fut le compte qu'il rendit de moi à madame de Warens. Ce fut la seconde ou troisième fois que je fus ainsi jugé, ce ne fut pas la dernière, et l'arrêt de M. Masseron a souvent été confirmé.

La cause de ces jugemens tient trop à mon caractère pour n'avoir pas ici besoin d'explication; car en conscience on sent bien que je ne puis sincèrement y souscrire, et qu'avec toute l'impartialite possible, quoi qu'aient pu dire messieurs Masseron, d'Aubonne et beaucoup d'autres, je ne les saurois prendre au mot.

Deux choses presque inalliables s'unissent en moi sans que j'en puisse concevoir la manière: un tempérament très-ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées, et qui ne se présentent jamais qu'après coup. On diroit que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu. Le sentiment, plus prompt que l'éclair, vient remplir mon âme; mais au lieu de m'éclairer, il me brûle et m'éblouit. Je sens tout et je ne vois rien. Je suis emporté, mais stupide; il faut que je sois de sang-froid pour penser. Ce qu'il y a d'étonnant est que j'ai cependant le tact assez sûr, de la pénétration, de la finesse même, pourvu qu'on m'attende: je fais d'excellens impromptu à loisir, mais sur le temps je n'ai jamais rien fait ni dit qui vaille. Je ferois une fort jolie conversation par la poste, comme on dit que les Espagnols jouent aux échecs. Quand je lus le trait d'un duc de Savoie (*) qui se retourna, faisant route, pour crier : *A votre gorge, marchand de Paris*, je dis : Me voilà.

Cette lenteur de penser jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus

(*) Charles Emmanuel Ier, qui vint à la cour d'Henri IV, à la fin de 1599.

incroyable difficulté : elles y circulent sourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations ; et, au milieu de toute cette émotion, je ne vois rien nettement, je ne saurois écrire un seul mot ; il faut que j'attende. Insensiblement ce grand mouvement s'apaise, ce chaos se débrouille, chaque chose vient se mettre à sa place, mais lentement, et après une longue et confuse agitation. N'avez-vous point vu quelquefois l'opéra en Italie ? Dans les changemens de scène, il règne sur ces grands théâtres un désordre désagréable et qui dure assez longtemps ; toutes les décorations sont entremêlées ; on voit de toutes parts un tiraillement qui fait peine, on croit que tout va renverser ; cependant peu à peu tout s'arrange, rien ne manque, et l'on est tout surpris de voir succéder à ce long tumulte un spectacle ravissant. Cette manœuvre est à peu près celle qui se fait dans mon cerveau quand je veux écrire. Si j'avois su premièrement attendre, et puis rendre dans leur beauté les choses qui s'y sont ainsi peintes, peu d'auteurs m'auroient surpassé.

De là vient l'extrême difficulté que je trouve à écrire. Mes manuscrits raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse. Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main vis-à-vis d'une table et de mon papier ; c'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois ; c'est la nuit dans mon lit et durant mes insomnies, que j'écris dans mon cerveau : l'on peut juger avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui de la vie n'a pu retenir six vers par cœur. Il y a telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier. De là vient encore que je réussis mieux aux ouvrages qui demandent du travail qu'à ceux qui veulent être faits avec une certaine légèreté, comme les lettres ; genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton, et dont l'occupation me met au supplice. Je n'écris point de lettres sur les moindres sujets qui ne me coûtent des heures de fatigue, ou, si je veux écrire de suite ce qui me vient, je ne sais ni commencer ni finir ; ma lettre est un long et confus verbiage ; à peine m'entend-on quand on la lit.

Non-seulement les idées me coûtent à rendre, elles me coûtent même à recevoir. J'ai étudié les hommes et je me crois assez bon observateur : cependant je ne sais rien voir de ce que je vois ; je ne vois bien que ce que je me rappelle, et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs. De tout ce qu'on dit, de tout ce qu'on fait, de tout ce qui se passe en ma présence, je ne sens rien, je ne pénètre rien. Le signe extérieur est tout ce qui me frappe. Mais ensuite tout cela me revient : je me rappelle le lieu, le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance ; rien ne m'échappe. Alors, sur ce qu'on a fait ou dit, je trouve ce qu'on a pensé ; et il est rare que je me trompe.

Si peu maître de mon esprit seul avec moi-même, qu'on juge de ce que je dois être dans la conversation, où, pour parler à propos, il faut penser à la fois et sur-le-champ à mille choses. La seule idée de tant de convenances, dont je suis sûr d'oublier au moins quelqu'une, suffit pour m'intimider. Je ne comprends pas même comment on ose parler dans un cercle ; car à chaque mot il faudroit passer en revue tous les gens qui sont là ; il faudroit connoître tous leurs caractères, savoir leurs histoires, pour être sûr de ne rien dire qui puisse offenser quelqu'un. Là-dessus, ceux qui vivent dans le monde ont un grand avantage : sachant mieux ce qu'il faut taire, ils sont plus sûrs de ce qu'ils disent ; encore leur échappe-t-il souvent des balourdises. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues : il lui est presque impossible de parler une minute impunément. Dans le tête-à-tête, il y a un autre inconvénient que je trouve pire, la nécessité de parler toujours : quand on vous parle il faut répondre, et si l'on ne dit mot il faut relever la conversation. Cette insupportable contrainte m'eût seule dégoûté de la société. Je ne trouve point de gêne plus terrible que l'obligation de parler sur-le-champ et toujours. Je ne sais si ceci tient à ma mortelle aversion pour tout assujettissement ; mais c'est assez qu'il faille absolument que je parle pour que je dise une sottise infailliblement.

Ce qu'il y a de plus fatal est qu'au lieu de savoir me taire quand je n'ai rien à dire, c'est alors que, pour payer plus tôt ma dette, j'ai la

fureur de vouloir parler. Je me hâte de balbutier promptement des paroles sans idées, trop heureux quand elles ne signifient rien du tout. En voulant vaincre ou cacher mon ineptie, je manque rarement de la montrer. Entre mille exemples que j'en pourrois citer, j'en prends un qui n'est pas de ma jeunesse, mais d'un temps où, ayant vécu plusieurs années dans le monde, j'en aurois pris l'aisance et le ton, si la chose eût été possible. J'étois un soir entre deux grandes dames et un homme qu'on peut nommer; c'étoit M. le duc de Gontaut. Il n'y avoit personne autre dans la chambre, et je m'efforçois de fournir quelques mots, Dieu sait quels! à une conversation entre quatre personnes dont trois n'avoient assurément pas besoin de mon supplément. La maîtresse de la maison se fit apporter une opiate dont elle prenoit tous les jours deux fois pour son estomac. *L'autre dame* lui voyant faire la grimace, dit en riant: Est-ce de l'opiate de M. Tronchin? Je ne crois pas, répondit sur le même ton la première. Je crois qu'elle ne vaut guère mieux, ajouta galamment le spirituel Rousseau (*). Tout le monde resta interdit; il n'échappa ni le moindre mot ni le moindre sourire, et l'instant d'après la conversation prit un autre tour. Vis-à-vis d'une autre la balourdise eût pu n'être que plaisante; mais adressée à une femme trop aimable pour n'avoir pas un peu fait parler d'elle, et qu'assurément je n'avois pas dessein d'offenser, elle étoit terrible; et je crois que les deux témoins, homme et femme, eurent bien de la peine à s'empêcher d'éclater. Voilà de ces traits d'esprit qui m'échappent pour vouloir parler sans trouver rien à dire. J'oublierai difficilement celui-là; car, outre qu'il est par lui-même très-mémorable, j'ai dans la tête qu'il a eu des suites qui ne me le rappellent que trop souvent.

Je crois que voilà assez de quoi faire comprendre comment, n'étant pas un sot, j'ai cependant souvent passé pour l'être, même chez des gens en état de bien juger: d'autant plus malheureux que ma physionomie et mes yeux promettent davantage, et que cette attente frustrée rend plus choquante aux autres ma stupidité. Ce détail, qu'une occasion particulière a fait naître, n'est pas inutile à ce qui doit suivre. Il contient la clef de bien des choses extraordinaires qu'on m'a vu faire, et qu'on attribue à une humeur sauvage que je n'ai point. J'aimerois la société comme un autre, si je n'étois sûr de m'y montrer non-seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis. Le parti que j'ai pris d'écrire et de me cacher est précisément celui qui me convenoit. Moi présent, on n'auroit jamais su ce que je valois, on ne l'auroit pas soupçonné même; et c'est ce qui est arrivé à madame Dupin, quoique femme d'esprit, et quoique j'aie vécu dans sa maison plusieurs années: elle me l'a dit bien des fois elle-même depuis ce temps-là. Au reste tout ceci souffre de certaines exceptions, et j'y reviendrai dans la suite (*).

La mesure de mes talens ainsi fixée, l'état qui me convenoit ainsi désigné, il ne fut plus question, pour la seconde fois, que de remplir ma vocation. La difficulté fut que je n'avois pas fait mes études, et que je ne savois pas même assez de latin pour être prêtre. Madame de Warens imagina de me faire instruire au séminaire pendant quelque temps. Elle en parla au supérieur. C'étoit un lazariste appelé M. Gros,

(*) On peut dire *opiate* au féminin, comme *opiat* au masculin; mais ce dernier est plus usité. L'*opiat* ou la *marmelade de Tronchin* est un composé de pulpe de casse, de manne en larmes et d'huile d'amandes douces, dont l'effet est légèrement purgatif — Quant aux deux *grandes dames* qu'en ce moment il ne croit pas devoir nommer, il les fait connoître ci-après au *Livre X; c'étoit* madame de Luxembourg qui prenoit l'opiat; *l'autre dame étoit* madame de Mirepoix. G. P.

(*) Nous verrons bientôt une de ces exceptions dans le récit qu'il fera ci-après au Livre IV, lorsque, admis à l'audience du sénat de Berne avec l'archimandrite auquel il s'étoit attaché comme interprète, il fut obligé d'exposer sur-le-champ, et sans avoir pu s'y préparer, l'objet et les motifs de sa mission. On sait d'ailleurs qu'en société, lorsque le sujet de la conversation l'intéressoit vivement, et surtout lorsqu'il se croyoit sûr des bonnes dispositions de ceux qui l'écoutoient, il parloit avec autant de facilité que de grâce ou d'énergie, suivant la nature du sujet. Mais nul à cet égard ne lui rend un témoignage plus remarquable que Dusaulx, dans le récit d'un dîner qui eut lieu chez lui en 1771, et où Rousseau se trouvoit avec d'autres personnes qu'il voyoit pour la première fois. « A quelques nuages près, » mon Dieu, qu'il fut aimable ce jour-là! Tantôt enjoué, tantôt » sublime. Avant le dîner, il nous raconta quelques-unes des » plus innocentes anecdotes consignées dans ses Confessions. » Plusieurs d'entre nous les connoissoient déjà; mais il sut leur » donner une physionomie nouvelle, et plus de mouvement en» core que dans son livre. J'ose dire qu'il ne se connoissoit pas » lui-même, lorsqu'il prétendoit que la nature lui avoit refusé » le talent de la parole: la solitude sans doute avoit concentré » ce talent en lui-même; mais dans ses momens d'abandon, et » lorsque rien ne l'offusquoit, il débondoit comme un torrent » impétueux à qui rien ne résiste. » *De mes rapports avec J. J. Rousseau*, p. 99. G. P.

bon petit homme, à moitié borgne, maigre, grison, le plus spirituel et le moins pédant lazariste que j'aie connu ; ce qui n'est pas beaucoup dire à la vérité.

Il venoit quelquefois chez maman, qui l'accueilloit, le caressoit, l'agaçoit même, et se faisoit quelquefois lacer par lui, emploi dont il se chargeoit assez volontiers. Tandis qu'il étoit en fonction, elle couroit par la chambre de côté et d'autre, faisoit tantôt ceci, tantôt cela. Tiré par le lacet, monsieur le supérieur suivoit en grondant, et disant à tout moment : Mais, madame, tenez-vous donc. Cela faisoit un sujet assez pittoresque.

M. Gros se prêta de bon cœur au projet de maman. Il se contenta d'une pension très-modique et se chargea de l'instruction. Il ne fut question que du consentement de l'évêque, qui non-seulement l'accorda, mais qui voulut payer la pension. Il permit aussi que je restasse en habit laïque jusqu'à ce qu'on pût juger, par un essai, du succès qu'on devoit espérer.

Quel changement ! Il fallut m'y soumettre. J'allai au séminaire comme j'aurois été au supplice. La triste maison qu'un séminaire, surtout pour qui sort de celle d'une aimable femme ! J'y portai un seul livre, que j'avois prié maman de me prêter, et qui me fut d'une grande ressource. On ne devinera pas quelle sorte de livre : c'étoit un livre de musique. Parmi les talens qu'elle avoit cultivés, la musique n'avoit pas été oubliée. Elle avoit de la voix, chantoit passablement, et jouoit un peu du clavecin : elle avoit eu la complaisance de me donner quelques leçons de chant ; et il fallut commencer de loin, car à peine savois-je la musique de nos psaumes. Huit ou dix leçons de femme, et fort interrompues, loin de me mettre en état de solfier, ne m'apprirent pas le quart des signes de la musique. Cependant j'avois une telle passion pour cet art, que je voulus essayer de m'exercer seul. Le livre que j'emportai n'étoit pas même des plus faciles ; c'étoient les cantates de Clérambault. On concevra quelle fut mon application et mon obstination, quand je dirai que, sans connoître ni transposition ni quantité, je parvins à déchiffrer et chanter sans faute le premier récitatif et le premier air de la cantate d'*Alphée et Aréthuse ;* et il est vrai que cet air est scandé si juste, qu'il ne faut que réciter les vers avec leur mesure pour y mettre celle de l'air.

Il y avoit au séminaire un maudit lazariste qui m'entreprit, et qui me fit prendre en horreur le latin, qu'il vouloit m'enseigner. Il avoit des cheveux plats, gras et noirs, un visage de pain d'épice, une voix de buffle, un regard de chat-huant, des crins de sanglier au lieu de barbe ; son sourire étoit sardonique ; ses membres jouoient comme les poulies d'un mannequin : j'ai oublié son odieux nom, mais sa figure effrayante et doucereuse m'est bien restée, et j'ai peine à me la rappeler sans frémir. Je crois le rencontrer encore dans les corridors, avançant gracieusement son crasseux bonnet carré pour me faire signe d'entrer dans sa chambre, plus affreuse pour moi qu'un cachot. Qu'on juge du contraste d'un pareil maître pour le disciple d'un abbé de cour !

Si j'étois resté deux mois à la merci de ce monstre, je suis persuadé que ma tête n'y auroit pas résisté. Mais le bon M. Gros, qui s'aperçut que j'étois triste, que je ne mangeois pas, que je maigrissois, devina le sujet de mon chagrin ; cela n'étoit pas difficile. Il m'ôta des griffes de ma bête, et, par un autre contraste encore plus marqué, me remit au plus doux des hommes : c'étoit un jeune abbé faucigneran (*), appelé M. Gâtier, qui faisoit son séminaire, et qui, par complaisance pour M. Gros, et je crois par humanité, vouloit bien prendre sur ses études le temps qu'il donnoit à diriger les miennes. Je n'ai jamais vu de physionomie plus touchante que celle de M. Gâtier. Il étoit blond, et sa barbe tiroit sur le roux : il avoit le maintien ordinaire aux gens de sa province, qui, sous une figure épaisse, cachent tous beaucoup d'esprit ; mais ce qui se marquoit vraiment en lui étoit une âme sensible, affectueuse, aimante. Il y avoit dans ses grands yeux bleus un mélange de douceur, de tendresse et de tristesse, qui faisoit qu'on ne pouvoit le voir sans s'intéresser à lui. Aux regards, au ton de ce pauvre jeune homme, on eût dit qu'il prévoyoit sa destinée, et qu'il se sentoit né pour être malheureux.

(*) C'est-à-dire, né dans le Faucigny, petite province du duché de Savoie. G. P.

Son caractère ne démentoit pas sa physionomie; plein de patience et de complaisance, il sembloit plutôt étudier avec moi que m'instruire. Il n'en falloit pas tant pour me le faire aimer; son prédécesseur avoit rendu cela très-facile. Cependant, malgré tout le temps qu'il me donnoit, malgré toute la bonne volonté que nous y mettions l'un et l'autre, et quoiqu'il s'y prît très-bien, j'avançai peu en travaillant beaucoup. Il est singulier qu'avec assez de conception, je n'ai jamais pu rien apprendre avec des maîtres, excepté mon père et M. Lambercier. Le peu que je sais de plus je l'ai appris seul, comme on verra ci-après. Mon esprit, impatient de toute espèce de joug, ne peut s'asservir à la loi du moment; la crainte même de ne pas apprendre m'empêche d'être attentif : de peur d'impatienter celui qui me parle, je feins d'entendre; il va en avant et je n'entends rien. Mon esprit veut marcher à son heure, il ne peut se soumettre à celle d'autrui.

Le temps des ordinations étant venu, M. Gâtier s'en retourna diacre dans sa province. Il emporta mes regrets, mon attachement, ma reconnoissance. Je fis pour lui des vœux qui n'ont pas été plus exaucés que ceux que j'ai faits pour moi-même. Quelques années après j'appris qu'étant vicaire dans une paroisse, il avoit fait un enfant à une fille, la seule dont, avec un cœur très-tendre, il eût jamais été amoureux. Ce fut un scandale effroyable dans un diocèse administré très-sévèrement. Les prêtres, en bonne règle, ne doivent faire des enfans qu'à des femmes mariées. Pour avoir manqué à cette loi de convenance, il fut mis en prison, diffamé, chassé. Je ne sais s'il aura pu dans la suite rétablir ses affaires : mais le sentiment de son infortune, profondément gravé dans mon cœur, me revint quand j'écrivis l'*Émile*; et, réunissant M. Gâtier avec M. Gaime, je fis de ces deux dignes prêtres l'original du vicaire savoyard. Je me flatte que l'imitation n'a pas déshonoré ses modèles.

Pendant que j'étois au séminaire, M. d'Aubonne fut obligé de quitter Annecy. Monsieur l'intendant s'avisa de trouver mauvais qu'il fît l'amour à sa femme. C'étoit faire comme le chien du jardinier; car, quoique madame Corvezi fût aimable, il vivoit fort mal avec elle; des goûts ultramontains la lui rendoient inutile, et il la traitoit si brutalement qu'il fut question de séparation. M. Corvezi étoit un vilain homme, noir comme une taupe, fripon comme une chouette, et qui à force de vexations finit par se faire chasser lui-même. On dit que les Provençaux se vengent de leurs ennemis par des chansons : M. d'Aubonne se vengea du sien par une comédie; il envoya cette pièce à madame de Warens, qui me la fit voir. Elle me plut, et me fit naître la fantaisie d'en faire une pour essayer si j'étois en effet aussi bête que l'auteur l'avoit prononcé : mais ce ne fut qu'à Chambéri que j'exécutai ce projet en écrivant *l'Amant de lui-même*. Ainsi quand j'ai dit dans la préface de cette pièce que je l'avois écrite à dix-huit ans, j'ai menti de quelques années.

C'est à peu près à ce temps-ci que se rapporte un événement peu important en lui-même, mais qui a eu pour moi des suites, et qui a fait du bruit dans le monde quand je l'avois oublié. Toutes les semaines j'avois une fois la permission de sortir; je n'ai pas besoin de dire quel usage j'en faisois. Un dimanche que j'étois chez maman, le feu prit à la maison des cordeliers attenant à la maison qu'elle occupoit. Ce bâtiment où étoit leur four étoit plein jusqu'au comble de fascines sèches. Tout fut embrasé en très-peu de temps : la maison étoit en grand péril et couverte par les flammes que le vent y portoit. On se mit en devoir de déménager en hâte et de porter les meubles dans le jardin, qui étoit vis-à-vis mes anciennes fenêtres et au-delà du ruisseau dont j'ai parlé. J'étois si troublé, que je jetois indifféremment par la fenêtre tout ce qui me tomboit sous la main, jusqu'à un gros mortier de pierre, qu'en tout autre temps j'aurois eu peine à soulever; j'étois prêt à y jeter de même une grande glace si quelqu'un ne m'eût retenu. Le bon évêque, qui étoit venu voir maman ce jour-là, ne resta pas non plus oisif : il l'emmena dans le jardin, où il se mit en prières avec elle et tous ceux qui étoient là; en sorte qu'arrivant quelque temps après, je vis tout le monde à genoux et m'y mis comme les autres. Durant la prière du saint homme le vent changea, mais si brusquement et si à propos, que les flammes qui couvroient la maison et entroient déjà par les fenêtres, furent portées de l'autre côté de la cour, et la maison n'eut aucun mal. Deux ans

après, M. de Bernex étant mort, les antonins, ses anciens confrères, commencèrent à recueillir les pièces qui pouvoient servir à sa béatification. A la prière du P. Boudet, je joignis à ces pièces une attestation du fait que je viens de rapporter, en quoi je fis bien : mais en quoi je fis mal, ce fut de donner ce fait pour un miracle. J'avois vu l'évêque en prière, et durant sa prière j'avois vu le vent changer, et même très à propos; voilà ce que je pouvois dire et certifier : mais qu'une de ces deux choses fût la cause de l'autre, voilà ce que je ne devois pas attester, parce que je ne pouvois le savoir. Cependant, autant que je puis me rappeler mes idées, alors sincèrement catholique, j'étois de bonne foi. L'amour du merveilleux, si naturel au cœur humain, ma vénération pour ce vertueux prélat, l'orgueil secret d'avoir peut-être contribué moi-même au miracle, aidèrent à me séduire; et ce qu'il y a de sûr est que si ce miracle eût été l'effet des plus ardentes prières, j'aurois bien pu m'en attribuer ma part.

Plus de trente ans après, lorsque j'eus publié les *Lettres de la Montagne*, M. Fréron déterra ce certificat, je ne sais comment, et en fit usage dans ses feuilles. Il faut avouer que la découverte étoit heureuse, et l'à-propos me parut à moi-même très-plaisant.

J'étois destiné à être le rebut de tous les états. Quoique M. Gâtier eût rendu de mes progrès le compte le moins défavorable qu'il lui fût possible, on voyoit qu'ils n'étoient pas proportionnés à mon travail, et cela n'étoit pas encourageant pour me faire pousser mes études. Aussi l'évêque et le supérieur se rebutèrent-ils, et on me rendit à madame de Warens comme un sujet qui n'étoit pas même bon pour être prêtre; au reste assez bon garçon, disoit-on, et point vicieux : ce qui fit que, malgré tant de préjugés rebutans sur mon compte, elle ne m'abandonna pas.

Je rapportai chez elle en triomphe son livre de musique dont j'avois tiré si bon parti. Mon air d'*Alphée et Aréthuse* étoit à peu près tout ce que j'avois appris au séminaire. Mon goût marqué pour cet art lui fit naître la pensée de me faire musicien : l'occasion étoit commode; on faisoit chez elle, au moins une fois la semaine, de la musique, et le maître de musique de la cathédrale, qui dirigeoit ce petit concert, venoit la voir très-souvent. C'étoit un Parisien nommé M. Le Maître, bon compositeur, fort vif, fort gai, jeune encore, assez bien fait, peu d'esprit, mais au demeurant très-bon homme. Maman me fit faire sa connoissance : je m'attachois à lui, je ne lui déplaisois pas : on parla de pension, l'on en convint. Bref, j'entrai chez lui, et j'y passai l'hiver d'autant plus agréablement, que la maîtrise n'étant qu'à vingt pas de la maison de maman (*a*), nous étions chez elle en un moment, et nous y soupions très-souvent ensemble.

On jugera bien que la vie de la maîtrise, toujours chantante et gaie, avec les musiciens et les enfans de chœur, me plaisoit plus que celle du séminaire avec les pères de Saint-Lazare. Cependant cette vie, pour être plus libre, n'en étoit pas moins égale et réglée. J'étois fait pour aimer l'indépendance et pour n'en abuser jamais. Durant six mois entiers, je ne sortis pas une seule fois que pour aller chez maman ou à l'église, et je n'en fus pas même tenté. Cet intervalle est un de ceux où j'ai vécu dans le plus grand calme, et que je me suis rappelés avec le plus de plaisir. Dans les situations diverses où je me suis trouvé, quelques-uns ont été marqués par un tel sentiment de bien-être, qu'en les remémorant j'en suis affecté comme si j'y étois encore. Non-seulement je me rappelle les temps, les lieux, les personnes, mais tous les objets environnans, la température de l'air, son odeur, sa couleur, une certaine impression locale qui ne s'est fait sentir que là, et dont le souvenir vif m'y transporte de nouveau. Par exemple, tout ce qu'on répétoit à la maîtrise, tout ce qu'on chantoit au chœur, tout ce qu'on y faisoit, le bel habit des chanoines, les chasubles des prêtres, les mitres des chantres, la figure des musiciens, un vieux charpentier boiteux qui jouoit de la contre-basse, un petit abbé blondin qui jouoit du violon, le lambeau de soutane qu'après avoir posé son épée M. Le Maître endossoit par-dessus son habit laïque, et le beau surplis fin dont il en couvroit les loques pour aller au chœur, l'orgueil avec lequel j'allois, tenant ma petite flûte à bec, m'établir dans l'orchestre à la tribune pour un

(*a*) Var. *de madame de Warens.*

petit bout de récit que M. Le Maître avoit fait exprès pour moi, le bon dîner qui nous attendoit ensuite, le bon appétit qu'on y portoit; ce concours d'objets vivement retracé m'a cent fois charmé dans ma mémoire, autant et plus que dans la réalité. J'ai gardé toujours une affection tendre pour un certain air du *Conditor alme siderum* qui marche par ïambes, parce qu'un dimanche de l'Avent j'entendis de mon lit chanter cette hymne avant le jour sur le perron de la cathédrale, selon un rite de cette église-là. Mademoiselle Merceret, femme de chambre de maman, savoit un peu de musique: je n'oublierai jamais un petit motet *Afferte* que M. Le Maître me fit chanter avec elle, et que sa maîtresse écoutoit avec tant de plaisir. Enfin tout, jusqu'à la bonne servante Perrine, qui étoit si bonne fille et que les enfans de chœur faisoient tant endêver, tout dans les souvenirs de ces temps de bonheur et d'innocence revient souvent me ravir et m'attrister.

Je vivois à Annecy depuis près d'un an sans le moindre reproche: tout le monde étoit content de moi. Depuis mon départ de Turin je n'avois point fait de sottise, et je n'en fis point tant que je fus sous les yeux de maman. Elle me conduisoit, et me conduisoit toujours bien: mon attachement pour elle étoit devenu ma seule passion; et ce qui prouve que ce n'étoit pas une passion folle, c'est que mon cœur formoit ma raison. Il est vrai qu'un seul sentiment, absorbant pour ainsi dire toutes mes facultés, me mettoit hors d'état de rien apprendre, pas même la musique, bien que j'y fisse tous mes efforts. Mais il n'y avoit point de ma faute; la bonne volonté y étoit tout entière, l'assiduité y étoit. J'étois distrait, rêveur, je soupirois: qu'y pouvois-je faire? Il ne manquoit à mes progrès rien qui dépendît de moi; mais pour que je fisse de nouvelles folies il ne falloit qu'un sujet qui vînt me les inspirer. Ce sujet se présenta; le hasard arrangea les choses, et, comme on verra dans la suite, ma mauvaise tête en tira parti.

Un soir du mois de février, qu'il faisoit bien froid, comme nous étions tous autour du feu, nous entendîmes frapper à la porte de la rue. Perrine prend sa lanterne, descend, ouvre: un jeune homme entre avec elle, monte, se présente d'un air aisé, et fait à M. Le Maître un compliment court et bien tourné, se donnant pour un musicien françois que le mauvais état de ses finances forçoit de vicarier pour passer son chemin. A ce mot de musicien françois, le cœur tressaillit au bon Le Maître: il aimoit passionnément son pays et son art. Il accueillit le jeune passager, lui offrit le gîte dont il paroissoit avoir grand besoin, et qu'il accepta sans beaucoup de façons. Je l'examinai tandis qu'il se chauffoit et qu'il jasoit en attendant le souper. Il étoit court de stature, mais large de carrure; il avoit je ne sais quoi de contrefait dans sa taille, sans aucune difformité particulière; c'étoit pour ainsi dire un bossu à épaules plates, mais je crois qu'il boitoit un peu. Il avoit un habit noir plutôt usé que vieux, et qui tomboit par pièces, une chemise très-fine et très-sale, de belles manchettes d'effilé, des guêtres dans chacune desquelles il auroit mis ses deux jambes, et pour se garantir de la neige un petit chapeau à porter sous le bras. Dans ce comique équipage il y avoit pourtant quelque chose de noble que son maintien ne démentoit pas; sa physionomie avoit de la finesse et de l'agrément; il parloit facilement et bien, mais très-peu modestement. Tout marquoit en lui un jeune débauché qui avoit eu de l'éducation, et qui n'alloit pas gueusant comme un gueux, mais comme un fou. Il nous dit qu'il s'appeloit Venture de Villeneuve, qu'il venoit de Paris, qu'il s'étoit égaré dans sa route; et oubliant un peu son rôle de musicien, il ajoutoit qu'il alloit à Grenoble voir un parent qu'il avoit dans le parlement.

Pendant le souper on parla de musique, et il en parla bien. Il connoissoit tous les grands virtuoses, tous les ouvrages célèbres, tous les acteurs, toutes les actrices, toutes les jolies femmes, tous les grands seigneurs. Sur tout ce qu'on disoit il paroissoit au fait; mais à peine un sujet étoit-il entamé, qu'il brouilloit l'entretien par quelque polissonnerie qui faisoit rire et oublier ce que l'on avoit dit. C'étoit un samedi; il y avoit le lendemain musique à la cathédrale. M. Le Maître lui propose d'y chanter; *très-volontiers;* lui demande quelle est sa partie; *la haute-contre;* et il parle d'autre chose. Avant d'aller à l'église on lui offrit sa partie à prévoir; il n'y jeta pas les yeux. Cette gasconnade surprit Le Maître: Vous verrez, me dit-il à l'o-

reille, qu'il ne sait pas une note de musique. J'en ai grand'peur, lui répondis-je. Je les suivis très-inquiet. Quand on commença, le cœur me battit d'une terrible force, car je m'intéressois beaucoup à lui.

J'eus bientôt de quoi me rassurer. Il chanta ses deux récits avec toute la justesse et tout le goût imaginables, et, qui plus est, avec une très-jolie voix. Je n'ai guère eu de plus agréable surprise. Après la messe, M. Venture reçut des complimens à perte de vue des chanoines et des musiciens, auxquels il répondoit en polissonnant, mais toujours avec beaucoup de grâce. M. Le Maître l'embrassa de bon cœur; j'en fis autant : il vit que j'étois bien aise, et cela parut lui faire plaisir.

On conviendra, je m'assure, qu'après m'être engoué de M. Bâcle, qui tout compté n'étoit qu'un manant, je pouvois m'engouer de M. Venture, qui avoit de l'éducation, des talens, de l'esprit, de l'usage du monde, et qui pouvoit passer pour un aimable débauché. C'est aussi ce qui m'arriva, et ce qui seroit arrivé, je pense, à tout autre jeune homme à ma place, d'autant plus facilement encore qu'il auroit eu un meilleur tact pour sentir le mérite, et un meilleur goût pour s'y attacher : car Venture en avoit, sans contredit, et il en avoit surtout un bien rare à son âge, celui de n'être point pressé de montrer son acquis. Il est vrai qu'il se vantoit de beaucoup de choses qu'il ne savoit point; mais pour celles qu'il savoit et qui étoient en assez grand nombre, il n'en disoit rien : il attendoit l'occasion de les montrer; il s'en prévaloit alors sans empressement, et cela faisoit le plus grand effet. Comme il s'arrêtoit après chaque chose sans parler du reste, on ne savoit plus quand il auroit tout montré. Badin, folâtre, inépuisable, séduisant dans la conversation, souriant toujours et ne riant jamais, il disoit du ton le plus élégant les choses les plus grossières et les faisoit passer. Les femmes même les plus modestes s'étonnoient de ce qu'elles enduroient de lui. Elles avoient beau sentir qu'il falloit se fâcher, elles n'en avoient pas la force. Il ne lui falloit que des filles perdues, et je ne crois pas qu'il fût fait pour avoir de bonnes fortunes; mais il étoit fait pour mettre un agrément infini dans la société des gens qui en avoient. Il étoit difficile qu'avec tant de talens agréables, dans un pays où l'on s'y connoît et où on les aime, il restât borné longtemps à la sphère des musiciens.

Mon goût pour M. Venture, plus raisonnable dans sa cause, fut aussi moins extravagant dans ses effets, quoique plus vif et plus durable que celui que j'avois pris pour M. Bâcle. J'aimois à le voir, à l'entendre; tout ce qu'il faisoit me paroissoit charmant; tout ce qu'il disoit me sembloit des oracles : mais mon engouement n'alloit point jusqu'à ne pouvoir me séparer de lui. J'avois à mon voisinage un bon préservatif contre cet excès. D'ailleurs, trouvant ses maximes très-bonnes pour lui, je sentois qu'elles n'étoient pas à mon usage; il me falloit une autre sorte de volupté, dont il n'avoit pas l'idée, et dont je n'osois même lui parler, bien sûr qu'il se seroit moqué de moi. Cependant j'aurois voulu allier cet attachement avec celui qui me dominoit. J'en parlois à maman avec transport; Le Maître lui en parloit avec éloges. Elle consentit qu'on le lui amenât. Mais cette entrevue ne réussit pas du tout : il la trouva précieuse, elle le trouva libertin; et, s'alarmant pour moi d'une aussi mauvaise connoissance, non-seulement elle me défendit de le lui ramener, mais elle me peignit si fortement les dangers que je courois avec ce jeune homme, que je devins un peu plus circonspect à m'y livrer; et très-heureusement pour mes mœurs et pour ma tête, nous fûmes bientôt séparés.

M. Le Maître avoit les goûts de son art; il aimoit le vin. A table cependant il étoit sobre, mais en travaillant dans son cabinet il falloit qu'il bût. Sa servante le savoit si bien que, sitôt qu'il préparoit son papier pour composer et qu'il prenoit son violoncelle, son pot et son verre arrivoient l'instant d'après, et le pot se renouveloit de temps à autre. Sans jamais être absolument ivre, il étoit toujours pris de vin; et en vérité c'étoit dommage, car c'étoit un garçon essentiellement bon, et si gai que maman ne l'appeloit que *petit-chat*. Malheureusement il aimoit son talent, travailloit beaucoup, et buvoit de même. Cela prit sur sa santé et enfin sur son humeur : il étoit quelquefois ombrageux et facile à offenser. Incapable de grossièreté, incapable de manquer à qui que ce fût, il n'a jamais dit une mauvaise parole, même à un de ses enfans de chœur; mais il ne falloit

pas non plus lui manquer, et cela étoit juste. Le mal étoit qu'ayant peu d'esprit, il ne discernoit pas les tons et les caractères, et prenoit souvent la mouche sur rien.

L'ancien chapitre de Genève, où jadis tant de princes et d'évêques se faisoient honneur d'entrer, a perdu dans son exil son ancienne splendeur, mais il a conservé sa fierté. Pour pouvoir y être admis, il faut toujours être gentilhomme ou docteur de Sorbonne; et s'il est un orgueil pardonnable après celui qui se tire du mérite personnel, c'est celui qui se tire de la naissance. D'ailleurs tous les prêtres qui ont des laïques à leurs gages les traitent d'ordinaire avec assez de hauteur. C'est ainsi que les chanoines traitoient souvent le pauvre Le Maître. Le chantre surtout, appelé M. l'abbé de Vidonne, qui du reste étoit un très-galant homme, mais trop plein de sa noblesse, n'avoit pas toujours pour lui les égards que méritoient ses talens; et l'autre n'enduroit pas volontiers ces dédains. Cette année ils eurent durant la semaine sainte un démêlé plus vif qu'à l'ordinaire dans un dîner de règle que l'évêque donnoit aux chanoines, et où Le Maître étoit toujours invité. Le chantre lui fit quelque passe-droit, et lui dit quelque parole dure que celui-ci ne put digérer. Il prit sur-le-champ la résolution de s'enfuir la nuit suivante; et rien ne put l'en faire démordre, quoique madame de Warens, à qui il alla faire ses adieux, n'épargnât rien pour l'apaiser. Il ne put renoncer au plaisir de se venger de ses tyrans en les laissant dans l'embarras aux fêtes de Pâque, temps où l'on avoit le plus grand besoin de lui. Mais ce qui l'embarrassoit lui-même étoit sa musique qu'il vouloit emporter, ce qui n'étoit pas facile: elle formoit une caisse assez grosse et fort lourde, qui ne s'emportoit pas sous le bras.

Maman fit ce que j'aurois fait et ce que je ferois encore à sa place. Après bien des efforts inutiles pour le retenir, le voyant résolu de partir comme que ce fût, elle prit le parti de l'aider en tout ce qui dépendoit d'elle. J'ose dire qu'elle le devoit. Le Maître s'étoit consacré, pour ainsi dire, à son service. Soit en ce qui tenoit à son art, soit en ce qui tenoit à ses soins, il étoit entièrement à ses ordres; et le cœur avec lequel il les suivoit donnoit à sa complaisance un nouveau prix. Elle ne faisoit donc que rendre à un ami, dans une occasion essentielle, ce qu'il faisoit pour elle en détail depuis trois ou quatre ans: mais elle avoit une âme qui, pour remplir de pareils devoirs, n'avoit pas besoin de songer que c'en étoient pour elle. Elle me fit venir, m'ordonna de suivre M. Le Maître au moins jusqu'à Lyon, et de m'attacher à lui aussi long-temps qu'il auroit besoin de moi. Elle m'a depuis avoué que le désir de m'éloigner de Venture étoit entré pour beaucoup dans cet arrangement. Elle consulta Claude Anet, son fidèle domestique, pour le transport de la caisse. Il fut d'avis qu'au lieu de prendre à Annecy une bête de somme, qui nous feroit infailliblement découvrir, il falloit, quand il seroit nuit, porter la caisse à bras jusqu'à une certaine distance, et louer ensuite un âne dans un village pour la transporter jusqu'à Seyssel, où, étant sur terres de France, nous n'aurions plus rien à risquer. Cet avis fut suivi: nous partîmes le même soir à sept heures; et maman, sous prétexte de payer ma dépense, grossit la petite bourse du pauvre *petit-chat* d'un surcroît qui ne lui fut pas inutile. Claude Anet, le jardinier et moi, portâmes la caisse comme nous pûmes jusqu'au premier village, où un âne nous relaya, et la même nuit nous nous rendîmes à Seyssel.

Je crois avoir déjà remarqué qu'il y a des temps où je suis si peu semblable à moi-même qu'on me prendroit pour un autre homme de caractère tout opposé. On en va voir un exemple. M. Reydelet, curé de Seyssel, étoit chanoine de Saint-Pierre, par conséquent de la connoissance de M. Le Maître, et l'un des hommes dont il devoit le plus se cacher. Mon avis fut au contraire d'aller nous présenter à lui, et lui demander gîte sous quelque prétexte, comme si nous étions là du consentement du chapitre. Le Maître goûta cette idée, qui rendoit sa vengeance moqueuse et plaisante. Nous allâmes donc effrontément chez M. Reydelet, qui nous reçut très-bien. Le Maître lui dit qu'il alloit à Bellay, à la prière de l'évêque, diriger sa musique aux fêtes de Pâques, qu'il comptoit repasser dans peu de jours; et moi, à l'appui de ce mensonge, j'en enfilai cent autres si naturels, que M. Reydelet, me trouvant joli garçon, me prit en amitié et me fit mille caresses. Nous fûmes bien régalés, bien cou-

chés. M. Reydelet ne savoit quelle chère nous faire; et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde, avec promesse de nous arrêter plus long-temps au retour. A peine pûmes-nous attendre que nous fussions seuls pour commencer nos éclats de rire; et j'avoue qu'ils me reprennent encore en y pensant; car on ne sauroit imaginer une espièglerie mieux soutenue ni plus heureuse. Elle nous eût égayés durant toute la route, si M. Le Maître, qui ne cessoit de boire et de battre la campagne, n'eût été attaqué deux ou trois fois d'une atteinte à laquelle il devenoit très-sujet, et qui ressembloit fort à l'épilepsie. Cela me jeta dans des embarras qui m'effrayèrent, et dont je pensai bientôt à me tirer comme je pourrois.

Nous allâmes à Bellay passer les fêtes de Pâques, comme nous l'avions dit à M. Reydelet, et, quoique nous n'y fussions point attendus, nous fûmes reçus du maître de musique et accueillis de tout le monde avec grand plaisir. M. Le Maître avoit de la considération dans son art et la méritoit. Le maître de musique de Bellay se fit honneur de ses meilleurs ouvrages et tâcha d'obtenir l'approbation d'un si bon juge; car outre que Le Maître étoit connoisseur, il étoit équitable, point jaloux et point flagorneur. Il étoit si supérieur à tous ces maîtres de musique de province, et ils le sentoient si bien eux-mêmes, qu'ils le regardoient moins comme leur confrère que comme leur chef.

Après avoir passé très-agréablement quatre ou cinq jours à Bellay, nous en repartîmes et continuâmes notre route sans aucun accident que ceux dont je viens de parler. Arrivés à Lyon, nous fûmes loger à Notre-Dame-de-Pitié; et, en attendant la caisse, qu'à la faveur d'un autre mensonge nous avions embarquée sur le Rhône, par les soins de notre bon patron M. Reydelet, M. Le Maître alla voir ses connoissances, entre autres le P. Caton, cordelier, dont il sera parlé dans la suite, et l'abbé Dortan, comte de Lyon. L'un et l'autre le reçurent bien; mais ils le trahirent, comme on verra tout à l'heure: son bonheur s'étoit épuisé chez M. Reydelet.

Deux jours après notre arrivée à Lyon, comme nous passions dans une petite rue non loin de notre auberge, Le Maître fut surpris d'une de ses atteintes, et celle-là fut si violente que j'en fus saisi d'effroi. Je fis des cris, appelai du secours, nommai son auberge, et suppliai qu'on l'y fît porter; puis, tandis qu'on s'assembloit et s'empressoit autour d'un homme tombé sans sentiment et écumant au milieu de la rue, il fut délaissé du seul ami sur lequel il eût dû compter. Je pris l'instant où personne ne songeoit à moi; je tournai le coin de la rue, et je disparus. Grâce au ciel j'ai fini ce troisième aveu pénible. S'il m'en restoit beaucoup de pareils à faire, j'abandonnerois le travail que j'ai commencé.

De tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, il en est resté quelques traces dans tous les lieux où j'ai vécu; mais ce que j'ai à dire dans le Livre suivant est presque entièrement ignoré. Ce sont les plus grandes extravagances de ma vie, et il est heureux qu'elles n'aient pas plus mal fini. Mais ma tête, montée au ton d'un instrument étranger, étoit hors de son diapason: elle y revint d'elle-même; et alors je cessai mes folies, ou du moins j'en fis de plus accordantes à mon naturel. Cette époque de ma jeunesse est celle dont j'ai l'idée la plus confuse. Rien presque ne s'y est passé d'assez intéressant à mon cœur pour m'en retracer vivement le souvenir, et il est difficile que dans tant d'allées et venues, dans tant de déplacemens successifs, je ne fasse pas quelques transpositions de temps ou de lieu. J'écris absolument de mémoire, sans monumens, sans matériaux qui puissent me la rappeler. Il y a des événemens de ma vie qui me sont aussi présens que s'ils venoient d'arriver; mais il y a des lacunes et des vides que je ne peux remplir qu'à l'aide de récits aussi confus que le souvenir qui m'en est resté. J'ai donc pu faire des erreurs quelquefois, et j'en pourrai faire encore sur des bagatelles, jusqu'au temps où j'ai de moi des renseignemens plus sûrs; mais en ce qui importe vraiment au sujet, je suis assuré d'être exact et fidèle, comme je tâcherai toujours de l'être en tout: voilà sur quoi l'on peut compter.

Sitôt que j'eus quitté M. Le Maître, ma résolution fut prise, et je repartis pour Annecy. La cause et le mystère de notre départ m'avoient donné un grand intérêt pour la sûreté de notre retraite; et cet intérêt, m'occupant tout entier, avoit fait diversion durant quelques jours à

celui qui me rappeloit en arrière : mais dès que la sécurité me laissa plus tranquille, le sentiment dominant reprit sa place. Rien ne me flattoit, rien ne me tentoit; je n'avois de désir pour rien que pour retourner auprès de maman. La tendresse et la vérité de mon attachement pour elle avoit déraciné de mon cœur tous les projets imaginaires, toutes les folies de l'ambition. Je ne voyois plus d'autre bonheur que celui de vivre auprès d'elle, et je ne faisois pas un pas sans sentir que je m'éloignois de ce bonheur. J'y revins donc aussitôt que cela me fut possible. Mon retour fut si prompt et mon esprit si distrait, que, quoique je me rappelle avec tant de plaisir tous mes autres voyages, je n'ai pas le moindre souvenir de celui-là, je ne m'en rappelle rien du tout, sinon mon départ de Lyon et mon arrivée à Annecy. Qu'on juge surtout si cette dernière époque a dû sortir de ma mémoire! En arrivant je ne trouvai plus madame de Warens; elle étoit partie pour Paris.

Je n'ai jamais bien su le secret de ce voyage. Elle me l'auroit dit, j'en suis très-sûr, si je l'en avois pressée; mais jamais homme ne fut moins curieux que moi du secret de ses amis : mon cœur, uniquement occupé du présent, en remplit toute sa capacité, tout son espace, et, hors les plaisirs passés, qui font désormais mes uniques jouissances, il n'y reste pas un coin de vide pour ce qui n'est plus. Tout ce que j'ai cru entrevoir dans le peu qu'elle m'en a dit est que, dans la révolution causée à Turin par l'abdication du roi de Sardaigne, elle craignit d'être oubliée, et voulut, à la faveur des intrigues de M. d'Aubonne, chercher le même avantage à la cour de France, où elle m'a souvent dit qu'elle l'eût préféré, parce que la multitude des grandes affaires fait qu'on n'y est pas si désagréablement surveillé. Si cela est, il est bien étonnant qu'à son retour on ne lui ait pas fait plus mauvais visage, et qu'elle ait toujours joui de sa pension sans aucune interruption. Bien des gens ont cru qu'elle avoit été chargée de quelque commission secrète, soit de la part de l'évêque, qui avoit alors des affaires à la cour de France où il fut lui-même obligé d'aller, soit de la part de quelqu'un plus puissant encore, qui sut lui ménager un heureux retour. Ce qu'il y a de sûr, si cela est, est que l'ambassadrice n'étoit pas mal choisie, et que, jeune et belle encore, elle avoit tous les talens nécessaires pour se bien tirer d'une négociation.

LIVRE QUATRIÈME.

1731—1732.

J'arrive, et je ne la trouve plus. Qu'on juge de ma surprise et de ma douleur! C'est alors que le regret d'avoir lâchement abandonné M. Le Maître commença de se faire sentir. Il fut plus vif encore quand j'appris le malheur qui lui étoit arrivé. Sa caisse de musique, qui contenoit toute sa fortune, cette précieuse caisse, sauvée avec tant de fatigue, avoit été saisie en arrivant à Lyon par les soins du comte Dortan, à qui le chapitre avoit fait écrire pour le prévenir de cet enlèvement furtif. Le Maître avoit en vain réclamé son bien, son gagne-pain, le travail de toute sa vie. La propriété de cette caisse étoit tout au moins sujette à litige : il n'y en eut point. L'affaire fut décidée à l'instant même par la loi du plus fort, et le pauvre Le Maître perdit ainsi le fruit de ses talens, l'ouvrage de sa jeunesse, et la ressource de ses vieux jours.

Il ne manqua rien au coup que je reçus pour le rendre accablant. Mais j'étois dans un âge où les grands chagrins ont peu de prise, et je me forgeai bientôt des consolations. Je comptois avoir dans peu des nouvelles de madame de Warens, quoique je ne susse pas son adresse et qu'elle ignorât que j'étois de retour : et quant à ma désertion, tout bien compté, je ne la trouvois pas si coupable. J'avois été utile à M. Le Maître dans sa retraite; c'étoit le seul service qui dépendît de moi. Si j'avois resté avec lui en France, je ne l'aurois pas guéri de son mal, je n'aurois pas sauvé sa caisse, je n'aurois fait que doubler sa dépense sans lui pouvoir être bon à rien. Voilà comment alors je voyois la chose : je la vois autrement aujourd'hui. Ce n'est pas quand une vilaine action vient d'être faite qu'elle nous tourmente, c'est quand long-temps après on

je la rappelle; car le souvenir ne s'en éteint point.

Le seul parti que j'avois à prendre pour avoir des nouvelles de maman étoit d'en attendre; car où l'aller chercher à Paris, et avec quoi faire le voyage? Il n'y avoit point de lieu plus sûr qu'Annecy pour savoir tôt ou tard où elle étoit. J'y restai donc : mais je me conduisis assez mal. Je n'allai point voir l'evêque qui m'avoit protégé et qui me pouvoit protéger encore : je n'avois plus ma patronne auprès de lui, et je craignois les réprimandes sur notre évasion. J'allai moins encore au séminaire : M. Gros n'y étoit plus. Je ne vis personne de ma connoissance : j'aurois pourtant bien voulu aller voir madame l'intendante, mais je n'osai jamais. Je fis plus mal que tout cela : je retrouvai M. Venture, auquel, malgré mon enthousiasme, je n'avois pas même pensé depuis mon départ. Je le trouvai brillant et fêté dans tout Annecy; les dames se l'arrachoient. Ce succès acheva de me tourner la tête; je ne vis plus rien que M. Venture, et il me fit presque oublier madame de Warens. Pour profiter de ses leçons plus à mon aise, je lui proposai de partager avec moi son gîte; il y consentit. Il étoit logé chez un cordonnier, plaisant et bouffon personnage, qui dans son patois n'appeloit pas sa femme autrement que *salopière*, nom qu'elle méritoit assez. Il avoit avec elle des prises que Venture avoit soin de faire durer en paroissant vouloir faire le contraire. Il leur disoit d'un ton froid, et dans son accent provençal, des mots qui faisoient le plus grand effet; c'étoient des scènes à pâmer de rire. Les matinées se passoient ainsi sans qu'on y songeât : à deux ou trois heures nous mangions un morceau; Venture s'en alloit dans ses sociétés où il soupoit; et moi j'allois me promener seul, méditant sur son grand mérite, admirant, convoitant ses rares talens, et maudissant ma maussade étoile qui ne m'appeloit point à cette heureuse vie. Eh! que je m'y connoissois mal! la mienne eût été cent fois plus charmante si j'avois été moins bête et si j'en avois su mieux jouir.

Madame de Warens n'avoit emmené qu'Anet avec elle; elle avoit laissé Merceret, sa femme de chambre dont j'ai parlé : je la trouvai occupant encore l'appartement de sa maîtresse. Mademoiselle Merceret étoit une fille un peu plus âgée que moi, non pas jolie, mais assez agréable; une bonne Fribourgeoise sans malice, et à qui je n'ai connu d'autre défaut que d'être quelquefois un peu mutine avec sa maîtresse. Je l'allois voir assez souvent : c'étoit une ancienne connoissance, et sa vue m'en rappeloit une plus chère qui me la faisoit aimer. Elle avoit plusieurs amies, entre autres une mademoiselle Giraud, Genevoise, qui, pour mes péchés, s'avisa de prendre du goût pour moi. Elle pressoit toujours Merceret de m'amener chez elle : je m'y laissois mener, parce que j'aimois assez Merceret, et qu'il y avoit là d'autres jeunes personnes que je voyois volontiers. Pour mademoiselle Giraud, qui me faisoit toutes sortes d'agaceries, on ne peut rien ajouter à l'aversion que j'avois pour elle. Quand elle approchoit de mon visage son museau sec et noir barbouillé de tabac d'Espagne, j'avois peine à m'abstenir d'y cracher. Mais je prenois patience : à cela près, je me plaisois fort au milieu de toutes ces filles; et, soit pour faire leur cour à mademoiselle Giraud, soit pour moi-même, toutes me fêtoient à l'envi. Je ne voyois à tout cela que de l'amitié. J'ai pensé depuis qu'il n'eût tenu qu'à moi d'y voir davantage : mais je ne m'en avisois pas, je n'y pensois pas.

D'ailleurs des couturières, des filles de chambre, de petites marchandes ne me tentoient guère : il me falloit des demoiselles. Chacun a ses fantaisies, ç'a toujours été la mienne, et je ne pense pas comme Horace sur ce point-là. Ce n'est pourtant pas du tout la vanité de l'état et du rang qui m'attire (a); c'est un teint mieux conservé, de plus belles mains, une parure plus gracieuse, un air de délicatesse et de propreté sur toute la personne, plus de goût dans la manière de se mettre et de s'exprimer, une robe plus fine et mieux faite, une chaussure plus mignonne, des rubans, de la dentelle, des cheveux mieux ajustés. Je préférerois toujours la moins jolie ayant plus de tout cela. Je trouve moi-même cette préférence très-ridicule; mais mon cœur la donne malgré moi.

(a) VAR. ... *pas du tout la vanité, c'est la volupté qui m'attire.* L'un et l'autre attrait agissoient sur Montaigne, quand il a dit à ce sujet : « Certes les perles et le brocadel y conferent quelque chose, et les tiltres et le train. » (Liv. III, chap. 3.) Quant à Horace, voyez la deuxième satire du premier Livre.



Roqueplan pinx — *F. Joubert sc*

Partie I Livre IV

Hé bien, cet avantage se présentoit encore, et il ne tint encore qu'à moi d'en profiter. Que j'aime à tomber de temps en temps sur les momens agréables de ma jeunesse! Ils m'étoient si doux; ils ont été si courts, si rares, et je les ai goûtés à si bon marche! Ah! leur seul souvenir rend encore à mon cœur une volupté pure dont j'ai besoin pour ranimer mon courage et soutenir les ennuis du reste de mes ans.

L'aurore un matin me parut si belle, que m'étant habillé précipitamment je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil. Je goûtai ce plaisir dans tout son charme; c'étoit la semaine après la Saint-Jean. La terre, dans sa plus grande parure, étoit couverte d'herbe et de fleurs; les rossignols, presque à la fin de leur ramage, sembloient se plaire à le renforcer; tous les oiseaux, faisant en concert leurs *adieux* au printemps, chantoient la naissance d'un beau jour d'été, d'un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge, et qu'on n'a jamais vus dans le triste sol où j'habite aujourd'hui (*).

Je m'étois insensiblement éloigné de la ville, la chaleur augmentoit, et je me promenois sous des ombrages dans un vallon le long d'un ruisseau. J'entends derrière moi des pas de chevaux et des voix de filles, qui sembloient embarrassées, mais qui n'en rioient pas de moins bon cœur. Je me retourne; on m'appelle par mon nom; j'approche, je trouve deux jeunes personnes de ma connoissance, mademoiselle de Graffenried et mademoiselle Galley, qui, n'étant pas d'excellentes cavalières, ne savoient comment forcer leurs chevaux à passer le ruisseau. Mademoiselle de Graffenried étoit une jeune Bernoise fort aimable, qui, par quelque folie de son âge ayant été jetée hors de son pays, avoit imité madame de Warens, chez qui je avois vue quelquefois; mais n'ayant pas eu ne pension comme elle, elle avoit été trop eureuse de s'attacher à mademoiselle Galley, ui, l'ayant prise en amitié, avoit engagé sa mère à la lui donner pour compagne jusqu'à ce qu'on la pût placer de quelque façon. Mademoiselle Galley, d'un an plus jeune qu'elle, étoit encore plus jolie; elle avoit je ne sais quoi de plus délicat, de plus fin; elle étoit en même temps très-mignonne et très-formée, ce qui est pour une fille le plus beau moment. Toutes deux s'aimoient tendrement, et leur bon caractère à l'une et à l'autre ne pouvoit qu'entretenir long-temps cette union, si quelque amant ne venoit pas la déranger. Elles me dirent qu'elles alloient à Toune, vieux château appartenant à madame Galley; elles implorèrent mon secours pour faire passer leurs chevaux, n'en pouvant venir à bout elles seules. Je voulus fouetter les chevaux; mais elles craignoient pour moi les ruades et pour elles les haut-le-corps. J'eus recours à un autre expédient; je pris par la bride le cheval de mademoiselle Galley, puis, le tirant après moi, je traversai le ruisseau ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes, et l'autre cheval suivit sans difficulté. Cela fait, je voulus saluer ces demoiselles et m'en aller comme un benêt: elles se dirent quelques mots tout bas; et mademoiselle de Graffenried, s'adressant à moi: Non pas, non pas, me dit-elle, on ne nous échappe pas comme cela. Vous vous êtes mouillé pour notre service, et nous devons en conscience avoir soin de vous sécher: il faut, s'il vous plaît, venir avec nous, nous vous arrêtons prisonnier. Le cœur me battoit; je regardois mademoiselle Galley. Oui, oui, ajouta-t-elle en riant de ma mine effarée, prisonnier de guerre; montez en croupe derrière elle, nous voulons rendre compte de vous. Mais, mademoiselle, je n'ai point l'honneur d'être connu de madame votre mère: que dira-t-elle en me voyant arriver? Sa mère, reprit mademoiselle de Graffenried, n'est pas à Toune, nous sommes seules: nous revenons ce soir, et vous reviendrez avec nous.

L'effet de l'électricité n'est pas plus prompt que celui que ces mots firent sur moi. En m'élançant sur le cheval de mademoiselle de Graffenried je tremblois de joie; et quand il fallut l'embrasser pour me tenir, le cœur me battoit si fort qu'elle s'en aperçut: elle me dit que le sien lui battoit aussi par la frayeur de tomber; c'étoit presque, dans ma posture, une invitation de vérifier la chose: je n'osai jamais; et durant tout le trajet mes deux bras lui servirent de ceinture, très-serrée à la vérité, mais sans se déplacer un moment. Telle femme qui lira ceci me souffletteroit volontiers, et n'auroit pas tort.

(*) A Wootton, en Staffordshire. G. P.

La gaîté du voyage et le babil de ces filles aiguisèrent tellement le mien, que jusqu'au soir, et tant que nous fûmes ensemble, nous ne déparlâmes pas un moment. Elles m'avoient mis si bien à mon aise, que ma langue parloit autant que mes yeux, quoiqu'elle ne dît pas les mêmes choses. Quelques instans seulement, quand je me trouvois tête à tête avec l'une ou l'autre, l'entretien s'embarrassoit un peu; mais l'absente revenoit bien vite et ne nous laissoit pas le temps d'éclaircir cet embarras.

Arrivés à Toune, et moi bien séché, nous déjeunâmes. Ensuite il fallut procéder à l'importante affaire de préparer le dîner. Les deux demoiselles, tout en cuisinant, baisoient de temps en temps les enfans de la grangère; et le pauvre marmiton regardoit faire en rongeant son frein. On avoit envoyé des provisions de la ville, et il y avoit de quoi faire un très-bon dîner, surtout en friandises: mais malheureusement on avoit oublié du vin. Cet oubli n'étoit pas étonnant pour des filles qui n'en buvoient guère; mais j'en fus fâché, car j'avois un peu compté sur ce secours pour m'enhardir. Elles en furent fâchées aussi, par la même raison peut-être, mais je n'en crois rien. Leur gaîté vive et charmante étoit l'innocence même, et d'ailleurs qu'eussent-elles fait de moi entre elles deux? Elles envoyèrent chercher du vin partout aux environs: on n'en trouva point, tant les habitans de ce canton sont sobres et pauvres. Comme elles m'en marquoient leur chagrin, je leur dis de n'en pas être si fort en peine, et qu'elles n'avoient pas besoin de vin pour m'enivrer. Ce fut la seule galanterie que j'osai leur dire de la journée; mais je crois que les friponnes voyoient de reste que cette galanterie étoit une vérité.

Nous dînâmes dans la cuisine de la grangère, les deux amies assises sur des bancs aux deux côtés de la longue table, et leur hôte entre elles deux sur une escabelle à trois pieds. Quel dîner! quel souvenir plein de charmes! Comment, pouvant à si peu de frais goûter des plaisirs si purs et si vrais, vouloir en rechercher d'autres? Jamais souper des petites maisons de Paris n'approcha de ce repas, je ne dis pas seulement pour la gaîté, pour la douce joie, mais je dis pour la sensualité.

Après le dîner nous fîmes une économie : au lieu de prendre le café qui nous restoit du déjeuner, nous le gardâmes pour le goûter avec de la crème et des gâteaux qu'elles avoient apportés; et pour tenir notre appétit en haleine, nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec des cerises. Je montai sur l'arbre et je leur en jetois des bouquets dont elles me rendoient les noyaux à travers les branches. Une fois mademoiselle Galley, avançant son tablier et reculant sa tête, se présentoit si bien, et je visai si juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein; et de rire. Je me disois en moi-même : Que mes lèvres ne sont-elles des cerises! comme je les leur jetterois ainsi de bon cœur!

La journée se passa de cette sorte à folâtrer avec la plus grande liberté, et toujours avec la plus grande décence. Pas un seul mot équivoque, pas une seule plaisanterie hasardée : et cette décence nous ne nous l'imposions point du tout, elle venoit toute seule, nous prenions le ton que nous donnoient nos cœurs. Enfin ma modestie, d'autres diront ma sottise, fut telle, que la plus grande privauté qui m'échappa fut de baiser une seule fois la main de mademoiselle Galley. Il est vrai que la circonstance donnoit du prix à cette légère faveur (*a*). Nous étions seuls, je respirois avec embarras, elle avoit les yeux baissés; ma bouche, au lieu de trouver des paroles, s'avisa de se coller sur sa main, qu'elle retira doucement après qu'elle fut baisée, en me regardant d'un air qui n'étoit point irrité. Je ne sais ce que j'aurois pu lui dire : son amie entra, et me parut laide en ce moment.

Enfin elles se souvinrent qu'il ne falloit pas attendre la nuit pour rentrer en ville. Il ne nous restoit que le temps qu'il falloit pour arriver de jour, et nous nous hâtâmes de partir en nous distribuant comme nous étions venus. Si j'avois osé, j'aurois transposé cet ordre; car le regard de mademoiselle Galley m'avoit vivement ému le cœur : mais je n'osai rien dire, et ce n'étoit pas à elle de le proposer. En marchant nous disions que la journée avoit tort de finir; mais, loin de nous plaindre qu'elle eût été courte, nous trouvâmes que nous avions eu le secret de la faire longue par

(*a*) VAR. ... *ajoutoit au prix de cette légère faveur.*

tous les amusemens dont nous avions su la remplir.

Je les quittai à peu près au même endroit où elles m'avoient pris. Avec quel regret nous nous séparâmes! avec quel plaisir nous projetâmes de nous revoir! Douze heures passées ensemble nous valoient des siècles de familiarité. Le doux souvenir de cette journée ne coûtoit rien à ces aimables filles; la tendre union qui régnoit entre nous trois valoit des plaisirs plus vifs, et n'eût pu subsister avec eux: nous nous aimions sans mystère et sans honte, et nous voulions nous aimer toujours ainsi. L'innocence des mœurs a sa volupté, qui vaut bien l'autre, parce qu'elle n'a point d'intervalle et qu'elle agit continuellement. Pour moi, je sais que la mémoire d'un si beau jour me touche plus, me charme plus, me revient plus au cœur que celle d'aucuns plaisirs que j'aie goûtés en ma vie. Je ne savois pas trop bien ce que je voulois à ces deux charmantes personnes, mais elles m'intéressoient beaucoup toutes deux. Je ne dis pas que, si j'eusse été le maître de mes arrangemens, mon cœur se seroit partagé; j'y sentois un peu de préférence. J'aurois fait mon bonheur d'avoir pour maîtresse mademoiselle de Graffenried; mais à choix, je crois que je l'aurois mieux aimée pour confidente. Quoi qu'il en soit, il me sembloit en les quittant que je ne pouvois plus vivre sans l'une et sans l'autre. Qui m'eût dit que je ne les reverrois de ma vie, et que là finiroient nos éphémères amours?

Ceux qui liront ceci ne manqueront pas de rire de mes aventures galantes, en remarquant qu'après beaucoup de préliminaires, les plus avancées finissent par baiser la main. O mes lecteurs! ne vous y trompez pas. J'ai peut-être eu plus de plaisir dans mes amours en finissant par cette main baisée, que vous n'en aurez jamais dans les vôtres en commençant tout au moins par là.

Venture, qui s'étoit couché fort tard la veille, rentra peu de temps après moi. Pour cette fois je ne le vis pas avec le même plaisir qu'à l'ordinaire, et je me gardai de lui dire comment j'avois passé ma journée. Ces demoiselles m'avoient parlé de lui avec peu d'estime, et m'avoient paru mécontentes de me savoir en si mauvaises mains: cela lui fit tort dans mon esprit; d'ailleurs tout ce qui me distrayoit d'elles ne pouvoit que m'être désagréable. Cependant il me rappela bientôt à lui et à moi en me parlant de ma situation. Elle étoit trop critique pour pouvoir durer. Quoique je dépensasse très-peu de chose, mon petit pécule achevoit de s'épuiser; j'étois sans ressource. Point de nouvelles de maman; je ne savois que devenir, et je sentois un cruel serrement de cœur de voir l'ami de mademoiselle Galley réduit à l'aumône.

Venture me dit qu'il avoit parlé de moi à monsieur le juge-mage, qu'il vouloit m'y mener dîner le lendemain; que c'étoit un homme en état de me rendre service par ses amis; d'ailleurs une bonne connoissance à faire, un homme d'esprit et de lettres, d'un commerce fort agréable, qui avoit des talens et qui les aimoit: puis mêlant à son ordinaire aux choses les plus sérieuses, la plus mince frivolité, il me fit voir un joli couplet, venu de Paris, sur un air d'un opéra de Mouret qu'on jouoit alors. Ce couplet avoit plu si fort à M. Simon (c'étoit le nom du juge-mage), qu'il vouloit en faire un autre en réponse sur le même air; il avoit dit à Venture d'en faire aussi un; et la folie prit à celui-ci de m'en faire faire un troisième; afin, disoit-il, qu'on vît les couplets arriver le lendemain comme les brancards du Roman comique (*)

La nuit, ne pouvant dormir, je fis comme je pus mon couplet. Pour les premiers vers que j'eusse faits ils étoient passables, meilleurs même, ou du moins faits avec plus de goût qu'ils n'auroient été la veille, le sujet roulant sur une situation fort tendre, à laquelle mon cœur étoit déjà tout disposé. Je montrai le matin mon couplet à Venture, qui, le trouvant joli, le mit dans sa poche sans me dire s'il avoit fait le sien. Nous allâmes dîner chez M. Simon, qui nous reçut bien. La conversation fut agréable: elle ne pouvoit manquer de l'être entre deux hommes d'esprit, à qui la lecture avoit profité. Pour moi, je faisois mon rôle, j'écoutois et je me taisois. Ils ne parlèrent de couplet ni l'un ni l'autre; je n'en parlai point non plus, et jamais, que je sache, il n'a été question du mien.

(*) Voyez chap. 9 de ce roman (première partie), le meilleur des ouvrages de Scarron sous tous les rapports. G. P.

M. Simon parut content de mon maintien : c'est à peu près tout ce qu'il vit de moi dans cette entrevue. Il m'avoit déjà vu plusieurs fois chez madame de Warens sans faire une grande attention à moi. Ainsi c'est depuis ce dîner que je puis dater sa connoissance, qui ne me servit de rien pour l'objet qui me l'avoit fait faire, mais dont je tirai dans la suite d'autres avantages qui me font rappeler sa mémoire avec plaisir.

J'aurois tort de ne pas parler de sa figure, que, sur sa qualité de magistrat, et sur le bel esprit dont il se piquoit, on n'imagineroit pas si je n'en disois rien. M. le juge-mage Simon n'avoit assurément pas deux pieds de haut (*). Ses jambes, droites, menues et même assez longues, l'auroient agrandi si elles eussent été verticales ; mais elles posoient de biais comme celles d'un compas très-ouvert. Son corps étoit non-seulement court, mais mince et en tout sens d'une petitesse inconcevable. Il devoit paroître une sauterelle quand il étoit nu. Sa tête, de grandeur naturelle, avec un visage bien formé, l'air noble, d'assez beaux yeux, sembloit une tête postiche qu'on auroit plantée sur un moignon. Il eût pu s'exempter de faire de la dépense en parure, car sa grande perruque seule l'habilloit parfaitement de pied en cap.

Il avoit deux voix toutes différentes, qui s'entremêloient sans cesse dans sa conversation avec un contraste d'abord très-plaisant, mais bientôt très-désagréable. L'une étoit grave et sonore ; c'étoit, si j'ose ainsi parler, la voix de sa tête. L'autre, claire, aiguë et perçante, étoit la voix de son corps. Quand il s'écoutoit beaucoup, qu'il parloit très-posément, qu'il ménageoit son haleine, il pouvoit parler toujours de sa grosse voix ; mais pour peu qu'il s'animât et qu'un accent plus vif vînt se présenter, cet accent devenoit comme le sifflement d'une clef, et il avoit toute la peine du monde à reprendre sa basse.

(*) Dans son premier manuscrit, qui a servi de texte à l'édition de 1801, Rousseau avoit également écrit *deux pieds*, mais il a rayé le mot *deux* et a écrit *trois* au-dessus, s'apercevant sans doute qu'une hauteur moindre de deux pieds donnée à ce juge-mage paroîtroit une exagération. Mais sans doute aussi il a oublié de faire cette rectification dans le second manuscrit qu'ont suivi les éditeurs de Genève, et que nous nous faisons une loi de produire ici fidèlement. G. P.

Avec la figure que je viens de peindre, et qui n'est point chargée, M. Simon étoit galant, grand conteur de fleurettes, et poussoit jusqu'à la coquetterie le soin de son ajustement. Comme il cherchoit à prendre ses avantages, il donnoit volontiers ses audiences du matin dans son lit ; car quand on voyoit sur l'oreiller une belle tête, personne n'alloit s'imaginer que c'étoit là tout. Cela donnoit lieu quelquefois à des scènes dont je suis sûr que tout Annecy se souvient encore.

Un matin qu'il attendoit dans ce lit, ou plutôt sur ce lit, les plaideurs, en belle coiffe de nuit bien fine et bien blanche, ornée de deux grosses bouffettes de ruban couleur de rose, un paysan arrive, heurte à la porte. La servante étoit sortie. Monsieur le juge-mage, entendant redoubler, crie, *Entrez ;* et cela, comme dit un peu trop fort, partit de sa voix aiguë. L'homme entre, il cherche d'où vient cette voix de femme ; et voyant dans ce lit une cornette, une fontange, il veut ressortir en faisant à madame de grandes excuses. M. Simon se fâche et n'en crie que plus clair. Le paysan, confirmé dans son idée et se croyant insulté, lui chante pouille ; lui dit qu'apparemment elle n'est qu'une coureuse, et que monsieur le juge-mage ne donne guère bon exemple chez lui. Le juge-mage furieux et n'ayant pour toute arme que son pot de chambre, alloit le jeter à la tête de ce pauvre homme, quand sa gouvernante arriva.

Ce petit nain, si disgracié dans son corps par la nature, en avoit été dédommagé du côté de l'esprit : il l'avoit naturellement agréable, et il avoit pris soin de l'orner. Quoiqu'il fût à ce qu'on disoit assez bon jurisconsulte, il n'aimoit pas son métier. Il s'étoit jeté dans la belle littérature, et il y avoit réussi. Il en avoit pris surtout cette brillante superficie, cette fleur qui jette de l'agrément dans le commerce, même avec les femmes. Il savoit par cœur tous les petits traits des *ana* et autres semblables : il avoit l'art de les faire valoir, en contant avec intérêt, avec mystère, et comme une anecdote de la veille, ce qui s'étoit passé il y avoit soixante ans. Il savoit la musique, et chantoit agréablement de sa voix d'homme ; enfin il avoit beaucoup de jolis talens pour un magistrat. A force de cajoler les dames d'An-

necy il s'étoit mis à la mode parmi elles ; elles l'avoient à leur suite comme un petit sapajou. Il prétendoit même à de bonnes fortunes, et cela les amusoit beaucoup. Une madame d'Epagny disoit que pour lui la dernière faveur étoit de baiser une femme au genou.

Comme il connoissoit les bons livres, et qu'il en parloit volontiers, sa conversation étoit non-seulement amusante, mais instructive. Dans la suite, lorsque j'eus pris du goût pour l'étude, je cultivai sa connoissance, et je m'en trouvai très-bien. J'allois quelquefois le voir de Chambéri, où j'étois alors. Il louoit, animoit mon émulation, et me donnoit pour mes lectures de bons avis, dont j'ai souvent fait mon profit. Malheureusement dans ce corps si fluet logeoit une âme très-sensible. Quelques années après il eut je ne sais quelle mauvaise affaire qui le chagrina, et il en mourut. Ce fut dommage ; c'étoit assurément un bon petit homme, dont on commençoit par rire, et qu'on finissoit par aimer. Quoique sa vie ait été peu liée à la mienne, comme j'ai reçu de lui des leçons utiles, j'ai cru pouvoir, par reconnoissance, lui consacrer un petit souvenir.

Sitôt que je fus libre, je courus dans la rue de mademoiselle Galley, me flattant de voir entrer ou sortir quelqu'un, ou du moins ouvrir quelque fenêtre. Rien ; pas un chat ne parut, et tout le temps que je fus là la maison demeura aussi close que si elle n'eût point été habitée. La rue étoit petite et déserte, un homme s'y remarquoit : de temps en temps quelqu'un passoit, entroit ou sortoit au voisinage. J'étois fort embarrassé de ma figure : il me sembloit qu'on devinoit pourquoi j'étois là ; et cette idée me mettoit au supplice, car j'ai toujours préféré à mes plaisirs l'honneur et le repos de celles qui m'étoient chères.

Enfin, las de faire l'amant espagnol, et n'ayant point de guitare, je pris le parti d'aller écrire à mademoiselle de Graffenried. J'aurois préféré d'écrire à son amie ; mais je n'osois, et il convenoit de commencer par celle à qui je devois la connoissance de l'autre et avec qui j'étois plus familier. Ma lettre faite, j'allai la porter à mademoiselle Giraud, comme j'en étois convenu avec ces demoiselles en nous séparant. Ce furent elles qui me donnèrent cet expédient. Mademoiselle Giraud étoit contrepointière ; et travaillant quelquefois chez madame Galley, elle avoit l'entrée de sa maison. La messagère ne me parut pourtant pas trop bien choisie ; mais j'avois peur, si je faisois des difficultés sur celle-là, qu'on ne m'en proposât point d'autre. De plus, je n'osai dire qu'elle vouloit travailler pour son compte. Je me sentois humilié qu'elle osât se croire pour moi du même sexe que ces demoiselles. Enfin j'aimois mieux cet entrepôt-là que point, et je m'y tins à tout risque.

Au premier mot la Giraud me devina : cela n'étoit pas difficile. Quand une lettre à porter à de jeunes filles n'auroit pas parlé d'elle-même, mon air sot et embarrassé m'auroit seul décélé. On peut croire que cette commission ne lui donna pas grand plaisir à faire : elle s'en chargea toutefois et l'exécuta fidèlement. Le lendemain matin je courus chez elle et j'y trouvai ma réponse. Comme je me pressai de sortir pour l'aller lire et baiser à mon aise ! cela n'a pas besoin d'être dit ; mais ce qui en a besoin davantage, c'est le parti que prit mademoiselle Giraud, et où j'ai trouvé plus de délicatesse et de modération que je n'en aurois attendu d'elle. Ayant assez de bon sens pour voir qu'avec ses trente-sept ans, ses yeux de lièvre, son nez barbouillé, sa voix aigre et sa peau noire, elle n'avoit pas beau jeu contre deux jeunes personnes pleines de grâces et dans tout l'éclat de la beauté, elle ne voulut ni les trahir ni les servir, et aima mieux me perdre que de me ménager pour elles.

(1732.) Il y avoit déjà quelque temps que la Merceret, n'ayant aucune nouvelle de sa maîtresse, songeoit à s'en retourner à Fribourg : elle l'y détermina tout-à-fait. Elle fit plus, elle lui fit entendre qu'il seroit bien que quelqu'un la conduisît chez son père, et me proposa. La petite Merceret, à qui je ne déplaisois pas non plus, trouva cette idée fort bonne à exécuter. Elles m'en parlèrent dès le même jour comme d'une affaire arrangée ; et comme je ne trouvois rien qui me déplût dans cette manière de disposer de moi, j'y consentis, regardant ce voyage comme une affaire de huit jours tout au plus. La Giraud, qui ne pensoit pas de même, arrangea tout. Il fallut bien avouer l'état de mes finances. On y pourvut : la Merceret se chargea de me défrayer ; et, pour

regagner d'un côté ce qu'elle dépensoit de l'autre, à ma prière on décida qu'elle enverroit devant son petit bagage, et que nous irions à pied à petites journées. Ainsi fut fait.

Je suis fâché de faire tant de filles amoureuses de moi : mais comme il n'y a pas de quoi être bien vain du parti que j'ai tiré de toutes ces amours-là, je crois pouvoir dire la vérité sans scrupule. La Merceret, plus jeune et moins déniaisée que la Giraud, ne m'a jamais fait des agaceries aussi vives; mais elle imitoit mes tons, mes accens, redisoit mes mots, avoit pour moi les attentions que j'aurois dû avoir pour elle, et prenoit toujours grand soin, comme elle étoit fort peureuse, que nous couchassions dans la même chambre; identité qui se borne rarement là dans un voyage entre un garçon de vingt ans et une fille de vingt-cinq.

Elle s'y borna pourtant cette fois. Ma simplicité fut telle, que, quoique la Merceret ne fût pas désagréable, il ne me vint pas même à l'esprit durant tout le voyage, je ne dis pas la moindre tentation galante, mais même la moindre idée qui s'y rapportât; et quand cette idée me seroit venue, j'étois trop sot pour en savoir profiter. Je n'imaginois pas comment une fille et un garçon parvenoient à coucher ensemble; je croyois qu'il falloit des siècles pour préparer ce terrible arrangement. Si la pauvre Merceret, en me défrayant, comptoit sur quelque équivalent, elle en fut la dupe, et nous arrivâmes à Fribourg exactement comme nous étions partis d'Annecy.

En passant à Genève je n'allai voir personne, mais je fus prêt à me trouver mal sur les ponts. Jamais je n'ai vu les murs de cette heureuse ville, jamais je n'y suis entré, sans sentir une certaine défaillance de cœur qui venoit d'un excès d'attendrissement. En même temps que la noble image de la liberté m'élevoit l'âme, celles de l'égalité, de l'union, de la douceur des mœurs, me touchoient jusqu'aux larmes, et m'inspiroient un vif regret d'avoir perdu tous ces biens. Dans quelle erreur j'étois, mais qu'elle étoit naturelle! Je croyois voir tout cela dans ma patrie, parce que je le portois dans mon cœur.

Il falloit passer à Nyon. Passer sans voir mon bon père! Si j'avois eu ce courage, j'en serois mort de regret. Je laissai la Merceret à l'auberge, et je l'allai voir à tout risque. Eh! que j'avois tort de le craindre! Son âme à mon abord s'ouvrit aux sentiments paternels dont elle étoit pleine. Que de pleurs nous versâmes en nous embrassant! Il crut d'abord que je revenois à lui. Je lui fis mon histoire, et je lui dis ma résolution. Il la combattit foiblement. Il me fit voir les dangers auxquels je m'exposois, me dit que les plus courtes folies étoient les meilleures. Du reste il n'eut pas même la tentation de me retenir de force; et en cela je trouve qu'il eut raison : mais il est certain qu'il ne fit pas, pour me ramener, tout ce qu'il auroit pu faire, soit qu'après le pas que j'avois fait il jugeât lui-même que je n'en devois pas revenir, soit qu'il fût embarrassé peut-être à savoir ce qu'à mon âge il pourroit faire de moi. J'ai su depuis qu'il eut de ma compagne de voyage une opinion bien injuste et bien éloignée de la vérité, mais du reste assez naturelle. Ma belle-mère, bonne femme, un peu mielleuse, fit semblant de vouloir me retenir à souper. Je ne restai point; mais je leur dis que je comptois m'arrêter avec eux plus long-temps au retour, et je leur laissai en dépôt mon petit paquet, que j'avois fait venir par le bateau, et dont j'étois embarrassé. Le lendemain je partis de bon matin, bien content d'avoir vu mon père et d'avoir osé faire mon devoir.

Nous arrivâmes heureusement à Fribourg. Sur la fin du voyage, les empressemens de mademoiselle Merceret diminuèrent un peu. Après notre arrivée elle ne me marqua plus que de la froideur; et son père, qui ne nageoit pas dans l'opulence, ne me fit pas non plus un bien grand accueil : j'allai loger au cabaret. Je les fus voir le lendemain; ils m'offrirent à dîner; je l'acceptai. Nous nous séparâmes sans pleurs : je retournai le soir à ma gargote, et je repartis le surlendemain de mon arrivée, sans trop savoir où j'avois dessein d'aller.

Voilà encore une circonstance de ma vie où la Providence m'offroit précisément ce qu'il me falloit pour couler des jours heureux. La Merceret étoit une très-bonne fille, point brillante, point belle, mais point laide non plus; peu vive, fort raisonnable, à quelques petites humeurs près, qui se passoient à pleurer, et qui n'avoient jamais de suite orageuse. Elle

avoit un vrai goût pour moi ; j'aurois pu l'épouser sans peine, et suivre le métier de son père (*). Mon goût pour la musique me l'auroit fait aimer. Je me serois établi à Fribourg, petite ville peu jolie, mais peuplée de bonnes gens. J'aurois perdu sans doute de grands plaisirs, mais j'aurois vécu en paix jusqu'à ma dernière heure ; et je dois savoir mieux que personne qu'il n'y avoit pas à balancer sur ce marché.

Je revins, non pas à Nyon, mais à Lausanne. Je voulois me rassasier de la vue de ce beau lac qu'on voit là dans sa plus grande étendue. La plupart de mes secrets motifs déterminans n'ont pas été plus solides. Des vues éloignées ont rarement assez de force pour me faire agir. L'incertitude de l'avenir m'a toujours fait regarder les projets de longue exécution comme des leurres de dupe. Je me livre à *l'espoir* comme un autre, pourvu qu'il ne me coûte rien à nourrir ; mais, s'il faut prendre long-temps de la peine, je n'en suis plus. Le moindre petit plaisir qui s'offre à ma portée me tente plus que les joies du paradis. J'excepte pourtant le plaisir que la peine doit suivre : celui-là ne me tente pas, parce que je n'aime que des jouissances pures, et que jamais on n'en a de telles quand on sait qu'on s'apprête un repentir.

J'avois grand besoin d'arriver en quelque lieu que ce fût, et le plus proche étoit le mieux ; car m'étant égaré dans ma route, je me trouvai le soir à Moudon, où je dépensai le peu qui me restoit, hors dix creutzer, qui partirent le lendemain à la dînée : et arrivé le soir à un petit village auprès de Lausanne, j'y entrai dans un cabaret sans un sou pour payer ma couchée, et sans savoir que devenir. J'avois grand'faim ; je fis bonne contenance, et je demandai à souper, comme si j'eusse eu de quoi bien payer. J'allai me coucher sans songer à rien, je dormis tranquillement ; et après avoir déjeuné le matin et compté avec l'hôte, je voulus pour sept batz, à quoi montoit ma dépense, lui laisser ma veste en gage. Ce brave homme la refusa, et me dit que grâces au ciel il n'avoit jamais dépouillé personne ; qu'il ne vouloit pas commencer pour sept batz, que je gardasse ma veste, et que je le payerois quand je pourrois. Je fus touché de sa bonté, mais moins que je ne devois l'être, et que je ne l'ai été depuis en y repensant. Je ne tardai guère à lui renvoyer son argent avec des remercîmens par un homme sûr : mais quinze ans après, repassant par Lausanne, à mon retour d'Italie, j'eus un vrai regret d'avoir oublié le nom du cabaret et de l'hôte (*a*). Je l'aurois été voir ; je me serois fait un vrai plaisir de lui rappeler sa bonne œuvre, et de lui prouver qu'elle n'avoit pas été mal placée. Des services plus importans sans doute, mais rendus avec plus d'ostentation, ne m'ont pas paru si dignes de reconnoissance que l'humanité simple et sans éclat de cet honnête homme.

En approchant de Lausanne je rêvois à la détresse où je me trouvois, aux moyens de m'en tirer sans aller montrer ma misère à ma belle-mère ; et je me comparois dans ce pèlerinage pédestre à mon ami Venture arrivant à Annecy. Je m'échauffai si bien de cette idée, que, sans songer que je n'avois ni sa gentillesse ni ses talens, je me mis en tête de faire à Lausanne le petit Venture, d'enseigner la musique que je ne savois pas, et de me dire de Paris, où je n'avois jamais été. En conséquence de ce beau projet, comme il n'y avoit point là de maîtrise où je pusse vicarier, et que d'ailleurs je n'avois garde d'aller me fourrer parmi les gens de l'art, je commençai par m'informer d'une petite auberge où l'on pût être assez bien et à bon marché. On m'enseigna un nommé Perrotet, qui tenoit des pensionnaires. Ce Perrotet se trouva être le meilleur homme du monde, et me reçut fort bien. Je lui contai mes petits mensonges comme je les avois arrangés. Il me promit de parler de moi, et de tâcher de me procurer des écoliers ; il me dit qu'il ne me demanderoit de l'argent que quand j'en aurois gagné. Sa pension étoit de cinq écus blancs ; ce qui étoit peu pour la chose, mais beaucoup pour moi. Il me conseilla de ne me mettre d'abord qu'à la demi-pension, qui consistoit pour le dîner en une bonne soupe, et rien de plus, mais bien à souper le soir. J'y consentis. Ce pauvre Perrotet me fit toutes ces

(*) Rousseau n'a point dit quel étoit ce métier ; la phrase qui suit peut faire supposer que le père de la Merceret étoit musicien. M. P.

(*a*) VAR. .... *d'avoir oublié l'enseigne du cabaret et le nom de l'hôte.*

avances du meilleur cœur du monde, et n'épargnoit rien pour m'être utile.

Pourquoi faut-il qu'ayant trouvé tant de bonnes gens dans ma jeunesse, j'en trouve si peu dans un âge avancé? Leur race est-elle épuisée? Non; mais l'ordre où j'ai besoin de les chercher aujourd'hui n'est plus le même où je les trouvois alors. Parmi le peuple, où les grandes passions ne parlent que par intervalles, les sentimens de la nature se font plus souvent entendre. Dans les états les plus élevés ils sont étouffés absolument, et, sous le masque du sentiment, il n'y a jamais que l'intérêt ou la vanité qui parle.

J'écrivis de Lausanne à mon père, qui m'envoya mon paquet, et me marqua d'excellentes choses, dont j'aurois dû mieux profiter. J'ai déjà noté des momens de délire inconcevables où je n'étois plus moi-même. En voici encore un des plus marqués. Pour comprendre à quel point la tête me tournoit alors, à quel point je m'étois pour ainsi dire venturisé, il ne faut que voir combien tout à la fois j'accumulai d'extravagances. Me voilà maître à chanter sans savoir déchiffrer un air; car quand les six mois que j'avois passés avec Le Maître m'auroient profité, jamais ils n'auroient pu suffire: mais outre cela j'apprenois d'un maître; c'en étoit assez pour apprendre mal. Parisien de Genève, et catholique en pays protestant, je crus devoir changer mon nom ainsi que ma religion et ma patrie. Je m'approchois toujours de mon grand modèle autant qu'il m'étoit possible. Il s'étoit appelé Venture de Villeneuve; moi je fis l'anagramme du nom de Rousseau dans celui de Vaussore, et je m'appelai Vaussore de Villeneuve. Venture savoit la composition, quoiqu'il n'en eût rien dit; moi, sans la savoir je m'en vantai à tout le monde, et, sans pouvoir noter le moindre vaudeville, je me donnai pour compositeur. Ce n'est pas tout: ayant été présenté à M. de Treytorens, professeur en droit, qui aimoit la musique et faisoit des concerts chez lui, je voulus lui donner un échantillon de mon talent, et je me mis à composer une pièce pour son concert, aussi effrontément que si j'avois su comment m'y prendre. J'eus la constance de travailler pendant quinze jours à ce bel ouvrage, de le mettre au net, d'en tirer les parties, et de les distribuer avec autant d'assurance que si c'eût été un chef-d'œuvre d'harmonie. Enfin, ce qu'on aura peine à croire et qui est très-vrai, pour couronner dignement cette sublime production, je mis à la fin un joli menuet, qui couroit les rues, et que tout le monde se rappelle peut-être encore, sur ces paroles jadis si connues:

> Quel caprice!
> Quelle injustice!
> Quoi! ta Clarice
> Trahiroit tes feux! etc.

Venture m'avoit appris cet air avec la basse sur d'autres paroles infâmes, à l'aide desquelles je l'avois retenu. Je mis donc à la fin de ma composition ce menuet et sa basse, en supprimant les paroles, et je le donnai pour être de moi, tout aussi résolûment que si j'avois parlé à des habitans de la lune.

On s'assemble pour exécuter ma pièce. J'explique à chacun le genre du mouvement, le goût de l'exécution, les renvois des parties; j'étois fort affairé. On s'accorde pendant cinq ou six minutes, qui furent pour moi cinq ou six siècles. Enfin, tout étant prêt, je frappe avec un beau rouleau de papier sur mon pupitre magistral les cinq ou six coups du *prenez garde à vous*. On fait silence; je me mets gravement à battre la mesure; on commence..... Non, depuis qu'il existe des opéra françois, de la vie on n'ouït un semblable charivari. Quoi qu'on eût pu penser de mon prétendu talent, l'effet fut pire que tout ce qu'on sembloit attendre. Les musiciens étouffoient de rire; les auditeurs ouvroient de grands yeux et auroient bien voulu fermer les oreilles; mais il n'y avoit pas moyen. Mes bourreaux de symphonistes, qui vouloient s'égayer, racloient à percer le tympan d'un quinze-vingt. J'eus la constance d'aller toujours mon train, suant il est vrai à grosses gouttes, mais retenu par la honte, n'osant m'enfuir et tout planter là. Pour ma consolation, j'entendois autour de moi les assistans se dire à leur oreille, ou plutôt à la mienne, l'un, Il n'y a rien là de supportable; un autre, Quelle musique enragée! un autre, Quel diable de sabbat! Pauvre Jean-Jacques, dans ce cruel moment tu n'espérois guère qu'un jour devant le roi de France et toute sa cour tes sons exciteroient

des murmures de surprise et d'applaudissement, et que, dans toutes les loges autour de toi, les plus aimables femmes se diroient à demi-voix, Quels sons charmans! quelle musique enchanteresse! tous ces chants-là vont au cœur!

Mais ce qui mit tout le monde de bonne humeur fut le menuet. A peine en eut-on joué quelques mesures, que j'entendis partir de toutes parts les éclats de rire. Chacun me félicitoit sur mon joli goût de chant; on m'assuroit que ce menuet feroit parler de moi, et que je méritois d'être chanté partout. Je n'ai pas besoin de dépeindre mon angoisse ni d'avouer que je la méritois bien.

Le lendemain l'un de mes symphonistes, appelé Lutold, vint me voir, et fut assez bonhomme pour ne pas me féliciter sur mon succès. Le profond sentiment de ma sottise, la *honte*, *le regret*, le désespoir de l'état où j'étois réduit, l'impossibilité de tenir mon cœur fermé dans ses grandes peines, me firent ouvrir à lui; je lâchai la bonde à mes larmes; et, au lieu de me contenter de lui avouer mon ignorance, je lui dis tout, en lui demandant le secret, qu'il me promit, et qu'il me garda comme on peut le croire. Dès le même soir tout Lausanne sut qui j'étois; et, ce qui est remarquable, personne ne m'en fit semblant, pas même le bon Perrotet, qui pour tout cela ne se rebuta pas de me loger et de me nourrir.

Je vivois, mais bien tristement. Les suites d'un pareil début ne firent pas pour moi de Lausanne un séjour fort agréable. Les écoliers ne se présentoient pas en foule; pas une seule écolière, et personne de la ville. J'eus en tout deux ou trois gros Tentches, aussi stupides que j'étois ignorant, qui m'ennuyoient à mourir, et qui, dans mes mains, ne devinrent pas de grands croque-notes. Je fus appelé dans une seule maison, où un petit serpent de fille se donna le plaisir de me montrer beaucoup de musique dont je ne pus pas lire une note, et qu'elle eut la malice de chanter ensuite devant monsieur le maître, pour lui montrer comment cela s'exécutoit. J'étois si peu en état de lire un air de première vue, que, dans le brillant concert dont j'ai parlé, il ne me fut pas possible de suivre un moment l'exécution pour savoir si l'on jouoit bien ce que j'avois sous les yeux et que j'avois composé moi-même.

Au milieu de tant d'humiliations j'avois des consolations très-douces dans les nouvelles que je recevois de temps en temps des deux charmantes amies. J'ai toujours trouvé dans le sexe une grande vertu consolatrice; et rien n'adoucit plus mes afflictions dans mes disgrâces que de sentir qu'une personne aimable y prend intérêt. Cette correspondance cessa pourtant bientôt après, et ne fut jamais renouée : mais ce fut ma faute. En changeant de lieu je négligeai de leur donner mon adresse; et, forcé par la nécessité de songer continuellement à moi-même, je les oubliai bientôt entièrement.

Il y a long-temps que je n'ai parlé de ma pauvre maman : mais si l'on croit que je l'oubliois aussi, l'on se trompe fort. Je ne cessois de penser à elle, et de désirer de la retrouver, non-seulement pour le besoin de ma subsistance, mais bien plus pour le besoin de mon cœur. Mon attachement pour elle, quelque vif, quelque tendre qu'il fût, ne m'empêchoit pas d'en aimer d'autres; mais ce n'étoit pas de la même façon. Toutes devoient également ma tendresse à leurs charmes : mais elle tenoit uniquement à ceux des autres et ne leur eût pas survécu; au lieu que maman pouvoit devenir vieille et laide sans que je l'aimasse moins tendrement. Mon cœur avoit pleinement transmis à sa personne l'hommage qu'il fit d'abord à sa beauté; et, quelque changement qu'elle éprouvât, pourvu que ce fût toujours elle, mes sentimens ne pouvoient changer. Je sais bien que je lui devois de la reconnoissance; mais en vérité je n'y songeois pas. Quoi qu'elle eût fait ou n'eût pas fait pour moi, c'eût été toujours la même chose. Je ne l'aimois ni par devoir, ni par intérêt, ni par convenance; je l'aimois parce que j'étois né pour l'aimer. Quand je devenois amoureux de quelque autre, cela faisoit distraction, je l'avoue, et je pensois moins souvent à elle; mais j'y pensois avec le même plaisir, et jamais, amoureux ou non, je ne me suis occupé d'elle sans sentir qu'il ne pouvoit y avoir pour moi de vrai bonheur dans la vie tant que j'en serois séparé.

N'ayant point de ses nouvelles depuis si long-temps, je ne crus jamais que je l'eusse tout-à-fait perdue, ni qu'elle eût pu m'oublier. Je me disois: Elle saura tôt ou tard que je suis errant, et me

donnera quelque signe de vie ; je la retrouverai. j'en suis certain. En attendant, c'étoit une douceur pour moi d'habiter son pays, de passer dans les rues où elle avoit passé, devant les maisons où elle avoit demeuré ; et le tout par conjecture, car une de mes ineptes bizarreries étoit de n'oser m'informer d'elle, ni prononcer son nom sans la plus absolue nécessité. Il me sembloit qu'en la nommant je disois tout ce qu'elle m'inspiroit, que ma bouche révéloit le secret de mon cœur, que je la compromettois en quelque sorte. Je crois même qu'il se mêloit à cela quelque frayeur qu'on ne me dît du mal d'elle. On avoit parlé beaucoup de sa démarche, et un peu de sa conduite. De peur qu'on n'en dît pas ce que je voulois entendre, j'aimois mieux qu'on n'en parlât point du tout.

Comme mes écoliers ne m'occupoient pas beaucoup, et que sa ville natale n'étoit qu'à quatre lieues de Lausanne, j'y fis une promenade de deux ou trois jours, durant lesquels la plus douce émotion ne me quitta point. L'aspect du lac de Genève et de ses admirables côtes eut toujours à mes yeux un attrait particulier que je ne saurois expliquer, et qui ne tient pas seulement à la beauté du spectacle, mais à je ne sais quoi de plus intéressant qui m'affecte et m'attendrit. Toutes les fois que j'approche du pays de Vaud, j'éprouve une impression composée du souvenir de madame de Warens qui y est née, de mon père qui y vivoit, de mademoiselle de Vulson qui y eut les prémices de mon cœur, de plusieurs voyages de plaisir que j'y fis dans mon enfance, et, ce me semble, de quelque autre cause encore plus secrète et plus forte que tout cela (*). Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et douce qui me fuit et pour laquelle j'étois né vient enflammer mon imagination, c'est toujours au pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger au bord de ce lac, et non pas d'un autre; il me faut un ami sûr, une femme aimable, une vache et un petit bateau. Je ne jouirai d'un bonheur parfait sur la terre que quand j'aurai tout cela. Je ris de la simplicité avec laquelle je suis allé plusieurs fois dans ce pays-là uniquement pour y chercher ce bonheur imaginaire. J'étois toujours surpris d'y trouver les habitans, surtout les femmes, d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchois. Combien cela me sembloit disparate! Le pays et le peuple dont il est couvert ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre.

Dans ce voyage de Vévay, je me livrois, en suivant ce beau rivage, à la plus douce mélancolie : mon cœur s'élançoit avec ardeur à mille félicités innocentes; je m'attendrissois, je soupirois et pleurois comme un enfant. Combien de fois, m'arrêtant pour pleurer à mon aise, assis sur une grosse pierre, je me suis amusé à voir tomber mes larmes dans l'eau!

J'allai à Vévay loger à la Clef; et pendant deux jours que j'y restai sans voir personne, je pris pour cette ville un amour qui m'a suivi dans tous mes voyages, et qui m'y a fait établir enfin les héros de mon roman. Je dirois volontiers à ceux qui ont du goût et qui sont sensibles : Allez à Vévay, visitez le pays, examinez les sites, promenez-vous sur le lac, et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire et pour un Saint-Preux; mais ne les y cherchez pas. Je reviens à mon histoire.

Comme j'étois catholique et que je me donnois pour tel, je suivois sans mystère et sans scrupule le culte que j'avois embrassé. Les dimanches, quand il faisoit beau, j'allois à la messe à Assens à deux lieues de Lausanne. Je faisois ordinairement cette course avec d'autres catholiques, surtout avec un brodeur parisien dont j'ai oublié le nom. Ce n'étoit pas un Parisien comme moi, c'étoit un vrai Parisien de Paris, un archi-Parisien du bon Dieu, bonhomme comme un Champenois. Il aimoit si fort son pays, qu'il ne voulut jamais douter que j'en fusse, de peur de (*a*) perdre cette occasion d'en parler. M. de Crouzas, lieutenant-baillival, avoit un jardinier de Paris aussi, mais moins complaisant, et qui trouvoit la gloire de son pays compromise à ce qu'on osât se donner pour en être lorsqu'on n'avoit pas cet honneur. Il me questionnoit de l'air d'un homme sûr de me prendre en faute, et puis sourioit malignement. Il me demanda une fois ce qu'il y avoit

(*) Tous ces souvenirs se trouvent dans *la Nouvelle Héloïse*. M. P.

(*a*) Var. *pour ne pas perdre...*

de remarquable au Marché-Neuf. Je battis la campagne comme on peut croire. Après avoir passé vingt ans à Paris, je dois à présent connoître cette ville; cependant, si l'on me faisoit aujourd'hui pareille question, je ne serois pas moins embarrassé d'y répondre, et de cet embarras on pourroit aussi bien conclure que je n'ai jamais été à Paris : tant, lors même qu'on rencontre la vérité, l'on est sujet à se fonder sur des principes trompeurs!

Je ne saurois dire exactement combien de temps je demeurai à Lausanne. Je n'apportai pas de cette ville des souvenirs bien rappelans. Je sais seulement que, n'y trouvant pas à vivre, j'allai de là à Neufchâtel, et que j'y passai l'hiver. Je réussis mieux dans cette dernière ville; j'y eus des écoliers, et j'y gagnai de quoi m'acquitter avec mon bon ami Perrotet, qui m'avoit fidèlement envoyé mon petit bagage, quoique je lui redusse assez d'argent.

J'apprenois insensiblement la musique en l'enseignant. Ma vie étoit assez douce; un homme raisonnable eût pu s'en contenter : mais mon cœur inquiet me demandoit autre chose. Les dimanches et les jours où j'étois libre, j'allois courir les campagnes et les bois des environs, toujours errant, rêvant, soupirant; et quand j'étois une fois sorti de la ville je n'y rentrois plus que le soir. Un jour étant à Boudry j'entrai pour dîner dans un cabaret : j'y vis un homme à grande barbe avec un habit violet à la grecque, un bonnet fourré, l'équipage et l'air assez noble, et qui souvent avoit peine à se faire entendre, ne parlant qu'un jargon presque indéchiffrable, mais plus ressemblant à l'italien qu'à nulle autre langue. J'entendois presque tout ce qu'il disoit, et j'étois le seul; il ne pouvoit s'énoncer que par signes avec l'hôte et les gens du pays. Je lui dis quelques mots en italien, qu'il entendit parfaitement : il se leva, et vint m'embrasser avec transport. La liaison fut bientôt faite, et dès ce moment je lui servis de truchement. Son dîner étoit bon, le mien étoit moins que médiocre; il m'invita de prendre part au sien, je fis peu de façons. En buvant et baragouinant nous achevâmes de nous familiariser, et dès la fin du repas nous devînmes inséparables. Il me conta qu'il étoit prélat grec et archimandrite de Jérusalem, qu'il étoit chargé de faire une quête en Europe pour le rétablissement du Saint-Sépulcre. Il me montra de belles patentes de la czarine et de l'empereur; il en avoit de beaucoup d'autres souverains. Il étoit assez content de ce qu'il avoit amassé jusque alors; mais il avoit eu des peines incroyables en Allemagne, n'entendant pas un mot d'allemand, de latin ni de françois, et réduit à son grec, au turc et à la langue franque pour toute ressource; ce qui ne lui en procuroit pas beaucoup dans le pays où il s'étoit enfourné. Il me proposa de l'accompagner pour lui servir de secrétaire et d'interprète. Malgré mon petit habit violet, nouvellement acheté, et qui ne cadroit pas mal avec mon nouveau poste, j'avois l'air si peu étoffé qu'il ne me crut pas difficile à gagner, et il ne se trompa point. Notre accord fut bientôt fait; je ne demandois rien, et il promettoit beaucoup. Sans caution, sans sûreté, sans connoissance, je me livre à sa conduite, et dès le lendemain me voilà parti pour Jérusalem.

Nous commençâmes notre tournée par le canton de Fribourg, où il ne fit pas grand'chose. La dignité épiscopale ne permettoit pas de faire le mendiant, et de quêter aux particuliers; mais nous présentâmes sa commission au sénat, qui lui donna une petite somme. De là nous fûmes à Berne. Nous logeâmes au Faucon, bonne auberge alors, où l'on trouvoit bonne compagnie. La table étoit nombreuse et bien servie. Il y avoit long-temps que je faisois mauvaise chère; j'avois grand besoin de me refaire, j'en avois l'occasion, et j'en profitai. Monseigneur l'archimandrite étoit lui-même un homme de bonne compagnie, aimant assez à tenir table, gai, parlant bien pour ceux qui l'entendoient, ne manquant pas de certaines connoissances, et plaçant son érudition grecque avec assez d'agrément. Un jour, cassant au dessert des noisettes, il se coupa le doigt fort avant; et comme le sang sortoit avec abondance, il montra son doigt à la compagnie, et dit en riant : *Mirate, signori; questo è sangue pelasgo.*

A Berne mes fonctions ne lui furent pas inutiles, et je ne m'en tirai pas aussi mal que j'avois craint. J'étois bien plus hardi et mieux parlant que je n'aurois été pour moi-même. Les choses ne se passèrent pas aussi simplement qu'à Fribourg : il fallut de longues et fréquentes conférences avec les premiers de

l'état, et l'examen de ses titres ne fut pas l'affaire d'un jour. Enfin, tout étant en règle, il fut admis à l'audience du sénat. J'entrai avec lui comme son interprète, et l'on me dit de parler. Je ne m'attendois à rien moins, et il ne m'étoit pas venu dans l'esprit qu'après avoir long-temps conféré avec les membres, il fallût s'adresser au corps comme si rien n'eût été dit. Qu'on juge de mon embarras! Pour un homme aussi honteux, parler non-seulement en public, mais devant le sénat de Berne, et parler impromptu sans avoir une seule minute pour me préparer, il y avoit là de quoi m'anéantir. Je ne fus pas même intimidé. J'exposai succinctement et nettement la commission de l'archimandrite. Je louai la piété des princes qui avoient contribué à la collecte qu'il étoit venu faire. Piquant d'émulation celle de leurs Excellences, je dis qu'il n'y avoit pas moins à espérer de leur munificence accoutumée; et puis, tâchant de prouver que cette bonne œuvre en étoit également une pour tous les chrétiens sans distinction de secte, je finis par promettre les bénédictions du ciel à ceux qui voudroient y prendre part. Je ne dirai pas que mon discours fit effet; mais il est sûr qu'il fut goûté, et qu'au sortir de l'audience l'archimandrite reçut un présent fort honnête, et de plus, sur l'esprit de son secrétaire des complimens dont j'eus l'agréable emploi d'être le truchement, mais que je n'osai lui rendre à la lettre. Voilà la seule fois de ma vie que j'aie parlé en public et devant un souverain, et la seule fois aussi peut-être que j'ai parlé hardiment et bien (a). Quelle différence dans les dispositions du même homme! Il y a trois ans, qu'étant allé voir à Yverdun mon vieux ami M. Roguin, je reçus une députation pour me remercier de quelques livres que j'avois donnés à la bibliothèque de cette ville. Les Suisses sont grands harangueurs; ces messieurs me haranguèrent. Je me crus obligé de répondre; mais je m'embarrassai tellement dans ma réponse, et ma tête se brouilla si bien, que je restai court, et je me fis moquer de moi. Quoique timide naturellement, j'ai été hardi quelquefois dans ma jeunesse, jamais dans mon âge avancé. Plus j'ai vu le monde, moins j'ai pu me faire à son ton.

Partis de Berne, nous allâmes à Soleure; car le dessein de l'archimandrite étoit de reprendre la route d'Allemagne, et de s'en retourner par la Hongrie ou par la Pologne, ce qui faisoit une route immense : mais comme chemin faisant sa bourse s'emplissoit plus qu'elle ne se vidoit, il craignoit peu les détours. Pour moi, qui me plaisois presque autant à cheval qu'à pied, je n'aurois pas mieux demandé que de voyager ainsi toute ma vie : mais il étoit écrit que je n'irois pas si loin.

La première chose que nous fîmes arrivant à Soleure fut d'aller saluer monsieur l'ambassadeur de France. Malheureusement pour mon évêque cet ambassadeur étoit le marquis de Bonac, qui avoit été ambassadeur à la Porte, et qui devoit être au fait de tout ce qui regardoit le Saint-Sépulcre. L'archimandrite eut une audience d'un quart d'heure, où je ne fus pas admis, parce que monsieur l'ambassadeur entendoit la langue franque et parloit l'italien du moins aussi bien que moi. A la sortie de mon Grec je voulus le suivre; on me retint, ce fut mon tour. M'étant donné pour Parisien, j'étois comme tel sous la juridiction de son Excellence. Elle me demanda qui j'étois, m'exhorta de lui dire la vérité : je le lui promis en lui demandant une audience particulière qui me fut accordée. Monsieur l'ambassadeur m'emmena dans son cabinet dont il ferma sur nous la porte; et là, me jetant à ses pieds, je lui tins parole. Je n'aurois pas moins dit quand je n'aurois rien promis, car un continuel besoin d'épanchement met à tout moment mon cœur sur mes lèvres; et, après m'être ouvert sans réserve au musicien Lutold, je n'avois garde de faire le mystérieux avec le marquis de Bonac. Il fut si content de ma petite histoire et de l'effusion de cœur avec laquelle il vit que je l'avois contée, qu'il me prit par la main, entra chez madame l'ambassadrice, et me présenta à elle en lui faisant un abrégé de mon récit. Madame de Bonac m'accueillit avec bonté, et dit qu'il ne falloit pas me laisser aller avec ce moine grec.

(a) VAR. .... *et la seule fois aussi que j'ai parlé hardiment et bien.*— Tel est exactement le texte du premier manuscrit, texte dont l'éditeur de 1801 s'est écarté, en substituant *j'aie parlé* à *j'ai parlé* dans ce second membre de phrase. Qu'on ne croie pas d'ailleurs que l'auteur ait par simple inadvertance employé ici l'indicatif pour le subjonctif; on fera remarquer ci-après, au Livre VI, le même mode employé dans une occasion semblable et où l'emploi du subjonctif sembloit même plus rigoureusement encore exigé par l'usage. G. P.

Il fut résolu que je resterois à l'hôtel en attendant qu'on vît ce qu'on pourroit faire de moi. Je voulus aller faire mes adieux à mon pauvre archimandrite pour lequel j'avois conçu de l'attachement : on ne me le permit pas. On envoya lui signifier mes arrêts, et un quart d'heure après je vis arriver mon petit sac. M. de La Martinière, secrétaire d'ambassade, fut en quelque façon chargé de moi. En me conduisant dans la chambre qui m'étoit destinée, il me dit : Cette chambre a été occupée sous le comte du Luc par un homme célèbre du même nom que vous : il ne tient qu'à vous de le remplacer de toutes manières, et de faire dire un jour, Rousseau premier, Rousseau second. Cette conformité, qu'alors je n'espérois guère, eût moins flatté mes désirs si j'avois pu prévoir à quel prix je l'achèterois un jour.

Ce que m'avoit dit M. de La Martinière me donna de la curiosité. Je lus les ouvrages de celui dont j'occupois la chambre ; et, sur le compliment qu'on m'avoit fait, croyant avoir du goût pour la poésie, je fis pour mon coup d'essai une cantate à la louange de madame de Bonac. Ce goût ne se soutint pas. J'ai fait de temps en temps de médiocres vers : c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes, et apprendre à mieux écrire en prose ; mais je n'ai jamais trouvé dans la poésie françoise assez d'attrait pour m'y livrer tout-à-fait (a).

M. de La Martinière voulut voir de mon style, et me demanda par écrit le même détail que j'avois fait à monsieur l'ambassadeur. Je lui écrivis une longue lettre, que j'apprends avoir été conservée par M. de Marianne, qui étoit attaché depuis long-temps au marquis de Bonac, et qui depuis a succédé à M. de La Martinière sous l'ambassade de M. de Courteilles. J'ai prié M. de Malesherbes de tâcher de me procurer une copie de cette lettre (b). Si je puis l'avoir par lui ou par d'autres, on la trouvera dans le recueil qui doit accompagner mes Confessions.

L'expérience que je commençois d'avoir modéroit peu à peu mes projets romanesques ; et, par exemple, non-seulement je ne devins point amoureux de madame de Bonac, mais je sentis d'abord que je ne pouvois faire un grand chemin dans la maison de son mari. M. de La Martinière en place, et M. de Marianne pour ainsi dire en survivance, ne me laissoient espérer pour toute fortune qu'un emploi de sous-secrétaire qui ne me tentoit pas infiniment. Cela fit que quand on me consulta sur ce que je voulois faire, je marquai beaucoup d'envie d'aller à Paris. Monsieur l'ambassadeur goûta cette idée qui tendoit au moins à le débarrasser de moi. M. de Merveilleux, secrétaire interprète de l'ambassade, dit que son ami M. Godard, colonel suisse au service de France, cherchoit quelqu'un pour mettre auprès de son neveu, qui entroit fort jeune au service, et pensa que je pourrois lui convenir. Sur cette idée, assez légèrement prise, mon départ fut résolu ; et moi, qui voyois un voyage à faire et Paris au bout, j'en fus dans la joie de mon cœur. On me donna quelques lettres, cent francs pour mon voyage accompagnés de fort bonnes leçons, et je partis.

Je mis à ce voyage une quinzaine de jours, que je peux compter parmi les heureux de ma vie. J'étois jeune, je me portois bien, j'avois assez d'argent, beaucoup d'espérance, je voyageois à pied, et je voyageois seul. On seroit étonné de me voir compter un pareil avantage si déjà l'on n'avoit dû se familiariser avec mon humeur. Mes douces chimères me tenoient compagnie, et jamais la chaleur de mon imagination n'en enfanta de plus magnifiques. Quand on m'offroit quelque place vide dans une voiture, ou que quelqu'un m'accostoit en route, je rechignois de voir renverser la fortune dont je bâtissois l'édifice en marchant. Cette fois mes idées étoient martiales. J'allois m'attacher à un militaire et devenir militaire moi-même ; car on avoit arrangé que je commencerois par être cadet. Je croyois déjà me voir en habit d'officier avec un beau plume blanc. Mon cœur s'enfloit à cette noble idée J'avois quelque teinture de géométrie et de fortifications ; j'avois un oncle ingénieur ; j'étois en quelque sorte enfant de la balle. Ma vue courte offroit un peu d'obstacle, mais qui ne m'embarrassoit pas ; et je comptois bien à force de sang-froid et d'intrépidité suppléer

(a) VAR. .... *tout-à-fait, et probablement j'y aurois peu réussi.*

(b) VAR. .... *de cette lettre dont il a connoissance*

à ce défaut. J'avois lu que le maréchal Schomberg avoit la vue très-courte; pourquoi le maréchal Rousseau ne l'auroit-il pas? Je m'échauffois tellement sur ces folies, que je ne voyois plus que troupes, remparts, gabions, batteries, et moi, au milieu du feu et de la fumée, donnant tranquillement mes ordres la lorgnette à la main. Cependant, quand je passois dans des campagnes agréables, que je voyois des bocages et des ruisseaux, ce touchant aspect me faisoit soupirer de regret; je sentois au milieu de ma gloire que mon cœur n'étoit pas fait pour tant de fracas; et bientôt, sans savoir comment, je me trouvois au milieu de mes chères bergeries, renonçant pour jamais aux travaux de Mars.

Combien l'abord de Paris démentit l'idée que j'en avois! La décoration extérieure que j'avois vue à Turin, la beauté des rues, la symétrie et l'alignement des maisons, me faisoient chercher, à Paris, autre chose encore. Je m'étois figuré une ville aussi belle que grande, de l'aspect le plus imposant, où l'on ne voyoit que de superbes rues, des palais de marbre et d'or. En entrant par le faubourg Saint-Marceau, je ne vis que de petites rues sales et puantes, de vilaines maisons noires, l'air de la malpropreté, de la pauvreté, des mendians, des charretiers, des ravaudeuses, des crieuses de tisane et de vieux chapeaux. Tout cela me frappa d'abord à tel point, que tout ce que j'ai vu depuis à Paris de magnificence réelle n'a pu détruire cette première impression, et qu'il m'en est resté toujours un secret dégoût pour l'habitation de cette capitale. Je puis dire que tout le temps que j'y ai vécu dans la suite ne fut employé qu'à y chercher des ressources pour me mettre en état d'en vivre éloigné. Tel est le fruit d'une imagination trop active, qui exagère par-dessus l'exagération des hommes, et voit toujours plus que ce qu'on lui dit. On m'avoit tant vanté Paris, que je me l'étois figuré comme l'ancienne Babylone, dont je trouverois peut-être autant à rabattre, si je l'avois vue, du portrait que je m'en suis fait. La même chose m'arriva à l'Opéra, où je me pressai d'aller le lendemain de mon arrivée; la même chose m'arriva dans la suite à Versailles; dans la suite encore en voyant la mer; et la même chose m'arrivera toujours en voyant des spectacles qu'on m'aura trop annoncés : car il est impossible aux hommes et difficile à la nature elle-même de passer en richesse mon imagination.

A la manière dont je fus reçu de tous ceux pour qui j'avois des lettres, je crus ma fortune faite. Celui à qui j'étois le plus recommandé, et qui me caressa le moins, étoit M. de Surbeck, retiré du service et vivant philosophiquement à Bagneux, où je fus le voir plusieurs fois, et où jamais il ne m'offrit un verre d'eau. J'eus plus d'accueil de madame de Merveilleux, belle-sœur de l'interprète, et de son neveu, officier aux gardes : non-seulement la mère et le fils me reçurent bien, mais ils m'offrirent leur table, dont je profitai souvent durant mon séjour à Paris. Madame de Merveilleux me parut avoir été belle, ses cheveux étoient d'un (a) beau noir et faisoient, à la vieille mode, le crochet sur ses tempes. Il lui restoit ce qui ne périt point avec les attraits, un esprit très-agréable. Elle me parut goûter le mien, et fit tout ce qu'elle put pour me rendre service; mais personne ne la seconda, et je fus bientôt désabusé de tout ce grand intérêt qu'on avoit paru prendre à moi. Il faut pourtant rendre justice aux François : ils ne s'épuisent point tant qu'on dit en protestations, et celles qu'ils font sont presque toujours sincères; mais ils ont une manière de paroître s'intéresser à vous qui vous trompe plus que des paroles. Les gros complimens des Suisses n'en peuvent imposer qu'à des sots. Les manières des François sont plus séduisantes en cela même qu'elles sont plus simples : on croiroit qu'ils ne vous disent pas tout ce qu'ils veulent faire, pour vous surprendre plus agréablement. Je dirai plus; ils ne sont point faux dans leurs démonstrations; ils sont naturellement officieux, humains, bienveillans, et même, quoi qu'on en dise, plus vrais qu'aucune autre nation : mais ils sont légers et volages. Ils ont en effet le sentiment qu'ils vous témoignent; mais ce sentiment s'en va comme il est venu. En vous parlant ils sont pleins de vous; ne vous voient-ils plus, ils vous oublient. Rien n'est permanent dans leur cœur : tout est chez eux l'œuvre du moment.

(a) VAR. .... *étoient encore d'un....*

Je fus donc beaucoup flatté et peu servi. Ce colonel Godard, au neveu duquel on m'avoit donné, se trouva être un vilain vieux avare, qui, quoique tout cousu d'or, voyant ma détresse, me voulut avoir pour rien. Il prétendoit que je fusse auprès de son neveu une espèce de valet sans gages plutôt qu'un vrai gouverneur. Attaché continuellement à lui, et par là dispensé du service, il falloit que je vécusse de ma paie de cadet, c'est-à-dire de soldat; et à peine consentoit-il à me donner l'uniforme; il auroit voulu que je me contentasse de celui du régiment. Madame de Merveilleux, indignée de ses propositions, me détourna elle-même de les accepter; son fils fut du même sentiment. On cherchoit autre chose, et l'on ne trouvoit rien. Cependant je commençois d'être pressé, et cent francs sur lesquels j'avois fait mon voyage ne pouvoient me mener bien loin. Heureusement je reçus de la part de monsieur l'ambassadeur encore une petite remise qui me fit grand bien; et je crois qu'il ne m'auroit pas abandonné si j'eusse eu plus de patience: mais languir, attendre, solliciter, sont pour moi choses impossibles. Je me rebutai, je ne parus plus, et tout fut fini. Je n'avois pas oublié ma pauvre maman; mais comment la trouver? où la chercher? Madame de Merveilleux, qui savoit mon histoire, m'avoit aidé dans cette recherche, et long-temps inutilement. Enfin elle m'apprit que madame de Warens étoit repartie il y avoit plus de deux mois, mais qu'on ne savoit si elle étoit allée en Savoie ou à Turin, et que quelques personnes la disoient retournée en Suisse. Il ne m'en fallut pas davantage pour me déterminer à la suivre, bien sûr qu'en quelque lieu qu'elle fût je la trouverois plus aisément en province que je n'avois pu faire à Paris.

Avant de partir j'exerçai mon nouveau talent poétique dans une épître au colonel Godard, où je le drapai de mon mieux. Je montrai ce barbouillage à madame de Merveilleux, qui, au lieu de me censurer comme elle auroit dû faire, rit beaucoup de mes sarcasmes, de même que son fils, qui, je crois, n'aimoit pas M. Godard; et il faut avouer qu'il n'étoit pas aimable. J'étois tenté de lui envoyer mes vers; ils m'y encouragèrent: j'en fis un paquet à son adresse, et comme il n'y avoit point alors à Paris de petite poste, je le mis dans ma poche, et le lui envoyai d'Auxerre en passant. Je ris quelquefois encore en songeant aux grimaces qu'il dut faire en lisant ce panégyrique, où il étoit peint trait pour trait. Il commençoit ainsi:

> Tu croyois, vieux penard, qu'une folle manie
> D'élever ton neveu m'inspireroit l'envie.

Cette petite pièce, mal faite à la vérité, mais qui ne manquoit pas de sel et qui annonçoit du talent pour la satire, est cependant le seul écrit satirique qui soit sorti de ma plume. J'ai le cœur trop peu haineux pour me prévaloir d'un pareil talent: mais je crois qu'on peut juger par quelques écrits polémiques faits de temps à autre pour ma défense, que si j'avois été d'humeur batailleuse, mes agresseurs auroient eu rarement les rieurs de leur côté.

La chose que je regrette le plus dans les détails de ma vie dont j'ai perdu la mémoire, est de n'avoir pas fait des journaux de mes voyages. Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées: je ne puis presque penser quand je reste en place; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré, sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière; mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentimens délicieux. Si pour les fixer je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression je leur donne! On a, dit-on, trouvé de tout cela dans mes ouvrages, quoique écrits vers le déclin de mes ans. Oh! si l'on eût vu ceux de ma première

jeunesse, ceux que j'ai faits durant mes voyages, ceux que j'ai composés et que je n'ai jamais écrits !..... Pourquoi, direz-vous, ne les pas écrire? Et pourquoi les écrire? vous répondrai-je : pourquoi m'ôter le charme actuel de la jouissance, pour dire à d'autres que j'avois joui? Que m'importoient les lecteurs, un public, et toute la terre, tandis que je planois dans le ciel? D'ailleurs, portois-je avec moi du papier, des plumes? Si j'avois pensé à tout cela, rien ne me seroit venu. Je ne prévoyois pas que j'aurois des idées; elles viennent quand il leur plaît, non quand il me plaît. Elles ne viennent point, ou elles viennent en foule, elles m'accablent de leur nombre et de leur force. Dix volumes par jour n'auroient pas suffi. Où prendre du temps pour les écrire? En arrivant je ne songeois qu'à bien dîner. En partant je ne songeois qu'à bien marcher. Je sentois qu'un nouveau paradis m'attendoit à la porte; je ne songeois qu'à l'aller chercher.

Jamais je n'ai si bien senti tout cela que dans le retour dont je parle. En venant à Paris, je m'étois borné aux idées relatives à ce que j'y allois faire. Je m'étois élancé dans la carrière où j'allois entrer, et je l'avois parcourue avec assez de gloire : mais cette carrière n'étoit pas celle où mon cœur m'appeloit, et les êtres réels nuisoient aux êtres imaginaires. Le colonel Godard et son neveu figuroient mal avec un héros tel que moi. Grâces au ciel, j'étois maintenant délivré de tous ces obstacles : je pouvois m'enfoncer à mon gré dans le pays des chimères, car il ne restoit que cela devant moi. Aussi, je m'y égarai si bien, que je perdis réellement plusieurs fois ma route; et j'eusse été fort fâché d'aller plus droit, car, sentant qu'à Lyon j'allois me retrouver sur la terre, j'aurois voulu n'y jamais arriver.

Un jour entre autres, m'étant à dessein détourné pour voir de près un lieu qui me parut admirable, je m'y plus si fort et j'y fis tant de tours que je me perdis enfin tout-à-fait. Après plusieurs heures de course inutile, las et mourant de soif et de faim, j'entrai chez un paysan dont la maison n'avoit pas belle apparence, mais c'étoit la seule que je visse aux environs. Je croyois que c'étoit comme à Genève ou en Suisse, où tous les habitans à leur aise sont en état d'exercer l'hospitalité. Je priai celui-ci de me donner à dîner en payant. Il m'offrit du lait écrémé et de gros pain d'orge, en me disant que c'étoit tout ce qu'il avoit. Je buvois ce lait avec délices et je mangeois ce pain, paille et tout; mais cela n'étoit pas fort restaurant pour un homme épuisé de fatigue. Ce paysan, qui m'examinoit, jugea de la vérité de mon histoire par celle de mon appétit. Tout de suite, après avoir dit qu'il voyoit bien (1) que j'étois un bon jeune honnête homme qui n'étoit pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, descendit, et revint un moment après avec un bon pain bis de pur froment, un jambon très-appétissant, quoique entamé, et une bouteille de vin dont l'aspect me réjouit le cœur plus que tout le reste; on joignit à cela une omelette assez épaisse, et je fis un dîner tel qu'autre qu'un piéton n'en connut jamais. Quand ce vint à payer, voilà son inquiétude et ses craintes qui le reprennent; il ne vouloit point de mon argent, il le repoussoit avec un trouble extraordinaire; et ce qu'il y avoit de plaisant étoit que je ne pouvois imaginer de quoi il avoit peur. Enfin, il prononça en frémissant ces mots terribles de commis et de rats-de-cave. Il me fit entendre qu'il cachoit son vin à cause des aides, qu'il cachoit son pain à cause de la taille, et qu'il seroit un homme perdu si l'on pouvoit se douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet, et dont je n'avois pas la moindre idée, me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développa depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. Cet homme, quoique aisé, n'osoit manger le pain qu'il avoit gagné à la sueur de son front, et ne pouvoit éviter sa ruine qu'en montrant la même misère qui régnoit autour de lui. Je sortis de sa maison aussi indigné qu'attendri, et déplorant le sort de ces belles contrées, à qui la nature n'a prodigué ses dons que pour en faire la proie des barbares publicains.

Voilà le seul souvenir bien distinct qui me reste de ce qui m'est arrivé durant ce voyage. Je me rappelle seulement encore qu'en appro-

(1) Apparemment je n'avois pas encore alors la physiono qu'on m'a donnée depuis dans mes portraits

chant de Lyon je fus tenté de prolonger ma route pour aller voir les bords du Lignon ; car, parmi les romans que j'avois lus avec mon père, l'*Astrée* n'avoit pas été oubliée, et c'étoit celui qui me revenoit au cœur le plus fréquemment. Je demandai la route du Forez ; et tout en causant avec une hôtesse, elle m'apprit que c'étoit un bon pays de ressource pour les ouvriers, qu'il y avoit beaucoup de forges, et qu'on y travailloit fort bien en fer. Cet éloge calma tout à coup ma curiosité romanesque, et je ne jugeai pas à propos d'aller chercher des Dianes et des Sylvandres chez un peuple de forgerons. La bonne femme qui m'encourageoit de la sorte m'avoit sûrement pris pour un garçon serrurier.

Je n'allois pas tout-à-fait à Lyon sans vues. En arrivant, j'allai voir aux Chasottes mademoiselle du Châtelet, amie de madame de Warens, et pour laquelle elle m'avoit donné une lettre quand je vins avec M. Le Maître : ainsi c'étoit une connoissance déjà faite. Mademoiselle du Châtelet m'apprit qu'en effet son amie avoit passé à Lyon, mais qu'elle ignoroit si elle avoit poussé sa route jusqu'en Piémont, et qu'elle étoit incertaine elle-même en partant si elle ne s'arrêteroit point en Savoie ; que si je voulois elle écriroit pour en avoir des nouvelles, et que le meilleur parti que j'eusse à prendre étoit de les attendre à Lyon. J'acceptai l'offre ; mais je n'osai dire à mademoiselle du Châtelet que j'étois pressé de la réponse, et que ma petite bourse épuisée ne me laissoit pas en état de l'attendre long-temps. Ce qui me retint n'étoit pas qu'elle m'eût mal reçu ; au contraire, elle m'avoit fait beaucoup de caresses, et me traitoit sur un pied d'égalité qui m'ôtoit le courage de lui laisser voir mon état, et de descendre du rôle de bonne compagnie à celui d'un malheureux mendiant.

Il me semble de voir assez clairement la suite de tout ce que j'ai marqué dans ce livre. Cependant je crois me rappeler, dans le même intervalle, un autre voyage de Lyon, dont je ne puis marquer la place, et où je me trouvai déjà fort à l'étroit. Une petite anecdote assez difficile à dire ne me permettra jamais de l'oublier. J'étois un soir assis en Bellecour après un très-mince souper, rêvant aux moyens de me tirer d'affaire, quand un homme en bonnet vint s'asseoir à côté de moi. Cet homme avoit l'air d'un de ces ouvriers en soie qu'on appelle, à Lyon, des taffetatiers. Il m'adresse la parole ; je lui réponds. A peine avions-nous causé un quart d'heure, que, toujours avec le même sang-froid et sans changer de ton, il me propose de nous amuser de compagnie. J'attendois qu'il m'expliquât quel étoit cet amusement ; mais, sans rien ajouter, il se mit en devoir de m'en donner l'exemple. Nous nous touchions presque, et la nuit n'étoit pas assez obscure pour m'empêcher de voir à quel exercice il se préparoit. Il n'en vouloit point à ma personne ; du moins rien ne m'annonçoit cette intention, et le lieu ne l'eût pas favorisée : il ne vouloit exactement, comme il me l'avoit dit, que s'amuser et que je m'amusasse, chacun pour son compte ; et ce la lui paroissoit si simple, qu'il n'avoit pas même supposé qu'il ne me le parût pas comme à lui. Je fus si effrayé de cette impudence, que, sans lui répondre, je me levai précipitamment et me mis à fuir à toutes jambes, croyant avoir ce misérable à mes trousses. J'étois si troublé, qu'au lieu de gagner mon logis par la rue Saint-Dominique je courus du côté du quai, et ne m'arrêtai qu'au-delà du pont de bois, aussi tremblant que si je venois de commettre un crime. J'étois sujet au même vice : ce souvenir m'en guérit pour long-temps.

A ce voyage-ci j'eus une aventure à peu près du même genre, mais qui me mit en plus grand danger. Sentant mes espèces tirer à leur fin, j'en ménageois le chétif reste. Je prenois moins souvent des repas à mon auberge, et bientôt je n'en pris plus du tout, pouvant pour cinq ou six sous, à la taverne, me rassasier tout aussi bien que je faisois là pour mes vingt-cinq. N'y mangeant plus, je ne savois comment y aller coucher, non que j'y dusse grand'chose, mais j'avois honte d'occuper une chambre sans rien faire gagner à mon hôtesse. La s ison étoit belle. Un soir qu'il faisoit fort chaud, je me déterminai à passer la nuit dans la place ; et déjà je m'étois établi sur un banc, quand un abbé qui passoit, me voyant ainsi couché, s'approcha, et me demanda si je n'avois point de gîte. Je lui avouai mon cas, et il en parut touché. Il s'assit à côté de moi, et nous causâmes. Il parloit agréablement : tout ce qu'il me dit me donna de lui la meilleure opinion du monde. Quand il me vit bien disposé, il me dit qu'il n'é-

toit pas logé fort au large, qu'il n'avoit qu'une seule chambre, mais qu'assurément il ne me laisseroit pas coucher ainsi dans la place; qu'il étoit tard pour trouver un gîte, et qu'il m'offroit, pour cette nuit, la moitié de son lit. J'accepte l'offre, espérant déjà me faire un ami qui pourroit m'être utile. Nous allons. Il bat le fusil. Sa chambre me parut propre dans sa petitesse : il m'en fit les honneurs fort poliment. Il tira d'un pot de verre des cerises à l'eau-de-vie; nous en mangeâmes chacun deux, et nous fûmes nous coucher.

Cet homme avoit les mêmes goûts que mon Juif de l'hospice; mais il ne les manifestoit pas si brutalement. Soit que, sachant que je pouvois être entendu, il craignît de me forcer à me défendre, soit qu'en effet il fût moins confirmé dans ses projets, il n'osoit m'en proposer ouvertement l'exécution, et cherchoit à m'émouvoir sans m'inquiéter. Plus instruit que la première fois, je compris bientôt son dessein, et j'en frémis. Ne sachant ni dans quelle maison, ni entre les mains de qui j'étois, je craignis, en faisant du bruit, de le payer de ma vie. Je feignis d'ignorer ce qu'il me vouloit; mais, paroissant très-importuné de ses caresses et très-décidé à n'en pas endurer le progrès, je fis si bien qu'il fut obligé de se contenir. Alors je lui parlai avec toute la douceur et toute la fermeté dont j'étois capable; et, sans paroître rien soupçonner, je m'excusai de l'inquiétude que je lui avois montrée sur mon ancienne aventure, que j'affectai de lui conter en termes si pleins de dégoût et d'horreur, que je lui fis, je crois, mal au cœur à lui-même, et qu'il renonça tout-à-fait à son sale dessein. Nous passâmes tranquillement le reste de la nuit : il me dit même beaucoup de choses très-bonnes, très-sensées; et ce n'étoit assurément pas un homme sans mérite, quoique ce fût un grand vilain.

Le matin, monsieur l'abbé, qui ne vouloit pas avoir l'air mécontent, parla de déjeuner, et pria une des filles de son hôtesse, qui étoit jolie, d'en faire apporter. Elle lui dit qu'elle n'avoit pas le temps. Il s'adressa à sa sœur, qui ne daigna pas lui répondre. Nous attendions toujours; point de déjeuner. Enfin nous passâmes dans la chambre de ces demoiselles. Elles reçurent monsieur l'abbé d'un air très-peu caressant. J'eus encore moins à me louer de leur accueil. L'aînée, en se retournant, m'appuya son talon pointu sur le bout du pied, où un cor fort douloureux m'avoit forcé de couper mon soulier; l'autre vint ôter brusquement de derrière moi une chaise sur laquelle j'étois prêt à m'asseoir; leur mère, en jetant de l'eau par la fenêtre, m'en aspergea le visage; en quelque place que je me misse, on m'en faisoit ôter pour y chercher quelque chose; je n'avois été de ma vie à pareille fête. Je voyois dans leurs regards insultans et moqueurs une fureur cachée à laquelle j'avois la stupidité de ne rien comprendre. Ébahi, stupéfait, prêt à les croire toutes possédées, je commençois tout de bon à m'effrayer, quand l'abbé, qui ne faisoit semblant de voir ni d'entendre, jugeant bien qu'il n'y avoit point de déjeuner à espérer, prit le parti de sortir; et je me hâtai de le suivre, fort content d'échapper à ces trois furies. En marchant, il me proposa d'aller déjeuner au café. Quoique j'eusse grand'faim, je n'acceptai point cette offre, sur laquelle il n'insista pas beaucoup non plus, et nous nous séparâmes au trois ou quatrième coin de rue; moi, charmé de perdre de vue tout ce qui appartenoit à cette maudite maison; et lui, fort aise, à ce que je crois, de m'en avoir assez éloigné pour qu'elle ne me fût pas aisée à reconnoître. Comme à Paris, ni dans aucune autre ville, jamais rien ne m'est arrivé de semblable à ces deux aventures, il m'en est resté une impression peu avantageuse au peuple de Lyon, et j'ai toujours regardé cette ville comme celle de l'Europe où règne la plus affreuse corruption.

Le souvenir des extrémités où j'y fus réduit ne contribue pas non plus à m'en rappeler agréablement la mémoire. Si j'avois été fait comme un autre, que j'eusse eu le talent d'emprunter et de m'endetter à mon cabaret, je me serois aisément tiré d'affaire : mais c'est à quoi mon inaptitude égaloit ma répugnance; et, pour imaginer à quel point vont l'une et l'autre, il suffit de savoir qu'après avoir passé presque toute ma vie dans le mal-être, et souvent prêt à manquer de pain, il ne m'est jamais arrivé une seule fois de me faire demander de l'argent par un créancier sans lui en donner à l'instant même. Je n'ai jamais su faire de dettes criardes, et j'ai toujours mieux aimé souffrir que devoir.

C'étoit souffrir assurément que d'être réduit à passer la nuit dans la rue, et c'est ce qui m'est arrivé plusieurs fois à Lyon. J'aimois mieux employer quelques sous qui me restoient à payer mon pain que mon gîte, parce qu'après tout je risquois moins de mourir de sommeil que de faim. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, dans ce cruel état, je n'étois ni inquiet ni triste. Je n'avois pas le moindre souci sur l'avenir, et j'attendois les réponses que devoit recevoir mademoiselle du Châtelet, couchant à la belle étoile, et dormant étendu par terre ou sur un banc, aussi tranquillement que sur un lit de roses. Je me souviens même d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville, dans un chemin qui côtoyoit le Rhône ou la Saône, car je ne me rappelle pas lequel des deux. Des jardins élevés en terrasse bordoient le chemin du côté opposé. Il avoit fait très-chaud ce jour-là; la soirée étoit charmante; la rosée humectoit l'herbe flétrie; point de vent, une nuit tranquille; l'air étoit frais sans être froid; le soleil, après son coucher, avoit laissé dans le ciel des vapeurs rouges dont la réflexion rendoit l'eau couleur de rose; les arbres des terrasses étoient chargés de rossignols qui se répondoient l'un à l'autre. Je me promenois dans une sorte d'extase, livrant mes sens et mon cœur à la jouissance de tout cela, et soupirant seulement un peu du regret d'en jouir seul. Absorbé dans ma douce rêverie, je prolongeai fort avant dans la nuit ma promenade, sans m'apercevoir que j'étois las. Je m'en aperçus enfin. Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse; le ciel de mon lit étoit formé par les têtes des arbres; un rossignol étoit précisément au-dessus de moi: je m'endormis à son chant; mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il étoit grand jour: mes yeux, en s'ouvrant, virent l'eau (a), la verdure, un paysage admirable. Je me levai, me secouai: la faim me prit; je m'acheminai gaîment vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs qui me restoient encore. J'étois de si bonne humeur, que j'allois chantant tout le long du chemin; et je me souviens même que je chantois une cantate de Batistin, intitulée les *Bains de Thomery*, que je savois par cœur. Que béni soit le bon Batistin et sa bonne cantate, qui m'a valu un meilleur déjeuner que celui sur lequel je comptois, et un dîner bien meilleur encore, sur lequel je n'avois point compté du tout! Dans mon meilleur train d'aller et de chanter, j'entends quelqu'un derrière moi: je me retourne; je vois un antonin (*) qui me suivoit et qui paroissoit m'écouter avec plaisir. Il m'accoste, me salue, me demande si je sais la musique. Je réponds *un peu*, pour faire entendre beaucoup. Il continue à me questionner: je lui conte une partie de mon histoire. Il me demande si je n'ai jamais copié de la musique. Souvent, lui dis-je. Et cela étoit vrai; ma meilleure manière de l'apprendre étoit d'en copier. Eh bien! me dit-il, venez avec moi; je pourrai vous occuper quelques jours, durant lesquels rien ne vous manquera, pourvu que vous consentiez à ne pas sortir de la chambre. J'acquiesçai très-volontiers, et je le suivis.

Cet antonin s'appeloit M. Rolichon; il aimoit la musique, il la savoit, et chantoit dans de petits concerts qu'il faisoit avec ses amis. Il n'y avoit rien là que d'innocent et d'honnête; mais ce goût dégénéroit probablement en fureur, dont il étoit obligé de cacher une partie. Il me conduisit dans une petite chambre que j'occupai, et où je trouvai beaucoup de musique qu'il avoit copiée. Il m'en donna d'autre à copier, particulièrement la cantate que j'avois chantée, et qu'il devoit chanter lui-même dans quelques jours. J'en demeurai là trois ou quatre à copier tout le temps que je ne mangeois pas, car de ma vie je ne fus si affamé ni mieux nourri. Il apportoit mes repas lui-même de leur cuisine; et il falloit qu'elle fût bonne, si leur ordinaire valoit le mien. De mes jours je n'eus tant de plaisir à manger; et il faut avouer aussi que ces lippées me venoient fort à propos, car j'étois sec comme du bois. Je travaillois presque d'aussi bon cœur que je mangeois, et ce n'est pas peu dire. Il est vrai que je n'étois pas aussi correct que diligent. Quelques jours après, M. Rolichon, que je rencontrai dans la rue, m'apprit que mes parties avoient rendu la musique in-

(a) VAR..... *en s'ouvrant virent le soleil, l'eau.*

(*) Les *antonins* étoient une communauté de moines sécularisés, et qui étoient décorés de la croix de Malte pour avoir autrefois donné une partie de leurs biens à cet ordre militaire. G. P.

exécutable, tant elles s'étoient trouvées pleines d'omissions, de duplications et de transpositions. Il faut avouer que j'ai choisi là dans la suite le métier du monde auquel j'étois le moins propre : non que ma note ne fût belle et que je ne copiasse fort nettement; mais l'ennui d'un long travail me donne des distractions si grandes, que je passe plus de temps à gratter qu'à noter, et que si je n'apporte la plus grande attention à collationner mes parties, elles font toujours manquer l'exécution. Je fis donc très-mal en voulant bien faire, et, pour aller vite, j'allois tout de travers. Cela n'empêcha pas M. Rolichon de me bien traiter jusqu'à la fin, et de me donner encore en sortant un écu que je ne méritois guère, et qui me remit tout-à-fait en pied; car peu de jours après je reçus des nouvelles de maman, qui étoit à Chambéri, et de l'argent pour l'aller joindre, ce que je fis avec transport. Depuis lors, mes finances ont souvent été fort courtes, mais jamais assez pour être obligé de jeûner. Je marque cette époque avec un cœur sensible aux soins de la Providence. C'est la dernière fois de ma vie que j'ai senti la misère et la faim.

Je restai à Lyon sept à huit jours encore pour attendre les commissions dont maman avoit chargé mademoiselle du Châtelet, que je vis durant ce temps-là plus assidûment qu'auparavant, ayant le plaisir de parler avec elle de son amie, et n'étant plus distrait que par ces cruels retours sur ma situation, qui me forçoient de la cacher. Mademoiselle du Châtelet n'étoit ni jeune ni jolie, mais elle ne manquoit pas de grâce; elle étoit liante et familière, et son esprit donnoit du prix à cette familiarité. Elle avoit ce goût de morale observatrice qui porte à étudier les hommes; et c'est d'elle, en première origine, que ce même goût m'est venu. Elle aimoit les romans de Le Sage, et particulièrement Gil Blas : elle m'en parla, me le prêta; je le lus avec plaisir; mais je n'étois pas mûr encore pour ces sortes de lectures : il me falloit des romans à grands sentimens. Je passois ainsi mon temps à la grille de mademoiselle du Châtelet avec autant de plaisir que de profit; et il est certain que les entretiens intéressans et sensés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres. Je fis connoissance aux Chasottes avec d'autres pensionnaires et de leurs amies, entre autres avec une jeune personne de quatorze ans, appelée mademoiselle Serre, à laquelle je ne fis pas alors une grande attention, mais dont je me passionnai huit ou neuf ans après, et avec raison, car c'étoit une charmante fille (*).

Occupé de l'attente de revoir bientôt ma bonne maman, je fis un peu de trêve à mes chimères, et le bonheur réel qui m'attendoit me dispensa d'en chercher dans mes visions. Non-seulement je la retrouvois, mais je retrouvois près d'elle et par elle un état agréable; car elle marquoit m'avoir trouvé une occupation qu'elle espéroit qui me conviendroit, et qui ne m'éloigneroit pas d'elle. Je m'épuisois en conjectures pour deviner quelle pouvoit être cette occupation, et il auroit fallu deviner en effet pour rencontrer juste. J'avois suffisamment d'argent pour faire commodément la route. Mademoiselle du Châtelet vouloit que je prisse un cheval : je n'y pus consentir, et j'eus raison; j'aurois perdu le plaisir du dernier voyage pédestre que j'ai fait en ma vie; car je ne peux donner ce nom aux excursions que je faisois souvent à mon voisinage tandis que je demeurois à Motiers.

C'est une chose bien singulière que mon imagination ne se monte jamais plus agréablement que quand mon état est le moins agréable, et qu'au contraire elle est moins riante lorsque tout rit autour de moi. Ma mauvaise tête ne peut s'assujettir aux choses. Elle ne sauroit embellir, elle veut créer. Les objets réels s'y peignent tout au plus tels qu'ils sont; elle ne sait parer que les objets imaginaires. Si je veux peindre le printemps, il faut que je sois en hiver; si je veux décrire un beau paysage, il faut que je sois dans des murs; et j'ai dit cent fois que si jamais j'étois mis à la Bastille, j'y ferois le tableau de la liberté. Je ne voyois en partant de Lyon qu'un avenir agréable : j'étois aussi content, et j'avois tout lieu de l'être, que je l'étois peu quand je partis de Paris. Cependant je n'eus point, durant ce voyage, ces rêveries délicieuses qui m'avoient suivi dans l'autre. J'avois le cœur serein, mais c'étoit tout. Je me rapprochois avec attendrissement de l'excellente amie que

(*) Voyez ci-après, Livre VII, dans la partie de ce Livre qui se rapporte à l'année 1741. G. P.

j'allois revoir. Je goûtois d'avance, mais sans ivresse, le plaisir de vivre auprès d'elle : je m'y étois toujours attendu ; c'étoit comme s'il ne m'étoit rien arrivé de nouveau. Je m'inquiétois de ce que j'allois faire, comme si cela eût été fort inquiétant. Mes idées étoient paisibles et douces, non célestes et ravissantes. Les objets frappoient ma vue ; je donnois de l'attention aux paysages ; je remarquois les arbres, les maisons, les ruisseaux ; je délibérois aux croisées des chemins ; j'avois peur de me perdre, et je ne me perdois point. En un mot, je n'étois plus dans l'empyrée, j'étois tantôt où j'étois, tantôt où j'allois, jamais plus loin.

Je suis en racontant mes voyages comme j'étois en les faisant ; je ne saurois arriver. Le cœur me battoit de joie en approchant de ma chère maman, et je n'en allois pas plus vite. J'aime à marcher à mon aise, et m'arrêter quand il me plaît. La vie ambulante est celle qu'il me faut. Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable, voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus de mon goût. Au reste, on sait déjà ce que j'entends par un beau pays. Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fût, ne parut tel à mes yeux. Il me faut des torrens, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur. J'eus ce plaisir, et je le goûtai dans tout son charme en approchant de Chambéri. Non loin d'une montagne coupée qu'on appelle le Pas-de-l'Échelle, au-dessous du grand chemin taillé dans le roc, à l'endroit appelé Chailles, court et bouillonne dans des gouffres affreux une petite rivière qui paroît avoir mis à les creuser des milliers de siècles. On a bordé le chemin d'un parapet pour prévenir les malheurs : cela faisoit que je pouvois contempler au fond et gagner des vertiges tout à mon aise ; car ce qu'il y a de plaisant dans mon goût pour les lieux escarpés, est qu'ils me font tourner la tête ; et j'aime beaucoup ce tournoiement, pourvu que je sois en sûreté. Bien appuyé sur le parapet, j'avançois le nez, et je restois là des heures entières, entrevoyant de temps en temps cette écume et cette eau bleue dont j'entendois le mugissement à travers les cris des corbeaux et des oiseaux de proie qui voloient de roche en roche et de broussailles en broussailles, à cent toises au-dessous de moi. Dans les endroits où la pente étoit assez unie et la broussaille assez claire pour laisser passer des cailloux, j'en allois chercher au loin d'aussi gros que je les pouvois porter, je les rassemblois sur le parapet en pile ; puis, les lançant l'un après l'autre, je me délectois à les voir rouler, bondir et voler en mille éclats avant que d'atteindre le fond du précipice.

Plus près de Chambéri, j'eus un spectacle semblable en sens contraire. Le chemin passe au pied de la plus belle cascade que je vis de mes jours. La montagne est tellement escarpée, que l'eau se détache net et tombe en arcade assez loin pour qu'on puisse passer entre la cascade et la roche, quelquefois sans être mouillé : mais si l'on ne prend bien ses mesures, on y est aisément trompé, comme je le fus ; car, à cause de l'extrême hauteur, l'eau se divise et tombe en poussière, et lorsqu'on s'approche un peu trop de ce nuage, sans s'apercevoir d'abord qu'on se mouille, à l'instant on est tout trempé.

J'arrive enfin ; je la revois. Elle n'étoit pas seule. Monsieur l'intendant-général étoit chez elle au moment que j'entrai. Sans me parler elle me prend par la main et me présente à lui avec cette grâce qui lui ouvroit tous les cœurs : Le voilà, monsieur ce pauvre jeune homme ; daignez le protéger aussi long-temps qu'il le méritera, je ne suis plus en peine de lui pour le reste de sa vie. Puis m'adressant la parole : Mon enfant, me dit-elle, vous appartenez au roi ; remerciez monsieur l'intendant qui vous donne du pain. J'ouvrois de grands yeux sans rien dire, sans savoir trop qu'imaginer : il s'en fallut peu que l'ambition naissante ne me tournât la tête, et que je ne fisse déjà le petit intendant. Ma fortune se trouva moins brillante que sur ce début je ne l'avois imaginée ; mais quant à présent c'étoit assez pour vivre, et pour moi c'étoit beaucoup. Voici de quoi il s'agissoit.

Le roi Victor-Amédée, jugeant par le sort des guerres précédentes et par la position de l'ancien patrimoine de ses pères, qu'il lui échapperoit quelque jour, ne cherchoit qu'à l'épuiser. Il y avoit peu d'années qu'ayant résolu

d'en mettre la noblesse à la taille, il avoit ordonné un cadastre général de tout le pays, afin que, rendant l'imposition réelle, on pût la répartir avec plus d'équité. Ce travail, commencé sous le père, fut achevé sous le fils (*). Deux ou trois cents hommes, tant arpenteurs qu'on appeloit géomètres, qu'écrivains qu'on appeloit secrétaires, furent employés à cet ouvrage, et c'étoit parmi ces derniers que maman m'avoit fait inscrire. Le poste, sans être fort lucratif, donnoit de quoi vivre au large dans ce pays-là. Le mal étoit que cet emploi n'étoit qu'à temps, mais il mettoit en état de chercher et d'attendre, et c'étoit par prévoyance qu'elle tâchoit de m'obtenir de l'intendant une protection particulière pour pouvoir passer à quelque emploi plus solide quand le temps de celui-là seroit fini.

J'entrai en fonction peu de jours après mon arrivée. Il n'y avoit à ce travail rien de difficile, et je fus bientôt au fait. C'est ainsi qu'après quatre ou cinq ans de courses, de folies et de souffrances depuis ma sortie de Genève, je commençai pour la première fois de gagner mon pain avec honneur.

Ces longs détails de ma première jeunesse auront paru bien puérils, et j'en suis fâché: quoique né homme à certains égards, j'ai été long-temps enfant, et je le suis encore à beaucoup d'autres. Je n'ai pas promis d'offrir au public un grand personnage: j'ai promis de me peindre tel que je suis; et, pour me connoître dans mon âge avancé, il faut m'avoir bien connu dans ma jeunesse. Comme en général les objets font moins d'impression sur moi que leurs souvenirs, et que toutes mes idées sont en images, les premiers traits qui se sont gravés dans ma tête y sont demeurés, et ceux qui s'y sont empreints dans la suite se sont plutôt combinés avec eux qu'ils ne les ont effacés. Il y a une certaine succession d'affections et d'idées qui modifient celles qui les suivent, et qu'il faut connoître pour en bien juger. Je m'applique à bien développer partout les premières causes pour faire sentir l'enchaînement des effets. Je voudrois pouvoir en quelque façon rendre mon âme transparente aux yeux du lecteur; et pour cela je cherche à la lui montrer sous tous les points de vue, à l'éclairer par tous les jours, à faire en sorte qu'il ne s'y passe pas un mouvement qu'il n'aperçoive, afin qu'il puisse juger par lui-même du principe qui les produit.

Si je me chargeois du résultat et que je lui disse, Tel est mon caractère; il pourroit croire, sinon que je le trompe, au moins que je me trompe: mais en lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai senti, je ne puis l'induire en erreur, à moins que je ne le veuille; encore même en le voulant n'y parviendrois-je pas aisément de cette façon. C'est à lui d'assembler ces élémens et de déterminer l'être qu'ils composent: le résultat doit être son ouvrage; et s'il se trompe alors, toute l'erreur sera de son fait. Or il ne suffit pas pour cette fin que mes récits soient fidèles, il faut aussi qu'ils soient exacts. Ce n'est pas à moi de juger de l'importance des faits; je les dois tous dire, et lui laisser le soin de choisir. C'est à quoi je me suis appliqué jusqu'ici de tout mon courage, et je ne me relâcherai pas dans la suite. Mais les souvenirs de l'âge moyen sont toujours moins vifs que ceux de la première jeunesse. J'ai commencé par tirer de ceux-ci le meilleur parti qu'il m'étoit possible. Si les autres me reviennent avec la même force, des lecteurs impatiens s'ennuieront peut-être, mais moi je ne serai pas mécontent de mon travail. Je n'ai qu'une chose à craindre dans cette entreprise: ce n'est pas de trop dire ou de dire des mensonges, mais c'est de ne pas tout dire et de taire des vérités.

(*) C'est sous le fils, Charles-Emmanuel III, que Rousseau fut momentanément employé. M. P

LIVRE CINQUIÈME.

1732—1736.

Ce fut, ce me semble, en 1732 que j'arrivai à Chambéri, comme je viens de le dire, et que je commençai d'être employé au cadastre pour le service du roi. J'avois vingt ans passés, près de vingt et un. J'étois assez formé pour mon

âge du côté de l'esprit; mais le jugement ne l'étoit guère, et j'avois grand besoin des mains dans lesquelles je tombai pour apprendre à me conduire. Car quelques années d'expérience n'avoient pu me guérir encore radicalement de mes visions romanesques ; et, malgré tous les maux que j'avois soufferts, je connoissois aussi peu le monde et les hommes que si je n'avois pas acheté ces instructions.

Je logeai chez moi, c'est-à-dire chez maman; mais je ne retrouvai pas ma chambre d'Annecy. Plus de jardin, plus de ruisseau, plus de paysage. La maison qu'elle occupoit étoit sombre et triste, et ma chambre étoit la plus sombre et la plus triste de la maison. Un mur pour vue, un cul-de-sac pour rue, peu d'air, peu de jour, peu d'espace, des grillons, des rats, des planches pourries; tout cela ne faisoit pas une plaisante habitation. Mais j'étois *chez elle*, *auprès* d'elle; sans cesse à mon bureau ou dans sa chambre, je m'apercevois peu de la laideur de la mienne, je n'avois pas le temps d'y rêver. Il paroîtra bizarre qu'elle se fût fixée (*a*) à Chambéri tout exprès pour habiter cette vilaine maison : cela même fut (*b*) un trait d'habileté de sa part que je ne dois pas taire. Elle alloit à Turin avec répugnance, sentant bien qu'après des révolutions toutes récentes et dans l'agitation où l'on étoit encore à la cour, ce n'étoit pas le moment de s'y présenter. Cependant ses affaires demandoient qu'elle s'y montrât : elle craignoit d'être oubliée ou desservie; elle savoit surtout que le comte de Saint-Laurent, intendant-général des finances, ne la favorisoit pas. Il avoit à Chambéri une maison vieille, mal bâtie, et dans une si vilaine position qu'elle restoit toujours vide : elle la loua et s'y établit. Cela lui réussit mieux qu'un voyage; sa pension ne fut point supprimée, et depuis lors le comte de Saint-Laurent fut toujours de ses amis.

J'y trouvai son ménage à peu près monté comme auparavant, et le fidèle Claude Anet toujours avec elle. C'étoit, comme je crois l'avoir dit, un paysan de Moutru, qui, dans son enfance, herborisoit dans le Jura pour faire du thé de Suisse, et qu'elle avoit pris à son service à cause de ses drogues, trouvant commode d'avoir un herboriste dans son laquais. Il se passionna si bien pour l'étude des plantes, et elle favorisa si bien son goût, qu'il devint un vrai botaniste, et que, s'il ne fût mort jeune, il se seroit fait un nom dans cette science, comme il en méritoit un parmi les honnêtes gens. Comme il étoit sérieux, même grave, et que j'étois plus jeune que lui, il devint pour moi une esp ce de gouverneur, qui me sauva beaucoup de folies; car il m'en imposoit, et je n'osois m oublier devant lui. Il en imposoit même à sa maîtresse, qui connoissoit son grand sens, sa droiture, son inviolable attachement pour elle, et qui le lui rendoit bien. Claude Anet étoit sans contredit un homme rare, et le seul même de son espèce que j'aie jamais vu. Lent, posé, réfléchi, circonspect dans sa conduite, froid dans ses manières, laconique et sentencieux dans ses propos, il étoit dans ses passions d'une impétuosité qu'il ne laissoit jamais paroître, mais qui le dévoroit en dedans, et qui ne lui a fait faire en sa vie qu'une sottise, mais terrible, c'est de s'être empoisonné. Cette scène tragique se passa peu après mon arrivée : et il la falloit pour m'apprendre l'intimité de ce garçon avec sa maîtresse; car si elle ne me l'eût dit elle-même, jamais je ne m'en serois douté. Assurément si l'attachement, le zèle et la fidélité peuvent mériter une pareille récompense, elle lui étoit bien due; et ce qui prouve qu'il en étoit digne, il n'en abusa jamais. Ils avoient rarement des querelles, et elles finissoient toujours bien. Il en vint pourtant une qui finit mal : sa maîtresse lui dit dans la colère un mot outrageant qu'il ne put digérer. Il ne consulta que son désespoir, et trouvant sous sa main une fiole de laudanum, il l'avala, puis fut se coucher tranquillement, comptant ne se réveiller jamais. Heureusement madame de Warens, inquiète, agitée elle-même, errant dans sa maison, trouva la fiole vide, et devina le reste. En volant à son secours, elle poussa des cris qui m'attirèrent. Elle m'avoua tout, implora mon assistance, et parvint avec beaucoup de peine à lui faire vomir l'opium. Témoin de cette scène, j'admirai ma bêtise de n'avoir jamais eu le moindre soupçon des liaisons qu'elle m'apprenoit. Mais Claude Anet étoit si discret que de plus clairvoyans que moi auroient pu s'y méprendre. Le raccommodement fut tel

(*a*) VAR. *qu'elle s'étoit fixée*.... — (*b*) VAR. *Ce fut même*....

que j'en fus vivement touché moi-même; et depuis ce temps, ajoutant pour lui le respect à l'estime, je devins en quelque façon son élève, et ne m'en trouvai pas plus mal.

Je n'appris pourtant pas sans peine que quelqu'un pouvoit vivre avec elle dans une plus grande intimité que moi. Je n'avois pas songé même à désirer pour moi cette place; mais il m'étoit dur de la voir remplir par un autre, cela étoit fort naturel. Cependant, au lieu de prendre en aversion celui qui me l'avoit soufflée, je sentis réellement s'étendre à lui l'attachement que j'avois pour elle. Je désirois sur toute chose qu'elle fût heureuse; et, puisqu'elle avoit besoin de lui pour l'être, j'étois content qu'il fût heureux aussi. De son côté, il entroit parfaitement dans les vues de sa maîtresse, et prit en sincère amitié l'ami qu'elle s'étoit choisi. Sans affecter avec moi l'autorité que son poste le mettoit en droit de prendre, il prit naturellement celle que son jugement lui donnoit sur le mien. Je n'osois rien faire qu'il parût désapprouver, et il ne désapprouvoit que ce qui étoit mal. Nous vivions ainsi dans une union qui nous rendoit tous heureux, et que la mort seule a pu détruire. Une des preuves de l'excellence du caract re de cette aimable femme est que tous ceux qui l'aimoient s'aimoient entre eux. La jalousie, la rivalité même cédoit au sentiment dominant qu'elle inspiroit, et je n'ai vu jamais aucun de ceux qui l'entouroient se vouloir du mal l'un à l'autre. Que ceux qui me lisent suspendent un moment leur lecture à cet éloge; et s'ils trouvent en y pensant quelque autre femme dont ils puissent dire la même chose, qu'ils s'attachent à elle pour le repos de leur vie (fût-elle au reste la dernière des catins) (*).

Ici commence, depuis mon arrivée à Chambéri jusqu'à mon départ pour Paris, en 1741, un intervalle de huit à neuf ans, durant lequel j'aurai peu d'événemens à dire, parce que ma vie a été aussi simple que douce; et cette uniformité étoit précisément ce dont j'avois le plus grand besoin pour achever de former mon caractère, que des troubles continuels empêchoient de se fixer. C'est durant ce précieux intervalle que mon éducation mêlée et sans suite, ayant pris de la consistance, m'a fait ce que je n'ai plus cessé d'être à travers les orages qui m'attendoient. Ce progrès fut insensible et lent, chargé de peu d'événemens mémorables; mais il mérite cependant d'être suivi et développé.

Au commencement je n'étois guère occupé que de mon travail; la gêne du bureau ne me laissoit pas songer à autre chose. Le peu de temps que j'avois de libre se passoit auprès de ma bonne maman; et n'ayant pas même celui de lire, la fantaisie ne m'en prenoit pas. Mais quand ma besogne, devenue une espèce de routine, occupa moins mon esprit, il reprit ses inquiétudes, la lecture me redevint nécessaire; et, comme si ce goût se fût toujours irrité par la difficulté de m'y livrer, il seroit redevenu passion comme chez mon maître, si d'autres goûts venus à la traverse n'eussent fait diversion à celui-là.

Quoiqu'il ne fallût pas à nos opérations une arithmétique bien transcendante, il en falloit assez pour m'embarrasser quelquefois. Pour vaincre cette difficulté, j'achetai des livres d'arithmétique; et je l'appris bien, car je l'appris seul. L'arithmétique pratique s'étend plus loin qu'on ne pense quand on veut y mettre l'exacte précision. Il y a des opérations d'une longueur extrême, au milieu desquelles j'ai vu quelquefois de bons géomètres s'égarer. La réflexion jointe à l'usage donne des idées nettes; et alors on trouve des méthodes abrégées, dont l'invention flatte l'amour-propre, dont la justesse satisfait l'esprit, et qui font faire avec plaisir un travail ingrat par lui-même. Je m'y enfonçai si bien qu'il n'y avoit point de question soluble par les seuls chiffres qui m'embarrassât : et maintenant que tout ce que j'ai su s'efface journellement de ma mémoire, cet acquis y demeure encore en partie au bout de trente ans d'interruption. Il y a quelques jours que dans un voyage que j'ai fait à Davenport, chez mon hôte, assistant à la leçon d'arithmétique de ses enfans, j'ai fait sans faute, avec un plaisir incroyable, une opération des plus composées. Il me sembloit, en posant mes chiffres, que j'étois encore à Chambéri dans mes heureux

(*) Ce dernier membre de phrase n'est pas dans l'édition de Genève, soit que Rousseau, dans son second manuscrit, ait cru devoir le supprimer lui-même, soit que les éditeurs, par un motif facile à concevoir, se soient permis cette suppression. G. P.

jours. C'étoit revenir de loin sur mes pas.

Le lavis des mappes de nos géomètres m'avoit aussi rendu le goût du dessin. J'achetai des couleurs, et je me mis à faire des fleurs et des paysages. C'est dommage que je me sois trouvé peu de talent pour cet art, l'inclination y étoit tout entière. Au milieu de mes crayons et de mes pinceaux j'aurois passé des mois entiers sans sortir. Cette occupation devenant pour moi trop attachante, on étoit obligé de m'en arracher. Il en est ainsi de tous les goûts auxquels je commence à me livrer; ils augmentent, deviennent passion, et bientôt je ne vois plus rien au monde que l'amusement où je suis occupé. L'âge ne m'a pas guéri de ce défaut; il ne l'a pas diminué même; et maintenant que j'écris ceci, me voilà comme un vieux radoteur engoué d'une autre étude inutile où je n'entends rien (*), et que ceux même qui s'y sont livrés dans leur jeunesse sont forcés d'abandonner à l'âge où je la veux commencer.

C'étoit alors qu'elle eût été à sa place. L'occasion étoit belle, et j'eus quelque tentation d'en profiter. Le contentement que je voyois dans les yeux d'Anet, revenant chargé de plantes nouvelles, me mit deux ou trois fois sur le point d'aller herboriser avec lui. Je suis presque assuré que si j'y avois été une seule fois cela m'auroit gagné; et je serois peut-être aujourd'hui un grand botaniste; car je ne connois point d'étude au monde qui s'associe mieux avec mes goûts naturels que celle des plantes; et la vie que je mène depuis dix ans à la campagne n'est guère qu'une herborisation continuelle, à la vérité sans objet et sans progrès; mais n'ayant alors aucune idée de la botanique, je l'avois prise en une sorte de mépris et même de dégoût; je ne la regardois que (a) comme une étude d'apothicaire. Maman, qui l'aimoit, n'en faisoit pas elle-même un autre usage; elle ne recherchoit que les plantes usuelles pour les appliquer à ses drogues. Ainsi la botanique, la chimie et l'anatomie, confondues dans mon esprit sous le nom de médecine, ne servoient qu'à me fournir des sarcasmes plaisans toute la journée, et m'attirer des soufflets de temps en temps. D'ailleurs un goût différent et trop contraire à celui-là croissoit par degrés, et bientôt absorba tous les autres. Je parle de la musique. Il faut assurément que je sois né pour cet art, puisque j'ai commencé de l'aimer dès mon enfance, et qu'il est le seul que j'aie aimé constamment dans tous les temps. Ce qu'il y a d'étonnant, est qu'un art pour lequel j'étois né m'ait néanmoins tant coûté de peine à apprendre, et avec des succès si lents, qu'après une pratique de toute ma vie, jamais je n'ai pu parvenir à chanter sûrement tout à livre ouvert. Ce qui me rendoit surtout alors cette étude agréable étoit que je la pouvois faire avec maman. Ayant des goûts d'ailleurs fort différens, la musique étoit pour nous un point de réunion dont j'aimois à faire usage. Elle ne s'y refusoit pas: j'étois alors à peu près aussi avancé qu'elle; en deux ou trois fois nous déchiffrions un air. Quelquefois, la voyant empressée autour d'un fourneau, je lui disois: Maman, voici un duo charmant qui m'a bien l'air de faire sentir l'empyreume à vos drogues. Ah! par ma foi, me disoit-elle, si tu me les fais brûler, je te les ferai manger. Tout en disputant, je l'entraînois à son clavecin: on s'y oublioit; l'extrait de genièvre ou d'absinthe étoit calciné: elle m'en barbouilloit le visage, et tout cela étoit délicieux.

On voit qu'avec peu de temps de reste j'avois beaucoup de choses à quoi l'employer. Il me vint pourtant encore un amusement de plus qui fit bien valoir les autres.

Nous occupions un cachot si étouffé, qu'on avoit besoin quelquefois d'aller prendre l'air sur la terre. Anet engagea maman à louer, dans un faubourg, un jardin pour y mettre des plantes. A ce jardin étoit jointe une guinguette assez jolie qu'on meubla suivant l'ordonnance: on y mit un lit. Nous allions souvent y dîner, et j'y couchois quelquefois. Insensiblement je m'engouai de cette petite retraite, j'y mis quelques livres, beaucoup d'estampes; je passois une partie de mon temps à l'orner et à y préparer à maman quelque surprise agréable lorsqu'elle s'y venoit promener. Je la quittois pour venir m'occuper d'elle, pour y penser avec plus de plaisir: autre caprice que je n'excuse ni n'explique, mais que j'avoue parce que la chose étoit ainsi. Je me souviens qu'une fois madame de Luxembourg me parloit en raillant d'un homme qui quittoit sa maîtresse pour lui

(*) La botanique.

(a) Var. je ne la regardois, comme font tous les ignorans, que....

écrire. Je lui dis que j'aurois bien été cet homme-là, et j'aurois pu ajouter que je l'avois été quelquefois. Je n'ai pourtant jamais senti près de maman ce besoin de m'éloigner d'elle pour l'aimer davantage; car tête à tête avec elle j'étois aussi parfaitement à mon aise que si j'eusse été seul; et cela ne m'est jamais arrivé près de personne autre, ni homme ni femme, quelque attachement que j'aie eu pour eux. Mais elle étoit si souvent entourée, et de gens qui me convenoient si peu, que le dépit et l'ennui me chassoient dans mon asile, où je l'avois comme je la voulois, sans crainte que les importuns vinssent nous y suivre.

Tandis qu'ainsi partagé entre le travail, le plaisir et l'instruction, je vivois dans le plus doux repos, l'Europe n'étoit pas si tranquille que moi. La France et l'empereur venoient de s'entre-déclarer la guerre (*) : le roi de Sardaigne étoit entré dans la querelle, et l'armée françoise filoit en Piémont pour entrer dans le Milanais. Il en passa une colonne par Chambéri, et entre autres le régiment de Champagne, dont étoit colonel M. le duc de La Trimouille, auquel je fus présenté, qui me promit beaucoup de choses, et qui sûrement n'a jamais repensé à moi. Notre petit jardin étoit précisément au haut du faubourg par lequel entroient les troupes, de sorte que je me rassasiois du plaisir d'aller les voir passer, et je me passionnois pour le succès de cette guerre comme s'il m'eût beaucoup intéressé. Jusque-là je ne m'étois pas encore avisé de songer aux affaires publiques; et je me mis à lire les gazettes pour la première fois, mais avec une telle partialité pour la France, que le cœur me battoit de joie à ses moindres avantages, et que ses revers m'affligeoient comme s'ils fussent tombés sur moi. Si cette folie n'eût été que passagère, je ne daignerois pas en parler; mais elle s'est tellement enracinée dans mon cœur sans aucune raison, que, lorsque j'ai fait dans la suite, à Paris, l'antidespote et le fier républicain, je sentois en dépit de moi-même une prédilection secrète pour cette même nation que je trouvois servile et pour ce gouvernement que j'affectois de fronder. Ce qu'il y avoit de plaisant étoit qu'ayant honte d'un penchant si contraire à mes maximes, je n'osois l'avouer à personne, et je raillois les François de leurs défaites, tandis que le cœur m'en saignoit plus qu'à eux. Je suis sûrement le seul qui, vivant chez une nation qui le traitoit bien et qu'il adoroit, se soit fait chez elle un faux air de la dédaigner. Enfin ce penchant s'est trouvé si désintéressé de ma part si fort, si constant, si invincible, que même depuis ma sortie du royaume, depuis que le gouvernement, les magistrats, les auteurs, s'y sont à l'envi déchaînés contre moi, depuis qu'il est devenu du bon air de m'accabler d'injustices et d'outrages, je n'ai pu me guérir de ma folie. Je les aime en dépit de moi quoiqu'ils me maltraitent (a).

J'ai cherché long-temps la cause de cette partialité, et je n'ai pu la trouver que dans l'occasion qui la vit naître. Un goût croissant pour la littérature m'attachoit aux livres françois, aux auteurs de ces livres, et au pays de ces auteurs. Au moment même que défiloit sous mes yeux l'armée françoise, je lisois les grands capitaines de Brantôme. J'avois la tête pleine des Clisson, des Bayard, des Lautrec, des Coligny, des Montmorency, des La Trimouille, et je m'affectionnois à leurs descendans comme aux héritiers de leur mérite et de leur courage. A chaque régiment qui passoit je croyois revoir ces fameuses bandes noires qui jadis avoient fait tant d'exploits en Piémont. Enfin j'appliquois à ce que je voyois les idées que je puisois dans les livres: mes lectures continuées et toujours tirées de la même nation nourrissoient mon affection pour elle, et m'en firent une passion aveugle que rien n'a pu surmonter. J'ai eu dans la suite occasion de remarquer dans mes voyages que cette impression ne m'étoit pas particulière, et qu'agissant plus ou moins dans tous les pays sur la partie de la nation qui aimoit la lecture et qui cultivoit les lettres, elle balançoit la haine générale qu'inspire l'air avantageux des François. Les romans plus que les hommes leur at-

(*) La France déclara la guerre à l'empereur d'Allemagne le 10 octobre 1733. Il y eut en novembre des événemens militaires dans le Milanais : ainsi les troupes devoient *filer en Piémont* vers la fin d'octobre. M. P.

(a) VAR. ..... *me maltraitent. En voyant déjà commencer la décadence de l'Angleterre, que j'ai prédite au milieu de ses triomphes, je me laisse bercer au fol espoir que la nation françoise, à son tour victorieuse, viendra peut-être un jour me tirer de la triste captivité où je vis.*

tachent les femmes de tous les pays, leurs chefs-d'œuvre dramatiques affectionnent la jeunesse à leurs théâtres. La célébrité de celui de Paris y attire des foules d'étrangers qui en reviennent enthousiastes. Enfin l'excellent goût de leur littérature leur soumet tous les esprits qui en ont ; et, dans la guerre si malheureuse dont ils sortent, j'ai vu leurs auteurs et leurs philosophes soutenir la gloire du nom françois ternie par leurs guerriers (*).

J'étois donc François ardent, et cela me rendit nouvelliste. J'allois avec la foule des gobe-mouches attendre sur la place l'arrivée des courriers; et, plus bête que l'âne de la fable, je m'inquiétois beaucoup pour savoir de quel maître j'aurois l'honneur de porter le bât : car on prétendoit alors que nous appartiendrions à la France, et l'on faisoit de la Savoie un échange pour le Milanais. Il faut pourtant convenir que j'avois quelques sujets de craintes ; car, si cette guerre eût mal tourné pour les alliés, la pension de maman couroit un grand risque. Mais j'étois plein de confiance dans mes bons amis ; et pour le coup, malgré la surprise de M. de Broglie, cette confiance ne fut pas trompée, grâces au roi de Sardaigne, à qui je n'avois pas pensé.

Tandis qu'on se battoit en Italie, on chantoit en France. Les opéra de Rameau commençoient à faire du bruit, et relevèrent ses ouvrages théoriques que leur obscurité laissoit à la portée de peu de gens. Par hasard j'entendis parler de son Traité de l'Harmonie, et je n'eus point de repos que je n'eusse acquis ce livre. Par un autre hasard je tombai malade. La maladie étoit inflammatoire ; elle fut vive et courte, mais ma convalescence fut longue, et je ne fus d'un mois en état de sortir. Durant ce temps j'ébauchai, je dévorai mon Traité de l'Harmonie ; mais il étoit si long, si diffus, si mal arrangé, que je sentis qu'il me falloit un temps considérable pour l'étudier et le débrouiller. Je suspendois mon application et je récréois mes yeux avec de la musique. Les cantates de Bernier, sur lesquelles je m'exerçois, ne me sortoient pas de l'esprit. J'en appris par cœur quatre ou cinq, entre autres celle des *Amours dormans*, que je n'ai pas revue depuis ce temps-là, et que je sais encore presque tout entière, de même que l'*Amour piqué par une abeille*, très-jolie cantate de Clerambault, que j'appris à peu près dans le même temps.

Pour m'achever, il arriva de la Val-d'Aost un jeune organiste appelé l'abbé Palais, bon musicien, bon homme, et qui accompagnoit très-bien du clavecin. Je fais connoissance avec lui ; nous voilà inséparables. Il étoit l'élève d'un moine italien, grand organiste. Il me parloit de ses principes : je les comparois avec ceux de mon Rameau ; je remplissois ma tête d'accompagnemens, d'accords, d'harmonie. Il falloit se former l'oreille à tout cela. Je proposai à maman un petit concert tous les mois : elle y consentit. Me voilà si plein de ce concert, que ni jour ni nuit je ne m'occupois d'autre chose ; et réellement cela m'occupoit, et beaucoup, pour rassembler la musique, les concertans, les instrumens, tirer les parties, etc. Maman chantoit, le P. Caton, dont j'ai parlé et dont j'ai à parler encore, chantoit aussi ; un maître à danser, appelé Roche, et son fils, jouoient du violon ; Canavas, musicien piémontois, qui travailloit au cadastre, et qui depuis s'est marié à Paris, jouoit du violoncelle ; l'abbé Palais accompagnoit du clavecin ; j'avois l'honneur de conduire la musique, sans oublier le bâton du bûcheron. On peut juger combien tout cela étoit beau ! pas tout-à-fait comme chez M. de Treytorens, mais il ne s'en falloit guère.

Le petit concert de madame de Warens, nouvelle convertie, et vivant, disoit-on, des charités du roi, faisoit murmurer la séquelle dévote ; mais c'étoit un amusement agréable pour plusieurs honnêtes gens. On ne devineroit pas qui je mets à leur tête en cette occasion : un moine, mais un moine homme de mérite, et même aimable, dont les infortunes m'ont dans la suite bien vivement affecté, et dont la mémoire, liée à celle de mes beaux jours, m'est encore chère. Il s'agit du P. Caton, cordelier, qui, conjointement avec le comte Dortan, avoit fait saisir à Lyon la musique du pauvre *petit-chat;* ce qui n'est pas le plus beau trait de sa vie. Il étoit bachelier de Sorbonne : il avoit vécu long-temps à Paris dans le plus grand monde, et très-faufilé surtout chez le marquis d'Antremont, alors ambassadeur de Sardaigne. C'étoit un grand

(*) Voyez ci-après, page 177, ce qu'il dit encore dans une note de son attachement pour la France, à l'occasion de sa comédie intitulée *les Prisonniers de guerre*.

G. P.

homme, bien fait, le visage plein, les yeux à fleur de tête, des cheveux noirs qui faisoient sans affectation le crochet à côté du front (a), l'air à la fois noble, ouvert, modeste, se présentant simplement et bien, n'ayant ni le maintien caffard ou effronté des moines, ni l'abord cavalier d'un homme à la mode, quoiqu'il le fût; mais l'assurance d'un honnête homme qui, sans rougir de sa robe, s'honore lui-même et se sent toujours à sa place parmi les honnêtes gens. Quoique le P. Caton n'eût pas beaucoup d'étude pour un docteur, il en avoit beaucoup pour un homme du monde; et n'étant point pressé de montrer son acquis, il le plaçoit si à propos qu'il en paroissoit davantage. Ayant beaucoup vécu dans la société, il s'étoit plus attaché aux talens agréables qu'à un solide savoir. Il avoit de l'esprit, faisoit des vers, parloit bien, chantoit mieux, avoit la voix belle, touchoit l'orgue et le clavecin. Il n'en falloit pas tant pour être recherché : aussi l'étoit-il; mais cela lui fit si peu négliger les soins de son état, qu'il parvint malgré des concurrens très-jaloux, à être élu définiteur de sa province, ou, comme on dit, un des grands colliers de l'ordre.

Ce P. Caton fit connoissance avec maman chez le marquis d'Antremont. Il entendit parler de nos concerts, il voulut en être; il en fut, et les rendit brillans. Nous fûmes bientôt liés par notre goût commun pour la musique, qui, chez l'un et chez l'autre, étoit une passion très-vive, avec cette différence qu'il étoit vraiment musicien, et que je n'étois qu'un barbouillon. Nous allions avec Canavas et l'abbé Palais faire de la musique dans sa chambre, et quelquefois à son orgue les jours de fête. Nous dînions souvent à son petit couvert; car ce qu'il y avoit encore d'étonnant pour un moine, est qu'il étoit généreux, magnifique, et sensuel sans grossièreté. Les jours de nos concerts il soupoit chez maman. Ces soupers étoient très-gais, très-agréables; on y disoit le mot et la chose; on y chantoit des duo : j'étois à mon aise; j'avois de l'esprit, des saillies; le P. Caton étoit charmant; maman étoit adorable; l'abbé Palais, avec sa voix de bœuf, étoit le plastron. Momens si doux de la folâtre jeunesse, qu'il y a de temps que vous êtes partis!

(a) VAR..... *aux côtés du front.*

Comme je n'aurai plus à parler de ce pauvre P. Caton, que j'achève ici en deux mots sa triste histoire. Les autres moines, jaloux ou plutôt furieux de lui voir un mérite, une élégance de mœurs qui n'avoit rien de la crapule monastique, le prirent en haine, parce qu'il n'étoit pas aussi haïssable qu'eux. Les chefs se liguèrent contre lui, et ameutèrent les moinillons envieux de sa place, et qui n'osoient auparavant le regarder. On lui fit mille affronts, on le destitua, on lui ôta sa chambre, qu'il avoit meublée avec goût quoique avec simplicité; on le relégua je ne sais où; enfin, ces misérables l'accablèrent de tant d'outrages que son âme honnête, et fière avec justice, n'y put résister; et, après avoir fait les délices des sociétés les plus aimables, il mourut de douleur sur un vil grabat, dans quelque fond de cellule ou de cachot, regretté, pleuré de tous les honnêtes gens dont il fut connu, et qui ne lui ont trouvé d'autre défaut que d'être moine.

Avec ce petit train de vie, je fis si bien en très-peu de temps, qu'absorbé tout entier par la musique, je me trouvai hors d'état de penser à autre chose. Je n'allois plus à mon bureau qu'à contre-cœur, la gêne et l'assiduité au travail m'en firent un supplice insupportable, et j'en vins enfin à vouloir quitter mon emploi, pour me livrer totalement à la musique. On peut croire que cette folie ne passa pas sans opposition. Quitter un poste honnête et d'un revenu fixe pour courir après des écoliers incertains, étoit un parti trop peu sensé pour plaire à maman. Même en supposant mes progrès futurs aussi grands que je me les figurois, c'étoit borner bien modestement mon ambition que de me réduire pour la vie à l'état de musicien. Elle, qui ne formoit que des projets magnifiques, et qui ne me prenoit plus tout-à-fait au mot de M. d'Aubonne, me voyoit avec peine occupé sérieusement d'un talent qu'elle trouvoit si frivole, et me répétoit souvent ce proverbe de province, un peu moins juste à Paris, que *qui bien chante et bien danse, fait un métier qui peu avance.* Elle me voyoit d'un autre côté entraîné par un goût irrésistible; ma passion de musique devenoit une fureur, et il étoit à craindre que mon travail, se sentant de mes distractions, ne m'attirât un congé qu'il valoit beaucoup mieux prendre de moi-même. Je lui

représentois encore que cet emploi n'avoit pas long temps à durer, qu'il me falloit un talent pour vivre, et qu'il étoit plus sûr d'achever d'acquérir par la pratique celui auquel mon goût me portoit, et qu'elle m'avoit choisi, que de me mettre à la merci des protections, ou de faire de nouveaux essais qui pouvoient mal réussir, et me laisser, après avoir passé l'âge d'apprendre, sans ressource pour gagner mon pain. Enfin j'extorquai son consentement plus à force d'importunités et de caresses, que de raisons dont elle se contentât. Aussitôt je courus remercier fièrement M. Coccelli, directeur-général du cadastre, comme si j'avois fait l'acte le plus héroïque, et je quittai volontairement mon emploi sans sujet, sans raison, sans prétexte, avec autant et plus de joie que je n'en avois eu à le prendre il n'y avoit pas deux ans.

Cette démarche, toute folle qu'elle étoit, m'attira, dans le pays, une sorte de considération qui me fut utile. Les uns me supposèrent des ressources que je n'avois pas; d'autres, me voyant livré tout-à-fait à la musique, jugèrent de mon talent par mon sacrifice, et crurent qu'avec tant de passion pour cet art je devois le posséder supérieurement. Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois: je passai là pour un bon maître, parce qu'il n'y en avoit que de mauvais. Ne manquant pas, au reste, d'un certain goût de chant, favorisé d'ailleurs par mon âge et par ma figure, j'eus bientôt plus d'écolières qu'il ne m'en falloit pour remplacer ma place de secrétaire.

Il est certain que pour l'agrément de la vie on ne pouvoit passer plus rapidement d'une extrémité à l'autre. Au cadastre, occupé huit heures par jour du plus maussade travail, avec des gens encore plus maussades, enfermé dans un triste bureau empuanti de l'haleine et de la sueur de tous ces manans, la plupart fort mal peignés et fort malpropres, je me sentois quelquefois accablé jusqu'au vertige par l'attention, l'odeur, la gêne et l'ennui. Au lieu de cela, me voilà tout à coup jeté parmi le beau monde, admis, recherché dans les meilleures maisons; partout un accueil gracieux, caressant, un air de fête : d'aimables demoiselles bien parées m'attendent, me reçoivent avec empressement; je ne vois que des objets charmans, je ne sens que la rose et la fleur d'orange; on chante, on cause, on rit, on s'amuse; je ne sors de là que pour aller ailleurs en faire autant. On conviendra qu'à égalité dans les avantages, il n'y avoit pas à balancer dans le choix. Aussi me trouvai-je si bien du mien, qu'il ne m'est arrivé jamais de m'en repentir; et je ne m'en repens pas même en ce moment où je pèse, au poids de la raison, les actions de ma vie, et où je suis délivré des motifs peu sensés qui m'ont entraîné.

Voilà presque l'unique fois qu'en n'écoutant que mes penchans je n'ai pas vu tromper mon attente. L'accueil aisé, l'esprit liant, l'humeur facile des habitans du pays, me rendit le commerce du monde aimable; et le goût que j'y pris alors m'a bien prouvé que si je n'aime pas à vivre parmi les hommes, c'est moins ma faute que la leur.

C'est dommage que les Savoyards ne soient pas riches, ou peut-être seroit-ce dommage qu'ils le fussent; car, tels qu'ils sont, c'est le meilleur et le plus sociable (a) peuple que je connoisse. S'il est une petite ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéri. La noblesse de la province, qui s'y rassemble, n'a que ce qu'il faut de bien pour vivre, elle n'en a pas assez pour parvenir; et ne pouvant se livrer à l'ambition, elle suit, par nécessité, le conseil de Cynéas. Elle dévoue sa jeunesse à l'état militaire, puis revient vieillir paisiblement chez soi. L'honneur et la raison président à ce partage. Les femmes sont belles, et pourroient se passer de l'être; elles ont tout ce qui peut faire valoir la beauté, et même y suppléer. Il est singulier qu'appelé par mon état à voir beaucoup de jeunes filles, je ne me rappelle pas d'en avoir vu, à Chambéri, une seule qui ne fût pas charmante. On dira que j'étois disposé à les trouver telles, et l'on peut avoir raison; mais je n'avois pas besoin d'y mettre du mien pour cela. Je ne puis, en vérité, me rappeler sans plaisir le souvenir de mes jeunes écolières. Que ne puis-je, en nommant ici les plus aimables, les rappeler de même, et moi avec elles, à l'âge heureux où nous étions lors des momens aussi doux qu'innocens que j'ai passés auprès d'elles! La pré-

(a) VAR. *le plus aimable.*

mière fut mademoiselle de Mellarède, ma voisine, sœur de l'élève de M. Gaime. C'étoit une brune très-vive, mais d'une vivacité caressante, pleine de grâces, et sans étourderie. Elle étoit un peu maigre, comme sont la plupart des filles à son âge; mais ses yeux brillans, sa taille fine, son air attirant, n'avoient pas besoin d'embonpoint pour plaire. J'y allois le matin, et elle étoit encore ordinairement en déshabillé, sans autre coiffure que ses cheveux négligemment relevés, ornés de quelques fleurs qu'on mettoit à mon arrivée, et qu'on ôtoit après mon départ pour se coiffer. Je ne crains rien tant dans le monde (*a*) qu'une jolie personne en déshabillé; je la redouterois cent fois moins parée. Mademoiselle de Menthon, chez qui j'allois l'après-midi, l'étoit toujours, et me faisoit une impression tout aussi douce, mais différente. Ses cheveux étoient d'un blond cendré : elle étoit très-mignonne, très-timide et très-blanche; une voix nette, juste et flûtée, mais qui n'osoit se développer. Elle avoit au sein la cicatrice d'une brûlure d'eau bouillante, qu'un fichu de chenille ne cachoit pas extrêmement. Cette marque attiroit quelquefois de ce côté mon attention, qui bientôt n'étoit plus pour la cicatrice. Mademoiselle de Challes, une autre de mes voisines, étoit une fille faite, grande, belle carrure, de l'embonpoint : elle avoit été très-bien. Ce n'étoit plus une beauté, mais c'étoit une personne à citer pour la bonne grâce, pour l'humeur égale, pour le bon naturel. Sa sœur, madame de Charly, la plus belle femme de Chambéri, n'apprenoit plus la musique, mais elle la faisoit apprendre à sa fille, toute jeune encore, mais dont la beauté naissante eût promis d'égaler celle de sa mère, si malheureusement elle n'eût été un peu rousse. J'avois à la Visitation une petite demoiselle françoise, dont j'ai oublié le nom, mais qui mérite une place dans la liste de mes préférences. Elle avoit pris le ton lent et traînant des religieuses, et sur ce ton traînant elle disoit des choses très-saillantes, qui ne sembloient point aller avec son maintien. Au reste elle étoit paresseuse, n'aimant pas à prendre la peine de montrer son esprit, et c'étoit une faveur qu'elle n'accordoit pas à tout le monde. Ce ne fut qu'après un mois ou deux de leçons et de négligence qu'elle s'avisa de cet expédient pour me rendre plus assidu; car je n'ai jamais pu prendre sur moi de l'être. Je me plaisois à mes leçons quand j'y étois, mais je n'aimois pas être obligé de m'y rendre ni que l'heure me commandât : en toutes choses la gêne et l'assujettissement me sont insupportables : ils me feroient prendre en haine le plaisir même. On dit que chez les mahométans un homme passe au point du jour dans les rues pour ordonner aux maris de rendre le devoir à leurs femmes. Je serois un mauvais Turc à ces heures-là.

J'avois quelques écolières aussi dans la bourgeoisie, et une entre autres qui fut la cause indirecte d'un changement de relation, dont j'ai à parler, puisque enfin je dois tout dire. Elle étoit fille d'un épicier, et se nommoit mademoiselle Lard, vrai modèle d'une statue grecque, et que je citerois pour la plus belle fille que j'aie jamais vue, s'il y avoit quelque véritable beauté sans vie et sans âme. Son indolence, sa froideur, son insensibilité, alloient à un point incroyable. Il étoit également impossible de lui plaire et de la fâcher : et je suis persuadé que si l'on eût fait sur elle quelque entreprise, elle auroit laissé faire, non par goût, mais par stupidité. Sa mère, qui n'en vouloit pas courir le risque, ne la quittoit pas d'un pas. En lui faisant apprendre à chanter, en lui donnant un jeune maître, elle faisoit tout de son mieux pour l'émoustiller; mais cela ne réussit point. Tandis que le maître agaçoit la fille, la mère agaçoit le maître, et cela ne réussissoit pas beaucoup mieux. Madame Lard ajoutoit à sa vivacité naturelle toute celle que sa fille auroit dû avoir. C'étoit un petit minois éveillé, chiffonné, marqué de petite-vérole. Elle avoit de petits yeux très-ardens, et un peu rouges, parce qu'elle y avoit presque toujours mal. Tous les matins, quand j'arrivois, je trouvois prêt mon café à la crème; et la mère ne manquoit jamais de m'accueillir par un baiser bien appliqué sur la bouche, et que par curiosité j'aurois bien voulu rendre à la fille, pour voir comment elle l'auroit pris. Au reste tout cela se faisoit si simplement et si fort sans conséquence, que quand M. Lard étoit là, les agaceries et les baisers n'en alloient pas moins leur train. C'étoit une bonne pâte d'homme, le vrai

(*a*) Var. *rien tant au monde.*

père de sa fille, et que sa femme ne trompoit pas, parce qu'il n'en étoit pas besoin.

Je me prêtois à toutes ces caresses avec ma balourdise ordinaire, les prenant tout bonnement pour des marques de pure amitié. J'en étois pourtant importuné quelquefois, car la vive madame Lard ne laissoit pas d'être exigeante; et si j'avois passé devant la boutique sans m'arrêter, il y auroit eu du bruit. Il falloit, quand j'étois pressé, que je prisse un détour pour passer dans une autre rue, sachant bien qu'il n'étoit pas aussi aisé de sortir de chez elle que d'y entrer.

Madame Lard s'occupoit trop de moi pour que je ne m'occupasse point d'elle. Ses attentions me touchoient beaucoup. J'en parlois à maman comme d'une chose sans mystère : et quand il y en auroit eu, je ne lui en aurois pas moins parlé; car lui faire un secret de quoi que ce fût ne m'eût pas été possible ; mon cœur étoit ouvert devant elle comme devant Dieu. Elle ne prit pas tout-à-fait la chose avec la même simplicité que moi. Elle vit des avances où je n'avois vu que des amitiés; elle jugea que madame Lard, se faisant un point d'honneur de me laisser moins sot qu'elle ne m'avoit trouvé, parviendroit de manière ou d'autre à se faire entendre ; et, outre qu'il n'étoit pas juste qu'une autre femme se chargeât de l'instruction de son élève, elle avoit des motifs plus dignes d'elle pour me garantir des piéges auxquels mon âge et mon état m'exposoient. Dans le même temps on m'en tendit un d'une espèce plus dangereuse, auquel j'échappai, mais qui lui fit sentir que les dangers qui me menaçoient sans cesse rendoient nécessaires tous les préservatifs qu'elle y pouvoit apporter.

Madame la comtesse de Menthon, mère d'une de mes écolières, étoit une femme de beaucoup d'esprit, et passoit pour n'avoir pas moins de méchanceté. Elle avoit été cause, à ce qu'on disoit, de bien des brouilleries, et d'une entre autres qui avoit eu des suites fatales à la maison d'Antremont. Maman avoit été assez liée avec elle pour connoître son caractère : ayant très-innocemment inspiré du goût à quelqu'un sur qui madame de Menthon avoit des prétentions, elle resta chargée auprès d'elle du crime de cette préférence, quoiqu'elle n'eût été ni recherchée ni acceptée; et madame de Menthon chercha depuis lors à jouer à sa rivale plusieurs tours, dont aucun ne réussit. J'en rapporterai un des plus comiques par manière d'échantillon. Elles étoient ensemble à la campagne avec plusieurs gentilshommes du voisinage, et entre autres l'aspirant en question. Madame de Menthon dit un jour à un de ces messieurs que madame de Warens n'étoit qu'une précieuse, qu'elle n'avoit point de goût, qu'elle se mettoit mal, qu'elle couvroit sa gorge comme une bourgeoise. Quant à ce dernier article, lui dit l'homme, qui étoit un plaisant, elle a ses raisons, et je sais qu'elle a un gros vilain rat empreint sur le sein, mais si ressemblant, qu'on diroit qu'il court. La haine ainsi que l'amour rend crédule. Madame de Menthon résolut de tirer parti de cette découverte; et un jour que maman étoit au jeu avec l'ingrat favori de la dame, celle-ci prit son temps pour passer derrière sa rivale, puis renversant à demi sa chaise elle découvrit adroitement son mouchoir : mais, au lieu du gros rat, le monsieur ne vit qu'un objet fort différent, qu'il n'étoit pas plus aisé d'oublier que de voir, et cela ne fit pas le compte de la dame.

Je n'étois pas un personnage à occuper madame de Menthon, qui ne vouloit que des gens brillans autour d'elle : cependant elle fit quelque attention à moi, non pour ma figure, dont assurément elle ne se soucioit point du tout, mais pour l'esprit qu'on me supposoit, et qui m'eût pu rendre utile à ses goûts. Elle en avoit un assez vif pour la satire. Elle aimoit à faire des chansons et des vers sur les gens qui lui déplaisoient. Si elle m'eût trouvé assez de talent pour lui aider à tourner ses vers, et assez de complaisance pour les écrire, entre elle et moi nous aurions bientôt mis Chambéri sens dessus dessous. On seroit remonté à la source de ces libelles; madame de Menthon se seroit tirée d'affaire en me sacrifiant, et j'aurois été enfermé pour le reste de mes jours peut-être, pour m'apprendre à faire le Phébus avec les dames.

Heureusement rien de tout cela n'arriva. Madame de Menthon me retint à dîner deux ou trois fois pour me faire causer, et trouva que je n'étois qu'un sot. Je le sentois moi-même et j'en gémissois, enviant les talens de mon ami Venture, tandis que j'aurois dû re-

mercier ma bêtise des périls dont elle me sauvoit. Je demeurai pour madame de Menthon le maître à chanter de sa fille et rien de plus; mais je vécus tranquille et toujours bien voulu dans Chambéri. Cela valoit mieux que d'être un bel esprit pour elle et un serpent pour le reste du pays.

Quoi qu'il en soit, maman vit que pour m'arracher au péril de ma jeunesse il étoit temps de me traiter en homme; et c'est ce qu'elle fit, mais de la façon la plus singulière dont jamais femme se soit avisée en pareille occasion. Je lui trouvai l'air plus grave et le propos plus moral qu'à son ordinaire. A la gaîté folâtre dont elle entremêloit ordinairement ses instructions, succéda tout à coup un ton toujours soutenu, qui n'étoit ni familier ni sévère, mais qui sembloit préparer une explication. Après avoir cherché vainement en moi-même la raison de ce changement, je la lui demandai; c'étoit ce qu'elle attendoit. Elle me proposa une promenade au petit jardin pour le lendemain : nous y fûmes dès le matin. Elle avoit pris ses mesures pour qu'on nous laissât seuls toute la journée : elle l'employa à me préparer aux bontés qu'elle vouloit avoir pour moi, non, comme une autre femme, par du manége et des agaceries, mais par des entretiens pleins de sentiment et de raison (a), plus faits pour m'instruire que pour me séduire, et qui parloient plus à mon cœur qu'à mes sens. Cependant, quelque excellens et utiles que fussent les discours qu'elle me tint, et quoiqu'ils ne fussent rien moins que froids et tristes, je n'y fis pas toute l'attention qu'ils méritoient, et je ne les gravai pas dans ma mémoire comme j'aurois fait dans tout autre temps. Son début, cet air de préparatif m'avoit donné de l'inquiétude : tandis qu'elle parloit, rêveur et distrait malgré moi, j'étois moins occupé de ce qu'elle disoit que de chercher à quoi elle en vouloit venir; et sitôt que je l'eus compris, ce qui ne me fut pas facile, la nouveauté de cette idée, qui depuis que je vivois auprès d'elle ne m'étoit pas venue une seule fois dans l'esprit, m'occupant alors tout entier, ne me laissa plus le maître de penser à ce qu'elle me disoit. Je ne pensois qu'à elle, et je ne l'écoutois pas.

Vouloir rendre les jeunes gens attentifs à ce qu'on leur veut dire, en leur montrant au bout un objet très-intéressant pour eux, est un contre-sens très-ordinaire aux instituteurs, et que je n'ai pas évité moi-même dans mon Émile. Le jeune homme, frappé de l'objet qu'on lui présente, s'en occupe uniquement, et saute à pieds joints par-dessus vos discours préliminaires pour aller d'abord où vous le menez trop lentement à son gré. Quand on veut le rendre attentif, il ne faut pas se laisser pénétrer d'avance; et c'est en quoi maman fut maladroite. Par une singularité qui tenoit à son esprit systématique elle prit la précaution très-vaine de faire ses conditions; mais sitôt que j'en vis le prix, je ne les écoutai pas même, et je me dépêchai de consentir à tout. Je doute même qu'en pareil cas il y ait sur la terre entière un homme assez franc ou assez courageux pour oser marchander, et une seule femme qui pût pardonner de l'avoir fait. Par une suite de la même bizarrerie, elle mit à cet accord les formalités les plus graves, et me donna pour y penser huit jours, dont je l'assurai faussement que je n'avois pas besoin : car, pour comble de singularité, je fus très-aise de les avoir, tant la nouveauté de ces idées m'avoit frappé, et tant je sentois un bouleversement dans les miennes qui me demandoit du temps pour les arranger !

On croira que ces huit jours me durèrent huit siècles : tout au contraire, j'aurois voulu qu'ils les eussent duré en effet. Je ne sais comment décrire l'état où je me trouvois, plein d'un certain effroi mêlé d'impatience, redoutant ce que je désirois, jusqu'à chercher quelquefois tout de bon dans ma tête quelque honnête moyen d'éviter d'être heureux. Qu'on se représente mon tempérament ardent et lascif, mon sang enflammé, mon cœur enivré d'amour, ma vigueur, ma santé, mon âge. Qu'on pense que dans cet état, altéré de la soif des femmes (a), je n'avois encore approché d'aucune; que l'imagination, le besoin, la vanité, la curiosité, se réunissoient pour me dévorer de l'ardent désir d'être homme et de le paroître. Qu'on ajoute surtout, car c'est ce qu'il ne faut pas qu'on oublie, que mon vif et tendre attachement pour elle, loin de s'attiédir, n'avoit fait qu'augmenter de jour en jour; que je n'étois bien qu'auprès

(a) VAR. *pleins de sens et de raison*

(a) VAR. *altéré de femmes.*





d'elle; que je ne m'en éloignois que pour y penser; que j'avois le cœur plein, non-seulement de ses bontés, de son caractère aimable, mais de son sexe, de sa figure, de sa personne, d'elle, en un mot, par tous les rapports sous lesquels elle pouvoit m'être chère. Et qu'on n'imagine pas que pour dix ou douze ans que j'avois de moins qu'elle, elle fût vieillie ou me parût l'être. Depuis cinq ou six ans que j'avois éprouvé des transports si doux à sa première vue, elle étoit réellement très-peu changée, et ne me le paroissoit point du tout. Elle a toujours été charmante pour moi, et l'étoit encore pour tout le monde. Sa taille seule avoit pris un peu plus de rondeur. Du reste, c'étoit le même œil, le même teint, le même sein, les mêmes traits, les mêmes beaux cheveux blonds, la même gaîté, tout jusqu'à la même voix, cette voix argentée de la jeunesse, qui fit toujours sur moi tant d'impression, qu'encore aujourd'hui je ne puis entendre sans émotion le son d'une jolie voix de fille.

Naturellement ce que j'avois à craindre dans l'attente de la possession d'une personne si chérie étoit de l'anticiper, et de ne pouvoir assez gouverner mes désirs et mon imagination pour rester maître de moi-même. On verra que, dans un âge avancé, la seule idée de quelques légères faveurs qui m'attendoient près de la personne aimée allumoit mon sang à tel point qu'il m'étoit impossible de faire impunément le court trajet qui me séparoit d'elle. Comment, par quel prodige, dans la fleur de ma jeunesse, eus-je si peu d'empressement pour la première jouissance? Comment pus-je en voir approcher l'heure avec plus de peine que de plaisir? Comment, au lieu des délices qui devoient m'enivrer, sentois-je presque de la répugnance et des craintes? Il n'y a point à douter que si j'avois pu me dérober à mon bonheur avec bienséance, je ne l'eusse fait de tout mon cœur. J'ai promis des bizarreries dans l'histoire de mon attachement pour elle; en voilà sûrement une à laquelle on ne s'attendoit pas.

Le lecteur, déjà révolté, juge qu'étant possédée par un autre homme, elle se dégradoit à mes yeux en se partageant, et qu'un sentiment de mésestime attiédissoit ceux qu'elle m'avoit inspirés : il se trompe. Ce partage, il est vrai, me faisoit une cruelle peine, tant par une délicatesse fort naturelle, que parce qu'en effet je le trouvois peu digne d'elle et de moi; mais quant à mes sentimens pour elle il ne les altéroit point, et je peux jurer que jamais je ne l'aimai plus tendrement que quand je désirois si peu de la posséder. Je connoissois trop son cœur chaste et son tempérament de glace pour croire un moment que le plaisir des sens eût aucune part à cet abandon d'elle-même : j'étois parfaitement sûr que le seul soin de m'arracher à des dangers autrement presque inévitables, et de me conserver tout entier à moi et à mes devoirs, lui en faisoit enfreindre un qu'elle ne regardoit pas du même œil que les autres femmes, comme il sera dit ci-après. Je la plaignois et je me plaignois. J'aurois voulu lui dire: Non, maman, il n'est pas nécessaire; je vous réponds de moi sans cela. Mais je n'osois, premièrement parce que ce n'étoit pas une chose à dire, et puis parce qu'au fond je sentois que cela n'étoit pas vrai, et qu'en effet il n'y avoit qu'une femme qui pût me garantir des autres femmes et me mettre à l'épreuve des tentations. Sans désirer de la posséder, j'étois bien aise qu'elle m'ôtât le désir d'en posséder d'autres; tant je regardois tout ce qui pouvoit me distraire d'elle comme un malheur.

La longue habitude de vivre ensemble et d'y vivre innocemment, loin d'affoiblir mes sentimens pour elle, les avoit renforcés, mais leur avoit en même temps donné une autre tournure qui les rendoit plus affectueux, plus tendres peut-être, mais moins sensuels. A force de l'appeler maman, à force d'user avec elle de la familiarité d'un fils, je m'étois accoutumé à me regarder comme tel. Je crois que voilà la véritable cause du peu d'empressement que j'eus de la posséder, quoiqu'elle me fût si chère. Je me souviens très-bien que mes premiers sentimens, sans être plus vifs, étoient plus voluptueux. A Annecy, j'étois dans l'ivresse; à Chambéri, je n'y étois plus. Je l'aimois toujours aussi passionnément qu'il fût possible, mais je l'aimois plus pour elle et moins pour moi, ou du moins je cherchois plus mon bonheur que mon plaisir auprès d'elle : elle étoit pour moi plus qu'une sœur, plus qu'une mère, plus qu'une amie, plus même qu'une maîtresse. Enfin, je l'aimois trop pour la convoiter :

voilà ce qu'il y a de plus clair dans mes idées.

Ce jour, plutôt redouté qu'attendu, vint enfin. Je promis tout, et je ne mentis pas. Mon cœur confirmoit mes engagemens sans en désirer le prix. Je l'obtins pourtant. Je me vis pour la première fois dans les bras d'une femme, et d'une femme que j'adorois. Fus-je heureux? non, je goûtai le plaisir. Je ne sais quelle invincible tristesse en empoisonnoit le charme, j'étois comme si j'avois commis un inceste. Deux ou trois fois, en la pressant avec transport dans mes bras, j'inondai son sein de mes larmes. Pour elle, elle n'étoit ni triste ni vive; elle étoit caressante et tranquille. Comme elle étoit peu sensuelle et n'avoit point recherché la volupté, elle n'en eut pas les délices et n'en a jamais eu les remords.

Je le répète, toutes ses fautes lui vinrent de ses erreurs, jamais de ses passions. Elle étoit bien née, son cœur étoit pur, elle aimoit les choses honnêtes, ses penchans étoient droits et vertueux, son goût étoit délicat; elle étoit faite pour une élégance de mœurs qu'elle a toujours aimée et qu'elle n'a jamais suivie, parce qu'au lieu d'écouter son cœur qui la menoit bien, elle écouta sa raison qui la menoit mal. Quand des principes faux l'ont égarée, ses vrais sentimens les ont toujours démentis : mais malheureusement elle se piquoit de philosophie, et la morale qu'elle s'étoit faite gâta celle que son cœur lui dictoit.

M. de Tavel, son premier amant, fut son maître de philosophie, et les principes qu'il lui donna furent ceux dont il avoit besoin pour la séduire. La trouvant attachée à son mari, à ses devoirs, toujours froide, raisonnante et inattaquable par les sens, il l'attaqua par des sophismes, et parvint à lui montrer ses devoirs auxquels elle étoit si attachée comme un bavardage de catéchisme fait uniquement pour amuser les enfans; l'union des sexes, comme l'acte le plus indifférent en soi; la fidélité conjugale, comme une apparence obligatoire dont toute la moralité regardoit l'opinion; le repos des maris, comme la seule règle du devoir des femmes; en sorte que des infidélités ignorées, nulles pour celui qu'elles offensoient, l'étoient aussi pour la conscience : enfin il lui persuada que la chose en elle-même n'étoit rien, qu'elle ne prenoit d'existence que par le scandale, et que toute femme qui paroissoit sage, par cela seul l'étoit en effet. C'est ainsi que le malheureux parvint à son but en corrompant la raison d'un enfant dont il n'avoit pu corrompre le cœur. Il en fut puni par la plus dévorante jalousie, persuadé qu'elle le traitoit lui-même comme il lui avoit appris à traiter son mari. Je ne sais s'il se trompoit sur ce point. Le ministre Perret passa pour son successeur. Ce que je sais, c'est que le tempérament froid de cette jeune femme, qui l'auroit dû garantir de ce système, fut ce qui l'empêcha dans la suite d'y renoncer. Elle ne pouvoit concevoir qu'on donnât tant d'importance à ce qui n'en avoit point pour elle. Elle n'honora jamais du nom de vertu une abstinence qui lui coûtoit si peu.

Elle n'eût donc guère abusé de ce faux principe pour elle-même; mais elle en abusa pour autrui, et cela par une autre maxime presque aussi fausse, mais plus d'accord avec la bonté de son cœur. Elle a toujours cru que rien n'attachoit tant un homme à une femme que la possession; et quoiqu'elle n'aimât ses amis que d'amitié, c'étoit d'une amitié si tendre, qu'elle employoit tous les moyens qui dépendoient d'elle pour se les attacher plus fortement. Ce qu'il y a d'extraordinaire est qu'elle a presque toujours réussi. Elle étoit si réellement aimable, que plus l'intimité dans laquelle on vivoit avec elle étoit grande, plus on y trouvoit de nouveaux sujets de l'aimer. Une autre chose digne de remarque est qu'après sa première foiblesse elle n'a guère favorisé que des malheureux; les gens brillans ont tous perdu leur peine auprès d'elle : mais il falloit qu'un homme qu'elle commençoit par plaindre fût bien peu aimable si elle ne finissoit par l'aimer. Quand elle se fit des choix peu dignes d'elle, bien loin que ce fût par des inclinations basses, qui n'approchèrent jamais de son noble cœur, ce fut uniquement par son caractère trop généreux, trop humain, trop compatissant, trop sensible, qu'elle ne gouverna pas toujours avec assez de discernement.

Si quelques principes faux l'ont égarée, combien n'en avoit-elle pas d'admirables dont elle ne se départoit jamais! Par combien de vertus ne rachetoit-elle pas ses foiblesses, si l'on peut appeler de ce nom des erreurs où les sens avoient si peu de part! Ce même homme qui

la trompa sur un point l'instruisit excellemment sur mille autres; et ses passions, qui n'étoient pas fougueuses, lui permettant de suivre toujours ses lumières, elle alloit bien quand ses sophismes ne l'égaroient pas. Ses motifs étoient louables jusque dans ses fautes : en s'abusant elle pouvoit mal faire, mais elle ne pouvoit vouloir rien qui fût mal. Elle abhorroit la duplicité, le mensonge : elle étoit juste, équitable, humaine, désintéressée, fidele à sa parole, à ses amis, à ses devoirs qu'elle reconnoissoit pour tels, incapable de vengeance et de haine, et ne concevant pas même qu'il y eût le moindre mérite à pardonner. Enfin, pour revenir à ce qu'elle avoit de moins excusable, sans estimer ses faveurs ce qu'elles valoient, elle n'en fit jamais un vil commerce; elle les prodiguoit, mais elle ne les vendoit pas, quoiqu'elle fût sans cesse aux expédiens pour vivre; et j'ose dire que si Socrate put estimer Aspasie, il eût respecté madame de Warens.

Je sais d'avance qu'en lui donnant un caractère sensible et un tempérament froid, je serai accusé de contradiction comme à l'ordinaire et avec autant de raison. Il se peut que la nature ait eu tort, et que cette combinaison n'ait pas dû être; je sais seulement qu'elle a été. Tous ceux qui ont connu madame de Warens, et dont un si grand nombre existe encore, ont pu savoir qu'elle étoit ainsi; j'ose même ajouter qu'elle n'a connu qu'un seul vrai plaisir au monde, c'étoit d'en faire à ceux qu'elle aimoit. Toutefois permis à chacun d'argumenter là-dessus tout à son aise, et de prouver doctement que cela n'est pas vrai. Ma fonction est de dire la vérité, mais non pas de la faire croire.

J'appris peu à peu tout ce que je viens de dire dans les entretiens qui suivirent notre union, et qui seuls la rendirent délicieuse. Elle avoit eu raison d'espérer que sa complaisance me seroit utile; j'en tirai pour mon instruction de grands avantages. Elle m'avoit jusque alors parlé de moi seul comme à un enfant. Elle commença de me traiter en homme, et me parla d'elle. Tout ce qu'elle me disoit m'étoit si intéressant, je m'en sentois si touché, que, me repliant sur moi-même, j'appliquois à mon profit ses confidences plus que je n'avois fait ses leçons. Quand on sent vraiment que le cœur parle, le nôtre s'ouvre pour recevoir ses épanchemens: et jamais toute la morale d'un pédagogue ne vaudra le bavardage affectueux et tendre d'une femme sensée pour qui l'on a de l'attachement.

L'intimité dans laquelle je vivois avec elle l'ayant mise à portée de m'apprécier plus avantageusement qu'elle n'avoit fait, elle jugea que, malgré mon air gauche, je valois la peine d'être cultivé pour le monde, et que si je m'y montrois un jour sur un certain pied, je serois en état d'y faire mon chemin. Sur cette idée, elle s'attachoit non-seulement à former mon jugement, mais mon extérieur, mes manières, à me rendre aimable autant qu'estimable; et s'il est vrai qu'on puisse allier les succès dans le monde avec la vertu, ce que pour moi je ne crois pas, je suis sûr au moins qu'il n'y a pour cela d'autre route que celle qu'elle avoit prise, et qu'elle vouloit m'enseigner. Car madame de Warens connoissoit les hommes, et savoit supérieurement l'art de traiter avec eux sans mensonge et sans imprudence, sans les tromper et sans les fâcher. Mais cet art étoit dans son caractère bien plus que dans ses leçons; elle savoit mieux le mettre en pratique que l'enseigner, et j'étois l'homme du monde le moins propre à l'apprendre. Aussi tout ce qu'elle fit à cet égard fut-il, peu s'en faut, peine perdue, de même que le soin qu'elle prit de me donner des maîtres pour la danse et pour les armes. Quoique leste et bien pris dans ma taille, je ne pus apprendre à danser un menuet. J'avois tellement pris, à cause de mes cors, l'habitude de marcher du talon, que Roche ne put me la faire perdre; et jamais avec l'air assez ingambe je n'ai pu sauter un médiocre fossé. Ce fut encore pis à la salle d'armes. Après trois mois de leçon je tirois encore à la muraille, hors d'état de faire assaut, et jamais je n'eus le poignet assez souple ou le bras assez ferme pour retenir mon fleuret quand il plaisoit au maître de le faire sauter. Ajoutez que j'avois un dégoût mortel pour cet exercice et pour le maître qui tâchoit de me l'enseigner. Je n'aurois jamais cru qu'on pût être si fier de l'art de tuer un homme. Pour mettre son vaste génie à ma portée, il ne s'exprimoit que par des comparaisons tirées de la musique qu'il ne savoit point. Il trouvoit des analogies frappantes entre les bottes de tierce et de quarte et les intervalles musicaux du même nom. Quand il vouloit faire une

feinte, il me disoit de prendre garde à ce dièse, parce qu'anciennement les dièses s'appeloient *des feintes :* quand il m'avoit fait sauter de la main mon fleuret, il disoit en ricanant que c'étoit *une pause*. Enfin je ne vis de ma vie un pédant plus insupportable que ce pauvre homme avec son plumet et son plastron.

Je fis donc peu de progrès dans mes exercices, que je quittai bientôt par pur dégoût; mais j'en fis davantage dans un art plus utile, celui d'être content de mon sort, et de n'en pas désirer un plus brillant pour lequel je commençois à sentir que je n'étois pas né. Livré tout entier au désir de rendre à maman la vie heureuse, je me plaisois toujours plus auprès d'elle; et quand il falloit m'en éloigner pour courir en ville, malgré ma passion pour la musique, je commençois à sentir la gêne de mes leçons.

J'ignore si Claude Anet s'aperçut de l'intimité de notre commerce. J'ai lieu de croire qu'il ne lui fut pas caché. C'étoit un garçon très-clairvoyant, mais très-discret, qui ne parloit jamais contre sa pensée, mais qui ne la disoit pas toujours. Sans me faire le moindre semblant qu'il fût instruit, par sa conduite il paroissoit l'être; et cette conduite ne venoit sûrement pas de bassesse d'âme, mais de ce qu'étant entré dans les principes de sa maîtresse, il ne pouvoit désapprouver qu'elle agît conséquemment. Quoique aussi jeune qu'elle, il étoit si mûr et si grave, qu'il nous regardoit presque comme deux enfans dignes d'indulgence, et nous le regardions l'un et l'autre comme un homme respectable dont nous avions l'estime à ménager. Ce ne fut qu'après qu'elle lui fut infidèle que je connus bien tout l'attachement qu'elle avoit pour lui. Comme elle savoit que je ne pensois, ne sentois, ne respirois que par elle, elle me montroit combien elle l'aimoit, afin que je l'aimasse de même, et elle appuyoit encore moins sur son amitié pour lui que sur son estime, parce que c'étoit le sentiment que je pouvois partager le plus pleinement. Combien de fois elle attendrit nos cœurs et nous fit embrasser avec larmes, en nous disant que nous étions nécessaires tous deux au bonheur de sa vie! Et que les femmes qui liront ceci ne sourient pas malignement. Avec le tempérament qu'elle avoit, ce besoin n'étoit pas équivoque; c'étoit uniquement celui de son cœur.

Ainsi s'établit entre nous trois une société sans autre exemple peut-être sur la terre. Tous nos vœux, nos soins, nos cœurs, étoient en commun; rien n'en passoit au-delà de ce petit cercle. L'habitude de vivre ensemble et d'y vivre exclusivement devint si grande, que si dans nos repas un des trois manquoit ou qu'il vînt un quatrième, tout étoit dérangé, et, malgré nos liaisons particulières, les tête-à-tête nous étoient moins doux que la réunion. Ce qui prévenoit entre nous la gêne étoit une extrême confiance réciproque, et ce qui prévenoit l'ennui étoit que nous étions tous fort occupés. Maman, toujours projetante et toujours agissante, ne nous laissoit guère oisifs ni l'un ni l'autre, et nous avions encore chacun pour notre compte de quoi bien remplir notre temps. Selon moi, le désœuvrement n'est pas moins le fléau de la société que celui de la solitude. Rien ne rétrécit plus l'esprit, rien n'engendre plus de riens, de rapports, de paquets, de tracasseries, de mensonges, que d'être éternellement renfermés vis-à-vis les uns des autres dans une chambre, réduits pour tout ouvrage à la nécessité de babiller continuellement. Quand tout le monde est occupé l'on ne parle que quand on a quelque chose à dire; mais quand on ne fait rien il faut absolument parler toujours; et voilà de toutes les gênes la plus incommode et la plus dangereuse. J'ose même aller plus loin, et je soutiens que pour rendre un cercle vraiment agréable, il faut non-seulement que chacun y fasse quelque chose, mais quelque chose qui demande un peu d'attention. Faire des nœuds, c'est ne rien faire, et il faut tout autant de soin pour amuser une femme qui fait des nœuds que celle qui tient les bras croisés. Mais quand elle brode, c'est autre chose : elle s'occupe assez pour remplir les intervalles du silence. Ce qu'il y a de choquant, de ridicule, est de voir pendant ce temps une douzaine de flandrins se lever, s'asseoir, aller, venir, pirouetter sur leurs talons, retourner deux cents fois les magots de la cheminée, et fatiguer leur minerve à maintenir un intarissable flux de paroles : la belle occupation! Ces gens-là, quoi qu'ils fassent, seront toujours à charge aux autres et à eux-mêmes. Quand j'étois à Motiers j'allois faire des lacets chez mes voisines; si je

retournois dans le monde, j'aurois toujours dans ma poche un bilboquet, et j'en jouerois toute la journée pour me dispenser de parler quand je n'aurois rien à dire. Si chacun en faisoit autant, les hommes deviendroient moins méchans, leur commerce deviendroit plus sûr, et, je pense, plus agréable. Enfin que les plaisans rient s'ils veulent, mais je soutiens que la seule morale à la portée du présent siècle est la morale du bilboquet.

Au reste, on ne nous laissoit guère le soin d'éviter l'ennui par nous-mêmes; et les importuns nous en donnoient trop par leur affluence, pour nous en laisser quand nous restions seuls. L'impatience qu'ils m'avoient donnée autrefois n'étoit pas diminuée, et toute la différence étoit que j'avois moins de temps pour m'y livrer. La *pauvre maman* n'avoit point perdu son ancienne *fantaisie* d'entreprises et de systèmes : au *contraire*, plus ses besoins domestiques devenoient pressans, plus pour y pourvoir elle se livroit à ses visions ; moins elle avoit de ressources présentes, plus elle s'en forgeoit dans l'avenir. Le progrès des ans ne faisoit qu'augmenter en elle cette manie ; et à mesure qu'elle perdoit le goût des plaisirs du monde et de la jeunesse, elle le remplaçoit par celui des secrets et des projets. La maison ne désemplissoit pas de charlatans, de fabricans, de souffleurs, d'entrepreneurs de toute espèce, qui, distribuant par millions la fortune, finissoient par avoir besoin d'un écu. Aucun ne sortoit de chez elle à vide, et l'un de mes étonnemens est qu'elle ait pu suffire aussi long-temps à tant de profusions sans épuiser la source, et sans lasser ses créanciers.

Le projet dont elle étoit le plus occupée au temps dont je parle, et qui n'étoit pas le plus déraisonnable qu'elle eût formé, étoit de faire établir à Chambéri un jardin royal de plantes, avec un démonstrateur appointé, et l'on comprend d'avance à qui cette place étoit destinée. La position de cette ville, au milieu des Alpes, étoit très-favorable à la botanique ; et maman, qui facilitoit toujours (a) un projet par un autre, y joignoit celui d'un collége de pharmacie, qui véritablement paroissoit très-utile dans un pays aussi pauvre, où les apothicaires sont presque les seuls médecins. La retraite du proto-médecin Grossi à Chambéri, après la mort du roi Victor, lui parut favoriser beaucoup cette idée, et la lui suggéra peut-être. Quoi qu'il en soit, elle se mit à cajoler Grossi, qui pourtant n'étoit pas trop cajolable, car c'étoit bien le plus caustique et le plus brutal monsieur que j'aie jamais connu. On en jugera par deux ou trois traits que je vais citer pour échantillon.

Un jour il étoit en consultation avec d'autres médecins, un entre autres qu'on avoit fait venir d'Annecy, et qui étoit le médecin ordinaire du malade. Ce jeune homme, encore mal appris pour un médecin, osa n'être pas de l'avis de monsieur le proto. Celui-ci, pour toute réponse, lui demanda quand il s'en retournoit, par où il passoit, et quelle voiture il prenoit. L'autre, après l'avoir satisfait, lui demande à son tour s'il y a quelque chose pour son service. Rien, rien, dit Grossi, sinon que je veux m'aller mettre à une fenêtre sur votre passage, pour avoir le plaisir de voir passer un âne à cheval. Il étoit aussi avare que riche et dur. Un de ses amis lui voulut un jour emprunter de l'argent avec de bonnes sûretés : Mon ami, lui dit-il en lui serrant le bras et grinçant les dents, quand saint Pierre descendroit du ciel pour m'emprunter dix pistoles, et qu'il me donneroit la Trinité pour caution, je ne les lui prêterois pas. Un jour, invité à dîner chez M. le comte Picon, gouverneur de Savoie, et très-dévot, il arrive avant l'heure ; et S. E., alors occupée à dire le rosaire, lui en propose l'amusement. Ne sachant trop que répondre, il fait une grimace affreuse et se met à genoux ; mais à peine avoit-il récité deux *Ave*, que, n'y pouvant plus tenir, il se lève brusquement, prend sa canne et s'en va sans mot dire. Le comte Picon court après lui et lui crie : Monsieur Grossi ! monsieur Grossi ! restez donc ; vous avez là-bas à la broche une excellente bartavelle. Monsieur le comte, lui répond l'autre en se retournant, vous me donneriez un ange rôti que je ne resterois pas. Voilà quel étoit M. le proto-médecin Grossi, que maman entreprit et vint à bout d'apprivoiser. Quoique extrêmement occupé, il s'accoutuma à venir très-souvent chez elle, prit Anet en amitié, marqua faire cas de ses connoissances, en parloit avec estime, et, ce qu'on n'auroit pas attendu d'un pareil ours,

(a) VAR. qui favorisoit toujours....

affectoit de le traiter avec considération pour effacer les impressions du passé. Car quoique Anet ne fût plus sur le pied d'un domestique, on savoit qu'il l'avoit été, et il ne falloit pas moins que l'exemple de monsieur le proto-médecin pour donner à son égard le ton qu'on n'auroit pas pris de tout autre. Claude Anet, avec un habit noir, une perruque bien peignée, un maintien grave et décent, une conduite sage et circonspecte, des connoissances assez étendues en matière médicale et en botanique, et la faveur du chef de la faculté, pouvoit raisonnablement espérer de remplir avec applaudissement la place de démonstrateur royal des plantes, si l'établissement projeté avoit lieu; et réellement Grossi en avoit goûté le plan, l'avoit adopté, et n'attendoit pour le proposer à la cour que le moment où la paix permettroit de songer aux choses utiles et laisseroit disposer de quelque argent pour y pourvoir.

Mais ce projet, dont l'exécution m'eût probablement jeté dans la botanique, pour laquelle il me semble que j'étois né, manqua par un de ces coups inattendus qui renversent les desseins les mieux concertés. J'étois destiné à devenir par degrés un exemple des misères humaines. On diroit que la Providence, qui m'appeloit à ces grandes épreuves, écartoit de sa main tout ce qui m'eût empêché d'y arriver. Dans une course qu'Anet avoit faite au haut des montagnes pour aller chercher du génipi, plante rare qui ne croît que sur les Alpes, et dont M. Grossi avoit besoin, ce pauvre garçon s'échauffa tellement, qu'il gagna une pleurésie dont le génipi ne put le sauver, quoiqu'il y soit, dit-on, spécifique; et, malgré tout l'art de Grossi, qui certainement étoit fort habile homme, malgré les soins infinis que nous prîmes de lui, sa bonne maîtresse et moi, il mourut le cinquième jour entre nos mains, après la plus cruelle agonie, durant laquelle il n'eut d'autres exhortations que les miennes; et je les lui prodiguai avec des élans de douleur et de zèle qui, s'il étoit en état de m'entendre, devoient être de quelque consolation pour lui. Voilà comment je perdis le plus solide ami que j'eus en toute ma vie; homme estimable et rare en qui la nature tint lieu d'éducation, qui nourrit dans la servitude toutes les vertus des grands hommes, et à qui peut-être il ne manqua, pour se montrer tel à tout le monde, que de vivre et d'être placé.

Le lendemain j'en parlois avec maman dans l'affliction la plus vive et la plus sincère, et tout d'un coup, au milieu de l'entretien, j'eus la vile et indigne pensée que j'héritois de ses nippes, et surtout d'un bel habit noir qui m'avoit donné dans la vue. Je le pensai, par conséquent je le dis; car près d'elle c'étoit pour moi la même chose. Rien ne lui fit mieux sentir la perte qu'elle avoit faite que ce lâche et odieux mot, le désintéressement et la noblesse d'âme étant des qualités que le défunt avoit éminemment possédées. La pauvre femme, sans rien répondre, se tourna de l'autre côté et se mit à pleurer. Chères et précieuses larmes! Elles furent entendues et coulèrent toutes dans mon cœur; elles y lavèrent jusqu'aux dernières traces d'un sentiment bas et malhonnête. Il n'y en est jamais entré depuis ce temps-là.

Cette perte causa à maman autant de préjudice que de douleur. Depuis ce moment, ses affaires ne cessèrent d'aller en décadence. Anet étoit un garçon exact et rangé, qui maintenoit l'ordre dans la maison de sa maîtresse. On craignoit sa vigilance, et le gaspillage étoit moindre. Elle-même craignoit sa censure et se contenoit davantage dans ses dissipations. Ce n'étoit pas assez pour elle de son attachement, elle vouloit conserver son estime, et elle redoutoit le juste reproche qu'il osoit quelquefois lui faire qu'elle prodiguoit le bien d'autrui autant que le sien. Je pensois comme lui, je le disois même; mais je n'avois pas le même ascendant sur elle, et mes discours n'en imposoient pas comme les siens. Quand il ne fut plus, je fus bien forcé de prendre sa place, pour laquelle j'avois aussi peu d'aptitude que de goût; je la remplis mal. J'étois peu soigneux, j'étois fort timide; tout en grondant à part moi, je laissois tout aller comme il alloit. D'ailleurs j'avois bien obtenu la même confiance, mais non pas la même autorité. Je voyois le désordre, j'en gémissois, je m'en plaignois, et je n'étois pas écouté. J'étois trop jeune et trop vif pour avoir le droit d'être raisonnable; et quand je voulois me mêler de faire le censeur, maman me donnoit de petits soufflets de caresses, m'appeloit son petit Mentor, et me forçoit à reprendre le rôle qui me convenoit.

Le sentiment profond de la détresse où ses dépenses peu mesurées devoient nécessairement la jeter tôt ou tard me fit une impression d'autant plus forte, qu'étant devenu l'inspecteur de sa maison, je jugeois par moi-même de l'inégalité de la balance entre le *doit* et *l'avoir*. Je date de cette époque le penchant à l'avarice que je me suis toujours senti depuis ce temps-là. Je n'ai jamais été formellement prodigue que par bourrasques; mais jusqu'alors je ne m'étois jamais beaucoup inquiété si j'avois peu ou beaucoup d'argent. Je commençai à faire cette attention et à prendre du souci de ma bourse. Je devenois vilain par un motif très-noble; car, en vérité, je ne songeois qu'à ménager à maman quelque ressource dans la catastrophe que je prévoyois. Je craignois que ses créanciers ne fissent saisir sa pension, qu'elle ne fût tout-à-fait supprimée; et je m'imaginois, selon mes vues étroites, que mon petit magot lui seroit alors d'un grand secours. Mais pour le faire, et surtout pour le conserver, il falloit me cacher d'elle; car il n'eût pas convenu, tandis qu'elle étoit aux expédiens, qu'elle eût su que j'avois de l'argent mignon. J'allois donc cherchant par-ci par-là de petites caches où je fourrois quelques louis en dépôt, comptant augmenter ce dépôt sans cesse jusqu'au moment de le mettre à ses pieds. Mais j'étois si maladroit dans le choix de mes cachettes, qu'elle les éventoit toujours; puis, pour m'apprendre qu'elle les avoit trouvées, elle ôtoit l'or que j'y avois mis, et en mettoit davantage en autres espèces. Je venois tout honteux rapporter à la bourse commune mon petit trésor, et jamais elle ne manquoit de l'employer en nippes ou meubles à mon profit, comme épée d'argent, montre ou autre chose pareille.

Bien convaincu qu'accumuler ne me réussiroit jamais et seroit pour elle une mince ressource, je sentis enfin que je n'en avois point d'autre contre le malheur que je craignois, que de me mettre en état de pourvoir par moi-même à sa subsistance, quand, cessant de pourvoir à la mienne, elle verroit le pain prêt à lui manquer. Malheureusement, jetant mes projets du côté de mes goûts, je m'obstinois à chercher follement ma fortune dans la musique; et sentant naître des idées et des chants dans ma tête, je crus qu'aussitôt que je serois en état d'en tirer parti, j'allois devenir un homme célèbre, un Orphée moderne, dont les sons devoient attirer tout l'argent du Pérou. Ce dont il s'agissoit pour moi, commençant à lire passablement la musique, étoit d'apprendre la composition. La difficulté étoit de trouver quelqu'un pour me l'enseigner; car avec mon Rameau seul, je n'espérois pas y parvenir par moi-même, et depuis le départ de M. Le Maître, il n'y avoit personne en Savoie qui entendît rien à l'harmonie.

Ici l'on va voir encore une de ces inconséquences dont ma vie est remplie, et qui m'ont fait si souvent aller contre mon but, lors même que j'y pensois tendre directement. Venture m'avoit beaucoup parlé de l'abbé Blanchard, son maître de composition, homme de mérite et d'un grand talent, qui pour lors étoit maître de musique de la cathédrale de Besançon et qui l'est maintenant de la chapelle de Versailles. Je me mis en tête d'aller à Besançon, prendre leçon de l'abbé Blanchard; et cette idée me parut si raisonnable que je parvins à la faire trouver telle à maman. La voilà travaillant à mon petit équipage, et cela avec la profusion qu'elle mettoit à toute chose. Ainsi, toujours avec le projet de prévenir une banqueroute et de réparer dans l'avenir l'ouvrage de sa dissipation, je commençai dans le moment même par lui causer une dépense de huit cents francs: j'accélérois sa ruine pour me mettre en état d'y remédier. Quelque folle que fût cette conduite, l'illusion étoit entière de ma part, et même de la sienne. Nous étions persuadés l'un et l'autre, moi que je travaillois utilement pour elle, elle que je travaillois utilement pour moi.

J'avois compté trouver Venture encore à Annecy, et lui demander une lettre pour l'abbé Blanchard. Il n'y étoit plus. Il fallut, pour tout renseignement, me contenter d'une messe à quatre parties, de sa composition et de sa main, qu'il m'avoit laissée. Avec cette recommandation je vais à Besançon, passant par Genève, où je fus voir mes parens, et par Nyon, où je fus voir mon père, qui me reçut comme à son ordinaire, et se chargea de me faire parvenir ma malle, qui ne venoit qu'après moi, parce que j'étois à cheval. J'arrive à Besançon. L'abbé Blanchard me reçoit bien, me promet ses instructions et m'offre ses services. Nous

étions prêts à commencer quand j'apprends par mon père que ma malle a été saisie et confisquée aux Rousses, bureau de France sur les frontières de Suisse. Effrayé de cette nouvelle, j'emploie les connoissances que je m'étois faites à Besançon pour savoir le motif de cette confiscation; car, bien sûr de n'avoir pas de contrebande, je ne pouvois concevoir sur quel prétexte on l'avoit pu fonder. Je l'apprends enfin: il faut le dire, car c'est un fait curieux.

Je voyois à Chambéri un vieux Lyonnois, fort bon homme, appelé M. Duvivier, qui avoit travaillé au *visa* sous la régence, et qui, faute d'emploi, étoit venu travailler au cadastre. Il avoit vécu dans le monde; il avoit des talens, quelque savoir, de la douceur, de la politesse; il savoit la musique: et comme j'etois de chambrée avec lui, nous nous étions liés de préférence au milieu des ours mal léchés qui nous entouroient. Il avoit à Paris des correspondances qui lui fournissoient ces petits riens, ces nouveautés éphémères, qui courent on ne sait pourquoi, qui meurent on ne sait comment, sans que jamais personne y repense quand on a cessé d'en parler. Comme je le menois quelquefois dîner chez maman, il me faisoit sa cour en quelque sorte, et, pour se rendre agréable, il tâchoit de me faire aimer ces fadaises, pour lesquelles j'eus toujours un tel dégoût, qu'il ne m'est arrivé de la vie d'en lire une à moi seul (*a*). Malheureusement, un de ces maudits papiers resta dans la poche de veste d'un habit neuf que j'avois porté deux ou trois fois pour être en règle avec les commis. Ce papier étoit une parodie janséniste assez plate de la belle scène du Mithridate de Racine. Je n'en avois pas lu dix vers, et l'avois laissée par oubli dans ma poche. Voilà ce qui fit confisquer mon équipage. Les commis firent à la tête de l'inventaire de cette malle un magnifique procès-verbal, où, supposant que cet écrit venoit de Genève pour être imprimé et distribué en France, ils s'étendoient en saintes invectives contre les ennemis de Dieu et de l'Église, et en éloges de leur pieuse vigilance, qui avoit arrêté l'exécution de ce projet infernal. Ils trouvèrent sans doute que mes chemises sentoient aussi l'hérésie, car, en vertu de ce terrible papier, tout fut confisqué sans que jamais (*a*) j'aie eu ni raison ni nouvelle de ma pauvre pacotille. Les gens des fermes à qui l'on s'adressa demandoient tant d'instructions, de renseignemens, de certificats, de mémoires, que, me perdant mille fois dans ce labyrinthe, je fus contraint de tout abandonner. J'ai un vrai regret de n'avoir pas conservé le procès-verbal du bureau des Rousses: c'étoit une pièce à figurer avec distinction parmi celles dont le recueil doit accompagner cet écrit.

Cette perte me fit revenir à Chambéri tout de suite sans avoir rien fait avec l'abbé Blanchard; et, tout bien pesé, voyant le malheur me suivre dans toutes mes entreprises, je résolus de m'attacher uniquement à maman, de courir sa fortune, et de ne plus m'inquiéter inutilement d'un avenir auquel je ne pouvois rien. Elle me reçut comme si j'avois apporté des trésors, remonta peu à peu ma petite garde-robe; et mon malheur, assez grand pour l'un et pour l'autre, fut presque aussitôt oublié qu'arrivé.

Quoique ce malheur m'eût refroidi sur mes projets de musique, je ne laissois pas d'étudier toujours mon Rameau; et à force d'efforts, je parvins enfin à l'entendre et à faire quelques petits essais de composition, dont le succès m'encouragea. Le comte de Bellegarde, fils du marquis d'Antremont, étoit revenu de Dresde après la mort du roi Auguste. Il avoit vécu long-temps à Paris: il aimoit extrêmement la musique, et avoit pris en passion celle de Rameau. Son frère le comte de Nangis jouoit du violon, madame la comtesse de La Tour leur sœur chantoit un peu. Tout cela mit à Chambéri la musique à la mode, et l'on établit une manière de concert public, dont on voulut d'abord me donner la direction: mais on s'aperçut bientôt qu'elle passoit mes forces, et l'on s'arrangea autrement. Je ne laissois pas d'y donner quelques petits morceaux de ma façon, et entre autres une cantate qui plut beaucoup. Ce n'étoit pas une pièce bien faite, mais elle

(*a*) VAR. .... *à moi seul. Pour lui complaire, je prenois ces précieux torche-culs, je les mettois dans ma poche, et je n'y songeois plus que pour le seul usage auquel ils étoient bons.*

(*a*) VAR. *sans que jamais, comme que j'aie pu m'y prendre, j'aie eu....* — Si l'auteur a supprimé ces mots dans son second manuscrit, ce n'est pas que cette locution *comme que* lui parût vicieuse; elle lui est au contraire assez familière. G. P.

étoit pleine de chants nouveaux et de choses d'effet que l'on n'attendoit pas de moi. Ces messieurs ne purent croire que, lisant si mal la musique, je fusse en état d'en composer de passable, et ils ne doutèrent pas que je ne me fusse fait honneur du travail d'autrui. Pour vérifier la chose, un matin M. de Nangis vint me trouver avec une cantate de Clerambault, qu'il avoit transposée, disoit-il, pour la commodité de la voix, et à laquelle il falloit faire une autre basse, la transposition rendant celle de Clerambault impraticable sur l'instrument. Je répondis que c'étoit un travail considérable, et qui ne pouvoit être fait sur-le-champ. Il crut que je cherchois une défaite, et me pressa de lui faire au moins la basse d'un récitatif. Je la fis donc, mal sans doute, parce qu'en toute chose il me faut, pour bien faire, mes aises et ma *liberté;* mais je la fis du moins dans les *règles :* et comme il étoit présent, il ne put douter que je ne susse les elemens de la composition. Ainsi je ne perdis pas mes écolières, mais je me refroidis un peu sur la musique, voyant que l'on faisoit un concert et que l'on s'y passoit de moi.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que la paix étant faite, l'armée françoise repassa les monts. Plusieurs officiers vinrent voir maman, entre autres M. le comte de Lautrec, colonel du régiment d'Orléans, depuis plénipotentiaire à Genève, et enfin maréchal de France, auquel elle me présenta. Sur ce qu'elle lui dit, il parut s'intéresser beaucoup à moi, et me promit beaucoup de choses, dont il ne s'est souvenu que la dernière année de sa vie, lorsque je n'avois plus besoin de lui. Le jeune marquis de Sennecterre, dont le père étoit alors ambassadeur à Turin, passa dans le même temps à Chambéri. Il dîna chez madame de Menthon : j'y dînois aussi ce jour-là. Après le dîner il fut question de musique : il la savoit très-bien. L'opéra de Jephté (*) étoit alors dans sa nouveauté; il en parla, on le fit apporter. Il me fit frémir en me proposant d'exécuter à nous deux cet opéra, et, tout en ouvrant le livre, il tomba sur ce morceau célèbre à deux chœurs :

La terre, l'enfer, le ciel même,
Tout tremble devant le Seigneur.

Il me dit : Combien voulez-vous faire de parties? je ferai pour ma part ces six-là. Je n'étois pas encore accoutumé à cette pétulance françoise, et, quoique j'eusse quelquefois ânonné des partitions, je ne comprenois pas comment le même homme pouvoit faire en même temps six parties ni même deux. Rien ne m'a plus coûté dans l'exercice de (*a*) la musique que de sauter ainsi légèrement d'une partie à l'autre, et d'avoir l'œil à la fois sur toute une partition. A la manière dont je me tirai de cette entreprise, M. de Sennecterre dut être tenté de croire que je ne savois pas la musique. Ce fut peut-être pour vérifier ce doute qu'il me proposa de noter une chanson qu'il vouloit donner à mademoiselle de Menthon. Je ne pouvois m'en défendre. Il chanta la chanson; je l'écrivis, même sans le faire beaucoup répéter. Il la lut ensuite, et trouva, comme il étoit vrai, qu'elle étoit très-correctement notée. Il avoit vu mon embarras, il prit plaisir à faire valoir ce petit succès. C'étoit pourtant une chose très-simple. Au fond, je savois fort bien la musique; je ne manquois que de cette vivacité du premier coup d'œil que je n'eus jamais sur rien, et qui ne s'acquiert en musique que par une pratique consommée. Quoi qu'il en soit, je fus sensible à l'honnête soin qu'il prit d'effacer dans l'esprit des autres et dans le mien la petite honte que j'avois eue; et douze ou quinze ans après, me rencontrant avec lui dans diverses maisons de Paris, je fus tenté plusieurs fois de lui rappeler cette anecdote, et de lui montrer que j'en gardois le souvenir. Mais il avoit perdu les yeux depuis ce temps-là : je craignis de renouveler ses regrets en lui rappelant l'usage qu'il en avoit su faire, et je me tus.

Je touche au moment qui commence à lier mon existence passée avec la présente. Quelques amitiés de ce temps-là prolongées jusqu'à celui-ci me sont devenues bien précieuses. Elles m'ont souvent fait regretter cette heureuse obscurité où ceux qui se disoient mes amis l'étoient et m'aimoient pour moi, par pure bienveillance, non par la vanité d'avoir des liaisons avec un homme connu, ou par le désir se-

(*) Tragédie lyrique de l'abbé Pellegrin, musique de Montéclair. Représentée le 4 mars 1732, elle eut alors un très-grand succès; défendue par le cardinal de Noailles, elle reparut en 1734, et 1735 avec des changemens.

(*a*) VAR. *dans la pratique de ...*

cret de trouver ainsi plus d'occasions de lui nuire. C'est d'ici que date ma première connoissance avec mon vieux ami Gauffecourt, qui m'est toujours resté, malgré les efforts qu'on a faits pour me l'ôter. Toujours resté! non. Hélas! je viens de le perdre. Mais il n'a cessé de m'aimer qu'en cessant de vivre, et notre amitié n'a fini qu'avec lui. M. de Gauffecourt étoit un des hommes les plus aimables qui aient existé. Il étoit impossible de le voir sans l'aimer, et de vivre avec lui sans s'y attacher tout-à-fait. Je n'ai vu de ma vie une physionomie plus ouverte, plus caressante, qui eût plus de sérénité, qui marquât plus de sentiment et d'esprit, qui inspirât plus de confiance. Quelque réservé qu'on pût être, on ne pouvoit, dès la première vue, se défendre d'être aussi familier avec lui que si on l'eût connu depuis vingt ans; et moi, qui avois tant de peine d'être à mon aise avec les nouveaux visages, j'y fus avec lui du premier moment. Son ton, son accent, son propos, accompagnoient parfaitement sa physionomie. Le son de sa voix étoit net, plein, bien timbré, une belle voix de basse, étoffée et mordante, qui remplissoit l'oreille et sonnoit au cœur. Il est impossible d'avoir une gaîté plus égale et plus douce, des grâces plus vraies et plus simples, des talens plus naturels et cultivés avec plus de goût. Joignez à cela un cœur aimant, mais aimant un peu trop tout le monde, un caractère officieux avec peu de choix, servant ses amis avec zèle, ou plutôt se faisant l'ami des gens qu'il pouvoit servir, et sachant faire très-adroitement ses propres affaires en faisant très-chaudement celles d'autrui. Gauffecourt étoit fils d'un simple horloger, et avoit été horloger lui-même. Mais sa figure et son mérite l'appeloient dans une autre sphère où il ne tarda pas d'entrer. Il fit connoissance avec M. de La Closure, résident de France à Genève, qui le prit en amitié. Il lui procura à Paris d'autres connoissances qui lui furent utiles, et par lesquelles il parvint à avoir la fourniture des sels du Valais, qui lui valoit vingt mille livres de rente. Sa fortune, assez belle, se borna là du côté des hommes; mais du côté des femmes la presse y étoit : il eut à choisir, et fit ce qu'il voulut (a). Ce qu'il y eut de plus rare et de plus honorable pour lui fut qu'ayant des liaisons dans tous les états, il fut partout chéri, recherché de tout le monde, sans jamais être envié ni haï de personne, et je crois qu'il est mort sans avoir eu de sa vie un seul ennemi. Heureux homme! Il venoit tous les ans aux bains d'Aix, où se rassemble la bonne compagnie des pays voisins. Lié avec toute la noblesse de Savoie, il venoit d'Aix à Chambéri voir le comte de Bellegarde, et son père le marquis d'Antremont, chez qui maman fit et me fit faire connoissance avec lui. Cette connoissance, qui sembloit devoir n'aboutir à rien, et fut nombre d'années interrompue, se renouvela dans l'occasion que je dirai, et devint un véritable attachement. C'est assez pour m'autoriser à parler d'un ami avec qui j'ai été si étroitement lié : mais quand je ne prendrois aucun intérêt personnel à sa mémoire, c'étoit un homme si aimable et si heureusement né, que pour l'honneur de l'espèce humaine je la croirois toujours bonne à conserver. Cet homme si charmant avoit pourtant ses défauts ainsi que les autres, comme on pourra voir ci-après : mais s'il ne les eût pas eus, peut-être eût-il été moins aimable. Pour le rendre intéressant autant qu'il pouvoit l'être, il falloit qu'on eût quelque chose à lui pardonner.

Une autre liaison du même temps n'est pas éteinte, et me leurre encore de cet espoir du bonheur temporel, qui meurt si difficilement dans le cœur de l'homme. M. de Conzié, gentilhomme savoyard, alors jeune et aimable, eut la fantaisie d'apprendre la musique, ou plutôt de faire connoissance avec celui qui l'enseignoit. Avec de l'esprit et du goût pour les belles connoissances, M. de Conzié avoit une douceur de caractère qui le rendoit très-liant, et je l'étois beaucoup moi-même pour les gens en qui je la trouvois. La liaison fut bientôt faite (¹). Le germe de littérature et de philosophie qui commençoit à fermenter dans ma tête, et qui n'attendoit qu'un peu de culture et d'émulation pour se développer tout-à-fait, les trouvoit en lui. M. de Conzié avoit peu de disposition pour

(a) VAR. *il eut à choisir, il choisit tout et fit....*

(¹) Je l'ai revu depuis, et je l'ai trouvé totalement transformé. O le grand magicien que M. de Choiseul! Aucune de mes anciennes connoissances n'a échappé à ses métamorphoses (*).

(*) Cette note, qui est dans le premier manuscrit, ne se retrouve point dans l'édition de Genève. G. P.

la musique : ce fut un bien pour moi ; les heures des leçons se passoient à tout autre chose qu'à solfier. Nous déjeunions, nous causions, nous lisions quelques nouveautés, et pas un mot de musique. La correspondance de Voltaire avec le prince royal de Prusse faisoit du bruit alors : nous nous entretenions souvent de ces deux hommes célèbres, dont l'un, depuis peu sur le trône, s'annonçoit déjà tel qu'il devoit dans peu se montrer ; et dont l'autre, aussi décrié qu'il est admiré maintenant, nous faisoit plaindre sincèrement le malheur qui sembloit le poursuivre, et qu'on voit si souvent être l'apanage des grands talens. Le prince de Prusse avoit été peu heureux dans sa jeunesse ; et Voltaire sembloit fait pour ne l'être jamais. L'intérêt que nous prenions à l'un et à l'autre s'étendoit à tout ce qui s'y rapportoit. Rien de tout ce qu'écrivoit *Voltaire* ne nous échappoit. Le goût que je pris à ces lectures m'inspira le désir d'apprendre à écrire avec élégance, et de tâcher d'imiter le beau coloris de cet auteur, dont j'étois enchanté (*). Quelque temps après parurent ses Lettres philosophiques. Quoiqu'elles ne soient assurément pas son meilleur ouvrage, ce fut celui qui m'attira le plus vers l'étude, et ce goût naissant ne s'éteignit plus depuis ce temps-là.

Mais le moment n'étoit pas venu de m'y livrer tout de bon. Il me restoit encore une humeur un peu volage, un désir d'aller et venir, qui s'étoit plutôt borné qu'éteint, et que nourrissoit le train de la maison de madame de Warens, trop bruyant pour mon humeur solitaire. Ce tas d'inconnus qui lui affluoient journellement de toutes parts, et la persuasion où j'étois que ces gens-là ne cherchoient qu'à la duper chacun à sa manière, me faisoient un vrai tourment de mon habitation. Depuis qu'ayant succédé à Claude Anet dans la confidence de sa maîtresse, je suivois de plus près l'état de ses affaires, j'y voyois un progrès en mal dont j'étois effrayé. J'avois cent fois remontré, prié, pressé, conjuré, et toujours inutilement. Je m'étois jeté à ses pieds, je lui avois fortement représenté la catastrophe qui la menaçoit ; je l'avois vivement exhortée à réformer sa dépense, à commencer par moi, à souffrir plutôt un peu tandis qu'elle étoit encore jeune, que, multipliant toujours ses dettes et ses créanciers, de s'exposer sur ses vieux jours à leurs vexations et à la misère. Sensible à la sincérité de mon zèle, elle s'attendrissoit avec moi, et me promettoit les plus belles choses du monde. Un croquant arrivoit-il, à l'instant tout étoit oublié. Après mille épreuves de l'inutilité de mes remontrances, que me restoit-il à faire, que de détourner les yeux du mal que je ne pouvois prévenir ? Je m'éloignois de la maison dont je ne pouvois garder la porte ; je faisois de petits voyages à Nyon, à Genève, à Lyon, qui, m'étourdissant sur ma peine secrète, en augmentoient en même temps le sujet par ma dépense. Je puis jurer que j'en aurois souffert tous les retranchemens avec joie si maman eût vraiment profité de cette épargne ; mais certain que ce que je me refusois passoit à des fripons, j'abusois de sa facilité pour partager avec eux, et, comme le chien qui revient de la boucherie, j'emportois mon lopin du morceau que je n'avois pu sauver.

Les prétextes ne me manquoient pas pour tous ces voyages, et maman seule m'en eût fourni de reste, tant elle avoit partout de liaisons, de négociations, d'affaires, de commissions à donner à quelqu'un de sûr. Elle ne demandoit qu'à m'envoyer, je ne demandois qu'à aller : cela ne pouvoit manquer de faire une vie assez ambulante. Ces voyages me mirent à portée de faire quelques bonnes connoissances, qui m'ont été dans la suite agréables ou utiles ; entre autres à Lyon celle de M. Perrichon, que je me reproche de n'avoir pas assez cultivée, vu les bontés qu'il a eues pour moi ; celle du bon Parisot, dont je parlerai dans son temps ; à Grenoble, celles de madame Deybens et de madame la présidente de Bardonanche, femme de beaucoup d'esprit, et qui m'eût pris en amitié, si j'avois été à portée de la voir plus souvent ; à Genève, celle de M. de La Closure, résident de France, qui me parloit souvent de ma mère, dont malgré la mort et le temps son cœur n'avoit pu se déprendre ; celle des deux Barillot, dont le père, qui m'appeloit son petit-fils, étoit d'une société très-aimable, et l'un des plus dignes hommes que j'aie jamais connus. Durant les troubles de la république, ces deux citoyens se jetèrent dans les deux partis con-

(*) Cet hommage, souvent répété, est la meilleure réponse à faire à ceux qui prétendent que Jean-Jacques étoit jaloux de Voltaire. G. P.

traires : le fils, dans celui de la bourgeoisie ; le père, dans celui des magistrats : et lorsqu'on prit les armes en 1737, je vis, étant à Genève, le père et le fils sortir armés de la même maison, l'un pour monter à l'hôtel-de-ville, l'autre pour se rendre à son quartier, sûrs de se trouver deux heures après l'un vis-à-vis de l'autre exposés à s'entr'égorger. Ce spectacle affreux me fit une impression si vive, que je jurai de ne tremper jamais dans aucune guerre civile, et de ne soutenir jamais au dedans la liberté par les armes, ni de ma personne ni de mon aveu, si jamais je rentrois dans mes droits de citoyen. Je me rends le témoignage d'avoir tenu ce serment dans une occasion délicate ; et l'on trouvera, du moins je le pense, que cette modération fut de quelque prix.

Mais je n'en étois pas encore à cette première fermentation de patriotisme que Genève en armes excita dans mon cœur. On jugera combien j'en étois loin par un fait très-grave à ma charge, que j'ai oublié de mettre à sa place, et qui ne doit pas être omis.

Mon oncle Bernard étoit, depuis plusieurs années, passé dans la Caroline pour y faire bâtir la ville de Charlestown, dont il avoit donné le plan : il y mourut peu après. Mon pauvre cousin étoit aussi mort au service du roi de Prusse, et ma tante perdit ainsi son fils et son mari en même temps. Ces pertes réchauffèrent un peu son amitié pour le plus proche parent qui lui restât et qui étoit moi. Quand j'allois à Genève je logeois chez elle, et je m'amusois à fureter et feuilleter les livres et papiers que mon oncle avoit laissés. J'y trouvai beaucoup de pièces curieuses, et des lettres dont assurément on ne se douteroit pas. Ma tante, qui faisoit peu de cas de ces paperasses, m'eût laissé tout emporter si j'avois voulu. Je me contentai de deux ou trois livres commentés de la main de mon grand-père Bernard le ministre, et entre autres les Œuvres posthumes de Rohault, in-4°, dont les marges étoient pleines d'excellentes scholies qui me firent aimer les mathématiques. Ce livre est resté parmi ceux de madame de Warens ; j'ai toujours été fâché de ne l'avoir pas gardé. A ces livres je joignis cinq ou six mémoires manuscrits, et un seul imprimé, qui étoit du fameux Micheli Ducret, homme d'un grand talent, savant, éclairé, mais trop remuant, traité bien cruellement par les magistrats de Genève, et mort dernièrement dans la forteresse d'Arberg, où il étoit enfermé depuis longues années, pour avoir, disoit-on, trempé dans la conspiration de Berne.

Ce mémoire étoit une critique assez judicieuse de ce grand et ridicule plan de fortification qu'on a exécuté en partie à Genève, à la grande risée des gens du métier, qui ne savent pas le but secret qu'avoit le Conseil dans l'exécution de cette magnifique entreprise. M. Micheli, ayant été exclus de la chambre des fortifications pour avoir blâmé ce plan, avoit cru, comme membre des Deux-Cents, et même comme citoyen, pouvoir en dire son avis plus au long ; et c'étoit ce qu'il avoit fait par ce mémoire, qu'il eut l'imprudence de faire imprimer, mais non pas publier, car il n'en fit tirer que le nombre d'exemplaires qu'il envoyoit aux Deux-Cents, et qui furent tous interceptés à la poste par ordre du petit Conseil. Je trouvai ce mémoire parmi les papiers de mon oncle avec la réponse qu'il avoit été chargé d'y faire, et j'emportai l'un et l'autre. J'avois fait ce voyage peu après ma sortie du cadastre, et j'étois demeuré en quelque liaison avec l'avocat Coccelli, qui en étoit le chef. Quelque temps après, le directeur de la douane s'avisa de me prier de lui tenir un enfant, et me donna madame Coccelli pour commère. Les honneurs me tournoient la tête ; et fier d'appartenir de si près à monsieur l'avocat, je tâchois de faire l'important pour me montrer digne de cette gloire.

Dans cette idée, je crus ne pouvoir rien faire de mieux que de lui faire voir mon mémoire imprimé de M. Micheli, qui réellement étoit une pièce rare, pour lui prouver que j'appartenois à des notables de Genève qui savoient les secrets de l'état. Cependant, par une demi-réserve dont j'aurois peine à rendre raison, je ne lui montrai point la réponse de mon oncle à ce mémoire, peut-être parce qu'elle étoit manuscrite, et qu'il ne falloit à monsieur l'avocat que du moulé. Il sentit pourtant si bien le prix de l'écrit que j'eus la bêtise de lui confier, que je ne pus jamais le ravoir ni le revoir, et que, bien convaincu de l'inutilité de mes efforts, je me fis un mérite de la chose et transformai ce vol en présent. Je ne doute pas un moment qu'il

n'eût bien fait valoir à la cour de Turin cette pièce, plus curieuse cependant qu'utile, et qu'il n'ait eu grand soin de se faire rembourser de manière ou d'autre de l'argent qu'il lui en avoit dû coûter pour l'acquérir. Heureusement, de tous les futurs contingens, un des moins probables est qu'un jour le roi de Sardaigne assiégera Genève. Mais comme il n'y a pas d'impossibilité à la chose, j'aurai toujours à reprocher à ma sotte vanité d'avoir montré les plus grands défauts de cette place à son plus ancien ennemi.

Je passai deux ou trois ans de cette façon entre la musique, les magistères, les projets, les voyages, flottant incessamment d'une chose à l'autre, cherchant à me fixer sans savoir à quoi, mais entraîné pourtant par degrés vers l'étude, voyant des gens de lettres, entendant parler de littérature, me mêlant quelquefois d'en parler moi-même, et prenant plutôt le jargon des livres que la connoissance de leur contenu. Dans mes voyages de Genève j'allois de temps en temps voir en passant mon ancien bon ami M. Simon, qui fomentoit beaucoup mon émulation naissante par des nouvelles toutes fraîches de la république des lettres, tirées de Baillet ou de Colomiés. Je voyois aussi beaucoup à Chambéri un jacobin, professeur de physique, bon-homme de moine, dont j'ai oublié le nom, et qui faisoit souvent de petites expériences qui m'amusoient extrêmement. Je voulus à son exemple (a) faire de l'encre de sympathie. Pour cet effet, après avoir rempli une bouteille plus qu'à demi de chaux vive, d'orpiment et d'eau, je la bouchai bien. L'effervescence commença presqu'à l'instant très-violemment. Je courus à la bouteille pour la déboucher, mais je n'y fus pas à temps; elle me sauta au visage comme une bombe. J'avalai de l'orpiment, de la chaux; j'en faillis mourir. Je restai aveugle plus de six semaines; et j'appris ainsi à ne pas me mêler de physique expérimentale sans en savoir les élémens (*).

Cette aventure m'arriva mal à propos pour ma santé, qui depuis quelque temps s'altéroit sensiblement. Je ne sais d'où venoit qu'étant bien conformé par le coffre, et ne faisant d'excès d'aucune espèce, je déclinois à vue d'œil. J'ai une assez bonne carrure, la poitrine large, mes poumons doivent y jouer à l'aise; cependant j'avois la courte haleine, je me sentois oppressé, je soupirois involontairement, j'avois des palpitations, je crachois du sang, la fièvre lente survint, et je n'en ai jamais été bien quitte. Comment peut-on tomber dans cet état à la fleur de l'âge, sans avoir aucun viscère vicié, sans avoir rien fait pour détruire sa santé?

L'épée use le fourreau, dit-on quelquefois. Voilà mon histoire. Mes passions m'ont fait vivre, et mes passions m'ont tué. Quelles passions? dira-t-on. Des riens, les choses du monde les plus puériles, mais qui m'affectoient comme s'il se fût agi de la possession d'Hélène ou du trône de l'univers. D'abord les femmes. Quand j'en eus une, mes sens furent tranquilles, mais mon cœur ne le fut jamais. Les besoins de l'amour me dévoroient au sein de la jouissance. J'avois une tendre mère, une amie chérie; mais il me falloit une maîtresse. Je me la figurois à sa place; je me la créois de mille façons pour me donner le change à moi-même. Si j'avois cru tenir maman dans mes bras quand je l'y tenois, mes étreintes n'auroient pas été moins vives, mais tous mes désirs se seroient éteints; j'aurois sangloté de tendresse, mais je n'aurois pas joui. Jouir! ce sort est-il fait pour l'homme? Ah! si jamais une seule fois en ma vie j'avois dans leur plénitude toutes les délices de l'amour, je n'imagine pas que ma frêle existence y eût pu suffire, je serois mort sur le fait.

J'étois donc brûlant d'amour sans objet; et c'est peut-être ainsi qu'il épuise le plus. J'étois inquiet, tourmenté du mauvais état des affaires de ma pauvre maman, et de son imprudente conduite qui ne pouvoit manquer d'opérer sa ruine totale en peu de temps. Ma cruelle imagination, qui va toujours au-devant des malheurs, me montroit celui-là sans cesse dans tout son excès et dans toutes ses suites. Je me voyois d'avance forcément séparé par la misère de celle à qui j'avois consacré ma vie, et sans qui je n'en pouvois jouir. Voilà comment j'avois toujours l'âme agitée. Les désirs et les craintes me dévoroient alternativement.

La musique étoit pour moi une autre passion moins fougueuse, mais non moins consu-

(a) VAR. *à son exemple, et aidé des Récréations mathématiques d'Ozanam.*

(*) Cet accident arriva le 27 juin 1737. La date en est précise, d'après le testament que fit Rousseau, qui, comme il le dit, faillit en mourir.

mante par l'ardeur avec laquelle je m'y livrois, par l'étude opiniâtre des obscurs livres de Rameau, par mon invincible obstination à vouloir en charger ma mémoire qui s'y refusoit toujours, par mes courses continuelles, par les compilations immenses que j'entassois, passant très-souvent à copier les nuits entières. Et pourquoi m'arrêter aux choses permanentes, tandis que toutes les folies qui passoient dans mon inconstante tête, les goûts fugitifs d'un seul jour, un voyage, un concert, un souper, une promenade à faire, un roman à lire, une comédie à voir, tout ce qui étoit le moins du monde prémédité dans mes plaisirs ou dans mes affaires, devenoit pour moi autant de passions violentes, qui dans leur impétuosité ridicule me donnoient le plus vrai tourment? La lecture des malheurs imaginaires de Cléveland, faite avec fureur et souvent interrompue, m'a fait faire, je crois, plus de mauvais sang que les miens.

Il y avoit un Genevois nommé M. Bagueret, lequel avoit été employé sous Pierre-le-Grand à la cour de Russie; un des plus vilains hommes (a) et des plus grands fous que j'aie jamais vus, toujours plein de projets aussi fous que lui, qui faisoit tomber les millions comme la pluie, et à qui les zéro ne coûtoient rien. Cet homme, étant venu à Chambéri pour quelque procès au sénat, s'empara de maman comme de raison, et, pour ses trésors de zéro qu'il lui prodiguoit généreusement, tiroit ses pauvres écus pièce à pièce. Je ne l'aimois point : il le voyoit; avec moi cela n'est pas difficile : il n'y avoit sorte de bassesse qu'il n'employât pour me cajoler. Il s'avisa de me proposer d'apprendre les échecs qu'il jouoit un peu. J'essayai presque malgré moi; et, après avoir tant bien que mal appris la marche, mon progrès fut si rapide, qu'avant la fin de la première séance, je lui donnai la tour qu'il m'avoit donnée en commençant. Il ne m'en fallut pas davantage : me voilà forcené des échecs. J'achète un échiquier, j'achète le Calabrois; je m'enferme dans ma chambre, j'y passe les jours et les nuits à vouloir apprendre par cœur toutes les parties, à les fourrer dans ma tête bon gré mal gré, à jouer seul sans relâche et sans fin. Après deux ou trois mois de ce beau travail et d'efforts inimaginables je vais au café, maigre, jaune, et presque hébété. Je m'essaie, je rejoue avec M. Bagueret : il me bat une fois, deux fois, vingt fois; tant de combinaisons s'étoient brouillées dans ma tête, et mon imagination s'étoit si bien amortie que je ne voyois plus qu'un nuage devant moi. Toutes les fois qu'avec le livre de Philidor ou celui de Stamma j'ai voulu m'exercer à étudier des parties, la même chose m'est arrivée; et après m'être épuisé de fatigue, je me suis trouvé plus foible qu'auparavant. Du reste, que j'aie abandonné les échecs, ou qu'en jouant je me sois remis en haleine, je n'ai jamais avancé d'un cran depuis cette première séance, et je me suis toujours retrouvé au même point où j'étois en la finissant. Je m'exercerois des milliers de siècles que je finirois par pouvoir donner la tour à Bagueret, et rien de plus. Voilà du temps bien employé! direz-vous. Et je n'y en ai pas employé peu. Je ne finis ce premier essai que quand je n'eus plus la force de continuer. Quand j'allai me montrer sortant de ma chambre, j'avois l'air d'un déterré, et suivant le même train, je n'aurois pas resté déterré long-temps. On conviendra qu'il est difficile, et surtout dans l'ardeur de la jeunesse, qu'une pareille tête laisse toujours le corps en santé.

L'altération de la mienne agit sur mon humeur et tempéra l'ardeur de mes fantaisies. Me sentant affoiblir, je devins plus tranquille et perdis un peu la fureur des voyages. Plus sédentaire, je fus pris, non de l'ennui, mais de la mélancolie; les vapeurs succédèrent aux passions; ma langueur devint tristesse; je pleurois et soupirois à propos de rien; je sentois la vie m'échapper sans l'avoir goûtée; je gémissois sur l'état où je laissois ma pauvre maman, sur celui où je la voyois prête à tomber; je puis dire que la quitter et la laisser à plaindre étoit mon unique regret. Enfin je tombai tout-à-fait malade. Elle me soigna comme jamais mère n'a soigné son enfant; et cela lui fit du bien à elle-même en faisant diversion aux projets et tenant écartés les projeteurs. Quelle douce mort si alors elle fût venue! Si j'avois peu goûté les biens de la vie, j'en avois peu senti les malheurs. Mon âme paisible pouvoit partir sans le sentiment cruel de l'injustice des hommes, qui empoi-

(a) VAR. ..... *des plus vilains hommes malgré sa belle figure et...*

comme la vie et la mort. J'avois la consolation de me survivre dans la meilleure moitié de moi-même; c'étoit à peine mourir. Sans les inquiétudes que j'avois sur son sort, je serois mort comme j'aurois pu m'endormir, et ces inquiétudes mêmes avoient un objet affectueux et tendre qui en tempéroit l'amertume. Je lui disois : Vous voilà dépositaire de tout mon être; faites en sorte qu'il soit heureux. Deux ou trois fois, quand j'étois le plus mal, il m'arriva de me lever dans la nuit et de me traîner à sa chambre pour lui donner, sur sa conduite, des conseils, j'ose dire pleins de justesse et de sens, mais où l'intérêt que je prenois à son sort se marquoit mieux que toute autre chose. Comme si les pleurs étoient ma nourriture et mon remède, je me fortifiois de ceux que je versois auprès d'elle, avec elle, assis sur son lit, et tenant ses mains dans les miennes. Les heures couloient dans ces entretiens nocturnes, et je m'en retournois en meilleur état que je n'étois venu; content et calme dans les promesses qu'elle m'avoit faites, dans les espérances qu'elle m'avoit données, je m'endormois là-dessus avec la paix du cœur et la résignation à la Providence. Plaise à Dieu qu'après tant de sujets (a) de haïr la vie, après tant d'orages qui ont agité la mienne, et qui ne m'en font plus qu'un fardeau, la mort qui doit la terminer me soit aussi peu cruelle qu'elle me l'eût été dans ce moment-là!

A force de soins, de vigilance et d'incroyables peines, elle me sauva; et il est certain qu'elle seule pouvoit me sauver. J'ai peu de foi à la médecine des médecins, mais j'en ai beaucoup à celle des vrais amis; les choses dont notre bonheur dépend se font toujours beaucoup mieux que toutes les autres. S'il y a dans la vie un sentiment délicieux, c'est celui que nous éprouvâmes d'être rendus l'un à l'autre. Notre attachement mutuel n'en augmenta pas, cela n'étoit pas possible; mais il prit je ne sais quoi de plus intime, de plus touchant dans sa grande simplicité. Je devenois tout-à-fait son œuvre, tout-à-fait son enfant, et plus que si elle eût été ma vraie mère. Nous commençâmes, sans y songer, à ne plus nous séparer l'un de l'autre, à mettre en quelque sorte toute notre existence en commun; et, sentant que réciproquement nous nous étions non-seulement nécessaires, mais suffisans, nous nous accoutumâmes à ne plus penser à rien d'étranger à nous, à borner absolument notre bonheur et tous nos désirs à cette possession mutuelle, et peut-être unique parmi les humains, qui n'étoit point, comme je l'ai dit, celle de l'amour, mais une possession plus essentielle, qui, sans tenir aux sens, au sexe, à l'âge, à la figure, tenoit à tout ce par quoi l'on est soi, et qu'on ne peut perdre qu'en cessant d'être.

A quoi tient-il que cette précieuse crise n'amenât le bonheur du reste de ses jours et des miens? Ce ne fut pas à moi, je m'en rends le consolant témoignage. Ce ne fut pas non plus à elle, du moins à sa volonté. Il étoit écrit que bientôt l'invincible naturel (a) reprendroit son empire. Mais ce fatal retour ne se fit pas tout d'un coup. Il y eut, grâces au ciel, un intervalle, court et précieux intervalle, qui n'a pas fini par ma faute, et dont je ne me reprocherai pas d'avoir mal profité!

Quoique guéri de ma grande maladie, je n'avois pas repris ma vigueur. Ma poitrine n'étoit pas rétablie; un reste de fièvre duroit toujours, et me tenoit en langueur. Je n'avois plus de goût à rien qu'à finir mes jours près de celle qui m'étoit chère, à la maintenir dans ses bonnes résolutions, à lui faire sentir en quoi consistoit le vrai charme d'une vie heureuse, à rendre la sienne telle, autant qu'il dépendoit de moi. Mais je voyois, je sentois même que dans une maison sombre et triste, la continuelle solitude du tête-à-tête deviendroit à la fin triste aussi. Le remède à cela se présenta comme de lui-même. Maman m'avoit ordonné le lait et vouloit que j'allasse le prendre à la campagne. J'y consentis pourvu qu'elle y vînt avec moi. Il n'en fallut pas davantage pour la déterminer : il ne s'agit plus que du choix du lieu. Le jardin du faubourg n'étoit pas proprement à la campagne : entouré de maisons et d'autres jardins, il n'avoit point les attraits d'une retraite champêtre. Dailleurs après la mort d'Anet, nous avions quitté ce jardin pour raison d'économie, n'ayant plus à cœur d'y tenir des plantes, et d'autres vues nous faisant peu regretter ce réduit.

(a) VAR. qu'avec tant de sujets.

(a) VAR. l'invincible nature....

Profitant maintenant (a) du dégoût que je lui trouvai pour la ville, je lui proposai de l'abandonner tout-à-fait et de nous établir dans une solitude agréable, dans quelque petite maison assez éloignée pour dérouter les importuns. Elle l'eût fait, et ce parti que son bon ange et le mien me suggéroient nous eût vraisemblablement assuré des jours heureux et tranquilles jusqu'au moment où la mort devoit nous séparer. Mais cet état n'étoit pas celui où nous étions appelés. Maman devoit éprouver toutes les peines de l'indigence et du mal-être, après avoir passé sa vie dans l'abondance, pour la lui faire quitter avec moins de regret; et moi, par un assemblage de maux de toute espèce, je devois être un jour un exemple à quiconque, inspiré du seul amour du bien public et de la justice, ose, fort de sa seule innocence, dire ouvertement la vérité aux hommes, sans s'étayer par des cabales, sans s'être fait des partis pour le protéger.

Une malheureuse crainte la retint. Elle n'osa quitter sa vilaine maison de peur de fâcher le propriétaire. Ton projet de retraite est charmant, me dit-elle, et fort de mon goût; mais dans cette retraite il faut vivre. En quittant ma prison je risque de perdre mon pain; et quand nous n'en aurons plus dans les bois, il en faudra bien retourner chercher à la ville. Pour avoir moins besoin d'y venir, ne la quittons pas tout-à-fait. Payons cette petite pension au comte de Saint-Laurent pour qu'il me laisse la mienne. Cherchons quelque réduit assez loin de la ville pour vivre en paix, et assez près pour y revenir toutes les fois qu'il sera nécessaire. Ainsi fut fait. Après avoir un peu cherché, nous nous fixâmes aux Charmettes, une terre de M. de Conzié, à la porte de Chambéri, mais retirée et solitaire comme si l'on étoit à cent lieues. Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud, au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses, fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui étoit au service, appelé M. Noiret. La maison étoit très-logeable. Au devant étoit un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous; vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, une fontaine à portée; plus haut, dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail, enfin tout ce qu'il falloit pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir. Autant que je puis me rappeler les temps et les dates, nous en prîmes possession vers la fin de l'été de 1736. J'étois transporté le premier jour que nous y couchâmes. O maman! dis-je à cette chère amie en l'embrassant et l'inondant de larmes d'attendrissement et de joie, ce séjour est celui du bonheur et de l'innocence. Si nous ne les trouvons pas ici l'un avec l'autre, il ne les faut chercher nulle part (*).

•••••••

LIVRE SIXIÈME.

1736.

Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
Hortus ubi, et tecto vicinus jugis aquæ fons ;
Et paulùm sylvæ super his foret...... (**).

Je ne puis pas ajouter..

Auctiùs atque
Di meliùs fecere (***);

(a) Var. *Profitant* [illegible]

(*) La maison qu'habita Rousseau avec madame de Warens aux Charmettes appartient maintenant à M. Raimond, connu par un *Essai sur l'Émulation*, un *Éloge de Pascal* et d'autres ouvrages littéraires et scientifiques. Il a publié une *Notice sur les Charmettes* (in-8°, Chambéri, 1817, deuxième édition), dans laquelle il décrit en détail cette maison, dont l'intérieur et les accessoires subsistent tels qu'ils étoient au temps de Rousseau, et que les voyageurs viennent souvent visiter, attirés autant par la beauté du paysage environnant que par les souvenirs qui s'y lient. Auprès de la porte d'entrée de la maison est une pierre blanche incrustée dans le mur, et que Hérault de Séchelles fit placer en 1792, lorsqu'il étoit commissaire de la Convention dans le département du Mont-Blanc. Elle porte l'inscription suivante :

Réduit par Jean-Jacque habité,
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie.

A la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie,
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même, ou par l'envie.

G. P.

(**) Voilà tout ce que je souhaitois : une terre d'une étendue raisonnable, un jardin, une source d'eau vive près de la maison, et avec cela un petit bois. — Hor., lib. II, sat. 6.

(***) Les dieux ont été au-delà de mes vœux. — *Id.*, *ibid.*



[illegible]

mais n'importe, il ne m'en falloit pas davantage ; il ne m'en falloit pas même la propriété : c'étoit assez pour moi de la jouissance; et il y a long-temps que j'ai dit et senti que le propriétaire et le possesseur sont souvent deux personnes très-différentes, même en laissant à part les maris et les amans.

Ici commence le court bonheur de ma vie; ici viennent les paisibles, mais rapides momens qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu. Momens précieux et si regrettés! ah! recommencez pour moi votre aimable cours; coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession. Comment ferai-je pour prolonger à mon gré ce récit si touchant et si simple, pour redire toujours les mêmes choses, et n'ennuyer pas plus mes lecteurs en les répétant que je ne m'ennuyois moi-même en les recommençant sans cesse? Encore si tout cela consistoit en faits, en actions, en paroles, je pourrois le décrire et le rendre en quelque façon; mais comment dire ce qui n'étoit ni dit ni fait, ni pensé même, mais goûté, mais senti, sans que je puisse énoncer d'autre objet de mon bonheur que ce sentiment même? Je me levois avec le soleil, et j'étois heureux; je me promenois, et j'étois heureux; je voyois maman, et j'étois heureux; je la quittois, et j'étois heureux; je parcourois les bois, les coteaux, j'errois dans les vallons, je lisois, j'étois oisif, je travaillois au jardin, je cueillois les fruits, j'aidois au ménage, et le bonheur me suivoit partout : il n'étoit dans aucune chose assignable, il étoit tout en moi-même, il ne pouvoit me quitter un seul instant.

Rien de tout ce qui m'est arrivé durant cette époque chérie, rien de ce que j'ai fait, dit et pensé tout le temps qu'elle a duré n'est échappé de ma mémoire. Les temps qui précèdent et qui suivent me reviennent par intervalles; je me les rappelle inégalement et confusément; mais je me rappelle celui-là tout entier comme s'il duroit encore. Mon imagination, qui dans ma jeunesse alloit toujours en avant, et maintenant rétrograde, compense par ces doux souvenirs l'espoir que j'ai pour jamais perdu. Je ne vois plus rien dans l'avenir qui me tente; les seuls retours du passé peuvent me flatter, et ces retours si vifs et si vrais dans l'époque dont je parle me font souvent vivre heureux malgré mes malheurs.

Je donnerai de ces souvenirs un seul exemple qui pourra faire juger de leur force et de leur vérité. Le premier jour que nous allâmes coucher aux Charmettes, maman étoit en chaise à porteurs, et je la suivois à pied. Le chemin monte : elle étoit assez pesante, et craignant de trop fatiguer ses porteurs, elle voulut descendre à peu près à moitié chemin pour faire le reste à pied. En marchant elle vit quelque chose de bleu dans la haie, et me dit : Voilà de la pervenche encore en fleur. Je n'avois jamais vu de la pervenche, je ne me baissai pas pour l'examiner, et j'ai la vue trop courte pour distinguer à terre les plantes de ma hauteur. Je jetai seulement en passant un coup d'œil sur celle-là, et près de trente ans se sont passés sans que j'aie revu de la pervenche ou que j'y aie fait attention. En 1764, étant à Cressier avec mon ami M. Du Peyrou, nous montions une petite montagne au sommet de laquelle il a un joli salon qu'il appelle avec raison Belle-Vue. Je commençois alors d'herboriser un peu. En montant et regardant parmi les buissons, je pousse un cri de joie : *Ah! voilà de la pervenche!* et c'en étoit en effet. Du Peyrou s'aperçut du transport, mais il en ignoroit la cause; il l'apprendra, je l'espère, lorsqu'un jour il lira ceci. Le lecteur peut juger, par l'impression d'un si petit objet, de celle que m'ont faite tous ceux qui se rapportent à la même époque.

Cependant l'air de la campagne ne me rendit point ma première santé. J'étois languissant; je le devins davantage. Je ne pus supporter le lait; il fallut le quitter. C'étoit alors la mode de l'eau pour tout remède; je me mis à l'eau, et si peu discrètement, qu'elle faillit me guérir, non de mes maux, mais de la vie. Tous les matins en me levant, j'allois à la fontaine avec un grand gobelet, et j'en buvois successivement, en me promenant, la valeur de deux bouteilles. Je quittai tout-à-fait le vin à mes repas. L'eau que je buvois étoit un peu crue et difficile à passer, comme sont la plupart des eaux des montagnes. Bref, je fis si bien, qu'en moins de deux mois je me détruisis totalement l'estomac, que j'avois eu très-bon jusqu'alors. Ne digérant plus, je compris qu'il ne falloit plus

espérer de guérir. Dans ce même temps il m'arriva un accident aussi singulier par lui-même que par ses suites, qui ne finiront qu'avec moi.

Un matin que je n'étois pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et presque inconcevable. Je ne saurois mieux la comparer qu'à une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang et gagna dans l'instant tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande force, que non-seulement je sentois leur battement, mais que je l'entendois même, et surtout celui des carotides (*). Un grand bruit d'oreilles se joignit à cela, et ce bruit étoit triple ou plutôt quadruple, savoir : un bourdonnement grave et sourd, un murmure plus clair comme d'une eau courante, un sifflement très-aigu, et le battement que je viens de dire, et dont je pouvois aisément compter les coups sans me tâter le pouls ni toucher mon corps de mes mains. Ce bruit interne étoit si grand, qu'il m'ôta la finesse d'ouïe que j'avois auparavant, et me rendit non tout-à-fait sourd, mais dur d'oreille, comme je le suis depuis ce temps-là.

On peut juger de ma surprise et de mon effroi. Je me crus mort; je me mis au lit: le médecin fut appelé; je lui contai mon cas en frémissant et le jugeant sans remède. Je crois qu'il en pensa de même; mais il fit son métier. Il m'enfila de longs raisonnemens où je ne compris rien du tout; puis, en conséquence de sa sublime théorie, il commença *in animâ vili* la cure expérimentale qu'il lui plut de tenter. Elle étoit si pénible, si dégoûtante, et opéroit si peu, que je m'en lassai bientôt; et, au bout de quelques semaines, voyant que je n'étois ni mieux ni pis, je quittai le lit et repris ma vie ordinaire avec mon battement d'artères et mes bourdonnemens, qui depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis trente ans, ne m'ont pas quitté une minute.

J'avois été jusqu'alors grand dormeur. La totale privation du sommeil qui se joignit à tous ces symptômes, et qui les a constamment accompagnés jusqu'ici, acheva de me persuader qu'il me restoit peu de temps à vivre. Cette persuasion me tranquillisa pour un temps sur le soin de guérir. Ne pouvant prolonger ma vie, je résolus de tirer du peu qu'il m'en restoit tout le parti qu'il étoit possible; et cela se pouvoit, par une singulière faveur de la nature, qui, dans un état si funeste, m'exemptoit des douleurs qu'il sembloit devoir m'attirer. J'étois importuné de ce bruit, mais je n'en souffrois pas : il n'étoit accompagné d'aucune autre incommodité habituelle que de l'insomnie durant les nuits, et en tout temps d'une courte haleine qui n'alloit pas jusqu'à l'asthme, et ne se faisoit sentir que quand je voulois courir ou agir un peu fortement.

Cet accident qui devoit tuer mon corps, ne tua que mes passions; et j'en bénis le ciel chaque jour par l'heureux effet qu'il produisit sur mon âme. Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort. Donnant leur véritable prix aux choses que j'allois quitter, je commençai de m'occuper de soins plus nobles, comme par anticipation sur ceux que j'aurois bientôt à remplir et que j'avois fort négligés jusqu'alors. J'avois souvent travesti la religion à ma mode, mais je n'avois jamais été tout-à-fait sans religion. Il m'en coûta moins de revenir à ce sujet, si triste pour tant de gens, mais si doux pour qui s'en fait un objet de consolation et d'espoir. Maman me fut, en cette occasion, beaucoup plus utile que tous les théologiens ne me l'auroient été.

Elle, qui mettoit toute chose en système, n'avoit pas manqué d'y mettre aussi la religion; et ce système étoit composé d'idées très-disparates, les unes très-saines, les autres très-folles, de sentimens relatifs à son caractère et de préjugés venus de son éducation. En général les croyans font Dieu comme ils sont eux-mêmes; les bons le font bon, les méchans le font méchant; les dévots, haineux et bilieux, ne voient que l'enfer, parce qu'ils voudroient damner tout le monde; les âmes aimantes et douces n'y croient guère; et l'un des étonnemens dont je ne reviens point est de voir le bon Fénelon en parler dans son Télémaque comme s'il y croyoit tout de bon : mais j'espère qu'il mentoit alors; car enfin, quelque véridique qu'on soit, il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque. Maman ne mentoit pas avec moi; et cette âme sans fiel, qui ne pou-

(*) Nom des deux artères qui conduisent le sang au cerveau.

voit imaginer un Dieu vindicatif et toujours courroucé, ne voyoit que clémence et miséricorde où les dévots ne voient que justice et punition. Elle disoit souvent qu'il n'y auroit point de justice en Dieu d'être juste envers nous, parce que, ne nous ayant pas donné ce qu'il faut pour l'être ce seroit redemander plus qu'il n'a donné. Ce qu'il y avoit de bizarre étoit que sans croire à l'enfer elle ne laissoit pas de croire au purgatoire. Cela venoit de ce qu'elle ne savoit que faire des âmes des méchans, ne pouvant ni les damner ni les mettre avec les bons jusqu'à ce qu'ils le fussent devenus : et il faut avouer qu'en effet, et dans ce monde et dans l'autre, les méchans sont toujours bien embarrassans.

Autre bizarrerie. On voit que toute la doctrine du péché originel et de la rédemption est détruite par ce système, que la base du christianisme vulgaire en est ébranlée, et que le catholicisme au moins ne peut subsister. Maman, cependant, étoit bonne catholique, ou prétendoit l'être, et il est sûr qu'elle le prétendoit de très-bonne foi. Il lui sembloit qu'on expliquoit trop littéralement et trop durement l'Écriture. Tout ce qu'on y lit des tourmens éternels lui paroissoit comminatoire ou figuré. La mort de Jésus-Christ lui paroissoit un exemple de charité vraiment divine pour apprendre aux hommes à aimer Dieu et à s'aimer entre eux de même. En un mot, fidèle à la religion qu'elle avoit embrassée, elle en admettoit sincèrement toute la profession de foi ; mais quand on venoit à la discussion de chaque article, il se trouvoit qu'elle croyoit tout autrement que l'Église, toujours en s'y soumettant. Elle avoit là-dessus une simplicité de cœur, une franchise plus éloquente que des ergoteries, et qui souvent embarrassoit jusqu'à son confesseur; car elle ne lui déguisoit rien. Je suis bonne catholique, lui disoit-elle, je veux toujours l'être; j'adopte de toutes les puissances de mon âme les décisions de la sainte mère Église. Je ne suis pas maîtresse de ma foi, mais je le suis de ma volonté. Je la soumets sans réserve, et je veux tout croire. Que me demandez-vous de plus?

Quand il n'y auroit point eu de morale chrétienne, je crois qu'elle l'auroit suivie, tant elle s'adaptoit bien à son caractère. Elle faisoit tout ce qui étoit ordonné; mais elle l'eût fait de même quand il n'auroit pas été ordonné. Dans les choses indifférentes elle aimoit à obéir; et s'il ne lui eût pas été permis, prescrit même, de faire gras, elle auroit fait maigre entre Dieu et elle sans que la prudence eût eu besoin d'y entrer pour rien. Mais toute cette morale étoit subordonnée aux principes de M. de Tavel, ou plutôt elle prétendoit n'y rien voir de contraire. Elle eût couché tous les jours avec vingt hommes en repos de conscience, et sans même en avoir plus de scrupule que de désir. Je sais que force dévotes ne sont pas, sur ce point, plus scrupuleuses; mais la différence est qu'elles sont séduites par leurs passions, et qu'elle ne l'étoit que par ses sophismes. Dans les conversations les plus touchantes, et j'ose dire les plus édifiantes, elle fût tombée sur ce point sans changer ni d'air ni de ton, sans se croire en contradiction avec elle-même. Elle l'eût même interrompue au besoin pour le fait, et puis l'eût reprise avec la même sérénité qu'auparavant : tant elle étoit intimement persuadée que tout cela n'étoit qu'une maxime de police sociale, dont toute personne sensée pouvoit faire l'interprétation, l'application, l'exception, selon l'esprit de la chose, sans le moindre risque d'offenser Dieu. Quoique sur ce point je ne fusse assurément pas de son avis, j'avoue que je n'osois le combattre, honteux du rôle peu galant qu'il m'eût fallu faire pour cela. J'aurois bien cherché d'établir la règle pour les autres, en tâchant de m'en excepter; mais, outre que son tempérament prévenoit assez l'abus de ses principes, je sais qu'elle n'étoit pas femme à prendre le change, et que réclamer l'exception pour moi c'étoit la lui laisser pour tous ceux qu'il lui plairoit. Au reste, je compte ici par occasion cette inconséquence avec les autres, quoiqu'elle ait eu toujours peu d'effet dans sa conduite, et qu'alors elle n'en eût point du tout: mais j'ai promis d'exposer fidèlement ses principes, et je veux tenir cet engagement. Je reviens à moi.

Trouvant en elle toutes les maximes dont j'avois besoin pour garantir mon âme des terreurs de la mort et de ses suites, je puisois avec sécurité dans cette source de confiance. Je m'attachois à elle plus que je n'avois jamais fait; j'aurois voulu transporter tout en elle ma vie que je sentois prête à m'abandonner. De ce

redoublement d'attachement pour elle, de la persuasion qu'il me restoit peu de temps à vivre, de ma profonde sécurité sur mon sort à venir, résultoit un état habituel très-calme, et sensuel même, en ce qu'amortissant toutes les passions qui portent au loin nos craintes et nos espérances, il me laissoit jouir sans inquiétude et sans trouble du peu de jours qui m'étoient laissés. Une chose contribuoit à les rendre plus agréables, c'étoit le soin de nourrir son goût pour la campagne par tous les amusemens que j'y pouvois rassembler. En lui faisant aimer son jardin, sa basse-cour, ses pigeons, ses vaches, je m'affectionnois moi-même à tout cela, et ces petites occupations, qui remplissoient ma journée sans troubler ma tranquillité, me valurent mieux que le lait et tous les remèdes pour conserver ma pauvre machine, et la rétablir même autant que cela se pouvoit.

Les vendanges, la récolte des fruits, nous amusèrent le reste de cette année, et nous attachèrent de plus en plus à la vie rustique, au milieu des bonnes gens dont nous étions entourés. Nous vîmes arriver l'hiver avec grand regret, et nous retournâmes à la ville comme nous serions allés en exil; moi surtout, qui, doutant de revoir le printemps, croyois dire adieu pour toujours aux Charmettes. Je ne les quittai pas sans baiser la terre et les arbres, et sans me retourner plusieurs fois en m'en éloignant. Ayant quitté depuis long-temps mes écolières, ayant perdu le goût des amusemens et des sociétés de la ville, je ne sortois plus, je ne voyois plus personne, excepté maman, et M. Salomon, devenu depuis peu son médecin et le mien, honnête homme, homme d'esprit, grand cartésien, qui parloit assez bien du système du monde, et dont les entretiens agréables et instructifs me valurent mieux que toutes ses ordonnances. Je n'ai jamais pu supporter ce sot et niais remplissage des conversations ordinaires; mais des conversations utiles et solides m'ont toujours fait grand plaisir, et je ne m'y suis jamais refusé. Je pris beaucoup de goût à celles de M. Salomon : il me sembloit que j'anticipois avec lui sur ces hautes connoissances que mon âme alloit acquérir quand elle auroit perdu ses entraves. Ce goût que j'avois pour lui s'étendit aux sujets qu'il traitoit, et je commençai de rechercher les livres qui pouvoient m'aider à le mieux entendre. Ceux qui mêloient la dévotion aux sciences m'étoient les plus convenables : tels étoient particulièrement ceux de l'Oratoire et de Port-Royal. Je me mis à les lire, ou plutôt à les dévorer. Il m'en tomba dans les mains un du P. Lamy, intitulé : *Entretiens sur les Sciences* (*). C'étoit une espèce d'introduction à la connoissance des livres qui en traitent. Je le lus et relus cent fois; je résolus d'en faire mon guide. Enfin je me sentis entraîné peu à peu malgré mon état, ou plutôt par mon état, vers l'étude avec une force irrésistible; et, tout en regardant chaque jour comme le dernier de mes jours, j'étudiois avec autant d'ardeur que si j'avois dû toujours vivre. On disoit que cela me faisoit du mal: je crois, moi, que cela me fit du bien, et nonseulement à mon âme, mais à mon corps; car cette application, pour laquelle je me passionnois, me devint si délicieuse, que, ne pensant plus à mes maux, j'en étois beaucoup moins affecté. Il est pourtant vrai que rien ne me procuroit un soulagement réel; mais, n'ayant pas de douleurs vives, je m'accoutumois à languir, à ne pas dormir, à penser au lieu d'agir, et enfin à regarder le dépérissement successif et lent de ma machine comme un progrès inévitable que la mort seule pouvoit arrêter.

Non-seulement cette opinion me détacha de tous les vains soins de la vie, mais elle me délivra de l'importunité des remèdes, auxquels on m'avoit jusqu'alors soumis malgré moi. Salomon, convaincu que ses drogues ne pouvoient me sauver, m'en épargna le déboire, et se contenta d'amuser la douleur de ma pauvre maman avec quelques-unes de ces ordonnances indifférentes qui leurrent l'espoir du malade, et maintiennent le crédit du médecin. Je quittai l'étroit régime : je repris l'usage du vin et tout le train de vie d'un homme en santé, selon la mesure de mes forces, sobre sur toute chose, mais ne m'abstenant de rien. Je sortis même et recommençai d'aller voir mes connoissances, surtout M. de Conzié, dont le commerce me plaisoit fort. Enfin, soit qu'il me parût beau

(*) Il ne faut pas confondre le P. *Lamy*, oratorien, mort en 1715, avec le P. *Lami* de la congrégation de Saint-Maur, auteur de plusieurs ouvrages de théologie. C'est du premier qu'il est question ici : c'est donc à tort que, dans toutes les éditions existantes, on a imprimé *Lami* au lieu de *Lamy*. Rousseau lui-même s'y est peut-être trompé. G. P

d'apprendre jusqu'à ma dernière heure, soit qu'un reste d'espoir de vivre se cachât au fond de mon cœur, l'attente de la mort, loin de ralentir (*a*) mon goût pour l'étude, sembloit l'animer; et je me pressois d'amasser un peu d'acquis pour l'autre monde, comme si j'avois cru n'y avoir que celui que j'aurois emporté. Je pris en affection la boutique d'un libraire appelé Bouchard, où se rendoient quelques gens de lettres; et le printemps que j'avois cru ne pas revoir étant proche, je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes, en cas que j'eusse le bonheur d'y retourner.

J'eus ce bonheur, et j'en profitai de mon mieux. La joie avec laquelle je vis les premiers bourgeons est inexprimable. Revoir le printemps étoit pour moi ressusciter en paradis. A peine les neiges commençoient à fondre que nous quittâmes notre cachot; et nous fûmes assez tôt aux Charmettes pour y avoir les prémices du rossignol. Dès lors je ne crus plus mourir; et réellement il est singulier que je n'ai jamais fait de grandes maladies à la campagne (*). J'y ai beaucoup souffert, mais je n'y ai jamais été alité. Souvent j'ai dit, me sentant plus mal qu'à l'ordinaire: Quand vous me verrez prêt à mourir, portez-moi à l'ombre d'un chêne, je vous promets que j'en reviendrai.

Quoique foible, je repris mes fonctions champêtres, mais d'une manière proportionnée à mes forces. J'eus un vrai chagrin de ne pouvoir faire le jardin tout seul; mais, quand j'avois donné six coups de bêche, j'étois hors d'haleine, la sueur me ruisseloit, je n'en pouvois plus. Quand j'étois baissé, mes battemens redoubloient, et le sang me montoit à la tête avec tant de force qu'il falloit bien vite me redresser. Contraint de me borner à des soins moins fatigans, je pris entre autres celui du colombier, et je m'y affectionnai si fort que j'y passois souvent plusieurs heures de suite sans m'ennuyer un moment. Le pigeon est fort timide et difficile à apprivoiser; cependant je vins à bout d'inspirer aux miens tant de confiance qu'ils me suivoient partout et se laissoient prendre quand je voulois. Je ne pouvois paroître au jardin ni dans la cour sans en avoir à l'instant deux ou trois sur les bras, sur la tête; et enfin, malgré le plaisir que j'y prenois, ce cortége me devint si incommode que je fus obligé de leur ôter cette familiarité. J'ai toujours pris un singulier plaisir à apprivoiser les animaux, surtout ceux qui sont craintifs et sauvages. Il me paroissoit charmant de leur inspirer une confiance que je n'ai jamais trompée: je voulois qu'ils m'aimassent en liberté.

J'ai dit que j'avois apporté des livres: j'en fis usage, mais d'une manière moins propre à m'instruire qu'à m'accabler. La fausse idée que j'avois des choses me persuadoit que, pour lire un livre avec fruit, il falloit avoir toutes les connoissances qu'il supposoit, bien éloigné de penser que souvent l'auteur ne les avoit pas lui-même, et qu'il les puisoit dans d'autres livres à mesure qu'il en avoit besoin. Avec cette folle idée, j'étois arrêté à chaque instant, forcé de courir incessamment d'un livre à l'autre; et quelquefois, avant d'être à la dixième page de celui que je voulois étudier, il m'eût fallu épuiser des bibliothèques. Cependant je m'obstinai si bien à cette extravagante méthode, que j'y perdis un temps infini, et faillis à me brouiller la tête au point de ne pouvoir plus ni rien voir ni rien savoir. Heureusement je m'aperçus que j'enfilois une fausse route qui m'égaroit dans un labyrinthe immense, et j'en sortis avant d'y être tout-à-fait perdu.

Pour peu qu'on ait un vrai goût pour les sciences, la première chose qu'on sent en s'y livrant c'est leur liaison, qui fait qu'elles s'attirent, s'aident, s'éclairent mutuellement, et que l'une ne peut se passer de l'autre. Quoique l'esprit humain ne puisse suffire à toutes, et qu'il en faille toujours préférer une comme la principale, si l'on n'a quelque notion des autres, dans la sienne même on se trouve souvent dans l'obscurité. Je sentis que ce que j'avois entrepris étoit bon et utile en lui-même, qu'il n'y avoit

(*a*) VAR. *loin d'attiédir*.....

(*) Il est à remarquer que cette locution *faire une maladie*, quoique d'un si fréquent usage, n'est pas admise dans le style régulier. On lit, dans le premier manuscrit qu'a suivi l'éditeur de 1801, *que je n'ai jamais de grandes maladies*; mais il a cru sans doute y voir une faute qu'il s'est permis de corriger, en imprimant *que je n'aie*. On peut présumer que les éditeurs de Genève, peu satisfaits comme lui de la même leçon qui sans doute se retrouvoit dans le second manuscrit, l'ont aussi corrigée à leur manière, supposant que par inadvertance l'auteur avoit oublié le mot *fait*. S'il en est ainsi, et l'éditeur de Paris et ceux de Genève n'eussent-ils pas mieux fait d'imprimer leur texte sans se permettre d'y rien changer? Voyez la note ci-devant, page 80. G. P.

que la méthode à changer. Prenant d'abord l'Encyclopédie, j'allois la divisant dans ses branches. Je vis qu'il falloit faire tout le contraire, les prendre chacune séparément, et les poursuivre chacune à part (a) jusqu'au point où elles se réunissent. Ainsi, je revins à la synthèse ordinaire; mais j'y revins en homme qui sait ce qu'il fait. La méditation me tenoit en cela lieu de connoissances, et une réflexion très-naturelle aidoit à me bien guider. Soit que je vécusse ou que je mourusse, je n'avois point de temps à perdre. Ne rien savoir à près de vingt-cinq ans, et vouloir tout apprendre, c'est s'engager à bien mettre le temps à profit. Ne sachant à quel point le sort ou la mort pouvoient arrêter mon zèle, je voulois, à tout événement, acquérir des idées de toutes choses, tant pour sonder mes dispositions naturelles que pour juger par moi-même de ce qui méritoit le mieux d'être cultivé.

Je trouvai dans l'exécution de ce plan un autre avantage auquel je n'avois pas pensé, celui de mettre beaucoup de temps à profit. Il faut que je ne sois pas né pour l'étude, car une longue application me fatigue à tel point qu'il m'est impossible de m'occuper demi-heure de suite avec force du même sujet, surtout en suivant les idées d'autrui; car il m'est arrivé quelquefois de me livrer plus long-temps aux miennes, et même avec assez de succès. Quand j'ai suivi durant quelques pages un auteur qu'il faut lire avec application, mon esprit l'abandonne et se perd dans les nuages. Si je m'obstine, je m'épuise inutilement, les éblouissemens me prennent, je ne vois plus rien; mais, que des sujets différens se succèdent, même sans interruption, l'un me délasse de l'autre, et, sans avoir besoin de relâche, je les suis plus aisément. Je mis à profit cette observation dans mon plan d'études, et je les entremêlai tellement que je m'occupois tout le jour, et ne me fatiguois jamais. Il est vrai que les soins champêtres et domestiques faisoient des diversions utiles; mais, dans ma ferveur croissante, je trouvai bientôt le moyen d'en ménager encore le temps pour l'étude, et de m'occuper à la fois de deux choses, sans songer que chacune en alloit moins bien.

(a) VAR. *et les poursuivre ainsi jusqu'au...*

Dans tant de menus détails qui me charment et dont j'excède souvent mon lecteur, je mets pourtant une discrétion dont il ne se douteroit guère, si je n'avois soin de l'en avertir. Ici, par exemple, je me rappelle avec délices tous les différens essais que je fis pour distribuer mon temps de façon que j'y trouvasse à la fois autant d'agrément et d'utilité qu'il étoit possible; et je puis dire que ce temps, où je vivois dans la retraite et toujours malade, fut celui de ma vie où je fus le moins oisif et le moins ennuyé. Deux ou trois mois se passèrent ainsi à tâter la pente de mon esprit, et à jouir, dans la plus belle saison de l'année et dans un lieu qu'elle rendoit enchanté, du charme de la vie dont je sentois si bien le prix, de celui d'une société aussi libre que douce, si l'on peut donner le nom de société à une aussi parfaite union, et de celui des belles connoissances que je me proposois d'acquérir; car c'étoit pour moi comme si je les avois déjà possédées, ou plutôt c'étoit mieux encore, puisque le plaisir d'apprendre entroit pour beaucoup dans mon bonheur.

Il faut passer sur ces essais, qui tous étoient pour moi des jouissances, mais trop simples pour pouvoir être expliquées. Encore un coup, le vrai bonheur ne se décrit pas, il se sent, et se sent d'autant mieux qu'il peut le moins se décrire, parce qu'il ne résulte pas d'un recueil de faits, mais qu'il est un état permanent. Je me répète souvent; mais je me répéterois bien davantage, si je disois la même chose autant de fois qu'elle me vient dans l'esprit. Quand enfin mon train de vie souvent changé eut pris un cours uniforme, voici à peu près quelle en fut la distribution.

Je me levois tous les matins avant le soleil; je montois par un verger voisin dans un très joli chemin qui étoit au-dessus de la vigne, et suivoit la côte jusqu'à Chambéri. Là, tout en me promenant, je faisois ma prière, qui ne consistoit pas en un vain balbutiement de lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étoient sous mes yeux. Je n'ai jamais aimé à prier dans la chambre; il me semble que les murs et tous ces petits ouvrages des hommes s'interposent entre Dieu et moi. J'aime à le contempler dans ses œuvres tandis que mon cœur s'élève à lui. Mes prières étoient pures, je puis

le dire, et dignes par là d'être exaucées. Je ne demandois pour moi et pour celle dont mes vœux ne me séparoient jamais, qu'une vie innocente et tranquille, exempte du vice, de la douleur, des pénibles besoins; la mort des justes, et leur sort dans l'avenir. Du reste, cet acte se passoit plus en admiration et en contemplation qu'en demandes ; et je savois qu'auprès du dispensateur des vrais biens, le meilleur moyen d'obtenir ceux qui nous sont nécessaires est moins de les demander que de les mériter. Je revenois en me promenant par un assez grand tour, occupé à considérer avec intérêt et volupté les objets champêtres dont j'étois environné, les seuls dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais. Je regardois de loin s'il étoit jour chez maman : quand je voyois son contrevent ouvert, je tressaillois de joie (*a*) et j'accourois ; s'il étoit fermé, j'entrois au jardin en attendant qu'elle fût réveillée, m'amusant à repasser ce que j'avois appris la veille, ou à jardiner. Le contrevent s'ouvroit, j'allois l'embrasser dans son lit, souvent encore à moitié endormie, et cet embrassement, aussi pur que tendre, tiroit de son innocence même un charme qui n'est jamais joint à la volupté des sens.

Nous déjeunions ordinairement avec du café au lait. C'étoit le temps de la journée où nous étions le plus tranquilles, où nous causions le plus à notre aise. Ces séances, pour l'ordinaire assez longues, m'ont laissé un goût vif pour les déjeuners ; et je préfère infiniment l'usage d'Angleterre et de Suisse, où le déjeuner est un vrai repas qui rassemble tout le monde, à celui de France, où chacun déjeune seul dans sa chambre, ou le plus souvent ne déjeune point du tout. Après une heure ou deux de causerie, j'allois à mes livres jusqu'au dîner. Je commençois par quelque livre de philosophie, comme la Logique de Port-Royal, l'Essai de Locke, Mallebranche, Leibnitz, Descartes, etc. Je m'aperçus bientôt que tous ces auteurs étoient entre eux en contradiction presque perpétuelle, et je formai le chimérique projet de les accorder, qui me fatigua beaucoup et me fit perdre bien du temps. Je me brouillois la tête et je n'avançois point. Enfin, renonçant encore à cette méthode, j'en pris une infiniment meilleure, et à laquelle j'attribue tout le progrès que je puis avoir fait, malgré mon défaut de capacité ; car il est certain que j'en eus toujours fort peu pour l'étude. En lisant chaque auteur, je me fis une loi d'adopter et suivre toutes ses idées sans y mêler les miennes ni celles d'un autre, et sans jamais disputer avec lui. Je me dis : Commençons par me faire un magasin d'idées, vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les comparer et choisir. Cette méthode n'est pas sans inconvénient, je le sais, mais elle m'a réussi dans l'objet de m'instruire. Au bout de quelques années passées à ne penser exactement que d'après autrui, sans réfléchir pour ainsi dire et presque sans raisonner, je me suis trouvé un assez grand fonds d'acquis pour me suffire à moi-même, et penser sans le secours d'autrui. Alors, quand les voyages et les affaires m'ont ôté les moyens de consulter les livres, je me suis amusé à repasser et comparer ce que j'avois lu, à peser chaque chose à la balance de la raison, et à juger quelquefois mes maîtres. Pour avoir commencé tard à mettre en exercice ma faculté judiciaire, je n'ai pas trouvé qu'elle eût perdu sa vigueur ; et quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile et de jurer *in verba magistri*.

Je passois de là à la géométrie élémentaire ; car je n'ai jamais été plus loin, m'obstinant à vouloir vaincre mon peu de mémoire à force de revenir cent et cent fois sur mes pas et de recommencer incessamment la même marche. Je ne goûtai pas celle d'Euclide, qui cherche plutôt la chaîne des démonstrations que la liaison des idées ; je préférai la géométrie du P. Lamy, qui dès lors devint un de mes auteurs favoris, et dont je relis encore avec plaisir les ouvrages. L'algèbre suivoit, et ce fut toujours le P. Lamy que je pris pour guide. Quand je fus plus avancé, je pris la Science du calcul du P. Reynaud, puis son Analyse démontrée, que je n'ai fait qu'effleurer. Je n'ai jamais été assez loin pour bien sentir l'application de l'algèbre à la géométrie. Je n'aimois point cette manière d'opérer sans voir ce qu'on fait, et il me sembloit que résoudre un problème de géométrie par les équations, c'étoit jouer un air en tournant une manivelle. La première fois

(*a*) Var. *je tressaillois d'aise et.....*

que je trouvai par le calcul que le carré d'un binome étoit composé du carré de chacune de ses parties et du double produit de l'une par l'autre, malgré la justesse de ma multiplication, je n'en voulus rien croire jusqu'à ce que j'eusse fait la figure. Ce n'étoit pas que je n'eusse un grand goût pour l'algèbre en n'y considérant que la quantité abstraite; mais appliquée à l'étendue, je voulois voir l'opération sur les lignes, autrement je n'y comprenois plus rien.

Après cela venoit le latin. C'étoit mon étude la plus pénible, et dans laquelle je n'ai jamais fait de grands progrès. Je me mis d'abord à la méthode latine de Port-Royal, mais sans fruit. Ces vers ostrogoths me faisoient mal au cœur, et ne pouvoient entrer dans mon oreille. Je me perdois dans ces foules de règles, et en apprenant la dernière j'oubliois tout ce qui avoit précédé. Une étude de mots n'est pas ce qu'il faut à un homme sans mémoire; et c'étoit précisément pour forcer ma mémoire à prendre de la capacité que je m'obstinois à cette étude. Il fallut l'abandonner à la fin. J'entendois assez la construction pour pouvoir lire un auteur facile, à l'aide d'un dictionnaire. Je suivis cette route et je m'en trouvai bien. Je m'appliquai à la traduction, non par écrit, mais mentale, et je m'en tins là. A force de temps et d'exercice, je suis parvenu à lire assez couramment les auteurs latins, mais jamais à pouvoir ni parler ni écrire dans cette langue : ce qui m'a souvent mis dans l'embarras quand je me suis trouvé, je ne sais comment, enrôlé parmi les gens de lettres. Un autre inconvénient, conséquent à cette manière d'apprendre, est que je n'ai jamais su la prosodie, encore moins les règles de la versification. Désirant pourtant de sentir l'harmonie de la langue en vers et en prose, j'ai fait bien des efforts pour y parvenir; mais je suis convaincu que sans maître cela est presque impossible. Ayant appris la composition du plus facile de tous les vers qui est l'hexamètre, j'eus la patience de scander presque tout Virgile, et d'y marquer les pieds et la quantité; puis, quand j'étois en doute si une syllabe étoit longue ou brève, c'étoit mon Virgile que j'allois consulter. On sent que cela me faisoit faire bien des fautes à cause des altérations permises par les règles de la versification. Mais s'il y a de l'avantage à étudier seul, il y a aussi de grands inconvéniens, et surtout une peine incroyable. Je sais cela mieux que qui que ce soit.

Avant midi je quittois mes livres, et si le dîner n'étoit pas prêt, j'allois faire visite à mes amis les pigeons, ou travailler au jardin en attendant l'heure. Quand je m'entendois appeler, j'accourois fort content et muni d'un grand appétit; car c'est encore une chose à noter, que quelque malade que je puisse être, l'appétit ne me manque jamais. Nous dînions très-agréablement, en causant de nos affaires, en attendant que maman pût manger. Deux ou trois fois la semaine, quand il faisoit beau, nous allions derrière la maison prendre le café dans un cabinet frais et touffu, que j'avois garni de houblon et qui nous faisoit grand plaisir durant la chaleur : nous passions là une petite heure à visiter nos légumes, nos fleurs, à des entretiens relatifs à notre manière de vivre, et qui nous en faisoient mieux goûter la douceur (a). J'avois une autre petite famille au bout du jardin : c'étoit des abeilles. Je ne manquois guère, et souvent maman avec moi, d'aller leur rendre visite; je m'intéressois beaucoup à leur ouvrage; je m'amusois infiniment à les voir revenir de la picorée, leurs petites cuisses quelquefois si chargées qu'elles avoient peine à marcher. Les premiers jours la curiosité me rendit indiscret, et elles me piquèrent deux ou trois fois : mais ensuite nous fîmes si bien connoissance, que quelque près que je vinsse, elles me laissoient faire; et quelque pleines que fussent les ruches prêtes à jeter leur essaim, j'en étois quelquefois entouré, j'en avois sur les mains, sur le visage, sans qu'aucune me piquât jamais. Tous les animaux se défient de l'homme et n'ont pas tort; mais sont-ils sûrs une fois qu'il ne leur veut pas nuire, leur confiance devient si grande qu'il faut être plus que barbare pour en abuser.

Je retournois à mes livres : mais mes occupations de l'après-midi devoient moins porter le nom de travail et d'étude que de récréations et d'amusement. Je n'ai jamais pu supporter l'application du cabinet après mon dîner, et en général toute peine me coûte durant la chaleur du jour. Je m'occupois pourtant, mais

(a) VAR. ..... *en faisoient mieux sentir la douceur.*

sans gêne et presque sans règle, à lire sans étudier. La chose que je suivois le plus exactement étoit l'histoire et la géographie; et comme cela ne demandoit point de contention d'esprit, j'y fis autant de progrès que le permettoit mon peu de mémoire. Je voulus étudier le P. Pétau, et je m'enfonçai dans les ténèbres de la chronologie : mais je me dégoûtai de la partie critique qui n'a ni fond ni rive, et je m'affectionnai par préférence à l'exacte mesure des temps et à la marche des corps célestes. J'aurois même pris du goût pour l'astronomie si j'avois eu des instrumens; mais il fallut me contenter de quelques élémens pris dans des livres, et de quelques observations grossières faites avec une lunette d'approche, seulement pour connoître la situation générale du ciel : car ma vue courte ne me permet pas de distinguer, à yeux nus, assez nettement les astres. Je me rappelle à ce sujet une aventure dont le souvenir m'a souvent fait rire. J'avois acheté un planisphère céleste pour étudier les constellations. J'avois attaché ce planisphère sur un châssis; et les nuits où le ciel étoit serein, j'allois dans le jardin poser mon châssis sur quatre piquets de ma hauteur, le planisphère tourné en-dessous; et pour l'éclairer sans que le vent soufflât ma chandelle, je la mis dans un seau à terre entre les quatre piquets; puis, regardant alternativement le planisphère avec mes yeux et les astres avec ma lunette, je m'exerçois à connoître les étoiles et à discerner les constellations. Je crois avoir dit que le jardin de M. Noiret étoit en terrasse; on voyoit du chemin tout ce qui s'y faisoit. Un soir, des paysans passant assez tard, me virent dans un grotesque équipage occupé à mon opération. La lueur qui donnoit sur mon planisphère, et dont ils ne voyoient pas la cause, parce que la lumière étoit cachée à leurs yeux par les bords du seau, ces quatre piquets, ce grand papier barbouillé de figures, ce cadre, et le jeu de ma lunette, qu'ils voyoient aller et venir, donnoient à cet objet un air de grimoire qui les effraya. Ma parure n'étoit pas propre à les rassurer : un chapeau clabaud par-dessus mon bonnet, et un pet-en-l'air ouaté de maman qu'elle m'avoit obligé de mettre, offroient à *leurs* yeux l'image d'un vrai sorcier; et comme il étoit près de minuit, ils ne doutèrent point que ce ne fût le commencement du sabbat. Peu curieux d'en voir davantage, ils se sauvèrent très-alarmés, éveillèrent leurs voisins pour leur conter leur vision; et l'histoire courut si bien, que dès le lendemain chacun sut dans le voisinage que le sabbat se tenoit chez M. Noiret. Je ne sais ce qu'eût produit enfin cette rumeur, si l'un des paysans, témoin de mes conjurations, n'en eût le même jour porté sa plainte à deux jésuites qui venoient nous voir, et qui, sans savoir de quoi il s'agissoit, les désabusèrent par provision. Ils nous contèrent l'histoire; je leur en dis la cause, et nous rîmes beaucoup. Cependant il fut résolu, crainte de récidive, que j'observerois désormais sans lumière, et que j'irois consulter le planisphère dans la maison. Ceux qui ont lu dans les *Lettres de la Montagne* ma magie de Venise, trouveront, je m'assure, que j'avois de longue main une grande vocation pour être sorcier (*).

Tel étoit mon train de vie aux Charmettes quand je n'étois occupé d'aucuns soins champêtres; car ils avoient toujours la préférence, et dans ce qui n'excédoit pas mes forces, je travaillois comme un paysan : mais il est vrai que mon extrême foiblesse ne me laissoit guère alors sur cet article que le mérite de la bonne volonté. D'ailleurs je voulois faire à la fois deux ouvrages, et par cette raison je n'en faisois bien aucun. Je m'étois mis dans la tête de me donner par force de la mémoire; je m'obstinois à vouloir beaucoup apprendre par cœur. Pour cela je portois toujours avec moi quelque livre, qu'avec une peine incroyable j'étudiois et repassois tout en travaillant. Je ne sais pas comment l'opiniâtreté de ces vains et continuels efforts ne m'a pas enfin rendu stupide. Il faut que j'aie appris et rappris bien vingt fois les Eglogues de Virgile, dont je ne sais pas un seul mot. J'ai perdu ou dépareillé des multitudes de livres, par l'habitude que j'avois d'en porter partout avec moi, au colombier, au jardin, au verger, à la vigne. Occupé d'autre chose, je posois mon livre au pied d'un arbre ou sur la haie; partout j'oubliois de le reprendre, et souvent au bout de quinze

(*) Voyez dans les *Lettres de la Montagne*, 1re partie, Lettre III, une note où il fait le récit d'un tour de *sorcellerie* fait par lui-même à Venise, à l'aide d'une composition chimique. G. P.

jours je le retrouvois pourri ou rongé des fourmis et des limaçons. Cette ardeur d'apprendre devint une manie qui me rendoit comme hébété, tout occupé que j'étois sans cesse à marmotter quelque chose entre mes dents.

Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire étant ceux que je lisois le plus fréquemment, m'avoient rendu demi-janséniste, et, malgré toute ma confiance, leur dure théologie m'épouvantoit quelquefois. La terreur de l'enfer, que jusque-là j'avois très-peu craint, troubloit peu à peu ma sécurité; et si maman ne m'eût tranquillisé l'âme, cette effrayante doctrine m'eût enfin tout-à-fait bouleversé. Mon confesseur, qui étoit aussi le sien, contribuoit pour sa part à me maintenir dans une bonne assiette. C'étoit le P. Hemet, jésuite, bon et sage vieillard dont la mémoire me sera toujours en vénération. Quoique jésuite, il avoit la simplicité d'un enfant; et sa morale, moins relâchée que douce, étoit précisément ce qu'il me falloit pour balancer les tristes impressions du jansénisme. Ce bonhomme et son compagnon, le P. Coppier, venoient souvent nous voir aux Charmettes, quoique le chemin fût fort rude et assez long pour des gens de leur âge. Leurs visites me faisoient grand bien : que Dieu veuille le rendre à leurs âmes! car ils étoient trop vieux alors pour que je les présume en vie encore aujourd'hui. J'allois aussi les voir à Chambéri; je me familiarisois peu à peu avec leur maison; leur bibliothèque étoit à mon service. Le souvenir de cet heureux temps se lie avec celui des jésuites au point de me faire aimer l'un par l'autre; et, quoique leur doctrine m'ait toujours paru dangereuse, je n'ai jamais pu trouver en moi le pouvoir de les haïr sincèrement.

Je voudrois savoir s'il passe quelquefois dans les cœurs des autres hommes des puérilités pareilles à celles qui passent quelquefois dans le mien. Au milieu de mes études et d'une vie innocente autant qu'on la puisse mener, et malgré tout ce qu'on m'avoit pu dire, la peur de l'enfer m'agitoit encore souvent. Je me demandois : En quel état suis-je? si je mourois à l'instant même, serois-je damné? Selon mes jansénistes la chose étoit indubitable; mais selon ma conscience il me paroissoit que non. Toujours craintif et flottant dans cette cruelle incertitude, j'avois recours, pour en sortir, aux expédiens les plus risibles et pour lesquel je ferois volontiers enfermer un homme si je lui en voyois faire autant. Un jour, rêvant à ce triste sujet, je m'exerçois machinalement à lancer des pierres contre les troncs des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire, c'est-à-dire sans presque en toucher aucun. Tout au milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic pour calmer mon inquiétude. Je me dis : Je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi, si je le touche, signe de salut; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi, je jette ma pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, mais si heureusement qu'elle va frapper au beau milieu de l'arbre; ce qui véritablement n'étoit pas difficile car j'avois eu soin de le choisir fort gros et fort près. Depuis lors je n'ai plus douté de mon salut. Je ne sais, en me rappelant ce trait, si je dois rire ou gémir sur moi-même. Vous autres grands hommes, qui riez sûrement, félicitez-vous; mais n'insultez pas à ma misère, car je vous jure que je la sens bien.

Au reste ces troubles, ces alarmes, inséparables peut-être de la dévotion, n'étoient pas un état permanent. Communément j'étois assez tranquille, et l'impression que l'idée d'une mort prochaine faisoit sur mon âme étoit moins de la tristesse qu'une langueur paisible, et qui même avoit ses douceurs. Je viens de retrouver parmi de vieux papiers une espèce d'exhortation que je me faisois à moi-même, et où je me félicitois de mourir à l'âge où l'on trouve assez de courage en soi pour envisager la mort, et sans avoir éprouvé de grands maux ni de corps ni d'esprit durant ma vie. Que j'avois bien raison! Un pressentiment me faisoit craindre de vivre pour souffrir. Il sembloit que je prévoyois le sort qui m'attendoit sur mes vieux jours. Je n'ai jamais été si près de la sagesse que durant cette heureuse époque. Sans grands remords sur le passé, délivré des soucis de l'avenir, le sentiment qui dominoit constamment dans mon âme étoit de jouir du présent. Les dévots ont pour l'ordinaire une petite sensualité très-vive qui leur fait savourer avec délices les plaisirs innocens qui leur sont permis. Les mondains

leur en font un crime, je ne sais pourquoi; ou plutôt je le sais bien : c'est qu'ils envient aux autres la jouissance des plaisirs simples dont eux-mêmes ont perdu le goût. Je l'avois, ce goût, et je trouvois charmant de le satisfaire en sûreté de conscience. Mon cœur, neuf encore, se livroit à tout avec un plaisir d'enfant, ou plutôt, si je l'ose dire, avec une volupté d'ange, car en vérité ces tranquilles jouissances ont la sérénité de celles du paradis. Des dîners faits sur l'herbe, à Montagnole, des soupers sous le berceau, la récolte des fruits, les vendanges, les veillées à teiller avec nos gens, tout cela faisoit pour nous autant de fêtes auxquelles maman prenoit le même plaisir que moi. Des promenades plus solitaires avoient un charme plus grand encore, parce que le cœur s'épanchoit plus en liberté. Nous en fîmes une entre autres qui fait époque dans ma mémoire, un jour de Saint-Louis, dont maman portoit le nom. Nous partîmes ensemble et seuls de bon matin, après la messe qu'un carme étoit venu nous dire, à la pointe du jour, dans une chapelle attenante à la maison. J'avois proposé d'aller parcourir la côte opposée à celle où nous étions, et que nous n'avions point visitée encore. Nous avions envoyé nos provisions d'avance, car la course devoit durer tout le jour. Maman, quoiqu'un peu ronde et grasse, ne marchoit pas mal : nous allions de colline en colline et de bois en bois, quelquefois au soleil et souvent à l'ombre, nous reposant de temps en temps, et nous oubliant des heures entières; causant de nous, de notre union, de la douceur de notre sort, et faisant pour sa durée des vœux qui ne furent pas exaucés. Tout sembloit conspirer au bonheur de cette journée. Il avoit plu depuis peu; point de poussière, et des ruisseaux bien courans; un petit vent frais agitoit les feuilles, l'air étoit pur, l'horizon sans nuage; la sérénité régnoit au ciel comme dans nos cœurs. Notre dîner fut fait chez un paysan, et partagé avec sa famille qui nous bénissoit de bon cœur. Ces pauvres Savoyards sont si bonnes gens! Après le dîner nous gagnâmes l'ombre sous de grands arbres, où, tandis que j'amassois des brins de bois sec pour faire notre café, maman s'amusoit à herboriser parmi les broussailles; et avec les fleurs du bouquet que chemin faisant je lui avois ramassé, elle me fit remarquer dans leur structure mille choses curieuses, qui m'amusèrent beaucoup et qui devoient me donner du goût pour la botanique : mais le moment n'étoit pas venu; j'étois distrait par trop d'autres études. Une idée qui vint me frapper fit diversion aux fleurs et aux plantes. La situation d'âme où je me trouvois, tout ce que nous avions dit et fait ce jour-là, tous les objets qui m'avoient frappé, me rappelèrent l'espèce de rêve que tout éveillé j'avois fait à Annecy sept ou huit ans auparavant, et dont j'ai rendu compte en son lieu (*). Les rapports en étoient si frappans, qu'en y pensant j'en fus ému jusqu'aux larmes. Dans un transport d'attendrissement j'embrassai cette chère amie. Maman, maman, lui dis-je avec passion, ce jour m'a été promis depuis long-temps, et je ne vois rien au-delà. Mon bonheur, grâce à vous, est à son comble; puisse-t-il ne pas décliner désormais! puisse-t-il durer aussi long-temps que j'en conserverai le goût! il ne finira qu'avec moi.

Ainsi coulèrent mes jours heureux, et d'autant plus heureux que, n'apercevant rien qui les dût troubler, je n'envisageois en effet leur fin qu'avec la mienne. Ce n'étoit pas que la source de mes soucis fût absolument tarie; mais je lui voyois prendre un autre cours que je dirigeois de mon mieux sur des objets utiles, afin qu'elle portât son remède avec elle. Maman aimoit naturellement la campagne, et ce goût ne s'attiédissoit pas avec moi. Peu à peu elle prit celui des soins champêtres; elle aimoit à faire valoir les terres, et elle avoit sur cela des connoissances dont elle faisoit usage avec plaisir. Non contente de ce qui dépendoit de la maison qu'elle avoit prise, elle louoit tantôt un champ, tantôt un pré. Enfin, portant son humeur entreprenante sur des objets d'agriculture, au lieu de rester oisive dans sa maison, elle prenoit le train de devenir bientôt une grosse fermière. Je n'aimois pas trop à la voir ainsi s'étendre, et je m'y opposois tant que je pouvois, bien sûr qu'elle seroit toujours trompée, et que son humeur libérale et prodigue porteroit toujours la dépense au-delà du produit : toutefois, je me consolois en pensant que ce produit du moins ne seroit pas nul et lui aideroit à vivre. De toutes les entreprises qu'elle

(*) Ci-devant, livre III, pag. 84.

pouvoit former, celle-là me paroissoit la moins ruineuse, et, sans y envisager comme elle un objet de profit, j'y envisageois une occupation continuelle, qui la garantiroit des mauvaises affaires et des escrocs. Dans cette idée je désirois ardemment de recouvrer autant de force et de santé qu'il m'en falloit pour veiller à ses affaires, pour être piqueur de ses ouvriers ou son premier ouvrier; et naturellement l'exercice que cela me faisoit faire, m'arrachant souvent à mes livres et me distrayant sur mon état, devoit le rendre meilleur.

(1737—1741.) L'hiver suivant, Barillot revenant d'Italie m'apporta quelques livres: entre autres le *Bontempi* et la *Cartella per musica* du père Banchieri, qui me donnèrent du goût pour l'histoire de la musique et pour les recherches théoriques de ce bel art. Barillot resta quelque temps avec nous; et comme j'étois majeur depuis plusieurs mois, il fut convenu que j'irois le printemps suivant à Genève redemander le bien de ma mère, ou du moins la part qui m'en revenoit, en attendant qu'on sût ce que mon frère étoit devenu. Cela s'exécuta comme il avoit été résolu. J'allai à Genève, mon père y vint de son côté. Depuis long-temps il y revenoit sans qu'on lui cherchât querelle, quoiqu'il n'eût jamais purgé son décret: mais comme on avoit de l'estime pour son courage et du respect pour sa probité, on feignoit d'avoir oublié son affaire, et les magistrats, occupés du grand projet qui éclata peu après, ne vouloient pas effaroucher avant le temps la bourgeoisie, en lui rappelant mal à propos leur ancienne partialité.

Je craignois qu'on ne me fît des difficultés sur mon changement de religion; l'on n'en fit aucune. Les lois de Genève sont à cet égard moins dures que celles de Berne, où quiconque change de religion perd non-seulement son état, mais son bien. Le mien ne me fut donc pas disputé, mais se trouva, je ne sais comment, réduit à fort peu de chose. Quoiqu'on fût à peu près sûr que mon frère étoit mort, on n'en avoit point de preuve juridique. Je manquois de titres suffisans pour réclamer sa part, et je la laissai sans regret pour aider à vivre à mon père, qui en a joui tant qu'il a vécu. Sitôt que les formalités de justice furent faites et que j'eus reçu mon argent, j'en mis quelque partie en livres, et je volai porter le reste aux pieds de maman. Le cœur me battoit de joie durant la route, et le moment où je déposai cet argent dans ses mains me fut mille fois plus doux que celui où il entra dans les miennes. Elle le reçut avec cette simplicité des belles âmes, qui, faisant ces choses-là sans effort, les voient sans admiration. Cet argent fut employé presque tout entier à mon usage, et cela avec une égale simplicité. L'emploi en eût exactement été le même s'il lui fût venu d'autre part.

Cependant ma santé ne se rétablissoit point; je dépérissois au contraire à vue d'œil, j'étois pâle comme un mort et maigre comme un squelette; mes battemens d'artères étoient terribles, mes palpitations plus fréquentes; j'étois continuellement oppressé, et ma foiblesse enfin devint telle que j'avois peine à me mouvoir; je ne pouvois presser le pas sans étouffer, je ne pouvois me baisser sans avoir de vertiges, je ne pouvois soulever le plus léger fardeau; j'étois réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme aussi remuant que moi. Il est certain qu'il se mêloit à tout cela beaucoup de vapeurs. Les vapeurs sont les maladies des gens heureux, c'étoit la mienne: les pleurs que je versois souvent sans raison de pleurer, les frayeurs vives au bruit d'une feuille ou d'un oiseau, l'inégalité d'humeur dans le calme de la plus douce vie, tout cela marquoit cet ennui du bien-être qui fait pour ainsi dire extravaguer la sensibilité. Nous sommes si peu faits pour être heureux ici-bas, qu'il faut nécessairement que l'âme ou le corps souffre quand ils ne souffrent pas tous les deux, et que le bon état de l'un fait presque toujours tort à l'autre. Quand j'aurois pu jouir délicieusement de la vie, ma machine en décadence m'en empêchoit, sans qu'on pût dire où la cause du mal avoit son vrai siége. Dans la suite, malgré le déclin des ans, et des maux très-réels et très-graves, mon corps semble avoir repris des forces pour mieux sentir mes malheurs; et maintenant que j'écris ceci, infirme et presque sexagénaire, accablé de douleurs de toute espèce, je me sens, pour souffrir, plus de vigueur et de vie que je n'en eus pour jouir à la fleur de mon âge et dans le sein du plus vrai bonheur.

Pour m'achever, ayant fait entrer un peu de physiologie dans mes lectures, je m'étois mis à

étudier l'anatomie; et passant en revue la multitude et le jeu des pièces qui composoient ma machine, je m'attendois à sentir détraquer tout cela vingt fois le jour : loin d'être étonné de me trouver mourant, je l'étois que je pusse encore vivre, et je ne lisois pas la description d'une maladie que je ne crusse être la mienne. Je suis sûr que si je n'avois pas été malade je le serois devenu par cette fatale étude. Trouvant dans chaque maladie des symptômes de la mienne, je croyois les avoir toutes; et j'en gagnai par-dessus une plus cruelle encore dont je m'étois cru délivré, la fantaisie de guérir : c'en est une difficile à éviter quand on se met à lire des livres de médecine. A force de chercher, de réfléchir, de comparer, j'allai m'imaginer que la base de mon mal étoit un polype au cœur; et Salomon lui-même parut frappé de cette idée. Raisonnablement je devois partir de cette opinion pour me confirmer dans ma résolution précédente. Je ne fis point ainsi. Je tendis tous les ressorts de mon esprit pour chercher comment on pouvoit guérir d'un polype au cœur, résolu d'entreprendre cette merveilleuse cure. Dans un voyage qu'Anet avoit fait à Montpellier pour aller voir le jardin des plantes et le démonstrateur, M. Sauvages, on lui avoit dit que M. Fizes avoit guéri un pareil polype. Maman s'en souvint et m'en parla. Il n'en fallut pas davantage pour m'inspirer le désir d'aller consulter M. Fizes. L'espoir de guérir me fait retrouver du courage et des forces pour entreprendre ce voyage. L'argent venu de Genève en fournit le moyen. Maman, loin de m'en détourner, m'y exhorte; et me voilà parti pour Montpellier.

Je n'eus pas besoin d'aller si loin pour trouver le médecin qu'il me falloit. Le cheval me fatiguant trop, j'avois pris une chaise à Grenoble. A Moirans cinq ou six autres chaises arrivèrent à la file après la mienne. Pour le coup c'étoit vraiment l'aventure des brancards. La plupart de ces chaises étoient le cortége d'une nouvelle mariée appelée madame du Colombier. Avec elle étoit une autre femme appelée madame de Larnage, moins jeune et moins belle que madame du Colombier, mais non moins aimable, et qui de Romans, où s'arrêtoit celle-ci, devoit poursuivre sa route jusqu'au bourg St-Andiol, près le Pont-Saint-Esprit. Avec la timidité qu'on me connoît, on s'attend que la connoissance ne fut pas sitôt faite avec des femmes brillantes et la suite qui les entouroit : mais enfin, suivant la même route, logeant dans les mêmes auberges, et, sous peine de passer pour un loup-garou, forcé de me présenter à la même table, il falloit bien que cette connoissance se fît. Elle se fit donc, et même plus tôt que je n'aurois voulu; car tout ce fracas ne convenoit guère à un malade, et surtout à un malade de mon humeur. Mais la curiosité rend ces coquines de femmes si insinuantes, que pour parvenir à connoître un homme elles commencent par lui faire tourner la tête. Ainsi arriva de moi. Madame du Colombier, trop entourée de ses jeunes roquets, n'avoit guère le temps de m'agacer, et d'ailleurs ce n'en étoit pas la peine, puisque nous allions nous quitter; mais madame de Larnage, moins obsédée, avoit des provisions à faire pour sa route : voilà madame de Larnage qui m'entreprend; et adieu le pauvre Jean-Jacques, ou plutôt adieu la fièvre, les vapeurs, le polype; tout part auprès d'elle, hors certaines palpitations qui me restèrent et dont elle ne vouloit pas me guérir. Le mauvais état de ma santé fut le premier texte de notre connoissance. On voyoit que j'étois malade, on savoit que j'allois à Montpellier; et il faut que mon air et mes manières n'annonçassent pas un débauché, car il fut clair dans la suite qu'on ne m'avoit pas soupçonné d'aller y faire un tour de casserole. Quoique l'état de maladie ne soit pas pour un homme une grande recommandation près des dames, il me rendit toutefois intéressant pour celles-ci. Le matin elles envoyoient savoir de mes nouvelles et m'inviter à prendre le chocolat avec elles, elles s'informoient comment j'avois passé la nuit. Une fois, selon ma louable coutume de parler sans penser, je répondis que je ne savois pas. Cette réponse leur fit croire que j'étois fou : elles m'examinèrent davantage, et cet examen ne me nuisit pas. J'entendis une fois madame du Colombier dire à son amie : Il manque de monde, mais il est aimable. Ce mot me rassura beaucoup, et fit que je le devins en effet.

En se familiarisant il falloit parler de soi, dire d'où l'on venoit, qui l'on étoit. Cela m'embarrassoit; car je sentois très-bien que parmi la bonne compagnie et avec des femmes galantes, ce mot de nouveau converti m'alloit

tuer. Je ne sais par quelle bizarrerie je m'avisai de passer pour Anglois ; je me donnai pour jacobite, on me prit pour tel ; je m'appelai Dudding, et l'on m'appela M. Dudding. Un maudit marquis de Torignan qui étoit là, malade ainsi que moi, vieux au par-dessus et d'assez mauvaise humeur, s'avisa de lier conversation avec M. Dudding. Il me parla du roi Jacques, du prétendant, de l'ancienne cour de Saint-Germain. J'étois sur les épines : je ne savois de tout cela que le peu que j'en avois lu dans le comte Hamilton et dans les gazettes ; cependant je fis de ce peu si bon usage, que je me tirai d'affaire : heureux qu'on ne se fût pas avisé de me questionner sur la langue angloise, dont je ne savois pas un seul mot.

Toute la compagnie se convenoit et voyoit à regret le moment de se quitter. Nous faisions des journées de limaçon. Nous nous trouvâmes un dimanche à Saint-Marcellin. Madame de Larnage voulut aller à la messe, j'y fus avec elle : cela faillit à gâter mes affaires. Je me comportai comme j'ai toujours fait. Sur ma contenance modeste et recueillie elle me crut dévot, et prit de moi la plus mauvaise opinion du monde, comme elle me l'avoua deux jours après. Il me fallut ensuite beaucoup de galanterie pour effacer cette mauvaise impression ; ou plutôt madame de Larnage, en femme d'expérience et qui ne se rebutoit pas aisément, voulut bien courir les risques de ses avances pour voir comment je m'en tirerois. Elle m'en fit beaucoup, et de telles, que, bien éloigné de présumer de ma figure, je crus qu'elle se moquoit de moi. Sur cette folie il n'y eut sorte de bêtise que je ne fisse ; c'étoit pis que le marquis du *Legs*. Madame de Larnage tint bon, me fit tant d'agaceries et me dit des choses si tendres, qu'un homme beaucoup moins sot eût eu bien de la peine à prendre tout cela sérieusement. Plus elle en faisoit, plus elle me confirmoit dans mon idée ; et ce qui me tourmentoit davantage étoit qu'à bon compte je me prenois d'amour tout de bon. Je me disois, et je lui disois en soupirant : Ah ! que tout cela n'est-il vrai ! je serois le plus heureux des hommes. Je crois que ma simplicité de novice ne fit qu'irriter sa fantaisie ; elle n'en voulut pas avoir le démenti.

Nous avions laissé à Romans madame du Colombier et sa suite. Nous continuions notre route le plus lentement et le plus agréablement du monde, madame de Larnage, le marquis de Torignan et moi. Le marquis, quoique malade et grondeur, étoit un assez bon homme, mais qui n'aimoit pas trop à manger son pain à la fumée du rôti. Madame de Larnage cachoit si peu le goût qu'elle avoit pour moi, qu'il s'en aperçut plus tôt que moi-même ; et ses sarcasmes malins auroient dû me donner au moins la confiance que je n'osois prendre aux bontés de la dame, si par un travers d'esprit dont moi seul étois capable, je ne m'étois imaginé qu'ils s'entendoient pour me persifler. Cette sotte idée acheva de me renverser la tête, et me fit faire le plus plat personnage dans une situation où mon cœur, étant réellement pris, m'en pouvoit dicter un assez brillant. Je ne conçois pas comment madame de Larnage ne se rebuta pas de ma maussaderie, et ne me congédia pas avec le dernier mépris. Mais c'étoit une femme d'esprit qui savoit discerner son monde, et qui voyoit bien qu'il y avoit plus de bêtise que de tiédeur dans mes procédés.

Elle parvint enfin à se faire entendre, et ce ne fut pas sans peine. A Valence, nous étions arrivés pour dîner ; et selon notre louable coutume, nous y passâmes le reste du jour. Nous étions logés hors de la ville à Saint-Jacques ; je me souviendrai toujours de cette auberge ainsi que de la chambre que madame de Larnage y occupoit. Après le dîner elle voulut se promener : elle savoit que le marquis n'étoit pas allant ; c'étoit le moyen de se ménager un tête-à-tête dont elle avoit bien résolu de tirer parti, car il n'y avoit plus de temps à perdre pour en avoir à mettre à profit. Nous nous promenions autour de la ville le long des fossés. Là je repris la longue histoire de mes complaintes, auxquelles elle répondoit d'un ton si tendre, me pressant quelquefois contre son cœur le bras qu'elle tenoit, qu'il falloit une stupidité pareille à la mienne pour m'empêcher de vérifier si elle parloit sérieusement. Ce qu'il y avoit d'impayable étoit que j'étois moi-même excessivement ému. J'ai dit qu'elle étoit aimable : l'amour la rendoit charmante ; il lui rendoit tout l'éclat de la première jeunesse, et elle ménageoit ses agaceries avec tant d'art qu'elle auroit séduit un homme à l'épreuve. J'étois donc fort mal à mon

sie et toujours sur le point de m'émanciper ; mais la crainte d'offenser ou de déplaire, la frayeur plus grande encore d'être hué, sifflé, berné, de fournir une histoire à table, et d'être complimenté sur mes entreprises par l'impitoyable marquis, me retinrent au point d'être indigné moi-même de ma sotte honte, et de ne la pouvoir vaincre en me la reprochant. J'étois au supplice : j'avois déjà quitté mes propos de Céladon dont je sentois tout le ridicule en si beau chemin ; ne sachant plus quelle contenance tenir ni que dire, je me taisois ; j'avois l'air boudeur, enfin je faisois tout ce qu'il falloit pour m'attirer le traitement que j'avois redouté. Heureusement madame de Larnage prit un parti plus humain. Elle interrompit brusquement ce silence en passant un bras autour de mon cou, et dans l'instant sa bouche parla trop clairement sur la mienne pour me laisser mon erreur. La crise ne pouvoit se faire plus à propos. Je devins aimable. Il en étoit temps. Elle m'avoit donné cette confiance dont le défaut m'a presque toujours empêché d'être à moi. Je le fus alors. Jamais mes yeux, mes sens, mon cœur et ma bouche n'ont si bien parlé ; jamais je n'ai si pleinement réparé mes torts; et si cette petite conquête avoit coûté des soins à madame de Larnage, j'eus lieu de croire qu'elle n'y avoit pas regret.

Quand je vivrois cent ans, je ne me rappellerois jamais sans plaisir le souvenir de cette charmante femme. Je dis charmante, quoiqu'elle ne fût ni belle ni jeune; mais n'étant non plus ni laide ni vieille, elle n'avoit rien dans sa figure qui empêchât son esprit et ses grâces de faire tout leur effet. Tout au contraire des autres femmes, ce qu'elle avoit de moins frais étoit le visage, et je crois que le rouge le lui avoit gâté. Elle avoit ses raisons pour être facile, c'étoit le moyen de valoir tout son prix. On pouvoit la voir sans l'aimer, mais non pas la posséder sans l'adorer. Et cela prouve, ce me semble, qu'elle n'étoit pas toujours aussi prodigue de ses bontés qu'elle le fut avec moi. Elle s'étoit prise d'un goût trop prompt et trop vif pour être excusable, mais où le cœur entroit du moins autant que les sens; et durant le temps court et délicieux que je passai auprès d'elle j'eus lieu de croire, aux ménagemens forcés qu'elle m'imposoit, que, quoique sensuelle et voluptueuse, elle aimoit encore mieux ma santé que ses plaisirs.

Notre intelligence n'échappa pas au marquis. Il n'en tiroit pas moins sur moi; au contraire, il me traitoit plus que jamais en pauvre amoureux transi, martyr des rigueurs de sa dame. Il ne lui échappa jamais un mot, un sourire, un regard, qui pût me faire soupçonner qu'il nous eût devinés; et je l'aurois cru notre dupe, si madame de Larnage, qui voyoit mieux que moi, ne m'eût dit qu'il ne l'étoit pas, mais qu'il étoit galant homme; et en effet on ne sauroit avoir des attentions plus honnêtes, ni se comporter plus poliment qu'il fit toujours, même envers moi, sauf ses plaisanteries, surtout depuis mon succès. Il m'en attribuoit l'honneur peut-être, et me supposoit moins sot que je ne l'avois paru. Il se trompoit, comme on a vu; mais n'importe, je profitois de son erreur; et il est vrai qu'alors les rieurs étant pour moi, je prêtois le flanc de bon cœur et d'assez bonne grâce à ses épigrammes, et j'y ripostois quelquefois, même assez heureusement, tout fier de me faire honneur auprès de madame de Larnage de l'esprit qu'elle m'avoit donné. Je n'étois plus le même homme.

Nous étions dans un pays et dans une saison de bonne chère; nous la faisions partout excellente, grâce aux bons soins du marquis. Je me serois pourtant passé qu'il les étendît jusqu'à nos chambres; mais il envoyoit devant son laquais pour les retenir; et le coquin, soit de son chef, soit par l'ordre de son maître, le logeoit toujours à côté de madame de Larnage, et me fourroit à l'autre bout de la maison. Mais cela ne m'embarrassoit guère, et nos rendez-vous n'en étoient que plus piquans. Cette vie délicieuse dura quatre ou cinq jours, pendant lesquels je m'enivrai des plus douces voluptés. Je les goûtai pures, vives, sans aucun mélange de peines : ce sont les premières et les seules que j'aie ainsi goûtées; et je puis dire que je dois à madame de Larnage de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir.

Si ce que je sentois pour elle n'étoit pas précisément de l'amour, c'étoit du moins un retour si tendre pour celui qu'elle me témoignoit, c'étoit une sensualité si brûlante dans le plaisir, et une intimité si douce dans les entretiens,

qu'elle avoit tout le charme de la passion sans en avoir le délire, qui tourne la tête et fait qu'on ne sait pas jouir. Je n'ai senti l'amour vrai qu'une seule fois en ma vie, et ce ne fut pas auprès d'elle. Je ne l'aimois pas non plus comme j'avois aimé et comme j'aimois madame de Warens; mais c'étoit pour cela même que je la possédois cent fois mieux. Près de maman mon plaisir étoit toujours troublé par un sentiment de tristesse, par un secret serrement de cœur que je ne surmontois pas sans peine; au lieu de me féliciter de la posséder, je me reprochois de l'avilir. Près de madame de Larnage, au contraire, fier d'être homme et d'être heureux, je me livrois à mes sens avec joie, avec confiance; je partageois l'impression que je faisois sur les siens; j'étois assez à moi pour contempler avec autant de vanité que de volupté mon triomphe, et pour tirer de là de quoi le redoubler.

Je ne me souviens pas de l'endroit où nous quitta le marquis, qui étoit du pays; mais nous nous trouvâmes seuls avant d'arriver à Montelimar, et dès-lors madame de Larnage établit sa femme de chambre dans ma chaise, et je passai dans la sienne avec elle. Je puis assurer que la route ne nous ennuyoit pas de cette manière, et j'aurois eu bien de la peine à dire comment le pays que nous parcourions étoit fait. A Montelimar, elle eut des affaires qui l'y retinrent trois jours, durant lesquels elle ne me quitta pourtant qu'un quart d'heure pour une visite qui lui attira des importunités désolantes et des invitations qu'elle n'eut garde d'accepter. Elle prétexta des incommodités, qui ne nous empêchèrent pourtant pas d'aller nous promener tous les jours tête à tête dans le plus beau pays et sous le plus beau ciel du monde. Oh! ces trois jours! j'ai dû les regretter quelquefois; il n'en est plus revenu de semblables.

Des amours de voyage ne sont pas faits pour durer. Il fallut nous séparer; et j'avoue qu'il en étoit temps, non que je fusse rassasié ni prêt à l'être, je m'attachois chaque jour davantage; mais, malgré toute la discrétion de la dame, il ne me restoit guère que la bonne volonté (a). Nous donnâmes le change à nos regrets par des projets pour notre réunion. Il fut décidé que, puisque ce régime me faisoit du bien, j'en userois, et que j'irois passer l'hiver au bourg Saint-Andiol, sous la direction de madame de Larnage. Je devois seulement rester à Montpellier cinq ou six semaines, pour lui laisser le temps de préparer les choses de manière à prévenir les caquets. Elle me donna d'amples instructions sur ce que je devois savoir, sur ce que je devois dire, sur la manière dont je devois me comporter. En attendant, nous devions nous écrire. Elle me parla beaucoup et sérieusement du soin de ma santé; m'exhorta de consulter d'habiles gens, d'être très-attentif à tout ce qu'ils me prescriroient, et se chargea, quelque sévère que pût être leur ordonnance, de me la faire exécuter tandis que je serois auprès d'elle. Je crois qu'elle parloit sincèrement, car elle m'aimoit : elle m'en donna mille preuves plus sûres que des faveurs. Elle jugea par mon équipage que je ne nageois pas dans l'opulence; quoiqu'elle ne fût pas riche elle-même, elle voulut à notre séparation me forcer de partager sa bourse, qu'elle apportoit de Grenoble assez bien garnie; et j'eus beaucoup de peine à m'en défendre. Enfin je la quittai le cœur tout plein d'elle, et lui laissant, ce me semble, un véritable attachement pour moi.

J'achevois ma route en la recommençant dans mes souvenirs, et pour le coup très-content d'être dans une bonne chaise pour y rêver plus à mon aise aux plaisirs que j'avois goûtés et à ceux qui m'étoient promis. Je ne pensois qu'au bourg Saint-Andiol et à la charmante vie qui m'y attendoit; je ne voyois que madame de Larnage et ses entours : tout le reste de l'univers n'étoit rien pour moi, maman même étoit oubliée. Je m'occupois à combiner dans ma tête tous les détails dans lesquels madame de Larnage étoit entrée pour me faire d'avance une idée de sa demeure, de son voisinage, de ses sociétés, de toute sa manière de vivre. Elle avoit une fille dont elle m'avoit parlé très-souvent en mère idolâtre. Cette fille avoit quinze ans passés; elle étoit vive, charmante et d'un caractère aimable. On m'avoit promis que j'en serois caressé : je n'avois pas oublié cette promesse, et j'étois fort curieux d'imaginer com-

(a) VAR. ..... *la bonne volonté, et avant de nous séparer je voulus jouir de ce reste, ce qu'elle endura par précaution contre les filles de Montpellier.*

sont mademoiselle de Larnage traiteroit le bon ami de sa maman. Tels furent les sujets de mes rêveries depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Remoulin. On m'avoit dit d'aller voir le pont du Gard; je n'y manquai pas. Après un déjeuner d'excellentes figues, je pris un guide et j'allai voir le pont du Gard. C'étoit le premier ouvrage des Romains que j'eusse vu. Je m'attendois à voir un monument digne des mains qui l'avoient construit. Pour le coup l'objet passa mon attente, et ce fut la seule fois en ma vie. Il n'appartenoit qu'aux Romains de produire cet effet. L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive, car ce prétendu pont n'étoit qu'un aquéduc. On se demande *quelle force* a transporté ces pierres énormes *si loin* de toute carrière, et a réuni les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun. Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice que le respect m'empêchoit presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisoit croire entendre la forte voix de ceux qui les avoient bâties. Je me perdois comme un insecte dans cette immensité. Je sentois, tout en me faisant petit, je ne sais quoi qui m'élevoit l'âme; et je me disois en soupirant: Que ne suis-je né Romain! Je restai là plusieurs heures dans une contemplation ravissante. Je m'en revins distrait et rêveur, et cette rêverie ne fut pas favorable à madame de Larnage. Elle avoit bien songé à me prémunir contre les filles de Montpellier, mais non pas contre le pont du Gard. On ne s'avise jamais de tout.

A Nîmes j'allai voir les Arènes: c'est un ouvrage beaucoup plus magnifique que le pont du Gard, et qui me fit beaucoup moins d'impression, soit que mon admiration se fût épuisée sur le premier objet, soit que la situation de l'autre au milieu d'une ville fût moins propre à l'exciter. Ce vaste et superbe cirque est entouré de vilaines petites maisons, et d'autres maisons plus petites et plus vilaines encore en remplissent l'arène, de sorte que le tout ne produit qu'un effet disparate et confus où le regret et l'indignation étouffent le plaisir et la surprise. J'ai vu depuis le cirque de Vérone, infiniment plus petit et moins beau que celui de Nîmes, mais entretenu et conservé avec toute la décence et la propreté possibles, et qui par cela même me fit une impression plus forte et plus agréable. Les François n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. Ils sont tout feu pour entreprendre, et ne savent rien finir ni rien entretenir (*).

J'étois changé à tel point, et ma sensualité mise en exercice s'étoit si bien éveillée, que je m'arrêtai un jour au pont de Lunel pour y faire bonne chère avec de la compagnie qui s'y trouva. Ce cabaret, le plus estimé de l'Europe, méritoit alors de l'être. Ceux qui le tenoient avoient su tirer parti de son heureuse situation pour le tenir abondamment approvisionné et avec choix. C'étoit réellement une chose curieuse de trouver, dans une maison seule et isolée au milieu de la campagne, une table fournie en poisson de mer et d'eau douce, en gibier excellent, en vins fins, servie avec ces attentions et ces soins qu'on ne trouve que chez les grands et les riches, et tout cela pour vos trente-cinq sous. Mais le pont de Lunel ne resta pas long-temps sur ce pied, et à force d'user sa réputation, il la perdit enfin tout-à-fait.

J'avois oublié, durant ma route, que j'étois malade; je m'en souvins en arrivant à Montpellier. Mes vapeurs étoient bien guéries, mais tous mes autres maux me restoient; et, quoique l'habitude m'y rendît moins sensible, c'en étoit assez pour se croire mort à qui s'en trouveroit attaqué tout d'un coup. En effet ils étoient moins douloureux qu'effrayans, et faisoient plus souffrir l'esprit que le corps dont ils sembloient annoncer la destruction. Cela faisoit que, distrait par des passions vives, je ne songeois plus à mon état; mais comme il n'étoit pas imaginaire, je le sentois sitôt que j'étois de sang-froid. Je songeai donc sérieusement aux conseils de madame de Larnage et au but de mon voyage. J'allai consulter les praticiens les plus illustres, surtout M. Fizes, et pour surabon-

(*) Nous avons cessé de mériter, au moins pour le cirque de Nîmes, le reproche que Rousseau nous fait ici. Vers l'année 1810, un acte du gouvernement ordonna la démolition de toutes ces *vilaines et petites maisons* qui déshonoroient ce beau monument. G. P.

dance de précaution, je me mis en pension chez un médecin. C'étoit un Irlandois appelé Fitz-Moris, qui tenoit une table assez nombreuse d'étudians en médecine; et il y avoit cela de commode pour un malade à s'y mettre, que M. Fitz-Moris se contentoit d'une pension honnête pour la nourriture, et ne prenoit rien de ses pensionnaires pour ses soins comme médecin. Il se chargea de l'exécution des ordonnances de M. Fizes et de veiller sur ma santé. Il s'acquitta fort bien de cet emploi quant au régime; on ne gagnoit pas d'indigestions à cette pension-là; et, quoique je ne sois pas fort sensible aux privations de cette espèce, les objets de comparaison étoient si proches, que je ne pouvois m'empêcher de trouver quelquefois en moi-même que M. de Torignan étoit un meilleur pourvoyeur que M. Fitz-Moris. Cependant, comme on ne mouroit pas de faim non plus, et que toute cette jeunesse étoit fort gaie, cette manière de vivre me fit du bien réellement, et m'empêcha de retomber dans mes langueurs. Je passois la matinée à prendre des drogues, surtout je ne sais quelles eaux, je crois les eaux de Vals, et à écrire à madame de Larnage; car la correspondance alloit son train, et Rousseau se chargeoit de retirer les lettres de son ami Dudding. A midi j'allois faire un tour à la Canourgue avec quelqu'un de nos jeunes commensaux, qui tous étoient de très-bons enfans : on se rassembloit, on alloit dîner. Après dîner une importante affaire occupoit la plupart d'entre nous jusqu au soir, c'étoit d'aller hors de la ville jouer le goûter en deux ou trois parties de mail. Je ne jouois pas, je n'en avois ni la force ni l'adresse, mais je pariois; et suivant, avec l'intérêt du pari, nos joueurs et leurs boules à travers des chemins raboteux et pleins de pierres, je faisois un exercice agréable et salutaire qui me convenoit tout-à-fait. On goûtoit dans un cabaret hors de la ville. Je n'ai pas besoin de dire que ces goûters étoient gais; mais j'ajouterai qu'ils étoient assez décens, quoique les filles du cabaret fussent jolies. M. Fitz-Moris, grand joueur de mail, étoit notre président; et je puis dire, malgré la mauvaise réputation des étudians, que je trouvai plus de mœurs et d'honnêteté parmi toute cette jeunesse qu'il ne seroit aisé d'en trouver dans le même nombre d'hommes faits. Ils étoient plus bruyans que crapuleux, plus gais que libertins; et je me monte si aisément à un train de vie quand il est volontaire, que je n'aurois pas mieux demandé que de voir durer celui-là toujours. Il y avoit parmi ces étudians plusieurs Irlandois avec lesquels je tâchois d'apprendre quelques mots d'anglois par précaution pour le bourg Saint-Andiol; car le temps approchoit de m'y rendre. Madame de Larnage m'en pressoit chaque ordinaire, et je me préparois à lui obéir. Il étoit clair que mes médecins, qui n'avoient rien compris à mon mal, me regardoient comme un malade imaginaire, et me traitoient sur ce pied avec leur squine, leurs eaux et leur petit-lait. Tout au contraire des théologiens, les médecins et les philosophes n'admettent pour vrai que ce qu'ils peuvent expliquer, et font de leur intelligence la mesure des possibles. Ces messieurs ne connoissoient rien à mon mal; donc je n'étois pas malade : car comment supposer que des docteurs ne sussent pas tout? Je vis qu'ils ne cherchoient qu'à m'amuser et me faire manger mon argent; et jugeant que leur substitut du bourg Saint-Andiol feroit cela tout aussi bien qu'eux, mais plus agréablement, je résolus de lui donner la préférence, et je quittai Montpellier dans cette sage intention.

Je partis vers la fin de novembre, après six semaines ou deux mois de séjour dans cette ville, où je laissai une douzaine de louis sans aucun profit pour ma santé ni pour mon instruction, si ce n'est un cours d'anatomie commencé sous M. Fitz-Moris, et que je fus obligé d'abandonner par l'horrible puanteur des cadavres qu'on disséquoit, et qu'il me fut impossible de supporter.

Mal à mon aise au dedans de moi sur la résolution que j'avois prise, j'y réfléchissois en m'avançant toujours vers le Pont-Saint-Esprit, qui étoit également la route du bourg Saint-Andiol et de Chambéri. Les souvenirs de maman, et ses lettres, quoique moins fréquentes que celles de madame de Larnage, réveilloient dans mon cœur des remords que j'avois étouffés durant ma première route. Ils devinrent si vifs au retour, que, balançant l'amour du plaisir, ils me mirent en état d'écouter la raison seule. D'abord, dans le rôle d'aventurier que j'allois recommencer, je pouvois être moins heureux que la première fois ; il ne falloit, dans tout le

bourg Saint-Andiol, qu'une seule personne qui eût été en Angleterre, qui connût les Anglois, ou qui sût leur langue, pour me démasquer. La famille de madame de Larnage pouvoit se prendre de mauvaise humeur contre moi et me traiter peu honnêtement. Sa fille, à laquelle malgré moi je pensois plus qu'il n'eût fallu, m'inquiétoit encore : je tremblois d'en devenir amoureux, et cette peur faisoit déjà la moitié de l'ouvrage. Allois-je donc, pour prix des bontés de la mère, chercher à corrompre sa fille, à lier le plus détestable commerce, à mettre la dissension, le déshonneur, le scandale et l'enfer dans sa maison? Cette idée me fit horreur : je pris bien la ferme résolution de me combattre et de me vaincre si ce malheureux penchant venoit à se déclarer. Mais pourquoi m'exposer à ce combat? Quel misérable état de vivre avec la mère, dont je serois rassasié, et de brûler pour la fille sans oser lui montrer mon cœur! Quelle nécessité d'aller chercher cet état, et m'exposer aux malheurs, aux affronts, aux remords, pour des plaisirs dont j'avois d'avance épuisé le plus grand charme? car il est certain que ma fantaisie avoit perdu sa première vivacité. Le goût du plaisir y étoit encore, mais la passion n'y étoit plus. A cela se mêloient des réflexions relatives à ma situation, à mes devoirs, à cette maman si bonne, si généreuse, qui déjà chargée de dettes l'étoit encore de mes folles dépenses, qui s'épuisoit pour moi, et que je trompois si indignement. Ce reproche devint si vif, qu'il l'emporta à la fin. En approchant du Saint-Esprit, je pris la résolution de brûler l'étape du bourg Saint-Andiol, et de passer tout droit. Je l'exécutai courageusement, avec quelques soupirs, je l'avoue, mais aussi avec cette satisfaction intérieure, que je goûtois pour la première fois de ma vie, de me dire : Je mérite ma propre estime, je sais préférer mon devoir à mon plaisir. Voilà la première obligation véritable que j'aie à l'étude : c'étoit elle qui m'avoit appris à réfléchir, à comparer. Après les principes si purs que j'avois adoptés il y avoit peu de temps, après les règles de sagesse et de vertu que je m'étois faites et que je m'étois senti si fier de suivre, la honte d'être si peu conséquent à moi-même, de démentir si tôt et si haut mes propres maximes, l'emporta sur la volupté. L'orgueil eut peut-être autant de part à ma résolution que la vertu; mais si cet orgueil n'est pas la vertu même, il a des effets si semblables qu'il est pardonnable de s'y tromper.

L'un des avantages des bonnes actions est d'élever l'âme et de la disposer à en faire de meilleures : car telle est la foiblesse humaine, qu'on doit mettre au nombre des bonnes actions l'abstinence du mal qu'on est tenté de commettre. Sitôt que j'eus pris ma résolution je devins un autre homme, ou plutôt je redevins celui que j'étois auparavant, et que ce moment d'ivresse avoit fait disparoître. Plein de bons sentimens et de bonnes résolutions, je continuai ma route dans la bonne intention (a) d'expier ma faute, ne pensant qu'à régler désormais ma conduite sur les lois de la vertu, à me consacrer sans réserve au service de la meilleure des mères, à lui vouer autant de fidélité que j'avois d'attachement pour elle, et à n'écouter plus d'autre amour que celui de mes devoirs. Hélas! la sincérité de mon retour au bien sembloit me promettre une autre destinée : mais la mienne étoit écrite et déjà commencée; et quand mon cœur, plein d'amour pour les choses bonnes et honnêtes, ne voyoit plus qu'innocence et bonheur dans la vie, je touchois au moment funeste qui devoit traîner à sa suite la longue chaîne de mes malheurs.

L'empressement d'arriver me fit faire plus de diligence que je n'avois compté. Je lui avois annoncé de Valence le jour et l'heure de mon arrivée. Ayant gagné une demi-journée sur mon calcul, je restai autant de temps à Chaparillan, afin d'arriver juste au moment que j'avois marqué. Je voulois goûter dans tout son charme le plaisir de la revoir. J'aimois mieux le différer un peu pour y joindre celui d'être attendu. Cette précaution m'avoit toujours réussi. J'avois vu toujours marquer mon arrivée par une espèce de petite fête : je n'en attendois pas moins cette fois; et ces empressemens, qui m'étoient si sensibles, valoient bien la peine d'être ménagés.

J'arrivai donc exactement à l'heure. De tout loin je regardois si je ne la verrois point sur le chemin; le cœur me battoit de plus en plus à mesure que j'approchois. J'arrive essoufflé,

(a) VAR. *dans la ferme intention*

car j'avois quitté ma voiture en ville : je ne vois personne dans la cour, sur la porte, à la fenêtre : je commence à me troubler, je redoute quelque accident. J'entre ; tout est tranquille ; des ouvriers goûtoient dans la cuisine ; du reste, aucun apprêt. La servante parut surprise de me voir ; elle ignoroit que je dusse arriver. Je monte, je la vois enfin cette chère maman, si tendrement, si vivement, si purement aimée ; j'accours, je m'élance à ses pieds. Ah ! te voilà, petit, me dit-elle en m'embrassant ; as-tu fait bon voyage ? comment te portes-tu ? Cet accueil m'interdit un peu. Je lui demandai si elle n'avoit pas reçu ma lettre. Elle me dit que oui. J'aurois cru que non, lui dis-je ; et l'éclaircissement finit là. Un jeune homme étoit avec elle. Je le connoissois pour l'avoir vu déjà dans la maison avant mon départ ; mais cette fois il y paroissoit établi, il l'étoit. Bref, je trouvai ma place prise.

Ce jeune homme étoit du pays de Vaud ; son père, appelé Vintzenried, étoit concierge ou soi-disant capitaine du château de Chillon. Le fils de monsieur le capitaine étoit garçon perruquier, et couroit le monde en cette qualité quand il vint se présenter à madame de Warens, qui le reçut bien, comme elle faisoit tous les passans, et surtout ceux de son pays. C'étoit un grand fade blondin, assez bien fait, le visage plat, l'esprit de même, parlant comme le beau Liandre ; mêlant tous les tons, tous les goûts de son état avec la longue histoire de ses bonnes fortunes ; ne nommant que la moitié des marquises avec lesquelles il avoit couché, et prétendant n'avoir point coiffé de jolies femmes dont il n'eût aussi coiffé les maris ; vain, sot, ignorant, insolent ; au demeurant le meilleur fils du monde. Tel fut le substitut qui me fut donné durant mon absence, et l'associé qui me fut offert après mon retour.

Oh ! si les âmes dégagées de leurs terrestres entraves voient encore du sein de l'éternelle lumière ce qui se passe chez les mortels, pardonnez, ombre chère et respectable, si je ne fais pas plus de grâce à vos fautes qu'aux miennes, si je dévoile également les unes et les autres aux yeux des lecteurs. Je dois, je veux être vrai pour vous comme pour moi-même : vous y perdrez toujours beaucoup moins que moi. Eh ! combien votre aimable et doux caractère, votre inépuisable bonté de cœur, votre franchise et toutes vos excellentes vertus ne rachètent-elles pas de foiblesses, si l'on peut appeler ainsi les torts de votre seule raison ! Vous eûtes des erreurs et non pas des vices votre conduite fut répréhensible, mais votre cœur fut toujours pur (a).

Le nouveau venu s'étoit montré zélé, diligent, exact pour toutes ses petites commissions, qui étoient toujours en grand nombre il s'étoit fait le piqueur de ses ouvriers. Aussi bruyant que je l'étois peu, il se faisoit voir et surtout entendre à la fois à la charrue, aux foins, aux bois, à l'écurie, à la basse-cour. Il n'y avoit que le jardin qu'il négligeoit, parce que c'étoit un travail trop paisible et qui ne faisoit point de bruit. Son grand plaisir étoit de charger et charrier, de scier ou fendre du bois ; on le voyoit toujours la hache ou la pioche à la main ; on l'entendoit courir, cogner, crier à pleine tête. Je ne sais de combien d'hommes il faisoit le travail, mais il faisoit toujours le bruit de dix ou douze. Tout ce tintamare en imposa à ma pauvre maman ; elle crut ce jeune homme un trésor pour ses affaires. Voulant se l'attacher, elle employa pour cela tous les moyens qu'elle y crut propres, et n'oublia pas celui sur lequel elle comptoit le plus.

On a dû connoître mon cœur, ses sentimens les plus constans, les plus vrais, ceux surtout qui me ramenoient en ce moment auprès d'elle. Quel prompt et plein bouleversement dans tout mon être ! qu'on se mette à ma place pour en juger. En un moment je vis évanouir pour jamais tout l'avenir de félicité que je m'étois peint. Toutes les douces idées que je caressois si affectueusement disparurent ; et moi, qui depuis mon enfance ne savois voir mon existence qu'avec la sienne, je me vis seul pour la première fois. Ce moment fut affreux : ceux qui le suivirent furent toujours sombres. J'étois jeune encore, mais ce doux sentiment de jouissance et d'espérance qui vivifie la jeunesse, me quitta pour jamais. Dès-lors, l'être sensible fut mort à demi. Je ne vis plus devant moi que les tristes restes d'une vie insipide ; et si

(a) VAR. ..... *toujours pur. Qu'on mette le bien et le mal dans la balance, et qu'on soit équitable : quelle autre femme, si sa vie secrète étoit manifestée ainsi que la vôtre, s'oseroit jamais comparer à vous?*

quelquefois encore une image de bonheur effleura mes désirs, ce bonheur n'étoit plus celui qui m'étoit propre; je sentois qu'en l'obtenant je ne serois pas vraiment heureux.

J'étois si bête et ma confiance étoit si pleine, que, malgré le ton familier du nouveau venu, que je regardois comme un effet de cette facilité d'humeur de maman qui rapprochoit tout le monde d'elle, je ne me serois pas avisé d'en soupçonner la véritable cause si elle ne me l'eût dite elle-même; mais elle se pressa de me faire cet aveu avec une franchise capable d'ajouter à ma rage, si mon cœur eût pu se tourner de ce côté-là; trouvant quant à elle la chose toute simple, me reprochant ma négligence dans la maison, et m'alléguant mes fréquentes absences, comme si elle eût été d'un tempérament fort pressé d'en remplir les vides. Ah! maman, lui dis-je, le cœur serré de douleur, qu'osez-vous m'apprendre! quel prix d'un attachement pareil au mien! Ne m'avez-vous tant de fois conservé la vie que pour m'ôter tout ce qui me la rendoit chère? J'en mourrai, mais vous me regretterez. Elle me répondit, d'un ton tranquille à me rendre fou, que j'étois un enfant, qu'on ne mouroit point de ces choses-là; que je ne perdrois rien; que nous n'en serions pas moins bons amis, pas moins intimes dans tous les sens; que son tendre attachement pour moi ne pouvoit ni diminuer ni finir qu'avec elle. Elle me fit entendre, en un mot, que tous mes droits demeuroient les mêmes, et qu'en les partageant avec un autre je n'en étois pas privé pour cela.

Jamais la pureté, la vérité, la force de mes sentimens pour elle, jamais la sincérité, l'honnêteté de mon âme, ne se firent mieux sentir à moi que dans ce moment. Je me précipitai à ses pieds, j'embrassai ses genoux en versant des torrens de larmes. Non, maman, lui dis-je avec transport; je vous aime trop pour vous avilir; votre possession m'est trop chère pour la partager; les regrets qui l'accompagnèrent quand je l'acquis se sont accrus avec mon amour; non, je ne la puis conserver au même prix. Vous aurez toujours mes adorations, soyez-en toujours digne; il m'est plus nécessaire encore de vous honorer que de vous posséder. C'est à vous, ô maman! que je vous cède; c'est à l'union de nos cœurs que je sacrifie tous mes plaisirs. Puissé-je périr mille fois avant d'en goûter qui dégradent ce que j'aime!

Je tins cette résolution avec une constance digne, j'ose le dire, du sentiment qui me l'avoit fait former. Dès ce moment je ne vis plus cette maman si chérie que des yeux d'un véritable fils; et il est à noter que, bien que ma résolution n'eût point son approbation secrète, comme je m'en suis trop aperçu, elle n'employa jamais pour m'y faire renoncer ni propos insinuans, ni caresses, ni aucune de ces adroites agaceries dont les femmes savent user sans se commettre, et qui manquent rarement de leur réussir. Réduit à me chercher un sort indépendant d'elle, et n'en pouvant même imaginer, je passai bientôt à l'autre extrémité, et le cherchai tout en elle. Je l'y cherchai si parfaitement que je parvins presque à m'oublier moi-même. L'ardent désir de la voir heureuse, à quelque prix que ce fût, absorboit toutes mes affections : elle avoit beau séparer son bonheur du mien, je le voyois mien, en dépit d'elle.

Ainsi commencèrent à germer avec mes malheurs les vertus dont la semence étoit au fond de mon âme, que l'étude avoit cultivées, et qui n'attendoient pour éclore que le ferment de l'adversité. Le premier fruit de cette disposition si désintéressée fut d'écarter de mon cœur tout sentiment de haine et d'envie contre celui qui m'avoit supplanté : je voulus, au contraire, et je voulus sincèrement m'attacher à ce jeune homme, le former, travailler à son éducation, lui faire sentir son bonheur, l'en rendre digne, s'il étoit possible, et faire en un mot pour lui tout ce qu'Anet avoit fait pour moi dans une occasion pareille. Mais la parité manquoit entre les personnes. Avec plus de douceur et de lumières, je n'avois pas le sang-froid et la fermeté d'Anet, ni cette force de caractère qui en imposoit, et dont j'aurois eu besoin pour réussir. Je trouvai encore moins dans le jeune homme les qualités qu'Anet avoit trouvées en moi : la docilité, l'attachement, la reconnoissance, surtout le sentiment du besoin que j'avois de ses soins et l'ardent désir de les rendre utiles. Tout cela manquoit ici. Celui que je voulois former ne voyoit en moi qu'un pédant importun qui n'avoit que du babil. Au contraire, il s'admiroit lui-même comme un homme important dans la maison, et, mesurant les ser-

vices qu'il y croyoit rendre sur le bruit qu'il y faisoit, il regardoit ses haches et ses pioches comme infiniment plus utiles que tous mes bouquins. A quelque égard il n'avoit pas tort, mais il partoit de là pour se donner des airs à faire mourir de rire. Il tranchoit avec les paysans du gentilhomme campagnard; bientôt il en fit autant avec moi, et enfin avec maman elle-même. Son nom de Vintzenried ne lui paroissant pas assez noble, il le quitta pour celui de monsieur de Courtilles; et c'est sous ce dernier nom qu'il a été connu depuis à Chambéri, et en Maurienne, où il s'est marié.

Enfin tant fit l'illustre personnage qu'il fut tout dans la maison, et moi rien. Comme, lorsque j'avois le malheur de lui déplaire, c'étoit maman et non pas moi qu'il grondoit, la crainte de l'exposer à ses brutalités me rendoit docile à tout ce qu'il désiroit; et chaque fois qu'il fendoit du bois, emploi qu'il remplissoit avec une fierté sans égale, il falloit que je fusse là spectateur oisif et tranquille admirateur de sa prouesse. Ce garçon n'étoit pourtant pas absolument d'un mauvais naturel : il aimoit maman, parce qu'il étoit impossible de ne la pas aimer; il n'avoit même pas pour moi de l'aversion; et quand les intervalles de ses fougues permettoient de lui parler, il nous écoutoit quelquefois assez docilement, convenant franchement qu'il n'étoit qu'un sot : après quoi il n'en faisoit pas moins de nouvelles sottises. Il avoit d'ailleurs une intelligence si bornée et des goûts si bas, qu'il étoit difficile de lui parler raison et presque impossible de se plaire avec lui. A la possession d'une femme pleine de charmes, il ajouta le ragoût d'une femme de chambre vieille, rousse, édentée, dont maman avoit la patience d'endurer le dégoûtant service, quoiqu'elle lui fît mal au cœur. Je m'aperçus de ce nouveau manége, et j'en fus outré d'indignation : mais je m'aperçus d'une autre chose qui m'affecta bien plus vivement encore, et qui me jeta dans un plus profond découragement que tout ce qui s'étoit passé jusqu'alors; ce fut le refroidissement de maman envers moi.

La privation que je m'étois imposée et qu'elle avoit fait semblant d'approuver est une de ces choses que les femmes ne pardonnent point, quelque mine qu'elles fassent, moins par la privation qui en résulte pour elles-mêmes, que par l'indifférence qu'elles y voient pour leur possession. Prenez la femme la plus sensée, la plus philosophe, la moins attachée à ses sens; le crime le plus irrémissible que l'homme, dont au reste elle se soucie le moins, puisse commettre envers elle, est d'en pouvoir jouir et de n'en rien faire. Il faut bien que ceci soit sans exception, puisqu'une sympathie si naturelle et si forte fut altérée en elle par une abstinence qui n'avoit que des motifs de vertu, d'attachement et d'estime. Dès-lors je cessai de trouver en elle cette intimité des cœurs qui fit toujours la plus douce jouissance du mien. Elle ne s'épanchoit plus avec moi que quand *elle* avoit à se plaindre du nouveau venu : quand ils étoient bien ensemble, j'entrois peu dans ses confidences. Enfin elle prenoit peu à peu une manière d'être dont je ne faisois plus partie. Ma présence lui faisoit plaisir encore, mais elle ne lui faisoit plus besoin; et j'aurois passé des jours entiers sans la voir, qu'elle ne s'en seroit pas aperçue.

Insensiblement je me sentis isolé et seul dans cette même maison dont auparavant j'étois l'âme et où je vivois pour ainsi dire à double. Je m'accoutumai peu à peu à me séparer de tout ce qui s'y faisoit, de ceux même qui l'habitoient; et pour m'épargner de continuels déchiremens, je m'enfermois avec mes livres, ou bien j'allois soupirer et pleurer à mon aise au milieu des bois. Cette vie me devint bientôt tout-à-fait insupportable. Je sentis que la présence personnelle et l'éloignement de cœur d'une femme qui m'étoit si chère irritoient ma douleur, et qu'en cessant de la voir je m'en sentirois moins cruellement séparé. Je formai le projet de quitter sa maison, je le lui dis, et, loin de s'y opposer, elle le favorisa. Elle avoit à Grenoble une amie appelée madame Deybens, dont le mari étoit ami de M. de Mably, grand-prévôt à Lyon. M. Deybens me proposa l'éducation des enfans de M. de Mably : j'acceptai, et je partis pour Lyon sans laisser ni presque sentir le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort.

J'avois à peu près les connoissances nécessaires pour un précepteur, et j'en croyois avoir le talent. Durant un an que je passai chez M. de Mably, j'eus le temps de me désabuser. La

douceur de mon naturel m'eût rendu très-propre à ce métier, si l'emportement n'y eût mêlé ses orages. Tant que tout alloit bien et que je voyois réussir mes soins et mes peines, qu'alors je n'épargnois point, j'étois un ange; j'étois un diable quand les choses alloient de travers. Quand mes élèves ne m'entendoient pas, j'extravaguois; et quand ils marquoient de la méchanceté, je les aurois tués : ce n'étoit pas le moyen de les rendre savans et sages. J'en avois deux; ils étoient d'humeurs très-différentes. L'un de huit à neuf ans, appelé Ste-Marie, étoit d'une jolie figure, l'esprit assez ouvert, assez vif, étourdi, badin, malin, mais d'une malignité gaie. Le cadet, appelé Condillac (a), paroissoit presque stupide, musard, têtu comme une mule, et ne pouvant rien apprendre. On peut *juger* qu'entre ces deux sujets je n'avois pas besogne faite. Avec de la patience et du sang-froid peut-être aurois-je pu réussir; mais faute de l'une et de l'autre je ne fis rien qui vaille, et mes élèves tournoient très-mal. Je ne manquois pas d'assiduité, mais je manquois d'égalité, surtout de prudence. Je ne savois employer auprès d'eux que trois instrumens, toujours inutiles et souvent pernicieux auprès des enfans : le sentiment, le raisonnement, la colère. Tantôt je m'attendrissois avec Ste-Marie jusqu'à pleurer; je voulois l'attendrir lui-même, comme si l'enfant étoit susceptible d'une véritable émotion de cœur : tantôt je m'épuisois à lui parler raison, comme s'il avoit pu m'entendre; et comme il me faisoit quelquefois des argumens très-subtils, je le prenois tout de bon pour raisonnable, parce qu'il étoit raisonneur. Le petit Condillac étoit encore plus embarrassant, parce que n'entendant rien, ne répondant rien, ne s'émouvant de rien, et d'une opiniâtreté à toute épreuve, il ne triomphoit jamais mieux de moi que quand il m'avoit mis en fureur; alors c'étoit lui qui étoit le sage, et c'étoit moi qui étois l'enfant. Je voyois toutes mes fautes, je les sentois; j'étudiois l'esprit de mes élèves, je les pénétrois très-bien, et je ne crois pas que jamais une seule fois j'aie été la dupe de leurs ruses. Mais que me servoit de voir le mal sans savoir appliquer le remède? En pénétrant tout, je n'empêchois rien, je ne réussissois à rien, et tout ce que je faisois étoit précisément ce qu'il ne falloit pas faire.

Je ne réussissois guère mieux pour moi que pour mes élèves. J'avois été recommandé par madame Deybens à madame de Mably. Elle l'avoit priée de former mes manières et de me donner le ton du monde. Elle y prit quelques soins et voulut que j'apprisse à faire les honneurs de sa maison; mais je m'y pris si gauchement, j'étois si honteux, si sot, qu'elle se rebuta et me planta là. Cela ne m'empêcha pas de devenir, selon ma coutume, amoureux d'elle. J'en fis assez pour qu'elle s'en aperçût, mais je n'osai jamais me déclarer. Elle ne se trouva pas d'humeur à faire les avances, et j'en fus pour mes lorgneries et mes soupirs, dont même je m'ennuyai bientôt (a), voyant qu'ils n'aboutissoient à rien.

J'avois tout-à-fait perdu chez maman le goût des petites friponneries, parce que, tout étant à moi, je n'avois rien à voler. D'ailleurs les principes élevés que je m'étois faits devoient me rendre désormais bien supérieur à de telles bassesses, et il est certain que depuis lors je l'ai d'ordinaire été : mais c'est moins pour avoir appris à vaincre mes tentations que pour en avoir coupé la racine; et j'aurois grand'peur de voler comme dans mon enfance si j'étois sujet aux mêmes désirs. J'eus la preuve de cela chez M. de Mably. Environné de petites choses volables que je ne regardois même pas, je m'avisai de convoiter un certain petit vin blanc d'Arbois très-joli, dont quelques verres que par-ci par-là je buvois à table m'avoient fort affriandé. Il étoit un peu louche; je croyois savoir bien coller le vin, je m'en vantai : on me confia celui-là; je le collai et le gâtai, mais aux yeux seulement; il resta toujours agréable à boire, et l'occasion fit que je m'en accommodai de temps en temps de quelques bouteilles pour boire à mon aise en mon petit particulier. Malheureusement je n'ai jamais pu boire sans manger. Comment faire pour avoir du pain? Il m'étoit impossible d'en metrre en réserve. En faire acheter par les laquais, c'étoit me déceler, et presque insulter le maître de la maison. En acheter moi-même, je n'osai jamais. Un

(a) VAR. ..... *Condillac, du nom de son oncle devenu depuis si célèbre.*

(a) VAR. *Je me rebutai bientôt, voyant.....*

beau monsieur l'épée au côté aller chez un boulanger acheter un morceau de pain, cela se pouvoit-il? Enfin je me rappelai le pis-aller d'une grande princesse à qui l'on disoit que les paysans n'avoient pas de pain, et qui répondit : Qu'ils mangent de la brioche (a). Encore que de façons pour en venir là! Sorti seul à ce dessein, je parcourois quelquefois toute la ville et passois devant trente pâtissiers avant d'entrer chez aucun. Il falloit qu'il n'y eût qu'une seule personne dans la boutique, et que sa physionomie m'attirât beaucoup, pour que j'osasse franchir le pas. Mais aussi quand j'avois une fois ma chère petite brioche, et que, bien enfermé dans ma chambre, j'allois trouver ma bouteille au fond d'une armoire, quelles bonnes petites buvettes je faisois là tout seul, en lisant quelques pages de roman! Car lire en mangeant fut toujours ma fantaisie au défaut d'un tête-à-tête : c'est le supplément de la société qui me manque. Je dévore alternativement une page et un morceau : c'est comme si mon livre dînoit avec moi.

Je n'ai jamais été dissolu ni crapuleux, et ne me suis enivré de ma vie. Ainsi mes petits vols n'étoient pas fort indiscrets : cependant ils se découvrirent; les bouteilles me décelèrent. On ne m'en fit pas semblant, mais je n'eus plus la direction de la cave. En tout cela M. de Mably se conduisit honnêtement et prudemment. C'étoit un très-galant homme, qui, sous un air aussi dur que son emploi, avoit une véritable douceur de caractère et une rare bonté de cœur. Il étoit judicieux, équitable, et, ce qu'on n'attendroit pas d'un officier de maréchaussée, même très-humain. En sentant son indulgence, je lui en devins plus attaché, et cela me fit prolonger mon séjour dans sa maison plus que je n'aurois fait sans cela. Mais enfin, dégoûté d'un métier auquel je n'étois pas propre et d'une situation très-gênante, qui n'avoit rien d'agréable pour moi, après un an d'essai, durant lequel je n'épargnai point mes soins, je me déterminai à quitter mes disciples, bien convaincu que je ne parviendrois jamais à les bien élever. M. de Mably lui-même voyoit tout cela aussi bien que moi. Cependant je crois qu'il n'eût jamais pris sur lui de me renvoyer si je ne lui en eusse épargné la peine, et cet excès de condescendance en pareil cas n'est assurément pas ce que j'approuve.

Ce qui me rendoit mon état plus insupportable étoit la comparaison continuelle que j'en faisois avec celui que j'avois quitté; c'étoit le souvenir de mes chères Charmettes, de mon jardin, de mes arbres, de ma fontaine, de mon verger, et surtout de celle pour qui j'étois né, qui donnoit de l'âme à tout cela. En repensant à elle, à nos plaisirs, à notre innocente vie, il me prenoit des serremens de cœur, des étouffemens qui m'ôtoient le courage de rien faire. Cent fois j'ai été violemment tenté de partir à l'instant et à pied pour retourner auprès d'elle; pourvu que je la revisse encore une fois, j'aurois été content de mourir à l'instant même. Enfin je ne pus résister à ces souvenirs si tendres, qui me rappeloient auprès d'elle à quelque prix que ce fût. Je me disois que je n'avois pas été assez patient, assez complaisant, assez caressant, que je pouvois encore vivre heureux dans une amitié très-douce, en y mettant du mien plus que je n'avois fait. Je forme les plus beaux projets du monde, je brûle de les exécuter. Je quitte tout, je renonce à tout, je pars, je vole, j'arrive dans tous les mêmes transports de ma première jeunesse, et je me retrouve à ses pieds. Ah! j'y serois mort de joie si j'avois retrouvé dans son accueil, dans ses caresses (a), dans son cœur enfin, le quart de ce que j'y retrouvois autrefois, et que j'y reportois encore.

Affreuse illusion des choses humaines! Elle me reçut toujours avec son excellent cœur, qui ne pouvoit mourir qu'avec elle; mais je venois rechercher le passé qui n'étoit plus et qui ne pouvoit renaître. A peine eus-je resté demi-heure avec elle, que je sentis mon ancien bonheur mort pour toujours. Je me retrouvai dans la même situation désolante que j'avois été forcé de fuir, et cela sans que je pusse dire qu'il y eût de la faute de personne; car au fond Courtilles n'étoit pas mauvais, et parut me revoir avec plus de plaisir que de chagrin. Mais comment me souffrir surnuméraire près de celle

(a) VAR. ...... *de la brioche. J'achetai de la brioche. Encore...*

(a) VAR. ..... *dans son accueil. dans ses yeux dans ses caresses.....* .

pour qui j'avois été tout, et qui ne pouvoit cesser d'être tout pour moi? Comment vivre étranger dans la maison dont j'étois l'enfant? L'aspect des objets témoins de mon bonheur passé me rendoit la comparaison plus cruelle. J'aurois moins souffert dans une autre habitation. Mais me voir rappeler incessamment tant de doux souvenirs, c'étoit irriter le sentiment de mes pertes. Consumé de vains regrets, livré à la plus noire mélancolie, je repris le train de rester seul hors les heures des repas. Enfermé avec mes livres, j'y cherchois des distractions utiles; et sentant le péril imminent que j'avois tant craint autrefois, je me tourmentois derechef à chercher en moi-même les moyens d'y pourvoir quand maman n'auroit plus de ressource. J'avois mis les choses dans sa maison sur le pied d'aller sans empirer; mais depuis moi *tout* étoit changé. Son économe étoit un dissipateur. Il vouloit briller; bon cheval, bon équipage; il aimoit à s'étaler noblement aux yeux des voisins; il faisoit des entreprises continuelles en choses où il n'entendoit rien. La pension se mangeoit d'avance, les quartiers en étoient engagés, les loyers étoient arriérés, et les dettes alloient leur train. Je prévoyois que cette pension ne tarderoit pas d'être saisie et peut-être supprimée. Enfin je n'envisageois que ruine et désastres, et le moment m'en sembloit si proche, que j'en sentois d'avance toutes les horreurs.

Mon cher cabinet étoit ma seule distraction. A force d'y chercher des remèdes contre le trouble de mon âme, je m'avisai d'y en chercher contre les maux que je prévoyois; et revenant à mes anciennes idées, me voilà bâtissant de nouveaux châteaux en Espagne pour tirer cette pauvre maman des extrémités cruelles où je la voyois prête à tomber. Je ne me sentois pas assez savant et ne me croyois pas assez d'esprit pour briller dans la république des lettres et faire une fortune par cette voie. Une nouvelle idée qui se présenta m'inspira la confiance que la médiocrité de mes talens ne pouvoit me donner. Je n'avois pas abandonné la musique en cessant de l'enseigner; au contraire, j'en avois assez étudié la théorie pour pouvoir me regarder au moins comme savant dans cette partie. En réfléchissant à la peine que j'avois eue d'apprendre à déchiffrer la note, et à celle que j'avois encore à chanter à livre ouvert, je vins à penser que cette difficulté pouvoit bien venir de la chose autant que de moi, sachant surtout qu'en général apprendre la musique n'étoit pour personne une chose aisée. En examinant la constitution des signes, je les trouvois souvent fort mal inventés. Il y avoit long-temps que j'avois pensé à noter l'échelle par chiffres, pour éviter d'avoir toujours à tracer des lignes et portées lorsqu'il falloit noter le moindre petit air. J'avois été arrêté par les difficultés des octaves et par celles de la mesure et des valeurs. Cette ancienne idée me revint dans l'esprit, et je vis, en y repensant, que ces difficultés n'étoient pas insurmontables. J'y rêvai avec succès, et je parvins à noter quelque musique que ce fût par mes chiffres avec la plus grande exactitude, et je puis dire avec la plus grande simplicité. Dès ce moment je crus ma fortune faite; et, dans l'ardeur de la partager avec celle à qui je devois tout, je ne songeai qu'à partir pour Paris, ne doutant pas qu'en présentant mon projet à l'Académie je ne fisse une révolution. J'avois rapporté de Lyon quelque argent; je vendis mes livres. En quinze jours ma résolution fut prise et exécutée. Enfin, plein des idées magnifiques qui me l'avoient inspirée, et toujours le même dans tous les temps, je partis de Savoie avec mon système de musique, comme autrefois j'étois parti de Turin avec ma fontaine de héron.

Telles ont été les erreurs et les fautes de ma jeunesse. J'en ai narré l'histoire avec une fidélité dont mon cœur est content. Si dans la suite j'honorai mon âge mûr de quelques vertus, je les aurois dites avec la même franchise, et c'étoit mon dessein; mais il faut m'arrêter ici. Le temps peut lever bien des voiles. Si ma mémoire parvient à la postérité, peut-être un jour elle apprendra ce que j'avois à dire. Alors on saura pourquoi je me tais.

SECONDE PARTIE. — LIVRE VII.

1741.

Après deux ans de silence et de patience, malgré mes résolutions, je reprends la plume. Lecteur, suspendez votre jugement sur les raisons qui m'y forcent : vous n'en pouvez juger qu'après m'avoir lu.

On a vu s'écouler ma paisible jeunesse dans une vie égale, assez douce, sans de grandes traverses ni de grandes prospérités. Cette médiocrité fut en grande partie l'ouvrage de mon naturel ardent, mais foible, moins prompt encore à entreprendre que facile à décourager, sortant du repos par secousses, mais y rentrant par lassitude et par goût, et qui, me ramenant toujours, loin des grandes vertus et plus loin des grands vices, à la vie oiseuse et tranquille pour laquelle je me sentois né, ne m'a jamais permis d'aller à rien de grand, soit en bien soit en mal.

Quel tableau différent j'aurai bientôt à développer ! Le sort qui durant trente ans favorisa mes penchans, les contraria durant trente autres ; et, de cette opposition continuelle entre ma situation et mes inclinations, on verra naître des fautes énormes, des malheurs inouïs, et toutes les vertus, excepté la force, qui peuvent honorer l'adversité.

Ma première partie a été toute écrite de mémoire ; j'y ai dû faire beaucoup d'erreurs (*). Forcé d'écrire la seconde de mémoire aussi, j'y en ferai probablement beaucoup davantage. Les doux souvenirs de mes beaux ans, passés avec autant de tranquillité (a) que d'innocence, m'ont laissé mille impressions charmantes que j'aime sans cesse à me rappeler. On verra bientôt combien sont différens ceux du reste de ma vie. Les rappeler, c'est en renouveler l'amertume. Loin d'aigrir celle de ma situation par ces tristes retours, je les écarte autant qu'il m'est possible ; et souvent j'y réussis au point de ne les pouvoir plus retrouver au besoin. Cette facilité d'oublier les maux est une consolation que le ciel m'a ménagée dans ceux que le sort devoit un jour accumuler sur moi. Ma mémoire, qui me retrace uniquement les objets agréables, est l'heureux contre-poids de mon imagination effarouchée qui ne me fait prévoir que de cruels avenirs.

Tous les papiers que j'avois rassemblés pour suppléer à ma mémoire et me guider dans cette entreprise, passés en d'autres mains, ne rentreront plus dans les miennes.

Je n'ai qu'un guide fidèle sur lequel je puisse compter, c'est la chaîne des sentimens qui ont marqué la succession de mon être, et par eux celle des événemens qui en ont été la cause ou l'effet. J'oublie aisément mes malheurs ; mais je ne puis oublier mes fautes, et j'oublie encore moins mes bons sentimens. Leur souvenir m'est trop cher pour s'effacer jamais de mon cœur. Je puis faire des omissions dans les faits, des transpositions, des erreurs de dates ; mais je ne puis me tromper sur ce que j'ai senti ni sur ce que mes sentimens m'ont fait faire : et voilà de quoi principalement il s'agit. L'objet propre de mes Confessions est de faire connoître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie. C'est l'histoire de mon âme que j'ai promise : et pour l'écrire fidèlement je n'ai pas besoin d'autres mémoires ; il me suffit, comme j'ai fait jusqu'ici, de rentrer au dedans de moi (*).

(*) Il n'y a d'erreurs que dans quelques dates ; c'est-à-dire que plusieurs faits sont transposés. Mais leur exactitude est incontestable. M. P.

(a) Var. .... *autant de simplicité que....*

(*) Dans le premier manuscrit, après ces mots qui commencent l'alinéa : *Je n'ai qu'un guide..... c'est la chaîne des sentimens qui ont marqué la succession de mon être!* tout le reste de l'alinéa se lit ainsi qu'il suit : *et dont l'impression ne s'efface point de mon cœur. Ces sentimens me rappelleront assez les événemens qui les ont fait naître, pour pouvoir me flatter de les narrer fidèlement ; et s'il se trouve quelques*

Il y a cependant, et très-heureusement, un intervalle de six à sept ans dont j'ai des renseignemens sûrs dans un recueil transcrit de lettres dont les originaux sont dans les mains de M. Du Peyrou. Ce recueil, qui finit en 1760, comprend tout le temps de mon séjour à l'Hermitage et de ma grande brouillerie avec mes soi-disant amis : époque mémorable dans ma vie et qui fut la source de tous mes autres malheurs. A l'égard des lettres originales plus récentes qui peuvent me rester, et qui sont en très-petit nombre, au lieu de les transcrire à la suite du recueil, trop volumineux pour que je puisse espérer de le soustraire à la vigilance de mes Argus, je les transcrirai dans cet écrit même, lorsqu'elles me paroîtront fournir quelque éclaircissement soit à mon avantage, soit à ma charge : car je n'ai pas peur que le lecteur oublie jamais que je fais mes Confessions pour croire que je fais mon apologie ; mais il ne doit pas s'attendre non plus que je taise la vérité lorsqu'elle parle en ma faveur.

Au reste, cette seconde partie n'a que cette même vérité de commune avec la première, ni d'avantage sur elle que par l'importance des choses. A cela près, elle ne peut que lui être inférieure en tout. J'écrivois la première avec plaisir, avec complaisance, à mon aise, à Wooton ou dans le château de Trye (*) ; tous les souvenirs que j'avois à me rappeler étoient autant de nouvelles jouissances. J'y revenois sans cesse avec un nouveau plaisir, et je pouvois tourner mes descriptions sans gêne jusqu'à ce que j'en fusse content. Aujourd'hui ma mémoire et ma tête affoiblies me rendent presque incapable de tout travail ; je ne m'occupe de celui-ci que par force et le cœur serré de détresse. Il ne m'offre que malheurs, trahisons, perfidies, que souvenirs attristans et déchirans. Je voudrois pour tout au monde pouvoir ensevelir dans la nuit des temps ce que j'ai à dire ; et, forcé de parler malgré moi, je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change, à m'avilir aux choses pour lesquelles j'étois le moins né. Les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles : environné d'espions et de surveillans malveillans et vigilans, inquiet et distrait, je jette à la hâte sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le temps de relire, encore moins de corriger. Je sais que, malgré les barrières immenses qu'on entasse sans cesse autour de moi, l'on craint toujours que la vérité ne s'échappe par quelque fissure. Comment m'y prendre pour la faire percer? Je le tente avec peu d'espoir de succès. Qu'on juge si c'est là de quoi faire des tableaux agréables et leur donner un coloris bien attrayant. J'avertis donc ceux qui voudront commencer cette lecture, que rien, en la poursuivant, ne peut les garantir de l'ennui, si ce n'est le désir d'achever de connoître un homme, et l'amour sincère de la justice et de la vérité.

Je me suis laissé dans ma première Partie partant à regret pour Paris, déposant mon cœur aux Charmettes, y fondant mon dernier château en Espagne, projetant d'y rapporter un jour aux pieds de maman, rendue à elle-même, les trésors que j'aurois acquis, et comptant sur mon système de musique comme sur une fortune assurée.

Je m'arrêtai quelque temps à Lyon pour y voir mes connoissances, pour m'y procurer quelques recommandations pour Paris, et pour vendre mes livres de géométrie, que j'avois apportés avec moi. Tout le monde m'y fit accueil. Monsieur et madame de Mably marquèrent du plaisir à me revoir et me donnèrent à dîner plusieurs fois. Je fis chez eux connoissance avec l'abbé de Mably, comme je l'avois déjà faite avec l'abbé de Condillac, qui tous deux étoient venus voir leur frère. L'abbé de Mably me donna des lettres pour Paris, entre autres une pour M. de Fontenelle et une autre pour le comte de Caylus. L'un et l'autre me furent des connoissances très-agréables, surtout le premier, qui, jusqu'à sa mort, n'a point cessé de me marquer de l'amitié (a), et de me donner dans nos tête-à-tête des conseils dont j'aurois dû mieux profiter.

omission, quelque transposition de faits ou de dates, ce qui ne peut avoir lieu qu'en choses indifférentes et qui m'ont fait peu d'impression. Il reste assez de monumens de chaque fait pour le remettre aisément à sa place dans l'ordre de ceux que j'aurai marqués. G. P.

(*) *Ce château* appartenoit au prince de Conti ; il n'en reste aujourd'hui qu'une tour et des ruines. Le village de Trye est *à quinze lieues* de Paris, près de Gisors.

(a) Var. ..... *me marquer de la bienveillance, et.....*

Je revis M. Bordes, avec lequel j'avois depuis long-temps fait connoissance, et qui m'avoit souvent obligé de grand cœur et avec le plus vrai plaisir. En cette occasion je le retrouvai toujours le même. Ce fut lui qui me fit vendre mes livres, et il me donna par lui-même ou me procura de bonnes recommandations pour Paris. Je revis monsieur l'intendant, dont je devois la connoissance à M. Bordes, et à qui je dus celle de M. le duc de Richelieu, qui passa à Lyon dans ce temps-là. M. Pallu me présenta à lui. M. de Richelieu me reçut bien, et me dit de l'aller voir à Paris, ce que je fis plusieurs fois, sans pourtant que cette haute connoissance, dont j'aurai souvent à parler dans la suite, m'ait jamais été utile à rien.

Je revis le musicien David, qui m'avoit rendu service dans ma détresse à un de mes précédens voyages. Il m'avoit prêté ou donné un bonnet et des bas que je ne lui ai jamais rendus, et qu'il ne m'a jamais redemandés, quoique nous nous soyons revus souvent depuis ce temps-là. Je lui ai pourtant fait dans la suite un présent à peu près équivalent. Je dirois mieux que cela s'il s'agissoit ici de ce que j'ai dû; mais il s'agit de ce que j'ai fait, et malheureusement ce n'est pas la même chose.

Je revis le noble et généreux Perrichon, et ce ne fut pas sans me ressentir de sa magnificence ordinaire; car il me fit le même cadeau qu'il avoit fait auparavant au gentil Bernard, en me défrayant de ma place à la diligence. Je revis le chirurgien Parisot, le meilleur et le mieux faisant des hommes; je revis sa chère Godefroi, qu'il entretenoit depuis dix ans, et dont la douceur de caractère et la bonté de cœur faisoient à peu près tout le mérite, mais qu'on ne pouvoit aborder sans intérêt ni quitter sans attendrissement; car elle étoit au dernier terme d'une étisie dont elle mourut peu après. Rien ne montre mieux les vrais penchans d'un homme que l'espèce de ses attachemens (¹). Quand on avoit vu la douce Godefroi, on connoissoit le bon Parisot.

J'avois obligation à tous ces honnêtes gens. Dans la suite je les négligeai tous, non certainement par ingratitude, mais par cette invincible paresse qui m'en a souvent donné l'air. Jamais le sentiment de leurs services n'est sorti de mon cœur : mais il m'en eût moins coûté de leur prouver ma reconnoissance que de la leur témoigner assidûment. L'exactitude à écrire a toujours été au-dessus de mes forces; sitôt que je commence à me relâcher, la honte et l'embarras de réparer ma faute me la font aggraver, et je n'écris plus du tout. J'ai donc gardé le silence et j'ai paru les oublier. Parisot et Perrichon n'y ont pas même fait attention, et je les ai toujours trouvés les mêmes : mais on verra vingt ans après, dans M. Bordes, jusqu'où l'amour-propre d'un bel esprit peut porter la vengeance lorsqu'il se croit négligé.

Avant de quitter Lyon, je ne dois pas oublier une aimable personne que j'y revis avec plus de plaisir que jamais, et qui laissa dans mon cœur des souvenirs bien tendres; c'est mademoiselle Serre, dont j'ai parlé dans ma première Partie (*), et avec laquelle j'avois renouvelé connoissance tandis que j'étois chez M. de Mably. A ce voyage, ayant plus de loisir, je la vis davantage; mon cœur se prit, et très-vivement. J'eus quelque lieu de penser que le sien ne m'étoit pas contraire; mais elle m'accorda une confiance qui m'ôta la tentation d'en abuser. Elle n'avoit rien ni moi non plus; nos situations étoient trop semblables pour que nous pussions nous unir; et, dans les vues qui m'occupoient, j'étois bien éloigné de songer au mariage. Elle m'apprit qu'un jeune négociant, appelé M. Genève, paroissoit vouloir s'attacher à elle. Je le vis chez elle une fois ou deux; il me parut honnête homme, il passoit pour l'être. Persuadé qu'elle seroit heureuse avec lui, je désirai qu'il l'épousât, comme il a fait

(¹) A moins qu'il ne se soit d'abord trompé dans son choix, ou que celle à laquelle il s'étoit attaché n'ait ensuite changé de caractère par un concours de causes extraordinaires; ce qui n'est pas impossible absolument. Si l'on vouloit admettre sans modification cette conséquence, il faudroit donc juger de Socrate par sa femme Xantippe, et de Dion par son ami Calippus : ce qui seroit le plus inique et le plus faux jugement qu'on ait jamais porté. Au reste, qu'on écarte ici toute application injurieuse à ma femme. Elle est, il est vrai, plus bornée et plus facile à tromper que je ne l'avois cru; mais pour son caractère pur, excellent, sans malice, il est digne de toute mon estime et l'aura tant que je vivrai.

(*) Voyez ci-devant, Liv. IV, p. 88.—C'est certainement à cette demoiselle qu'il écrivit alors cette lettre d'amour si passionnée, la seule de ce genre que l'on remarque dans sa correspondance, et qu'on trouvera dans cette partie de ses œuvres, sous le nom de mademoiselle***, et à la date de 1741. Voyez la note jointe à cette lettre pour ôter tout doute sur ce point. G. P.

dans la suite; et, pour ne pas troubler leurs innocentes amours, je me hâtai de partir, faisant pour le bonheur de cette charmante personne des vœux qui n'ont été exaucés ici-bas que pour un temps, hélas! bien court; car j'appris dans la suite qu'elle étoit morte au bout de deux ou trois ans de mariage. Occupé de mes tendres regrets durant toute ma route, je sentis et j'ai souvent senti depuis lors, en y repensant, que si les sacrifices qu'on fait au devoir et à la vertu coûtent à faire, on en est bien payé par les doux souvenirs qu'ils laissent au fond du cœur.

Autant à mon précédent voyage j'avois vu Paris par son côté défavorable, autant à celui-ci je le vis par son côté brillant; non pas toutefois quant à mon logement; car, sur une adresse que m'avoit donnée M. Bordes, j'allai loger à l'hôtel Saint-Quentin, rue des Cordiers, proche la *Sorbonne*, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avoient logé des hommes de mérite, tels que Gresset, Bordes, les abbés de Mably, de Condillac, et plusieurs autres dont malheureusement je n'y trouvai plus aucun; mais j'y trouvai un M. de Bonnefond, hobereau boiteux, plaideur, faisant le puriste, auquel je dus la connoissance de M. Roguin, maintenant le doyen de mes amis, et par lui celle du philosophe Diderot, dont j'aurai beaucoup à parler dans la suite.

J'arrivai à Paris dans l'automne de 1741, avec quinze louis d'argent comptant, ma comédie de *Narcisse* et mon projet de musique pour toute ressource, et ayant par conséquent peu de temps à perdre pour tâcher d'en tirer parti. Je me pressai de faire valoir mes recommandations. Un jeune homme qui arrive à Paris avec une figure passable, et qui s'annonce par des talens, est toujours sûr d'être accueilli. Je le fus; cela me procura des agrémens sans me mener à grand'chose. De toutes les personnes à qui je fus recommandé, trois seules me furent utiles: M. Damesin, gentilhomme savoyard, alors écuyer, et, je crois, favori de madame la princesse de Carignan; M. de Boze, secrétaire de l'Académie des Inscriptions, et garde des médailles du Cabinet du roi; et le P. Castel, jésuite, auteur du clavecin oculaire. Toutes ces recommandations, excepté celle de M. Damesin, me venoient de l'abbé de Mably.

M. Damesin pourvut au plus pressé par deux connoissances qu'il me procura: l'une de M. de Gasc, président à mortier au parlement de Bordeaux, et qui jouoit très-bien du violon; l'autre, de M. l'abbé de Léon, qui logeoit alors en Sorbonne, jeune seigneur très-aimable, qui mourut à la fleur de son âge après avoir brillé quelques instans dans le monde sous le nom de chevalier de Rohan. L'un et l'autre eurent la fantaisie d'apprendre la composition. Je leur en donnai quelques mois de leçons qui soutinrent un peu ma bourse tarissante. L'abbé de Léon me prit en amitié, et vouloit m'avoir pour son secrétaire; mais il n'étoit pas riche, et ne put m'offrir en tout que huit cents francs, que je refusai bien à regret, mais qui ne pouvoient me suffire pour mon logement, ma nourriture et mon entretien.

M. de Boze me reçut fort bien. Il aimoit le savoir, il en avoit; mais il étoit un peu pédant. Madame de Boze auroit été sa fille; elle étoit brillante et petite maîtresse. J'y dînois quelquefois. On ne sauroit avoir l'air plus gauche et plus sot que je l'avois vis-à-vis d'elle. Son maintien dégagé m'intimidoit et rendoit le mien plus plaisant. Quand elle me présentoit une assiette, j'avançois ma fourchette pour piquer modestement un petit morceau de ce qu'elle m'offroit; de sorte qu'elle rendoit à son laquais l'assiette qu'elle m'avoit destinée, en se tournant pour que je ne la visse pas rire. Elle ne se doutoit guère que, dans la tête de ce campagnard, il ne laissoit pas d'y avoir quelque esprit. M. de Boze me présenta à M. de Réaumur, son ami, qui venoit dîner chez lui tous les vendredis, jours d'Académie des Sciences. Il lui parla de mon projet et du désir que j'avois de le soumettre à l'examen de l'Académie. M. de Réaumur se chargea de la proposition, qui fut agréée. Le jour donné, je fus introduit et présenté par M. de Réaumur; et le même jour, 22 août 1742, j'eus l'honneur de lire à l'Académie le Mémoire que j'avois préparé pour cela. Quoique cette illustre Assemblée fût assurément très-imposante, j'y fus bien moins intimidé que devant madame de Boze, et je me tirai passablement de mes lectures et de mes réponses. Le Mémoire réussit, et m'attira des complimens, qui me surprirent autant qu'ils me flattèrent, imaginant à peine que devant une

Académie quiconque n'en étoit pas pût avoir le sens commun. Les commissaires qu'on me donna furent MM. de Mairan, Hellot et de Fouchy, tous trois gens de mérite assurément, mais dont pas un ne savoit la musique, assez du moins pour être en état de juger de mon projet.

(1742.) Durant mes conférences avec ces messieurs je me convainquis, avec autant de certitude que de surprise, que si quelquefois les savans ont moins de préjugés que les autres hommes, ils tiennent, en revanche, encore plus fortement à ceux qu'ils ont. Quelque foibles, quelque fausses que fussent la plupart de leurs objections, et quoique j'y répondisse timidement, je l'avoue, et en mauvais termes, mais par des raisons péremptoires, je ne vins pas une seule fois à bout de me faire entendre et de les contenter. J'étois toujours ébahi de la facilité avec laquelle, à l'aide de quelques phrases sonores, ils me réfutoient sans m'avoir compris. Ils déterrèrent, je ne sais où, qu'un moine appelé le P. Souhaitti avoit jadis imaginé la gamme par chiffres. C'en fut assez pour prétendre que mon système n'étoit pas neuf. Et passe pour cela; car bien que je n'eusse jamais ouï parler du P. Souhaitti, et bien que sa manière d'écrire les sept notes du plain-chant sans même songer aux octaves ne méritât en aucune sorte d'entrer en parallèle avec ma simple et commode invention pour noter aisément par chiffres toute musique imaginable, clefs, silences, octaves, mesures, temps et valeurs des notes, choses auxquelles Souhaitti n'avoit pas même songé, il étoit néanmoins très-vrai de dire que, quant à l'élémentaire expression des sept notes, il en étoit le premier inventeur. Mais outre qu'ils donnèrent à cette invention primitive plus d'importance qu'elle n'en avoit, ils ne s'en tinrent pas là; et sitôt qu'ils voulurent parler du fond du système ils ne firent plus que déraisonner. Le plus grand avantage du mien étoit d'abroger les transpositions et les clefs, en sorte que le même morceau se trouvoit noté et transposé à volonté, dans quelque ton qu'on voulût, au moyen du changement supposé d'une seule lettre initiale à la tête de l'air. Ces messieurs avoient ouï dire aux croque-sol de Paris que la méthode d'exécuter par transposition ne valoit rien : ils partirent de là pour tourner en invincible objection, contre mon système, son avantage le plus marqué; et ils décidèrent que ma note étoit bonne pour la vocale, et mauvaise pour l'instrumentale; au lieu de décider, comme ils l'auroient dû, qu'elle étoit bonne pour la vocale, et meilleure pour l'instrumentale. Sur leur rapport, l'Académie m'accorda un certificat plein de très-beaux complimens, à travers lesquels on déméloit, pour le fond, qu'elle ne jugeoit mon système ni neuf ni utile. Je ne crus pas devoir orner d'une pareille pièce l'ouvrage intitulé *Dissertation sur la musique moderne*, par lequel j'en appelois au public.

J'eus lieu de remarquer en cette occasion combien, même avec un esprit borné, la connoissance unique, mais profonde, de la chose est préférable, pour en bien juger, à toutes les lumières que donne la culture des sciences, lorsqu'on n'y a pas joint l'étude particulière de celle dont il s'agit. La seule objection solide qu'il y eût à faire à mon système y fut faite par Rameau. A peine le lui eus-je expliqué qu'il en vit le côté foible. Vos signes, me dit-il, sont très-bons en ce qu'ils déterminent simplement et clairement les valeurs, en ce qu'ils représentent nettement les intervalles et montrent toujours le simple dans le redoublé, toutes choses que ne fait pas la note ordinaire; mais ils sont mauvais en ce qu'ils exigent (a) une opération de l'esprit qui ne peut toujours suivre la rapidité de l'exécution. La position de nos notes, continua-t-il, se peint à l'œil sans le concours de cette opération. Si deux notes, l'une très-haute, l'autre très-basse, sont jointes par une tirade de notes intermédiaires, je vois du premier coup d'œil le progrès de l'une à l'autre par degrés conjoints; mais, pour m'assurer chez vous de cette tirade, il faut nécessairement que j'épelle tous vos chiffres l'un après l'autre, le coup d'œil ne peut suppléer à rien. L'objection me parut sans réplique, et j'en convins à l'instant : quoiqu'elle soit simple et frappante, il n'y a qu'une grande pratique de l'art qui puisse la suggérer, et il n'est pas étonnant qu'elle ne soit venue à aucun académicien; mais il l'est que tous ces grands savans, qui savent tant de choses, sachent si peu que chacun ne devroit juger que de son métier.

(a) Var. .... *exigent pour chaque intervalle une*

Mes fréquentes visites à mes commissaires et à d'autres académiciens me mirent à portée de faire connoissance avec tout ce qu'il y avoit à Paris de plus distingué dans la littérature ; et par là cette connoissance se trouva toute faite lorsque je me vis dans la suite inscrit tout d'un coup parmi eux. Quant à présent, concentré dans mon système de musique, je m'obstinai à vouloir par là faire une révolution dans cet art, et parvenir de la sorte à une célébrité qui, dans les beaux-arts, se joint toujours (a) à Paris avec la fortune. Je m'enfermai dans ma chambre et travaillai deux ou trois mois avec une ardeur inexprimable à refondre, dans un ouvrage destiné pour le public, le mémoire que j'avois lu à l'Académie. La difficulté fut de trouver un libraire qui voulût se charger de mon manuscrit, vu qu'il y avoit quelque dépense à faire pour les nouveaux caractères, que les libraires ne jettent pas leurs écus à la tête des débutans, et qu'il me sembloit cependant bien juste que mon ouvrage me rendît le pain que j'avois mangé en l'écrivant.

Bonnefond me procura Quillau le père, qui fit avec moi un traité à moitié profit, sans compter le privilége que je payai seul. Tant fut opéré par ledit Quillau, que j'en fus pour mon privilége, et n'ai tiré jamais un liard de cette édition, qui vraisemblablement eut un débit médiocre, quoique l'abbé Desfontaines m'eût promis de la faire aller (*), et que les autres journalistes en eussent dit assez de bien.

Le plus grand obstacle à l'essai de mon système étoit la crainte que, s'il n'étoit pas admis, on ne perdît le temps qu'on mettroit à l'apprendre. Je disois à cela que la pratique de ma note rendoit les idées si claires, que pour apprendre la musique par les caractères ordinaires on gagneroit encore du temps à commencer par les miens. Pour en donner la preuve par l'expérience, j'enseignai gratuitement la musique à une jeune Américaine, appelée mademoiselle Des Roulins, dont M. Roguin m'avoit procuré la connoissance. En trois mois elle fut en état de déchiffrer sur ma note quelque musique que ce fût, et même de chanter à livre ouvert mieux que moi-même toute celle qui n'étoit pas chargée de difficultés. Ce succès fut frappant, mais ignoré. Un autre en auroit rempli les journaux ; mais avec quelque talent pour trouver des choses utiles je n'en eus jamais pour les faire valoir.

Voilà comment ma fontaine de héron fut encore cassée : mais cette seconde fois j'avois trente ans, et je me trouvois sur le pavé de Paris où l'on ne vit pas pour rien. Le parti que je pris dans cette extrémité n'étonnera que ceux qui n'auront pas bien lu la première partie de ces Mémoires. Je venois de me donner des mouvemens aussi grands qu'inutiles; j'avois besoin de reprendre haleine. Au lieu de me livrer au désespoir, je me livrai tranquillement à ma paresse et aux soins de la Providence; et, pour lui donner le temps de faire son œuvre, je me mis à manger, sans me presser, quelques louis qui me restoient encore, réglant la dépense de mes nonchalans plaisirs sans la retrancher, n'allant plus au café que de deux jours l'un, et au spectacle que deux fois la semaine. A l'égard de la dépense des filles, je n'eus aucune réforme à y faire, n'ayant de ma vie mis un sou à cet usage, si ce n'est une seule fois, dont j'aurai bientôt à parler.

La sécurité, la volupté, la confiance avec laquelle je me livrois à cette vie indolente et solitaire, que je n'avois pas de quoi faire durer trois mois, est une des singularités de ma vie et une des bizarreries de mon humeur. L'extrême besoin que j'avois qu'on pensât à moi étoit précisément ce qui m'ôtoit le courage de me montrer, et la nécessité de faire des visites me les rendit insupportables, au point que je cessai même de voir les académiciens et autres gens de lettres avec lesquels j'étois déjà faufilé. Marivaux, l'abbé de Mably, Fontenelle, furent presque les seuls chez qui je continuai d'aller quelquefois. Je montrai même au premier ma comédie de *Narcisse*. Elle lui plut, et il eut la complaisance de la retoucher. Diderot, plus jeune qu'eux, étoit à peu près de mon âge. Il aimoit la musique, il en savoit la théorie ; nous en parlions ensemble : il me parloit aussi de ses projets d'ouvrages. Cela forma bientôt entre nous des liaisons plus intimes, qui ont duré quinze ans, et qui probablement dureroient encore si malheureusement, et bien par sa

(a) *Var.* ..... *se conjoint toujours*....

(*) Voyez dans la Correspondance (février 1743) une lettre qui fait voir la manière dont l'abbé Desfontaines s'acquitta de sa promesse. M. P.

faute, je n'eusse été jeté dans son même métier.

On n'imagineroit pas à quoi j'employois ce court et précieux intervalle qui me restoit encore avant d'être forcé de mendier mon pain : à étudier par cœur des passages de poètes, que j'avois appris cent fois et autant de fois oubliés. Tous les matins, vers les dix heures, j'allois me promener au Luxembourg, un Virgile ou un Rousseau dans ma poche ; et là, jusqu'à l'heure du dîner, je rememorois tantôt une ode sacrée et tantôt une bucolique, sans me rebuter de ce qu'en repassant celle du jour je ne manquois pas d'oublier celle de la veille. Je me rappelois qu'après la défaite de Nicias à Syracuse les Athéniens captifs gagnoient leur vie à réciter les poèmes d'Homère. Le parti que je tirai de ce trait d'érudition, pour me prémunir contre la misère, fut d'exercer mon heureuse mémoire à retenir tous les poètes par cœur.

J'avois un autre expédient non moins solide dans les échecs, auxquels je consacrois régulièrement, chez Maugis, les après-midi des jours que je n'allois pas au spectacle. Je fis là connoissance avec M. de Légal, avec un M. Husson, avec Philidor, avec tous les grands joueurs d'échecs de ce temps-là, et n'en devins pas plus habile. Je ne doutai pas cependant que je ne devinsse à la fin plus fort qu'eux tous ; et c'en étoit assez, selon moi, pour me servir de ressource. De quelque folie que je m'engouasse, j'y portois toujours la même manière de raisonner. Je me disois : Quiconque prime en quelque chose est toujours sûr d'être recherché. Primons donc, n'importe en quoi ; je serai recherché, les occasions se présenteront, et mon mérite fera le reste. Cet enfantillage n'étoit pas le sophisme de ma raison, c'étoit celui de mon indolence. Effrayé des grands et rapides efforts qu'il auroit fallu faire pour m'évertuer, je tâchois de flatter ma paresse, et je m'en voilois la honte par des argumens dignes d'elle.

J'attendois ainsi tranquillement la fin de mon argent ; et je crois que je serois arrivé au dernier sou sans m'en émouvoir davantage, si le P. Castel, que j'allois voir quelquefois en allant au café, ne m'eût arraché de ma léthargie. Le P. Castel étoit fou, mais bon homme au demeurant : il étoit fâché de me voir consumer ainsi sans rien faire. Puisque les musiciens, me dit-il, puisque les savans ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes. Vous réussirez peut-être mieux de ce côté-là. J'ai parlé de vous à madame de Beuzenval ; allez la voir de ma part. C'est une bonne femme qui verra avec plaisir un pays de son fils et de son mari. Vous verrez chez elle madame de Broglie sa fille, qui est une femme d'esprit. Madame Dupin en est une autre à qui j'ai aussi parlé de vous : portez-lui votre ouvrage ; elle a envie de vous voir, et vous recevra bien. On ne fait rien dans Paris que par les femmes : ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes ; ils s'en approchent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais.

Après avoir remis d'un jour à l'autre ces terribles corvées, je pris enfin courage, et j'allai voir madame de Beuzenval. Elle me reçut avec bonté. Madame de Broglie étant entrée dans sa chambre, elle lui dit : Ma fille, voilà M. Rousseau dont le P. Castel nous a parlé. Madame de Broglie me fit compliment sur mon ouvrage, et, me menant à son clavecin, me fit voir qu'elle s'en étoit occupée. Voyant à sa pendule qu'il étoit près d'une heure, je voulus m'en aller. Madame de Beuzenval me dit : Vous êtes bien loin de votre quartier, restez ; vous dînerez ici. Je ne me fis pas prier. Un quart d'heure après je compris par quelques mots que le dîner auquel elle m'invitoit étoit celui de son office. Madame de Beuzenval étoit une très-bonne femme, mais bornée, et trop pleine de son illustre noblesse polonoise ; elle avoit peu d'idées des égards qu'on doit aux talens. Elle me jugeoit même en cette occasion sur mon maintien plus que sur mon équipage, qui, quoique très-simple, étoit fort propre, et n'annonçoit point du tout un homme fait pour dîner à l'office. J'en avois oublié le chemin depuis trop long-temps pour vouloir le rapprendre. Sans laisser voir tout mon dépit, je dis à madame de Beuzenval qu'une petite affaire qui me revenoit en mémoire me rappeloit dans mon quartier, et je voulus partir. Madame de Broglie s'approcha de sa mère, et lui dit à l'oreille quelques mots qui firent effet. Madame de Beuzenval se leva pour me retenir et me dit : Je compte que c'est avec nous

que vous nous ferez l'honneur de dîner. Je crus que faire le fier seroit faire le sot, et je restai. D'ailleurs la bonté de madame de Broglie m'avoit touché et me la rendoit intéressante. Je fus fort aise de dîner avec elle, et j'espérai qu'en me connoissant davantage elle n'auroit pas regret à m'avoir procuré cet honneur. M. le président de Lamoignon, grand ami de la maison, y dîna aussi. Il avoit, ainsi que madame de Broglie, ce petit jargon de Paris, tout en petits mots, tout en petites allusions fines. Il n'y avoit pas là de quoi briller pour le pauvre Jean-Jacques. J'eus le bon sens de ne vouloir pas faire le gentil malgré Minerve, et je me tus. Heureux si j'eusse été toujours aussi sage! je ne serois pas dans l'abîme où je suis aujourd'hui.

J'étois désolé de ma lourdise, et de ne pouvoir justifier aux yeux de madame de Broglie ce qu'elle avoit fait en ma faveur. Après le dîner, je m'avisai de ma ressource ordinaire. J'avois dans ma poche une épître en vers, écrite à Parisot pendant mon séjour à Lyon. Ce morceau ne manquoit pas de chaleur; j'en mis dans la façon de le réciter, et je les fis pleurer tous trois. Soit vanité, soit vérité dans mes interprétations, je crus voir que les regards de madame de Broglie disoient à sa mère: Hé bien, maman, avois-je tort de vous dire que cet homme étoit plus fait pour dîner avec vous qu'avec vos femmes? Jusqu'à ce moment j'avois eu le cœur un peu gros; mais après m'être ainsi vengé je fus content. Madame de Broglie, poussant un peu trop loin le jugement avantageux qu'elle avoit porté de moi, crut que j'allois faire sensation dans Paris et devenir un homme à bonnes fortunes. Pour guider mon inexpérience, elle me donna les *Confessions du comte de* ***. Ce livre, me dit-elle, est un Mentor dont vous aurez besoin dans le monde: vous ferez bien de le consulter quelquefois. J'ai gardé plus de vingt ans cet exemplaire avec reconnoissance pour la main dont il me venoit, mais en riant souvent de l'opinion que paroissoit avoir cette dame de mon mérite galant. Du moment que j'eus lu cet ouvrage, je désirai d'obtenir l'amitié de l'auteur. Mon penchant m'inspiroit très-bien: c'est le seul ami vrai que j'aie eu parmi les gens de lettres (¹).

Dès lors j'osai compter que madame la baronne de Beuzenval et madame la marquise de Broglie, prenant intérêt à moi, ne me laisseroient pas long-temps sans ressource, et je ne me trompai pas. Parlons maintenant de mon entrée chez madame Dupin, qui a eu de plus longues suites.

Madame Dupin étoit, comme on sait, fille de Samuel Bernard et de madame Fontaine. Elles étoient trois sœurs, qu'on pouvoit appeler les trois Grâces. Madame de La Touche, qui fit une escapade en Angleterre avec le duc de Kingston; madame d'Arty, la maîtresse, et bien plus, l'amie, l'unique et sincère amie de M. le prince de Conti; femme adorable autant par la douceur, par la bonté de son charmant caractère, que par l'agrément de son esprit et par l'inaltérable gaîté de son humeur; enfin madame Dupin, la plus belle des trois, et la seule à qui l'on n'ait point reproché d'écart dans sa conduite. Elle fut le prix de l'hospitalité de M. Dupin, à qui sa mère la donna avec une place de fermier-général et une fortune immense, en reconnoissance du bon accueil qu'il lui avoit fait dans sa province. Elle étoit encore, quand je la vis pour la première fois, une des plus belles femmes de Paris. Elle me reçut à sa toilette. Elle avoit les bras nus, les cheveux épars, son peignoir mal arrangé. Cet abord m'étoit très-nouveau; ma pauvre tête n'y tint pas; je me trouble, je m'égare; et bref me voilà épris de madame Dupin.

Mon trouble ne parut pas me nuire auprès d'elle; elle ne s'en aperçut point. Elle accueillit le livre et l'auteur, me parla de mon projet en personne instruite, chanta, s'accompagna du clavecin, me retint à dîner, me fit mettre à table à côté d'elle. Il n'en falloit pas tant pour me rendre fou; je le devins. Elle me permit de la venir voir: j'usai, j'abusai de la permission. J'y allois presque tous les jours, j'y dînois deux ou trois fois la semaine. Je mourois d'envie de parler; je n'osai jamais. Plusieurs raisons renforçoient ma timidité naturelle. L'en-

(¹) *Je l'ai cru si* long-temps et si parfaitement, que c'est à lui que, depuis mon retour à Paris, je confiai le manuscrit de mes *Confessions*. Le défiant Jean-Jacques n'a jamais pu croire à la perfidie et à la fausseté qu'après en avoir été la victime (*).

(*) Au lieu de cette note, on lit celle-ci dans le premier manuscrit: « Voilà ce que j'aurois pensé toujours si je n'étois jamais revenu à Paris. » G. P.

trée d'une maison opulente étoit une porte ouverte à la fortune; je ne voulois pas, dans ma situation, risquer de me la fermer. Madame Dupin, tout aimable qu'elle étoit, étoit sérieuse et froide; je ne trouvois rien dans ses manières d'assez agaçant pour m'enhardir. Sa maison, aussi brillante alors qu'aucune autre dans Paris, rassembloit des sociétés auxquelles il ne manquoit que d'être un peu moins nombreuses pour être d'élite dans tous les genres. Elle aimoit à voir tous les gens qui jetoient de l'éclat : les grands, les gens de lettres, les belles femmes. On ne voyoit chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons-bleus. Madame la princesse de Rohan, madame la comtesse de Forcalquier, madame de Mirepoix, madame de Brignolé, milady Hervey, pouvoient passer pour ses amies. M. de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Sallier, M. de Fourmont, M. de Bernis, M. de Buffon, M. de Voltaire, étoient de son cercle et de ses dîners. Si son maintien réservé n'attiroit pas beaucoup les jeunes gens, sa société, d'autant mieux composée, n'en étoit que plus imposante; et le pauvre Jean-Jacques n'avoit pas de quoi se flatter de briller beaucoup au milieu de tout cela. Je n'osai donc parler; mais, ne pouvant plus me taire, j'osai écrire. Elle garda deux jours ma lettre sans m'en parler. Le troisième jour elle me la rendit, m'adressant verbalement quelques mots d'exhortation d'un ton froid qui me glaça. Je voulus parler, la parole expira sur mes lèvres : ma subite passion s'éteignit avec l'espérance; et après une déclaration dans les formes, je continuai de vivre avec elle comme auparavant, sans plus lui parler de rien, même des yeux.

Je crus ma sottise oubliée : je me trompai. M. de Francueil, fils de M. Dupin et beau-fils de madame, étoit à peu près de son âge et du mien. Il avoit de l'esprit, de la figure; il pouvoit avoir des prétentions; on disoit qu'il en avoit auprès d'elle, uniquement peut-être parce qu'elle lui avoit donné une femme bien laide, bien douce, et qu'elle vivoit parfaitement bien avec tous les deux. M. de Francueil aimoit et cultivoit les talens. La musique, qu'il savoit fort bien, fut entre nous un moyen de liaison. Je le vis beaucoup; je m'attachois à lui : tout d'un coup il me fit entendre que madame Dupin trouvoit mes visites trop fréquentes, et me prioit de les discontinuer. Ce compliment auroit pu être à sa place quand elle me rendit ma lettre; mais huit ou dix jours après, et sans aucune autre cause, il venoit, ce me semble, hors de propos. Cela faisoit une position d'autant plus bizarre, que je n'en étois pas moins bien venu qu'auparavant chez monsieur et madame de Francueil. J'y allai cependant plus rarement; et j'aurois cessé d'y aller tout-à-fait, si, par un autre caprice imprévu, madame Dupin ne m'avoit fait prier de veiller pendant huit ou dix jours à son fils, qui, changeant de gouverneur, restoit seul durant cet intervalle. Je passai ces huit jours dans un supplice que le plaisir d'obéir à madame Dupin pouvoit seul me rendre souffrable; car le pauvre Chenonceaux avoit dès lors cette mauvaise tête qui a failli déshonorer sa famille, et qui l'a fait mourir dans l'île de Bourbon. Pendant que je fus auprès de lui, je l'empêchai de faire du mal à lui-même ou à d'autres, et voilà tout : encore ne fut-ce pas une médiocre peine, et je ne m'en serois pas chargé huit autres jours de plus quand madame Dupin se seroit donnée à moi pour récompense.

M. de Francueil me prenoit en amitié, je travaillois avec lui : nous commençâmes ensemble un cours de chimie chez Rouelle. Pour me rapprocher de lui, je quittai mon hôtel Saint-Quentin, et vins me loger au jeu de paume de la rue Verdelet, qui donne dans la rue Plâtrière, où logeoit M. Dupin. Là, par la suite d'un rhume négligé, je gagnai une fluxion de poitrine dont je faillis mourir. J'ai eu souvent dans ma jeunesse de ces maladies inflammatoires, des pleurésies, et surtout des esquinancies auxquelles j'étois très-sujet, dont je ne tiens pas ici le registre, et qui toutes m'ont fait voir la mort d'assez près pour me familiariser avec son image. Durant ma convalescence j'eus le temps de réfléchir sur mon état, et de déplorer ma timidité, ma foiblesse, et mon indolence qui, malgré le feu dont je me sentois embrasé, me laissoit languir dans l'oisiveté d'esprit toujours à la porte de la misère. La veille du jour où j'étois tombé malade, j'étois allé à un opéra de Royer, qu'on donnoit alors, et dont j'ai oublié le titre. Malgré ma prévention pour les talens des autres, qui m'a toujours fait défier des miens,

je ne pouvois m'empêcher de trouver cette musique foible, sans chaleur, sans invention. J'osois quelquefois me dire : Il me semble que je ferois mieux que cela. Mais la terrible idée que j'avois de la composition d'un opéra, et l'importance que j'entendois donner par les gens de l'art à cette entreprise, m'en rebutoient à l'instant même, et me faisoient rougir d'oser y penser. D'ailleurs où trouver quelqu'un qui voulût me fournir des paroles et prendre la peine de les tourner à mon gré? Ces idées de musique et d'opéra me revinrent durant ma maladie, et dans le transport de ma fièvre, je composois des chants (a), des duo, des chœurs. Je suis certain d'avoir fait deux ou trois morceaux *di prima intenzione* dignes peut être de l'admiration des maîtres s'ils avoient pu les entendre exécuter. O si l'on pouvoit tenir registre des rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes choses on verroit sortir quelquefois de son délire!

Ces sujets de musique et d'opéra m'occupèrent encore pendant ma convalescence, mais plus tranquillement. A force d'y penser, et même malgré moi, je voulus en avoir le cœur net, et tenter de faire à moi seul un opéra, paroles et musique. Ce n'étoit pas tout-à-fait mon coup d'essai. J'avois fait à Chambéri un opéra-tragédie, intitulé *Iphis et Anaxarète*, que j'avois eu le bon sens de jeter au feu. J'en avois fait à Lyon un autre, intitulé *la Découverte du Nouveau-Monde*, dont, après l'avoir lu à M. Bordes, à l'abbé de Mably, à l'abbé Trublet et à d'autres, j'avois fini par faire le même usage, quoique j'eusse déjà fait la musique du prologue et du premier acte, et que David m'eût dit, en voyant cette musique, qu'il y avoit des morceaux dignes du *Buononcini*.

Cette fois, avant de mettre la main à l'œuvre, je me donnai le temps de méditer mon plan. Je projetai dans un ballet héroïque trois sujets différens en trois actes détachés, chacun dans un différent caractère de musique; et, prenant pour chaque sujet les amours d'un poète, j'intitulai cet opéra *les Muses galantes*. Mon premier acte, en genre de musique forte, étoit le Tasse; le second, en genre de musique tendre étoit Ovide; et le troisième, intitulé *Anacréon*, devoit respirer la gaîté du dithyrambe. Je m'essayai d'abord sur le premier acte, et je m'y livrai avec une ardeur qui, pour la première fois, me fit goûter les délices de la verve dans la composition. Un soir, près d'entrer à l'Opéra, me sentant tourmenté, maîtrisé par mes idées, je remets mon argent dans ma poche, je cours m'enfermer chez moi, je me mets au lit, après avoir bien fermé mes rideaux pour empêcher le jour d'y pénétrer; et là, me livrant à tout l'œstre poétique et musical, je composai rapidement en sept ou huit heures la meilleure partie de mon acte. Je puis dire que mes amours pour la princesse de Ferrare (car j'étois le Tasse pour lors) et mes nobles et fiers sentimens vis-à-vis de son injuste frère me donnèrent une nuit cent fois plus délicieuse que je ne l'aurois trouvée dans les bras de la princesse elle-même (a). Il ne resta le matin dans ma tête qu'une bien petite partie de ce que j'avois fait; mais ce peu, presque effacé par la lassitude et le sommeil, ne laissoit pas de marquer encore l'énergie des morceaux dont il offroit les debris.

Pour cette fois je ne poussai pas fort loin ce travail, en ayant été détourné par d'autres affaires. Tandis que je m'attachois à la maison Dupin, madame de Beuzenval et madame de Broglie, que je continuai de voir quelquefois, ne m'avoient pas oublié. M. le comte de Montaigu, capitaine aux gardes, venoit d'être nommé ambassadeur à Venise. C'étoit un ambassadeur de la façon de Barjac (*), auquel il faisoit assidûment sa cour. Son frère, le chevalier de Montaigu, gentilhomme de la manche de monseigneur le Dauphin, étoit de la connoissance de ces deux dames et de celle de l'abbé Alary, de l'Académie Françoise, que je voyois aussi quelquefois. Madame de Broglie, sachant que l'ambassadeur cherchoit un secrétaire, me proposa. Nous entrâmes en pourparler. Je demandois cinquante louis d'appointement, ce qui étoit bien peu dans une place où l'on est obligé de figurer. Il ne vouloit me donner que cent pistoles, et que je fisse le voyage à mes frais. La proposition étoit ridicule. Nous ne pûmes nous accorder. M. de Francueil, qui faisoit

(a) VAR. .... *je composois des vers, des chants*

(a) VAR. .... *dans les bras de la première beauté de l'univers.*

(*) Valet de chambre du cardinal de Fleury. *Voyez* les Mémoires du maréchal de Richelieu. G. P.

ses efforts pour me retenir, l'emporta. Je restai, et M. de Montaigu partit, emmenant un autre secrétaire appelé M. Follau, qu'on lui avoit donné au bureau des affaires étrangères. A peine furent-ils arrivés à Venise qu'ils se brouillèrent. Follau, voyant qu'il avoit affaire à un fou, le planta là; et M. de Montaigu, n'ayant qu'un jeune abbé appelé M. de Binis, qui écrivoit sous le secrétaire et n'étoit pas en état d'en remplir la place, eut recours à moi. Le chevalier son frère, homme d'esprit, me tourna si bien, me faisant entendre qu'il y avoit des droits attachés à la place de secrétaire, qu'il me fit accepter les mille francs. J'eus vingt louis pour mon voyage, et je partis.

(1743—1744.) A Lyon j'aurois bien voulu prendre la route du Mont-Cénis pour voir en passant ma pauvre maman; mais je descendis le Rhône et fus m'embarquer à Toulon, tant à cause de la guerre et par raison d'économie, que pour prendre un passeport de M. de Mirepoix, qui commandoit alors en Provence, et à qui j'étois adressé. M. de Montaigu, ne pouvant se passer de moi, m'écrivoit lettres sur lettres pour presser mon voyage. Un incident le retarda.

C'étoit le temps de la peste de Messine. La flotte angloise y avoit mouillé, et visita la felouque sur laquelle j'étois. Cela nous assujettit en arrivant à Gênes, après une longue et pénible traversée, à une quarantaine de vingt-un jours. On donna le choix aux passagers de la faire à bord ou au lazaret, dans lequel on nous prévint que nous ne trouverions que les quatre murs, parce qu'on n'avoit pas encore eu le temps de le meubler. Tous choisirent la felouque. L'insupportable chaleur, l'espace étroit, l'impossibilité d'y marcher, la vermine, me firent préférer le lazaret, à tout risque. Je fus conduit dans un grand bâtiment à deux étages absolument nu, où je ne trouvai ni fenêtre, ni table, ni lit, ni chaise, pas même un escabeau pour m'asseoir, ni une botte de paille pour me coucher. On m'apporta mon manteau, mon sac de nuit, mes deux malles; on ferma sur moi de grosses portes à grosses serrures, et je restai là, maître de me promener à mon aise de chambre en chambre et d'étage en étage, trouvant partout la même solitude et la même nudité.

Tout cela ne me fit pas repentir d'avoir choisi le lazaret plutôt que la felouque; et, comme un nouveau Robinson, je me mis à m'arranger pour mes vingt-un jours comme j'aurois fait pour toute ma vie. J'eus d'abord l'amusement d'aller à la chasse aux poux que j'avois gagnés dans la felouque. Quand, à force de changer de linge et de hardes, je me fus enfin rendu net, je procédai à l'ameublement de la chambre que je m'étois choisie. Je me fis un bon matelas de mes vestes et de mes chemises, des draps, de plusieurs serviettes que je cousus (a), une couverture de ma robe de chambre, un oreiller de mon manteau roulé. Je me fis un siége d'une malle posée à plat, et une table de l'autre posée de champ. Je tirai du papier, une écritoire; j'arrangeai en manière de bibliothèque une douzaine de livres que j'avois. Bref, je m'accommodai si bien, qu'à l'exception des rideaux et des fenêtres j'étois presque aussi commodément à ce lazaret absolument nu qu'à mon jeu de paume de la rue Verdelet. Mes repas étoient servis avec beaucoup de pompe; deux grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, les escortoient: l'escalier étoit ma salle à manger, le palier me servoit de table, la marche inférieure me servoit de siége; et quand mon dîner étoit servi, l'on sonnoit en se retirant une clochette pour m'avertir de me mettre à table. Entre mes repas, quand je ne lisois ni n'écrivois, ou que je ne travaillois pas à mon ameublement, j'allois me promener dans le cimetière des protestans, qui me servoit de cour, ou je montois dans une lanterne qui donnoit sur le port et d'où je pouvois voir entrer et sortir les navires. Je passai de la sorte quatorze jours; et j'y aurois passé la vingtaine entière sans m'ennuyer un moment, si M. de Jonville, envoyé de France, à qui je fis parvenir une lettre vinaigrée, parfumée et demi-brûlée, n'eût fait abréger mon temps de huit jours : je les allai passer chez lui, et je me trouvai mieux, je l'avoue, du gîte de sa maison que de celui du lazaret. Il me fit force caresses. Dupont, son secrétaire, étoit un bon garçon, qui me mena, tant à Gênes qu'à la campagne, dans plusieurs maisons où l'on s'amusoit assez; et je liai avec

(a) VAR. .... *que je cousis.*



Schroeder sc.

VENISE.

Publié par Furne, Paris

lui connoissance et correspondance, que nous entretînmes fort long-temps. Je poursuivis agréablement ma route à travers la Lombardie. Je vis Milan, Vérone, Bresse, Padoue, et j'arrivai enfin à Venise, impatiemment attendu par monsieur l'ambassadeur.

Je trouvai des tas de dépêches, tant de la cour que des autres ambassadeurs, dont il n'avoit pu lire ce qui étoit chiffré, quoiqu'il eût tous les chiffres nécessaires pour cela. N'ayant jamais travaillé dans aucun bureau ni vu de ma vie un chiffre de ministre, je craignis d'abord d'être embarrassé, mais je trouvai que rien n'étoit plus simple, et en moins de huit jours j'eus déchiffré le tout, qui assurément n'en valoit pas la peine; car, outre que l'ambassade de Venise est toujours assez oisive, ce n'étoit pas à un pareil homme qu'on eût voulu confier la moindre négociation. Il s'étoit trouvé dans un grand embarras jusqu'à mon arrivée, ne sachant ni dicter, ni écrire lisiblement. Je lui étois très-utile; il le sentoit, et me traita bien. Un autre motif l'y portoit encore. Depuis M. de Froulay, son prédécesseur, dont la tête s'étoit dérangée, le consul de France, appelé M. Le Blond, étoit resté chargé des affaires de l'ambassade, et depuis l'arrivée de M. de Montaigu, il continuoit de les faire jusqu'à ce qu'il l'eût mis au fait. M. de Montaigu, jaloux qu'un autre fît son métier, quoique lui-même en fût incapable, prit en guignon le consul; et sitôt que je fus arrivé, il lui ôta les fonctions de secrétaire d'ambassade pour me les donner. Elles étoient inséparables du titre; il me dit de le prendre. Tant que je restai près de lui, jamais il n'envoya que moi sous ce titre au sénat et à son conferent; et dans le fond il étoit fort naturel qu'il aimât mieux avoir pour secrétaire d'ambassade un homme à lui, qu'un consul ou un commis des bureaux nommé par la cour.

Cela rendit ma situation assez agréable, et empêcha ses gentilshommes, qui étoient Italiens ainsi que ses pages et la plupart de ses gens, de me disputer la primauté dans sa maison. Je me servis avec succès de l'autorité qui y étoit attachée, pour maintenir son droit de liste, c'est-à-dire la franchise de son quartier contre les tentatives qu'on fit plusieurs fois pour l'enfreindre, et auxquelles ses officiers vénitiens n'avoient garde de résister. Mais aussi je ne souffris jamais qu'il s'y réfugiât des bandits, quoiqu'il m'en eût pu revenir des avantages dont S. E. n'auroit pas dédaigné sa part.

Elle osa même réclamer sur les droits du secrétariat qu'on appeloit la chancellerie. On étoit en guerre; il ne laissoit pas d'y avoir bien des expéditions de passeports. Chacun de ces passeports payoit un sequin au secrétaire qui l'expédioit et le contre-signoit. Tous mes prédécesseurs s'étoient fait payer indistinctement ce sequin tant des François que des étrangers. Je trouvai cet usage injuste; et, sans être François, je l'abrogeai pour les François; mais j'exigeai si rigoureusement mon droit de tout autre, que le marquis Scotti, frère du favori de la reine d'Espagne, m'ayant fait demander un passeport sans m'envoyer le sequin, je le lui fis demander; hardiesse que le vindicatif Italien n'oublia pas. Dès qu'on sut la réforme que j'avois faite dans la taxe des passeports, il ne se présenta plus, pour en avoir, que des foules de prétendus François, qui, dans des baragouins abominables, se disoient l'un Provençal, l'autre Picard, l'autre Bourguignon. Comme j'ai l'oreille assez fine, je n'en fus guère la dupe, et je doute qu'un seul Italien m'ait soufflé mon sequin et qu'un seul François l'ait payé. J'eus la bêtise de dire à M. de Montaigu, qui ne savoit rien de rien, ce que j'avois fait. Ce mot de sequin lui fit ouvrir les oreilles; et, sans me dire son avis sur la suppression de ceux des François, il prétendit que j'entrasse en compte avec lui sur les autres, me promettant des avantages équivalens. Plus indigné de cette bassesse qu'affecté par mon propre intérêt, je rejetai hautement sa proposition. Il insista, je m'échauffai: Non, monsieur, lui dis-je très-vivement; que votre excellence garde ce qui est à elle et me laisse ce qui est à moi; je ne lui en céderai jamais un sou. Voyant qu'il ne gagnoit rien par cette voie, il en prit une autre, et n'eut pas honte de me dire que, puisque j'avois des profits à sa chancellerie, il étoit juste que j'en fisse les frais. Je ne voulus pas chicaner sur cet article; et depuis lors j'ai fourni de mon argent encre, papier, cire, bougie, nompareille, jusqu'au sceau, que je fis refaire, sans qu'il m'en ait remboursé jamais un liard. Cela ne m'empêcha pas de faire

une petite part du produit des passeports à l'abbé de Binis, bon garçon, et bien éloigné de prétendre à rien de semblable. S'il étoit complaisant envers moi, je n'étois pas moins honnête envers lui, et nous avons toujours bien vécu ensemble.

Sur l'essai de ma besogne, je la trouvai moins embarrassante que je n'avois craint pour un homme sans expérience, auprès d'un ambassadeur qui n'en avoit pas davantage, et dont, pour surcroît, l'ignorance et l'entêtement contrarioient comme à plaisir tout ce que le bon sens et quelques lumières m'inspiroient de bien pour son service et celui du roi. Ce qu'il fit de plus raisonnable fut de se lier avec le marquis de Mari, ambassadeur d'Espagne, homme adroit et fin, qui l'eût mené par le nez s'il l'eût voulu ; mais qui, vu l'union d'intérêt des deux couronnes, le conseilloit d'ordinaire assez bien, si l'autre n'eût gâté ses conseils en fourrant toujours du sien dans leur exécution. La seule chose qu'ils eussent à faire de concert étoit d'engager les Vénitiens à maintenir la neutralité. Ceux-ci ne manquoient pas de protester de leur fidélité à l'observer, tandis qu'ils fournissoient publiquement des munitions aux troupes autrichiennes, et même des recrues sous prétexte de désertion. M. de Montaigu, qui, je crois, vouloit plaire à la république, ne manquoit pas aussi, malgré mes représentations, de me faire assurer dans toutes ses dépêches qu'elle n'enfreindroit jamais la neutralité. L'entêtement et la stupidité de ce pauvre homme me faisoient écrire et faire à tout moment des extravagances dont j'étois bien forcé d'être l'agent puisqu'il le vouloit, mais qui me rendoient quelquefois mon métier insupportable et même presque impraticable. Il vouloit absolument, par exemple, que la plus grande partie de sa dépêche au roi et de celle au ministre fût en chiffres, quoique l'une et l'autre ne contînt absolument rien qui demandât cette précaution. Je lui représentai qu'entre le vendredi qu'arrivoient les dépêches de la cour, et le samedi que partoient les nôtres, il n'y avoit pas assez de temps pour l'employer à tant de chiffres et à la forte correspondance dont j'étois chargé pour le même courrier. Il trouva à cela un expédient admirable, ce fut de faire dès le jeudi la réponse aux dépêches qui devoient arriver le lendemain. Cette idée lui parut même si heureusement trouvée, quoi que je pusse lui dire sur l'impossibilité, sur l'absurdité de son exécution, qu'il en fallut passer par là ; et tout le temps que j'ai demeuré chez lui, après avoir tenu note de quelques mots qu'il me disoit dans la semaine à la volée, et de quelques nouvelles triviales que j'allois écumant par-ci par-là, muni de ces uniques matériaux, je ne manquois jamais le jeudi matin de lui porter le brouillon des dépêches qui devoient partir le samedi, sauf quelques additions ou corrections que je faisois à la hâte sur celles qui devoient venir le vendredi, et auxquelles les nôtres servoient de réponses. Il avoit un autre tic fort plaisant, et qui donnoit à sa correspondance un ridicule difficile à imaginer ; c'étoit de renvoyer chaque nouvelle à sa source, au lieu de lui faire suivre son cours. Il marquoit à M. Amelot les nouvelles de la cour, à M. de Maurepas celles de Paris, à M. d'Havrincourt celles de Suède, à M. de La Chetardie celles de Pétersbourg, et quelquefois à chacun celles qui venoient de lui-même, et que j'habillois en termes un peu différens. Comme de tout ce que je lui portois à signer il ne parcouroit que les dépêches de la cour, et signoit celles des autres ambassadeurs sans les lire, cela me rendoit un peu plus le maître de tourner ces dernières à ma mode, et j'y fis au moins croiser les nouvelles. Mais il me fut impossible de donner un tour raisonnable aux dépêches essentielles : heureux encore quand il ne s'avisoit pas d'y larder impromptu quelques lignes de son estoc, qui me forçoient de retourner transcrire en hâte toute la dépêche ornée de cette nouvelle impertinence, à laquelle il falloit donner l'honneur du chiffre, sans quoi il ne l'auroit pas signée. Je fus tenté vingt fois, pour l'amour de sa gloire, de chiffrer autre chose que ce qu'il avoit dit ; mais sentant que rien ne pouvoit autoriser une pareille infidélité, je le laissai délirer à ses risques, content de lui parler avec franchise, et de remplir au moins mon devoir auprès de lui.

C'est ce que je fis toujours avec une droiture, un zèle et un courage qui méritoient de sa part une autre récompense que celle que j'en reçus à la fin. Il étoit temps que je fusse une fois ce que le ciel, qui m'avoit doué d'un heu-

reux naturel, ce que l'éducation que j'avois reçue de la meilleure des femmes, ce que celle que je m'étois donnée à moi-même, m'avoit fait être; et je le fus. Livré à moi seul, sans amis, sans conseil, sans expérience, en pays étranger, servant une nation étrangère, au milieu d'une foule de fripons, qui, pour leur intérêt et pour écarter le scandale du bon exemple, m'excitoient à les imiter; loin d'en rien faire, je servis bien la France, à qui je ne devois rien, et mieux l'ambassadeur, comme il étoit juste, en tout ce qui dépendoit de moi. Irréprochable dans un poste assez en vue, je méritai, j'obtins l'estime de la république, celle de tous les ambassadeurs avec qui nous étions en correspondance, et l'affection de tous les François établis à Venise, sans en excepter le consul même, que je supplantois à regret dans les fonctions que je savois lui être dues, et qui me donnoient plus d'embarras que de plaisir.

M. de Montaigu, livré sans réserve au marquis de Mari, qui n'entroit pas dans le détail de ses devoirs, les négligeoit à tel point que sans moi les François qui étoient à Venise ne se seroient pas aperçus qu'il y eût un ambassadeur de leur nation. Toujours éconduits sans qu'il voulût les entendre lorsqu'ils avoient besoin de sa protection, ils se rebutèrent, et l'on n'en voyoit plus aucun ni à sa suite ni à sa table, où il ne les invita jamais. Je fis souvent de mon chef ce qu'il auroit dû faire: je rendis aux François qui avoient recours à lui ou à moi tous les services qui étoient en mon pouvoir. En tout autre pays j'aurois fait davantage; mais ne pouvant voir personne en place à cause de la mienne, j'étois forcé de recourir souvent au consul: et le consul, établi dans le pays où il avoit sa famille, avoit des ménagemens à garder qui l'empêchoient de faire ce qu'il auroit voulu. Quelquefois cependant, le voyant mollir et n'oser parler, je m'aventurois à des démarches hasardeuses, dont plusieurs m'ont réussi. Je m'en rappelle une dont le souvenir me fait encore rire: on ne se douteroit guère que c'est à moi que les amateurs du spectacle à Paris ont dû Coralline et sa sœur Camille: rien cependant n'est plus vrai. Véronèse, leur père, s'étoit engagé avec ses enfans pour la troupe italienne, et après avoir reçu deux mille francs pour son voyage, au lieu de partir il s'étoit tranquillement mis à Venise au théâtre de Saint-Luc [1], où Coralline, tout enfant qu'elle étoit encore, attiroit beaucoup de monde. M. le duc de Gesvres, comme premier gentilhomme de la chambre, écrivit à l'ambassadeur pour réclamer le père et la fille. M. de Montaigu, me donnant la lettre, me dit pour toute instruction: *Voyez cela.* J'allai chez M. Le Blond le prier de parler au patricien à qui appartenoit le théâtre de Saint-Luc, et qui étoit, je crois, un Zustiniani, afin qu'il renvoyât Véronèse, qui étoit engagé au service du roi. Le Blond, qui ne se soucioit pas trop de la commission, la fit mal. Zustiniani battit la campagne, et Véronèse ne fut point renvoyé. J'étois piqué. L'on étoit en carnaval: ayant pris la bahute et le masque, je me fis mener au palais Zustiniani. Tous ceux qui virent entrer ma gondole avec la livrée de l'ambassadeur furent frappés; Venise n'avoit jamais vu pareille chose. J'entre, je me fais annoncer sous le nom d'*una siora maschera*. Sitôt que je fus introduit, j'ôte mon masque et je me nomme. Le sénateur pâlit et reste stupéfait. Monsieur, lui dis-je en vénitien, c'est à regret que j'importune votre excellence de ma visite, mais vous avez à votre théâtre de Saint-Luc un homme, nommé Véronèse, qui est engagé au service du roi, et qu'on vous a fait demander inutilement: je viens le réclamer au nom de sa majesté. Ma courte harangue fit effet. A peine étois-je parti, que mon homme courut rendre compte de son aventure aux inquisiteurs d'état, qui lui lavèrent la tête. Véronèse fut congédié le jour même. Je lui fis dire que s'il ne partoit dans la huitaine je le ferois arrêter; et il partit.

Dans une autre occasion je tirai de peine un capitaine de vaisseau marchand, par moi seul et presque sans le concours de personne. Il s'appeloit le capitaine Olivet de Marseille; j'ai oublié le nom du vaisseau. Son équipage avoit pris querelle avec des Esclavons au service de la république: il y avoit eu des voies de fait, et le vaisseau avoit été mis aux arrêts avec une telle sévérité, que personne, excepté le seul capitaine, n'y pouvoit aborder ni en sortir sans permission. Il eut recours à l'ambassadeur, qui l'envoya promener; il fut au consul, qui lui dit

[1] Je suis en doute si ce n'étoit point *Saint-Samuel*. Les noms propres m'échappent absolument.

que ce n'étoit pas une affaire de commerce, et qu'il ne pouvoit s'en mêler. Ne sachant plus que faire, il revint à moi. Je représentai à M. de Montaigu qu'il devoit me permettre de donner sur cette affaire un mémoire au sénat. Je ne me rappelle pas s'il y consentit et si je présentai le mémoire; mais je me rappelle bien que, mes démarches n'aboutissant à rien, et l'embargo durant toujours, je pris un parti qui me réussit. J'insérai la relation de cette affaire dans une dépêche à M. de Maurepas, et j'eus même assez de peine à faire consentir M. de Montaigu à passer cet article. Je savois que nos dépêches, sans valoir trop la peine d'être ouvertes, l'étoient à Venise; j'en avois la preuve dans les articles que j'en trouvois mot pour mot dans la gazette: infidélité dont j'avois inutilement voulu porter l'ambassadeur à se plaindre. Mon objet, en parlant de cette vexation dans la dépêche, étoit de tirer parti de leur curiosité pour leur faire peur et les engager à délivrer le vaisseau; car s'il eût fallu attendre pour cela la réponse de la cour, le capitaine étoit ruiné avant qu'elle fût venue. Je fis plus, je me rendis au vaisseau pour interroger l'équipage. Je pris avec moi l'abbé Patizel, chancelier du consulat, qui ne vint qu'à contre-cœur; tant tous ces pauvres gens craignoient de déplaire au sénat. Ne pouvant monter à bord à cause de la défense, je restai dans ma gondole, et j'y dressai mon verbal, interrogeant à haute voix et successivement tous les gens de l'équipage, et dirigeant mes questions de manière à tirer des réponses qui leur fussent avantageuses. Je voulus engager Patizel à faire les interrogations et le verbal lui-même, ce qui en effet étoit plus de son métier que du mien. Il n'y voulut jamais consentir, ne dit pas un seul mot, et voulut à peine signer le verbal après moi. Cette démarche un peu hardie eut cependant un heureux succès, et le vaisseau fut délivré long-temps avant la réponse du ministre. Le capitaine voulut me faire un présent. Sans me fâcher je lui dis, en lui frappant sur l'épaule : Capitaine Olivet, crois-tu que celui qui ne reçoit pas des François un droit de passeport qu'il trouve établi, soit homme à leur vendre la protection du roi? Il voulut au moins me donner sur son bord un dîner, que j'acceptai, et où je menai le secrétaire d'ambassade d'Espagne, nommé Carrio, homme d'esprit et très-aimable, qu'on a vu depuis secrétaire d'ambassade à Paris et chargé des affaires, avec lequel je m'étois intimement lié, à l'exemple de nos ambassadeurs.

Heureux si, lorsque je faisois avec le plus parfait désintéressement tout le bien que je pouvois faire, j'avois su mettre assez d'ordre et d'attention dans tous ces menus détails pour n'en pas être la dupe et servir les autres à mes dépens! Mais dans les places comme celle que j'occupois, où les moindres fautes ne sont point sans conséquence, j'épuisois toute mon attention pour n'en point faire contre mon service. Je fus jusqu'à la fin du plus grand ordre et de la plus grande exactitude en tout ce qui regardoit mon devoir essentiel. Hors quelques erreurs qu'une précipitation forcée me fit faire en chiffrant, et dont les commis de M. Amelot se plaignirent une fois, ni l'ambassadeur ni personne n'eut jamais à me reprocher une seule négligence dans aucune de mes fonctions; ce qui est à noter pour un homme aussi négligent et aussi étourdi que moi : mais je manquois parfois de mémoire et de soin dans les affaires particulières dont je me chargeois; et l'amour de la justice m'en a toujours fait supporter le préjudice de mon propre mouvement avant que personne songeât à se plaindre. Je n'en citerai qu'un seul trait, qui se rapporte à mon départ de Venise, et dont j'ai senti le contre-coup dans la suite à Paris.

Notre cuisinier, appelé Rousselot, avoit apporté de France un ancien billet de deux cents francs, qu'un perruquier de ses amis avoit d'un noble vénitien appelé Zanetto Nani pour fourniture de perruques. Rousselot m'apporta ce billet en me priant de tâcher d'en tirer quelque chose par accommodement. Je savois, il savoit aussi que l'usage constant des nobles vénitiens est de ne jamais payer, de retour dans leur patrie, les dettes qu'ils ont contractées en pays étranger : quand on les y veut contraindre, ils consument en tant de longueurs et de frais le malheureux créancier, qu'il se rebute, et finit par tout abandonner, ou s'accommoder presque pour rien. Je priai M. Le Blond de parler à Zanetto. Celui-ci convint du billet, non du paiement. A force de batailler il promit enfin trois sequins. Quand Le Blond lui porta le billet, les trois sequins ne se trouvèrent pas

prêts ; il fallut attendre. Durant cette attente survint ma querelle avec l'ambassadeur et ma sortie de chez lui. Je laissai les papiers de l'ambassade dans le plus grand ordre, mais le billet de Rousselot ne se trouva point. M. Le Blond m'assura me l'avoir rendu. Je le connoissois trop honnête homme pour en douter; mais il me fut impossible de me rappeler ce qu'étoit devenu ce billet. Comme Zanetto avoit avoué la dette, je priai M. Le Blond de tâcher de tirer les trois sequins sur un reçu, ou de l'engager à renouveler le billet par duplicata. Zanetto, sachant le billet perdu, ne voulut faire ni l'un ni l'autre. J'offris à Rousselot les trois sequins de ma bourse pour l'acquit du billet. Il les refusa, et me dit que je m'accommoderois à Paris avec le créancier, dont il me donna l'adresse. Le perruquier, sachant ce qui s'étoit passé, voulut son billet ou son argent en entier. Que n'aurois-je point donné dans mon indignation pour retrouver ce maudit billet! Je payai les deux cents francs, et cela dans ma plus grande détresse. Voilà comment la perte du billet valut au créancier le paiement de la somme entière, tandis que si, malheureusement pour lui, ce billet se fût retrouvé, il en auroit difficilement tiré les dix écus promis par son excellence Zanetto Nani.

Le talent que je me crus sentir pour mon emploi me le fit remplir avec goût; et hors la société de mon ami Carrio, celle du vertueux Altuna, dont j'aurai bientôt à parler, hors les récréations bien innocentes de la place Saint-Marc, du spectacle, et de quelques visites que nous faisions presque toujours ensemble, je fis mes seuls plaisirs de mes devoirs. Quoique mon travail ne fût pas fort pénible, surtout avec l'aide de l'abbé de Binis, comme la correspondance étoit très-étendue et qu'on étoit en temps de guerre, je ne laissois pas d'être occupé raisonnablement. Je travaillois tous les jours une bonne partie de la matinée, et les jours de courrier quelquefois jusqu'à minuit. Je consacrois le reste du temps à l'étude du métier que je commençois, et dans lequel je comptois bien, par le succès de mon début, être employé plus avantageusement dans la suite. En effet, il n'y avoit qu'une voix sur mon compte, à commencer par celle de l'ambassadeur, qui se louoit hautement de mon service, qui ne s'en est jamais plaint, et dont toute la fureur ne vint dans la suite que de ce que, m'étant plaint inutilement moi-même, je voulus enfin avoir mon congé. Les ambassadeurs et ministres du roi, avec qui nous étions en correspondance, lui faisoient, sur le mérite de son secrétaire, des complimens qui devoient le flatter, et qui, dans sa mauvaise tête, produisoient un effet tout contraire. Il en reçut un surtout dans une circonstance essentielle qu'il ne m'a jamais pardonné. Ceci vaut la peine d'être expliqué.

Il pouvoit si peu se gêner, que le samedi même, jour de presque tous les courriers, il ne pouvoit attendre pour sortir que le travail fût achevé; et me talonnant sans cesse pour expédier les dépêches du roi et des ministres, il les signoit en hâte, et puis couroit je ne sais où, laissant la plupart des autres lettres sans signature : ce qui me forçoit, quand ce n'étoient que des nouvelles, de les tourner en bulletin ; mais lorsqu'il s'agissoit d'affaires qui regardoient le service du roi, il falloit bien que quelqu'un signât, et je signois. J'en usai ainsi pour un avis important que nous venions de recevoir de M. Vincent, chargé des affaires du roi à Vienne. C'étoit dans le temps que le prince de Lobkowitz marchoit à Naples, et que le comte de Gages (*) fit cette mémorable retraite, la plus belle manœuvre de guerre de tout le siècle, et dont l'Europe a trop peu parlé. L'avis portoit qu'un homme, dont M. Vincent nous envoyoit le signalement, partoit de Vienne et devoit passer à Venise, allant furtivement dans l'Abruzze, chargé d'y faire soulever le peuple à l'approche des Autrichiens. En l'absence de M. le comte de Montaigu, qui ne s'intéressoit à rien, je fis passer à M. le marquis de l'Hôpital cet avis si à propos, que c'est peut-être à ce pauvre Jean-Jacques si bafoué que la maison de Bourbon doit la conservation du royaume de Naples (**).

(*) J. B. Dumont, comte de Gages, commanda l'armée espagnole en 1742 : l'année suivante, il battit les Autrichiens dans la Lombardie. Forcé de se retirer devant des forces supérieures, il conserva sa petite armée intacte, et, par une suite de manœuvres savantes, ne se laissa jamais entourer. C'est de cette retraite que parle Rousseau. M. P.

(**) Pour l'intelligence de ce fait, il faut se rappeler qu'à cette époque, c'est-à-dire en 1743, don Carlos, fils de Philipe V, n'étoit pas encore reconnu des puissances de l'Europe, et que l'Autriche, qui avoit été forcée de céder, en 1736, par le traité de Vienne, le royaume de Naples à la maison de Bourbon, vou-

Le marquis de l'Hôpital, en remerciant son collègue comme il étoit juste, lui parla de son secrétaire et du service qu'il venoit de rendre à la cause commune. Le comte de Montaigu, qui avoit à se reprocher sa négligence dans cette affaire, crut entrevoir dans ce compliment un reproche, et m'en parla avec humeur. J'avois été dans le cas d'en user avec le comte de Castellane, ambassadeur à Constantinople, comme avec le marquis de l'Hôpital, quoiqu'en chose moins importante. Comme il n'y avoit point d'autre poste pour Constantinople que les courriers que le sénat envoyoit de temps en temps à son bayle, on donnoit avis du départ de ces courriers à l'ambassadeur de France, pour qu'il pût écrire par cette voie à son collègue s'il le jugeoit à propos. Cet avis venoit d'ordinaire un jour ou deux à l'avance : mais on faisoit si peu de cas de M. de Montaigu, qu'on se contentoit d'envoyer chez lui, pour la forme, une heure ou deux avant le départ du courrier; ce qui me mit plusieurs fois dans le cas de faire la dépêche en son absence. M. de Castellane, en y répondant, faisoit mention de moi en termes honnêtes; autant en faisoit à Gênes M. de Joinville : autant de nouveaux griefs.

J'avoue que je ne fuyois pas l'occasion de me faire connoître, mais je ne la cherchois pas non plus hors de propos; et il me paroissoit fort juste, en servant bien, d'aspirer au prix naturel des bons services, qui est l'estime de ceux qui sont en état d'en juger et de les récompenser. Je ne dirai pas si mon exactitude à remplir mes fonctions étoit de la part de l'ambassadeur un légitime sujet de plainte; mais je dirai bien que c'est le seul qu'il ait articulé jusqu'au jour de notre séparation.

Sa maison, qu'il n'avoit jamais mise sur un bon pied, se remplissoit de canaille : les François y étoient maltraités, les Italiens y prenoient l'ascendant; et même parmi eux, les bons serviteurs attachés depuis long-temps à l'ambassade furent tous malhonnêtement chassés, entre autres son premier gentilhomme, qui avoit été du comte de Froulay, et qu'on appeloit, je crois, le comte Peati, ou d'un nom très-approchant. Le second gentilhomme, du choix de M. de Montaigu, étoit un bandit de Mantoue, appelé Dominique Vitali, à qui l'ambassadeur confia le soin de sa maison, et qui, à force de patelinage et de basse lésine, obtint sa confiance et devint son favori, au grand préjudice du peu d'honnêtes gens qui y étoient encore, et du secrétaire qui étoit à leur tête. L'œil intègre d'un honnête homme est toujours inquiétant pour les fripons. Il n'en auroit pas fallu davantage pour que celui-ci me prît en haine; mais cette haine avoit une autre cause encore qui la rendit bien plus cruelle. Il faut dire cette cause, afin qu'on me condamne si j'avois tort.

L'ambassadeur avoit, selon l'usage, une loge à chacun des cinq spectacles. Tous les jours à dîner il nommoit le théâtre où il vouloit aller ce jour-là; je choisissois après lui, et les gentilshommes disposoient des autres loges. Je prenois en sortant la clef de la loge que j'avois choisie. Un jour, Vitali n'étant (a) pas là, je chargeai le valet de pied qui me servoit de m'apporter la mienne dans une maison que je lui indiquai. Vitali, au lieu de m'envoyer ma clef, dit qu'il en avoit disposé. J'étois d'autant plus outré, que le valet de pied m'avoit rendu compte de ma commission devant tout le monde. Le soir, Vitali voulut me dire quelques mots d'excuse que je ne reçus point : Demain, monsieur, lui dis-je, vous viendrez me les faire à telle heure dans la maison où j'ai reçu l'affront et devant les gens qui en ont été les témoins; ou après-demain, quoi qu'il arrive, je vous déclare que vous ou moi sortirons d'ici. Ce ton décidé lui en imposa. Il vint au lieu et à l'heure me faire des excuses publiques avec une bassesse digne de lui; mais il prit à loisir ses mesures, et tout en me faisant de grandes courbettes, il travailla tellement à l'italienne, que, ne pouvant porter l'ambassadeur à me donner mon congé, il me mit dans la nécessité de le prendre.

Un pareil misérable n'étoit assurément pas fait pour me connoître; mais il connoissoit de moi ce qui servoit à ses vues; il me connoissoit bon et doux à l'excès pour supporter des torts

loit y rentrer. Si l'agent autrichien fût parvenu à faire soulever les Napolitains, la cause du fils du roi d'Espagne eût été perdue, parce que l'armée du comte de Gages étoit en Lombardie, et composée de Napolitains qui auroient abandonné leur général. M. P.

(a) VAR. *Vitali, qui tenoit les clefs, n'étant...*

involontaires, fier et peu endurant pour des offenses préméditées, aimant la décence et la dignité dans les choses convenables, et non moins exigeant pour l'honneur qui m'étoit dû qu'attentif à rendre celui que je devois aux autres. C'est par là qu'il entreprit et vint à bout de me rebuter. Il mit la maison sens dessus dessous; il en ôta ce que j'avois tâché d'y maintenir de règle, de subordination, de propreté, d'ordre. Une maison sans femme a besoin d'une discipline un peu sévère pour y faire régner la modestie inséparable de la dignité. Il fit bientôt de la nôtre un lieu de crapule et de licence, un repaire de fripons et de débauchés. Il donna pour second gentilhomme à S. E., à la place de celui qu'il avoit fait chasser, un autre maquereau comme lui qui tenoit bordel public à *la Croix-de-Malte*; et ces deux coquins bien d'accord étoient d'une indécence égale à leur insolence. Hors la seule chambre de l'ambassadeur, qui même n'étoit pas trop en règle, il n'y avoit pas un seul coin dans la maison souffrable pour un honnête homme.

Comme S. E. ne soupoit pas, nous avions le soir, les gentilshommes et moi, une table particulière, où mangeoient aussi l'abbé de Binis et les pages. Dans la plus vilaine gargotte on est servi plus proprement, plus décemment, en linge moins sale, et l'on a mieux à manger. On nous donnoit une seule petite chandelle bien noire, des assiettes d'étain, des fourchettes de fer. Passe encore pour ce qui se faisoit en secret : mais on m'ôta ma gondole; seul de tous les secrétaires d'ambassadeur, j'étois forcé d'en louer une, ou d'aller à pied, et je n'avois plus la livrée de S. E. que quand j'allois au sénat. D'ailleurs, rien de ce qui se passoit au dedans n'étoit ignoré dans la ville. Tous les officiers de l'ambassadeur jetoient les hauts cris. Dominique, la seule cause de tout, crioit le plus haut, sachant bien que l'indécence avec laquelle nous étions traités m'étoit plus sensible qu'à tous les autres. Seul de la maison, je ne disois rien au dehors; mais je me plaignois vivement à l'ambassadeur et du reste et de lui-même, qui, secrètement excité par son âme damnée, me faisoit chaque jour quelque nouvel affront. Forcé de dépenser beaucoup pour me tenir au pair avec mes confrères et convenablement à mon poste, je ne pouvois arracher un sou de mes appointemens; et, quand je lui demandois de l'argent, il me parloit de son estime et de sa confiance, comme si elle eût dû remplir ma bourse et pourvoir à tout.

Ces deux bandits finirent par faire tourner tout-à-fait la tête à leur maître, qui ne l'avoit déjà pas trop droite, et le ruinoient dans un brocantage continuel par des marchés de dupe, qu'ils lui persuadoient être des marchés d'escroc. Ils lui firent louer, sur la Brenta, un palazzo le double de sa valeur, dont ils partagèrent le surplus avec le propriétaire. Les appartemens en étoient incrustés en mosaïque et garnis de colonnes et de pilastres de très-beaux marbres à la mode du pays. M. de Montaigu fit superbement masquer tout cela d'une boiserie de sapin, par l'unique raison qu'à Paris les appartemens sont ainsi boisés. Ce fut par une raison semblable que, seul de tous les ambassadeurs qui étoient à Venise, il ôta l'épée à ses pages et la canne à ses valets de pied. Voilà quel étoit l'homme qui, toujours par le même motif peut-être, me prit en grippe, uniquement sur ce que je le servois fidèlement.

J'endurai patiemment ses dédains, sa brutalité, ses mauvais traitemens, tant qu'en y voyant de l'humeur je crus n'y pas voir de la haine; mais, dès que je vis le dessein formé de me priver de l'honneur que je méritois par mon bon service, je résolus d'y renoncer. La première marque que je reçus de sa mauvaise volonté fut à l'occasion d'un dîner qu'il devoit donner à M. le duc de Modène et à sa famille, qui étoient à Venise, et dans lequel il me signifia que je n'aurois pas place à sa table. Je lui répondis, piqué, mais sans me fâcher, qu'ayant l'honneur d'y dîner journellement, si M. le duc de Modène exigeoit que je m'en abstinsse quand il y viendroit, il étoit de la dignité de son excellence et de mon devoir de n'y pas consentir. Comment! dit-il avec emportement, mon secrétaire, qui même n'est pas gentilhomme, prétend dîner avec un souverain, quand mes gentilshommes n'y dînent pas! Oui, monsieur, lui répliquai-je; le poste dont m'a honoré votre excellence m'ennoblit si bien tant que je le remplis, que j'ai même le pas sur vos gentilshommes ou soi-disant tels, et suis admis où ils ne peuvent l'être. Vous n'ignorez pas que, le jour que vous ferez votre entrée publique,

je suis appelé par l'étiquette, et par un usage immémorial, à vous y suivre en habit de cérémonie et à l'honneur d'y dîner avec vous au palais de Saint-Marc; et je ne vois pas pourquoi un homme qui peut et doit manger en public avec le doge et le sénat de Venise, ne pourroit pas manger en particulier avec M. le duc de Modène. Quoique l'argument fût sans réplique, l'ambassadeur ne s'y rendit point : mais nous n'eûmes pas occasion de renouveler la dispute, M. le duc de Modène n'étant point venu dîner chez lui.

Dès lors il ne cessa de me donner des désagréments, de me faire des passe-droits, s'efforçant de m'ôter les petites prérogatives attachées à mon poste pour les transmettre à son cher Vitali; et je suis sûr que s'il eût osé l'envoyer au sénat à ma place il l'auroit fait. Il employoit ordinairement l'abbé de Binis pour écrire dans son cabinet ses lettres particulières : il se servit de lui pour écrire à M. de Maurepas une relation de l'affaire du capitaine Olivet, dans laquelle, loin de lui faire aucune mention de moi qui seul m'en étois mêlé, il m'ôtoit même l'honneur du verbal, dont il lui envoyoit un double, pour l'attribuer à Patizel qui n'avoit pas dit un seul mot. Il vouloit me mortifier et complaire à son favori, mais non pas se défaire de moi. Il sentoit qu'il ne lui seroit plus aussi aisé de me trouver un successeur qu'à M. Follau, qui l'avoit déjà fait connoître. Il lui falloit absolument un secrétaire qui sût l'italien, à cause des réponses du sénat; qui fît toutes ses dépêches, toutes ses affaires, sans qu'il se mêlât de rien; qui joignît au mérite de bien servir la bassesse d'être le complaisant de messieurs ses faquins de gentilshommes. Il vouloit donc me garder et me mater en me tenant loin de mon pays et du sien, sans argent pour y retourner : et il auroit réussi peut-être s'il s'y fût pris modérément. Mais Vitali, qui avoit d'autres vues, et qui vouloit me forcer de prendre mon parti, en vint à bout. Dès que je vis que je perdois toutes mes peines, que l'ambassadeur me faisoit des crimes de mes services au lieu de m'en savoir gré, que je n'avois plus à espérer chez lui que désagrémens au dedans, injustice au dehors, et que, dans le décri général où il s'étoit mis, ses mauvais offices pouvoient me nuire sans que les bons pussent me servir, je pris mon parti et lui demandai mon congé, lui laissant le temps de se pourvoir d'un secrétaire. Sans me dire ni oui ni non, il alla toujours son train. Voyant que rien n'alloit mieux et qu'il ne se mettoit en devoir de chercher personne, j'écrivis à son frère, et, lui détaillant mes motifs, je le priai d'obtenir mon congé de son excellence, ajoutant que de manière ou d'autre il m'étoit impossible de rester. J'attendis longtemps et n'eus point de réponse. Je commençois d'être fort embarrassé; mais l'ambassadeur reçut enfin une lettre de son frère. Il falloit qu'elle fût vive, car, quoiqu'il fût sujet à des emportemens très-féroces, je ne lui en vis jamais un pareil. Après des torrens d'injures abominables, ne sachant plus que dire, il m'accusa d'avoir vendu ses chiffres. Je me mis à rire, et lui demandai d'un ton moqueur s'il croyoit qu'il y eût dans tout Venise un homme assez sot pour en donner un écu. Cette réponse le fit écumer de rage. Il fit mine d'appeler ses gens pour me faire, dit-il, jeter par la fenêtre. Jusque-là j'avois été fort tranquille; mais à cette menace la colère et l'indignation me transportèrent à mon tour. Je m'élançai vers la porte : et après avoir tiré le bouton qui la fermoit en dedans : Non pas, monsieur le comte, lui dis-je en revenant à lui d'un pas grave, vos gens ne se mêleront pas de cette affaire; trouvez bon qu'elle se passe entre nous. Mon action, mon air, le calmèrent à l'instant même; la surprise et l'effroi se marquèrent dans son maintien. Quand je le vis revenu de sa furie, je lui fis mes adieux en peu de mots; puis, sans attendre sa réponse, j'allai rouvrir la porte, je sortis, et passai posément dans l'anti-chambre au milieu de ses gens, qui se levèrent à l'ordinaire, et qui, je crois, m'auroient plutôt prêté main-forte contre lui, qu'à lui contre moi. Sans remonter chez moi, je descendis l'escalier tout de suite, et sortis sur-le-champ du palais pour n'y plus rentrer.

J'allai droit chez M. Le Blond lui conter l'aventure. Il en fut peu surpris; il connoissoit l'homme. Il me retint à dîner. Ce dîner, quoique impromptu, fut brillant; tous les François de considération qui étoient à Venise s'y trouvèrent : l'ambassadeur n'eut pas un chat. Le consul conta mon cas à la compagnie. A ce récit il n'y eut qu'un cri, qui ne fut pas en faveur

de son excellence. Elle n'avoit point réglé mon compte, ne m'avoit pas donné un sou; et, réduit pour toute ressource à quelques louis que j'avois sur moi, j'étois dans l'embarras pour mon retour. Toutes les bourses me furent ouvertes. Je pris une vingtaine de sequins dans celle de M. Le Blond, autant dans celle de M. de Saint-Cyr, avec lequel, après lui, j'avois le plus de liaison. Je remerciai tous les autres; et en attendant mon départ j'allai loger chez le chancelier du consulat, pour bien prouver au public que la nation n'étoit pas complice des injustices de l'ambassadeur. Celui-ci, furieux de me voir fêté dans mon infortune, et lui délaissé, tout ambassadeur qu'il étoit, perdit tout-à-fait la tête et se comporta comme un forcené. Il s'oublia jusqu'à présenter un mémoire au sénat pour me faire arrêter. Sur l'avis que m'en donna l'abbé de Binis, je résolus de rester encore quinze jours, au lieu de partir le surlendemain comme j'avois compté. On avoit vu et approuvé ma conduite; j'étois universellement estimé. La seigneurie ne daigna pas même répondre à l'extravagant mémoire de l'ambassadeur, et me fit dire par le consul que je pouvois rester à Venise aussi long-temps qu'il me plairoit, sans m'inquiéter des démarches d'un fou. Je continuai de voir mes amis: j'allai prendre congé de monsieur l'ambassadeur d'Espagne, qui me reçut très-bien, et du comte de Finochietti, ministre de Naples, que je ne trouvai pas, mais à qui j'écrivis, et qui me répondit la lettre du monde la plus obligeante. Je partis enfin, ne laissant, malgré mes embarras, d'autres dettes que les emprunts dont je viens de parler, et une cinquantaine d'écus chez un marchand, nommé Morandi, que Carrio se chargea de payer, et que je ne lui ai jamais rendus, quoique nous nous soyons souvent revus depuis ce temps-là; mais quant aux deux emprunts dont j'ai parlé, je les remboursai très-exactement sitôt que la chose me fût possible.

Ne quittons pas Venise sans dire un mot des célèbres amusemens de cette ville, ou du moins de la très-petite part que j'y pris durant mon séjour. On a vu dans le cours de ma jeunesse combien peu j'ai couru les plaisirs de cet âge, ou du moins ceux qu'on nomme ainsi. Je ne changeai pas de goût à Venise; mais mes occupations, qui d'ailleurs m'en auroient empêché, rendirent plus piquantes les récréations simples que je me permettois. La première et la plus douce étoit la société des gens de mérite, MM. Le Blond, de Saint-Cyr, Carrio, Altuna, et un gentilhomme forland (*), dont j'ai grand regret d'avoir oublié le nom, et dont je ne me rappelle point sans émotion l'aimable souvenir: c'étoit, de tous les hommes que j'ai connus dans ma vie, celui dont le cœur ressembloit le plus au mien. Nous étions liés aussi avec deux ou trois Anglois pleins d'esprit et de connoissances, passionnés de la musique ainsi que nous. Tous ces messieurs avoient leurs femmes, ou leurs amies, ou leurs maîtresses; ces dernières presque toutes filles à talens, chez lesquelles on faisoit de la musique ou des bals. On y jouoit aussi, mais très-peu; les goûts vifs, les talens, les spectacles nous rendoient cet amusement insipide. Le jeu n'est que la ressource des gens ennuyés. J'avois apporté de Paris le préjugé qu'on a dans ce pays-là contre la musique italienne: mais j'avois aussi reçu de la nature cette sensibilité de tact contre laquelle les préjugés ne tiennent pas. J'eus bientôt pour cette musique la passion qu'elle inspire à ceux qui sont faits pour en juger. En écoutant les barcarolles, je trouvois que je n'avois pas ouï chanter jusqu'alors; et bientôt je m'engouai tellement de l'opéra, qu'ennuyé de babiller, manger et jouer dans les loges, quand je n'aurois voulu qu'écouter, je me dérobois souvent à la compagnie pour aller d'un autre côté. Là, tout seul, enfermé dans ma loge, je me livrois, malgré la longueur du spectacle, au plaisir d'en jouir à mon aise jusqu'à la fin. Un jour, et au théâtre de Saint-Chrysostôme, je m'endormis, et bien plus profondément que je n'aurois fait dans mon lit. Les airs bruyans et brillans ne me réveillèrent point; mais qui pourroit exprimer la sensation délicieuse que me firent la douce harmonie et les chants angéliques de celui qui me réveilla! Quel réveil, quel ravissement, quelle extase, quand j'ouvris au même instant les oreilles et les yeux! Ma première idée fut de me croire en paradis. Ce morceau ravissant, que je me rappelle encore et que

(*) C'est le nom par lequel on désigne les habitans du Frioul: de là est venue la danse appelée *forlane*. Voyez ce mot au Dictionnaire de Musique. G. P.

je n'oublierai de ma vie, commençoit ainsi :

Conservami la bella
Che si m'accende il cor.

Je voulus avoir ce morceau : je l'eus, et je l'ai gardé long-temps ; mais il n'étoit pas sur mon papier comme dans ma mémoire. C'étoit bien la même note, mais ce n'étoit pas la même chose. Jamais cet air divin ne peut être exécuté que dans ma tête, comme il le fut en effet le jour qu'il me réveilla.

Une musique à mon gré bien supérieure à celle des opéra, et qui n'a pas sa semblable en Italie, ni dans le reste du monde, est celle des *scuole*. Les *scuole* sont des maisons de charité établies pour donner l'éducation à de jeunes filles sans bien, et que la république dote ensuite, soit pour le mariage, soit pour le cloître. Parmi les talens qu'on cultive dans ces jeunes filles, la musique est au premier rang. Tous les dimanches à l'église de chacune de ces quatre *scuole*, on a durant les vêpres des motets à grand chœur et en grand orchestre, composés et dirigés par les plus grands maîtres de l'Italie, exécutés dans des tribunes grillées, uniquement par des filles dont la plus vieille n'a pas vingt ans. Je n'ai l'idée de rien d'aussi voluptueux, d'aussi touchant que cette musique : les richesses de l'art, le goût exquis des chants, la beauté des voix, la justesse de l'exécution, tout dans ces délicieux concerts concourt à produire une impression qui n'est assurément pas du bon costume, mais dont je doute qu'aucun cœur d'homme soit à l'abri. Jamais Carrio ni moi ne manquions ces vêpres aux *Mendicanti*, et nous n'étions pas les seuls. L'église étoit toujours pleine d'amateurs ; les acteurs même de l'Opéra venoient se former au vrai goût du chant sur ces excellens modèles. Ce qui me désoloit étoit ces maudites grilles, qui ne laissoient passer que des sons, et me cachoient les anges de beauté dont ils étoient dignes. Je ne parlois d'autre chose. Un jour que j'en parlois chez M. Le Blond : Si vous êtes si curieux, me dit-il, de voir ces petites filles, il est aisé de vous contenter. Je suis un des administrateurs de la maison ; je veux vous y donner à goûter avec elles. Je ne le laissai pas en repos qu'il ne m'eût tenu parole. En entrant dans le salon qui renfermoit ces beautés si convoitées, je sentis un frémissement d'amour que je n'avois jamais éprouvé. M. Le Blond me présenta l'une après l'autre ces chanteuses célèbres dont la voix et le nom étoient tout ce qui m'étoit connu. Venez, Sophie.... Elle étoit horrible. Venez, Cattina..... Elle étoit borgne. Venez, Bettina..... La petite-vérole l'avoit défigurée. Presque pas une n'étoit sans quelque notable défaut. Le bourreau rioit de ma cruelle surprise. Deux ou trois cependant me parurent passables : elles ne chantoient que dans les chœurs. J'étois désolé. Durant le goûter on les agaça, elles s'égayèrent. La laideur n'exclut pas les grâces ; je leur en trouvai. Je me disois : On ne chante pas ainsi sans âme : elles en ont. Enfin ma façon de les voir changea si bien, que je sortis presque amoureux de toutes ces laiderons (*a*). J'osois à peine retourner à leurs vêpres. J'eus de quoi me rassurer. Je continuai de trouver leurs chants délicieux, et leurs voix fardoient si bien leurs visages, que tant qu'elles chantoient je m'obstinois, en dépit de mes yeux, à les trouver belles.

La musique en Italie coûte si peu de chose, que ce n'est pas la peine de s'en faire faute quand on a du goût pour elle. Je louai un clavecin, et pour un petit écu j'avois chez moi quatre ou cinq symphonistes, avec lesquels je m'exerçois une fois la semaine à exécuter les morceaux qui m'avoient fait le plus de plaisir à l'Opéra. J'y fis essayer aussi quelques symphonies de mes *Muses galantes*. Soit qu'elles plussent, ou qu'on me voulût cajoler, le maître des ballets de Saint-Jean-Chrysostôme m'en fit demander deux, que j'eus le plaisir d'entendre exécuter par cet admirable orchestre, et qui furent dansées par une petite Bettina, jolie et surtout aimable fille, entretenue par un Espagnol de nos amis, appelé Fagoaga, et chez laquelle nous allions passer la soirée assez souvent.

Mais, à propos de filles, ce n'est pas dans une ville comme Venise qu'on s'en abstient : n'avez-vous rien, pourroit-on me dire, à confesser sur cet article ? Oui, j'ai quelque chose à dire en effet, et je vais procéder à cette confession avec la même naïveté que j'ai mise à toutes les autres.

J'ai toujours eu du dégoût pour les filles pu-

(*a*) VAR. ..... *de tous ces laiderons.*

bliques, et je n'avois pas à Venise autre chose à ma portée, l'entrée de la plupart des maisons du pays m'étant interdite à cause de ma place. Les filles de M. Le Blond étoient très-aimables, mais d'un difficile abord, et je considérois trop le pere et la mère pour penser même à les convoiter.

J'aurois eu plus de goût pour une jeune personne appelée mademoiselle de Catanéo, fille de l'agent du roi de Prusse; mais Carrio étoit amoureux d'elle, il a même été question de mariage. Il étoit à son aise, et je n'avois rien; il avoit cent louis d'appointemens, je n'avois que cent pistoles; et, outre que je ne voulois pas aller sur les brisées d'un ami, je savois que partout, et surtout à Venise, avec une bourse aussi mal garnie on ne doit pas se mêler de faire le galant. Je n'avois pas perdu la funeste habitude de donner le change à mes besoins; et, trop occupé pour sentir vivement ceux que le climat donne, je vécus près d'un an dans cette ville aussi sage que j'avois fait à Paris, et j'en suis reparti au bout de dix-huit mois sans avoir approché du sexe que deux seules fois par les singulières occasions que je vais dire.

La première me fut procurée par l'honnête gentilhomme Vitali, quelque temps après l'excuse que je l'obligeai de me demander dans toutes les formes. On parloit à table des amusemens de Venise. Ces messieurs me reprochoient mon indifférence pour le plus piquant de tous, vantant la gentillesse des courtisanes vénitiennes, et disant qu'il n'y en avoit point au monde qui les valussent. Dominique dit qu'il falloit que je fisse connoissance avec la plus aimable de toutes; qu'il vouloit m'y mener, et que j'en serois content. Je me mis à rire de cette offre obligeante; et le comte Peati, homme déjà vieux et vénérable, dit avec plus de franchise que je n'en aurois attendu d'un Italien, qu'il me croyoit trop sage pour me laisser mener chez des filles par mon ennemi. Je n'en avois en effet ni l'intention ni la tentation; et malgré cela, par une de ces inconséquences que j'ai peine à comprendre moi-même, je finis par me laisser entraîner, contre mon goût, mon cœur, ma raison, ma volonté même, uniquement par foiblesse, par honte de marquer de la défiance, et, comme on dit dans ce pays-là, *per non parer troppo coglione*. La *padoana* chez qui nous allâmes étoit d'une assez jolie figure, belle même, mais non pas d'une beauté qui me plût. Dominique me laissa chez elle. Je fis venir des sorbetti, je la fis chanter, et au bout d'une demi-heure je voulus m'en aller, en laissant sur la table un ducat; mais elle eut le singulier scrupule de n'en vouloir point qu'elle ne l'eût gagné, et moi la singulière bêtise de lever son scrupule. Je m'en revins au palais, si persuadé que j'étois poivré, que la première chose que je fis en arrivant, fut d'envoyer chercher le chirurgien pour lui demander des tisanes. Rien ne peut égaler le malaise d'esprit que je souffris durant trois semaines, sans qu'aucune incommodité réelle, aucun signe apparent le justifiât. Je ne pouvois concevoir qu'on pût sortir impunément des bras de la padoana. Le chirurgien lui-même eut toute la peine imaginable à me rassurer. Il n'en put venir à bout qu'en me persuadant que j'étois conformé d'une façon particulière à ne pouvoir pas aisément être infecté; et, quoique je me sois moins exposé peut-être qu'aucun autre homme à cette expérience, ma santé de ce côté n'ayant jamais reçu d'atteinte, m'est une preuve que le chirurgien avoit raison. Cette opinion cependant ne m'a jamais rendu téméraire; et, si je tiens en effet cet avantage de la nature, je puis dire que je n'en ai pas abusé.

Mon autre aventure, quoique avec une fille aussi, fut d'une espèce bien différente, et quant à son origine, et quant à ses effets. J'ai dit que le capitaine Olivet m'avoit donné à dîner sur son bord, et que j'y avois mené le secrétaire d'Espagne. Je m'attendois au salut du canon. L'équipage nous reçut en haie; mais il n'y eut pas une amorce brûlée; ce qui me mortifia beaucoup, à cause de Carrio, que je vis en être un peu piqué; et il étoit vrai que sur les vaisseaux marchands on accordoit le salut du canon à des gens qui ne nous valoient certainement pas : d'ailleurs, je croyois avoir mérité quelque distinction du capitaine. Je ne pus me déguiser, parce que cela m'est toujours impossible; et, quoique le dîner fût très-bon, et qu'Olivet en fît très-bien les honneurs, je le commençai de mauvaise humeur, mangeant peu, et parlant encore moins.

A la première santé, du moins, j'attendois une salve : rien. Carrio, qui me lisoit dans

l'ame, rioit de me voir grogner comme un enfant. Au tiers du dîner, je vois approcher une gondole. Ma foi, monsieur, me dit le capitaine, prenez garde à vous, voici l'ennemi. Je lui demande ce qu'il veut dire : il répond en plaisantant. La gondole aborde, et j'en vois sortir une jeune personne éblouissante, fort coquettement mise et fort leste, qui dans trois sauts fut dans la chambre; et je la vis établie à côté de moi avant que j'eusse aperçu qu'on y avoit mis un couvert. Elle étoit aussi charmante que vive, une brunette de vingt ans au plus. Elle ne parloit qu'italien; son accent seul eût suffi pour me tourner la tête. Tout en mangeant, tout en causant elle me regarde, me fixe un moment, puis s'écriant : Bonne Vierge! ah! mon cher Brémond, qu'il y a de temps que je ne t'ai vu! se jette entre mes bras, colle sa bouche contre la mienne, et me serre à m'étouffer. Ses grands yeux noirs à l'orientale lançoient dans mon cœur des traits de feu; et, quoique la surprise fît d'abord quelque diversion, la volupté me gagna très-rapidement, au point que, malgré les spectateurs, il fallut bientôt que cette belle me contînt elle-même, car j'étois ivre, ou plutôt furieux. Quand elle me vit au point où elle me vouloit, elle mit plus de modération dans ses caresses, mais non dans sa vivacité; et quand il lui plut de nous expliquer la cause vraie ou fausse de toute cette pétulance, elle nous dit que je ressemblois, à s'y tromper, à M. de Brémond, directeur des douanes de Toscane; qu'elle avoit raffolé de ce M. de Brémond; qu'elle en raffoloit encore; qu'elle l'avoit quitté parce qu'elle étoit une sotte; qu'elle me prenoit à sa place; qu'elle vouloit m'aimer parce que cela lui convenoit; qu'il falloit, par la même raison, que je l'aimasse tant que cela lui conviendroit; et que, quand elle me planteroit là, je prendrois patience comme avoit fait son cher Brémond. Ce qui fut dit fut fait. Elle prit possession de moi comme d'un homme à elle, me donnoit à garder ses gants, son éventail, son *cinda*, sa coiffe; m'ordonnoit d'aller ici ou là, de faire ceci ou cela, et j'obéissois. Elle me dit d'aller renvoyer sa gondole, parce qu'elle vouloit se servir de la mienne, et j'y fus; elle me dit de m'ôter de ma place, et de prier Carrio de s'y mettre, parce qu'elle avoit à lui parler, et je le fis. Ils causèrent très-long-temps ensemble et tout bas; je les laissai faire. Elle m'appela, je revins. Écoute, Zanetto, me dit-elle, je ne veux point être aimée à la françoise, et même il n'y feroit pas bon : au premier moment d'ennui, va-t'en. Mais ne reste pas à demi, je t'en avertis. Nous allâmes après le dîner voir la verrerie à Murano. Elle acheta beaucoup de petites breloques, qu'elle nous laissa payer sans façon; mais elle donna partout des tringueltes beaucoup plus forts que tout ce que nous avions dépensé. Par l'indifférence avec laquelle elle jetoit son argent et nous laissoit jeter le nôtre, on voyoit qu'il n'étoit d'aucun prix pour elle. Quand elle se faisoit payer, je crois que c'étoit par vanité plus que par avarice : elle s'applaudissoit du prix qu'on mettoit à ses faveurs.

Le soir nous la ramenâmes chez elle. Tout en causant, je vis deux pistolets sur sa toilette : Ah! ah! dis-je en en prenant un, voici une boîte à mouches de nouvelle fabrique; pourroit-on savoir quel en est l'usage? Je vous connois d'autres armes qui font feu mieux que celles-là. Après quelques plaisanteries sur le même ton, elle nous dit, avec une naïve fierté qui la rendoit encore plus charmante : Quand j'ai des bontés pour des gens que je n'aime point, je leur fais payer l'ennui qu'ils me donnent; rien n'est plus juste : mais en endurant leurs caresses, je ne veux pas endurer leurs insultes, et je ne manquerai pas le premier qui me manquera.

En la quittant j'avois pris son heure pour le lendemain. Je ne la fis pas attendre. Je la trouvai *in vestito di confidenza*; dans un déshabillé plus que galant, qu'on ne connoît que dans les pays méridionaux, et que je ne m'amuserai pas à décrire, quoique je me le rappelle trop bien. Je dirai seulement que ses manchettes et son tour de gorge étoient bordés d'un fil de soie garni de pompons couleur de rose. Cela me parut animer une fort belle peau. Je vis ensuite que c'étoit la mode à Venise; et l'effet en est si charmant, que je suis surpris que cette mode n'ait jamais passé en France. Je n'avois point d'idée des voluptés qui m'attendoient. J'ai parlé de madame de Larnage, dans les transports que son souvenir me rend quelquefois encore; mais qu'elle étoit

vaille, et laide, et froide auprès de ma Zulietta! Ne tâchez pas d'imaginer les charmes et les grâces de cette fille enchanteresse, vous resteriez trop loin de la vérité; les jeunes vierges des cloîtres sont moins fraîches, les beautés du sérail sont moins vives, les houris du paradis sont moins piquantes. Jamais si douce jouissance ne s'offrit au cœur et aux sens d'un mortel. Ah! du moins, si je l'avois su goûter pleine et entière un seul moment!... Je la goûtai, mais sans charme; j'en émoussai toutes les délices; je les tuai comme à plaisir. Non, la nature ne m'a point fait pour jouir. Elle a mis dans ma mauvaise tête le poison de ce bonheur ineffable, dont elle a mis l'appétit dans mon cœur.

S'il est une circonstance de ma vie qui peigne bien mon naturel (*a*), c'est celle que je vais raconter. La force avec laquelle je me rappelle en ce moment l'objet de mon livre me fera mépriser ici la fausse bienséance qui m'empêcheroit de le remplir. Qui que vous soyez, qui voulez connoître un homme, osez lire les deux ou trois pages suivantes: vous allez connoître à plein Jean-Jacques Rousseau.

J'entrai dans la chambre d'une courtisane comme dans le sanctuaire de l'amour et de la beauté; j'en crus voir la divinité dans sa personne. Je n'aurois jamais cru que, sans respect et sans estime, on pût rien sentir de pareil à ce qu'elle me fit éprouver. A peine eus-je connu, dans les premières familiarités, le prix de ses charmes et de ses caresses, que de peur d'en perdre le fruit d'avance, je voulus me hâter de le cueillir. Tout à coup, au lieu de flammes qui me dévoroient, je sens un froid mortel couler dans mes veines; les jambes me flageolent, et prêt à me trouver mal, je m'assieds (*b*), et je pleure comme un enfant.

Qui pourroit deviner la cause de mes larmes, et ce qui me passoit par la tête en ce moment? Je me disois: Cet objet dont je dispose est le chef-d'œuvre de la nature et de l'amour; l'esprit, le corps, tout en est parfait; elle est aussi bonne et généreuse qu'elle est aimable et belle; les grands, les princes, devroient être ses esclaves; les sceptres devroient être à ses pieds. Cependant la voilà, misérable coureuse, livrée au public; un capitaine de vaisseau marchand dispose d'elle; elle vient se jeter à ma tête, à moi qu'elle sait qui n'ai rien, à moi dont le mérite, qu'elle ne peut connoître, est nul à ses yeux. Il y a là quelque chose d'inconcevable. Ou mon cœur me trompe, fascine mes sens et me rend la dupe d'une indigne salope, ou il faut que quelque défaut secret que j'ignore détruise l'effet de ses charmes, et la rende odieuse à ceux qui devroient se la disputer. Je me mis à chercher ce défaut avec une contention d'esprit singulière, et il ne me vint pas même à l'esprit que la v..... pût y avoir part. La fraîcheur de ses chairs, l'éclat de son coloris, la blancheur de ses dents, la douceur de son haleine, l'air de propreté répandu sur toute sa personne, éloignoient de moi si parfaitement cette idée, qu'en doute encore sur mon état depuis la padoana, je me faisois plutôt un scrupule de n'être pas assez sain pour elle; et je suis très-persuadé qu'en cela ma confiance ne me trompoit pas.

Ces réflexions, si bien placées, m'agitèrent au point d'en pleurer. Zulietta, pour qui cela faisoit sûrement un spectacle tout nouveau dans la circonstance, fut un moment interdite; mais ayant fait un tour de chambre et passé devant son miroir, elle comprit, et mes yeux lui confirmèrent que le dégoût n'avoit point de part à ce rat. Il ne lui fut pas difficile de m'en guérir et d'effacer cette petite honte: mais, au moment que j'étois prêt à me pâmer sur cette gorge qui sembloit pour la première fois souffrir la bouche et la main d'un homme, je m'aperçus qu'elle avoit un téton borgne. Je me frappe, j'examine, je crois voir que ce téton n'est pas conformé comme l'autre. Me voilà cherchant dans ma tête comment on peut avoir un téton borgne; et, persuadé que cela tenoit à quelque notable vice naturel, à force de tourner et retourner cette idée, je vis clair comme le jour que dans la plus charmante personne dont je pusse me former l'image, je ne tenois dans mes bras qu'une espèce de monstre, le rebut de la nature, des hommes et de l'amour. Je poussai la stupidité jusqu'à lui parler de ce téton borgne. Elle prit d'abord la chose en plaisantant, et, dans son humeur folâtre, dit et fit des choses à me faire mourir d'amour:

(*a*) *Var.* ... *mon caractère, c'est...*
(*b*) *Var. Je m'asseye.*

mais gardant un fonds d'inquiétude que je ne pus lui cacher, je la vis enfin rougir, se rajuster, se redresser, et, sans dire un seul mot, s'aller mettre à sa fenêtre. Je voulus m'y mettre à côté d'elle; elle s'en ôta, fut s'asseoir sur un lit de repos, se leva le moment d'après; et, se promenant par la chambre en s'éventant, me dit d'un ton froid et dédaigneux : Zanetto, *lascia le donne, e studia la matematica.*

Avant de la quitter, je lui demandai pour le lendemain un autre rendez-vous, qu'elle remit au troisième jour, en ajoutant, avec un sourire ironique, que je devois avoir besoin de repos. Je passai ce temps mal à mon aise, le cœur plein de ses charmes et de ses grâces, sentant mon extravagance, me la reprochant, regrettant les moments si mal employés, qu'il n'avoit tenu qu'à moi de rendre les plus doux de ma vie; attendant avec la plus vive impatience celui d'en réparer la perte, et néanmoins inquiet encore, malgré que j'en eusse, de concilier les perfections de cette adorable fille avec l'indignité de son état. Je courus, je volai chez elle à l'heure dite. Je ne sais si son tempérament ardent eût été plus content de cette visite; son orgueil l'eût été du moins, et je me faisois d'avance une jouissance délicieuse de lui montrer de toutes manières comment je savois réparer mes torts. Elle m'épargna cette épreuve. Le gondolier, qu'en abordant j'envoyai chez elle, me rapporta qu'elle étoit partie la veille pour Florence. Si je n'avois pas senti tout mon amour en la possédant, je le sentis bien cruellement en la perdant. Mon regret insensé ne m'a point quitté. Tout aimable, toute charmante qu'elle étoit à mes yeux, je pouvois me consoler de la perdre; mais de quoi je n'ai pu me consoler, je l'avoue, c'est qu'elle n'ait emporté de moi qu'un souvenir méprisant.

Voilà mes deux histoires. Les dix-huit mois que j'ai passés à Venise ne m'ont fourni de plus à dire qu'un simple projet tout au plus. Carrio étoit galant : ennuyé de n'aller toujours que chez des filles engagées à d'autres, il eut la fantaisie d'en avoir une à son tour; et, comme nous étions inséparables, il me proposa l'arrangement, peu rare à Venise, d'en avoir une à nous deux. J'y consentis. Il s'agissoit de la trouver sûre. Il chercha tant qu'il déterra une petite fille de onze à douze ans que son indigne mère cherchoit à vendre. Nous fûmes la voir ensemble. Mes entrailles s'émurent en voyant cette enfant : elle étoit blonde et douce comme un agneau; on ne l'auroit jamais crue Italienne. On vit pour très-peu de chose à Venise : nous donnâmes quelque argent à la mère, et pourvûmes à l'entretien de la fille. Elle avoit de la voix : pour lui procurer un talent de ressource, nous lui donnâmes une épinette et un maître à chanter. Tout cela nous coûtoit à peine à chacun deux sequins par mois, et nous en épargnoit davantage en autres dépenses : mais comme il falloit attendre qu'elle fût mûre, c'étoit semer beaucoup avant que de recueillir. Cependant, contens d'aller là passer les soirées, causer et jouer très-innocemment avec cette enfant, nous nous amusions plus agréablement peut-être que si nous l'avions possédée : tant il est vrai que ce qui nous attache le plus aux femmes est moins la débauche qu'un certain agrément de vivre auprès d'elles! Insensiblement mon cœur s'attachoit à la petite Anzoletta, mais d'un attachement paternel, auquel les sens avoient si peu de part, qu'à mesure qu'il augmentoit, il m'auroit été moins possible de les y faire entrer; et je sentois que j'aurois eu horreur d'approcher de cette fille devenue nubile comme d'un inceste abominable. Je voyois les sentimens du bon Carrio prendre, à son insu, le même tour. Nous nous ménagions, sans y penser, des plaisirs non moins doux, mais bien différens de ceux dont nous avions d'abord eu l'idée; et je suis certain que, quelque belle qu'eût pu devenir cette pauvre enfant, loin d'être jamais les corrupteurs de son innocence, nous en aurions été les protecteurs. Ma catastrophe, arrivée peu de temps après, ne me laissa pas celui d'avoir part à cette bonne œuvre; et je n'ai à me louer dans cette affaire que du penchant de mon cœur. Revenons à mon voyage.

Mon premier projet en sortant de chez M. de Montaigu étoit de me retirer à Genève, en attendant qu'un meilleur sort, écartant les obstacles, pût me réunir à ma pauvre maman. Mais l'éclat qu'avoit fait notre querelle, et la sottise qu'il fit d'en écrire à la cour, me fit prendre le parti d'aller moi-même y rendre compte de ma conduite, et me plaindre de celle

d'un forcené. Je marquai de Venise ma résolution à M. du Theil, chargé par intérim des affaires étrangères après la mort de M. Amelot (*). Je partis aussitôt que ma lettre : je pris ma route par Bergame, Côme et Domo d'Ossola; je traversai le Simplon. A Sion, M. de Chaignon, chargé des affaires de France, me fit mille amitiés; à Genève, M. de La Closure m'en fit autant. J'y renouvelai connoissance avec M. de Gauffecourt, dont j'avois quelque argent à recevoir. J'avois traversé Nyon sans voir mon père : non qu'il ne m'en coûtât extrêmement, mais je n'avois pu me résoudre à me montrer à ma belle-mère après mon désastre, certain qu'elle me jugeroit sans vouloir m'écouter. Le libraire Duvillard, ancien ami de mon père, me reprocha vivement ce tort. Je lui en dis la cause; et, pour le réparer sans m'exposer à voir ma belle-mère, je pris une chaise, et nous fûmes ensemble à Nyon descendre au cabaret. Duvillard s'en fut chercher mon pauvre père, qui vint tout courant m'embrasser. Nous soupâmes ensemble, et, après avoir passé une soirée bien douce à mon cœur, je retournai le lendemain matin à Genève avec Duvillard, pour qui j'ai toujours conservé de la reconnoissance du bien qu'il me fit en cette occasion.

Mon plus court chemin n'étoit pas par Lyon, mais j'y voulus passer pour vérifier une friponnerie bien basse de M. de Montaigu. J'avois fait venir de Paris une petite caisse contenant une veste brodée en or, quelques paires de manchettes et six paires de bas de soie blancs; rien de plus. Sur la proposition qu'il m'en fit lui-même, je fis ajouter cette caisse, ou plutôt cette boîte, à son bagage. Dans le mémoire d'apothicaire qu'il voulut me donner en paiement de mes appointemens, et qu'il avoit écrit de sa main, il avoit mis que cette boîte, qu'il appeloit ballot, pesoit onze quintaux, et il m'en avoit passé le port à un prix énorme. Par les soins de M. Boy-de-la-Tour, auquel j'étois recommandé par M. Roguin, son oncle, il fut vérifié sur les registres des douanes de Lyon et de Marseille, que ledit ballot ne pesoit que quarante-cinq livres, et n'avoit payé le port qu'à raison de ce poids. Je joignis cet extrait authentique au mémoire de M. de Montaigu; et, muni de ces pièces et de plusieurs autres de la même force, je me rendis à Paris, très-impatient d'en faire usage. J'eus, durant toute cette longue route, de petites aventures à Côme en Valais et ailleurs. Je vis plusieurs choses, entre autres les îles Borromées, qui mériteroient d'être décrites; mais le temps me gagne, les espions m'obsèdent; je suis forcé de faire à la hâte et mal un travail qui demanderoit le loisir et la tranquillité qui me manquent. Si jamais la Providence, jetant les yeux sur moi, me procure enfin des jours plus calmes, je les destine à refondre, si je puis, cet ouvrage, ou à y faire du moins un supplément dont je sens qu'il a grand besoin (1).

Le bruit de mon histoire m'avoit devancé, et en arrivant je trouvai que dans les bureaux et dans le public tout le monde étoit scandalisé des folies de l'ambassadeur. Malgré cela, malgré le cri public dans Venise, malgré les preuves sans réplique que j'exhibois, je ne pus obtenir aucune justice. Loin d'avoir ni satisfaction ni réparation, je fus même laissé à la discrétion de l'ambassadeur pour mes appointemens, et cela par l'unique raison que, n'étant pas François, je n'avois pas droit à la protection nationale, et que c'étoit une affaire particulière entre lui et moi. Tout le monde convint avec moi que j'étois offensé, lésé, malheureux; que l'ambassadeur étoit un extravagant cruel, inique, et que toute cette affaire le déshonoroit à jamais. Mais quoi ! il étoit l'ambassadeur; je n'étois, moi, que le secrétaire. Le bon ordre, ou ce qu'on appelle ainsi, vouloit que je n'obtinsse aucune justice, et je n'en obtins aucune. Je m'imaginai qu'à force de crier et de traiter publiquement ce fou comme il le méritoit, on me diroit à la fin de me taire; et c'étoit ce que j'attendois, bien résolu de n'obéir qu'après qu'on auroit prononcé. Mais il n'y avoit point alors de ministre des affaires étrangères. On me laissa clabauder, on m'en couragea même, on faisoit chorus; mais l'affaire en resta toujours là, jusqu'à ce que, las

(*) C'est-à-dire après la retraite. M. Amelot étoit ministre par la protection du cardinal de Fleury. Après la mort de celui-ci (février 1743) la duchesse de Châteauroux fit renvoyer M. Amelot. M. P.

(1) J'ai renoncé à ce projet. — Cette note n'est point dans le premier manuscrit. G. P.

d'avoir toujours raison et jamais justice, je perdis enfin courage, et plantai là tout (*).

La seule personne qui me reçut mal, et dont j'aurois le moins attendu cette injustice, fut madame de Beuzenval. Toute pleine des prérogatives du rang et de la noblesse, elle ne put jamais se mettre dans la tête qu'un ambassadeur pût avoir tort avec son secrétaire. L'accueil qu'elle me fit fut conforme à ce préjugé. J'en fus si piqué, qu'en sortant de chez elle je lui écrivis une des fortes et vives lettres que j'aie peut-être écrites (**), et n'y suis jamais retourné. Le P. Castel me reçut mieux; mais à travers le patelinage jésuitique, je le vis suivre assez fidèlement une des grandes maximes de la société, qui est d'immoler toujours le plus foible au plus puissant. Le vif sentiment de la justice de ma cause et ma fierté naturelle ne me laissèrent pas endurer patiemment cette partialité. Je cessai de voir le P. Castel, et par là d'aller aux Jésuites, où je ne connoissois que lui seul. D'ailleurs l'esprit tyrannique et intrigant de ses confrères, si différent de la bonhomie du bon P. Hemet, me donnoit tant d'éloignement pour leur commerce, que je n'en ai vu aucun depuis ce temps-là, si ce n'est le P. Berthier, que je vis deux ou trois fois chez M. Dupin, avec lequel il travailloit de toute sa force à la réfutation de Montesquieu.

Achevons, pour n'y plus revenir, ce qui me reste à dire de M. de Montaigu. Je lui avois dit dans nos démêlés qu'il ne lui falloit pas un secrétaire, mais un clerc de procureur. Il suivit cet avis, et me donna réellement pour successeur un vrai procureur, qui dans moins d'un an lui vola vingt ou trente mille livres. Il le chassa, le fit mettre en prison; chassa ses gentilshommes avec esclandre et scandale; se fit partout des querelles, reçut des affronts qu'un valet n'endureroit pas, et finit, à force de folies, par se faire rappeler et renvoyer planter ses choux. Apparemment que, parmi les réprimandes qu'il reçut à la cour, son affaire avec moi ne fut pas oubliée : du moins, peu de temps après son retour, il m'envoya son maître-d'hôtel pour solder mon compte et me donner de l'argent. J'en manquois dans ce moment-là; mes dettes de Venise, dettes d'honneur si jamais il en fut, me pesoient sur le cœur. Je saisis le moyen qui se présentoit de les acquitter, de même que le billet de Zanetto Nani. Je reçus ce qu'on voulut me donner; je payai toutes mes dettes, et je restai sans un sou, comme auparavant; mais soulagé d'un poids qui m'étoit insupportable. Depuis lors, je n'ai plus entendu parler de M. de Montaigu qu'à sa mort que j'appris par la voix publique. Que Dieu fasse paix à ce pauvre homme! Il étoit aussi propre au métier d'ambassadeur que je l'avois été dans mon enfance à celui de grapignan. Cependant il n'avoit tenu qu'à lui de se soutenir honorablement par mes services, et de me faire avancer rapidement dans l'état auquel le comte de Gouvon m'avoit destiné dans ma jeunesse, et dont par moi seul je m'étois rendu capable dans un âge plus avancé.

La justice et l'inutilité de mes plaintes me laissèrent dans l'âme un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du foible et à l'iniquité du fort. Deux choses empêchèrent ce germe de se développer pour lors comme il a fait dans la suite: l'une, qu'il s'agissoit de moi dans cette affaire, et que l'intérêt privé, qui n'a jamais rien produit de grand et de noble, ne sauroit tirer de mon cœur les divins élans qu'il n'appartient qu'au plus pur amour du juste et du beau d'y produire; l'autre fut le charme de l'amitié, qui tempéroit et calmoit ma colère par l'ascendant d'un sentiment plus doux. J'avois fait connoissance à Venise avec un Biscayen, ami de mon ami de Carrio, et digne de l'être de tout homme de bien. Cet aimable jeune homme, né pour tous les talens et pour toutes les vertus, venoit

(*) Madame d'Épinay, dans ses Mémoires, raconte qu'en parlant de cette affaire, Rousseau disoit que ce qui l'avoit ramené à Paris, c'étoit la nécessité d'essuyer une injustice et la perspective d'y être pendu. M. P.

(**) Voici un fragment de cette lettre cité par M. Musset-Pathay : « J'ai tort, madame, je me suis mépris : je vous croyois » juste, vous êtes noble, j'aurois dû m'en souvenir : j'aurois » dû sentir qu'il est inconvenant à moi, plébéien, de réclamer contre un gentilhomme. Ai-je des aïeux, des titres? L'équité sans parchemin est-elle l'équité ?... S'il (M. de Montaigu) est sans élévation dans l'âme, c'est que sa noblesse » l'en dispense; s'il est affilié à tout ce qu'il y a d'immonde » dans la ville la plus immorale; s'il hante les escrocs, » s'il l'est lui-même, c'est que ses aïeux ont eu de l'honneur » pour lui. »

de faire le tour de l'Italie pour prendre le goût des beaux-arts; et, n'imaginant rien de plus à acquérir, il vouloit s'en retourner en droiture dans sa patrie. Je lui dis que les arts n'étoient que le délassement d'un génie comme le sien, fait pour cultiver les sciences; et je lui conseillai, pour en prendre le goût, un voyage et six mois de séjour à Paris. Il me crut et fut à Paris. Il y étoit et m'attendoit quand j'y arrivai. Son logement étoit trop grand pour lui; il m'en offrit la moitié; je l'acceptai (*). Je le trouvai dans la ferveur des hautes connoissances (*a*). Rien n'étoit au-dessus de sa portée; il dévoroit et digéroit tout avec une prodigieuse rapidité. Comme il me remercia d'avoir procuré cet aliment à son esprit, que le besoin de savoir tourmentoit sans qu'il s'en doutât lui-même! Quels trésors de lumières et de vertus je trouvai dans cette *âme forte!* Je sentis que c'étoit l'ami qu'il me falloit: nous devînmes intimes. Nos goûts n'étoient pas les mêmes; nous disputions toujours. Tous deux opiniâtres, nous n'étions jamais d'accord sur rien. Avec cela nous ne pouvions nous quitter; et, tout en nous contrariant sans cesse, aucun des deux n'eût voulu que l'autre fût autrement.

Ignacio Emmanuel de Altuna étoit un de ces hommes rares que l'Espagne seule produit et dont elle produit trop peu pour sa gloire. Il n'avoit pas ces violentes passions nationales communes dans son pays; l'idée de la vengeance ne pouvoit pas plus entrer dans son esprit que le désir dans son cœur. Il étoit trop fier pour être vindicatif, et je lui ai souvent ouï dire avec beaucoup de sang-froid qu'un mortel ne pouvoit pas offenser son âme. Il étoit galant sans être tendre. Il jouoit avec les femmes comme avec de jolis enfans. Il se plaisoit avec les maîtresses de ses amis; mais je ne lui en ai jamais vu aucune, ni aucun désir d'en avoir. Les flammes de la vertu dont son cœur étoit dévoré ne permirent jamais à celles de ses sens de naître.

Après ses voyages il s'est marié; il est mort jeune; il a laissé des enfans; et je suis persuadé, comme de mon existence, que sa femme est la première et la seule qui lui ait fait connoître les plaisirs de l'amour. A l'extérieur il étoit dévot comme un Espagnol, mais en dedans c'étoit la piété d'un ange. Hors moi je n'ai vu que lui seul de tolérant depuis que j'existe. Il ne s'est jamais informé d'aucun homme comment il pensoit en matière de religion. Que son ami fût juif, protestant, Turc, bigot, athée, peu lui importoit, pourvu qu'il fût honnête homme. Obstiné, têtu pour des opinions indifférentes, dès qu'il s'agissoit de religion, même de morale, il se recueilloit, se taisoit, ou disoit simplement : *Je ne suis chargé que de moi.* Il est incroyable qu'on puisse associer autant d'élévation d'âme avec un esprit de détail porté jusqu'à la minutie. Il partageoit et fixoit d'avance l'emploi de sa journée par heures, quarts d'heure et minutes, et suivoit cette distribution avec un tel scrupule, que si l'heure eût sonné tandis qu'il lisoit sa phrase, il eût fermé le livre sans achever. De toutes ces mesures de temps ainsi rompues, il y en avoit pour telle étude, il y en avoit pour telle autre; il y en avoit pour la réflexion, pour la conversation, pour l'office, pour Locke, pour le rosaire, pour les visites, pour la musique, pour la peinture; et il n'y avoit ni plaisir, ni tentation, ni complaisance qui pût intervertir cet ordre; un devoir à remplir seul l'auroit pu. Quand il me faisoit la liste de ses distributions afin que je m'y conformasse, je commençois par rire, et je finissois par pleurer d'admiration. Jamais il ne gênoit personne ni ne supportoit la gêne; il brusquoit les gens qui par politesse vouloient le gêner. Il étoit emporté sans être boudeur. Je l'ai vu souvent en colère, mais je ne l'ai jamais vu fâché. Rien n'étoit si gai que son humeur : il entendoit raillerie et il aimoit à railler; il y brilloit même, et il avoit le talent de l'épigramme. Quand on l'animoit il étoit bruyant et tapageur en paroles, sa voix s'entendoit de loin; mais, tandis qu'il crioit, on le voyoit sourire, et, tout à travers ses emportemens, il lui venoit quelque mot plaisant qui faisoit éclater tout le monde. Il n'avoit pas plus le teint espagnol que le phlegme. Il avoit la peau blanche, les joues colorées, les cheveux d'un châtain presque blond. Il étoit grand et bien fait. Son corps fut formé pour loger son âme.

Ce sage de cœur ainsi que de tête se con-

(*) En arrivant de Venise, Rousseau logea quelques jours à l'hôtel d'Orléans, rue du Chantre, près le Palais-Royal.

M. P.

(*a*) *Var. ... des hautes sciences*

noissoit en hommes et fut mon ami. C'est toute ma réponse à quiconque ne l'est pas. Nous nous liâmes si bien que nous fîmes le projet de passer nos jours ensemble. Je devois, dans quelques années, aller à Ascoytia pour vivre avec lui dans sa terre. Toutes les parties de ce projet furent arrangées entre nous la veille de son départ. Il n'y manqua que ce qui ne dépend pas des hommes dans les projets les mieux concertés. Les evénemens postérieurs, mes désastres, son mariage, sa mort enfin, nous ont séparés pour toujours.

On diroit qu'il n'y a que les noirs complots des méchans qui réussissent; les projets innocens des bons n'ont presque jamais d'accomplissement.

Ayant senti l'inconvénient de la dépendance, je me promis bien de ne m'y plus exposer. Ayant vu renverser dès leur naissance les projets d'ambition que l'occasion m'avoit fait former, rebuté de rentrer dans la carrière que j'avois si bien commencée, et dont néanmoins je venois d'être expulsé, je résolus de ne plus m'attacher à personne, mais de rester dans l'indépendance en tirant parti de mes talens, dont enfin je commençois à sentir la mesure, et dont j'avois trop modestement pensé jusque alors. Je repris le travail de mon opéra, que j'avois interrompu pour aller à Venise; et, pour m'y livrer plus tranquillement, après le départ d'Altuna je retournai loger à mon ancien hôtel Saint-Quentin, qui, dans un quartier solitaire et peu loin du Luxembourg, m'étoit plus commode pour travailler à mon aise que la bruyante rue Saint-Honoré. Là m'attendoit la seule consolation réelle que le ciel m'ait fait goûter dans ma misère, et qui seule me la rend supportable. Ceci n'est pas une connoissance passagère; je dois entrer dans quelque détail sur la manière dont elle se fit.

Nous avions une nouvelle hôtesse qui étoit d'Orléans. Elle prit pour travailler en linge une fille de son pays, d'environ vingt-deux à vingt-trois ans, qui mangeoit avec nous ainsi que l'hôtesse. Cette fille, appelée Thérèse Le Vasseur, étoit de bonne famille; son père étoit officier de la monnoie d'Orléans, sa mère étoit marchande. Ils avoient beaucoup d'enfans. La monnoie d'Orléans n'allant plus, le père se trouva sur le pavé; la mère, ayant essuyé des banqueroutes, fit mal ses affaires, quitta le commerce et vint à Paris avec son mari et sa fille, qui les nourrissoit tous trois de son travail.

La première fois que je vis paroître cette fille à table je fus frappé de son maintien modeste et plus encore de son regard vif et doux, qui pour moi n'eut jamais son semblable. La table étoit composée, outre M. de Bonnefond, de plusieurs abbés irlandois, gascons et autres gens de pareille étoffe. Notre hôtesse elle-même avoit rôti le balai : il n'y avoit là que moi seul qui parlât et se comportât décemment. On agaça la petite; je pris sa défense. Aussitôt les lardons tombèrent sur moi. Quand je n'aurois eu naturellement aucun goût pour cette pauvre fille, la compassion, la contradiction, m'en auroient donné. J'ai toujours aimé l'honnêteté dans les manières et dans les propos, surtout avec le sexe. Je devins hautement son champion. Je la vis sensible à mes soins; et ses regards, animés par la reconnoissance, qu'elle n'osoit exprimer de bouche, n'en devenoient que plus pénétrans.

Elle étoit très-timide; je l'étois aussi. La liaison, que cette disposition commune sembloit éloigner, se fit pourtant très-rapidement. L'hôtesse, qui s'en aperçut, devint furieuse; et ses brutalités avancèrent encore mes affaires auprès de la petite, qui, n'ayant que moi seul d'appui dans la maison, me voyoit sortir avec peine et soupiroit après le retour de son protecteur. Le rapport de nos cœurs, le concours de nos dispositions eut bientôt son effet ordinaire. Elle crut voir en moi un honnête homme; elle ne se trompa pas. Je crus voir en elle une fille sensible, simple et sans coquetterie; je ne me trompai pas non plus. Je lui déclarai d'avance que je ne l'abandonnerois ni ne l'épouserois jamais. L'amour, l'estime, la sincérité naïve, furent les ministres de mon triomphe; et c'étoit parce que son cœur étoit tendre et honnête que je fus heureux sans être entreprenant.

La crainte qu'elle eut que je ne me fâchasse de ne pas trouver en elle ce qu'elle croyoit que j'y cherchois, recula mon bonheur plus que toute autre chose. Je la vis interdite et confuse avant de se rendre, vouloir se faire entendre.

et n'oser s'expliquer. Loin d'imaginer la véritable cause de son embarras, j'en imaginai une bien fausse et bien insultante pour ses mœurs; et, croyant qu'elle m'avertissoit que ma santé couroit des risques, je tombai dans des perplexités qui ne me retinrent pas, mais qui durant plusieurs jours empoisonnèrent mon bonheur. Comme nous ne nous entendions point l'un l'autre, nos entretiens à ce sujet étoient autant d'énigmes et d'amphigouris plus que risibles. Elle fut prête à me croire absolument fou; je fus prêt à ne savoir plus que penser d'elle. Enfin nous nous expliquâmes : elle me fit en pleurant l'aveu d'une faute unique au sortir de l'enfance, fruit de son ignorance et de l'adresse d'un séducteur. Sitôt que je la compris, je fis un cri de joie : Pucelage! m'écriai-je : c'est bien à Paris, c'est bien à vingt ans qu'on en cherche! Ah! ma Thérèse, je suis trop heureux de te posséder sage et saine, et de ne pas trouver ce que je ne cherchois pas.

Je n'avois cherché d'abord qu'à me donner un amusement. Je vis que j'avois plus fait, et que je m'étois donné une compagne. Un peu d'habitude avec cette excellente fille, un peu de réflexion sur ma situation, me firent sentir qu'en ne songeant qu'à mes plaisirs, j'avois beaucoup fait pour mon bonheur. Il me falloit, à la place de l'ambition éteinte, un sentiment vif qui remplît mon cœur. Il falloit, pour tout dire, un successeur à maman : puisque je ne devois plus vivre avec elle, il me falloit quelqu'un qui vécût avec son élève, et en qui je trouvasse la simplicité, la docilité de cœur qu'elle avoit trouvée en moi. Il falloit que la douceur de la vie privée et domestique me dédommageât du sort brillant auquel je renonçois. Quand j'étois absolument seul, mon cœur étoit vide; mais il n'en falloit qu'un pour le remplir. Le sort m'avoit ôté, m'avoit aliéné, du moins en partie, celui pour lequel la nature m'avoit fait. Dès lors j'étois seul; car il n'y eut jamais pour moi d'intermédiaire entre tout et rien. Je trouvois dans Thérèse le supplément dont j'avois besoin; par elle je vécus heureux autant que je pouvois l'être selon le cours des événemens.

Je voulus d'abord former son esprit : j'y perdis ma peine. Son esprit est ce que l'a fait la nature; la culture et les soins n'y prennent point. Je ne rougis point d'avouer qu'elle n'a jamais bien su lire (a), quoiqu'elle écrive passablement. Quand j'allai loger dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, j'avois à l'hôtel de Pontchartrain, vis-à-vis mes fenêtres (b), un cadran sur lequel je m'efforçai durant plus d'un mois à lui faire connoître les heures. A peine les connoît-elle encore à présent. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année, et ne connoît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de celui qu'elle veut dire. Autrefois j'avois fait un dictionnaire de ses phrases pour amuser madame de Luxembourg, et ses quiproquo sont devenus célèbres dans les sociétés où j'ai vécu. Mais cette personne si bornée, et, si l'on veut, si stupide, est d'un conseil excellent dans les occasions difficiles. Souvent, en Suisse, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvois, elle a vu ce que je ne voyois pas moi-même; elle m'a donné les avis les meilleurs à suivre; elle m'a tiré des dangers où je me précipitois aveuglément; et devant les dames du plus haut rang, devant les grands et les princes, ses sentimens, son bon sens, ses réponses et sa conduite, lui ont attiré l'estime universelle, et à moi, sur son mérite, des complimens dont je sentois la sincérité.

Auprès des personnes qu'on aime, le sentiment nourrit l'esprit ainsi que le cœur, et l'on a peu besoin de chercher ailleurs des idées. Je vivois avec ma Thérèse aussi agréablement qu'avec le plus beau génie de l'univers. Sa mère, fière d'avoir été jadis élevée auprès de la marquise de Monpipeau, faisoit le bel esprit, vouloit diriger le sien, et gâtoit, par son astuce, la simplicité de notre commerce. L'ennui de cette importunité me fit un peu surmonter la sotte honte de n'oser me montrer avec Thérèse en public, et nous faisions tête à tête de petites promenades champêtres et de petits goûtés qui m'étoient délicieux. Je voyois qu'elle m'aimoit sincèrement, et cela redoubloit ma tendresse. Cette douce intimité me tenoit lieu

(a) VAR. .... *bien appris à lire.* — (b) VAR. .... *vis-à-vis de mes fenêtres.*



de tout : l'avenir ne me touchoit plus, ou ne me touchoit que comme le présent prolongé : je ne désirois rien que d'en assurer la durée.

Cet attachement me rendit toute autre dissipation superflue et insipide. Je ne sortois plus que pour aller chez Thérèse ; sa demeure devint presque la mienne. Cette vie retirée devint si avantageuse à mon travail, qu'en moins de trois mois mon opéra tout entier fut fait, paroles et musique. Il restoit seulement quelques accompagnemens et remplissages à faire. Ce travail de manœuvre m'ennuyoit fort. Je proposai à Philidor de s'en charger en lui donnant part au bénéfice. Il vint deux fois, et fit quelques remplissages dans l'acte d'Ovide ; mais il ne put se captiver à ce travail assidu pour un profit éloigné et même incertain. Il ne revint plus, et j'achevai ma besogne moi-même.

Mon opéra fait, il s'agit d'en tirer parti : c'étoit un autre opéra bien plus difficile. On ne vient à bout de rien à Paris quand on y vit isolé. Je pensai à me faire jour par M. de La Poplinière, chez qui Gauffecourt, de retour de Genève, m'avoit introduit. M. de La Poplinière étoit le Mécène de Rameau : madame de La Poplinière étoit sa très-humble écolière. Rameau faisoit, comme on dit, la pluie et le beau temps dans cette maison. Jugeant qu'il protégeroit avec plaisir l'ouvrage d'un de ses disciples, je voulus lui montrer le mien. Il refusa de le voir, disant qu'il ne pouvoit lire des partitions, et que cela le fatiguoit trop. La Poplinière dit là-dessus qu'on pouvoit le lui faire entendre, et m'offrit de rassembler des musiciens pour en exécuter des morceaux. Je ne demandois pas mieux. Rameau consentit en grommelant, et répétant sans cesse que ce devoit être une belle chose que de la composition d'un homme qui n'étoit pas enfant de la balle, et qui avoit appris la musique tout seul. Je me hâtai de tirer en parties cinq ou six morceaux choisis. On me donna une dizaine de symphonistes, et pour chanteurs, Albert, Bérard et mademoiselle Bourbonnois. Rameau commença, dès l'ouverture, à faire entendre, par ses éloges outrés, qu'elle ne pouvoit être de moi. Il ne laissa passer aucun morceau sans donner des signes d'impatience ; mais à un air de haute-contre, dont le chant étoit mâle et sonore et l'accompagnement très-brillant, il ne put plus se contenir ; il m'apostropha avec une brutalité qui scandalisa tout le monde, soutenant qu'une partie de ce qu'il venoit d'entendre étoit d'un homme consommé dans l'art, et le reste d'un ignorant qui ne savoit pas même la musique. Et il est vrai que mon travail, inégal et sans règle, étoit tantôt sublime et tantôt très-plat, comme doit être celui de quiconque ne s'élève que par quelques élans de génie, et que la science ne soutient point. Rameau prétendit ne voir en moi qu'un petit pillard sans talent et sans goût. Les assistans, et surtout le maître de la maison, ne pensèrent pas de même. M. de Richelieu, qui, dans ce temps-là, voyoit beaucoup monsieur, et, comme on sait, madame de La Poplinière, ouït parler de mon ouvrage, et voulut l'entendre en entier, avec le projet de le faire donner à la cour s'il en étoit content. Il fut exécuté à grand chœur et en grand orchestre, aux frais du roi, chez M. Bonneval, intendant des menus. Francœur dirigeoit l'exécution. L'effet en fut surprenant : M. le duc ne cessoit de s'écrier et d'applaudir ; et à la fin d'un chœur, dans l'acte du Tasse, il se leva, vint à moi, et me serrant la main : Monsieur Rousseau, me dit-il, voilà de l'harmonie qui transporte ; je n'ai jamais rien entendu de plus beau : je veux faire donner cet ouvrage à Versailles. Madame de La Poplinière qui étoit là ne dit pas un mot. Rameau, quoique invité, n'y avoit pas voulu venir. Le lendemain madame de La Poplinière me fit à sa toilette un accueil fort dur, affecta de me rabaisser ma pièce, et me dit que, quoiqu'un peu de clinquant eût d'abord ébloui M. de Richelieu, il en étoit bien revenu, et qu'elle ne me conseilloit pas de compter sur mon opéra. Monsieur le duc arriva peu après, et me tint un tout autre langage, me dit des choses flatteuses sur mes talens, et me parut toujours disposé à faire donner ma pièce devant le roi. Il n'y a, dit-il, que l'acte du Tasse qui ne peut passer à la cour : il en faut faire un autre. Sur ce seul mot j'allai m'enfermer chez moi ; et dans trois semaines j'eus fait, à la place du Tasse, un autre acte, dont le sujet étoit Hésiode inspiré par une muse. Je trouvai le secret de faire passer dans cet acte une partie de l'histoire de mes talens, et de la jalousie dont Rameau vouloit bien les honorer. Il y avoit dans ce nouvel acte une élévation

moins gigantesque et mieux soutenue que celle du Tasse; la musique en étoit aussi noble et beaucoup mieux faite; et si les deux autres actes avoient valu celui-là, la pièce entière eût avantageusement soutenu la représentation : mais tandis que j'achevois de la mettre en état, une autre entreprise suspendit l'exécution de celle-là.

(1745—1747.) L'hiver qui suivit la bataille de Fontenoi il y eut beaucoup de fêtes à Versailles, entre autres plusieurs opéra au théâtre des Petites-Écuries. De ce nombre fut le drame de Voltaire intitulé *la Princesse de Navarre*, dont Rameau avoit fait la musique, et qui venoit d'être changé et réformé sous le nom des *Fêtes de Ramire*. Ce nouveau sujet demandoit plusieurs changemens aux divertissemens de l'ancien, tant dans les vers que dans la musique. Il s'agissoit de trouver quelqu'un qui pût remplir ce double objet. Voltaire, alors en Lorraine, et Rameau, tous deux occupés pour lors à l'opéra du *Temple de la Gloire*, ne pouvant donner des soins à celui-là, M. de Richelieu pensa à moi, me fit proposer de m'en charger : et, pour que je pusse examiner mieux ce qu'il y avoit à faire, il m'envoya séparément le poème et la musique. Avant toute chose, je ne voulus toucher aux paroles que de l'aveu de l'auteur; et je lui écrivis à ce sujet une lettre très-honnête, et même respectueuse, comme il convenoit (*). Voici sa réponse, dont l'original est dans la liasse A, nº 1.

« 15 décembre 1745.

« Vous réunissez, monsieur, deux talens » qui ont toujours été séparés jusqu'à présent. » Voilà déjà deux bonnes raisons pour moi de » vous estimer et de chercher à vous aimer. Je » suis fâché pour vous que vous employiez ces » deux talens à un ouvrage qui n'en est pas trop » digne. Il y a quelques mois que M. le duc de » Richelieu m'ordonna absolument de faire » dans un clin-d'œil une petite et mauvaise es» quisse de quelques scènes insipides et tron» quées, qui devoient s'ajuster à des divertisse» mens qui ne sont point faits pour elles. J'obéis » avec la plus grande exactitude; je fis très-vite » et très-mal. J'envoyai ce misérable croquis à » M. le duc de Richelieu, comptant qu'il ne » serviroit pas, ou que je le corrigerois. Heu» reusement il est entre vos mains, vous en êtes » le maître absolu; j'ai perdu entièrement tout » cela de vue. Je ne doute pas que vous n'ayez » rectifié toutes les fautes échappées nécessai» rement dans une composition si rapide d'une » simple esquisse, que vous n'ayez suppléé à » tout.

» Je me souviens qu'entre autres balourdises » il n'est pas dit, dans ces scènes qui lient les di» vertissemens, comment la princesse Grena» dine passe tout d'un coup d'une prison dans » un jardin ou dans un palais. Comme ce n'est » point un magicien qui lui donne des fêtes, » mais un seigneur espagnol, il me semble que » rien ne doit se faire par enchantement. Je » vous prie, monsieur, de vouloir bien revoir » cet endroit, dont je n'ai qu'une idée confuse. » Voyez s'il est nécessaire que la prison s'ouvre » et qu'on fasse passer notre princesse de cette » prison dans un beau palais doré et verni, pré» paré pour elle. Je sais très-bien que tout cela » est fort misérable, et qu'il est au-dessous » d'un être pensant de faire une affaire sérieuse » de ces bagatelles; mais enfin, puisqu'il s'agit » de déplaire le moins qu'on pourra, il faut » mettre le plus de raison qu'on peut, même » dans un mauvais divertissement d'opéra.

» Je me rapporte de tout à vous et à M. Ballod, et je compte avoir bientôt l'honneur de » vous faire mes remercîmens, et de vous as» surer, monsieur, à quel point j'ai celui d'ê» tre, etc. »

Qu'on ne soit pas surpris de la grande politesse de cette lettre, comparée aux autres lettres demi-cavalières qu'il m'a écrites depuis ce temps-là. Il me crut en grande faveur auprès de M. de Richelieu; et la souplesse courtisane qu'on lui connoît l'obligeoit à beaucoup d'égards pour un nouveau venu, jusqu'à ce qu'il connût mieux la mesure de son crédit.

Autorisé par M. de Voltaire et dispensé de tous égards pour Rameau, qui ne cherchoit qu'à me nuire, je me mis au travail, et en deux mois ma besogne fut faite. Elle se borna, quant aux vers, à très-peu de chose. Je tâchai seulement qu'on n'y sentît pas la différence des styles; et j'eus la présomption de croire

(*) Voyez cette lettre dans la Correspondance, à la date du 11 décembre 1745. G. P.

avoir réussi. Mon travail en musique fut plus long et plus pénible : outre que j'eus à faire plusieurs morceaux d'appareil, et entre autres l'ouverture, tout le récitatif dont j'étois chargé se trouva d'une difficulté extrême, en ce qu'il falloit lier, souvent en peu de vers et par des modulations très-rapides, des symphonies et des chœurs dans des tons fort éloignés : car, pour que Rameau ne m'accusât pas d'avoir défiguré ses airs, je n'en voulus changer ni transposer aucun. Je réussis à ce récitatif. Il étoit bien accentué, plein d'énergie, et surtout excellemment modulé. L'idée des deux hommes supérieurs auxquels on daignoit m'associer m'avoit élevé le génie ; et je puis dire que, dans ce travail ingrat et sans gloire, dont le public ne pouvoit pas même être informé, je me tins presque toujours à côté de mes modèles.

La pièce, dans l'état où je l'avois mise, fut répétée au grand théâtre de l'Opéra. Des trois auteurs je m'y trouvai seul. Voltaire étoit absent, et Rameau n'y vint pas, ou se coucha.

Les paroles du premier monologue étoient très-lugubres ; en voici le début :

O mort ! viens terminer les malheurs de ma vie.

Il avoit bien fallu faire une musique assortissante. Ce fut pourtant là-dessus que madame de La Poplinière fonda sa censure, en m'accusant, avec beaucoup d'aigreur, d'avoir fait une musique d'enterrement. M. de Richelieu commença judicieusement par s'informer de qui étoient les vers de ce monologue. Je lui présentai le manuscrit qu'il m'avoit envoyé, et qui faisoit foi qu'ils étoient de Voltaire. En ce cas, dit-il, c'est Voltaire seul qui a tort. Durant la répétition, tout ce qui étoit de moi fut successivement improuvé par madame de La Poplinière, et justifié par M. de Richelieu. Mais enfin j'avois affaire à trop forte partie, et il me fut signifié qu'il y avoit à refaire à mon travail plusieurs choses sur lesquelles il falloit consulter M. Rameau. Navré d'une conclusion pareille, au lieu des éloges que j'attendois, et qui certainement m'étoient dus, je rentrai chez moi la mort dans le cœur. J'y tombai malade, épuisé de fatigue, dévoré de chagrin ; et de six semaines je ne fus en état de sortir.

Rameau, qui fut chargé des changemens indiqués par madame de La Poplinière, m'envoya demander l'ouverture de mon grand opéra pour la substituer à celle que je venois de faire. Heureusement je sentis le croc-en-jambe, et je la refusai. Comme il n'y avoit plus que cinq ou six jours jusqu'à la représentation, il n'eut pas le temps d'en faire une, et il fallut laisser la mienne. Elle étoit à l'italienne, et d'un style très-nouveau pour lors en France. Cependant elle fut goûtée, et j'appris par M. de Valmalette, maître-d'hôtel du roi, et gendre de M. Mussard, mon parent et mon ami, que les amateurs avoient été très-contens de mon ouvrage, et que le public ne l'avoit pas distingué de celui de Rameau. Mais celui-ci, de concert avec madame de La Poplinière, prit des mesures pour qu'on ne sût pas même que j'y avois travaillé. Sur les livres qu'on distribue aux spectateurs, et où les auteurs sont toujours nommés, il n'y eut de nommé que Voltaire ; et Rameau aima mieux que son nom fût supprimé que d'y voir associer le mien (*).

Sitôt que je fus en état de sortir, je voulus aller chez M. de Richelieu. Il n'étoit plus temps ; il venoit de partir pour Dunkerque, où il devoit commander le débarquement destiné pour l'Écosse. A son retour, je me dis, pour autoriser ma paresse, qu'il étoit trop tard. Ne l'ayant plus revu depuis lors, j'ai perdu l'honneur que méritoit mon ouvrage, l'honoraire qu'il devoit me produire ; et mon temps, mon travail, mon chagrin, ma maladie et l'argent qu'elle me coûta, tout cela fut à mes frais, sans me rendre un sou de bénéfice, ou plutôt de dédommagement. Il m'a cependant toujours paru que M. de Richelieu avoit naturellement de l'inclination pour moi et pensoit avantageusement de mes talens ; mais mon malheur et madame de La Poplinière empêchèrent tout l'effet de sa bonne volonté.

(*) L'imprimé (brochure *in-4°* de 14 pages) ne porte les noms ni de l'auteur des paroles, ni de celui de la musique, mais seulement le nom de Laval, auteur du ballet. — Les *Fêtes de Ramire* furent représentées à Versailles le 22 décembre 1745 ; il n'y eut donc que sept jours d'intervalle entre la date de la lettre de Voltaire et cette représentation, et Rousseau ne put dans un si court espace faire à son ouvrage d'importans changemens : aussi n'y voit-on pas qu'il ait motivé, comme Voltaire l'y avoit invité dans sa lettre, le changement subit de la prison en jardin. Ce petit ouvrage, d'ailleurs extrêmement médiocre en toutes ses parties, n'a de commun avec la *Princesse de Navarre* que les paroles mises en chant dans celle-ci, et qu'on a reproduites dans le ballet nouveau. G. P.

Je ne pouvois rien comprendre à l'aversion de cette femme à qui je m'étois efforcé de plaire et à qui je faisois assez régulièrement ma cour. Gauffecourt m'en expliqua les causes : D'abord, me dit-il, son amitié pour Rameau, dont elle est la prôneuse en titre, et qui ne veut souffrir aucun concurrent; et de plus un péché originel qui vous damne auprès d'elle, et qu'elle ne vous pardonnera jamais, c'est d'être Genevois. Là-dessus il m'expliqua que l'abbé Hubert, qui l'étoit, et sincère ami de M. de La Poplinière, avoit fait ses efforts pour l'empêcher d'épouser cette femme qu'il connoissoit bien, et qu'après le mariage elle lui avoit voué une haine implacable ainsi qu'à tous les Genevois. Quoique La Poplinière, ajouta-t-il, ait de l'amitié pour vous, et que je le sache, ne comptez pas sur son appui. Il est amoureux de sa femme : elle vous hait; elle est méchante, elle est adroite : vous ne ferez jamais rien dans cette maison. Je me le tins pour dit.

Ce même Gauffecourt me rendit à peu près dans le même temps un service dont j'avois grand besoin. Je venois de perdre mon vertueux père âgé d'environ soixante ans. Je sentis moins cette perte que je n'aurois fait en d'autres temps, où les embarras de ma situation m'auroient moins occupé. Je n'avois point voulu réclamer de son vivant ce qui restoit du bien de ma mère et dont il tiroit le petit revenu : je n'eus plus là-dessus de scrupule après sa mort. Mais le défaut de preuve juridique de la mort de mon frère faisoit une difficulté que Gauffecourt se chargea de lever, et qu'il leva en effet par les bons offices de l'avocat de Lolme. Comme j'avois le plus grand besoin de cette petite ressource, et que l'événement étoit douteux, j'en attendois la nouvelle définitive avec le plus vif empressement. Un soir, en rentrant chez moi, je trouvai la lettre qui devoit contenir cette nouvelle, et je la pris pour l'ouvrir avec un tremblement d'impatience dont j'eus honte au dedans de moi. Eh quoi! me dis-je avec dédain, Jean-Jacques se laisseroit-il subjuguer à ce point par l'intérêt et par la curiosité? Je remis sur-le-champ la lettre sur ma cheminée; je me déshabillai, me couchai tranquillement, dormis mieux qu'à mon ordinaire, et me levai le lendemain assez tard sans plus penser à ma lettre. En m'habillant je l'aperçus; je l'ouvris sans me presser; j'y trouvai une lettre de change. J'eus bien des plaisirs à la fois; mais je puis jurer que le plus vif fut celui d'avoir su me vaincre. J'aurois vingt traits pareils à citer en ma vie, mais je suis trop pressé pour pouvoir tout dire. J'envoyai une petite partie de cet argent à ma pauvre maman, regrettant avec larmes l'heureux temps où j'aurois mis le tout à ses pieds. Toutes ses lettres se sentoient de sa détresse. Elle m'envoyoit des tas de recettes et de secrets dont elle prétendoit que je fisse ma fortune et la sienne. Déjà le sentiment de sa misère lui resserroit le cœur et lui rétrécissoit l'esprit. Le peu que je lui envoyai fut la proie des fripons qui l'obsédoient. Elle ne profita de rien. Cela me dégoûta de partager mon nécessaire avec ces misérables, surtout après l'inutile tentative que je fis pour la leur arracher, comme il sera dit ci-après.

Le temps s'écouloit et l'argent avec lui. Nous étions deux, même quatre, ou, pour mieux dire, nous étions sept ou huit. Car, quoique Thérèse fût d'un désintéressement qui a peu d'exemples, sa mère n'étoit pas comme elle. Sitôt qu'elle se vit un peu remontée par mes soins, elle fit venir toute sa famille pour en partager le fruit. Sœurs, fils, filles, petites-filles, tout vint, hors sa fille aînée, mariée au directeur des carrosses d'Angers. Tout ce que je faisois pour Thérèse étoit détourné par sa mère en faveur de ces affamés. Comme je n'avois pas affaire à une personne avide et que je n'étois pas subjugué par une passion folle, je ne faisois pas des folies. Content de tenir Thérèse honnêtement, mais sans luxe, à l'abri des pressans besoins, je consentois que ce qu'elle gagnoit par son travail fût tout entier au profit de sa mère, et je ne me bornois pas à cela; mais par une fatalité qui me poursuivoit, tandis que maman étoit en proie à ses croquans, Thérèse étoit en proie à sa famille, et je ne pouvois rien faire d'aucun côté qui profitât à celle pour qui je l'avois destiné. Il étoit singulier que la cadette des enfans de madame Le Vasseur, la seule qui n'eût point été dotée, étoit la seule qui nourrissoit son père et sa mère, et qu'après avoir été long-temps battue par ses frères, par ses sœurs, même par ses nièces, cette pauvre fille en étoit maintenant pillée sans

qu'elle pût mieux se défendre de leurs vols que de leurs coups. Une seule de ses nièces, appelée Goton Leduc, étoit assez aimable et d'un caractère assez doux, quoique gâtée par l'exemple et les leçons des autres. Comme je les voyois souvent ensemble, je leur donnois les noms qu'elles s'entre-donnoient; j'appelois la nièce *ma nièce*, et la tante *ma tante*. Toutes deux m'appeloient leur oncle. De là le nom de *tante* duquel j'ai continué d'appeler Thérèse, et que mes amis répétoient quelquefois en plaisantant.

On sent que, dans une pareille situation, je n'avois pas un moment à perdre pour tâcher de m'en tirer. Jugeant que M. de Richelieu m'avoit oublié, et n'espérant plus rien du côté de la cour, je fis quelques tentatives pour faire passer à Paris mon opéra : mais j'éprouvai des difficultés qui demandoient bien du temps pour les vaincre, et j'étois de jour en jour plus pressé. Je m'avisai de présenter ma petite comédie de *Narcisse* aux Italiens. Elle y fut reçue, et j'eus les entrées, qui me firent grand plaisir : mais ce fut tout. Je ne pus jamais parvenir à faire jouer ma pièce; et ennuyé de faire ma cour à des comédiens, je les plantai là. Je revins enfin au dernier expédient qui me restoit, et le seul que j'aurois dû prendre. En fréquentant la maison de M. de La Poplinière je m'étois éloigné de celle de M. Dupin. Les deux dames, quoique parentes, étoient mal ensemble et ne se voyoient point; il n'y avoit aucune société entre les deux maisons, et Thieriot seul vivoit dans l'une et dans l'autre. Il fut chargé de tâcher de me ramener chez M. Dupin. M. de Francueil suivoit alors l'histoire naturelle et la chimie, et faisoit un cabinet. Je crois qu'il aspiroit à l'Académie des Sciences; il vouloit pour cela faire un livre, et il jugeoit que je pouvois lui être utile dans ce travail. Madame Dupin, qui de son côté méditoit un autre livre, avoit sur moi des vues à peu près semblables. Ils auroient voulu m'avoir en commun pour une espèce de secrétaire, et c'étoit là l'objet des semonces de Thieriot. J'exigeois préalablement que M. de Francueil emploieroit son crédit avec celui de Jelyote pour faire répéter mon ouvrage à l'Opéra. Il y consentit. *Les Muses galantes* furent répétées d'abord plusieurs fois au magasin, puis au grand théâtre. Il y avoit beaucoup de monde à la grande répétition, et plusieurs morceaux furent très-applaudis. Cependant je sentis moi-même durant l'exécution, fort mal conduite par Rebel, que la pièce ne passeroit pas, et même qu'elle n'étoit pas en état de paroître sans de grandes corrections (*). Ainsi je la retirai sans mot dire et sans m'exposer au refus; mais je vis clairement par plusieurs indices que l'ouvrage, eût-il été parfait, n'auroit pas passé. M. de Francueil m'avoit bien promis de le faire répéter, mais non pas de le faire recevoir. Il me tint exactement parole. J'ai toujours cru voir dans cette occasion et dans beaucoup d'autres que ni lui ni madame Dupin ne se soucioient de me laisser acquérir une certaine réputation dans le monde, de peur peut-être qu'on ne supposât, en voyant leurs livres, qu'ils avoient greffé leurs talens sur les miens (a). Cependant, comme madame Dupin m'en a toujours supposé de très-médiocres, et qu'elle ne m'a jamais employé qu'à écrire sous sa dictée, ou à des recherches de pure érudition, ce reproche, surtout à son égard, eût été bien injuste.

(1747-1749.) Ce dernier mauvais succès acheva de me décourager. J'abandonnai tout projet d'avancement et de gloire; et, sans plus songer à des talens vrais ou vains qui me prospéroient si peu, je consacrai mon temps et mes soins à me procurer ma subsistance et celle de ma Thérèse comme il plairoit à ceux qui se chargeroient d'y pourvoir. Je m'attachai donc tout-à-fait à madame Dupin et à M. de Francueil. Cela ne me jeta pas dans une grande opulence; car, avec huit à neuf cents francs par an que j'eus les deux premières années, à peine avois-je de quoi fournir à mes premiers besoins, forcé de me loger à leur voisinage, en chambre garnie, dans un quartier assez cher, et payant un autre loyer à l'extrémité de Paris, tout au haut de la rue Saint-Jacques, où, quelque temps qu'il fît, j'allois souper presque tous les soirs. Je pris bientôt le train et même le goût

(*) Dans une note de la main du marquis de Girardin, mise en tête d'un des manuscrits déposés à la bibliothèque de la Chambre des Députés, on lit ce qui suit : « Il reste entre les » mains de la veuve le manuscrit original et unique de la parti- » tion, paroles et musique, des *Muses galantes* que j'ai fait re- » trouver et revenir avec beaucoup de peine d'Angleterre. » Il ne paroît pas que la veuve Rousseau ait cherché à tirer parti de ce manuscrit. G. P.

(a) VAR. .... *avoient greffé mes talens sur les leurs.*

de mes nouvelles occupations. Je m'attachai à la chimie; j'en fis plusieurs cours avec M. de Francueil chez M. Rouelle; et nous nous mîmes à barbouiller du papier tant bien que mal sur cette science dont nous possédions à peine les élémens. En 1747 nous allâmes passer l'automne en Touraine, au château de Chenonceaux, maison royale sur le Cher, bâtie par Henri second pour Diane de Poitiers, dont on y voit encore les chiffres, et maintenant possédée par M. Dupin, fermier-général. On s'amusa beaucoup dans ce beau lieu; on y faisoit très-bonne chère; j'y devins gras comme un moine. On y fit beaucoup de musique. J'y composai plusieurs trio à chanter, pleins d'une assez forte harmonie, et dont je reparlerai peut-être dans mon supplément, si jamais j'en fais un. On y joua la comédie. J'en fis, en quinze jours, une en trois actes, intitulée *l'Engagement téméraire*, qu'on trouvera parmi mes papiers, et qui n'a d'autre mérite que beaucoup de gaîté. J'y composai d'autres petits ouvrages, entre autres une pièce en vers intitulée *l'Allée de Sylvie*, nom d'une allée du parc qui bordoit le Cher (*); et tout cela se fit sans discontinuer mon travail sur la chimie et celui que je faisois auprès de madame Dupin.

Tandis que j'engraissois à Chenonceaux, ma pauvre Thérèse engraissoit à Paris d'une autre manière; et quand j'y revins, je trouvai l'ouvrage que j'avois mis sur le métier plus avancé que je ne l'avois cru. Cela m'eût jeté, vu ma situation, dans un embarras extrême, si des camarades de table ne m'eussent fourni la seule ressource qui pouvoit m'en tirer. C'est un de ces récits essentiels que je ne puis faire avec trop de simplicité, parce qu'il faudroit, en les commentant, m'excuser ou me charger, et que je ne dois faire ici ni l'un ni l'autre.

Durant le séjour d'Altuna à Paris, au lieu d'aller manger chez un traiteur, nous mangions ordinairement lui et moi à notre voisinage, presque vis-à-vis le cul-de-sac de l'Opéra, chez une madame La Selle, femme d'un tailleur, qui donnoit assez mal à manger, mais dont la table ne laissoit pas d'être recherchée à cause de la bonne et sûre compagnie qui s'y trouvoit; car on n'y recevoit aucun inconnu, et il falloit être introduit par quelqu'un de ceux qui y mangeoient d'ordinaire. Le commandeur de Graville, vieux débauché, plein de politesse et d'esprit, mais ordurier, y logeoit, et y attiroit une folle et brillante jeunesse en officiers aux gardes et mousquetaires. Le commandeur de Nonant, chevalier de toutes les filles de l'Opéra, y apportoit journellement toutes les nouvelles de ce tripot. MM. Duplessis, lieutenant-colonel retiré, bon et sage vieillard, et Ancelet (1), officier des mousquetaires, y maintenoient un certain ordre parmi ces jeunes gens. Il y venoit aussi des commerçans, des financiers, des vivriers, mais polis, honnêtes, et de ceux qu'on distinguoit dans leur métier: M. de Besse, M. de Forcade, et d'autres dont j'ai oublié les noms. Enfin l'on y voyoit des gens de mise de tous les états, excepté des abbés et des gens de robe que je n'y ai jamais vus; et c'étoit une convention de n'y en point introduire. Cette table, assez nombreuse, étoit très-gaie sans être bruyante, et l'on y polissonnoit beaucoup sans grossièreté. Le vieux commandeur, avec tous ses contes gras quant à la substance, ne perdoit jamais sa politesse de la vieille cour, et jamais un mot de gueule ne sortoit de sa bouche qu'il ne fût si plaisant que des femmes l'auroient pardonné. Son ton servoit de règle à toute la table: tous ces jeunes gens contoient leurs aventures galantes avec autant de licence que de grâce: et les contes de filles manquoient d'autant moins que le magasin étoit à la porte; car l'allée par où l'on alloit chez madame La Selle étoit la même où donnoit la boutique de la Duchapt, célèbre

(*) Il y a une vingtaine d'années qu'un nouveau propriétaire a fait abattre cette allée que le nom de Rousseau avoit rendue célèbre, et qui contribuoit même à attirer à Chenonceaux les étrangers. Quel puissant motif a donc pu le porter à détruire ce que tant d'autres auroient voulu religieusement conserver?
G. P.

(1) Ce fut à ce M. *Ancelet* que je donnai une petite comédie de ma façon, intitulée *les Prisonniers de guerre*, que j'avois faite après les désastres des François en Bavière et en Bohême, et que je n'osai jamais avouer ni montrer, et cela par la singulière raison que jamais le roi, ni la France, ni les François ne furent peut-être mieux loués, ni de meilleur cœur, que dans cette pièce; et que, républicain et frondeur en titre, je n'osois m'avouer panégyriste d'une nation dont toutes les maximes étoient contraires aux miennes. Plus navré des malheurs de la France que les François mêmes, j'avois peur qu'on ne taxât de flatterie et de lâcheté les marques d'un sincère attachement, dont j'ai dit l'époque et la cause dans ma première Partie (*), et que j'étois honteux de montrer.

(*) Livre v, page 85.

marchande de modes, qui avoit alors de très-jolies filles avec lesquelles nos messieurs alloient causer avant ou après dîner. Je m'y serois amusé comme les autres si j'eusse été plus hardi. Il ne falloit qu'entrer comme eux; je n'osai jamais. Quant à madame La Selle, je continuai d'y aller manger assez souvent après le départ d'Altuna. J'y apprenois des foules d'anecdotes très-amusantes, et j'y pris aussi peu à peu, non, grâces au ciel, jamais les mœurs, mais les maximes que j'y vis établies. D'honnêtes personnes mises à mal, des maris trompés, des femmes séduites, des accouchemens clandestins, étoient là les textes les plus ordinaires; et celui qui peuploit le mieux les Enfans-Trouvés étoit toujours le plus applaudi. Cela me gagna; je formai ma façon de penser sur celle que je voyois en règne chez des gens très-aimables, et dans le fond très-honnêtes gens; et je me dis : Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit on peut le suivre. Voilà l'expédient que je cherchois. Je m'y déterminai gaillardement sans le moindre scrupule; et le seul que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse, à qui j'eus toutes les peines du monde de faire adopter cet unique moyen de sauver son honneur. Sa mère, qui de plus craignoit un nouvel embarras de marmaille, étant venue à mon secours, elle se laissa vaincre. On choisit une sage-femme prudente et sûre, appelée mademoiselle Gouin, qui demeuroit à la pointe Saint-Eustache, pour lui confier ce dépôt, et quand le temps fut venu, Thérèse fut menée par sa mère chez la Gouin pour y faire ses couches. J'allai l'y voir plusieurs fois, et je lui portai un chiffre que j'avois fait à double sur deux cartes, dont une fut mise dans les langes de l'enfant; et il fut déposé par la sage-femme au bureau des Enfans-Trouvés, dans la forme ordinaire. L'année suivante, même inconvénient et même expédient, au chiffre près qui fut négligé. Pas plus de réflexion de ma part, pas plus d'approbation de celle de la mère : elle obéit en gémissant. On verra successivement toutes les vicissitudes que cette fatale conduite a produites dans ma façon de penser, ainsi que dans ma destinée. Quant à présent tenons-nous à cette première époque. Ses suites, aussi cruelles qu'imprévues, ne me forceront que trop d'y revenir.

Je marque ici celle de ma première connoissance avec madame d'Épinay, dont le nom reviendra souvent dans ces Mémoires : elle s'appeloit mademoiselle d'Esclavelles, et venoit d'épouser M. d'Épinay, fils de M. de Lalive de Bellegarde, fermier-général. Son mari étoit musicien, ainsi que M. de Francueil. Elle étoit musicienne aussi, et la passion de cet art mit entre ces trois personnes une grande intimité. M. de Francueil m'introduisit chez madame d'Épinay; j'y soupois quelquefois avec lui. Elle étoit aimable, avoit de l'esprit, des talens; c'étoit assurément une bonne connoissance à faire. Mais elle avoit une amie, appelée mademoiselle d'Ette, qui passoit pour méchante, et qui vivoit avec le chevalier de Valory, qui ne passoit pas pour bon. Je crois que le commerce de ces deux personnes fit tort à madame d'Épinay, à qui la nature avoit donné, avec un tempérament très-exigeant, des qualités excellentes pour en régler ou racheter les écarts. M. de Francueil lui communiqua une partie de l'amitié qu'il avoit pour moi, et m'avoua ses liaisons avec elle, dont, par cette raison, je ne parlerois pas ici si elles ne fussent devenues publiques au point de n'être pas même cachées à M. d'Épinay. M. de Francueil me fit même sur cette dame des confidences bien singulières, qu'elle ne m'a jamais faites elle-même et dont elle ne m'a jamais cru instruit; car je n'en ouvris ni n'en ouvrirai de ma vie la bouche ni à elle ni à qui que ce soit (*). Toute cette confiance de part et d'autre rendoit ma situation très-embarrassante, surtout avec madame de Francueil, qui me connoissoit assez pour ne pas se défier de moi, quoiqu'en liaison avec sa rivale. Je consolois de mon mieux cette pauvre femme, à qui son mari ne rendoit assurément pas l'amour qu'elle avoit pour lui. J'écoutois séparément ces trois personnes; je gardois leurs secrets avec la plus grande fidélité, sans qu'aucune des trois m'en arrachât jamais aucun de ceux des deux autres; et sans dissimuler à chacune des deux femmes mon attachement

(*) Les *confidences* de M. de Francueil à Rousseau sur le compte de madame d'Épinay ne sont plus maintenant un secret pour personne. Les Mémoires publiés au nom de cette dame nous ont appris que M. d'Épinay avoit communiqué à sa femme une maladie honteuse, et que celle-ci l'avoit transmise à son amant, qui faillit en mourir. G. P.

pour sa rivale. Madame de Francueil, qui vouloit se servir de moi pour bien des choses, essuya des refus formels ; et madame d'Épinay, m'ayant voulu charger une fois d'une lettre pour Francueil, non-seulement en reçut un pareil, mais encore une déclaration très-nette que si elle vouloit me chasser pour jamais de chez elle, elle n'avoit qu'à me faire une seconde fois pareille proposition. Il faut rendre justice à madame d'Épinay ; loin que ce procédé parût lui déplaire, elle en parla à Francueil avec éloge, et ne m'en reçut pas moins bien. C'est ainsi que, dans des relations orageuses entre trois personnes que j'avois à ménager, dont je dépendois en quelque sorte, et pour qui j'avois de l'attachement, je conservai jusqu'à la fin leur amitié, leur estime, leur confiance, en me conduisant avec douceur et complaisance, mais toujours avec droiture et fermeté. Malgré ma bêtise et ma gaucherie, madame d'Épinay voulut me mettre des amusemens de la Chevrette, château près de Saint-Denis, appartenant à M. de Bellegarde. Il y avoit un théâtre où l'on jouoit souvent des pièces. On me chargea d'un rôle, que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation. Après cette épreuve on ne me proposa plus de rôle (*).

En faisant la connoissance de madame d'Épinay, je fis aussi celle de sa belle-sœur mademoiselle de Bellegarde, qui devint bientôt comtesse d'Houdetot. La premiere fois que je la vis, elle étoit à la veille de son mariage : elle me causa long-temps (a) avec cette familiarité charmante qui lui est naturelle. Je la trouvai très-aimable ; mais j'étois bien éloigné de prévoir que cette jeune personne feroit un jour le destin de ma vie, et m'entraîneroit, quoique bien innocemment, dans l'abîme où je suis aujourd'hui.

Quoique je n'aie pas parlé de Diderot depuis mon retour de Venise, non plus que de mon ami M. Roguin, je n'avois pourtant négligé ni l'un ni l'autre, et je m'étois surtout lié de jour en jour plus intimement avec le premier. Il avoit une Nanette ainsi que j'avois une Thérèse : c'étoit entre nous une conformité de plus. Mais la différence étoit que ma Thérèse, aussi bien de figure (a) que sa Nanette, avoit une humeur douce et un caractère aimable, fait pour attacher un honnête homme ; au lieu que la sienne, pie-grièche et harengère, ne montroit rien aux yeux des autres qui pût racheter la mauvaise éducation. Il l'épousa toutefois. Ce fut fort bien fait, s'il avoit promis. Pour moi, qui n'avois rien promis de semblable, je ne me pressai pas de l'imiter.

Je m'étois aussi lié avec l'abbé de Condillac, qui n'étoit rien, non plus que moi, dans la littérature, mais qui étoit fait pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Je suis le premier peut-être qui ai vu sa portée, et qui l'ai estimé ce qu'il valoit. Il paroissoit aussi se plaire avec moi ; et tandis qu'enfermé dans ma chambre, rue Jean-Saint-Denis, près l'Opéra, je faisois mon acte d'Hésiode, il venoit quelquefois dîner avec moi tête-à-tête en pique-nique. Il travailloit alors à l'*Essai sur l'origine des Connoissances humaines*, qui est son premier ouvrage (*). Quand il fut achevé, l'embarras fut de trouver un libraire qui voulût s'en charger. Les libraires de Paris sont arrogans et durs pour tout homme qui commence ; et la métaphysique, alors très-peu à la mode, n'offroit pas un sujet bien attrayant. Je parlai à Diderot de Condillac et de son ouvrage ; je leur fis faire connoissance. Ils étoient faits pour se convenir ; ils se convinrent. Diderot engagea le libraire Durant à prendre le manuscrit de l'abbé, et ce grand métaphysicien eut de son premier livre, et presque par grâce, cent écus qu'il n'auroit peut-être pas trouvés sans moi. Comme nous demeurions dans des quartiers fort éloignés les uns des autres, nous nous rassemblions tous trois une fois la semaine au Palais-Royal.

(*) La pièce que l'on joua étoit *l'Engagement téméraire*, par Jean-Jacques. « Elle eut, dit madame d'Épinay dans ses Mé» moires, un grand succès. Je doute qu'elle pût réussir au » théâtre : mais c'est l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit » et peut-être d'un homme singulier. » Mademoiselle d'Ette, en parlant de la manière dont la pièce fut jouée, dit : « Que les hom» mes ne sont pas si excellens que les femmes, mais qu'ils ne » gâtent rien. » G. P.

(a) VAR. *Elle me fit voir l'appartement qu'on lui préparoit, et me causa longtemps*.... — Cette expression *me causa*, pour *causa avec moi*, dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, et qui est au moins très-remarquable, nous avoit fait d'abord supposer quelque altération dans le texte ; mais toutes les éditions s'accordent en ceci avec le manuscrit qu'a suivi l'éditeur de 1801. G. P.

(a) VAR...... *aussi bien tout au moins de figure*.....

(*) Il parut en 1747, 2 vol. in-12.

et nous allions dîner ensemble à l'hôtel du Panier-Fleuri. Il falloit que ces petits dîners hebdomadaires plussent extrêmement à Diderot, car lui, qui manquoit à presque tous ses rendez-vous (a), ne manqua jamais à aucun de ceux-là. Je formai là le projet d'une feuille périodique, intitulée *le Persifleur*, que nous devions faire alternativement, Diderot et moi. J'en esquissai la première feuille, et cela me fit faire connoissance avec d'Alembert, à qui Diderot en avoit parlé. Des événemens imprévus nous barrèrent, et ce projet en demeura là.

Ces deux auteurs venoient d'entreprendre le *Dictionnaire encyclopédique*, qui ne devoit d'abord être qu'une espèce de traduction de Chambers, semblable à peu près à celle du Dictionnaire de Médecine de James, que Diderot venoit d'achever. Celui-ci voulut me faire entrer pour quelque chose dans cette seconde entreprise, et me proposa la partie de la musique, que j'acceptai, et que j'exécutai très à la hâte et très-mal, dans les trois mois qu'il m'avoit donnés, comme à tous les auteurs qui devoient concourir à cette entreprise. Mais je fus le seul qui fus prêt au terme prescrit. Je lui remis mon manuscrit que j'avois fait mettre au net par un laquais de M. de Francueil, appelé Dupont, qui écrivoit très-bien, et à qui je payai dix écus, tirés de ma poche, qui ne m'ont jamais été remboursés. Diderot m'avoit promis, de la part des libraires, une rétribution, dont il ne m'a jamais reparlé ni moi à lui.

Cette entreprise de l'Encyclopédie fut interrompue par sa détention. *Les Pensées philosophiques* lui avoient attiré quelques chagrins qui n'eurent point de suite. Il n'en fut pas de même de la *Lettre sur les Aveugles*, qui n'avoit rien de répréhensible que quelques traits personnels, dont madame Dupré de Saint-Maur et M. de Réaumur furent choqués, et pour lesquels il fut mis au donjon de Vincennes. Rien ne peindra jamais les angoisses que me fit sentir le malheur de mon ami. Ma funeste imagination, qui porte toujours le mal au pis, s'effaroucha. Je le crus là pour le reste de sa vie. La tête faillit à m'en tourner. J'écrivis à madame de Pompadour pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on m'enfermât avec lui. Je n'eus aucune réponse à ma lettre : elle étoit trop peu raisonnable pour être efficace ; et je ne me flatte pas qu'elle ait contribué aux adoucissemens qu'on mit quelque temps après à la captivité du pauvre Diderot. Mais si elle eût duré quelque temps encore avec la même rigueur, je crois que je serois mort de désespoir au pied de ce malheureux donjon. Au reste, si ma lettre a produit peu d'effet, je ne m'en suis pas non plus beaucoup fait valoir ; car je n'en parlai qu'à très-peu de gens, et jamais à Diderot lui-même.

(a) VAR...... *ses rendez-vous, fussent-ils même avec des femmes, ne...*

LIVRE HUITIÈME.

1749.

J'ai dû faire une pause à la fin du précédent Livre. Avec celui-ci commence, dans sa première origine, la longue chaîne de mes malheurs.

Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avois pas laissé, malgré mon peu d'entregent, d'y faire quelques connoissances. J'avois fait, entre autres, chez madame Dupin, celle du jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha, et du baron de Thun, son gouverneur. J'avois fait, chez M. de La Poplinière, celle de M. Seguy, ami du baron de Thun, et connu dans le monde littéraire par sa belle édition de Rousseau. Le baron nous invita, M. Seguy et moi, d'aller passer un jour ou deux à Fontenay-sous-Bois, où le prince avoit une maison. Nous y fûmes. En passant devant Vincennes, je sentis, à la vue du donjon, un déchirement de cœur dont le baron remarqua l'effet sur mon visage. A souper le prince parla de la détention de Diderot. Le baron, pour me faire parler, accusa le prisonnier d'imprudence : j'en mis dans la manière impétueuse dont je le défendis. L'on pardonna cet excès de zèle à celui qu'inspire un ami malheureux, et l'on parla d'autre chose. Il y avoit là deux Allemands attachés au prince : l'un appelé M. Klupffel, homme de beaucoup d'esprit, étoit son

chapelain, et devint ensuite son gouverneur, après avoir supplanté le baron ; l'autre étoit un jeune homme appelé M. Grimm, qui lui servoit de lecteur en attendant qu'il trouvât quelque place, et dont l'équipage très-mince annonçoit le pressant besoin de la trouver. Dès ce même soir, Klupffel et moi commençâmes une liaison qui devint bientôt amitié. Celle avec le sieur Grimm n'alla pas tout-à-fait si vite, il ne se mettoit guère en avant, bien éloigné de ce ton avantageux que la prospérité lui donna dans la suite. Le lendemain à dîner on parla de musique : il en parla bien. Je fus transporté d'aise en apprenant qu'il accompagnait du clavecin. Après le dîner on fit apporter de la musique. Nous musicâmes tout le jour au clavecin du prince. Et ainsi commença cette amitié qui d'abord me fut si douce, enfin si funeste, et dont j'aurai tant à parler désormais.

En revenant à Paris, j'y appris l'agréable nouvelle que Diderot étoit sorti du donjon, et qu'on lui avoit donné le château et le parc de Vincennes pour prison, sur sa parole, avec permission de voir ses amis. Qu'il me fut dur de n'y pouvoir courir à l'instant même ! mais retenu deux ou trois jours chez madame Dupin par des soins indispensables, après trois ou quatre siècles d'impatience, je volai dans les bras de mon ami. Moment inexprimable ! Il n'étoit pas seul ; d'Alembert et le trésorier de la Sainte-Chapelle étoient avec lui. En entrant je ne vis que lui ; je ne fis qu'un saut, un cri ; je collai mon visage sur le sien, je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs et mes sanglots ; j'étouffois de tendresse et de joie. Son premier mouvement, sorti de mes bras, fut de se tourner vers l'ecclésiastique, et de lui dire : Vous voyez, monsieur, comment m'aiment mes amis. Tout entier à mon émotion, je ne réfléchis pas alors à cette manière d'en tirer avantage, mais en y pensant quelquefois depuis ce temps-là, j'ai toujours jugé qu'à la place de Diderot ce n'eût pas été là la première idée qui me seroit venue.

Je le trouvai très affecté de sa prison. Le donjon lui avoit fait une impression terrible ; et quoiqu'il fût agréablement au château et maître de ses promenades dans un parc qui n'est pas même fermé de murs, il avait besoin de la société de ses amis pour ne pas se livrer à son humeur noire. Comme j'étois assurément celui qui compatissoit le plus à sa peine, je crus être aussi celui dont la vue lui seroit la plus consolante, et tous les deux jours au plus tard, malgré des occupations très-exigeantes, j'allois, soit seul, soit avec sa femme, passer avec lui les après-midi.

Cette année 1749 l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allois à pied quand j'étois seul, et j'allois vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route, toujours élagués à la mode du pays, ne donnoient presque aucune ombre ; et souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendois par terre n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre quelque livre. Je pris un jour le *Mercure de France*, et tout en marchant et le parcourant, je tombai sur cette question proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante, *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.*

A l'instant de cette lecture je vis un autre univers et je devins un autre homme. Quoique j'aie un souvenir vif de l'impression que j'en reçus, les détails m'en sont échappés depuis que je les ai déposés dans une de mes quatre lettres à M. de Malesherbes. C'est une des singularités de ma mémoire qui mérite d'être dite. Quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis reposé sur elle : sitôt que j'en confie le dépôt au papier, elle m'abandonne ; et dès qu'une fois j'ai écrit une chose, je ne m'en souviens plus du tout. Cette singularité me suit jusque dans la musique. Avant de l'apprendre je savois par cœur des multitudes de chansons : sitôt que j'ai su chanter des airs notés, je n'en ai pu retenir aucun ; et je doute que de ceux que j'ai le plus aimés j'en pusse aujourd'hui redire un seul tout entier.

Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'arrivant à Vincennes, j'étois dans une agitation qui tenoit du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause, et je lui lus la prosopopée de Fabricius, écrite en crayon sous un chêne. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix. Je le fis, et dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes mal-

heurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarement *.

Mes sentimens se montèrent, avec la plus inconcevable rapidité, au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cette effervescence se soutint dans mon cœur, durant plus de quatre ou cinq ans, à un aussi haut degré peut-être qu'elle ait jamais été dans le cœur d'aucun autre homme.

Je travaillai ce discours d'une façon bien singulière, et que j'ai presque toujours suivie dans mes autres ouvrages. Je méditois dans mon lit à yeux fermés, et je tournois et retournois mes périodes dans ma tête avec des peines incroyables; puis, quand j'étois parvenu à en être content, je les déposois dans ma mémoire jusqu'à ce que je pusse les mettre sur le papier: mais le temps de me lever et de m'habiller me faisoit tout perdre; et quand je m'étois mis à mon papier, il ne me venoit presque plus rien de ce que j'avois composé. Je m'avisai de prendre pour secrétaire madame Le Vasseur. Je l'avois logée avec sa fille et son mari plus près de moi; et c'étoit elle qui, pour m'épargner un domestique, venoit tous les matins allumer mon feu et faire mon petit service. A son arrivée je lui dictois de mon lit mon travail de la nuit, et cette pratique que j'ai long-temps suivie m'a sauvé bien des oublis.

Quand ce discours fut fait je le montrai à Diderot, qui en fut content, et m'indiqua quelques corrections. Cependant cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument de

(*) Dans sa lettre à Malesherbes, Rousseau ajoute à ce récit des circonstances bien plus frappantes encore. Elles donnent l'idée d'une inspiration et d'un accès d'enthousiasme dont on peut dire qu'il n'y a point d'exemple dans les fastes de la littérature. » Je sentis ma tête prise par un étourdissement semblable à » l'ivresse. Une violente palpitation.... ne pouvant plus respirer » en marchant, je me laisse tomber sous un arbre de l'ave- » nue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, » qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé » de larmes, sans avoir senti que j'en répandois. » (Deuxième Lettre.)

A cette extase si éloquemment décrite, Marmontel (*Mémoires*, *livre* VIII) oppose ce qu'il appelle *le fait dans sa simplicité*, tel qu'il déclare que le lui a raconté Diderot lui-même: « Un jour » (c'est Diderot qui parle) nous promenant ensemble, il me dit » que l'Académie de Dijon venoit de proposer une question inté- » ressante et qu'il se proposoit de la traiter. Cette question étoit... » Quel parti prendrez-vous? lui demandai-je. — Celui de l'affir- » mative. — C'est le pont aux ânes. Tous les talens médiocres » prendront ce chemin-là.... le parti contraire présente à la philo- » sophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. — » Vous avez raison, me dit-il, après y avoir réfléchi un moment, » et je suivrai votre conseil. »

Si l'anecdote étoit vraie, il faut le dire, les conséquences en seroient terribles pour la mémoire de Rousseau et pour ses ouvrages, puisqu'elles ne tendroient à rien moins qu'à désenchanter complétement ses lecteurs sur les principes de sa philosophie, sur son caractère même et sur tout ce qui le distingue si éminemment de ses contemporains. Quoi donc! dès ce moment il se seroit couvert d'un masque et l'auroit gardé toute sa vie!.... Supposition trop affreuse à admettre pour ne pas mériter que nous mettions quelque soin à en discuter la vraisemblance.

D'abord, après avoir entendu Diderot parlant par l'organe de Marmontel, entendons Diderot lui-même. Sa *Vie de Sénèque* contient, du soixante-et-unième au soixante-huitième paragraphe, une longue et virulente diatribe contre son ancien ami, où les mots de *scélérat*, *perfide*, *calomniateur*, *hypocrite* et autres semblables ne sont pas épargnés, sans l'énonciation, à vrai dire, d'aucun fait positif qui en justifie l'emploi, mais qui font bien connoître au moins la disposition de Diderot en les écrivant. Si, animé de sentimens aussi hostiles, il eût eu un fait semblable à articuler, avec quel empressement n'eût-il pas saisi cette occasion de nous en instruire, en appuyant encore et chargeant même sur ses conséquences! Hé bien, il ne dit sur cela que quelques mots, et les voici littéralement: « Lorsque le programme de l'Académie de » Dijon parut, il vint me consulter sur le parti qu'il prendroit. » Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne » ne prendra. — Vous avez raison, » répliqua-t-il (§ 66). Quelle différence de cette version à celle de Marmontel, et quelles idées contraires ne fait-elle pas naître! En les développant ici, nous paraîtrions nous défier de l'intelligence et de la bonne foi du lecteur, et nous ne lui ferons pas cette injure. Qui ne voit ici que Rousseau a pu en effet *venir consulter* son ami, mais comme trop souvent on *consulte* en pareil cas, c'est-à-dire avec un parti bien pris d'avance? et la réponse de Diderot prouve que lui-même ne s'y est pas mépris. La connoissance parfaite qu'il avoit du tour d'esprit et du caractère de Rousseau lui a fait voir sur-le-champ ce que depuis M. Ginguené a parfaitement développé et prouvé: c'est qu'en effet la négative soutenue par Rousseau *tient à toute sa vie précédente* (*Réflexions sur les Confessions*, page 53). Elle étoit l'effet nécessaire des évènemens de cette vie si vagabonde, si tristement et si diversement agitée, des épreuves par lui subies, des impressions qui en furent la suite, et de sa position dans le monde à l'époque où il prit la plume pour traiter la question proposée. Concluons que Marmontel, ou Diderot peut-être causant avec lui, a, innocemment ou non, *brodé* sur le fait, comme tant de fois il arrive dans les causeries. La broderie subsiste, on la répète, enfin on l'imprime; trop souvent elle s'étend elle-même d'un écrivain à l'autre, et le fait est bientôt complétement dénaturé.

Une seule chose, car il faut tout dire, pourra laisser encore au moins un grand doute dans l'esprit d'un bon nombre de lecteurs. C'est ce *devant de veste mouillé de larmes* non aperçues par celui qui les répandoit, et cela à l'occasion d'une question académique. Qu'une telle circonstance a dû trouver d'incrédules! et combien plus encore elle en doit trouver dans ce siècle calculateur, où les *sensations* ont une influence si puissante, et les *sentimens* une si foible! En prouvant trop par cette circonstance si étrangère à nos dispositions *sentimentales*, Rousseau a-t-il réellement prouvé contre lui-même? Ce n'est qu'en se pénétrant de l'idée qu'il faut prendre de son caractère, de sa constitution tant physique que morale, de sa manière d'être enfin, sans risquer peut-être de la comparer avec la sienne propre, que chacun de nous individuellement peut résoudre cette question.

G. P.

logique et d'ordre; de tous ceux qui sont sortis de ma plume c'est le plus foible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie: mais avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup.

Je fis partir cette pièce sans en parler à personne autre, si ce n'est, je pense, à Grimm, avec lequel, depuis son entrée chez le comte de Frièse, je commençois à vivre dans la plus grande intimité. Il avoit un clavecin qui nous servoit de point de réunion, et autour duquel je passois avec lui tous les momens que j'avois de libres, à chanter des airs italiens et des barcarolles sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin; et sitôt qu'on ne me trouvoit pas chez madame Dupin, on étoit sûr de me trouver chez M. Grimm, ou du moins avec lui, soit à la promenade, soit au spectacle. Je cessai d'aller à la Comédie Italienne, où j'avois mes entrées, mais qu'il n'aimoit pas, pour aller avec lui, en payant, à la Comédie Françoise, dont il étoit passionné. Enfin un attrait si puissant me lioit à ce jeune homme, et j'en devins tellement inséparable, que la pauvre tante elle-même en étoit négligée; c'est-à-dire que je la voyois moins, car jamais un moment de ma vie mon attachement pour elle ne s'est affoibli.

Cette impossibilité de partager à mes inclinations le peu de temps que j'avois de libre renouvela plus vivement que jamais le désir que j'avois depuis long-temps de ne faire qu'un ménage avec Thérèse: mais l'embarras de sa nombreuse famille, et surtout le défaut d'argent pour acheter des meubles, m'avoient jusqu'alors retenu. L'occasion de faire un effort se présenta, et j'en profitai. M. de Francueil et madame Dupin, sentant bien que huit à neuf cents francs par an ne pouvoient me suffire, portèrent de leur propre mouvement mon honoraire annuel jusqu'à cinquante louis; et de plus, madame Dupin, apprenant que je cherchois à me mettre dans mes meubles, m'aida de quelques secours pour cela. Avec les meubles qu'avoit déjà Thérèse, nous mîmes tout en commun; et ayant loué un petit appartement à l'hôtel de Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez de très-bonnes gens, nous nous y arrangeâmes comme nous pûmes; et nous y avons demeuré paisiblement et agréablement pendant sept ans, jusqu'à mon délogement pour l'Hermitage.

Le père de Thérèse étoit un vieux bonhomme très-doux, qui craignoit extrêmement sa femme, et qui lui avoit donné pour cela le surnom de Lieutenant-criminel, que Grimm, par plaisanterie, transporta dans la suite à la fille. Madame Le Vasseur ne manquoit pas d'esprit, c'est-à-dire d'adresse; elle se piquoit même de politesse et d'airs du grand monde: mais elle avoit un patelinage mystérieux qui m'étoit insupportable, donnant d'assez mauvais conseils à sa fille, cherchant à la rendre dissimulée avec moi, et cajolant séparément mes amis aux dépens les uns des autres et aux miens, du reste assez bonne mère, parce qu'elle trouvoit son compte à l'être, et couvrant les fautes de sa fille parce qu'elle en profitoit. Cette femme, que je comblois d'attentions, de soins, de petits cadeaux, et dont j'avois extrêmement à cœur de me faire aimer, étoit, par l'impossibilité que j'éprouvois d'y parvenir, la seule cause de peine que j'eusse dans mon petit ménage; et du reste je puis dire avoir goûté, durant ces six ou sept ans, le plus parfait bonheur domestique que la foiblesse humaine puisse comporter. Le cœur de ma Thérèse étoit celui d'un ange: notre attachement croissoit avec notre intimité, et nous sentions davantage de jour en jour combien nous étions faits l'un pour l'autre. Si nos plaisirs pouvoient se décrire, ils feroient rire par leur simplicité; nos promenades tête à tête hors de la ville, où je dépensois magnifiquement huit ou dix sous à quelque guinguette; nos petits soupers à la croisée de ma fenêtre, assis en vis-à-vis sur deux petites chaises posées sur une malle qui tenoit la largeur de l'embrasure. Dans cette situation, la fenêtre nous servoit de table, nous respirions l'air, nous pouvions voir les environs, les passans, et, quoique au quatrième étage, plonger dans la rue tout en mangeant. Qui décrira, qui sentira les charmes de ces repas, composés, pour tout mets, d'un quartier de gros pain, de quelques cerises, d'un petit morceau de fromage et d'un demi-setier de vin que nous buvions à nous deux? Amitié, confiance, intimité, douceur d'âme: que vos assaisonnemens sont délicieux! Quelquefois nous restions là jusqu'à

minuit sans y songer, et sans nous douter de l'heure, si la vieille maman ne nous en eût avertis. Mais laissons ces détails qui paroîtront insipides ou risibles : je l'ai toujours dit et senti, la véritable jouissance ne se décrit point.

J'en eus à peu près dans le même temps une plus grossière, la dernière de cette espèce que j'aie eue à me reprocher. J'ai dit que le ministre Klupffell étoit aimable : mes liaisons avec lui n'étoient guère moins étroites qu'avec Grimm et devinrent aussi familières : ils mangeoient quelquefois chez moi. Ces repas, un peu plus que simples, étoient égayés par les fines et folles polissonneries de Klupffell, et par les plaisans germanismes de Grimm, qui n'étoit pas encore devenu puriste. La sensualité ne présidait pas à nos petites orgies ; mais la joie y suppléait, et nous nous trouvions si bien ensemble, que nous ne pouvions plus nous quitter. Klupffell avoit mis dans ses meubles une petite fille qui ne laissoit pas (a) d'être à tout le monde, parce qu'il ne pouvoit l'entretenir à lui seul. Un soir, en entrant au café, nous le trouvâmes qui en sortoit pour aller souper avec elle. Nous le raillâmes : il s'en vengea galamment en nous mettant du même souper et puis nous raillant à son tour. Cette pauvre créature me parut d'un assez bon naturel, très-douce, et peu faite à son métier, auquel une sorcière qu'elle avoit avec elle la styloit de son mieux. Les propos et le vin nous égayèrent au point que nous nous oubliâmes. Le bon Klupffel ne voulut point faire ses honneurs à demi, et nous passâmes tous trois successivement dans la chambre voisine avec la pauvre petite, qui ne savoit si elle devoit rire ou pleurer. Grimm a toujours affirmé qu'il ne l'avoit pas touchée : c'étoit donc pour s'amuser à nous impatienter qu'il resta si long-temps avec elle ; et s'il s'en abstint, il est peu probable que ce fût par scrupule, puisque, avant d'entrer chez le comte de Frièse, il logeoit chez des filles au même quartier Saint-Roch.

Je sortis de la rue des Moineaux, où logeoit cette fille, aussi honteux que Saint-Preux sortit de la maison où on l'avoit enivré, et je me rappelai bien mon histoire en écrivant la sienne. Thérèse s'aperçut à quelque signe, et surtout à mon air confus, que j'avois quelque reproche à me faire ; j'en allégeai le poids par ma franche et prompte confession. Je fis bien, car dès le lendemain, Grimm vint en triomphe lui raconter mon forfait en l'aggravant, et depuis lors il n'a jamais manqué de lui en rappeler malignement le souvenir : en cela d'autant plus coupable que, l'ayant mis librement et volontairement dans ma confidence, j'avois droit d'attendre de lui qu'il ne m'en feroit pas repentir. Jamais je ne sentis mieux qu'en cette occasion la bonté de cœur de ma Thérèse ; car elle fut plus choquée du procédé de Grimm qu'offensée de mon infidélité, et je n'essuyai de sa part que des reproches touchans et tendres, dans lesquels je n'aperçus jamais la moindre trace de dépit.

La simplicité d'esprit de cette excellente fille égaloit sa bonté de cœur, c'est tout dire ; mais un exemple qui se présente mérite pourtant d'être ajouté. Je lui avois dit que Klupffell étoit ministre et chapelain du prince de Saxe-Gotha. Un ministre étoit pour elle un homme si singulier, que, confondant comiquement les idées les plus disparates, elle s'avisa de prendre Klupffell pour le pape. Je la crus folle la première fois qu'elle me dit, comme je rentrois, que le pape m'étoit venu voir. Je la fis expliquer, et je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter cette histoire à Grimm et à Klupffell, à qui le nom de pape en resta parmi nous. Nous donnâmes à la fille de la rue des Moineaux le nom de papesse Jeanne. C'étoient des rires inextinguibles ; nous étouffions. Ceux qui, dans une lettre qu'il leur a plu m'attribuer, m'ont fait dire que je n'avois ri que deux fois en ma vie, ne m'ont pas connu dans ce temps-là ni dans ma jeunesse ; car assurément cette idée n'auroit jamais pu leur venir.

(1750 — 1752.) L'année suivante, 1750, comme je ne songeois plus à mon Discours, j'appris qu'il avoit remporté le prix à Dijon. Cette nouvelle réveilla toutes les idées qui me l'avoient dicté, les anima d'une nouvelle force, et acheva de mettre en fermentation dans mon cœur ce premier levain d'héroïsme et de vertu que mon père, et ma patrie, et Plutarque, y avoient mis dans mon enfance. Je ne trouvai plus rien de grand et de beau que d'être libre et vertueux, au-dessus de la fortune et de l'opinion, et de se suffire à soi-même. Quoique la

(a) Var...... *qui par convention ne laissoit pas*....

mauvaise honte et la crainte des sifflets m'empêchassent de me conduire d'abord sur ces principes et de rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, j'en eus dès lors la volonté décidée, et je ne tardai à l'exécuter qu'autant de temps qu'il en falloit aux contradictions pour l'irriter et la rendre triomphante.

Tandis que je philosophois sur les devoirs de l'homme, un événement vint me faire mieux réfléchir sur les miens. Thérèse devint grosse pour la troisième fois. Trop sincère avec moi, trop fier en dedans pour vouloir démentir mes principes par mes œuvres, je me mis à examiner la destination de mes enfans, et mes liaisons avec leur mère, sur les lois de la nature, de la justice et de la raison, et sur celles de cette religion pure, sainte, éternelle comme son auteur, que les hommes ont souillée en feignant de vouloir la purifier, et dont ils n'ont plus fait, par leurs formules, qu'une religion de mots, vu qu'il en coûte peu de prescrire l'impossible quand on se dispense de le pratiquer.

Si je me trompai dans mes résultats, rien n'est plus étonnant que la sécurité d'âme avec laquelle je m'y livrai. Si j'étois de ces hommes mal nés, sourds à la douce voix de la nature, au dedans desquels aucun vrai sentiment de justice et d'humanité ne germa jamais, cet endurcissement seroit tout simple; mais cette chaleur de cœur, cette sensibilité si vive, cette facilité à former des attachemens, cette force avec laquelle ils me subjuguent, ces déchiremens cruels quand il les faut rompre, cette bienveillance innée pour mes semblables, cet amour ardent du grand, du vrai, du beau, du juste; cette horreur du mal en tout genre, cette impossibilité de haïr, de nuire et même de le vouloir, cet attendrissement, cette vive et douce émotion que je sens à l'aspect de tout ce qui est vertueux, généreux, aimable: tout cela peut-il jamais s'accorder dans la même âme avec la dépravation qui fait fouler aux pieds sans scrupule le plus doux des devoirs? Non, je le sens, et le dis hautement, cela n'est pas possible. Jamais un seul instant de sa vie Jean-Jacques n'a pu être un homme sans sentiment, sans entrailles, un père dénaturé. J'ai pu me tromper, mais non m'endurcir. Si je disois mes raisons, j'en dirois trop. Puisqu'elles ont pu me séduire, elles en séduiroient bien d'autres: je ne veux pas exposer les jeunes gens qui pourroient me lire à se laisser abuser par la même erreur. Je me contenterai de dire qu'elle fut telle, qu'en livrant mes enfans (a) à l'éducation publique, faute de pouvoir les élever moi-même, en les destinant à devenir ouvriers et paysans, plutôt qu'aventuriers et coureurs de fortunes, je crus faire un acte de citoyen et de père, et je me regardai comme un membre de la république de Platon. Plus d'une fois, depuis lors, les regrets de mon cœur m'ont appris que je m'étois trompé; mais, loin que ma raison m'ait donné le même avertissement, j'ai souvent béni le ciel de les avoir garantis par là du sort de leur père, et de celui qui les menaçoit quand j'aurois été forcé de les abandonner. Si je les avois laissés à madame d'Épinay ou à madame de Luxembourg, qui, soit par amitié, soit par générosité, soit par quelque autre motif, ont voulu s'en charger dans la suite, auroient-ils été plus heureux? auroient-ils été élevés du moins en honnêtes gens? Je l'ignore, mais je suis sûr qu'on les auroit portés à haïr, peut-être à trahir leurs parens: il vaut mieux cent fois qu'ils ne les aient point connus.

Mon troisième enfant fut donc mis aux Enfans-Trouvés, ainsi que les premiers, et il en fut de même des deux suivans, car j'en ai eu cinq en tout. Cet arrangement me parut si bon, si sensé, si légitime, que si je ne m'en vantai pas ouvertement, ce fut uniquement par égard pour la mère; mais je le dis à tous ceux à qui j'avois déclaré nos liaisons; je le dis à Diderot, à Grimm; je l'appris dans la suite à madame

(a) VAR...... *qu'elle fut telle que dès lors je ne regardai plus mes liaisons avec Thérèse que comme un engagement honnête et saint, quoique libre et volontaire; ma fidélité pour elle, tant qu'il duroit, comme un devoir indispensable; l'infraction que j'y avois faite une seule fois, comme un véritable adultère. Et quant à mes enfans, en les livrant à...* — Il est bien clair qu'en recopiant son premier manuscrit, Rousseau a senti que s'il laissoit subsister ce passage, son amour conçu depuis pour madame d'Houdetot paroîtroit doublement coupable aux yeux des lecteurs. Que de réflexions ceci ne fait-il pas naître! D'un autre côté, il est bien à présumer aussi qu'en prenant cette résolution noble et vertueuse relativement à Thérèse, il n'aura pas manqué de l'en instruire elle-même, tant pour lui faire d'autant mieux oublier *l'infraction* qu'il s'étoit permise et qu'elle lui avoit généreusement pardonnée, que pour se lier davantage et s'affermir irrévocablement dans le devoir qu'il se prescrivoit. Cette conjecture, qui d'ailleurs est toute en l'honneur de Rousseau, et est par cela même d'autant plus vraisemblable, trouvera ci-après son application. G. P.

d'Épinay, et dans la suite encore à madame de Luxembourg, et cela librement, franchement, sans aucune espèce de nécessité, et pouvant aisément le cacher à tout le monde; car la Gouin étoit une honnête femme, très-discrète, et sur laquelle je comptois parfaitement. Le seul de mes amis à qui j'eus quelque intérêt de m'ouvrir fut le médecin Thierry, qui soigna ma pauvre tante dans une de ses couches où elle se trouva fort mal. En un mot, je ne mis aucun mystère à ma conduite, non-seulement parce que je n'ai jamais rien su cacher à mes amis, mais parce qu'en effet je n'y voyois aucun mal. Tout pesé, je choisis pour mes enfans le mieux, ou ce que je crus l'être. J'aurois voulu, je voudrois encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été.

Tandis que je faisois ainsi mes confidences, madame Le Vasseur les faisoit aussi de son côté, mais dans des vues moins désintéressées. Je les avois introduites, elle et sa fille, chez madame Dupin, qui, par amitié pour moi, avoit mille bontés pour elle. La mère la mit dans le secret de sa fille. Madame Dupin, qui est bonne et généreuse, et à qui elle ne disoit pas combien, malgré la modicité de mes ressources, j'étois attentif à pourvoir à tout, y pourvoyoit de son côté avec une libéralité que, par l'ordre de la mère, la fille m'a toujours cachée durant mon séjour à Paris, et dont elle ne me fit l'aveu qu'à l'Hermitage à la suite de plusieurs autres épanchemens de cœur. J'ignorois que madame Dupin, qui ne m'en a jamais fait le moindre semblant, fût si bien instruite; j'ignore encore si madame de Chenonceaux, sa bru, le fut aussi; mais madame de Francueil, sa belle-fille, le fut, et ne put s'en taire. Elle m'en parla l'année suivante, lorsque j'avois déjà quitté leur maison. Cela m'engagea à lui écrire à ce sujet une lettre qu'on trouvera dans mes recueils (*), et dans laquelle j'expose celles de mes raisons que je pouvois dire sans compromettre madame Le Vasseur et sa famille; car les plus déterminantes venoient de là, et je les tus (**).

Je suis sûr de la discrétion de madame Dupin et de l'amitié de madame de Chenonceaux; je l'étois de celle de madame de Francueil, qui d'ailleurs mourut longtemps avant que mon secret fût ébruité. Jamais il n'a pu l'être que par les gens mêmes à qui je l'avois confié, et ne l'a été en effet qu'après ma rupture avec

(*) Voyez dans la Correspondance cette lettre du 20 avril 1751 et la note qui s'y rapporte. Voyez aussi trois lettres à madame de Luxembourg, des 12 juin, 20 juillet et 10 août 1761.

G. P.

(**) Ces raisons *les plus déterminantes* qu'il fait seulement entrevoir ici, il s'en explique positivement ci-après au Livre IX, et surtout dans ses *Rêveries*. « Il est sûr que c'est la crainte d'une » destinée pour mes enfans mille fois pire et presque inévitable » par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé... Hors d'état de » les élever moi-même, il auroit fallu dans ma situation les laisser » élever par leur mère, qui les auroit gâtés, et par sa famille qui » en auroit fait des monstres. Je frémis encore d'y penser. » (Hui» tième Promenade.)

On a vu précédemment (p. 175 et 183) l'idée odieuse qu'il donne de tous les individus qui composoient cette famille; et ce qu'il va dire tout à l'heure (p. 190) du vol de linge qui lui fut *fait* ne contribuera pas peu à la confirmer.

Pour n'avoir plus à revenir dans nos notes sur ce triste sujet, nous allons, en rappelant et rapprochant en peu de mots tous les faits qui s'y rapportent, mettre le lecteur à portée de bien déterminer le degré d'indulgence ou de sévérité qu'il doit mettre dans son jugement.

D'abord, par l'idée que Rousseau nous donne au Livre VII (ci-devant, p. 177 et suiv.) des gens qu'il fréquentoit dans les premiers temps de sa liaison avec Thérèse Le Vasseur, et de l'effet qu'opéra sur lui leur façon de penser et de vivre, il est bien prouvé que, s'il fut cinq fois coupable en abandonnant ses enfans, ce ne fut pas les mêmes causes pour ses cinq enfants successivement. Dans l'abandon des deux premiers, il suivit l'exemple donné par ces hommes si amusans, si aimables qu'il voyoit et entendoit chaque jour chez la femme La Selle, son hôtesse. Il se décida, nous dit-il *gaillardement*, comme ils faisoient eux-mêmes en pareil cas.

A la naissance du troisième (voyez ci-devant, p. 183) sa situation étoit tout autre. Il étoit auteur et auteur couronné, il méditoit de nouveaux ouvrages, il *philosophoit sur les devoirs de l'homme*, et son action cette fois, il nous le dit lui-même, fut l'effet d'une résolution motivée et bien réfléchie. « Si je disois » mes raisons, ajoute-t-il, j'en dirois trop. Puisqu'elles ont pu me » séduire, elles en séduiroient bien d'autres. » Ces raisons sont faciles à apercevoir, et nous doutons qu'après un si fatal exemple, leur *séduction* soit à craindre. Notre philosophe, une fois entré dans la carrière des lettres, se sentoit appelé ou plutôt poussé par son génie à des travaux et des devoirs de l'ordre le plus relevé, qui ne se concilioient pas avec les soins importuns et vulgaires qu'impose à un père sans fortune le besoin d'élever et de nourrir ses enfans. En chargeant la société de cette nourriture et de cette éducation dans l'établissement destiné pour cela, il se croyoit bien en état de l'en dédommager amplement par ses ouvrages. Si Rousseau a eu réellement cette idée, la question n'est point de savoir si, généralement parlant, elle mérite approbation; il a passé condamnation sur ce point: mais si, l'idée une fois admise, il vaudroit mieux pour nous qu'il y eût dans le monde cinq personnes de plus portant le nom de Rousseau, nourries et élevées par leur père, et que l'*Héloïse* et l'*Émile* n'eussent pas été faits; en un mot si Rousseau, nous ayant chargés de ses enfans, nous a effectivement donné le dédommagement dont il se flattoit.

Au reste, si Rousseau, coupable dans le droit, se trouve ainsi justifié par le fait, hâtons-nous d'observer encore qu'il n'a jamais pour lui-même fait valoir cette espèce de justification. Même au comble de sa gloire et lorsqu'il recevoit de tous côtés des tributs de reconnoissance et d'admiration, le remords agitoit son âme et influoit sur sa conduite privée. Les lecteurs en verront la preuve ci-après au Livre XII, et dans le passage de l'*Émile* rapporté en note à cette occasion.

G. P.

eux. Par ce seul fait ils sont jugés : sans vouloir me disculper du blâme que je mérite, j'aime mieux en être chargé que de celui que mérite leur méchanceté. Ma faute est grande, mais c'est une erreur : j'ai négligé mes devoirs, mais le désir de nuire n'est pas entré dans mon cœur, et les entrailles de père ne sauroient parler bien puissamment pour des enfans qu'on n'a jamais vus : mais trahir la confiance de l'amitié, violer le plus saint de tous les pactes, publier les secrets versés dans notre sein, déshonorer à plaisir l'ami qu'on a trompé, et qui nous respecte encore en nous quittant, ce ne sont pas là des fautes, ce sont des bassesses d'âme et des noirceurs (*).

J'ai promis ma confession, non ma justification ; ainsi je m'arrête ici sur ce point. C'est à moi d'être vrai, c'est au lecteur d'être juste. *Je ne lui* demanderai jamais rien de plus.

Le mariage de M. de Chenonceaux me rendit la maison de sa mère encore plus agréable, par le mérite et l'esprit de la nouvelle mariée, jeune personne très-aimable, et qui parut me distinguer parmi les scribes de M. Dupin. Elle étoit fille unique de madame la vicomtesse de Rochechouart, grande amie du comte de Frièse, et par contre-coup de Grimm, qui lui étoit attaché. Ce fut pourtant moi qui l'introduisis chez sa fille : mais leurs humeurs ne se convenant pas, cette liaison n'eut point de suite ; et Grimm, qui dès lors visoit au solide, préféra la mère, femme du grand monde, à la fille, qui vouloit des amis sûrs et qui lui convinssent, sans se mêler d'aucune intrigue ni chercher du crédit parmi les grands. Madame Dupin, ne trouvant pas dans madame de Chenonceaux toute la docilité qu'elle en attendoit, lui rendit sa maison fort triste ; et madame de Chenonceaux, fière de son mérite, peut-être de sa naissance, aima mieux renoncer aux agrémens de la société, et rester presque seule dans son appartement, que de porter un joug pour lequel elle ne se sentoit pas faite. Cette espèce d'exil augmenta mon attachement pour elle par cette pente naturelle qui m'attire vers les malheureux. Je lui trouvai l'esprit métaphysique et penseur, quoique parfois un peu sophistique. Sa conversation, qui n'étoit point du tout celle d'une jeune femme qui sort du couvent, étoit pour moi très-attrayante. Cependant elle n'avoit pas vingt ans ; son teint étoit d'une blancheur éblouissante ; sa taille eût été grande et belle si elle se fût mieux tenue ; ses cheveux, d'un blond cendré et d'une beauté peu commune, me rappeloient ceux de ma pauvre maman dans son bel âge, et m'agitoient vivement le cœur. Mais les principes sévères que je venois de me faire, et que j'étois résolu de suivre à tout prix, me garantirent d'elle et de ses charmes. J'ai passé, durant tout un été, trois ou quatre heures par jour tête à tête avec elle, à lui montrer gravement l'arithmétique, et à l'ennuyer de mes chiffres éternels, sans lui dire un seul mot galant ni lui jeter une œillade. Cinq ou six ans plus tard je n'aurois pas été si sage ou si fou ; mais il étoit écrit que je ne devois aimer d'amour qu'une fois en ma vie, et qu'une autre qu'elle auroit les premiers et les derniers soupirs de mon cœur.

Depuis que je vivois chez madame Dupin, je m'étois toujours contenté de mon sort sans marquer aucun désir de le voir améliorer. L'augmentation qu'elle avoit faite à mes honoraires, conjointement avec M. de Francueil, étoit venue uniquement de leur propre mouvement. Cette année, M. de Francueil, qui me prenoit de jour en jour plus en amitié, songea à me mettre un peu plus au large et dans une situation moins précaire. Il étoit receveur général des finances. M. Dudoyer, son caissier, étoit vieux, riche, et vouloit se retirer. M. de Francueil m'offrit cette place ; et pour me mettre en état de la remplir, j'allai pendant quelques semaines chez M. Dudoyer prendre les instructions nécessaires. Mais, soit que j'eusse peu de talent pour cet emploi, soit que Dudoyer, qui

(*) Dès le temps où Rousseau résidoit à Paris, l'envoi successif de ses cinq enfans à l'hôpital étoit, dans le quartier qu'il habitoit, un fait de notoriété publique. Voici ce que rapporte à ce sujet celui qui rendit compte, dans le Journal Encyclopédique, de l'ouvrage de Ginguené sur les *Confessions* à l'époque de sa publication en 1791. « Le hasard m'avoit logé rue de Grenelle-Saint-» Honoré, vis-à-vis la maison où M. Rousseau occupoit un appar-» tement au troisième. Un perruquier tenoit la boutique de cette » maison, et il devint le mien. J'avois toujours redouté la con-» versation de ses pareils, et au moment de l'accommodage, je » manquois rarement de me munir d'un livre. Mais ce fut ma » précaution même qui me trahit. J'avois un jour à la main un des » volumes de M. Rousseau, et voilà mon homme qui part de là » pour me dire qu'il en est fort connu et qu'il est l'ami de sa gou-» vernante qu'il plaint fort, attendu que les enfans que lui fait son » maître sont barbarement envoyés aux Enfans-Trouvés. Je n'en » crus rien, etc., etc. » — *Extrait des Journaux. Août*, 1791,
G. P.

me parut vouloir se donner un autre successeur, ne m'instruisit pas de bonne foi, j'acquis lentement et mal les connoissances dont j'avois besoin; et tout cet ordre de comptes embrouillés à dessein ne put jamais bien m'entrer dans la tête. Cependant, sans avoir saisi le fin du métier, je ne laissai pas d'en prendre la marche courante assez pour pouvoir l'exercer rondement. J'en commençai même les fonctions. Je tenois les registres et la caisse ; je donnois et recevois de l'argent, des récépissés; et quoique j'eusse aussi peu de goût que de talent pour ce métier, la maturité des ans commençant à me rendre sage, j'étois déterminé à vaincre ma répugnance pour me livrer tout entier à mon emploi. Malheureusement, comme je commençois à me mettre en train, M. de Francueil fit un petit voyage, durant lequel je restai chargé de sa caisse, où il n'y avoit cependant pour lors que vingt-cinq à trente mille francs. Les soucis, l'inquiétude d'esprit, que me donna ce dépôt, me firent sentir que je n'étois point fait pour être caissier; et je ne doute point que le mauvais sang que je fis durant cette absence n'ait contribué à la maladie où je tombai après son retour.

J'ai dit, dans ma première Partie, que j'étois né mourant. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver, durant mes premières années, une rétention d'urine presque continuelle ; et ma tante Suzon, qui prit soin de moi, eut des peines incroyables à me conserver. Elle en vint à bout cependant; ma robuste constitution prit enfin le dessus, et ma santé s'affermit tellement durant ma jeunesse, qu'excepté la maladie de langueur dont j'ai raconté l'histoire, et de fréquens besoins d'uriner que le moindre échauffement me rendit toujours incommodes, je parvins jusqu'à l'âge de trente ans, sans presque me sentir de ma première infirmité. Le premier ressentiment que j'en eus fut à mon arrivée à Venise. La fatigue du voyage et les terribles chaleurs que j'avois souffertes me donnèrent une ardeur d'urine et des maux de reins que je gardai jusqu'à l'entrée de l'hiver. Après avoir vu la padoana, je me crus mort, et n'eus pas la moindre incommodité. Après m'être épuisé plus d'imagination que de corps pour ma Zulietta, je me portai mieux que jamais. Ce ne fut qu'après la détention de Diderot, que l'échauffement contracté dans mes courses de Vincennes, durant les terribles chaleurs qu'il faisoit alors, me donna une violente néphrétique, depuis laquelle je n'ai jamais recouvré ma première santé.

Au moment dont je parle, m'étant peut-être un peu fatigué au maussade travail de cette maudite caisse, je retombai plus bas qu'auparavant, et je demeurai dans mon lit cinq ou six semaines dans le plus triste état que l'on puisse imaginer. Madame Dupin m'envoya le célèbre Morand, qui, malgré son habileté et la délicatesse de sa main, me fit souffrir des maux incroyables, et ne put jamais venir à bout de me sonder. Il me conseilla de recourir à Daran, dont les bougies plus flexibles parvinrent en effet à s'insinuer : mais, en rendant compte à madame Dupin de mon état, Morand lui déclara que dans six mois je ne serois pas en vie. Ce discours, qui me parvint, me fit faire de sérieuses réflexions sur mon état, et sur la bêtise de sacrifier le repos et l'agrément du peu de jours qui me restoient à vivre, à l'assujettissement d'un emploi pour lequel je ne me sentois que du dégoût. D'ailleurs comment accorder les sévères principes que je venois d'adopter avec un état qui s'y rapportoit si peu? et n'aurois-je pas bonne grâce, caissier d'un receveur-général des finances, à prêcher le désintéressement et la pauvreté ? Ces idées fermentèrent si bien dans ma tête avec la fièvre, elles s'y combinèrent avec tant de force, que rien depuis lors ne les en put arracher; et durant ma convalescence je me confirmai de sang-froid dans les résolutions que j'avois prises dans mon délire. Je renonçai pour jamais à tout projet de fortune et d'avancement. Déterminé à passer dans l'indépendance et la pauvreté le peu de temps qui me restoit à vivre, j'appliquai toutes les forces de mon âme à briser les fers de l'opinion, et à faire avec courage tout ce qui me paroissoit bien, sans m'embarrasser aucunement du jugement des hommes. Les obstacles que j'eus à combattre, et les efforts que je fis pour en triompher, sont incroyables. Je réussis autant qu'il étoit possible, et plus que je n'avois espéré moi-même. Si j'avois aussi bien secoué le joug de l'amitié que celui de l'opinion, je venois à bout de mon dessein, le plus grand peut-être, ou du moins le

plus utile à la vertu, que mortel ait jamais conçu ; mais, tandis que je foulois aux pieds les jugemens insensés de la tourbe vulgaire des soi-disant grands et des soi-disant sages, je me laissois subjuguer et mener comme un enfant par de soi-disant amis, qui, jaloux de me voir marcher seul (a) dans une route nouvelle, tout en paroissant s'occuper beaucoup à me rendre heureux, ne s'occupoient en effet qu'à me rendre ridicule, et commencèrent par travailler à m'avilir, pour parvenir dans la suite à me diffamer. Ce fut moins ma célébrité littéraire que ma réforme personnelle, dont je marque ici l'époque, qui m'attira leur jalousie : ils m'auroient pardonné peut-être de briller dans l'art d'écrire ; mais ils ne purent me pardonner de donner dans ma conduite un exemple qui sembloit les importuner. J'étois né pour l'amitié ; mon humeur facile et douce la nourrissoit sans peine. Tant que je vécus ignoré du public, je fus aimé de tous ceux qui me connurent, et je n'eus pas un seul ennemi, mais sitôt que j'eus un nom, je n'eus plus d'amis. Ce fut un très-grand malheur ; un plus grand encore fut d'être environné de gens qui prenoient ce nom et qui n'usèrent des droits qu'il leur donnoit que pour m'entraîner à ma perte. La suite de ces mémoires développera cette odieuse trame ; je n'en montre ici que l'origine : on en verra bientôt former le premier nœud.

Dans l'indépendance où je voulois vivre, il falloit cependant subsister. J'en imaginai un moyen très-simple, ce fut de copier de la musique à tant la page. Si quelque occupation plus solide eût rempli le même but, je l'aurois prise ; mais ce talent étant de mon goût, et le seul qui, sans assujettissement personnel, pût me donner du pain au jour le jour, je m'y tins. Croyant n'avoir plus besoin de prévoyance, et faisant taire la vanité, de caissier d'un financier je me fis copiste de musique. Je crus avoir gagné beaucoup à ce choix, et je m'en suis si peu repenti, que je n'ai quitté ce métier que par force, pour le reprendre aussitôt que je pourrai (*).

Le succès de mon premier discours me rendit l'exécution de cette résolution plus facile. Quand il eut remporté le prix, Diderot se chargea de le faire imprimer. Tandis que j'étois dans mon lit, il m'écrivit un billet pour m'en annoncer la publication et l'effet. *Il prend*, me marquoit-il, *tout par-dessus les nues ; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil.* Cette faveur du public, nullement briguée, et pour un auteur inconnu, me donna la première assurance véritable de mon talent, dont, malgré le sentiment interne, j'avois toujours douté jusque alors. Je compris tout l'avantage que j'en pouvois tirer pour le parti que j'étois prêt à prendre, et je jugeai qu'un copiste de quelque célébrité dans les lettres ne manqueroit vraisemblablement pas de travail.

Sitôt que ma résolution fut bien prise et bien confirmée, j'écrivis un billet à M. de Francueil pour lui en faire part, pour le remercier, ainsi que madame Dupin, de toutes leurs bontés, et pour leur demander leur pratique. Francueil, ne comprenant rien à ce billet et me croyant encore dans le transport de la fièvre, accourut chez moi ; mais il trouva ma résolution si bien prise, qu'il ne put parvenir à l'ébranler. Il alla dire à madame Dupin et à tout le monde que j'étois devenu fou ; je laissai dire, et j'allai mon train. Je commençai ma réforme par ma parure, je quittai la dorure et les bas blancs ; je pris une perruque ronde ; je posai l'épée ; je vendis ma montre, en me disant avec une joie incroyable : Grâce au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. M. de Francueil eut l'honnêteté d'attendre assez long-temps encore avant de disposer de sa caisse. Enfin, voyant mon parti bien pris, il la remit à M. d'Alibard, jadis gouverneur du jeune Chenonceaux, et connu dans la botanique par sa *Flora parisiensis* (¹).

Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord jusqu'à mon linge, qui étoit beau et en quantité, reste de

(a) Var...... *me voir marcher fièrement et seul dans....*

(*) Dans ses *Rêveries* (troisième Promenade) il fait connoître beaucoup plus en détail les motifs de sa résolution à cette époque de sa vie, les faits antérieurs qui la lui avoient fait former d'avance, et toutes les circonstances qui alors la déterminèrent. Il y trace l'historique complet, non-seulement, comme il le dit, de la réforme *externe et matérielle*, mais encore de la réforme *intellectuelle et morale* qui en fut la suite. G. P.

(¹) Je ne doute pas que tout ceci ne soit maintenant conté bien différemment par Francueil et ses consorts ; mais je m'en rapporte à ce qu'il en dit alors et long-temps après à tout le monde, jusqu'à la formation du complot, et dont les gens de bon sens et de bonne foi ont dû conserver le souvenir.

mon équipage de Venise et pour lequel j'avois un attachement particulier. A force d'en faire un objet de propreté, j'en avois fait un objet de luxe, qui ne laissoit pas de m'être coûteux. Quelqu'un me rendit le bon office de me délivrer de cette servitude. La veille de Noël, tandis que les gouverneuses étoient à vêpres et que j'étois au concert spirituel, on força la porte d'un grenier où étoit étendu tout notre linge après une lessive qu'on venoit de faire. On vola tout, et entre autres quarante-deux chemises à moi, de très-belle toile, et qui faisoient le fond de ma garde-robe en linge. A la façon dont les voisins dépeignirent un homme qu'on avoit vu sortir de l'hôtel, portant des paquets à la même heure, Thérèse et moi soupçonnâmes son frère, qu'on savoit être un très-mauvais sujet. La mère repoussa vivement ce soupçon ; mais tant d'indices le confirmèrent, qu'il nous resta, malgré qu'elle en eût. Je n'osai faire d'exactes recherches, de peur de trouver plus que je n'aurois voulu. Ce frère ne se montra plus chez moi, et disparut enfin tout-à-fait. Je déplorai le sort de Thérèse et le mien de tenir à une famille si mêlée, et je l'exhortai plus que jamais de secouer un joug aussi dangereux. Cette aventure me guérit de la passion du beau linge, et je n'en ai plus eu depuis (a) que de très-commun, plus assortissant au reste de mon équipage.

Ayant ainsi complété ma réforme, je ne songeai plus qu'à la rendre solide et durable, en travaillant à déraciner de mon cœur tout ce qui tenoit encore au jugement des hommes, tout ce qui pouvoit me détourner, par la crainte du blâme, de ce qui étoit bon et raisonnable en soi. A l'aide du bruit que faisoit mon ouvrage, ma résolution fit du bruit aussi, et m'attira des pratiques ; de sorte que je commençai mon métier avec assez de succès. Plusieurs causes cependant m'empêchèrent d'y réussir comme j'aurois pu faire en d'autres circonstances. D'abord, ma mauvaise santé. L'attaque que je venois d'essuyer eut des suites qui ne m'ont laissé jamais aussi bien portant qu'auparavant ; et je crois que les médecins auxquels je me livrai me firent bien autant de mal que la maladie. Je vis successivement Morand, Daran, Helvétius, Malouin, Thierry, qui, tous très-savans, tous mes amis, me traitèrent chacun à sa mode, ne me soulagèrent point, et m'affoiblirent considérablement. Plus je m'asservissois à leur direction, plus je devenois jaune, maigre, foible. Mon imagination, qu'ils effarouchoient, mesurant mon état sur l'effet de leurs drogues, ne me montroit avant la mort qu'une suite de souffrances, les rétentions, la gravelle, la pierre. Tout ce qui soulage les autres, les tisanes, les bains, la saignée, empiroit mes maux. M'étant aperçu que les sondes de Daran, qui seules me faisoient quelque effet et sans lesquelles je ne croyois plus pouvoir vivre, ne me donnoient cependant qu'un soulagement momentané, je me mis à faire, à grands frais, d'immenses provisions de sondes, pour pouvoir en porter toute ma vie, même au cas que Daran vînt à manquer. Pendant huit ou dix ans que je m'en suis servi si souvent, il faut, avec tout ce qui m'en reste, que j'en aie acheté pour cinquante louis. On sent qu'un traitement si coûteux, si douloureux, si pénible, ne me laissoit pas travailler sans distraction, et qu'un mourant ne met pas une ardeur bien vive à gagner son pain quotidien.

Les occupations littéraires firent une autre distraction non moins préjudiciable à mon travail journalier. A peine mon Discours eut-il paru, que les défenseurs des lettres fondirent sur moi comme de concert. Indigné de voir tant de petits messieurs Josse, qui n'entendoient pas même la question, vouloir en décider en maîtres, je pris la plume, et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas laisser les rieurs de leur côté. Un certain M. Gautier, de Nancy, le premier qui tomba sous ma plume, fut rudement malmené dans une lettre à M. Grimm. Le second fut le roi Stanislas lui-même, qui ne dédaigna pas d'entrer en lice avec moi. L'honneur qu'il me fit me força de changer de ton pour lui répondre ; j'en pris un plus grave, mais non moins fort ; et, sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleinement l'ouvrage. Je savois qu'un jésuite, appelé le P. Menou, y avoit mis la main : je me fiai à mon tact pour démêler ce qui étoit du prince et ce qui étoit du moine ; et, tombant sans ménagement sur toutes les phrases jésuitiques, je relevai, chemin faisant, un anachronisme que je crus ne pouvoir venir que du révérend. Cette

(a) VAR...... *n'en ai plus eu depuis lors que....*

pièce, qui, je ne sais pourquoi, a fait moins de bruit que mes autres écrits, est jusqu'à présent un ouvrage unique dans son espèce. J'y saisis l'occasion qui m'étoit offerte d'apprendre au public comment un particulier pouvoit défendre la cause de la vérité contre un souverain même. Il est difficile de prendre en même temps un ton plus fier et plus respectueux que celui que je pris pour lui répondre. J'avois le bonheur d'avoir affaire à un adversaire pour lequel mon cœur plein d'estime pouvoit, sans adulation, la lui témoigner ; c'est ce que je fis avec assez de succès, mais toujours avec dignité. Mes amis, effrayés pour moi, croyoient déjà me voir à la Bastille. Je n'eus pas cette crainte un seul moment, et j'eus raison. Ce bon prince, après avoir vu ma réponse, dit : *J'ai mon compte, je ne m'y frotte plus.* Depuis lors, je reçus de lui diverses marques d'estime et de bienveillance, dont j'aurai quelques-unes à citer; et mon écrit courut tranquillement la France et l'Europe, sans que personne y trouvât rien à blâmer.

J'eus peu de temps après un autre adversaire, auquel je ne m'étois pas attendu, ce même M. Bordes, de Lyon, qui dix ans auparavant m'avoit fait beaucoup d'amitiés et rendu plusieurs services. Je ne l'avois pas oublié, mais je l'avois négligé par paresse ; et je ne lui avois pas envoyé mes écrits, faute d'occasion toute trouvée pour les lui faire passer. J'avois donc tort ; et il m'attaqua, honnêtement toutefois, et je répondis de même. Il répliqua sur un ton plus décidé. Cela donna lieu à ma dernière réponse, après laquelle il ne dit plus rien (*) : mais il devint mon plus ardent ennemi, saisit le temps de mes malheurs pour faire contre moi d'affreux libelles, et fit un voyage à Londres exprès pour m'y nuire.

Toute cette polémique m'occupoit beaucoup, avec beaucoup de perte de temps pour ma copie, peu de progrès pour la vérité, et peu de profit pour ma bourse. Pissot, alors mon libraire, me donnoit toujours très-peu de chose de mes brochures, souvent rien du tout; et, par exemple, je n'eus pas un liard de mon premier Discours; Diderot le lui donna gratuitement. Il falloit attendre long-temps, et tirer sou à sou le peu qu'il me donnoit. Cependant la copie n'alloit point. Je faisois deux métiers, c'étoit le moyen de faire mal l'un et l'autre.

Ils se contrarioient encore d'une autre façon, par les diverses manières de vivre auxquelles ils m'assujettissoient. Le succès de mes premiers écrits m'avoit mis à la mode. L'état que j'avois pris excitoit la curiosité ; l'on vouloit connoître cet homme bizarre, qui ne recherchoit personne, et ne se soucioit de rien que de vivre libre et heureux à sa manière : c'en étoit assez pour qu'il ne le pût point. Ma chambre ne désemplissoit pas de gens qui, sous divers prétextes, venoient s'emparer de mon temps. Les femmes employoient milles ruses pour m'avoir à dîner. Plus je brusquois les gens, plus ils s'obstinoient. Je ne pouvois refuser tout le monde. En me faisant mille ennemis par mes refus, j'étois incessamment subjugué par ma complaisance ; et de quelque façon que je m'y prisse, je n'avois pas par jour une heure de temps à moi.

Je sentis alors qu'il n'est pas toujours aussi aisé qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant. Je voulois vivre de mon métier ; le public ne le vouloit pas. On imaginoit mille petits moyens pour me dédommager du temps qu'on me faisoit perdre (*a*). Bientôt il auroit fallu me montrer comme Polichinelle à tant par personne. Je ne connois pas d'assujettissement plus avilissant et plus cruel que celui-là. Je n'y vis de remède que de refuser les cadeaux grands et petits, de ne faire d'exception pour qui que ce fût. Tout cela ne fit qu'attirer les donneurs, qui vouloient avoir la gloire de vaincre ma résistance et me forcer de leur être obligé malgré moi. Tel qui ne m'auroit pas donné un écu si je l'avois demandé, ne cessoit de m'importuner de ses offres, et, pour se venger de les avoir rejetées, taxoit mes refus d'arrogance et d'ostentation.

(*) Rousseau confond ici les faits, trompé sans doute par sa mémoire. Il n'a fait à Bordes qu'une seule réponse, applicable à son premier Discours *sur les avantages des sciences*, et n'a point répondu au second du même auteur sur le même sujet. Il en faut conclure que le silence gardé par Rousseau en cette occasion, interprété défavorablement par son adversaire, dut être la principale cause de l'inimitié que ce dernier conçut contre lui.

G. P.

(*a*) Var....... *me faisoit perdre. Les cadeaux de toute espèce venoient me chercher. Bientôt....*

On se doutera bien que le parti que j'avois pris, et le système que je voulois suivre, n'étoient pas du goût de madame Le Vasseur. Tout le désintéressement de la fille ne l'empêchoit pas de suivre les directions de sa mère ; et les *gouverneuses*, comme les appeloit Gauffecourt, n'étoient pas toujours aussi fermes que moi dans leurs refus. Quoiqu'on me cachât bien des choses, j'en vis assez pour juger que je ne voyois pas tout ; et cela me tourmenta, moins par l'accusation de connivence qu'il m'étoit aisé de prévoir, que par l'idée cruelle de ne pouvoir jamais être maître chez moi ni de moi. Je priois, je conjurois, je me fâchois, le tout sans succès ; la maman me faisoit passer pour un grondeur éternel, pour un bourru ; c'étoit, avec mes amis, des chuchotteries continuelles : tout étoit mystère et secret pour moi dans mon ménage ; et pour ne pas m'exposer sans cesse à des orages, je n'osois plus m'informer de ce qui s'y passoit. Il auroit fallu, pour me tirer de tout ce tracas, une fermeté dont je n'étois pas capable. Je savois crier et non pas agir ; on me laissoit dire, et l'on alloit son train.

Ces tiraillemens continuels, et les importunités journalières auxquelles j'étois assujetti, me rendirent enfin ma demeure et le séjour de Paris désagréables. Quand mes incommodités me permettoient de sortir, et que je ne me laissois pas entraîner ici ou là par mes connoissances, j'allois me promener seul ; je rêvois à mon grand système, j'en jetois quelque chose sur le papier, à l'aide d'un livret blanc et d'un crayon que j'avois toujours dans ma poche. Voilà comment les désagrémens imprévus d'un état de mon choix me jetèrent par diversion tout-à-fait dans la littérature ; et voilà comment je portai dans tous mes premiers ouvrages la bile et l'humeur qui m'en faisoient occuper.

Une autre chose y contribuoit encore. Jeté malgré moi dans le monde sans en avoir le ton, sans être en état de le prendre et de m'y pouvoir assujettir, je m'avisai d'en prendre un à moi qui m'en dispensât. Ma sotte et maussade timidité que je ne pouvois vaincre, ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris, pour m'enhardir, le parti de les fouler aux pieds. Je me fis cynique et caustique par honte ; j'affectai de mépriser la politesse que je ne savois pas pratiquer. Il est vrai que cette âpreté, conforme à mes nouveaux principes, s'ennoblissoit dans mon âme, y prenoit l'intrépidité de la vertu ; et c'est, je l'ose dire, sur cette auguste base qu'elle s'est soutenue mieux et plus long-temps qu'on n'auroit dû l'attendre d'un effort si contraire à mon naturel. Cependant, malgré la réputation de misanthropie que mon extérieur et quelques mots heureux me donnèrent dans le monde, il est certain que dans le particulier, je soutins toujours mal mon personnage ; que mes amis et mes connoissances menoient cet ours si farouche comme un agneau, et que, bornant mes sarcasmes à des vérités dures, mais générales, je n'ai jamais su dire un mot désobligeant à qui que ce fût.

Le Devin du village acheva de me mettre à la mode, et bientôt il n'y eut pas d'homme plus recherché que moi dans Paris. L'histoire de cette pièce, qui fait époque, tient à celles des liaisons, que j'avois pour lors. C'est un détail dans lequel je dois entrer, pour l'intelligence de ce qui doit suivre.

J'avois un assez grand nombre de connoissances, mais deux seuls amis de choix, Diderot et Grimm. Par un effet du désir que j'ai de rassembler tout ce qui m'est cher, j'étois trop l'ami de tous les deux pour qu'ils ne le fussent pas bientôt l'un de l'autre. Je les liai ; ils se convinrent, et s'unirent encore plus étroitement entre eux qu'avec moi. Diderot avoit des connoissances sans nombre ; mais Grimm, étranger et nouveau venu, avoit besoin d'en faire. Je ne demandois pas mieux que de lui en procurer. Je lui avois donné Diderot, je lui donnai Gauffecourt. Je le menai chez madame de Chenonceaux, chez madame d'Épinay, chez le baron d'Holbach, avec lequel je me trouvois lié presque malgré moi. Tous mes amis devinrent les siens, cela étoit tout simple ; mais aucun des siens ne devint jamais le mien, voilà ce qui l'étoit moins. Tandis qu'il logeoit chez le comte de Frièse, il nous donnoit souvent à dîner chez lui ; mais jamais je n'ai reçu aucun témoignage d'amitié ni de bienveillance du comte de Frièse ni du comte de Schomberg, son parent, très-familier avec Grimm, ni d'aucune des personnes, tant hommes que femmes, avec lesquelles Grimm eut par eux des liaisons. J'excepte le

seul abbé Raynal, qui, quoique son ami, se montra des miens, et m'offrit dans l'occasion sa bourse avec une générosité peu commune. Mais je connoissois l'abbé Raynal long-temps avant que Grimm le connût lui-même, et je lui avois toujours été attaché depuis un procédé plein de délicatesse et d'honnêteté qu'il eut pour moi dans une occasion bien légère, mais que je n'oubliai jamais.

Cet abbé Raynal est certainement un ami chaud. J'en eus la preuve à peu près dans le temps dont je parle envers le même Grimm, avec lequel il étoit étroitement lié. Grimm, après avoir vu quelque temps de bonne amitié mademoiselle Fel, s'avisa tout d'un coup d'en devenir éperdument amoureux, et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique, et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba tout subitement dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler. Il passoit les jours et les nuits dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans manger, sans bouger, paroissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, pas même par signe, et du reste sans agitation, sans douleur, sans fièvre, et restant là comme s'il eût été mort. L'abbé Raynal et moi nous partageâmes sa garde; l'abbé, plus robuste et mieux portant, y passoit les nuits, moi, les jours sans le quitter, jamais ensemble; et l'un ne partoit jamais que l'autre ne fût arrivé. Le comte de Frièse, alarmé, lui amena Senac, qui, après l'avoir bien examiné, dit que ce ne seroit rien, et n'ordonna rien. Mon effroi pour mon ami me fit observer avec soin la contenance du médecin, et je le vis sourire en sortant. Cependant le malade resta plusieurs jours immobile, sans prendre ni bouillon, ni quoi que ce fût, que des cerises confites que je lui mettois de temps en temps sur la langue, et qu'il avaloit fort bien. Un beau matin il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie ordinaire, sans que jamais il m'ait reparlé, ni, que je sache, à l'abbé Raynal, ni à personne, de cette singulière léthargie, ni des soins que nous lui avions rendus tandis qu'elle avoit duré.

Cette aventure ne laissa pas de faire du bruit; et c'eût été réellement une anecdote merveilleuse que la cruauté d'une fille d'Opéra eût fait mourir un homme de désespoir. Cette belle passion mit Grimm à la mode; bientôt il passa pour un prodige d'amour, d'amitié, d'attachement de toute espèce. Cette opinion le fit rechercher et fêter dans le grand monde, et par là l'éloigna de moi, qui n'avois jamais été pour lui qu'un pis aller. Je le vis prêt à m'échapper tout-à-fait (a); car tous les sentimens vifs dont il faisoit parade étoient ceux qu'avec moins de bruit j'avois pour lui. J'étois bien aise qu'il réussît dans le monde; mais je n'aurois pas voulu que ce fût en oubliant son ami. Je lui dis un jour : Grimm, vous me négligez; je vous le pardonne : quand la première ivresse des succès brillans aura fait son effet, et que vous en sentirez le vide, j'espère que vous reviendrez à moi, et vous me retrouverez toujours : quant à présent, ne vous gênez point; je vous laisse libre, et je vous attends. Il me dit que j'avois raison, s'arrangea en conséquence, et se mit si bien à son aise, que je ne le vis plus qu'avec nos amis communs.

Notre principal point de réunion avant qu'il fût aussi lié avec madame d'Épinay qu'il le fut dans la suite, étoit la maison du baron d'Holbach. Cedit baron étoit un fils de parvenu, qui jouissoit d'une assez grande fortune, dont il usoit noblement, recevant chez lui des gens de lettres et de mérite, et, par son savoir et ses lumières, tenant bien sa place au milieu d'eux. Lié depuis long-temps avec Diderot, il m'avoit recherché par son entremise, même avant que mon nom fût connu. Une répugnance naturelle m'empêcha long-temps de répondre à ses avances Un jour qu'il m'en demanda la raison, je lui dis : Vous êtes trop riche. Il s'obstina, et vainquit enfin. Mon plus grand malheur fut toujours de ne pouvoir résister aux caresses : je ne me suis jamais bien trouvé d'y avoir cédé.

Une autre connoissance, qui devint amitié sitôt que j'eus un titre pour y prétendre, fut celle de M. Duclos. Il y avoit plusieurs années que je l'avois vu pour la première fois à la Chevrette chez madame d'Épinay, avec laquelle il étoit très-bien. Nous ne fîmes que dîner ensemble; il repartit le même jour; mais nous

(a) VAR....... *tout-à-fait. J'en fus navré, car....*

causâmes quelques momens après le dîner. Madame d'Épinay lui avoit parlé de moi et de mon opéra des *Muses galantes*. Duclos, doué de trop grands talens pour ne pas aimer ceux qui en avoient, s'étoit prévenu pour moi, m'avoit invité à l'aller voir. Malgré mon ancien penchant renforcé par la connoissance, ma timidité, ma paresse, me retinrent tant que je n'eus aucun passe-port auprès de lui que sa complaisance : mais encouragé par mon premier succès et par ses éloges qui me revinrent, je fus le voir, il vint me voir ; et ainsi commencèrent entre nous des liaisons qui me le rendront toujours cher, et à qui je dois de savoir, outre le témoignage de mon propre cœur, que la droiture et la probité peuvent s'allier quelquefois avec la culture des lettres.

Beaucoup d'autres liaisons moins solides, et dont je ne fais pas ici mention, furent l'effet de mes premiers succès, et durèrent jusqu'à ce que la curiosité fût satisfaite. J'étois un homme si tôt vu, qu'il n'y avoit rien à voir de nouveau dès le lendemain. Une femme cependant qui me rechercha dans ce temps-là tint plus solidement que toutes les autres : ce fut madame la marquise de Créqui, nièce de M. le bailli de Froulay, ambassadeur de Malte, dont le frère avoit précédé M. de Montaigu dans l'ambassade de Venise, et que j'avois été voir à mon retour de ce pays-là. Madame de Créqui m'écrivit ; j'allai chez elle : elle me prit en amitié. J'y dînois quelquefois ; j'y vis plusieurs gens de lettres, et entre autres M. Saurin, l'auteur de *Spartacus* et de *Barnevelt*, etc., devenu depuis lors mon très-cruel ennemi, sans que j'en puisse imaginer d'autre cause, sinon que je porte le nom d'un homme que son père a bien vilainement persécuté.

On voit que, pour un copiste qui devoit être occupé de son métier du matin jusqu'au soir, j'avois bien des distractions qui ne rendoient pas ma journée fort lucrative, et qui m'empêchoient d'être assez attentif à ce que je faisois pour le bien faire ; aussi perdois-je à effacer ou gratter mes fautes, ou à recommencer ma feuille, plus de la moitié du temps qu'on me laissoit. Cette importunité me rendoit de jour en jour Paris plus insupportable, et me faisoit rechercher la campagne avec ardeur. J'allai plusieurs fois passer quelques jours à Marcoussis, dont madame Le Vasseur connoissoit le vicaire, chez lequel nous nous arrangions tous de façon qu'il ne s'en trouvoit pas mal. Grimm y vint une fois avec nous (¹). Le vicaire avoit de la voix, chantoit bien, et, quoiqu'il ne sût pas la musique, il apprenoit sa partie avec beaucoup de facilité et de précision. Nous y passions le temps à chanter mes trio de Chenonceaux. J'y en fis deux ou trois nouveaux, sur des paroles que Grimm et le vicaire bâtissoient tant bien que mal. Je ne puis m'empêcher de regretter ces trio faits et chantés dans des momens de bien pure joie, et que j'ai laissés à Vootton avec toute ma musique. Mademoiselle Davenport en a peut-être déjà fait des papillotes ; mais ils méritoient d'être conservés, et sont pour la plupart d'un très-bon contrepoint. Ce fut après quelqu'un de ces petits voyages, où j'avois le plaisir de voir la tante à son aise, bien gaie, et où je m'égayois fort aussi, que j'écrivis au vicaire, fort rapidement et fort mal, une épître en vers qu'on trouvera parmi mes papiers.

J'avois, plus près de Paris, une autre station (*a*) fort de mon goût chez M. Mussard, mon compatriote, mon parent et mon ami, qui s'étoit fait à Passy une retraite charmante, où j'ai coulé de bien paisibles momens. M. Mussard étoit un joaillier, homme de bon sens, qui, après avoir acquis dans son commerce une fortune honnête et avoir marié sa fille unique à M. de Valmalette, fils d'un agent de change et maître d'hôtel du roi, prit le sage parti de quitter sur ses vieux jours le négoce et les affaires, et de mettre un intervalle de repos et de jouissance entre le tracas de la vie et la mort. Le bonhomme Mussard, vrai philosophe de pratique, vivoit sans souci, dans une maison très-agréable qu'il s'étoit bâtie, et dans un très-joli jardin qu'il avoit planté de ses mains. En fouillant à fond de cuve les terrasses de ce jardin, il y trouva des coquillages fossiles, et il en trouva en si grande quantité, que son imagination exaltée ne vit plus que coquilles dans

(¹) Puisque j'ai négligé de raconter ici une petite mais mémorable aventure que j'eus là avec ledit M. Grimm, un matin que nous devions aller dîner à la fontaine de Saint-Vandrille, je n'y reviendrai pas ; mais, en y repensant dans la suite, j'en ai conclu qu'il couvoit dès-lors, au fond de son cœur, le complot qu'il a exécuté depuis avec un si prodigieux succès.

(*a*) Var....... *un autre refuge fort*....

la nature, et qu'il crut enfin tout de bon que l'univers n'étoit que coquilles, débris de coquilles, et que la terre entière n'étoit que du cron. Toujours occupé de cet objet et de ses singulières découvertes, il s'échauffa si bien sur ces idées, qu'elles se seroient enfin tournées dans sa tête en système, c'est-à-dire en folie, si, très-heureusement pour sa raison, mais bien malheureusement pour ses amis, auxquels il étoit cher, et qui trouvoient chez lui l'asile le plus agréable, la mort ne fût venue le leur enlever par la plus étrange et cruelle maladie : c'étoit une tumeur dans l'estomac, toujours croissante, qui l'empêchoit de manger, sans que durant très-long-temps on en trouvât la cause, et qui finit, après plusieurs années de souffrances, par le faire mourir de faim. Je ne puis me rappeler, sans des serrements de cœur, les derniers temps de ce pauvre et digne homme, qui, nous recevant encore avec tant de plaisir, Lenieps et moi, les seuls amis que le spectacle des maux qu'il souffroit n'écarta pas de lui jusqu'à sa dernière heure, qui, dis-je, étoit réduit à dévorer des yeux le repas qu'il nous faisoit servir, sans pouvoir presque humer quelques gouttes d'un thé bien léger, qu'il falloit rejeter un moment après. Mais avant ces temps de douleurs, combien j'en ai passé chez lui d'agréables avec les amis d'élite qu'il s'étoit faits! A leur tête je mets l'abbé Prévôt, homme très-aimable et très-simple, dont le cœur vivifioit ses écrits, dignes de l'immortalité, et qui n'avoit rien dans l'humeur ni dans la société du sombre coloris qu'il donnoit à ses ouvrages; le médecin Procope, petit Ésope à bonnes fortunes; Boulanger, le célèbre auteur posthume du *Despotisme oriental*, et qui, je crois, étendoit les systèmes de Mussard sur la durée du monde : en femmes, madame Denis, nièce de Voltaire, qui, n'étant alors qu'une bonne femme, ne faisoit pas encore du bel esprit; madame Vanloo, non pas belle assurément, mais charmante, qui chantoit comme un ange; madame de Valmalette elle-même, qui chantoit aussi, et qui, quoique fort maigre, eût été fort aimable si elle en eût moins eu la prétention. Telle étoit à peu près la société de M. Mussard, qui m'auroit assez plu si son tête-à-tête avec sa conchyliomanie ne m'avoit plu davantage; et je puis dire que pendant plus de six mois, j'ai travaillé à son cabinet avec autant de plaisir que lui-même.

Il y avoit long-temps qu'il prétendoit que pour mon état les eaux de Passy me seroient salutaires, et qu'il m'exhortoit à les venir prendre chez lui. Pour me tirer un peu de l'urbaine cohue, je me rendis à la fin, et je fus passer à Passy huit ou dix jours, qui me firent plus de bien, parce que j'étois à la campagne, que parce que j'y prenois les eaux. Mussard jouoit du violoncelle, et aimoit passionnément la musique italienne. Un soir nous en parlâmes beaucoup avant que de nous coucher, et surtout des *opere buffe* que nous avions vus l'un et l'autre en Italie, et dont nous étions tous deux transportés. La nuit, ne dormant pas, j'allai rêver comment on pourroit faire pour donner en France l'idée d'un drame de ce genre; car *les Amours de Ragonde* (*) n'y ressembloient point du tout. Le matin, en me promenant et prenant les eaux, je fis quelques manières de vers très à la hâte, et j'y adaptai des chants qui me revinrent en les faisant. Je barbouillai le tout dans une espèce de salon voûté qui étoit au haut du jardin; et au thé, je ne pus m'empêcher de montrer ces airs à Mussard et à mademoiselle Duvernois, sa gouvernante, qui étoit en vérité une très-bonne et aimable fille. Les trois morceaux que j'avois esquissés étoient le premier monologue, *J'ai perdu mon serviteur;* l'air du Devin, *L'amour croît s'il s'inquiète;* et le dernier duo, *A jamais, Colin, je t'engage*, etc. J'imaginois si peu que cela valût la peine d'être suivi, que sans les applaudissemens et les encouragemens de l'un et de l'autre, j'allois jeter au feu mes chiffons et n'y plus penser, comme j'ai fait tant de fois pour des choses du moins aussi bonnes : mais ils m'excitèrent si bien, qu'en six jours mon drame fut écrit, à quelques vers près, et toute ma musique esquissée, tellement que je n'eus plus à faire à Paris qu'un peu de récitatif et tout le remplissage; et j'achevai le tout avec une telle rapidité, qu'en trois semaines mes

(*) C'est le titre d'une comédie en musique, paroles de Néricault Destouches, musique de Mouret, représentée à l'Opéra en 1742, et reprise pour la troisième fois en 1752. On voit dans quelques brochures de ce temps-là que les défenseurs de la musique françoise citoient celle de cette pièce en preuve du talent des musiciens françois pour rendre des effets attribués exclusivement par leurs adversaires à la musique italienne. G. P.

scènes furent mises au net et en état d'être représentées. Il n'y manquoit que le divertissement, qui ne fut fait que long-temps après.

(1752.) Échauffé de la composition de cet ouvrage, j'avois une grande passion de l'entendre, et j'aurois donné tout au monde pour le voir représenter à ma fantaisie, à portes fermées, comme on dit que Lulli fit une fois jouer *Armide* pour lui seul. Comme il ne m'étoit pas possible d'avoir ce plaisir, qu'avec le public, il falloit nécessairement, pour jouir de ma pièce, la faire passer à l'Opéra. Malheureusement elle étoit dans un genre absolument neuf, auquel les oreilles n'étoient point accoutumées ; et d'ailleurs, le mauvais succès des *Muses galantes* me faisoit prévoir celui du *Devin*, si je le présentois sous mon nom. Duclos me tira de peine, et se chargea de faire essayer l'ouvrage en laissant ignorer l'auteur. Pour ne pas me déceler, je ne me trouvai point à cette répétition ; et les *petits violons* (¹), qui la dirigèrent, ne surent eux-mêmes quel en étoit l'auteur, qu'après qu'une acclamation générale eut attesté la bonté de l'ouvrage. Tous ceux qui l'entendirent en étoient enchantés, au point que dès le lendemain, dans toutes les sociétés, on ne parloit d'autre chose. M. de Cury, intendant des Menus, qui avoit assisté à la répétition, demanda l'ouvrage pour être donné à la cour. Duclos, qui savoit mes intentions, jugeant que je serois moins le maître de ma pièce à la cour qu'à Paris, la refusa. Cury la réclama d'autorité ; Duclos tint bon ; et le débat entre eux devint si vif, qu'un jour à l'Opéra ils alloient sortir ensemble, si on ne les eût séparés. On voulut s'adresser à moi : je renvoyai la décision de la chose à M. Duclos. Il fallut retourner à lui. M. le duc d'Aumont s'en mêla. Duclos crut enfin devoir céder à l'autorité, et la pièce fut donnée pour être jouée à Fontainebleau.

La partie à laquelle je m'étois le plus attaché, et où je m'éloignois le plus de la route commune, étoit le récitatif. Le mien étoit accentué d'une façon toute nouvelle, et marchoit avec le débit de la parole. On n'osa laisser cette horrible innovation, l'on craignoit qu'elle ne révoltât les oreilles moutonnières. Je consentis que Francueil et Jelyotte fissent un autre récitatif, mais je ne voulus pas m'en mêler.

(¹) C'est ainsi qu'on appeloit Rebel et Francœur, qui s'étoient fait connoître, dès leur jeunesse, en allant toujours ensemble jouer du violon dans les maisons.

Quand tout fut prêt et le jour fixé pour la représentation, l'on me proposa le voyage de Fontainebleau, pour voir au moins la dernière répétition. J'y fus avec mademoiselle Fel, Grimm, et, je crois, l'abbé Raynal, dans une voiture de la cour. La répétition fut passable ; j'en fus plus content que je ne m'y étois attendu. L'orchestre étoit nombreux, composé de ceux de l'Opéra et de la musique du roi. Jelyotte faisoit Colin ; mademoiselle Fel, Colette ; Cuvilier, le Devin ; les chœurs étoient ceux de l'Opéra. Je dis peu de chose : c'étoit Jelyotte qui avoit tout dirigé ; je ne voulus pas contrôler ce qu'il avoit fait ; et, malgré mon ton romain, j'étois honteux comme un écolier au milieu de tout ce monde.

Le lendemain, jour de la représentation, j'allai déjeuner au café du Grand Commun. Il y avoit là beaucoup de monde. On parloit de la répétition de la veille, et de la difficulté qu'il y avoit eu d'y entrer. Un officier qui étoit là, dit qu'il étoit entré sans peine, conta au long ce qui s'y étoit passé, dépeignit l'auteur, rapporta ce qu'il avoit fait, ce qu'il avoit dit ; mais ce qui m'émerveilla de ce récit assez long, fait avec autant d'assurance que de simplicité, fut qu'il ne s'y trouva pas un seul mot de vrai. Il m'étoit très-clair que celui qui parloit si savamment de cette répétition n'y avoit point été, puisqu'il avoit devant les yeux, sans le connoître, cet auteur qu'il disoit avoir tant vu. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette scène, fut l'effet qu'elle fit sur moi. Cet homme étoit d'un certain âge ; il n'avoit point l'air ni le ton fat et avantageux ; sa physionomie annonçoit un homme de mérite, sa croix de Saint-Louis annonçoit un ancien officier. Il m'intéressoit, malgré son impudence et malgré moi : tandis qu'il débitoit ses mensonges, je rougissois, je baissois les yeux, j'étois sur les épines ; je cherchois quelquefois en moi-même s'il n'y auroit pas moyen de le croire dans l'erreur et de bonne foi. Enfin, tremblant que quelqu'un ne me reconnût et ne lui en fît l'affront, je me hâtai d'avancer mon chocolat sans rien dire ; et, baissant la tête en passant devant lui, je sortis le plus tôt qu'il me fût possible, tandis que les assistans péroroient sur sa relation. Je m'aperçus

dans la rue que j'étois en sueur ; et je suis sûr que, si quelqu'un m'eût reconnu et nommé avant ma sortie, on m'auroit vu la honte et l'embarras d'un coupable, par le seul sentiment de la peine que ce pauvre homme auroit à souffrir, si son mensonge étoit reconnu.

Me voici dans un de ces momens critiques de ma vie où il est difficile de ne faire que narrer, parce qu'il est presque impossible que la narration même ne porte empreinte de censure ou d'apologie. J'essaierai toutefois de rapporter comment et sur quels motifs je me conduisis, sans y ajouter ni louanges ni blâme.

J'étois ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'étoit ordinaire : grande barbe et perruque assez mal peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devoient arriver, peu de temps après, le roi, la reine, la famille royale et toute la cour. J'allai m'établir dans la loge où me conduisit M. de Cury, et qui étoit la sienne : c'étoit une grande loge sur le théâtre, vis-à-vis une petite loge plus élevée, où se plaça le roi avec madame de Pompadour. Environné de dames, et seul d'homme sur le devant de la loge, je ne pouvois douter qu'on ne m'eût mis là précisément pour être en vue. Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage au milieu de gens tous excessivement parés, je commençai d'être mal à mon aise : je me demandai si j'étois à ma place, si j'y étois mis convenablement ; et après quelques minutes d'inquiétude, je me répondis, Oui, avec une intrépidité qui venoit peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire, que de la force de mes raisons. Je me dis : Je suis à ma place, puisque je vois jouer ma pièce, que j'y suis invité, que je ne l'ai faite que pour cela, et qu'après tout, personne n'a plus de droit que moi-même à jouir du fruit de mon travail et de mes talens. Je suis mis à mon ordinaire, ni mieux ni pis : si je recommence à m'asservir à l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi derechef en tout. Pour être toujours moi-même, je ne dois rougir, en quelque lieu que ce soit, d'être mis selon l'état que j'ai choisi : mon extérieur est simple et négligé, mais non crasseux ni malpropre ; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les temps et les modes, elle est quelquefois un ornement. On me trouvera ridicule, impertinent ; eh ! que m'importe ? Je dois savoir endurer le ridicule et le blâme, pourvu qu'ils ne soient pas mérités. Après ce petit soliloque, je me raffermis si bien que j'aurois été intrépide, si j'eusse eu besoin de l'être. Mais, soit effet de la présence du maître, soit naturelle disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la curiosité dont j'étois l'objet. J'en fus touché jusqu'à recommencer d'être inquiet sur moi-même et sur le sort de ma pièce, craignant d'effacer des préjugés si favorables, qui sembloient ne chercher qu'à m'applaudir. J'étois armé contre leur raillerie ; mais leur air caressant, auquel je ne m'étois pas attendu, me subjugua si bien, que je tremblois comme un enfant quand on commença.

J'eus bientôt de quoi me rassurer. La pièce fut très-mal jouée quant aux acteurs, mais bien chantée et bien exécutée quant à la musique. Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissement jusque alors inouï dans ce genre de pièces. La fermentation croissante alla bientôt au point d'être sensible dans toute l'assemblée, et, pour parler à la Montesquieu, d'augmenter son effet par son effet même. A la scène des deux petites bonnes gens, cet effet fut à son comble. On ne claque point devant le roi ; cela fit qu'on entendit tout ; la pièce et l'auteur y gagnèrent. J'entendois autour de moi un chuchotement de femmes qui me sembloient belles comme des anges, et qui s'entredisoient à demi-voix : Cela est charmant ; cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes ; et je ne pus les contenir au premier duo, en remarquant que je n'étois pas seul à pleurer. J'eus un moment de retour sur moi-même, en me rappelant le concert de M. de Treytorens. Cette réminiscence eut l'effet de l'esclave qui tenoit la couronne sur la tête des triomphateurs ; mais elle fut courte, et je me livrai bientôt pleinement et sans distraction au plaisir de savourer ma gloire. Je suis pourtant sûr qu'en ce moment la volupté du sexe y entroit beaucoup plus que la vanité d'auteur ; et sûrement s'il

n'y eût eu là que des hommes, je n'aurois pas été dévoré, comme je l'étois sans cesse, du désir de recueillir de mes lèvres les délicieuses larmes que je faisois couler. J'ai vu des pièces exciter de plus vifs transports d'admiration, mais jamais une ivresse aussi pleine, aussi douce, aussi touchante, régner dans tout un spectacle, et surtout à la cour, un jour de première représentation. Ceux qui ont vu celle-là doivent s'en souvenir; car l'effet en fut unique.

Le même soir, M. le duc d'Aumont me fit dire de me trouver au château le lendemain sur les onze heures, et qu'il me présenteroit au roi. M. de Cury, qui me fit ce message, ajouta qu'on croyoit qu'il s'agissoit d'une pension, et que le roi vouloit me l'annoncer lui-même.

Croira-t-on que la nuit qui suivit une aussi brillante journée, fut une nuit d'angoisse et de perplexité pour moi? ma première idée, après celle de cette représentation, se porta sur un fréquent besoin de sortir, qui m'avoit fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle, et qui pouvoit me tourmenter le lendemain, quand je serois dans la galerie ou dans les appartemens du roi, parmi tous ces grands, attendant le passage de sa majesté. Cette infirmité étoit la principale cause qui me tenoit écarté des cercles, et qui m'empêchoit d'aller m'enfermer chez des femmes. L'idée seule de l'état où ce besoin pouvoit me mettre étoit capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurois préféré la mort. Il n'y a que les gens qui connoissent cet état qui puissent juger de l'effroi d'en courir le risque.

Je me figurois ensuite devant le roi, présenté à sa majesté, qui daignoit s'arrêter et m'adresser la parole. C'étoit là qu'il falloit de la justesse et de la présence d'esprit pour répondre. Ma maudite timidité, qui me trouble devant le moindre inconnu, m'auroit-elle quitté devant le roi de France, ou m'auroit-elle permis de bien choisir à l'instant ce qu'il falloit dire? Je voulois, sans quitter l'air et le ton sévère que j'avois pris, me montrer sensible à l'honneur que me faisoit un si grand monarque Il falloit envelopper quelque grande et utile vérité dans une louange belle et méritée. Pour préparer d'avance une reponse heureuse, il auroit fallu prévoir juste ce qu'il pourroit me dire; et j'étois sûr après cela de ne pas retrouver en sa présence un mot de ce que j'aurois médité. Que deviendrois-je en ce moment et sous les yeux de toute la cour, s'il alloit m'échapper dans mon trouble quelqu'une de mes balourdises ordinaires? Ce danger m'alarma, m'effraya, me fit frémir au point de me déterminer, à tout risque, de ne m'y pas exposer.

Je perdois, il est vrai, la pension qui m'étoit offerte en quelque sorte; mais je m'exemptois aussi du joug qu'elle m'eût imposé. Adieu la vérité, la liberté, le courage. Comment oser désormais parler d'indépendance et de désintéressement? il ne falloit plus que flatter ou me taire, en recevant cette pension : encore qui m'assuroit qu'elle me seroit payée? Que de pas à faire, que de gens à solliciter! Il m'en coûteroit plus de soins, et bien plus désagréables, pour la conserver, que pour m'en passer. Je crus donc, en y renonçant, prendre un parti très-conséquent à mes principes, et sacrifier l'apparence à la réalité. Je dis ma résolution à Grimm,qui n'y opposa rien. Aux autres j'alléguai ma santé, et je partis le matin même.

Mon départ fit du bruit, et fut généralement blâmé. Mes raisons ne pouvoient être senties par tout le monde; m'accuser d'un sot orgueil étoit bien plus tôt fait et contentoit mieux la jalousie de quiconque sentoit en lui-même qu'il ne se seroit pas conduit ainsi. Le lendemain, Jelyotte m'écrivit un billet, où il me détailla le succès de ma pièce et l'engouement où le roi lui-même en étoit. Toute la journée, me marquoit-il, sa majesté ne cesse de chanter, avec la voix la plus fausse de son royaume : *J'ai perdu mon serviteur; j'ai perdu tout mon bonheur*. Il ajoutoit que dans la quinzaine on devoit donner une seconde représentation du *Devin*, qui constateroit aux yeux de tout le public le plein succès de la première.

Deux jours après, comme j'entrois le soir sur les neuf heures chez madame d'Épinay, où j'allois souper, je me vis croisé par un fiacre à la porte. Quelqu'un qui étoit dans ce fiacre me fit signe d'y monter; j'y monte : c'étoit Diderot. Il me parla de la pension avec un feu que, sur pareil sujet, je n'aurois pas attendu d'un philosophe. Il ne me fit pas un crime de n'avoir pas voulu être présenté au roi; mais il m'en fit un terrible de mon indifférence pour la pen-

sion. Il me dit que, si j'étois désintéressé pour mon compte, il ne m'étoit pas permis de l'être pour celui de madame Le Vasseur et de sa fille; que je leur devois de n'omettre aucun moyen possible et honnête de leur donner du pain : et comme on ne pouvoit pas dire après tout, que j'eusse refusé cette pension, il soutint que, puisqu'on avoit paru disposé à me l'accorder, je devois la solliciter et l'obtenir, à quelque prix que ce fût. Quoique je fusse touché de son zèle, je ne pus goûter ses maximes, et nous eûmes à ce sujet une dispute très-vive, la première que j'aie eue avec lui; et nous n'en avons jamais eu que de cette espèce, lui me prescrivant ce qu'il prétendoit que je devois faire, et moi m'en défendant parce que je croyois ne le devoir pas.

Il étoit tard quand nous nous quittâmes. Je voulus le mener souper chez madame d'Épinay, il ne le voulut point; et quelque effort que le désir d'unir tous ceux que j'aime m'ait fait faire en divers temps pour l'engager à la voir, jusqu'à la mener à sa porte qu'il nous tint fermée, il s'en est toujours défendu, ne parlant d'elle qu'en termes très-méprisans. Ce ne fut qu'après ma brouillerie avec elle et avec lui qu'ils se lièrent, et qu'il commença d'en parler avec honneur.

Depuis lors Diderot et Grimm semblèrent prendre à tâche d'aliéner de moi les gouverneuses, leur faisant entendre que si elles n'étoient pas plus à leur aise, c'étoit mauvaise volonté de ma part, et qu'elles ne feroient jamais rien avec moi. Ils tâchoient de les engager à me quitter, leur promettant un regrat de sel, un bureau de tabac et je ne sais quoi encore, par le crédit de madame d'Épinay. Ils voulurent même entraîner Duclos, ainsi que d'Holbach, dans leur ligue; mais le premier s'y refusa toujours. J'eus alors quelque vent de tout ce manége; mais je ne l'appris bien distinctement que long-temps après, et j'eus souvent à déplorer le zèle aveugle et peu discret de mes amis, qui, cherchant à me réduire, incommodé comme j'étois, à la plus stricte solitude, travailloient dans leur idée à me rendre heureux par les moyens les plus propres en effet à me rendre misérable

1753.) Le carnaval suivant, 1753, le *Devin* fut joué à Paris, et j'eus le temps, dans cet intervalle, d'en faire l'ouverture et le divertissement. Ce divertissement, tel qu'il est gravé, devoit être en action d'un bout à l'autre, et dans un sujet suivi, qui, selon moi, fournissoit des tableaux très-agréables. Mais quand je proposai cette idée à l'Opéra, on ne m'entendit seulement pas, et il fallut coudre des chants et des danses à l'ordinaire : cela fit que ce divertissement, quoique plein d'idées charmantes, qui ne déparent point les scènes, réussit très-médiocrement. J'ôtai le récitatif de Jelyotte, et je rétablis le mien, tel que je l'avois fait d'abord et qu'il est gravé; et ce récitatif, un peu francisé, je l'avoue, c'est-à-dire traîné par les acteurs, loin de choquer personne, n'a pas moins réussi que les airs, et a paru, même au public, tout aussi bien fait pour le moins. Je dédiai ma pièce à M. Duclos, qui l'avoit protégée, et je déclarai que ce seroit ma seule dédicace. J'en ai pourtant fait une seconde avec son consentement; mais il a dû se tenir encore plus honoré de cette exception, que si je n'en avois fait aucune.

J'ai sur cette pièce beaucoup d'anecdotes, sur lesquelles des choses plus importantes à dire ne me laissent pas le loisir de m'étendre ici. J'y reviendrai peut-être un jour dans le supplément. Je n'en saurois pourtant omettre une, qui peut avoir trait à tout ce qui suit. Je visitois un jour dans le cabinet du baron d'Holbach sa musique; après en avoir parcouru de beaucoup d'espèces, il me dit, en me montrant un recueil de pièces de clavecin : Voilà des pièces qui ont été composées pour moi; elles sont pleines de goût, bien chantantes; personne ne les connoît ni ne les verra que moi seul. Vous en devriez choisir quelqu'une pour l'insérer dans votre divertissement. Ayant dans la tête des sujets d'airs et de symphonies beaucoup plus que je n'en pouvois employer, je me souciois très-peu des siens. Cependant il me pressa tant, que par complaisance je choisis une pastorale que j'abrégeai, et que je mis en trio pour l'entrée des compagnes de Colette. Quelques mois après, et tandis qu'on représentoit *le Devin*, entrant un jour chez Grimm, je trouvai du monde autour de son clavecin, d'où il se leva brusquement à mon arrivée. En regardant machinalement sur son pupitre, j'y vis ce même recueil du baron d'Holbach, ouvert précisément à cette même pièce qu'il m'avoit pressé

de prendre, en m'assurant qu'elle ne sortiroit jamais de ses mains. Quelque temps après je vis encore ce même recueil ouvert sur le clavecin de M. d'Épinay, un jour qu'il avoit musique chez lui. Grimm ni personne n'a jamais parlé de cet air, et je n'en parle ici moi-même que parce qu'il se répandit quelque temps après un bruit que je n'étois pas l'auteur du *Devin du village* (a). Comme je ne fus jamais un grand croque-note, je suis persuadé que sans mon *Dictionnaire de musique* on auroit dit à la fin que je ne la savois pas (¹).

Quelque temps avant qu'on donnât *le Devin du village*, il étoit arrivé à Paris (*) des bouffons italiens, qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra sans prévoir l'effet qu'ils y alloient faire. Quoiqu'ils fussent détestables, et que l'orchestre, alors très-ignorant, estropiât à plaisir les pièces qu'ils donnèrent, elles ne laissèrent pas de faire à l'Opéra françois un tort qu'il n'a jamais réparé. La comparaison de ces deux musiques, entendues le même jour sur le même théâtre, déboucha les oreilles françoises: il n'y en eut point qui pût endurer la traînerie de leur musique, après l'accent vif et marqué de l'italienne; sitôt que les bouffons avoient fini, tout s'en alloit. On fut forcé de changer l'ordre et de mettre les bouffons à la fin. On donnoit *Eglé*, *Pygmalion*, *le Sylphe;* rien ne tenoit. Le seul *Devin du village* soutint la comparaison, et plus encore après la *Serva Padrona*. Quand je composai mon intermède, j'avois l'esprit rempli de ceux-là; ce furent eux qui m'en donnèrent l'idée, et j'étois bien éloigné de prévoir qu'on les passeroit en revue à côté de lui. Si j'eusse été un pillard, que de vols seroient alors devenus manifestes, et combien on eût pris soin de les faire sentir! Mais rien : on a eu beau faire, on n'a pas trouvé dans ma musique la moindre réminiscence d'aucune autre; et tous mes chants, comparés aux prétendus originaux, se sont trouvés aussi neufs que le caractère de musique que j'avois créé. Si l'on eût mis Mondonville ou Rameau à pareille épreuve, ils n'en seroient sortis qu'en lambeaux.

Les bouffons firent à la musique italienne des sectateurs très-ardens. Tout Paris se divisa en deux partis plus échauffés que s'il se fût agi d'une affaire d'état ou de religion. L'un, plus puissant, plus nombreux, composé des grands, des riches et des femmes, soutenoit la musique françoise; l'autre, plus vif, plus fier, plus enthousiaste, étoit composé des vrais connoisseurs, des gens à talens, des hommes de génie. Son petit peloton se rassembloit à l'Opéra, sous la loge de la reine. L'autre parti remplissoit tout le reste du parterre et de la salle; mais son foyer principal étoit sous la loge du roi. Voilà d'où vinrent ces noms de partis célèbres dans ce temps-là, de *coin du roi* et de *coin de la reine*. La dispute, en s'animant, produisit des brochures. Le coin du roi voulut plaisanter; il fut moqué par le *Petit Prophète:* il voulut se mêler de raisonner; il fut écrasé par la *Lettre sur la musique françoise*. Ces deux petits écrits, l'un de Grimm, et l'autre de moi, sont les seuls qui survivent à cette querelle; tous les autres sont déjà morts.

Mais le *Petit Prophète*, qu'on s'obstina longtemps à m'attribuer malgré moi, fut pris en plaisanterie, et ne fit pas la moindre peine à son auteur, au lieu que la *Lettre sur la musique* fut prise au sérieux, et souleva contre moi toute la nation, qui se crut offensée dans sa musique. La description de l'incroyable effet de cette brochure seroit digne de la plume de Tacite. C'étoit le temps de la grande querelle du parlement et du clergé. Le parlement venoit d'être exilé; la fermentation étoit au comble : tout menaçoit d'un prochain soulèvement. La brochure parut; à l'instant toutes les autres querelles furent oubliées : on ne songea qu'au péril de la musique françoise, et il n'y eut plus de soulèvement que contre moi. Il fut tel que la nation n'en est jamais bien revenue. A la cour on ne balançoit qu'entre la Bastille et l'exil; et la lettre de cachet alloit être expédiée, si M. de Voyer n'en eût fait sentir le ridicule. Quand on lira que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'état, on croira rêver. C'est pourtant une vérité bien réelle, que tout Paris peut encore attester, puisqu'il n'y a pas aujourd'hui plus de quinze ans de cette singulière anecdote (*).

(a) VAR..... *un bruit, qui véritablement ne dura pas, que je n'étois l'auteur que du Devin du Village.*

(¹) Je ne prévoyois guère encore qu'on le diroit enfin, malgré le Dictionnaire.

(*) En août 1752.

(*) Ne peut-on pas croire aussi que pour détourner l'attention

Si l'on n'attenta pas à ma liberté, l'on ne m'épargna pas du moins les insultes; ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit l'honnête complot de m'assassiner quand j'en sortirois. On me le dit, je n'en fus que plus assidu à l'Opéra, et je ne sus que long-temps après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avoit de l'amitié pour moi, avoit détourné l'effet du complot en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle. La ville venoit d'avoir la direction de l'Opéra. Le premier exploit du prévôt des marchands fut de me faire ôter mes entrées, et cela de la façon la plus malhonnête qu'il fût possible; c'est-à-dire en me les faisant refuser publiquement à mon passage; de sorte que je fus obligé de prendre un billet d'amphithéâtre pour n'avoir pas l'affront de m'en retourner ce jour-là. L'injustice étoit d'autant plus criante, que le seul prix que j'avois mis à ma pièce, en la leur cédant, étoit mes entrées à perpétuité; car, quoique ce fût un droit pour tous les auteurs, et que j'eusse ce droit à double titre, je ne laissai pas de le stipuler expressément en présence de M. Duclos. Il est vrai qu'on m'envoya pour mes honoraires, par le caissier de l'Opéra, cinquante louis que je n'avois pas demandés : mais, outre que ces cinquante louis ne faisoient pas même la somme qui me revenoit dans les règles, ce paiement n'avoit rien de commun avec le droit d'entrées, formellement stipulé, et qui en étoit entièrement indépendant. Il y avoit dans ce procédé une telle complication d'iniquité et de brutalité, que le public, alors dans sa plus grande animosité contre moi, ne laissa pas d'en être unanimement choqué; et tel qui m'avoit insulté la veille, crioit le lendemain tout haut dans la salle, qu'il étoit honteux d'ôter ainsi les entrées à un homme qui les avoit si bien méritées, et qui pouvoit même les réclamer pour deux. Tant est juste le proverbe italien, *qu'ogn'un ama la giustizia in casa d'altrui*.

Je n'avois là-dessus qu'un parti à prendre, c'étoit de réclamer mon ouvrage, puisqu'on m'en ôtoit le prix convenu. J'écrivis pour cet effet à M. d'Argenson, qui avoit le département de l'Opéra; et je joignis à ma lettre un mémoire qui étoit sans réplique, et qui demeura sans réponse et sans effet, ainsi que ma lettre. Le silence de cet homme injuste me resta sur le cœur, et ne contribua pas à augmenter l'estime très-médiocre que j'eus toujours pour son caractère et pour ses talens. C'est ainsi qu'on a gardé ma pièce à l'Opéra, en me frustrant du prix pour lequel je l'avois cédée. Du foible au fort, ce seroit voler; du fort au foible, c'est seulement s'approprier le bien d'autrui.

Quant au produit pécuniaire de cet ouvrage, quoiqu'il ne m'ait pas rapporté le quart de ce qu'il auroit rapporté dans les mains d'un autre, il ne laissa pas d'être assez grand pour me mettre en état de subsister plusieurs années, et suppléer à la copie qui alloit toujours assez mal. J'eus cent louis du roi, cinquante de madame de Pompadour pour la représentation de Belle-Vue, où elle fit elle-même le rôle de Colin, cinquante de l'Opéra, et cinq cents francs de Pissot pour la gravure; en sorte que cet intermède, qui ne me coûta jamais que cinq ou six semaines de travail, me rapporta presque autant d'argent, malgré mon malheur et ma balourdise, que m'en a rapporté depuis l'*Émile*, qui m'avoit coûté vingt ans de méditation et trois ans de travail. Mais je payai bien l'aisance pécuniaire où me mit cette pièce, par les chagrins infinis qu'elle m'attira : elle fut le germe des secrètes jalousies qui n'ont éclaté que long-temps après. Depuis son succès, je ne remarquai plus ni dans Grimm, ni dans Diderot, ni dans presque aucun des gens de lettres de ma connoissance, cette cordialité, cette franchise, ce plaisir de me voir, que j'avois cru trouver en eux jusque alors. Dès que je paroissois chez le baron, la conversation cessoit d'être générale. On se rassembloit par petits pelotons, on se chuchotoit à l'oreille, et je restois seul sans savoir à qui parler. J'endurai long temps ce choquant abandon; et voyant que madame d'Holbach, qui étoit douce et aimable, me recevoit toujours bien, je supportois les grossièretés de son mari, tant qu'elles furent supportables : mais un jour il m'entreprit sans sujet, sans prétexte, et avec une telle brutalité, devant Diderot, qui ne dit pas un mot, et devant Margency, qui m'a dit souvent

publique d'objets plus importans et opérer au moins une diversion utile à ses intérêts, le gouvernement lui-même attisa la querelle des deux musiques? Nous avons vu sous le gouvernement impérial des exemples de cette tactique d'un effet presque toujours sûr parmi nous, qui rendent cette opinion au moins très-probable.

G. P.

depuis lors avoir admiré la douceur et la modération de mes réponses, qu'enfin chassé de chez lui par ce traitement indigne, j'en sortis, résolu de n'y plus rentrer. Cela ne m'empêcha pas de parler toujours honorablement de lui et de sa maison; tandis qu'il ne s'exprimoit jamais sur mon compte qu'en termes outrageans, méprisans, sans me désigner autrement que par *ce petit cuistre*, et sans pouvoir cependant articuler aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec lui, ni avec personne à qui il prit intérêt. Voilà comment il finit par vérifier mes prédictions et mes craintes. Pour moi, je crois que mesdits amis m'auroient pardonné de faire des livres, et d'excellens livres, parce que cette gloire ne leur étoit pas étrangère; mais qu'ils ne purent me pardonner d'avoir fait un opéra, ni les succès brillans qu'eut cet ouvrage, parce qu'aucun d'eux n'étoit en état de courir la même carrière, ni d'aspirer aux mêmes honneurs. Duclos seul, au-dessus de cette jalousie, parut même augmenter d'amitié pour moi, et m'introduisit chez mademoiselle Quinault, où je trouvai autant d'attentions, d'honnêtetés, de caresses, que j'avois peu trouvé tout cela chez M. d'Holbach.

Tandis qu'on jouoit le *Devin du Village* à l'Opéra, il étoit aussi question de son auteur à la Comédie-Françoise, mais un peu moins heureusement. N'ayant pu, dans sept ou huit ans, faire jouer mon *Narcisse* aux Italiens, je m'étois dégoûté de ce théâtre, par le mauvais jeu des acteurs dans le françois, et j'aurois bien voulu avoir fait passer ma pièce aux François, plutôt que chez eux. Je parlai de ce désir au comédien La Noue, avec lequel j'avois fait connoissance, et qui, comme on sait, étoit homme de mérite et auteur. *Narcisse* lui plut, il se chargea de le faire jouer anonyme, et en attendant il me procura les entrées, qui me furent d'un grand agrément, car j'ai toujours préféré le Théâtre-François aux deux autres. La pièce fut reçue avec applaudissement, et représentée sans qu'on en nommât l'auteur (*); mais j'ai lieu de croire que les comédiens et bien d'autres ne l'ignoroient pas. Les demoiselles Gaussin et Grandval jouoient les rôles d'amoureuses; et quoique l'intelligence du tout fût manquée, à mon avis, on ne pouvoit pas appeler cela une pièce absolument mal jouée. Toutefois je fus surpris et touché de l'indulgence du public, qui eut la patience de l'entendre tranquillement d'un bout à l'autre, et d'en souffrir même une seconde représentation, sans donner le moindre signe d'impatience. Pour moi, je m'ennuyai tellement à la première, que je ne pus tenir jusqu'à la fin; et sortant du spectacle, j'entrai au café de Procope, où je trouvai Boissi et quelques autres, qui probablement s'étoient ennuyés comme moi. Là, je dis hautement mon *peccavi*, m'avouant humblement ou fièrement l'auteur de la pièce, et en parlant comme tout le monde en pensoit. Cet aveu public de l'auteur d'une mauvaise pièce qui tombe fut fort admiré, et me parut très-peu pénible. J'y trouvai même un dédommagement d'amour-propre dans le courage avec lequel il fut fait; et je crois qu'il y eut en cette occasion plus d'orgueil à parler, qu'il n'y auroit eu de sotte honte à se taire. Cependant, comme il étoit sûr que la pièce, quoique glacée à la représentation, soutenoit la lecture, je la fis imprimer; et dans la préface, qui est un de mes bons écrits, je commençai de mettre à découvert mes principes, un peu plus que je n'avois fait jusque alors.

(*) Le 18 décembre 1752.

J'eus bientôt occasion de les développer tout-à-fait dans un ouvrage de plus grande importance; car ce fut, je pense, en cette année 1753, que parut le programme de l'Académie de Dijon sur l'Origine de l'Inégalité parmi les hommes. Frappé de cette grande question, je fus surpris que cette Académie eût osé la proposer; mais puisqu'elle avoit eu ce courage, je pouvois bien avoir celui de la traiter, et je l'entrepris.

Pour méditer à mon aise ce grand sujet, je fis à Saint-Germain un voyage de sept ou huit jours, avec Thérèse, notre hôtesse, qui étoit une bonne femme, et une de ses amies. Je compte cette promenade pour une des plus agréables de ma vie. Il faisoit très-beau; ces bonnes femmes se chargèrent des soins et de la dépense; Thérèse s'amusoit avec elles; et moi, sans souci de rien, je venois m'égayer sans gêne aux heures des repas. Tout le reste du jour, enfoncé dans la forêt, j'y cherchois, j'y trouvois l'image des premiers temps, dont je

traçois fièrement l'histoire; je faisois main-basse sur les petits mensonges des hommes; j'osois dévoiler à nu leur nature, suivre le progrès du temps et des choses qui l'ont défigurée, et comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères. Mon âme exaltée par ces contemplations sublimes s'élevoit auprès de la Divinité; et voyant de là mes semblables suivre, dans l'aveugle route de leurs préjugés, celle de leurs erreurs, de leurs malheurs, de leurs crimes, je leur criois d'une foible voix qu'ils ne pouvoient entendre : Insensés, qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos maux vous viennent de vous!

De ces méditations résulta le discours sur l'Inégalité, ouvrage qui fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits, et pour lequel ses conseils me furent le plus utiles (1), mais qui ne trouva dans toute l'Europe que peu de lecteurs qui l'entendissent, et aucun de ceux-là qui voulût en parler. Il avoit été fait pour concourir au prix : je l'envoyai donc, mais sûr d'avance qu'il ne l'auroit pas, et sachant bien que ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe que sont fondés les prix des académies.

Cette promenade et cette occupation firent du bien à mon humeur et à ma santé. Il y avoit déjà plusieurs années que, tourmenté de ma rétention d'urine, je m'étois livré tout-à-fait aux médecins, qui, sans alléger mon mal, avoient épuisé mes forces et détruit mon tempérament. Au retour de Saint-Germain, je me trouvai plus de forces, et me sentis beaucoup mieux. Je suivis cette indication, et, résolu de guérir ou mourir sans médecins et sans remèdes, je leurs dis adieu pour jamais, et je me mis à vivre au jour la journée, restant coi quand je ne pouvois aller, et marchant sitôt que j'en avois la force. Le train de Paris parmi les gens à prétentions étoit si peu de mon goût; les cabales des gens de lettres, leurs honteuses querelles, leur peu de bonne foi dans leurs livres, leurs airs tranchants dans le monde, m'étoient si odieux, si antipathiques, je trouvois si peu de douceur, d'ouverture de cœur, de franchise dans le commerce même de mes amis, que, rebuté de cette vie tumultueuse, je commençois à soupirer ardemment après le séjour de la campagne; et ne voyant pas que mon métier me permît de m'y établir, j'y courois du moins passer les heures que j'avois de libres. Pendant plusieurs mois, d'abord après mon dîner j'allois me promener seul au bois de Boulogne, méditant des sujets d'ouvrages, et je ne revenois qu'à la nuit.

(1754-1756.) Gauffecourt, avec lequel j'étois alors extrêmement lié, se voyant obligé d'aller à Genève pour son emploi, me proposa ce voyage : j'y consentis. Je n'étois pas assez bien pour me passer des soins de la gouverneuse : il fut décidé qu'elle seroit du voyage, que sa mère garderoit la maison; et, tous nos arrangemens pris, nous partîmes tous trois ensemble le premier juin 1754.

Je dois noter ce voyage comme l'époque de la première expérience, qui, jusqu'à l'âge de quarante-deux ans que j'avois alors, ait porté atteinte au naturel pleinement confiant avec lequel j'étois né, et auquel je m'étois toujours livré sans réserve et sans inconvénient. Nous avions un carrosse bourgeois, qui nous menoit avec les mêmes chevaux à très-petites journées. Je descendois et marchois souvent à pied. A peine étions-nous à la moitié de notre route, que Thérèse marqua la plus grande répugnance à rester seule dans la voiture avec Gauffecourt, et que quand, malgré ses prières, je voulois descendre, elle descendoit et marchoit aussi. Je la grondai long-temps de ce caprice, et même je m'y opposai tout-à-fait, jusqu'à ce qu'elle se vît forcée enfin à m'en déclarer la cause. Je crus rêver, je tombai des nues quand j'appris que mon ami M de Gauffecourt, âgé de plus de soixante ans, podagre, impotent, usé de plaisirs et de jouissances, travailloit depuis notre départ à corrompre une personne qui n'étoit plus ni belle ni jeune, qui appartenoit à son ami, et cela par les moyens les plus bas,

(1) Dans le temps que j'écrivois ceci, je n'avois encore aucun soupçon du grand complot de Diderot et de Grimm; sans quoi j'aurois aisément reconnu combien le premier abusoit de ma confiance, pour donner à mes écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand il cessa de me diriger. Le morceau du philosophe qui s'argumente en se bouchant les oreilles pour s'endurcir aux plaintes d'un malheureux, est de sa façon; et il m'en avoit fourni d'autres plus forts encore, que je ne pus me résoudre à employer. Mais attribuant cette humeur noire à celle que lui avoit donnée le donjon de Vincennes, et dont on retrouve dans son Clairval une assez forte dose, il ne me vint jamais à l'esprit d'y soupçonner la moindre méchanceté.

les plus honteux, jusqu'à lui présenter sa bourse, jusqu'à tenter de l'émouvoir par la lecture d'un livre abominable, et par la vue des figures infâmes dont il étoit plein. Thérèse, indignée, lui lança une fois son vilain livre par la portière; et j'appris que le premier jour, une violente migraine m'ayant fait aller coucher sans souper, il avoit employé tout le temps de ce tête-à-tête à des tentatives et des manœuvres plus dignes d'un satyre et d'un bouc, que d'un honnête homme, auquel j'avois confié ma compagne et moi-même. Quelle surprise! quel serrement de cœur tout nouveau pour moi! Moi qui jusques alors avois cru l'amitié inséparable de tous les sentimens aimables et nobles qui font tout son charme, pour la première fois de ma vie je me vois forcé de l'allier au dédain, et d'ôter ma confiance et mon estime à un homme que j'aime et dont je me crois aimé! Le malheureux me cachoit sa turpitude. Pour ne pas exposer Thérèse, je me vis forcé de lui cacher mon mépris, et de recéler au fond de mon cœur des sentimens qu'il ne devoit pas connoître. Douce et sainte illusion de l'amitié! Gauffecourt leva le premier ton voile à mes yeux. Que de mains cruelles l'ont empêché depuis lors de retomber!

A Lyon, je quittai Gauffecourt, pour prendre ma route par la Savoie, ne pouvant me résoudre à passer derechef si près de maman sans la revoir. Je la revis... Dans quel état, mon Dieu! Quel avilissement! Que lui restoit-il de sa vertu première? Étoit-ce la même madame de Warens, jadis si brillante, à qui le curé de Pontverre m'avoit adressé? Que mon cœur fut navré! Je ne vis plus pour elle d'autre ressource que de se dépayser. Je lui réitérai vivement et vainement les instances que je lui avois faites plusieurs fois dans mes lettres, de venir vivre paisiblement avec moi, qui voulois consacrer mes jours et ceux de Thérèse à rendre les siens heureux. Attachée à sa pension, dont cependant, quoique exactement payée, elle ne tiroit plus rien depuis long-temps, elle ne m'écouta pas. Je lui fis encore quelque légère part de ma bourse, bien moins que je n'aurois dû, bien moins que je n'aurois fait, si je n'eusse été parfaitement sûr qu'elle n'en profiteroit pas d'un sou. Durant mon séjour à Genève elle fit un voyage en Chablais et vint me voir à Grange-Canal. Elle manquoit d'argent pour achever son voyage : je n'avois pas sur moi ce qu'il falloit pour cela; je le lui envoyai une heure après par Thérèse. Pauvre maman! Que je dise encore ce trait de son cœur. Il ne lui restoit pour dernier bijou qu'une petite bague; elle l'ôta de son doigt pour la mettre à celui de Thérèse, qui la remit à l'instant au sien, en baisant cette noble main qu'elle arrosa de ses pleurs. Ah! c'étoit alors le moment d'acquitter ma dette. Il falloit tout quitter pour la suivre, m'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure, et partager son sort, quel qu'il fût. Je n'en fis rien. Distrait par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, faute d'espoir de pouvoir le lui rendre utile. Je gémis sur elle, et ne la suivis pas. De tous les remords que j'ai sentis en ma vie, voilà le plus vif et le plus permanent. Je méritai par là les châtimens terribles qui depuis lors n'ont cessé de m'accabler : puissent-ils avoir expié mon ingratitude! Elle fut dans ma conduite; mais elle a trop déchiré mon cœur pour que jamais ce cœur ait été celui d'un ingrat.

Avant mon départ de Paris, j'avois esquissé la dédicace de mon *Discours sur l'Inégalité*. Je l'achevai à Chambéri, et la datai du même lieu, jugeant qu'il étoit mieux, pour éviter toute chicane, de ne la dater ni de France ni de Genève. Arrivé dans cette ville, je me livrai à l'enthousiasme républicain qui m'y avoit amené. Cet enthousiasme augmenta par l'accueil que j'y reçus. Fêté, caressé dans tous les états, je me livrai tout entier au zèle patriotique, et, honteux d'être exclu de mes droits de citoyen par la profession d'un autre culte que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement ce dernier. Je pensois que l'Évangile étant le même pour tous les chrétiens, et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se méloit d'expliquer ce qu'on ne pouvoit entendre, il appartenoit en chaque pays au seul souverain de fixer et le culte et ce dogme inintelligible, et qu'il étoit par conséquent du devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi. La fréquentation des encyclopédistes, loin d'ébranler ma foi, l'avoit affermie par mon aversion naturelle pour la dispute et pour les partis. L'étude de l'homme et de l'univers m'avoit montré

partout les causes finales et l'intelligence qui la dirigeoit. La lecture de la Bible, et surtout de l'Évangile, à laquelle je m'appliquois depuis quelques années, m'avoit fait mépriser les basses et sottes interprétations que donnoient à Jésus-Christ les gens les moins dignes de l'entendre. En un mot, la philosophie, en m'attachant à l'essentiel de la religion, m'avoit détaché de ce fatras de petites formules dont les hommes l'ont offusquée. Jugeant qu'il n'y avoit pas pour un homme raisonnable deux manières d'être chrétien, je jugeois aussi que tout ce qui est forme et discipline étoit, dans chaque pays, du ressort des lois. De ce principe si sensé, si social, si pacifique, et qui m'a attiré de si cruelles persécutions, il s'ensuivoit que, voulant être citoyen, je devois être protestant, et *rentrer* dans le culte établi dans mon pays. Je m'y déterminai; je me soumis même aux instructions du pasteur de la paroisse où je logeois, laquelle étoit hors de la ville. Je désirai seulement de n'être pas obligé de paroître en consistoire. L'édit ecclésiastique cependant y étoit formel : on voulut bien y déroger en ma faveur, et l'on nomma une commission de cinq ou six membres pour recevoir en particulier ma profession de foi. Malheureusement le ministre Perdriau, homme aimable et doux, avec qui j'étois lié, s'avisa de me dire qu'on se réjouissoit de m'entendre parler dans cette petite assemblée. Cette attente m'effraya si fort, qu'ayant étudié jour et nuit, pendant trois semaines, un petit discours que j'avois préparé, je me troublai lorsqu'il fallut le réciter, au point de n'en pouvoir pas dire un seul mot, et je fis dans cette conférence le rôle du plus sot écolier. Les commissaires parloient pour moi; je répondois bêtement *oui* et *non* : ensuite je fus admis à la communion, et réintégré dans mes droits de citoyen : je fus inscrit comme tel dans le rôle des gardes que paient les seuls citoyens et bourgeois, et j'assistai à un conseil général *extraordinaire*, pour recevoir le serment du syndic Mussard. Je fus si touché des bontés que me témoignèrent en cette occasion le conseil, le consistoire, et des procédés obligeans et honnêtes de tous les magistrats, ministres et citoyens, que, pressé par le bon-homme Deluc, qui m'obsédoit sans cesse, et encore plus par mon propre penchant, je ne songeai à retourner à Paris que pour dissoudre mon ménage, mettre en règle mes petites affaires, placer madame Le Vasseur et son mari, ou pourvoir à leur subsistance, et revenir avec Thérèse m'établir à Genève pour le reste de mes jours.

Cette résolution prise, je fis trêve aux affaires sérieuses pour m'amuser avec mes amis jusqu'au temps de mon départ. De tous ces amusemens, celui qui me plut davantage fut une promenade autour du lac, que je fis en bateau avec Deluc père, sa bru, ses deux fils et ma Thérèse. Nous mîmes sept jours à cette tournée, par le plus beau temps du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avoient frappé à l'autre extrémité du lac, et dont je fis la description quelques années après dans la *Nouvelle Héloïse*.

Les principales liaisons que je fis à Genève, outre les Deluc, dont j'ai parlé, furent le jeune ministre Vernes, que j'avois déjà connu à Paris, et dont j'augurois mieux qu'il n'a valu dans la suite; M. Perdriau, alors pasteur de campagne, aujourd'hui professeur de belles-lettres, dont la société, pleine de douceur et d'aménité, me sera toujours regrettable, quoiqu'il ait cru du bel air de se détacher de moi; M. Jalabert, alors professeur de physique, depuis conseiller et syndic, auquel je lus mon *Discours sur l'Inégalité*, mais non pas la dédicace, et qui en parut transporté; le professeur Lullin, avec lequel, jusqu'à sa mort, je suis resté en correspondance, et qui m'avoit même chargé d'emplètes de livres pour la Bibliothèque; le professeur Vernet, qui me tourna le dos, comme tout le monde, après que je lui eus donné des preuves d'attachement et de confiance, qui l'auroient dû toucher, si un théologien pouvoit être touché de quelque chose; Chappuis, commis et successeur de Gauffecourt, qu'il voulut supplanter, et qui bientôt fut supplanté lui-même; Marcet de Mezières, ancien ami de mon père, et qui s'étoit montré le mien; mais qui, après avoir jadis bien mérité de la patrie, s'étant fait auteur dramatique et prétendant aux deux-cents, changea de maximes, et devint ridicule avant sa mort. Mais celui de tous dont j'attendis davantage fut Moultou (*a*), jeune

(*a*) VAR..... *Moultou le fils, qui, pendant mon séjour à Genève, fut reçu dans le ministère, auquel il a depuis renoncé; jeune homme...*

homme de la plus grande espérance par ses talens, par son esprit plein de feu, que j'ai toujours aimé, quoique sa conduite à mon égard ait été souvent équivoque, et qu'il ait des liaisons avec mes plus cruels ennemis, mais qu'avec tout cela je ne puis m'empêcher de regarder encore comme appelé à être un jour le défenseur de ma mémoire, et le vengeur de son ami.

Au milieu de ces dissipations, je ne perdis ni le goût ni l'habitude de mes promenades solitaires, et j'en faisois souvent d'assez grandes sur les bords du lac, durant lesquelles ma tête, accoutumée au travail, ne demeuroit pas oisive. Je digérois le plan déjà formé de mes *Institutions politiques*, dont j'aurai bientôt à parler; je méditois une *Histoire du Valais*, un plan de tragédie en prose, dont le sujet, qui n'étoit pas moins que Lucrèce, ne m'ôtoit pas l'espoir d'atterrer les rieurs, quoique j'osasse laisser paroître encore cette infortunée, quand elle ne le put plus sur aucun théâtre françois. Je m'essayois en même temps sur Tacite, et je traduisis le premier livre de son histoire, qu'on trouvera parmi mes papiers.

Après quatre mois de séjour à Genève, je retournai au mois d'octobre à Paris, et j'évitai de passer par Lyon pour ne pas me retrouver en route avec Gauffecourt. Comme il entroit dans mes arrangemens de ne revenir à Genève que le printemps prochain, je repris pendant l'hiver mes habitudes et mes occupations, dont la principale fut de voir les épreuves de mon *Discours sur l'Inégalité* que je faisois imprimer en Hollande par le libraire Rey, dont je venois de faire la connoissance à Genève. Comme cet ouvrage étoit dédié à la république, et que cette dédicace pouvoit ne pas plaire au conseil, je voulois attendre l'effet qu'elle feroit à Genève, avant que d'y retourner. Cet effet ne me fut pas favorable; et cette dédicace, que le plus pur patriotisme m'avoit dictée, ne fit que m'attirer des ennemis dans le conseil, et des jaloux dans la bourgeoisie. M. Chouet, alors premier syndic, m'écrivit une lettre honnête, mais froide, qu'on trouvera dans mes recueils, liasse A, n° 3. Je reçus des particuliers, entre autres de Deluc et de Jalabert, quelques complimens; et ce fut là tout : je ne vis point qu'aucun Genevois me sût un vrai gré du zèle de cœur qu'on sentoit dans cet ouvrage. Cette indifférence scandalisa tous ceux qui la remarquèrent. Je me souviens que, dînant un jour à Clichy, chez madame Dupin, avec Crommelin, résident de la république, et avec M. de Mairan, celui-ci dit en pleine table, que le conseil me devoit un présent et des honneurs publics pour cet ouvrage, et qu'il se déshonoroit s'il y manquoit. Crommelin, qui étoit un petit homme noir et bassement méchant, n'osa rien répondre en ma présence, mais il fit une grimace effroyable qui fit sourire madame Dupin. Le seul avantage que me procura cet ouvrage, outre celui d'avoir satisfait mon cœur, fut le titre de citoyen, qui me fut donné par mes amis, puis par le public à leur exemple, et que j'ai perdu dans la suite, pour l'avoir trop bien mérité (*).

Ce mauvais succès ne m'auroit pas détourné d'exécuter ma retraite à Genève, si des motifs plus puissans sur mon cœur n'y avoient concouru. M. d'Épinay, voulant ajouter une aile qui manquoit au château de la Chevrette, faisoit une dépense immense pour l'achever. Étant allé voir un jour, avec madame d'Épinay, ces ouvrages, nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux du parc, qui touchoit la forêt de Montmorency, et où étoit un joli potager, avec une petite loge fort délabrée, qu'on appeloit l'Hermitage. Ce lieu solitaire et très-agréable m'avoit frappé, quand je le vis pour la première fois, avant mon voyage à Genève. Il m'étoit échappé de dire dans mon transport : Ah! madame, quelle habitation délicieuse! Voilà un asile tout fait pour moi. Madame d'Épinay ne releva pas beaucoup mon discours; mais à ce second voyage, je fus tout surpris de trouver, au lieu de la vieille masure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée, et très-logeable pour un petit ménage de trois personnes. Madame d'Épinay avoit fait faire cet ouvrage en silence et à très-peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de

(*) Comme il abdiqua ce titre, après la condamnation de l'*Émile*, à Genève, il veut sans doute dire qu'il le perdit, parce qu'on l'avoit forcé de s'en démettre par de mauvais procédés. Voyez la lettre du 12 mai 1763, adressée au premier syndic de la république de Genève. M. P.

ceux du château. Au second voyage, elle me dit, en voyant ma surprise : Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. Je ne crois pas avoir été (a) de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému : je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie ; et si je ne fus pas vaincu dès cet instant même, je fus extrêmement ébranlé. Madame d'Épinay, qui ne vouloit pas en avoir le démenti, devint si pressante, employa tant de moyens, tant de gens pour me circonvenir, jusqu'à gagner pour cela madame Le Vasseur et sa fille, qu'enfin elle triompha de mes résolutions. Renonçant au séjour de ma patrie, je résolus, je promis d'habiter l'Hermitage, et, en attendant que le bâtiment fût sec, elle prit le soin d'en préparer les meubles, en sorte que tout fut prêt pour y entrer le printemps suivant (*).

Une chose qui aida beaucoup à me déterminer fut l'établissement de Voltaire auprès de Genève. Je compris que cet homme y feroit révolution ; que j'irois retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassoient de Paris ; qu'il me faudroit batailler sans cesse, et que je n'aurois d'autre choix dans ma conduite que celui d'être un pédant insupportable ou un lâche et mauvais citoyen. La lettre que Voltaire m'écrivit sur mon dernier ouvrage me donna lieu d'insinuer mes craintes dans ma réponse ; l'effet qu'elle produisit les confirma. Dès lors je tins Genève perdue et je ne me trompai pas. J'aurois dû peut-être aller faire tête à l'orage, si je m'en étois senti le talent. Mais qu'eussé-je fait seul, timide et parlant très-mal, contre un homme arrogant, opulent, étayé du crédit des grands, d'une brillante faconde, et déjà l'idole des femmes et des jeunes gens ? Je craignis d'exposer inutilement au péril mon courage ; je n'écoutai que mon naturel paisible, que mon amour du repos, qui, s'il me trompa, me trompe encore aujourd'hui sur le même article. En me retirant à Genève, j'aurois pu m'épargner de grands malheurs à moi-même ; mais je doute qu'avec tout mon zèle ardent et patriotique j'eusse fait rien de grand et d'utile pour mon pays.

Tronchin, qui, dans le même temps à peu près, fut s'établir à Genève, vint quelque temps après à Paris faire le saltimbanque, et en emporta des trésors. A son arrivée, il me vint voir avec le chevalier de Jaucourt. Madame d'Épinay souhaitoit fort de le consulter en particulier, mais la presse n'étoit pas facile à percer. Elle eut recours à moi. J'engageai Tronchin à l'aller voir. Ils commencèrent ainsi, sous mes auspices, des liaisons qu'ils resserrèrent ensuite à mes dépens. Telle a toujours été ma destinée ; sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avois séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi. Quoique, dans le complot que formoient dès lors les Tronchins d'asservir leur patrie, ils dussent tous me haïr mortellement, le docteur pourtant continua long-temps à me témoigner de la bienveillance. Il m'écrivit même après son retour à Genève, pour m'y proposer la place de bibliothécaire honoraire. Mais mon parti étoit pris, et cette offre ne m'ébranla pas.

Je retournai dans ce temps-là chez M. d'Holbach. L'occasion en avoit été la mort de sa femme, arrivée, ainsi que celle de madame Francueil, durant mon séjour à Genève. Diderot, en me la marquant, me parla de la profonde affliction du mari. Sa douleur émut mon cœur. Je regrettois moi-même cette aimable femme. J'écrivis sur ce sujet à M. d'Holbach (a). Ce triste événement me fit oublier tous ses torts ; et lorsque je fus de retour de Genève, et qu'il fut de retour lui-même d'un tour de France qu'il avoit fait pour se distraire, avec Grimm et d'autres amis, j'allai le voir, et je continuai, jusqu'à mon départ pour l'Hermitage. Quand on sut dans sa coterie que madame d'Épinay, qu'il ne voyoit point encore, m'y préparoit un logement, les sarcasmes tombèrent sur moi comme la grêle, fondés sur ce qu'ayant besoin de l'encens et des amusemens de la ville, je ne soutiendrois pas la solitude seulement quinze

(a) VAR... *je ne crois pas d'avoir été...*

(*) Après la mort de M. d'Épinay, Grétry a acheté l'Hermitage et l'a habité jusqu'à sa mort arrivée en 1813. L'année suivante, le nouveau propriétaire, qui avoit épousé la nièce de Grétry, a fait restaurer la maison en l'augmentant par des constructions nouvelles. Le jardin aussi a été agrandi et en partie planté à l'angloise. On y voit les bustes de Rousseau et de Grétry.

G. P.

(a) VAR..... *M. d'Holbach; il me répondit honnêtement Ce.....*

jours. Sentant en moi ce qu'il en étoit, je laissai dire, et j'allai mon train. M. d'Holbach ne laissa pas de m'être utile [1] pour placer le vieux bonhomme Le Vasseur, qui avoit plus de quatre-vingts ans, et dont sa femme, qui s'en sentoit surchargée, ne cessoit de me prier de la débarrasser. Il fut mis dans une maison de charité, où l'âge et le regret de se voir loin de sa famille le mirent au tombeau presque en arrivant. Sa femme et ses autres enfans le regrettèrent peu : mais Thérèse, qui l'aimoit tendrement, n'a jamais pu se consoler de sa perte, et d'avoir souffert que, si près de son terme, il allât loin d'elle achever ses jours.

J'eus à peu près dans le même temps une visite à laquelle je ne m'attendois guère, quoique ce fût une bien ancienne connoissance. Je parle de mon ami Venture, qui vint me surprendre un beau matin, lorsque je ne pensois à rien moins. Un autre homme étoit avec lui. Qu'il me parut changé ! Au lieu de ses anciennes grâces, je ne lui trouvai plus qu'un air crapuleux, qui m'empêcha de m'épanouir avec lui. Ou mes yeux n'étoient plus les mêmes, ou la débauche avoit abruti son esprit, ou tout son premier éclat tenoit à celui de la jeunesse, qu'il n'avoit plus. Je le vis presque avec indifférence, et nous nous séparâmes assez froidement. Mais quand il fut parti, le souvenir de nos anciennes liaisons me rappela si vivement celui de mes jeunes ans, si doucement, si sagement consacrés [a] à cette femme angélique qui maintenant n'étoit guère moins changée que lui, les petites anecdotes de cet heureux temps, la romanesque journée de Toune, passée avec tant d'innocence et de jouissance entre ces deux charmantes filles dont une main baisée avoit été l'unique faveur, et qui, malgré cela, m'avoit laissé des regrets si vifs, si touchans, si durables ; tous ces ravissans délires d'un jeune cœur, que j'avois sentis alors dans toute leur force, et dont je croyois le temps passé pour jamais ; toutes ces tendres réminiscences me firent verser des larmes sur ma jeunesse écoulée, et sur ses transports désormais perdus pour moi. Ah ! combien j'en aurois versé sur leur retour tardif et funeste, si j'avois prévu les maux qu'il m'alloit coûter !

Avant de quitter Paris, j'eus, durant l'hiver qui précéda ma retraite, un plaisir bien selon mon cœur, et que je goûtai dans toute sa pureté. Palissot, académicien de Nanci, connu par quelques drames, venoit d'en donner un à Lunéville, devant le roi de Pologne. Il crut apparemment faire sa cour en jouant, dans ce drame, un homme qui avoit osé se mesurer avec le roi la plume à la main. Stanislas, qui étoit généreux et qui n'aimoit pas la satire, fut indigné qu'on osât ainsi personnaliser en sa présence. M. le comte de Tressan écrivit, par l'ordre de ce prince, à d'Alembert et à moi, pour m'informer que l'intention de sa majesté étoit que le sieur Palissot fût chassé de son académie. Ma réponse fut une vive prière à M. de Tressan d'intercéder auprès du roi de Pologne pour obtenir la grâce du sieur Palissot. La grâce fut accordée ; et M. de Tressan, en me le marquant au nom du roi, ajouta que ce fait seroit inscrit sur les registres de l'académie. Je répliquai que c'étoit moins accorder une grâce que perpétuer un châtiment. Enfin j'obtins, à force d'instances, qu'il ne seroit fait mention de rien dans les registres, et qu'il ne resteroit aucune trace publique de cette affaire. Tout cela fut accompagné, tant de la part du roi que de celle de M. de Tressan, de témoignages d'estime et de considération, dont je fus extrêmement flatté ; et je sentis en cette occasion que l'estime des hommes qui en sont si dignes eux-mêmes produit dans l'âme un sentiment bien plus doux et plus noble que celui de la vanité. J'ai transcrit dans mon recueil les lettres de M. de Tressan avec mes réponses, et l'on en trouvera les originaux, dans la liass A, n°s 9, 10 et 11.

Je sens bien que, si jamais ces mémoires parviennent à voir le jour, je perpétue ici moi-même le souvenir d'un fait dont je voulois effacer la trace ; mais j'en transmets bien d'autres malgré moi. Le grand objet de mon entreprise, toujours présent à mes yeux, l'indispensable devoir de la remplir dans toute son étendue, ne m'en laisseront point détourner par de plus

[1] Voici un exemple des tours que me joue ma mémoire. Longtemps après avoir écrit ceci, je viens d'apprendre, en causant avec ma femme de son vieux bonhomme de père, que ce ne fut point M. d'Holbach, mais M. de Chenonceaux, alors un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, qui le fit placer. J'en avois si totalement perdu l'idée, et j'avois celle de M. d'Holbach si présente, que j'aurois juré pour ce dernier.

[a] VAR.... *si doucement, si pleinement consacrés à* ..

foibles considérations, qui m'écarteroient de mon but. Dans l'étrange, dans l'unique situation où je me trouve, je me dois trop à la vérité pour devoir rien de plus à autrui. Pour me bien connoître, il faut me connoître dans tous mes rapports, bons et mauvais. Mes Confessions sont nécessairement liées avec celles de beaucoup de gens : je fais les unes et les autres avec la même franchise, en tout ce qui se rapporte à moi, ne croyant devoir à qui que ce soit plus de ménagemens que je n'en ai pour moi-même, et voulant toutefois en avoir beaucoup plus. Je veux être toujours juste et vrai, dire d'autrui le bien tant qu'il me sera possible, ne dire jamais que le mal qui me regarde, et qu'autant que j'y suis forcé. Qui est-ce qui, dans l'état où l'on m'a mis, a droit d'exiger de moi davantage ? Mes Confessions ne sont point faites pour paroître de mon vivant ni de celui des personnes intéressées. Si j'étois le maître de ma destinée et de celle de cet écrit, il ne verroit le jour que long-temps après ma mort et la leur. Mais les efforts que la terreur de la vérité fait faire à mes puissans oppresseurs pour en effacer les traces me forcent à faire, pour les conserver, tout ce que me permettent le droit le plus exact et la plus sévère justice. Si ma mémoire devoit s'éteindre avec moi, plutôt que de compromettre personne, je souffrirois un opprobre injuste et passager sans murmure ; mais puisque enfin mon nom doit vivre, je dois tâcher de transmettre avec lui le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que d'injustes ennemis travaillent sans relâche à le peindre

••••••••

LIVRE NEUVIÈME.

———

1756.

L'impatience d'habiter l'Hermitage ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison ; et sitôt que mon logement fut prêt, je me hâtai de m'y rendre, aux grandes huées de la coterie Holbachique, qui prédisoit hautement que je ne supporterois pas trois mois de solitude, et qu'on me reverroit dans peu revenir avec ma courte honte, vivre comme eux à Paris. Pour moi, qui depuis quinze ans hors de mon élément, me voyois près d'y rentrer, je ne faisois pas même attention à leurs plaisanteries. Depuis que je m'étois, malgré moi, jeté dans le monde, je n'avois cessé de regretter mes chères Charmettes, et la douce vie que j'y avois menée. Je me sentois fait pour la retraite et la campagne ; il m'étoit impossible de vivre heureux ailleurs : à Venise, dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancement ; à Paris, dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloriole, toujours mes bosquets, mes ruisseaux, mes promenades solitaires, venoient, par leur souvenir, me distraire, me contrister, m'arracher des soupirs et des désirs. Tous les travaux auxquels j'avois pu m'assujettir, tous les projets d'ambition, qui, par accès, avoient animé mon zèle, n'avoient d'autre but que d'arriver un jour à ces bienheureux loisirs champêtres, auxquels en ce moment je me flattois de toucher. Sans m'être mis dans l'honnête aisance que j'avois cru seule pouvoir m'y conduire, je jugeois, par ma situation particulière, être en état de m'en passer, et pouvoir arriver au même but par un chemin tout contraire. Je n'avois pas un sou de rente : mais j'avois un nom des talens ; j'étois sobre, et je m'étois ôté les besoins les plus dispendieux, tous ceux de l'opinion. Outre cela, quoique paresseux, j'étois laborieux cependant quand je voulois l'être ; et ma paresse étoit moins celle d'un fainéant, que celle d'un homme indépendant, qui n'aime à travailler (*a*) qu'à son heure. Mon métier de copiste de musique n'étoit ni brillant ni lucratif, mais il étoit sûr. On me savoit gré dans le monde d'avoir eu le courage de le choisir. Je pouvois compter que l'ouvrage ne me manqueroit pas, et il pouvoit me suffire pour vivre, en bien travaillant. Deux mille francs qui me restoient du produit du *Devin du village* et de mes autres écrits, me faisoient une avance pour n'être pas à l'étroit ; et plusieurs ouvrages que j'avois sur le métier me promettoient, sans

(*a*) VAR. *qui ne sait travailler qu'à...*

rançonner les libraires, des supplémens suffisans pour travailler à mon aise, sans m'excéder, et même en mettant à profit les loisirs de la promenade. Mon petit ménage, composé de trois personnes, qui toutes s'occupoient utilement, n'étoit pas d'un entretien fort coûteux. Enfin mes ressources, proportionnées à mes besoins et à mes désirs, pouvoient raisonnablement me promettre une vie heureuse et durable dans celle que mon inclination m'avoit fait choisir.

J'aurois pu me jeter tout-à-fait du côté le plus lucratif; et au lieu d'asservir ma plume à la copie, la dévouer entière à des écrits qui, du vol que j'avois pris et que je me sentois en état de soutenir, pouvoient me faire vivre dans l'abondance et même dans l'opulence, pour peu que j'eusse voulu joindre des manœuvres d'auteur au soin de publier de bons livres. Mais je sentois qu'écrire pour avoir du pain, eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui étoit moins dans ma plume que dans mon cœur, et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière, qui seule pouvoit le nourrir. Rien de vigoureux, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale. La nécessité, l'avidité peut-être, m'eût fait faire plus vite que bien. Si le besoin du succès ne m'eût pas plongé dans les cabales, il m'eût fait chercher à dire moins des choses utiles et vraies, que des choses qui plussent à la multitude; et d'un auteur distingué que je pouvois être, je n'aurois été qu'un barbouilleur de papier. Non, non : j'ai toujours senti que l'état d'auteur n'étoit, ne pouvoit être illustre et respectable, qu'autant qu'il n'étoit pas un métier. Il est trop difficile de penser noblement, quand on ne pense que pour vivre. Pour pouvoir, pour oser dire de grandes vérités, il ne faut pas dépendre de son succès. Je jetois mes livres dans le public avec la certitude d'avoir parlé pour le bien commun, sans aucun souci du reste. Si l'ouvrage étoit rebuté, tant pis pour ceux qui n'en vouloient pas profiter. Pour moi, je n'avois pas besoin de leur approbation pour vivre. Mon métier pouvoit me nourrir, si mes livres ne se vendoient pas; et voilà précisément ce qui les faisoit vendre.

Ce fut le 9 avril 1756, que je quittai la ville pour n'y plus habiter; car je ne compte pas pour habitation quelques courts séjours que j'ai faits depuis, tant à Paris qu'à Londres et dans d'autres villes, mais toujours de passage, ou toujours malgré moi. Madame d'Épinay vint nous prendre tous trois dans son carrosse; son fermier vint charger mon petit bagage, et je fus installé dès le même jour (*). Je trouvai ma petite retraite arrangée et meublée simplement, mais proprement, et même avec goût. La main qui avoit donné ses soins à cet ameublement le rendoit à mes yeux d'un prix inestimable, et je trouvois délicieux d'être l'hôte de mon amie, dans une maison de mon choix, qu'elle avoit bâtie exprès pour moi.

Quoiqu'il fît froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençoit à végéter; on voyoit des violettes et des primevères, les bourgeons des arbres commençoient à poindre, et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presque à ma fenêtre, dans un bois qui touchoit la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyois encore dans la rue de Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit tressaillir, et je m'écriai dans mon transport : Enfin tous mes vœux sont accomplis. Mon premier soin fut de me livrer à l'impression des objets champêtres dont j'étois entouré. Au lieu de commencer à m'arranger dans mon logement, je commençai par m'arranger pour mes promenades, et il n'y eut pas un sentier, pas un taillis, pas un bosquet, pas un réduit autour de ma demeure que je n'eusse parcouru dès le lendemain. Plus j'examinois cette charmante retraite, plus je la sentois faite pour moi. Ce lieu solitaire plutôt que sauvage me transportoit en idée au bout du monde. Il avoit de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guère auprès des villes; et jamais, en s'y trouvant transporté tout d'un coup, on n'eût pu se croire à quatre lieues de Paris.

Après quelques jours livrés à mon délire champêtre, je songeai à ranger mes paperasses et à régler mes occupations. Je destinai, comme j'avois toujours fait, mes matinées à la copie, et mes après-dînées à la promenade, muni de mon petit livret blanc et de mon crayon : car n'ayant jamais pu écrire et penser à mon aise

(*) Voyez les détails de ce déménagement dans les Mémoires de madame d'Épinay, tome II, p. 285. G. P.

que *sub dio*, je n'étois pas tenté de changer de méthode, et je comptois bien que la forêt de Montmorency, qui étoit presque à ma porte, seroit désormais mon cabinet de travail. J'avois plusieurs écrits commencés; j'en fis la revue. J'étois assez magnifique en projets; mais dans les tracas de la ville, l'exécution jusque alors avoit marché lentement. J'y comptois mettre un peu plus de diligence quand j'aurois moins de distraction. Je crois avoir assez bien rempli cette attente; et pour un homme souvent malade, souvent à la Chevrette, à Épinay, à Eaubonne, au château de Montmorency, souvent obsédé chez lui de curieux désœuvrés, et toujours occupé la moitié de la journée à la copie, si l'on compte et mesure les écrits que j'ai faits dans les six ans que j'ai passés, tant à l'Hermitage qu'à Montmorency, l'on trouvera, je m'assure, que si j'ai perdu mon temps durant cet intervalle, ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté.

Des divers ouvrages que j'avois sur le chantier, celui que je méditois depuis long-temps, dont je m'occupois avec le plus de goût, auquel je voulois travailler toute ma vie, et qui devoit, selon moi, mettre le sceau à ma réputation, étoit mes *Instructions politiques*. Il y avoit treize à quatorze ans que j'en avois conçu la première idée, lorsque, étant à Venise, j'avois eu quelque occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté. Depuis lors, mes vues s'étoient beaucoup étendues par l'étude historique de la morale. J'avois vu que tout tenoit radicalement à la politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prît, aucun peuple ne seroit que ce que la nature de son gouvernement le feroit être; ainsi cette grande question du meilleur gouvernement possible me paroissoit se réduire à celle-ci : Quelle est la nature du gouvernement propre à former le peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, le meilleur enfin, à prendre ce mot dans son plus grand sens? J'avois cru voir que cette question tenoit de bien près à cette autre-ci, si même elle en étoit différente : Quel est le gouvernement qui, par sa nature, se tient toujours le plus près de la loi? De là, qu'est-ce que la loi? et une chaîne de questions de cette importance. Je voyois que tout cela me menoit à de grandes vérités, utiles au bonheur du genre humain, mais surtout à celui de ma patrie, où je n'avois pas trouvé, dans le voyage que je venois d'y faire, les notions des lois et de la liberté assez justes, ni assez nettes à mon gré; et j'avois cru cette manière indirecte de les leur donner la plus propre à ménager l'amour-propre de ses membres, et me faire pardonner d'avoir pu voir là-dessus un peu plus loin qu'eux.

Quoiqu'il y eût déjà cinq ou six ans que je travaillois à cet ouvrage, il n'étoit encore guère avancé. Les livres de cette espèce demandent de la méditation, du loisir, de la tranquillité. De plus, je faisois celui-là, comme on dit, en bonne fortune, et je n'avois voulu communiquer mon projet à personne, pas même à Diderot. Je craignois qu'il ne parût trop hardi pour le siècle et le pays où j'écrivois, et que l'effroi de mes amis (*) ne me gênât dans l'exécution. J'ignorois encore s'il seroit fait à temps, et de manière à pouvoir paroître de mon vivant. Je voulois pouvoir, sans contrainte, donner à mon sujet tout ce qu'il me demandoit; bien sûr que, n'ayant point l'humeur satirique, et ne voulant jamais chercher d'application, je serois toujours irrépréhensible en toute équité. Je voulois user pleinement, sans doute, du droit de penser, que j'avois par ma naissance; mais toujours en respectant le gouvernement sous lequel j'avois à vivre, sans jamais désobéir à ses lois; et très-attentif à ne pas violer le droit des gens, je ne voulois pas non plus renoncer par crainte à ses avantages.

J'avoue même qu'étranger et vivant en France, je trouvois ma position très-favorable pour oser dire la vérité; sachant bien que, continuant comme je voulois faire à ne rien imprimer dans l'état sans permission, je n'y devois compte à personne de mes maximes et de leur publication partout ailleurs. J'aurois été bien moins libre à Genève même, où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le magistrat avoit droit d'épiloguer sur leur contenu.

(*) C'étoit surtout la sage sévérité de Duclos qui m'inspiroit cette crainte : car pour Diderot, je ne sais comment toutes mes conférences avec lui tendoient toujours à me rendre satirique et mordant, plus que mon naturel ne me portoit à l'être. Ce fut cela même qui me détourna de le consulter sur une entreprise où je voulois mettre uniquement toute la force du raisonnement, sans aucun vestige d'humeur et de partialité. On peut juger du ton que j'avois pris dans cet ouvrage, par celui du *Contrat social*, qui en est tiré.

Cette considération avait beaucoup contribué à me faire céder aux instances de madame d'Épinay, et renoncer au projet d'aller m'établir à Genève. Je sentois, comme je l'ai dit dans l'*Émile* (*), qu'à moins d'être homme d'intrigues, quand on veut consacrer des livres au vrai bien de la patrie, il ne faut point les composer dans son sein.

Ce qui me faisoit trouver ma position plus heureuse étoit la persuasion où j'étois que le gouvernement de France, sans peut-être me voir de fort bon œil, se feroit un honneur, sinon de me protéger, au moins de me laisser tranquille. C'étoit, ce me sembloit, un trait de politique très-simple, et cependant très-adroite, de se faire un mérite de tolérer ce qu'on ne pouvoit empêcher; puisque si l'on m'eût chassé de France, ce qui étoit tout ce qu'on avoit droit de faire, mes livres n'auroient pas moins été faits, et peut-être avec moins de retenue; au lieu qu'en me laissant en repos, on gardoit l'auteur pour caution de ses ouvrages, et de plus, on effaçoit des préjugés bien enracinés dans le reste de l'Europe, en se donnant une réputation d'avoir un respect éclairé pour le droit des gens.

Ceux qui jugeront sur l'événement que ma confiance m'a trompé pourroient bien se tromper eux-mêmes. Dans l'orage qui m'a submergé, mes livres ont servi de prétexte, mais c'étoit à ma personne qu'on en vouloit. On se soucioit très-peu de l'auteur, mais on vouloit perdre Jean-Jacques, et le plus grand mal qu'on ait trouvé (a) dans mes écrits étoit l'honneur qu'ils pouvoient me faire. N'enjambons point sur l'avenir. J'ignore si ce mystère, qui en est encore un pour moi, s'éclaircira dans la suite aux yeux des lecteurs : je sais seulement que, si mes principes manifestés avoient dû m'attirer les traitements que j'ai soufferts, j'aurois tardé moins long-temps à en être la victime, puisque celui de tous mes écrits où ces principes sont manifestés avec le plus de hardiesse, pour ne pas dire d'audace (**), avoit paru avoir fait son effet, même avant ma retraite à l'Hermitage, sans que personne eût songé, je ne dis pas à me chercher querelle, mais à empêcher seulement la publication de l'ouvrage en France, où il se vendoit aussi publiquement qu'en Hollande. Depuis lors la *Nouvelle Héloïse* parut encore avec la même facilité, j'ose dire avec le même applaudissement; et, ce qui semble presque incroyable, la profession de foi de cette même Héloïse mourante est exactement la même que celle du Vicaire savoyard. Tout ce qu'il y a de hardi dans le *Contrat social*, étoit auparavant dans le *Discours sur l'Inégalité*; tout ce qu'il y a de hardi dans l'*Émile*, étoit auparavant dans la *Julie*. Or, ces choses hardies n'excitèrent aucune rumeur contre les deux premiers ouvrages; donc ce ne furent pas elles qui l'excitèrent contre les derniers.

Une autre entreprise à peu près du même genre, mais dont le projet étoit plus récent, m'occupoit davantage en ce moment : c'étoit l'extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre, dont, entraîné par le fil de ma narration, je n'ai pu parler jusqu'ici. L'idée m'en avoit été suggérée, depuis mon retour de Genève, par l'abbé de Mably, non pas immédiatement, mais par l'entremise de madame Dupin, qui avoit une sorte d'intérêt à me la faire adopter. Elle étoit une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieux abbé de Saint-Pierre avoit été l'enfant gâté; et si elle n'avoit pas eu décidément la préférence, elle l'avoit partagée au moins avec madame d'Aiguillon. Elle conservoit pour la mémoire du bon-homme un respect et une affection qui faisoient honneur à tous deux, et son amour-propre eût été flatté de voir ressusciter par son secrétaire les ouvrages morts-nés de son ami. Ces mêmes ouvrages ne laissoient pas de contenir d'excellentes choses, mais si mal dites, que la lecture en étoit difficile à soutenir; et il est étonnant que l'abbé de Saint-Pierre, qui regardoit ses lecteurs comme de grands enfants, leur parlât cependant comme à des hommes, par le peu de soin qu'il prenoit de s'en faire écouter. C'étoit pour cela qu'on m'avoit proposé ce travail, comme utile en lui-même, et comme très-convenable à un homme laborieux en manœuvre, mais paresseux comme auteur, qui, trouvant la peine de penser très-fatigante, aimoit mieux, en choses de son goût, éclaircir et pousser les idées d'un autre que d'en créer. D'ailleurs, en ne

(*) Livre V. Voyez les conseils que le gouverneur d'Émile donne à son élève au retour de ses voyages. G. P.

(a) VAR...... *qu'on a trouvé....*

(**) Le Discours sur l'inégalité des conditions.

ne bornant pas à la fonction de traducteur, il ne m'étoit pas défendu de penser quelquefois par moi-même, et je pouvois donner telle forme à mon ouvrage, que bien d'importantes vérités y passeroient sous le manteau de l'abbé de Saint-Pierre, encore plus heureusement que sous le mien. L'entreprise, au reste, n'étoit pas légère; il ne s'agissoit de rien moins que de lire, de méditer, d'extraire vingt-trois volumes, diffus, confus, pleins de longueurs, de redites, de petites vues courtes ou fausses, parmi lesquelles il en falloit pêcher quelques-unes, grandes, belles et qui donnoient le courage de supporter ce pénible travail. Je l'aurois moi-même souvent abandonné, si j'eusse honnêtement pu m'en délier, mais en recevant les manuscrits de l'abbé, qui me furent donnés par son neveu le comte de Saint-Pierre, à la sollicitation de Saint-Lambert, je m'étois en quelque sorte engagé d'en faire usage, et il falloit ou les rendre, ou tâcher d'en tirer parti. C'étoit dans cette dernière intention que j'avois apporté ces manuscrits à l'Hermitage, et c'étoit là le premier ouvrage auquel je comptois donner mes loisirs.

J'en méditois un troisième, dont je devois l'idée à des observations faites sur moi-même; et je me sentois d'autant plus de courage à l'entreprendre, que j'avois lieu d'espérer de faire un livre (a) vraiment utile aux hommes, et même un des plus utiles qu'on pût leur offrir, si l'exécution répondoit dignement au plan que je m'étois tracé. L'on a remarqué que la plupart des hommes sont, dans le cours de leur vie, souvent dissemblables à eux-mêmes, et semblent se transformer en des hommes tout différens. Ce n'étoit pas pour établir une chose aussi connue que je voulois faire un livre ; j'avois un objet plus neuf et même plus important : c'étoit de chercher les causes de ces variations, et de m'attacher à celles qui dépendoient de nous, pour montrer comment elles pouvoient être dirigées par nous-mêmes, pour nous rendre meilleurs et plus sûrs de nous. Car il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister à des désirs déjà tout formés qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs dans leur source, s'il étoit en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois, parce qu'il est fort, et succombe une autre fois, parce qu'il est foible; s'il eût été le même qu'auparavant, il n'auroit pas succombé.

En sondant en moi-même, et en recherchant dans les autres à quoi tenoient ces diverses manières d'être, je trouvai qu'elles dépendoient en grande partie de l'impression antérieure des objets extérieurs, et que, modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions, sans nous en apercevoir, dans nos idées, dans nos sentimens, dans nos actions mêmes, l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avois recueillies étoient au-dessus de toute dispute; et par leurs principes physiques, elles me paroissoient propres à fournir un régime extérieur, qui, varié selon les circonstances, pouvoit mettre ou maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu. Que d'écarts on sauveroit à la raison, que de vices on empêcheroit de naître, si l'on savoit forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent! Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les élémens, les alimens, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine, et sur notre âme par conséquent; tout nous offre mille prises presque assurées, pour gouverner dans leur origine les sentimens dont nous nous laissons dominer. Telle étoit l'idée fondamentale dont j'avois déjà jeté l'esquisse sur le papier, et dont j'espérois un effet d'autant plus sûr pour les gens bien nés, qui, aimant sincèrement la vertu, se défient de leur foiblesse, qu'il me paroissoit aisé d'en faire un livre agréable à lire, comme il l'étoit à composer. J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage, dont le titre étoit, *la Morale sensitive, ou le Matérialisme du sage*. Des distractions dont on apprendra bientôt la cause m'empêchèrent de m'en occuper, et l'on saura aussi quel fut le sort de mon esquisse, qui tient au mien de plus près qu'il ne sembleroit.

Outre tout cela, je méditois depuis quelque temps un système d'éducation, dont madame de Chenonceaux, que celle de son mari faisoit trembler pour son fils, m'avoit prié de m'occuper. L'autorité de l'amitié faisoit que cet ob-

(a) Var..... *j'avois lieu d'espérer faire un livre....*

jet, quoique moins de mon goût en lui-même, me tenoit au cœur plus que tous les autres. Aussi, de tous les sujets dont je viens de parler, celui-là est-il le seul que j'ai conduit à sa fin. Celle que je m'étois proposée, en y travaillant, méritoit, ce semble, à l'auteur, une autre destinée. Mais n'anticipons pas ici sur ce triste sujet. Je ne serai que trop forcé d'en parler dans la suite de cet écrit.

Tous ces divers projets m'offroient des sujets de méditations pour mes promenades : car, comme je crois l'avoir dit, je ne puis méditer (a) qu'en marchant; sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds. J'avois cependant eu la précaution de me pourvoir aussi d'un travail de cabinet pour les jours de pluie. C'étoit mon Dictionnaire de musique, dont les matériaux épars, mutilés, informes, rendoient l'ouvrage nécessaire à reprendre presque à neuf. J'apportois quelques livres, dont j'avois besoin pour cela ; j'avois passé deux mois à faire l'extrait de beaucoup d'autres, qu'on me prêtoit à la Bibliothèque du Roi, et dont on me permit même d'emporter quelques-uns à l'Hermitage. Voilà mes provisions pour compiler au logis, quand le temps ne me permettoit pas de sortir, et que je m'ennuyois de ma copie. Cet arrangement me convenoit si bien, que j'en tirai parti, tant à l'Hermitage qu'à Montmorency, et même ensuite à Motiers, où j'achevai ce travail tout en en faisant d'autres, et trouvant toujours qu'un changement d'ouvrage est un véritable délassement.

Je suivis assez exactement, pendant quelque temps, la distribution que je m'étois prescrite, et je m'en trouvois très-bien ; mais quand la belle saison ramena plus fréquemment madame d'Épinay à Épinay ou à la Chevrette, je trouvai que des soins, qui d'abord ne me coûtoient pas, mais que je n'avois pas mis en ligne de compte, dérangeoient beaucoup mes autres projets. J'ai déjà dit que madame d'Épinay avoit des qualités très-aimables : elle aimoit bien ses amis, elle les servoit avec beaucoup de zèle ; et, n'épargnant pour eux ni son temps ni ses soins, elle méritoit assurément bien qu'en retour ils eussent des attentions pour elle. Jusque alors j'avois rempli ce devoir sans songer que c'en étoit un ; mais enfin je compris que je m'étois chargé d'une chaîne, dont l'amitié seule m'empêchoit de sentir le poids : j'avois aggravé ce poids par ma répugnance pour les sociétés nombreuses. Madame d'Épinay s'en prévalut pour me faire une proposition qui paroissoit m'arranger, et qui l'arrangeoit davantage : c'étoit de me faire avertir toutes les fois qu'elle seroit seule, ou à peu près. J'y consentis, sans voir à quoi je m'engageois. Il s'ensuivit de là que je ne lui faisois plus de visite à mon heure, mais à la sienne, et que je n'étois jamais sûr de pouvoir disposer de moi même un seul jour. Cette gêne altéra beaucoup le plaisir que j'avois pris jusque alors à l'aller voir. Je trouvai que cette liberté qu'elle m'avoit tant promise ne m'étoit donnée qu'à condition de ne m'en prévaloir jamais ; et pour une fois ou deux que j'en voulus essayer, il y eut tant de messages, tant de billets, tant d'alarmes sur ma santé, que je vis bien qu'il n'y avoit que l'excuse d'être à plat de lit qui pût me dispenser de courir à son premier mot. Il falloit me soumettre à ce joug ; je le fis, et même assez volontiers pour un aussi grand ennemi de la dépendance, l'attachement sincère que j'avois pour elle m'empêchant en grande partie de sentir le lien qui s'y joignoit. Elle remplissoit ainsi tant bien que mal les vides que l'absence de sa cour ordinaire laissoit dans ses amusemens. C'étoit pour elle un supplément bien mince, mais qui valoit encore mieux qu'une solitude absolue, qu'elle ne pouvoit supporter. Elle avoit cependant de quoi la remplir bien plus aisément, depuis qu'elle avoit voulu tâter de la littérature, et qu'elle s'étoit fourré dans la tête de faire bon gré mal gré des romans, des lettres, des comédies, des contes, et d'autres fadaises comme cela. Mais ce qui l'amusoit n'étoit pas tant de les écrire que de les lire; et s'il lui arrivoit de barbouiller de suite deux ou trois pages, il falloit qu'elle fût sûre au moins de deux ou trois auditeurs bénévoles, au bout de cet immense travail. Je n'avois guère l'honneur d'être au nombre des élus, qu'à la faveur de quelque autre. Seul, j'étois presque toujours compté pour rien en toute chose; et cela non-seulement dans la société de madame d'Épinay, mais dans celle de M. d'Holbach, et partout où M. Grimm donnoit le ton. Cette nullité m'accommodoit fort partout ailleurs que

(a) VAR...... *je ne puis de jour méditer....*

dans le tête-à-tête, où je ne savois quelle contenance tenir, n'osant parler de littérature, dont il ne m'appartenoit pas de juger, ni de galanterie, étant trop timide, et craignant plus que la mort le ridicule d'un vieux galant; outre que cette idée ne me vint jamais près de madame d'Épinay, et ne m'y seroit peut-être pas venue une seule fois en ma vie, quand je l'aurois passée entière auprès d'elle : non que j'eusse pour sa personne aucune répugnance; au contraire, je l'aimois peut-être trop comme ami, pour pouvoir l'aimer comme amant. Je sentois du plaisir à la voir, à causer avec elle. Sa conversation, quoique assez agréable en cercle, étoit aride en particulier; la mienne, qui n'étoit pas plus fleurie, n'étoit pas pour elle d'un grand secours. Honteux d'un trop long silence, je m'évertuois pour relever l'entretien; et, quoiqu'il me fatiguât souvent, il ne m'ennuyoit jamais. J'étois fort aise de lui rendre de petits soins, de lui donner de petits baisers bien fraternels, qui ne me paroissoient pas plus sensuels pour elle : c'étoit là tout. Elle étoit fort maigre, fort blanche, de la gorge comme sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer : jamais mon cœur ni mes sens n'ont su voir une femme dans quelqu'un qui n'eût pas des tétons; et d'autres causes inutiles à dire (*) m'ont toujours fait oublier son sexe auprès d'elle.

Ayant ainsi pris mon parti sur un assujettissement nécessaire, je m'y livrai sans résistance, et le trouvai, du moins la première année, moins onéreux que je ne m'y serois attendu. Madame d'Épinay, qui d'ordinaire passoit l'été presque entier à la campagne, n'y passa qu'une partie de celui-ci, soit que ses affaires la retinssent davantage à Paris, soit que l'absence de Grimm lui rendît moins agréable le séjour de la Chevrette. Je profitai des intervalles qu'elle n'y passoit pas, ou durant lesquels elle y avoit beaucoup de monde, pour jouir de ma solitude avec ma bonne Thérèse et sa mère, de manière à m'en bien faire sentir le prix. Quoique depuis quelques années j'allasse assez fréquemment à la campagne, c'étoit presque sans la goûter; et ces voyages, toujours faits avec des gens à prétentions, toujours gâtés par la gêne, ne faisoient qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques, dont je n'entrevoyois de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étois si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres et des plus ennuyeux montreurs de tout cela; j'étois si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que quand je lorgnois du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une haie, une grange, un pré; quand je humois, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil; quand j'entendois de loin le rustique refrain de la chanson des bisquières, je donnois au diable et le rouge, et les falbalas, et l'ambre; et, regrettant le dîner de la ménagère et le vin du crû, j'aurois de bon cœur paumé la gueule à monsieur le chef et à monsieur le maître, qui me faisoient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors; mais surtout à messieurs les laquais, qui dévoroient des yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, me vendoient le vin drogué de leur maître dix fois plus cher que je n'en aurois payé de meilleur au cabaret.

Me voilà donc enfin chez moi, dans un asile agréable et solitaire, maître d'y couler mes jours dans cette vie indépendante, égale et paisible, pour laquelle je me sentois né. Avant de dire l'effet que cet état, si nouveau pour moi, fit sur mon cœur, il convient d'en récapituler les affections secrètes, afin qu'on suive mieux dans ses causes le progrès de ces nouvelles modifications.

J'ai toujours regardé le jour qui m'unit à ma Thérèse comme celui qui fixa mon être moral. J'avois besoin d'un attachement, puisque enfin celui qui devoit me suffire avoit été si cruellement rompu. La soif du bonheur ne s'éteint point dans le cœur de l'homme. Maman vieillissoit et s'avilissoit! Il m'étoit prouvé qu'elle ne pouvoit plus être heureuse ici-bas. Restoit à chercher un bonheur qui me fût propre, ayant perdu tout espoir de jamais partager le sien. Je flottai quelque temps d'idée en idée et de projet en projet. Mon voyage de Venise m'eût jeté dans les affaires publiques, si l'homme avec qui j'allai me fourrer avoit eu le sens

(*) Probablement la confidence que lui avoit faite M. de Francueil sur le compte de madame d'Épinay, et dont il est parlé dans le VIIe Livre, page 178 de ce volume. M. P.

commun. Je suis facile à décourager, surtout dans les entreprises pénibles et de longue haleine. Le mauvais succès de celle-ci me dégoûta de toute autre; et regardant, selon mon ancienne maxime, les objets lointains comme des leurres de dupe, je me déterminai à vivre désormais au jour la journée, ne voyant plus rien dans la vie qui me tentât de m'évertuer.

Ce fut précisément alors que se fit notre connoissance. Le doux caractère de cette bonne fille me parut si bien convenir au mien, que je m'unis à elle d'un attachement à l'épreuve du temps et des torts, et que tout ce qui l'auroit dû rompre n'a jamais fait que l'augmenter. On connaîtra la force de cet attachement dans la suite, quand je découvrirai les plaies, les déchirures dont elle a navré mon cœur dans le fort de mes misères, sans que, jusqu'au moment où j'écris ceci, il m'en soit échappé jamais un seul mot de plainte à personne.

Quand on saura qu'après avoir tout fait, tout bravé pour ne m'en point séparer, qu'après vingt-cinq ans passés avec elle, en dépit du sort et des hommes, j'ai fini sur mes vieux jours par l'épouser (*), sans attente et sans sollicitation de sa part, sans engagement ni promesse de la mienne, on croira qu'un amour forcené, m'ayant dès le premier jour tourné la tête, n'a fait que m'amener par degrés à la dernière extravagance; et on le croira bien plus encore, quand on saura les raisons particulières et fortes qui devoient m'empêcher d'en jamais venir là. Que pensera donc le lecteur quand je lui dirai, dans toute la vérité qu'il doit maintenant me connoître, que du premier moment que je la vis jusqu'à ce jour, je n'ai jamais senti la moindre étincelle d'amour pour elle; que je n'ai pas plus désiré de la posséder que madame de Warens, et que les besoins des sens, que j'ai satisfaits auprès d'elle, ont uniquement été pour moi ceux du sexe, sans avoir rien de propre à l'individu? Il croira qu'autrement constitué qu'un autre homme je fus incapable de sentir l'amour, puisqu'il n'entroit point dans les sentimens qui m'attachoient aux femmes qui m'ont été les plus chères. Patience, ô mon lecteur! le moment funeste approche où vous ne serez que trop bien désabusé.

Je me répète, on le sait; il le faut. Le premier de mes besoins, le plus grand, le plus fort, le plus inextinguible, étoit tout entier dans mon cœur : c'étoit le besoin d'une société intime, et aussi intime qu'elle pouvoit l'être; c'étoit surtout pour cela qu'il me falloit une femme plutôt qu'un homme, une amie plutôt qu'un ami. Ce besoin singulier étoit tel, que la plus étroite union des corps ne pouvoit encore y suffire : il m'auroit fallu deux âmes dans le même corps; sans cela, je sentois toujours du vide. Je me crus au moment de n'en plus sentir. Cette jeune personne, aimable par mille excellentes qualités, et même alors par la figure, sans ombre d'art ni de coquetterie, eût borné dans elle seule mon existence, si j'avois pu borner la sienne en moi, comme je l'avois espéré. Je n'avois rien à craindre de la part des hommes; je suis sûr d'être le seul qu'elle ait véritablement aimé, et ses tranquilles sens ne lui en ont guère demandé d'autres, même quand j'ai cessé d'en être un pour elle à cet égard. Je n'avois point de famille; elle en avoit une; et cette famille, dont tous les naturels différoient trop du sien, ne se trouva pas telle que j'en pusse faire la mienne. Là fut la première cause de mon malheur. Que n'aurois-je point donné pour me faire l'enfant de sa mère! Je fis tout pour y parvenir, et n'en pus venir à bout. J'eus beau vouloir unir tous nos intérêts, cela me fut impossible. Elle s'en fit toujours un différent du mien, contraire au mien, et même à celui de sa fille, qui déjà n'en étoit plus séparé. Elle et ses autres enfans et petits-enfans devinrent autant de sangsues dont le moindre mal qu'ils fissent à Thérèse étoit de la voler. La pauvre fille, accoutumée à fléchir, même sous ses nièces, se laissoit dévaliser et gouverner sans mot dire; et je voyois avec douleur qu'épuisant ma bourse et mes leçons, je ne faisois rien pour elle dont elle pût profiter. J'essayai de la détacher de sa mère; elle y résista toujours. Je respectai sa résistance, et l'en estimois davantage : mais son refus n'en tourna pas moins à son préjudice et au mien. Livrée à sa mère et aux siens, elle fut à eux plus qu'à moi, plus qu'à elle-même; leur avidité lui fut moins ruineuse que leurs conseils ne lui furent

(*) En 1768. Dans notre *Appendice aux Confessions*, en discutant les faits rapportés à cet égard par un nouvel éditeur (M. de Musset), nous donnerons quelques détails qui pourront fixer les idées du lecteur sur ce *mariage*. G. P.

pernicieux ; enfin si, grâce à son amour pour moi ; si, grâce à son bon naturel, elle ne fut pas tout-à-fait subjuguée, c'en fut assez du moins pour empêcher, en grande partie, l'effet des bonnes maximes que je m'efforçois de lui inspirer ; c'en fut assez pour que, de quelque façon que je m'y scis pu prendre, nous ayons toujours continué d'être deux.

Voilà comment, dans un attachement sincère et réciproque, où j'avois mis toute la tendresse de mon cœur, le vide de ce cœur ne fut pourtant jamais bien rempli. Les enfans, par lesquels il l'eût été, vinrent ; ce fut encore pis. Je frémis de les livrer à cette famille mal élevée, pour en être élevés encore plus mal. Les risques de l'éducation des Enfans-Trouvés étoient beaucoup moindres (*a*). Cette raison du parti que je pris, plus forte que toutes celles que j'énonçai dans ma lettre à madame de Francueil, fut pourtant la seule que je n'osai lui dire. J'aimai mieux être moins disculpé d'un blâme aussi grave, et ménager la famille d'une personne que j'aimois. Mais on peut juger, par les mœurs de son malheureux frère, si jamais, quoi qu'on en pût dire, je devois exposer mes enfans à recevoir une éducation semblable à la sienne.

Ne pouvant goûter dans sa plénitude cette intime société dont je sentois le besoin, j'y cherchois des supplémens qui n'en remplissoient pas le vide, mais qui me le laissoient moins sentir. Faute d'un ami qui fût à moi tout entier, il me falloit des amis dont l'impulsion surmontât mon inertie : c'est ainsi que je cultivai, que je resserrai mes liaisons avec Diderot, avec l'abbé de Condillac ; que j'en fis avec Grimm une nouvelle, plus étroite encore ; et qu'enfin je me trouvai par ce malheureux discours, dont j'ai raconté l'histoire (*b*), rejeté, sans y songer, dans la littérature, dont je me croyois sorti pour toujours.

Mon début me mena par une route nouvelle dans un autre monde intellectuel, dont je ne pus sans enthousiasme envisager la simple et fière économie. Bientôt, à force de m'en occuper, je ne vis plus qu'erreur et folie dans la doctrine de nos sages, qu'oppression et misère dans notre ordre social. Dans l'illusion de mon sot orgueil, je me crus fait pour dissiper tous ces prestiges ; et jugeant que, pour me faire écouter, il falloit mettre ma conduite d'accord avec mes principes, je pris l'allure singulière qu'on ne m'a pas permis de suivre, dont mes prétendus amis ne m'ont pu pardonner l'exemple, qui d'abord me rendit ridicule, et qui m'eût enfin rendu respectable, s'il m'eût été possible d'y persévérer.

Jusque-là j'avois été bon : dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu. Cette ivresse avoit commencé dans ma tête, mais elle avoit passé dans mon cœur. Le plus noble orgueil y régna sur les débris de la vanité déracinée. Je ne jouai rien : je devins en effet tel que je parus ; et pendant quatre ans au moins que dura cette effervescence dans toute sa force, rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et moi. Voilà d'où naquit ma subite éloquence, voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment céleste qui m'embrasoit, et dont pendant quarante ans il ne s'étoit pas échappé la moindre étincelle, parce qu'il n'étoit pas encore allumé.

J'étois vraiment transformé ; mes amis, mes connoissances ne me reconnoissoient plus. Je n'étois plus cet homme timide et plutôt honteux que modeste, qui n'osoit ni se présenter, ni parler, qu'un mot badin déconcertoit, qu'un regard de femme faisoit rougir. Audacieux, fier, intrépide, je portois partout une assurance d'autant plus ferme, qu'elle étoit simple et résidoit dans mon âme plus que dans mon maintien. Le mépris que mes profondes méditations m'avoient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle, me rendoit insensible aux railleries de ceux qui les avoient, et j'écrasois leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écraserois un insecte entre mes doigts. Quel changement ! tout Paris répétoit les âcres et mordans sarcasmes de ce même homme qui, deux ans auparavant et dix ans après n'a jamais su trouver la chose qu'il avoit à dire, ni le mot qu'il devoit employer. Qu'on cherche l'état du monde le plus contraire à mon naturel ; on trouvera celui-là. Qu'on se rappelle un de ces courts moments de ma vie où je devenois un autre et cessois d'être moi ; on le

(*a*) VAR....... *Enfans-Trouvés leur étoient cent fois moins funestes....*

(*b*) VAR...... *dont j'ai narré l'histoire....*

trouve encore dans le temps que je parle : mais au lieu de durer six jours, six semaines, il dura près de six ans, et dureroit peut-être encore, sans les circonstances particulières qui le firent cesser et me rendirent à la nature au-dessus de laquelle j'avois voulu m'élever.

Ce changement commença sitôt que j'eus quitté Paris, et que le spectacle des vices de cette grande ville cessa de nourrir l'indignation qu'il m'avoit inspirée. Quand je ne vis plus les hommes, je cessai de les mépriser; quand je ne vis plus les méchans, je cessai de les haïr. Mon cœur, peu fait pour la haine, ne fit plus que déplorer leur misère, et n'en distinguoit pas leur méchanceté. Cet état plus doux, mais bien moins sublime, amortit bientôt l'ardent enthousiasme qui m'avoit transporté si long temps; et sans qu'on s'en aperçût, sans presque m'en apercevoir moi-même, je redevins craintif, complaisant, timide (a) : en un mot, le même Jean-Jacques que j'avois été auparavant.

Si la révolution n'eût fait que me rendre à moi-même et s'arrêter là, tout étoit bien; mais malheureusement elle alla plus loin, et m'emporta rapidement à l'autre extrême. Dès lors mon âme en branle n'a plus fait que passer par la ligne du repos, et ses oscillations, toujours renouvelées, ne lui ont jamais permis d'y rester. Entrons dans le détail de cette seconde révolution : époque terrible et fatale d'un sort qui n'a point d'exemple chez les mortels.

N'étant que trois dans notre retraite, le loisir et la solitude devoient naturellement resserrer notre intimité. C'est aussi ce qu'ils firent entre Thérèse et moi. Nous passions tête à tête sous les ombrages des heures charmantes, dont je n'avois jamais si bien senti la douceur. Elle me parut la goûter elle-même encore plus qu'elle n'avoit fait jusque alors. Elle m'ouvrit son cœur sans réserve, et m'apprit de sa mère et de sa famille des choses qu'elle avoit eu la force de me taire pendant long-temps. L'une et l'autre avoient reçu de madame Dupin des multitudes de présens faits à mon intention, mais que la vieille madrée, pour ne pas me fâcher, s'étoit appropriés pour elle et pour ses autres enfans, sans en rien laisser à Thérèse, et avec de très-sévères défenses de m'en parler; ordre que la pauvre fille avoit suivi avec une obéissance incroyable.

Mais une chose qui me surprit beaucoup davantage, fut d'apprendre qu'outre les entretiens particuliers que Diderot et Grimm avoient eus souvent avec l'une et l'autre pour les détacher de moi, et qui n'avoient pas réussi par la résistance de Thérèse, tous deux avoient eu depuis lors de fréquens et secrets colloques avec sa mère sans qu'elle eût pu rien savoir de ce qui se brassoit entre eux. Elle savoit seulement que les petits présens s'en étoient mêlés, et qu'il y avoit de petites allées et venues dont on tâchoit de lui faire mystère, et dont elle ignoroit absolument le motif. Quand nous partîmes de Paris, il y avoit déjà long-temps que madame Le Vasseur étoit dans l'usage d'aller voir M. Grimm deux ou trois fois par mois, et d'y passer quelques heures à des conversations si secrètes, que le laquais de Grimm étoit toujours renvoyé.

Je jugeai que ce motif n'étoit autre que le même projet dans lequel on avoit tâché de faire entrer la fille, en promettant de leur procurer, par madame d'Épinay, un regrat de sel, un bureau à tabac, et les tentant, en un mot, par l'appât du gain. On leur avoit représenté qu'étant hors d'état de rien faire pour elles, je ne pouvois pas même, à cause d'elles, parvenir à rien faire pour moi. Comme je ne voyois à tout cela que de la bonne intention, je ne leur en savois pas absolument mauvais gré. Il n'y avoit que le mystère qui me révoltât, surtout de la part de la vieille qui, de plus, devenoit de jour en jour plus flagorneuse et plus pateline avec moi : ce qui ne l'empêchoit pas de reprocher sans cesse en secret à sa fille qu'elle m'aimoit trop, qu'elle me disoit tout, qu'elle n'étoit qu'une bête, et qu'elle en seroit la dupe.

Cette femme possédoit au suprême degré l'art de tirer d'un sac dix moutures, de cacher à l'un ce qu'elle recevoit de l'autre, et à moi ce qu'elle recevoit de tous. J'aurois pu lui pardonner son avidité, mais je ne pouvois lui pardonner sa dissimulation. Que pouvoit-elle avoir à me cacher, à moi qu'elle savoit si bien qui faisois mon bonheur presque unique de celui de sa fille et du sien? Ce que j'avois fait pour sa fille, je l'avois fait pour moi; mais ce que j'avois fait pour elle méritoit de sa part quelque

(a) VAR...... *complaisant, facile; en un mot....*

reconnoissance (a) ; elle en auroit dû savoir gré du moins à sa fille, et m'aimer pour l'amour d'elle, qui m'aimoit. Je l'avois tirée de la plus complète misère ; elle tenoit de moi sa subsistance, elle me devoit toutes les connoissances dont elle tiroit si bon parti. Thérèse l'avoit long-temps nourrie de son travail, et la nourrissoit maintenant de mon pain. Elle tenoit tout de cette fille, pour laquelle elle n'avoit rien fait ; et ses autres enfans, qu'elle avoit dotés, pour lesquels elle s'étoit ruinée, loin de lui aider à subsister, dévoroient encore sa subsistance et la mienne. Je trouvois que dans une pareille situation elle devoit me regarder comme son unique ami, son plus sûr protecteur, et loin de me faire un secret de mes propres affaires, loin de comploter contre moi dans ma propre maison, m'avertir fidèlement de tout ce qui pouvoit m'intéresser, quand elle l'apprenoit plus tôt que moi. De quel œil pouvois-je donc voir sa conduite fausse et mystérieuse? que devois-je penser surtout des sentimens qu'elle s'efforçoit de donner à sa fille? quelle monstrueuse ingratitude devoit être la sienne, quand elle cherchoit à lui en inspirer?

Toutes ces réflexions aliénèrent enfin mon cœur de cette femme au point de ne pouvoir plus la voir sans dédain. Cependant je ne cessai jamais de traiter avec respect la mère de ma compagne, et de lui marquer en toutes choses presque les égards et la considération d'un fils ; mais il est vrai que je n'aimois pas à rester long-temps avec elle, et il n'est guère en moi de savoir me gêner.

C'est encore ici un de ces courts momens de ma vie où j'ai vu le bonheur de bien près, sans pouvoir l'atteindre et sans qu'il y ait (b) eu de ma faute à l'avoir manqué. Si cette femme se fût trouvé d'un bon caractère, nous étions heureux tous les trois jusqu'à la fin de nos jours ; le dernier vivant seul fût resté à plaindre. Au lieu de cela, vous allez voir la marche des choses, et vous jugerez si j'ai pu la changer.

Madame Le Vasseur, qui vit que j'avois gagné du terrain sur le cœur de sa fille, et qu'elle en avoit perdu, s'efforça de le reprendre ; et au lieu de revenir à moi par elle, tenta de me l'aliéner tout-à-fait. Un des moyens qu'elle employa fut d'appeler sa famille à son aide. J'avois prié Thérèse de n'en faire venir personne à l'Hermitage ; elle me le promit. On les fit venir en mon absence, sans la consulter ; et puis on lui fit promettre de ne m'en rien dire. Le premier pas fait, tout le reste fut facile ; quand une fois on fait à quelqu'un qu'on aime un secret de quelque chose, on ne se fait bientôt plus guère de scrupule de lui en faire sur tout. Sitôt que j'étois à la Chevrette, l'Hermitage étoit plein de monde qui s'y réjouissoit assez bien. Une mère est toujours bien forte sur une fille d'un bon naturel ; cependant, de quelque façon que s'y prît la vieille, elle ne put jamais faire rentrer Thérèse dans ses vues, et l'engager à se liguer contre moi. Pour elle, elle se décida sans retour : et voyant d'un côté sa fille et moi, chez qui l'on pouvoit vivre, et puis c'étoit tout ; de l'autre, Diderot, Grimm, d'Holbach, madame d'Épinay, qui promettoient beaucoup et donnoient quelque chose, elle n'estima pas qu'on pût jamais avoir tort dans le parti d'une fermière générale et d'un baron. Si j'eusse eu de meilleurs yeux, j'aurois vu dès lors que je nourrissois un serpent dans mon sein ; mais mon aveugle confiance, que rien encore n'avoit altérée, étoit telle, que je n'imaginois pas même qu'on pût vouloir nuire à quelqu'un qu'on devoit aimer. En voyant ourdir autour de moi mille trames, je ne savois me plaindre que de la tyrannie de ceux que j'appelois mes amis, et qui vouloient, selon moi, me forcer d'être heureux à leur mode, plutôt qu'à la mienne.

Quoique Thérèse refusât d'entrer dans la ligue avec sa mère, elle lui garda derechef le secret : son motif étoit louable ; je ne dirai pas si elle fit bien ou mal. Deux femmes qui ont des secrets aiment à babiller ensemble : cela les rapprochoit ; et Thérèse, en se partageant, me laissoit sentir quelquefois que j'étois seul, car je ne pouvois plus compter pour société celle que nous avions tous trois ensemble. Ce fut alors que je sentis vivement le tort que j'avois eu, durant nos premières liaisons, de ne pas profiter de la docilité que lui donnoit son amour, pour l'orner de talens et de connoissances qui, nous tenant plus rapprochés dans notre retraite, auroient agréablement rempli son temps et le mien, sans jamais nous laisser sentir la

(a) VAR....... *de sa part quelque gratitude ; elle....*
(b) VAR....... *sans qu'il y ait, — sans qu'il y eût....*

longueur du tête-à-tête (*). Ce n étoit pas que l'entretien tarît entre nous, et qu'elle parût s'ennuyer dans nos promenades; mais enfin nous n'avions pas assez d idées communes pour nous faire un grand magasin : nous ne pouvions plus parler sans cesse de nos projets, bornés désormais à celui de jouir. Les objets qui se présentoient m'inspiroient des réflexions qui n'étoient pas à sa portée. Un attachement de douze ans (*a*) n'avoit plus besoin de paroles; nous nous connoissions trop pour avoir plus rien à nous apprendre. Restoit la ressource des caillettes, médire, et dire des quolibets. C'est surtout dans la solitude qu'on sent l'avantage de vivre avec quelqu'un qui sait penser. Je n'avois pas besoin de cette ressource pour me plaire avec elle, mais elle en auroit eu besoin pour se plaire toujours avec moi. Le pis étoit qu'il falloit avec cela prendre nos tête-à-tête en bonne fortune : sa mère, qui m'étoit devenue importune, me forçoit à les épier. J'étois gêné chez moi; c'est tout dire; l'air de l'amour gâtoit la bonne amitié. Nous avions un commerce intime, sans vivre dans l'intimité.

Dès que je crus voir que Thérèse cherchoit quelquefois des prétextes pour éluder les promenades que je lui proposois, je cessai de lui en proposer, sans lui savoir mauvais gré de ne pas s'y plaire autant que moi. Le plaisir n'est point une chose qui dépende de la volonté. J'étois sûr de son cœur, ce m'étoit assez. Tant que mes plaisirs étoient les siens, je les goûtois avec elle; quand cela n'étoit plus, je préférois son contentement au mien.

Voilà comment, à demi trompé dans mon attente, menant une vie de mon goût, dans un séjour de mon choix, avec une personne qui m'étoit chère, je parvins pourtant à me sentir presque isolé. Ce qui me manquoit m'empêchoit de goûter ce que j'avois. En fait de bonheur et de jouissances, il me falloit tout ou rien. On verra pourquoi ce détail m'a paru nécessaire. Je reprends à présent le fil de mon récit.

Je croyois avoir des trésors dans les manuscrits que m'avoit donnés le comte de Saint-Pierre. En les examinant, je vis que ce n'étoit presque que le recueil des ouvrages imprimés de son oncle, annotés et corrigés de sa main, avec quelques autres petites pièces qui n'avoient pas vu le jour. Je me confirmai, par ses écrits de morale, dans l'idée que m'avoient donnée quelques lettres de lui, que madame de Créqui m'avoit montrées, qu'il avoit beaucoup plus d'esprit que je n'avois cru : mais l'examen approfondi de ses ouvrages de politique ne me montra que des vues superficielles, des projets utiles, mais impraticables, par l'idée dont l'auteur n'a jamais pu sortir, que les hommes se conduisoient par leurs lumières, plutôt que par leurs passions. La haute opinion qu'il avoit des connoissances modernes lui avoit fait adopter ce faux principe de la raison perfectionnée, base de tous les établissemens qu'il proposoit, et source de tous ses sophismes politiques. Cet homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul peut-être, depuis l'existence du genre humain, qui n'eût d'autre passion que celle de la raison, ne fit cependant que marcher d'erreur en erreur dans tous ses systèmes, pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont, et qu'ils continueront d'être. Il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires, en pensant travailler pour ses contemporains.

Tout cela vu, je me trouvai dans quelque embarras sur la forme à donner à mon ouvrage. Passer à l'auteur ses visions, c'étoit ne rien faire d'utile; les réfuter à la rigueur, étoit faire une chose malhonnête, puisque le dépôt de ses manuscrits, que j'avois accepté et même demandé, m'imposoit l'obligation d'en traiter honorablement l'auteur. Je pris enfin le parti qui me parut le plus décent, le plus judicieux et le plus utile : ce fut de donner séparément les idées de l'auteur et les miennes, et pour cela, d'entrer dans ses vues, de les éclaircir, de les étendre, et de ne rien épargner pour leur faire valoir tout leur prix.

Mon ouvrage devoit donc être composé de deux parties absolument séparées : l'une, destinée à exposer de la façon que je viens de dire les divers projets de l'auteur. Dans l'autre, qui ne devoit paroître qu'après que la première auroit fait son effet, j'aurois porté mon jugement sur ces mêmes projets : ce qui, je l'avoue,

(*) En exprimant un tel regret, Rousseau oublie ce qu'il a dit précédemment de cette même Thérèse, d'un esprit si borné, même si stupide, qu'*elle n'a jamais bien su lire, ni pu connoître un seul chiffre, et suivre l'ordre des douze mois de l'année.*

(*a*) VAR...... *de treize ans n'avoit....*

eût pu les exposer quelquefois au sort du sonnet du *Misanthrope*. A la tête de tout l'ouvrage devoit être une vie de l'auteur, pour laquelle j'avois ramassé d'assez bons matériaux, que je me flattois de ne pas gâter en les employant. J'avois un peu vu l'abbé de Saint-Pierre dans sa vieillesse, et la vénération que j'avois pour sa mémoire m'étoit garant qu'à tout prendre monsieur le comte ne seroit pas mécontent de la manière dont j'aurois traité son parent.

Je fis mon essai sur la *Paix perpétuelle*, le plus considérable et le plus travaillé de tous les ouvrages qui composoient ce recueil; et avant de me livrer à mes réflexions, j'eus le courage de lire absolument tout ce que l'abbé avoit écrit sur ce beau sujet, sans jamais me rebuter par ses longueurs et par ses redites. Le public a vu cet extrait, ainsi je n'ai rien à en dire. Quant au jugement que j'en ai porté, il n'a point été imprimé, et j'ignore s'il le sera jamais; mais il fut fait en même temps que l'extrait. Je passai de là à la *Polysynodie*, ou pluralité des conseils, ouvrage fait sous le régent, pour favoriser l'administration qu'il avoit choisie, et qui fit chasser de l'Académie Françoise l'abbé de Saint-Pierre, pour quelques traits contre l'administration précédente, dont la duchesse du Maine et le cardinal de Polignac furent fâchés. J'achevai ce travail comme le précédent, tant le jugement que l'extrait : mais je m'en tins là, sans vouloir continuer cette entreprise, que je n'aurois pas dû commencer.

La réflexion qui m'y fit renoncer se présente d'elle-même, et il étoit étonnant qu'elle ne me fût pas venue plus tôt. La plupart des écrits de l'abbé de Saint-Pierre étoient ou contenoient des observations critiques sur quelques parties du gouvernement de France, et il y en avoit même de si libres, qu'il étoit heureux pour lui de les avoir faites impunément. Mais dans les bureaux des ministres, on avoit de tout temps regardé l'abbé de Saint-Pierre comme une espèce de prédicateur, plutôt que comme un vrai politique, et on le laissoit dire tout à son aise, parce qu'on voyoit bien que personne ne l'écoutoit. Si j'étois parvenu à le faire écouter, le cas eût été différent. Il étoit François, je ne l'étois pas; et en m'avisant de répéter ses censures, quoique sous son nom, je m'exposois à me faire demander un peu rudement, mais sans injustice, de quoi je me mêlois. Heureusement, avant d'aller plus loin, je vis la prise que j'allois donner sur moi, et me retirai bien vite. Je savois que vivant seul au milieu des hommes, et d'hommes tous plus puissans que moi, je ne pouvois jamais, de quelque façon que je m'y prisse, me mettre à l'abri du mal qu'ils voudroient me faire. Il n'y avoit qu'une chose, en cela, qui dépendît de moi : c'étoit de faire en sorte au moins que quand ils m'en voudroient faire, ils ne le pussent qu'injustement. Cette maxime, qui me fit abandonner l'abbé de Saint-Pierre, m'a fait souvent renoncer à des projets beaucoup plus chéris. Ces gens, toujours prompts à faire un crime de l'adversité, seroient bien surpris s'ils savoient tous les soins que j'ai pris en ma vie, pour qu'on ne pût jamais me dire avec vérité dans mes malheurs : *Tu les a bien mérités*.

Cet ouvrage abandonné me laissa quelque temps incertain sur celui que j'y ferois succéder, et cet intervalle de désœuvrement fut ma perte, en me laissant tourner mes réflexions sur moi-même, faute d'objet étranger qui m'occupât. Je n'avois plus de projet pour l'avenir, qui pût amuser mon imagination; il ne m'étoit pas même possible d'en faire, puisque la situation où j'étois étoit précisément celle où s'étoient réunis tous mes désirs : je n'en avois plus à former, et j'avois encore le cœur vide. Cet état étoit d'autant plus cruel, que je n'en voyois point à lui préférer. J'avois rassemblé mes plus tendres affections dans une personne selon mon cœur, qui me les rendoit.

Je vivois avec elle sans gêne, et pour ainsi dire à discrétion. Cependant un secret serrement de cœur ne me quittoit ni près ni loin d'elle. En la possédant, je sentois qu'elle me manquoit encore; et la seule idée que je n'étois pas tout pour elle, faisoit qu'elle n'étoit presque rien pour moi.

J'avois des amis des deux sexes, auxquels j'étois attaché par la plus pure amitié, par la plus parfaite estime; je comptois sur le plus vrai retour de leur part, et il ne m'étoit pas même venu dans l'esprit de douter une seule fois de leur sincérité : cependant cette amitié m'étoit plus tourmentante que douce, par leur obstination, par leur affectation même à con-

trarier tous mes goûts, mes penchans, ma manière de vivre : tellement qu'il me suffisoit de paroître désirer une chose qui n'intéressoit que moi seul, et qui ne dépendoit pas d'eux, pour les voir tous se liguer à l'instant même pour me contraindre d'y renoncer. Cette obstination de me contrôler en tout dans mes fantaisies, d'autant plus injuste que, loin de contrôler les leurs, je ne m'en informois pas même, me devint si cruellement onéreuse, qu'enfin je ne recevois pas une de leurs lettres sans sentir, en l'ouvrant, un certain effroi qui n'étoit que trop justifié par sa lecture. Je trouvois que, pour des gens tous plus jeunes que moi, et qui tous auroient eu grand besoin pour eux-mêmes des leçons qu'ils me prodiguoient, c'étoit aussi trop me traiter en enfant. Aimez-moi, leur disois-je, comme je vous aime ; et du reste, ne vous mêlez pas plus de mes affaires que je ne me mêle des vôtres : voilà tout ce que je vous demande. Si de ces deux choses ils m'en ont accordé une, ce n'a pas été du moins la dernière.

J'avois une demeure isolée, dans une solitude charmante : maître chez moi, j'y pouvois vivre à ma mode, sans que personne eût à m'y contrôler. Mais cette habitation m'imposoit des devoirs doux à remplir, mais indispensables. Toute ma liberté n'étoit que précaire, plus asservi que par des ordres, je devois l'être par ma volonté : je n'avois pas un seul jour dont en me levant je pusse dire : J'emploierai ce jour comme il me plaira. Bien plus, outre ma dépendance des arrangemens de madame d'Épinay, j'en avois une autre bien plus importune, du public et des survenans. La distance où j'étois de Paris n'empêchoit pas qu'il ne me vînt journellement des tas de désœuvrés qui, ne sachant que faire de leur temps, prodiguoient le mien sans aucun scrupule. Quand j'y pensois le moins, j'étois impitoyablement assailli, et rarement j'ai fait un joli projet pour ma journée, sans le voir renverser par quelque arrivant.

Bref, au milieu des biens que j'avois le plus convoités, ne trouvant point de pure jouissance, je revenois par élans aux jours sereins de ma jeunesse, et je m'écriois quelquefois en soupirant : Ah ! ce ne sont pas encore ici les Charmettes !

Les souvenirs des divers temps de ma vie m'amenèrent à réfléchir sur le point où j'étois parvenu, et je me vis déjà sur le déclin de l'âge en proie à des maux douloureux, et croyant approcher du terme de ma carrière, sans avoir goûté dans sa plénitude presque aucun des plaisirs dont mon cœur étoit avide, sans avoir donné l'essor aux vifs sentimens que j'y sentois en réserve, sans avoir savouré, sans avoir effleuré du moins cette enivrante volupté que je sentois dans mon âme en puissance, et qui, faute d'objet, s'y trouvoit toujours comprimée, sans pouvoir s'exhaler autrement que par mes soupirs.

Comment se pouvoit-il qu'avec une âme naturellement expansive, pour qui vivre c'étoit aimer, je n'eusse pas trouvé jusque alors un ami tout à moi, un véritable ami, moi qui me sentois si bien fait pour l'être ? Comment se pouvoit-il qu'avec des sens si combustibles, avec un cœur tout pétri d'amour, je n'eusse pas du moins une fois (*a*) brûlé de sa flamme pour un objet déterminé ? Dévoré du besoin d'aimer, sans jamais l'avoir pu bien satisfaire, je me voyois atteindre aux portes de la vieillesse, et mourir sans avoir vécu.

Ces réflexions tristes, mais attendrissantes, me faisoient replier sur moi-même avec un regret qui n'étoit pas sans douceur. Il me sembloit que la destinée me devoit quelque chose qu'elle ne m'avoit pas donné. A quoi bon m'avoir fait naître avec des facultés exquises, pour les laisser jusqu'à la fin sans emploi ? Le sentiment de mon prix interne, en me donnant celui de cette injustice, m'en dédommageoit en quelque sorte, et me faisoit verser des larmes que j'aimois à laisser couler.

Je faisois ces méditations dans la plus belle saison de l'année, au mois de juin, sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux. Tout concourut à me replonger dans cette mollesse trop séduisante, pour laquelle j'étois né, mais dont le ton dur et sévère, où venoit de me monter une longue effervescence, m'auroit dû délivrer pour toujours. J'allai malheureusement me rappeler le dîner du château de Toune, et ma rencontre avec ces deux charmantes filles,

(*a*) VAR.... *du moins une seule fois brûlé....*

dans la même saison et dans des lieux à peu près semblables à ceux où j'étois dans ce moment. Ce souvenir, que l'innocence qui s'y joignoit me rendoit plus doux encore, m'en rappela d'autres de la même espèce. Bientôt je vis rassemblés autour de moi tous les objets qui m'avoient donné de l'émotion dans ma jeunesse, mademoiselle Galley, mademoiselle de Graffenried, mademoiselle de Breil, madame Bazile, madame de Larnage, mes jolies écolières, et jusqu'à la piquante Zulietta que mon cœur ne peut oublier. Je me vis entouré d'un sérail d'houris, de mes anciennes connoissances, pour qui le goût le plus vif ne m'étoit pas un sentiment nouveau. Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne, malgré mes cheveux déjà grisonnans, et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant. L'ivresse dont je fus saisi, quoique si prompte et si folle, fut si durable et si forte, qu'il n'a pas moins fallu, pour m'en guérir, que la crise imprévue et terrible des malheurs où elle m'a précipité.

Cette ivresse, à quelque point qu'elle fût portée, n'alla pourtant pas jusqu'à me faire oublier mon âge et ma situation, jusqu'à me flatter de pouvoir inspirer de l'amour encore, jusqu'à tenter de communiquer enfin ce feu dévorant, mais stérile, dont depuis mon enfance je sentois en vain consumer mon cœur. Je ne l'espérai point, je ne le désirai pas même. Je savois que le temps d'aimer étoit passé; je sentois trop le ridicule des galans surannés pour y tomber, et je n'étois pas homme à devenir avantageux et confiant sur mon déclin, après l'avoir été si peu durant mes belles années. D'ailleurs, ami de la paix, j'aurois craint les orages domestiques, et j'aimois trop sincèrement ma Thérèse, pour l'exposer au chagrin de me voir porter à d'autres des sentimens plus vifs que ceux qu'elle m'inspiroit.

Que fis-je en cette occasion? Déjà mon lecteur l'a deviné, pour peu qu'il m'ait suivi jusqu'ici. L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères; et ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur. Jamais cette ressource ne vint plus à propos et ne se trouva si féconde. Dans mes continuelles extases, je m'enivrois à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme. Oubliant tout-à-fait la race humaine, je me fis des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leurs beautés, d'amis sûrs, tendres, fidèles, tels que je n'en trouvai jamais ici-bas. Je pris un tel goût à planer ainsi dans l'empyrée, au milieu des objets charmans dont je m'étois entouré, que j'y passois les heures, les jours sans compter; et perdant le souvenir de toute autre chose, à peine avois-je mangé un morceau à la hâte, que je brûlois de m'échapper pour courir retrouver mes bosquets. Quand, prêt à partir pour le monde enchanté, je voyois arriver de malheureux mortels qui venoient me retenir sur la terre, je ne pouvois modérer ni cacher mon dépit; et n'étant plus maître de moi, je leur faisois un accueil si brusque, qu'il pouvoit porter le nom de brutal. Cela ne fit qu'augmenter ma réputation de misanthropie, par tout ce qui m'en eût acquis une bien contraire, si l'on eût mieux lu dans mon cœur.

Au fort de ma plus grande exaltation, je fus retiré tout d'un coup par le cordon comme un cerf-volant, et remis à ma place par la nature, à l'aide d'une attaque assez vive de mon mal. J'employai le seul remède qui m'eût soulagé, savoir, les bougies, et cela fit trêve à mes angéliques amours : car, outre qu'on n'est guère amoureux quand on souffre, mon imagination, qui s'anime à la campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher. J'ai souvent regretté qu'il n'existât pas des Dryades; c'eût infailliblement été parmi elles que j'aurois fixé mon attachement.

D'autres tracas domestiques vinrent en même temps augmenter mes chagrins. Madame Le Vasseur, en me faisant les plus beaux complimens du monde, aliénoit de moi sa fille tant qu'elle pouvoit. Je reçus des lettres de mon ancien voisinage, qui m'apprirent que la bonne vieille avait fait à mon insu plusieurs dettes au nom de Thérèse, qui le savoit, et qui ne m'en avoit rien dit. Les dettes à payer me fâchoient beaucoup moins que le secret qu'on m'en avoit fait. Eh! comment celle pour qui je n'eus ja-

mais aucun secret pouvoit-il en avoir pour moi? Peut-on dissimuler quelque chose aux gens qu'on aime? La coterie Holbachique, qui ne me voyoit faire aucun voyage à Paris, commençoit à craindre tout de bon que je ne me plusse à la campagne, et que je ne fusse assez fou pour y demeurer. Là commencèrent les tracasseries par lesquelles on cherchoit à me rappeler indirectement à la ville. Diderot, qui ne vouloit pas se montrer si tôt lui même, commença par me détacher Deleyre, à qui j'avois procuré sa connoissance, lequel recevoit et me transmettoit les impressions que vouloit lui donner Diderot, sans que lui Deleyre en vît le vrai but.

Tout sembloit concourir à me tirer de ma douce et folle rêverie. Je n'étois pas guéri de mon attaque, quand je reçus un exemplaire du poème sur la ruine de Lisbonne (*), que je supposai m'être envoyé par l'auteur. Cela me mit dans l'obligation de lui écrire, et de lui parler de sa pièce. Je le fis par une lettre qui a été imprimée long-temps après sans mon aveu, comme il sera dit ci-après.

Frappé de voir ce pauvre homme accablé, pour ainsi dire, de prospérités et de gloire, déclamer toutefois amèrement contre les misères de cette vie et trouver toujours que tout étoit mal, je formai l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même, et de lui prouver que tout étoit bien. Voltaire, en paroissant toujours croire en Dieu, n'a réellement jamais cru qu'au diable, puisque son Dieu prétendu n'est qu'un être malfaisant qui, selon lui, ne prend plaisir qu'à nuire. L'absurdité de cette doctrine, qui saute aux yeux, est surtout révoltante dans un homme comblé des biens de toute espèce, qui, du sein du bonheur, cherche à désespérer ses semblables par l'image affreuse et cruelle de toutes les calamités dont il est exempt. Autorisé plus que lui à compter et peser les maux de la vie humaine, j'en fis l'équitable examen, et je lui prouvai que de tous ces maux, il n'y en avoit pas un dont la Providence ne fût disculpée, et qui n'eût sa source dans l'abus que l'homme a fait de ses facultés, plus que dans la nature elle-même. Je le traitai dans cette lettre avec tous les égards, toute la considération, tout le ménagement, et je puis dire avec tout le respect possible. Cependant, lui connoissant un amour-propre extrêmement irritable, je ne lui envoyai pas cette lettre à lui-même, mais au docteur Tronchin, son médecin et son ami, avec plein pouvoir de la donner ou supprimer, selon qu'il le trouveroit le plus convenable. Tronchin donna la lettre. Voltaire me répondit, en peu de lignes, qu'étant malade et garde-malade lui-même, il remettoit à un autre temps sa réponse, et ne dit pas un mot sur la question. Tronchin, en m'envoyant cette lettre, en joignit une, où il marquoit peu d'estime pour celui qui la lui avoit remise.

Je n'ai jamais publié ni même montré ces deux lettres, n'aimant point à faire parade de ces sortes de petits triomphes; mais elles sont en originaux dans mes recueils (liasse A, n[os] 20 et 21 (*). Depuis lors, Voltaire a publié cette réponse qu'il m'avoit promise, mais qu'il ne m'a pas envoyée. Elle n'est autre que le roman de *Candide*, dont je ne puis parler, parce que je ne l'ai pas lu.

Toutes ces distractions m'auroient dû guérir radicalement de mes fantasques amours (a), et c'étoit peut-être un moyen que le ciel m'offroit d'en prévenir les suites funestes : mais ma mauvaise étoile fut la plus forte; et à peine recommençai-je à sortir, que mon cœur, ma tête et mes pieds reprirent les mêmes routes. Je dis les mêmes, à certains égards; car mes idées, un peu moins exaltées, restèrent cette fois sur la terre, mais avec un choix si exquis de tout ce qui pouvoit s'y trouver d'aimable en tout genre, que cette élite n'étoit guère moins chimérique que le monde imaginaire que j'avois abandonné.

Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images. Je me plus à les orner de tous les charmes du

(*) Le 1[er] novembre 1755, une partie fut détruite par le tremblement de terre, et l'autre consumée par un incendie.

M.-P.

(*) La lettre de Voltaire est connue; nous la donnerons dans la *Correspondance*, à la suite de celle de Rousseau. Mais la lettre de Tronchin à ce dernier est beaucoup moins connue, et mérite de l'être. On y voit l'idée que ce médecin, homme d'esprit autant qu'habile dans son art, avoit de Voltaire, et il s'en explique en toute liberté. C'est Du Peyrou, dépositaire de tous les papiers de Rousseau, qui a fait connoître cette lettre. Nous regrettons que sa longueur nous empêche de la transcrire ici; on la trouvera dans l'édition de Poinçot, tome XXX, p. 483 et suivantes. Elle se trouve aussi dans l'*Histoire de J. J. Rousseau*, tome II, p. 521.

G. P.

(a) VAR....... *de mes fantastiques amours*....

sexe que j'avois toujours adoré. J'imaginai deux amies, plutôt que deux amis, parce que si l'exemple est plus rare, il est aussi plus aimable. Je les douai de deux caractères analogues, mais différens; de deux figures, non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animoient la bienveillance et la sensibilité. Je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre foible, mais d'une si touchante foiblesse, que la vertu sembloit y gagner. Je donnai à l'une des deux un amant dont l'autre fût la tendre amie, et même quelque chose de plus; mais je n'admis ni rivalité, ni querelles, ni jalousie, parce que tout sentiment pénible me coûte à imaginer, et que je ne voulois ternir ce riant tableau par rien qui dégradât la nature. Épris de mes deux charmans modèles, je m'identifiois avec l'amant et l'ami autant qu'il m'étoit possible; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentois.

Pour placer mes personnages dans un séjour qui leur convînt, je passai successivement en revue les plus beaux lieux que j'eusse vus dans mes voyages. Mais je ne trouvai point de bocage assez frais, point de paysage assez touchant à mon gré. Les vallées de la Thessalie m'auroient pu contenter, si je les avois vues, mais mon imagination, fatiguée à inventer, vouloit quelque lieu réel qui pût lui servir de point d'appui, et me faire illusion sur la réalité des habitans que j'y voulois mettre. Je songeai long-temps aux îles Borromées, dont l'aspect délicieux m'avoit transporté; mais j'y trouvai trop d'ornement et d'art pour mes personnages. Il me falloit cependant un lac, et je finis par choisir celui autour duquel mon cœur n'a jamais cessé d'errer. Je me fixai sur la partie des bords de ce lac, à laquelle depuis long temps mes vœux ont placé ma résidence dans le bonheur imaginaire auquel le sort m'a borné. Le lieu natal de ma pauvre maman avoit encore pour moi un attrait de prédilection. Le contraste des positions, la richesse et la variété des sites, la magnificence, la majesté de l'ensemble qui ravit les sens, émeut le cœur, élève l'âme, achevèrent de me déterminer, et j'établis à Vevai mes jeunes pupilles. Voilà tout ce que j'imaginai du premier bond; le reste n'y fut ajouté que dans la suite.

Je me bornai long-temps à un plan si vague, parce qu'il suffisoit pour remplir mon imagination d'objets agréables, et mon cœur de sentimens dont il aime à se nourrir. Ces fictions, à force de revenir, prirent enfin plus de consistance, et se fixèrent dans mon cerveau sous une forme déterminée. Ce fut alors que la fantaisie me prit d'exprimer sur le papier quelques-unes des situations qu'elles m'offroient; et, rappelant tout ce que j'avois senti dans ma jeunesse, de donner ainsi l'essor en quelque sorte au désir d'aimer, que je n'avois pu satisfaire, et dont je me sentois dévoré.

Je jetai d'abord sur le papier quelques lettres éparses, sans suite et sans liaison; et lorsque je m'avisai de les vouloir coudre, j'y fus souvent fort embarrassé. Ce qu'il y a de peu croyable et de très-vrai est que les deux premières parties ont été écrites presque en entier de cette manière, sans que j'eusse aucun plan bien formé, et même sans prévoir qu'un jour je serois tenté d'en faire un ouvrage en règle. Aussi voit-on que ces deux parties, formées après coup de matériaux qui n'ont pas été taillés pour la place qu'ils occupent, sont pleines d'un remplissage verbeux, qu'on ne trouve pas dans les autres.

Au plus fort de mes rêveries, j'eus une visite de madame d'Houdetot, la première qu'elle m'eût faite en sa vie, mais qui malheureusement ne fut pas la dernière, comme on verra ci-après. La comtesse d'Houdetot étoit fille de feu M. de Bellegarde, fermier-général, sœur de M. d'Épinay et de MM. de Lalive et de La Briche, qui depuis ont été tous deux introducteurs des ambassadeurs. J'ai parlé de la connoissance que je fis avec elle étant fille. Depuis son mariage, je ne la vis qu'aux fêtes de la Chevrette, chez madame d'Épinay, sa belle-sœur. Ayant souvent passé plusieurs jours avec elle, tant à la Chevrette qu'à Épinay, non-seulement je la trouvai toujours très-aimable, mais je crus lui voir aussi pour moi de la bienveillance. Elle aimoit assez à se promener avec moi; nous étions marcheurs l'un et l'autre, et l'entretien ne tarissoit pas entre nous. Cependant je n'allai jamais la voir à Paris, quoiqu'elle m'en eût prié et même sollicité plusieurs fois. Ses liaisons avec M. de Saint-Lambert, avec qui je commençois d'en avoir, me la rendirent encore plus

intéressante; et c'étoit pour m'apporter des nouvelles de cet ami, qui pour lors étoit, je crois, à Mahon, qu'elle vint me voir à l'Hermitage.

Cette visite eut un peu l'air d'un début de roman. Elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournoit, voulut traverser en droiture, du moulin de Clairvaux à l'Hermitage : son carrosse s'embourba dans le fond du vallon; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt percée; elle enfonçoit dans la crotte; ses gens eurent toutes les peines du monde à la dégager, et enfin elle arriva à l'Hermitage en bottes, et perçant l'air d'éclats de rire, auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. Il fallut changer de tout; Thérèse y pourvut, et je l'engageai d'oublier la dignité, pour faire une collation rustique, dont elle se trouva fort bien. Il étoit tard, elle resta peu; mais l'entrevue fut si gaie qu'elle y prit goût, et parut disposée à revenir. Elle n'exécuta pourtant ce projet que l'année suivante; mais, hélas! ce retard ne me garantit de rien (*).

Je passai l'automne à une occupation dont on ne se douteroit pas, à la garde du fruit de M. d'Épinay. L'Hermitage étoit le réservoir des eaux du parc de la Chevrette : il y avoit un jardin clos de murs, et garni d'espaliers et d'autres arbres, qui donnoient plus de fruits à M. d'Épinay que son potager de la Chevrette, quoiqu'on lui en volât les trois quarts. Pour n'être pas un homme absolument inutile, je me chargeai de la direction du jardin et de l'inspection du jardinier. Tout alla bien jusqu'au temps des fruits; mais à mesure qu'ils mûrissoient, je les voyois disparoître, sans savoir ce qu'ils étoient devenus. Le jardinier m'assura que c'étoient les loirs qui mangeoient tout. Je fis la guerre aux loirs, j'en détruisis beaucoup, et le fruit n'en disparoissoit pas moins. Je guettai si bien, qu'enfin je trouvai que le jardinier lui-même étoit le grand loir. Il logeoit à Montmorency, d'où il venoit les nuits, avec sa femme et ses enfans, enlever les dépôts de fruits qu'il avoit faits pendant la journée, et qu'il faisoit vendre à la halle à Paris aussi publiquement que s'il eût eu un jardin à lui. Ce misérable, que je comblois de bienfaits, dont Thérèse habilloit les enfans, et dont je nourrissois presque le père, qui étoit mendiant, nous dévalisoit aussi aisément qu'effrontément, aucun des trois n'étant assez vigilant pour y mettre ordre; et dans une seule nuit il parvint à vider ma cave, où je ne trouvai rien le lendemain. Tant qu'il ne parut s'adresser qu'à moi, j'endurai tout; mais voulant rendre compte du fruit, je fus obligé d'en dénoncer le voleur. Madame d'Épinay me pria de le payer, de le mettre dehors, et d'en chercher un autre; ce que je fis. Comme ce grand coquin rôdoit toutes les nuits autour de l'Hermitage, armé d'un gros bâton ferré qui avoit l'air d'une massue, et suivi d'autres vauriens de son espèce, pour rassurer les gouvernesses que cet homme effrayoit terriblement, je fis coucher son successeur toutes les nuits à l'Hermitage; et cela ne les tranquillisant pas encore, je fis demander à madame d'Épinay un fusil que je tins dans la chambre du jardinier, avec charge à lui de ne s'en servir qu'au besoin, si l'on tentoit de forcer la porte ou d'escalader le jardin, et de ne tirer qu'à poudre, uniquement pour effrayer les voleurs. C'étoit assurément la moindre précaution que pût prendre, pour la sûreté commune, un homme incommodé, ayant à passer l'hiver au milieu des bois, seul avec deux femmes timides. Enfin, je fis l'acquisition d'un petit chien pour servir de sentinelle. Deleyre m'étant venu voir dans ce temps-là, je lui contai mon cas, et ris avec lui de mon appareil militaire. De retour à Paris, il en voulut amuser Diderot à son tour, et voilà comment la coterie Holbachique apprit que je voulois tout de bon passer l'hiver à l'Hermitage. Cette constance, qu'ils n'avoient pu se figurer, les désorienta; et en attendant qu'ils imaginassent quelque autre tracasserie pour me rendre mon séjour déplaisant (1), ils me détachèrent, par Diderot, le

(*) Conséquemment ce ne seroit que de 1757 qu'il faudroit dater sa passion pour madame d'Houdetot. M. P.

(1) J'admire en ce moment ma stupidité de n'avoir pas vu, quand j'écrivois ceci, que le dépit avec lequel les Holbachiens me virent aller et rester à la campagne regardoit principalement la mère Le Vasseur, qu'ils n'avoient plus sous la main pour les guider dans leurs systèmes d'imposture par des points fixes de temps et de lieux. Cette idée, qui me vient si tard, éclaircit parfaitement la bizarrerie de leur conduite, qui dans toute autre supposition est inexplicable (*).

(*) Cette note n'est dans aucune des éditions antérieures à celle de 1801. Il est aisé de voir que l'idée n'en étant venue à Rousseau que lorsque son second manuscrit n'étoit plus en sa possession, il l'a consignée dans le premier qui étoit resté entre ses mains.

même Deleyre, qui d'abord, ayant trouvé mes précautions toutes simples, finit par les trouver inconséquentes à mes principes, et pis que ridicules, dans des lettres où il m'accabloit de plaisanteries amères, et assez piquantes pour m'offenser, si mon humeur eût été tournée de ce côté-là. Mais alors saturé de sentimens affectueux et tendres, et n'étant susceptible d'aucun autre, je ne voyois dans ses aigres sarcasmes que le mot pour rire, et ne le trouvois que folâtre où tout autre l'eût trouvé extravagant (a).

A force de vigilance et de soins, je parvins si bien à garder le jardin, que quoique la récolte du fruit eût presque manqué cette année, le produit fut triple de celui des années précédentes; et il est vrai que je ne m'épargnois point pour le préserver, jusqu'à escorter les envois que je faisois à la Chevrette et à Épinay, jusqu'à porter des paniers moi-même; et je me souviens que nous en portâmes un si lourd, la tante et moi, que, prêts à succomber sous le faix, nous fûmes contraints de nous reposer de dix en dix pas, et n'arrivâmes que tout en nage.

(1757.) Quand la mauvaise saison commença de me renfermer au logis, je voulus reprendre mes occupations casanières; il ne me fut pas possible. Je ne voyois partout que les deux charmantes amies, que leur ami, leurs entours, le pays qu'elles habitoient, qu'objets créés ou embellis pour elles par mon imagination. Je n'étois plus un moment à moi-même, le délire ne me quittoit plus. Après beaucoup d'efforts inutiles pour écarter de moi toutes ces fictions, je fus enfin tout-à-fait séduit par elles, et je ne m'occupai plus qu'à tâcher d'y mettre quelque ordre et quelque suite, pour en faire une espèce de roman.

Mon grand embarras étoit la honte de me démentir ainsi moi-même si nettement et si hautement. Après les principes sévères que je venois d'établir avec tant de fracas, après les maximes austères que j'avois si fortement prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiroient l'amour et la mollesse, pouvoit-on rien imaginer de plus i.-attendu, de plus choquant, que de me voir tout d'un coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres que j'avois si durement censurés? Je sentois cette inconséquence dans toute sa force, je me la reprochois, j'en rougissois, je m'en dépitois : mais tout cela ne put suffire pour me ramener à la raison. Subjugué complétement, il fallut me soumettre à tout risque, et me résoudre à braver le qu'en dira-t-on; sauf à délibérer dans la suite si je me résoudrois à montrer mon ouvrage ou non : car je ne supposois pas encore que j'en vinsse à le publier.

Ce parti pris, je me jette à plein collier dans mes rêveries; et à force de les tourner et retourner dans ma tête, j'en forme enfin l'espèce de plan dont on a vu l'exécution. C'étoit assurément le meilleur parti qui se pût tirer de mes folies : l'amour du bien, qui n'est jamais sorti de mon cœur, les tourna vers des objets utiles, et dont la morale eût pu faire son profit. Mes tableaux voluptueux auroient perdu toutes leurs grâces, si le doux coloris de l'innocence y eût manqué. Une fille foible est un objet de pitié, que l'amour peut rendre intéressant, et qui souvent n'est pas moins aimable : mais qui peut supporter sans indignation le spectacle des mœurs à la mode? et qu'y a-t-il de plus révoltant que l'orgueil d'une femme infidèle, qui, foulant ouvertement aux pieds tous ses devoirs, prétend que son mari soit pénétré de reconnoissance de la grâce qu'elle lui accorde de vouloir bien ne pas se laisser prendre sur le fait? Les êtres parfaits ne sont pas dans la nature, et leurs leçons ne sont pas assez près de nous. Mais qu'une jeune personne, née avec un cœur aussi tendre qu'honnête, se laisse vaincre à l'amour étant fille, et retrouve étant femme des forces pour le vaincre à son tour, et redevenir vertueuse (a) : quiconque vous dira que ce tableau dans sa totalité est scandaleux et n'est pas utile, est un menteur et un hypocrite; ne l'écoutez pas.

Outre cet objet de mœurs et d'honnêteté conjugale, qui tient radicalement à tout l'ordre social, je m'en fis un plus secret de concorde et de paix publique; objet plus grand, plus important peut-être en lui-même, et du moins pour le moment où l'on se trouvoit. L'orage

(a) VAR...... *extravagant. Ainsi ceux qui le souffloient en furent [illegible] pour leur peine, et je n'en passai pas mon hiver moins tranquillement.*

(a) VAR..... *et se maintenir vertueuse...*

excité par *l'Encyclopédie*, loin de se calmer, étoit alors dans sa plus grande force. Les deux partis déchaînés l'un contre l'autre avec la dernière fureur, ressembloient plutôt à des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer, qu'à des chrétiens et des philosophes qui veulent réciproquement s'éclairer, se convaincre, et se ramener dans la voie de la vérité. Il ne manquoit peut-être à l'un et à l'autre que des chefs remuans qui eussent du crédit, pour dégénérer en guerre civile; et Dieu sait ce qu'eût produit une guerre civile de religion, où l'intolérance la plus cruelle étoit au fond la même des deux côtés. Ennemi né de tout esprit de parti, j'avois dit franchement aux uns et aux autres des vérités dures qu'ils n'avoient pas écoutées. Je m'avisai d'un autre expédient, qui, dans ma simplicité, me parut admirable : c'étoit d'adoucir leur haine réciproque en détruisant leurs préjugés, et de montrer à chaque parti le mérite et la vertu dans l'autre, dignes de l'estime publique et du respect de tous les mortels (*). Ce projet peu sensé, qui supposoit de la bonne foi dans les hommes, et par lequel je tombois dans le défaut que je reprochois à l'abbé de Saint-Pierre, eut le succès qu'il devoit avoir : il ne rapprocha point les partis, et ne les réunit que pour m'accabler. En attendant que l'expérience m'eût fait sentir ma folie, je m'y livrai, j'ose le dire, avec un zèle digne du motif qui me l'inspiroit, et je dessinai les deux caractères de Wolmar et de Julie, dans un ravissement qui me faisoit espérer de les rendre aimables tous les deux, et, qui plus est, l'un par l'autre.

Content d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avois tracées; et de l'arrangement que je leur donnai, résultèrent les deux premières parties de la *Julie*, que je fis et mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la nompareille bleue pour coudre mes cahiers; enfin ne trouvant rien d'assez galant, rien d'assez mignon pour les charmantes filles dont je raffolois comme un autre Pygmalion (a). Tous les soirs au coin de mon feu, je lisois et relisois ces deux parties aux gouverneuses. La fille, sans rien dire, sanglotoit avec moi d'attendrissement; la mère qui, ne trouvant point là de complimens, n'y comprenoit rien, restoit tranquille, et se contentoit, dans les momens de silence, de me répéter toujours : *Monsieur, cela est bien beau.*

Madame d'Épinay, inquiète de me savoir seul en hiver au milieu des bois, dans une maison isolée, envoyoit très-souvent savoir de mes nouvelles. Jamais je n'eus de si vrais témoignages de son amitié pour moi, et jamais la mienne n'y répondit plus vivement. J'aurois tort de ne pas spécifier parmi ces témoignages qu'elle m'envoya son portrait, et qu'elle me demanda des instructions pour avoir le mien, peint par La Tour, et qui avoit été exposé au salon. Je ne dois pas non plus omettre une autre de ses attentions, qui paroîtra risible, mais qui fait trait à l'histoire de mon caractère, par l'impression qu'elle fit sur moi. Un jour qu'il geloit très-fort, en ouvrant un paquet qu'elle m'envoyoit de plusieurs commissions dont elle s'étoit chargée, j'y trouvai un petit jupon de dessous, de flanelle d'Angleterre, qu'elle me marquoit avoir porté, et dont elle vouloit que je me fisse un gilet. Le tour de son billet étoit charmant, plein de caresse et de naïveté. Ce soin, plus qu'amical, me parut si tendre, comme si elle se fût dépouillée pour me vêtir, que, dans mon émotion, je baisai, vingt fois, en pleurant, le billet et le jupon. Thérèse me croyoit devenu fou. Il est singulier que, de toutes les marques d'amitié que madame d'Épinay m'a prodiguées, aucune ne m'a jamais touché comme celle-là; et que, même depuis notre rupture, je n'y ai jamais repensé sans attendrissement. J'ai long-temps conservé son petit billet; et je l'aurois encore, s'il n'eût eu le sort de mes autres lettres du même temps (*).

(*) Il développe cette idée, et fait plus particulièrement connoître le *vrai but* de son livre dans une lettre à M. Vernes, du 24 juin 1761. Voyez la *Correspondance*. G. P.

(a) VAR....... *je raffolois malgré ma barbe déjà grisonnante.*

(*) Voici ce billet tel qu'il est rapporté dans les Mémoires de madame d'Épinay (tom. II, p. 347) :

« J'envoie, mon hermite, de petites provisions à mesdames Le » Vasseur; et comme c'est un commissionnaire nouveau dont je » me sers, voici le détail de ce dont il est chargé : un petit » baril de sel, un rideau pour la chambre de madame Le Vasseur



A. Johannot del. A. Lefèvre sc.

LES CONFESSIONS.

Partie II. Livre IX.

Quoique mes rétentions me laissassent alors peu de relâche en hiver, et qu'une partie de celui-ci, je fusse réduit à l'usage des sondes, ce fut pourtant, à tout prendre, la saison que depuis ma demeure en France j'ai passée avec le plus de douceur et de tranquillité. Durant quatre ou cinq mois que le mauvais temps me tint davantage à l'abri des survenans, je savourai plus que je n'ai fait avant et depuis cette vie indépendante, égale et simple, dont la jouissance ne faisoit pour moi qu'augmenter le prix, sans autre compagnie que celle des deux gouverneuses en réalité, et celle des deux cousines en idée. C'est alors surtout que je me félicitois chaque jour davantage du parti que j'avois eu le bon sens de prendre, sans égard aux clameurs de mes amis, fâchés de me voir affranchi de leur tyrannie; et quand j'appris l'attentat d'un forcené (a), quand Deleyre et madame d'Épinay me parloient dans leurs lettres du trouble et de l'agitation qui régnoient dans Paris, combien je remerciai le ciel de m'avoir éloigné de ces spectacles d'horreurs et de crimes qui n'eussent fait que nourrir, qu'aigrir l'humeur bilieuse que l'aspect des désordres publics m'avoit donnée; tandis que, ne voyant plus autour de ma retraite que des objets rians et doux, mon cœur ne se livroit qu'à des sentimens aimables. Je note ici avec complaisance le cours des derniers momens paisibles qui m'ont été laissés. Le printemps qui suivit cet hiver si calme vit éclore le germe des malheurs qui me restent à décrire, et dans le tissu desquels on ne verra plus d'intervalle semblable où j'aie eu le loisir de respirer.

Je crois pourtant me rappeler que durant cet intervalle de paix, et jusqu'au fond de ma solitude, je ne restai pas tout-à-fait tranquille de la part des Holbachiens. Diderot me suscita quelque tracasserie, et je suis fort trompé si ce n'est durant cet hiver que parut le *Fils naturel*, dont j'aurai bientôt à parler. Outre que par des causes qu'on saura dans la suite, il m'est resté peu de monumens sûrs de cette époque, ceux même qu'on m'a laissés sont très-peu précis quant aux dates. Diderot ne datoit jamais ses lettres. Madame d'Épinay, madame d'Houdetot, ne datoient guère les leurs que du jour de la semaine, et Deleyre faisoit comme elles le plus souvent. Quand j'ai voulu ranger ces lettres dans leur ordre, il a fallu suppléer, en tâtonnant, des dates incertaines, sur lesquelles je ne puis compter. Ainsi, ne pouvant fixer avec certitude le commencement de ces brouilleries, j'aime mieux rapporter ci-après, dans un seul article, tout ce que je m'en puis rappeler.

Le retour du printemps avoit redoublé mon tendre délire, et dans mes érotiques transports, j'avois composé pour les dernières parties de la *Julie* plusieurs lettres qui se sentent du ravissement dans lequel je les écrivis. Je puis citer, entre autres, celle de l'Élysée, et de la promenade sur le lac, qui, si je m'en souviens bien, sont à la fin de la quatrième partie. Quiconque, en lisant ces deux lettres, ne sent pas amollir et fondre son cœur dans l'attendrissement qui me les dicta, doit fermer le livre : il n'est pas fait pour juger des choses de sentiment.

Précisément dans le même temps, j'eus de madame d'Houdetot une seconde visite imprévue. En l'absence de son mari qui étoit capitaine de gendarmerie, et de son amant qui servoit aussi, elle étoit venue à Eaubonne, au milieu de la vallée de Montmorency, où elle avoit loué une assez jolie maison. Ce fut de là qu'elle vint faire à l'Hermitage une nouvelle excursion. A ce voyage, elle étoit à cheval et en homme. Quoique je n'aime guère ces sortes de mascarades, je fus pris à l'air romanesque de celle-là, et pour cette fois, ce fut de l'amour. Comme il fut le premier et l'unique en toute ma vie (*), et que ses suites le rendront

» et un cotillon tout neuf à moi (que je n'ai pas porté, au moins), » d'une flanelle de soie très-propre à lui en faire un, ou à vous-» même un bon gilet. Bonjour, le roi des ours : un peu de vos » nouvelles. »

Ce billet sans doute ne mérite pas tout l'éloge que Rousseau en fait; mais, outre qu'il n'en parle ici que par souvenir, cet éloge même prouve que quand il pouvoit supposer à ses amis des intentions vraiment aimables, leurs bienfaits comme leurs lettres prenoient à ses yeux les couleurs analogues à cette heureuse disposition. G. P.

(a) VAR..... *l'attentat exécrable d'un forcené*... — La tentative d'assassinat faite sur Louis XV par Damiens, le 4 janvier 1757. G. P.

(*) Une assertion si positive, et que confirment encore les regrets qu'il a exprimés de n'avoir pas, *du moins une seule fois*, brûlé d'amour *pour un objet déterminé*, ne se concilie point avec ce qu'il nous apprend, au Livre VII, de l'amour qu'il conçut à Lyon pour mademoiselle Serre, et qui lui dicta pour elle la lettre si passionnée qu'on trouvera dans sa *Correspondance*, à la date de 1741. Il en résulte qu'à l'époque où Rousseau écrivoit ceci, cet amour, bientôt surmonté, n'avoit laissé aucune trace dans son cœur et dans sa mémoire. G. P.

à jamais mémorable et terrible à mon souvenir, qu'il me soit permis d'entrer dans quelque détail sur cet article.

Madame la comtesse d'Houdetot approchoit de la trentaine, et n'étoit point belle; son visage étoit marqué de petite-vérole; sont teint manquoit de finesse; elle avoit la vue basse et les yeux un peu ronds : mais elle avoit l'air jeune avec tout cela; et sa physionomie, à la fois vive et douce, étoit caressante (*); elle avoit une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tomboient au jarret : sa taille étoit mignonne, et elle mettoit dans tous ses mouvemens de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avoit l'esprit très-naturel et très-agréable; la gaîté, l'étourderie et la naïveté s'y marioient heureusement : elle abondoit en saillies charmantes qu'elle ne recherchoit point, et qui partoient quelquefois malgré elle. Elle avoit plusieurs talens agréables, jouoit du clavecin, dansoit bien, faisoit d'assez jolis vers. Pour son caractère, il étoit angélique; la douceur d'âme en faisoit le fond : mais hors la prudence et la force, il rassembloit toutes les vertus. Elle étoit surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis même n'avoient pas besoin de se cacher d'elle. J'entends par ses ennemis, ceux ou plutôt celles qui la haïssoient; car pour elle, elle n'avoit pas un cœur qui pût haïr, et je crois que cette conformité contribua beaucoup à me passionner pour elle. Dans les confidences de la plus intime amitié, je ne lui ai jamais ouï parler mal des absens, pas même de sa belle-sœur. Elle ne pouvoit ni déguiser ce qu'elle pensoit à personne, ni même contraindre aucun de ses sentimens; et je suis persuadé qu'elle parloit de son amant à son mari même, comme elle en parloit à ses amis, à ses connoissances et à tout le monde indifféremment. Enfin, ce qui prouve sans réplique la pureté et la sincérité de son excellent naturel, c'est qu'étant sujette aux plus énormes distractions et aux plus risibles étourderies, il lui en échappoit souvent de très-imprudentes pour elle même, mais jamais d'offensantes pour qui que ce fût.

On l'avoit mariée très-jeune (*) et malgré elle au comte d'Houdetot, homme de condition, bon militaire, mais joueur, chicaneur, très-peu aimable, et qu'elle n'a jamais aimé. Elle trouva dans M. de Saint-Lambert tous les mérites de son mari, avec des qualités plus agréables, de l'esprit, des vertus, des talens (*a*). S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du siècle, c'est sans doute un attachement que sa durée épure, que ses effets honorent, et qui ne s'est cimenté que par une estime réciproque (*b*) (**).

C'étoit un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venoit me voir. Il l'y avoit exhortée, et il avoit raison de croire que l'amitié qui commençoit à s'établir entre nous, rendroit cette société agréable à tous les trois. Elle savoit que j'étois instruit de leurs liaisons; et pouvant me parler de lui sans gêne, il étoit naturel qu'elle se plût avec moi. Elle vint; je la vis; j'étois ivre d'amour sans objet; cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle; je vis ma Julie en madame d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que madame d'Houdetot, mais revêtue

(*) « Elle avoit non-seulement la vue basse et les yeux ronds, » comme dit Rousseau, mais elle étoit excessivement louche;... » son front étoit très-bas, son nez gros; la petite-vérole avoit laissé » une teinte jaune dans tous ses creux, et les pores étoient marqués » de brun. Cela donnoit un air sale à son teint... Comme l'a dit » Rousseau, ses mouvemens avoient de la gaucherie et de la » grâce... sa gorge étoit belle, ses mains et sos bras jolis, ses pieds » mignons. » Tel est le témoignage d'une personne qui a vécu intimement avec madame d'Houdetot, et duquel il résulte que Rousseau avoit vu encore sa figure avec illusion. Cette personne est la vicomtesse d'Alard. Voyez les *Anecdotes pour servir de suite aux Mémoires de madame d'Épinay*. Paris, 1818, in-8°.

M. P.

(*) A dix-huit ans, et comme elle étoit née en 1730, elle avoit vingt-sept ans lorsqu'elle inspira cette violente passion à Rousseau.

M. P.

(*a*) Var..... *des vertus et les plus rares talens.*

(*b*) Var..... *ne s'est cimenté que par des vertus.*

(**) L'auteur de l'article consacré à cette femme intéressante dans la *Biographie universelle* nous apprend qu'elle est morte, ou plutôt qu'elle *s'est éteinte sans agonie* en janvier 1813, âgée d'environ quatre-vingt-trois ans. « Elle conserva jusqu'au » terme de sa longue carrière sa bonté, son activité de senti- » mens et d'imagination, son goût pour les plaisirs de l'esprit, » et jusqu'à son talent aimable pour la poésie. On connoît d'elle » un assez grand nombre de petites pièces fugitives, inspirées » par les circonstances, et dont plusieurs ont mérité de leur sur- » vivre. » — On trouvera quelques-unes de ces pièces dans un petit ouvrage nouvellement publié sous le titre de *Lettre à Jennie*, par M. F. L., in-12, 1818. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer au moins celle-ci, *sur le départ de Saint-Lambert pour l'armée :*

L'amant que j'adore,
Prêt à me quitter,
D'un instant encore
Voudroit profiter.
Félicité vaine
Qu'on ne peut saisir,
Trop près de la peine
Pour être un plaisir.

G. P.

de toutes les perfections dont je venois d'orner l'idole de mon cœur. Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Force contagieuse de l'amour! en l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, j'étois saisi d'un frémissement délicieux que je n'avois éprouvé jamais auprès de personne. Elle parloit, et je me sentois ému; je croyois ne faire que m'intéresser à ses sentimens, quand j'en prenois de semblables; j'avalois à longs traits la coupe empoisonnée, dont je ne sentois encore que la douceur. Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimoit pour son amant. Hélas! ce fut bien tard, ce fut bien cruellement brûler d'une passion non moins vive que malheureuse, pour une femme dont le cœur étoit plein d'un autre amour!

Malgré les mouvemens extraordinaires que j'avois éprouvés auprès d'elle, je ne m'aperçus pas d'abord de ce qui m'étoit arrivé: ce ne fut qu'après son départ que, voulant penser à Julie, je fus frappé de ne pouvoir plus penser qu'à madame d'Houdetot. Alors mes yeux se dessillèrent; je sentis mon malheur, j'en gémis, mais je n'en prévis pas les suites.

J'hésitai long-temps sur la manière dont je me conduirois avec elle, comme si l'amour véritable laissoit assez de raison pour suivre des délibérations. Je n'étois pas déterminé quand elle revint me prendre au dépourvu. Pour lors j'étois instruit. La honte, compagne du mal, me rendit muet, tremblant devant elle; je n'osois ouvrir la bouche ni lever les yeux; j'étois dans un trouble inexprimable, qu'il étoit impossible qu'elle ne vît pas. Je pris le parti de le lui avouer, et de lui en laisser deviner la cause: c'étoit la lui dire assez clairement.

Si j'eusse été jeune et aimable, et que dans la suite madame d'Houdetot eût été foible, je blâmerois ici sa conduite; mais tout cela n'étoit pas: je ne puis que l'applaudir et l'admirer. Le parti qu'elle prit étoit également celui de la générosité et de la prudence. Elle ne pouvoit s'éloigner brusquement de moi sans en dire la cause à Saint-Lambert, qui l'avoit lui-même engagée à me voir; c'étoit exposer deux amis à une rupture, et peut-être à un éclat qu'elle vouloit éviter. Elle avoit pour moi de l'estime et de la bienveillance. Elle eut pitié de ma folie; sans la flatter, elle la plaignit et tâcha de m'en guérir. Elle étoit bien aise de conserver à son amant et à elle-même un ami dont elle faisoit cas: elle ne me parloit de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pourrions former entre nous trois, quand je serois devenu raisonnable; elle ne se bornoit pas toujours à ces exhortations amicales, et ne m'épargnoit pas au besoin les reproches plus durs que j'avois bien mérités.

Je me les épargnois encore moins moi-même; sitôt que je fus seul, je revins à moi; j'étois plus calme après avoir parlé: l'amour connu de celle qui l'inspire en devient plus supportable. La force avec laquelle je me reprochois le mien m'en eût dû guérir, si la chose eût été possible. Quels puissans motifs n'appelai-je point à mon aide pour l'étouffer! Mes mœurs, mes sentimens, mes principes, la honte, l'infidélité, le crime, l'abus d'un dépôt confié par l'amitié, le ridicule enfin de brûler à mon âge de la passion la plus extravagante pour un objet dont le cœur préoccupé ne pouvoit ni me rendre aucun retour, ni me laisser aucun espoir: passion de plus qui, loin d'avoir rien à gagner par la constance, devenoit moins souffrable de jour en jour.

Qui croiroit que cette dernière considération, qui devoit ajouter du poids à toutes les autres, fut celle qui les éluda? Quel scrupule, pensai-je, puis-je me faire d'une folie nuisible à moi seul? Suis-je donc un jeune cavalier fort à craindre pour madame d'Houdetot? Ne diroit-on pas, à mes présomptueux remords, que ma galanterie, mon air, ma parure, vont la séduire? Eh! pauvre Jean-Jacques, aime à ton aise, en sûreté de conscience, et ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert.

On a vu que jamais je ne fus avantageux, même dans ma jeunesse. Cette façon de penser étoit dans mon tour d'esprit, elle flattoit ma passion; c'en fut assez pour m'y livrer sans réserve, et rire même de l'impertinent scrupule que je croyois m'être fait par vanité plus que par raison. Grande leçon pour les âmes honnêtes, que le vice n'attaque jamais à découvert, mais qu'il trouve le moyen de surprendre, en se masquant toujours de quelque sophisme, et souvent de quelque vertu.

Coupable sans remords, je le fus bientôt sans mesure; et de grâce, qu'on voie comment

ma passion suivit la trace de mon naturel, pour m'entraîner enfin dans l'abîme. D'abord elle prit un air humble pour me rassurer; et pour me rendre entreprenant, elle poussa cette humilité jusqu'à la défiance. Madame d'Houdetot, sans cesser de me rappeler à mon devoir, à la raison, sans jamais flatter un moment ma folie, me traitoit au reste avec la plus grande douceur, et prit avec moi le ton de l'amitié la plus tendre. Cette amitié m'eût suffi, je le proteste, si je l'avois crue sincère; mais la trouvant trop vive pour être vraie, n'allai-je pas me fourrer dans la tête que l'amour, désormais si peu convenable à mon âge, à mon maintien, m'avoit avili aux yeux de madame d'Houdetot; que cette jeune folle ne vouloit que se divertir de moi et de mes douceurs surannées; qu'elle en avoit fait confidence à Saint-Lambert, et que l'indignation de mon infidélité ayant fait entrer son amant dans ses vues, ils s'entendoient tous les deux pour me faire tourner la tête et me persifler? Cette bêtise, qui m'avoit fait extravaguer, à vingt-six ans, auprès de madame de Larnage, que je ne connoissois pas, m'eût été pardonnable à quarante-cinq, auprès de madame d'Houdetot, si j'eusse ignoré qu'elle et son amant étoient trop honnêtes gens l'un et l'autre pour se faire un aussi barbare amusement.

Madame d'Houdetot continuoit à me faire des visites que je ne tardai pas à lui rendre. Elle aimoit à marcher, ainsi que moi : nous faisions de longues promenades dans un pays enchanté. Content d'aimer et de l'oser dire, j'aurois été dans la plus douce situation, si mon extravagance n'en eût détruit tout le charme. Elle ne comprit rien d'abord à la sotte humeur avec laquelle je recevois ses caresses : mais mon cœur, incapable de savoir jamais rien cacher de ce qui s'y passe, ne lui laissa pas long-temps ignorer mes soupçons : elle en voulut rire; cet expédient ne réussit pas; des transports de rage en auroient été l'effet : elle changea de ton. Sa compatissante douceur fut invincible; elle me fit des reproches qui me pénétrèrent; elle me témoigna, sur mes injustes craintes, des inquiétudes dont j'abusai. J'exigeai des preuves qu'elle ne se moquoit pas de moi. Elle vit qu'il n'y avoit nul autre moyen de me rassurer. Je devins pressant; le pas étoit délicat. Il est étonnant, il est unique peut-être qu'une femme ayant pu venir jusqu'à marchander, s'en soit tirée à si bon compte. Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvoit accorder. Elle ne m'accorda rien qui pût la rendre infidèle, et j'eus l'humiliation de voir que l'embrasement dont ses légères faveurs allumoient mes sens n'en porta jamais aux siens la moindre étincelle (*).

J'ai dit quelque part (**) qu'il ne faut rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose. Pour connoître combien cette maxime se trouva fausse avec madame d'Houdetot, et combien elle eut raison de compter sur elle-même, il faudroit entrer dans les détails de nos longs et fréquents tête-à-tête, et les suivre dans toute leur vivacité durant quatre mois que nous passâmes ensemble, dans une intimité presque sans exemple entre deux amis de différens sexes, qui se renferment dans les bornes dont nous ne sortîmes jamais. Ah! si j'avois tardé si long-temps à sentir le véritable amour, qu'alors mon cœur et mes sens lui payèrent bien l'arrérage! et quels sont donc les transports qu'on doit éprouver auprès d'un objet aimé qui nous aime, si même un amour non partagé peut en inspirer de pareils!

Mais j'ai tort de dire un amour non partagé; le mien l'étoit en quelque sorte; il étoit égal des deux côtés, quoiqu'il ne fût pas réciproque. Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre; elle pour son amant, moi pour elle; nos soupirs, nos délicieuses larmes se confondoient. Tendres confidens l'un de l'autre, nos sentimens avoient tant de rapports, qu'il étoit impossible qu'ils ne se mêlassent pas en quelque chose; et toutefois au milieu de cette dangereuse ivresse, jamais elle ne s'est oubliée un moment; et moi je proteste, je jure, que si, quelquefois égaré par mes sens, j'ai tenté de la rendre infidèle, jamais je ne l'ai véritablement désiré. La véhémence de ma passion la contenoit par elle-même. Le devoir des privations avoit exalté mon âme. L'éclat de toutes les vertus ornoit à mes yeux l'idole de mon cœur; en souiller la divine image eût été l'anéantir. J'aurois pu commettre le crime; il a cent fois été commis

(*) Voyez dans la *Correspondance* (juin 1757) la lettre à Sophie.

(**) *Nouvelle Héloïse*, troisième Partie, Lettre XVIII.

dans mon cœur : mais avilir ma Sophie! ah! cela se pouvoit-il jamais? Non, non, je le lui ai cent fois dit à elle-même; eussé-je été le maître de me satisfaire, sa propre volonté l'eût-elle mise à ma discrétion, hors quelques courts momens de délire, j'aurois refusé d'être heureux à ce prix. Je l'aimois trop pour vouloir la posséder.

Il y a près d'une lieue de l'Hermitage à Eaubonne; dans mes fréquens voyages, il m'est arrivé quelquefois d'y coucher; un soir, après avoir soupé tête à tête, nous allâmes nous promener au jardin, par un très-beau clair de lune. Au fond de ce jardin, étoit un assez grand taillis, par où nous fûmes chercher un joli bosquet, orné d'une cascade dont je lui avois donné l'idée, et qu'elle avoit fait exécuter (*). Souvenir immortel d'innocence et de jouissance! Ce fut dans ce bosquet qu'assis avec elle, sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai, pour rendre les mouvemens de mon cœur, un langage vraiment digne d'eux. Ce fut la première et l'unique fois de ma vie; mais je fus sublime, si l'on peut nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux! que je lui en fis verser malgré elle! Enfin, dans un transport involontaire, elle s'écria : Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous! Mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et mon cœur ne sauroit aimer deux fois. Je me tus en soupirant; je l'embrassai..... Quel embrassement! Mais ce fut tout. Il y avoit six mois qu'elle vivoit seule, c'est-à-dire loin de son amant et de son mari; il y en avoit trois que je la voyois presque tous les jours, et toujours l'amour en tiers entre elle et moi. Nous avions soupé tête à tête, nous étions seuls, dans un bosquet au clair de la lune, et après deux heures de l'entretien le plus vif et le plus tendre, elle sortit au milieu de la nuit de ce bosquet et des bras de son ami, aussi intacte, aussi pure de corps et de cœur qu'elle y étoit entrée. Lecteur, pesez toutes ces circonstances; je n'ajouterai rien de plus.

Et qu'on n'aille pas s'imaginer qu'ici mes sens me laissoient tranquille, comme auprès de Thérèse et de maman. Je l'ai dit, c'étoit de l'amour cette fois, et l'amour dans toute son énergie et dans toutes ses fureurs. Je ne décrirai ni les agitations, ni les frémissemens, ni les palpitations, ni les mouvemens convulsifs, ni les défaillances de cœur que j'éprouvois continuellement : on en pourra juger par l'effet que sa seule image faisoit sur moi. J'ai dit qu'il y avoit loin de l'Hermitage à Eaubonne : je passois par les coteaux d'Andilly, qui sont charmans. Je rêvois en marchant à celle que j'allois voir, à l'accueil caressant qu'elle me feroit, au baiser qui m'attendoit à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasoit le sang à tel point, que ma tête se troubloit; un éblouissement m'aveugloit, mes genoux tremblans ne pouvoient me soutenir; j'étois forcé de m'arrêter, de m'asseoir; toute ma machine étoit dans un désordre inconcevable : j'étois prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchois, en partant, de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avois pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidens qui en étoient la suite revenoient m'assaillir sans qu'il me fût possible de m'en délivrer; et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivois à Eaubonne, foible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyois, tout étoit réparé; je ne sentois plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile. Il y avoit sur ma route, à la vue d'Eaubonne, une terrasse agréable, appelée le mont Olympe, où nous nous rendions quelquefois, chacun de notre côté. J'arrivois le premier, j'étois fait pour l'attendre; mais que cette attente me coûtoit cher! Pour me distraire, j'essayois d'écrire avec mon crayon des billets que j'aurois pu tracer du plus pur de mon sang : je n'en ai jamais pu achever un qui fût lisible. Quand elle en trouvoit quelqu'un dans la niche dont nous étions convenus, elle n'y pouvoit voir

(*) Le château que madame d'Houdetot possédoit à Sanois a été démoli; mais la maison qu'elle occupoit à Eaubonne existe et n'a pas changé de forme. Le bosquet, la cascade, même l'acacia dont Rousseau va parler, se voient encore dans le jardin, soigneusement conservés par madame G., propriétaire actuelle.

Saint-Lambert possédoit aussi à Eaubonne une jolie maison, acquise depuis par le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, conservée et embellie encore par les soins du propriétaire qui lui a succédé (Gohier, ancien membre du directoire).

G. P.

autre chose que l'état vraiment déplorable où j'étois en l'écrivant. Cet état, et surtout sa durée, pendant trois mois d'irritation continuelle et de privation, me jeta dans un épuisement dont je n'ai pu me tirer de plusieurs années, et finit par me donner une descente que j'emporterai ou qui m'emportera au tombeau. Telle a été la seule jouissance amoureuse de l'homme du tempérament le plus combustible, mais le plus timide en même temps, que peut-être la nature ait jamais produit. Tels ont été les derniers beaux jours qui m'aient été comptés sur la terre : ici commence le long tissu des malheurs de ma vie, où l'on verra peu d'interruption.

On a vu dans tout le cours de ma vie que mon cœur, transparent comme le cristal, n'a jamais su cacher, durant une minute entière, un sentiment un peu vif qui s'y fût réfugié. Qu'on juge s'il me fut possible de cacher long-temps mon amour pour madame d'Houdetot. Notre intimité frappoit tous les yeux, nous n'y mettions ni secret ni mystère. Elle n'étoit pas de nature à en avoir besoin; et comme madame d'Houdetot avoit pour moi l'amitié la plus tendre, qu'elle ne se reprochoit point; que j'avois pour elle une estime dont personne ne connoissoit mieux que moi toute la justice; elle, franche, distraite, étourdie; moi, vrai, maladroit, fier, impatient, emporté, nous donnions encore sur nous, dans notre trompeuse sécurité, beaucoup plus de prise que nous n'aurions fait si nous eussions été coupables. Nous allions l'un et l'autre à la Chevrette, nous nous y trouvions souvent ensemble, quelquefois même par rendez-vous. Nous y vivions à notre ordinaire, nous promenant tous les jours tête à tête, en parlant de nos amours, de nos devoirs, de notre ami, de nos innocens projets, dans le parc, vis-à-vis l'appartement de madame d'Épinay, sous ses fenêtres, d'où, ne cessant de nous examiner, et se croyant bravée, elle assouvissoit son cœur, par ses yeux, de rage et d'indignation.

Les femmes ont toutes l'art de cacher leur fureur, surtout quand elle est vive; madame d'Épinay, violente, mais réfléchie, possède surtout cet art éminemment. Elle feignit de ne rien voir, de ne rien soupçonner; et dans le même temps qu'elle redoubloit avec moi d'attentions, de soins, et presque d'agaceries, elle affectoit d'accabler sa belle-sœur de procédés malhonnêtes, et de marques d'un dédain qu'elle sembloit me vouloir communiquer. On juge bien qu'elle ne réussissoit pas; mais j'étois au supplice. Déchiré de sentimens contraires, en même temps que j'étois touché de ses caresses, j'avois peine à contenir ma colère quand je la voyois manquer à madame d'Houdetot. La douceur angélique de celle-ci lui faisoit tout endurer sans se plaindre, et même sans lui en savoir mauvais gré. Elle étoit d'ailleurs souvent si distraite, et toujours si peu sensible à ces choses-là, que la moitié du temps elle ne s'en apercevoit pas.

J'étois si préoccupé de ma passion, que ne voyant rien que Sophie (c'étoit un des noms de Madame d'Houdetot), je ne remarquois pas même que j'étois devenu la fable de toute la maison et des survenans. Le baron d'Holbach, qui n'étoit jamais venu, que je sache, à la Chevrette, fut au nombre de ces derniers. Si j'eusse été aussi défiant que je le suis devenu dans la suite, j'aurois fort soupçonné madame d'Épinay d'avoir arrangé ce voyage, pour lui donner l'amusant cadeau de voir le citoyen amoureux. Mais j'étois alors si bête, que je ne voyois pas même ce qui crevoit les yeux à tout le monde. Toute ma stupidité ne m'empêcha pourtant pas de trouver au baron l'air plus content, plus jovial qu'à son ordinaire. Au lieu de me regarder en noir selon sa coutume, il me lâchoit cent propos goguenards, auxquels je ne comprenois rien. J'ouvrois de grands yeux sans rien répondre : madame d'Épinay se tenoit les côtés de rire; je ne savois sur quelle herbe ils avoient marché. Comme rien ne passoit encore les bornes de la plaisanterie, tout ce que j'aurois eu de mieux à faire, si je m'en étois aperçu, eût été de m'y prêter. Mais il est vrai qu'à travers la railleuse gaîté du baron, l'on voyoit briller dans ses yeux une maligne joie, qui m'auroit peut-être inquiété, si je l'eusse aussi bien remarquée alors, que je me la rappelai dans la suite.

Un jour que j'allai voir madame d'Houdetot à Eaubonne, au retour d'un de ses voyages à Paris, je la trouvai triste, et je vis qu'elle avoit pleuré. Je fus obligé de me contraindre, parce que madame de Blainville, sœur de son mari, étoit là; mais sitôt que je pus trouver un

moment, je lui marquai mon inquiétude. Ah! me dit-elle en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit et mal instruit. Il me rend justice; mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, il me cache une partie. Heureusement je ne lui ai rien tû de nos liaisons, qui se sont faites sous ses auspices. Mes lettres étoient pleines de vous, ainsi que mon cœur : je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérois vous guérir, et dont, sans m'en parler, je vois qu'il me fait un crime On nous a desservis; on m'a fait tort; mais n'importe. Ou rompons tout-à-fait, ou soyez tel que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant.

Ce fut là le premier moment où je fus sensible à la honte de me voir humilié, par le sentiment de ma faute, devant une jeune femme dont j'éprouvois les justes reproches, et dont j'aurois dû être le mentor. L'indignation que j'en ressentis contre moi-même eût suffi peut-être pour surmonter ma foiblesse, si la tendre compassion que m'inspiroit la victime n'eût encore amolli mon cœur. Hélas! étoit-ce le moment de pouvoir l'endurcir, lorsqu'il étoit inondé par des larmes qui le pénétroient de toutes parts? Cet attendrissement se changea bientôt en colère contre les vils délateurs qui n'avoient vu que le mal d'un sentiment criminel, mais involontaire, sans croire, sans imaginer même la sincère honnêteté de cœur qui le rachetoit. Nous ne restâmes pas long-temps en doute sur la main dont partoit le coup.

Nous savions l'un et l'autre que madame d'Épinay étoit en commerce de lettres avec Saint-Lambert. Ce n'étoit pas le premier orage qu'elle avoit suscité à madame d'Houdetot, dont elle avoit fait mille efforts pour le détacher, et que les succès (a) de quelques-uns de ces efforts faisoient trembler pour la suite. D'ailleurs, Grimm, qui, ce me semble, avoit suivi M. de Castries à l'armée, étoit en Westphalie, aussi bien que Saint-Lambert; ils se voyoient quelquefois. Grimm avoit fait auprès de madame d'Houdetot quelques tentatives qui n'avoient pas réussi. Grimm, très-piqué, cessa tout-à-fait de la voir. Qu'on juge du sang-froid avec lequel, modeste comme on sait qu'il l'est, il lui supposoit des préférences pour un homme plus âgé que lui, et dont lui Grimm, depuis qu'il fréquentoit les grands, ne parloit plus que comme de son protégé.

Mes soupçons sur madame d'Épinay se changèrent en certitude quand j'appris ce qui s'étoit passé chez moi. Quand j'étois à la Chevrette, Thérèse y venoit souvent, soit pour m'apporter mes lettres, soit pour me rendre des soins nécessaires à ma mauvaise santé. Madame d'Épinay lui avoit demandé si nous ne nous écrivions pas, madame d'Houdetot et moi. Sur son aveu, madame d'Épinay la pressa de lui remettre les lettres de madame d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recacheteroit si bien qu'il n'y paroîtroit pas. Thérèse, sans montrer combien cette proposition la scandalisoit, et même sans m'avertir, se contenta de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportoit : précaution très-heureuse; car madame d'Épinay la faisoit guetter à son arrivée; et, l'attendant au passage, poussa plusieurs fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit plus : s'étant un jour invitée à venir, avec M. de Margency, dîner à l'Hermitage pour la première fois depuis que j'y demeurois, elle prit le temps que je me promenois avec Margency, pour entrer dans mon cabinet avec la mère et la fille, et les presser de lui montrer les lettres de madame d'Houdetot. Si la mère eût su où elles étoient, les lettres étoient livrées; mais heureusement la fille seule le savoit, et nia que j'en eusse conservé aucune. Mensonge assurément plein d'honnêteté, de fidélité, de générosité, tandis que la vérité n'eût été qu'une perfidie. Madame d'Épinay, voyant qu'elle ne pouvoit la séduire, s'efforça de l'irriter par la jalousie, en lui reprochant sa facilité et son aveuglement. Comment pouvez-vous, lui dit-elle, ne pas voir qu'ils ont entre eux un commerce criminel? Si, malgré tout ce qui frappe vos yeux, vous avez besoin d'autres preuves, prêtez-vous donc à ce qu'il faut faire pour les avoir : vous dites qu'il déchire les lettres de madame d'Houdetot aussitôt qu'il les a lues. Eh bien! recueillez avec soin les pièces, et donnez-les-moi; je me charge de les rassembler. Telles étoient les leçons que mon amie donnoit à ma compagne.

Thérèse eut la discrétion de me taire assez

(a) VAR.... *les succès passagers de...*

long-temps toutes ces tentatives ; mais voyant mes perplexités, elle se crut obligée à me tout dire, afin que, sachant à qui j'avois affaire, je prisse mes mesures pour me garantir des trahisons qu'on me préparoit. Mon indignation, ma fureur ne peut se décrire. Au lieu de dissimuler avec madame d'Épinay, à son exemple, et de me servir de contre-ruses, je me livrai sans mesure à l'impétuosité de mon naturel ; et avec mon étourderie ordinaire, j'éclatai tout ouvertement. On peut juger de mon imprudence par les lettres suivantes, qui montrent suffisamment la manière de procéder de l'un et de l'autre en cette occasion.

Billet de madame d'Épinay, liasse A, n° 44 (*).

« Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon » cher ami ? Je suis inquiète de vous. Vous m'a- » viez tant promis de ne faire qu'aller et venir » de l'Hermitage ici. Sur cela, je vous ai laissé » libre ; et point du tout, vous laissez passer » huit jours. Si l'on ne m'avoit pas dit que vous » étiez en bonne santé, je vous croirois malade. » Je vous attendois avant-hier ou hier, et je ne » vous vois point arriver. Mon Dieu ! qu'avez- » vous donc ? Vous n'avez point d'affaires : vous » n'avez pas non plus de chagrins ; car je me » flatte que vous seriez venu sur-le-champ me » les confier. Vous êtes donc malade ? tirez-moi » d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, » mon cher ami ; que cet adieu me donne un » bonjour de vous. »

RÉPONSE.

« Ce mercredi matin.

« Je ne puis rien vous dire encore. J'attends » d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. » En attendant, soyez sûre que l'innocence ac- » cusée trouvera un défenseur assez ardent pour » donner quelque repentir aux calomniateurs, » quels qu'ils soient. »

Second Billet de la même, liasse A, n° 45.

« Savez-vous que votre lettre m'effraie ! » qu'est-ce qu'elle veut donc dire ? Je l'ai relue » plus de vingt-cinq fois. En vérité, je n'y com- » prends rien. J'y vois seulement que vous êtes » inquiet et tourmenté, que vous attendez que » vous ne le soyez plus pour m'en parler. Mon » cher ami, est-ce là ce dont nous étions con- » venus ? Qu'est donc devenue cette amitié, cette » confiance ? et comment l'ai-je perdue ? Est-ce » contre moi, ou pour moi, que vous êtes fâ- » ché ? Quoi qu'il en soit, venez dès ce soir, » je vous en conjure ; souvenez-vous que vous » m'avez promis, il n'y a pas huit jours, de ne » rien garder sur le cœur, et de me parler sur- » le-champ. Mon cher ami, je vis dans cette » confiance..... Tenez, je viens encore de lire » votre lettre : je n'y conçois pas davantage ; » mais elle me fait trembler. Il me semble que » vous êtes cruellement agité. Je voudrois vous » calmer ; mais comme j'ignore le sujet de vos » inquiétudes, je ne sais que vous dire, sinon » que me voilà tout aussi malheureuse que vous, » jusqu'à ce que je vous aie vu. Si vous n'êtes » pas ici ce soir à six heures, je pars demain » pour l'Hermitage, quelque temps qu'il fasse » et dans quelque état que je sois ; car je ne sau- » rois tenir à cette inquiétude. Bonjour, mon » cher bon ami. A tout hasard, je risque de » vous dire, sans savoir si vous en avez besoin » ou non, de tâcher de prendre garde et d'ar- » rêter les progrès que fait l'inquiétude dans la » solitude. Une mouche devient un monstre, je » l'ai souvent éprouvé. »

RÉPONSE.

« Ce mercredi soir.

» Je ne puis vous aller voir, ni recevoir votre » visite, tant que durera l'inquiétude où je suis. dont vous parlez n'est plus, et il

(*) Ce billet et les deux autres de madame d'Épinay qui vont suivre diffèrent beaucoup de ceux qui sont rapportés dans les Mémoires de cette dame, et qui y sont donnés comme faisant partie d'une lettre qu'elle écrit à Grimm. Nous engageons le lecteur à en faire le rapprochement, qui est curieux. « Madame » d'Épinay, dit à ce sujet l'éditeur de ces Mémoires, cherchoit- » elle à déguiser à Grimm les ménagemens qu'elle gardoit pour » Rousseau, *ou bien celui-ci a-t-il altéré à dessein ces mêmes bil-* » *lets ?* » Il n'eût pas fait cette seconde supposition, s'il se fût rappelé que Rousseau, ayant l'intention de déposer tous ses papiers en mains sûres, pour pouvoir être toujours consultés au besoin, les avoit mis dans le plus grand ordre, et que chaque fois qu'il rapporte, ou seulement qu'il cite une lettre dans ses *Confessions*, il indique avec soin le numéro donné à chaque pièce et la liasse dont elle fait partie. Or ces papiers existent encore ; ils ont été déposés par Du Peyrou dans la bibliothèque de Neufchâtel. Comment supposer que dans un écrit qu'il vouloit transmettre à la postérité avec toutes ses pièces justificatives, il eût commis des altérations si faciles à constater, et qui, ôtant toute confiance à son principal écrit, eussent à jamais déshonoré sa mémoire ? La première supposition est donc seule admissible, et le rapprochement que nous venons d'engager le lecteur à faire lui donnera le dernier degré de vraisemblance. G. P. — M. Musset-Pathay ajoute que le parallèle entre les deux versions a été fait, et qu'il en résulte que la version consignée dans les Mémoires de madame d'Épinay seroit plus favorable à Rousseau que celle des *Confessions*, si elle étoit adoptée.

» ne vous sera pas aisé de la recouvrer. Je ne » vois à présent, dans votre empressement, que » le désir de tirer des aveux d'autrui quelque » avantage qui convienne à vos vues ; et mon » cœur, si prompt à s'épancher dans un cœur » qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la » ruse et à la finesse. Je reconnois votre adresse » ordinaire dans la difficulté que vous trouvez à » comprendre mon billet. Me croyez-vous assez » dupe pour penser que vous ne l'ayez pas com- » pris ? Non ; mais je saurai vaincre vos subtili- » tés à force de franchise. Je vais m'expliquer » plus clairement, afin que vous m'entendiez » encore moins.

» Deux amans bien unis et dignes de s'aimer » me sont chers : je m'attends bien que vous ne » saurez pas qui je veux dire, à moins que je » ne vous les nomme. Je présume qu'on a tenté » de les désunir, et que c'est de moi qu'on s'est » servi pour donner de la jalousie à l'un des » deux. Le choix n'est pas fort adroit, mais il » a paru commode à la méchanceté ; et cette » méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. » J'espère que ceci devient plus clair.

» Ainsi donc la femme que j'estime le plus » auroit, de mon su, l'infamie de partager son » cœur et sa personne entre deux amans, et » moi celle d'être un de ces deux lâches ? Si je » savois qu'un seul moment de la vie vous eus- » siez pu penser ainsi d'elle et de moi, je vous » haïrois jusqu'à la mort. Mais c'est de l'avoir » dit, et non de l'avoir cru, que je vous taxe. » Je ne comprends pas, en pareil cas, auquel » c'est des trois que vous avez voulu nuire ; mais » si vous aimez le repos, craignez d'avoir eu le » malheur de réussir. Je n'ai caché ni à vous ni » à elle, tout le mal que je pense de certaines » liaisons ; mais je veux qu'elles finissent par un » moyen aussi honnête que sa cause, et qu'un » amour illégitime se change en une éternelle » amitié. Moi, qui ne fis jamais de mal à per- » sonne, servirois-je innocemment à en faire à » mes amis ? Non ; je ne vous le pardonnerois » jamais, je deviendrois votre irréconciliable » ennemi. Vos secrets seuls seroient respectés ; » car je ne serai jamais un homme sans foi.

» Je n'imagine pas que les perplexités où je » suis puissent durer bien longtemps. Je ne » tarderai pas à savoir si je me suis trompé. » Alors j'aurai peut-être de grands torts à ré- » parer, et je n'aurai rien fait en ma vie de si » bon cœur. Mais savez-vous comment je rachè- » terai mes fautes durant le peu de temps qui » me reste à passer près de vous ! En faisant ce » que nul autre ne fera que moi ; en vous disant » franchement ce qu'on pense de vous dans le » monde, et les brèches que vous avez à répa- » rer à votre réputation. Malgré tous les pré- » tendus amis qui vous entourent, quand vous » m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à » la vérité ; vous ne trouverez plus personne qui » vous la dise. »

Troisième Billet de la même, liasse A, n° 46.

« Je n'entendois pas votre lettre de ce matin : » je vous l'ai dit, parce que cela étoit. J'entends » celle de ce soir ; n'ayez pas peur que j'y ré- » ponde jamais : je suis trop pressée de l'oublier ; » et quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu me » défendre de l'amertume dont elle me remplit » l'âme. Moi ! user de ruses, de finesses avec » vous ! Moi ! accusée de la plus noire des infa- » mies ! Adieu ; je regrette que vous ayez la.... » Adieu : je ne sais ce que je dis... adieu : je se- » rois bien pressée de vous pardonner. Vous » viendrez quand vous voudrez, vous serez » mieux reçu que ne l'exigeroient vos soup- » çons. Dispensez-vous seulement de vous » mettre en peine de ma réputation. Peu m'im- » porte celle qu'on me donne. Ma conduite » est bonne, et cela me suffit. Au surplus, » j'ignorois absolument ce qui est arrivé aux » deux personnes qui me sont aussi chères qu'à » vous (*). »

Cette dernière lettre me tira d'un terrible embarras, et me replongea dans un autre qui n'étoit guère moindre. Quoique toutes ces lettres et réponses fussent allées et venues dans l'espace d'un jour, avec une extrême rapidité, cet intervalle avoit suffi pour en mettre entre mes transports de fureur, et pour me laisser réfléchir sur l'énormité de mon imprudence. Madame d'Houdetot ne m'avoit rien tant recommandé que de rester tranquille, de lui lais-

(*) Au lieu de cette dernière phrase, on trouve celle-ci dans les Mémoires de madame d'Épinay : « Je vous délierai, quand il vous » plaira, sur mes secrets, pour peu qu'ils vous coûtent à garder. » Vous savez mieux que personne que je n'en ai point qui ne me » fissent honneur à divulguer. » Elle envoyoit la copie de ceci à Grimm, mais sans doute n'auroit eu garde de *délier* Rousseau, comme elle le disoit. G. P.

ser le soin de se tirer seule de cette affaire, et d'éviter, surtout dans le moment même, toute rupture et tout éclat; et moi, par les insultes les plus ouvertes et les plus atroces, j'allois achever de porter la rage dans le cœur d'une femme qui n'y étoit déjà que trop disposée. Je ne devois naturellement attendre, de sa part, qu'une réponse si fière, si dédaigneuse, si méprisante, que je n'aurois pu, sans la plus indigne lâcheté, m'abstenir de quitter sa maison sur-le-champ. Heureusement, plus adroite encore que je n'étois emporté, elle évita par le tour de sa réponse, de me réduire à cette extrémité. Mais il falloit ou sortir, ou l'aller voir sur-le-champ; l'alternative étoit inévitable. Je pris le dernier parti, fort embarrassé de ma contenance dans l'explication que je prévoyois. Car comment m'en tirer, sans compromettre ni madame d'Houdetot, ni Thérèse? Et malheur à celle que j'aurois nommée! Il n'y avoit rien que la vengeance d'une femme implacable et intrigante ne me fît craindre pour celle qui en seroit l'objet. C'étoit pour prévenir ce malheur que je n'avois parlé que de soupçons dans mes lettres, afin d'être dispensé d'énoncer mes preuves. Il est vrai que cela rendoit mes emportemens plus inexcusables, nuls simples soupçons ne pouvant m'autoriser à traiter une femme, et surtout une amie, comme je venois de traiter madame d'Épinay. Mais ici commence la grande et noble tâche que j'ai dignement remplie, d'expier mes fautes et mes foiblesses cachées, en me chargeant de fautes plus graves, dont j'étois incapable, et que je ne commis jamais.

Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avois redoutée, et j'en fus quitte pour la peur. A mon abord, madame d'Épinay me sauta au cou, en fondant en larmes. Cet accueil inattendu, et de la part d'une ancienne amie, m'émut extrêmement; je pleurai beaucoup aussi. Je lui dis quelques mots qui n'avoient pas grand sens; elle m'en dit quelques-uns qui en avoient encore moins, et tout finit là. On avoit servi; nous allâmes à table, où, dans l'attente de l'explication, que je croyois remise après le souper, je fis mauvaise figure; car je suis tellement subjugué par la moindre inquiétude qui m'occupe, que je ne saurois la cacher aux moins clairvoyans. Mon air embarrassé devoit lui donner du courage; cependant elle ne risqua point l'aventure: il n'y eut pas plus d'explication après le souper qu'avant. Il n'y en eut pas plus le lendemain; et nos silencieux tête-à-tête ne furent remplis que de choses indifférentes, ou de quelques propos honnêtes de ma part, par lesquels, lui témoignant ne pouvoir encore rien prononcer sur le fondement de mes soupçons, je lui protestois avec bien de la vérité que s'ils se trouvoient mal fondés, ma vie entière seroit employée à réparer leur injustice. Elle ne marqua pas la moindre curiosité de savoir précisément quels étoient ces soupçons, ni comment ils m'étoient venus; et tout notre raccommodement, tant de sa part que de la mienne, consista dans l'embrassement du premier abord. Puisqu'elle étoit seule offensée, au moins dans la forme, il me parut que ce n'étoit pas à moi de chercher un éclaircissement qu'elle ne cherchoit pas elle-même, et je m'en retournai comme j'étois venu. Continuant au reste à vivre avec elle comme auparavant, j'oubliai bientôt presque entièrement cette querelle, et je crus bêtement qu'elle l'oublioit elle-même parce qu'elle paroissoit ne s'en plus souvenir.

Ce ne fut pas là, comme on verra bientôt, le seul chagrin que m'attira ma foiblesse; mais j'en avois d'autres non moins sensibles, que je ne m'étois point attirés, et qui n'avoient pour cause que le désir de m'arracher de ma solitude (¹), à force de m'y tourmenter. Ceux-ci me venoient de la part de Diderot et des Holbachiens. Depuis mon établissement à l'Hermitage, Diderot n'avoit cessé de m'y harceler, soit par lui-même, soit par Deleyre; et je vis bientôt, aux plaisanteries de celui-ci sur mes courses boscaresques, avec quel plaisir ils avoient travesti l'hermite en galant berger. Mais il n'étoit pas question de cela dans mes prises avec Diderot; elles avoient des causes plus graves. Après la publication du *Fils naturel*, il m'en avoit envoyé un exemplaire, que j'avois lu avec l'intérêt et l'attention qu'on donne aux ouvrages d'un ami. En lisant l'espèce de poétique en dialogue qu'il y a jointe, je fus surpris, et même un peu contristé, d'y trouver, parmi plusieurs choses désobligeantes,

(¹) C'est-à-dire, d'en arracher la vieille, dont on avoit besoin pour arranger le complot. Il est étonnant que, durant tout ce long orage, ma stupide confiance m'ait empêché de comprendre que ce n'étoit point moi, mais elle, qu'on vouloit ravoir à Paris.

mais tolérables, contre les solitaires, cette âpre et dure sentence, sans aucun adoucissement : *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Cette sentence est équivoque, et présente deux sens, ce me semble : l'un très-vrai, l'autre très-faux ; puisqu'il est même impossible qu'un homme qui est et veut être seul puisse et veuille nuire à personne, et par conséquent qu'il soit un méchant. La sentence en elle-même exigeoit donc une interprétation ; elle l'exigeoit bien plus encore de la part d'un auteur qui, lorsqu'il imprimoit cette sentence, avoit un ami retiré dans une solitude. Il me paroissoit choquant et malhonnête, ou d'avoir oublié en la publiant cet ami solitaire, ou, s'il s'en étoit souvenu, de n'avoir pas fait, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devoit, non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un seul trait de plume, de faire indistinctement autant de scélérats.

J'aimois tendrement Diderot, je l'estimois sincèrement, et je comptois avec une entière confiance sur les mêmes sentimens de sa part. Mais excédé de son infatigable obstination à me contrarier éternellement sur mes goûts, mes penchans, ma manière de vivre, sur tout ce qui n'intéressoit que moi seul ; révolté de voir un homme plus jeune que moi vouloir à toute force me gouverner comme un enfant ; rebuté de sa facilité à promettre, et de sa négligence à tenir ; ennuyé de tant de rendez-vous donnés et manqués de sa part, et de sa fantaisie d'en donner toujours de nouveaux pour y manquer derechef ; gêné de l'attendre inutilement trois ou quatre fois par mois, les jours marqués par lui-même, et de dîner seul le soir, après être allé au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis, et l'avoir attendu toute la journée : j'avois déjà le cœur plein de ses torts multipliés. Ce dernier me parut plus grave, et me navra davantage. Je lui écrivis pour m'en plaindre, mais avec une douceur et un attendrissement qui me fit inonder mon papier de mes larmes ; et ma lettre étoit assez touchante pour avoir dû lui en tirer. On ne devineroit jamais quelle fut sa réponse sur cet article : la voici mot pour mot (liasse A, n° 33) : « Je suis bien aise que » mon ouvrage vous ait plu, qu'il vous ait tou» ché. Vous n'êtes pas de mon avis sur les her» mites ; dites-en tant de bien qu'il vous plaira, » vous serez le seul au monde dont j'en pense» rai : encore y auroit-il bien à dire là-dessus, » si l'on pouvoit vous parler sans vous fâcher. » Une femme de quatre-vingts ans ! etc. On » m'a dit une phrase d'une lettre du fils de ma» dame d'Épinay, qui a dû vous peiner beau» coup, ou je connois mal le fond de votre » âme. »

Il faut expliquer les deux dernières phrases de cette lettre.

Au commencement de mon séjour à l'Hermitage, madame Le Vasseur parut s'y déplaire et trouver l'habitation trop seule. Ses propos là-dessus m'étant revenus, je lui offris de la renvoyer à Paris, si elle s'y plaisoit davantage ; d'y payer son loyer, et d'y prendre le même soin d'elle que si elle étoit encore avec moi. Elle rejeta mon offre, me protesta qu'elle se plaisoit fort à l'Hermitage, que l'air de la campagne lui faisoit du bien ; et l'on voyoit que cela étoit vrai ; car elle y rajeunissoit, pour ainsi dire, et s'y portoit beaucoup mieux qu'à Paris. Sa fille m'assura même qu'elle eût été dans le fond très-fâchée que nous quittassions l'Hermitage, qui réellement étoit un séjour charmant ; aimant fort le petit tripotage du jardin et des fruits, dont elle avoit le maniement ; mais qu'elle avoit dit ce qu'on lui avait fait dire, pour tâcher de m'engager à retourner à Paris.

Cette tentative n'ayant pas réussi, ils tâchèrent d'obtenir, par le scrupule, l'effet que la complaisance n'avoit pas produit, et me firent un crime de garder là cette vieille femme, loin des secours dont elle pouvoit avoir besoin à son âge ; sans songer qu'elle et beaucoup d'autres vieilles gens, dont l'excellent air du pays prolonge la vie, pouvoient tirer ces secours de Montmorency, que j'avois à ma porte ; et comme s'il n'y avoit des vieillards qu'à Paris, et que partout ailleurs ils fussent hors d'état de vivre. Madame Le Vasseur, qui mangeoit beaucoup et avec une extrême voracité, étoit sujette à des débordemens de bile et à de fortes diarrhées, qui lui duroient quelques jours, et lui servoient de remède. A Paris, elle n'y faisoit jamais rien, et laissoit agir la nature. Elle

en usoit de même à l'Hermitage, sachant bien qu'il n'y avoit rien de mieux à faire. N'importe : parce qu'il n'y avoit pas des médecins et des apothicaires à la campagne, c'étoit vouloir sa mort que de l'y laisser, quoiqu'elle s'y portât très-bien. Diderot aurait dû déterminer à quel âge il n'est plus permis, sous peine d'homicide, de laisser vivre les vieilles gens hors de Paris.

C'étoit là une des deux accusations atroces, sur lesquelles il ne m'exceptoit pas de sa sentence, qu'il n'y avoit que le méchant qui fût seul ; et c'étoit ce que signifioit son exclamation pathétique et l'*et cœtera* qu'il y avoit bénignement ajouté : *Une femme de quatre-vingts ans ! etc.*

Je crus ne pouvoir mieux répondre à ce reproche qu'en m'en rapportant à madame Le Vasseur elle-même. Je la priai d'écrire naturellement son sentiment à madame d'Épinay. Pour la mettre plus à son aise, je ne voulus point voir sa lettre, et je lui montrai celle que je vais transcrire, et que j'écrivois à madame d'Épinay, au sujet d'une réponse que j'avois voulu faire à une autre lettre de Diderot encore plus dure, et qu'elle m'avoit empêché d'envoyer.

« Le jeudi.

» Madame Le Vasseur doit vous écrire, ma » bonne amie ; je l'ai priée de vous dire sincère» ment ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à » son aise, je lui ai dit que je ne voulois point » voir sa lettre, et je vous prie de ne me rien » dire de ce qu'elle contient.

» Je n'enverrai pas ma lettre, puisque vous » vous y opposez ; mais me sentant très-grièvement offensé, il y auroit, à convenir que j'ai » tort, une bassesse et une fausseté que je ne » saurois me permettre. L'Évangile ordonne » bien à celui qui reçoit un soufflet d'offrir » l'autre joue, mais non pas de demander par» don. Vous souvenez-vous de cet homme de la » comédie, qui crie en donnant des coups de » bâton ? Voilà le rôle du philosophe.

» Ne vous flattez pas de l'empêcher de venir » par le mauvais temps qu'il fait. Sa colère lui » donnera le temps et les forces que l'amitié lui » refuse, et ce sera la première fois de sa vie » qu'il sera venu le jour qu'il avoit promis. Il » s'excédera pour venir me répéter de bouche » les injures qu'il me dit dans ses lettres ; je ne » les endurerai rien moins que patiemment. Il » s'en retournera être malade à Paris ; et moi » je serai, selon l'usage, un homme fort odieux. » Que faire ? Il faut souffrir.

» Mais n'admirez-vous pas la sagesse de cet » homme qui vouloit me venir prendre à Saint-» Denis, en fiacre, y dîner, me ramener en » fiacre, et à qui, huit jours après (liasse A, » n° 34), sa fortune ne permet plus d'aller à » l'Hermitage autrement qu'à pied ? Il n'est pas » absolument impossible, pour parler son lan» gage, que ce soit là le ton de la bonne foi ; mais » en ce cas, il faut qu'en huit jours il soit arrivé » d'étranges changemens dans sa fortune.

» Je prends part au chagrin que vous donne » la maladie de madame votre mère ; mais vous » voyez que votre peine n'approche pas de la » mienne. On souffre moins encore à voir ma» lades les personnes qu'on aime, qu'injustes » et cruelles.

» Adieu, ma bonne amie : voici la dernière » fois que je vous parlerai de cette malheureuse » affaire. Vous me parlez d'aller à Paris, avec » un sang-froid qui me réjouiroit dans un autre » temps. »

J'écrivis à Diderot ce que j'avois fait au sujet de madame Le Vasseur, sur la proposition de madame d'Épinay elle-même ; et madame Le Vasseur ayant choisi, comme on peut bien croire, de rester à l'Hermitage, où elle se portoit très-bien, où elle avoit toujours compagnie, et où elle vivoit très-agréablement, Diderot, ne sachant plus de quoi me faire un crime, m'en fit un de cette précaution de ma part, et ne laissa pas de m'en faire un autre de la continuation du séjour de madame Le Vassseur à l'Hermitage, quoique cette continuation fût de son choix, et qu'il n'eût tenu et ne tînt toujours qu'à elle de retourner vivre à Paris, avec les mêmes secours de ma part qu'elle avoit auprès de moi.

Voilà l'explication du premier reproche de la lettre de Diderot, n° 33. Celle du second est dans sa lettre n° 34. « Le Lettré (c'étoit un nom » de plaisanterie, donné par Grimm au fils de » madame d'Épinay), le Lettré a dû vous écrire » qu'il y avoit sur le rempart vingt pauvres qui » mouroient de faim et de froid, et qui atten» doient le liard que vous leur donniez. C'est un » échantillon de notre petit babil.... et si vous

» entendiez le reste, il vous amuseroit comme » cela. »

Voici ma réponse à ce terrible argument, dont Diderot paroissoit si fier.

« Je crois avoir répondu au *Lettré*, c'est-à-dire au fils d'un fermier-général, que je ne plaignois pas les pauvres qu'il avoit aperçus sur le rempart attendant mon liard; qu'apparemment il les en avoit amplement dédommagés; que je l'établissois mon substitut; que les pauvres de Paris n'auroient pas à se plaindre de cet échange; que je n'en trouverois pas aisément un aussi bon pour ceux de Montmorency, qui en avoient beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable qui, après avoir passé sa vie à travailler, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sous que je lui donne tous les lundis que des cent liards que j'aurois distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisans, vous autres philosophes, quand vous regardez tous les habitans des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. »

Tels étoient les singuliers scrupules sur lesquels un homme d'esprit avoit l'imbécillité de me faire sérieusement un crime de mon éloignement de Paris, et prétendoit me prouver, par mon propre exemple, qu'on ne pouvoit vivre hors de la capitale sans être un méchant homme. Je ne comprends pas aujourd'hui comment j'eus la bêtise de lui répondre et de me fâcher, au lieu de lui rire au nez pour toute réponse. Cependant les décisions de madame d'Épinay et les clameurs de la coterie Holbachique avoient tellement fasciné les esprits en sa faveur que je passois généralement pour avoir tort dans cette affaire, et que madame d'Houdetot elle-même, grande enthousiaste de Diderot, voulut que j'allasse le voir à Paris, et que je fisse toutes les avances d'un raccommodement qui, tout sincère et entier qu'il fût de ma part, se trouva pourtant peu durable. L'argument victorieux sur mon cœur, dont elle se servit, fut qu'en ce moment Diderot étoit malheureux. Outre l'orage excité contre l'*Encyclopédie*, il en essuyoit alors un très-violent au sujet de sa pièce, que, malgré la petite histoire qu'il avoit mise à la tête, on l'accusoit d'avoir prise en entier de Goldoni. Diderot, plus sensible encore aux critiques que Voltaire, en étoit alors accablé. Madame de Grafigny avoit même eu la méchanceté de faire courir le bruit que j'avois rompu avec lui à cette occasion. Je trouvai qu'il y avoit de la justice et de la générosité de prouver publiquement le contraire; et j'allai passer deux jours, non-seulement avec lui, mais chez lui. Ce fut, depuis mon établissement à l'Hermitage, mon second voyage à Paris. J'avois fait le premier pour courir au pauvre Gauffecourt, qui eut une attaque d'apoplexie dont il n'a jamais été bien remis, et durant laquelle je ne quittai pas son chevet qu'il ne fût hors d'affaire.

Diderot me reçut bien. Que l'embrassement d'un ami peut effacer de torts! Quel ressentiment peut après cela rester dans le cœur? Nous eûmes peu d'explications. Il n'en est pas besoin pour des invectives réciproques. Il n'y a qu'une chose à faire, savoir, de les oublier. Il n'y avoit point eu de procédés souterrains, du moins qui fussent à ma connoissance: ce n'étoit pas comme avec madame d'Épinay. Il me montra le plan du *Père de famille*. Voilà, lui dis-je, la meilleure défense du *Fils naturel*. Gardez le silence, travaillez cette pièce avec soin, et puis jetez-la tout d'un coup au nez de vos ennemis pour toute réponse. Il le fit, et s'en trouva bien. Il y avoit près de six mois que je lui avois envoyé les deux premières parties de la *Julie*, pour m'en dire son avis. Il ne les avoit pas encore lues. Nous en lûmes un cahier ensemble. Il trouva tout cela *feuillet*, ce fut son terme; c'est-à-dire chargé de paroles et redondant. Je l'avois déjà bien senti moi-même: mais c'étoit le bavardage de la fièvre; je ne l'ai jamais pu corriger. Les dernières parties ne sont pas comme cela. La quatrième surtout, et la sixième sont des chefs-d'œuvre de diction.

Le second jour de mon arrivée, il voulut absolument me mener souper chez M. d'Holbach. Nous étions loin de compte; car je voulois même rompre l'accord du manuscrit de chimie, dont je m'indignois d'avoir l'obligation à cet homme-là (*). Diderot l'emporta sur tout. Il me jura

(*) Rousseau n'ayant point parlé jusqu'à présent de ce *manuscrit de chimie* et de *l'accord* auquel il a donné lieu, tout ce qu'il a dit à cette occasion est obscur, et nous n'avons trouvé nulle part de quoi l'éclaircir. G. P.

que M. d'Holbach m'aimoit de tout son cœur; qu'il falloit lui pardonner un ton qu'il prenoit avec tout le monde, et dont ses amis avoient plus à souffrir que personne. Il me représenta que refuser le produit de ce manuscrit, après l'avoir accepté deux ans auparavant, étoit un affront au donateur, qu'il n'avoit pas mérité, et que ce refus pourroit même être mésinterprété, comme un secret reproche d'avoir attendu si long-temps d'en conclure le marché. Je vois d'Holbach tous les jours, ajouta-t-il; je connois mieux que vous l'état de son âme. Si vous n'aviez pas lieu d'en être content, croyez-vous votre ami capable de vous conseiller une bassesse? Bref, avec ma foiblesse ordinaire, je me laissai subjuguer, et nous allâmes souper chez le baron, qui me reçut à son ordinaire. Mais sa femme me reçut froidement, et presque malhonnêtement (*). Je ne reconnus plus cette aimable Caroline qui marquoit avoir pour moi tant de bienveillance étant fille. J'avois cru sentir dès long-temps auparavant, que depuis que Grimm fréquentoit la maison d'Aine, on ne m'y voyoit plus d'aussi bon œil.

Tandis que j'étois à Paris, Saint-Lambert y arriva de l'armée. Comme je n'en savois rien, je ne le vis qu'après mon retour en campagne, d'abord à la Chevrette, et ensuite à l'Hermitage, où il vint avec madame d'Houdetot me demander à dîner. On peut juger si je les reçus avec plaisir! mais j'en pris bien plus encore à voir leur bonne intelligence. Content de n'avoir pas troublé leur bonheur, j'en étois heureux moi-même; et je puis jurer que durant toute ma folle passion, mais surtout en ce moment, quand j'aurois pu lui ôter madame d'Houdetot, je ne l'aurois pas voulu faire, et je n'en aurois pas même été tenté. Je la trouvois si aimable aimant Saint-Lambert, que je m'imaginois à peine qu'elle eût pu l'être autant en m'aimant moi-même; et sans vouloir troubler leur union, tout ce que j'ai le plus véritablement désiré d'elle dans mon délire, étoit qu'elle se laissât aimer. Enfin, de quelque violente passion que j'aie brûlé pour elle, je trouvois aussi doux d'être le confident que l'objet de ses amours, et je n'ai jamais un moment regardé son amant comme mon rival, mais toujours comme mon ami. On dira que ce n'étoit pas encore là de l'amour: soit? mais c'étoit donc plus.

Pour Saint-Lambert, il se conduisit en honnête homme et judicieux: comme j'étois le seul coupable, je fus aussi le seul puni, et même avec indulgence. Il me traita durement, mais amicalement; et je vis que j'avois perdu quelque chose dans son estime, mais rien dans son amitié. Je m'en consolai, sachant que l'une me seroit bien plus facile à recouvrer que l'autre, et qu'il étoit trop sensé pour confondre une foiblesse involontaire et passagère, avec un vice de caractère. S'il y avoit de ma faute dans tout ce qui s'étoit passé, il y en avoit bien peu. Étoit-ce moi qui avois recherché sa maîtresse? N'étoit-ce pas lui qui me l'avoit envoyée? N'étoit-ce pas elle qui m'avoit cherché? Pouvois-je éviter de la recevoir? Que pouvois-je faire? Eux seuls avoient fait le mal, et c'étoit moi qui l'avois souffert. A ma place, il en eût fait autant que moi, peut-être pis: car enfin quelque fidèle, quelque estimable que fût madame d'Houdetot, elle étoit femme; il étoit absent; les occasions étoient fréquentes, les tentations étoient vives, et il lui eût été bien difficile de se défendre toujours avec le même succès contre un homme plus entreprenant. C'étoit assurément beaucoup pour elle et pour moi, dans une pareille situation, d'avoir pu poser des limites que nous ne nous soyons jamais permis de passer.

Quoique je me rendisse, au fond de mon cœur, un témoignage assez honorable, tant d'apparences étoient contre moi, que l'invincible honte qui me domina toujours me donnoit devant lui tout l'air d'un coupable, et il en abusoit souvent pour m'humilier. Un seul trait peindra cette position réciproque. Je lui lisois, après le dîner, la lettre que j'avois écrite l'année précédente à Voltaire, et dont lui Saint-Lambert avoit entendu parler. Il s'endormit durant la lecture; et moi jadis si fier, aujourd'hui si sot, je n'osai jamais interrompre ma lecture, et continuai de lire tandis qu'il continuoit de ronfler. Telles étoient mes indignités, et telles étoient ses vengeances; mais sa générosité ne lui permit jamais de les exercer qu'entre nous trois.

Quand il fut reparti, je trouvai madame

(*) Précédemment, au Livre VIII, page 207, il a parlé de la mort de madame d'Holbach. Il faut savoir que le baron d'Holbach, encore jeune et devenu veuf, avoit épousé depuis, avec la permission de la cour de Rome, Caroline-Suzanne d'Aine, sœur de sa première femme. G. P.

d'Houdetot fort changée à mon égard. J'en fus surpris comme si je n'avois pas dû m'y attendre; j'en fus touché plus que je n'aurois dû l'être, et cela me fit beaucoup de mal. Il sembloit que tout ce dont j'attendois ma guérison ne fit qu'enfoncer dans mon cœur davantage le trait qu'enfin j'ai plutôt brisé qu'arraché.

J'étois déterminé tout-à-fait à me vaincre, et à ne rien épargner pour changer ma folle passion en une amitié pure et durable. J'avois fait pour cela les plus beaux projets du monde, pour l'exécution desquels j'avois besoin du concours de madame d'Houdetot. Quand je voulus lui parler, je la trouvai distraite, embarrassée; je sentis qu'elle avoit cessé de se plaire avec moi, et je vis clairement qu'il s'étoit passé quelque chose qu'elle ne vouloit pas me dire, et que je n'ai jamais su (*). Ce changement, dont il me fut impossible d'obtenir l'explication, me navra. Elle me redemanda ses lettres; je les lui rendis toutes avec une fidélité dont elle me fit l'injure de douter un moment. Ce doute fut encore un déchirement inattendu pour mon cœur, qu'elle devoit si bien connoître. Elle me rendit justice, mais ce ne fut pas sur-le-champ; je compris que l'examen du paquet que je lui avois rendu lui avoit fait sentir son tort : je vis même qu'elle se le reprochoit, et cela me fit regagner quelque chose. Elle ne pouvoit retirer ses lettres sans me rendre les miennes. Elle me dit qu'elle les avoit brûlées; j'en osai douter à mon tour, et j'avoue que j'en doute encore. Non, l'on ne met point au feu de pareilles lettres. On a trouvé brûlantes celles de la *Julie*. Eh Dieu! qu'auroit-on donc dit de celles-là? Non, non, jamais celle qui peut inspirer une pareille passion n'aura le courage d'en brûler les preuves. Mais je ne crains pas non plus qu'elle en ait abusé : je ne l'en crois pas capable (a); et de plus, j'y avois mis bon ordre. La sotte, mais vive crainte d'être persiflé m'avoit fait commencer cette correspondance sur un ton qui mit mes lettres à l'abri des communications. Je portai jusqu'à la tutoyer la familiarité que j'y pris dans mon ivresse : mais quel tutoiement! elle n'en devoit sûrement pas être offensée. Cependant elle s'en plaignit plusieurs fois (a), mais sans succès : ses plaintes ne faisoient que réveiller mes craintes (b), et d'ailleurs, je ne pouvois me résoudre à rétrograder. Si ces lettres sont encore en être, et qu'un jour elles soient vues, on connoîtra comment j'ai aimé (*).

La douleur que me causa le refroidissement de madame d'Houdetot, et la certitude de ne l'avoir pas mérité, me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert même. En attendant l'effet de la lettre que je lui écrivis à ce sujet, je me jetai dans les distractions que j'aurois dû chercher plus tôt. Il y eut des fêtes à la Chevrette, pour lesquelles je fis de la musique. Le plaisir de me faire honneur auprès de madame d'Houdetot d'un talent qu'elle aimoit excita ma verve; et un autre objet contribuoit encore à l'animer, savoir, le désir de montrer que l'auteur du *Devin du village* savoit la musique; car je m'apercevois depuis long-temps que quelqu'un travailloit en secret à rendre cela douteux, du moins quant à la composition. Mon début à Paris, les épreuves où j'y avois été mis à diverses fois, tant chez M. Dupin que chez M. de La Poplinière; quantité de musique que j'y avois composée pendant quatorze ans au milieu des plus célèbres artistes, et sous leurs yeux; enfin l'opéra des *Muses galantes*,

(*) C'étoit une lettre anonyme adressée à Saint-Lambert, dont on excitoit la jalousie contre madame d'Houdetot, qu'on représentoit comme disposée favorablement envers Jean-Jacques. Cette lettre fut de Grimm, qui la rédigea de manière à ce que, sans invraisemblance, elle pût être attribuée à Rousseau. M. P.

(a) VAR....... *elle n'en est pas capable*...

(a) VAR....... *plusieurs fois assez vivement, mais*...

(b) VAR....... *réveiller ma défiance.*

(*) « Madame Broutain, qui demeuroit dans le voisinage d'Eaubonne, voulant connoître la vérité sur le sort de ces lettres, interrogea un jour sur ce sujet madame d'Houdetot, qui lui répondit qu'effectivement elle les avoit brûlées à l'exception d'une » seule, qu'elle n'eut pas le courage de détruire, parce que c'étoit » un chef-d'œuvre d'éloquence et de passion, et qu'elle l'avoit » remise à M. de Saint-Lambert. Madame Broutain saisit la pre» mière occasion pour s'informer auprès du poëte du sort de cette » lettre; elle s'étoit égarée dans un déménagement; il ne savoit » pas ce qu'elle étoit devenue : telles furent ses réponses. » Voilà ce que, sur le témoignage de madame la vicomtesse d'Allard qui a vécu treize ans dans l'intimité avec madame d'Houdetot, nous apprend M. de Musset dans sa brochure intitulée *Anecdotes pour faire suite aux Mémoires de madame d'Épinay* (Paris, 1818, in-8°). Ce récit nous a été confirmé par un homme occupant aujourd'hui une fonction importante, et très-digne de foi, qui, connoissant particulièrement madame d'Houdetot et Saint-Lambert, les a successivement questionnés l'un et l'autre sur le sort des lettres dont il s'agit, et en a reçu les mêmes réponses, avec cette seule différence, qu'au lieu *d'une lettre* madame d'Houdetot en auroit conservé *quatre*, toutes remises à Saint-Lambert, et toutes quatre brûlées par lui, au moins au dire de ce dernier. G. P.

— L'une de ces lettres a été publiée par M. Musset-Pathay; elle est à sa date (juin 1757) dans la *Correspondance*.

celui même du *Devin*, un motet que j'avois fait pour mademoiselle Fel, et qu'elle avoit chanté au Concert spirituel; tant de conférences que j'avois eues sur ce bel art avec les plus grands maîtres, tout sembloit devoir prévenir ou dissiper un pareil doute. Il existoit cependant, même à la Chevrette, et je voyois que M. d'Épinay n'en étoit pas exempt. Sans paraître m'apercevoir de cela, je me chargeai de lui composer un motet pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette, et je le priai de me fournir des paroles de son choix. Il chargea de Linant, le gouverneur de son fils, de les faire. de Linant arrangea des paroles convenables au sujet; et huit jours après qu'elles m'eurent été données, le motet fut achevé. Pour cette fois, le dépit fut mon Apollon, et jamais musique plus étoffée ne sortit de mes mains. Les paroles commencent par ces mots : *Ecce sedes hic Tonantis* (¹). La pompe du début répond aux paroles, et toute la suite du motet est d'une beauté de chant qui frappa tout le monde (²). J'avois travaillé en grand orchestre. D'Épinay rassembla les meilleurs symphonistes. Madame Bruna, chanteuse italienne, chanta le motet, et fut bien accompagnée. Le motet eut un si grand succès, qu'on l'a donné dans la suite au Concert spirituel, où, malgré les sourdes cabales et l'indigne exécution, il a eu deux fois les mêmes applaudissemens. Je donnai, pour la fête de M. d'Épinay, l'idée d'une espèce de pièce, moitié drame, moitié pantomime, que madame d'Épinay composa, et dont je fis encore la musique. Grimm, en arrivant, entendit parler de mes succès harmoniques. Une heure après, on n'en parla plus : mais du moins on ne mit plus en question, que je sache, si je savois la composition.

A peine Grimm fut-il à la Chevrette, où déjà je ne me plaisois pas trop, qu'il acheva de m'en rendre le séjour insupportable, par des airs que je ne vis jamais à personne, et dont je n'avois pas même l'idée. La veille de son arrivée, on me délogea de la chambre de faveur que j'occupois, contiguë à celle de madame d'Épinay; on la prépara pour M. Grimm, et on m'en donna une autre plus éloignée. Voilà, dis-je en riant à madame d'Épinay, comment les nouveaux-venus déplacent les anciens. Elle parut embarrassée. J'en compris mieux la raison dès le même soir, en apprenant qu'il y avoit entre sa chambre et celle que je quittois une porte masquée de communication, qu'elle avoit jugé inutile de me montrer. Son commerce avec Grimm n'étoit ignoré de personne, ni chez elle, ni dans le public, pas même de son mari : cependant, loin d'en convenir avec moi, confident de secrets qui lui importoient beaucoup davantage, et dont elle étoit bien sûre, elle s'en défendit toujours très-fortement. Je compris que cette réserve venoit de Grimm, qui, dépositaire de tous mes secrets, ne vouloit pas que je le fusse d'aucun des siens.

Quelques préventions que mes anciens sentimens, qui n'étoient pas éteints, et le mérite réel de cet homme-là, me donnassent en sa faveur, elle ne put tenir contre les soins qu'il prit pour la détruire. Son abord fut celui du comte de Tuffière; à peine daigna-t-il me rendre le salut : il ne m'adressa pas une seule fois la parole, et me corrigea bientôt de la lui adresser, en ne me répondant point du tout. Il passoit partout le premier, prenoit partout la première place, sans jamais faire aucune attention à moi. Passe pour cela, s'il n'y eût pas mis une affectation choquante : mais on en jugera par un seul trait pris entre mille. Un soir madame d'Épinay, se trouvant un peu incommodée, dit qu'on lui portât un morceau dans sa chambre, et monta pour souper au coin de son feu. Elle me proposa de monter avec elle; je le fis. Grimm vint ensuite. La petite table étoit déjà mise; il n'y avoit que deux couverts. On sert : madame d'Épinay prend sa place à l'un des coins du feu. M. Grimm prend un fauteuil, s'établit à l'autre coin, tire la petite table entre eux deux, déplie sa serviette, et se met en devoir de manger, sans me dire un seul mot. Madame d'Épinay rougit, et, pour l'engager à réparer sa grossièreté, m'offre sa propre place. Il ne dit rien, ne me regarda pas. Ne pouvant approcher du feu, je pris le parti de me promener dans la chambre, en attendant qu'on m'apportât un couvert. Il me laissa souper au bout de la table, loin du feu, sans me faire la moindre honnêteté, à moi incommodé, son aîné, son ancien dans la mai-

(¹) J'ai appris depuis que ces paroles étoient de Santeuil, et que M. de Linant se les étoit doucement appropriées.

(²) Le motet *Ecce sedes*, et celui composé pour mademoiselle Fel dont il a parlé plus haut, existent tous deux en manuscrit, et sont déposés à la Bibliothèque royale. G. P.

son, qui l'y avois introduit, et à qui même, comme favori de la dame, il eût dû faire les honneurs. Toutes ses manières avec moi répondoient fort bien à cet échantillon. Il ne me traitoit pas précisément comme son inférieur; il me regardoit comme nul. J'avois peine à reconnoître là l'ancien cuistre qui, chez le prince de Saxe-Gotha, se tenoit honoré de mes regards. J'en avois encore plus à concilier ce profond silence, et cette morgue insultante, avec la tendre amitié qu'il se vantoit d'avoir pour moi, près de tous ceux qu'il savoit en avoir eux-mêmes. Il est vrai qu'il ne la témoignoit guère que pour me plaindre de ma fortune, dont je ne me plaignois point, pour compatir à mon triste sort, dont j'étois content, et pour se lamenter de me voir me refuser durement aux soins bienfaisans qu'il disoit vouloir me rendre. C'étoit avec cet art qu'il faisoit admirer sa tendre générosité, blâmer mon ingrate misanthropie, et qu'il accoutumoit insensiblement tout le monde à n'imaginer entre un protecteur tel que lui et un malheureux tel que moi, que des liaisons de bienfaits d'une part, et d'obligations de l'autre, sans y supposer, même dans les possibles, une amitié d'égal à égal. Pour moi, j'ai cherché vainement en quoi je pouvois être obligé à ce nouveau patron. Je lui avois prêté de l'argent, il ne m'en prêta jamais; je l'avois gardé dans sa maladie, à peine me venoit-il voir dans les miennes; je lui avois donné tous mes amis, il ne m'en donna jamais aucun des siens; je l'avois prôné de tout mon pouvoir, et lui, s'il m'a prôné, c'est moins publiquement, et c'est d'une autre manière. Jamais il ne m'a rendu ni même offert aucun service d'aucune espèce. Comment étoit-il donc mon Mécène? comment étois-je son protégé? Cela me passoit, et me passe encore.

Il est vrai que, du plus au moins, il étoit arrogant avec tout le monde, mais avec personne aussi brutalement qu'avec moi. Je me souviens qu'une fois Saint-Lambert faillit à lui jeter son assiette à la tête, sur une espèce de démenti qu'il lui donna en pleine table, en lui disant grossièrement : *Cela n'est pas vrai.* A son ton naturellement tranchant, il ajouta la suffisance d'un parvenu, et devint même ridicule, à force d'être impertinent. Le commerce des grands l'avoit séduit au point de se donner à lui-même des airs qu'on ne voit qu'aux moins sensés d'entre eux. Il n'appeloit jamais son laquais que par *eh!* comme si, sur le nombre de ses gens, monseigneur n'eût pas su lequel étoit de garde. Quand il lui donnoit des commissions, il lui jetoit l'argent par terre, au lieu de le lui donner dans la main. Enfin, oubliant tout-à-fait qu'il étoit homme, il le traitoit avec un mépris si choquant, avec un dédain si dur en toute chose, que ce pauvre garçon, qui étoit un fort bon sujet, que madame d'Épinay lui avoit donné, quitta son service, sans autre grief que l'impossibilité d'endurer de pareils traitemens : c'étoit le La Fleur de ce nouveau Glorieux.

Aussi fat qu'il étoit vain, avec ses gros yeux troubles et sa figure dégingandée, il avoit des prétentions près des femmes; et depuis sa farce avec mademoiselle Fel, il passoit auprès de plusieurs d'entre elles pour un homme à grands sentimens. Cela l'avoit mis à la mode, et lui avoit donné du goût pour la propreté de femme: il se mit à faire le beau; sa toilette devint une grande affaire, tout le monde sut qu'il mettoit du blanc, et moi, qui n'en croyois rien, je commençai de le croire, non-seulement par l'embellissement de son teint, et pour avoir trouvé des tasses de blanc sur sa toilette, mais sur ce qu'entrant un matin dans sa chambre, je le trouvai brossant ses ongles avec une petite vergette faite exprès; ouvrage qu'il continua fièrement devant moi. Je jugeai qu'un homme qui passe deux heures tous les matins à brosser ses ongles peut bien passer quelques instans à remplir de blanc les creux de sa peau. Le bon-homme Gauffecourt, qui n'étoit pas sac à diable, l'avoit assez plaisamment surnommé *Tire-le-Blanc*.

Tout cela n'étoit que des ridicules, mais bien antipathiques à mon caractère. Ils achevèrent de me rendre suspect le sien. J'eus peine à croire qu'un homme à qui la tête tournoit de cette façon pût conserver un cœur bien placé. Il ne se piquoit de rien tant que de sensibilité d'âme et d'énergie de sentiment. Comment cela s'accordoit-il avec des défauts qui sont propres aux petites âmes? Comment les vifs et continuels élans que fait hors de lui-même un cœur sensible peuvent-ils le laisser s'occuper sans cesse de tant de petits soins pour sa petite

personne? Eh! mon Dieu! celui qui sent embraser son cœur de ce feu céleste cherche à l'exhaler, et veut montrer le dedans. Il voudroit mettre son cœur sur son visage; il n'imaginera jamais d'autre fard.

Je me rappelai le sommaire de sa morale, que madame d'Épinay m'avoit dit, et qu'elle avoit adopté. Ce sommaire consistoit en un seul article: savoir, que l'unique devoir de l'homme est de suivre en tout les penchans de son cœur. Cette morale, quand je l'appris, me donna terriblement à penser, quoique je ne la prisse alors que pour un jeu d'ésprit. Mais je vis bientôt que ce principe étoit réellement la règle de sa conduite, et je n'en eus que trop, dans la suite, la preuve à mes dépens. C'est la doctrine intérieure dont Diderot m'a tant parlé, mais qu'il ne m'a jamais expliquée.

Je me rappelai les fréquens avis qu'on m'avoit donnés, il y avoit plusieurs années, que cet homme étoit faux; qu'il jouoit le sentiment, et surtout qu'il ne m'aimoit pas. Je me souvins de plusieurs petites anecdotes que m'avoient là-dessus racontées M. de Francueil et madame de Chenonceaux, qui ne l'estimoient ni l'un ni l'autre, et qui devoient le connoître, puisque madame de Chenonceaux étoit fille de madame de Rochechouart, intime amie du feu comte de Friese, et que M. de Francueil, très-lié alors avec le vicomte de Polignac, avoit beaucoup vécu au Palais-Royal, précisément quand Grimm commençoit de s'y introduire. Tout Paris fut instruit de son désespoir après la mort du comte de Friese. Il s'agissoit de soutenir la réputation qu'il s'étoit donnée (a) après les rigueurs de mademoiselle Fel, et dont j'aurois vu la forfanterie mieux que personne, si j'eusse alors été moins aveugle. Il fallut l'entraîner à l'hôtel de Castrie, où il joua dignement son rôle, livré à la plus mortelle affliction. Là, tous les matins il alloit dans le jardin pleurer à son aise, tenant sur ses yeux son mouchoir baigné de larmes, tant qu'il étoit en vue de l'hôtel; mais au détour d'une certaine allée, des gens auxquels il ne songeoit pas le virent mettre à l'instant le mouchoir dans sa poche, et tirer un livre. Cette observation, qu'on répéta, fut bientôt publique dans tout Paris, et presque aussitôt oubliée. Je l'avois oubliée moi-même: un fait qui me regardoit servit à me le rappeler. J'étois à l'extrémité dans mon lit rue de Grenelle: il étoit à la campagne; il vint un matin me voir tout essoufflé, disant qu'il venoit d'arriver à l'instant même; je sus un moment après qu'il étoit arrivé de la veille, et qu'on l'avoit vu au spectacle le même jour.

Il me revint mille faits de cette espèce; mais une observation que je fus surpris de faire si tard, me frappa plus que tout cela. J'avois donné à Grimm tous mes amis sans exception; ils étoient tous devenus les siens. Je pouvois si peu me séparer de lui que j'aurois à peine voulu me conserver l'entrée d'une maison où il ne l'auroit pas eue. Il n'y eut que madame de Créqui qui refusa de l'admettre, et qu'aussi je cessai presque de voir depuis ce temps-là. Grimm, de son côté, se fit d'autres amis, tant de son estoc que de celui du comte de Friese. De tous ces amis-là, jamais un seul n'est devenu le mien: jamais il ne m'a dit un mot, pour m'engager de faire au moins leur connoissance; et de tous ceux que j'ai quelquefois rencontrés chez lui, jamais un seul ne m'a marqué la moindre bienveillance, pas même le comte de Friese, chez lequel il demeuroit, et avec lequel il m'eût par conséquent été très-agréable de former quelque liaison; ni le comte de Schomberg, son parent, avec lequel Grimm étoit encore plus familier.

Voici plus: mes propres amis, dont je fis les siens, et qui tous m'étoient tendrement attachés avant cette connoissance, changèrent sensiblement pour moi, quand elle fut faite. Il ne m'a jamais donné aucun des siens, je lui ai donné tous les miens, et il a fini par me les tous ôter. Si ce sont là des effets de l'amitié, quels seront donc ceux de la haine?

Diderot même, au commencement, m'avertit plusieurs fois que Grimm, à qui je donnois tant de confiance, n'étoit pas mon ami. Dans la suite il changea de langage, quand lui-même eut cessé d'être le mien.

La manière dont j'avois disposé de mes enfans n'avoit besoin du concours de personne. J'en instruisis cependant mes amis, uniquement pour les en instruire, pour ne pas paroître à leurs yeux meilleur que je n'étois. Ces amis étoient au nombre de trois: Diderot, Grimm, madame d'Épinay; Duclos, le plus digne de ma confi-

(a) VAR....... *s'étoit donnée par son histoire de carpe pâmée, après...*

[illegible], fut le seul à qui je ne la fis pas. Il la sut cependant; par qui? je l'ignore. Il n'est guère probable que cette infidélité soit venue de madame d'Épinay, qui savoit qu'en l'imitant, si j'en eusse été capable, j'avois de quoi m'en venger cruellement. Reste Grimm et Diderot, alors si unis en tant de choses, surtout contre moi, qu'il est plus que probable que ce crime leur fut commun. Je parierois que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui, par conséquent, en étoit le maître, est le seul qui me l'ait gardé.

Grimm et Diderot, dans leur projet de m'ôter les gouverneuses, avoient fait effort pour le faire entrer dans leurs vues : il s'y refusa toujours avec dédain. Ce ne fut que dans la suite que j'appris de lui tout ce qui s'étoit passé entre eux à cet égard; mais j'en appris dès lors assez par Thérèse, pour savoir qu'il y avoit à tout cela quelque dessein secret, et qu'on vouloit disposer de moi, sinon contre mon gré, du moins à mon insu, ou bien qu'on vouloit faire servir ces deux personnes d'instrument à quelque dessein caché. Tout cela n'étoit assurément pas de la droiture. L'opposition de Duclos le prouve sans réplique. Croira qui voudra que c'étoit de l'amitié.

Cette prétendue amitié m'étoit aussi fatale au dedans qu'au dehors. Les longs et fréquens entretiens avec madame Le Vasseur depuis plusieurs années avoient changé sensiblement cette femme à mon égard, et ce changement ne m'étoit assurément pas favorable. De quoi traitoient-ils donc dans ces singuliers tête-à-tête? Pourquoi ce profond mystère? La conversation de cette vieille femme étoit-elle donc assez agréable, pour la prendre ainsi en bonne fortune, et assez importante pour en faire un si grand secret? Depuis trois ou quatre ans que ces colloques duroient, ils m'avoient paru risibles : en y repensant alors, je commençai de m'en étonner. Cet étonnement eût été jusqu'à l'inquiétude, si j'avais su dès lors ce que cette femme me préparoit.

Malgré le prétendu zèle pour moi dont Grimm se targuoit au dehors, et difficile à concilier avec le ton qu'il prenoit vis-à-vis de moi-même, il ne me revenoit rien de lui, d'aucun côté, qui fût à mon avantage; et la commisération qu'il feignoit (a) d'avoir pour moi tendoit bien moins à me servir qu'à m'avilir. Il m'ôtoit même, autant qu'il étoit en lui, la ressource du métier que je m'étois choisi, en me décriant comme un mauvais copiste : et je conviens qu'il disoit en cela la vérité; mais ce n'étoit pas à lui de la dire. Il prouvoit que ce n'étoit pas plaisanterie, en se servant d'un autre copiste et en ne me laissant aucune des pratiques qu'il pouvoit m'ôter (*). On eût dit que son projet étoit de me faire dépendre de lui et de son crédit pour ma subsistance, et d'en tarir la source jusqu'à ce que j'en fusse réduit là.

Tout cela résumé, ma raison fit taire enfin mon ancienne prévention, qui parloit encore. Je jugeai son caractère au moins très-suspect; et quant à son amitié, je la décidai fausse. Puis, résolu de ne le plus voir, j'en avertis madame d'Épinay, appuyant ma résolution de plusieurs faits sans réplique, mais que j'ai maintenant oubliés.

Elle combattit fortement cette résolution, sans savoir trop que dire aux raisons sur lesquelles elle étoit fondée. Elle ne s'étoit pas encore concertée avec lui; mais le lendemain, au lieu de s'expliquer verbalement avec moi, elle me remit une lettre très-adroite, qu'ils avoient minutée ensemble, et par laquelle, sans entrer dans aucun détail des faits, elle le justifioit par son caractère concentré; et me faisant un crime de l'avoir soupçonné de perfidie envers son ami, m'exhortoit à me raccommoder avec lui. Cette lettre m'ébranla (a). Dans une conversa-

(a) Var..... qu'il affectoit d'avoir...

(*) Ce dernier trait sans doute donne une existence réelle au grief dont Rousseau se plaint ici, et constate suffisamment les torts de Grimm à cet égard. Mais il paroît certain que dans son principe, l'accusation de décrier Rousseau comme mauvais copiste n'eut pour fondement qu'une plaisanterie peut-être innocente de la part de Grimm. Voici comme madame d'Épinay raconte le fait :

« On étoit à la promenade; M. d'Épinay demandoit à Rousseau pour un jour très-prochain douze copies d'un morceau de musique qu'il étoit pressé d'avoir. Rousseau s'en excusoit sur l'état de sa santé. « En ce cas, dit M. d'Épinay, je ne vous en donnerai que » six à faire, parce qu'il me faut la certitude de les avoir. — Eh » bien! répondit M. Rousseau, vous aurez la satisfaction d'en » avoir six qui dépareront les six autres, car je défie que celles » que vous ferez faire approchent de l'exactitude et de la perfec- » tion des miennes. — Voyez-vous, reprit Grimm en riant, cette » prétention de copiste qui le saisit déjà? Si vous disiez qu'il ne » manque pas une virgule à vos écrits, tout le monde en seroit » d'accord; mais je parie qu'il y a bien quelques notes de trans- » posées dans vos copies. Tout en riant et en parlant, Rousseau rou- » git, et rougit plus fortement encore quand, à l'examen, il se trouva » que M. Grimm avoit raison. Il resta pensif et triste le reste de la » soirée, et il est retourné ce matin à l'Hermitage sans mot dire. »

G. P.

(a) Var ...... *Cette lettre, qu'on trouvera dans la liasse A,*

tion que nous eûmes ensuite, et où je la trouvai mieux préparée qu'elle n'étoit la première fois, j'achevai de me laisser vaincre : j'en vins à croire que je pouvois avoir mal jugé, et qu'en ce cas j'avois réellement, envers un ami, des torts graves, que je devois réparer. Bref, comme j'avois déjà fait plusieurs fois avec Diderot, avec le baron d'Holbach, moitié gré, moitié foiblesse, je fis toutes les avances que j'avois droit d'exiger; j'allai chez Grimm comme un autre George Dandin, lui faire des excuses des offenses qu'il m'avoit faites; toujours dans cette fausse persuasion qui m'a fait faire en ma vie mille bassesses auprès de mes feints amis, qu'il n'y a point de haine qu'on ne désarme à force de douceur et de bons procédés; au lieu qu'au contraire la haine des méchans ne fait que s'animer davantage par l'impossibilité de trouver sur quoi la fonder; et le sentiment de leur propre injustice n'est qu'un grief de plus contre celui qui en est l'objet. J'ai, sans sortir de ma propre histoire, une preuve bien forte de cette maxime dans Grimm et dans Tronchin, devenus mes deux plus implacables ennemis par goût, par plaisir, par fantaisie, sans pouvoir alléguer aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec aucun d'eux [1], et dont la rage s'accroît de jour en jour, comme celle des tigres, par la facilité qu'ils trouvent à l'assouvir.

Je m'attendois que, confus de ma condescendance et de mes avances, Grimm me recevroit, les bras ouverts, avec la plus tendre amitié. Il me reçût en empereur romain, avec une morgue que je n'avois jamais vue à personne. Je n'étois point du tout préparé à cet accueil. Quand, dans l'embarras d'un rôle si peu fait pour moi, j'eus rempli en peu de mots, et d'un air timide, l'objet qui m'amenoit près de lui; avant de me recevoir en grâce, il prononça, avec beaucoup de majesté, une longue harangue qu'il avoit préparée, et qui contenoit la nombreuse énumération de ses rares vertus, et surtout dans l'amitié. Il appuya long-temps sur une chose qui d'abord me frappa beaucoup : c'est qu'on lui voyoit toujours conserver les mêmes amis. Tandis qu'il parloit, je me disois tout bas qu'il seroit bien cruel pour moi de faire seul exception à cette règle. Il y revint si souvent et avec tant d'affectation, qu'il me fit penser que, s'il ne suivoit en cela que les sentimens de son cœur, il seroit moins frappé de cette maxime, et qu'il s'en faisoit un art utile à ses vues dans les moyens de parvenir. Jusque alors j'avois été dans le même cas, j'avois conservé toujours tous mes amis; depuis ma plus tendre enfance, je n'en avois pas perdu un seul, si ce n'est par la mort, et cependant je n'en avois pas fait jusque alors la réflexion : ce n'étoit pas une maxime que je me fusse prescrite. Puisque c'étoit un avantage alors commun à l'un et à l'autre, pourquoi donc s'en targuoit-il par préférence, si ce n'est qu'il songeoit d'avance à me l'ôter? Il s'attacha ensuite à m'humilier par des preuves de la préférence que nos amis communs lui donnoient sur moi. Je connoissois aussi bien que lui cette préférence; la question étoit à quel titre il l'avoit obtenue; si c'étoit à force de mérite ou d'adresse, en s'élevant lui-même ou en cherchant à me rabaisser. Enfin, quand il eut mis à son gré, entre lui et moi, toute la distance qui pouvoit donner du prix à la grâce qu'il m'alloit faire, il m'accorda le baiser de paix dans un léger embrassement qui ressembloit à l'accolade que le roi donne aux nouveaux chevaliers. Je tombois des nues, j'étois ébahi, je ne savois que dire, je ne trouvois pas un mot. Toute cette scène eut l'air de la réprimande qu'un précepteur fait à son disciple, en lui faisant grâce du fouet. Je n'y pense jamais sans sentir combien sont trompeurs les jugemens fondés sur l'apparence, auxquels le vulgaire donne tant de poids, et combien souvent l'audace et la fierté sont du côté du coupable, la honte et l'embarras du côté de l'innocent.

Nous étions réconciliés; c'étoit toujours un soulagement pour mon cœur, que toute que-

n° 48, *m'ébranla*. — Cette variante que fournit le premier manuscrit prouve que Rousseau avoit d'abord cru devoir conserver cette lettre, et qu'il s'est décidé depuis à la supprimer. Quel qu'ait été en cela son motif, nous devions nous attendre à trouver la copie de cette lettre dans les Mémoires de madame d'Épinay, puisqu'elle y transcrit ses moindres billets. Non-seulement elle n'en fait nulle mention, mais même, à en croire son témoignage, ce n'est qu'en conversant avec Rousseau qu'elle auroit traité plusieurs fois ce sujet avec lui. Voyez dans ses Mémoires le récit et le résultat de leur dernière conversation sur ce point. Tome III, p. 129 et suiv.
G. P.

(1) Je n'ai donné, dans la suite, au dernier le surnom de *jongleur*, que long-temps après son inimitié déclarée et les sanglantes persécutions qu'il m'a suscitées à Genève et ailleurs. J'ai même bientôt supprimé ce nom, quand je me suis vu tout-à-fait sa victime. Les basses vengeances sont indignes de mon cœur, et la haine n'y prend jamais pied.

elle jette dans des angoisses mortelles. On se doute bien qu'une pareille réconciliation ne changea pas ses manières; elle m'ôta seulement le droit de m'en plaindre. Aussi pris-je le parti d'endurer tout, et de ne dire plus rien.

Tant de chagrins coup sur coup me jetèrent dans un accablement qui ne me laissoit guère la force de reprendre l'empire de moi-même. Sans réponse de Saint-Lambert, négligé de madame d'Houdetot, n'osant plus m'ouvrir à personne, je commençai de craindre qu'en faisant de l'amitié l'idole de mon cœur, je n'eusse employé ma vie à sacrifier à des chimères. Épreuve faite, il ne restoit de toutes mes liaisons que deux hommes qui eussent conservé toute mon estime, et à qui mon cœur pût donner sa confiance : Duclos, que depuis ma retraite à l'Hermitage j'avois perdu de vue, et Saint-Lambert. Je crus ne pouvoir bien réparer mes torts envers ce dernier qu'en lui déchargeant mon cœur sans réserve; et je résolus de lui faire pleinement mes confessions, en tout ce qui ne compromettoit pas sa maîtresse. Je ne doute pas que ce choix ne fût encore un piége de ma passion, pour me tenir plus rapproché d'elle; mais il est certain que je me serois jeté dans les bras de son amant sans réserve, que je me serois mis pleinement sous sa conduite, et que j'aurois poussé la franchise aussi loin qu'elle pouvoit aller. J'étois prêt à lui écrire une seconde lettre, à laquelle j'étois sûr qu'il auroit répondu, quand j'appris la triste cause de son silence sur la première. Il n'avoit pu soutenir jusqu'au bout les fatigues de cette campagne. Madame d'Épinay m'apprit qu'il venoit d'avoir une attaque de paralysie (*); et madame d'Houdetot, que son affliction finit par rendre malade elle-même, et qui fut hors d'état de m'écrire sur-le-champ, me marqua deux ou trois jours après, de Paris où elle étoit alors, qu'il se faisoit porter à Aix-la-Chapelle pour y prendre les bains. Je ne dis pas que cette triste nouvelle m'affligea comme elle; mais je doute que le serrement de cœur qu'elle me donna fût moins pénible que sa douleur et ses larmes. Le chagrin de le savoir dans cet état, augmenté par la crainte que l'inquiétude n'eût contribué à l'y mettre, me toucha plus que tout ce qui m'étoit arrivé jusque alors; et je sentis cruellement qu'il me manquoit, dans ma propre estime, la force dont j'avois besoin pour supporter tant de déplaisir. Heureusement, ce généreux ami ne me laissa pas long-temps dans cet accablement; il ne m'oublia pas, malgré son attaque, et je ne tardai pas d'apprendre par lui-même que j'avois trop mal jugé de ses sentimens et de son état. Mais il est temps d'en venir à la grande révolution de ma destinée, à la catastrophe qui a partagé ma vie en deux parties si différentes, et qui, d'une bien légère cause, a tiré de si terribles effets.

Un jour que je ne songeois à rien moins, madame d'Épinay m'envoya chercher. En entrant, j'aperçus dans ses yeux et dans toute sa contenance un air de trouble, dont je fus d'autant plus frappé, que cet air ne lui étoit point ordinaire, personne au monde ne sachant mieux qu'elle gouverner son visage et ses mouvemens. Mon ami, me dit-elle, je pars pour Genève; ma poitrine est en mauvais état, ma santé se délabre au point que, toute chose cessante, il faut que j'aille voir et consulter Tronchin. Cette résolution, si brusquement prise, et à l'entrée de la mauvaise saison, m'étonna d'autant plus que je l'avois quittée trente-six heures auparavant sans qu'il en fût question. Je lui demandai qui elle emmèneroit avec elle. Elle me dit qu'elle emmèneroit son fils avec M. de Linant; et puis elle ajouta négligemment : Et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas aussi? Comme je ne crus pas qu'elle parlât sérieusement, sachant que dans la saison où nous entrions j'étois à peine en état de sortir de ma chambre, je plaisantai sur l'utilité du cortége d'un malade pour un autre malade, elle parut elle-même n'en avoir pas fait tout de bon la proposition, et il n'en fut plus question. Nous ne parlâmes plus que des préparatifs de son voyage, dont elle s'occupoit avec beaucoup de vivacité, étant résolue à partir dans quinze jours.

Je n'avois pas besoin de beaucoup de pénétration pour comprendre qu'il y avoit à ce voyage un motif secret qu'on me taisoit. Ce secret, qui n'en étoit un dans toute la maison que pour moi, fut découvert dès le lendemain par Thérèse, à qui Teissier, le maître d'hôtel, qui le savoit de la femme de chambre, le révéla.

(*) Saint-Lambert a vécu quarante-six ans depuis cette attaque; il est mort en 1803. M. P.

Quoique je ne doive pas ce secret à madame d'Épinay, puisque je ne le tiens pas d'elle, il est trop lié avec ceux que j'en tiens, pour que je puisse l'en séparer : ainsi je me tairai sur cet article. Mais ces secrets, qui jamais ne sont sortis ni ne sortiront de ma bouche ni de ma plume, ont été sus de trop de gens pour pouvoir être ignorés dans tous les entours de madame d'Épinay (*).

Instruit du vrai motif de ce voyage, j'aurois reconnu la secrète impulsion d'une main ennemie, dans la tentative de m'y faire le chaperon de madame d'Épinay ; mais elle avoit si peu insisté, que je persistai à ne point regarder cette tentative comme sérieuse, et je ris seulement du beau personnage que j'aurois fait là, si j'eusse eu la sottise de m'en charger. Au reste, elle gagna beaucoup à mon refus, car elle vint à bout d'engager son mari même à l'accompagner.

Quelques jours après, je reçus de Diderot le billet que je vais transcrire. Ce billet seulement plié en deux, de manière que tout le dedans se lisoit sans peine, me fut adressé chez madame d'Épinay, et recommandé à M. de Linant, le gouverneur du fils et le confident de la mère.

Billet de Diderot, liasse A, n° 52.

« Je suis fait pour vous aimer et pour vous » donner du chagrin. J'apprends que madame » d'Épinay va à Genève, et je n'entends point » dire que vous l'accompagniez. Mon ami, content de madame d'Épinay, il faut partir avec » elle : mécontent, il faut partir beaucoup plus » vite. Êtes-vous surchargé du poids des obligations que vous lui avez ? voilà une occasion de » vous acquitter en partie et de vous soulager. » Trouverez-vous une autre occasion dans votre » vie de lui témoigner votre reconnoissance ? » Elle va dans un pays où elle sera comme tombée des nues. Elle est malade : elle aura besoin d'amusement et de distraction. L'hiver ! » voyez, mon ami. L'objection de votre santé » peut être beaucoup plus forte que je ne la crois. » Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous » ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez » au commencement du printemps ? Ferez-vous » dans trois mois d'ici le voyage plus commodément qu'aujourd'hui ? Pour moi je vous avoue » que si je ne pouvois supporter la chaise, je » prendrois un bâton et je la suivrois. Et puis » ne craignez-vous point qu'on ne mésinterprète » votre conduite ? On vous soupçonnera, ou » d'ingratitude, ou d'un autre motif secret. Je » sais bien que, quoi que vous fassiez, vous aurez toujours pour vous le témoignage de votre » conscience : mais ce témoignage suffit-il seul, » et est-il permis de négliger jusqu'à certain » point celui des autres hommes ? Au reste, » mon ami, c'est pour m'acquitter avec vous et » avec moi que je vous écris ce billet. S'il vous » déplaît, jetez-le au feu, et qu'il n'en soit non » plus question que s'il n'eût jamais été écrit. » Je vous salue, vous aime et vous embrasse. »

Le tremblement de colère, l'éblouissement, qui me gagnoient en lisant ce billet, et qui me permirent à peine de l'achever, ne m'empêchèrent pas d'y remarquer l'adresse avec laquelle Diderot y affectoit un ton plus doux, plus caressant, plus honnête que dans toutes ses autres lettres, dans lesquelles il me traitoit tout au plus de mon cher, sans daigner m'y donner le nom d'ami. Je vis aisément le ricochet par lequel me venoit ce

(*) Le motif secret, et maintenant trop bien connu, du voyage de madame d'Épinay, étoit sa grossesse, fruit de sa liaison avec Grimm. On en pourroit cependant douter aujourd'hui, vu les circonstances accessoires liées à ce voyage. En effet, non-seulement le fils de madame d'Épinay et son gouverneur l'accompagnèrent et ne la quittèrent point, mais M. d'Épinay lui-même, au refus de Rousseau, se décida à prendre sa place, et conduisit sa femme jusqu'à Genève. Comment celle-ci, dans sa situation, put-elle accepter de tels compagnons de voyage ? Comment, pour le lieu de sa délivrance, put-elle choisir elle-même une ville telle que Genève, où elle devoit attirer et attira réellement tous les regards ? Toutes ces circonstances semblent pleinement en contradiction avec le fait énoncé ci-dessus, et cependant ce fait étoit alors notoire, et les réticences de Rousseau ne servent qu'à l'établir encore plus positivement. La contradiction s'explique par un autre fait dont l'idée sans doute est affreuse, et qu'il faut pourtant admettre comme suite nécessaire du premier. Si nous n'hésitons pas à présenter une telle idée au lecteur, c'est que, d'une part, la vérité de ce second fait nous est garantie par une autorité non suspecte, et que de l'autre, la mémoire de madame d'Épinay, qu'elle n'a pas craint de déshonorer elle-même, peut supporter cette atteinte nouvelle, qui ne sera, après tout, qu'un exemple de plus des suites qu'entraîne une conduite imprudente et désordonnée. Revenons à Rousseau.

Ce qui paroît bien certain, c'est qu'en lui faisant une loi d'accompagner madame d'Épinay, on vouloit donner à ce voyage un certain appareil, et satisfaire ainsi la vanité de la dame aux dépens du philosophe, qui n'eût paru que son humble suivant, et peut-être pis encore. Ajoutons qu'instruits de cette passion fatale que Rousseau avoit conçue pour madame d'Houdetot, Grimm et madame d'Épinay le mettoient ainsi à l'épreuve, tout prêts à joindre à l'accusation d'ingratitude celle d'être retenu par un penchant coupable, que madame d'Houdetot auroit été au moins soupçonnée d'encourager. G. P.

billet, dont la suscription, la forme et la marche décéloient même assez maladroitement le détour : car nous nous écrivions ordinairement par la poste ou par le messager de Montmorency, et ce fut la première et l'unique fois qu'il se servit de cette voie-là.

Quand le premier transport de mon indignation me permit d'écrire, je lui traçai précipitamment la réponse suivante, que je portai sur-le-champ, de l'Hermitage, où j'étois pour lors, à la Chevrette, pour la montrer à madame d'Epinay, à qui dans mon aveugle colère je la voulus lire moi-même, ainsi que le billet de Diderot.

« Mon cher ami, vous ne pouvez savoir ni la » force des obligations que je puis avoir à madame d'Epinay, ni jusqu'à quel point elles me » lient, ni si elle a réellement besoin de moi » dans son voyage, ni si elle désire que je l'accompagne, ni s'il m'est possible de le faire, » ni les raisons que je puis avoir de m'en abstenir. Je ne refuse pas de discuter avec vous » tous ces points ; mais, en attendant, convenez » que me prescrire si affirmativement ce que je » dois faire, sans vous être mis en état d'en » juger, c'est, mon cher philosophe, opiner en » franc étourdi. Ce que je vois de pis à cela, est » que votre avis ne vient pas de vous. Outre » que je suis peu d'humeur à me laisser mener » sous votre nom par le tiers et le quart, je » trouve à ces ricochets certains détours qui ne » vont pas à votre franchise, et dont vous ferez » bien, pour vous et pour moi, de vous abstenir désormais.

» Vous craignez qu'on n'interprète mal ma » conduite ; mais je défie un cœur comme le » vôtre d'oser mal penser du mien. D'autres » peut-être parleroient mieux de moi si je leur » ressemblois davantage. Que Dieu me préserve de me faire approuver d'eux ! que les » méchants m'épient et m'interprètent : Rousseau n'est pas fait pour les craindre, ni Diderot pour les écouter.

» Si votre billet m'a déplu, vous voulez que » je le jette au feu, et qu'il n'en soit plus question. Pensez-vous qu'on oublie ainsi ce qui » vient de vous ? Mon cher, vous faites aussi » bon marché de mes larmes dans les peines » que vous me donnez, que de ma vie et de ma » santé dans les soins que vous m'exhortez à » prendre. Si vous pouviez vous corriger de » cela, votre amitié m'en seroit plus douce, et » j'en deviendrois moins à plaindre. »

En entrant dans la chambre de madame d'Epinay, je trouvai Grimm avec elle, et j'en fus charmé. Je leur lus à haute et claire voie mes deux lettres avec une intrépidité dont je ne me serois pas cru capable, et j'y ajoutai, en finissant, quelques discours qui ne la démentoient pas. A cette audace inattendue dans un homme ordinairement si craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot ; je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards : mais dans le même instant, au fond de son cœur, il juroit ma perte, et je suis sûr qu'ils la concertèrent avant de se séparer.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que je reçus enfin, par madame d'Houdetot, la réponse de Saint-Lambert (liasse A, nº 57), datée encore de Wolfenbuttel, peu de jours après son accident, à ma lettre qui avoit tardé long-temps en route. Cette réponse m'apporta des consolations, dont j'avois grand besoin dans ce moment-là, par les témoignages d'estime et d'amitié dont elle étoit pleine, et qui me donnèrent le courage et la force de les mériter. Dès ce moment, je fis mon devoir ; mais il est constant que si Saint-Lambert se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête homme, j'étois perdu sans retour.

La saison devenoit mauvaise, et l'on commençoit à quitter la campagne. Madame d'Houdetot me marqua le jour où elle comptoit venir faire ses adieux à la vallée, et me donna rendez-vous à Eaubonne. Ce jour se trouva, par hasard, le même où madame d'Epinay quittoit la Chevrette pour aller à Paris achever les préparatifs de son voyage. Heureusement elle partit le matin, et j'eus le temps encore, en la quittant, d'aller dîner avec sa belle-sœur. J'avois la lettre de Saint-Lambert dans ma poche ; je la lus plusieurs fois en marchant. Cette lettre me servit d'égide contre ma foiblesse. Je fis et tins la résolution de ne voir plus en madame d'Houdetot que mon amie et la maîtresse de mon ami ; et je passai tête à tête avec elle quatre ou cinq heures dans un calme délicieux, préférable infiniment, même quant à la jouissance, à ces accès de fièvre ardente que jusqu'alors j'avois eus auprès d'elle.

Comme elle savoit trop que mon cœur n'étoit pas changé, elle fut sensible aux efforts que j'avois faits pour me vaincre: elle m'en estima davantage, et j'eus le plaisir de voir que son amitié pour moi n'étoit point éteinte. Elle m'annonça le prochain retour de Saint-Lambert, qui, quoique assez bien rétabli de son attaque, n'étoit plus en état de soutenir les fatigues de la guerre, et quittoit le service pour venir vivre paisiblement auprès d'elle. Nous formâmes le projet charmant d'une étroite société entre nous trois, et nous pouvions espérer que l'exécution de ce projet seroit durable, vu que tous les sentiments qui peuvent unir des cœurs sensibles et droits en faisoient la base, et que nous rassemblions à nous trois assez de talents et de connoissances pour nous suffire à nous-mêmes, et n'avoir besoin d'aucun supplément étranger. Hélas! en me livrant à l'espoir d'une si douce vie, je ne songeois guère à celle qui m'attendoit.

Nous parlâmes ensuite de ma situation présente avec madame d'Epinay. Je lui montrai la lettre de Diderot, avec ma réponse; je lui détaillai tout ce qui s'étoit passé à ce sujet, et je lui déclarai la résolution où j'étois de quitter l'Hermitage. Elle s'y opposa vivement, et par des raisons toutes-puissantes sur mon cœur. Elle me témoigna combien elle auroit désiré que j'eusse fait le voyage de Genève, prévoyant qu'on ne manqueroit pas de la compromettre dans mon refus, ce que la lettre de Diderot sembloit annoncer d'avance. Cependant, comme elle savoit mes raisons aussi bien que moi-même, elle n'insista pas sur cet article, mais elle me conjura d'éviter tout éclat, à quelque prix que ce pût être, et de pallier mon refus de raisons assez plausibles pour éloigner l'injuste soupçon qu'elle pût y avoir part. Je lui dis qu'elle ne m'imposoit pas une tâche aisée; mais que, résolu d'expier mes torts au prix même de ma réputation, je voulois donner la préférence à la sienne, en tout ce que l'honneur me permettroit d'endurer. On connoîtra bientôt si j'ai su remplir cet engagement.

Je le puis jurer, loin que ma passion malheureuse eût rien perdu de sa force, je n'aimai jamais ma Sophie aussi vivement, aussi tendrement que je fis ce jour-là. Mais telle fut l'impression que firent sur moi la lettre de Saint-Lambert, le sentiment du devoir et l'horreur de la perfidie, que, durant toute cette entrevue, mes sens me laissèrent pleinement en paix auprès d'elle, et que je ne fus pas même tenté de lui baiser la main. En partant, elle m'embrassa devant ses gens. Ce baiser, si différent de ceux que je lui avois dérobés quelquefois sous les feuillages, me fut garant que j'avois repris l'empire sur moi-même: je suis presque assuré que si mon cœur avoit eu le temps de se raffermir dans le calme, il ne me falloit pas trois mois pour être guéri radicalement.

Ici finissent mes liaisons personnelles avec madame d'Houdetot... : liaisons dont chacun a pu juger sur les apparences selon les dispositions de son propre cœur, mais dans lesquelles la passion que m'inspira cette aimable femme, passion la plus vive peut-être qu'aucun homme ait jamais sentie, s'honorera toujours entre le ciel et nous, des rares et pénibles sacrifices faits par tous deux au devoir, à l'honneur, à l'amour et à l'amitié. Nous nous étions trop élevés aux yeux l'un de l'autre, pour pouvoir nous avilir aisément. Il faudroit être indigne de toute estime, pour se résoudre à en perdre une de si haut prix; et l'énergie même des sentiments qui pouvoient nous rendre coupables, fut ce qui nous empêcha de le devenir.

C'est ainsi qu'après une si longue amitié pour l'une de ces deux femmes, et un si vif amour pour l'autre, je leur fis séparément mes adieux en un même jour, à l'une pour ne la revoir de ma vie, à l'autre pour ne la revoir que deux fois dans les occasions que je dirai ci-après.

Après leur départ, je me trouvai dans un grand embarras pour remplir tant de devoirs pressans et contradictoires, suites de mes imprudences. Si j'eusse été dans mon état naturel, après la proposition et le refus de ce voyage de Genève, je n'avois qu'à rester tranquille, et tout étoit dit. Mais j'en avois sottement fait une affaire qui ne pouvoit rester dans l'état où elle étoit, et je ne pouvois me dispenser de toute ultérieure explication, qu'en quittant l'Hermitage; ce que je venois de promettre à madame d'Houdetot de ne pas faire, au moins pour le moment présent. De plus, elle avoit exigé que j'excusasse auprès de mes soi-disant amis le refus de ce voyage, afin qu'on ne lui imputât

pas ce refus. Cependant je n'en pouvois alléguer la véritable cause sans outrager madame d'Épinay, à qui je devois certainement de la reconnoissance, après tout ce qu'elle avoit fait pour moi. Tout bien considéré, je me trouvai dans la dure, mais indispensable alternative de manquer à madame d'Épinay, à madame d'Houdetot, ou à moi-même, et je pris le dernier parti. Je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser, et avec une générosité digne assurément de laver les fautes qui m'avoient réduit à cette extrémité. Ce sacrifice dont mes ennemis ont su tirer parti, et qu'ils attendoient peut-être, a fait la ruine de ma réputation, et m'a ôté, par leurs soins, l'estime publique; mais il m'a rendu la mienne, et m'a consolé dans mes malheurs. Ce n'est pas la dernière fois, comme on verra, que jai fait de pareils sacrifices, ni la dernière aussi qu'on s'en est prévalu pour m'accabler.

Grimm étoit le seul qui parût n'avoir pris aucune part dans cette affaire, et ce fut à lui que je résolus de m'adresser. Je lui écrivis une longue lettre, dans laquelle j'exposai le ridicule de vouloir me faire un devoir de ce voyage de Genève, l'inutilité, l'embarras même dont j'y aurois été à madame d'Épinay, et les inconvéniens qui en auroient résulté pour moi-même. Je ne résistai pas, dans cette lettre, à la tentation de lui laisser voir que j'étois instruit, et qu'il me paroissoit singulier qu'on prétendît que c'étoit à moi de faire ce voyage, tandis que lui-même s'en dispensoit, et qu'on ne faisoit pas mention de lui. Cette lettre, où, faute de pouvoir dire nettement mes raisons, je fus forcé de battre souvent la campagne, m'auroit donné dans le public l'apparence de bien des torts; mais elle étoit un exemple de retenue et de discrétion pour les gens qui, comme Grimm, étoient au fait des choses que j'y taisois, et qui justifioient pleinement ma conduite. Je ne craignis pas même de mettre un préjugé de plus contre moi, en prêtant l'avis de Diderot à mes autres amis, pour insinuer que madame d'Houdetot avoit pensé de même, comme il étoit vrai, et taisant que, sur mes raisons, elle avoit changé d'avis. Je ne pouvois mieux la disculper du soupçon de conniver avec moi, qu'en paroissant, sur ce point, mécontent d'elle.

Cette lettre finissoit par un acte de confiance, dont tout autre homme auroit été touché; car en exhortant Grimm à peser mes raisons et à me marquer après cela son avis, je lui marquois que cet avis seroit suivi, quel qu'il pût être : et c'étoit mon intention, eût-il même opiné pour mon départ; car M. d'Épinay s'étant fait le conducteur de sa femme dans ce voyage, le mien prenoit alors un coup d'œil tout différent : au lieu que c'étoit moi d'abord qu'on voulut charger de cet emploi, et qu'il ne fut question de lui qu'après mon refus.

La réponse de Grimm se fit attendre; elle fut singulière. Je vais la transcrire ici. (Voyez la liasse A, n° 59.)

« Le départ de madame d'Épinay est reculé : » son fils est malade, il faut attendre qu'il soit » rétabli. Je rêverai à votre lettre. Tenez-vous » tranquille à votre Hermitage. Je vous ferai » passer mon avis à temps. Comme elle ne » partira sûrement pas de quelques jours, rien » ne presse. En attendant, si vous le jugez à » propos, vous pouvez lui faire vos offres, » quoique cela me paroisse encore assez égal. » Car, connoissant votre position aussi bien que » vous-même, je ne doute point qu'elle ne ré» ponde à vos offres comme elle le doit; et » tout ce que je vois à gagner à cela, c'est que » vous pourrez dire à ceux qui vous pressent » que si vous n'avez pas été, ce n'est pas faute » de vous être offert. Au reste, je ne vois pas » pourquoi vous voulez absolument que le phi» losophe soit le porte-voix de tout le monde, » et parce que son avis est que vous partiez, » pourquoi vous vous imaginez que tous vos » amis prétendent la même chose. Si vous écri» vez à madame d'Épinay, sa réponse peut vous » servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il » vous tient tant au cœur de leur répliquer. » Adieu : je salue madame Le Vasseur et le » Criminel (*). »

Frappé d'étonnement en lisant cette lettre, je cherchois avec inquiétude ce qu'elle pouvoit signifier, et je ne trouvois rien. Comment! au lieu de me répondre avec simplicité sur la mienne, il prend du temps pour y rêver, comme si celui qu'il avoit déjà pris ne lui avoit

(*) Le père Le Vasseur, que sa femme menoit un peu rudement, l'appeloit le *Lieutenant criminel*. Grimm donnoit, par plaisanterie, le même nom à la fille; et pour abréger, il lui plut ensuite d'en retrancher le premier mot. G. P.

pas suffi ! Il m'avertit même de la suspension dans laquelle il me veut tenir, comme s'il s'agissoit d'un profond problème à résoudre, ou comme s'il importoit à ses vues de m'ôter tout moyen de pénétrer son sentiment jusqu'au moment qu'il voudroit me le déclarer ! Que signifient donc ces précautions, ces retardemens, ces mystères ? Est-ce ainsi qu'on répond à la confiance ? Cette allure est-elle celle de la droiture et de la bonne foi ? Je cherchois en vain quelque interprétation favorable à cette conduite ; je n'en trouvois point. Quel que fût son dessein, s'il m'étoit contraire, sa position en facilitoit l'exécution, sans que, par la mienne, il me fût possible d'y mettre obstacle. En faveur dans la maison d'un grand prince, répandu dans le monde, donnant le ton à nos communes sociétés, dont il étoit l'oracle, il pouvoit, avec son adresse ordinaire, disposer à son aise toutes ses machines ; et moi, seul dans mon Hermitage, loin de tout, sans avis de personne, sans aucune communication, je n'avois d'autre parti que d'attendre et rester en paix : seulement j'écrivis à madame d'Épinay, sur la maladie de son fils, une lettre aussi honnête qu'elle pouvoit l'être, mais où je ne donnai pas dans le piége de lui offrir de partir avec elle.

Après des siècles d'attente dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avoit plongé, j'appris au bout de huit ou dix jours que madame d'Épinay étoit partie, et je reçus de lui une seconde lettre. Elle n'étoit que de sept à huit lignes, que je n'achevai pas de lire..... C'étoit une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenoient bêtes à force de vouloir être offensans. Il me défendoit sa présence comme il m'auroit défendu ses états. Il ne manquoit à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en achever la lecture (*), je la lui renvoyai sur-le-champ avec celle-ci :

« Je me refusois à ma juste défiance, j'achève » trop tard de vous connoître.

» Voilà donc la lettre que vous vous êtes » donné le loisir de méditer : je vous la renvoie ; elle n'est pas pour moi. Vous pouvez » montrer la mienne à toute la terre, et me haïr » ouvertement : ce sera de votre part une fausseté de moins. »

Ce que je lui disois, qu'il pouvoit montrer ma précédente lettre, se rapportoit à un article de la sienne sur lequel on pourra juger de la profonde adresse qu'il mit à toute cette affaire.

J'ai dit que pour gens qui n'étoient pas au fait, ma lettre pouvoit donner sur moi bien des prises. Il le vit avec joie ; mais comment se prévaloir de cet avantage sans se compromettre ? En montrant cette lettre, il s'exposoit au reproche d'abuser de la confiance de son ami.

Pour sortir de cet embarras, il imagina de rompre avec moi de la façon la plus piquante qu'il fût possible, et de me faire valoir dans sa lettre la grâce qu'il me faisoit de ne pas montrer la mienne. Il étoit bien sûr que, dans l'indignation de ma colère, je me refuserois à sa feinte discrétion, et lui permettrois de montrer ma lettre à tout le monde : c'étoit précisément ce qu'il vouloit, et tout arriva comme il l'avoit arrangé. Il fit courir ma lettre dans tout Paris, avec des commentaires de sa façon, qui pourtant n'eurent pas tout le succès qu'il s'en étoit promis. On ne trouva pas que la permission de montrer ma lettre, qu'il avoit su m'extorquer, l'exemptât du blâme de m'avoir si légèrement pris au mot pour me nuire. On demandoit toujours quels torts personnels j'avois avec lui, pour autoriser une si violente haine. Enfin l'on trouvoit que, quand j'aurois eu de tels torts qui

(*) Cette lettre de Grimm à Rousseau est rapportée dans les Mémoires de madame d'Épinay (tome III, p. 169) ; elle n'est pas de *sept à huit lignes*, elle a une page et demie d'impression. On remarque aussi que l'intention de rompre n'y est prononcée qu'à la fin ; de sorte que si Rousseau n'en avoit pas, comme il le dit deux fois, *achevé la lecture*, il n'auroit pas pu connoître cette intention ni en parler si positivement. Mais il y a plus : dans une lettre à madame d'Houdetot, du 8 novembre 1757 (et non pas 1758, comme le portent toutes les éditions), il lui annonce avoir reçu de Grimm une lettre *qui l'a fait frémir*, et qu'il la lui a renvoyée à l'instant, *de peur de la lire une seconde fois* : donc il l'avoit lue une première. — L'intérêt de la vérité nous a fait une loi de faire remarquer ces contradictions, dont le lecteur indulgent ne tirera pas de conséquences trop défavorables à notre auteur, s'il veut bien considérer l'ensemble des circonstances et la triste position où l'avoient mis, d'une part, son caractère ombrageux ; de l'autre, un amour insensé.

Sur cette même lettre de Grimm, au surplus, M. de Musset observe très-judicieusement qu'il est fâcheux que Rousseau la lui ait renvoyée. « Grimm, dit-il, n'étant mort qu'en 1807, a vu publier » les *Confessions*, et, possesseur de la lettre, a pu l'arranger » comme il convenoit à ses intérêts. Le peu de rapport entre cette » lettre et l'analyse qu'en donne Jean-Jacques permet cette supposition. » G. P.

l'auroient obligé de rompre, l'amitié, même éteinte, avoit encore des droits qu'il auroit dû respecter. Mais malheureusement Paris est frivole; ces remarques du moment s'oublient; l'absent infortuné se néglige; l'homme qui prospère en impose par sa présence; le jeu de l'intrigue et de la méchanceté se soutient, se renouvelle, et bientôt son effet sans cesse renaissant efface tout ce qui l'a précédé.

Voilà comment, après m'avoir si long-temps trompé, cet homme enfin quitta pour moi son masque, persuadé que, dans l'état où il avoit amené les choses, il cessoit d'en avoir besoin. Soulagé de la crainte d'être injuste envers ce misérable, je l'abandonnai à son propre cœur, et cessai de penser à lui. Huit jours après avoir reçu cette lettre, je reçus de madame d'Épinay sa réponse, datée de Genève, à ma précédente (liasse B, n° 10). Je compris, au ton qu'elle y prenoit pour la première fois de sa vie, que l'un et l'autre, comptant sur le succès de leurs mesures, agissoient de concert, et que, me regardant comme un homme perdu sans ressource, ils se livroient désormais sans risque au plaisir d'achever de m'écraser.

Mon état, en effet, étoit des plus déplorables. Je voyois s'éloigner de moi tous mes amis, sans qu'il me fût possible de savoir ni comment ni pourquoi. Diderot, qui se vantoit de me rester, de me rester seul, et qui depuis trois mois me promettoit une visite, ne venoit point. L'hiver commençoit à se faire sentir, et avec lui les atteintes de mes maux habituels. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avoit pu soutenir les combats de tant de passions contraires. J'étois dans un épuisement qui ne me laissoit ni force ni courage pour résister à rien; quand mes engagemens, quand les continuelles représentations de Diderot et de madame d'Houdetot m'auroient permis en ce moment de quitter l'Hermitage, je ne savois ni où aller ni comment me traîner. Je restois immobile et stupide, sans pouvoir agir ni penser. La seule idée d'un pas à faire, d'une lettre à écrire, d'un mot à dire, me faisoit frémir. Je ne pouvois cependant laisser la lettre de madame d'Épinay sans réplique, à moins de m'avouer digne des traitemens dont elle et son ami m'accabloient. Je pris le parti de lui notifier mes sentimens et mes résolutions, ne doutant pas un moment que, par humanité, par générosité, par bienséance, par les bons sentimens que j'avois cru voir en elle, malgré les mauvais, elle ne s'empressât d'y souscrire. Voici ma lettre :

« A l'Hermitage, le 23 novembre 1757.

» Si l'on mouroit de douleur, je ne serois pas » en vie. Mais enfin j'ai pris mon parti. L'ami» tié est éteinte entre nous, madame; mais celle » qui n'est plus garde encore des droits que je » sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés » pour moi, et vous pouvez compter de ma » part sur toute la reconnoissance qu'on peut » avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus ai» mer. Toute autre explication seroit inutile : » j'ai pour moi ma conscience, et vous renvoie » à la vôtre.

» J'ai voulu quitter l'Hermitage, et je le de» vois. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste » jusqu'au printemps; et puisque mes amis le » veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si » vous y consentez. »

Cette lettre écrite et partie, je ne pensai plus qu'à me tranquilliser à l'Hermitage, en y soignant ma santé, tâchant de recouvrer des forces, et de prendre des mesures pour en sortir au printemps, sans bruit et sans afficher une rupture. Mais ce n'étoit pas là le compte de monsieur Grimm et de madame d'Épinay, comme on verra dans un moment.

Quelques jours après, j'eus enfin le plaisir de recevoir de Diderot cette visite si souvent promise et manquée. Elle ne pouvoit venir plus à propos; c'étoit mon plus ancien ami; c'étoit presque le seul qui me restât : on peut juger du plaisir que j'eus à le voir dans ces circonstances. J'avois le cœur plein, je l'épanchai dans le sien. Je l'éclairai sur beaucoup de faits qu'on lui avoit tus, déguisés ou supposés. Je lui appris, de tout ce qui s'étoit passé, ce qu'il m'étoit permis de lui dire. Je n'affectai point de lui taire ce qu'il ne savoit que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avoit été l'instrument de ma perte; mais je ne convins jamais que madame d'Houdetot en fût instruite, ou du moins que je le lui eusse déclaré. Je lui parlai des indignes manœuvres de madame d'Épinay pour surprendre les lettres très-innocentes que sa belle-sœur m'écrivoit. Je voulus qu'il apprît ces détails de la bouche même

des personnes qu'elle avoit tenté de séduire. Thérèse le lui fit exactement : mais que devins-je quand ce fut le tour de la mère, et que je l'entendis déclarer et soutenir que rien de cela n'étoit à sa connoissance ! Ce furent ses termes, et jamais elle ne s'en départit. Il n'y avoit pas quatre jours qu'elle m'en avoit répété le récit à moi-même, et elle me dément en face devant mon ami. Ce trait me parut décisif, et je sentis alors vivement mon imprudence d'avoir gardé si long-temps une pareille femme auprès de moi. Je ne m'étendis point en invectives contre elle ; à peine daignai-je lui dire quelques mots de mépris. Je sentis ce que je devois à la fille, dont l'inébranlable droiture contrastoit avec l'indigne lâcheté de la mère. Mais dès lors mon parti fut pris sur le compte de la vieille, et je n'attendis que le moment de l'exécuter.

Ce moment vint plus tôt que je ne l'avois attendu. Le 10 décembre, je reçus de madame d'Épinay réponse à ma précédente lettre. En voici le contenu :

« A Genève, le 1er décembre 1757. (Liasse B, n° 11.)

» Après vous avoir donné, pendant plusieurs » années, toutes les marques possibles d'amitié et d'intérêt, il ne me reste qu'à vous » plaindre. Vous êtes bien malheureux. Je désire que votre conscience soit aussi tranquille » que la mienne. Cela pourroit être nécessaire » au repos de votre vie.

» Puisque vous vouliez quitter l'Hermitage, » et que vous le deviez, je suis étonnée que » vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne » consulte point les miens sur mes devoirs, et » je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. »

Un congé si imprévu, mais si nettement prononcé, ne me laissa pas un instant à balancer. Il falloit sortir sur-le-champ, quelque temps qu'il fît, en quelque état que je fusse, dussé-je coucher dans les bois et sur la neige, dont la terre étoit alors couverte, et quoi que pût dire et faire madame d'Houdetot ; car je voulois bien lui complaire en tout, mais non pas jusqu'à l'infamie.

Je me trouvai dans le plus terrible embarras où j'aie été de mes jours ; mais ma résolution étoit prise : je jurai, quoi qu'il arrivât, de ne pas coucher à l'Hermitage le huitième jour. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé à les laisser en plein champ, plutôt que de ne pas rendre les clefs dans la huitaine ; car je voulois surtout que tout fût fait avant qu'on pût écrire à Genève et recevoir réponse. J'étois d'un courage que je ne m'étois jamais senti ; toutes mes forces étoient revenues. L'honneur et l'indignation m'en rendirent sur lesquelles madame d'Épinay n'avoit pas compté. La fortune aida mon audace. M. Mathas, procureur fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras. Il me fit offrir une petite maison qu'il avoit à son jardin de Mont-Louis, à Montmorency. J'acceptai avec empressement et reconnoissance. Le marché fut bientôt fait ; je fis en hâte acheter quelques meubles, avec ceux que j'avois déjà, pour nous coucher Thérèse et moi. Je fis charrier mes effets à grand'peine et à grands frais : malgré la glace et la neige, mon déménagement fut fait dans deux jours, et le 15 décembre je rendis les clefs de l'Hermitage, après avoir payé les gages du jardinier, ne pouvant payer mon loyer.

Quant à madame Le Vasseur, je lui déclarai qu'il falloit nous séparer : sa fille voulut m'ébranler ; je fus inflexible. Je la fis partir pour Paris, dans la voiture du messager, avec tous les effets et meubles que sa fille et elle avoient en commun. Je lui donnai quelque argent, et je m'engageai à lui payer son loyer chez ses enfans ou ailleurs, à pourvoir à sa subsistance autant qu'il me seroit possible, et à ne jamais la laisser manquer de pain tant que j'en aurois moi-même.

Enfin, le surlendemain de mon arrivée à Mont-Louis, j'écrivis à madame d'Épinay la lettre suivante.

« A Montmorency, le 17 décembre 1757.

» Rien n'est si simple et si nécessaire, madame, que de déloger de votre maison, » quand vous n'approuvez pas que j'y reste. » Sur votre refus de consentir que je passasse » à l'Hermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc » quitté le 15 décembre. Ma destinée étoit d'y » entrer malgré moi (a), et d'en sortir de même. » Je vous remercie du séjour que vous m'avez

(a) VAR....... *Malgré mes amis et malgré moi.* — Cette variante est tirée des Mémoires de madame d'Épinay, où la même lettre est rapportée. G.-P.

» engagé d'y faire, et je vous en remercierois » davantage si je l'avois payé moins cher. Au » reste vous avez raison de me croire malheu- » reux; personne au monde ne sait mieux que » vous combien je dois l'être. Si c'est un mal- » heur de se tromper sur le choix de ses amis, » c'en est un autre non moins cruel de revenir » d'une erreur si douce (*). »

Tel est le narré fidèle de ma demeure à l'Hermitage, et des raisons qui m'en ont fait sortir. Je n'ai pu couper ce récit, et il importoit de le suivre avec la plus grande exactitude, cette époque de ma vie ayant eu sur la suite une influence qui s'étendra jusqu'à mon dernier jour.

LIVRE DIXIÈME.

1758.

La force extraordinaire qu'une effervescence passagère m'avoit donnée pour quitter l'Hermitage m'abandonna sitôt que j'en fus dehors. A peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure, que de vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une descente qui me tourmentoit depuis quelque temps sans que je susse que c'en étoit une. Je tombai bientôt dans les plus cruels accidens. Le médecin Thierry, mon ancien ami, vint me voir et m'éclaira sur mon état. Les sondes, les bougies, les bandages, tout l'appareil des infirmités de l'âge rassemblé autour de moi, me fit durement sentir qu'on n'a plus le cœur jeune impunément, quand le corps a cessé de l'être. La belle saison ne me rendit point mes forces, et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchois à la fin de ma carrière. J'en voyois approcher le terme avec une sorte d'empressement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avoit fait aimer la vie, je n'y voyois plus rien qui pût me la rendre agréable : je n'y voyois plus que des maux et des misères qui m'empêchoient de jouir de moi. J'aspirois au moment d'être libre et d'échapper à mes ennemis. Mais reprenons le fil des événemens.

Il paroît que ma retraite à Montmorency déconcerta madame d'Épinay : vraisemblablement elle ne s'y étoit pas attendue. Mon triste état, la rigueur de la saison, l'abandon général où je me trouvois, tout leur faisoit croire, à Grimm et à elle, qu'en me poussant à la dernière extrémité ils me réduiroient à crier merci, et à m'avilir aux dernières bassesses pour être laissé dans l'asile dont l'honneur m'ordonnoit de sortir. Je délogeai si brusquement qu'ils n'eurent pas le temps de prévenir le coup, et il ne leur resta plus que le choix de jouer à quitte ou double, et d'achever de me perdre, ou de tâcher de me ramener. Grimm prit le premier parti : mais je crois que madame d'Épinay eût préféré l'autre; et j'en juge par sa réponse à ma dernière lettre, où elle radoucit beaucoup le ton qu'elle avoit pris dans les précédentes, et où elle sembloit ouvrir la porte à un raccommodement. Le long retard de cette réponse, qu'elle me fit attendre un mois entier, indique assez l'embarras où elle se trouvoit pour lui donner un tour convenable, et les délibérations dont elle la fit précéder. Elle ne pouvoit s'avancer plus loin sans se commettre : mais après ses lettres précédentes, et après ma brusque sortie de sa maison, l'on ne peut qu'être frappé du soin qu'elle prend dans cette lettre, de n'y pas laisser glisser un seul mot désobligeant. Je vais la transcrire en entier, afin qu'on en juge.

« A Genève, le 17 janvier 1758. (Liasse B, n° 25.)

« Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre, » monsieur, qu'hier. On me l'a envoyée dans » une caisse remplie de différentes choses, qui » a été tout ce temps en chemin. Je ne répon- » drai qu'à l'apostille : quant à la lettre, je ne » l'entends pas bien; et si nous étions dans le » cas de nous expliquer, je voudrois bien met-

(*) Cette lettre, rapportée dans les Mémoires de madame d'Épinay, y est terminée par cette apostille : *Votre jardinier est payé jusqu'au premier janvier*. Cette apostille ne se trouve dans aucune édition des *Confessions*, et n'est pas même dans le premier manuscrit, où Rousseau n'a pu l'ometire que par erreur; car elle est nécessaire pour comprendre la réponse de madame d'Épinay, qu'on verra dans le livre suivant.

Cette rupture avec madame d'Épinay fournit matière à plus d'une observation; mais la rupture avec Diderot, qui suivit bientôt après, et dont Rousseau va parler, se liant aux mêmes circonstances, nous en ferons ci-après de l'une et de l'autre la matière d'une seule note. G. P.

» tre tout ce qui s'est passé sur le compte d'un » malentendu. Je reviens à l'apostille. Vous » pouvez vous rappeler, monsieur, que nous » étions convenus que les gages du jardinier de » l'Hermitage passeroient par vos mains, pour » lui mieux faire sentir qu'il dépendoit de vous, » et pour vous éviter des scènes aussi ridicules » et indécentes qu'en avoit fait son prédéces- » seur. La preuve en est, que les premiers quar- » tiers de ses gages vous ont été remis, et que » j'étois convenue avec vous, peu de jours avant » mon départ, de vous faire rembourser vos » avances. Je sais que vous en fîtes d'abord dif- » ficulté : mais ces avances, je vous avois prié » de les faire; il étoit simple de m'acquitter, » et nous en convînmes. Cahouet m'a marqué » que vous n'avez point voulu recevoir cet ar- » gent. Il y a assurément du quiproquo là-de- » dans. Je donne ordre qu'on vous le reporte, » et je ne vois pas pourquoi vous voudriez payer » mon jardinier, malgré nos conventions, et » au-delà même du terme que vous avez habité » l'Hermitage. Je compte donc, monsieur, que » vous rappelant tout ce que j'ai l'honneur de » vous dire, vous ne refuserez pas d'être rem- » boursé de l'avance que vous avez bien voulu » faire pour moi. »

Après tout ce qui s'étoit passé, ne pouvant plus prendre de confiance en madame d'Épinay, je ne voulus point renouer avec elle; je ne répondis point à cette lettre, et notre correspondance finit là (*). Voyant mon parti pris, elle prit le sien; et entrant alors dans toutes les vues de Grimm et de la coterie Holbachique, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travailloient à Paris, elle travailloit à Genève. Grimm, qui dans la suite alla l'y joindre, acheva ce qu'elle avoit commencé. Tronchin, qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, les seconda puissamment, et devint le plus furieux de mes persécuteurs, sans avoir jamais eu de moi, non plus que Grimm, le moindre sujet de plainte. Tous trois d'accord semèrent sourdement dans Genève le germe qu'on y vit éclore quatre ans après.

Ils eurent plus de peine à Paris, où j'étois plus connu, et où les cœurs, moins disposés à la haine, n'en reçurent pas si aisément les impressions. Pour porter leurs coups avec plus d'adresse, ils commencèrent par débiter que c'étoit moi qui les avois quittés. (*Voyez* la lettre de Deleyre, liasse B, nº 30.) De là, feignant d'être toujours mes amis, ils semoient adroitement leurs accusations malignes, comme des plaintes de l'injustice de leur ami. Cela faisoit que, moins en garde, on étoit plus porté à les écouter et à me blâmer. Les sourdes accusations de perfidie et d'ingratitude se débitoient avec plus de précaution, et par là même avec plus d'effet. Je sus qu'ils m'imputoient des noirceurs atroces, sans jamais pouvoir apprendre en quoi ils les faisoient consister. Tout ce que je pus déduire de la rumeur publique, fut qu'elle se réduisoit à ces quatre crimes capitaux : 1º ma retraite à la campagne. 2º Mon amour pour madame d'Houdetot. 3º Refus d'accompagner à Genève madame d'Épinay. 4º Sortie de l'Hermitage. S'ils y ajoutèrent d'autres griefs, ils prirent leurs mesures si justes, qu'il m'a été parfaitement impossible d'apprendre jamais quel en étoit le sujet.

C'est donc ici que je crois pouvoir fixer l'établissement d'un système adopté depuis par ceux qui disposent de moi, avec un progrès et un succès si rapides, qu'il tiendroit du prodige pour qui ne sauroit pas quelle facilité tout ce qui favorise la malignité des hommes trouve à s'établir. Il faut tâcher d'expliquer en peu de mots ce que cet obscur et profond système a de visible à mes yeux.

Avec un nom déjà célèbre et connu dans toute l'Europe, j'avois conservé la simplicité de mes premiers goûts. Ma mortelle aversion pour tout ce qui s'appeloit parti, faction, cabale, m'avoit maintenu libre, indépendant, sans autre chaîne que les attachemens de mon cœur. Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille, ne tenant qu'à mes principes et à mes devoirs, je suivois avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité. De plus, retiré depuis deux ans dans la solitude,

(*) Les mémoires de madame d'Épinay démentent cette assertion; car on y rapporte (tome III, p. 256) une réponse de Rousseau que madame d'Épinay qualifie *plus impertinente que toutes les autres lettres*, et dont l'éditeur des Mémoires a eu la complaisance de nous montrer l'original. On peut bien croire que Rousseau, écrivant plus de dix ans après l'événement, avoit tout-à-fait perdu le souvenir de cette réponse. Quoi qu'il en soit, on la trouvera dans la *Correspondance* (année 1758); elle commence par ces mots : *Je vois, madame, que mes lettres*..., etc. G. P.

sans correspondance de nouvelles, sans relation des affaires du monde, sans être instruit ni curieux de rien, je vivois, à quatre lieues de Paris, aussi séparé de cette capitale par mon incurie, que je l'aurois été par les mers dans l'île de Tinian.

Grimm, Diderot, d'Holbach, au contraire, au centre du tourbillon, vivoient répandus dans le plus grand monde, et s'en partageoient presque entre eux toutes les sphères. Grands, beaux esprits, gens de lettres, gens de robe, femmes, ils pouvoient de concert se faire écouter partout. On doit voir déjà l'avantage que cette position donne à trois hommes bien unis contre un quatrième, dans celle où je me trouvois. Il est vrai que Diderot et d'Holbach n'étoient pas, du moins je ne puis le croire, gens à tramer des complots bien noirs; l'un n'en avoit pas la méchanceté (¹), ni l'autre l'habileté : mais c'étoit en cela même que la partie étoit mieux liée. Grimm seul formoit son plan dans sa tête, et n'en montroit aux deux autres que ce qu'ils avoient besoin de voir pour concourir à l'exécution. L'ascendant qu'il avoit pris sur eux rendoit ce concours facile, et l'effet du tout répondoit à la supériorité de son talent.

Ce fut avec ce talent supérieur que, sentant l'avantage qu'il pouvoit tirer de nos positions respectives, il forma le projet de renverser ma réputation de fond en comble, et de m'en faire une tout opposée, sans se compromettre, en commençant par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il me fut impossible de percer pour éclairer ses manœuvres, et pour le démasquer.

Cette entreprise étoit difficile, en ce qu'il en falloit pallier l'iniquité aux yeux de ceux qui devoient y concourir. Il falloit tromper les honnêtes gens; il falloit écarter de moi tout le monde, ne pas me laisser un seul ami, ni petit ni grand. Que dis-je! il ne falloit pas laisser percer un seul mot de vérité jusqu'à moi. Si un seul homme généreux me fût venu dire : Vous faites le vertueux, cependant voilà comme on vous traite, et voilà sur quoi l'on vous juge : qu'avez-vous à dire? la vérité triomphoit, et Grimm étoit perdu. Il le savoit; mais il a sondé son propre cœur, et n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent. Je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste.

En marchant dans ces souterrains, ses pas, pour être sûrs, devoient être lents. Il y a douze ans qu'il suit son plan, et le plus difficile reste encore à faire; c'est d'abuser le public entier. Il y reste des yeux qui l'ont suivi de plus près qu'il ne pense. Il le craint, et n'ose encore exposer sa trame au grand jour (¹). Mais il a trouvé le peu difficile moyen d'y faire entrer la puissance, et cette puissance dispose de moi. Soutenu de cet appui, il avance avec moins de risque. Les satellites de la puissance se piquant peu de droiture pour l'ordinaire, et beaucoup moins de franchise, il n'a plus guère à craindre l'indiscrétion de quelque homme de bien; car il a besoin surtout que je sois environné de ténèbres impénétrables, et que son complot me soit toujours caché, sachant bien qu'avec quelque art qu'il en ait ourdi la trame, elle ne soutiendroit jamais mes regards. Sa grande adresse est de paroître me ménager en me diffamant, et de donner encore à sa perfidie l'air de la générosité.

Je sentis les premiers effets de ce système par les sourdes accusations de la coterie Holbachique, sans qu'il me fût possible de savoir ni de conjecturer même en quoi consistoient ces accusations. Deleyre me disoit dans ses lettres qu'on m'imputoit des noirceurs; Diderot me disoit plus mystérieusement la même chose; et quand j'entrois en explication avec l'un et l'autre, tout se réduisoit aux chefs d'accusation ci-devant notés. Je sentois un refroidissement graduel dans les lettres de madame d'Houdetot. Je ne pouvois attribuer ce refroidissement à Saint-Lambert, qui continuoit à m'écrire avec la même amitié, et qui me vint même voir après son retour. Je ne pouvois non plus m'en imputer la faute, puisque nous nous étions séparés très-contens l'un de l'autre, et qu'il ne s'étoit rien passé de ma part, depuis ce temps-là, que mon départ de l'Hermitage, dont elle avoit elle-même senti la nécessité. Ne sachant donc

(¹) J'avoue que, depuis ce livre écrit, tout ce que j'entrevois à travers les mystères qui m'environnent me fait craindre de n'avoir pas connu Diderot (*).

(*) Cette note n'est point dans les éditions antérieures à celle de [illegible]. G.P.

(¹) Depuis que ceci est écrit, il a franchi le pas avec le plus plein et le plus inconcevable succès. Je crois que c'est Tronchin qui lui en a donné le courage et les moyens.

à quoi m'en prendre de ce refroidissement, dont elle ne convenoit pas, mais sur lequel mon cœur ne prenoit pas le change, j'étois inquiet de tout. Je savois qu'elle ménageoit extrêmement sa belle-sœur et Grimm, à cause de leurs liaisons avec Saint-Lambert; je craignois leurs œuvres. Cette agitation rouvrit mes plaies, et rendit ma correspondance orageuse, au point de l'en dégoûter tout-à-fait. J'entrevoyois mille choses cruelles, sans rien voir distinctement. J'étois dans la position la plus insupportable pour un homme dont l'imagination s'allume aisément. Si j'eusse été tout-à-fait isolé, si je n'avois rien su du tout, je serois devenu plus tranquille; mais mon cœur tenoit encore à des attachemens par lesquels mes ennemis avoient sur moi mille prises; et les foibles rayons qui perçoient dans mon asile ne servoient qu'à me laisser voir la noirceur des mystères qu'on me cachoit.

J'aurois succombé, je n'en doute point, à ce tourment trop cruel, trop insupportable à mon naturel ouvert et franc, qui, par l'impossibilité de cacher mes sentimens, me fait tout craindre de ceux qu'on me cache, si très-heureusement il ne se fût présenté des objets assez intéressans à mon cœur pour faire une diversion salutaire à ceux qui m'occupoient malgré moi. Dans la dernière visite que Diderot m'avoit faite à l'Hermitage, il m'avoit parlé de l'article *Genève*, que d'Alembert avoit mis dans l'*Encyclopédie* : il m'avoit appris que cet article, concerté avec des Genevois du haut étage, avoit pour but l'établissement de la comédie à Genève; qu'en conséquence les mesures étoient prises, et que cet établissement ne tarderoit pas d'avoir lieu. Comme Diderot paraissoit trouver tout cela fort bien, qu'il ne doutoit point du succès, et que j'avois avec lui trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien; mais, indigné de tout ce manége de séduction dans ma patrie, j'attendois avec impatience le volume de l'*Encyclopédie* où étoit cet article, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup. Je reçus le volume peu après mon établissement à Mont-Louis, et je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne de la plume dont il étoit parti. Cela ne me détourna pourtant pas de vouloir y répondre; et, malgré l'abattement où j'étois, malgré mes chagrins et mes maux, la rigueur de la saison et l'incommodité de ma nouvelle demeure, dans laquelle je n'avois pas encore eu le temps de m'arranger, je me mis à l'ouvrage avec un zèle qui surmonta tout.

Pendant un hiver assez rude, au mois de février, et dans l'état que j'ai décrit ci-devant, j'allois tous les jours passer deux heures le matin, et autant l'après-dînée, dans un donjon tout ouvert, que j'avois au bout du jardin où étoit mon habitation. Ce donjon, qui terminoit une allée en terrasse, donnoit sur la vallée et l'étang de Montmorency, et m'offroit pour terme de point de vue le simple mais respectable château de Saint-Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, dans l'espace de trois semaines, ma lettre à d'Alembert sur les spectacles. C'est ici, car la *Julie* n'étoit pas à moitié faite, le premier de mes écrits où j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusque alors l'indignation de la vertu m'avoit tenu lieu d'Apollon; la tendresse et la douceur d'âme m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avois été que spectateur m'avoient irrité; celles dont j'étois devenu l'objet m'attristèrent; et cette tristesse sans fiel n'étoit que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avoit crus de sa trempe, étoit forcé de se retirer au dedans de lui. Plein de tout ce qui venoit de m'arriver, encore ému de tant de violens mouvemens, le mien mêloit le sentiment de ses peines aux idées que la méditation de mon sujet m'avoit fait naître; mon travail se sentit de ce mélange. Sans m'en apercevoir, j'y décrivis ma situation actuelle; j'y peignis Grimm, madame d'Épinay, madame d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. En l'écrivant, que je versai de délicieuses larmes! Hélas! on y sent trop que l'amour, cet amour fatal dont je m'efforçois de guérir, n'étoit pas encore sorti de mon cœur. A tout cela se mêloit un certain attendrissement sur moi-même, qui me sentois mourant, et qui croyois faire au public mes derniers adieux. Loin de craindre la mort, je la voyois approcher avec joie : mais j'avois regret de quitter mes semblables sans qu'ils sentissent

tout ce que je valois, sans qu'ils sussent combien j'aurois mérité d'être aimé d'eux s'ils m'avoient connu davantage. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent (*).

Je retouchois et mettois au net cette lettre, et je me disposois à la faire imprimer, quand, après un long silence, j'en reçus une de madame d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenoit dans cette lettre (liasse B, n° 54), que ma passion pour elle étoit connue dans tout Paris; que j'en avois parlé à des gens qui l'avoient rendue publique; que ces bruits, parvenus à son amant, avoient failli lui coûter la vie; qu'enfin il lui rendoit justice, et que leur paix étoit faite; mais qu'elle lui devoit, ainsi qu'à elle-même et au soin de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce : m'assurant, au reste, qu'ils ne cesseroient jamais l'un et l'autre de s'intéresser à moi, qu'ils me défendroient dans le public, et qu'elle enverroit de temps en temps savoir de mes nouvelles.

Et toi aussi, Diderot! m'écriai-je. Indigne ami!... Je ne pus cependant me résoudre à le juger encore. Ma foiblesse étoit connue d'autres gens qui pouvoient l'avoir fait parler. Je voulus douter... mais bientôt je ne le pus plus. Saint-Lambert fit peu après un acte digne de sa générosité. Il jugeoit, connoissant assez mon âme, en quel état je devois être, trahi d'une partie de mes amis, et délaissé des autres. Il vint me voir. La première fois il avoit peu de temps à me donner. Il revint. Malheureusement, ne l'attendant pas, je ne me trouvai pas chez moi. Thérèse, qui s'y trouva, eut avec lui un entretien de plus de deux heures, dans lequel ils se dirent mutuellement beaucoup de faits dont il m'importoit que lui et moi fussions informés. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutoit dans le monde que je n'eusse vécu avec madame d'Épinay comme Grimm y vivoit maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même en apprenant combien ce bruit étoit faux. Saint-Lambert, au grand déplaisir de la dame, étoit dans le même cas que moi; et tous les éclaircissemens qui résultèrent de cet entretien achevèrent d'éteindre en moi tout regret d'avoir rompu sans retour avec elle. Par rapport à madame d'Houdetot, il détailla à Thérèse plusieurs circonstances qui n'étoient connues ni d'elle, ni même de madame d'Houdetot, que je savois seul, que je n'avois dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié; et c'étoit précisément Saint-Lambert qu'il avoit choisi pour lui en faire confidence. Ce dernier trait me décida; et, résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière; car je m'étois aperçu que les ruptures secrètes tournoient à mon préjudice, en ce qu'elles laissoient le masque de l'amitié à mes plus cruels ennemis.

Les règles de bienséance établies dans le monde sur cet article semblent dictées par l'esprit de mensonge et de trahison. Paroître encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire en surprenant les honnêtes gens. Je me rappelai que, quand l'illustre Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tout le monde : N'écoutez ni le P. de Tournemine ni moi, parlant l'un de l'autre; car nous avons cessé d'être amis. Cette conduite fut très-applaudie, et tout le monde en loua la franchise et la générosité. Je résolus de suivre avec Diderot le même exemple : mais comment de ma retraite publier cette rupture authentiquement, et pourtant sans scandale? Je m'avisai d'insérer, par forme de note, dans mon ouvrage, un passage du livre de l'Ecclésiastique, qui déclaroit cette rupture et même le sujet assez clairement pour quiconque étoit au fait, et ne signifioit rien pour le reste du monde, m'attachant, au surplus, à ne désigner dans l'ouvrage l'ami auquel je renonçois qu'avec l'honneur qu'on doit toujours rendre à l'amitié même éteinte. On peut voir tout cela dans l'ouvrage même.

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde; et il semble que tout acte de courage soit un crime dans l'adversité. Le même trait qu'on avoit admiré dans Montesquieu ne m'attira que blâme et reproche. Sitôt que mon ouvrage fut imprimé et que j'en eus des exemplaires, j'en envoyai un à Saint-Lambert qui, la veille même, m'avoit écrit, au nom de madame

(*) Le *Discours sur l'Inégalité des conditions.*

d'Houdetot et au sien, un billet plein de la plus tendre amitié (liasse B, n° 57). Voici la lettre qu'il m'écrivit, en me renvoyant mon exemplaire :

« Eaubonne, 10 octobre 1758. (Liasse B, n° 58)

» En vérité, monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me faire. A l'endroit de votre préface où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'Ecclésiaste (il se trompe, c'est de l'Ecclésiastique), le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot étoit innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous : je l'ignore; mais je sais bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie, et » vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux » cris de l'envie. Je ne puis vous dissimuler, » monsieur, combien cette atrocité me révolte. » Je ne vis point avec Diderot, mais je l'honore, » et je sens vivement le chagrin que vous donnez » à un homme à qui, du moins vis-à-vis de moi, » vous n'avez jamais reproché qu'un peu de » foiblesse. Monsieur, nous différons trop de » principes pour nous convenir jamais. Oubliez » mon existence; cela ne doit pas être difficile. » Je n'ai jamais fait aux hommes ni le bien ni le » mal dont on se souvient long-temps. Je vous » promets, moi, monsieur, d'oublier votre » personne, et de ne me souvenir que de vos » talens. »

Je ne me sentis pas moins déchiré qu'indigné de cette lettre, et dans l'excès de ma misère, retrouvant enfin ma fierté, je lui répondis par le billet suivant :

« A Montmorency, le 11 octobre 1758.

» Monsieur, en lisant votre lettre, je vous ai » fait l'honneur d'en être surpris, et j'ai eu la » bêtise d'en être ému; mais je l'ai trouvée in- » digne de réponse.

» Je ne veux point continuer les copies de » madame d'Houdetot. S'il ne lui convient pas » de garder ce qu'elle a, elle peut me le ren- » voyer; je lui rendrai son argent. Si elle le » garde, il faut toujours qu'elle envoie cher- » cher le reste de son papier et de son argent. » Je la prie de me rendre en même temps le » prospectus dont elle est dépositaire. Adieu, » monsieur. »

Le courage dans l'infortune irrite les cœurs lâches, mais il plaît aux cœurs généreux. Il paroît que ce billet fit rentrer Saint-Lambert en lui-même, et qu'il eut regret à ce qu'il avoit fait; mais trop fier à son tour pour en revenir ouvertement, il saisit, il prépara peut-être le moyen d'amortir le coup qu'il m'avoit porté. Quinze jours après, je reçus de M. d'Épinay la lettre suivante :

« Ce jeudi 26. (Liasse B, n° 10.)

» J'ai reçu, monsieur, le livre que vous avez » eu la bonté de m'envoyer; je le lis avec le » plus grand plaisir. C'est le sentiment que j'ai » toujours éprouvé à la lecture de tous les ou- » vrages qui sont sortis de votre plume. Rece- » vez-en tous mes remercîmens. J'aurois été » vous les faire moi-même, si mes affaires » m'eussent permis de demeurer quelque temps » dans votre voisinage; mais j'ai bien peu ha- » bité la Chevrette cette année. Monsieur et » madame Dupin viennent m'y demander à » dîner dimanche prochain. Je compte que » MM. de Saint-Lambert, de Francueil et ma- » dame d'Houdetot seront de la partie; vous » me feriez un vrai plaisir, monsieur, si vous » vouliez être des nôtres. Toutes les personnes » que j'aurai chez moi vous désirent, et seront » charmées de partager avec moi le plaisir de » passer avec vous une partie de la journée. » J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite » considération, etc. »

Cette lettre me donna d'horribles battemens de cœur. Après avoir fait, depuis un an, la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle vis-à-vis de madame d'Houdetot me faisoit trembler, et j'avois peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisqu'elle et Saint-Lambert le vouloient bien, puisque d'Épinay parloit au nom de tous les conviés, et qu'il n'en nommoit aucun que je ne fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un dîner où j'étois en quelque sorte invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche il fit mauvais : M. d'Épinay m'envoya son carrosse, et j'allai.

Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu

d'accueil plus caressant. On eût dit que toute la compagnie sentoit combien j'avois besoin d'être rassuré. Il n'y a que les cœurs françois qui connoissent ces sortes de délicatesses. Cependant je trouvai plus de monde que je ne m'y étois attendu; entre autres, le comte d'Houdetot, que je ne connoissois point du tout, et sa sœur, madame de Blainville, dont je me serois bien passé. Elle étoit venue plusieurs fois l'année précédente à Eaubonne; et sa belle-sœur, dans nos promenades solitaires, l'avoit souvent laissée s'ennuyer à garder le mulet. Elle avoit nourri contre moi un ressentiment qu'elle satisfit durant ce dîner tout à son aise; car on sent que la présence du comte d'Houdetot et de Saint-Lambert ne mettoit pas les rieurs de mon côté, et qu'un homme embarrassé dans les entretiens les plus faciles n'étoit pas fort brillant dans celui-là. Je n'ai jamais tant souffert, ni fait plus mauvaise contenance, ni reçu d'atteintes plus imprévues Enfin, quand on fut sorti de table, je m'éloignai de cette mégère; j'eus le plaisir de voir Saint-Lambert et madame d'Houdetot s'approcher de moi, et nous causâmes ensemble, une partie de l'après-midi, de choses indifférentes, à la vérité, mais avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur; et si Saint-Lambert y eût pu lire, il en eût sûrement été content. Je puis jurer que, quoique en arrivant, la vue de madame d'Houdetot m'eût donné des palpitations jusqu'à la défaillance, en m'en retournant, je ne pensois presque pas à elle; je ne fus occupé que de Saint-Lambert.

Malgré les malins sarcasmes de madame de Blainville, ce dîner me fit grand bien, et je me félicitai fort de ne m'y être pas refusé. J'y reconnus, non-seulement que les intrigues de Grimm et des Holbachiens n'avoient point détaché de moi mes anciennes connoissances (*); mais, ce qui me flatta davantage encore, que les sentimens de madame d'Houdetot et de Saint-Lambert étoient moins changés que je n'avois cru; et je compris enfin qu'il y avoit plus de jalousie que de mésestime dans l'éloignement où il la tenoit de moi. Cela me consola et me tranquillisa. Sûr de n'être pas un objet de mépris pour ceux qui l'étoient de mon estime, j'en travaillai sur mon propre cœur avec plus de courage et de succès. Si je ne vins pas à bout d'y éteindre entièrement une passion coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes, qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là. Les copies de madame d'Houdetot, qu'elle m'engagea de reprendre; mes ouvrages, que je continuai de lui envoyer quand ils paroissoient, m'attirèrent encore de sa part, de temps à autre, quelques messages et billets indifférens, mais obligeans. Elle fit même plus, comme on verra dans la suite : et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la manière dont les honnêtes gens se séparent, quand il ne leur convient plus de se voir.

Un autre avantage que me procura ce dîner, fut qu'on en parla dans Paris, et qu'il servit de réfutation sans réplique au bruit que répandoient partout mes ennemis, que j'étois brouillé mortellement avec tous ceux qui s'y trouvèrent, et surtout avec M. d'Épinay. En quittant l'Hermitage, je lui avois écrit une lettre de remercîment très-honnête, à laquelle il répondit non moins honnêtement; et les attentions mutuelles ne cessèrent point tant avec lui qu'avec M. de Lalive son frère, qui même vint me voir à Montmorency, et m'envoya ses gravures. Hors les deux belles-sœurs de madame d'Houdetot, je n'ai jamais été mal avec personne de sa famille (*).

(*) Voilà ce que, dans la simplicité de mon cœur, je croyois encore quand j'écrivis mes *Confessions*.

(*) La rupture de Rousseau avec madame d'Épinay, puis celle avec Diderot, qui en fut la suite et qui tient à la même cause, sont deux grands événemens dans sa vie, moins encore par l'influence qu'ils eurent sur les événemens postérieurs, que parce que sa conduite bien connue en cette double occasion doit jeter un grand jour sur son caractère, et décider pour ou contre lui l'opinion qu'on doit se faire de sa véracité dans tout ce qu'il nous dit de lui-même. Or deux ouvrages très-répandus compromettent cruellement cette véracité dans le récit des circonstances qui ont amené les deux ruptures, tellement que, si les faits qu'ils contiennent devoient être reconnus exacts, la mémoire de notre auteur ne pourroit échapper aux plus odieuses imputations. Ces deux ouvrages sont les Mémoires de Marmontel et ceux de madame d'Épinay. Dans l'un et l'autre, surtout dans le dernier, tous ceux que Rousseau nous présente sous des couleurs si défavorables figurent au contraire avec tout l'avantage que donnent la raison, la bonne foi, l'amitié la plus généreuse et la plus pure, sur l'égoïsme mal déguisé, l'orgueil irascible, et, avec une folie à la fois ridicule et coupable, la plus révoltante duplicité. C'est en effet sous tous ces traits que Rousseau est représenté dans les deux ouvrages; et tous les lecteurs raisonnables, pour en admettre la réalité, exigeront au

Ma lettre à d'Alembert eut un grand succès. Tous mes ouvrages en avoient eu ; mais celui-ci me fut plus favorable Il apprit au public à se défier des insinuations de la coterie Holbachique. Quand j'allai à l'Hermitage, elle prédit avec sa suffisance ordinaire que je n'y tiendrois pas trois mois. Quand elle vit que j'y en avois tenu vingt, et que, forcé d'en sortir, je fixois encore ma demeure à la campagne, elle soutint que c'étoit obstination pure; que je m'ennuyois à la mort dans ma retraite; mais que, rongé d'orgueil, j'aimois mieux y périr victime de mon opiniâtreté, que de m'en dédire et de revenir à Paris. La lettre à d'Alembert respiroit une douceur d'âme qu'on sentit n'être point jouée. Si j'eusse été rongé d'humeur dans ma retraite, mon ton s'en seroit senti. Il en régnoit dans tous les écrits que j'avois faits

moins des preuves proportionnées à la gravité des accusations. Hâtons-nous de les prévenir que ces preuves n'existent point; que les faits consignés dans les *Mémoires* n'ont rien qui les garantisse aux yeux de tout homme impartial, et qu'ils offrent même, d'un des deux ouvrages à l'autre, des contradictions frappantes, le récit de Marmontel, relativement à Diderot, ne s'accordant nullement avec celui de madame d'Épinay ou de ses correspondans.

L'exposé même le plus succinct de ces faits, et la discussion dans laquelle il faudroit nécessairement entrer pour faire ressortir l'exacte vérité au milieu de tant d'assertions contraires, nous entraîneroient dans un détail que notre travail ne comporte point. Ces faits d'ailleurs n'ont après tout qu'une importance relative; et pour la classe peu nombreuse de lecteurs qui seront tentés d'y donner l'attention qu'il faudroit y mettre, il suffit d'indiquer le moyen de s'en instruire. Pour tous les autres, nous bornant à l'idée générale que nous venons de présenter, nous y joindrons seulement cette considération importante que la vérité ne permet point de passer sous silence. Lorsque précédemment nous eûmes à opposer au récit de Rousseau celui de Marmontel et de Diderot qui lui étoit contraire, nous présentâmes le premier comme digne de croyance en tout point, parce qu'à cette époque le cœur de Rousseau étoit calme; toutes ses démarches pouvoient donc être raisonnables, ses sentimens purs et bien ordonnés; et ce qu'il nous dit avoir fait, avoir senti dans cette conjoncture, on doit le croire. Mais à l'époque de sa vie où nous sommes parvenus, il étoit agité d'une passion à la fois violente, coupable et malheureuse, et l'on en sait trop les tristes effets. Pour surcroît, sa position et son âge donnoient à cette passion un ridicule auquel il avoit le plus grand intérêt à se soustraire. Il a donc pu quelquefois s'oublier lui-même, et l'on est, dans ce cas, trop fondé à craindre que cet oubli fatal, influant encore, même après dix ans écoulés, sur ses jugemens comme sur sa mémoire, lui ait fait, non pas déguiser sciemment la vérité (ce soupçon ne peut entrer dans notre esprit), mais au moins la présenter incomplétement, et quelquefois sous un faux jour.

Mais, d'un autre côté, il y a aussi cette remarque à faire, et elle est décisive dans l'objet qui nous occupe, que Saint-Lambert et madame d'Houdetot, qui devoient avoir le plus à se plaindre de Rousseau, s'ils ont pu cesser d'entretenir avec lui les mêmes liaisons qu'auparavant, au moins n'ont jamais cessé de lui donner des marques d'estime. Rousseau en fournit des preuves indubitables, et cette seule circonstance suffit bien pour faire juger favorablement de sa conduite envers tous les deux. Si donc, à son égarement près, cette conduite fut exempte de blâme envers ces deux personnes, peut-on penser qu'envers madame d'Épinay elle ait été aussi odieuse qu'on veut nous le faire croire ?

Enfin une dernière observation à faire, et non moins favorable à Rousseau, relativement à cette dame, c'est le silence absolu gardé par Grimm, le plus maltraité assurément de tous ceux qui figurent dans les *Confessions*; silence d'autant plus étonnant que Grimm, mort à quatre-vingt-cinq ans, en 1807, conséquemment ayant survécu près de vingt ans à la publication de cette partie des *Confessions*, et de vingt-cinq ans à madame d'Épinay, morte en 1783, a eu tout ce temps pour se justifier, lui et ses amis, des reproches que Rousseau leur fait, sans qu'aucune considération de société ou de convenance pût dès lors enchaîner sa plume. Il y a plus : c'est que ce silence même a été publiquement objecté dès 1791 par Ginguené, qui, dans ses *Lettres sur les Confessions*, ne manque pas de le faire valoir comme établissant au moins un préjugé favorable à la véracité de leur auteur. Ainsi provoqué à rompre le silence, Grimm pourtant a continué de le garder; car ce n'est pas l'avoir rompu sur ce sujet, que d'en avoir dit quelque chose dans un ouvrage imprimé en 1813, mais qui, de sa nature, n'étoit pas destiné à être rendu public. Voyez sa *Correspondance littéraire*, édition de Furne, tome V, page 191 et suivantes. Et ce qui ajoute encore à l'étonnement, c'est ce passage du morceau de la *Correspondance* que nous venons de citer. « Je ne me suis jamais « permis de parler mal de sa personne (de Rousseau).... On m'a « souvent assuré que M. Rousseau n'en usoit pas ainsi à mon « égard.... Cette considération ne m'a jamais fait changer de « principe, et j'ai même eu l'esprit assez bien fait pour regarder « cette conduite de M. Rousseau comme une marque d'estime qu'il « me donnoit. En effet *il n'ignoroit pas avec quel avantage je « plaiderois ma cause contre lui*, en la rendant publique, *et en « produisant des pièces bien plus singulières* que celles que « M. Hume vient de publier. Mais il a jugé que je ne me donnerois « pas en spectacle au public.... et il a bien jugé. » Soit : cela étoit convenable, même digne d'éloge en octobre 1766, temps où Grimm écrivoit ceci, mais ne convenoit plus en 1791, après la publication des *Confessions*, après la mort de madame d'Épinay, et lorsque le silence de Grimm fournissoit aux amis de Rousseau un puissant argument contre Grimm lui-même, et contre celle dont la mémoire lui devoit être si chère. Qui l'a donc empêché dès lors de produire ces *pièces bien plus singulières*, qu'on ne produit pas même encore aujourd'hui, et qui, comme nous l'avons dit, montreroient Rousseau coupable envers madame d'Épinay, non-seulement d'une ingratitude monstrueuse, mais même de la plus revoltante duplicité ? Or, nous répétons que, dans les mémoires de cette dame, tout se réduit à des assertions non prouvées, et nous en concluons naturellement que ce livre, quel que soit son mérite sous le rapport littéraire, n'est à l'égard de Rousseau qu'un odieux libelle. Donc, jusqu'à preuve contraire, et en passant condamnation sur ces *trames secrètes*, ce *complot* réel ou fantastique, dont une imagination malade et toujours plus active s'exagéroit comme à plaisir l'étendue et les effets, la foi reste due aux faits établis dans les *Confessions*.

Quant à Diderot, nous aurons bientôt, dans une note (ci après livre XII), occasion de parler d'un raccommodement projeté entre Rousseau et lui. Le fait se rapportant à un temps postérieur, pour ne pas trop prolonger celle-ci, nous avons cru devoir n'en parler qu'en son lieu. Mais cette fois on verra Diderot rester, à l'égard de son ancien ami, *convaincu d'un grossier mensonge*, et cette conviction bien acquise ne jettera pas un jour qui lui soit favorable sur ce qu'il peut y avoir encore d'obscur et d'incertain dans les causes et les circonstances de leur rupture.

G. P.

à Paris : il n'en régnoit plus dans le premier que j'avois fait à la campagne. Pour ceux qui savent observer, cette remarque étoit décisive. On vit que j'étois rentré dans mon élément.

Cependant ce même ouvrage, tout plein de douceur qu'il étoit, me fit encore, par ma balourdise et par mon malheur ordinaire, un nouvel ennemi parmi les gens de lettres. J'avois fait connoissance avec Marmontel chez M. de La Poplinière, et cette connoissance s'étoit entretenue chez le baron. Marmontel faisoit alors le *Mercure de France*. Comme j'avois la fierté de ne point envoyer mes ouvrages aux auteurs périodiques, et que je voulois cependant lui envoyer celui-ci, sans qu'il crût que c'étoit à ce titre, ni pour qu'il en parlât dans le *Mercure*, j'écrivis sur son exemplaire que ce n'étoit point pour l'auteur du *Mercure*, mais pour M. Marmontel. Je crus lui faire un très-beau compliment ; il crut y voir une cruelle offense, et devint mon irréconciliable ennemi. Il écrivit contre cette même lettre avec politesse, mais avec un fiel qui se sent aisément, et depuis lors il n'a manqué aucune occasion de me nuire dans la société, et de me maltraiter indirectement dans ses ouvrages : tant le très-irritable amour-propre des gens de lettres est difficile à ménager, et tant on doit avoir soin de ne rien laisser, dans les compliments qu'on leur fait, qui puisse même avoir la moindre apparence d'équivoque (*).

(1759.) Devenu tranquille de tous les côtés, je profitai du loisir et de l'indépendance où je me trouvois pour reprendre mes travaux avec plus de suite. J'achevai cet hiver la *Julie* et je l'envoyai à Rey, qui la fit imprimer l'année suivante. Ce travail fut cependant encore interrompu par une petite diversion, et même assez désagréable. J'appris qu'on préparoit à l'Opéra une nouvelle remise du *Devin du Village*. Outré de voir ces gens-là disposer arrogamment de mon bien, je repris le mémoire que j'avois envoyé à M. d'Argenson, et qui étoit demeuré sans réponse ; et l'ayant retouché, je le fis remettre par M. Sellon, résident de Genève, avec une lettre dont il voulut bien se charger, à M. le comte de Saint-Florentin, qui avoit remplacé M. d'Argenson dans le département de l'Opéra. M. de Saint-Florentin promit une réponse, et n'en fit aucune. Duclos, à qui j'écrivis ce que j'avois fait, en parla aux petits violons, qui offrirent de me rendre, non mon opéra, mais mes entrées dont je ne pouvois plus profiter. Voyant que je n'avois d'aucun côté aucune justice à espérer, j'abandonnai cette affaire ; et la direction de l'Opéra, sans répondre à mes raisons ni les écouter, a continué de disposer, comme de son propre bien, et de faire son profit du *Devin du Village*, qui très-incontestablement n'appartient qu'à moi seul (1).

Depuis que j'avois secoué le joug de mes tyrans, je menois une vie assez égale et paisible : privé du charme des attachemens trop vifs, j'étois libre aussi du poids de leurs chaînes. Dégoûté des amis protecteurs, qui vouloient absolument disposer de ma destinée et m'asservir à leurs prétendus bienfaits malgré moi, j'étois résolu de m'en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance, qui, sans gêner la liberté, font l'agrément de la vie, et dont une mise d'égalité fait le fondement. J'en avois de cette espèce autant qu'il m'en falloit pour goûter les douceurs de la société, sans en souffrir la dépendance ; et sitôt que j'eus essayé de ce genre de vie, je sentis que c'étoit celui qui me convenoit à mon âge, pour finir mes jours dans le calme, loin de l'orage, des brouilleries et des tracasseries, où je venois d'être à demi submergé.

Durant mon séjour à l'Hermitage, et depuis mon établissement à Montmorency, j'avois fait à mon voisinage quelques connoissances qui m'étoient agréables, et qui ne m'assujettissoient à rien. A leur tête étoit le jeune Loyseau de Mauléon, qui, débutant alors au barreau,

(*) Marmontel, dans ses *Mémoires*, ne fait mention ni de l'envoi que lui fit Rousseau de son ouvrage, ni de l'espèce de *compliment* que celui-ci avoit cru lui faire. Il dit seulement (livre VI) avoir inséré dans le *Mercure* une apologie du théâtre, comme réfutation de la Lettre à d'Alembert, et déclare, avec une assurance d'amour-propre assez risible en cette circonstance, que cette apologie « eut tout le succès que peut avoir la vérité qui combat des » sophismes, et la raison qui saisit corps à corps et serre de près » l'éloquence. » Au reste, la haine que Marmontel conçut en effet contre Rousseau, et qu'il ne déguise pas, ou plutôt qu'il déguise mal dans ses mémoires, tient sans doute à une tout autre cause que celle que Rousseau assigne ici, et ne doit pas être cherchée ailleurs que dans le tour d'esprit et les habitudes de Marmontel, homme du monde, s'il en fut jamais, avide de gloire littéraire, et en contraste parfait avec un solitaire dont les succès n'étoient dus qu'à lui-même, et qui l'écrasoit de son immense supériorité. G. P.

(1) Il lui appartient depuis lors, par un nouvel accord qu'elle a fait avec moi tout nouvellement.

ignoroit quelle y seroit sa place. Je n'eus pas comme lui ce doute. Je lui marquai bientôt la carrière illustre qu'on le voit fournir aujourd'hui. Je lui prédis que, s'il se rendoit sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le défenseur de la justice et de la vertu, son génie élevé par ce sentiment sublime égaleroit celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil, et il en a senti l'effet. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthène (*). Il venoit tous les ans à un quart de lieue de l'Hermitage passer les vacances à Saint-Brice, dans le fief de Mauléon, appartenant à sa mère, et où jadis avoit logé le grand Bossuet. Voilà un fief dont une succession de pareils maîtres rendroit la noblesse difficile à soutenir.

J'avois, au même village de Saint-Brice, le libraire Guérin, homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haute volée dans son état. Il me fit faire aussi connoissance avec Jean Neaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami, qui dans la suite imprima l'*Émile*.

J'avois, plus près encore que Saint-Brice, M. Maltor, curé de Grosley, plus fait pour être homme d'état et ministre que curé de village, et à qui l'on eût donné tout au moins un diocèse à gouverner, si les talents décidoient des places. Il avoit été secrétaire du comte de Luc, et avoit connu très-particulièrement Jean-Baptiste Rousseau. Aussi plein d'estime pour la mémoire de cet illustre banni que d'horreur pour celle du fourbe Saurin qui l'avoit perdu, il savoit sur l'un et sur l'autre beaucoup d'anecdotes curieuses, que Seguy n'avoit pas mises dans la vie encore manuscrite du premier ; et il m'assuroit que le comte du Luc, loin d'avoir jamais eu à s'en plaindre, avoit conservé jusqu'à la fin de sa vie la plus ardente amitié (*a*) pour lui. M. Maltor, à qui M. de Vintimille avoit donné cette retraite assez bonne, après la mort de son patron, avoit été employé jadis dans beaucoup d'affaires, dont il avoit, quoique vieux, la mémoire encore présente, et dont il raisonnoit très-bien. Sa conversation, non moins instructive qu'amusante, ne sentoit point son curé de village : il joignoit le ton d'un homme du monde aux connoissances d'un homme de cabinet. Il étoit, de tous mes voisins permanens, celui dont la société m'étoit la plus agréable, et que j'ai eu le plus de regret de quitter.

J'avois à Montmorency les oratoriens, et entre autres le P. Berthier, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étois attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvai. J'avois cependant peine à concilier cette grande simplicité avec le désir et l'art qu'il avoit de se fourrer partout, chez les grands, chez les femmes, chez les dévots, chez les philosophes. Il savoit se faire tout à tous. Je me plaisois fort avec lui. J'en parlois à tout le monde : apparemment ce que j'en disois lui revint. Il me remercioit un jour, en ricanant, de l'avoir trouvé bon-homme. Je trouvai dans son souris je ne sais quoi de sardonique, qui changea totalement sa physionomie à mes yeux, et qui m'est souvent revenu depuis lors dans la mémoire. Je ne peux pas mieux comparer ce souris qu'à celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut. Notre connoissance avoit commencé peu de temps après mon arrivée à l'Hermitage, où il me venoit voir très-souvent. J'étois déjà établi à Montmorency, quand il en partit pour retourner demeurer à Paris. Il y voyoit souvent madame Le Vasseur. Un jour que je ne pensois à rien moins, il m'écrivit de la part de cette femme, pour m'informer que monsieur Grimm offroit de se charger de son entretien, et pour me demander la permission d'accepter cette offre. J'appris qu'elle consistoit en une pension de trois cents livres, et que madame Le Vasseur devoit venir demeurer à Deuil, entre la Chevrette et Montmorency. Je ne dirai pas l'impression que fit sur moi cette nouvelle, qui auroit été moins surprenante si Grimm avoit eu dix mille livres de rentes, ou quelque relation plus facile à comprendre avec cette femme, et qu'on ne m'eût pas fait un si grand crime de l'avoir amenée à la campagne, où cependant il lui plaisoit maintenant de la ramener, comme si elle étoit rajeunie depuis ce temps-là. Je compris que la bonne vieille ne me demandoit cette permission, dont elle auroit bien pu se passer si je l'avois refusée, qu'afin de ne pas s'exposer à perdre ce que je lui donnois de mon côté. Quoique cette charité me parût très-extraordinaire, elle ne me frappa pas alors autant qu'elle a fait dans la

(*) Les Plaidoyers et Mémoires de Loyseau de Mauléon ont été recueillis en 2 vol. in-4°. *Paris*, Lebreton, 1762. G. P.

(*a*) VAR....... *la plus tendre amitié...*

nie. Mais quand j'aurois su tout ce que j'ai pénétré depuis, je n'en aurois pas moins donné mon consentement, comme je fis, et comme j'étois obligé de faire, à moins de renchérir sur l'offre de M. Grimm. Depuis lors le P. Berthier me guérit un peu de l'imputation de bonhomie qui lui avoit paru si plaisante, et dont je l'avois si étourdiment chargé.

Ce même P. Berthier avoit la connoissance de deux hommes, qui recherchèrent aussi la mienne, je ne sais pourquoi : car il y avoit assurément peu de rapport entre leurs goûts et les miens. C'étoient des enfans de Melchisédec, dont on ne connoissoit ni le pays, ni la famille, ni probablement le vrai nom. Ils étoient jansénistes, et passoient pour des prêtres déguisés, peut-être à cause de leur façon ridicule de porter les rapières auxquelles ils étoient attachés. Le mystère prodigieux qu'ils mettoient à toutes leurs allures leur donnoit un air de chefs de parti, et je n'ai jamais douté qu'ils ne fissent la gazette ecclésiastique. L'un, grand, benin, patelin, s'appeloit M. Ferraud; l'autre, petit, trapu, ricaneur, pointilleux, s'appeloit M. Minard. Ils se traitoient de cousins. Ils logeoient à Paris, avec d'Alembert, chez sa nourrice, appelée madame Rousseau, et ils avoient pris à Montmorency un petit appartement pour y passer les étés. Ils faisoient leur ménage eux-mêmes, sans domestique et sans commissionnaire. Ils avoient alternativement chacun sa semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine et balayer la maison. D'ailleurs ils se tenoient assez bien ; nous mangions quelquefois les uns chez les autres. Je ne sais pas pourquoi ils se soucioient de moi ; pour moi, je ne me souciois d'eux que parce qu'ils jouoient aux échecs ; et pour obtenir une pauvre petite partie j'endurois quatre heures d'ennui. Comme ils se fourroient partout et vouloient se mêler de tout, Thérèse les appeloit les *commères*, et ce nom leur est demeuré à Montmorency.

Telles étoient, avec mon hôte M. Mathas, qui étoit un bon-homme, mes principales connoissances de campagne. Il m'en restoit assez à Paris pour y vivre, quand je voudrois, avec agrément, hors de la sphère des gens de lettres, où je ne comptois que le seul Duclos pour ami : car Deleyre étoit encore trop jeune; et quoique après avoir vu de près les manœuvres de la clique philosophique à mon égard, il s'en fût tout-à-fait détaché, ou du moins je le crus ainsi, je ne pouvois encore oublier la facilité qu'il avoit eue à se faire auprès de moi le porte-voix de tous ces gens-là.

J'avois d'abord mon ancien et respectable ami M. Roguin. C'étoit un ami du bon temps que je ne devois point à mes écrits, mais à moi-même, et que pour cette raison j'ai toujours conservé. J'avois le bon Lenieps, mon compatriote, et sa fille alors vivante, madame Lambert. J'avois un jeune Genevois, appelé Coindet, bon garçon, ce me sembloit, soigneux, officieux, zélé; mais ignorant, confiant, gourmand, avantageux, qui m'étoit venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Hermitage, et, sans autre introducteur que lui-même, s'étoit bientôt établi chez moi, malgré moi. Il avoit quelque goût pour le dessin, et connoissoit les artistes. Il me fut utile pour les estampes de la *Julie;* il se chargea de la direction des dessins et des planches, et s'acquitta bien de cette commission.

J'avois la maison de M. Dupin, qui, moins brillante que durant les beaux jours de madame Dupin, ne laissoit pas d'être encore par le mérite des maîtres et par le choix du monde qui s'y rassembloit, une des meilleures maisons de Paris. Comme je ne leur avois préféré personne, que je ne les avois quittés que pour vivre libre, ils n'avoient point cessé de me voir avec amitié, et j'étois sûr d'être en tout temps bien reçu de madame Dupin. Je la pouvois même compter pour une de mes voisines de campagne, depuis qu'ils s'étoient fait un établissement à Clichy, où j'allois quelquefois passer un jour ou deux, et où j'aurois été davantage, si madame Dupin et madame de Chenonceaux avoient vécu de meilleure intelligence. Mais la difficulté de se partager dans la même maison entre deux femmes qui ne sympathisoient pas, me rendoit Clichy trop gênant. Attaché à madame de Chenonceaux d'une amitié plus égale et plus familière, j'avois le plaisir de la voir plus à mon aise à Deuil, presque à ma porte, où elle avoit loué une petite maison, et même chez moi, où elle me venoit voir assez souvent.

J'avois madame de Créqui, qui s'étant jetée dans la haute dévotion, avoit cessé de voir les d'Alembert, les Marmontel, et la plupart des

gens de lettres, excepté, je crois, l'abbé Trublet, manière alors de demi-cafard, dont elle étoit même assez ennuyée. Pour moi, qu'elle avoit recherché, je ne perdis pas sa bienveillance ni sa correspondance. Elle m'envoya des poulardes du Mans aux étrennes; et sa partie étoit faite pour venir me voir l'année suivante, quand un voyage de madame de Luxembourg croisa le sien. Je lui dois ici une place à part; elle en aura toujours une distinguée dans mes souvenirs.

J'avois un homme, qu'excepté Roguin, j'aurois dû mettre le premier en compte : mon ancien confrère et ami de Carrio, ci-devant secrétaire titulaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, puis en Suède, où il fut, par sa cour, chargé des affaires, et enfin nommé réellement secrétaire d'ambassade à Paris. Il me vint surprendre à Montmorency, lorsque je m'y attendois le moins. Il étoit décoré d'un ordre d'Espagne, dont j'ai oublié le nom, avec une belle croix en pierreries. Il avoit été obligé, dans ses preuves, d'ajouter une lettre à son nom de Carrio, et portoit celui de chevalier de Carrion. Je le trouvai toujours le même, le même excellent cœur, l'esprit de jour en jour plus aimable. J'aurois repris avec lui la même intimité qu'auparavant, si Coindet, s'interposant entre nous à son ordinaire, n'eût profité de mon éloignement pour s'insinuer à ma place et en mon nom dans sa confiance, et me supplanter à force de zèle à me servir.

La mémoire de Carrion me rappelle celle d'un de mes voisins de campagne dont j'aurois d'autant plus de tort de ne pas parler, que j'en ai à confesser un bien inexcusable envers lui. C'étoit l'honnête M. Le Blond, qui m'avoit rendu service à Venise, et qui, étant venu faire un voyage en France avec sa famille, avoit loué une maison de campagne à la Briche, non loin de Montmorency (¹). Sitôt que j'appris qu'il étoit mon voisin, j'en fus dans la joie de mon cœur, et me fis encore plus une fête qu'un devoir d'aller lui rendre visite. Je partis pour cela dès le lendemain. Je fus rencontré par des gens qui me venoient voir moi-même, et avec lesquels il fallut retourner. Deux jours après, je pars encore; il avoit dîné à Paris avec toute sa famille. Une troisième fois il étoit chez lui : j'entendis des voix de femmes, je vis à la porte un carrosse qui me fit peur. Je voulois du moins, pour la première fois, le voir à mon aise, et causer avec lui de nos anciennes liaisons. Enfin, je remis si bien ma visite de jour à autre, que la honte de remplir si tard un pareil devoir fit que je ne le remplis point du tout. Après avoir osé tant attendre, je n'osai plus me montrer. Cette négligence, dont M. Le Blond ne put qu'être justement indigné, donna vis-à-vis de lui l'air de l'ingratitude à ma paresse; et cependant je sentois mon cœur si peu coupable, que si j'avois pu faire à M. Le Blond quelque vrai plaisir, même à son insu, je suis bien sûr qu'il ne m'eût pas trouvé paresseux. Mais l'indolence, la négligence et les délais dans les petits devoirs à remplir, m'ont fait plus de tort que de grands vices. Mes pires fautes ont été d'omission : j'ai rarement fait ce qu'il ne falloit pas faire, et malheureusement j'ai plus rarement encore fait ce qu'il falloit.

Puisque me voilà revenu à mes connoissances de Venise, je n'en dois pas oublier une qui s'y rapporte, et que je n'avois interrompue, ainsi que les autres, que depuis beaucoup moins de temps. C'est celle de M. de Jonville, qui avoit continué, depuis son retour de Gênes, à me faire beaucoup d'amitiés. Il aimoit fort à me voir et à causer avec moi des affaires d'Italie et des folies de M. de Montaigu, dont il savoit, de son côté, bien des traits par les bureaux des affaires étrangères, dans lesquels il avoit beaucoup de liaisons. J'eus le plaisir aussi de revoir chez lui mon ancien camarade Dupont, qui avoit acheté une charge dans sa province, et dont les affaires le ramenoient quelquefois à Paris. M. de Jonville devint peu à peu si empressé de m'avoir, qu'il en étoit même gênant; et quoique nous logeassions dans des quartiers fort éloignés, il y avoit du bruit entre nous, quand je passois une semaine entière sans aller dîner chez lui. Quand il alloit à Jonville, il m'y vouloit toujours emmener; mais y étant une fois allé passer huit jours, qui me parurent fort longs, je n'y voulus plus retourner. M. de Jonville étoit assurément un honnête et galant homme, aimable même à certains égards; mais il avoit peu d'esprit; il étoit

(¹) Quand j'écrivois ceci, plein de mon ancienne et aveugle confiance, j'étois bien loin de soupçonner le vrai motif et l'effet de ce voyage de Paris.

beau, tant soit peu Narcisse, et passablement ennuyeux. Il avoit un recueil singulier, et peut-être unique au monde, dont il s'occupoit beaucoup, et dont il occupoit aussi ses hôtes, qui quelquefois s'en amusoient moins que lui. C'étoit une collection très-complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de cinquante ans, où l'on trouvoit beaucoup d'anecdotes, qu'on auroit inutilement cherchées ailleurs. Voilà des Mémoires pour l'histoire de France dont on ne s'aviseroit guère chez toute autre nation.

Un jour, au fort de notre meilleure intelligence, il me fit un accueil si froid, si glaçant, si peu dans son ton ordinaire, qu'après lui avoir donné occasion de s'expliquer, et même l'en avoir prié, je sortis de chez lui avec la résolution, que j'ai tenue, de n'y plus remettre les pieds; car on ne me revoit guère où j'ai été une fois mal reçu, et il n'y avoit point ici de Diderot qui plaidât pour M. de Jonville. Je cherchai vainement dans ma tête quel tort je pouvois avoir avec lui : je ne trouvai rien. J'étois sûr de n'avoir jamais parlé de lui ni des siens que de la façon la plus honorable; car je lui étois sincèrement attaché; et outre que je n'en avois que du bien à dire, ma plus inviolable maxime a toujours été de ne parler qu'avec honneur des maisons que je fréquentois.

Enfin, à force de ruminer, voici ce que je conjecturai. La dernière fois que nous nous étions vus, il m'avoit donné à souper chez des filles de sa connoissance, avec deux ou trois commis des affaires étrangères, gens très-aimables, et qui n'avoient point du tout l'air ni le ton libertin; et je puis jurer que de mon côté la soirée se passa à méditer assez tristement sur le malheureux sort de ces créatures. Je ne payai pas mon écot, parce que M. de Jonville nous donnoit à souper; et je ne donnai rien à ces filles, parce que je ne leur fis point gagner, comme à la *padoana*, le paiement que j'aurois pu leur offrir. Nous sortîmes tous assez gais et de très-bonne intelligence. Sans être retourné chez ces filles, j'allai trois ou quatre jours après dîner chez M. de Jonville que je n'avois par revu depuis lors, et qui me fit l'accueil que j'ai dit. N'en pouvant imaginer d'autre cause que quelque malentendu relatif à ce souper, et voyant qu'il ne vouloit pas s'expliquer, je pris mon parti et cessai de le voir, mais je continuai de lui envoyer mes ouvrages : il me fit faire souvent des complimens; et l'ayant un jour rencontré au chauffoir de la Comédie, il me fit, sur ce que je n'allois plus le voir, des reproches obligeans, qui ne m'y ramenèrent pas. Ainsi cette affaire avoit plus l'air d'une bouderie que d'une rupture. Toutefois, ne l'ayant pas revu, et n'ayant plus ouï parler de lui depuis lors, il eût été trop tard pour y retourner au bout d'une interruption de plusieurs années. Voilà pourquoi M. de Jonville n'entre point ici dans ma liste, quoique j'eusse assez long-temps fréquenté sa maison.

Je n'enflerai point la même liste de beaucoup d'autres connoissances moins familières; ou qui, par mon absence, avoient cessé de l'être, et que je ne laissai pas de voir quelquefois en campagne, tant chez moi qu'à mon voisinage, telles, par exemple, que les abbés de Condillac, de Mably, MM. de Mairan, de Lalive, de Boisgelou, Watelet, Ancelet, et d'autres qu'il seroit trop long de nommer. Je passerai légèrement aussi sur celle de M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, ancien membre de la coterie holbachique, qu'il avoit quittée ainsi que moi, et ancien ami de madame d'Épinay, dont il s'étoit détaché ainsi que moi; ni sur celle de son ami Desmahis, auteur célèbre, mais éphémère, de la comédie de *l'Impertinent*. Le premier étoit mon voisin de campagne, sa terre de Margency étant près de Montmorency. Nous étions d'anciennes connoissances; mais le voisinage et une certaine conformité d'expériences nous rapprochèrent davantage. Le second mourut peu après. Il avoit du mérite et de l'esprit : mais il étoit un peu l'original de sa comédie, un peu fat auprès des femmes, et n'en fut pas extrêmement regretté.

Mais je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce temps-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de Lamoignon de Malesherbes, premier président de la Cour des Aides, chargé pour lors de la librairie, qu'il gouvernoit avec autant de lumières que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avois pas été voir à Paris une seule fois : cependant j'avois toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obli-

geantes, quant à la censure; et je savois qu'en plus d'une occasion il avoit fort mal mené ceux qui écrivoient contre moi. J'eus de nouvelles preuves de ses bontés au sujet de l'impression de la *Julie;* car les épreuves d'un si grand ouvrage étant fort coûteuses à faire venir d'Amsterdam par la poste, il permit, ayant ses ports francs, qu'elles lui fussent adressées, et il me les envoyoit franches aussi, sous le contre-seing de monsieur le chancelier son père. Quand l'ouvrage fut imprimé, il n'en permit le débit dans le royaume qu'ensuite d'une édition qu'il en fit faire à mon profit, malgré moi-même : comme ce profit eût été de ma part un vol fait à Rey, à qui j'avois vendu mon manuscrit, non-seulement je ne voulus point accepter le présent qui m'étoit destiné pour cela, sans son aveu, qu'il accorda très-généreusement; mais je voulus partager avec lui les cent pistoles à quoi monta ce présent, et dont il ne voulut rien. Pour ces cent pistoles, j'eus le désagrément dont M. de Malesherbes ne m'avoit pas prévenu, de voir horriblement mutiler mon ouvrage, et empêcher le débit de la bonne édition jusqu'à ce que la mauvaise fût écoulée.

J'ai toujours regardé M. de Malesherbes comme un homme d'une droiture à toute épreuve. Jamais rien de ce qui m'est arrivé ne m'a fait douter un moment de sa probité : mais aussi foible qu'honnête, il nuit quelquefois aux gens pour lesquels il s'intéresse, à force de les vouloir préserver. Non-seulement il fit retrancher plus de cent pages dans l'édition de Paris, mais il fit un retranchement qui pouvoit porter le nom d'infidélité dans l'exemplaire de la bonne édition qu'il envoya à madame de Pompadour. Il est dit quelque part, dans cet ouvrage, que la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. Cette phrase m'étoit venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage, je vis qu'on feroit cette application. Cependant, par la très-imprudente maxime de ne rien ôter par égard aux applications qu'on pouvoit faire, quand j'avois dans ma conscience le témoignage de ne les avoir pas faites en écrivant, je ne voulus point ôter cette phrase, et je me contentai de substituer le mot *prince* au mot *roi*, que j'avois d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de Malesherbes : il retrancha la phrase entière, dans un carton qu'il fit imprimer exprès, et coller, aussi proprement qu'il fut possible, dans l'exemplaire de madame de Pompadour. Elle n'ignora pas ce tour de passe-passe. Il se trouva de bonnes âmes qui l'en instruisirent. Pour moi, je ne l'appris que long-temps après, lorsque je commençois d'en sentir les suites.

N'est-ce point encore ici la première origine de la haine couverte, mais implacable, d'une autre dame, qui étoit dans un cas pareil (*) sans que j'en susse rien, ni même que je la connusse quand j'écrivis ce passage? Quand le livre se publia, la connoissance étoit faite, et j'étois très-inquiet. Je le dis au chevalier de Lorenzi, qui se moqua de moi, et m'assura que cette dame en étoit si peu offensée, qu'elle n'y avoit pas même fait attention. Je le crus, un peu légèrement peut-être, et je me tranquillisai fort mal à propos.

Je reçus, à l'entrée de l'hiver, une nouvelle marque des bontés de M. de Malesherbes, à laquelle je fus fort sensible, quoique je ne jugeasse pas à propos d'en profiter. Il y avoit une place vacante dans le *Journal des Savans*. Margency m'écrivit pour me la proposer, comme de lui-même. Mais il me fut aisé de comprendre par le tour de sa lettre (liasse C, n° 33), qu'il étoit instruit et autorisé; et lui-même me marqua dans la suite (liasse C, n° 47), qu'il avoit été chargé de me faire cette offre. Le travail de cette place étoit peu de chose. Il ne s'agissoit que de deux extraits par mois, dont on m'apporteroit les livres, sans être obligé jamais à aucun voyage de Paris, pas même pour faire au magistrat une visite de remercîment. J'entrois par là dans une société de gens de lettres du premier mérite, MM. de Mairan, Clairaut, de Guignes et l'abbé Barthélemi, dont la connoissance étoit déjà faite avec les deux premiers, et très-bonne à faire avec les deux autres. Enfin, pour un travail si peu pénible, et que je pouvois faire si commodément, il y avoit un honoraire de huit cents francs attaché à cette place. Je délibérai quelques heures avant que de me déterminer, et je puis jurer que ce ne fut que par la crainte de fâcher Margency, et de déplaire à M. de Ma-

(*) La comtesse de Boufflers, maîtresse du prince de Conti. G. P.

lesherbes. Mais enfin la gêne insupportable de ne pouvoir travailler à mon heure et d'être commandé par le temps, bien plus encore, la certitude de mal remplir les fonctions dont il falloit me charger, l'emportèrent sur tout, et me déterminèrent à refuser une place pour laquelle je n'étois pas propre. Je savois que tout mon talent ne venoit que d'une certaine chaleur d'âme sur les matières que j'avois à traiter, et qu'il n'y avoit que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût animer mon génie. Et que m'auroient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurois à extraire, et les livres mêmes? Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginoit que je pouvois écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. Ce n'étoit assurément pas là ce qu'il falloit au *Journal des Savans*. J'écrivis donc à Margency une lettre de remercîment, tournée avec toute l'honnêteté possible, dans laquelle je lui fis si bien le détail de mes raisons, qu'il ne se peut pas que ni lui, ni M. de Malesherbes aient cru qu'il entrât ni humeur ni orgueil dans mon refus. Aussi l'approuvèrent-ils l'un et l'autre, sans m'en faire moins bon visage; et le secret fut si bien gardé sur cette affaire, que le public n'en a jamais eu le moindre vent.

Cette proposition ne venoit pas dans un moment favorable pour me la faire agréer; car depuis quelque temps je formois le projet de quitter tout-à-fait la littérature, et surtout le métier d'auteur. Tout ce qui venoit de m'arriver m'avoit absolument dégoûté des gens de lettres, et j'avois éprouvé qu'il étoit impossible de courir la même carrière, sans avoir quelques liaisons avec eux. Je ne l'étois guère moins des gens du monde, et en général de la vie mixte que je venois de mener, moitié à moi-même, et moitié à des sociétés pour lesquelles je n'étois point fait. Je sentois plus que jamais, et par une constante expérience, que toute association inégale est toujours désavantageuse au parti foible. Vivant avec des gens opulens, et d'un autre état que celui que j'avois choisi, sans tenir maison comme eux, j'étois obligé de les imiter en bien des choses; et des menues dépenses, qui n'étoient rien pour eux, étoient pour moi non moins ruineuses qu'indispensables. Qu'un autre homme aille dans une maison de campagne, il est servi par son laquais, tant à table que dans sa chambre: il l'envoie chercher tout ce dont il a besoin; n'ayant rien à faire directement avec les gens de la maison, ne les voyant même pas, il ne leur donne des étrennes que quand et comme il lui plaît: mais moi, seul, sans domestique, j'étois à la merci de ceux de la maison dont il falloit nécessairement capter les bonnes grâces, pour n'avoir pas beaucoup à souffrir; et, traité comme l'égal de leur maître, il en falloit aussi traiter les gens comme tel, et même faire pour eux plus qu'un autre, parce qu'en effet j'en avois plus besoin. Passe encore quand il y a peu de domestiques; mais dans les maisons où j'allois, il y en avoit beaucoup, tous très-rogues, très-fripons, très-alertes, j'entends pour leur intérêt; et les coquins savoient faire en sorte que j'avois successivement besoin de tous. Les femmes de Paris, qui ont tant d'esprit, n'ont aucune idée juste sur cet article; et à force de vouloir économiser ma bourse, elles me ruinoient. Si je soupois en ville un peu loin de chez moi, au lieu de souffrir que j'envoyasse chercher un fiacre, la dame de la maison faisoit mettre des chevaux pour me remmener; elle étoit fort aise de m'épargner les vingt-quatre sous du fiacre; quant à l'écu que je donnois au laquais et au cocher, elle n'y songeoit pas. Une femme m'écrivoit-elle de Paris à l'Hermitage, ou à Montmorency; ayant regret aux quatre sous de port que sa lettre m'auroit coûtés, elle me l'envoyoit par un de ses gens, qui arrivoit à pied tout en nage, et à qui je donnois à dîner, et un écu qu'il avoit assurément bien gagné. Me proposoit-elle d'aller passer huit ou quinze jours avec elle à sa campagne, elle se disoit en elle-même: Ce sera toujours une économie pour ce pauvre garçon; pendant ce temps-là, sa nourriture ne lui coûtera rien. Elle ne songeoit pas qu'aussi, durant ce temps-là, je ne travaillois point; que mon ménage et mon loyer, et mon linge, et mes habits n'en alloient pas moins; que je payois mon barbier à double, et qu'il ne laissoit pas de m'en coûter chez elle plus qu'il ne m'en auroit coûté chez moi. Quoique je bornasse mes petites largesses aux seules maisons où je vivois d'habitude, elles ne laissoient pas de m'être ruineuses. Je puis assurer que j'ai bien versé vingt-cinq

écus chez madame d'Houdetot à Eaubonne, où je n'ai couché que quatre ou cinq fois, et plus de cent pistoles tant à Épinay qu'à la Chevrette, pendant les cinq ou six ans que j'y fus le plus assidu. Ces dépenses sont inévitables pour un homme de mon humeur, qui ne sait se pourvoir de rien, ni s'ingénier en rien, ni supporter l'aspect d'un valet qui grogne, et qui vous sert en rechignant. Chez madame Dupin même, où j'étois de la maison, et où je rendois mille services aux domestiques, je n'ai jamais reçu les leurs qu'à la pointe de mon argent. Dans la suite, il a fallu renoncer tout-à-fait à ces petites libéralités que ma situation ne m'a plus permis de faire; et c'est alors qu'on m'a fait sentir (a) bien plus durement encore l'inconvénient de fréquenter des gens d'un autre état que le sien.

Encore si cette vie eût été de mon goût, je me serois consolé d'une dépense onéreuse, consacrée à mes plaisirs: mais se ruiner pour s'ennuyer étoit trop insupportable; et j'avois si bien senti le poids de ce train de vie, que, profitant de l'intervalle de liberté où je me trouvois pour lors, j'étois déterminé à le perpétuer, à renoncer totalement à la grande société, à la composition des livres, à tout commerce de littérature, et à me renfermer, pour le reste de mes jours, dans la sphère étroite et paisible pour laquelle je me sentois né.

Le produit de la *Lettre à d'Alembert* et de *la Nouvelle Héloïse* avoit un peu remonté mes finances, qui s'étoient fort épuisées à l'Hermitage. Je me voyois environ mille écus devant moi. L'*Émile*, auquel je m'étois mis tout de bon quand j'eus achevé l'*Héloïse*, étoit fort avancé, et son produit devoit au moins doubler cette somme. Je formai le projet de placer ce fonds, de manière à me faire une petite rente viagère qui pût, avec ma copie, me faire subsister sans plus écrire. J'avois encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier étoit mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandoit encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le poursuivre et d'attendre qu'il fût achevé pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvoit se détacher, puis de brûler tout le reste; et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Émile*, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au *Contrat Social*.

Restoit le *Dictionnaire de Musique*. C'étoit un travail de manœuvre, qui pouvoit se faire en tout temps, et qui n'avoit pour objet qu'un produit pécuniaire. Je me réservai de l'abandonner, ou de l'achever à mon aise, selon que mes autres ressources rassemblées me rendroient celle-là nécessaire ou superflue. A l'égard de la *Morale sensitive*, dont l'entreprise étoit restée en esquisse, je l'abandonnai totalement.

Comme j'avois en dernier projet, si je pouvois me passer tout-à-fait de la copie, celui de m'éloigner de Paris, où l'affluence des survenans rendoit ma subsistance coûteuse, et m'ôtoit le temps d'y pourvoir, pour prévenir dans ma retraite l'ennui dans lequel on dit que tombe un auteur quand il a quitté la plume, je me réservois une occupation qui pût remplir le vide de ma solitude, sans tenter de plus rien faire imprimer de mon vivant. Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressoit depuis longtemps d'écrire les Mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusque alors fort intéressans par les faits, je sentis qu'ils pouvoient le devenir par la franchise que j'étois capable d'y mettre; et je résolus d'en faire un ouvrage unique, par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il étoit en dedans. J'avois toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables; tandis que je sentois, moi qui me suis cru toujours, et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux. Je savois qu'on me peignoit dans le public sous des traits si peu semblables aux miens, et quelquefois si difformes, que, malgré le mal dont je ne voulois rien taire, je ne pouvois que gagner encore à me montrer tel que j'étois. D'ailleurs, cela ne se pouvant faire sans laisser voir aussi d'autres gens tels qu'ils étoient, et par conséquent cet ouvrage ne pouvant paroître qu'après ma mort et celle de beaucoup d'au-

(a) VAR. « ...... *et cette réforme m'a fait sentir*.... » — « ... et je vins à sentir.... »

tres, cela m'enhardissoit davantage à faire mes Confessions, dont jamais je n'aurois à rougir devant personne. Je résolus donc de consacrer mes loisirs à bien exécuter cette entreprise, et je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvoient guider ou réveiller ma mémoire, regrettant fort tout ce que j'avois déchiré, brûlé, perdu jusque alors.

Ce projet de retraite absolue, un des plus sensés que j'eusse jamais faits, étoit fortement empreint dans mon esprit, et déjà je travaillois à son exécution, quand le Ciel, qui me préparoit une autre destinée, me jeta dans un nouveau tourbillon.

Montmorency, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confiscation. Il a passé, par la sœur du duc Henri, dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorency en celui d'Enguien, et ce duché n'a d'autre château qu'une vieille tour, où l'on tient les archives, et où l'on reçoit les hommages des vassaux. Mais on voit à Montmorency ou Enguien une maison particulière, bâtie par Croisat, dit *le pauvre*, laquelle, ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde, son vaste salon peint d'une excellente main, son jardin planté par le célèbre Le Nôtre : tout cela forme un tout, dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi de simple, qui soutient et nourrit l'admiration (*). M. le maréchal duc de Luxembourg, qui occupoit alors cette maison, venoit tous les ans dans ce pays, où jadis ses pères étoient les maîtres, passer en deux fois cinq ou six semaines, comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénéroit point de l'ancienne splendeur de sa maison. Au premier voyage qu'il y fit depuis mon établissement à Montmorency, monsieur et madame la maréchale envoyèrent un valet de chambre me faire compliment de leur part, et m'inviter à souper chez eux toutes les fois que cela me feroit plaisir. A chaque fois qu'ils revinrent, ils ne manquèrent point de réitérer le même compliment et la même invitation. Cela me rappeloit madame de Beuzenval m'envoyant dîner à l'office. Les temps étoient changés, mais j'étois demeuré le même. Je ne voulois point qu'on m'envoyât dîner à l'office, et je me souciois peu de la table des grands. J'aurois mieux aimé qu'ils me laissassent pour ce que j'étois, sans me fêter et sans m'avilir. Je répondis honnêtement et respectueusement aux politesses de monsieur et madame de Luxembourg, mais je n'acceptai point leurs offres ; et, tant mes incommodités que mon humeur timide et mon embarras à parler, me faisant frémir à la seule idée de me présenter dans une assemblée de gens de la cour, je n'allai pas même au château faire une visite de remercîment, quoique je comprisse assez que c'étoit ce qu'on cherchoit, et que tout cet empressement étoit plutôt une affaire de curiosité que de bienveillance.

Cependant les avances continuèrent, et allèrent même en augmentant. Madame la comtesse de Boufflers, qui étoit fort liée avec madame la maréchale, étant venue à Montmorency, envoya savoir de mes nouvelles, et me proposer de venir me voir. Je répondis comme je devois, mais je ne démarrai point. Au voyage de Pâques de l'année suivante 1759, le chevalier de Lorenzi, qui étoit de la cour de M. le prince de Conti et de la société de madame de Luxembourg, vint me voir plusieurs fois : nous fîmes connoissance ; il me pressa d'aller au château : je n'en fis rien. Enfin, une après-midi que je ne songeois à rien moins, je vis arriver M. le maréchal de Luxembourg, suivi de cinq ou six personnes. Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire, et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant et un malappris, de lui rendre sa visite, et d'aller faire ma cour à madame la maréchale, de la part de laquelle il m'avoit comblé des choses les plus obligeantes. Ainsi commencèrent, sous de funestes auspices, des liaisons dont je ne pus plus long-temps me défendre, mais qu'un pressentiment trop bien fondé me fit redouter jusqu'à ce que j'y fusse engagé.

Je craignois excessivement madame de Luxembourg. Je savois qu'elle étoit aimable. Je l'avois vue plusieurs fois au spectacle, et chez madame Dupin, il y avoit dix ou douze ans, lorsqu'elle étoit duchesse de Boufflers, et qu'elle brilloit encore de sa première beauté Mais elle

(*) Cet édifice, acheté en 1816 par une compagnie de spéculateurs, a été entièrement démoli, et les bois du parc ont été abattus. G. P.

passoit pour méchante ; et dans une aussi grande dame, cette réputation me faisoit trembler. A peine l'eus-je vue, que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à l'épreuve du temps, le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendois à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'étoit point cela, c'étoit beaucoup mieux. La conversation de madame de Luxembourg ne pétille pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies, et ce n'est pas même proprement de la finesse; mais c'est une délicatesse exquise, qui ne frappe jamais, et qui plaît toujours. Ses flatteries sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples ; on diroit qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est trop rempli. Je crus m'apercevoir, dès la première visite, que, malgré mon air gauche et mes lourdes phrases, je ne lui déplaisois pas. Toutes les femmes de la cour savent vous persuader cela, quand elles le veulent, vrai ou non ; mais toutes ne savent pas, comme madame de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce,qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. Dès le premier jour, ma confiance en elle eût été aussi entière qu'elle ne tarda pas à le devenir, si madame la duchesse de Montmorency, sa belle-fille, jeune folle, assez maligne, et, je pense, un peu tracassière, ne se fût avisée de m'entreprendre, et, tout au travers de force éloges de sa maman, et de feintes agaceries pour son propre compte, ne m'eût mis en doute si je n'étois pas persiflé.

Je me serois peut-être difficilement rassuré sur cette crainte auprès des deux dames, si les extrêmes bontés de monsieur le maréchal ne m'eussent confirmé que les leurs étoient sérieuses. Rien de plus surprenant, vu mon caractère timide, que la promptitude avec laquelle je le pris au mot sur le pied d'égalité où il voulut se mettre avec moi, si ce n'est celle avec laquelle il me prit au mot lui-même sur l'indépendance absolue dans laquelle je voulois vivre. Persuadés l'un et l'autre que j'avois raison d'être content de mon état et de n'en vouloir pas changer, ni lui ni madame de Luxembourg n'ont paru vouloir s'occuper un instant de ma bourse ou de ma fortune : quoique je ne pusse douter du tendre intérêt qu'ils prenoient à moi tous les deux, jamais ils ne m'ont proposé de place et ne m'ont offert leur crédit, si ce n'est une seule fois, que madame de Luxembourg parut désirer que je voulusse entrer à l'Académie françoise. J'alléguai ma religion : elle me dit que ce n'étoit pas un obstacle, ou qu'elle s'engageoit à le lever. Je répondis que, quelque honneur que ce fût pour moi d'être membre d'un corps si illustre, ayant refusé à M. de Tressan, et en quelque sorte au roi de Pologne, d'entrer dans l'Académie de Nanci, je ne pouvois plus honnêtement entrer dans aucune. Madame de Luxembourg n'insista pas, et il n'en fut plus reparlé. Cette simplicité de commerce avec de si grands seigneurs, et qui pouvoient tout en ma faveur, M. de Luxembourg étant et méritant bien d'être l'ami particulier du roi, contraste bien singulièrement avec les continuels soucis, non moins importuns qu'officieux, des amis protecteurs que je venois de quitter, et qui cherchoient moins à me servir qu'à m'avilir.

Quand M. le maréchal m'étoit venu voir à Mont-Louis, je l'avois reçu avec peine, lui et sa suite, dans mon unique chambre, non parce que je fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de mes pots cassés, mais parce que mon plancher pourri tomboit en ruine, et que je craignois que le poids de sa suite ne l'effondrât tout-à-fait. Moins occupé de mon propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon seigneur lui faisoit courir, je me hâtai de le tirer de là pour le mener, malgré le froid qu'il faisoit encore, à mon donjon, tout ouvert et sans cheminée. Quand il y fut, je lui dis la raison qui m'avoit engagé à l'y conduire : il la redit à madame la maréchale, et l'un et l'autre me pressèrent, en attendant qu'on referoit mon plancher, d'accepter un logement au château, ou, si je l'aimois mieux, dans un édifice isolé, qui étoit au milieu du parc, et qu'on appeloit le petit château. Cette demeure enchantée mérite qu'on en parle.

Le parc ou jardin de Montmorency n'est pas en plaine, comme celui de la Chevrette. Il est inégal, montueux, mêlé de collines et d'enfoncemens, dont l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornemens, les eaux, les points de vue, et multiplier pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château;

dans le bas il forme une gorge qui s'ouvre et s'élargit vers la vallée, et dont l'angle est rempli par une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement, et cette pièce d'eau entourée de coteaux bien décorés de bosquets et d'arbres, est le petit château dont j'ai parlé. Cet édifice et le terrain qui l'entoure appartenoient jadis au célèbre Le Brun, qui se plut à le bâtir et le décorer avec ce goût exquis d'ornemens et d'architecture dont ce grand peintre s'étoit nourri. Ce château depuis lors a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond, entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristyle à jour entre deux étages de colonnes, par lequel l'air jouant dans tout l'édifice le maintient sec, malgré sa situation. Quand on regarde ce bâtiment de la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paroît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une île enchantée, ou la plus jolie des trois îles Borromées, appelée *Isola bella*, dans le lac Majeur.

Ce fut dans cet édifice solitaire qu'on me donna le choix d'un des quatre appartemens complets qu'il contient, outre le rez-de-chaussée, composé d'une salle de bal, d'une salle de billard et d'une cuisine. Je pris le plus petit et le plus simple, au-dessus de la cuisine, que j'eus aussi. Il étoit d'une propreté charmante, l'ameublement en étoit blanc et bleu. C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai dans une continuelle extase le cinquième livre de l'*Émile*, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression du local où je l'écrivois.

Avec quel empressement je courois tous les matins au lever du soleil respirer un air embaumé sur le péristyle! Quel bon café au lait j'y prenois tête à tête avec ma Thérèse! Ma chatte et mon chien nous faisoient compagnie. Ce seul cortége m'eût suffi pour toute ma vie, sans éprouver jamais un moment d'ennui. J'étois là dans le paradis terrestre; j'y vivois avec autant d'innocence, et j'y goûtois le même bonheur.

Au voyage de juillet, monsieur et madame de Luxembourg me marquèrent tant d'attentions et me firent tant de caresses, que, logé chez eux et comblé de leurs bontés, je ne pus moins faire que d'y répondre en les voyant assidûment. Je ne les quittois presque point: j'allois le matin faire ma cour à madame la maréchale, j'y dînois; j'allois l'après-midi me promener avec M. le maréchal; mais je n'y soupois pas, à cause du grand monde, et qu'on y soupoit trop tard pour moi. Jusque alors tout étoit convenable, et il n'y avoit point de mal encore, si j'avois su m'en tenir là. Mais je n'ai jamais su garder un milieu dans mes attachemens, et remplir simplement des devoirs de société. J'ai toujours été tout ou rien; bientôt je fus tout; et me voyant fêté, gâté par des personnes de cette considération, je passai les bornes, et me pris pour eux d'une amitié qu'il n'est permis d'avoir que pour ses égaux. J'en mis toute la familiarité dans mes manières, tandis qu'ils ne se relâchèrent jamais dans les leurs de la politesse à laquelle ils m'avoient accoutumé. Je n'ai pourtant jamais été très à mon aise avec madame la maréchale. Quoique je ne fusse pas parfaitement rassuré sur son caractère, je le redoutois moins que son esprit. C'étoit par là surtout qu'elle m'en imposoit. Je savois qu'elle étoit difficile en conversations, et qu'elle avoit droit de l'être. Je savois que les femmes, et surtout les grandes dames, veulent absolument être amusées, qu'il vaudroit mieux les offenser que les ennuyer, et je jugeois, par ses commentaires sur ce qu'avoient dit les gens qui venoient de partir, de ce qu'elle devoit penser de mes balourdises. Je m'avisai d'un supplément, pour me sauver auprès d'elle l'embarras de parler; ce fut de lire. Elle avoit ouï parler de la *Julie*; elle savoit qu'on l'imprimoit; elle marqua de l'empressement de voir cet ouvrage; j'offris de le lui lire; elle accepta. Tous les matins je me rendois chez elle sur les dix heures; M. de Luxembourg y venoit: on fermoit la porte. Je lisois à côté de son lit, et je compassai si bien mes lectures, qu'il y en auroit eu pour tout le voyage, quand même il n'auroit pas été interrompu (¹). Le succès de cet expédient passa

(¹) La perte d'une grande bataille, qui affligea beaucoup le

mon attente. Madame de Luxembourg s'engoua de la *Julie* et de son auteur; elle ne parloit que de moi, ne s'occupoit que de moi, me disoit des douceurs toute la journée, m'embrassoit dix fois le jour. Elle voulut que j'eusse toujours ma place à table à côté d'elle; et quand quelques seigneurs vouloient prendre cette place, elle leur disoit que c'étoit la mienne, et les faisoit mettre ailleurs. On peut juger de l'impression que ces manières charmantes faisoient sur moi, que les moindres marques d'affection subjuguent. Je m'attachois réellement à elle, à proportion de l'attachement qu'elle me témoignoit. Toute ma crainte, en voyant cet engouement, et me sentant si peu d'agrément dans l'esprit pour le soutenir, étoit qu'il ne se changeât en dégoût, et malheureusement pour moi cette crainte ne fut que trop bien fondée.

Il falloit qu'il y eût une opposition naturelle entre son tour d'esprit et le mien, puisque indépendamment des foules de balourdises qui m'échappoient à chaque instant dans la conversation, dans mes lettres même, et lorsque j'étois le mieux avec elle, il se trouvoit des choses qui lui déplaisoient, sans que je pusse imaginer pourquoi. Je n'en citerai qu'un exemple, et j'en pourrois citer vingt. Elle sut que je faisois pour madame d'Houdetot une copie de l'*Héloïse* à tant la page. Elle en voulut avoir une sur le même pied. Je la lui promis; et la mettant par là du nombre de mes pratiques, je lui écrivis quelque chose d'obligeant et d'honnête à ce sujet; du moins telle étoit mon intention (*). Voici sa réponse qui me fit tomber des nues.

« A Versailles, ce mardi. (Liasse C, n° 43.)

» Je suis ravie, je suis contente; votre lettre m'a fait un plaisir infini, et je me presse pour vous le mander et pour vous en remercier.

» Voici les propres termes de votre lettre : *Quoique vous soyez sûrement une très-bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre votre argent; régulièrement, ce seroit à moi de payer le plaisir que j'aurois de travailler pour vous.* Je ne vous en dis pas davantage. Je me plains de ce que vous ne me parlez jamais de votre santé. Rien ne m'intéresse davantage. Je vous aime de tout mon cœur; et c'est, je vous assure, bien tristement que je vous le mande, car j'aurois bien du plaisir à vous le dire moi-même. M. de Luxembourg vous aime et vous embrasse de tout son cœur.»

En recevant cette lettre, je me hâtai d'y répondre, en attendant plus ample examen, pour protester contre toute interprétation désobligeante (*); et après m'être occupé quelques jours à cet examen, avec l'inquiétude qu'on peut concevoir, et toujours sans y rien comprendre, voici quelle fut enfin ma dernière réponse à ce sujet.

« A Montmorency, le 8 décembre 1759.

» Depuis ma dernière lettre, j'ai examiné cent et cent fois le passage en question. Je l'ai considéré par son sens propre et naturel; je l'ai considéré par tous les sens qu'on peut lui donner, et je vous avoue, madame la maréchale, que je ne sais plus si c'est moi qui vous dois des excuses, ou si ce n'est point vous qui m'en devez. »

Il y a maintenant dix ans que ces lettres ont été écrites. J'y ai souvent repensé depuis ce temps-là; et telle est encore aujourd'hui ma stupidité sur cet article, que je n'ai pu parvenir à sentir ce qu'elle avoit pu trouver dans ce passage, je ne dis pas d'offensant, mais même qui pût lui déplaire.

A propos de cet exemplaire manuscrit de l'*Héloïse* que voulut avoir madame de Luxembourg, je dois dire ici ce que j'imaginai pour lui donner quelque avantage marqué qui le distinguât de tout autre. J'avois écrit à part les aventures de mylord Édouard, et j'avois balancé long-temps à les insérer, soit en entier, soit par extrait, dans cet ouvrage, où elles me paroissoient manquer. Je me déterminai enfin à les retrancher tout-à-fait, parce que, n'étant pas du ton de tout le reste, elles en auroient gâté la touchante simplicité. J'eus une autre raison bien plus forte, quand je connus ma-

roi, força M. de Luxembourg à retourner précipitamment à la cour.

(*) Voyez cette lettre dans la *Correspondance*, à la date du 2 octobre 1759. G. P.

(*) Cette réponse se trouve dans la *Correspondance*. (Novembre 1759.)

dame de Luxembourg. C'est qu'il y avoit dans ces aventures une marquise romaine d'un caractère très-odieux, dont quelques traits, sans lui être applicables, auroient pu lui être appliqués par ceux qui ne la connoissoient que de réputation. Je me félicitai donc beaucoup du parti que j'avois pris, et m'y confirmai. Mais dans l'ardent désir d'enrichir son exemplaire de quelque chose qui ne fût dans aucun autre, n'allai-je pas songer à ces malheureuses aventures, et former le projet d'en faire l'extrait pour l'y ajouter? Projet insensé, dont on ne peut expliquer l'extravagance que par l'aveugle fatalité qui m'entraînoit à ma perte!

Quos vult perdere Jupiter dementat (*).

J'eus la stupidité de faire cet extrait avec bien du soin, bien du travail, et de lui envoyer ce morceau comme la plus belle chose du monde; en la prévenant toutefois, comme il étoit vrai, que j'avois brûlé l'original, que l'extrait étoit pour elle seule, et ne seroit jamais vu de personne, à moins qu'elle ne le montrât elle-même : ce qui, loin de lui prouver ma prudence et ma discrétion, comme je croyois faire, n'étoit que l'avertir du jugement que je portois moi-même sur l'application des traits dont elle auroit pu s'offenser. Mon imbécillité fut telle, que je ne doutois pas qu'elle ne fût enchantée de mon procédé. Elle ne me fit pas là-dessus les grands complimens que j'en attendois, et jamais, à ma très-grande surprise, elle ne me parla du cahier que je lui avois envoyé. Pour moi, toujours charmé de ma conduite dans cette affaire, ce ne fut que long-temps après que je jugeai, sur d'autres indices, l'effet qu'elle avoit produit (**).

J'eus encore, en faveur de son manuscrit, une autre idée plus raisonnable, mais qui, par des effets plus éloignés, ne m'a guère été moins nuisible : tant tout concourt à l'œuvre de la destinée, quand elle appelle un homme au malheur. Je pensai d'orner ce manuscrit des dessins des estampes de la *Julie*, lesquels dessins se trouvèrent être du même format que le manuscrit. Je demandai à Coindet ces dessins, qui m'appartenoient à toutes sortes de titres, et d'autant plus que je lui avois abandonné le produit des planches, lesquelles eurent un grand débit. Coindet est aussi rusé que je le suis peu. A force de se faire demander ces dessins, il parvint à savoir ce que j'en voulois faire. Alors, sous prétexte d'ajouter quelques ornemens à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les présenter lui-même.

Ego versiculos feci, tulit alter honores (*).

Cela acheva de l'introduire à l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis mon établissement au petit château, il m'y venoit voir très-souvent, et toujours dès le matin, et surtout quand monsieur et madame de Luxembourg étoient à Montmorency. Cela faisoit que, pour passer avec lui une journée, je n'allois point au château. On me reprocha ces absences: j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. Coindet; je le fis. C'étoit ce que le drôle avoit cherché. Ainsi, grâces aux bontés excessive qu'on avoit pour moi, un commis de M. Thélusson, qui vouloit bien lui donner quelquefois sa table quand il n'avoit personne à dîner, se trouva tout d'un coup admis à celle d'un maréchal de France, avec les princes, les duchesses, et tout ce qu'il y avoit de grand à la cour. Je n'oublierai jamais qu'un jour qu'il étoit obligé de retourner à Paris de bonne heure, M. le Maréchal dit après le dîner à la compagnie : Allons nous promener sur le chemin de Saint-Denis; nous accompagnerons M. Coindet. Le pauvre garçon n'y tint pas; sa tête s'en

(*) Jupiter ôte la raison à ceux dont il a décidé la perte.—Ce vers iambe dont Rousseau a transposé les mots, et qu'il ne cite pas entier,

Quos Jupiter vult perdere, dementat prius,

se rencontre assez souvent dans les écrivains et commentateurs des seizième et dix-septième siècles, sans qu'aucun d'eux indi[illegible] la source où il l'a puisé. Mais la pensée qu'il exprime se retrouve fréquemment dans les poëtes grecs, dans Homère, dans Pindare, dans Euripide. Voyez Duport (*Homeri Gnomologia*, [illegible], p. [illegible]). On en retrouve encore un exemple dans un ancien auteur tragique cité par l'orateur Lycurgue, dans sa harangue contre Léocrate, § 21. (*Note de M. Boissonnade.*)

(**) M. de Musset observe avec beaucoup de raison, sur ce manuscrit des *Amours d'Édouard Bomston*, donné par Rousseau à madame de Luxembourg, que comme il n'existoit que celui-là, elle étoit maîtresse de le détruire. Or elle ne l'a pas seulement conservé, elle l'a communiqué aux éditeurs de Genève, dans l'édition desquels il a été imprimé pour la première fois, et qui ont déclaré le tenir de madame de Luxembourg elle-même. Cette dame n'a donc trouvé aucun rapport entre elle et la marquise dont il est question dans ces aventures, et à cet égard les conjectures de Rousseau n'ont aucun fondement. G. P.

(*) J'ai fait les vers, un autre en a recueilli l'honneur.
VIRGILE.

alla tout-à-fait. Pour moi, j'avois le cœur si ému, que je ne pus dire un seul mot. Je suivois par derrière, pleurant comme un enfant, et mourant d'envie de baiser les pas de ce bon maréchal. Mais la suite de cette histoire de copie m'a fait anticiper ici sur les temps. Reprenons-les dans leur ordre, autant que ma mémoire me le permettra.

Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, et retournai m'y établir; ne pouvant renoncer à cette loi que je m'étois faite, en quittant l'Hermitage, d'avoir toujours mon logement à moi : mais je ne pus me résoudre non plus à quitter mon appartement du petit château. J'en gardai la clef, et tenant beaucoup aux jolis déjeuners du péristyle, j'allois souvent y coucher, et j'y passois quelquefois deux ou trois jours, comme à une maison de campagne. J'étois peut-être alors le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé. Mon hôte, M. Mathas, qui étoit le meilleur homme du monde, m'avoit absolument laissé la direction des réparations de Mont-Louis, et voulut que je disposasse de ses ouvriers, sans même qu'il s'en mêlât. Je trouvai donc le moyen de me faire d'une seule chambre au premier un appartement complet, composé d'une chambre, d'une antichambre et d'une garde-robe. Au rez-de-chaussée étoit la cuisine et la chambre de Thérèse. Le donjon me servoit de cabinet, au moyen d'une bonne cloison vitrée et d'une cheminée qu'on y fit faire. Je m'amusai, quand j'y fus, à orner la terrasse qu'ombrageoient déjà deux rangs de jeunes tilleuls; j'y en fis ajouter deux, pour faire un cabinet de verdure; j'y fis poser une table et des bancs de pierre; je l'entourai de lilas, de seringat, de chèvrefeuille; j'y fis faire une belle plate-bande de fleurs, parallèle aux deux rangs d'arbres; et cette terrasse, plus élevée que celle du château, dont la vue étoit du moins aussi belle, et sur laquelle j'avois apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servoit de salle de compagnie pour recevoir monsieur et madame de Luxembourg, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Tingry, M. le marquis d'Armentières, madame la duchesse de Montmorency, madame la duchesse de Boufflers, madame la comtesse de Valentinois, madame la comtesse de Boufflers, et d'autres personnes de ce rang, qui, du château, ne dédaignoient pas de faire, par une montée très-fatigante, le pèlerinage de Mont-Louis. Je devois à la faveur de monsieur et de madame de Luxembourg toutes ces visites; je le sentois, et mon cœur leur en faisoit bien l'hommage. C'est dans un de ces transports d'attendrissement, que je dis une fois à M. de Luxembourg en l'embrassant : Ah! monsieur le maréchal, je haïssois les grands avant que de vous connoître, et je les hais davantage encore, depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur seroit aisé de se faire adorer.

Au reste, j'interpelle tous ceux qui m'ont vu durant cette époque, s'ils se sont jamais aperçus que cet éclat m'ait un instant ébloui, que la vapeur de cet encens m'ait porté à la tête; s'ils m'ont vu moins uni dans mon maintien, moins simple dans mes manières, moins liant avec le peuple, moins familier avec mes voisins, moins prompt à rendre service à tout le monde, quand je l'ai pu, sans me rebuter jamais des importunités sans nombre, et souvent déraisonnables, dont j'étois sans cesse accablé. Si mon cœur m'attiroit au château de Montmorency, par mon sincère attachement pour les maîtres, il me ramenoit de même à mon voisinage, goûter les douceurs de cette vie égale et simple, hors de laquelle il n'est point de bonheur pour moi. Thérèse avoit fait amitié avec la fille d'un maçon, mon voisin, nommé Pilleu; je la fis de même avec le père; et après avoir le matin dîné au château, non sans gêne, mais pour complaire à madame la maréchale, avec quel empressement je revenois le soir souper avec le bon-homme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi(*)!

Outre ces deux logemens, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis, malgré mon aversion pour Paris, où je n'avois été, depuis

(*) L'auteur des *Lettres à Jennie*, publiées en juillet 1818, nous apprend que la fille de cet honnête homme existe encore. « Je me suis quelquefois entretenu avec elle de Rousseau. Il » étoit bon, m'a-t-elle dit, envers tout le monde. Son caractère » étoit méditatif sans être triste : le soir des jours d'été, lors» que les jeunes filles et les garçons du voisinage jouoient à la » main-chaude, il venoit se mêler quelquefois à ce divertisse» ment. Il se plaisoit surtout à les faire danser en chantant une » ronde. Cette vieille fille m'en a répété plusieurs couplets dont » elle se souvient encore. » (P. 52) G. P.

a retraite à l'Hermitage, que les deux seules fois dont j'ai parlé : encore n'y allois-je que les jours convenus, uniquement pour souper, et n'en retourner le lendemain matin. J'entrois et sortois par le jardin qui donnoit sur le boulevard ; de sorte que je pouvois dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avois pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Au sein de cette prospérité passagère, se préparoit de loin la catastrophe qui devoit en marquer la fin. Peu de temps après mon retour à Mont-Louis, j'y fis, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connoissance qui fait encore époque dans mon histoire. On jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal. C'est madame la marquise de Verdelin, ma voisine, dont le mari venoit d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency. Mademoiselle d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avoit épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne, au demeurant bon-homme, quand on savoit le prendre, et possesseur de quinze à vingt mille livres de rentes, auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissoit par faire toujours ce qu'elle vouloit, et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savoit lui persuader que c'étoit lui qui le vouloit, et que c'étoit elle qui ne le vouloit pas. M. de Margency, dont j'ai parlé, étoit l'ami de madame, et devint celui de monsieur. Il y avoit quelques années qu'il leur avoit loué son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly, et ils y étoient précisément durant mes amours pour madame d'Houdetot. Madame d'Houdetot et madame de Verdelin se connoissoient par madame d'Aubeterre, leur commune amie ; et comme le jardin de Margency étoit sur le passage de madame d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, madame de Verdelin lui donna une clef pour passer. A la faveur de cette clef, j'y passois souvent avec elle : mais je n'aimois point les rencontres imprévues ; et quand madame de Verdelin se trouvoit par hasard sur notre passage, je les laissois ensemble sans lui rien dire, et j'allois toujours devant. Ce procédé peu galant n'avoit pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle. Cependant, quand elle fut à Soisy, elle ne laissa pas de me rechercher. Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis, sans me trouver ; et voyant que je ne lui rendois pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien l'aller remercier : c'en fut assez. Nous voilà liés.

Cette liaison commença par être orageuse, comme toutes celles que je faisois malgré moi. Il n'y régna même jamais un vrai calme. Le tour d'esprit de madame de Verdelin étoit par trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle, et pour moi très-fatigante, pour sentir quand on est persifflé. Une niaiserie, qui me revient, suffira pour en juger. Son frère venoit d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglois. Je parlois de la manière d'armer cette frégate, sans nuire à sa légèreté. Oui, dit-elle d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. Je l'ai rarement ouïe parler en bien de quelqu'un de ses amis absens, sans glisser quelque mot à leur charge. Ce qu'elle ne voyoit pas en mal, elle le voyoit en ridicule, et son ami Margency n'étoit pas excepté. Ce que je trouvois encore en elle d'insupportable, étoit la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il falloit me battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avoit ses chagrins, ainsi que moi. Les confidences réciproques nous rendirent intéressans nos tête-à-tête. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler, et ce besoin m'a souvent fait passer sur beaucoup de choses. J'avois mis tant de dureté dans ma franchise avec elle, qu'après avoir montré quelquefois si peu d'estime pour son caractère, il falloit réellement en avoir beaucoup pour croire qu'elle pût sincèrement me pardonner. Voici un échantillon des lettres que je lui ai quelquefois écrites, et dont il est à noter que jamais, dans aucune de ses réponses, elle n'a paru piquée en aucune façon.

A Montmorency, le 5 novembre 1760.

» Vous me dites, madame, que vous ne vous » êtes pas bien expliquée, pour me faire entendre que je m'explique mal. Vous me parlez de votre prétendue bêtise, pour me faire » sentir la mienne. Vous vous vantez de n'être » qu'une bonne femme, comme si vous aviez » peur d'être prise au mot, et vous me faites » des excuses pour m'apprendre que je vous » en dois. Oui, madame, je le sais bien; c'est » moi qui suis une bête, un bon-homme, et pis » encore, s'il est possible; c'est moi qui choisis » mal mes termes, au gré d'une belle dame » françoise, qui fait autant d'attention aux paroles, et qui parle aussi bien que vous. Mais » considérez que je les prends dans le sèns commun de la langue, sans être au fait ou en » souci des honnêtes acceptions qu'on leur » donne dans les vertueuses sociétés de Paris. » Si quelquefois mes expressions sont équivoques, je tâche que ma conduite en détermine » le sens, etc. » Le reste de la lettre est à peu près sur le même ton. Voyez-en la réponse (liasse D, nº 41), et jugez de l'incroyable modération d'un cœur de femme, qui peut n'avoir pas plus de ressentiment d'une pareille lettre que cette réponse n'en laisse paroître, et qu'elle ne m'en a jamais témoigné. Coindet, entreprenant, hardi jusqu'à l'effronterie, et qui se tenoit à l'affût de tous mes amis, ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez madame de Verdelin, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même. C'étoit un singulier corps que ce Coindet. Il se présentoit de ma part chez toutes mes connoissances, s'y établissoit, y mangeoit sans façon. Transporté de zèle pour mon service, il ne parloit jamais de moi que les larmes aux yeux : mais quand il me venoit voir, il gardoit le plus profond silence sur toutes ces liaisons, et sur tout ce qu'il savoit devoir m'intéresser. Au lieu de me dire ce qu'il avoit appris, ou dit, ou vu, qui m'intéressoit, il m'écoutoit, m'interrogeoit même. Il ne savoit jamais rien de Paris, que ce que je lui en apprenois : enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parloit de personne : il n'étoit secret et mystérieux qu'avec son ami. Mais laissons quant à présent Coindet et madame de Verdelin. Nous y reviendrons dans la suite.

Quelque temps après mon retour à Montlouis, La Tour, le peintre, vint m'y voir, et m'apporta mon portrait en pastel, qu'il avoit exposé au salon, il y avoit quelques années. Il avoit voulu me donner ce portrait, que je n'avois pas accepté. Mais madame d'Épinay, qui m'avoit donné le sien et qui vouloit avoir celui-là, m'avoit engagé à le lui redemander. Il avoit pris du temps pour le retoucher. Dans cet intervalle, vint ma rupture avec madame d'Épinay; je lui rendis son portrait; et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit château. M. de Luxembourg l'y vit et le trouva bien; je le lui offris, il l'accepta; je le lui envoyai. Ils comprirent, lui et madame la maréchale, que je serois bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature, de très-bonne main, les firent enchâsser dans une boîte à bonbons, de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très-galante, dont je fus enchanté. Madame de Luxembourg ne voulut jamais consentir que son portrait occupât le dessus de la boîte. Elle m'avoit reproché plusieurs fois que j'aimois mieux M. de Luxembourg qu'elle; et je ne m'en étois point défendu, parce que cela étoit vrai. Elle me témoigna bien galamment, mais bien clairement, par cette façon de placer son portrait, qu'elle n'oublioit pas cette préférence.

Je fis, à peu près dans ce même temps, une sottise qui ne contribua pas à me conserver ses bonnes grâces. Quoique je ne connusse point du tout M. de Silhouette, et que je fusse peu porté à l'aimer, j'avois une grande opinion de son administration. Lorsqu'il commença d'appesantir sa main sur les financiers, je vis qu'il n'entamoit pas son opération dans un temps favorable; je n'en fis pas des vœux moins ardens pour son succès; et quand j'appris qu'il étoit déplacé, je lui écrivis dans mon étourderie la lettre suivante, qu'assurément je n'entreprends pas de justifier.

« A Montmorency, le 2 décembre 1759.

» Daignez, monsieur, recevoir l'hommage » d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, » mais qui vous estime par vos talens, qui vous » respecte par votre administration, et qui » vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne » vous resteroit pas long-temps. Ne pouvant

» sauver l'état qu'aux dépens de la capitale » qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des » gagneurs d'argent. En vous voyant écraser » ces misérables, je vous enviois votre place; » en vous la voyant quitter sans vous être dé» menti, je vous admire. Soyez content de » vous, monsieur; elle vous laisse un honneur » dont vous jouirez long-temps sans concur» rent. Les malédictions des fripons font la » gloire de l'homme juste (*). »

(1760.) Madame de Luxembourg, qui savoit que j'avois écrit cette lettre, m'en parla au voyage de Pâques; je la lui montrai; elle en souhaita une copie, je la lui donnai: mais j'ignorois, en la lui donnant, qu'elle étoit un de ces gagneurs d'argent qui s'intéressoient aux sous-fermes et qui avoient fait déplacer Silhouette. On eût dit, à toutes mes balourdises, que j'allois excitant à plaisir la haine d'une femme aimable et puissante, à laquelle, dans le vrai, je m'attachois davantage de jour en jour, et dont j'étois bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrâce, quoique je fisse, à force de gaucheries, tout ce qu'il falloit pour cela. Je crois qu'il est assez superflu d'avertir que c'est à elle que se rapporte l'histoire de l'opiate de M. Tronchin, dont j'ai parlé dans ma première partie (**): l'autre dame étoit madame de Mirepoix. Elles ne m'en ont jamais reparlé, ni fait le moindre semblant de s'en souvenir, ni l'une ni l'autre; mais de présumer que madame de Luxembourg ait pu l'oublier réellement, c'est ce qui me paroît bien difficile, quand même on ne sauroit rien des événemens subséquens. Pour moi, je m'étourdissois sur l'effet de mes bêtises, par le témoignage que je me rendois de n'en avoir fait aucune à dessein de l'offenser: comme si jamais femme en pouvoit pardonner de pareilles, même avec la plus parfaite certitude que la volonté n'y a pas eu la moindre part.

Cependant, quoiqu'elle parût ne rien voir, ne rien sentir, et que je ne trouvasse encore ni diminution dans son empressement, ni changement dans ses manières, la continuation, l'augmentation même d'un pressentiment trop bien fondé, me faisoit trembler sans cesse que l'ennui ne succédât bientôt à cet engouement. Pouvois-je attendre d'une si grande dame une constance à l'épreuve de mon peu d'adresse à la soutenir? Je ne savois pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétoit, et ne me rendoit que plus maussade. On en jugera par la lettre suivante, qui contient une bien singulière prédiction.

N. B. Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'octobre 1760 au plus tard.

« Que vos bontés sont cruelles! Pourquoi » troubler la paix d'un solitaire, qui renon» çoit aux plaisirs de la vie pour n'en plus » sentir les ennuis? J'ai passé mes jours à cher» cher en vain des attachemens solides. Je n'en » ai pu former dans les conditions auxquelles » je pouvois atteindre; est-ce dans la vôtre que » j'en dois chercher? L'ambition ni l'intérêt ne » me tentent pas; je suis peu vain, peu crain» tif; je puis résister à tout, hors aux caresses. » Pourquoi m'attaquez-vous tous deux par un » foible qu'il faut vaincre, puisque dans la » distance qui nous sépare, les épanchemens » des cœurs sensibles ne doivent pas rappro» cher le mien de vous? La reconnoissance » suffira-t-elle pour un cœur qui ne connoît » pas deux manières de se donner, et ne se » sent capable que d'amitié? D'amitié, mada» me la maréchale! Ah! voilà mon malheur! » Il est beau à vous, à monsieur le maréchal, » d'employer ce terme: mais je suis insensé » de vous prendre au mot. Vous vous jouez, » moi je m'attache, et la fin du jeu me pré» pare de nouveaux regrets. Que je hais tous » vos titres, et que je vous plains de les por» ter! Vous me semblez si dignes de goûter » les charmes de la vie privée! Que n'habitez» vous Clarens! J'irois y chercher le bonheur » de ma vie: mais le château de Montmorency, » mais l'hôtel de Luxembourg! Est-ce là qu'on » doit voir Jean-Jacques? Est-ce là qu'un ami » de l'égalité doit porter les affections d'un » cœur sensible qui, payant ainsi l'estime qu'on » lui témoigne, croit rendre autant qu'il re» çoit? Vous êtes bonne et sensible aussi, je le » sais, je l'ai vu; j'ai regret de n'avoir pu plus » tôt le croire: mais dans le rang où vous

(*) Rousseau se reproche cette lettre dans un autre ouvrage, mais sous un point de vue tout différent. « C'est peut-être, dit» il, la seule chose répréhensible que j'aie écrite dans ma vie. » Voyez *Lettres de la Montagne*, Lettre IX. G. P.

(**) Livre III, p. 29.

» êtes, dans votre manière de vivre, rien ne » peut faire une impression durable, et tant » d'objets nouveaux s'effacent si bien mutuel- » lement qu'aucun ne demeure. Vous m'ou- » blierez, madame, après m'avoir mis hors » d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup » fait pour me rendre malheureux, et pour » être inexcusable. »

Je lui joignois là M. de Luxembourg, afin de rendre le compliment moins dur pour elle; car, au reste, je me sentois si sûr de lui, qu'il ne m'étoit pas même venu dans l'esprit une seule crainte sur la durée de son amitié. Rien de ce qui m'intimidoit de la part de madame la maréchale ne s'est un moment étendu jusqu'à lui. Je n'ai jamais eu la moindre défiance sur son caractère, que je savois être foible, mais sûr. Je ne craignois pas plus de sa part un refroidissement, que je n'en attendois un attachement héroïque. La simplicité, la familiarité de nos manières l'un avec l'autre, marquoit combien nous comptions réciproquement sur nous. Nous avions raison tous deux : j'honorerai, je chérirai, tant que je vivrai, la mémoire de ce digne seigneur; et quoi qu'on ait pu faire pour le détacher de moi, je suis aussi certain qu'il est mort mon ami, que si j'avois reçu son dernier soupir.

Au second voyage de Montmorency, de l'année 1760, la lecture de la *Julie* étant finie, j'eus recours à celle de l'*Émile* pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg; mais cela ne réussit pas si bien, soit que la matière fût moins de son goût, soit que tant de lecture l'ennuyât à la fin. Cependant, comme elle me reprochoit de me laisser duper par mes libraires, elle voulut que je lui laissasse le soin de faire imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un meilleur parti. J'y consentis, sous l'expresse condition qu'il ne s'imprimeroit point en France: et c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute; moi, prétendant que la permission tacite étoit impossible à obtenir, imprudente même à demander, et ne voulant point permettre autrement l'impression dans le royaume; elle, soutenant que cela ne feroit pas même une difficulté à la censure, dans le système que le gouvernement avoit adopté. Elle trouva le moyen de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes, qui m'écrivit à ce sujet une longue lettre toute de sa main, pour me prouver que la *Profession de foi du Vicaire savoyard* étoit précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain, et celle de la cour dans la circonstance. Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvoit étoit par cela seul légitime, je n'avois plus d'objection à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimeroit en Hollande, et même par le libraire Néaulme, que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins; consentant, au reste, que l'édition se fît au profit d'un libraire françois, et que, quand elle seroit faite, on la débitât, soit à Paris, soit où l'on voudroit, attendu que ce débit ne me regardoit pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre madame de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon manuscrit.

Elle avoit amené à ce voyage sa petite-fille, mademoiselle de Boufflers, aujourd'hui madame la duchesse de Lauzun. Elle s'appeloit Amélie. C'étoit une charmante personne. Elle avoit vraiment une figure, une douceur, une timidité virginale. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentimens qu'elle inspiroit. D'ailleurs, c'étoit un enfant; elle n'avoit pas onze ans. Madame la maréchale, qui la trouvoit trop timide, faisoit ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu des gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restois là muet, interdit, et je ne sais lequel étoit le plus honteux, de la pauvre petite, ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château : elle venoit de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante étoit encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser, que dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un le matin même, par l'ordre de sa grand'maman, et en sa présence. Le lendemain, lisant l'*Émile* au chevet de madame la maréchale, je tombai précisément sur un passage où je censure, avec raison, ce que j'avois fait la veille. Elle trouva la réflexion très-juste, et dit là-dessus quelque chose de

fort sensé, qui me fit rougir. Que je maudis mon incroyable bêtise, qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étois que sot et embarrassé! Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. Je puis jurer que dans ce baiser si répréhensible, ainsi que dans les autres, le cœur et les sens de mademoiselle Amélie n'étoient pas plus purs que les miens; et je puis jurer même que si, dans ce moment, j'avois pu éviter sa rencontre, je l'aurois fait; non qu'elle ne me fît grand plaisir à voir, mais par l'embarras de trouver en passant quelque mot agréable à lui dire. Comment se peut-il qu'un enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé? Quel parti prendre? Comment se conduire, dénué de tout impromptu dans l'esprit? Si je me force à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infailliblement : si je ne dis rien, je suis un misanthrope, un animal farouche, un ours. Une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable : mais les talens dont j'ai manqué dans le monde ont fait les instrumens de ma perte, des talens que j'eus à part moi.

A la fin de ce même voyage, madame de Luxembourg fit une bonne œuvre, à laquelle j'eus quelque part. Diderot ayant très-imprudemment offensé madame la princesse de Robeck, fille de M. de Luxembourg, Palissot, qu'elle protégeoit, la vengea par la comédie des *Philosophes*, dans laquelle je fus tourné en ridicule, et Diderot extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avoit, que de peur de déplaire au père de sa protectrice, dont il savoit que j'étois aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connoissois point, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée; et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je verrois avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avois rompu. Il se trompa fort. En rompant avec Diderot, que je croyois (*a*) moins méchant qu'indiscret et foible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime, et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été long-temps aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est tout autre chose avec Grimm, homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui, de gaîté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi : l'autre sera toujours mon ancien ami. Mes entrailles s'émurent à la vue de cette odieuse pièce : je n'en pus supporter la lecture, et sans l'achever je la renvoyai à Duchesne avec la lettre suivante.

« A Montmorency, le 21 mai 1760.

» En parcourant, monsieur, la pièce que » vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir » loué. Je n'accepte point cet horrible présent. » Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous » n'avez point voulu me faire une injure; mais » vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu » l'honneur d'être l'ami d'un homme respecta» ble, indignement noirci et calomnié dans ce » libelle. »

Duchesne montra cette lettre. Diderot, qu'elle auroit dû toucher, s'en dépita. Son amour-propre ne put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux, et je sus que sa femme se déchaînoit partout contre moi avec une aigreur qui m'affecta peu, sachant qu'elle étoit connue de tout le monde pour une harengère.

Diderot, à son tour, trouva un vengeur dans l'abbé Morellet, qui fit contre Palissot un petit écrit imité du Petit Prophète, et intitulé *la Vision*. Il offensa très-imprudemment dans cet écrit madame de Robeck, dont les amis le firent mettre à la Bastille : car pour elle, naturellement peu vindicative, et pour lors mourante, je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

D'Alembert, qui étoit fort lié avec l'abbé Morellet, m'écrivit pour m'engager à prier madame de Luxembourg de solliciter sa liberté, lui promettant, en reconnoissance, des louanges dans l'*Encyclopédie* (1). Voici ma réponse :

« Je n'ai pas attendu votre lettre, monsieur, » pour témoigner à madame la maréchale de » Luxembourg la peine que me faisoit la dé» tention de l'abbé Morellet. Elle sait l'intérêt » que j'y prends, elle saura celui que vous y

(*a*) VAR. ... *que je savois moins*....

(1) Cette lettre, avec plusieurs autres, a disparu à l'hôtel de Luxembourg, tandis que mes papiers y étoient en dépôt.

» prenez, et il lui suffiroit, pour y prendre intérêt elle-même, de savoir que c'est un homme de mérite. Au surplus, quoiqu'elle et monsieur le maréchal m'honorent d'une bienveillance qui fait la consolation de ma vie, et que le nom de votre ami soit près d'eux une recommandation pour l'abbé Morellet, j'ignore jusqu'à quel point il leur convient d'employer en cette occasion le crédit attaché à leur rang, et à la considération due à leurs personnes. Je ne suis pas même persuadé que la vengeance en question regarde madame la princesse de Robeck autant que vous paroissez le croire; et quand cela seroit, on ne doit pas s'attendre que le plaisir de la vengeance appartienne aux philosophes exclusivement, et que quand ils voudront être femmes, les femmes seront philosophes.

» Je vous rendrai compte de ce que m'aura dit madame de Luxembourg quand je lui aurai montré votre lettre. En attendant, je crois la connoître assez pour pouvoir vous assurer d'avance, que quand elle auroit le plaisir de contribuer à l'élargissement de l'abbé Morellet, elle n'accepteroit point le tribut de reconnoissance que vous lui promettez dans l'*Encyclopédie*, quoiqu'elle s'en tînt honorée, parce qu'elle ne fait pas le bien pour la louange, mais pour contenter son bon cœur. »

Je n'épargnai rien pour exciter le zèle et la commisération de madame de Luxembourg en faveur du pauvre captif, et je réussis. Elle fit un voyage à Versailles exprès pour voir M. le comte de Saint-Florentin; et ce voyage abrégea celui de Montmorency, que monsieur le maréchal fut obligé de quitter en même temps, pour se rendre à Rouen, où le roi l'envoyoit comme gouverneur de Normandie, au sujet de quelques mouvemens du parlement qu'on vouloit contenir. Voici la lettre que m'écrivit madame de Luxembourg, le surlendemain de son départ.

« A Versailles, ce mercredi. (Liasse D, n° 23.)

» M. de Luxembourg est parti hier à six heures du matin. Je ne sais pas encore si j'irai. J'attends de ses nouvelles, parce qu'il ne sait pas lui-même combien de temps il y sera. J'ai vu M. de Saint-Florentin, qui est le mieux disposé pour l'abbé Morellet; mais il y trouve des obstacles, dont il espère cependant triompher à son premier travail avec le roi, qui sera la semaine prochaine. J'ai demandé aussi en grâce qu'on ne l'exilât point, parce qu'il en étoit question; on vouloit l'envoyer à Nanci. Voilà, monsieur, ce que j'ai pu obtenir; mais je vous promets que je ne laisserai pas M. de Saint-Florentin en repos, que l'affaire ne soit finie comme vous le désirez. Que je vous dise donc à présent le chagrin que j'ai eu de vous quitter si tôt; mais je me flatte que vous n'en doutez pas. Je vous aime de tout mon cœur, et pour toute ma vie. »

Quelques jours après, je reçus ce billet de d'Alembert, qui me donna une véritable joie.

« Ce 1er août. (Liasse D, n° 28.)

» Grâce à vos soins, mon cher philosophe, l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention n'aura pas d'autres suites. Il part pour la campagne, et vous fait, ainsi que moi, mille remercîmens et complimens. *Vale et me ama.* »

L'abbé m'écrivit aussi quelques jours après une lettre de remercîment (liasse D, n° 29), qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il sembloit exténuer en quelque sorte le service que je lui avois rendu; et à quelque temps de là, je trouvai que d'Alembert et lui m'avoient en quelque sorte, je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de madame de Luxembourg, et que j'avois perdu près d'elle autant qu'ils avoient gagné. Cependant je suis bien éloigné de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrâce; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert, je n'en dis rien ici, j'en reparlerai dans la suite.

J'eus dans le même temps une autre affaire, qui occasiona la dernière lettre que j'ai écrite à M. de Voltaire: lettre dont il a jeté les hauts cris, comme d'une insulte abominable, mais qu'il n'a jamais montrée à personne. Je suppléerai ici à ce qu'il n'a pas voulu faire.

L'abbé Trublet, que je connoissois un peu, mais que j'avois très-peu vu, m'écrivit, le 5 juin 1760 (liasse D, no 11), pour m'avertir que M. Formey, son ami et correspondant, avoit imprimé dans son journal ma lettre à

M. de Voltaire sur le désastre de Lisbonne. L'abbé Trublet vouloit savoir comment cette impression s'étoit pu faire, et dans son tour d'esprit finet et jésuitique, me demandoit mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les ruseurs de cette espèce, je lui fis les remercîmens que je lui devois; mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateliner encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sût tout ce qu'il avoit voulu savoir.

Je compris bien, quoi qu'en pût dire Trublet, que Formey n'avoit point trouvé cette lettre imprimée, et que la première impression en venoit de lui. Je le connoissois pour un effronté pillard, qui, sans façon, se faisoit un revenu des ouvrages des autres, quoiqu'il n'y eût pas mis encore l'impudence incroyable d'ôter d'un livre déjà public le nom de l'auteur, d'y mettre le sien, et de le vendre à son profit ([1]). Mais comment ce manuscrit lui étoit-il parvenu? C'étoit là la question, qui n'étoit pas difficile à résoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fût honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes, il eût été fondé à se plaindre si je l'avois fait imprimer sans son aveu, je pris le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre, à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont, pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur.

« A Montmorency, le 17 juin 1760.

» Je ne pensois pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

» Cette lettre vous ayant été réellement adressée, n'étoit point destinée à l'impression. Je la communiquai, sous condition, à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettoient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettoient encore moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur promesse. Ces trois personnes sont, madame de Chenonceaux, belle-fille de madame Dupin, madame la comtesse d'Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm. Madame de Chenonceaux souhaitoit que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentemen pour cela. Je lui dis qu'il dépendoit du vôtre. Il vous fut demandé; vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

» Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avoit lu cette même lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, qu'il l'a trouvée, il y a quelques semaines, chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparoissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son Journal.

» Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très-sûr que jusqu'ici l'on n'avoit pas même ouï parler à Paris de cette lettre. Il est très-sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. Formey, n'a pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin, il est très-sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. Vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose en valoit la peine, de remonter à la source, et de vérifier le fait.

» Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas. Mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela; mais si je ne pouvois éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterois pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paroît juste et naturel.

([1]) C'est ainsi qu'il s'est, dans la suite, approprié l'*Émile* (*).

(*) Ceci sera plus amplement expliqué dans une des notes de l'*Émile*, où il est question de Formey. G. P.

« Quant à votre réponse à la même lettre, » elle n'a été communiquée à personne, et vous » pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu (¹), qu'assurément je » n'aurai point l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit » à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais » si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de » la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y » pas répliquer un seul mot.

» Je ne vous aime point, monsieur; vous » m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les » plus sensibles, à moi votre disciple et votre » enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour » le prix de l'asile que vous y avez reçu; vous » y avez aliéné de moi mes concitoyens, pour » le prix des applaudissemens que je vous ai » prodigués parmi eux : c'est vous qui me » rendez le séjour de mon pays insupportable; » c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des » mourans, et jeté, pour tout honneur, dans » une voirie; tandis que tous les honneurs » qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais, enfin, » puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais » en homme encore plus digne de vous aimer, » si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens » dont mon cœur étoit pénétré pour vous, il » n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos » écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos » talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai » jamais au respect qui leur est dû, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur (²). »

(¹) Cela s'entend de son vivant et du mien, et assurément les plus exacts procédés, surtout avec un homme qui les foule tous aux pieds, n'en sauroient exiger davantage.

(²) On remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite, je n'en ai parlé ni ne l'ai montrée à âme vivante. Il en a été de même des deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis, je le leur dis en secret à eux-mêmes; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public et de bon cœur (*).

(*) Par le contenu de cette note si remarquable, on voit que Rousseau l'écrivit sur le brouillon de sa lettre vers la fin de 1766, peut-être le jour même qu'à l'occasion d'une lettre calomnieuse de Voltaire à son sujet, il écrivit ses *réponses aux questions de M. de Chauvel.* (Voy la *Correspondance*, année 1766).

Cette note et celle qui précède se trouvent dans l'édition de Genève, (tom. XXXIII) et dans le Recueil de Du Peyrou, où la lettre à Voltaire, indépendamment de son insertion dans les *Confessions*, est imprimée une seconde fois comme faisant partie de la *Correspondance*. Tous les éditeurs venus après se sont avec raison épargné la répétition de cette lettre, mais ont omis de reproduire ici les deux notes qui s'y rattachent. G. P.

Au milieu de toutes ces petites tracasseries littéraires, qui me confirmoient de plus en plus dans ma résolution, je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois, l'une au petit château, et l'autre à Mont-Louis. Il choisit même toutes les deux fois le temps que madame de Luxembourg n'étoit pas à Montmorency, afin de rendre plus manifeste qu'il n'y venoit que pour moi. Je n'ai jamais douté que je ne dusse les premières bontés de ce prince à madame de Luxembourg et à madame de Boufflers; mais je ne doute pas non *plus* que je ne doive à ses propres sentimens et à moi-même celles dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors (¹).

Comme mon appartement de Mont-Louis étoit très-petit, et que la situation du donjon étoit charmante, j'y conduisis le prince, qui, pour comble de grâces, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savois qu'il gagnoit le chevalier de Lorenzi, qui étoit plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistans, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes (*). En finissant, je lui dis d'un ton respectueux, mais grave : Monseigneur, j'honore trop votre altesse sérénissime, pour ne la pas gagner toujours aux échecs (**). Ce grand prince, plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré.

(¹) Remarquez la persévérance de cette aveugle et stupide confiance, au milieu de tous les traitemens qui devoient le plus m'en désabuser. Elle n'a cessé que depuis mon retour à Paris en 1770.

(*) Sept ans après, dans une lettre à Du Peyrou, du 27 septembre 1767, il rappelle cette anecdote, et annonce avoir gagné au prince *trois parties de suite.* G. P.

(**) Chamfort raconte une anecdote qui vient à l'appui de ce langage : « On disoit à J. J. Rousseau qui avoit gagné plusieurs » parties d'échecs au prince de Conti, qu'il ne lui avoit pas fait » sa cour et qu'il falloit lui en laisser gagner quelques-unes. » *Comment*, dit-il, *je lui donne la tour !* » M. P.

Quand il m'en auroit su mauvais gré, je ne me reprocherois pas de n'avoir voulu le tromper en rien, et je n'ai pas assurément à me reprocher non plus d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettoit lui-même une grâce infinie dans la manière de me les marquer. Peu de jours après, il me fit envoyer un panier de gibier, que je reçus comme je devois. A quelque temps de là, il m'en fit envoyer un autre; et l'un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres, que c'étoit de la chasse de son altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le reçus encore; mais j'écrivis à madame de Boufflers que je n'en recevrois plus. Cette lettre fut généralement blâmée, et méritoit de l'être. Refuser des présens en gibier, d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal appris qui se méconnoît. Je n'ai jamais relu cette lettre dans mon recueil, sans en rougir, et sans me reprocher de l'avoir écrite. Mais enfin, je n'ai pas entrepris mes *confessions* pour taire mes sottises, et celle-là me révolte trop moi-même, pour qu'il me soit permis de la dissimuler.

Si je ne fis pas celle de devenir son rival, il s'en fallut peu: car alors madame de Boufflers étoit encore sa maîtresse, et je n'en savois rien. Elle me venoit voir assez souvent avec le chevalier de Lorenzi. Elle étoit belle et jeune encore; elle affectoit l'esprit romain, et moi je l'eus toujours romanesque; cela se tenoit d'assez près. Je faillis me prendre; je crois qu'elle le vit: le chevalier le vit aussi; du moins il m'en parla, et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup, je fus sage, et il en étoit temps à cinquante ans. Plein de la leçon que je venois de donner aux barbons dans ma lettre à d'Alembert, j'eus honte d'en profiter si mal moi-même; d'ailleurs, apprenant ce que j'avois ignoré, il auroit fallu que la tête m'eût tourné pour porter si haut mes concurrences. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour madame d'Houdetot, je sentis que plus rien ne la pouvoit remplacer dans mon cœur, et je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. Au moment où j'écris ceci, je viens d'avoir d'une jeune femme, qui avoit ses vues, des agaceries (a) bien dangereuses, et avec des yeux bien inquiétans: mais si elle a fait semblant d'oublier mes douze lustres, pour moi, je m'en suis souvenu. Après m'être tiré de ce pas, je ne crains plus de chutes, et je réponds de moi pour le reste de mes jours.

Madame de Boufflers, s'étant aperçue de l'émotion qu'elle m'avoit donnée, put s'apercevoir aussi que j'en avois triomphé. Je ne suis ni assez fou ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge; mais sur certains propos qu'elle tint à Thérèse, j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité; si cela est, et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée, il faut avouer que j'étois bien né pour être victime de mes foiblesses, puisque l'amour vainqueur me fut si funeste, et que l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil des lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs: mais ils sont tels dans cette cruelle époque, et la forte impression m'en est si bien restée, que, perdu dans la mer immense de mes malheurs, je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage, quoique ces suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi, je puis marcher dans le livre suivant avec encore assez d'assurance. Si je vais plus loin, ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

LIVRE ONZIÈME.

1761.

Quoique la *Julie*, qui depuis long-temps étoit sous presse, ne parût point encore à la fin de 1760, elle commençoit à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avoit parlé à la cour, madame d'Houdetot à Paris. Cette dernière avoit même obtenu de moi, pour Saint-Lambert, la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne, qui en avoit été enchanté.

(a) Var. ..... *je viens d'avoir d'une jeune et belle personne des agaceries.....*

Duclos, à qui je l'avois aussi fait lire, en avoit parlé à l'Académie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman; les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il avoit été attendu (*). Madame la Dauphine, qui l'avoit lu des premières, en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentimens furent partagés chez les gens de lettres: mais dans le monde, il n'y eut qu'un avis; et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avoit peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avois entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir eu besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans le reste de l'Europe, quoique les François, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs? Non, sans doute; mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentimens purs, tendres, honnêtes, que nous n'avons plus. La corruption désormais est partout la même: il n'existe plus ni mœurs, ni vertus en Europe; mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher (†).

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentimens de la nature. Il faut une délicatesse de tact, qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrième partie à côté de *la Princesse de Clèves*, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'auroit jamais senti tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire, parce qu'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout, où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la *Julie* eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle seroit morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage, dans une liasse qui est entre les mains de madame de Nadaillac (*). Si jamais ce recueil paroît, on y verra des choses bien singulières, et une opposition de jugement qui montre ce que c'est que d'avoir à faire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions. Diderot a fait de grands complimens à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux et sur la multitude de ses personnages. Richardson a, en effet, le mérite de les avoir tous bien caractérisés: mais quant à leur nombre, il a cela de commun avec les plus insipides romanciers, qui suppléent à la stérilité de leurs idées, à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention, en présentant incessamment et des événemens inouïs et de nouveaux visages, qui passent comme les figures de la lanterne magique: mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets, et sans aventures merveilleuses, cela, certainement, est plus difficile; et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres cho-

(*) Dans les premiers jours de sa publication, on le louoit à raison de douze sous par heure. G. P.

(†) J'écrivois ceci en 1769.

(*) Madame de Nadaillac étoit abbesse de Gomer-Fontaine, abbaye de filles du diocèse de Rouen, située à peu de distance du château de Trye. C'est sans doute pendant son séjour en ce lieu que Rousseau avoit fait la connoissance de cette dame, et lui avoit confié les lettres dont il parle ici. Il a fait pour elle un morceau de musique sacrée, dont le manuscrit est déposé à la bibliothèque royale. G. P.

ses (a), ne sauroient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien. Il est mort, cependant, je le sais, et j'en sais la cause; mais il ressuscitera.

Toute ma crainte étoit qu'à force de simplicité ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui, seul, m'a plus flatté que tous les complimens qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Un colporteur le porta à madame la princesse de Talmont (*), un jour de bal à l'Opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étoient mis; elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oublioit, vinrent l'avertir qu'il étoit deux heures. Rien ne presse encore, dit-elle en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il étoit. On lui dit qu'il étoit quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal; qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller, et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours désiré de voir madame de Talmont, non-seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai, mais aussi parce que j'ai toujours cru qu'on ne pouvoit prendre un intérêt si vif à l'*Héloïse*, sans avoir ce sixième sens, ce sens moral, dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne sauroit entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables, fut la persuasion où elles furent que j'avois écrit ma propre histoire, et que j'étois moi-même le héros de ce roman. Cette croyance étoit si bien établie, que madame de Polignac écrivit à madame de Verdelin, pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde étoit persuadé qu'on ne pouvoit exprimer si vivement des sentimens qu'on n'auroit point éprouvés, ni peindre ainsi les transports de l'amour, que d'après son propre cœur.

(a) Var. .... *de Richardson, quoi que M. Diderot en ait pu dire, ne sauroient....*

(*) Ce n'est pas elle, mais une autre dame dont j'ignore le nom; mais le fait m'a été assuré.

En cela l'on avoit raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus brûlantes extases; mais on se trompoit en pensant qu'il avoit fallu des objets réels pour les produire: on étoit loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et madame d'Houdetot, les amours que j'ai sentis et décrits n'auroient été qu'avec des sylphides. Je ne voulus ni confirmer ni détruire une erreur qui m'étoit avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue, que je fis imprimer à part, comment je laissai là-dessus le public en suspens. Les rigoristes disent que j'aurois dû déclarer la vérité tout rondement. Pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvoit obliger, et je crois qu'il y auroit eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

A peu près dans le même temps parut *la Paix perpétuelle*, dont l'année précédente j'avois cédé le manuscrit à un certain M. de Bastide, auteur d'un journal appelé *le Monde*, dans lequel il vouloit, bon gré mal gré, fourrer tous mes manuscrits. Il étoit de la connoissance de M. Duclos, et vint en son nom me presser de lui aider à remplir *le Monde*. Il avoit ouï parler de la *Julie*, et vouloit que je la misse dans son journal: il vouloit que j'y misse l'*Émile;* il auroit voulu que j'y misse *le Contrat social*, s'il en eût soupçonné l'existence. Enfin, excédé de ses importunités, je pris le parti de lui céder pour douze louis mon extrait de *la Paix perpétuelle*. Notre accord étoit qu'il s'imprimeroit dans son journal; mais sitôt qu'il fut propriétaire de ce manuscrit, il jugea à propos de le faire imprimer à part, avec quelques retranchemens que le censeur exigea. Qu'eût-ce été si j'y avois joint mon jugement sur cet ouvrage, dont très-heureusement je ne parlai point à M. de Bastide, et qui n'entra point dans notre marché! Ce jugement est encore en manuscrit parmi mes papiers. Si jamais il voit le jour, on y verra combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire à ce sujet m'ont dû faire rire, moi qui voyois si bien la portée de ce pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêloit de parler.

Au milieu de mes succès dans le public, et de la faveur des dames, je me sentois déchoir

à l'hôtel de Luxembourg, non pas auprès de monsieur le maréchal, qui sembloit même redoubler chaque jour de bontés et d'amitiés pour moi, mais auprès de madame la maréchale. Depuis que je n'avois plus rien à lui lire, son appartement m'étoit moins ouvert; et durant les voyages de Montmorency, quoique je me présentasse assez exactement, je ne la voyois plus guère qu'à table. Ma place n'y étoit même plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offroit plus, qu'elle me parloit peu, et que je n'avois pas non plus grand'chose à lui dire, j'aimois autant prendre une autre place, où j'étois plus à mon aise, surtout le soir; car machinalement je prenois peu à peu l'habitude de me placer plus près de monsieur le maréchal.

A propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupois pas au château, et cela étoit vrai dans le commencement de la connoissance; mais comme M. de Luxembourg ne dînoit point et ne se mettoit pas même à table, il arriva de là, qu'au bout de plusieurs mois, et déjà très-familier dans la maison, je n'avois encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque. Cela me détermina d'y souper quelquefois, quand il y avoit peu de monde; et je m'en trouvois très-bien, vu qu'on dînoit presque en l'air, et, comme on dit, sur le bout du banc : au lieu que le souper étoit très-long, parce qu'on s'y reposoit avec plaisir, au retour d'une longue promenade; très-bon, parce que M. de Luxembourg étoit gourmand; et très-agréable, parce que madame de Luxembourg en faisoit les honneurs à charmer. Sans cette explication, l'on entendroit difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg (liasse C, n° 56), où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades; surtout, ajoute-t-il, quand en rentrant les soirs dans la cour nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosses; c'est que, comme on passoit tous les matins le râteau sur le sable de la cour, pour effacer les ornières, je jugeois, par le nombre de ces traces, du monde qui étoit survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur, depuis que j'avois l'honneur (a) de le voir : comme si les maux que me préparoit la destinée eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avois le plus d'attachement et qui en étoit le plus digne. La première année, il perdit sa sœur, madame la duchesse de Villeroy; la seconde, il perdit sa fille, madame la princesse de Robeck; la troisième, il perdit dans le duc de Montmorency, son fils unique, et dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent; mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste de sa vie, et sa santé ne fit plus que décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément au moment où le roi venoit de lui accorder pour son fils, et de lui promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des Gardes du corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu à peu ce dernier enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mère au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. Hélas! si j'en eusse été cru, le grand-père et le petit-fils seroient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à monsieur le maréchal, que de représentations ne fis-je point à madame de Montmorency, sur le régime plus qu'austère que, sur la foi de son médecin, elle faisoit observer à son fils! Madame de Luxembourg, qui pensoit comme moi, ne vouloit point usurper l'autorité de la mère; M. de Luxembourg, homme doux et foible, n'aimoit point à contrarier. Madame de Montmorency avoit dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant étoit aise quand il pouvoit obtenir le permission de venir à Mont-Louis avec madame de Boufflers, demander à goûter à Thérèse, et mettre quelque aliment dans son estomac affamé! Combien je déplorois en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyois cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha, et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans, qui fit

(a) VAR....... *j'avois le bonheur de.....*

périr le petit-fils, creusa le tombeau du grand-père, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avoit eu par intervalles quelque douleur au gros doigt du pied; il en eut une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le mot de goutte, madame de Luxembourg me tança. Le valet de chambre chirurgien de monsieur le maréchal soutint que ce n'étoit pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille. Malheureusement la douleur se calma; et quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avoit calmée : la constitution s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison. Madame de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'étoit la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons point de si loin sur les malheurs : combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là!

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que je pouvois dire et faire sembloit fait pour déplaire à madame de Luxembourg, lors même que j'avois le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvoit coup sur coup ne faisoient que m'attacher à lui davantage, et par conséquent à madame de Luxembourg : car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentimens que l'on avoit pour l'un s'étendoient nécessairement à l'autre. Monsieur le maréchal vieillissoit. Son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînoit, les chasses continuelles, la fatigue surtout du service durant son quartier, auroient demandé la vigueur d'un jeune homme, et je ne voyois plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carrière. Puisque ses dignités devoient être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importoit de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal avoit été de ménager la faveur du prince à ses enfans. Un jour que nous n'étions que nous trois, et qu'il se plaignoit des fatigues de la cour en homme que ses pertes avoient découragé, j'osai lui parler de retraite, et lui donner le conseil que Cynéas donnoit à Pyrrhus. Il soupira, et ne répondit pas décisivement. Mais au premier moment où madame de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil qui me parut l'avoir alarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde : c'est que la longue habitude de vivre à la cour devenoit un vrai besoin, que c'étoit même en ce moment une dissipation pour M. de Luxembourg, et que la retraite que je lui conseillois seroit moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse achèveroient bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avoit persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais bien tranquillisée à cet égard, et je me suis rappelé que depuis lors mes tête-à-tête avec monsieur le maréchal avoient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisoient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyoit et qu'elle aimoit le plus ne m'y servoient pas. L'abbé de Boufflers surtout, jeune homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être, ne me parut jamais bien disposé pour moi; et non-seulement il est le seul de la société de madame la maréchale, qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'apercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorency je perdois quelque chose auprès d'elle; et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'étoit assez de sa seule présence : tant la grâce et le sel de ses gentillesses appesantissoient encore mes lourds *spropositi*. Les deux premières années, il n'étoit presque pas venu à Montmorency; et par l'indulgence de madame la maréchale, je m'étois passablement soutenu : mais sitôt qu'il parut un peu de suite, je fus écrasé sans retour. J'aurois voulu me réfugier sous son aile, et faire en sorte qu'il me prît en amitié, mais la même maussaderie qui me faisoit un besoin de lui plaire, m'empêcha d'y réussir; et ce que je fis pour cela maladroitement acheva de me perdre auprès de madame la maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit, il eût pu réussir à tout; mais l'impossibilité de s'appliquer et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talens en tout genre. En revanche, il en a beaucoup, et

c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde, où il veut briller. Il fait très-bien de petits vers, écrit très-bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de madame de Luxembourg; ce portrait étoit horrible. Elle prétendoit qu'il ne lui ressembloit point du tout, et cela étoit vrai. Le traître d'abbé me consulta; et moi, comme un sot et comme un menteur, je dis que le portrait ressembloit. Je voulois cajoler l'abbé; mais je ne cajolois pas madame la maréchale, qui mit ce trait sur ses registres; et l'abbé ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris par ce succès de mon tardif coup d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Mon talent étoit de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage; il falloit m'y tenir. Je n'étois point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La maladresse des louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non-seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Montmorency, M. de Choiseul venoit quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortois. On parla de moi : M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de Montaigu. M. de Choiseul dit que c'étoit dommage que j'eusse abandonné cette carrière, et que si j'y voulois rentrer, il ne demandoit pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela : j'y fus d'autant plus sensible, que je n'étois pas accoutumé d'être (a) gâté par les ministres; et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où toute autre passion me laissoit libre; mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne intention de M. de Choiseul m'affectionnant à lui, accrut l'estime que, sur quelques opérations de son ministère, j'avois conçue pour ses talens; et le pacte de famille, en particulier, me parut annoncer un homme d'état du premier ordre. Il gagnoit encore dans mon esprit au peu de cas que je faisois de ses prédécesseurs, sans excepter madame de Pompadour, que je regardois comme une façon de premier ministre; et quand le bruit courut que, d'elle ou de lui, l'un des deux expulseroit l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France, en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étois senti de tout temps, pour madame de Pompadour, de l'antipathie, même quand, avant sa fortune, je l'avois vue chez madame de La Poplinière, portant encore le nom de madame d'Étioles. Depuis lors, j'avois été mécontent de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des *Fêtes de Ramire* et des *Muses galantes*, qu'au sujet du *Devin du village*, qui ne m'avoit valu, dans aucun genre de produit, des avantages proportionnés à ses succès; et, dans toutes les occasions, je l'avois toujours trouvée très-peu disposée à m'obliger : ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzi de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourroit m'être utile. Cette proposition m'indigna d'autant plus, que je vis bien qu'il ne la faisoit pas de son chef; sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion d'autrui. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite; elle le connoissoit, j'en étois sûr, et tout cela mêloit mon intérêt propre à mon inclination naturelle, dans les vœux que je faisois pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talens, qui étoient tout ce que je connoissois de lui, plein de reconnoissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs totalement dans ma retraite ses goûts et sa manière de vivre, je le regardois d'avance comme le vengeur du public et le mien; et mettant alors la dernière main au *Contrat social*, j'y marquai, dans un seul trait, ce que je pensois des précédens ministères, et de celui qui commençoit à les éclipser (*). Je man

(a) VAR...... *que je n'avois pas accoutumé d'être....*

(*) Voyez le chapitre 6 du Livre III. G. P.

quai, dans cette occasion, à ma plus constante maxime, et de plus, je ne songeai pas que, quand on veut louer ou blâmer fortement dans un même article, sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo. J'étois là-dessus dans une si folle sécurité, qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances étoit d'avoir toujours dans mes liaisons des femmes auteurs. Je croyois au moins, parmi les grands, éviter cette chance. Point du tout ; elle m'y suivit encore. Madame de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie; mais madame la comtesse de Boufflers le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritoit l'ouvrage. Elle eut, de plus, l'avertissement que je crus lui devoir, que sa pièce, intitulée *l'Esclave généreux*, avoit un très-grand rapport à une pièce angloise, assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. Madame de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressembloit point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avoit imposé; cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis le sort de celui que remplit Gil Blas près de l'archevêque prédicateur.

Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimoit pas, outre madame de Boufflers, auprès de laquelle j'avois des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne pardonnent, tous les autres amis de madame la maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'étoit pas exempt de leurs défauts; entre autres aussi madame du Deffant et mademoiselle de Lespinasse, toutes deux en grande liaison avec Voltaire, et intimes amies de d'Alembert, avec lequel la dernière a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur; et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avois d'abord commencé par m'intéresser fort à madame du Deffant, que la perte de ses yeux faisoit aux miens un objet de commisération : mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne, que l'heure du lever de l'un étoit presque celle du coucher de l'autre, sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnoit soit en bien, soit en mal, aux moindres torcheculs qui paroissoient, le despotisme et l'emportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettoit de parler de rien qu'avec des convulsions, ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portoit l'opiniâtreté de ses jugemens passionnés; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulois lui rendre. Je la négligeai; elle s'en aperçut : c'en fut assez pour la mettre en fureur; et quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvoit être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'étoit pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de madame de Luxembourg, si je n'avois des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un, mais qui, par la position où je me trouve aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'étoit assurément pas M. le duc de Villeroy son frère; car non-seulement il m'étoit venu voir, mais il m'avoit invité plusieurs fois d'aller à Villeroy ; et comme j'avois repondu à cette invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avoit été possible, partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avoit arrangé avec monsieur et madame de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours dont je devois être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeoit ma santé ne me permettoient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse (liasse D, n° 5) que cela se fit de la meilleure grâce du monde, et M. le duc de Villeroy ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'auparavant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de Villeroy, ne participa pas à la bienveillance dont m'honoroit son oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avois pour lui. Ses airs éventés me le rendi-

rent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même, un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parce que je suis bête, sans aucune présence d'esprit, et que la colère, au lieu d'aiguiser le peu que j'en ai, me l'ôte. J'avois un chien qu'on m'avoit donné tout jeune, presque à mon arrivée à l'Hermitage, et que j'avois alors appelé *Duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avois fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritoit mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, étoit devenu célèbre au château de Montmorency, par son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre; mais par une pusillanimité fort sotte, j'avois changé son nom en celui de *Turc*, comme s'il n'y avoit pas des multitudes de chiens qui s'appellent *Marquis*, sans qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de Villeroy, qui sut ce changement de nom, me poussa tellement là-dessus que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avois fait. Ce qu'il y avoit d'offensant pour le nom de duc, dans cette histoire, n'étoit pas tant de le lui avoir donné, que (a) de le lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avoit là plusieurs ducs, M. de Luxembourg l'étoit, son fils l'étoit. Le marquis de Villeroy, fait pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avoit mis, et de l'effet qu'avoit produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avoit très-vivement tancé là-dessus; et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommoder mes affaires auprès de lui.

Je n'avois pour appui contre tout cela, tant à l'hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de Lorenzi, qui fit profession d'être mon ami : mais il l'étoit encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passoit chez les femmes pour un grand géomètre. Il étoit d'ailleurs le sigisbé, ou plutôt le complaisant de madame la comtesse de Boufflers, très-amie elle-même de d'Alembert, et le chevalier de Lorenzi n'avoit d'existence et ne pensoit que par elle. Ainsi, loin que j'eusse au dehors quelque contre-poids à mon ineptie pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg, tout ce qui l'approchoit sembloit concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'Émile dont elle avoit voulu se charger, elle me donna dans le même temps une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conservoit et me conserveroit toujours l'amitié qu'elle m'avoit tant de fois promise pour toute la vie.

Sitôt que j'avois cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avois commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes; ayant pour maxime inviolable, avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avois déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avoit résulté, sans omettre de quelle façon j'avois disposé de mes enfans. Elle avoit reçu mes confessions très-bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritois; et ce qui m'émut surtout vivement, fut de voir les bontés qu'elle prodiguoit à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très-souvent devant tout le monde. Cette pauvre fille étoit dans des transports de joie et de reconnoissance qu'assurément je partageois bien; les amitiés dont monsieur et madame de Luxembourg me combloient en elle me touchant bien plus vivement encore que celles qu'ils me faisoient directement.

Pendant assez long-temps les choses en restèrent là : mais enfin madame la maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfans. Elle savoit que j'avois fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné; elle me demanda le double de ce chiffre; je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche La Roche, son valet de chambre et son homme de confiance, qui fit de vaines perquisitions et ne trouva rien, quoiqu'au bout de douze ou quatorze ans seulement, si les registres des Enfans-Trouvés étoient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable. Quoi qu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurois été si j'avois suivi cet enfant (a) dès sa naissance. Si à l'aide du renseignement on m'eût présenté quel-

(a) VAR .... étoit moins de l'avoir donné à mon chien, que, ...

(a) VAR....... si j'avois suivi des yeux cet enfant...

que enfant pour le mien, le doute si ce l'étoit bien en effet, si on ne lui en substituoit point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurois point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature : il a besoin, pour se soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connoît pas encore affoiblit, anéantit enfin les sentimens paternels et maternels ; et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source (*).

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérèse, ce même La Roche fit connoissance avec madame Le Vasseur, que Grimm continuoit de tenir à Deuil, à la porte de la Chevrette, et tout près de Montmorency. Quand je fus parti, ce fut par M. La Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer, et je crois qu'il lui portoit aussi souvent des présens de la part de madame la maréchale ; ainsi elle n'étoit sûrement pas à plaindre, quoiqu'elle se plaignît toujours. A l'égard de Grimm, comme je n'aime point à parler des gens que je dois haïr, je n'en parlois jamais à madame de Luxembourg que malgré moi ; mais elle me mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensoit, et sans me laisser pénétrer jamais si cet homme étoit de sa connoissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût, surtout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là, mais seulement quand d'autres événemens ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré long-temps sans entendre parler de l'*Émile*, depuis que je l'avois remis à madame de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en étoit conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme d'Amsterdam. Madame de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étoit celle des lettres de M. de Malesherbes qu'il ne m'écrivoit pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisoit de l'aveu et sous les yeux du magistrat, me le fit signer avec confiance. Duchesne me donnoit de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et je crois cent ou deux cents exemplaires. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à madame de Luxembourg, qui l'avoit ainsi désiré : elle en donna un à Duchesne, elle garda l'autre, au lieu de me le renvoyer, et je ne l'ai jamais revu.

La connoissance de monsieur et madame de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avoit pas fait renoncer. Même au temps de ma plus grande faveur auprès de madame la maréchale, j'avois toujours senti qu'il n'y avoit que mon sincère attachement pour monsieur le maréchal et pour elle qui pût me rendre leurs entours supportables ; et tout mon embarras étoit de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenoient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportoit à ne pas m'exposer à la déranger : car sur ce point, comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il étoit possible ; et, par exemple, tous les soirs après souper, monsieur le maréchal, qui s'alloit coucher de bonne heure, ne manquoit jamais de m'emmener bon gré mal gré pour m'aller coucher aussi. Ce ne fut que quelque temps avant ma catastrophe qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Avant même d'apercevoir le refroidissement de madame la maréchale, je désirois, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet ; mais les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'*Émile*, et en attendant je mis la dernière main au *Contrat social*, et l'envoyai à Rey, fixant le prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna. Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je

(*) L'aveu qu'il fait de ses fautes à madame de Luxembourg, et les recherches qui en ont été la suite, font la matière de la lettre touchante qu'il lui écrit le 12 juin 1761, et de celles des 20 juillet et 10 août suivans. Voyez la *Correspondance*. G. P.

le remis bien cacheté à Duvoisin, ministre du pays de Vaud, et chapelain de l'hôtel de Hollande, qui me venoit voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il étoit en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractère, étoit fort petit, et ne remplissoit pas sa poche. Cependant, en passant la barrière, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis, qui l'ouvrirent, l'examinèrent, et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'ambassadeur; ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait, avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant sans doute d'être le vengeur du christianisme lorsque l'ouvrage auroit paru. Il recacheta le manuscrit, et l'envoya à Rey. Tel fut en substance le narré qu'il me fit dans la lettre où il me rendit compte de cette affaire, et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres et mon *Dictionnaire de Musique*, auquel je travaillois toujours de temps en temps, j'avois quelques autres écrits de moindre importance, tous en état de paroître, et que je me proposois de donner encore, soit séparément, soit avec mon recueil général, si je l'entreprenois jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de Du Peyron, étoit un *Essai sur l'origine des langues*, que je fis lire à M. de Malesherbes et au chevalier de Lorenzi, qui m'en dit du bien. Je comptois que toutes ces productions rassemblées me vaudroient au moins, tous frais faits, un capital de huit à dix mille francs, que je voulois placer en rente viagère, tant sur ma tête que sur celle de Thérèse; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carrière en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'étoit possible, et d'écrire à loisir les Mémoires que je méditois.

Tel étoit mon projet, dont la générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire, dont on me disoit tant de mal à Paris, est cependant, de tous ceux avec qui j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer (¹). Nous étions à la vérité souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages; il étoit étourdi, j'étois emporté. Mais en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisoit bien ses affaires avec moi; et souvent il m'a dit qu'il me devoit sa fortune, en m'offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte, que c'étoit en reconnoissance des avantages que je lui avois procurés. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit; et si je n'en avois parlé le premier à tout le monde, personne n'en auroit rien su. Je fus si touché de ce procédé, que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après, il me désira pour parrain d'un de ses enfans : j'y consentis; et l'un de mes regrets dans la situation où l'on m'a réduit, est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parens. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyans empressemens de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti? Est-ce leur faute, est-ce la mienne? Ne sont-ils que vains, ne suis-je qu'ingrat! Lecteur sensé, pesez, décidez; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérèse, et un grand soulagement pour moi. Mais au reste, j'étois bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même, non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisoit. Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardois son argent, je lui en tenois un fidèle compte, sans jamais en mettre un liard à notre commune dépense, même quand elle étoit plus riche que moi. *Ce qui est à moi*

(¹) Quand j'écrivois ceci, j'étois bien loin encore d'imaginer, de concevoir, et de croire les fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir.

est à nous, lui dis-je ; *et ce qui est à toi est à toi.* Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime que je lui ai souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusois dans les miennes jugeoient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connoissoient bien mal. Je mangerois volontiers avec elle le pain qu'elle auroit gagné, jamais celui qu'elle auroit reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et lorsque, selon le cours de la nature, elle m'aura survécu. Malheureusement, elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse et fort dépensière, non par vanité ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait ici bas ; et puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, quoique ces défauts nous fassent peut-être encore plus de mal à tous deux. Les soins que j'ai pris pour elle, comme jadis pour maman, de lui accumuler quelque avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables ; mais ce furent toujours des soins perdus. Jamais elles n'ont compté ni l'une ni l'autre avec elles-mêmes ; et malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérèse se mette, jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se nipper, que je n'y aie encore suppléé du mien chaque année. Nous ne sommes pas faits, ni elle ni moi, pour être jamais riches, et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le *Contrat social* s'imprimoit assez rapidement. Il n'en étoit pas de même de l'*Émile*, dont j'attendois la publication, pour exécuter la retraite que je méditois. Duchesne m'envoyoit de temps à autre des modèles d'impression pour choisir ; quand j'avois choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyoit encore d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractère, et qu'il avoit déjà plusieurs feuilles d'imprimées, sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, il recommença tout, et au bout de six mois, nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je vis bien (*a*) que l'ouvrage s'imprimoit en France, ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisoit à la fois deux éditions. Que pouvois-je faire? Je n'étois plus maître de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étois toujours opposé ; mais enfin, puisque cette édition se faisoit bon gré mal gré moi, et puisqu'elle servoit de modèle à l'autre, il falloit bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs, l'ouvrage s'imprimoit tellement de l'aveu du magistrat, que c'étoit lui qui dirigeoit en quelque sorte l'entreprise, qu'il m'écrivoit très-souvent, et qu'il me vint voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançoit à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenoit, avançoit encore plus lentement. On ne lui envoyoit pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimoient. Il crut apercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire, de Guy, qui faisoit pour lui ; et voyant qu'on n'exécutoit pas le traité, il m'écrivit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs, auxquels je pouvois encore moins remédier qu'à ceux que j'avois pour mon compte. Son ami Guérin, qui me voyoit alors fort souvent, me parloit incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savoit et ne savoit pas qu'on l'imprimoit en France ; il savoit et ne savoit pas que le magistrat s'en mêlât : en me plaignant des embarras qu'alloit me donner ce livre, il sembloit m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistoit ; il biaisoit et tergiversoit sans cesse ; il sembloit ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité, pour lors, étoit si complète, que je riois du ton circonspect et mystérieux qu'il mettoit à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentoit assez les bureaux. Sûr d'être en règle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avoit non-seulement l'agrément et la protection du magistrat, mais même qu'il méritoit et qu'il avoit de même la faveur du ministère, je me félicitois de mon courage à bien faire, et je riois de mes pusillanimes amis, qui paroissoient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre, et j'avoue que ma confiance en

(*a*) VAR...... *je découvris que...*

sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avois eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez M. Baille, tandis que l'*Émile* étoit sous presse ; il m'en parla. Je lui lus la profession de foi du Vicaire savoyard ; il l'écouta très-paisiblement, et, ce me semble, avec grand plaisir. Il me dit, quand j'eus fini : Quoi, citoyen ! cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris ? Oui, lui dis-je, et l'on devroit l'imprimer au Louvre par ordre du roi. J'en conviens, me dit-il, mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que vous m'ayez lu ce morceau. Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savois que Duclos voyoit beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensoit si différemment que lui sur le même objet.

Je vivois à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très-bien être une des causes qui contribuoient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout-à-fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque temps, de sourds et tristes pressentimens me troubloient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevois des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étoient guère moins. J'en reçus une d'un conseiller au parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asile, à Genève ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en reçus une de M. de . . . . . . , président à mortier au parlement de . . . . . , lequel me proposoit de rédiger pour ce parlement, qui pour lors étoit mal avec la cour, des mémoires et remontrances, offrant de me fournir tous les documens et matériaux dont j'aurois besoin pour cela. Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur. J'en avois en recevant ces lettres ; j'en mis dans les réponses que j'y fis, refusant tout à plat ce qu'on me demandoit. Ce refus n'est assurément pas ce que je me reproche, puisque ces lettres pouvoient être des piéges de mes ennemis (1), et ce qu'on me demandoit étoit contraire à des principes dont je voulois moins me départir que jamais : mais pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté ; et voilà en quoi j'eus tort.

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du conseiller ne me surprit pas absolument, parce que je pensois comme lui et comme beaucoup d'autres que la constitution déclinante menaçoit la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse (*), qui tous venoient de la faute du gouvernement ; l'incroyable désordre des finances, les tiraillemens continuels de l'administration, partagée jusque alors entre deux ou trois ministres en guerre ouverte l'un avec l'autre, et qui, pour se nuire mutuellement, abîmoient le royaume (**) ; le mécontentement général du peuple et de tous les ordres de l'état ; l'entêtement d'une femme obstinée, qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eût, écartoit presque toujours des emplois, les plus capables, pour placer ceux qui lui plaisoient le plus : tout concouroit à justifier la prévoyance du conseiller, et celle du public et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance si je ne chercherois pas moi-même un asile hors du royaume, avant les troubles qui sembloient le menacer ; mais rassuré par ma petitesse et mon humeur paisible, je crus que dans la solitude où je voulois vivre, nul orage ne pouvoit pénétrer jusqu'à moi ; fâché seulement que dans cet état des choses, M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devoient le faire moins bien vouloir dans son gouvernement. J'aurois voulu qu'il s'y ménageât, à tout événement, une retraite, s'il arrivoit que la grande machine vînt à crouler, comme cela paroissoit à craindre dans l'état actuel des choses ; et il me paroit encore à présent indubitable, que si toutes les

(1) Je savois, par exemple, que le président de....... étoit fort lié avec les encyclopédistes et les Holbachiens.

(*) La guerre de sept ans. G. P

(**) Machault, contrôleur-général, et le comte d'Argenson, ministre de la guerre, se battant, suivant l'expression du temps, *à coups de parlement et de clergé* ; à quoi on peut ajouter le partage de la cour entre deux partis reconnoissant déjà pour chefs, l'un, le duc d'Aiguillon, qui faisoit ou croyoit faire sa cour au Dauphin ; l'autre, le duc de Choiseul, alors comte de Stainville, courtisan de la favorite, madame de Pompadour.

G. P.

rênes du gouvernement ne fussent enfin tombées dans une seule main (*), la monarchie françoise seroit maintenant aux abois.

Tandis que mon état empiroit, l'impression de l'*Émile* se ralentissoit, et fut enfin tout-à-fait suspendue, sans que je pusse en apprendre la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre, sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni rien savoir de ce qui se passoit, M. de Malesherbes étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur quel qu'il soit ne me trouble ni ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres: je redoute et je hais leur air noir; le mystère m'inquiète toujours, il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'imprudence. L'aspect du monstre le plus hideux m'effraieroit peu, ce me semble; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination qu'allumoit ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avois à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentois à chercher ce qui pouvoit l'accrocher; et toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre, j'en croyois voir la suppression. Cependant, n'en pouvant imaginer ni la cause, ni la manière, je restois dans l'incertitude du monde la plus cruelle. J'écrivois lettres sur lettres à Guy, à M. de Malesherbes, à madame de Luxembourg; et les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendois, je me troublois entièrement, je délirois. Malheureusement j'appris, dans le même temps, que le P. Griffet, jésuite, avoit parlé de l'*Émile* et en avoit rapporté même des passages. A l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout le mystère d'iniquité: j'en vis la marche aussi clairement, aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me figurai que les jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avois parlé des colléges, s'étoient emparés de mon ouvrage; que c'étoient eux qui en accrochoient l'édition; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutois pas, ils vouloient retarder l'impression jusque alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentimens différens des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie, et lui donner un air de vraisemblance, que dis-je! m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin étoit totalement livré aux jésuites, je le savois. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avoit faites; je me persuadai que c'étoit par leur impulsion qu'il m'avoit pressé de traiter avec Néaulme, que par ledit Néaulme ils avoient eu les premières feuilles de mon ouvrage, qu'ils avoient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit, pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur mode. J'avois toujours senti, malgré le patelinage du P. Berthier, que les jésuites ne m'aimoient pas, non-seulement comme encyclopédiste, mais parce que tous mes principes étoient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit, que l'incrédulité de mes confrères, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la Chine, et comme ils font contre moi; au lieu que la religion raisonnable et morale, ôtant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savois que monsieur le chancelier étoit aussi fort ami des jésuites: je craignois que le fils, intimidé par le père, ne se vît forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avoit protégé. Je croyois même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençoit à me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeoit des cartons pour des riens; tandis que les deux autres volumes étoient, comme on ne l'ignoroit pas, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier en les censurant comme les deux premiers. Je savois de plus, et M. de Malesherbes me le dit lui-même, que l'abbé de Grave, qu'il avoit chargé de l'inspection de cette édition, étoit encore un autre partisan des jésuites. Je ne voyois partout que jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de leur propre défense, ils

(*) Le duc de Choiseul. G. P.

avoient autre chose à faire que d'aller tracasser sur l'impression d'un livre où il ne s'agissoit pas d'eux. J'ai tort de dire *sans songer;* car j'y songeois très-bien ; et c'est même une objection que M. de Malesherbes eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision : mais par un autre de ces travers d'un homme qui du fond de sa retraite veut juger du secret des grandes affaires, dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les jésuites fussent en danger, et je regardois le bruit qui s'en répandoit, comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étoient jamais démentis, me donnoient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorois déjà l'avilissement du parlement. Je savois que M. de Choiseul avoit étudié chez les jésuites, que madame de Pompadour n'étoit point mal avec eux, et que leur ligue avec les favorites et les ministres avoit toujours paru avantageuse aux uns et aux autres contre leurs ennemis communs. La cour paroissoit ne se mêler de rien ; et persuadé que si la société recevoit un jour quelque rude échec, ce ne seroit jamais le parlement qui seroit assez fort pour le lui porter, je tirois de cette inaction de la cour le fondement de leur confiance et l'augure de leur triomphe. Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des piéges de leur part, et leur croyant dans leur sécurité du temps pour vaquer à tout, je ne doutois pas qu'ils n'écrasassent dans peu le jansénisme, et le parlement, et les encyclopédistes, et tout ce qui n'auroit pas porté leur joug ; et qu'enfin s'ils laissoient paroître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé au point de s'en faire une arme, en se prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentois mourant ; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas (*) : tant l'idée de ma mémoire déshonorée après moi, dans mon plus digne et meilleur livre, m'étoit effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir ; et je crois que, si j'étois mort dans ces circonstances, je serois mort désespéré. Aujourd'hui même, que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait été tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi, qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

(1762.) M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna, pour les calmer, des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en étoit cette édition. Enfin, l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avoit été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser : il en vint à bout ; et ma parfaite confiance en sa droiture, l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficacement ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avoit vu de mes angoisses et de mon délire, il étoit naturel qu'il me trouvât très à plaindre : aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entouroit, lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Hermitage, ils publièrent, comme je l'ai déjà dit, que je n'y tiendrois pas long-temps. Quand ils virent que je persévérois, ils dirent que c'étoit par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire ; mais que je m'y ennuyois à périr, et que je vivois très-malheureux. M. de Malesherbes le crut et me l'écrivit. Sensible à cette erreur dans un homme pour qui j'avois tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives, où, lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidèlement mes goûts, mes penchans, mon caractère, et tout ce qui se passoit dans mon cœur. Ces quatre lettres faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose

(*) Les lettres à M. Moultou, des 12 et 23 décembre 1761, et 30 mai 1762 ; à madame de Luxembourg, du 13 décembre 1761 ; et à M. de Malesherbes, du 23 décembre même année, sont les monuments de cette *extravagance* et du repentir par lequel il l'expia. Déjà cette malheureuse propension à la méfiance, cette fatale habileté à réunir et rapprocher les plus petites circonstances qui pouvoient faire naître ou augmenter ses soupçons, les justifier à ses yeux, puis les changer enfin en certitude, se fait remarquer en cette occasion. Elle fait présager au lecteur la triste destinée qui l'attendoit, lorsqu'une persécution réelle venant à éclater contre lui, et rendant habituelle cette disposition de son âme autrefois si expansive et si confiante, finiroit par la dénaturer en quelque sorte, et, portant même atteinte à ses facultés mentales, ne permettroit presque plus sur ce point aucun retour de raison.

G. P.

que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie, et ce qui est bien étonnant, au milieu de mes souffrances et de l'extrême abattement où j'étois. Je gémissois, en me sentant défaillir, de penser que je laissois dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste; et par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchois de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avois projetés. Ces lettres, qui plurent à M. de Malesherbes, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent à ce titre d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il en fit faire à ma prière, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeoit désormais, dans l'opinion de ma mort prochaine, étoit de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage. Depuis mon voyage de Genève, je m'étois lié d'amitié avec Moultou; j'avois de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurois désiré qu'il vînt me fermer les yeux. Je lui marquai ce désir; et je crois qu'il auroit fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je voulus du moins lui marquer ma confiance en lui envoyant la Profession de foi du Vicaire avant la publication. Il en fut content; mais il ne me parut pas dans sa réponse partager la sécurité avec laquelle j'en attendois pour lors l'effet. Il désira d'avoir de moi quelque morceau que n'eût personne autre. Je lui envoyai une *Oraison funèbre du feu duc d'Orléans*, que j'avois faite pour l'abbé d'Arty, et qui ne fut pas prononcée, parce que, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avoit sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fît aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelque inquiétude que je ne dois pas passer sous silence. Après avoir eu peur des jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les *Commères* avoient, depuis un temps, quitté leur ancienne demeure, et s'étoient établis tout à côté de moi; en sorte que de leur chambre on entendoit tout ce qui se disoit dans la mienne et sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvoit très-aisément escalader le petit mur qui le séparoit de mon donjon. J'avois fait de ce donjon mon cabinet de travail, en sorte que j'y avois une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'*Émile* et du *Contrat Social;* et brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyoit, j'avois là tous mes volumes long-temps avant qu'on les publiât. Mon étourderie, ma négligence, ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étois clos, faisoient que souvent, oubliant de fermer le soir mon donjon, je le trouvois le matin tout ouvert; ce qui ne m'eût guère inquiété, si je n'avois cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le donjon. La serrure étoit mauvaise, la clef ne fermoit qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai un plus grand dérangement encore que quand je laissois tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il étoit devenu jusqu'au matin du troisième jour, que je le retrouvai sur ma table. Je n'eus ni n'ai jamais eu de soupçon sur M. Mathas, ni sur son neveu, M. Dumoulin, sachant qu'ils m'aimoient l'un et l'autre, et prenant en eux toute confiance. Je commençois d'en avoir moins dans les *Commères*. Je savois que, quoique jansénistes, ils avoient quelque liaison avec d'Alembert et logeoient dans la même maison. Cela me donna quelque inquiétude et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout-à-fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avoient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'*Emile*, que j'avois eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai plus eu de communication avec eux depuis lors.

Le *Contrat Social* parut un mois ou deux avant l'*Émile*. Rey, dont j'avois toujours exigé qu'il n'introduiroit jamais furtivement en France

aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par mer son envoi. Rey n'eut aucune réponse : ses ballots restèrent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya, après avoir tenté de les confisquer; mais il fit tant de bruit, qu'on les lui rendit. Des curieux en tirèrent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulèrent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avoit ouï parler et qui même en avoit vu quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même, si, certain d'être en règle à tous égards et de n'avoir nul reproche a me faire, je ne m'étois tranquillisé par ma grande maxime. Je ne doutois pas même que M. de Choiseul, déjà bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge que mon estime pour lui m'en avoit fait faire dans cet ouvrage, ne me soutînt en cette occasion contre la malveillance de madame de Pompadour.

J'avois assurément lieu de compter alors, autant que jamais, sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin : car jamais il ne me donna de marques d'amitié, ni plus fréquentes, ni plus touchantes. Au voyage de Pâques, mon triste état ne me permettant pas d'aller au château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir; et enfin me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Il n'étoit pourtant question que d'être sondé; mais je n'avois jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois, et toujours sans succès. Le frère Côme, qui avoit la main d'une adresse et d'une légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très-petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avoit point de pierre, mais que la prostate étoit squirreuse et d'une grosseur surnaturelle; il trouva la vessie grande et en bon état, et finit par me déclarer que je souffrirois beaucoup, et que je vivrois long-temps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir.

C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années pour des maux que je n'avois pas, je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, dureroit autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connoissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'étoit rompu dans l'urètre il y avoit long-temps, n'eût fait le noyau d'une pierre. Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que depuis ce temps j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avois fait jusque alors; et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu pour ainsi dire à la vie, et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulois passer le reste, je n'attendois, pour l'exécuter, que la publication de l'*Émile*. Je songeois à la Touraine, où j'avois déjà été, et qui me plaisoit beaucoup, tant pour la douceur du climat que pour celle des habitans.

La terra molle e lieta e dilettosa
Simili a se gli abitator produce (*).

J'avois déjà parlé de mon projet à M. de Luxembourg, qui m'en avoit voulu détourner; je lui en reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors il me proposa le château de Merlou, à quinze lieues de Paris, comme un asile qui pouvoit me convenir, et dans lequel ils se feroient l'un et l'autre un plaisir de m'établir. Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose, il falloit voir le lieu; nous convînmes du jour où monsieur le maréchal enverroit son valet de chambre avec une voiture, pour m'y conduire. Je me trouvai

(*) *Le pays est riant, agréable, d'une culture facile, et ses habitans lui ressemblent en tout point.* Tasso.

ce jour-là fort incommodé; il fallut remettre la partie, et les contretemps qui survinrent m'empêchèrent de l'exécuter. Ayant appris depuis que la terre de Merlou n'étoit pas à monsieur le maréchal, mais à madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'*Émile* parut enfin, sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, monsieur le maréchal me redemanda toutes les lettres de M. de Malesherbes qui se rapportoient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité, m'empêchèrent de réfléchir à ce qu'il (*a*) y avoit d'extraordinaire et même d inquiétant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux, qui par mégarde étoient restées dans des livres. Quelque temps auparavant, M. de Malesherbes m'avoit marqué qu'il retireroit les lettres que j'avois écrites à Duchesne durant mes alarmes au sujet des jésuites, et il faut avouer que ces lettres ne faisoient pas grand honneur à ma raison. Mais je lui marquai qu'en nulle chose je ne voulois passer pour meilleur que je n'étois, et qu'il pouvoit lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec cet éclat d'applaudissemens qui suivoit celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger me confirma que c'étoit là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut dit avec les précautions les plus bizarres, comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensoit. Madame de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritoit des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon, à la fin de son billet, de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidoit de ma supériorité, et devoit me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avoit écrites jusque alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisoit cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit : la Condamine se jeta sur la Profession de foi, et battit la campagne; Clairaut se borna, dans sa lettre, au même morceau; mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avoit donnée, et il me marqua en propres termes, que cette lecture avoit réchauffé sa vieille âme : de tous ceux à qui j'avois envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensoit.

Mathas, à qui j'en avois aussi donné un exemplaire avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blaire, conseiller au parlement, père de l'intendant de Strasbourg. M. de Blaire avoit une maison de campagne à Saint-Gratien, et Mathas, son ancienne connoissance, l'y alloit voir quelquefois quand il pouvoit aller. Il lui fit lire l'*Émile* avant qu'il fût public. En le lui rendant, M. de Blaire lui dit ces propres mots, qui me furent rendus le même jour : « M. Mathas, voilà un fort beau livre, mais dont il sera parlé dans peu, plus qu'il ne seroit à désirer pour l'auteur. » Quand il me rapporta ce propos, je ne fis qu'en rire, et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe, qui met du mystère à tout. Tous les propos inquiétans qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression; et loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchois, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage; certain d'être en règle à tous égards; certain, comme je croyois l'être, de tout le crédit de madame de Luxembourg et même de la faveur du ministère, je m'applaudissois du parti que j'avois pris de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venois d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'alarmoit dans la publication de ce livre, et cela, moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. A l'Hermitage, à Montmorency, j'avois vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs féves et leurs pois, avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes, pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolois faisoit traiter ces pauvres gens, j'avois fait, vers la fin de l'*Émile*, une sortie

(*a*) .... *de réfléchir sur ce qu'il*...

sur cette cruauté. Autre infraction à mes maximes, qui n'est pas restée impunie. J'appris que les officiers de M. le prince de Conti n'en usoient guère moins durement sur ses terres; je tremblois que ce prince, pour lequel j'étois pénétré de respect et de reconnoissance, ne prît pour lui ce que l'humanité révoltée m'avoit fait dire pour son oncle, et ne s'en tînt offensé. Cependant, comme ma conscience me rassuroit pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins, je n'ai jamais appris que ce grand prince ait fait la moindre attention à ce passage, écrit long-temps avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps, parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platises dont on avoit entremêlé cet extrait. Ce livre portoit le nom d'un Genevois appelé Balexsert; et il étoit dit dans le titre, qu'il avoit remporté le prix à l'Académie de Harlem. Je compris aisément que cette Académie et ce prix étoient d'une création toute nouvelle, pour déguiser le plagiat aux yeux du public; mais je vis aussi qu'il y avoit à cela quelque intrigue antérieure, à laquelle je ne comprenois rien; soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi ce vol n'auroit pu se faire; soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avoit bien fallu donner quelque fondement. Ce n'est que bien des années après, que sur un mot échappé à d'Ivernois, j'ai pénétré le mystère et entrevu ceux qui avoient mis en jeu le sieur Balexsert.

Les sourds mugissemens qui précèdent l'orage commençoient à se faire entendre, et tous les gens un peu pénétrans virent bien qu'il se couvoit, au sujet de mon livre et de moi, quelque complot qui ne tarderoit pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma stupidité, fut telle que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre avec assez d'adresse, qu'en sévissant contre les jésuites, on ne pouvoit marquer une indulgence partiale pour les livres et les auteurs qui attaquoient la religion. On me reprochoit d'avoir mis mon nom à l'*Émile*, comme si je ne l'avois pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avoit rien dit. Il sembloit qu'on craignît de se voir forcé à quelques démarches qu'on feroit à regret, mais que les circonstances rendoient nécessaires, et auxquelles mon imprudence avoit donné lieu. Ces bruits me parvinrent et ne m'inquiétèrent guère : il ne me vint pas même à l'esprit qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la moindre chose qui me regardât personnellement, moi qui me sentois si parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en règle à tous égards, et qui ne craignois pas que madame de Luxembourg me laissât dans l'embarras, pour un tort qui, s'il existoit, étoit tout entier à elle seule. Mais sachant en pareil cas comme les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires, en ménageant les auteurs, je n'étois pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de Malesherbes venoit à l'abandonner (*).

Je restai tranquille. Les bruits augmentèrent, et changèrent bientôt de ton. Le public, et surtout le parlement, sembloient s'irriter par ma tranquillité. Au bout de quelques jours la fermentation devint terrible; et les menaces

(*) C'est ici le lieu de faire connoître une *Déclaration* de Malesherbes relative à la publication de l'*Émile*, déclaration trouvée dans les papiers de Rousseau après sa mort, et dont il est étonnant que lui-même n'ait fait aucune mention dans ses *Confessions* ou ailleurs. Du Peyrou l'a jugée avec raison trop importante, comme pièce justificative, pour ne pas être connue du public, et l'a en conséquence fait imprimer à la suite de la seconde partie des *Confessions*. En voici le texte :

« Quand M. Rousseau traita de son ouvrage intitulé : *Emile ou de l'Education*, ceux avec qui il conclut son marché lui dirent que leur intention etoit de le faire imprimer en Hollande. Un libraire, devenu possesseur du manuscrit, demanda la permission de le faire imprimer en France sans en avertir l'auteur. On lui nomma un censeur. Le censeur ayant examiné les premiers cahiers, donna une liste de quelques changemens qu'il croyoit nécessaires. Cette liste fut communiquée à M. Rousseau, à qui on avoit appris quelque temps auparavant qu'on avoit commencé à imprimer son ouvrage à Paris.

» Il déclara au magistrat chargé de la librairie, qu'il étoit inutile de faire des changemens aux premiers cahiers, parce que la lecture de la suite feroit connoître que l'ouvrage entier ne pourroit jamais être permis en France. Il ajouta qu'il ne vouloit rien faire en fraude des lois, et qu'il n'avoit fait son livre que pour être imprimé en Hollande, où il croyoit qu'il pouvoit paroître sans contrevenir à la loi du pays.

» Ce fut d'après cette déclaration, faite par M. Rousseau lui-même, que le censeur eut ordre de discontinuer l'examen, et qu'on dit au libraire qu'il n'auroit jamais de permission. D'après ces faits, qui sont très-certains et qui ne seront point désavoués, M. Rousseau peut assurer que si le livre intitulé *Émile ou de l'Education* a été imprimé à Paris malgré les défenses, c'est sans son consentement, c'est à son insu, et même qu'il a fait ce qui dépendoit de lui pour l'empêcher.

» Les faits contenus dans ce Mémoire sont exactement vrais; et puisque M. Rousseau désire que je le lui certifie, c'est une satisfaction que je ne peux lui refuser.

Paris, le 31 janvier 1766.

» De Lamoignon de Malesherbes. »

changeant d'objet, s'adressèrent directement à moi. On entendoit dire tout ouvertement aux parlementaires qu'on n'avançoit rien à brûler les livres, et qu'il falloit brûler les auteurs (a). Pour les libraires, on n'en parloit point. La première fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur, me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des Holbachiens pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérile ruse, et je me disois, en me moquant d'eux, que s'ils avoient su la vérité des choses, ils auroient cherché quelque autre moyen de me faire peur : mais la rumeur enfin devint telle, qu'il fut clair que c'étoit tout de bon. Monsieur et madame de Luxembourg avoient cette année avancé leur second voyage de Montmorency, de sorte qu'ils y étoient au commencement de juin. J'y entendis très-peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisoient à Paris, et les maîtres de la maison ne m'en parloient point du tout. Un matin cependant, que j'étois seul avec M. de Luxembourg, il me dit : Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le *Contrat social?* Moi ! lui dis-je en reculant de surprise, non, je vous jure ; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu. Et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'*Emile?* reprit-il. Pas un mot, répondis-je ; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah ! dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avoit d'ordinaire, il falloit faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair ! J'ai cru l'être, ajoutai-je ; je l'estimois assez pour cela. Il alloit reprendre la parole ; je le vis prêt à s'ouvrir ; il se retint et se tut. Malheureuse politique de courtisan, qui dans les meilleurs cœurs domine l'amitié même !

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'étoit bien à moi qu'on en vouloit. Je déplorai cette inouïe fatalité qui tournoit à mon préjudice tout ce que je disois et faisois de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire madame de Luxembourg et M. de Malesherbes, je ne voyois pas comment on pouvoit s'y prendre pour les écarter et venir jusqu'à moi : car d'ailleurs, je sentis bien dès lors qu'il ne seroit plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasseroit pas d'examiner si j'avois réellement tort ou non. L'orage, cependant, grondoit de plus en plus. Il n'y avoit pas jusqu'à Néaulme qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paroissoit être du sort qui menaçoit le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassuroit toujours : je voyois madame de Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il falloit bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendroit cette affaire, avec autant de sang-froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenoit, étoit qu'elle ne me disoit rien du tout. Il me sembloit qu'elle auroit dû me dire quelque chose. Madame de Boufflers paroissoit moins tranquille. Elle alloit et venoit avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnoit beaucoup aussi pour parer le coup qui m'étoit préparé, et qu'elle attribuoit toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importoit au parlement de ne pas se laisser accuser par les jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paroissoit cependant peu compter sur le succès des démarches du prince et des siennes. Ses conversations, plus alarmantes que rassurantes, tendoient toutes à m'engager à la retraite, et elle me conseilloit toujours l'Angleterre, où elle m'offroit beaucoup d'amis, entre autres le célèbre Hume, qui étoit le sien depuis long-temps. Voyant que je persistois à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que si j'étois arrêté et interrogé, je me mettois dans la nécessité de nommer madame de Luxembourg, et que son amitié pour moi méritoit bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas elle pouvoit rester tranquille, et que je ne la compromettrois point. Elle répliqua que cette résolution étoit plus facile à prendre qu'à exécu-

(a) VAR. ..... *qu'il falloit s'adresser directement aux auteurs. La première fois....*

ter; et en cela elle avoit raison, surtout pour moi, bien déterminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avoit fait quelque impression, sans cependant que je pusse me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme d'un moyen de me soustraire à la juridiction du parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'état. Je n'objectai rien contre cette singulière grâce, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé dans la suite qu'elle n'avoit proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avoit pas voulu d'un expédient qui finissoit tout.

Peu de jours après, monsieur le maréchal reçut du curé de Deuil, ami de Grimm et de madame d'Épinay, une lettre portant l'avis, qu'il disoit avoir eu de bonne part, que le parlement devoit procéder contre moi avec la dernière sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serois décrété de prise de corps. Je jugeai cet avis de fabrique holbachique; je savois que le parlement étoit très-attentif aux formes, et que c'étoit toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avouois le livre, et si réellement j'en étois l'auteur. Il n'y a, disois-je à madame de Boufflers, que les crimes qui portent atteinte à la sûreté publique, dont sur le simple indice on décrète les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtiment. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des récompenses, on procède contre le livre, et l'on évite autant qu'on peut de s'en prendre à l'auteur. Elle me fit à cela une distinction subtile, que j'ai oubliée, pour me prouver que c'étoit par faveur qu'on me décrétoit de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être ouï. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquoit que s'étant trouvé le même jour chez monsieur le procureur-général, il avoit vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'*Émile* et son auteur. Notez que ledit Guy étoit l'associé de Duchesne, qui avoit imprimé l'ouvrage; lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnoit par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela me parut croyable! Il étoit si simple, si naturel qu'un libraire admis à l'audience de monsieur le procureur-général lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat! Madame de Boufflers et d'autres me confirmèrent la même chose. Sur les absurdités dont on me rebattoit incessamment les oreilles, j'étois tenté de croire que tout le monde étoit devenu fou.

Sentant bien qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère qu'on ne vouloit pas me dire, j'attendois tranquillement l'événement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allai tous les jours au château, et je faisois les après-midi ma promenade ordinaire. Le 8 juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs oratoriens, le P. Alamanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûter que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres : nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges, pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors j'avois pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit, jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appesantir. Alors j'éteignois ma bougie, et je tâchois de m'assoupir quelques instans qui ne duroient guère. Ma lecture ordinaire du soir étoit la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là, me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire, je prolongeai plus long-temps ma lecture, et je lus tout entier le livre qui finit par le Lévite (a) d'Éphraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des Juges; car je ne l'ai pas revu depuis ce temps-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étois occupé dans une espèce de rêve, quand tout à coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumière. Thérèse, qui la portoit, éclairoit M. La Roche, qui, me voyant lever brusquement sur mon séant,

(a) VAR....... *qui finit par l'histoire du Lévite...*

me dit. Ne vous alarmez pas; c'est de la part de madame la maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, dans la lettre de madame de Luxembourg, je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venoit de lui apporter, portant avis que, malgré tous ses efforts, on étoit déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquoit-il, est extrême; rien ne peut parer le coup; la cour l'exige, le parlement le veut; à sept heures du matin il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir : j'ai obtenu qu'on ne le poursuivra pas s'il s'éloigne; mais s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de madame la maréchale, de me lever et d'aller conférer avec elle. Il étoit deux heures; elle venoit de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'endormir sans vous avoir vu. Je m'habillai à la hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée. C'étoit la première fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise, au milieu de la nuit, je n'étois pas moi-même exempt d'émotion; mais en la voyant je m'oubliai moi-même pour ne penser qu'à elle, et au triste rôle qu'elle alloit jouer si je me laissois prendre : car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentois ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être assez de fermeté pour éviter de la compromettre (a) si j'étois vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, à faire pour elle, en cette occasion, ce que rien ne m'eût fait faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif, cependant elle ne me dit pas un mot qui marquât qu'elle y fût sensible. Je fus choqué de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter : mais monsieur le maréchal survint; madame de Boufflers arriva de Paris quelques momens après. Ils firent ce qu'auroit dû faire madame de Luxembourg. Je me laissai flatter; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite, et du temps de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito, pour délibérer et prendre mes mesures plus à loisir; je n'y consentis point, non plus qu'à la proposition d'aller secrètement au Temple. Je m'obstinai à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Sentant que j'avois des ennemis secrets et puissans dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devois sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Genève; mais un instant de réflexion suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savois que le ministère de France, encore plus puissant à Genève qu'à Paris, ne me laisseroit pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avoit résolu de me tourmenter. Je savois que le *Discours sur l'Inégalité* avoit excité contre moi, dans le Conseil, une haine d'autant plus dangereuse qu'il n'osoit la manifester. Je savois qu'en dernier lieu, quand *la Nouvelle Héloïse* parut, il s'étoit pressé de la défendre, à la sollicitation du docteur Tronchin; mais voyant que personne ne l'imitoit, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense. Je ne doutois pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. Je savois que, malgré tous les beaux semblans, il régnoit contre moi, dans tous les cœurs genevois, une secrète jalousie qui n'attendoit que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins, l'amour de la patrie me rappeloit dans la mienne; et si j'avois pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurois pas balancé : mais l'honneur ni la raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendroit à Genève à mon égard. On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas long-temps.

Madame de Boufflers désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts pour m'engager à passer en Angleterre. Elle ne m'ébranla pas. Je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglois; et toute l'éloquence de madame de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance, sembloit l'augmenter, sans que je susse pourquoi.

(a) VAR. .... *de compromettre madame de Luxembourg* ....

Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde; et La Roche, par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas dire à Thérèse elle-même si je l'étois ou ne l'étois pas. Depuis que j'avois résolu d'écrire un jour mes Mémoires, j'avois accumulé beaucoup de lettres et autres papiers, de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déjà triés furent mis à part, et je m'occupai le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvoit m'être utile, et brûler le reste. M. de Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le temps de rien brûler. Monsieur le maréchal m'offrit de se charger du reste du triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui auroit été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer le peu d'heures qui me restoient avec des personnes si chères, que j'allois quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissois ces papiers, et à mon instante prière il envoya chercher ma pauvre tante qui se consumoit dans la perplexité mortelle de ce que j'étois devenu, et de ce qu'elle alloit devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château, sans lui rien dire; elle me croyoit déjà bien loin : en m'apercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes bras. O amitié, rapport des cœurs, habitude, intimité! Dans ce doux et cruel moment se rassemblèrent tous les jours de bonheur, de tendresse et de paix passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une première séparation, après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans. Le maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes. Il nous laissa. Thérèse ne vouloit plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivît en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrète un homme de prise de corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il falloit bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passeroit, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindroit dans peu : monsieur le maréchal confirma ma promesse; mais je ne voulus jamais lui dire où j'allois, afin que, interrogée par ceux qui viendroient me saisir, elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très-extraordinaire, et je lui dis dans un transport, hélas! trop prophétique : Mon enfant, il faut t'armer de courage. Tu as partagé la prospérité de mes beaux jours; il te reste, puisque tu le veux, à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma dernière heure.

Il ne me restoit plus qu'à songer au départ. Les huissiers avoient dû venir à dix heures. Il en étoit quatre après midi quand je partis, et ils n'étoient pas encore arrivés. Il avoit été décidé que je prendrois la poste. Je n'avois point de chaise; monsieur le maréchal me fit présent d'un cabriolet et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la première poste, où, par les mesures qu'il avoit prises, on ne fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avois point dîné à table, et ne m'étois pas montré dans le château, les dames vinrent me dire adieu dans l'entresol, où j'avois passé la journée. Madame la maréchale m'embrassa plusieurs fois d'un air assez triste; mais je ne sentis plus dans ces embrassemens les étreintes de ceux qu'elle m'avoit prodigués il y avoit deux ou trois ans. Madame de Boufflers m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit davantage, fut celui de madame de Mirepoix; car elle étoit aussi là. Madame la maréchale de Mirepoix est une personne extrêmement froide, décente et réservée, et ne me paroît pas tout-à-fait exempte de la hauteur naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avoit jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que, flatté d'un honneur auquel je ne m'attendois pas, je cherchasse à m'en augmenter le prix, soit qu'en effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs généreux, je trouvai dans son mouvement et

dans son regard je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent, en y repensant, j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étois condamné, elle n'avoit pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

Monsieur le maréchal n'ouvroit pas la bouche; il étoit pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise qui m'attendoit à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avois une clef du parc, dont je me servis pour ouvrir la porte; après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui rendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis ce temps-là. Je n'ai guère eu dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet : nous sentîmes l'un et l'autre que cet embrassement étoit un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorency, je rencontrai dans un carrosse de remise quatre hommes en noir, qui me saluèrent en souriant. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comportèrent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux; surtout ayant appris dans la suite, qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on me l'avoit annoncé, je ne l'avois été qu'à midi. Il fallut traverser tout Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluèrent d'un air de connoissance, mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me détournai pour passer à Villeroy. A Lyon, les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvoit être embarrassant pour un homme qui ne vouloit ni mentir, ni changer son nom. J'allai, avec une lettre de madame de Luxembourg, prier M. de Villeroy de faire en sorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parce que je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. Monsieur le duc me pressa beaucoup de coucher à Villeroy; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise étoit rude, et j'étois trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs, je n'avois pas l'air assez imposant pour me faire bien servir, et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaule que sur les épaules du postillon. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos; ce fut encore pis. Ils me prirent pour un pied-plat, qui marchoit par commission, et qui couroit la poste pour la première fois de sa vie. Dès lors je n'eus plus que des rosses, et je devins le jouet des postillons. Je finis comme j'aurois dû commencer, par prendre patience, ne rien dire, et aller comme il leur plut.

J'avois de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me livrant aux réflexions qui se présentoient sur tout ce qui venoit de m'arriver; mais ce n'étoit là ni mon tour d'esprit, ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient foiblement et s'éteint sans peine aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait, il n'y a plus de précaution à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance : plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier; tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir de rechef quand je veux. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continuel des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudroit faire (a) à son ennemi. Naturellement emporté, j'ai senti la colère, la fureur même dans les premiers mouvemens; mais jamais un désir de vengeance ne prit racine au dedans de moi. Je m'occupe trop peu de l'offense, pour m'occuper beaucoup de l'offenseur.

(a) VAR...... qu'il voudroit rendre à

Je ne pense au mal que j'en ai reçu, qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore; et si j'étois sûr qu'il ne m'en fît plus, celui qu'il m'a fait seroit à l'instant oublié. On nous prêche beaucoup le pardon des offenses. C'est une fort belle vertu sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur sauroit dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis, pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci, ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une seule chose au-dessus de leur puissance, et dont je les défie: c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venoit de se passer, et le parlement, et madame de Pompadour, et M. de Choiseul, et Grimm, et d'Alembert, et leurs complots, et leurs complices, que je n'y aurois pas même repensé de tout mon voyage, sans les précautions dont j'étois obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela, fut celui de ma dernière lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les Idylles de Gessner, que son traducteur Huber m'avoit envoyées, il y avoit quelque temps. Ces deux idées me revinrent si bien, et se mêlèrent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir, en traitant à la manière de Gessner le sujet du *Lévite d'Ephraïm*. Ce style champêtre et naïf ne paroissoit guère propre à un sujet si atroce, et il n'étoit guère à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise et sans aucun espoir de succès. A peine eus-je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et de la facilité que j'éprouvois à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poème, que j'achevai dans la suite à Motiers; et je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui dans le fond est abominable; de sorte qu'outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le *Lévite d'Ephraïm*, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai, sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui, loin de s'aigrir par ses malheurs, s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs dans leurs livres à l'adversité qu'ils n'éprouvèrent jamais; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que dans la première indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire: on verra comment ils s'en tireront.

En partant de Montmorency pour la Suisse, j'avois pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdun chez mon bon vieux ami M. Roguin, qui s'y étoit retiré depuis quelques années, et qui m'avoit même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisoit un détour; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche, il falloit passer par Besançon, place de guerre, et par conséquent sujette au même inconvénient. Je m'avisai de gauchir, et de passer par Salins, sous prétexte d'aller voir M. de Mairan, neveu de M. Dupin, qui avoit un emploi à la saline, et qui m'avoit fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit; je ne trouvai point M. de Mairan: fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dît un mot.

En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport: Ciel! protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté! C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devoit faire mon malheur. Mon postillon surpris me crut fou; je remontai dans ma chaise, et peu d'heures après j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin. Ah! respirons quelques instans chez ce digne hôte! J'ai besoin d'y prendre du courage et des forces; je trouverai bientôt à les employer.

Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu, dans le récit que je viens de faire, sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne paroissent pas fort lumineuses,

quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche; et par exemple, sans donner la première idée du problème que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que pour l'exécution du complot dont j'étois l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devoit, pour l'opérer, se passer à peu près comme il se passa; mais si, sans me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de madame de Luxembourg et troubler par ses alarmes, j'avois continué de tenir ferme comme j'avois commencé, et qu'au lieu de rester au château, je m'en fusse retourné dans mon lit dormir tranquillement la fraîche matinée, aurois-je également été décrété? Grande question, d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes, pour les découvrir par induction.

LIVRE DOUZIÈME.

1762.

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre (*a*), il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abîme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés, j'en aperçois l'instrument immédiat; mais je ne puis voir ni la main qui les dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissemens, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même, et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événemens qui me regardent, les traitemens que j'ai soufferts, et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les trois précédens livres, tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événemens de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédens livres, qu'ensuite à chaque fait qu'ils liront dans les suivans ils prennent les informations qui seront à leur portée, qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdun, j'y fis connoissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa nièce madame Boy-de-La-Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autrefois connu le père à Lyon. Elle étoit venue à Yverdun voir son oncle et ses sœurs; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai de l'amitié la plus tendre à la mère et à la fille. Cette dernière étoit destinée par M. Roguin au colonel son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignoit aussi la plus grande affection; mais, quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le désirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très-vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dillan sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses désirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui

(*a*) VAR. ..... *de quelque façon que j'aie pu m'y prendre.*

n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété le 18 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient cumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous. J'eus de quoi me rassurer; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la populace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menaceroit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures, sonnèrent le plus terrible tocsin. Les François surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du Journal de Trévoux fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montroit assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi! le rédacteur de la *Paix perpétuelle* souffle la discorde; l'éditeur du *Vicaire Savoyard* est un impie; l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup; celui de l'*Émile* est un enragé. Eh! mon Dieu, qu'aurois-je donc été, si j'avois publié le livre de l'*Esprit*, ou quelque autre ouvrage semblable? Et pourtant, dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé: voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingins, bailli de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis; et aussitôt il s'empressa de le meubler et garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittoit pas de la journée. J'étois toujours très-sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement étoit déjà marqué, et j'avois écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout à coup j'appris qu'il s'élevoit à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le sénat excité, sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le bailli de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asile que tant de bandits trouvoient dans leurs états. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance; et pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étoient fermés, et prévoyant bien que dans cette affaire chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Madame Boy-de-La-Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils, au village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neufchâtel. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les états du roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guère servir de prétexte. Mais une secrète difficulté, qu'il ne me convenoit pas de dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice, qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré de l'aversion pour le roi de Prusse, qui me paroissoit, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avois orné mon donjon à Montmorency, étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel étoit un distique (a) qui finissoit ainsi :

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Ce vers, qui sous toute autre plume eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs trop clairement le vers précédent (*). Ce distique avoit été vu de tous ceux qui venoient me voir, et qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzi l'avoit même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Émile*, où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois en vue; et la remarque n'avoit pas échappé aux épilogueurs, puisque madame de Boufflers m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du roi de Prusse; et supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire : car on sait que les méchans et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent guère que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les âmes d'une trempe forte, telles que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la gloire; et me mettant à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers, avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix; et je me dis : Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy-de-La-Tour, appelée madame Girardier, à qui la maison que j'allois occuper étoit très-commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vînt me joindre et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que par cette catastrophe nos relations alloient changer, et que ce qui jusque alors avoit été faveur et bienfait de ma part, le seroit désormais de la sienne. Si son attachement restoit à l'épreuve de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes maux. Si ma disgrâce attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir sa constance comme un sacrifice; et au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçoit d'aller.

(a) VAR...... *duquel j'avois mis un distique qui....*

(*) Ce vers étoit :

La gloire, l'intérêt, voilà son Dieu, sa loi.

Il ne précédoit pas le vers cité dans le texte. Celui-ci étoit au bas du portrait. L'autre vers étoit écrit derrière. G. P.

Il faut tout dire : je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens ; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse ; et quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du cœur soit un vrai tort. Depuis long-temps je m'apercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature ; il seroit le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfans, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'éducation*, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile ;* et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher (*). Ma situation, cependant, étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive ; et n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état (*a*) : cette double raison m'avoit fait former des résolutions que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans ; c'étoit aussi depuis cette époque, que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins où qu'elle pût être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi (*). Cependant elle avoit marqué tant de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le désir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même ; et après avoir senti dans mon cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir ; elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée ; mais c'étoit, dequis tant d'années, notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant ! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces ! Comme mon cœur s'en abreuve ! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là ?

En arrivant à Motiers, j'avois écrit à mylord Keith, maréchal d'Ecosse, gouverneur de Neufchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les états de sa majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît, et que j'attendois de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui étoit

(*) Voici ce passage : « Un père, quand il engendre et nourrit des enfans, ne fait en cela que le tiers de sa tâche.... Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfans et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire, je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera long-temps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé. » *Émile*, Liv. I.
G. P.

(*a*) VAR....... *mon état. Le vice équivalent, dont je n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paroissoit moins contraire. Cette....*

(*) La cause que Rousseau assigne ici pour expliquer le refroidissement de Thérèse à son égard, quoique établie si positivement, peut n'être que l'effet d'une simple conjecture. Il est étonnant qu'il n'y fasse entrer pour rien sa passion pour madame d'Houdetot et l'impression pénible qu'en a dû nécessairement ressentir celle qui pouvoit croire avoir acquis sur lui tous les droits d'une épouse légitime. Voyez au Livre VIII la *variante* de la page 185 et la note qui s'y joint. Il n'est pas moins singulier que dans le récit précédemment fait (Livre IX) de toutes les circonstances qui se lient à cet égarement de son cœur, il ne soit fait aucune mention de la part plus ou moins active qu'y dut prendre Thérèse. Put-elle réellement se borner au rôle passif que Rousseau lui fait jouer dans toute cette affaire (Voyez ci-devant, pages 235, 256), et pensera-t-on que sa simplicité ou stupidité étoit telle, qu'elle ne lui permettoit pas d'en apercevoir et d'en ressentir toutes les conséquences ? Ce n'est pas là du moins l'idée que donnent d'elle les Mémoires de madame d'Épinay.
G. P.

en grande faveur auprès de son excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Écossois m'émut puissamment le cœur, et dès l'instant même commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours demeuré le même, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres, qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie, n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt, par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura long temps en Espagne, dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au roi de Prusse, qui se connoissoit en hommes, et les accueillit comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil, par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de mylord maréchal. La grande âme de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvoit se plier que sous le joug de l'amitié; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes, il ne vit plus que Frédéric, du moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne; et enfin le voyant, déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neufchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neufchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connoissent point en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise; se cabrèrent contre ses soins bienfaisans, parceque, voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petitpierre, qui fut chassé par ses confrères pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, mylord s'étant opposé aux usurpations des ministres, vit soulever contre lui tout le pays, dont il prenoit le parti; et quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir; et de toutes les imputations dont il fut chargé, c'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance, qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très-court que je lui fis en l'abordant, il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de mylord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même : celui-ci n'est pas un Neufchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères! Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitoit l'été, étoit à six lieues de Motiers : j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pèlerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Hermitage à Eaubonne étoit bien différente assurément; mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard! Je l'appelois mon père, il m'appeloit son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée

de l'attachement qui nous unissoit, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du désir continuel de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa long-temps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon mylord! ô mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah! les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui suis le même toujours. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé (*).

Mylord maréchal n'est pas sans défaut; c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins : ses attentions paroissent hors de propos; ses cadeaux sont de fantaisie, et non de convenance. Il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur, indifféremment. Un jeune Genevois désirant entrer au service du roi de Prusse se présente à lui : mylord lui donne, au lieu de lettre, un petit sachet plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singulière recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient mylord maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite, qu'elles n'influoient pas sur ses sentimens, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger il met encore la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire, en partant après dîner et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grâce qui lui importoit extrêmement, me pria d'engager son excellence à la demander pour lui. Volontiers. Je le mène avec moi; je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à mylord, qui ne me répond rien. La matinée se passe; en traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondoit d'attendre. Croyant que mylord l'avoit oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table; mot comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir combien je l'importunois, un peu dure, et je me tus en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remercîment qu'il me fit, du bon accueil et du bon dîner qu'il avoit eus chez son excellence, qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après mylord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre et signé du roi; et cela, sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus, sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith : c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serremens de cœur. La mémoire en est triste, et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possi-

(*) Il est vrai de dire que mylord maréchal, intimement lié avec Hume, fut sensiblement affecté des torts de Rousseau envers ce dernier, et se montra affligé de leur rupture; mais il fut si peu *détaché* de lui que peu de temps avant sa mort arrivée en mai 1778 (six semaines avant la mort de Rousseau) il lui légua par son testament la montre qu'il avoit toujours portée (*Biographie universelle* au mot *George Keith*). La lettre de Rousseau à mylord du 10 mars 1767, écrite d'Angleterre, et qu'on trouvera dans la *Correspondance*, paroît être la dernière qu'il lui ait écrite. Peut-être aussi mylord n'y répondit-il point; mais il est prouvé que long-temps encore après ils se sont donné réciproquement de leurs nouvelles, et que mylord n'a cessé de les désirer et de les recevoir avec plaisir. D'un autre côté ce passage des *Confessions* suffiroit pour justifier Rousseau de l'accusation de s'être montré ingrat envers son bienfaiteur.

C'est cependant cette accusation que d'Alembert a osé mettre en avant dans l'éloge de mylord maréchal prononcé par lui à l'Académie peu de temps après la mort de Rousseau, accusation que n'a pas craint de renouveler dernièrement l'auteur de l'article de la *Biographie universelle* que nous venons de citer. Mais dès 1791 Ginguené a parfaitement prouvé combien cette accusation étoit fausse et rendue plus odieuse encore par la *bénignité perfide* du langage de l'accusateur. (Voyez *Lettres sur les Confessions*, note. 5.)

G. P.

ble de mettre aucun ordre dans mes récits : je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile, par la réponse du roi à mylord maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non-seulement sa majesté approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon mylord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte, en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage ; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me feroit volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur, et je m'attachai si sincèrement à lui, que je pris dès lors autant d'intérêt à sa gloire, que j'avois trouvé jusque alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu de temps après, je témoignai ma joie par une illumination de très-bon goût : c'étoit une corde de guirlandes, dont j'ornai la maison que j'habitois ; et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue, je crus que sa gloire militaire et politique étant au comble, il alloit s'en donner une d'une autre espèce, en revivifiant ses états, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant l'arbitre de l'Europe, après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas, je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet (*), et, prenant le ton familier, fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui, que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant mylord maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi, toute cachetée. Mylord envoya la lettre, sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune réponse ; et quelque temps après, mylord maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avois bien grondé. Je compris par là que ma lettre avoit été mal reçue, et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvoit très-bien être ; peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire, et ne pris-je pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Motiers-Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle ; elle m'étoit venue diverses fois dans le cours de ma vie, et elle me revint souvent à Montmorency, où le fréquent usage des sondes, me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorency me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du qu'en dira-t-on, dont je me souciois très-peu. Cependant, avant d'adopter cette nouvelle parure, je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg, qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne ; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles, et ce ne fut que quelques mois après, que, forcé par de nouvelles attaques, de recourir aux sondes, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Motiers, surtout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvois le porter au temple même sans scandale. Je pris donc la veste, le caffetan, le bonnet fourré, la ceinture ; et après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez mylord maréchal. Son excellence, me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment, *Salamaleki* ; après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

(*) Le 30 octobre 1762. Voyez la *Correspondance*.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce, autant qu'il dépendroit de moi. Seul je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement : mon imagination, remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe ; les pieds et les yeux font au moins quelque chose ; mais rester là, les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entre-faire des complimens, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites, ou j'allois comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passans. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étoient assez aimables et ne manquoient pas d'esprit. Une entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du procureur-général de Neufchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particulière dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles ; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être sa raison, son mari, sa vie et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très-douces, et surtout durant un bien triste hiver, où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérèse et moi de longues soirées qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit, et par les mutuels épanchemens de nos cœurs. Elle m'appeloit son papa, je l'appelois ma fille ; et ces noms, que nous nous donnons encore, ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfans. Sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité ; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention ; mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres dont la première a couru le monde ; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde : l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avoit une maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parce que je savois qu'il étoit très-mal à la cour et auprès de mylord maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour ; cela continua, et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connoissance avec M. Du Peyrou, et ensuite une amitié trop intime pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. Du Peyrou étoit Américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier, de Neufchâtel épousa la veuve. Devenue veuve une seconde fois, elle vint avec son fils s'établir dans le pays de son second mari. Du Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de demi-connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit surtout d'avoir cultivé sa raison : son air hollandois, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisoient beaucoup cette opinion. Il étoit sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendoit tous ses mouvemens fort posés, fort graves ; et quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parloit peu, parce qu'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis : Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu de moi, peu de mes livres, très-peu de lui ; il n'étoit pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disoit étoit assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avoit dans l'esprit ni l'élévation, ni la finesse de celui de mylord maréchal ; mais il en avoit la simplicité : c'étoit toujours le re-

présenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime, et peu à peu cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'Holbach, qu'il étoit trop riche; et je crois que j'eus tort. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez long-temps, je vis peu Du Peyrou, parce que je n'allois point à Neufchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neufchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut point taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par mylord maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'étoit pas du bon air de ne pas me faire au moins quelque insulte: on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs, en ne les imitant pas. La classe de Neufchâtel, c'est-à-dire la compagnie des ministres de cette ville, donna le branle, en tentant d'émouvoir contre moi le conseil d'état. Cette tentative n'ayant pas réussi, les ministres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussitôt défendre mon livre, et me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisoit comprendre et disoit même que si j'avois voulu m'établir en ville, on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur *Mercure* d'inepties et du plus plat caffardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissoit pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchoit pas qu'à les entendre je ne dusse être très-reconnoissant de l'extrême grâce qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers, où ils n'avoient aucune autorité; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordoit malgré eux, et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'ils avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû leur rire au nez pour toute réponse: je fus assez bête pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neufchâtel; résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles espèces, que de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion. D'ailleurs, des esprits sans culture et sans lumières, qui ne connoissent d'autre objet de leur estime que le crédit, la puissance et l'argent, sont bien éloignés même de soupçonner qu'on doive quelque égard aux talens, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village, qui pour ses malversations avoit été cassé, disoit au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle: *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit: amenez-le moi, que je voie si cela est vrai.* Assurément, les mécontentemens d'un homme qui prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris, à Genève, à Berne, à Neufchâtel même, je ne m'attendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par madame Boy-de-La-Tour, et il m'avoit fait beaucoup d'accueil; mais dans ce pays, où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant, après ma réunion solennelle à l'Église réformée, vivant en pays réformé, je ne pouvois, sans manquer à mes engagemens et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étois rentré: j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus; et il n'étoit nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neufchâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la Cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin (c'étoit le nom du ministre), pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'Église protestante; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulois aucune explication

particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire, dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout fût fini sans qu'il y eût de ma faute. Point du tout : au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmollin vint me déclarer, non-seulement qu'il m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais de plus, que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême à pouvoir (a) me dire : Au moins je suis parmi mes frères; et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter.

Quelque temps après, mylord m'envoya une lettre de madame de Boufflers, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert, qui connoissoit mylord maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency, elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que, depuis mon voyage de Genève, je m'étois toujours déclaré hautement protestant, et que j'avois été très-publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Toutefois, comme je ne doutois pas que son intention (quoique je n'y comprisse rien) ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai pas de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur train, et leurs benins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiemens, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissois dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne. Je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle assurer que je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit-elle prouver que je n'étois pas bon calviniste? Que lui importoit? C'étoit prendre un soin bien singulier; c'étoit se faire les substituts de nos ministres. Avant que d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne, pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire, fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux Petites-Maisons.

(1763.) Un autre écrit m'affecta davantage, parce qu'il venoit d'un homme pour qui j'eus toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du mandement de l'archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir; c'étoit un cas à peu près semblable à celui du roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce Mandement ne fût de la façon des jésuites; et quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvois donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage; et c'est ce que je crois avoir fait avec assez de succès.

Je trouvai le séjour de Motiers fort agréable; et pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée mais on y vit assez chèrement, et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyois diminuer journellement le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans

(a) VAR...... *douceur extrême de pouvoir....*

suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres; métier funeste, auquel j'avois déjà renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en feroit rougir les puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir. Pour cela, je repris mon *Dictionnaire de musique*, que dix ans de travail avoient déjà fort avancé, et auquel il ne manquoit que la dernière main et d'être mis au net. Mes livres, qui m'avoient été envoyés depuis peu, me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage : mes papiers, qui me furent envoyés en même temps, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes Mémoires, dont je voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avois déjà fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant, en les arrangeant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de madame d'Épinay, de madame de Chenonceaux, etc., qui remplissoient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étoient-elles devenues? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers, pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg? Cela n'étoit pas concevable, et j'avois vu M. le maréchal prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans dates, et que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient point, ou auxquelles je les avois suppléées, pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point; je vis que le vide étoit bien réel, et que les lettres avoient bien certainement été enlevées. Par qui et pourquoi? Voilà ce qui me passoit. Ces lettres, antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma première ivresse de la *Julie*, ne pouvoient intéresser personne. C'étoient tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux, et même de madame d'Épinay, avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres? Qu'en vouloit-on faire? Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrirois quelque autre. J'en trouvai quelques-uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai, furent le brouillon de la *Morale sensitive*, et celui de l'extrait des *Aventures de mylord Édouard*. Ce dernier, je l'avoue, me donna des soupçons sur madame de Luxembourg. C'étoit La Roche, son valet de chambre, qui m'avoit expédié ces papiers, et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon; mais quel intérêt pouvoit-elle prendre à l'autre, et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour M. le maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment. Je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déjà faufilé chez madame de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu, tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins,

qui n'étoient pas les premiers de la même main (*) que j'avois endurés sans m'en plaindre. Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune, et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avois long-temps cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois, réclameroient contre l'infraction de l'édit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, du moins à l'extérieur; car il y avoit un mécontentement général qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du Conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer, m'empêcha d'acquiescer à leurs instances; et fidèle au serment que j'avois fait autrefois, de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense, et me bannir pour jamais de ma patrie, que d'y rentrer par des moyens violens et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu, de la part de la bourgeoisie, à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressoit extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillettes et les cafards ou soi-disant tels, que le Conseil mettoit en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti, et me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie, où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois tâché de lui rendre, je me voyois si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là, qui, je crois, étoit M. Favre, une lettre (*) par laquelle j'abdiquois solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens : sentant qu'ils avoient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'étoit plus temps. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très-bien raisonnées, qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutans refus du Conseil, qui se sentoit soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien, jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*, ouvrage écrit en faveur du Conseil, avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talens de son auteur, étoit du procureur général Tronchin (**), homme d'esprit, homme éclairé, très-versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

(1764.) Les représentans, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse et s'en tirèrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire, avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même; et poussé par mes anciens concitoyens qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion, j'entrepris la réfutation des Lettres écrites de la campagne, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la*

(*) J'avois trouvé, dans ses *Élémens de musique*, beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'Encyclopédie, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ses *Élémens*. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé : *Dictionnaire des Beaux-Arts*, mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens mot à mot, et cela longtemps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'Encyclopédie.

(*) Le 12 mai 1763. Voyez la *Correspondance*.

(**) *Jean-Robert Tronchin*, qu'il ne faut pas confondre avec son cousin *Théodore Tronchin*, médecin célèbre, dont il est parlé aux Livres VIII et X. C'est ce dernier que Rousseau, dans sa Correspondance, désigne le plus souvent sans le nommer, en l'appelant *le jongleur*. G. P.

montagne, que je mis aux miennes. Je fis et j'exécutai cette entreprise si secrètement que, dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentans, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne qui étoit déjà faite, crainte qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenoit le moindre vent, soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication; mais on aima mieux le laisser paroître que de me faire trop comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très-peu de chose; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avois à Motiers presque autant de visites que j'en avois eu à l'Hermitage et à Montmorency; mais elles étoient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étoient venus voir jusque alors étoient des gens qui, ayant avec moi des rapports de talens, de goûts, de maximes, les alléguoient pour cause de leurs visites, et me mettoient d'abord sur des matières dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers, ce n'étoit plus cela, surtout du côté de France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature, qui même, pour la plupart, n'avoient jamais lu mes écrits, et qui ne laissoient pas, à ce qu'ils disoient, d'avoir fait trente, quarante, soixante, cent lieues pour me venir voir et admirer l'homme illustre, célèbre, très-célèbre, le grand homme, etc. Car dès lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusque alors. Comme la plupart de ces survenans ne daignoient ni se nommer ni me dire leur état, que leurs connoissances et les miennes ne tomboient pas sur les mêmes objets, et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savois de quoi leur parler : j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils vouloient savoir : car, comme j'étois sans défiance, je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos de me faire; et ils s'en retournoient, pour l'ordinaire, aussi savans que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon M. de Feins, écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connoissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet. J'eus, avant et après M. de Feins, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A l'équipage de ces muletiers on les prit pour des contrebandiers; et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoient des gens d'une autre étoffe; mais sans être des contrebandiers, ce pouvoit être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appelé le comte de La Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avoit mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne pouvant pas l'étaler (*a*). Ces messieurs, tous deux très-aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit; leur conversation étoit agréable et intéressante; leur manière de voyager, si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes françois, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon pour le début; mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me vouloient-ils donc?

(*a*) Var....... *ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet.*

Pourquoi me venir voir dans cet équipage? Pourquoi rester plusieurs jours? Pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi désirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, surtout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui; et quand je voulus faire imprimer les *Lettres de la montagne*, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon; il m'avoit offert ses soins, si j'avois quelque chose à y faire imprimer. Je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement, par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger; et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivans qu'après avoir eu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres, et d'Escherny, de Neufchâtel, me parla d'un livre *de l'Homme de la montagne*, que d'Holbach lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait de livre qui eût ce titre. Quand les lettres parurent il étoit furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité (*). Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures; et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à peu près du même temps, mais que je fis d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la silhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre, qu'il faisoit faire par Le Moine, pour le placer dans sa bibliothèque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque étoit plein de mes ouvrages, par conséquent de mes principes, et qu'il m'aimoit parce que son âme étoit au ton de la mienne. Il étoit difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite. Je l'ai trouvé très-zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires. Mais, au reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre des livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage; et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, faite par Le Moine, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentimens et pour mes ouvrages fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde, par des talens assez aimables, et par des prétentions au bel esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorency l'hiver qui

(*) François-Louis, comte d'*Escherny*, mort il y a peu de temps (en 1815), a publié plusieurs ouvrages de morale et de philosophie, notamment des *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie* (Paris, 1811, 3 vol. in-12). Admirateur passionné de Rousseau, il doubla en 1790 le prix de 600 fr. qui, au jugement de l'Académie Françoise, devoit être donné au meilleur éloge de cet écrivain, et concourut lui-même pour ce prix qui ne fut pas décerné. Le troisième volume du recueil dont nous venons de parler contient, outre l'éloge composé par le comte d'Escherny à cette occasion, et qui vient d'être réimprimé dans le premier volume de l'édition in-12 donnée par madame Perronneau, un récit assez étendu où il trace l'historique de ses liaisons avec Rousseau, liaisons qui ont commencé à l'époque où ce dernier est venu se fixer à Motiers, et qui se sont prolongées presque jusqu'à la fin de sa vie en 1778. Il paroît en effet avoir été admis dans son intime familiarité, et pendant tout le temps que Rousseau a habité Motiers, il déclare avoir fait avec lui nombre de voyages et courses pédestres dont il évalue l'ensemble à un *millier de lieues*. Son récit d'ailleurs offre sur notre auteur un assez grand nombre d'anecdotes et de documens plus ou moins intéressans et curieux, dont nous ferons bientôt quelque usage, ne pouvant en cela qu'accorder confiance au témoignage d'un homme qui se montre non-seulement admirateur, mais ami sincère de Rousseau, et qui, comme il le dit lui-même, a eu le précieux avantage de ne *s'être jamais brouillé avec celui qui se brouilloit avec tout le monde*. Au surplus, le passage des *Confessions* auquel la présente note se rapporte, est le seul où Rousseau fasse mention du comte d'Escherny, qui lui-même, dans son récit, ne parle aucunement du livre *de l'Homme de la montagne*, ni de la querelle que Rousseau nous dit s'être élevée entre eux sur ce sujet, et qui sans doute ne fut que passagère.

G. P.

précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers; et soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Émile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel étoit toute la prédilection de la mère, qui dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usoit très-mal avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout, pour faire le petit Émile.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable : elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guère plus de mon goût : ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures qui n'annonçoient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageans pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après, il me vint voir, et nous fîmes ensemble le pèlerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai dans ce voyage différent de ce que je l'avois vu à Montmorency. Il avoit je ne sais quoi d'affecté, qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon, à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là, ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il vivoit dans les grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye, et ne me fit rien dire par sa parente mademoiselle Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins : mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit quelque chose, à moins que les sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part : ce qui dans le fond pourroit très-bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade : le père tomba malade en route; le fils l'étoit en partant de Genève; tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parens, des cagots, des quidams de toute espèce venoient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir fut Moultou, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage. Le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjugua à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, François réfugié, et parent du procureur général de Neufchâtel. Ce M. d'Ivernois, de Genève, passoit à Motiers deux fois l'an, tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confidence, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentimens, ni de connoissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête à tête dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit; et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'aie mis un véritable intérêt de cœur : c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à

Neufchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appeloit dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, et d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même, qu'il n'étoit venu à Neufchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours; et j'aurois cru manquer à l'un des plus grands devoirs, en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable, et qui me recherchoit par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance; nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres, il y prenoit goût. Je le menai chez mylord maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivoit qu'en latin : je lui répondois en françois, et ce mélange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulans, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non-seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir auprès de moi; qu'on l'avoit assuré que c'étoit un espion que le ministère de France avoit mis auprès de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquiétant, que dans le pays où j'étois tout le monde m'avertissoit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France, pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois; et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis : Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'âme, que les persécuteurs ne sauroient connoître, ni ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire, qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite : il partit; et quand je le croyois déjà en Hongrie, j'appris qu'il étoit à Strasbourg. Ce n'étoit pas la première fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage : le mari, sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener la jeune femme à la vertu, et Sauttern à son devoir (a). Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient rapprochés, et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison; dès lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appeloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron, qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parce qu'il ne l'avois jamais pris : mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme; et mylord maréchal, qui se connoissoit en hommes, et qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeoit à Motiers se déclara grosse de son fait. C'étoit une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus ai-

(a) Var...... *ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir.*

nables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs agaceries, étoient furieuses : j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je lui écrivis, dans la forte persuasion, non-seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulois qu'il revînt dans le pays, pour confondre cette coquine, et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur dont la salope étoit paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire : ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg, Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à peu près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg, d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures : mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers, en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps !

La première fut celle de M. de Luxembourg qui, après avoir été tourmenté long-temps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter là-dessus à la relation que m'en écrivit La Roche, l'homme de confiance de madame la maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France; et la douceur de son caractère étoit telle, qu'elle m'avoit fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que l'absence ou mon malheur avoit attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrâce des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avoit sur lui madame de Luxembourg ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me détruire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse, de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de M. le maréchal. Il n'y avoit rien là que de très-naturel et de très-croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur le legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à un honnête homme qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avoit eu une véritable pour moi. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs, vrai ou faux, et en vérité, j'aurois été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas par des idées d'intérêt les tristes, mais sacrés devoirs que nous rendons à

notre ami mourant. J'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à peu près dans ce même temps-ci que mylord maréchal me parla du sien, de ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie (*).

Ma seconde perte, plus sensible encore et bien plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui, déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien que l'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert, comme eux, leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il espère un jour occuper près de vous! Heureuse, dans vos infortunes, que le Ciel en les terminant vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient, et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car depuis lors il ne m'est pas resté d'amis à perdre, fut celle de mylord maréchal. Il ne mourut pas; mais, las de servir des ingrats, il quitta Neufchâtel, et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit et me survivra, je l'espère : il vit, et, grâces à lui, tous mes attachemens ne sont pas rompus sur la terre : il y reste encore un homme digne de mon amitié; car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire : mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grâce du roi, et racheter ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion, qui paroissoient presque aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devois m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelèrent à Berlin, et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage que l'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité, qui sembloient être une précaution très-sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier* gratuites, comme les premières. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince; mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps, celle de l'abbé de Mably. Ayant demeuré chez son frère, j'avois eu quelques liaisons avec lui, mais jamais bien intimes, et j'ai quelque lieu de croire que ses sentimens à mon égard avoient changé de nature depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres de la montagne* que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir dans Genève une lettre à madame Saladin, qui lui étoit attribuée, et dans laquelle il parloit de cet ouvrage, comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumières, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris là-dessus le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence m'étonna; mais qu'on juge de ma surprise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre étoit réellement de l'abbé, et que la mienne l'avoit fort embarrassé. Car enfin,

(*) Livre II, 1re partie, page 28.

quand il auroit eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaîté de cœur, sans obligation, sans nécessité, à l'unique fin d'accabler au plus fort de ses malheurs un homme auquel il avoit toujours marqué de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démérité de lui? quelque temps après parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je sentis, à la lecture de ce livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point désormais de pire ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni *la Paix perpétuelle*, et qu'il n'avoit paru désirer que je fisse un extrait de l'abbé de Saint-Pierre, qu'en supposant que je ne m'en tirerois pas si bien.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a pas laissé aux événemens le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront dans l'esprit. Je me rappelle que dans le temps dont je parle, tout occupé de mes *Confessions*, j'en parlois très-imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir, de mettre obstacle à cette entreprise; et quand je l'aurois cru, je n'en aurois guère été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre qui n'étoit guère vue de meilleur œil par ceux qui craignoient la première; c'étoit celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paroissoit nécessaire pour constater ceux des livres portant mon nom, qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain : et c'étoit le seul; puisque ayant renoncé à faire des livres, mes Mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sol d'aucune autre manière, et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé de donner mon *Dictionnaire de musique*, encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensoit annuellement plus de soixante; et cent écus de rente étoient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négocians de Neufchâtel pour l'entreprise de mon édition générale, et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint je ne sais comment se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied raisonnable et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois, tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites, de quoi fournir six volumes in-quarto; je m'engageai de plus à veiller sur l'édition : au moyen de quoi, ils devoient me faire une pension viagère de seize cents livres de France et un présent de mille écus une fois payés.

(1765.) Le traité étoit conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la musique françoise*, si cette lettre, en m'attirant la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner à Genève et à Versailles qu'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit Conseil, excité par le résident de France, et dirigé par le procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute avec une adresse

qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrois pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce ; mais malheureusement je ne l'ai pas et ne m'en souviens pas d'un seul mot. Je désire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la montagne*: il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi d'accabler l'auteur. Mais ne pouvant répondre aux injures, parce qu'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parce qu'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre; et il est vrai que s'ils prenoient les argumens invincibles pour des injures, ils devoient se tenir fort injuriés.

Les représentans, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit; et au lieu de faire trophée des *Lettres de la montagne*, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet écrit fait pour leur défense et à leur sollicitation, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs argumens, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avoient imposé ce devoir; je l'avois rempli, j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé; j'en apprends la raison, mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la montagne*, à Neufchâtel, fut d'abord très-paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin; il le reçut bien, et le lut sans objection. Il étoit malade, aussi bien que moi; il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit; on brûla le livre je ne sais où (*). De Genève, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neufchâtel, et surtout au Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois, j'ose le dire, être aimé du peuple dans ce pays-là, comme je l'ai été dans tous ceux où j'ai vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me dérobant de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que la populace, soulevée secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés jusqu'à la fureur, qu'elle ne m'insultât publiquement en plein jour, non-seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bien étoient les plus acharnés; et des gens même à qui je continuois d'en faire, n'osant se montrer, excitoient les autres, et sembloient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paroissoit ne rien voir et ne se montroit pas encore; mais comme on approchoit d'un temps de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter; m'assurant que du reste il ne m'en vouloit point et qu'il me laisseroit tranquille. Je trouvai le compliment bizarre; il me rappeloit la lettre de madame de Boufflers, et je ne pouvois concevoir à qui donc il importoit si fort que je communiasse ou non. Comme je regardois cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulois pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre; et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirois.

Il ne pouvoit pas m'interdire la communion de sa seule autorité; il falloit celle du consistoire qui m'avoit admis; et tant que le consistoire n'avoit rien dit, je pouvois me présenter hardiment, sans crainte de refus. Montmollin se fit donner par la classe la commission de me

(*) A Paris, avec le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, et par le même arrêt en date du 19 mars 1765. Cet arrêt est rapporté tout entier dans l'édition de Poinçot, tome XIV.

G. P.

citer au consistoire pour y rendre compte de ma foi et m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvoit non plus se faire que par le consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'anciens, composoient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devoient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matières théologiques, qu'ils entendoient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparoître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avois su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche! Avec quelle supériorité, avec quelle facilité j'aurois terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avois, pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premières *Lettres de la montagne*, sur lesquelles ils avoient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte étoit tout fait, je n'avois qu'à l'étendre, et mon homme étoit confondu. Je n'aurois pas été assez sot pour me tenir sur la défensive; il m'étoit aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en aperçût, ou qu'il pût s'en garantir. Les prestolets de la classe, non moins étourdis qu'ignorans, m'avoient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurois pu désirer, pour les écraser à plaisir. Mais quoi! il falloit parler, et parler sur-le-champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang-froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvois-je espérer de moi, qui sentois si bien mon inaptitude à m'exprimer impromptu? J'avois été réduit au silence le plus humiliant à Genève, devant une assemblée toute en ma faveur, et déjà résolue de tout approuver. Ici, c'étoit tout le contraire: j'avois affaire à un tracassier, qui mettoit l'assurance à la place du savoir, qui me tendroit cent piéges avant que j'en aperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse; et sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours à prononcer devant le consistoire, pour le récuser et me dispenser de répondre. La chose étoit très-facile: j'écrivis ce discours, et me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquoit de moi, en m'entendant marmotter et répéter incessamment les mêmes phrases, pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérois tenir enfin mon discours; je savois que le châtelain, comme officier du prince, assisteroit au consistoire, que malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étoient bien disposés pour moi: j'avois en ma faveur la raison, la vérité, la justice, la protection du roi, l'autorité du conseil d'état, les vœux de tous les bons patriotes qu'intéressoit l'établissement de cette inquisition; tout contribuoit à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savois mon discours par cœur; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête; le matin je ne le savois plus; j'hésite à chaque mot, je me crois déjà dans l'illustre assemblée, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au consistoire (*), en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités qui véritablement, dans l'état où j'étais alors, m'auroient difficilement laissé soutenir la séance entière.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle, il se donna par lui-même et par ses créatures mille mouvemens pour séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinoient pas au gré de la classe et au sien. Quelque puissans que ses argumens tirés de sa cave dussent être sur ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étoient déjà dévoués, et qu'on appeloit ses âmes damnées. L'officier du prince et le colonel de Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zèle, maintinrent les autres dans leur devoir; et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son consistoire à la pluralité des voix le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la po-

(*) Le 29 mars. Voyez la *Correspondance*, Tome IV p. 548.

pulace, il se mit avec ses confrères et d'autres gens à y travailler ouvertement et avec un tel succès, que malgré les forts et fréquens rescrits du roi, malgré tous les ordres du conseil d'état, je fus enfin forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avoit eu avec la classe quelque espèce de négociation, dont Montmollin avoit été l'entremetteur. Il avoit feint qu'on craignoit que par mes écrits je ne troublasse le repos du pays, à qui l'on s'en prendroit de ma liberté d'écrire. Il m'avoit fait entendre que, si je m'engageois à quitter la plume, on seroit coulant sur le passé. J'avois déjà pris cet engagement avec moi-même; je ne balançai point à le prendre avec la classe, mais conditionnel, et seulement quant aux matières de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double, sur quelque changement qu'il exigea. La condition ayant été rejetée par la classe, je redemandai mon écrit : il me rendit un des doubles et garda l'autre, prétextant qu'il l'avoit égaré. Après cela, le peuple ouvertement excité par les ministres se moqua des rescrits du roi, des ordres du conseil d'état, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'Antechrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servoit de renseignement à la populace : j'en sentois cruellement l'inconvénient; mais le quitter dans ces circonstances me sembloit une lâcheté. Je ne pus m'y résoudre, et je me promenois tranquillement dans le pays avec mon caffetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois en passant devant des maisons, j'entendois dire à ceux qui les habitoient: Apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus. Je n'en allois pas plus vite : ils n'en étoient que plus furieux, mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux fort grands plaisirs auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnoissance par le canal de mylord maréchal. Tous les honnêtes gens de Neufchâtel, indignés des traitemens que j'essuyois et des manœuvres dont j'étois la victime, avoient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivoient des impulsions étrangères et qu'ils n'étoient que les satellites d'autres gens qui se cachoient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et surtout M. Meuron qui avoit succédé à M. d'Ivernois dans la charge de procureur-général, faisoient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel de Pury, quoique simple particulier, en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son consistoire en retenant les anciens dans leur devoir. Comme il avoit du crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition; mais il n'avoit que l'autorité des lois, de la justice et de la raison à opposer à celle de l'argent et du vin. La partie n'étoit pas égale, et dans ce point Montmollin triompha de lui. Cependant, sensible à ses soins et à son zèle, j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et pouvoir m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savois qu'il convoitoit fort une place de conseiller d'état; mais s'étant mal conduit au gré de la cour dans l'affaire du ministre Petitpierre, il étoit en disgrâce auprès du prince et du gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à mylord maréchal; j'osai même parler de l'emploi qu'il désiroit, et si heureusement que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque aussitôt conféré par le roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuoit à me ballotter d'une extrémité à l'autre; et tandis que la populace me couvroit de fange je faisois un conseiller d'état.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille qu'elle avoit menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attention

et de soins, elle avoit enfin surmonté ma longue répugnance; et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendoit toute l'amitié qu'elle m'avoit si long-temps témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvois, et où j'avois grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignois qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevois de la populace, et j'aurois voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur, mais cela ne me fut pas possible; et quoique sa présence contînt un peu les insolens dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passoit dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avoit jetées pendant la nuit. Un banc très-massif, qui étoit dans la rue à côté de ma porte et fortement attaché, fut détaché, enlevé et posé debout contre la porte, de sorte que, si l'on ne s'en fût aperçu, le premier qui, pour sortir, auroit ouvert la porte d'entrée, devoit naturellement être assommé. Madame de Verdelin n'ignoroit rien de ce qui se passoit; car, outre ce qu'elle voyoit elle-même, son domestique, homme de confiance, étoit très-répandu dans le village, y accostoit tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle ne parut faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivoit, ne me parla ni de Montmollin, ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois. Seulement paroissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenoit plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume qui étoit alors à Paris, de son amitié pour moi, du désir qu'il avoit de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque chose de M. Hume.

Il s'étoit acquis une grande réputation en France, et surtout parmi les encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et en dernier lieu par son histoire de la maison des Stuart, le seul de ses écrits dont j'avois lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévôt. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étois persuadé, sur ce qu'on m'avoit dit de lui, que M. Hume associoit une âme très-républicaine aux paradoxes anglois en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardois toute son apologie de Charles Ier comme un prodige d'impartialité, et j'avois une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le désir de connoître cet homme rare et d'obtenir son amitié avoit beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre que me donnoient les sollicitations de madame de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignoit la pressante invitation de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux mylord maréchal, le compatriote et l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensois, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire qui l'avoit beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Vallace, qui avoit écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, étoit absent tandis qu'on imprimoit son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite étoit dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avois débité des copies, à six sols pièce, d'une chanson qu'on avoit faite contre moi. J'avois donc toute sorte de préjugés en faveur de Hume, quand madame de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disoit avoir pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre; car c'est ainsi qu'elle s'exprimoit. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle, et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avois pas naturellement du penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulois prendre ce parti qu'à l'extrémité, je refusai d'écrire et de promettre; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour maintenir M. Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé, par tout ce qu'elle m'avoit dit de cet homme illustre, qu'il étoit de mes amis, et qu'elle étoit encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de

frein (*). Je continuois cependant à me promener tranquillement au milieu des huées : et le goût de la botanique, que j'avois commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisoit parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affectèrent le plus, fut de voir les familles de mes amis (¹), ou des gens qui portoient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs; comme les d'Ivernois, sans en excepter même le père et le frère de mon Isabelle, Boy-de-La-Tour, parent de l'amie chez qui j'étois logé, et madame Girardier, sa belle-sœur. Ce Pierre Boy étoit si butor, si bête, et se comporta si brutalement, que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter; et je fis, dans le goût du petit Prophète, une petite brochure de quelques pages, intitulée : *la Vision de Pierre de la montagne, dit le Voyant*, dans laquelle je trouvai le moyen de tirer assez plaisamment sur les miracles qui faisoient alors le grand prétexte de ma persécution. Du Peyrou fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre; les Neufchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentant guère le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même temps, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

(*) Dans une longue lettre adressée à Du Peyrou le 8 août 1765, écrite exprès pour être rendue publique et qui le fut effectivement bientôt après, Rousseau retrace en détail l'historique de ses relations avec le pasteur de Motiers, et fait plus particulièrement connoître le caractère de cet homme et l'injustice de ses procédés envers lui. Voyez la *Correspondance*.

G. P.

(¹) Cette fatalité avoit commencé dès mon séjour à Yverdun : car le banneret Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de me marquer, avec douleur, qu'on avoit trouvé dans les papiers de son parent des preuves qu'il étoit entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdun et de l'état de Berne. Cela prouvoit bien clairement que ce complot n'étoit pas, comme on vouloit le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévot, poussoit le matérialisme et l'incrédulité jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste personne à Yverdun ne s'étoit si fort emparé de moi, ne m'avoit tant prodigué de caresses, de louanges et de flatteries, que ledit banneret Roguin. Il suivoit fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Genevois s'étoient particulièrement signalés, en criant haro de toute leur force; et mon ami Vernes entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit précisément ce temps-là pour publier contre moi des lettres où il prétendoit prouver que je n'étois pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étoient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avoit mis la main : car ledit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas d'être d'une orthodoxie très-intolérante sitôt qu'il s'agit de moi. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet outrage : mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les *Lettres de la montagne*, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse, qui mit Vernes en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédoit pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme, qui sembloit écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusoit, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfans dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole, et d'autres gentillesses semblables. Il ne me fut pas difficile de reconnoître mon homme. Ma première idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordel un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi qui non-seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avois le plus vécu; et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il étoit, avec un avertissement où je nommois M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Wirtemberg, qui m'avoit fait des avances

très-honnêtes, et avec lequel j'étois alors en correspondance. Ce prince, Du Peyrou et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle, et me blâmèrent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée ; je ne sais pas s'il l'a fait ; je l'ai trouvé menteur en tant d'occasions, que celle-là de plus ne seroit pas une merveille ; et dès-lors j'étois enveloppé de ces profondes ténèbres, à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité (*).

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'auroit pas méritée, après la fureur qu'il avoit montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très-mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer, par mes réponses, à quel point j'étois instruit, et si j'avois quelque preuve contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisième lettre, voyant qu'il vouloit lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus : il me fit parler par d'Ivernois. Madame Cramer écrivit à Du Peyrou qu'elle étoit sûre que le libelle n'étoit pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion ; mais comme enfin je pouvois me tromper, et qu'en ce cas je devois à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferois telle qu'il en seroit content, s'il pouvoit m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'étoit pas. Je fis plus : sentant bien qu'après tout, s'il n'étoit pas coupable, je n'avois pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un Mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devineroit pas quel fut cet arbitre que je choisis : le conseil de Genève. Je déclarai à la fin du Mémoire, que si, après l'avoir examiné et fait les perquisitions qu'il jugeroit nécessaires, et qu'il étoit bien à portée de faire avec succès, le conseil prononçoit que M. Vernes n'étoit pas l'auteur du libelle dès l'instant je cesserois sincèrement de croire qu'il l'est, je partirois pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon âme, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus sensiblement, que dans ce sage et touchant Mémoire, où je prenois sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres entre le calomniateur et moi. Je lus cet écrit à Du Peyrou : il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes promettoit. Je les attendis, et je les attends encore : il me conseilla de me taire en attendant ; je me tus, et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement persuadé, convaincu, comme de ma propre existence, qu'il est l'auteur du libelle. Mon Mémoire est entre les mains de M. Du Peyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connoîtra, je l'espère, l'âme de Jean-Jacques, que mes contemporains ont si peu voulu connoître (*).

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitemens. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque ; mais on les trouvera dans la

(*) Le libelle (huit pages in-8° sans date) dont il s'agit ici a pour titre : *Sentiment des citoyens*, et a été réimprimé à Paris sous celui de *Réponse aux Lettres de la montagne*. Ce libelle que Ginguené n'hésite pas à qualifier *d'exécrable*, est de Voltaire ; un certificat de M. Wagnière, son secrétaire, a mis la chose hors de doute. G. P. — *Le Sentiment des citoyens* a été inséré dans les dernières éditions des œuvres de Voltaire.

(*) Ce passage des *Confessions* m'a fait une nécessité indispensable de publier ce mémoire. On le trouvera donc ci-après, et, comme l'équité le prescrivoit, avec des notes fournies par M. Vernes pour sa défense. (*Note de Du Peyrou*) (*).

(*) Par cette note et par le passage des *Confessions* auquel elle s'applique, Du Peyrou est suffisamment justifié du reproche que Ginguené lui fait, d'avoir publié le Mémoire dont il s'agit. On le trouvera dans cette édition sous le titre de *Déclaration relative à M. Vernes*. Au reste la faute de Rousseau, dit avec raison Ginguené, « se réduit à avoir injustement soupçonné M. Vernes d'être l'auteur d'un libelle composé par » Voltaire. La faute de M. Vernes est de n'avoir point, du vivant de » Rousseau, répondu avec assez de franchise et de netteté à cette accusa- » tion, et surtout d'avoir donné lieu au soupçon, en publiant quelque » temps auparavant, dans un pays chrétien et intolérant, un ouvrage où » il prétendoit prouver que *son ami* Rousseau n'étoit pas chrétien. » (*Lettres sur les Confessions*, note 8.) G.

relation qu'en publia Du Peyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de madame de Verdelin, la fermentation devenoit plus vive; et malgré les rescrits réitérés du roi, malgré les ordres fréquens du conseil d'état, malgré les soins du châtelain et des magistrats du lieu, le peuple me regardant tout de bon comme l'Antechrist, et voyant toutes ses clameurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux voies de fait; déjà dans les chemins les cailloux commençoient à rouler auprès de moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin, la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma demeure, de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitoient.

A minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnoit sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux, lancés contre la fenêtre et la porte qui donnoient sur cette galerie, y tombèrent avec tant de fracas, que mon chien, qui couchoit dans la galerie, et qui avoit commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un recoin, rongeant et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit; j'allois sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou lancé d'une main vigoureuse traversa la cuisine après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit; de sorte que si je m'étois pressé d'une seconde j'avois le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avoit été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir à ma sortie. Je saute dans la cuisine. Je trouve Thérèse, qui s'étoit aussi levée, et qui toute tremblante accouroit à moi. Nous nous rangeons contre un mur, hors de la direction de la fenêtre, pour éviter l'atteinte des pierres, et délibérer sur ce que nous avions à faire : car sortir pour appeler du secours étoit le moyen de nous faire assommer. Heureusement, la servante d'un vieux bon-homme qui logeoit au-dessous de moi se leva au bruit, et courut appeler M. le châtelain, dont nous étions porte à porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisoit la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée Le châtelain vit le dégât avec un tel effroi qu'il en pâlit; et à la vue des cailloux dont la galerie étoit pleine, il s'écria : Mon Dieu! c'est une carrière! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une petite cour avoit été forcée, et qu'on avoit tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avoit point aperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étoient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village. Le lendemain, le châtelain envoya son rapport au conseil d'état, qui deux jours après lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceroient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du prince, des gardes à ma maison et à celle du châtelain qui la touchoit. Le lendemain, le colonel de Pury, le procureur-général Meuron, le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans le pays, vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvois plus vivre en sûreté ni avec honneur. Je m'aperçus même que le châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, auroit été bien aise de m'en voir partir au plus vite, pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir le quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine; car le spectacle de la haine du peuple me causoit un déchirement de cœur que je ne pouvois plus supporter (*).

(*) Cette *lapidation*, dont Rousseau fait un récit tellement détaillé qu'on ne peut supposer qu'il en ait imaginé à plaisir toutes les circonstances, a cependant été révoquée en doute, et ceux qui en contestent la réalité ont aussi des titres à la confiance du lecteur. M. Servan dit tenir d'un homme *digne de foi*, qui fit le lendemain même une visite à Rousseau, que les trous faits à la fenêtre par les cailloux trouvés dans la chambre étoient plus petits que ces cailloux mêmes, et il ne voit là qu'une ruse de la gouvernante de Rousseau pour décider son maître à quitter un pays où elle s'ennuyoit. Le témoignage sur lequel M. Servan s'appuie seroit en lui-même peu à considérer sans doute; mais il est confirmé par un autre qui ne semble pas susceptible d'être contesté, c'est celui du comte d'Escherny dont nous avons indiqué l'ouvrage dans une note précédente, page 324. Il residoit alors à Motiers, et a pu mieux qu'un autre s'assurer de la vérité des faits; or voici comme il s'exprime : Il y avoit long-temps (tome III, page 53), que Rousseau » vouloit quitter Motiers. Les rapports vrais ou controuvés de ma-

J'avois plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de madame de Verdelin à Paris, elle m'avoit parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole qu'elle appeloit mylord, lequel, pris d'un

» demoiselle Le Vasseur de tous les propos tenus sur son compte » ou sur celui de son maître par les commères du voisinage, les » plaintes de quelques avanies, auxquelles elle donnoit lieu par son » extrême intempérance de langue, entroient dans ce dégoût dont » cependant *la principale cause* étoit *le besoin du changement.*» D'Escherny va plus loin encore, et rendant en quelque sorte Rousseau complice de sa gouvernante, il lui suppose le désir de paroître chassé avec éclat d'un pays qu'il vouloit quitter. « Il s'agissoit » (page 154) de faire du départ de Rousseau *un événement*, de lui » donner l'apparence d'une fuite qui pût devenir célèbre, faire » époque... Cet événement s'est réduit à *une vitre cassée* pendant » la nuit par *une pierre* lancée à dessein ou sans dessein. »

Remarquons d'abord que Du Peyrou, dans la dernière des trois lettres apologétiques publiées par lui et dont nous parlerons en leur lieu, met au moins hors de doute, par les faits positifs que cette lettre contient, l'existence d'une attaque nocturne contre la maison que Rousseau habitoit et où sa sûreté a pu être réellement compromise. D'un autre côté considérons que cette sûreté lui étoit garantie par un arrêt du conseil d'état et par deux rescrits du roi de Prusse. Du Peyrou les rapporte textuellement à l'appui de sa seconde lettre. Il étoit donc dans l'intérêt des autorités locales de démentir un fait qui les exposoit au reproche d'une négligence et même d'une connivence coupable aussi contraire aux lois fondamentales du pays qu'aux ordres formels du souverain, et il est très-vraisemblable que dans cette vue tout a été fait par elles pour donner le change à l'opinion. Cela posé, on peut convenir que Rousseau, dupe de beaucoup d'apparences, trompé d'une part par sa gouvernante, de l'autre disposé à tout admettre en ce genre par ce *besoin de changer de lieu* qu'il éprouvoit habituellement et dont lui-même convient franchement quelque part (Lettre à Du Peyrou du 24 janvier 1765), peut-être enfin cédant aussi à cette foiblesse relevée par d'Escherny, de vouloir *faire de son départ un événement, une époque célèbre*, s'est exagéré à lui-même le péril qu'il a couru, et a fait de bonne foi passer cette exagération dans son récit. Mais il n'en restera pas moins prouvé que des violences plus ou moins graves ont eu lieu cette nuit-là par le fait de la populace excitée contre lui, et que tout lui a fait une loi de s'y dérober par un prompt départ dont son imagination a fait naturellement une *fuite*, effet nécessaire d'une *lapidation*.

Parmi les faits et documens personnels à Rousseau et plus ou moins curieux qu'offre l'écrit du comte d'Escherny, nous allons, en les réunissant dans cette note, choisir et consigner ici ceux qui se rapportent au séjour de Motiers, et qui, plus particulièrement remarquables et caractéristiques, nous ont semblé plus propres à intéresser le lecteur.

Observons d'ailleurs qu'en signalant dans Rousseau quelques foiblesses, d'Escherny non-seulement déclare ne l'en avoir pas moins aimé et estimé, mais encore l'en justifie complétement par l'exemple de beaucoup d'autres grands hommes, et jusque par le sien même, présenté à la vérité conditionnellement. « Je jure, dit- » il, que si j'étois grand homme, j'en ferois tout autant. » Un aveu si naïf doit donner pleine confiance à ses témoignages, même en apparence les plus défavorables à notre auteur.

C'est dans cette disposition plus qu'indulgente qu'assimilant Rousseau à Voltaire qui se portoit toujours bien et se disoit toujours mourant, d'Escherny nous apprend que « dans ces temps-là » même (p. 67) où Rousseau entretenoit l'Europe de ses souffrances et de ses infirmités, *il ne l'a jamais vu incommodé*; il chemi- » noit, gambadoit, atteignoit avant les autres le sommet des mon- » tagnes, et mangeoit de fort bon appétit. »

Ce que d'Escherny appelle ici *la coquetterie du génie*, il achève plus loin d'en prouver l'existence chez Rousseau par le récit de l'anecdote suivante : « Nous avions dîné tard (après une course » dans les montagnes), nous étions harassés. On ne songeoit qu'à » se coucher, et nous escaladâmes d'énormes tas de foin.... Là, » côte à côte, chacun s'endormit comme il put. La chose n'étoit » pas aisée; ce foin nouvellement fauché fermentoit au-dessous » de nous.... Le lendemain matin, comme on se demandoit sui- » vant l'usage : *Avez-vous bien dormi? Pour moi*, dit Rousseau, » *je ne dors jamais*. Le colonel de Pury l'arrête, et d'un ton leste » et militaire : *Pardieu, monsieur Rousseau, vous m'étonnez : » je vous ai entendu ronfler toute la nuit. C'est moi qui n'ai pas » fermé l'œil; ce diable de foin qui ressue!* » (Page 75.)

Une autre foiblesse encore, celle de se peu connoître en hommes, d'accorder son amitié et son estime à tel qui les méritoit le moins, enfin « de se laisser mener et tromper bien plus aisé- » ment que ceux qui n'ont qu'un gros bon sens, » est relevée par d'Escherny d'une manière piquante dans les traits qu'il en cite. Il assure, par exemple (page 168), que mylord maréchal, « dans la personne duquel Rousseau voyoit un homme du plus » rare mérite, également grand par son esprit et ses vertus, n'é- » toit qu'un homme très-ordinaire, singulier, bizarre et capri- » cieux.... C'étoit encore ainsi que Rousseau étoit complétement » dupe de la Le Vasseur, et du très-petit mauvais sujet et bas » aventurier Sauttersheim. »

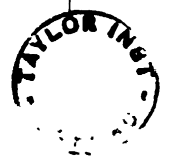
Cette expression *la Le Vasseur* indique suffisamment l'opinion de d'Escherny sur cette femme dont en effet il parle toujours avec le plus profond mépris. Nous aurons occasion de faire plus tard usage de ce qu'il dit ou raconte à son sujet. Mais dès ce moment nous ferons au moins connoître, toujours d'après lui, une circonstance d'autant plus singulière, qu'elle contraste fortement avec les sentimens de Rousseau pour sa compagne, pour cette femme « dont il se montroit enchanté, jusqu'à lui trouver de l'esprit et de » la sagacité dans les occasions même où elle donnoit la preuve la » plus forte des défauts tout contraires. » Après avoir décrit avec complaisance les excellens dîners qu'il a faits chez Rousseau, tête à tête avec lui, dîners faits par mademoiselle Le Vasseur, très-habile en ce genre, et dont d'Escherny lui faisoit souvent compliment; « ce qui m'étonnoit le plus, ajoute-t-il, c'est que, malgré » mes sollicitations, jamais il n'a voulu permettre qu'elle se mît à » table avec nous. »

Nous n'avons plus à tirer de l'écrit qui nous occupe qu'un seul fait qui se rapporte à l'époque où nous sommes, et ce fait est important. Nous laisserons d'Escherny parler entièrement ici lui-même.

« Nos entretiens (page 110) rouloient quelquefois sur les gens » de lettres et les philosophes de Paris : il rendoit justice à tous, » ne les présentoit que sous le côté le plus avantageux, jusqu'à » Voltaire dont il oublioit les injures, pour ne se souvenir que de » ses talens et de son génie; il ne prononçoit son nom qu'avec » respect.

» Quoique brouillé avec Diderot depuis long-temps, il en faisoit » le plus grand éloge : ce qu'il admiroit surtout, c'étoit la pro- » fondeur de ses vues, et la clarté avec laquelle il traitoit les ma- » tières les plus abstraites. Il appuyoit surtout sur l'heureux choix » de ses expressions et sur le don qu'il lui reconnoissoit du *mot » propre*.... Lié avec tous les deux et alternant entre le séjour » de la Suisse et celui de Paris, Diderot m'avoit prié de faire sa » paix avec Rousseau, et de ménager entre eux un raccommode- » ment. Je m'y suis porté avec tout le zèle possible; j'ai parlé, » j'ai écrit, j'ai prié, j'ai pressé; Rousseau a été inexorable (*)....

(*) D'Escherny nous apprend dans une note que, des lettres qu'il a reçues de Rousseau ayant trait à cette affaire, il ne lui en est resté qu'une seule. Voyez la *Correspondance* 6 avril 1765.



grand zèle en ma faveur, me proposoit, dans une de ses terres, un asile dont elle me faisoit les descriptions les plus agréables, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquoient à quel point ledit mylord Walpole s'occupoit avec elle de ce projet. Mylord maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Écosse, et m'y offroit un asile dans ses terres; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potzdam, auprès de lui. Il venoit de me faire part d'un propos que le roi avoit tenu à mon sujet, et qui étoit une espèce d'invitation à m'y rendre; et madame la duchesse de Saxe-Gotha comptoit si bien sur ce voyage, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle; mais j'avois un tel attachement pour la Suisse, que je ne pouvois me résoudre à la quitter, tant qu'il me seroit possible d'y vivre; et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étois occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai pu parler encore, pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistoit à m'aller établir dans l'île de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au milieu du lac de Bienne. Dans un pèlerinage pédestre, que j'avois fait l'été précédent avec Du Peyrou, nous avions visité cette île, et j'en avois été tellement enchanté, que je n'avois cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle étoit que l'île appartenoit aux Bernois qui, trois ans auparavant, m'avoient vilainement chassé de chez eux; et outre que ma fierté pâtissoit à retourner chez des gens qui m'avoient si mal reçu, j'avois lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avoient fait à Yverdun. J'avois consulté là-dessus mylord maréchal, qui, pensant comme moi que les Bernois seroient bien aises (*) de me voir relégué dans cette île et de m'y tenir en otage, pour les écrits que je pourrois être tenté de faire, avoit fait sonder là-dessus leurs dispositions par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à des chefs de l'état, et sur leur réponse, assura mylord maréchal que les Bernois, honteux de leur conduite passée, ne demandoient pas mieux que de me voir domicilié dans l'île de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précaution, avant de risquer d'y aller résider, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses; et le receveur de l'île ayant reçu de ses maîtres la permission de m'y loger, je ne crus rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite, tant du souverain que des propriétaires; car je ne pouvois espérer que MM. de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avoient faite, et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'île de Saint-Pierre, appelée à Neufchâtel l'île de la Motte, au milieu du lac de Bienne, a environ une demi-lieue de tour; mais dans ce petit espace, elle fournit toutes ses principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes, et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable, que ses parties ne se découvrant pas toutes ensemble, se font valoir mutuellement, et font juger l'île plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse fort élevée en forme la partie occidentale qui regarde Gleresse et Bonneville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où, durant les vendanges, on se rassemble les dimanches de tous

» Rousseau n'a pu pardonner à Diderot, après avoir été encou-
» ragé par lui à publier l'*Émile*, d'avoir agi sous main avec
» d'Alembert pour le faire supprimer. Il en avoit des preuves si
» positives contre Diderot, qu'il alla chez lui où, en présence de
» la compagnie qui s'y trouvoit, il lui déclara ne pouvoir plus
» être de ses amis. Voilà du moins comme il me l'a conté plu-
» sieurs fois. »

D'après ce fait, que le témoignage de d'Escherny et la lettre de Rousseau à ce sujet ne permettent pas de révoquer en doute, avons-nous eu tort d'annoncer précédemment (page 264) que Diderot resteroit convaincu de mensonge, lui qui, dans son odieuse diatribe contre Rousseau, n'a pas craint de dire : « Quoiqu'il m'ait » perfidement et lâchement insulté, je ne l'ai ni persécuté ni haï... » tout mon ressentiment s'est réduit *à repousser les avances réi-* » *térées qu'il a faites pour se rapprocher de moi* : la confiance » n'y étoit plus. » (Essai sur la vie de Sénèque, § 67.) Il est donc vrai que c'est au contraire Diderot qui a fait les avances, et que c'est Rousseau qui les a repoussées : en cela, ce dernier a pu avoir tort; mais n'est-ce pas là aussi la principale cause de ce redoublement de haine qui dicta au premier l'affreuse diatribe dont nous venons de citer un passage? G. P.

(*) Nous ajoutons le mot *seroient* dans cette phrase, quoiqu'il ne se trouve dans aucune édition, ni même dans le premier manuscrit, parce qu'il est évidemment nécessaire pour la rendre régulière et complète, et que son omission, de quelque part qu'elle vienne, n'a pu être faite que par erreur. G. P.

les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'île, est du côté du sud une autre île beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paroît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très-agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neufchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, surtout dans la partie occidentale qui est très-peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à peu près comme à Côte-Rôtie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le bailliage de Saint-Jean, Bonneville, Bienne et Nidau à l'extrémité du lac ; le tout entremêlé de villages très-agréables.

Tel étoit l'asile que je m'étois ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers (¹). Ce choix étoit si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me sembloit que dans cette île je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurois voulu être tellement confiné dans cette île, que je n'eusse plus de commerce avec les mortels ; et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire à la nécessité d'en entretenir.

Il s'agissoit de subsister ; et tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette île, où d'ailleurs on est à la discrétion du receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que Du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. Mylord maréchal ayant recouvré tous ses biens, m'en avoit offert une de 1200 francs, que je n'avois acceptée qu'en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à Du Peyrou, entre les mains de qui il est resté, et qui m'en paie la rente viagère sur le pied convenu avec le constituant. Joignant donc mon traité avec Du Peyrou, la pension de mylord maréchal, dont les deux tiers étoient reversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de 300 francs que j'avois sur Duchesne, je pouvois compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissois 700 francs de rente, tant de la pension de Rey que de celle de mylord maréchal : ainsi je n'avois plus à craindre que le pain lui manquât, non plus qu'à moi. Mais il étoit écrit que l'honneur me forceroit de repousser toutes les ressources que la fortune et mon travail mettroient à ma portée, et que je mourrois aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infâmes, j'ai pu tenir des arrangemens qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant avec soin toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se seroient-ils doutés du parti que je prendrois dans cette alternative? Ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos du côté de la subsistance, j'étois sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissois dans le noble enthousiasme

(¹) Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissois un ennemi particulier dans un M. du Terraux, maire des Verrières, en très-médiocre estime dans le pays, mais qui a un frère qu'on dit honnête homme dans les bureaux de M. Saint-Florentin. Le maire l'étoit allé voir quelque temps avant mon aventure. Les petites remarques de cette espèce, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains.

qui avoit dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon âme qui répondoit à celui que toute ma conduite rendoit de mon naturel. Je n'avois pas besoin d'une autre défense contre mes calomniateurs. Ils pouvoient peindre sous mon nom un autre homme; mais ils ne pouvoient tromper que ceux qui vouloient être trompés. Je pouvois leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre : j'étois sûr qu'à travers mes fautes et mes foiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouveroit toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnoître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenois donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisois mes adieux au monde en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours; car telle étoit ma résolution, et c'étoit là que je comptois exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avois inutilement consacré jusque alors tout le peu d'activité que le ciel m'avoit départie. Cette île alloit devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort :

On y fait plus, on n'y fait nulle chose (*).

Ce *plus* étoit tout pour moi, car j'ai toujours peu regretté le sommeil; l'oisiveté me suffit; et pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restoit, pour dernière espérance, que celle de vivre sans gêne, dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisois désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions, ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendoit insupportables, et me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature, et non pas du mien : mais il y en a si peu, que c'est par là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parce qu'elle est de nécessité; celle de la solitude est charmante, parce qu'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parce que j'y suis forcé. Il faut que je reste là cloué sur une chaise, ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant ni courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver; ayant à la fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les complimens qui se font, et de fatiguer incessamment ma Minerve, pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et mon mensonge (*a*). Et vous appelez cela de l'oisiveté! C'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis que (*b*) ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner sans regrets au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau,

(*) Vers de La Fontaine, dans *le Diable de Papefiguière*.

(*a*) VAR...... *mon rébus et ma menterie.* — (*b*) VAR.... *un radoteur dont la tête bat la campagne, sitôt que ses*...

brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parce que je les oubliois toujours, étoit de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parce qu'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder; et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étois, et mon défaut de mémoire me devoit tenir toujours, dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau, et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'île, quoique petite, étoit partagée, m'offroient une suffisante variété de plantes pour l'étude et pour l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulois pas laisser un poil d'herbe sans analyse, et je m'arrangeois déjà pour faire, avec un recueil immense d'observations curieuses, la *Flora Petrinsularis*.

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le receveur de l'île. Sa femme avoit à Nidau ses sœurs qui la venoient voir tour à tour, et qui faisoient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurois voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devoit si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquois point à mon lever, lorsqu'il faisoit beau, de courir sur la terrasse humer l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantoient ma vue. Je ne trouve pas de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et qui ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitants des villes, qui ne voient que des murs, des rues et des crimes, ont peu de foi; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et surtout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur âme ne s'élève-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'Auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est surtout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à ces élévations de cœur qui n'imposent point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement: mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un sage évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savoit dire que *O!* il lui dit: Bonne mère, continuez de prier toujours ainsi; votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeuner, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur à l'heureux moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassois quelques instants autour de mes livres et papiers, pour les déballer et arranger, plutôt que pour les lire; et cet arrangement, qui devenoit pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnoit le plaisir de muser quelques moments, après quoi je m'en ennuyois et le quittois, pour passer les trois ou quatre heures qui me restoient de la matinée à l'étude de la botanique, et surtout du système de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul, avec Ludwig, qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe; mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenois pour jardin l'île entière, sitôt que j'avois besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courois dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras: là, je me couchois par terre auprès de la plante en question, pour l'examiner sur pied

tout à mon aise. Cette méthode m'a beaucoup servi pour connoître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommoit et connoissoit parfaitement toutes les plantes du Jardin-Royal, étoit d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y connoissoit plus rien. Je suis précisément le contraire : je connois quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînées, je les livrois totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans règle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air étoit calme, j'allois immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le receveur m'avoit appris à mener avec une seule rame; je m'avançois en pleine eau. Le moment où je dérivois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, si ce n'étoit peut-être une félicitation secrète d'être en cet état hors de l'atteinte des méchans. J'errois ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étoient pas moins douces. Je m'écriois parfois avec attendrissement : O nature! ô ma mère! me voici sous ta seule garde; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignois ainsi jusqu'à demi-lieue de terre; j'aurois voulu que ce lac eût été l'océan. Cependant, pour complaire à mon pauvre chien, qui n'aimoit pas autant que moi de si longues stations sur l'eau, je suivois d'ordinaire un but de promenade; c'était d'aller débarquer à la petite île, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer ce lac et ses environs, pour examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvoient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite île. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvois mener promener Thérèse avec la receveuse et ses sœurs, comme j'étois fier d'être leur pilote et leur guide! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler; autre fête pour Jean-Jacques. Cette peuplade me rendit la petite île encore plus intéressante. J'y allois plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitans.

A ces amusemens, j'en joignois un qui me rappeloit la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions un plaisir, Thérèse et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirchberger, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes, que je ne pouvois plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Voici encore un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs, obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir dans tout le cours de ma vie mille affections internes qui ne ressembloient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est, qu'en me refusant tous les sentimens bons ou indifférens qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts à m'en prêter de si mauvais, qu'ils ne sauroient même entrer dans un cœur d'homme : ils trouvent alors tout simple de me mettre en contradiction avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister. Rien d'absurde ne leur paroît incroyable, dès qu'il tend à me noircir; rien d'extraordinaire ne leur paroît possible, dès qu'il tend à m'honorer.

Mais quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer fidèlement ce que fut, fit, et pensa J. J. Rousseau, sans expliquer, ni justifier les singularités de ses sentimens et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût

à l'île de Saint-Pierre, et son séjour me convenoit si fort, qu'à force d'inscrire tous mes désirs dans cette île, je formai celui de n'en point sortir. Les visites que j'avois à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudroit faire à Neufchâtel, à Bienne, à Yverdun, à Nidau, fatiguoient déjà mon imagination. Un jour à passer hors de l'île me paroissoit retranché de mon bonheur; et sortir de l'enceinte de ce lac étoit pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs, l'expérience du passé m'avoit rendu craintif. Il suffisoit que quelque bien flattât mon cœur, pour que je dusse m'attendre à le perdre; et l'ardent désir de finir mes jours dans cette île étoit inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avois pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, surtout quand le lac étoit agité. Je sentois un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds. Je m'en faisois l'image du tumulte du monde, et de la paix de mon habitation; et je m'attendrissois quelquefois à cette douce idée, jusqu'à sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissois avec passion, n'étoit troublé que par l'inquiétude de le perdre; mais cette inquiétude alloit au point d'en altérer la douceur. Je sentois ma situation si précaire, que je n'osois y compter. Ah! que je changerois volontiers, me disois-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours! Au lieu d'y être souffert par grâce, que n'y suis-je détenu par force! Ceux qui ne font que m'y souffrir, peuvent à chaque instant m'en chasser; et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être? Ah! c'est peu qu'on me permette d'y vivre; je voudrois qu'on m'y condamnât, et je voudrois être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetois un œil d'envie sur l'heureux Micheli Ducret, qui, tranquille au château d'Arberg, n'avoit eu qu'à vouloir être heureux, pour l'être (*). Enfin, à force de me livrer à ces réflexions et aux pressentimens inquiétans des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à désirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette île, on me la donnât pour prison perpétuelle; et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner, je l'aurois fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie, au danger d'en être expulsé (*).

Cette crainte ne demeura pas long-temps vaine. Au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre de M. le bailli de Nidau, dans le gouvernement duquel étoit l'île de Saint-Pierre: par cette lettre, il m'intimoit, de la part de leurs excellences, l'ordre de sortir de l'île et de leurs états. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, de moins raisonnable, de moins prévu qu'un pareil ordre: car j'avois plutôt regardé mes pressentimens comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avois prises pour m'assurer de l'agrément tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avoit laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois et du bailli lui-même, qui m'avoit comblé d'amitiés et de prévenances, la rigueur de la saison dans laquelle il étoit barbare d'expulser un homme infirme, tout me fit croire avec beaucoup de gens qu'il y avoit quelque malentendu dans cet ordre, et que les malintentionnés avoient pris exprès le temps des vendanges et de l'infréquence du sénat pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avois écouté ma première indignation, je serois parti sur-le-champ. Mais où aller? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me falloit du temps pour y pourvoir, et il n'étoit pas dit dans l'ordre si on m'en laissoit ou non. La continuité des malheurs commençoit d'affaisser mon courage. Pour la première fois, je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité, et malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'étoit à M. de Graffenried, qui m'avoit en-

(*) Il en a parlé au Livre v, et a fait en peu de mots connoître le caractère et le sort de ce personnage fameux dans l'histoire de Genève. Voyez page 112 de ce volume. G. P.

(*) Dans ses *Rêveries* (cinquième Promenade) il fait plus en détail la description de l'île de Saint-Pierre, et s'étend avec complaisance sur le bonheur *suffisant, parfait et plein* dont il a joui constamment pendant les deux mois qu'il l'a habitée.

G. P.

voyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interpréter. Sa lettre portoit une très-vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimoit qu'avec le plus grand regret; et les témoignages de douleur et d'estime dont elle étoit remplie, me sembloient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert; je le fis. Je ne doutois pas même que ma lettre ne fît ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que si l'on ne révoquoit pas un ordre si cruel, on ne m'accordât du moins un délai raisonnable, et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite et pour en choisir le lieu.

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation, et à délibérer sur le parti que j'avois à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avoit si fort affecté, et ma santé en ce moment étoit si mauvaise, que je me laissai tout-à-fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvoient me rester dans l'esprit pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asile que je voulusse me réfugier, il étoit clair que je ne pouvois m'y soustraire à aucune des deux manières qu'on avoit prises de m'expulser: l'une, en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines; l'autre, en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvois donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne sembloient me le permettre. Tout cela me ramenant aux idées dont je venois de m'occuper, j'osai désirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre, en m'expulsant successivement de tous les asiles que j'aurois choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried, pour le prier d'en faire la proposition à leurs excellences. La réponse de Berne à l'une et à l'autre, fut un ordre conçu dans les termes les plus formels et les plus durs, de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiat de la république, dans l'espace de vingt-quatre heures, et de n'y rentrer jamais, sous les plus griêves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus, fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avoit fait désirer de passer l'hiver dans l'île. Il est temps de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettoient déjà d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome. J'avois parlé des Corses dans le *Contrat Social* (*), comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation, et j'avois marqué la grande espérance qu'on devoit avoir d'un tel peuple, s'il avoit le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses, qui furent sensibles à la manière honorable dont je parlois d'eux; et le cas où ils se trouvoient de travailler à l'établissement de leur république fit penser à leurs chefs de me demander (a) mes idées sur cet important ouvrage. Un M. Buttafuoco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France dans Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet et me fournit plusieurs pièces que je lui avois demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois; et quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser, pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurois pris toutes les instructions dont j'avois besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps, j'appris que la France envoyoit des troupes en Corse, et qu'elle avoit fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de troupes, m'inquiétèrent; et sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeois impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il alloit peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Buttafuoco, qui me rassura par la certitude que, s'il y avoit dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne

(*) Liv. II, chap. 10.

(a) VAR...... *fit songer à leurs chefs à me demander...*

resteroit pas, comme il faisoit, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli ne pouvoient me laisser aucun soupçon sur son compte; et quand j'appris qu'il faisoit de fréquens voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avoit des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose, sinon qu'il avoit sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissoit entendre, mais sur lesquelles il ne vouloit pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassuroit en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françoises, ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étoient très en état de défendre seuls contre les Génois, je ne pouvois me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée, jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'étoit pas un jeu pour me persifler. J'aurois extrêmement désiré une entrevue avec M. Buttafuoco; c'étoit le vrai moyen d'en tirer les éclaircissemens dont j'avois besoin. Il me la fit espérer, et je l'attendois avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avoit véritablement le projet; mais quand il l'auroit eu, mes désastres m'auroient empêché d'en profiter.

Plus je méditois sur l'entreprise proposée, plus j'avançois dans l'examen des pièces que j'avois entre les mains, et plus je sentois la nécessité d'étudier de près, et le peuple à instituer, et le sol qu'il habitoit, et tous les rapports par lesquels il lui falloit approprier cette institution. Je comprenois chaque jour davantage qu'il m'étoit impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à Buttafuoco : il le sentit lui-même; et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui, ayant autrefois servi dans cette île sous M. de Maillebois, devoit la connoître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein; et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays refroidit beaucoup le désir que j'avois d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce désir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires ce repos qu'on ne vouloit me laisser nulle part. Une chose seulement m'effarouchoit sur ce voyage; c'étoit l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allois être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étois point pour parler, agir, traiter d'affaires parmi les hommes. La nature qui m'avoit donné le premier talent, m'avoit refusé l'autre. Cependant je sentois que, sans prendre part directement aux affaires publiques, je serois nécessité, sitôt que je serois en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très-souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeoit qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avois besoin. Il étoit clair que je ne pourrois plus disposer de moi-même, et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étois point né, j'y mènerois une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerois qu'à mon désavantage. Je prévoyois que, soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avoient pu leur donner mes livres, je me décréditerois chez les Corses, et perdrois, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avoient donnée, et sans laquelle je ne pouvois faire avec succès l'œuvre qu'ils attendoient de moi. J'étois sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère, je leur deviendrois inutile et me rendrois malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentois vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis se faisoient un jeu de me priver; je soupirois plus que jamais après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avois tant convoitée, et à laquelle, revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornoit sa félicité suprême. Je n'envisageois qu'avec effroi les travaux que j'allois entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allois me livrer; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet, animoient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne avec succès me l'ôtoit absolument. Vingt ans de méditation profonde à part moi, m'auroient moins coûté que six mois d'une vie active, au milieu des

hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer pour mes vieux jours le repos qu'ils ne vouloient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre, avec les directions de Buttafuoco, aussitôt que j'en aurois la possibilité; mais, pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauf à prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utile (a), si je voyois jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérois être en état de méditer en secret et plus à mon aise un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni me soumettre à un genre de vie qui m'étoit insupportable, et dont je n'avois pas le talent.

Mais ce voyage, dans ma situation, n'étoit pas une chose aisée à exécuter. A la manière dont M. Dastier m'avoit parlé de la Corse, je n'y devois trouver, des plus simples commodités de la vie, que celles que j'y porterois : linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il falloit tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante, il falloit franchir les Alpes, et dans un trajet de deux cents lieues traîner à ma suite tout un bagage; il falloit passer à travers les états de plusieurs souverains; et sur le ton donné par toute l'Europe, je devois naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver partout des obstacles et à voir chacun se faire un honneur de m'accabler de quelque nouvelle disgrâce, et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage m'obligeoient d'en prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul, sans ressource à mon âge, et loin de toutes mes connoissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce (a), tel que me le peignoit M. Dastier, étoit bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution avant de l'exécuter. Je désirois passionnément l'entrevue que Buttafuoco m'avoit fait espérer, et j'en attendois l'effet pour prendre tout-à-fait mon parti (*).

Tandis que je balançois ainsi, vinrent les persécutions de Motiers, qui me forcèrent à la retraite. Je n'étois pas prêt pour un long voyage, et surtout pour celui de la Corse. J'attendois des nouvelles de Buttafuoco; je me réfugiai dans l'île de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci-devant. Les Alpes couvertes de neige rendoient alors pour moi cette émigration impraticable, surtout avec la précipitation qu'on me prescrivoit. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendoit impossible à exécuter car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures pour sortir de l'île et de tout le territoire; quand j'aurois eu des ailes, j'aurois eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le bailli de Nidau, en répondant à sa lettre, et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri, et comment, n'ayant pu dans mon découragement obtenir qu'on disposât de moi, je me déterminai, sur l'invitation de mylord maréchal, au voyage de Berlin, laissant Thérèse hiverner à l'île de Saint-Pierre, avec mes effets et mes livres, et déposant mes papiers dans les mains de Du Peyrou. Je fis une telle diligence, que dès le lendemain matin je partis de l'île et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en

(a) VAR...... *plus utile, après le départ des troupes françoises, si...*

(a) VAR...... *ce peuple féroce et demi-sauvage, tel que...*

(*) Les relations de Rousseau avec Buttafuoco se réduisirent à quelques lettres écrites de part et d'autre, et qui n'eurent aucune suite, la France ayant peu de temps après fait la conquête de la Corse. Rousseau se persuada que M. de Choiseul s'étoit décidé à envoyer des troupes dans cette île et à la réunir à la couronne, tout exprès pour l'empêcher d'en être le législateur. Des motifs sans doute bien plus puissans donnèrent au ministre l'idée de cette conquête, mais il n'est pas hors de vraisemblance que Voltaire, souverainement jaloux de l'honneur que les chefs de la Corse faisoient à Rousseau en cette occasion, n'ait fait usage de tous ses moyens pour en empêcher l'effet, et, le projet de conquête une fois formé, n'en ait fait au moins décider et hâter l'exécution. On a vu de tout temps de grands résultats politiques produits encore par de plus petites causes.

G. P.

fallut que je n'y terminasse mon voyage, par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

Sitôt que le bruit s'étoit répandu que j'avois ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et surtout de Bernois qui venoient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir, et me protester qu'on avoit pris le moment des vacances et de l'infréquence du sénat pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disoient-ils, tout le Deux-Cents étoit indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques-uns de la ville de Bienne, petit État libre, enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme, appelé Wildremet, dont la famille tenoit le premier rang, et avoit le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement, au nom de ses concitoyens, de choisir ma retraite au milieu d'eux; m'assurant qu'ils désiroient avec empressement de m'y recevoir; qu'ils se feroient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avois souffertes; que je n'avois à craindre chez eux aucune influence des Bernois; que Bienne étoit une ville libre, qui ne recevoit des lois de personne, et que tous les citoyens étoient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet, voyant qu'il ne m'ébranloit pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs, que de Berne même, et entre autres du même Kirchberger dont j'ai parlé, qui m'avoit recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talens et ses principes me rendoient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus pondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade de France, qui vint me voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paroissoit prendre à moi. Je ne connoissois point du tout M. Barthès; cependant je le voyois mettre à ses discours la chaleur, le zèle de l'amitié, et je voyois qu'il lui tenoit véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitans, avec lesquels il se montroit si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avois toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvois en Suisse. La conduite du résident de France à Genève, celle de l'ambassadeur à Soleure, ne confirmoient que trop ces soupçons; je voyois la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à Berne, à Genève, à Neufchâtel, et je ne croyois avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul (*). Que

(*) Il est très-remarquable que Rousseau attribue au seul duc de Choiseul toutes les persécutions qu'il éprouve, et qu'il ne lui adjoint pas Voltaire, dont même il ne parle nullement dans le cours du présent livre. Il n'est pas moins singulier qu'il se soit obstiné à accuser M. Vernes d'avoir fait le libelle *Sentiment des citoyens*, sans porter au moins ses soupçons sur son auteur véritable, et universellement reconnu pour tel. L'étonnement augmente lorsqu'en examinant la correspondance de Rousseau depuis son arrivée à Motiers jusqu'à l'époque où nous sommes, on le voit, dans presque toutes ses lettres, signaler Voltaire comme le chef et le plus ardent, le plus acharné de ses ennemis, *mettant en jeu derrière la toile toutes les autres marionnettes*, instigateur du décret de Genève et de tout ce qui l'a suivi, jusqu'à le désigner enfin comme *un tigre altéré de son sang*. Voyez notamment les lettres des 21 juillet et 30 octobre 1762, et 31 janvier 1765. En réduisant ces expressions dictées par la douleur et le désespoir à ce qu'elles peuvent offrir de plus modéré dans la circonstance, elles laissent encore une impression trop pénible pour qu'il n'en coûte pas extrêmement d'en reconnoître la juste application. Malheureusement le caractère trop bien connu de l'homme illustre, objet d'une accusation si grave, des faits évidens, des preuves positives, émanées de lui-même, forceront ses partisans les plus outrés à reconnoître ici l'immense avantage de son rival, et que celui-ci ne l'a pas accusé faussement. Les preuves existent dans la correspondance de l'un et de l'autre. Qu'on rapproche leurs lettres; par exemple, celles de Voltaire à Hume, du 24 octobre 1766; à d'Argental, du 7 novembre; à Marmontel, du 24; à Bordes, des 29 novembre et 15 décembre même année (on en citeroit cinquante autres, antérieures et postérieures, toutes de même force), en leur opposant celles de Rousseau citées plus haut : ce rapprochement fera trop bien remarquer, d'un côté la noblesse des idées et des sentimens, la décence des expressions sans déroger à leur force, même la disposition la plus sincère à l'oubli des injures et à une réconciliation qu'auroient pu cimenter tant de talens et de qualités communes; de l'autre, les instigations les plus odieuses, d'absurdes et honteuses assertions, même sous le rapport purement littéraire; la grossièreté du langage, l'oubli de soi-même enfin et de toute convenance poussé à un point qu'on auroit peine à croire si on n'en avoit pas la preuve sous les yeux; et l'on ne pourra qu'être frappé d'un contraste aussi tranchant qu'affligeant pour l'honneur de la littérature françoise, véritablement avilie dans la personne de son plus illustre représentant. Quelles dispositions hostiles ne doit-on pas en effet supposer à un homme, à VOLTAIRE, assez aveuglé par la passion pour oser écrire : « Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en » est absolument dépourvu. *Émile* de même, et tous ses autres » ouvrages... (lettre à Bordes) » et ce trait surtout que le lecteur saura caractériser : « La manière insultante dont ce malheureux » Rousseau a parlé dans plusieurs endroits de la cour de France » exige qu'on démasque ce charlatan aussi méchant qu'absurde » (lettre à d'Argental). » Ce trait vient à l'appui de celui que rapporte Ginguené, et qui *contient*, dit-il, *une immense révélation*,

pouvois-je donc penser de la visite de Barthès et du tendre intérêt qu'il paroissoit prendre à mon sort? Mes malheurs n'avoient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avoit pas encore appris à voir partout des embûches sous les caresses. Je cherchois avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès : je n'étois pas assez sot pour croire qu'il fît cette démarche de son chef; j'y voyois une publicité, et même une affectation qui marquoit une intention cachée, et j'étois bien éloigné d'avoir jamais trouvé dans tous ces petits agens subalternes cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avoit souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avois autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville (*) chez M. de Luxembourg; il m'avoit témoigné quelque bienveillance : depuis son ambassade, il m'avoit encore donné quelques signes de souvenir, et m'avoit même fait inviter à l'aller voir à Soleure : invitation dont, sans m'y rendre, j'avois été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai donc que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions en ce qui regardoit les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avoit ménagé, par des soins particuliers, cet asile de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter; et, déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirois avec ardeur au moment de rejoindre mylord maréchal, persuadé que ce n'étoit plus qu'auprès de lui que je trouverois un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'île, Kirchberger m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendoient à la descente du bateau. Nous dînâmes tous ensemble à l'auberge; et, en y arrivant, mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes, que malgré toutes mes résolutions, mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs : sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière, au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avois pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte étoit un petit homme de basse mine et passablement fripon, que j'appris le lendemain être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier; il n'avoit ni femme, ni enfans, ni domestiques; et tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étois, dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avoit dit de l'empressement des habitans à me recevoir, fut de n'apercevoir en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étois pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis, et sentis, même dès le jour suivant, qu'il y avoit dans la ville une fermentation terrible à

quand Rousseau, en 1770, ayant demandé à être admis parmi les souscripteurs pour la statue de Voltaire, sa lettre insérée dans la gazette de Berne en fait aussitôt écrire une à Voltaire pour en empêcher l'effet, dans laquelle il dit : « M. le duc de Choiseul est à » la tête (des souscripteurs), et trouveroit peut-être mauvais que » l'article de la gazette se trouvât vrai. »

Quant au reproche d'ingratitude si souvent fait par Voltaire à Rousseau, pour lui avoir écrit : *je ne vous aime point*, même *je vous hais*, et cela *en réponse* à l'offre que Voltaire disoit lui avoir faite d'un asile dans sa maison, Ginguené en a justifié Rousseau complétement (notes II, III, et IV), et nous renvoyons d'autant plus volontiers les lecteurs à son estimable ouvrage, que c'est assurément un des meilleurs de tous ceux qu'on a publiés sur les *Confessions*, et même sur Rousseau en général.

C'est avec un regret sensible et presque avec douleur (car nous aussi nous admirons et nous aimons Voltaire) que nous avons fait les citations et les rapprochemens, objet de cette note. Ginguené, qui professoit les mêmes sentimens, n'a pas dans le fait traité Voltaire moins rigoureusement, tout en paroissant ne l'accuser que d'un défaut *de mémoire*, mais indépendamment de l'obligation qui nous étoit commune avec Ginguené de faire prévaloir la vérité sur le mensonge, notre devoir spécial, comme éditeur, ne nous prescrivoit-il pas de faire ressortir à tout prix tout ce qui peut honorer notre auteur, dans un monument que nous élevons à sa gloire?

G. P.

(*) Il étoit ambassadeur de France à Soleure, et fut chargé depuis d'intervenir au nom de son gouvernement et comme médiateur dans les affaires de Genève. Voyez la lettre que Rousseau lui écrivit d'Angleterre à ce sujet, le 23 février 1766.

G. P.

mon égard. Plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devoit dès le lendemain me signifier le plus durement qu'on pourroit un ordre de sortir sur-le-champ de l'état, c'est-à-dire de la ville. Je n'avois personne à qui me confier; tous ceux qui m'avoient retenu s'étoient éparpillés. Wildremet avoit disparu, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'étoit donnés devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avoit une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrois éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant, ayant perdu trois jours à ce retard, j'avois déjà passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avoient données pour sortir de tous leurs états, et je ne laissois pas, connoissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseroient traverser, quand M. le bailli de Nidau vint tout à propos me tirer d'embarras. Comme il avoit hautement improuvé le violent procédé de leurs excellences, il crut, dans sa générosité, me devoir un témoignage public qu'il n'y prenoit aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ; et loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passe-port en son nom, pour traverser l'état de Berne à mon aise et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passe-port. Je n'y aurois guère été moins sensible, quand elle auroit eu pour objet un autre que moi. Je ne connois rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos, en faveur du foible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devoit m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse, à qui j'avois marqué de me venir joindre, quand j'avois cru m'arrêter à Bienne, et que j'eus à peine le temps de contremander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre. On verra dans ma troisième Partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre, et comment les deux dames qui vouloient disposer de moi, après m'avoir à force d'intrigues chassé de la Suisse, où je n'étois pas assez en leur pouvoir, parvinrent à me livrer à leur ami.

J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à monsieur et madame la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à madame la marquise de Mesme, et à M. le marquis de Juigné.

J'ai dit la vérité : si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures ; et s'il refuse de les approfondir et de les éclaircir avec moi tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes mœurs, mes penchans, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer.

J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue (*) : elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite, et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.

(*) « Il n'est pas surprenant que Rousseau soit amoureux de » madame d'Egmont; sa beauté est un paradoxe. (*Mélanges de » madame Neker*, tome I, p. 320.) » A en juger par ce passage, il paroit que Rousseau avoit conçu pour cette dame des sentimens au moins très-affectueux, sur lesquels la malignité s'exerça. Au reste, c'est la seule fois qu'il parle de madame d'Egmont, et il n'est question d'elle dans aucune partie de sa correspondance.

G. P.

FIN DES CONFESSIONS.



APPENDICE

AUX

CONFESSIONS DE J. J. ROUSSEAU,

OU

PRÉCIS DES ÉVÉNEMENS DE SA VIE,

DEPUIS SON DÉPART DE LA SUISSE EN 1765, JUSQU'À SA MORT, EN 1778;

PAR G. PETITAIN.

Rousseau avoit projeté d'ajouter à ses Confessions une *troisième Partie*, qu'il n'eût pu guère prolonger au-delà de son retour à Paris, en 1770, et qui n'eût en conséquence embrassé qu'un espace de cinq ou six années pendant lesquelles sa querelle avec le célèbre Hume est le seul événement digne de quelque intérêt que l'on puisse remarquer. Si le défaut de cette troisième Partie peut faire éprouver des regrets, ce ne peut être que sous le rapport du mérite littéraire proprement dit, et du charme qu'il n'eût pu manquer de donner à des détails que lui seul savoit embellir. Mais à coup sûr cette production nouvelle n'eût été dans son ensemble qu'un monument de plus de la triste et bizarre manie dont il étoit constamment possédé, et dont tout son talent pour écrire eût pu rendre à peine supportable l'éternel et fatigant tableau. Ces détails d'ailleurs plus ou moins attachans, et ce mérite de style remarquable dans tout ce qui est sorti de sa plume, se retrouvent dans sa *Correspondance*, dans ses *Rêveries*, même dans ses *Dialogues*; et les lecteurs peuvent à cet égard se flatter de n'avoir rien perdu. Il n'est donc besoin, pour servir de lien commun à tous ces morceaux détachés et rendre leur effet plus sensible, que d'un récit succinct des faits qui s'y lient. Tel est l'objet de cet *Appendice*, où le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver autre chose qu'un narré simple et fidèle de ce que fit ou éprouva notre auteur dans le cours des treize années que ce récit embrasse, récit dans lequel toute prétention seroit d'autant plus déplacée, que son effet, trop facile à prévoir, offriroit, avec celui des *Confessions* qu'on vient de lire, un contraste que tout nous fait une loi d'éviter.

(1765.) Forcé de quitter précipitamment la terre inhospitalière où il avoit dû plus naturellement espérer de trouver la sûreté et le repos qu'il cherchoit, l'auteur d'*Émile*, avec toutes les apparences d'un proscrit qui cherche un asile, devoit n'éprouver, à vrai dire, que l'embarras du choix. D'un côté, mylord maréchal étoit prêt à le recevoir à Berlin; de l'autre, Hume s'offroit à le conduire en Angleterre. N'ayant pris encore aucune décision, il arrive à Strasbourg dans les premiers jours de novembre, et là encore il trouve un commis de Rey envoyé tout exprès par ce libraire, et qui lui propose une retraite sûre à Amsterdam. S'étant enfin décidé pour l'Angleterre, il attend à Strasbourg qu'un passe-port lui soit envoyé pour traverser la France; et pendant son séjour en cette ville, où sa sûreté lui étoit garantie autant qu'elle auroit pu l'être partout ailleurs, il put se convaincre des bonnes dispositions des François à son égard. Partout un accueil obligeant et empressé, même des hommages publics aussi touchans qu'aimables dans leur sincère et universelle expression, étoient bien propres à dilater son âme, et lui faire oublier ses malheurs (*).

(*) Voici l'anecdote que nous trouvons à ce sujet dans une *Vie de Rousseau* (1789, in-8°), publiée par M. le comte de Barruel-Beauvert. Cet ouvrage en offre plusieurs du même genre, qui n'ont aucun droit à la confiance. Mais celle-ci étant à peu près confirmée par un passage d'une lettre de Rousseau à Du Peyrou du 17 novembre, on peut y ajouter foi. « Le *Devin du Village*

Bientôt muni d'un passe-port, dont il paroît même qu'il n'auroit pas eu besoin pour sa sûreté personnelle, il quitte Strasbourg, arrive à Paris le 16 décembre, et se loge d'abord chez la veuve Duchesne, libraire; mais le prince de Conti témoigne le désir de l'avoir pour hôte; il cède aux instances du prince, et accepte, dans l'enclos du Temple, à l'hôtel de Saint-Simon, un logement, où un concours empressé d'amis et d'admirateurs, s'il le fatiguoit quelquefois, devoit au moins lui bien confirmer que l'opinion publique ne lui étoit pas moins favorable à Paris qu'à Strasbourg (*). Le prince lui offroit un asile dans un de ses châteaux, et eût voulu pourvoir à sa subsistance si Rousseau eût été homme à y consentir. Enfin, pressé de quitter ce *théâtre public*, il part avec Hume et un autre ami (**), le 4 janvier 1766: quelques jours après il arrive à Londres, et sa gouvernante, qu'il avoit laissée en Suisse ne tarda pas à l'y venir retrouver.

(1766.) Pendant son séjour à Londres, où son objet et son occupation principale étoient de choisir hors de cette ville un lieu d'habitation qui lui convînt, le prince de Galles le vient voir. D'ailleurs, même accueil qu'à Paris, mêmes hommages de toute part. Après beaucoup d'essais et d'hésitation sur le choix d'une habitation à la campagne, il se décide (19 mars) pour Wootton, dans le comté de Derby, à cinquante lieues de Londres, où un riche Anglois (M. Davenport) lui offre une maison qu'il n'habitoit pas par lui-même, et dont il consent à recevoir un loyer, puisque cette condition pouvoit seule rendre l'offre acceptable.

Voilà donc notre philosophe fixé enfin et établi à sa pleine satisfaction, et conséquemment à celle de Hume, que Rousseau remercie affectueusement, et qu'il continue d'appeler son *cher patron*. Cependant un pressentiment secret semble avertir ce patron de l'orage qui le menace, comme l'indique une lettre écrite par lui à cette époque, et que nous avons cru devoir reproduire avec celles de Rousseau du même temps. Il s'y exprime en ces termes sur cet établissement de son ami à Wootton : « S'il est possible qu'un homme peut vivre sans occupation, » sans livres, sans société et sans sommeil, il ne » quittera pas ce lieu sauvage... Mais je crains la » foiblesse et l'inquiétude naturelles à tout homme, » et surtout à un homme de son caractère. Je ne se» rois pas surpris qu'il quittât bientôt cette retraite... » Sa santé est plutôt robuste qu'infirme, à moins » que vous ne vouliez compter les accès de mélan» colie et de *spleen* auxquels il est sujet. C'est grand » dommage; il est fort aimable dans ses manières; » il est d'un cœur honnête et sensible; mais ces ac» cès l'éloignent de la société, le remplissent d'hu» meur, et donnent quelquefois à sa conduite un » air de bizarrerie et de violence, qualités qui ne lui » sont pas naturelles. »

Comment Hume, peu de temps après, en butte aux outrages d'un ami reconnu par lui-même attaqué du *spleen*, n'a-t-il pas eu le bon esprit de les rapporter à leur véritable cause? Si bientôt cet ami, déjà si à plaindre, ne montra que trop dans sa conduite envers lui cette *bizarrerie* et cette *violence* qu'il avoit si bien remarqué *ne lui être pas naturelles*, devoit-il éprouver autre chose que les mouvemens d'une généreuse pitié? Au lieu d'agir sur ce principe, qu'a fait Hume? En donnant aux *accès* d'un homme malade les noires couleurs de la méchanceté et d'une ingratitude réfléchie, surtout en mettant le public dans la confidence de cette triste et scandaleuse querelle, il s'est déshonoré lui-même, et n'a fait autre chose qu'amuser les oisifs aux dépens de deux hommes célèbres, dont les écarts et les foiblesses en ce genre sont toujours avidement saisis par l'envie et la médiocrité.

Les lecteurs ne s'attendent pas sans doute à trouver ici de longs détails sur les causes et les circonstances de leur rupture. Ceux d'entre eux qui auront la patience de lire les lettres de Rousseau à ce sujet auront par cela seul suffisamment de quoi l'exercer, et, dès les premières lettres, auront acquis la preuve qu'il s'étoit créé des fantômes pour se tourmenter lui-même (*). En deux mots voici quelle en fut l'occasion.

» dit M. de B. B., lui valut un hommage bien flatteur à Stras» bourg... La salle étoit remplie; Rousseau y étoit *incognito*, et » s'y croyoit ignoré... Au moment où l'on baissoit la toile, tous » les spectateurs se mirent à crier, *l'auteur*, *l'auteur*. L'auteur ne » se montroit pas, et les cris redoubloient. Le directeur vint re» présenter à Rousseau qu'on s'obstinoit à ne point sortir, et qu'il » alloit être obligé de refaire illuminer la salle. Rousseau, ayant » resté plus d'une heure après la fin de la pièce, fait ses efforts, » fend la presse, veut s'esquiver; mais on sort en foule de tous » côtés, on court après lui, remplissant l'air d'acclamations de joie. » On l'entoure; officiers, soldats, nobles, robins, abbés, bourgeois, » artisans, laquais, c'est à qui aura l'honneur de le porter glorieu» sement en triomphe, et de le conduire à son logement. » — Par la lettre qu'on vient de citer, il demandoit qu'on lui envoyât *Pygmalion* et *l'Engagement téméraire*, dans l'intention où il étoit de les faire jouer à Strasbourg, et de répondre ainsi aux *honnêtetés* du directeur. Il ne paroît pas que ce projet ait eu de suite.

G. P.

(*) Le prince envoyoit ses musiciens jouer sous ses fenêtres; il l'avoit logé et le faisoit servir avec magnificence. Aussi Rousseau écrivoit-il à Du Peyrou : « Comme Sancho dans son île, je suis en » représentation toute la journée; j'ai du monde de tous états de» puis l'instant où je me lève jusqu'à celui où je me couche, et je » suis forcé de m'habiller en public... Le prince sait bien que cette » magnificence n'est pas de mon goût; mais je comprends que, » dans la circonstance, il a voulu donner en cela un témoignage » public de l'estime dont il m'honore. » (Lettres des 24 décembre 1765 et 1er janvier 1766.)

(**) M. de Luze, négociant de Neufchâtel.

(*) Il en a presque fait l'aveu à Bernardin de Saint-Pierre. Celui

A l'arrivée de Rousseau, les journaux anglois annoncèrent avec fracas cette nouvelle, et ne parlèrent d'abord de lui que dans les termes les plus honorables ; mais bientôt la malignité, qui ne perd jamais ses droits, en Angleterre pas plus qu'ailleurs, eut son tour. Quinze jours s'étoient à peine écoulés, qu'on lut dans une feuille publique une prétendue lettre du roi de Prusse, que ce souverain étoit supposé lui avoir écrite au moment où il quittoit la Suisse, et dont l'auteur étoit cet Horace Walpole, si connu alors par ses liaisons avec madame du Deffant, et dont la correspondance a dernièrement été publiée. Cette lettre fabriquée à Paris, et qui circuloit dans les sociétés dans le temps même où Rousseau y étoit encore avec Hume, mais à l'insu de l'un et de l'autre (*), mérite de trouver place ici.

« Mon cher Jean-Jacques, vous avez renoncé à » Genève votre patrie. Vous vous êtes fait chasser » de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits ; la » France vous a décrété ; venez donc chez moi. » J'admire vos talents ; je m'amuse de vos *Rêveries* » qui (soit dit en passant) vous occupent trop et » trop long-temps. Il faut à la fin être sage et heu» reux ; vous avez fait assez parler de vous par des » singularités peu convenables à un véritable grand » homme : démontrez à vos ennemis que vous pou» vez avoir quelquefois le sens commun, cela les » fâchera sans vous faire tort. Mes états vous offrent » une retraite paisible : je vous veux du bien, et je » vous en ferai si vous le trouvez bon ; mais si vous » vous obstinez à rejeter mon secours, attendez» vous que je ne le dirai à personne. Si vous per» sistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nou» veaux malheurs, choisissez-les tels que vous vou» drez ; je suis roi, je puis vous en procurer au » gré de vos souhaits, et, ce qui sûrement ne vous » arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai » de vous persécuter quand vous cesserez de mettre » votre gloire à l'être.

» Votre bon ami Frédéric. »

La plaisanterie étoit poignante, même odieuse et déplacée, et dans son auteur et dans la circonstance. Ce que Rousseau avoit de mieux à faire c'étoit de garder le silence, en mettant à profit pour lui-même ce qu'il y avoit de juste et de mérité dans cette dure leçon. Loin de prendre ce sage parti, non-seulement il écrit au journaliste, et fixe ainsi l'attention publique sur cette lettre qu'on eût bientôt oubliée, mais encore attribuant cette même lettre à d'Alembert, qu'il savoit être lié avec Hume, puis joignant à cette circonstance mille petits faits et incidens que son imagination effarouchée combine et amplifie de manière à trouver dans leur ensemble tous les caractères d'un *complot*, d'une *trahison* profondément méditée, il arrive à cette absurde conclusion que David Hume, agent fidèle des ennemis de sa personne et de sa gloire, l'a amené en Angleterre tout exprès pour l'y déshonorer. Il écrit dans ce sens à tous ses amis ; il refuse, ou du moins ajourne l'acceptation d'une pension de cent livres sterling qu'à la demande de Hume le roi d'Angleterre lui avoit accordée ; enfin ne fait bruit que de l'affreux complot dont il est victime, et, dans une lettre de quarante pages, en trace le tableau à Hume lui-même, qui d'abord, étourdi d'un pareil coup, n'avoit rien eu de plus pressé que de demander une explication. Si l'on n'est pas fondé à supposer que précédemment Hume avoit mis un peu de faste dans l'exercice de son *patronage*, si peut-être il n'a pas aussi lui-même fortifié les soupçons de Rousseau en se montrant trop foible à le défendre contre les invectives et les sarcasmes de ses ennemis déclarés, avec lesquels il étoit d'ailleurs en liaison intime, ici au moins commencent ses torts réels. Il publie, sous le titre d'*Exposé succinct*, l'historique de sa liaison avec Rousseau, et y insère toutes les lettres de ce dernier avec des notes apologétiques propres à rejeter sur lui tout l'odieux de cette rupture (*). Suard prêtoit sa plume à l'historien écossois en cette occasion, et un tel interprète n'étoit pas fait pour provoquer l'indulgence du public en faveur du philosophe de Genève. Celui-ci ne répond point, mais les amis de l'un et de l'autre prennent parti, et bientôt les brochures se succèdent, où les deux personnages tour à tour accusés, justifiés, deviennent, en dernier résultat, la fable d'un public toujours prêt à s'amuser d'un scandale, de quelque espèce qu'il

et nous apprend que Rousseau lui dit un jour : « J'ai mis un peu » trop d'humeur dans mes querelles avec M. Hume. Mais le climat » sombre de l'Angleterre, la situation de ma fortune, et les persé» cutions que je venois d'essuyer, tout me jetoit dans la mélancolie. » (Préambule de l'*Arcadie*, note 8.) G. P.

(*) Lorsqu'il écrivoit cet appendice, en 1819, M. Petitain ignoroit l'existence des lettres de Hume, publiées à Londres en 1820 et qui n'ont été connues que plus tard en France par l'analyse qu'en a donnée M. Musset-Pathay dans son histoire de Rousseau. Ces lettres font voir que non-seulement Hume connoissoit la prétendue lettre du roi de Prusse, mais encore qu'il avoit contribué à sa composition. Se trouvant un jour à la table du lord Ossory, où chacun plaisantoit sur le caractère ombrageux de Rousseau, il ne put résister au désir de dire un bon mot et fournit ainsi à Walpole le dernier paragraphe de sa lettre. Quoi qu'il en soit des motifs de cette rupture, il résulte aujourd'hui de toutes les pièces publiées sur cette grande querelle que les torts des deux amis furent au moins réciproques.

(*) Hume dit dans son *Exposé* que cette étrange affaire contient plus d'incidens extraordinaires qu'aucune autre aventure de sa vie. Cependant il est très-remarquable que dans la *Vie de Hume*, écrite par lui-même, et que Suard a traduite en françois (Paris, in-12, 1777), il n'est fait aucune mention de son démêlé avec Rousseau, et que le nom de ce dernier n'y est pas même prononcé. Hume aura pensé sans doute que cette affaire avoit fait tort à tous les deux, et qu'il n'étoit pas de son intérêt d'en rappeler la mémoire.

puisse être. Voici comme Grimm s'en explique dans sa correspondance peu après cette époque.

« A Paris, une déclaration de guerre entre deux » grandes puissances n'auroit pu faire plus de bruit » que cette querelle. Je dis à Paris, car à Londres, » où il y a des acteurs plus importans à siffler, on » sut à peine la rupture survenue entre l'ex-citoyen » de Genève et le philosophe d'Écosse; et les An» glois furent assez sots pour s'occuper moins de » cette grande affaire que de la formation du nou» veau ministère, et du changement du grand nom » de Pitt en celui du comte de Chatam. A Paris, » toute autre nouvelle fut rayée de la liste des sujets » d'entretien pendant plus de huit jours; et la cé» lébrité des deux combattans, qu'on se flattoit de » voir incessamment aux prises, absorba toute l'at» tention du public..... On sut bientôt les détails de » ce procès, un des plus bizarres et des plus extra» vagans, mais aussi des moins intéressans dont la » mémoire se soit conservée parmi les hommes. » (*Tom. V, page 191, de l'édition de Furne.*)

Ces réflexions de Grimm, si nous étions tentés de nous arrêter plus long-temps sur ce triste épisode de la vie de notre auteur, nous feroient une loi d'y renoncer, et de chercher, dans la suite du récit, des tableaux plus agréables à présenter au lecteur. Mais hélas! ce qui rend plus pénible la tâche qui nous reste à remplir, c'est que dorénavant nous n'aurons presque plus à le peindre que dans cette malheureuse disposition d'esprit, trop près d'une véritable aliénation mentale pour qu'on puisse lui donner un autre nom; disposition, par l'effet de laquelle l'infortuné ne voyoit plus autour de lui que des gens conjurés pour lui nuire, et qui lui faisoit étendre jusqu'aux premiers personnages de l'état le soupçon d'un complot formé pour le rendre malheureux pendant sa vie, et flétrir sa mémoire après sa mort. Dès ce moment, ce fut là l'idée dominante qui influa sur tous ses jugemens, qui le dirigea dans toutes ses actions. Hommes et choses, il ne vit plus rien qu'à travers ce milieu fatal interposé entre le monde et lui; et si quelques détails de vie privée font encore reconnoître celui dont l'âme expansive et tendre s'ouvroit aussi facilement aux plus douces impressions; si même, dans de nouveaux écrits, on le voit briller encore avec l'ascendant d'une raison forte et dans tout l'éclat d'un esprit supérieur, par un contraste à peine concevable, les actes de sa vie sociale et toutes ses relations au dehors n'offrent plus que l'image affligeante d'un maniaque inconstant et atrabilaire, qui, dans ses démarches et ses vues aussi incohérentes que bizarres, se refuse volontairement aux moyens de bonheur qui lui sont offerts, et ne se montre habile qu'à noircir ses entours et à se tourmenter lui-même. Les premiers symptômes de cette maladie se font sensiblement remarquer dès le temps où son *Emile* s'imprimoit, et même dès l'époque de sa retraite à l'Hermitage. Elle a dû naturellement s'accroître par l'effet des persécutions éprouvées en Suisse; et la conduite au moins imprudente de Hume lui fit faire un nouveau, même un immense progrès; mais ce qui l'amena à son dernier période, et qui dès lors devoit ôter aux vrais amis de Rousseau tout espoir de guérison, c'est une circonstance dont nous n'avons pas encore parlé, circonstance qui a mis le comble à son malheur, et dont l'influence sur son sort a été trop puissante, trop étendue, pour qu'il ne nous soit pas permis d'en parler avec un détail que le sujet en lui-même, et dans tout autre cas, seroit bien loin de mériter.

Il est aisé de voir qu'il s'agit ici de cette Thérèse Le Vasseur, trop bien caractérisée par Rousseau lui-même, dans ses *Confessions*, pour que les lecteurs ne soient pas déjà convaincus qu'elle étoit, sous tous les rapports tout-à-fait indigne de lui. La manière dont elle s'est conduite après sa mort suffiroit pour mettre la chose hors de doute, si déjà la preuve n'en étoit bien acquise par le témoignage unanime de tous ceux qui ont fréquenté Rousseau à toutes les époques de sa vie. Or, il est constant qu'à Motiers, à Wootton et partout où elle a suivi son maître, jusqu'à ses derniers momens, elle a fait naître et entretenu en lui l'ombrage et la méfiance, prompte à lui rendre suspects tous ceux qui l'approchoient et qui parvenoient à lui plaire, pour posséder seule sa confiance et le dominer avec plus d'empire. Si cette femme, s'ennuyant à Motiers, ne négligea rien pour en rendre le séjour insupportable à Rousseau, que ne dut-elle pas faire dans la solitude de Wootton, où elle devoit n'avoir rien plus à cœur que de le mettre dans la nécessité d'en sortir! Or tout assure que, pour donner plus d'appui à ses suggestions calomnieuses et perfides, elle brisoit les cachets des lettres adressées à son maître, qui, dupe de cette manœuvre, en tiroit mille inductions, mille conséquences plus étranges les unes que les autres, mais dont il n'y a plus dès lors droit de s'étonner (*).

Ce qui est plus affligeant encore, c'est que Rousseau, dans les liens de cette créature, n'obtint pas même d'elle le genre de bonheur et de retour de sentimens qu'il en devoit attendre, d'abord comme bienfaiteur, ensuite comme époux. Mais n'anticipons pas sur les faits, et quittons, pour un instant, ce

(*) Voyez Sennebier, *Histoire littéraire de Genève*, tome III, page 270. « Le récit qu'on m'a fait, dit madame de Staël, des ruses » dont elle se servoit pour accroître ses craintes, pour le rendre » certain de ses doutes, pour seconder ses défauts, est à peine » croyable. » (Lettre III.) Hume, Mercier, d'Escherny, Dusaulx, tous ceux qui ont écrit sur Rousseau, sont d'accord sur ce point. G. P.

sujet sur lequel nous serons bientôt encore forcés de revenir.

(1767—1768.) De soupçons en soupçons, de *découvertes* en découvertes, Rousseau enfin est amené à cette conclusion nouvelle que ses ennemis le veulent retenir en Angleterre pour y mieux consommer l'œuvre de sa diffamation. C'étoit plus qu'il n'en falloit pour qu'il s'imposât à lui-même la résolution *d'être libre ou de mourir*. La lettre dans laquelle il fait part de cette résolution au ministre d'état, le général Conway, est un monument de déraison qui ne fait que mieux ressortir la conduite généreuse du gouvernement anglois à son égard, comme il sera dit en son lieu; bientôt, après des hésitations cependant, et même des rétractations, trop sûrs indices d'une tête absolument perdue, il quitte enfin l'Angleterre, après un séjour de seize mois, et arrive à Calais (22 mai).

Dans une lettre écrite de cette ville au marquis de Mirabeau, il annonce l'intention de se rendre dans l'état de Venise, et de s'arrêter quelque temps à Amiens pour y attendre des nouvelles du marquis, qui lui avoit témoigné le désir de le recevoir dans sa maison de campagne, à Fleury près Paris.

Si l'accueil qui lui avoit été fait à Strasbourg, dix-neuf mois auparavant, avoit dû rectifier ses idées sur la France et sur les dispositions de ses habitans à son égard, celui qu'il reçut à Amiens n'étoit pas moins capable de dissiper toutes ses craintes et de le convaincre que, de tous les pays au monde, le nôtre étoit celui où, sous tous les rapports, il lui convenoit le mieux de se fixer.

Il est à remarquer qu'Amiens étoit du ressort du parlement de Paris. Malgré le décret toujours subsistant contre Rousseau, le corps municipal vint lui offrir le vin de ville; et Gresset, soit comme un de ses membres, soit comme président de l'Académie d'Amiens, Gresset, qui huit ans auparavant avoit fait à la religion le sacrifice de ses comédies et de toutes ses poésies mondaines, faisoit partie de la députation. Long-temps, à cette occasion, on a attribué à Rousseau un propos aussi inconvenant que ridicule, en supposant que, pour toute réponse aux complimens de Gresset, il lui avoit dit avec dureté : *Vous avez pu faire parler un perroquet, vous ne pouvez faire parler un ours.* La fausseté de cette anecdote, qu'on est étonné de voir rapportée sérieusement par Mercier, dans son ouvrage sur Rousseau (tome II, page 164), a été prouvée par M. Renouard, dans l'intéressante notice biographique qu'il a placée en tête de sa belle édition de Gresset. Nous ne pouvons mieux faire que de le laisser ici parler lui-même.

« On sait que J. J. Rousseau, à son retour d'Angleterre, passa par Amiens.... Dans un dîner qu'il » fit avec Gresset, *et dont étoit la personne de qui* » *je tiens cette anecdote*, Rousseau dit qu'à la première représentation du *Méchant*, quelques zoïles » de l'ancien café Procope prétendirent que le titre » de cette pièce portoit à faux, et que Cléon n'étoit » point ce qu'on appelle un homme méchant; qu'il » leur répondit: *Il ne vous paroît point assez méchant parce que vous l'êtes plus que lui.*

» Gresset et Rousseau ne s'étoient jamais vus, et » se quittèrent fort contents l'un de l'autre. *Je suis* » *persuadé*, dit Rousseau en sortant, *qu'avant de* » *m'avoir vu, vous aviez de moi une opinion bien* » *différente; mais vous faites si bien parler les perroquets, qu'il n'est pas étonnant que vous sachiez* » *apprivoiser les ours.* Ce mot aussi obligeant que » spirituel a été, dans plusieurs notices sur Gresset, travesti en une maussade dureté.... Je serois » porté à croire, ajoute M. Renouard, qu'il en est » de même de beaucoup de boutades désobligeantes » que l'on prête à J. J. Rousseau, et dans lesquelles » il faudroit croire à peu près l'opposé de ce qu'on » raconte. »

Son séjour à Amiens, devenu *trop bruyant par les empressemens des citoyens et des militaires* (Lettre du 5 juin), ne fut que d'une semaine. Il se rend à Fleury, et quelques jours après accepte le nouvel asile que le prince de Conti lui offre à son château de Trye, situé à demi-lieue de Gisors, et dont il ne reste maintenant que des ruines. Quoique cette retraite ne dût être un secret pour personne, il s'y établit sous le nom supposé de *Renou*; il paroît que le prince, pour sauver au moins les apparences, avoit désiré qu'il prît cette précaution (*). Mais à peine s'est-il installé dans le château du prince, qu'il paroît vivement s'en repentir, et ne montre pas de plus grand désir que celui de s'en éloigner. Sa correspondance n'offre que plaintes et doléances sur les contrariétés et les déboires qu'il éprouve, non-seulement de la part des agens du prince, mais même *de tous les habitans du lieu, sans exception*, sans qu'on puisse néanmoins se faire une idée précise des causes de cette persécution, d'autant plus difficiles à concevoir, que le prince avoit tout fait pour lui rendre ce nouveau séjour agréable. Étant venu tout exprès pour l'y voir, il avoit déclaré en présence de ses gens, *qu'il le mettoit à sa place et avec la même autorité que lui, qu'il le rendoit absolument maître de tout*; et cependant Rousseau s'y représente *environné de jardins et d'arbres, comme Tantale au milieu des eaux*, ne pouvant être fourni d'aucune chose, *ni sans payer, ni en payant*; n'ayant pas, au mois d'octobre, mangé de fruit depuis deux mois; et sans légumes à offrir à son ami

(*) Après avoir quitté Trye, Rousseau a continué de porter le nom de *Renou*, et de signer ainsi toutes ses lettres: il n'a repris son nom véritable que vers la fin de l'année 1769. G. P.

Du Peyrou, convalescent, qu'il invitoit à le venir voir (Lettre du 9 octobre). Soit que les agens du prince vissent en lui un surveillant incommode dont ils avoient intérêt de se débarrasser, soit que, là comme ailleurs, sa Thérèse eût, par ses propos ou autrement, provoqué leur haine; soit enfin que le pauvre philosophe se créât, comme il en convient une fois lui-même (Lettre du 28 mars 1768), des *maux imaginaires*, pur ouvrage de son cerveau, et peut-être par toutes ces causes réunies, il n'est que trop vrai que bientôt son unique affaire fut de chercher un moyen de sortir du château de Trye, sans perdre ses droits aux bonnes grâces du prince, son bienfaiteur. Les projets à cet égard se succèdent dans sa tête, presque aussitôt abandonnés que formés, et parmi lesquels on ne voit pas sans étonnement celui de retourner en Angleterre, et de se confiner de nouveau dans la retraite de Wootton. Pour mieux dire, rien n'a plus droit d'étonner dans sa conduite, quand on le voit à cette époque même, et avec des moyens de subsistance si bornés, non-seulement rompre l'accord, depuis long-temps projeté entre lui et Du Peyrou, pour une édition générale de ses ouvrages, mais encore renoncer tout à coup à la pension du roi d'Angleterre que, l'année précédente, il s'étoit décidé à accepter. En annonçant cette résolution nouvelle à ses amis, il ne leur en fait point connoître les motifs, et semble même leur interdire toute question à ce sujet; il y a persisté jusqu'à la mort (*). En cette occasion, le gouvernement anglois a fait preuve de la condescendance et de la générosité la plus louable, et nous lui devons d'autant mieux d'en rappeler la mémoire avec quelques détails, que les faits qui s'y rapportent étant toujours restés à peu près ignorés, cette conduite généreuse ne peut être attribuée à aucun motif de vanité nationale.

Nous avons dit que, sans refuser positivement cette pension obtenue à la demande de Hume, les soupçons de Rousseau contre ce dernier l'avoient disposé à en ajourner au moins l'acceptation. Un an après (mars 1767), et lorsqu'il n'étoit plus question de sa querelle avec Hume, Rousseau étant encore à Wootton, reçoit la nouvelle que la pension lui est accordée *du plein gré de sa majesté, et sans que la moindre sollicitation y ait eu part*. Il n'avoit plus de motif raisonnable pour refuser ce bienfait inattendu, et il en témoigne en effet sa reconnoissance au ministre d'état dans les termes les moins équivoques. Néanmoins, dès le mois suivant, il écrivoit à Du Peyrou : « Si vous saviez comment, par qui et pourquoi cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins (Lettre du 4 avril). » Il ne s'est jamais expliqué plus positivement sur ce point. Quoi qu'il en soit, ce n'est que l'année suivante qu'il s'est décidé à se priver volontairement de cette pension, et le 5 octobre 1768, il écrivoit au même Du Peyrou : « Sans avoir renoncé formellement à la pension, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée. » On ne peut dire si le roi d'Angleterre ou son ministre parut ou non offensé de cette bizarrerie; mais ce que nous apprend à ce sujet Corancez, intime ami de Rousseau, et à qui nous devons sur les dernières années de sa vie des détails précieux et dignes de foi, fait autant d'honneur au gouvernement anglois qu'il fait preuve de la considération qu'il avoit pour notre auteur. En 1771, Rousseau étant alors fixé à Paris, Corancez, affligé de l'état précaire et malaisé dans lequel il le voyoit vivre, avoit chargé un de ses amis à Londres de sonder sur le paiement de la pension les dispositions du ministre. Il reçoit en réponse une lettre de change de 6,336 livres, montant des arrérages alors échus : et sur l'observation que fait Corancez à son ami de l'embarras qu'il éprouve à offrir cette somme à Rousseau, à l'insu duquel la démarche avoit été faite, il reçoit l'autorisation de la donner sans quittance, la trésorerie angloise se contentant de la déclaration que feroit Corancez que l'argent a été reçu. On peut voir dans l'ouvrage de ce dernier le récit de cette négociation singulière qui n'eut aucun fruit, Rousseau ayant persisté à refuser et à ne donner aucun motif de son refus. Le gouvernement anglois ne s'est pas laissé vaincre en désintéressement. Du Peyrou, dans le discours préliminaire de son édition des *Confessions*, nous apprend qu'après la mort de Rousseau, et *par ordre du roi d'Angleterre*, deux mille écus furent comptés à sa veuve, *comme arrérages échus de la pension qu'il n'avoit pas cru devoir accepter*. Il est vrai qu'en 1778, époque de cette mort, ces arrérages auroient dû s'élever au moins au triple de cette somme; mais le gouvernement anglois considéra sans doute comme renonciation formelle le refus de la lettre de change de 1771, et sa propre dignité ne lui permettoit pas en effet de pousser la générosité plus loin.

Nous avons laissé notre philosophe aussi malheureux à Trye qu'il l'avoit été à Wootton, et il devoit l'être partout infailliblement, puisque partout il portoit son ennemi avec lui-même. Les lecteurs exigeront-ils que, le suivant pas à pas dans ses courses

(*) Voici comme il s'en explique à d'Ivernois : « Il est vrai que » foible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes » vieux jours et hors d'état d'en gagner; mais qu'à cela ne tienne, » la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai » vécu pauvre, j'ai vécu heureux, et ce n'est que quand rien ne » m'a manqué pour le nécessaire, que je me suis senti le plus » malheureux des mortels. Peut-être le bonheur ou du moins le » repos que je cherche reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. » G. P.

et ses déplacemens successifs, nous en fassions l'objet d'un récit détaillé qui, en résultat, n'offriroit autre chose que la peinture monotone de la même disposition d'esprit, des mêmes écarts d'imagination et des mêmes terreurs? Ceux qui liront les lettres qui se rapportent à cet espace de sa vie ne trouveront que trop à s'en instruire. Pour les autres, il suffira de dire qu'après un an de séjour à Trye, il partit seul pour Grenoble, où l'avoient précédé les recommandations du prince, dont l'indulgente bonté se prêtoit sans doute à toutes ses foiblesses. Il ne fit à Grenoble qu'un séjour d'environ deux mois, mais dont les suites lui furent cruelles, uniquement par l'importance qu'il leur donna, et dont les pitoyables incidens, trop bien connus, d'abord par ses lettres, ensuite par l'ouvrage de M. Servan (*), eussent dû, pour l'intérêt de sa gloire, rester toujours ignorés. De Grenoble qu'il dut quitter, *en secouant*, comme dit M. Servan, *la poussière de ses souliers*, et où cependant, dit encore le même écrivain, *marchant tous à pas suspendus, nous faisions silence autour du repos de Rousseau*, il vint s'établir (août 1768) dans une auberge de Bourgoin, petite ville de la même province, à treize lieues de Grenoble. Sa gouvernante, qu'il étoit loin de vouloir abandonner, mais qu'il avoit laissée à Trye maîtresse de son sort, revient le rejoindre à Bourgoin, décidée à suivre partout sa destinée; et Rousseau, pour récompenser ce qu'il regarde comme un acte de dévouement, lui donne alors le titre d'épouse, qu'elle a porté jusqu'à sa mort. Il est certain d'ailleurs qu'aucun acte civil et religieux n'a jamais cimenté cet engagement contracté, dit Rousseau lui-même, *dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature*, et en présence de deux témoins désignés nommément dans sa Correspondance; circonstance qui suffit bien pour démentir ce qui a été dit et écrit il y a trente ans, et reproduit dernièrement encore sur ce sujet (**).

C'est à peu près à cette époque que se rapporte la publication du *Dictionnaire de musique*, le dernier ouvrage de notre auteur, publié de son vivant et de son consentement. Il fut imprimé à Paris, et parut chez la veuve Duchesne, à qui il l'avoit vendu à son retour de la Suisse. Cette publication n'offre d'autre circonstance remarquable que la précaution qu'il prit de faire soumettre de nouveau cet ouvrage à la censure, à raison de passages raturés, puis rétablis dans le manuscrit après la mort du premier censeur. C'est l'objet de la lettre qu'il écrivit de Trye au lieutenant de police le 9 septembre 1767, et qui prouve le soin scrupuleux qu'il mit constamment à se conformer aux lois existantes en cette partie.

(1769.) La santé de Rousseau et de celle qu'il faudra bien dorénavant nommer sa *femme*, fut bientôt cruellement affectée par les eaux marécageuses de Bourgoin. Ce motif le décida à s'établir à Monquin, sur une hauteur à peu de distance de la même ville, et dans la maison d'un gentilhomme nommé M. de Cézarges. S'il y recouvre quelque bien-être au physique, les mêmes agitations, les mêmes inquiétudes l'y poursuivent; et, pour surcroît, celle qu'il vient de nommer son épouse, trouvant sans doute dans ce nouveau titre un droit de plus pour se montrer plus exigeante à certain égard (*), lui fait ressentir encore d'autres chagrins. C'est de ce séjour à Monquin que datent deux de ses lettres les plus remarquables, en ce qu'elles font plus clairement connoître à cette époque et le triste état de sa tête, et toutes les souffrances de son cœur: la première, du 12 août 1769, écrite à sa femme

(*) *Réflexions sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, in-12, 1783. G. P.

(**) Voyez dans la *Correspondance* la lettre à M. Laliand, du 31 août 1768, et un passage d'une lettre au comte de Tonnerre, du 18 septembre suivant. Les deux témoins étoient M. de *Champagneux*, maire de Bourgoin, et son cousin, M. *de Rozières*, tous deux officiers d'artillerie. C'est sans doute pour avoir oublié ce que nous apprend sur ce sujet Rousseau lui-même, que l'un de ses derniers éditeurs (M. de Musset), dans une note qui se rapporte au Livre IX des *Confessions*, où il est question de ce mariage, a rapporté un fait apocryphe originairement consigné dans le mauvais ouvrage de M. Barruel-Beauvert, et dont il a été parlé précédemment. Dans cette prétendue *Vie de J.-J. Rousseau*, on lit en effet que l'engagement fut pris pendant une promenade, et en la seule présence d'un sieur de Monteiset. Ce n'est cependant pas sur la foi de M. de Barruel que M. de Musset a établi ce fait, mais sur celle d'un mercier de la rue Plâtrière qui le racontoit dans les mêmes termes, pour l'avoir lu sans doute dans l'ouvrage de M. de Barruel. Mais il y a plus : ce même mercier, nommé *Venant*, y ajoutoit encore un fait postérieur, que M. de Musset rapporte également, sans prétendre à la vérité le garantir, mais qui est trop contraire aux principes de Rousseau, trop déshonorant pour sa mémoire, et par conséquent trop invraisemblable pour qu'il méritât une mention sérieuse. A en croire donc ledit Venant, « Thérèse Le Vasseur, peu contente d'un mariage » en plein air, en vouloit un autre; il falloit un billet de con- » fession de la part de J. J. Il se le procura moyennant un bon » souper, et la cérémonie eut lieu à Montmorency en 1770. » Et ce seroit Rousseau lui-même qui auroit fait cette belle confidence au mercier Venant, chez qui il logeoit et avec lequel il vivoit dans l'intimité!

L'absurdité de tout cela saute aux yeux. D'abord le fait n'est pas si ancien qu'il ne pût aisément être vérifié sur les registres de Montmorency : croira-t-on ensuite qu'un tel acte eût pu rester secret, lorsque tant de gens alors étoient intéressés à le tympaniser? Enfin cette dérogation à des principes de conscience et d'honneur si long-temps et si hautement professés est-elle présumable dans celui qui, dès 1761, écrivoit à madame de Luxembourg qu'*un mariage public lui étoit impossible à cause de la différence des religions?* (Lettre du 12 juin). G. P. — La note relative au mariage de Rousseau ne se trouve pas dans l'édition de ses œuvres, publiée chez Dupont; éclairé sans doute par ces observations, M. Musset-Pathay s'est borné à renvoyer le lecteur à son *Histoire de Rousseau*, où le fait se trouve consigné comme le rapporte M. Petitain.

(*) Thérèse Le Vasseur n'avoit pas alors moins de quarante-cinq ans, et Rousseau en avoit cinquante-six. G. P.

pendant une herborisation qu'il étoit allé faire à quelque distance ; la seconde, du 26 février 1770, adressée à M. de Saint-Germain, et la plus longue de toutes celles dont sa correspondance se composa. Nous ne parlerons pas de cette dernière où il ne fait que ressasser tout ce qu'il a déjà écrit cent fois sur les *manœuvres* de ses ennemis et les persécutions auxquelles il se dit en butte ; mais nous ferons sur la première une observation qui n'a pas encore été faite, et d'autant plus importante, qu'elle fait clairement connoître quelle étoit l'opinion de Du Peyrou sur Thérèse Le Vasseur. C'est Du Peyrou qui le premier a publié cette lettre dans son édition de la seconde partie des *Confessions* et de la *Correspondance* (Neufchâtel, 1790), Du Peyrou le plus fidèle ami de Rousseau, le plus discret, le plus jaloux de l'honneur de sa mémoire, comme sa conduite l'a bien prouvé. Or, il a publié la lettre de Rousseau à sa femme *du vivant même* de celle à qui elle étoit adressée ; et, par le contenu de cette lettre, et par les circonstances de sa publication, on peut juger du degré de son mépris pour cette femme. Jamais aucune peut-être n'en reçut une marque plus avilissante et plus sensible.

(1770.) Toujours mécontent de sa situation présente, toujours disposé à changer de lieu, Rousseau avoit décidé un déplacement nouveau, et avoit même déjà quitté Monquin, lorsqu'une souscription ouverte pour élever une statue à Voltaire lui fournit l'occasion d'une vengeance digne de lui, occasion qu'il dut s'empresser de saisir. C'est de Lyon qu'il écrivit à M. de La Tourette cette lettre qui fit tant de bruit dans son temps :

« Lyon, le 2 juin 1770.

» J'apprends, monsieur, qu'on a formé le projet
» d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on per-
» met à tous ceux qui sont connus par quelque ou-
» vrage imprimé de concourir à cette entreprise.
» J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet
» honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie
» de vouloir bien interposer vos bons offices pour
» me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'es-
» père, monsieur, que les bontés dont vous m'hono-
» rez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici,
» vous feront aisément pardonner la liberté que je
» prends. Je vous salue, monsieur, très-humble-
» ment et de tout mon cœur. »

La souscription de Rousseau étoit de deux louis. « La simplicité qu'il mit à cette action, dit Ginguené, » et le chagrin d'enfant qu'en témoigna Voltaire, » ajoutent également à son triomphe. » Ginguené rapporte la lettre qu'à ce sujet Voltaire s'empressa d'écrire à M. de La Tourette, et qui contient, dit-il, une *révélation immense*. Nous en avons précédemment cité un passage (page 347, à la note).

Jusqu'à présent, tant de voyages et de déplacemens successifs ne nous ont paru explicables que comme effets d'une maladie mentale qui ne laissoit pas à l'infortuné dont nous retraçons les malheurs un moment de tranquillité. Peut-on attribuer à la même cause la résolution subite, et presque aussitôt exécutée que formée, de venir à Paris, de tous les séjours assurément celui dont ses idées dominantes et son goût décidé pour la campagne devoient le plus l'écarter ? D'ailleurs il avoit acquis à Bourgoin un nouvel ami qui méritoit et avoit obtenu toute sa confiance, et qui étoit bien fait pour le fixer dans son voisinage, mais dont les sages conseils ne furent point écoutés en cette occasion. La manière dont cette liaison nouvelle se forma, et ce qui s'en est suivi, est trop caractéristique pour que nous n'en fassions pas connoître au moins les principales circonstances.

De toutes les personnes distinguées qui habitoient Bourgoin, M. de Saint-Germain, chevalier de Saint-Louis, étoit le seul qui, loin de rechercher la société de Rousseau, sembloit au contraire éviter de le voir (*). Ce fut précisément cette circonstance, jointe sans doute à la bonne réputation dont M. de Saint-Germain jouissoit, qui porta Rousseau à le rechercher lui-même. Il lui écrivit donc, sous le nom de Renou qu'il portoit encore, la lettre du 9 novembre 1768, qu'on trouvera dans sa correspondance, et par laquelle il lui demande le jour et l'heure d'une *audience paisible, pour déposer dans son cœur des confidences qui n'en étoient pas indignes, et qui soulageroient le sien*. La demande fut accueillie comme elle devoit l'être. « Si vous » avez, monsieur, lui répondit M. de Saint-Ger- » main, à me confier des choses qui ne s'accordent » point avec la religion que je professe, je ne peux » y prendre aucune part. Si elle n'est point compro- » mise, elle me prescrit de vous être agréable et » utile autant qu'il est en mon pouvoir. Vous faut-il,

(*) Tout ce qui suit est extrait d'un recueil manuscrit que nous a communiqué M. Barbier, bibliothécaire du Conseil d'état. Il contient toute la *Correspondance* de Rousseau avec M. de Saint-Germain, et de plus, une *introduction* et une *notice* faites par ce dernier à l'appui de cette *Correspondance*. Ce manuscrit, qui fait soit partie des livres de feu M. Broussonnet, secrétaire de la Société d'Agriculture, n'est à la vérité qu'une copie qui n'a par elle-même aucun caractère d'authenticité. Mais il y a d'autant plus lieu de croire cette copie fidèle, qu'elle se rapporte parfaitement avec l'extrait qu'a donné du même manuscrit Dusaulx, qui sans doute a eu l'original entre les mains. Outre l'introduction et la notice dont on vient de parler, le manuscrit contient treize lettres de Rousseau à M. de Saint-Germain, avec quelques réponses de ce dernier. Nous avons extrait de tout cela ce qui, comme caractéristique et digne d'intérêt à plus d'un égard, nous a paru mériter d'être connu du lecteur. » G. P.

» pour ce que vous avez à me confier, un homme » ami de la vérité et qui n'ait d'autre crainte que de » faire le mal? en ce cas, vous pouvez disposer de » moi. » Rousseau lui répondit : « Ne craignez de » ma part rien qui puisse vous déplaire. Je respecte » trop pour cela et vous et vos sentimens; les miens, » qui ne vous sont pas connus, en sont moins éloi» gnés que vous ne pensez. »

L'entrevue eut lieu en conséquence, et l'affliction de M. de Saint-Germain fut égale à l'intérêt qu'il prit au sort de Rousseau quand il le vit tomber dans des agitations convulsives et s'écrier : « J'ai des ennemis implacables dans tous les ordres, » et de toutes les espèces. Ils me poursuivent de » toutes manières, etc. — Vous me surprenez, » monsieur, dit M. de Saint-Germain, et je vous dé» clare que je ne voudrois pas changer ma philo» sophie, qui n'est que du bon sens, contre la vôtre » dont on fait tant de bruit. Le désespoir où vous » êtes dérange et tue votre esprit. Que diriez-vous » d'un homme de bien que l'on auroit volé, pillé, » trahi, blessé même dans son honneur, et qui se » condamneroit à mourir de rage, parce qu'il y a » dans le monde des méchans et des calomniateurs? » Cette question frappa tellement Rousseau, qu'il ne répondit rien. Profitant de son avantage, M. de Saint-Germain insista : — « Que diriez-vous de cet » homme de bien? comment le nommeriez-vous? » Au surplus, monsieur, il y a un moyen aussi » simple qu'infaillible pour confondre ceux qui nous » décrient. — Quel est-il? — C'est de devenir » meilleur. » Rousseau tout en pleurs, et subjugué par l'empire de la raison, se jeta au cou de M. de Saint-Germain. — « Il n'y a, dit-il, que des mili» taires qui parlent avec cette franchise. — Puis» qu'elle ne vous offense pas, j'observerai que, plein » d'amour-propre, vous êtes puni par où vous avez » péché. Vous croyiez avoir tellement étonné les » humains, qu'ils alloient vous élever des autels. » Vous deviez assez les connoître pour savoir que » ce qu'ils approuvent aujourd'hui ils le blâment » demain. Si dans vos ouvrages vous aviez eu d'au» tres vues, vous jouiriez d'une consolation qui vous » manquera et que vous n'aurez jamais. »

Il paroît que, loin de déplaire à Rousseau, ce langage le confirma dans le choix qu'il vouloit faire de M. de Saint-Germain pour être le dépositaire de ce que Dusaulx appelle son *Testament mystique*, ou *Adresse à la postérité*. C'est la longue lettre dont il a été parlé plus haut. Mais il y eut de part et d'autre plusieurs entrevues et quelques lettres préliminaires, dont les plus intéressantes seront insérées dans la correspondance.

M. de Saint-Germain, qui, malgré ses opinions religieuses bien prononcées, avoit conçu pour l'auteur d'*Émile* une véritable affection, eût dû, ce semble, profiter de l'ascendant qu'il avoit acquis sur lui pour lui prouver toute l'invraisemblance de ce prétendu complot tramé de si longue main contre son repos et contre son honneur. C'est dans l'année même où le *Testament* fut écrit qu'arriva la disgrâce de M. de Choiseul; et certes il avoit cette année-là d'autres soins à prendre que de persécuter un homme de lettres, dont jamais d'ailleurs il ne se montra publiquement l'ennemi. Il semble donc que rien ne devoit être plus facile à M. de Saint-Germain, que de dissiper ces vains fantômes. Quoi qu'il en soit, dans la réponse qu'il fait à la longue lettre de Rousseau, se bornant à combattre sa résolution de retourner à Paris, et lui réitérant l'assurance de sa vive affection et de son estime, il l'engage à continuer de vivre dans sa retraite, laissant à la postérité le soin de le justifier. « A présent que » vous êtes loin du foyer de tous les maux dont le » souvenir vous met si souvent hors de vous-même, » pourquoi s'obstiner à s'y replonger? Qu'allez-vous » faire à Paris, surtout avec les intentions qui vous » y mènent? Vous allez, monsieur, recommencer » une guerre inutile, dangereuse, hors de saison, etc. » Permettez-moi, ajoute M. de Saint-Germain, de » vous représenter encore que vos alarmes sur la » crainte de manquer de tout sont dénuées de fon» dement. Vivant de peu, qu'avez-vous à craindre à » cet égard? Et quand ce peu vous manqueroit, se» riez-vous assez cruel pour ne pas vous adresser à » vos amis? Quant à moi, je ne vous le cache pas, » je m'en trouverois grièvement offensé. » Ces objections et ces instances restèrent sans effet. « Mon » parti est pris, répliqua Rousseau, je m'attends » désormais à tout ce qui doit m'arriver. Je ne me » dois pas le succès, il est dans les mains de la Pro» vidence; mais je me dois la tentative et l'emploi » de mes forces : rien, monsieur, ne m'empêchera » de remplir ce devoir. »

Il partit donc, quittant, dit Dusaulx, *celui dont il avoit fait la conquête*, et correspondit quelque temps encore avec M. de Saint-Germain. Sa dernière lettre, dont le contenu ne peut faire supposer la moindre altération dans ses sentimens, est du 7 janvier 1772, époque à laquelle il cessa toute correspondance, comme il sera dit ci-après.

On le voit, pour justifier la résolution extraordinaire qu'il avoit prise, tenir le même langage à tous ses amis. « Ne parlons plus de Chambéri, écrit-il à » Moultou, le 6 avril; ce n'est pas là où je suis ap» pelé. *L'honneur et le devoir crient*, je n'entends » plus que leur voix. » Ce seroit abuser de la patience du lecteur que de lui présenter des conjectures pour spécifier ces motifs *d'honneur et de devoir* qui le commandoient si impérativement. S'a-

busant lui-même sur ces motifs prétendus, il en étoit un plus pressant encore et plus positif qui le dirigeoit sans doute, et dont il eût eu peine à convenir : c'étoit le besoin de suppléer à l'insuffisance de son modique revenu par l'emploi d'une ressource personnelle, et qui lui étoit aussi agréable que familière, la copie de la musique. Et pourquoi n'y joindrions-nous pas l'impulsion d'un désir plus secret encore, et qu'il n'avoit garde de s'avouer à lui-même, celui de ranimer l'attention publique, que rien de nouveau ne tenoit plus en éveil sur son compte? Or, il avoit de quoi l'exciter plus puissamment que jamais par les lectures qu'il se proposoit de faire de ses *Confessions* alors terminées. On voit percer cette intention secrète dans plus d'un passage de sa correspondance à cette époque, et si chacun de nous scrute à cet égard son propre cœur, osera-t-il trouver dans cette foiblesse le motif d'une irrévocable et rigoureuse condamnation.

Au reste, de toutes les vues qu'on peut attribuer à notre philosophe, quelle qu'ait été celle qui le dirigea réellement dans sa résolution nouvelle, cette vue fut complétement satisfaite. Son arrivée fit sensation (juillet 1770). Ses *Confessions*, lues plusieurs fois par lui-même dans des sociétés particulières, furent avidement écoutées et prônées avec enthousiasme. Il eut de la copie de musique autant qu'il en désiroit comme ressource pécuniaire. Il herborisa avec Jussieu ; il revit d'anciens amis et en acquit de nouveaux. Il dépendoit de lui d'être heureux, même riche relativement à ses désirs si modérés et ses besoins en si petit nombre ; et toujours en proie à son imagination délirante, il continue d'être malheureux et pauvre ; au moins il sembla prendre à tâche d'en présenter toutes les apparences. Ses liaisons anciennes et nouvelles, presque toujours orageuses, furent ou volontairement abandonnées, ou terminées par des ruptures, et dès février 1777, dix-sept mois avant sa mort, il se montroit assez près du dénûment et d'un abandon total pour mendier par un écrit circulaire, dont il distribuoit des copies faites de sa main, la protection et les soins d'une personne charitable (*). Qu'il y ait eu nécessité réelle dans cette démarche plus que singulière, c'est ce dont on peut au moins douter, puisque, d'une part, il avoit 1440 livres de rente viagère (**), et que de l'autre, de tant d'amis qu'il avoit eus, tous ceux qu'il consentoit encore à voir se disputoient réellement l'honneur de le recueillir, et, en respectant et maintenant son indépendance, de remplir ses modestes vœux. Il se décida en faveur du marquis de Girardin, qui lui offroit une retraite dans sa terre d'Ermenonville, où il alla s'établir le 20 mai 1778, après huit ans de séjour dans la capitale.

(1771—1778.) Quelque désir que nous ayons d ne pas trop prolonger cet *Appendice*, comme offran avec l'ouvrage auquel il fait suite un terme de comparaison dont l'effet est pour nous tant à redouter, nous sentons cependant que le lecteur auroit à nous reprocher de ne pas nous être un peu étendus sur les circonstances de ce long séjour de Rousseau à Paris, d'autant plus que ce séjour fut marqué encore par des productions importantes, même par un succès littéraire assez éclatant, et que d'ailleurs des détails de vie privée et des relations avec quelques hommes distingués qui se sont fait un honneur d'en publier les particularités les plus intéressantes, permettent encore à son biographe de le présenter sous un aspect aimable, et de le faire retrouver quelquefois tel qu'il étoit naturellement et dans les plus heureux temps de sa vie.

Pour ne parler d'abord que de ses ouvrages, il paroît, dans les deux premières années de son retour à Paris, s'être uniquement occupé de botanique, et avoir consacré, à former des herbiers et à écrire des lettres particulières sur cette science, le temps que lui laissoit libre l'exercice de son métier de copiste. De cet emploi de ses loisirs résultèrent, outre une suite de lettres à M. de la Tourette et à la duchesse de Portland, qui s'étendent jusqu'en 1776, les *Lettres élémentaires* plus généralement lues, qui mériteront toujours de l'être, en ce qu'elles offrent le commencement d'un cours abrégé de botanique, et qui font vivement regretter qu'elles n'aient pas été continuées par leur auteur (*). Elles ont été adressées à madame Delessert, mère de MM. Delessert, si honorablement connus aujourd'hui dans la banque et dans l'administration. Cette dame, que Rousseau dans ses Lettres appeloit par amitié *ma cousine*, résidoit alors à Lyon avec sa sœur, désignée dans les mêmes Lettres sous le nom de la *tante Julie*. Indépendamment des Lettres élémentaires, on sait qu'il existe beaucoup d'autres Lettres de Rousseau à la même dame, qui plus d'une fois ont été demandées à ses enfans pour être imprimées. Mais madame

(*) On trouvera cet écrit dans ce volume, à la suite des *Rêveries*; c'est celui qui commence par ces mots : *Ma femme est malade*, etc.

G. P.

(**) C'est la brochure de Le Bègue de Presle dont il sera ci-après parlé qui nous fournit ce document, et le témoignage de ce médecin, intimement lié avec M. de Girardin et avec Rousseau même, est incontestable. A la vérité Rousseau, dans une lettre à M. Lenoir, du 15 janvier 1772, ne porte ce revenu qu'à onze cents livres, et il en indique même les sources. Mais il est certain qu'il reçut postérieurement deux mille écus de l'Opéra, et il paroît qu'au moins une partie de cette somme avoit été placée. Voyez le *Discours préliminaire* de Du Peyrou, en tête de son édition des *Confessions*, publiée en 1790.

G. P.

(*) Elles l'ont été par un professeur de botanique en Angleterre, M. *Martyn*, dont l'ouvrage a été traduit en françois.

Delessert ayant témoigné le désir qu'elles ne fussent point publiées, ses enfants se sont fait un devoir de respecter ses intentions : d'ailleurs, nous tenons de M. le baron Delessert lui-même, que si ces lettres ont l'espèce de mérite qui appartient généralement à toutes celles de leur auteur, elles n'ont dans leur objet propre rien d'assez intéressant pour être mises sous les yeux du public. Il faut donc, sous un double rapport, louer cette discrétion dont il eût été à souhaiter que tous les éditeurs des *Œuvres de Rousseau* se fussent fait un devoir pour plus d'une lettre alors inédite, et qui pouvoit bien rester telle sans que sa gloire y perdît rien.

Ce fut dans les trois ou quatre derniers mois de 1772 que Rousseau écrivit ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. Il céda en cela aux instances d'un noble Polonois (le comte Wielhorski), spécialement chargé de cette mission, et qui paroissoit attacher le plus grand prix à un plan de constitution tracé pour sa patrie par l'auteur du *Contrat social*. La même demande fut faite à Mably, qui y satisfit avec un zèle et un empressement égal. L'ouvrage de ce dernier, intitulé : *du Gouvernement et des lois de la Pologne*, a été aussi publié, et fait partie de la collection de ses œuvres (*).

Il n'est pas dans notre objet de porter un jugement sur le fond de ces *Considérations*, qui offrent une belle application pratique, et conséquemment une modification, en plus d'un cas, des principes établis dans le *Contrat social*. Ce qu'il nous convient seulement de faire remarquer ici, c'est la preuve résultant de cet ouvrage qui peut figurer au milieu des productions les plus remarquables de son auteur, que la maladie mentale dont il étoit affecté depuis près de dix ans n'avoit pas porté la moindre atteinte à ses facultés intellectuelles et morales. Nous aurons occasion bientôt de revenir sur cette observation.

On ne peut rien dire de précis sur l'emploi de son temps et sur les particularités de sa vie dans le cours des trois années qui suivirent la composition de l'ouvrage dont on vient de parler. Sa Correspondance ne donne à cet égard aucune lumière, puisqu'il y existe, de août 1772 à mai 1776, une lacune de près de quatre ans, pendant lesquels il paroît certain qu'il n'a écrit d'autres lettres que celles qui sont purement relatives à la botanique. Le petit nombre même de lettres qui se rapportent à un temps postérieur étant de celles qu'on écrit comme forcé par la circonstance qui les dicte, prouveroit d'autant mieux que, dès le milieu de 1772, il resta fidèle à la résolution qu'il avoit prise, et positivement énoncée dans une lettre à mylord d'Harcourt, du 16 juin, *de ne plus entretenir de correspondance, et de n'écrire que pour l'absolue nécessité*. Bien plus : une lettre du mois d'août suivant, la dernière qu'on puisse considérer comme écrite *proprio motu*, annonce une résolution plus rigoureuse encore (*), et que tout assure avoir été tenue avec non moins de persévérance. Dès ce moment notre malheureux philosophe ne fut que trop bien fondé à dire ce qui fait le début de son dernier ouvrage, quoique composé cinq ans après : *Me voici donc seul sur la terre*. Ce fut là aussi le tombeau de sa raison : il ne pouvoit se mettre en effet dans une position plus propre à la lui faire perdre totalement, et à en transmettre à la postérité la triste preuve dans les trois longs dialogues dont se compose le *Rousseau juge de Jean-Jacques*, et dans *les Rêveries du Promeneur solitaire*. Mais quels regrets ne fait pas naître non-seulement l'art de peindre et le talent d'écrire qui brillent encore dans ces deux productions, mais même la force de raisonnement et la vigueur de tête que signalent indubitablement de nombreux morceaux dans l'une et dans l'autre, notamment, dans la seconde, la dissertation sur le mensonge, et le tableau de ses règles de conduite et de foi, objets de la troisième et de la quatrième Promenade ! Le contraste entre ces morceaux admirables sous tous les rapports et toutes les idées et suppositions absurdes qui servent de fondement à tout le reste, est si choquant, paraît même si étrange, si peu naturel, qu'on se surprend plus d'une fois, ne craignons pas de le dire, à douter de la bonne foi de l'écrivain dans ses éternelles doléances sur le vaste et ténébreux *complot* dont il se

(*) L'ouvrage de Mably a tous les défauts qu'on remarque dans ses autres écrits, où la sagesse des principes et la justesse des idées ne rachètent point la fatigue que font constamment éprouver sa manière d'écrire lourde et diffuse et son style que rien n'anime et ne vivifie. D'ailleurs, il s'appesantit sur des détails et ne s'élève point à ces idées générales qui se rattachent aux plus nobles sentiments et propres à donner aux vues politiques un corps et un ensemble faits pour frapper vivement l'esprit et l'imagination. Les *Considérations* de Rousseau, au contraire, indépendamment de l'eclat du style et de cette chaleur entraînante qui lui est propre, brillent éminemment par ces vues générales et cette élévation de sentiment et d'idées qui font vivre et lire un ouvrage long-temps après que les circonstances qui l'ont fait naître n'existent plus. Celui de Mably tout entier n'offre rien de comparable, même aux yeux de l'homme d'état le plus timide et le moins exalté, aux quatre premiers chapitres, et aux onzième et treizième de l'ouvrage de Rousseau. Il faut convenir pourtant que dans l'indication des mesures et précautions à prendre pour atteindre le but proposé, Mably donne aux Polonois des conseils d'une utilité plus immédiate et bien plus certaine ; et il y a d'autant moins à s'en étonner, qu'il avoit sur Rousseau l'immense avantage, d'abord d'être par l'effet de ses études habituelles bien mieux instruit des intérêts des puissances étrangères et de leur position respective relativement à la Pologne, ensuite d'avoir vu par lui-même le pays et ses habitans. Avant d'écrire son ouvrage, il avoit accompagné le comte Wielhorski en Pologne, et y avoit séjourné une année entière.

G. P.

(*) « A moins d'affaires, je n'irai plus chez personne ; mes visites » sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais. » *Lettre à madame ****, 14 *août* 1772.

dit l'objet et la victime, et qui semble n'avoir pu exister sérieusement, même dans son imagination. Car enfin, quelque isolé qu'il pût vivre au cœur de Paris (et l'on verra bientôt qu'il avoit conservé, même dans ses derniers temps, d'assez nombreuses relations), des faits publics, et qu'il ne pouvoit ignorer, suffisoient pour assurer sa tranquillité et dissiper ses chimériques terreurs. D'abord le duc de Choiseul, son grand épouvantail, celui que, dans sa longue lettre à M. de Saint-Germain, il représente comme consacrant à l'œuvre de sa diffamation tous les moyens dont un ministre peut disposer, tellement, dit-il, que *s'il eût employé à bien gouverner l'état la moitié du temps, des talens, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été un des plus grands ministres qu'ait eus la France*, le duc de Choiseul fut disgracié et exilé le 24 décembre 1770. C'étoit donc déjà un grand motif pour espérer au moins et pour renaître en quelque sorte à la vie; cependant ses plaintes semblent devenir toujours plus amères, et il n'est fait aucune mention de cet important événement ni dans sa Correspondance, ni dans ses écrits. Mais il y a plus : lorsqu'en février 1776, ayant terminé ses Dialogues, il prit la singulière résolution d'en déposer le manuscrit sur le maître-autel de Notre-Dame, espérant que *le bruit de cette action feroit parvenir ce manuscrit jusqu'au roi, ce qui étoit tout ce qu'il avoit à désirer de plus favorable*, ignoroit-il qu'à cette époque, Turgot, Malesherbes et le comte de Saint-Germain, parent sans doute de celui avec lequel il s'étoit lié à Bourgoin (car il faut se garder de les confondre (*), étoient depuis six mois ministres de Louis XVI? ou bien les croyoit-il tous trois *du complot?* Observons qu'il n'y avoit pas très-long-temps qu'il avoit cessé de correspondre avec Malesherbes, puisque, dans ses lettres relatives à la botanique, on en voit une écrite à ce dernier sous la date du 19 décembre 1771. Il y auroit donc quelque fondement à voir une pure affectation dans tous ses actes apparens de folie douloureuse et hypocondriaque, si, indépendamment du respect qu'il inspire dans cet état déplorable, la permanence de ces actes et le caractère soutenu de cette hypocondrie n'en garantissoient pas la réalité; et si, dans la supposition contraire, les conséquences n'en étoient pas trop injurieuses à sa mémoire pour qu'il soit permis de s'y arrêter.

C'est dans le fort de ces tristes accès qu'un dernier et brillant succès littéraire lui étoit encore destiné. *Pygmalion* fut représenté le 30 octobre 1775, il fut accueilli avec transport, applaudi et suivi presque autant que le *Devin du Village*. S'il faut en croire ce que dit à ce sujet l'un de ses éditeurs, M. Brizard (édition de Poinçot, tome XXVIII), Rousseau s'est toujours refusé à voir son *Pygmalion*, et à jouir de ce nouveau succès. Il n'en a dit lui-même qu'un mot dans son troisième Dialogue, et c'est pour nous apprendre que la mise en scène de cet ouvrage eut lieu *malgré lui* et *tout exprès* pour lui nuire... Pauvre humanité! Il est de fait qu'il donna son consentement à cette mise en scène, et qu'il le donna même de très-bonne grâce. Voici ce qu'à ce sujet a bien voulu nous écrire M. Larive, qui joua *Pygmalion* à cette époque : « Le souvenir de mes succès en » province dans cette scène me fit désirer de la » jouer à Paris; comme je ne le pouvois pas sans le » consentement de l'auteur, je me présentai chez lui » entre sept et huit heures du soir. Sa porte étant » fermée, je frappai deux fois, et la dernière un peu » plus fort. J'entendis une voix qui me demanda » qui étoit là; je répondis que c'étoit une personne » qui désiroit avoir l'honneur de voir M. Rousseau » pour une affaire qui ne lui seroit peut-être pas dés» agréable. Il me répondit (car c'étoit lui-même) » qu'*il n'y avoit pas d'affaires agréables pour lui à* » *huit heures du soir*. Cette réponse, qui ne me » parut point favorable, m'intimida, et je me reti» rai. Le lendemain matin je rendis compte à mes » camarades de mon peu de succès. N'osant pas re» tourner chez Rousseau, je priai Gourville d'aller » chez lui de la part de la Comédie-Françoise. Nous » attendîmes son retour; il revint nous annoncer » que Rousseau lui avoit dit qu'*il ne s'opposoit pas à* » *la représentation de sa pièce, et qu'il auroit ou*» *vert la porte la veille s'il avoit su qu'on venoit de* » *la part de la Comédie-Françoise*. Transporté de » joie à cette bonne nouvelle, etc. »

Ce qu'il importe d'observer relativement à cet ouvrage si neuf dans son genre, sans modèle sur aucun théâtre, et qu'aucun auteur dramatique n'a été depuis assez hardi pour imiter, c'est qu'il offre sur notre scène le premier exemple d'une déclamation dont les repos sont remplis par la musique (*). L'usage en a été introduit depuis dans ce qu'on appelle actuellement *mélodrame*. Sous ce rapport, Rousseau peut donc être considéré comme l'inventeur de ce genre nouveau, circonstance dont ceux qui le critiquent le plus, comme ceux qui le cultivent, sont peut-être loin de se douter.

Depuis le décret fatal qui lui avoit fait quitter la France en 1762, jusqu'à son retour à Paris, en 1770, sa vie, toujours errante ou agitée, ne lui

(*) M. de Saint-Germain, qui figure dans la *Correspondance* de 1768 à 1772, étoit, comme nous l'avons dit, un chevalier de Saint-Louis retiré du service, et habitoit la ville de Bourgoin. Dans ce même temps le célèbre comte de Saint-Germain étoit au service du roi de Danemarck, et ne revint dans sa patrie que vers 1773. G. P.

(*) Cette musique n'est point de Rousseau; nous en dirons quelque chose en son lieu. G. P.

avoit guère permis de se livrer à son goût pour la musique; il avoit eu du moins peu d'occasions d'en composer de nouvelle. Quelques trios faits et laissés en Angleterre, et dont on le voit quelquefois regretter beaucoup la perte, et deux morceaux de musique sacrée dont il sera fait mention en leur lieu, sont les seules productions de ce genre qui se rapportent à cet intervalle de sa vie. Mais de retour à Paris, il prit, dit Corancez, *une fièvre de composition musicale* dont les effets se prolongèrent assez long-temps, et qui prouveroient, au moins pendant sa durée, le calme et le contentement de son esprit. Il en résulta non-seulement un nombre considérable de romances et de morceaux détachés, mais même le premier acte et quelques autres parties d'un opéra (*Daphnis et Chloé*), dont il avoit comme contraint Corancez de lui faire les paroles, et dont, heureusement peut-être pour l'un et pour l'autre, le projet n'eut pas de suite. Rousseau fit plus encore, il entreprit de faire une seconde musique sur les paroles du *Devin de Village*, tentative hardie, et que le succès n'a pas justifiée. Il en sera parlé plus en détail dans les notes relatives à cette partie de ses œuvres. Mais dès à présent nous ne devons pas laisser ignorer au lecteur que toute cette musique, dont les manuscrits ont été déposés à la bibliothèque royale, ayant été gravée après la mort de son auteur, la partie la plus intéressante (le recueil des romances) fut vendue au profit de l'hôpital des Enfans-Trouvés. Par suite d'un arrangement fait avec la veuve, un ami de Rousseau (M. Benoît) conçut l'idée de cette bonne œuvre pour l'honneur de sa mémoire, et malgré beaucoup d'obstacles et de contrariétés imprévues, la mit à fin avec une louable persévérance. — Nous avons été curieux de savoir quel avoit été pour l'hôpital l'effet de cette disposition, et M. le baron Delessert, membre de l'administration actuelle des hospices, nous a donné pour faire cette recherche toutes les facilités désirables. Or, il est résulté de deux comptes rendus aux administrateurs par M. Benoît, les 3 décembre 1781 et 5 mars 1783, et déposés aux archives de l'administration, un excédant de recette au profit de l'hôpital de la somme de *trois mille soixante-dix livres six sous sept deniers*. Cet excédant eût été d'une somme bien plus forte, si, par l'effet d'un procès que l'éditeur eut à soutenir contre celui qui s'étoit chargé de la gravure et de la vente, et dont les frais restèrent à la charge de l'entreprise, elle n'eût pas éprouvé des retards et des non-valeurs qui réduisirent beaucoup le bénéfice net. En mettant ce résultat sous les yeux des lecteurs, nous sommes bien loin de vouloir le faire considérer comme la réparation d'une grande faute, mais comme un moyen tel quel d'atténuation qu'il est toujours permis de faire valoir.

Pendant les deux dernières années de sa vie, Rousseau ne s'occupa presque que de musique et de botanique, et la dernière de ces sciences finit même par exclure l'autre. « En 1777, dit M. Prévost de » Genève, qui le voyoit souvent à cette époque, » l'été, il sortoit matin et soir pour herboriser. » Quand il ne sortoit pas, il s'occupoit à composer » son herbier. Jamais botaniste n'a poussé plus loin » la délicatesse et la propreté dans l'arrangement » des plantes sur le papier. Sa diligence à ce travail » n'étoit pas moins remarquable. Le dernier été de » sa vie, il composa six cahiers de plantes, chacun » de l'épaisseur d'un volume in-8° ordinaire... Son » *Moussier*, de format in-12, étoit un petit chef- » d'œuvre d'élégance.

» Il disoit que son esprit se plaisoit à l'ordre, que » c'étoit la cause des soins minutieux que je lui » voyois prendre, et qu'il aimoit à en faire son oc- » cupation habituelle. C'est par cette raison qu'il » soutenoit que nul métier ne convenoit mieux que » celui de copiste à ses goûts et à son caractère...(*). » Je lui ai entendu dire qu'en copiant de la musique » il jouissoit d'un concert parfait, ce qui ne lui étoit » jamais arrivé autrement.

» Comme il avoit imaginé précédemment une mé- » thode nouvelle pour noter la musique, il s'occu- » poit alors à inventer une écriture abrégée pour » la botanique. J'ai vu écrite de sa main, avec ces » nouveaux caractères, une partie des genres et es- » pèces de Linnée, qu'il rassembloit dans un fort » petit volume, pour pouvoir le porter plus aisé- » ment avec lui dans ses promenades solitaires. Il » aimoit et estimoit cet auteur dont *chaque parole* » *est une pensée*; mot que je lui ai souvent ouï ré- » péter.

» Il se procuroit divers livres de botanique, sur- » tout d'anciens auteurs, tels que Rey, Bauhin, etc., » dont il faisoit des extraits écrits et rangés avec un » soin et un ordre recherchés. Ce travail, à la fin » de sa vie, prit la place des courses de botanique » auxquelles il disoit avoir renoncé par lassitude et » par ennui, parce que les environs de Paris ne lui » offroient plus rien de piquant.

» Son goût pour copier étoit tel, que je l'ai ouï » assurer qu'étant en Dauphiné, il y avoit copié » presque tout Mézerai de sa propre main, et il » avoit quelque peine à s'empêcher de sourire en » pensant à l'empressement avec lequel on recueil-

(*) On sait qu'il fit lui-même deux copies de la *Nouvelle Héloïse*, l'une destinée à madame de Luxembourg, l'autre à madame d'Houdetot. Elles existent encore, et sont faites avec tant de soin et de netteté, qu'elles peuvent passer pour des chefs-d'œuvre de patience. Chaque page est réglée au crayon; toutes les lignes sont compassées comme dans un livre imprimé, et les deux manuscrits sont sans rature. G. P.

» leroit ce précieux manuscrit. Cependant l'activité » de son génie forçoit cette espèce d'entrave où il » vouloit l'assujettir, et dans le temps même où il » cherchoit à tenir son imagination captive, elle l'en- » traînoit dans des méditations, et le jetoit dans des » rêveries dont il ne sortoit que pour répandre sur » le papier les sentimens qui l'agitoient. » (Lettre du professeur Prévost, insérée dans les *Archives littéraires*, année 1804, tome II.)

Si cette revue qu'il a fallu faire des ouvrages composés par notre auteur à Paris, et le tableau des circonstances qui s'y lient, nous ont entraînés assez loin, nous aurions de quoi nous étendre bien plus encore sur ce qui regarde ses relations sociales et sa vie privée dans ce même intervalle. Mais cette tâche devient en quelque sorte inutile, puisqu'elle a été déjà remplie et d'une manière satisfaisante par un homme estimable qui vécut familièrement avec Rousseau tant qu'il resta à Paris, et dont le récit, fait avec simplicité et candeur, est digne de toute confiance. C'est l'écrit de Corancez, formé d'une suite d'articles insérés en 1798 au *Journal de Paris*, et dont la réunion a formé une brochure de 75 pages. Il existe un autre ouvrage sur le même sujet, mais rédigé dans un esprit tout différent; c'est celui de Dusaulx (*), ouvrage qui mérita à son auteur des reproches d'autant plus justes, que son caractère, honorablement connu, donnoit à ses décisions sur le compte de l'homme illustre et malheureux dont il se faisoit l'accusateur, une autorité qu'elles n'eussent pas eue de la part de tout autre. Dusaulx, à peu près dans la même position que Hume, eut absolument les mêmes torts que lui, avec cette circonstance qui les aggrave, que ses accusations, portées vingt ans après la mort de celui qui en étoit l'objet, n'avoient aucun motif réel qui les justifiât. Nous n'en dirons pas davantage ni sur Dusaulx ni sur son écrit, parce qu'indépendamment de celui de Corancez, rédigé tout exprès pour lui servir de correctif, les lettres de Rousseau à Dusaulx font partie de sa *Correspondance*, et que nous y avons joint quelques notes propres à déterminer le jugement du lecteur sur leur conduite respective. Enfin Bernardin de Saint-Pierre, qui connut aussi Rousseau, et se lia avec lui au temps dont nous parlons, a consigné d'abord dans le préambule de son *Arcadie*, et postérieurement dans un *Essai sur J. J. Rousseau* faisant partie de la collection de ses œuvres dernièrement publiée, les traits les plus intéressants de cette liaison, qui ne dura guère, ayant été brusquement interrompue par le fait de *madame Rousseau*, plus que jamais fidèle à son système d'écarter de lui tous ses amis. Nous avons su de bonne part cette circonstance dont Bernardin de Saint-Pierre a eu la discrétion de ne point parler (*).

(*) *De mes rapports avec J. J. Rousseau*; in-8°, Paris, 1798.

Les trois écrits qui viennent d'être indiqués ne nous laissent d'autre soin que d'en présenter en quelque sorte le résultat général, en y joignant quelques particularités plus ou moins intéressantes dont la plupart nous seront fournies par Dusaulx lui-même. Dusaulx étoit incapable d'altérer les faits dans ce qu'il a rapporté comme témoin oculaire; si son orgueil humilié l'a rendu injuste, son âme honnête et délicate se fait remarquer dans tout ce qu'il dit à l'avantage de celui qu'il accuse, au point de fournir lui-même, sans s'en apercevoir, les meilleures preuves à donner de l'injustice de ses accusations.

Rousseau, à son retour à Paris, s'étoit logé d'abord en hôtel garni. Son travail de copiste lui fournit trois mois après le moyen d'acheter quelques meubles et de louer, rue Plâtrière, un réduit au cinquième étage qu'il jugea être habitable pour lui et sa femme *en y mettant des planches*. Tous deux l'ont en effet constamment habité depuis jusqu'au départ pour Ermenonville.

C'est dans ce réduit que Dusaulx dit avoir vu souvent arriver des femmes de la cour *suivies de jolis messieurs saupoudrés d'ambre, et qui siffloient en parlant*. Ducis, Chabanon, Deleyre, Dupont de Nemours, Bernardin de Saint-Pierre, et beaucoup d'autres gens de lettres y étoient admis quelquefois. Rulhière *y avoit usurpé les grandes entrées*; enfin Dusaulx, dans les premiers temps de leur liaison, et sur la demande de Rousseau lui-même, s'y rendoit tous les soirs (**). Lui-même acceptoit des invitations à dîner; et ses *Confessions*, qu'il lut pour la première fois chez le marquis de Pezai (***), pour la seconde chez Dorat, durent en faire pendant quelque temps presque un homme à la mode. Cette mode étoit, comme toute autre, de nature à passer assez vite, si Rousseau eût été homme à se prodiguer sur ce point; mais il se garda d'en agir ainsi, et Dusaulx ne peut guère en être cru, quand il dit que la grande sensation produite par la première lecture des *Con-*

(*) Dusaulx nous apprend que Rousseau lui-même, complètement dupe de cette femme, l'appeloit *son cerbère*, fonction tout-à-fait digne d'elle et qui entroit trop bien dans ses vues pour qu'elle ne s'en acquittât pas d'une manière aussi funeste pour son mari qu'utile pour elle-même. G. P.

(**) Il paroît que Duclos, qui cependant avoit été si hautement placé dans son estime, et qui mourut en 1772, ne le voyoit pas. Mais ils s'écrivoient, et c'est avec un billet de Duclos que Dusaulx se présenta chez lui pour la première fois. G. P.

(***) Cette première lecture, à laquelle Dusaulx assista, dura, dit-il, dix-sept heures, interrompue seulement par deux repas fort courts, et la voix de Rousseau ne foiblit pas un seul instant. G. P.

fessions alla en diminuant à mesure que plusieurs autres lectures se succédèrent; car il ne paroît pas qu'il n'y en ait eu plus de trois ou quatre au plus, et toujours dans un cercle peu nombreux d'auditeurs.

Dusaulx le conduisit un jour chez Piron. Le compte qu'il rend de cette visite présente des circonstances si originales et en même temps si caractéristiques pour le philosophe comme pour le poëte, que les lecteurs le verront sans doute avec plaisir reproduit ici dans son entier.

« C'étoit précisément la fête d'Alexis Piron. Dès le point du jour, les vers, les fleurs, avoient commencé à pleuvoir chez lui.... Il faisoit ce jour-là les délices d'un cercle de personnes choisies, et qui malgré lui l'avoient couronné de roses, de myrtes et de lauriers. Je crois le voir et l'entendre : c'étoit Anacréon, c'étoit encore Pindare.

» Piron, qui s'abandonnoit alors au sein de l'amitié à des transports charmans, ne pouvoit savoir que nous fussions si près de lui, parce qu'il avoit la vue très-courte. Mon oncle, s'écria sa nièce hors d'haleine, le voilà. — Qui donc? est-ce Jean-Jacques? — Oui, c'est monsieur Rousseau, c'est lui-même. A ces mots, qui le font bondir sur son siége, il cherche en tâtonnant la main de Jean-Jacques, la saisit, entr'ouvre sa robe de chambre, la glisse sur son cœur, et, d'une voix de stentor, entame le *Nunc dimittis servum tuum, Domine*. Retenant toujours dans la même place sur son cœur palpitant la main de celui qu'il estimoit être le plus éloquent de son siècle : Je ne mourrai donc pas, mon cher Rousseau, sans que mes vœux soient exaucés. Le voilà, m'a dit Nannette; j'ai pressenti que c'étoit vous. Puis il l'embrasse, puis il l'étreint de toutes ses forces. Je regardois Rousseau; quel contraste! *il calculoit de sang-froid ces douces étreintes et paraissoit n'y rien comprendre* (*).

» Piron alloit toujours son train. — Oh! la bonne tête! oh! le bon cœur! et cependant des barbares ont brûlé son *Émile!*—Tant mieux; le parfum d'un pareil holocauste a dû réjouir les anges. — Mais comment vous a-t-il pris fantaisie de venir chez moi? car il s'en faut bien, m'a-t-on dit, que vous alliez partout; seroit-ce pour y faire contraster la sagesse avec la folie? A propos, m'avez-vous pardonné certaines épigrammes que je me reproche aujourd'hui? Ce sont les fruits d'une verve libertine et qui m'emporte malgré moi, lorsque, dans la joie de mon âme, j'ai sablé quelques verres de la liqueur exprimée sur les coteaux de mon pays natal. — Je fais plus, dit Rousseau, j'en attends d'autres. Allez, joyeux nourrisson de Bacchus, enfant gâté des Muses, soyez toujours le même, soyez toujours Piron; vous êtes né malin et n'avez jamais été méchant.

» Dès lors tout ce qu'on peut imaginer de plaisant, d'ingénieux et d'énergique, Piron, qui comptoit déjà seize lustres accomplis, le prodigua pendant une heure sans s'arrêter. Jean-Jacques n'en revenoit pas; son génie en étoit étonné; de grosses veines s'enfloient de plus en plus sur son front; il étoit haletant comme un homme que l'on fait courir trop vite. Je lui fis signe de souhaiter le bonsoir à Piron. — Quoi! vous me quittez, lui dit-il, et je n'aurai pas le plaisir de vous entendre à votre tour? Au revoir; je vous promets, la première fois, de me taire et d'écouter... si je le puis.

» Une fois partis : — Vous y reviendrez, je l'espère? — Non. Où a-t-il été prendre tout ce qu'il a dit? Quel homme! c'est la Pythie sur son trépied; d'ailleurs son exubérance et son feu roulant me fatiguent, m'éblouissent. Aurez-vous des Piron à votre table? — Rassurez-vous : je ne vous donnerai que de bonnes gens, de vrais moutons. — C'est ce qu'il me faut; bonsoir. »

Si notre philosophe, dans sa position nouvelle, avoit un milieu à garder entre une trop grande facilité de commerce et l'excès contraire, les idées sombres, qui chaque jour prenoient sur lui plus d'empire, ne lui permirent pas de rester à cet égard dans de justes bornes, et l'on a vu qu'en effet dès le milieu de 1772 il rompit tout commerce épistolaire, et n'alla plus chez qui que ce fût. On ne peut pas dire cependant qu'il se fût complétement séquestré de la société humaine; jusque dans les derniers temps de son séjour à Paris, on le voit conserver encore même d'assez nombreuses relations. Corancez surtout, qui n'étoit point auteur et n'avoit de prétentions d'aucune espèce, dut à son bon esprit, à sa prudence, surtout au véritable attachement qu'il avoit conçu pour Rousseau et sur la nature duquel celui-ci ne pouvoit pas se méprendre, la faveur de rester toujours avec lui en liaison même très-étroite : c'est à cette circonstance et à l'écrit publié par Corancez sur ce sujet, que nous devons des détails suivis et pleins d'intérêt sur son genre de vie à cette époque, comme aussi la seule idée vraie qu'on puisse se faire de la disposition de son âme dans ses momens de calme, et des sentimens dont il étoit alors habituellement affecté.

En résultat général, voici cette idée aussi judicieuse que nettement exprimée. « Il m'a réalisé, » dit Corancez, l'existence possible de Don Qui- » chotte.... Chez tous deux je trouve une corde » sensible. Cette corde en vibration amène chez » l'un les idées de la chevalerie errante et toutes les

(*) Voilà de ces interprétations odieuses dont le livre de Dusaulx est plein. Celle-ci suffit pour faire juger de toutes les autres.
G. P.

» extravagances qu'elle traîne après elle. Chez l'au- » tre, cette corde résonnoit ennemis, coalition gé- » nérale, vaste plan pour le perdre, etc. Chez tous » deux, cette corde en repos laisse à leur esprit » toute sa liberté. » On a vu que ce n'est pas seulement *la liberté*, mais la force et l'étendue de l'esprit du nouveau Don Quichotte qui se font remarquer jusque dans ses dernières productions. Mais de plus, quand la corde fatale ne résonnoit pas, toutes les qualités de son âme aimante et sensible sembloient briller d'un éclat nouveau. Corancez et Dusaulx même en rapportent des traits qui ne laissent sur ce point aucun doute. Alors il n'étoit pas seulement aimable, il étoit gai, et, quoique toujours d'une timidité excessive, savoit s'épancher au besoin, alloit même jusqu'à reconnoître son penchant à l'humeur et à la défiance, aussi sensible aux charmes d'une société douce et sans apprêt qu'à ceux de la confiance et de l'intimité. Combien surtout on aime à le voir rendre justice à ceux dont il avoit le plus droit de se plaindre, Diderot, Voltaire, etc., louant hautement ce qu'ils avoient de louable, prenant même au besoin leur défense, et s'exprimant toujours sur leur compte avec cette modération qui caractérise l'homme supérieur ! « Je ne sache point, » dit-il un jour chez Dusaulx, en parlant de Vol- » taire, je ne sache point d'homme sur la terre dont » les premiers mouvements aient été plus beaux que » les siens. » Ce qui est peut-être l'éloge de Voltaire le plus juste et le plus précis qu'on ait jamais fait. Et Dusaulx même n'a-t-il pas la bonne foi de nous dire : « Depuis notre éternelle séparation, je » n'ai point appris qu'il fût sorti de sa bouche un » seul mot capable de m'offenser ; au contraire, j'ai » appris *avec reconnoissance* qu'il s'étoit expliqué » sur mon compte *d'une manière trop honorable* » *pour le répéter*. » Comment, en faisant un pareil aveu, Dusaulx, l'honnête Dusaulx, n'a-t-il pas senti sa plume lui tomber des mains?

C'est encore Dusaulx qui nous apprend que Rousseau a secrètement fait du bien et par-delà ses moyens, et il s'appuie du témoignage de M. de Saint-Germain *qui ne l'a point flatté*. Je l'ai vu, écrivoit ce dernier, *malade du mal d'autrui et se privant du nécessaire pour soulager les malheureux*. Remarquons que ce témoignage de M. de Saint-Germain se rapporte au temps où la situation de l'auteur d'*Emile* étoit plus précaire et ses ressources plus bornées. Il n'étoit pas besoin d'ailleurs de ce témoignage. Partout où il a habité, il a laissé de sa bienfaisance des souvenirs qui ont subsisté long-temps encore après lui, et en plus d'un écrit on en a rapporté de nombreux exemples. Un des plus remarquables est sans doute celui-ci : Rousseau n'eut pas plutôt accepté, en mars 1767, la pension du roi d'Angleterre, qu'il songea à en faire profiter une tante qui l'avoit soigné dans son enfance. Il lui en assura une de 100 livres à partir du commencement de 1767 ; et quoique dès l'année suivante il eût volontairement cessé de recevoir la sienne, celle de sa tante n'en fut pas moins régulièrement acquittée. Il lui écrivit en 1770 tout exprès pour lui en assurer en tout événement la continuation, et une de ses lettres à madame Delessert (*) témoigne qu'en 1773 il satisfaisoit encore religieusement au devoir qu'à cet égard il s'étoit imposé.

(1778.) Mais c'est assez avoir retenu les lecteurs sur ces huit années qu'embrasse le dernier séjour de Rousseau à Paris (**) ; il est temps de les ramener à Ermenonville où quarante-deux jours d'existence réservés encore à l'infortuné, semblent n'avoir été ajoutés à sa carrière que pour l'offrir à la postérité sous un aspect doublement affligeant.

D'abord sa santé qui ne paraissoit nullement altérée, et ses facultés morales encore dans toute leur vigueur, étoient loin de faire présager sa fin prochaine. Pour peu que sa tête et son imagination se fussent calmées dans la belle retraite que l'hospitalité la plus aimable et la plus généreuse lui assuroit, on pouvoit espérer que des productions nouvelles en harmonie avec une situation si douce et un si beau lieu, ajouteroient à sa gloire et assureroient au monde littéraire de nouvelles jouissances. N'eût-il même rien écrit, il auroit goûté quelques années de paix et de bonheur. Espérances trompeuses ! la mort a tout englouti.

En second lieu, comme s'il eût été destiné à être jusqu'au dernier moment victime de la calomnie ou d'un jugement précipité, un soupçon aussi injuste qu'extraordinaire plane encore aujourd'hui sur sa mémoire, et flétrit ce dernier moment d'une accusation de suicide.

Avant d'entrer dans cet examen, un fait très-remarquable, personnel à Rousseau et qui est bien constaté, doit être mis sous les yeux des lecteurs.

Il étoit parti sans sa femme pour Ermenonville, et comme pour faire une simple épreuve avant de se déterminer. Il s'y trouva si bien, que dès le troisième jour il lui écrivit de faire ses paquets et de le

(*) Voyez dans les *Lettres élémentaires* la Lettre VII, sur les arbres fruitiers. G. P.

(**) Les lecteurs jaloux de connoître toutes les anecdotes et particularités qui se rapportent à cet intervalle de sa vie pourront, independamment des ouvrages de Corancez, de Dusaulx et de Bernardin de Saint-Pierre précédemment cités, recourir aux ouvrages suivans.

Souvenirs de Félicie, par madame de Genlis, tome I, p. 290;

Lettres et Pensées du prince de Ligne, publiées par madame de Staël ; *in-8°*, p. 346 ;

Essai sur la musique, par Grétry, tome II, p. 205 ;

Mémoires de Goldoni, troisième partie, c. 16 et 17. G. P.

venir rejoindre ; ce qu'elle fit sans retard. Corancez, inquiet des suites de cette démarche, désiroit avoir des nouvelles de son ami. Il faut le laisser parler ici lui-même. « Je rencontre un jour à l'Opéra un jeune » chevalier de Malte nommé Flamanville. Il m'avoit » donné de lui une excellente opinion par le prix » qu'il mettoit à se conserver chez Rousseau, et » souvent nous nous y rencontrions. En m'abordant » il me serre la main, me dit qu'il arrive d'Ermenon- » ville, et me témoigne un grand désir de m'entre- » tenir particulièrement : nous sortons. Il m'apprend » que la tête de Rousseau travaille ; il m'ajoute qu'il » lui avait remis un papier écrit de sa main pour le » prier de lui trouver un asile. (Corancez copie ici » cet écrit, qui n'est autre que l'écrit circulaire » dont il a été parlé précédemment, p. 360.) J'ob- » serve, ajoute Corancez, que cet écrit est daté de » février 1777, mais que Rousseau l'ayant reproduit » aux yeux du jeune chevalier lors de sa visite à » Ermenonville, *il se trouve avoir réellement deux* » *dates*, *celle de février* 1777 *et celle de juin* 1778, » ÉPOQUE DE CETTE VISITE. Ce jeune homme sensible » et sincèrement attaché à Rousseau avoit les yeux en » larmes ; il lui avoit offert d'habiter une des deux » terres qu'il possédoit... Je n'ai pas, me dit-il, per- » du l'espérance de l'y déterminer. Il se proposoit » un second voyage dont il me rendroit compte. Ce » second voyage n'eut pas lieu, Rousseau mourut » trop tôt. »

Il faut savoir maintenant ce que faisoit et disoit Rousseau dans le cours de ce même mois de juin, et si ses paroles et ses actions s'accordent avec la remise de l'écrit circulaire dont on vient de parler. Or elles sont connues presque jour par jour et sur la foi d'un témoin aussi digne de confiance que Corancez ; c'est Le Bègue de Presle. Son témoignage est encore appuyé de celui d'un gentilhomme portugais dont la relation est jointe à la sienne (*).

Le Bègue de Presle avoit accompagné Rousseau à Ermenonville. « Pendant le temps que j'y passai, » dit-il, M. Rousseau me parut de plus en plus sa- » tisfait de son nouveau domicile et de ses hôtes. Il » venoit se promener presque tous les jours avec » nous, et y dînoit quelquefois. Il entreprit bientôt » de faire l'herbier ou collection des plantes des » environs d'Ermenonville. Je revins à Paris le » 5 juin...... Je retournai à Ermenonville le 21, et » je fus convaincu du contentement de M. Rousseau » par la reconnoissance qu'il me témoigna pour ses » hôtes, et le remerciment qu'il me fit comme ayant » influé sur la préférence qu'il leur avoit donnée.... » Il avoit délié ses compositions de musique, il les » faisoit exécuter à cette estimable famille... Il s'étoit » attaché à un des enfants de M. de Girardin, et lui » avoit inspiré du goût pour la connoissance des » plantes.... Le 26 juin, jour de mon départ, il me » demanda de lui envoyer à mon arrivée du papier » pour continuer son herbier, des couleurs pour » faire les encadremens, et à mon retour en septem- » bre, de lui apporter des livres de voyages pour » amuser, durant les longues soirées, sa femme et » sa servante, avec plusieurs ouvrages de botanique » qu'il se proposoit d'étudier. Il dit même qu'il » pourroit se remettre à quelques ouvrages com- » mencés, tels que *Daphnis* et la *suite d'Émile*. »

Corancez et Le Bègue de Presle ne sont pas plus capables l'un que l'autre d'avoir altéré la vérité dans leurs récits. Il faut donc croire ces deux récits parfaitement exacts. Mais que penser de leur rapprochement ? Il va sans dire que quand l'écrit circulaire fut remis au jeune chevalier, *la corde fatale résonnoit* et faisoit taire toutes les autres ; mais il faut donc croire aussi que quand elle ne résonnoit plus, Rousseau, rendu à lui-même, oublioit complétement tout ce qu'il avoit dit et fait pendant la durée de son accès, et cette supposition est même de nécessité rigoureuse. Car sans elle, et ses remercîmens à Le Bègue de Presle, et les commissions qu'il lui donne, et ses projets annoncés d'herborisations et de compositions pour l'avenir, prennent un caractère qu'on n'oseroit pas exprimer, tant il seroit déshonorant pour sa mémoire. C'est surtout dans les cas de cette espèce que le biographe, ayant rempli son devoir de narrateur scrupuleusement véridique, doit s'interdire toute réflexion, et laisser le lecteur porter lui-même son jugement.

Venons à l'accusation de suicide, et d'abord observons que l'existence de la maladie mentale une fois bien prouvée, il suffiroit de la supposer arrivée à son dernier terme, et d'en imaginer l'accès le plus violent, pour rendre sur ce fait prétendu toute accusation inutile. Car, quel tort les actes les plus condamnables peuvent-ils faire à la mémoire d'un homme reconnu avoir été privé de l'exercice de sa raison ? Mais la mémoire de l'auteur d'*Émile* n'a pas besoin de cet argument pour être justifiée. Assez d'autres preuves existent que l'accusation n'a rien de solide.

C'est madame de Staël qui la première l'a véritablement mise en crédit, *dix ans* après l'événement (*). Mais ce qui sert de fondement à son opinion sur ce point est si hasardé, si peu concluant par lui-même, qu'elle paroit l'énoncer moins d'après une

(*) *Relation* ou *Notice* des derniers jours de M. J. J. Rousseau, par Le Bègue de Presle, docteur en medecine, avec une *Addition* par J. H. de Magellan, gentilhomme portugais. *In*-8° de 48 pages. *Londres*, 1778. G. P.

(*) La première édition de ses *Lettres sur J. J. Rousseau* est de 1788. G. P.

conviction réelle que pour consacrer, par un exemple imposant, une doctrine dangereuse dont elle étoit alors imbue, et qu'elle s'est depuis noblement reprochée (*).

Neuf ans encore avant l'écrit de madame de Staël, c'est-à-dire près de *vingt ans* après la mort de Rousseau, Corancez publie sa brochure, où il articule des faits circonstanciés et tous favorables à l'opinion que Rousseau s'est donné la mort, opinion qu'il fortifie de la sienne propre; et l'on a droit de s'étonner sans doute qu'un homme qui a fait preuve de tant de zèle pour la gloire de son ami, ait ainsi gratuitement fourni à ses ennemis et à ses détracteurs de quoi médire à la fois de sa personne et de la philosophie. Passons sur cette considération, et voyons les faits.

Corancez, accompagné de son beau-père, M. Romilly, arrive à Ermenonville *le lendemain ou le surlendemain* de la mort de Rousseau, car il ne s'explique pas sur cela plus positivement. Le maître de poste lui dit qu'il s'est détruit lui-même d'un coup de pistolet. M. de Girardin étonné, choqué d'un tel propos, nie le fait avec chaleur; il propose à Corancez de lui faire voir le corps, le prévenant seulement que Rousseau, étant à la garde-robe, s'est laissé tomber et s'est fait un trou au front (**). Corancez se refuse à cet affreux spectacle. Étant toujours accompagné de M. de Girardin, *il ne peut aborder ni faire causer personne;* mais son beau-père lui rapporte avoir appris que le jour de sa mort, Rousseau ne fut point le matin au château à son ordinaire, qu'il avait été herboriser, qu'il avoit rapporté des plantes, qu'il les avoit préparées et fait infuser dans la tasse à café qu'il avoit prise. Cette occupation n'est guère celle d'un homme qui projette de se détruire une heure après. Continuons.

La femme de Rousseau raconte à Corancez qu'il a conservé sa tête *jusqu'au dernier moment.* Elle a donc assisté à ce dernier moment. Mais voici la dernière circonstance qui paroît à Corancez prouver plus fortement la réalité du suicide. « Madame de » Girardin, de son côté, me raconta qu'effrayée de » la situation de Rousseau, elle entra chez lui (il y » avoit donc eu une attaque préliminaire quelcon- » que qui faisoit craindre pour sa vie ; cette attaque » avoit donc eu des témoins qui s'étoient empressés » d'aller au château en instruire madame de Girar- » din). Que venez-vous faire ici? lui dit Rousseau; » votre sensibilité doit-elle être à l'épreuve d'une » scène pareille et de la catastrophe qui doit la ter- » miner? Il la conjura de le laisser seul et de se » retirer. Elle sortit en effet. A peine avoit-elle le » pied hors de la chambre, qu'elle entendit fermer » les verrous. »

Ce n'est pas vingt ans après, c'est dans l'année même de la mort de Rousseau, que Le Bègue de Presle a publié sa relation dont le résultat, au contraire, donne l'idée d'une mort prompte, mais naturelle. Mais, dira-t-on, Le Bègue de Presle, attaché à la famille Girardin comme médecin et comme ami, a dû écrire dans l'intérêt de cette famille; autant en ont dû faire, dira-t-on encore, les hommes de l'art qui, avec Le Bègue de Presle, ont fait l'ouverture du corps et en ont rédigé procès-verbal. Que cinq personnes honorables, dont trois étoient étrangères à M. de Girardin comme au village d'Ermenonville (*), n'aient pas craint de mentir à leur conscience dans la seule vue de satisfaire M. de Girardin, la supposition est difficile à admettre. Admettons-la cependant, et n'examinons que le récit de Corancez; il est aisé de voir qu'il ne prouve rien, ou plutôt qu'il prouve contre lui-même.

1° Le propos du maître de poste ne mérite pas d'être compté pour quelque chose.

2° Un trou au front ayant pour cause la décharge d'un pistolet est si différent de celui qui peut être l'effet d'une simple chute, que, dans le premier cas, M. de Girardin se seroit certainement bien gardé d'offrir à Corancez de lui faire voir le corps.

3° Ce que raconte la femme Rousseau est inconciliable avec ce que raconte de son côté madame de Girardin. Si Rousseau resta seul les verrous fermés, sa femme ne put assister à son dernier moment, et où étoit-elle donc quand madame de Girardin fut appelée pour le venir voir? Dans une telle crise elle n'a pas dû quitter son mari; d'ailleurs Rousseau avoit aussi une servante. Mais il y a plus : s'il s'est enfermé pour se tuer plus à son aise, le coup de pistolet a dû se faire entendre dans un château dont Rousseau habitoit une dépendance; il a fallu pour rentrer dans la chambre briser la porte ou la fenêtre. Or cela ne se fait pas sans témoins, sans rumeur; et le beau-père de Corancez, qui eut toute faculté *d'aborder et de faire causer* qui il voulut, en eût dit quelque chose à son gendre.

Faut-il en conclure que Corancez ou madame de Girardin ont menti eux-mêmes? Non sans doute; mais écrivant vingt ans après l'événement, Corancez aura fait quelque méprise ou se sera incomplétement rappelé des circonstances fugitives dont l'ensemble éclairciroit tout. Par exemple, madame de Girardin n'a pas voulu sans doute lui faire entendre que Rous-

(*) Voyez ses *Réflexions sur le Suicide*; 1814. G. P.

(**) Le lendemain de la mort (3 juillet), cinq hommes de l'art, dont le procès-verbal est rapporté tout entier dans l'edition de Poinçot, tome XXVI, avoient fait l'ouverture du corps, et attesté qu'il ne présentoit ni cicatrices, ni blessures, *si ce n'est une légère déchirure au front, occasionnée par la chute du défunt sur le carreau, au moment où il fut frappé de mort.* G. P.

(*) Un chirurgien de Montagny, un médecin et un chirurgien de Senlis. G. P.

seau étoit resté *tout seul*, et qu'il avoit fermé *lui-même* les verrous. Admettons seulement que sa femme fût avec lui, comme il y a presque nécessité de le croire, et tout est expliqué. Une attaque subite et dont Le Bègue de Presle arrivé là le même jour que Corancez fait parfaitement connoître la nature et les circonstances, amena une mort prompte que Rousseau a pu prévoir, a pu même désirer et voir venir sans montrer d'effroi (Le Bègue de Presle le dit formellement); mais il étoit incapable d'en hâter le moment fatal par un acte aussi contraire à ses principes que le suicide (*).

Mais voici un autre témoignage que, dans une seconde édition de sa brochure, Corancez a fait encore valoir en preuve du prétendu suicide; et ce témoignage semble en effet concluant. Ce n'est rien moins que celui du célèbre sculpteur Houdon qui, dès le moment qu'on sut à Paris la mort de Rousseau, alla en toute hâte à Ermenonville pour mouler sa figure. « Le trou étoit si profond, nous dit encore Corancez » à ce sujet, que M. Houdon *m'a dit, à moi*, avoir » été embarrassé pour en remplir le vide. »

Rien n'est plus positif: mais jusqu'où ne peut pas être entraîné l'homme le plus véridique et de la meilleure foi par le désir de soutenir une opinion une fois adoptée! En voici un exemple frappant. M. Houdon vit encore et demeure à Paris. Nous n'avons rien eu de plus pressé que de le voir et de lui faire lire cette déclaration si positive de Corancez à son égard. Malgré son âge avancé, M. Houdon avoit parfaitement conservé le souvenir de toutes les circonstances qui se lient à l'opération dont il s'étoit chargé, et, très-étonné du propos que Corancez lui attribue à cette occasion, il l'a démenti formellement, se rappelant très-bien n'avoir remarqué sur le front du mort qu'une simple *contusion*. Il a fait plus : voici la lettre qu'il a bien voulu nous écrire quelques jours après notre visite.

« 8 mars 1819.

« Monsieur,

» J'ai tardé à vous écrire, parce que je voulois » rechercher et examiner de nouveau le masque de » J. J. Rousseau que j'ai moulé sur lui-même après » sa mort. Il résulte de ce nouvel examen, que la » contusion qui existe au front paroît bien la suite » d'un coup violent, et non l'effet d'un trou. Je » crois bien que la peau a pu être endommagée; » néanmoins on aperçoit parfaitement au travers de » cette contusion les lignes non interrompues des » rides.

» Quant à l'ouvrage de M. de Corancez, je n'en » avois nulle connoissance (*), et quant au propos » qu'il me prête, je ne l'ai point tenu, et je n'ai pu » le tenir. Pour qui connoît les opérations de cette » nature, il sera démontré qu'il est physiquement » impossible que je puisse être *embarrassé* pour » remplir le vide occasionné par un trou.

» Si ces renseignemens peuvent vous être utiles, » monsieur, vous êtes le maître d'en faire l'usage » que vous jugerez convenable.

» J'ai l'honneur, etc.

« HOUDON. »

L'étendue que nous venons de donner à ces détails sur les derniers momens de l'auteur d'*Émile* ne nous sera certainement reprochée par aucun lecteur (**). Mais nous n'en devons être que plus précis

(*) Parmi les notes que Roucher a jointes à son poëme des *Mois*, on en trouve une après le onzième chant, contenant une *Relation des derniers instans de J. J. Rousseau*, que Roucher annonce avoir été écrite par un *témoin oculaire;* et en effet le ton de candeur qui règne dans ce récit donne aux faits qu'on y rapporte un caractère de vérité qui provoque infiniment la confiance. Le lecteur en va juger par ce passage pleinement confirmatif de la conjecture que nous venons de présenter. « A peine sa femme (de » Rousseau) avoit-elle été dehors pendant quelques instans, que, » venant à entrer, elle trouve son mari sur une grande chaise de » paille, le coude appuyé sur une commode. Qu'avez-vous, dit-» elle, mon bon ami? Je sens, répondit-il, de grandes anxiétés » et des douleurs de colique. Alors sa femme, afin d'avoir du se-» cours sans l'inquiéter, feignit d'aller chercher quelque chose, et » pria la concierge d'aller dire au château que son mari se trou-» voit mal. Madame de Girardin, avertie la première, y courut » aussitôt; et comme il n'étoit que neuf heures du matin, et que » ce n'étoit point une heure où elle eût coutume d'y aller, elle » prit le prétexte de lui demander, ainsi qu'à sa femme, si le repos » de leur nuit n'avoit point été troublé par du bruit que l'on avoit » fait dans le village. *Ah! madame*, lui répondit-il, du ton le plus » honnête et le plus attendri, *je suis bien sensible à toutes vos » bontés, mais vous voyez que je souffre, et c'est une gêne ajou-» tée à la douleur, que celle de souffrir devant le monde; et » vous-même n'êtes ni dans une assez bonne santé, ni d'un carac-» tère à pouvoir supporter la vue de la souffrance. Vous m'obli-» gerez, madame, et pour vous et pour moi, si vous voulez avoir » la complaisance de vous retirer, et me laisser seul avec ma » femme pendant quelque temps.* Elle le quitta donc presque aussi-» tôt pour le laisser recevoir plus à son aise l'espèce de soins que » paroissoit uniquement exiger la nature de la colique dont il se » plaignoit. » Il n'est point ici question de verrous fermés; mais l'on sent très-bien qu'après de telles paroles, cette circonstance, d'ailleurs naturelle et qui en étoit même la suite nécessaire, devient tout-à-fait indifférente.

Enfin, pour faire encore valoir une autorité de plus, d'Escherny a consigné dans ses *Mélanges* le résultat des informations par lui prises *sur les lieux;* il ne fait aucune mention du prétendu suicide, et son récit, jusque dans les plus petites circonstances, s'accorde parfaitement avec celui de Le Bègue de Presle, et du *témoin oculaire* dont il vient d'être parlé.

G. P.

(*) Il n'est pas étonnant que M. Houdon n'ait eu aucune connoissance de l'écrit de Corancez. Nous savons très-positivement que la seconde édition de cet écrit *dédié à ses enfans*, et qui ne fut réimprimé que pour eux et quelques amis, n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires. G. P.

(**) Ces détails étoient d'autant plus nécessaires, qu'un des derniers éditeurs de Rousseau (M. de Musset), adoptant l'opinion de

dans le récit des faits postérieurs qui se rattachent immédiatement à sa mémoire, et qui, généralement connus, n'ont besoin en quelque sorte que d'être rappelés avec la simple énonciation de leurs dates.

Rousseau étoit âgé de soixante-six ans moins deux jours, lorsqu'il mourut le 2 juillet 1778, année fatale au monde littéraire, puisqu'elle fut aussi celle de la mort de Voltaire, de Haller, de Le Kain, de Garrick, s'il est permis de confondre dans les mêmes regrets deux comédiens et trois hommes qui ont brillé d'un si grand éclat dans les hautes régions de la poésie et de la pensée.

Il ne pouvoit être inhumé en *terre sainte;* il le fut dans l'île dite des Peupliers, qui fait partie du parc d'Ermenonville, et où il lui fut élevé un monument modeste. Pendant quinze ans ce monument a servi de but à nombre de promeneurs qui n'y étoient pas toujours conduits par des motifs dignes du philosophe auquel ils rendoient cet apparent hommage.

Le 21 décembre 1790, sur la proposition du représentant d'Eymar, l'assemblée nationale décréta qu'il seroit élevé une statue à J. J. Rousseau, et accorda à sa veuve une pension de 1200 francs.

Dans le même temps, l'Académie françoise avoit mis son éloge au concours. Le prix étoit de 600 fr. Il fut doublé par le comte d'Escherny, qui s'étoit mis lui-même au nombre des concurrens. Le prix a été *remis* sans que la cause de cet ajournement ait été connue; mais elle est facile à deviner. D'Alembert à la vérité avoit cessé de vivre; mais d'autres académiciens animés du même esprit, et Marmontel surtout, ne devoient guère être disposés à couronner un discours où l'orateur étoit dans la nécessité de reproduire des opinions qu'ils avoient combattues, et de rappeler des faits dont la discussion au moins délicate eût mis à une assez dure épreuve leur impartialité (*).

Le 25 septembre 1791, une fête brillante et solennelle fut célébrée à Montmorency en l'honneur de Rousseau. On y consacra un monument rustique, orné d'arbustes et terminé par un banc de gazon. La description de cette fête a été publiée dans la même année (in-8° de 50 pages).

Le 14 avril 1794 (25 germinal an II), la Convention, qui, en novembre 1793, avoit encore décrété l'érection d'une statue, décréta que les cendres de Rousseau seroient transportées au Panthéon françois, et le 11 octobre suivant (20 vendémiaire an III) cette translation eut lieu avec la plus grande pompe (*). — Par un autre décret du 9 septembre précédent, la pension accordée à la veuve de Rousseau avoit été augmentée de 300 francs (**).

L'exemple donné par la capitale fut, comme il arrive d'ordinaire, un sujet d'émulation pour les provinces. A Lyon, à Montpellier, à Grenoble, dans presque toutes les villes où Rousseau avoit séjourné, il y eut à la même époque des fêtes célébrées avec plus ou moins de solennité et d'éclat. Tant d'hommages publics et ces honneurs multipliés seroient plus doux à rappeler, s'ils se rapportoient à une époque qui ne fût point marquée par des souvenirs si funestes. Ils font même éprouver une espèce de honte. Il est trop vrai de dire que les restes de l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social* ont été profanés, et non honorés, par les mains qui les transportèrent du champêtre asile où ils reposoient, dans les souterrains du somptueux édifice qui les écrase plutôt qu'il ne les couvre aujourd'hui, et à la destination duquel ils sont même devenus étrangers sous plus d'un rapport. Un temps viendra sans doute où toutes les convenances observées à l'égard de ces vénérables restes, ne laissant rien à désirer ni à l'artiste ni à l'homme sensible, acquitteront enfin à cet égard la

Corancez sur son genre de mort, et faisant valoir à son appui tous les faits et les témoignages discutés plus haut, vient de la présenter de nouveau comme étant celle à laquelle il convient de s'arrêter. M. de Musset s'est lui-même fort étendu sur ce point très-important en effet à décider, et a mis certainement autant de bonne foi que de talent dans cette discussion. Mais il s'en faut que ses raisonnements nous aient convaincus. Au surplus, entre sa conclusion et la nôtre, le lecteur décidera. Notre devoir étoit de mettre sous ses yeux tout ce qui pouvoit contribuer à fixer son opinion, et nous nous en sommes acquitté avec scrupule.

G. P.

Nous devons ajouter qu'enfin l'opinion de M. Petitain a prévalu sur les assertions de Corancez et de madame de Staël, reproduites depuis par M. Musset-Pathay. La *Biographie universelle* elle-même, que l'on n'accusera pas d'être favorable à Rousseau, et qui certes n'auroit pas negligé cette occasion de flétrir sa mémoire, est forcée de reconnoître, après avoir rapporté ces opinions contradictoires, que la mort de Rousseau a été naturelle.

(*) Le comte d'Escherny nous apprend sur ce concours une anecdote curieuse. Il avoit été forcé de fuir en 1792; de retour en France en 1797, il demanda le remboursement des 600 francs qu'il avoit avancés; le ministre de l'intérieur lui proposa de faire revivre le programme de l'Académie, et d'abandonner les 600 francs à l'auteur du meilleur éloge de Rousseau au jugement de l'Institut. D'Escherny consent, et le ministre écrit en conséquence. Depuis cette lettre, dit-il, *je n'ai plus entendu parler de rien.* Lucien Bonaparte étant devenu ministre, d'Escherny renouvela sa proposition; mais cette fois Lucien préféra lui faire rembourser son avance en livres pris au dépôt de Versailles. G. P.

(*) Le corps de Rousseau y fut déposé à côté de celui de Voltaire; sur son cercueil on lit : *Ici repose l'homme de la nature et de la vérité.*

(**) En 1798 (29 vendémiaire an VII) la commission des inspecteurs du palais du Conseil des anciens *arrêta* l'érection d'un monument dans le jardin des Tuileries; il devoit former un groupe de quatre figures, Rousseau, Émile, une mère et son enfant, et l'exécution en étoit confiée au sculpteur Masson (*Moniteur* du 28 nivôse an VII). — N'est-il pas bizarre qu'ainsi *trois fois* successivement, et à trois époques si différentes entre elles, l'autorité publique en France ait *décidé* l'érection d'une statue, et que trois fois cette décision soit restée sans effet? Ce sort bizarre, si l'on se rappelle ce qu'a dit Rousseau lui-même quand il s'est cru digne d'un tel honneur, nous semble fournir ample matière à la réflexion.

G. P.

delle de la France envers l'écrivain étranger dont elle doit s'honorer le plus (*).

Genève, sa patrie, a offert le même contraste d'honneurs publics et éclatans, fête solennelle, médaille frappée, etc., également souillés par des désordres politiques et par les excès coupables de ceux qui les décernèrent. Le contraste fut même bien plus odieux encore, en ce que ce fut devant le buste de Rousseau, élevé sur une des principales places de la ville, que des exécutions révolutionnaires firent couler le sang de tels, dont il auroit voulu sans doute racheter la vie aux dépens de la sienne propre. Mais quand cette horrible disconvenance eut une fois cessé, les Genevois au moins n'en ont pas laissé subsister une autre. Ce premier buste, déjà dégradé par le temps, a disparu par l'effet d'une simple mesure de l'autorité publique, et, dans le jardin de botanique qui se fait actuellement, une place honorable est réservée pour un nouveau buste dont, au moment où nous écrivons, le socle est déjà placé (**).

Le lien étroit qui exista si longtemps entre Rousseau et Thérèse Le Vasseur, inspire sur le sort de celle-ci au moins quelque curiosité, et nous devons d'autant plus la satisfaire que la conduite de cette femme, après la mort de celui dont la mémoire lui devoit être chère à tant de titres, ne justifie que trop bien les rèproches que jusqu'à présent nous avons été forcés de lui faire. Elle étoit loin d'avoir à craindre de rester, par l'effet de cette mort, dans la dépendance et le dénûment. Du Peyrou nous apprend que, dès l'année suivante, elle réunissoit, à un viager de 700 livres, la propriété d'un contrat de 15,000 liv. de principal, et l'usufruit d'une somme de 24,000 liv., résultat d'un traité fait avec les éditeurs de Genève. Du Peyrou et M. de Girardin s'étoient réunis pour lui assurer tous ces avantages. En peu de temps tout fut dissipé par l'effet de la liaison qu'elle contracta, presque aussitôt après la mort de Rousseau, avec un Irlandois, nommé John, palefrenier au service de M. de Girardin. Forcée de quitter Ermenonville un an après, elle vécut long-temps avec ce John au Plessis-Belleville, à deux lieues de là; et, si l'on en croyoit d'Escherny, elle auroit mangé avec cet homme *plus de cent mille francs*, que Du Peyrou lui auroit fait passer successivement; ce qui est contre toute vraisemblance; mais ce qu'on peut bien croire, d'après le même témoignage, c'est que, dans les dernières années de sa vie, abandonnée et manquant de tout, elle étoit réduite à mendier son pain à la porte de la Comédie-Françoise. Elle mourut au Plessis-Belleville en juillet 1801, âgée de quatre-vingts ans.

Il est généralement reconnu qu'aucun des portraits de Rousseau, faits de son vivant, n'offre de lui une représentation fidèle. Le seul buste fait par Houdon, et qui a servi de modèle à toutes les gravures faites depuis, a, sous tous les rapports, réuni les suffrages. « Tous ses traits, dit Mercier, qui l'a » fréquenté long-temps, se terminoient en finesse. » La taille bien prise, la jambe fine, un joli pied, » la physionomie animée, la bouche mignonne, les » yeux petits et même enfoncés, mais qui lançoient » le feu; tel il étoit. Le son de sa voix étoit d'une » douceur ravissante, et son chant avoit beaucoup » d'expression. Il se coiffa de bonne heure avec une » petite perruque ronde; ce qui lui ôta un des traits » principaux de la physionomie en déguisant la » forme antique de son front. Dès lors, revêtu d'habits propres, mais très-simples, toujours bruns et » unis, son extérieur n'annonçoit qu'un homme du » commun. Causant une fois avec lui vers le Palais-» Royal, je le quittai, et un élégant de ce temps-» là me dit : *Vous étiez là avec votre tailleur.* » Quand je lui eus dit que c'étoit Jean-Jacques, il » courut précipitamment à lui et tourna vingt fois » autour de sa personne; ce qui inquiéta beaucoup » l'ombrageux philosophe. » (*De J. J. Rousseau*, tome I, p. 266.)

Fidèles au plan que nous nous sommes tracé, d'offrir aux lecteurs des faits, *rien que des faits*, sur lesquels ils puissent fonder leur jugement, sans nous permettre de le leur dicter d'avance, et avec la seule précaution de n'en présenter que d'avérés ou garantis par des autorités respectables, et de n'en négliger aucun de quelque importance, qui pût, en bien ou en mal, influer sur leur opinion, nous terminons ici cet Appendice. Mais s'il étoit vrai qu'en plus d'un cas des foiblesses que rien ne semble justifier, même des torts graves ayant peut-être leur source dans un vice odieux (*), dussent les disposer à juger l'homme aussi sévèrement qu'ils peuvent admirer l'écrivain, nous n'aurions besoin, pour les ramener à un jugement plus favorable, que de leur mettre sous les yeux cet aveu de Dusaulx arraché par la vérité à la fin de son ouvrage, *qu'en lui l'ingratitude n'étoit que du malheur*. Dût-on enfin passer condamnation entière sur ce que sa conduite présente en tout genre de moins digne d'excuse, il ne faudroit encore que

(*) Il n'est pas indifférent de rappeler que, lors de l'invasion de 1815, les chefs des puissances alliées, par respect pour la mémoire de J. J. Rousseau, défendirent d'imposer aucune taxe extraordinaire sur le village d'Ermenonville. (*Journal du Commerce* du 8 février 1818.) G. P.

(**) Voyez à la fin de cet appendice l'article relatif à la statue de J. J Rousseau.

(*) N'a-t-il pas reconnu lui-même (*Confessions*, Livre x) qu'*il n'y a pas d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être*, qui n'en recèle un quelconque? G. P.

plaindre l'homme extraordinaire à qui la nature auroit vendu si cher ses dons les plus précieux. Cette idée, ou plutôt ce sentiment si naturel et trop bien dû à l'auteur d'*Emile*, une fois admis, la conclusion est simple, et c'est Dusaulx encore qui va nous la dicter. « Lorsqu'il s'agit d'un homme entraîné par » l'impatience de son génie hors de sa propre » sphère... il ne convient pas d'apprécier un pareil » homme d'après des mœurs domestiques, des » liaisons particulières et des caprices momentanés... Ses inconséquences, ses aspérités, ses méprises involontaires et la plupart des reproches » qu'on lui a faits, tomberont dans l'oubli, ou n'inspireront que de la pitié : ce qu'il eut de beau, » de grand et de sublime vivra dans la mémoire des » hommes. »

Has toties optata exegit gloria pœnas. JUVEN.

Quelques faits nouveaux ou ignorés du public, relatifs à notre auteur, étant venus à la connoissance de M. Petitain pendant l'impression des volumes de son édition, ils lui ont paru devoir exciter assez d'intérêt pour mériter d'être consignés en forme d'addition ou de supplément à l'*Appendice* qu'il avoit joint aux *Confessions*. Ces faits se réduisent à trois, et lui ont fourni matière à autant d'articles dont le seul intitulé suffira pour piquer la curiosité du lecteur.

I. *Statue élevée à J. J. Rousseau.*

On a vu dans l'*Appendice* que trois fois successivement l'autorité publique en France avoit *décidé* l'érection d'une statue en l'honneur de Rousseau, et que ces décisions étoient toutes restées sans effet. Cette singularité pour un genre d'honneur que, fort de sa conscience et dans le vif sentiment de tout ce qu'il valoit, notre philosophe n'avoit pas craint de demander lui-même en quelque sorte, s'explique naturellement par les circonstances dans lesquelles chacune des décisions dont nous avons parlé eut lieu. Mais elle n'en est pas moins propre à provoquer les réflexions sur la vanité des choses humaines, et particulièrement sur l'étrange versatilité de l'opinion en France, qui, soit favorable, soit contraire, n'offre trop souvent, en dernier résultat, qu'une matière nouvelle à des reproches que l'étranger nous fait depuis si long-temps. Quoi qu'il en soit, cet honneur public, inutilement projeté en France pour l'auteur d'*Emile*, lui est enfin assuré dans sa patrie; et par les circonstances qui s'y joignent on peut croire que, s'il revenoit en être témoin, il en seroit plus flatté que de tous ceux dont jusqu'à présent il a été ou devoit être l'objet, même dans notre nation, où cependant il n'avoit pas moins droit de l'attendre. Nous avons déjà dit que le buste de Rousseau devoit être placé dans le jardin botanique qui se construit maintenant à Genève; Rousseau partagera cet honneur avec cinq naturalistes célèbres, tous Genevois, et dont les bustes en marbre doivent contribuer à l'ornement de ce jardin. Mais les citoyens de cette ville, les plus capables d'apprécier tout ce que doit leur patrie à celui qu'on a spécialement désigné par le titre de *philosophe de Genève*, titre honoré par d'immortelles productions, ont senti qu'un plus digne monument lui étoit dû à tous égards, et, réunis avec quelques étrangers, ont demandé une statue au célèbre Canova. Ce fait ne vient d'être connu en France que par un article de la *Revue encyclopédique* du mois d'avril 1820; mais d'après des renseignemens positifs pris par nous à ce sujet, il remonte à l'année 1818, où une souscription volontaire fut ouverte à Genève, et en peu de temps remplie. M. de Candolle s'est chargé d'en suivre et presser l'exécution.

[Ce qui n'étoit encore qu'un projet, il y a quinze années, vient enfin d'être réalisé. Chacun a pu voir à Paris, dans la cour de l'Institut, une statue en bronze du citoyen de Genève. Il est à regretter que, dans la composition de son œuvre, le statuaire, M. Pradier, ait cru devoir sacrifier au génie antique, et représenter notre philosophe avec le costume et dans l'attitude d'un rhéteur de l'ancienne Rome, au lieu de lui donner un caractère propre à rappeler un écrivain du dix-huitième siècle. Mais si l'on consent à faire abstraction de la vérité historique si cruellement sacrifiée, il faut s'empresser de rendre hommage au talent de l'artiste. La pensée est vivante, le génie brille dans le regard de l'éloquent philosophe. Sa tête est un chef-d'œuvre d'expression, et l'ensemble présente un aspect imposant qui a quelque chose de grave et de recueilli. Cette statue a été inaugurée à Genève le 24 février 1835. Quoiqu'il n'y eût, dit le journal de Genève, que très-peu de conseillers d'État présens, et, quoiqu'en général le côté gouvernemental se soit à peu près tenu en dehors de cette démonstration, la fête, pour avoir été entièrement conduite par les citoyens, sans aucune intervention, n'en a pas moins été nationale. Toute la population s'y trouvoit réunie. L'île avoit été ornée de fleurs; des illuminations, des transparens brilloient dans toute la ville; des feux d'artifices ont été tirés, en un mot, le zèle et l'amour des citoyens avoit suppléé à tout. Rousseau a été encore une fois dans Genève l'occasion d'une de ces fêtes républicaines qui avoient si fort ému son enfance, et fixèrent dans son cœur cet ardent

amour de la patrie qui lui faisoit idolâtrer Genève en dépit de ses torts envers lui. M. Fazy-Pasteur, président du comité de souscription, a prononcé à cette occasion un discours dont voici quelques passages :

« Depuis long-temps nos concitoyens manifestoient le regret de ne pas trouver dans notre patrie un hommage public rendu à la mémoire de notre illustre compatriote Jean-Jacques Rousseau.

» Le monument que nous venons inaugurer ici met un terme à ces regrets.

» Entre les plus grands admirateurs de Rousseau, il en est cependant, nous devons le dire, qui pensent qu'un monument, quel qu'il soit, est tout-à-fait inutile, et que le seul qui puisse l'honorer est dans ses œuvres. Nous le croyons comme eux ; mais il ne faut pas s'y tromper, *nous nous devions à nous-mêmes* de payer ce tribut à sa mémoire. — Il nous importoit, après des événemens connus de toute l'Europe, de montrer que le jour de la justice arrive, et que nous cherchons à effacer de pénibles souvenirs en accordant à un grand citoyen méconnu la seule réparation qui soit en notre pouvoir. — L'honneur qu'il a fait à sa patrie a été un bien pour tous les Genevois. — La dédicace de son discours sur l'origine de l'inégalité des conditions est le plus beau titre dont aucune république ait pu se glorifier, et, quelle que soit notre destinée future. . . .

. . . .

» Un monument à Rousseau est encore un hommage au sexe dont il a parlé avec tant de dignité et de charme. Que ne doivent pas les femmes à celui qui a peint de couleurs si vives le bonheur de la vie domestique et l'attrait qu'elles lui prêtent ! Que ne doivent-elles pas au bienfaiteur de l'enfance. !... »

II. *Testament fait par J. J. Rousseau, en* 1737.

Le fait dont nous allons rendre compte confirme ce que Rousseau nous dit de lui-même dans ses *Rêveries*, quatrième Promenade, qu'en écrivant ses *Confessions*, et pour ne se pas *trop honorer*, il a souvent omis volontairement le bien qu'il a pu faire. Voici d'ailleurs comme ce fait vient d'arriver à la connoissance du public.

Un journal de Savoie a dernièrement publié un testament fait à Chambéry et devant notaire, par Rousseau, en juin 1737, et qui, disoit ce journal, venoit d'être trouvé dans un galetas. Peu de jours après le *Courrier françois*, copiant dans son numéro du 14 mai l'article du journal savoyard, a textuellement rapporté le même testament, dont l'existence maintenant peut d'autant moins être révoquée en doute, qu'il vient d'être publié séparément sur une copie authentique, avec quelques observations explicatives, par M. Métral (*), résidant à Paris, mais né en Savoie et propriétaire aux environs de Chambéry. M. Métral y déclare que l'original de ce testament, trouvé en effet dans un galetas, est entre les mains de M. Marin, jurisconsulte à Chambéry, auquel appartient maintenant la maison qu'occupoit madame de Warens dans cette ville, et il fait connoître à quelle occasion ce testament eut lieu. Le même jour qu'il fut fait (27 juin 1737), Rousseau, venant de donner une leçon de musique, se précipita du sommet jusqu'au bas d'un escalier long et rapide et se fracassa la tête. Il fut rapporté sur-le-champ chez madame de Warens, et le chirurgien ne put bander la plaie sans lui bander aussi les yeux. C'est dans cet état que, se croyant perdu, il fit appeler un notaire et des témoins, et leur dicta son testament.

Par cet acte, revêtu d'ailleurs de toutes les formes légales, Rousseau, protestant de vouloir vivre et mourir dans la foi de l'Église catholique, et après avoir invoqué avec la Vierge les saints Jean et Jacques, ses patrons, fait un léger legs à trois couvens de Chambéry, qu'il charge de célébrer des messes pour le repos de son âme, puis un autre legs de cent livres à Jacques Barillot de Genève ; puis enfin, délaissant à son père sa légitime, dont il le prie de se contenter, il nomme pour son héritière madame de Warens, en déclarant lui devoir la somme de deux mille livres pour sa pension et entretien depuis dix années. Par le même acte, il reconnoît devoir à un sieur Charbonnel une somme de sept cents livres pour argent prêté et marchandises livrées.

Il est dit dans l'acte qu'il n'est point signé par le testateur, à cause de l'appareil mis sur ses yeux ; mais quinze jours après (12 juillet), cet obstacle n'existant plus, Rousseau signa une procuration que M. Métral déclare avoir entre ses mains, et par laquelle il autorisoit son ami Barillot à demander et recevoir sa portion héréditaire dans les biens de sa mère, procuration d'ailleurs qui n'eut point d'effet, puisque cette succession fut recueillie par Rousseau lui-même, mais seulement après la mort de son père, arrivée dix ans après, comme il l'apprend au Livre VII de ses *Confessions*.

Au reste, le testament dont nous venons de rendre compte, déjà remarquable comme témoignage touchant d'affection et de reconnoissance envers une bienfaitrice, le devient encore davantage par le silence que Rousseau a gardé, et sur son existence et sur l'accident qui y donna lieu. Au livre V (page 113) il nous instruit d'un autre accident non moins

(*) Brochure in-8° de 16 pages. *Paris*, 1828, chez les frères Baudouin.

grave pour lui dans ses suites, l'explosion d'une bouteille dans laquelle il avoit voulu faire de l'encre de sympathie ; ce dont, nous dit-il, il *faillit mourir* et resta *aveugle plus de six semaines*. Or cette dernière circonstance suffit pour prouver que cet accident ne fut pas celui qui le porta à faire un testament, puisque quinze jours après ce testament fait, il fut, comme on vient de le voir, en etat de signer une procuration. D'ailleurs M. Métral nous a certifié lui-même que l'événement de la chute de Rousseau, du haut en bas d'un escalier, s'est conservé traditionnellement dans la mémoire de plus d'un habitant de la ville.

Nous avons dit qu'en publiant le testament dont il s'agit, M. Métral y avoit joint des observations. Bien raisonnées dans l'objet que leur auteur s'est proposé de trouver pour Rousseau, relativement à madame de Warens, des motifs nouveaux de justification, elles sont dignes d'intérêt à plus d'un égard, et offrent encore des faits assez curieux. Il y déclare, par exemple, avoir dans sa bibliothèque, en Savoie, un recueil manuscrit de chansons avec les airs notés, et tout entier de la main de Rousseau qui l'avoit fait à Chambéry pour l'une de ses écolières. « L'ouvrage, richement relié, est fait avec « tout le luxe qu'il avoit coutume de donner à son « écriture. On y voit même des oiseaux dessinés « avec une élégante hardiesse au trait de plume. Je « ne saurois dire s'il ne renferme pas quelques « compositions qui lui appartiennent. La chanson « dont il ne se rappelle que le bout des rimes au « Livre 1er de ses *Confessions*, s'y trouve entière... « Tout cela m'a rendu ce manuscrit précieux, et « m'a empêché de le vendre à des Anglois disposés « à l'acheter chèrement. » Pour le dire en passant, cette chanson, que Rousseau n'a pu présenter que tronquée dans ses *Confessions* (page 5), nous l'avons donnée complète, dans une note en bas de la même page ; et M. Métral, auquel nous l'avons soumise pour nous assurer de l'identité, l'a reconnue, autant que sa mémoire l'a pu permettre, conforme en tout à celle qui existe dans son manuscrit.

III. *Nouvelle translation projetée des cendres de J. J. Rousseau à Ermenonville.*

Nous tenons ce fait particulièrement de M. le comte de Girardin, aujourd'hui membre de la Chambre des Députés (*). Il nous a paru remarquable par les circonstances qui s'y lient, et eu égard au temps où le projet a eu lieu.

C'étoit long-temps avant nos désastres, et même dans le temps le plus brillant de l'Empire françois. Le marquis de Girardin, encore vivant, n'avoit pas perdu l'espoir de recouvrer la précieuse propriété dont il avoit été dépouillé sous la république, et il risqua auprès de l'Empereur quelques démarches pour se la faire restituer. Non-seulement l'Empereur parut favorable à cette demande, mais montra même l'intention formelle de faire de la translation du corps de Rousseau, ainsi reporté du Panthéon à Ermenonville, l'objet d'une cérémonie d'éclat égale à celle qui, dans la translation de Ferney à Paris, avoit eu lieu pour le corps de Voltaire. Cette idée, au moins singulière, vu l'opinion personnelle de Bonaparte relativement à Rousseau, opinion dont nous aurons lieu de parler tout à l'heure, trouvera son explication naturelle dans une circonstance toute particulière : c'est qu'à cette même époque, le *Journal de l'Empire* développoit chaque jour avec plus de complaisance et de hardiesse les doctrines les plus favorables au retour des idées anti-républicaines, et que le chef du gouvernement, trouvant sans doute la marche du journal trop rapide, vouloit, sans s'y opposer directement, en balancer jusqu'à un certain point l'accélération, ou au moins donner aux esprits prévenus un motif quelconque de douter de son assentiment. Quoi qu'il en soit, le marquis de Girardin, loin d'être flatté de cette idée de l'Empereur, avoit plus d'un motif pour l'engager à y renoncer. Il les faisoit valoir avec réserve sans doute, mais avec force, et cependant l'Empereur persistoit. Bien plus : comme on pouvoit supposer que la répugnance de M. de Girardin en pareil cas tenoit en grande partie à la crainte d'être entraîné dans une dépense considérable, M. de Champagny lui-même, alors ministre de l'intérieur, s'étoit empressé de le rassurer sur ce point, en déclarant positivement qu'une cérémonie de cette espèce, étant voulue et ordonnée par l'Empereur, seroit nécessairement faite aux frais de l'État. Si la chose ne resta pas indécise, au moins on fut quelque temps sans s'occuper de l'exécution, et dans ce torrent d'affaires publiques qui alors plus que jamais entraînoit tout, c'étoit assez pour qu'elle fût bientôt perdue de vue.

Dans le temps actuel (1820), les représentans du marquis de Girardin auroient tout à attendre de la justice du gouvernement, et ont même à peu près acquis l'assurance qu'il leur suffiroit de demander pour obtenir. Mais la terre d'Ermenonville, maintenant possédée en commun par trois propriétaires, doit tôt ou tard passer entre les mains d'un acquéreur dont les vues peuvent être fort étrangères à la restitution dont il s'agit, et dans cette circonstance, l'*in statu quo* est encore

(*) M. le comte de Girardin est mort à Paris, le 27 février 1827.



TOMBEAU DE J.J. ROUSSEAU

dans l'Île des Peupliers, à Ermenonville.

Confessions, Appendice.

ce dont il convient le plus de désirer la continuation.

Une anecdote qui nous vient de la même source, et qui, quoique se rapportant à un temps antérieur, se lie, quant au personnage principal, à ce que nous venons de raconter, ne paroîtra peut-être pas indifférente au lecteur. Bonaparte, n'étant encore que premier consul, mais déjà vainqueur d'une partie de l'Europe, étoit à Mortfontaine chez Joseph son frère; Louis Bonaparte s'y trouvoit aussi. On proposa d'aller voir Ermenonville, et la proposition fut acceptée. Dans le chemin la conversation tomba naturellement sur J. J. Rousseau. Le premier consul, le signalant comme auteur de la révolution, par cela seul montroit, tant sur l'écrivain que sur ses ouvrages, une opinion rien moins que favorable. — Auteur de la révolution! d'accord, dit quelqu'un; mais moins que personne, citoyen premier consul, vous avez à vous en plaindre. — Dans quel sens parlez-vous ainsi? — Dans un sens pour vous certainement bien honorable, puisque ayant fait succéder l'ordre au désordre, les victoires aux défaites, notre tranquillité et notre gloire sont votre ouvrage, et vous ont acquis un droit éternel à l'affection, et à la reconnoissance des François. — Hom! à la bonne heure; mais en dernier résultat, je doute fort que la France y gagne réellement quelque chose.

Arrivé à Ermenonville, Bonaparte visita l'île des Peupliers, sans doute comme étant au nombre des sites pittoresques dont la vue étoit pour lui l'objet unique du voyage; car quand il lui fut proposé de voir le local qu'occupoit l'auteur d'*Émile*, et son herbier, et tout ce qui le rappeloit individuellement, il s'y refusa nettement. Conduisez-y mon frère Louis, dit-il; c'est un philosophe, *un niais*. Il y peut prendre plaisir, mais non pas moi.

NOTA. Pour réunir en un même corps tous les ouvrages de notre auteur qui se rapportent à lui personnellement, et où, comme dans les *Confessions*, il s'est fait lui-même, à l'exemple de Montaigne, la matère et l'objet propre de son livre, nous plaçons à la suite de celui qu'on vient de lire trois ouvrages i doivent en être regardés comme la continuation. Ce sont : 1° *le Mémoire ou déclaration relative M. Vernes*; 2° *les quatre Lettres au président de Malesherbes*; 3° *les Rêveries du Promeneur solitaire*. Nous y joindrons les quatre petits écrits ou billets circulaires faits dans les derniers temps de son séjour à Paris, monumens déplorables de la malheureuse disposition de son esprit à cette triste époque de sa vie.

Il est encore un autre ouvrage qui, composé absolument dans les mêmes vues que ceux qui viennent d'être désignés, paroît naturellement être imprimé à leur suite. Ce sont les trois dialogues ayant pour titre : *Rousseau juge de Jean Jacques*; mais ce dernier ouvrage devant être, par une raison trop facile à sentir, beaucoup moins lu aujourd'hui que tous les autres de notre auteur, quels qu'ils soient, nous avons pensé qu'il seroit plus convenablement placé dans le dernier volume de cette édition, immédiatement avant la *Correspondance*.

DÉCLARATION

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

RELATIVE A M. LE PASTEUR VERNES (*).

C'est un des malheurs de ma vie qu'avec un si grand désir d'être oublié je sois contraint de parler de moi sans cesse. Je n'ai jamais attaqué personne, et je ne me suis défendu que lorsqu'on m'y a forcé : mais quand l'honneur oblige de parler, c'est un crime de se taire. Si M. le pasteur Vernes se fût contenté de désavouer l'ouvrage où je l'ai reconnu, j'aurois gardé le silence. Il veut de plus une déclaration de ma part, il faut la faire ; il m'accuse publiquement de l'avoir calomnié, il faut me défendre ; il demande les raisons que j'ai eues de le nommer, il faut les dire : mon silence en pareil cas me seroit reproché, et ce reproche ne seroit pas injuste. Les préventions du public m'ont appris depuis long-temps à me mettre au-dessus de sa censure ; il ne m'importe plus qu'il pense bien ou mal de moi, mais il m'importera toujours de me conduire de telle sorte que, quand il en pensera mal, il ait tort.

Je dois dire pourquoi, faisant réimprimer à Paris un libelle imprimé à Genève, je l'ai attribué à M. Vernes ; je dois déclarer si je continue, après son désaveu, à le croire auteur du libelle ; enfin je dois prendre, sur la réparation qu'il désire, le parti qu'exigent la justice et la raison. Mais on ne peut bien juger de tout cela qu'après l'exposé des faits qui s'y rapportent.

Au commencement de janvier, dix ou douze jours après la publication des *Lettres écrites de la montagne*, parut à Genève une feuille intitulée, *Sentiment des citoyens :* on m'expédia par la poste un exemplaire de cette pièce pour mes étrennes. Après l'avoir lue, je l'envoyai de mon côté à un libraire de Paris, comme une réponse aux *Lettres écrites de la montagne*, avec la lettre suivante :

« Je vous envoie, monsieur, une pièce imprimée et publiée à Genève, et que je vous prie d'imprimer et publier à Paris, pour mettre le public en état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponses plus foudroyantes qu'on prépare à Genève contre moi. Celle-ci est de M. Vernes, ministre du saint Évangile et pasteur à Céligny : je l'ai reconnu d'abord à son style pastoral. Si toutefois je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir ; car, s'il en est l'auteur, il ne manquera pas de la reconnoître hautement selon le devoir d'un homme d'honneur et d'un bon chrétien ; s'il ne l'est pas, il la désavouera de même, et le public saura bientôt à quoi s'en tenir.

» Je vous connois trop, monsieur, pour croire que vous voulussiez imprimer une pièce pareille si elle vous venoit d'une autre main ; mais puisque c'est moi qui vous en

(*) Au Livre XII de ses *Confessions*, Rousseau parle de cette Déclaration, à laquelle il donne le titre de *Mémoire*, et fait connoître quelle en a été l'occasion. (Voyez page 333, et la note qui s'y applique.) — En reproduisant ici ce Mémoire, nous n'avons pas cru devoir y joindre les notes du pasteur Vernes. Ceux des lecteurs qui pourront y prendre encore quelque intérêt les trouveront dans le recueil publié par Du Peyrou à Neuchâtel, en 1790. C'est là que cette *Déclaration* ou *Mémoire*, avec les notes de M. Vernes, a été imprimée pour la première fois.

G. P.

» prie, vous ne devez vous en faire aucun scru-
» pule. Je vous salue de tout mon cœur. »

A peine la pièce étoit-elle imprimée à Paris, qu'il en fut expédié, sans que je sache par qui, des exemplaires à Genève avec ces trois mots : *Lisez, bonnes gens*. Cela donna occasion à M. Vernes de m'écrire plusieurs lettres, qu'il a publiées avec mes réponses, et que je transcris ici de l'imprimé.

PREMIÈRE LETTRE DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 2 février 1765.

MONSIEUR,

On a imprimé une lettre *signée* Rousseau, dans laquelle on me somme en quelque manière de dire publiquement si je suis l'auteur d'une brochure intitulée : *Sentiment des citoyens*. Quoique je doute fort que cette lettre soit de vous, monsieur, je suis cependant tellement indigné du soupçon qu'il paroît qu'ont quelques personnes relativement au libelle dont il est question, que j'ai cru devoir vous déclarer que non-seulement je n'ai aucune part à cette infâme brochure, mais que j'ai partout témoigné l'horreur qu'elle ne peut que faire à tout honnête homme. Quoique vous m'ayez dit des injures dans vos *Lettres écrites de la montagne*, parce que je vous ai dit sans aigreur et sans fiel que je ne pense pas comme vous sur le christianisme, je me garderai bien de m'avilir réellement par une vengeance aussi basse que celle dont des gens qui ne me connoissent pas sans doute ont pu me croire capable. J'ai satisfait à ma conscience en soutenant la cause de l'Évangile, qui m'a paru attaqué dans quelques-uns de vos ouvrages : j'attendois une réponse qui fût digne de vous, et je me suis contenté de dire en vous lisant : *Je ne reconnois pas là M. Rousseau*. Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir vous déclarer ; et, pour vous épargner dans la suite de nouvelles lettres de ma part, s'il paroît quelque ouvrage anonyme où il y ait de l'humeur, de la bile, de la méchanceté, je vous préviens que ce n'est pas là mon cachet. J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE.

Motiers, le 4 février 1765.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et par laquelle vous désavouez la pièce intitulée : *Sentiment des citoyens*. J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'y ai fait faire de cette pièce : si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

SECONDE LETTRE DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 8 février 1765.

J'avoue, monsieur, que je ne reviens point de ma surprise. Quoi! vous êtes réellement l'auteur de la lettre qui précède le libelle et des notes qui l'accompagnent! Quoi! c'est vous, de qui j'ai été particulièrement connu, et qui m'assurâtes si souvent de toute votre estime; c'est vous qui, non-seulement m'avez soupçonné capable de l'action la plus basse, mais qui avez fait imprimer cet odieux soupçon! c'est vous qui n'avez point craint de me diffamer dans les pays étrangers, et, s'il eût été possible, aux yeux de mes concitoyens, dont vous savez combien l'estime doit m'être précieuse! Et vous me dites après cela, avec la froideur d'un homme qui auroit fait l'action la plus indifférente : *J'ai écrit à Paris pour qu'on y supprimât l'édition que j'ai fait faire de cette pièce: si je puis contribuer en quelque autre manière à constater votre désaveu, vous n'avez qu'à ordonner*. Vous parlez, sans doute, monsieur, d'une seconde édition, car la première est épuisée. Et par rapport au *désaveu*, ce n'est pas le mien qu'il s'agit de constater, je l'ai rendu *public*, comme vous m'y invitiez dans votre lettre au libraire de Paris; j'ai fait imprimer celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Mon devoir est rempli; c'est à vous maintenant à voir quel est le vôtre : vous devriez regarder comme une injure si je vous indiquois ce qu'en pareil cas feroit un honnête homme. Je n'exige rien de vous, monsieur, si vous n'en exigez rien vous-même. J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE.

Motiers, le 15 février 1765.

De peur, monsieur, qu'une vaine attente ne vous tienne en suspens, je vous préviens que je ne ferai point la déclaration que vous paroissez espérer ou désirer de moi. Je n'ai pas besoin

de vous dire la raison qui m'en empêche, personne au monde ne la sait mieux que vous.

Comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, vous permettrez que notre correspondance finisse ici. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

TROISIÈME LETTRE DE M. LE PASTEUR VERNES.

Genève, le 20 février 1765.

MONSIEUR,

Je terminerois volontiers une correspondance qui n'est pas plus de mon goût que du vôtre, si vous ne m'aviez pas mis dans l'impossibilité de garder le silence : le tour que vous avez pris pour ne pas donner une déclaration qui me paroissoit un simple acte de la justice la plus étroite, et que par là je ne croyois pas devoir exiger de vous; ce tour, dis-je, est sans doute susceptible d'un grand nombre d'explications: mais il en est une qui touche trop à mon honneur pour que je ne doive pas vous demander de me déclarer positivement si vous soupçonneriez encore que je suis l'auteur du libelle, malgré le désaveu formel que je vous en ai fait publiquement. Je n'ose me livrer à cette interprétation qui vous seroit plus injurieuse qu'à moi; mais il suffit qu'elle soit possible pour que je ne doute pas de votre empressement à me dire si je dois l'éloigner absolument de votre pensée. C'est là tout ce que je vous demande, monsieur : ce sera ensuite à vous à juger s'il vous convient de laisser à la phrase dont vous vous êtes servi une apparence de faux-fuyant, ou de me marquer nettement dans quel sens elle doit être entendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne crains point de vous voir sortir du nuage où vous semblez vous cacher. J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE.

Motiers, le 24 février 1765.

La phrase dont vous me demandez l'explication, monsieur, ne me paroît pas avoir deux sens : j'ai voulu dire le plus clairement et le moins durement qu'il étoit possible que, nonobstant un désaveu auquel je m'étois attendu, je ne pouvois attribuer qu'à vous seul l'écrit désavoué, ni par conséquent faire une déclaration qui de ma part seroit un mensonge. Si celle-ci n'est pas claire, ce n'est pas assurément ma faute, et je serois fort embarrassé de m'expliquer plus positivement. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU.

QUATRIÈME LETTRE DE M. LE PASTEUR VERNES.

Céligny, le 1er mars 1765.

MONSIEUR,

La lumière n'est assurément pas plus claire que l'explication que vous me donnez. Si c'est par ménagement que vous aviez employé la phrase équivoque de votre précédente lettre, c'est par la même raison que j'avois écarté le sens dans lequel vous me déclarez qu'elle doit être prise. Il reste à présent d'autres ténèbres, que vous seul pouvez dissiper. Si, comme il paroît par votre dernière lettre, vous étiez fermement résolu de me croire l'auteur du libelle; si vous entreteniez au dedans de vous cette persuasion avec une sorte de complaisance, pourquoi m'aviez-vous invité vous-même *à reconnoître hautement cette pièce, ou à la désavouer?* pourquoi aviez-vous laissé croire qu'il étoit possible que vous fussiez dans l'erreur à cet égard? pourquoi aviez-vous dit : *Si je me trompe, il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir?* pourquoi avez-vous ajouté que, lorsque j'aurois parlé, *le public sauroit à quoi s'en tenir?* Tout cela n'étoit-il qu'un jeu de votre part? ou bien, auriez-vous été capable de former l'odieux projet d'ajouter une nouvelle injure à celle que vous n'aviez pas craint de me faire par une odieuse imputation? C'est à regret, monsieur, que je me livre à une conjecture qui vous déshonoreroit, si elle étoit fondée; je ne me résoudrai jamais à penser mal de vous, que lorsque vous m'y forcerez vous-même. Ce n'est pas tout; si mon désaveu n'a fait sur vous aucune impression, pourquoi donc avez-vous ordonné au libraire de Paris de supprimer votre édition du libelle? pourquoi, comme je l'ai su de bonne part, avez-vous écrit à un homme d'un rang distingué, qu'ayant été mieux instruit, vous ne m'attribuiez plus cette pièce? Je vous le demande, est-il possible de vous trouver en cela d'accord avec vous-même? Si de nouvelles raisons, plus décisives que celles que vous avoit fournies mon prétendu *style pastoral*, qui est la seule que vous ayez allé-

guée, et dont le ridicule vous auroit frappé, sans son air de sarcasme qui a pu vous séduire; si, dis-je, de nouvelles raisons ont arrêté ce premier mouvement de justice, que la droiture naturelle de votre cœur avoit fait naître, pourquoi ne m'exposez-vous pas ces raisons avec cette franchise et cette candeur qu'annonce en vous cette belle devise : *Vitam impendere vero?* Ce silence ne donnera-t-il point lieu de croire qu'il est des cas où vous aimez à mettre un bandeau sur vos yeux, où la découverte de la vérité coûteroit trop à certain sentiment, souvent plus fort que l'amour qu'on a pour elle? Voyez donc, monsieur, quel est le parti qu'il vous convient de prendre. Pour moi, loin de redouter l'exposition des motifs qui vous empêchent de vous rendre à mon désaveu, je suis très-curieux de les apprendre, ne pouvant pas en imaginer un seul. Je vous demande de vous expliquer à cet égard avec toute la clarté possible, et sans aucun ménagement, tant je suis convaincu que vous ne ferez par là que confirmer le jugement de toutes les personnes dont je suis connu, qui dirent, en lisant ma première lettre, que j'aurois dû me taire sur une imputation qui tomboit d'elle-même, et ne pouvoit faire tort qu'à son auteur. Je reçois bien volontiers, monsieur, vos salutations, et je vous prie d'agréer les miennes.

A la fin du recueil de ces lettres, M. Vernes ajoute : *M. Rousseau n'a pas cru sans doute qu'il lui convînt de répondre à cette dernière lettre; il n'est pas difficile d'en imaginer la raison.* Non, cela n'est point difficile; mais comment M. Vernes, sentant si bien cette raison, n'en a-t-il pas prévu l'effet? Comment a-t-il pu se flatter de lier, de suivre avec moi une correspondance en règle pour discuter les preuves de ses outrages, comme on discuteroit un point de littérature? Peut-il croire que j'irai plaider devant lui ma cause contre lui-même; que j'irai le prendre ici pour juge dans son propre fait? Et dans quel fait? sur la modération qu'il voit régner dans ma conduite, présume-t-il que je puisse penser à lui de sang-froid? moi, qui ne lis pas une de ses lettres sans le plus cruel effort; moi, qui ne puis sans frémir entendre prononcer son nom; que je puisse tranquillement correspondre et commercer avec lui!

Non : j'ai cru devoir lui déclarer nettement mon sentiment, et le tirer de l'incertitude où il feignoit d'être. Je n'en dois ni n'en veux faire avec lui davantage. Que la décence de mes expressions ne l'abuse plus. Dans le fond de mon cœur je lui rends justice; mais dans mes procédés c'est à moi que je la rends. Comme mon amour-propre n'est point aveugle, et que j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes, leurs outrages ne m'ont point pris au dépourvu; ils m'ont trouvé assez préparé pour les supporter avec dignité. L'adversité ne m'a ni abattu ni aigri : c'est une leçon dont j'avois besoin peut-être. J'en suis devenu plus doux, mais je n'en suis pas devenu plus foible. Mes épreuves sont faites; je suis à présent sûr de moi. Je ne veux plus de guerre avec personne, et désormais je cesse de me défendre. Mais, à quelque extrémité qu'on me réduise, il n'y aura jamais ni traité ni commerce entre J. J. Rousseau et les méchans.

M. Vernes veut savoir les motifs qui m'empêchent de me rendre à son désaveu; il m'exhorte à m'expliquer à cet égard avec toute la clarté possible et sans aucun ménagement : c'est une explication que je lui dois, puisqu'il la demande, mais que je ne veux lui donner qu'en public.

Je commence par déclarer que je ne suis point exempt de blâme pour lui avoir attribué publiquement le libelle, non que je croie avoir manqué à la vérité ni à la justice, mais dans un premier mouvement j'ai manqué à mes principes. En cela j'ai eu tort. Si je pouvois réparer ce tort sans dire un mensonge, je le ferois de tout mon cœur. Avouer ma faute est tout ce que je puis faire : tant que la persuasion où je suis subsiste, toute autre réparation ne dépend pas de moi. Reste à voir si cette persuasion est bien ou mal fondée, ou si on doit la présumer de ma part de bonne ou mauvaise foi. Qu'on saisisse donc la question. Il ne s'agit pas de savoir précisément si M. Vernes est ou n'est pas l'auteur du libelle, mais si je dois croire ou ne pas croire qu'il l'est. Que ne puis-je si bien séparer ces deux questions que la dernière ne conclue rien pour l'autre! Que ne puis-je établir les motifs de ma persuasion sans entraîner celle des lecteurs! je le ferois avec joie. Je ne veux point prouver que Jacob Vernes est un

infâme, mais je dois prouver que J. J. Rousseau n'est point un calomniateur.

Pour exposer d'abord ce qu'il y a eu de personnel entre ce ministre et moi, il faut remonter à nos premières liaisons et suivre l'historique de nos démêlés.

En 1752 ou 53, M. Vernes passa à Paris, revenant, je crois, d'Angleterre ou de Hollande. *Le Devin du village* m'avoit mis en vogue : il désira me connoître; il employa pour cela mon ami M. de Gauffecourt, et nous eûmes quelques liaisons qui finirent à son départ, mais qu'il eut soin de renouveler à Genève dans un voyage que j'y fis l'année suivante. Car j'ai deux maximes inviolables dans la prospérité même : l'une, de ne jamais rechercher personne; l'autre, de ne jamais courir après les gens qui s'en vont. Ainsi tous ceux qui m'ont quitté durant mes disgrâces sont partis comme ils étoient venus.

Tout Genève fut témoin des avances de M. Vernes, de ses soins, de ses empressemens, de ses caresses : il réussit; c'est toujours là mon côté foible; résister aux caresses n'est pas au pouvoir de mon cœur. Heureusement on ne m'a pas gâté là-dessus.

De retour à Paris, je continuai d'être en liaison avec M. Vernes. L'intimité diminua : mais elle étoit née de la seule habitude; l'éloignement la ralentit. Je ne trouvai pas d'ailleurs dans son commerce ces attentions qui marquent l'attachement, et qui produisent la confiance : il tira de l'Encyclopédie l'article *Économie politique*, et le fit imprimer à part sans me consulter; il répandit des lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses. Ces lettres, qui n'étoient point de nature à être imprimées, l'ont été à mon insu, et M. Vernes est le seul à qui je les aie confiées. Mille bagatelles pareilles se font sentir sans valoir la peine d'être dites, et, sans montrer une mauvaise volonté décidée, montrent une indiscrétion que n'a point la véritable amitié.

Cependant nous nous écrivions encore de temps en temps et jusqu'au commencement de mes désastres : alors je n'entendis plus parler de lui ni de beaucoup d'autres. C'est à la coupelle de l'adversité que la plupart des amitiés s'en vont en fumée : il reste peu d'or, mais il est pur. Toutefois, quand M. Vernes me sut plus tranquille, il s'avisa de m'écrire une lettre fort pédantesque et fort sèche, à laquelle je ne daignai pas répondre. Voilà la source de sa haine contre moi.

Cette cause paroît légère; elle ne l'étoit pourtant pas. Il sentit le dédain caché sous ce silence; son amour-propre en fut blessé vivement; il suffit de connoître M. Vernes pour savoir à quel point il porte la suffisance, la haute opinion de lui-même et de ses talens. Je ne récuse sur ce point aucun de ses amis, s'il en a : si j'ai tort, qu'ils le disent, et je me rends. On ne m'a point vu, malignement satirique, éplucher les vices, ni même les défauts de mes ennemis; je n'examine point leurs mœurs, leur religion, leurs principes. Je n'usai de personnalités de ma vie, et je ne veux pas commencer; mais ici je dois dire ce qui fait à ma cause; je dois dire sur quoi j'ai porté mes jugemens.

Voilà comment la vanité, la vengeance, enflammèrent la sainte ardeur de M. Vernes, prédicateur parce que c'est son métier de l'être, mais qui jusque-là n'avoit point été dévoré du zèle de l'orthodoxie; voilà le sentiment secret qui lui dicta les lettres sur mon christianisme. Son orgueil irrité lui mit à la main les armes de son métier. Sans songer à la charité, qui défend d'accabler celui qui souffre; à la justice, qui, quand même j'aurois été coupable, devoit me trouver trop puni; à la bienséance, qui veut qu'on respecte l'amitié, même après qu'elle est éteinte; voilà le bien-disant, le galant, le plaisant M. Vernes transformé tout-à-coup en apôtre, et lançant ses foudres théologiques sur son ancien ami malheureux (*). Est-il étonnant que la haine et l'envie emploient si volontiers cet expédient? Il est si commode et si doux d'édifier tout le monde, en écrasant pieusement son homme! Ce grand mot, *notre sainte religion*, dans un livre est presque toujours une sentence de mort contre quelqu'un; c'est le manteau sacré dont se couvrent des passions viles et basses qui n'osent se montrer nues. Toutes les fois que vous verrez un homme en attaquer un autre avec animosité sur la religion, dites hardiment : L'agresseur est un fripon; vous ne vous tromperez de la vie.

(*) L'ouvrage du pasteur Vernes dont il est question ici a pour titre : *Examen de ce qui concerne le christianisme, la réformation évangélique et les ministres de Genève, dans les deux premières Lettres de J. J. Rousseau écrites de la montagne.* Genève, 1765, in-8°. G. P.

Que le pur zèle de la foi n'ait point dicté les lettres de M. Jacob Vernes sur mon christianisme, cela se voit d'abord par le titre même, par la personnalité la plus révoltante, la moins charitable, par la fierté menaçante avec laquelle l'auteur monte sur son tribunal pour juger, non mes livres, mais ma personne, pour prononcer publiquement en son nom la sentence qui me retranche du corps des chrétiens, pour m'excommunier de son autorité privée.

Cela se voit encore par l'épigraphe, où l'on m'accuse d'offrir au lecteur dans un vase de paroles dorées de l'aconit et des poisons.

Ce terrible début n'est point démenti par l'ouvrage : on y attaque mes propositions par leurs conséquences les plus éloignées; ce qui seroit permis, en raisonnant bien, pour montrer que ces propositions sont fausses ou dangereuses, mais non pas pour juger des sentimens de l'auteur, qui peut n'avoir pas vu ces conséquences. M. Vernes, ne se proposant pas d'examiner si j'ai raison ou tort, mais si je suis chrétien ou non, doit me juger exactement sur ce que j'ai dit, et non sur ce qui peut se déduire subtilement de ce que j'ai dit, parce qu'il se peut que je n'aie pas eu cette subtilité; il se peut que j'eusse rejeté le sentiment que j'ai avancé, si j'avois vu jusqu'où il pouvoit me conduire. Quand on veut prouver qu'un homme est coupable, il faut prouver qu'il n'a pu ne l'être pas, et ce n'est nullement un crime de n'avoir pas su voir aussi loin qu'un autre dans une chaîne de raisonnemens.

Non content de cette injustice, M. Vernes va jusqu'à la calomnie, en m'imputant les sentimens les plus punissables et les moins découlans des miens, comme quand il ose me faire dire que Jésus-Christ est un imposteur, ou du moins me faire mettre en doute ce blasphème; doute qu'il étend, qu'il confirme, et sur lequel on voit qu'il appuie avec plaisir, et cela par le raisonnement le plus sophistique et le plus faux qu'on puisse faire, puisqu'il établit à la fois le pour et le conre; car s'il prouve que je ne suis pas chrétien parce que je n'admets pas tout l'Évangile, comment peut-il prouver ensuite par l'Évangile que, selon moi, Jésus fut un imposteur? comment peut-il savoir si les passages qu'il cite dans cette vue ne sont point de ceux dont je n'admets pas l'autorité? Qui doute que Jésus ait fait tous les miracles qu'on lui attribue peut douter qu'il ait tenu tous les discours qu'on lui fait tenir. Je n'entends pas justifier ici ces doutes, je dis seulement que M. Vernes en fait usage avec injustice et méchanceté; qu'il me fait rejeter l'autorité de l'Évangile pour me traiter d'apostat, et qu'il me la fait admettre pour me traiter de blasphémateur.

Quand il auroit raison dans tous les points de sa critique, ses jugemens contre moi n'en seroient pas moins téméraires, puisqu'il m'impute des discours qu'il n'a vu nulle part être les miens; car enfin, où a-t-il pris que la profession de foi du vicaire étoit celle de J. J. Rousseau? Il n'a sûrement rien trouvé de cela dans mon livre; au contraire il a trouvé positivement que je la donnois pour être d'un autre. Voilà mes expressions : Je transcris un ouvrage, et je dis que je le transcris. Dans un passage on voit que c'est un de mes concitoyens qui me l'adresse, ou moi qui l'adresse à un de mes concitoyens. Dans un autre passage on lit : *Un caractère timide suppléoit à la gêne, et prolongeoit pour lui cette époque dans laquelle vous maintenez votre élève avec tant de soin.* Cela décide le doute, et il devient clair par là que la profession de foi n'est point un écrit que j'adresse, mais un écrit qui m'est adressé. En reprenant la parole, je dis que je ne donne point cet écrit pour règle des sentimens qu'on doit suivre en matière de religion. M'imputer à moi tous ces sentimens, est donc une témérité très-injuste et très-peu chrétienne : si cette pièce est répréhensible, on peut me poursuivre pour l'avoir publiée, mais non pas pour en être l'auteur, à moins qu'on ne le prouve. Or, M. Vernes l'affirme sans le prouver. Il m'a reconnu sans doute à mon style : de quoi donc se plaint-il aujourd'hui? Je le juge suivant sa règle; et, comme on verra tout à l'heure, j'ai plus de preuves qu'il est l'auteur du libelle fait contre moi, qu'il n'en a que je suis l'auteur d'une profession de foi qu'il trouve si criminelle.

M. Vernes enchérit partout sur le sens naturel des mots pour me rendre plus coupable. Par la forme de l'ouvrage, le style de la profession de foi devoit être familier et même négligé; c'étoit pécher autant contre le goût que contre la charité de presser l'exacte propriété des termes. Après avoir loué avec la plus grande

énergie la beauté la sublimité de l'Évangile, le vicaire ajoute qu cependant ce même Évangile est plein de choses incroyables. M. Vernes part de là pour prendre au pied de la lettre ce terme *plein;* il l'écrit en italique, il le répète avec l'emphase du scandale : comme s'il vouloit dire que l'Évangile est tellement *plein* de ces choses incroyables qu'il n'y ait place pour nulle autre chose. Supposons qu'entrant dans un salon poudreux, vous disiez qu'il est beau, mais plein de poussière; s'il n'en est plein jusqu'au plafond, M. Vernes vous accusera de mensonge. C'est ainsi du moins qu'il raisonne avec moi.

Les conséquences qu'il tire de ce que j'ai dit, et les fausses interprétations qu'il en donne, ne lui suffisent pas encore; il me fait penser même au gré de sa haine. Si je fais une déclaration qui me soit contraire, il la prend au pied de la lettre, et la pousse aussi loin qu'elle peut aller : si j'en fais une qui me soit favorable, il la dément par les sentimens secrets qu'il me suppose, et dont il n'a d'autre preuve que le désir secret de me les trouver. Il cherche partout à me noircir avec adresse par des maximes générales, dont il ne me fait pas ouvertement l'application, mais qu'il place de manière à forcer le lecteur de la faire. « Dans quels écarts, dit-il, » ne jette point l'imagination mise en jeu par » l'esprit de système, la singularité, le dédain » de penser comme le grand nombre, ou quel» que autre passion qui fermente en secret dans » le cœur ! » Voilà l'imagination du lecteur à son tour mise en jeu par ces paroles, et cherchant quelle est cette passion qui fermente en secret dans mon cœur. M. Vernes dit ailleurs : « Ce mot de M. Rousseau ne peut s'appliquer » qu'à trop de gens. On fait comme les autres, » sauf à rire en secret de ce qu'on feint de res» pecter en public. » A qui M. Vernes veut-il appliquer ici ces remarques? A personne, dira-t-il; je parle en général : pourquoi M. Rousseau s'en feroit-il l'application, s'il ne sentoit qu'elle est juste? Voici donc là-dessus ma position. Si je laisse passer ces maximes sans y répondre, le lecteur dira : L'auteur n'a pas lâché ces propos pour rien; sans doute il en sait plus qu'il n'en veut dire, et Rousseau a ses raisons pour feindre de ne l'avoir pas entendu; et si je prends le parti de répondre, il dira : Pourquoi Rousseau relèveroit-il des maximes générales, s'il n'en sentoit l'application? Soit donc que je parle, ou que je me taise, la maxime fait son effet, sans que celui qui l'établit se compromette. On conviendra que le tour n'est pas maladroit.

C'étoit peu de m'inculper par le mal qu'on cherchoit dans mon livre, ou qu'on imputoit à l'auteur; il restoit à m'inculper par le bien même : de cette manière on étoit plus en fonds. Écoutez M. Vernes, ou l'honnête ami qu'il se donne, et qui n'est pas moins charitable que lui.

« Remarquez à cette occasion, me dit M..., » que si l'auteur d'*Émile* se fût montré ennemi » ouvert de la religion chrétienne, s'il n'eût » rien dit qui parût lui être favorable, il au» roit été moins à redouter; son ouvrage au» roit porté avec lui-même sa réfutation, » parce que dans le fond il ne renferme que » des objections souvent répétées, et aussi sou» vent détruites. Mais je ne connois rien de » plus dangereux qu'un mélange d'un peu de » bien avec beaucoup de mal; l'un passe à la » faveur de l'autre : le poison agit plus sourde» ment, mais ses effets n'en sont pas moins fu» nestes : un ennemi n'est jamais plus à crain» dre que dans les momens où on le croit ami. » Ses coups n'en sont que plus assurés; la » plaie n'en est que plus profonde. » Ainsi tout ce qu'on est forcé de trouver bien dans mon livre, et ce n'est sûrement pas la moindre partie, n'est là que pour rendre le mal plus dangereux; l'auteur punissable par ce qui est mauvais, l'est plus encore par ce qui est bon. Si quelqu'un voit un moyen d'échapper à des accusations pareilles, il m'obligera de me l'indiquer.

Joignez à cela l'air joyeux et content qui règne dans tout l'ouvrage, et le ton railleur et folâtre avec lequel M. le pasteur Vernes dépouille son ancien ami du christianisme qui faisoit toute sa consolation; ce Chinois surtout si goguenard, si loustich qui le représente, et qu'il nous assure être un homme d'esprit et de sens; vous connoîtrez à tous ces signes si la cruelle fonction qu'il s'impose lui est pénible, si c'est un devoir qui lui coûte, et que son cœur remplisse à regret.

Il ne s'ensuit point de tout ceci que M. Ver-

nes ait raison ni tort dans cette querelle; ce n'est pas de cela qu'il s'agit : il s'ensuit seulement, mais avec évidence, que le zèle de la foi n'est que son prétexte ; que son vrai motif est de me nuire, de satisfaire son animosité contre moi. J'ai montré la source de cette animosité : il faut à présent en montrer les suites.

M. Vernes s'attendoit à une réponse expresse dans laquelle j'entrasse en lice avec lui ; il la désiroit, et il disoit avec satisfaction qu'il en tireroit occasion d'amplifier les gentillesses de son Chinois. Ce Chinois, plus badin qu'un François, étoit l'enfant chéri du christianisme de M. le pasteur ; il se vantoit de l'avoir nourri de ma substance, et c'étoit le vampire qu'il destinoit à sucer le reste de mon sang.

Je ne répondis point à M. Vernes ; mais j'eus occasion, dans mon dernier ouvrage, de parler deux fois du sien. Je ne déguisai ni le peu de cas que j'en faisois, ni mon mépris pour les motifs qui l'avoient dicté. Du reste, constamment attaché à mes principes, je me renfermai dans ce qui tenoit à l'ouvrage ; je ne me permis nulle personnalité qui lui fût étrangère, et je poussai la circonspection jusqu'à ne pas nommer l'auteur qui m'avoit si souvent nommé avec si peu de ménagement.

Il étoit facile à reconnoître ; il se reconnut : qu'on juge de sa fureur par sa vanité. Blessé dans ses talens littéraires, dans son mérite d'auteur, dont il fait un si grand cas, il poussa les plus hauts cris, et ces cris furent moins de douleur que de rage. Ses premiers transports ont passé toute mesure ; il faut en avoir été témoin soi-même pour comprendre à quel point un homme de son état peut s'oublier dans la colère ; ce qu'il disoit, ce qu'il écrivoit, ne se répète, ni ne s'imagine. L'énergie de ses ouvrages n'est à la portée d'aucun homme de sang-froid ; et ce qui rendit ses transports encore plus remarquables fut qu'il étoit le seul qui s'y livrât. A la première apparition du livre, tout le monde gardoit le silence. Le conseil n'avoit point encore délibéré sur ce qu'il y avoit à faire ; tous ces cliens se taisoient à son imitation. La bourgeoisie elle-même, qui ne vouloit pas se commettre, attendoit, pour avouer ou désavouer l'ouvrage, qu'elle eût vu comment le prendroient les magistrats. Il n'y avoit pas d'exemple à Genève que personne eût osé dire ainsi la vérité sans détour. Un des partis étoit confondu, l'autre effrayé ; tous attendoient dans le plus profond silence que quelqu'un l'osât rompre le premier. C'étoit au milieu de cette inquiète tranquillité que le seul M. Vernes, élevant sa voix et ses cris, s'efforçoit d'entraîner par son exemple le public, qu'il ne faisoit qu'étonner. Comme il crioit seul, tout le monde l'entendit ; et ce que je dis est si notoire, qu'il n'y a personne à Genève qui ne puisse le confirmer. Toutes les lettres qui m'en vinrent dans ce temps-là sont pleines de ces expressions : « Vernes est hors de lui. Vernes dit des choses » incroyables. Vernes ne se possède pas. La » fureur de Vernes est au-delà de toute idée. » Le premier qui m'en parla m'écrivit : « Vernes, » dans ses fureurs, est si maladroit qu'il n'é- » pargne pas même votre style : il disoit hier » que vous écriviez comme un charretier. Cela » peut-être, lui dit quelqu'un ; mais avouez qu'il » fouette diablement fort. »

Sur la fin de l'année, c'est-à-dire dix ou douze jours après la publication du livre, tandis que le silence public et les cris forcenés de M. Vernes duroient encore, je reçus par la poste la brochure intitulée, *Sentiment des citoyens*. En y jetant les yeux, je reconnus à l'instant mon homme aux choses imprimées qu'il débitoit seul de vive voix : de plus je vis un furieux que la rage faisoit extravaguer ; et quoique j'aie à Genève des ennemis non moins ardens, je n'en ai point de si maladroits. N'ayant eu des démêlés personnels avec aucun d'eux, je n'ai point irrité leur amour-propre : leur haine est de sang-froid, et n'en est que plus terrible ; elle porte avec poids et mesure des coups moins pesans en apparence, mais qui blessent plus profondément.

Les premiers mouvemens peignent les caractères de ceux qui s'y livrent. Celui de l'auteur du libelle fut de l'écrire et de le publier à Genève : le mien fut de le publier aussi à Paris, et d'en nommer l'auteur pour toute vengeance. J'eus tort ; mais qu'un autre homme d'un esprit ardent se mette à ma place, qu'il lise le libelle, qu'il s'en suppose l'objet, qu'il sente ce qu'il auroit fait dans le premier saisissement, et puis qu'il me juge.

Cependant, malgré la plus intime persuasion de ma part, et même en nommant M. Vernes,

non-seulement je m'abstins de laisser croire que j'eusse d'autres preuves que celles que j'avois en effet, mais je m'abstins de donner en public à ces mêmes preuves autant de force qu'elles en avoient pour moi. Je dis que je reconnoissois l'auteur à son style; mais je n'ajoutai point de quel style j'entendois parler, ni quelle comparaison m'avoit rendu cette uniformité si frappante. Il est vrai qu'aucun Genevois ne put s'y tromper à Paris, puisque M. Vernes y répandoit par ses correspondans, et entre autres par M. Durade, précisément les mêmes choses que j'avois dites dans le libelle, et où j'avois reconnu son style pastoral.

Je fis plus; je déclarai que, soit qu'il reconnût ou désavouât la pièce, on devoit s'en tenir à sa déclaration : non que, quant à moi, j'eusse le moindre doute; mais, prévoyant ce qu'il feroit, j'étois content de le convaincre entre son cœur et moi, par son désaveu, qu'il avoit fait deux fois un acte vil. Du reste j'étois très-résolu de le laisser en paix, et de ne point ôter au public l'impression qu'un désaveu non démenti devoit naturellement y faire.

La chose arriva comme je l'avois prévu. M. Vernes m'écrivit une lettre, où, désavouant hautement le libelle, il le traitoit sans détour de brochure infâme qui devoit être en horreur aux honnêtes gens. J'avoue qu'une déclaration si nette ébranla ma persuasion. J'eus peine à concevoir qu'un homme, à quelque point qu'il se fût dépravé, pût en venir jusqu'à s'accuser ainsi, sans détour, d'infamie; jusqu'à se déclarer à lui-même qu'il devoit faire horreur aux honnêtes gens. J'aurois non-seulement publié le désaveu de M. Vernes, mais j'y aurois même ajouté le mien sur cette seule lettre, si je n'y eusse en même temps trouvé un mensonge dont l'audace effaçoit l'effet de sa déclaration; ce fut d'affirmer qu'il s'étoit contenté de dire au sujet de mon livre, *Je ne reconnois pas là M. Rousseau*. Il s'étoit si peu contenté de parler de cette manière, et tout le monde le savoit si bien, que, révolté de cette impudence, et ne sachant où elle pouvoit se borner dans un homme qui en étoit capable, je restai en suspens sur cette lettre; et il en résulta toujours dans mon esprit que M. Vernes étoit un homme que je ne pouvois estimer.

Cependant, comme son désaveu me laissoit des scrupules, je remplis fidèlement l'espèce d'engagement que j'avois pris à cet égard : ainsi, avec la bonne foi que je mets à toute chose, j'envoyai sur-le-champ à tous mes amis le désaveu de M. Vernes; et ne pouvant le confirmer par le mien, je n'ajoutai pas un mot qui pût l'affoiblir. J'écrivis en même temps au libraire qu'il supprimât la pièce qui ne faisoit que de paroître, et il me marqua m'avoir si bien obéi qu'il ne s'en étoit pas débité cinquante exemplaires. Voilà ce que je crus devoir faire en toute équité; je ne pouvois aller au-delà sans mensonge. Puisque j'avois fait dépendre ma déclaration de celle de M. Vernes, laisser courir la sienne sans y répondre, et la répandre moi-même, étoit la faire valoir autant qu'il m'étoit permis.

En réponse à sa lettre je lui donnai avis de ce que j'avois fait, et je crus que cette correspondance finiroit là. Point : d'autres lettres suivirent. M. Vernes attendoit une déclaration de ma part; il fallut lui marquer que je ne la voulois pas faire : il voulut savoir la raison de ce refus; il fallut la lui dire : il voulut entrer là-dessus en discussion; alors je me tus.

Durant cette négociation parut un second libelle intitulé, *Sentiment des jurisconsultes*. Dès lors tous mes doutes furent levés; tant de la conduite de M. Vernes que de l'examen des deux libelles, il resta clair à mes yeux qu'il avoit fait l'un et l'autre, et que l'objet principal du second étoit de mieux couvrir l'auteur du premier.

Voilà l'historique de cette affaire : voici maintenant les raisons du sentiment dans lequel je suis demeuré.

J'ai à Genève un grand nombre d'ennemis très-ardens qui me haïssent tout autant que peut faire M. Vernes; mais leur haine étant une affaire de parti, et n'ayant rien qui soit personnel à aucun d'eux, n'est point aveuglée par la colère, et dirigeant à loisir ses atteintes, elle ne porte aucun coup à faux : elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est plus injuste; je les craindrois beaucoup moins, si je les avois offensés; mais bien loin de là, je n'en connois pas même un seul; je n'ai jamais eu le moindre démêlé personnel avec aucun d'eux, à moins qu'on ne veuille en supposer un entre l'auteur des *Lettres de la campagne* et celui des *Lettres*

de la montagne. Mais qu'y a-t-il de personnel dans un pareil démêlé? rien, puisque ces deux auteurs ne se connoissent point, et n'ont pas même parlé directement l'un de l'autre. J'ose ajouter que si ces deux auteurs ne s'aiment pas réciproquement, ils s'estiment; chacun des deux se respecte lui-même : il ne peut y avoir de querelle entre eux que pour la cause publique, et dans ces querelles ils ne se diront sûrement pas des injures : des hommes de cette trempe ne font point de libelles.

D'ailleurs on sent à la lecture de la pièce que celui qui l'écrit n'est point homme de parti, qu'il est très-indifférent sur cet article, qu'il ne songe qu'à sa colère, et qu'il ne veut venger que lui seul. J'ose ajouter que la stupide indécence qui règne dans le libelle prouve elle-même qu'il ne vient ni des magistrats, ni de leurs amis, qui se garderoient d'avilir ainsi leur cause. Je suis désormais un homme à qui ils doivent des égards pour cela seul qu'ils croient lui devoir de la haine. Attaquer mon honneur seroit de leur part une passion trop inepte et trop basse : la dignité, le noble orgueil d'un tel corps de magistrature ne doit pas laisser présumer qu'un homme vil puisse lui porter des coups qui lui soient sensibles, des coups qu'il soit obligé de parer.

Il m'est donc de la dernière évidence, par la nature du libelle, qu'il ne peut être que d'un homme aveuglé par l'indignation de l'amour-propre, et le seul M. Vernes à Genève peut être avec moi dans ce cas. Si le public, qui ne sait si j'ai eu des querelles personnelles avec d'autres Genevois, ne peut sentir le poids de cette raison, en a-t-elle pour moi moins de force, et n'est-ce pas de ma persuasion qu'il s'agit ici? De plus combien le public même ne doit-il pas être frappé de la conformité des propos de M. Vernes avec le libelle? A qui puis-je attribuer ces propos écrits, si ce n'est au seul qui les ait tenus de bouche dans le temps, dans le lieu, dans la circonstance où le libelle fut publié? Quand il l'eût été par un autre, cet autre n'eût fait qu'écrire pour ainsi dire sous la dictée de M. Vernes : M. Vernes eût toujours été le véritable auteur; l'autre n'eût été que le secrétaire.

Troisième raison L'état de l'auteur se montre à découvert dans l'esprit de l'ouvrage, il est impossible de s'y tromper. Dans l'édition originale la pièce entière est de huit pages, dont une pour le préambule; les cinq suivantes, qui font le corps de la pièce, roulent sur des querelles de religion, et sur les ministres de Genève. A la septième, l'auteur dit : Venons à ce qui nous regarde : c'est y venir bien tard dans un écrit intitulé : *Sentimens des citoyens*. Dans ces deux dernières pages, qui ne disent rien, il revient encore à parler des pasteurs.

Qu'on se rappelle la disposition des esprits à Genève, en ce moment de crise où les deux partis, tout entiers à leurs démêlés, ne songeoient pas seulement à ce que j'avois dit de la religion et des ministres, et qu'on voie à qui l'on peut attribuer un écrit où l'auteur, tout occupé de ces messieurs, songe à peine aux affaires publiques.

Il y a des observations fines et sûres que le grand nombre ne peut sentir, mais qui frappent beaucoup de gens attentifs qui les savent faire; et ce qu'il faut pour cela n'est pas tant d'avoir beaucoup d'esprit, que de prendre un grand intérêt à la chose : en voici une de cette espèce.

« Certes, est-il dit dans la pièce, il ne remplit pas ses devoirs, quand dans le même libelle, trahissant la confiance d'un ami, il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois pasteurs. »

Il n'y a pas plus de vérité dans ces trois lignes que dans le reste de la pièce : mais passons. Je demande d'où peut venir à l'auteur l'idée de ce reproche d'avoir voulu brouiller trois pasteurs, si lui-même n'est pas du nombre? Dans la lettre citée, deux pasteurs sont nommés d'une manière qui ne sauroit les brouiller entre eux; il conjecture le troisième très-témérairement et très-faussement, mais en homme au surplus trop bien au fait du tripot pour n'en être pas lui-même. D'où a-t-il tiré que ce troisième prétendu pasteur étoit mon ami, et que j'avois trahi sa confiance? Il n'y a pas un mot dans l'extrait que j'ai donné qui puisse autoriser cette accusation. Est-ce ainsi qu'un homme qui n'eût pas été du corps eût envisagé la chose? Il falloit être ministre, instruit des tracasseries des ministres, et leur donner la plus grande importance, pour voir

ici la brouillerie de trois d'entre eux, et la faire entrer dans tant d'accusations effroyables dont un écrit de huit pages est rempli. Cette remarque me confirme avec certitude que cette pièce, qui ne roule que sur des intérêts de ministres, est d'un ministre. J'ose affirmer que quiconque n'est pas frappé de la même évidence, le seroit s'il y donnoit autant d'attention et qu'il y prît le même intérêt que moi.

Or, s'il est étonnant que dans une compagnie aussi respectable que celle des pasteurs de Genève, il s'en trouve un capable de faire un pareil libelle, il est certain du moins qu'il ne s'y en trouve pas deux. Auquel donc nous fixerons-nous? Si le lecteur hésite, j'en suis fâché pour ces messieurs; quant à moi, je les honore trop, malgré leurs torts, pour former là-dessus le moindre doute.

Je n'ai eu quelques liaisons suivies qu'avec cinq d'entre eux. Il en est mort deux, et plût à Dieu qu'ils vécussent! il est probable que les choses auroient pris un tour bien différent.

Des trois qui restent, l'un est un homme grave, respectable par son âge, par son savoir, par sa conduite, par ses écrits, et qui, loin d'avoir pour moi de la haine, me doit, j'ose le dire, une estime particulière pour mes procédés envers lui.

Le second est un homme plein d'urbanité, d'un caractère liant et doux, et dont la correspondance, qui m'étoit agréable, n'a cessé de ma part que par l'impossibilité de fournir à tout. Du reste, il y a si peu de rupture entre nous, qu'abstraction faite des affaires publiques, je n'ai point cessé de compter sur son amitié, comme il peut toujours compter sur la mienne.

Le troisième est M. Vernes. Lecteurs, mettez-vous à ma place, à qui des trois dois-je attribuer la pièce? Il faut choisir; car si j'en ai connu personnellement quelques autres, ce n'est que par des relations passagères de mutuelles honnêtetés : or, je le demande, cela produit-il, cela peut-il produire des libelles tels que celui dont il s'agit?

Il est triste sans doute d'être forcé d'attribuer à un ministre de la parole de Dieu une pièce pleine d'horreurs et de mensonges; mais après avoir souillé sa bouche et sa plume de ces horreurs, pourquoi craindroit-il d'en souiller la presse, et pourquoi s'abstiendroit-il dans un libelle anonyme de faire des mensonges, puisqu'il ne craint pas d'en faire dans des lettres écrites et signées de sa main? J'en ai relevé un bien hardi dans la première; en voici un autre dans la dernière qui n'est pas plus timidement avancé. M. Vernes me demande dans sa quatrième lettre pourquoi, comme il l'a su de bonne part, j'ai écrit à un homme d'un rang distingué qu'*ayant été mieux instruit, je ne lui attribuois plus cette pièce*. Je ne sais pas rendre raison de ce qui n'est pas, et je suis très-sûr de n'avoir rien écrit de pareil à personne. M. le prince de Wirtemberg a bien voulu me faire transcrire ce que je lui avais écrit à ce sujet; en voici l'article mot pour mot : « M. Vernes désavoue avec horreur le libelle que j'ai cru de lui. En attendant que je puisse parler de moi-même, je crois qu'il est de mon devoir de répandre son désaveu. » En quoi donc suis-je en contradiction avec moi-même dans ce passage? Si M. Vernes en a quelque autre en vue, qu'il le dise; qu'il dise d'où il tient ce qu'il dit savoir de si bonne part.

Voilà donc des mensonges, de la haine, des calomnies, indépendamment du libelle, et tout cela bien avéré. La disconvenance de l'ouvrage à l'auteur, malgré son état, n'est donc pas si grande. Voici plus : je trouve dans la pièce des choses qui me désignent si distinctement M. Vernes, que je ne puis m'y méprendre : il falloit toute la maladresse de la colère pour laisser ces choses-là, voulant se cacher. Pour prouver que je ne suis point un savant, ce qui n'avoit assurément pas besoin de preuves, on m'a fait, dans le libelle, auteur d'un opéra et de deux comédies sifflées. Pourquoi deux comédies? je n'en ai donné qu'une au théâtre; mais j'en avois une autre qui ne valoit pas mieux, dont j'avois parlé à très-peu de gens à Paris, et au seul M. Vernes à Genève; lui seul à Genève savoit que cette pièce existoit. Je suis, selon le libelle, un bouffon qui reçoit des nasardes à l'Opéra, et qu'on prostituoit marchant à quatre pates sur le théâtre de la comédie. Mes liaisons avec M. Vernes suivirent immédiatement le temps où l'on m'ôta mes entrées à l'Opéra. J'en parlois avec lui quelquefois; cette idée lui est restée. A l'égard de la comédie, il étoit naturel qu'il fût plus frappé que tout autre de celle

où je suis représenté marchant à quatre pates, parce qu'il a eu de grandes liaisons avec l'auteur : sans cela, ce souvenir n'eût point été naturel en pareille circonstance ; car dans ce rôle, où l'on me donne des ridicules, on m'accorde aussi des vertus, ce qui n'est pas le compte de l'auteur du libelle. Il compare mes raisonnemens à ceux de La Métrie, dont les livres sont généralement oubliés, mais qu'on sait être un des auteurs favoris de M. Vernes. En un mot, il y a peu de lignes dans tout le libelle où je n'aperçoive M. Vernes par quelque côté. J'accorde qu'un autre pouvoit avoir les mêmes idées, mais non toutes à la fois ni dans la même occasion.

Si j'examine à présent ce qui s'est passé depuis la publication du libelle, j'y vois des soins pour me donner le change, mais qui ne servent qu'à me confirmer dans mon opinion. J'ai déjà parlé de la première lettre de M. Vernes ; j'en reparlerai encore : passons aux autres. Comment concevoir le ton dont elles sont écrites? comment accorder la douceur plus qu'angélique qui règne dans ces lettres avec le motif qui les dicte, et avec la conduite précédente de celui qui les écrit? Quoi! ce même homme qui, pour avoir été jugé mauvais auteur, se livre aux fureurs les plus excessives, chargé maintenant d'un libelle atroce, lie une paisible correspondance avec celui qui lui intente publiquement cette accusation, et la discute avec lui dans les termes les plus honnêtes ! Une si sublime vertu peut-elle être l'ouvrage d'un moment? Que je l'envie à quiconque en est capable ! Oui, je ne crains point de le dire, si M. Vernes n'est pas l'auteur du libelle, il est le plus grand ou le plus vil des mortels.

Mais supposons qu'il en fût l'auteur ; que quelques mesures qu'il eût prises pour se bien cacher, le ton ferme avec lequel je le nomme lui donnât quelque inquiétude sur son secret ; que, craignant que je n'eusse contre lui quelques preuves, il voulût éclaircir doucement ce soupçon sans m'irriter ni se compromettre, comment paroît-il qu'il devoit s'y prendre? Précisément comme il a fait : il feindroit d'abord de douter que l'accusation fût de moi, pour me laisser la liberté de ne la pas reconnoître, et pouvoir, sans me forcer à le soutenir, la faire regarder comme anonyme, et par conséquent comme nulle. Si je la reconnoissois, il me reprocheroit avec modération mon erreur, et tâcheroit de m'engager à me dédire, sans pourtant l'exiger absolument, de peur de me réduire à casser les vitres. Si je m'en défendois en termes d'autant plus dédaigneux, qu'ils disent moins et font plus entendre, feignant de ne les avoir pas compris, il m'en demanderoit l'explication ; et, quand enfin je l'aurois donnée, il tâcheroit d'entrer en discussion sur mes preuves, afin qu'en étant instruit, il pût travailler à les faire disparaître : car, qui jamais, dans une accusation publique, s'avisa d'en vouloir discuter les preuves tête à tête avec l'accusateur? Enfin si, voyant clairement son dessein, je cessois de lui répondre, il prendroit acte de ce silence, et tâcheroit de persuader au public que j'ai rompu la correspondance, faute de pouvoir soutenir l'éclaircissement. Je supplie ici le lecteur de suivre attentivement les lettres de M. Vernes, de voir si je les explique, et s'il voit quelque autre explication à leur donner.

Dans l'intervalle de cette plaisante négociation, parut le second libelle dont j'ai parlé, écrit du même style que le premier, avec la même équité, la même bienséance, avec le même esprit. Il me fut envoyé par la poste, comme le premier, avec le même soin, sous le même cachet, et j'y reconnus d'abord le même auteur. Dans ce second libelle, on censure mon style, comme M. Vernes le censuroit de vive voix, comme le même M. Vernes a trouvé mal écrite une lettre de dix lignes adressée à un libraire. Avant que j'eusse repoussé ses outrages, il m'accusoit de bien écrire, et m'en faisoit un nouveau crime ; maintenant je n'ai qu'un style obscur, j'écris comme un charretier, mes lettres sont mal écrites. Ces critiques peuvent être vraies ; mais comme elles ne sont pas communes, on voit qu'elles partent de la même main. L'auteur connu des unes fait connoître l'auteur des autres.

L'objet secret de ce second libelle me paroît cependant avoir été de donner le change sur l'auteur du premier. Voici comment. On avoit sourdement répandu dans le public, à Genève et à Paris, que le libelle étoit de M. de Voltaire ; et M. Vernes, dont on connoît la modestie, ne doutoit pas qu'on ne s'y trompât : les

cacheir de ces deux auteurs sont si semblables! Il s'agissoit de confirmer cette erreur; c'est ce qu'on crut faire au moyen d'un second libelle: car comment penser qu'au moment où M. Vernes marquoit tant d'horreur pour le premier il s'occupât à composer le second? On y prit la précaution, qu'on avoit négligée dans le premier, d'employer dans quelques mots l'orthographe de M. de Voltaire, comme un oubli de sa part, *encor*, *serait*. On affecte d'y parler de la génuflexion dans des sentimens contraires à ceux de M. Vernes, *versis viarum indiciis*: mais qu'avoit affaire dans un libelle écrit contre moi la génuflexion dont je n'ai jamais parlé? C'est ainsi qu'en se cachant maladroitement on se montre.

Quel est l'homme assez dépourvu de goût et de sens pour attribuer de pareils écrits à M. de Voltaire, à la plume la plus élégante de son siècle? M. de Voltaire auroit-il employé six pages d'une pièce qui en contient huit à parler des ministres de Genève et à tracasser sur l'orthodoxie? m'auroit-il reproché d'avoir mêlé l'irréligion à mes romans? m'auroit-il accusé d'avoir voulu brouiller des pasteurs? auroit-il dit qu'il n'est pas permis d'étaler des poisons sans offrir l'antidote? auroit-il affecté de mettre les auteurs dramatiques si fort au-dessous des savans? auroit-il fait si grand'peur aux Genevois d'appeler les étrangers pour juger leurs différends? auroit-il usé du mot de *délit commun*, sans savoir ce qu'il signifie, lui qui met une attention si grande à n'employer les termes de science que dans leur sens le plus exact? auroit-il dit que le mot *amphigouri* signifioit déraison? auroit-il écrit *quinze cent*, faire *cent* indéclinable étant une des fautes de langue particulières aux Genevois? Enfin, après avoir pris si grand soin de déguiser son orthographe dans le premier libelle, se seroit-il négligé dans le second, lorsqu'on l'accusoit déjà du premier? M. de Voltaire sait que les libelles sont un moyen maladroit de nuire; il en connoît de plus sûrs que celui-là.

En rassemblant tous ces divers motifs de croire, quel lecteur pourroit refuser son acquiescement à la persuasion où je suis que M Vernes est l'auteur du libelle, soit par les traits cumulés qui l'y peignent, soit par les circonstances qui ne peuvent se rapporter qu'à lui? Malgré cela, je suis convenu, je conviens encore du tort que j'ai eu de le lui attribuer publiquement : mais je demande s'il m'est permis de réparer ce tort par un mensonge authentique, en déclarant publiquement que cette pièce n'est point de lui, tandis que je suis intimement assuré qu'elle en est.

Je conviens cependant que toutes ces raisons, très-suffisantes pour me persuader moi-même, ne le seroient pas pour convaincre M. Vernes devant les tribunaux. J'en ai plus qu'il n'en faut pour croire; je n'en ai pas assez pour prouver. En cet état tout ce que je puis dire, et que je dis assurément de très-bon cœur, c'est qu'il est absolument possible que M. Vernes ne soit pas l'auteur du libelle : aussi n'ai-je affirmé qu'il l'étoit qu'autant qu'il ne diroit pas le contraire, et en m'appuyant d'une seule raison dont même le public ne pouvoit sentir la valeur.

Or il est impossible, à toute rigueur, que la pièce ne soit pas de celui à qui je l'ai attribuée; il est certain, dans cette supposition, que, lui ayant fait la plus cruelle injure, je lui dois la plus éclatante réparation, et il n'est pas moins certain que je veux faire mon devoir, sitôt qu'il me sera connu. Comment m'y prendre en cette occasion pour le connoître? Je ne veux être ni injuste ni opiniâtre; mais je ne veux être ni lâche ni faux. Tant que je me porterai pour juge dans ma propre cause, la passion peu m'aveugler : ce n'est plus à moi que je dois m'en rapporter, et en conscience je ne puis m'en rapporter à M. Vernes. Que faire donc? je ne vois qu'un moyen, mais je le crois sûr; la raison me l'a suggéré, mon cœur l'approuve; en fût-il d'autres, celui-là seroit le plus digne de moi.

Dans une petite ville comme Genève, où la police est d'autant plus vigilante qu'elle a pour premier objet le plus vif intérêt des magistrats, il n'est pas possible que des faits tels que l'impression et le débit d'un libelle échappent à leurs recherches, quand ils en voudront découvrir les auteurs. Il s'agit ici de l'honneur d'un citoyen, d'un pasteur; et l'honneur des particuliers n'est pas moins sous la garde du gouvernement que leurs biens et leurs vies.

Que M. Vernes se pourvoie par-devant le Conseil de Genève; que le Conseil daigne faire

sur l'auteur du libelle les perquisitions suffisantes pour constater que M. Vernes ne l'est pas, et qu'il le déclare : voilà tout ce que je demande.

Il y a deux voies différentes de procéder dans cette affaire ; M. Vernes aura le choix. S'il croit la pouvoir suivre juridiquement, qu'il obtienne une sentence qui le décharge de l'accusation, et qui me condamne pour l'avoir faite, je déclare que je me soumets pour ce fait aux peines et réparations auxquelles me condamnera cette sentence, et que je les exécuterai de tout mon pouvoir.

Si, contre toute vraisemblance, on ne pouvoit obtenir des preuves juridiques ni pour ni contre, cela seroit même un préjugé de plus contre M. Vernes ; car quel autre que lui pouvoit avoir un si grand intérêt à se cacher des magistrats avec tant de soin? pouvoit-il craindre qu'on ne lui fît un grand crime de m'avoir si cruellement traité? a-t-on vu même que ce libelle effroyable ait été proscrit? Toutefois levons encore cette difficulté supposée. Si le Conseil n'a pas ici des preuves juridiques, ou qu'il veuille n'en pas avoir, il aura du moins des raisons de persuasion pour ou contre la mienne. En ce dernier cas, il me suffit d'une attestation de M. le premier syndic, qui déclare au nom du Conseil, qu'on ne croit point M. Vernes auteur du libelle. Je m'engage en ce cas à soumettre mon sentiment à celui du Conseil, à faire à M. Vernes la réparation la plus pleine, la plus authentique, et telle qu'il en soit content lui-même. Je vais plus loin : qu'on prouve ou qu'on atteste que M. Vernes n'est pas l'auteur du second libelle, et je suis prêt à croire et à reconnoître qu'il n'est pas non plus l'auteur du premier.

Voilà les engagemens que l'amour de la vérité, de la justice, la crainte d'avoir fait tort à mon ennemi le plus déclaré me fait prendre à la face du public, et que je remplirai de même. Si quelqu'un connoît un moyen plus sûr de constater mon tort et de le réparer, qu'il le dise, et je ferai mon devoir.

QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT DE MALESHERBES,

CONTENANT LE VRAI TABLEAU DE MON CARACTÈRE, ET LES VRAIS MOTIFS DE TOUTE MA CONDUITE.

PREMIÈRE LETTRE.

Rousseau hait souverainement l'injustice. Il est né paresseux et pour la solitude; de sorte qu'il ne se fût pas cru trop malheureux à la Bastille. Son vœu est d'être connu des hommes tel qu'il est.

Montmorency, le 4 janvier 1762.

J'aurois moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que me prêtent ces hommes de lettres qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachemens pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au désir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société, dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur! combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étois; c'est à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude: ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'âme qui ne se joue point, et

sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire : mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire; et il n'y a point d'homme, ayant quelque hauteur d'âme et quelque vertu, qui pût penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substitueroit sous son nom, à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux; mais dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Long-temps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et, par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prendre; et que, malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, et que ces espèces de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse: mais cette paresse est incroyable; tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits; car tout bienfait exige reconnoissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi; et j'ai cent fois pensé que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait dans ma jeunesse quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite et le repos dans ma vieillesse, et, comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractère naturel.

Vous me direz, monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce désir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui, par conséquent, me force à la finir. J'y reviendrai, monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car, dans l'épanchement de mon cœur, je n'en saurois prendre un autre : je me peindrai sans fard et sans modestie, je me montrerai à vous tel que je me vois et tel que je suis; car, passant ma vie avec moi, je dois me connoître, et je vois, par la manière dont ceux qui pensent me connoître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien. Personne au monde

ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, monsieur, je vous supplie; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grâce, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchesne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, et je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très-persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

SECONDE LETTRE.

Il avoue à M. de Malesherbes qu'il est né avec un tempérament ardent, très-facile à s'émouvoir et sensible à l'excès. En allant voir Diderot, il se sent affecté jusqu'aux larmes dans l'avenue de Vincennes, et y médite son *Discours sur les sciences*. Motifs qui lui ont fait quitter Paris.

Montmorency, le 12 janvier 1762.

Je continue, monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi; et puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une âme paresseuse qui s'effraie de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opposition par des principes, elle existe pourtant; je la sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espèce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par cœur, j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif, parce que j'étois fou; à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, des projets; et dans tous ces changemens je perdois toujours ma peine et mon temps, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu à peu l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains, et, sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu à peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, et qui m'enchaînoit aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, et qui n'étoient que ceux de l'opinion : tout à coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur étoit sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentois encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrois, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes ; j'avois dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières ; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine ; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. O monsieur ! si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du système social ; avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions ; avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchans ! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérites, qui dans un quart d'heure m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits ; savoir, ce premier Discours, celui sur l'Inégalité, et le Traité de l'éducation ; lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu ; et il n'y eut d'écrit sur le lieu même que la Prosopopée de Fabricius. Voilà comment, lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait du premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avois-je quelque vrai talent pour écrire ? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé : ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise, et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert ou cru découvrir, dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs misères et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, et que mes maux et mes vices me venoient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie, dont j'avois dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été long-temps la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eu, et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé ; mais, si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxième secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus guère redescendre ; car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être cela m'auroit-il mortifié ; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et

indépendant. Ce sont ces inconvéniens en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseroient très-certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vaiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous . mais si, contre mon attente, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam!* O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez peut-être encore au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige à les lire, et peut-être en seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grâce; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, et en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire long-temps de suite.

TROISIÈME LETTRE.

Il se plaint de sa santé. Consolations qu'il éprouve au milieu de ses maux. Ses plaisirs à la campagne. Ses promenades.

Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard; mon âme aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout à coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être: je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et je l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept* (*). Voilà ce que je puis dire à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756.

Je ne saurois vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers, chacun voudroit s'en faire un semblable; la paix régneroit sur la terre; les hommes ne songeroient plus à se nuire, et il n'y auroit plus de méchans quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur; mes désirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de

(*) Spartien (chap. 9) dit à la vérité quelques mots du préfet Similis déplacé par Adrien, mais ne fait nulle mention de ce trait. C'est Dion Cassius qui le rapporte, Livre LXIX, chap. 19. Mais Crévier, qui, à l'occasion de Similis, le rapporte aussi dans son *Histoire des Empereurs*, Livre XIX, cite en marge ces deux auteurs; et Rousseau, qui avoit lu ce même trait dans Crévier, et sans doute ne l'avoit lu que là, cite, d'après Crévier, Spartien, sans se douter de sa méprise. G. P.

mon état présent, en songeant aux divers événemens de ma vie ; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement, se partagent le soin de me faire oublier quelques momens mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse ; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite, ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avec le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin, quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettres, ni visites, n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissois tous avec plaisir, parce que je pouvois les remettre à un autre temps, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partois par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençois à respirer en me sentant sauvé, en me disant. Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration : le concours de tant d'objets intéressans qui se disputoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisoit souvent redire en moi-même, Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux (*).

Mon imagination ne laissoit pas long-temps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon cœur, et chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je me faisois un siècle d'or à ma fantaisie; et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avoient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvoit désirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. Oh! si dans ces momens, quelque idée de Paris, de mon siècle, et de ma petite gloriole d'auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer, sans distraction, aux sentimens exquis dont mon âme étoit pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimères venoit quelquefois la contrister tout à coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi, j'aurois imaginé, rêvé, désiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée, et dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très-vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhen-

(*) *Nec Salomon, in omni gloriâ suâ, coopertus est sicut unum ex istis.* MATTH. cap. VI, v. 29. G. P.

sible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas; je me sentois, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit; j'étouffois dans l'univers; j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois, O grand Être! ô grand Être! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées; et quand le coucher du soleil me faisoit songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disois, Je reviendrai demain.

Je revenois à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaîté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir j'étois grondeur et taciturne: cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois dans mon lit un repos de corps et d'âme cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie; bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, monsieur; quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde; c'est ce qui me fait abuser de l'occasion, quand je l'ai et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

QUATRIÈME LETTRE.

Il fait beaucoup de cas des cultivateurs de Montmorency, mais très-peu des académiciens. Malgré son aversion pour les grands, il aime sincèrement le maréchal de Luxembourg, et donneroit sa vie pour lui.

28 janvier 1762.

Je vous ai montré, monsieur, dans le secret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite et de toute ma conduite; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, et m'inspirent la fierté d'âme d'un homme qui se sent bien ordonné, et qui, ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, et nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne

vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, et ne remplit pas ses devoirs dans la société : j'estime, moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple, pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie ; et je suis plus content de pouvoir, dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que, pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener. C'est quelque chose, quand on n'a plus ni force, ni santé, pour travailler de ses bras, d'oser, de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose, d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Genève, je n'aurois pu ni publier l'Épître dédicatoire du Discours sur l'inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être, dans l'occasion, de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitans de Montmorency sont-ils moins hommes que les Parisiens ; et, quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la manière que tous ces beaux parleurs l'entendent? Et, puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, et de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres ; ne me sentant point le talent qui pouvoit me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, et plus capable de ce travail-là ; en me l'offrant vous supposiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matières qui m'étoient indifférentes ; et, cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés en me conduisant autrement que je n'ai fait ; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement : je serois maintenant mécontent de moi, et vous aussi ; et je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin, tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait, selon ma portée, tout ce que j'ai pu pour la société ; si j'ai fait peu pour elle, j'en ai encore moins exigé, et je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que si je pouvois désormais me reposer tout-à-fait, et vivre pour moi seul, je le ferois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi, de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, et ne croirois vraiment recommencer à vivre que quand je serois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, et que je n'aie abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement et d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, et la profonde douleur dont mon âme en étoit affectée lorsque monsieur et madame de Luxembourg désirèrent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances et leurs caresses. J'étois mourant ; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse ; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'emploie à les aimer.

J'ai un cœur très-aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux, je les aime tous ; et c'est parce que je les aime que je hais l'injustice ; c'est parce que je les aime que je les fuis ; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas ; cet intérêt pour l'es-

pèce suffit pour nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers; mais, quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car, quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment des soins et des services que le public voyoit, et dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi, qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté; et, ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la première fois de ma vie, je me trouvai donc tout à coup le cœur seul, et cela, seul aussi dans ma retraite, et presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, et dont rien ne me dédommagera, car il durera, je l'espère, autant que ma vie; et, quoi qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous, né d'un sang illustre, fils du chancelier de France, et premier président d'une cour souveraine; oui, monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les grands; je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse, et tous leurs vices, et je les haïrois bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorency; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé, et moi, monsieur, je les ai aimés et les aimerai tant que je vivrai, de toutes les forces de mon âme : je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis; je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains, dont je ne me soucie guère; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur, que j'attends de la postérité et qu'elle me rendra parce qu'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. Mon cœur, qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, et je ne m'en repens pas; je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus temps de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asile dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux; et ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la manière dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médités le plus long-temps et avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin, malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes, sans songer aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés; et il y en avoit de tant de sortes, surtout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable que par le sentiment qui l'avoit inspiré. D'ailleurs la manière de vivre qu'il auroit fallu prendre choque trop directement tous mes goûts, toutes mes habitudes; je n'y aurois pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami ni le domestique de M. le maréchal de Luxembourg, j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent après mon ancien asile; et il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, et désirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves M. de Luxembourg point duc, point maréchal de France, mais bon gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, et J. J. Rousseau, point auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre et un peu d'acquis, se présentant au seigneur châtelain et à la dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, et contribuant au leur. Si, pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser

[illegible] coup d'épaule le château de Malesherbes à [illegible] de là, il me semble, monsieur, qu'en re[illegible] manière je n'aurois de long-temps env[illegible]

Mais, c'en est fa[illegible] reste plus qu'à terminer le long rêve ; car [illegible] autres sont désormais tous hors de saison ; et c'est beaucoup si je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorency. Quoi qu'il en soit, me voilà tel que je me sens affecté. Jugez-moi sur tout ce fatras, si j'en vaux la peine ; car je n'y saurois mettre plus d'ordre, et je n'ai pas le courage de recommencer. Si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenoit pas : mais, si je la conserve, elle m'en deviendra plus chère, comme étant plus à moi.

LES RÊVERIES

DU

PROMENEUR SOLITAIRE.

PREMIÈRE PROMENADE.

Rousseau se regarde comme isolé sur la terre. Il écrit ses Promenades pour servir de suite à ses Confessions. Il n'a pas, pour ses Rêveries, les mêmes inquiétudes qu'il a eues pour ses Dialogues et ses premières Confessions.

Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même. Le plus sociable et le plus aimant des humains en a été proscrit par un accord unanime. Ils ont cherché, dans les raffinemens de leur haine, quel tourment pouvoit être le plus cruel à mon âme sensible, et ils ont brisé violemment tous les liens qui m'attachoient à eux. J'aurois aimé les hommes en dépit d'eux-mêmes : ils n'ont pu, qu'en cessant de l'être, se dérober à mon affection. Les voilà donc étrangers, inconnus, nuls enfin pour moi, puisqu'ils l'ont voulu. Mais moi, détaché d'eux et de tout, que suis-je moi-même? Voilà ce qui me reste à chercher. Malheureusement cette recherche doit être précédée d'un coup d'œil sur ma position : c'est une idée par laquelle il faut nécessairement que je passe pour arriver d'eux à moi.

Depuis quinze ans et plus que je suis dans cette étrange position, elle me paroît encore un rêve. Je m'imagine toujours qu'une indigestion me tourmente, que je dors d'un mauvais sommeil, et que je vais me réveiller, bien soulagé de ma peine, en me retrouvant avec mes amis. Oui, sans doute, il faut que j'aie fait, sans que je m'en aperçusse, un saut de la veille au sommeil, ou plutôt de la vie à la mort. Tiré, je ne sais comment, de l'ordre des choses, je me suis vu précipité dans un chaos incompréhensible, où je n'aperçois rien du tout, et plus je pense à ma situation présente, et moins je puis comprendre où je suis.

Eh ! comment aurois-je pu prévoir le destin qui m'attendoit? comment le puis-je concevoir encore aujourd'hui que j'y suis livré? Pouvois-je dans mon bon sens supposer qu'un jour moi, le même homme que j'étois, le même que je suis encore, je passerois, je serois tenu, sans le moindre doute, pour un monstre, un empoisonneur, un assassin ; que je deviendrois l'horreur de la race humaine, le jouet de la canaille ; que toute la salutation que me feroient les passans seroit de cracher sur moi ; qu'une génération tout entière s'amuseroit d'un accord unanime à m'enterrer tout vivant? Quand cette étrange révolution se fit, pris au dépourvu, j'en fus d'abord bouleversé. Mes agitations, mon indignation, me plongèrent dans un délire qui n'a pas eu trop de dix ans pour se calmer ; et, dans cet intervalle, tombé d'erreur en erreur, de faute en faute, de sottise en sottise, j'ai fourni, par mes imprudences, aux directeurs de ma destinée, autant d'instrumens qu'ils ont habilement mis en œuvre pour la fixer sans retour.

Je me suis débattu long-temps aussi violemment que vainement. Sans adresse, sans art, sans dissimulation, sans prudence, franc, ouvert, impatient, emporté, je n'ai fait, en me débattant, que m'enlacer davantage, et leur donner incessamment de nouvelles prises qu'ils n'ont eu garde de négliger. Sentant enfin tous mes efforts inutiles, et me tourmentant à pure perte, j'ai pris le seul parti qu'il me restait à

prendre, celui de me soumettre à ma destinée, sans plus regimber contre la nécessité. J'ai trouvé dans cette résignation le dédommagement de tous mes maux, par la tranquillité qu'elle me procure, et qui ne pouvoit s'allier avec le travail continuel d'une résistance aussi pénible qu'infructueuse.

Une autre chose a contribué à cette tranquillité. Dans tous les raffinemens de leur haine, mes persécuteurs en ont omis un que leur animosité leur a fait oublier; c'étoit d'en graduer si bien les effets, qu'ils pussent entretenir et renouveler mes douleurs sans cesse, en me portant toujours quelque nouvelle atteinte. S'ils avoient eu l'adresse de me laisser quelque lueur d'espérance, ils me tiendroient encore par là. Ils pourroient faire encore de moi leur jouet par quelque faux leurre, et me navrer ensuite d'un tourment toujours nouveau par mon attente déçue. Mais ils ont d'avance épuisé toutes leurs ressources; en ne me laissant rien, ils se sont tout ôté à eux-mêmes. La diffamation, la dépression, la dérision, l'opprobre dont ils m'ont couvert, ne sont pas plus susceptibles d'augmentation que d'adoucissement; nous sommes également hors d'état, eux de les aggraver, et moi de m'y soustraire. Ils se sont tellement pressés de porter à son comble la mesure de ma misère, que toute la puissance humaine, aidée de toutes les ruses de l'enfer, n'y sauroit plus rien ajouter. La douleur physique elle-même, au lieu d'augmenter mes peines, y feroit diversion. En m'arrachant des cris, peut-être elle m'épargneroit des gémissemens, et les déchiremens de mon corps suspendroient ceux de mon cœur.

Qu'ai-je encore à craindre d'eux, puisque tout est fait? Ne pouvant plus empirer mon état, ils ne sauroient plus m'inspirer d'alarmes. L'inquiétude et l'effroi sont des maux dont ils m'ont pour jamais délivré; c'est toujours un soulagement. Les maux réels ont sur moi peu de prise; je prends aisément mon parti sur ceux que j'éprouve, mais non pas sur ceux que je crains. Mon imagination effarouchée les combine, les retourne, les étend, et les augmente, leur attente me tourmente cent fois plus que leur présence, et la menace m'est plus terrible que le coup. Sitôt qu'ils arrivent, l'événement, leur ôtant tout ce qu'ils avoient d'imaginaire, les réduit à leur juste valeur. Je les trouve alors beaucoup moindres que je me les étois figurés; et même, au milieu de ma souffrance, je ne laisse pas de me sentir soulagé. Dans cet état, affranchi de toute nouvelle crainte et délivré de l'inquiétude, de l'espérance, la seule habitude suffira pour me rendre de jour en jour plus supportable une situation que rien ne peut empirer; et à mesure que le sentiment s'en émousse par la durée, ils n'ont plus de moyen pour le ranimer. Voilà le bien que m'ont fait mes persécuteurs, en épuisant sans mesure tous les traits de leur animosité. Ils se sont ôté sur moi tout empire, et je puis désormais me moquer d'eux.

Il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon cœur. Depuis longtemps je ne craignois plus rien, mais j'espérois encore; et cet espoir, tantôt bercé, tantôt frustré, étoit une prise par laquelle mille passions diverses ne cessoient de m'agiter. Un événement aussi triste qu'imprévu vient enfin d'effacer de mon cœur ce foible rayon d'espérance, et m'a fait voir ma destinée fixée à jamais sans retour ici-bas. Dès lors je me suis résigné sans réserve, et j'ai trouvé la paix.

Sitôt que j'ai commencé d'entrevoir la trame dans toute son étendue, j'ai perdu pour jamais l'idée de ramener de mon vivant le public sur mon compte; et même ce retour, ne pouvant plus être réciproque, me seroit désormais bien inutile. Les hommes auroient beau revenir à moi, ils ne me retrouveroient plus. Avec le dédain qu'ils m'ont inspiré, leur commerce me seroit insipide et même à charge, et je suis cent fois plus heureux dans ma solitude, que je ne pourrois l'être en vivant avec eux. Ils ont arraché de mon cœur toutes les douceurs de la société. Elles n'y pourroient plus germer derechef à mon âge; il est trop tard. Qu'ils me fassent désormais du bien ou du mal, tout m'est indifférent de leur part, et, quoi qu'ils fassent, mes contemporains ne seront jamais rien pour moi.

Mais je comptois encore sur l'avenir, et j'espérois qu'une génération meilleure, examinant mieux et les jugemens portés par celle-ci sur mon compte, et sa conduite avec moi, démêleroit aisément l'artifice de ceux qui la dirigent, et me verroit enfin tel que je suis. C'est

cet espoir qui m'a fait écrire mes Dialogues, et qui m'a suggéré mille folles tentatives pour les faire passer à la postérité. Cet espoir, quoique éloigné, tenoit mon âme dans la même agitation que quand je cherchois encore dans le siècle un cœur juste; et mes espérances, que j'avois beau jeter au loin, me rendoient également le jouet des hommes d'aujourd'hui. J'ai dit dans mes Dialogues sur quoi je fondois cette attente. Je me trompois. Je l'ai senti par bonheur assez à temps pour trouver encore, avant ma dernière heure, un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu. Cet intervalle a commencé à l'époque dont je parle, et j'ai lieu de croire qu'il ne sera plus interrompu.

Il se passe bien peu de jours, que de nouvelles réflexions ne me confirment combien j'étois dans l'erreur de compter sur le retour du public, même dans un autre âge; puisqu'il est conduit, dans ce qui me regarde, par des guides qui se renouvellent sans cesse dans les corps qui m'ont pris en aversion. Les particuliers meurent; mais les corps collectifs ne meurent point. Les mêmes passions s'y perpétuent, et leur haine ardente, immortelle comme le démon qui l'inspire, a toujours la même activité. Quand tous mes ennemis particuliers seront morts, les médecins, les oratoriens vivront encore; et, quand je n'aurois pour persécuteurs que ces deux corps-là, je dois être sûr qu'ils ne laisseront pas plus de paix à ma mémoire après ma mort, qu'ils n'en laissent à ma personne de mon vivant. Peut-être, par trait de temps, les médecins, que j'ai réellement offensés, pourroient-ils s'apaiser : mais les oratoriens, que j'aimois, que j'estimois, en qui j'avois toute confiance, et que je n'offensai jamais; les oratoriens, gens d'église et demi-moines, seront à jamais implacables; leur propre iniquité fait mon crime, que leur amour-propre ne me pardonnera jamais; et le public, dont ils auront soin d'entretenir et ranimer l'animosité sans cesse, ne s'apaisera pas plus qu'eux.

Tout est fini pour moi sur la terre. On ne peut plus m'y faire ni bien ni mal. Il ne me reste plus rien à espérer ni à craindre en ce monde, et m'y voilà tranquille au fond de l'abîme, pauvre mortel infortuné, mais impassible comme Dieu même.

Tout ce qui m'est extérieur m'est étranger désormais. Je n'ai plus, en ce monde, ni prochain, ni semblables, ni frères. Je suis sur la terre comme dans une planète étrangère où je serois tombé de celle que j'habitois. Si je reconnois autour de moi quelque chose, ce ne sont que des objets affligeans et déchirans pour mon cœur, et je ne peux jeter les yeux sur ce qui me touche et m'entoure, sans y trouver toujours quelque sujet de dédain qui m'indigne, ou de douleur qui m'afflige. Écartons donc de mon esprit tous les pénibles objets dont je m'occuperois aussi douloureusement qu'inutilement. Seul pour le reste de ma vie, puisque je ne trouve qu'en moi la consolation, l'espérance et la paix, je ne dois ni ne veux plus m'occuper que de moi. C'est dans cet état que je reprends la suite de l'examen sévère et sincère que j'appelai jadis mes *Confessions*. Je consacre mes derniers jours à m'étudier moi-même et à préparer d'avance le compte que je ne tarderai pas à rendre de moi. Livrons-nous tout entier à la douceur de converser avec mon âme, puisqu'elle est la seule que les hommes ne puissent m'ôter. Si, à force de réfléchir sur mes dispositions intérieures, je parviens à les mettre en meilleur ordre et à corriger le mal qui peut y rester, mes méditations ne seront pas entièrement inutiles, et, quoique je ne sois plus bon à rien sur la terre, je n'aurai pas tout-à-fait perdu mes derniers jours. Les loisirs de mes promenades journalières ont souvent été remplis de contemplations charmantes dont j'ai regret d'avoir perdu le souvenir. Je fixerai par l'écriture celles qui pourront me venir encore; chaque fois que je les relirai m'en rendra la jouissance. J'oublierai mes malheurs, mes persécuteurs, mes opprobres, en songeant au prix qu'avoit mérité mon cœur.

Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi, parce qu'un solitaire qui réfléchit s'occupe nécessairement beaucoup de lui-même. Du reste, toutes les idées étrangères qui me passent par la tête en me promenant y trouveront également leur place. Je dirai ce que j'ai pensé tout comme il m'est venu, et avec aussi peu de liaison que les idées de la veille en ont d'ordinaire avec celles du lendemain. Mais il en résultera toujours une nou-

velle connoissance de mon naturel et de mon humeur par celle des sentimens et des pensées dont mon esprit fait sa pâture journalière dans l'étrange état où je suis. Ces feuilles peuvent donc être regardées comme un appendice de mes *Confessions;* mais je ne leur en donne plus le titre, ne sentant plus rien à dire qui puisse le mériter. Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité, et j'y trouve à peine, en le sondant avec soin, quelque reste de penchant répréhensible. Qu'aurois-je encore à confesser, quand toutes les affections terrestres en sont arrachées? Je n'ai pas plus à me louer qu'à me blâmer; je suis nul désormais parmi les hommes, et c'est tout ce que je puis être, n'ayant plus avec eux de relation réelle, de véritable société. Ne pouvant plus faire aucun bien qui ne tourne à mal, ne pouvant plus agir sans nuire à autrui ou à moi-même, m'abstenir est devenu mon unique devoir, et je le remplis autant qu'il est en moi. Mais, dans ce désœuvrement du corps, mon âme est encore active, elle produit encore des sentimens, des pensées, et sa vie interne et morale semble encore s'être accrue par la mort de tout intérêt terrestre et temporel. Mon corps n'est plus pour moi qu'un embarras, qu'un obstacle, et je m'en dégage d'avance autant que je puis.

Une situation si singulière mérite assurément d'être examinée et décrite, et c'est à cet examen que je consacre mes derniers loisirs. Pour le faire avec succès, il y faudroit procéder avec ordre et méthode; mais je suis incapable de ce travail, et même il m'écarteroit de mon but, qui est de me rendre compte des modifications de mon âme et de leurs successions. Je ferai sur moi à quelque égard les opérations que font les physiciens sur l'air pour en connoître l'état journalier. J'appliquerai le baromètre à mon âme, et ces opérations bien dirigées et long-temps répétées me pourroient fournir des résultats aussi sûrs que les leurs. Mais je n'étends pas jusque-là mon entreprise. Je me contenterai de tenir le registre des opérations, sans chercher à les réduire en système. Je fais la même entreprise que Montaigne, mais avec un but tout contraire au sien; car il n'écrivoit ses Essais que pour les autres, et je n'écris mes rêveries que pour moi. Si dans mes plus vieux jours, aux approches du départ, je reste, comme je l'espère, dans la même disposition où je suis, leur lecture me rappellera la douceur que je goûte à les écrire, et faisant renaître ainsi pour moi le temps passé, doublera pour ainsi dire mon existence. En dépit des hommes je saurai goûter encore le charme de la société, et je vivrai décrépit avec moi dans un autre âge, comme je vivrois avec un moins vieux ami.

J'écrivois mes premières *Confessions* et mes *Dialogues* dans un souci continuel sur les moyens de les dérober aux mains rapaces de mes persécuteurs, pour les transmettre, *s'il étoit possible*, à d'autres générations. La même inquiétude ne me tourmente plus pour cet écrit; je sais qu'elle seroit inutile, et le désir d'être mieux connu des hommes s'étant éteint dans mon cœur n'y laisse qu'une indifférence profonde sur le sort de mes vrais écrits et des monumens de mon innocence, qui déjà peut-être ont été tous pour jamais anéantis. Qu'on épie ce que je fais, qu'on s'inquiète de ces feuilles, qu'on s'en empare, qu'on les supprime, qu'on les falsifie, tout cela m'est égal désormais. Je ne les cache ni ne les montre. Si on me les enlève de mon vivant, on ne m'enlèvera ni le plaisir de les avoir écrites, ni le souvenir de leur contenu, ni les méditations solitaires dont elles sont le fruit, et dont la source ne peut s'éteindre qu'avec mon âme. Si dès mes premières calamités j'avois su ne point regimber contre ma destinée, et prendre le parti que je prends aujourd'hui, tous les efforts des hommes, toutes leurs épouvantables machines, eussent été sur moi sans effet, et ils n'auroient pas plus troublé mon repos par toutes leurs trames, qu'ils ne peuvent le troubler désormais par tous leurs succès; qu'ils jouissent à leur gré de mon opprobre, ils ne m'empêcheront pas de jouir de mon innocence, et d'achever mes jours en paix malgré eux.

SECONDE PROMENADE.

Rousseau s'aperçoit que ses forces l'abandonnent peu à peu. Il fait une chute à Ménil-Montant. Détails de cet accident funeste. Cris et effroi de sa femme à son arrivée chez lui. Il reçoit plusieurs visites d'une dame. Ses ennemis répandent le bruit de sa mort à la cour et à la ville. On veut ouvrir une souscription pour l'impression de ses manuscrits.

Ayant donc formé le projet de décrire l'état

habituel de mon âme dans la plus étrange position où se puisse jamais trouver un mortel, je n'ai vu nulle manière plus simple et plus sûre d'exécuter cette entreprise, que de tenir un registre fidèle de mes promenades solitaires et des rêveries qui les remplissent, quand je laisse ma tête entièrement libre, et mes idées suivre leur pente sans résistance et sans gêne. Ces heures de solitude et de méditation sont les seules de la journée où je sois pleinement moi et à moi, sans diversion, sans obstacle, et où je puisse véritablement dire être ce que la nature a voulu.

J'ai bientôt senti que j'avois trop tardé d'exécuter ce projet. Mon imagination, déjà moins vive, ne s'enflamme plus comme autrefois à la contemplation de l'objet qui l'anime; je m'enivre moins du délire de la rêverie; il y a plus de réminiscence que de création dans ce qu'elle produit désormais; un tiède allanguissement énerve toutes mes facultés; l'esprit de vie s'éteint en moi par degré; mon âge ne s'élance plus qu'avec peine hors de sa caduque enveloppe, et, sans l'espérance de l'état auquel j'aspire parce que je m'y sens avoir droit, je n'existerois plus que par des souvenirs : ainsi, pour me contempler moi-même avant mon déclin, il faut que je remonte au moins de quelques années au temps où, perdant tout espoir ici-bas, et ne trouvant plus d'aliment pour mon cœur sur la terre, je m'accoutumois peu à peu à le nourrir de ma propre substance, et à chercher toute sa pâture au dedans de moi.

Cette ressource, dont je m'avisai trop tard, devint si féconde, qu'elle suffit bientôt pour me dédommager de tout. L'habitude de rentrer en moi-même me fit perdre enfin le sentiment et presque le souvenir de mes maux. J'appris ainsi par ma propre expérience, que la source du vrai bonheur est en nous, et qu'il ne dépend pas des hommes de rendre vraiment misérable celui qui sait vouloir être heureux. Depuis quatre ou cinq ans, je goûtois habituellement ces délices internes que trouvent dans la contemplation les âmes aimantes et douces. Ces ravissemens, ces extases, que j'éprouvois quelquefois en me promenant ainsi seul, étoient des jouissances que je devois à mes persécuteurs : sans eux je n'aurois jamais trouvé ni connu les trésors que je portois en moi-même. Au milieu de tant de richesses, comment en tenir un registre fidèle? En voulant me rappeler tant de douces rêveries, au lieu de les décrire j'y retombois. C'est un état que son souvenir ramène, et qu'on cesseroit bientôt de connoître en cessant tout-à-fait de le sentir.

J'éprouvai bien cet effet dans les promenades qui suivirent le projet d'écrire la suite de mes *Confessions*, surtout dans celle dont je vais parler, et dans laquelle un accident imprévu vint rompre le fil de mes idées, et leur donner pour quelque temps un autre cours.

Le jeudi 24 octobre 1776, je suivis après dîné les boulevards jusqu'à la rue du Chemin-Vert, par laquelle je gagnois les hauteurs de Ménil-Montant; et de là, prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversois jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages; puis je fis un détour pour revenir par les mêmes prairies, en prenant un autre chemin. Je m'amusois à les parcourir avec ce plaisir et cet intérêt que m'ont toujours donné les sites agréables, et m'arrêtant quelquefois à fixer des plantes dans la verdure. J'en aperçus deux que je voyois assez rarement autour de Paris, et que je trouvai très-abondantes dans ce canton-là. L'une est le *Picris hieracioïdes*, de la famille des composées, et l'autre le *Buplerum falcatum*, de celle des ombellifères. Cette découverte me réjouit et m'amusa très-long-temps, et finit par celle d'une plante encore plus rare, surtout dans un pays élevé, savoir le *Cerastium aquaticum*, que, malgré l'accident qui m'arriva le même jour, j'ai retrouvé dans un livre que j'avois sur moi, et placé dans mon herbier.

Enfin, après avoir parcouru en détail plusieurs autres plantes que je voyois encore en fleurs, et dont l'aspect et l'énumération qui m'étoit familière me donnoient néanmoins toujours du plaisir, je quittai peu à peu ces menues observations pour me livrer à l'impression non moins agréable, mais plus touchante, que faisoit sur moi l'ensemble de tout cela. Depuis quelques jours on avoit achevé la vendange; les promeneurs de la ville s'étoient déjà retirés; les paysans aussi quittoient les champs jusqu'aux travaux de l'hiver. La campagne, encore verte et riante, mais défeuillée

en partie, et déjà presque déserte, offroit partout l'image de la solitude et des approches de l'hiver. Il résultoit de son aspect un mélange d'impression douce et triste, trop analogue à mon âge et à mon sort pour que je ne m'en fisse pas l'application. Je me voyois au déclin d'une vie innocente et infortunée, l'âme encore pleine de sentimens vivaces et l'esprit encore orné de quelques fleurs, mais déjà flétries par la tristesse, et desséchées par les ennuis. Seul et délaissé, je sentois venir le froid des premières glaces, et mon imagination tarissante ne peuploit plus ma solitude d'êtres formés selon mon cœur. Je me disois en soupirant : Qu'ai-je fait ici-bas? J'étois fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu. Au moins ce n'a pas été ma faute, et je porterai à l'auteur de mon être, sinon l'offrande des bonnes œuvres qu'on ne m'a pas laissé faire, du moins un tribut de bonnes intentions frustrées, de sentimens sains, mais rendus sans effet, et d'une patience à l'épreuve des mépris des hommes. Je m'attendrissois sur ces réflexions; je récapitulois les mouvemens de mon âme dès ma jeunesse, et pendant mon âge mûr, et depuis qu'on m'a séquestré de la société des hommes, et durant la longue retraite dans laquelle je dois achever mes jours. Je revenois avec complaisance sur toutes les affections de mon cœur, sur ses attachemens si tendres, mais si aveugles, sur les idées moins tristes que consolantes dont mon esprit s'étoit nourri depuis quelques années, et je me préparois à les rappeler assez pour les décrire avec un plaisir presque égal à celui que j'avois pris à m'y livrer. Mon après-midi se passa dans ces paisibles méditations, et je m'en revenois très-content de ma journée, quand, au fort de ma rêverie, j'en fus tiré par l'événement qui me reste à raconter.

J'étois, sur les six heures, à la descente de Ménil-Montant, presque vis-à-vis du Galant-Jardinier, quand, des personnes qui marchoient devant moi s'étant tout à coup brusquement écartées, je vis fondre sur moi un gros chien danois qui, s'élançant à toutes jambes devant un carrosse, n'eut pas même le temps de retenir sa course ou de se détourner quand il m'aperçut. Je jugeai que le seul moyen que j'avois d'éviter d'être jeté par terre étoit de faire un grand saut, si juste que le chien passât sous moi tandis que je serois en l'air. Cette idée, plus prompte que l'éclair, et que je n'eus ni le temps de raisonner ni d'exécuter, fut la dernière avant mon accident. Je ne sentis ni le coup, ni la chute, ni rien de ce qui s'ensuivit, jusqu'au moment où je revins à moi.

Il étoit presque nuit quand je repris connoissance. Je me trouvai entre les bras de trois ou quatre jeunes gens qui me racontèrent ce qui venoit de m'arriver. Le chien danois, n'ayant pu retenir son *élan*, *s'étoit précipité* sur mes deux jambes; et, me choquant de sa masse et de sa vitesse, m'avoit fait tomber la tête en avant : la mâchoire supérieure, portant tout le poids de mon corps, avoit frappé sur un pavé très-raboteux; et la chute avoit été d'autant plus violente, qu'étant à la descente, ma tête avoit donné plus bas que mes pieds. Le carrosse auquel appartenoit le chien suivoit immédiatement, et m'auroit passé sur le corps si le cocher n'eût à l'instant retenu ses chevaux.

Voilà ce que j'appris par le récit de ceux qui m'avoient relevé et qui me soutenoient encore lorsque je revins à moi. L'état auquel je me trouvai dans cet instant est trop singulier pour n'en pas faire ici la description.

La nuit s'avançoit. J'aperçus le ciel, quelques étoiles et un peu de verdure. Cette première sensation fut un moment délicieux. Je ne me sentois encore que par là. Je naissois dans cet instant à la vie, et il me sembloit que je remplissois de ma légère existence tous les objets que j'apercevois. Tout entier au moment présent, je ne me souvenois de rien; je n'avois nulle notion distincte de mon individu, pas la moindre idée de ce qui venoit de m'arriver; je ne savois ni qui j'étois, ni où j'étois; je ne sentois ni mal, ni crainte, ni inquiétude. Je voyois couler mon sang comme j'aurois vu couler un ruisseau, sans songer seulement que ce sang m'appartînt en aucune sorte. Je sentois dans tout mon être un calme ravissant, auquel, chaque fois que je me le rappelle, je ne trouve rien de comparable dans toute l'activité des plaisirs connus.

On me demanda où je demeurois; il me fut impossible de le dire. Je demandai où j'étois;

on me dit, *à la Haute-Borne;* c'est comme si l'on m'eût dit, *au mont Atlas*. Il fallut demander successivement le pays, la ville, et le quartier où je me trouvois : encore cela ne put-il suffire pour me reconnoître; il me fallut tout le trajet de là jusqu'au Boulevard pour me rappeler ma demeure et mon nom. Un monsieur que je ne connoissois pas, et qui eut la charité de m'accompagner quelque temps, apprenant que je demeurois si loin, me conseilla de prendre au Temple un fiacre pour me reconduire chez moi. Je marchois très-bien, très-légèrement, sans sentir ni douleur ni blessure, quoique je crachasse toujours beaucoup de sang. Mais j'avois un frisson glacial qui faisoit claquer d'une façon très-incommode mes dents fracassées. Arrivé au Temple, je pensai que, puisque je marchois sans peine, il valoit mieux continuer ainsi ma route à pied que de m'exposer à périr de froid dans un fiacre. Je fis ainsi la demi-lieue qu'il y a du Temple à la rue Plâtrière, marchant sans peine, évitant les embarras, les voitures, choisissant et suivant mon chemin tout aussi bien que j'aurois pu faire en pleine santé. J'arrive, j'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, je monte l'escalier dans l'obscurité, et j'entre enfin chez moi sans autre accident que ma chute et ses suites, dont je ne m'apercevois pas même encore alors.

Les cris de ma femme en me voyant me firent comprendre que j'étois plus maltraité que je ne pensois. Je passai la nuit sans connoître encore et sentir mon mal. Voici ce que je sentis et trouvai le lendemain. J'avois la lèvre supérieure fendue en dedans jusqu'au nez; en dehors, la peau l'avoit mieux garantie, et empêchoit la totale séparation; quatre dents enfoncées à la mâchoire supérieure, toute la partie du visage qui la couvre extrêmement enflée et meurtrie, le pouce droite foulé et très-gros, le pouce gauche grièvement blessé, le bras gauche foulé, le genou gauche aussi très-enflé, et qu'une contusion forte et douloureuse empêchoit totalement de plier. Mais, avec tout ce fracas, rien de brisé, pas même une dent; bonheur qui tient du prodige dans une chute comme celle-là.

Voilà très-fidèlement l'histoire de mon accident. En peu de jours cette histoire se répandit dans Paris, tellement changée et défigurée, qu'il étoit impossible d'y rien reconnoître. J'aurois dû compter d'avance sur cette métamorphose; mais il s'y joignit tant de circonstances bizarres; tant de propos obscurs et de réticences l'accompagnèrent; on m'en parloit d'un air si risiblement discret, que tous ces mystères m'inquiétèrent. J'ai toujours haï les ténèbres; elles m'inspirent naturellement une horreur que celles dont on m'environne depuis tant d'années n'ont pas dû diminuer. Parmi toutes les singularités de cette époque, je n'en remarquerai qu'une, mais suffisante pour faire juger des autres.

M.***, avec lequel je n'avois jamais eu aucune relation, envoya son secrétaire s'informer de mes nouvelles (*), et me faire d'instantes offres de service qui ne me parurent pas, dans la circonstance, d'une grande utilité pour mon soulagement. Son secrétaire ne laissa pas de me presser très-vivement de me prévaloir de ses offres, jusqu'à me dire que, si je ne me fiois pas à lui, je pouvois écrire directement à M.***. Ce grand empressement, et l'air de confidence qu'il y joignit, me firent comprendre qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère que je cherchois vainement à pénétrer. Il n'en falloit pas tant pour m'effaroucher, surtout dans l'état d'agitation où mon accident et la fièvre qui s'y étoit jointe avoient mis ma tête. Je me livrois à mille conjectures inquiétantes et tristes, et je faisois sur tout ce qui se passoit autour de moi des commentaires qui marquoient plutôt le délire de la fièvre que le sang-froid d'un homme qui ne rend plus d'intérêt à rien.

Un autre événement vint achever de troubler

(*) Corancez nous apprend que le chien et la voiture appartenoient à M. de Saint-Fargeau. Un trait du récit de Corancez, qui alla voir Rousseau le lendemain de l'événement, mérite de trouver place ici. « En entrant je fus saisi d'une odeur de fièvre véritablement effrayante... Jamais sa figure ne sortira de ma mémoire. Outre l'enflure de toutes les parties de son visage... il avoit fait coller de petites bandes de papier sur les blessures de ses lèvres... L'accident étoit occasionné par un chien : il n'y avoit pas moyen de lui prêter des vues malfaisantes et des projets médités. Dans cet état Rousseau restoit ce que naturellement il étoit, lorsque la corde de ses ennemis n'étoit point en vibration. Jamais je ne fus moins disposé à rire; jamais Rousseau n'avoit eu plus de raison de s'affliger. Cependant le cours de la conversation nous amena tous deux à des propos si gais, que le malheureux, dont le rire rouvroit toutes les plaies couvertes par de petites bandes de papier, me demanda grâce avec des instances réitérées. » (*De J. J. Rousseau*, page 22.)

G. P.

ma tranquillité. Madame *** m'avoit recherché depuis quelques années, sans que je pusse deviner pourquoi. De petits cadeaux affectés, de fréquentes visites, sans objet et sans plaisir, me marquoient assez un but secret à tout cela, mais ne me le montroient pas. Elle m'avoit parlé d'un roman qu'elle vouloit faire pour le présenter à la reine. Je lui avois dit ce que je pensois des femmes auteurs. Elle m'avoit fait entendre que ce projet avoit pour but le rétablissement de sa fortune, pour lequel elle avoit besoin de protection, je n'avois rien à répondre à cela. Elle me dit depuis que, n'ayant pu avoir accès auprès de la reine, elle étoit déterminée à donner son livre au public. Ce n'étoit plus le cas de lui donner des conseils qu'elle ne me demandoit pas, et qu'elle n'auroit pas suivis. Elle m'avoit parlé de me montrer auparavant le manuscrit. Je la priai de n'en rien faire, et elle n'en fit rien.

Un beau jour, durant ma convalescence, je reçus de sa part ce livre tout imprimé et même relié, et je vis dans la préface de si grosses louanges de moi, si maussadement plaquées et avec tant d'affectation, que j'en fus désagréablement affecté. La rude flagornerie qui s'y faisoit sentir ne s'allia jamais avec la bienveillance; mon cœur ne sauroit se tromper là-dessus.

Quelques jours après, madame *** me vint voir avec sa fille (*). Elle m'apprit que son livre faisoit le plus grand bruit à cause d'une note qui le lui attiroit : j'avois à peine remarqué cette note en parcourant rapidement ce roman. Je la relus après le départ de madame ***; j'en examinai la tournure; j'y crus trouver le motif de ses visites, de ses cajoleries, des grosses louanges de sa préface; et je jugeai que tout cela n'avoit d'autre but que de disposer le public à m'attribuer la note, et par conséquent le blâme qu'elle pouvoit attirer à son auteur dans la circonstance où elle étoit publiée.

Je n'avois aucun moyen de détruire ce bruit et l'impression qu'il pouvoit faire; et tout ce qui dépendoit de moi étoit de ne pas l'entretenir, en souffrant la continuation des vaines et ostensives visites de madame *** et de sa fille. Voici pour cet effet le billet que j'écrivis à la mère.

« Rousseau, ne recevant chez lui aucun
» auteur, remercie madame *** de ses bon-
» tés, et la prie de ne plus l'honorer de ses
» visites. »

Elle me répondit par une lettre honnête dans la forme, mais tournée comme toutes celles que l'on m'écrit en pareil cas. *J'avois barbarement porté le poignard dans son cœur sensible*, et je devois croire au ton de sa lettre qu'ayant pour moi des sentimens si vifs et si vrais, elle ne supporteroit point sans mourir cette rupture. C'est ainsi que la droiture et la franchise en toute chose sont des crimes affreux dans le monde; et je paroîtrois à mes contemporains méchant et féroce quand je n'aurois à leurs yeux d'autre crime que de n'être pas faux et perfide comme eux.

J'étois déjà sorti plusieurs fois, et je me promenois même assez souvent aux Tuileries, quand je vis, à l'étonnement de plusieurs de ceux qui me rencontroient, qu'il y avoit encore à mon égard quelque autre nouvelle que j'ignorois. J'appris enfin que le bruit public étoit que j'étois mort de ma chute; et ce bruit se répandit si rapidement et si opiniâtrément que, plus de quinze jours après que j'en fus instruit, l'on en parla à la cour comme d'une chose sûre. Le Courrier d'Avignon, à ce qu'on eut soin de m'écrire, annonçant cette heureuse nouvelle, ne manqua pas d'anticiper à cette occasion sur le tribut d'outrages et d'indignités qu'on prépare à ma mémoire après ma mort, en forme d'oraison funèbre.

Cette nouvelle fut accompagnée d'une circonstance encore plus singulière que je n'appris que par hasard, et dont je n'ai pu savoir aucun détail. C'est qu'on avoit ouvert en même temps une souscription pour l'impression des manuscrits que l'on trouveroit chez moi. Je compris par là qu'on tenoit prêt un recueil d'écrits fabriqués tout exprès pour me les attribuer d'abord après ma mort : car de penser qu'on imprimât fidèlement aucun de ceux qu'on pourroit trouver en effet, c'étoit une bêtise

(*) Il nous fait connoître le nom de cette dame dans une note du *Rousseau juge de Jean Jacques*, deuxième Dialogue. C'étoit madame la présidente d'Ormoy, auteur de plusieurs romans et opuscules depuis long-temps oubliés. Le premier de ces romans parut en 1777, et a pour titre : *Les malheurs de la jeune Émilie*, un vol. in-12; c'est sans doute celui dont il est question ici.

G. P.

qui ne pouvoit entrer dans l'esprit d'un homme sensé, et dont quinze ans d'expérience ne m'ont que trop garanti.

Ces remarques, faites coup sur coup, et suivies de beaucoup d'autres qui n'étoient guère moins étonnantes, effarouchèrent derechef mon imagination que je croyois amortie, et ces noires ténèbres, qu'on renforçoit sans relâche autour de moi, ranimèrent toute l'horreur qu'elles m'inspirent naturellement. Je me fatiguai à faire sur tout cela mille commentaires, et à tâcher de comprendre des mystères qu'on a rendus inexplicables pour moi. Le seul résultat constant de tant d'énigmes fut la confirmation de toutes mes conclusions précédentes, savoir que la destinée de ma personne, et celle de ma réputation, ayant été fixées de concert par toute la génération présente, nul effort de ma part ne pouvoit m'y soustraire, puisqu'il m'est de toute impossibilité de transmettre aucun dépôt à d'autres âges sans le faire passer dans celui-ci par des mains intéressées à le supprimer.

Mais cette fois j'allai plus loin. L'amas de tant de circonstances fortuites, l'élévation de tous mes plus cruels ennemis, affectée, pour ainsi dire, par la fortune, tous ceux qui gouvernent l'état, tous ceux qui dirigent l'opinion publique, tous les gens en place, tous les hommes en crédit triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secrète, pour concourir au commun complot, cet accord universel est trop extraordinaire pour être purement fortuit. Un seul homme qui eût refusé d'en être complice, un seul événement qui lui eût été contraire, une seule circonstance imprévue qui lui eût fait obstacle, suffisoit pour le faire échouer. Mais toutes les volontés, toutes les fatalités, la fortune, et toutes les révolutions, ont affermi l'œuvre des hommes; et un concours si frappant, qui tient du prodige, ne peut me laisser douter que son plein succès ne soit écrit dans les décrets éternels. Des foules d'observations particulières, soit dans le passé, soit dans le présent, me confirment tellement dans cette opinion, que je ne puis m'empêcher de regarder désormais, comme un de ces secrets du ciel impénétrables à la raison humaine, la même œuvre que je n'envisageois jusqu'ici que comme un fruit de la méchanceté des hommes.

Cette idée, loin de m'être cruelle et déchirante, me console, me tranquillise et m'aide a me résigner. Je ne vais pas si loin que saint Augustin, qui se fût consolé d'être damné si telle eût été la volonté de Dieu : ma résignation vient d'une source moins désintéressée, il est vrai, mais non moins pure, et plus digne, à mon gré, de l'être parfait que j'adore.

Dieu est juste; il veut que je souffre, et il sait que je suis innocent. Voilà le motif de ma confiance; mon cœur et ma raison me crient qu'elle ne me trompera pas. Laissons donc faire les hommes et la destinée; apprenons à souffrir sans murmure : tout doit à la fin rentrer dans l'ordre, et mon tour viendra tôt ou tard.

TROISIÈME PROMENADE.

L'étude d'un vieillard est d'apprendre à mourir. Tableau de la philosophie moderne. Famille de Rousseau; son enfance, sa réforme, ses règles de conduite et de foi.

Je deviens vieux en apprenant toujours.

Solon répétoit souvent ce vers dans sa vieillesse. Il a un sens dans lequel je pourrois le dire aussi dans la mienne; mais c'est une bien triste science que celle que depuis vingt ans l'expérience m'a fait acquérir : l'ignorance est encore préférable. L'adversité sans doute est un grand maître; mais ce maître fait payer cher ses leçons, et souvent le profit qu'on en retire ne vaut pas le prix qu'elles ont coûté D'ailleurs, avant qu'on ait obtenu tout cet acquis par des leçons si tardives, l'à-propos d'en user se passe. La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer. L'expérience instruit toujours, je l'avoue; mais elle ne profite que pour l'espace qu'on a devant soi. Est-il temps, au moment qu'il faudroit mourir, d'apprendre comment on auroit dû vivre?

Eh! que me servent des lumières, si tard et si douloureusement acquises sur ma destinée, et sur les passions d'autrui dont elle est l'œuvre? je n'ai appris à mieux connoître les hommes que pour mieux sentir la misère où ils m'ont plongé, sans que cette connoissance, en me découvrant tous leurs piéges, m'en ait pu faire éviter aucun. Que ne suis-je resté toujours dans cette imbécile mais douce confiance qui me rendit durant tant d'années la proie et le jouet de mes bruyans

amis, sans qu'enveloppé de toutes leurs trames j'en eusse même le moindre soupçon! J'étois leur dupe et leur victime, il est vrai, mais je me croyois aimé d'eux, et mon cœur jouissoit de l'amitié qu'ils m'avoient inspirée, en leur en attribuant autant pour moi. Ces douces illusions sont détruites. La triste vérité, que le temps et la raison m'ont dévoilée, en me faisant sentir mon malheur, m'a fait voir qu'il étoit sans remède, et qu'il ne me restoit qu'à m'y résigner. Ainsi toutes les expériences de mon âge sont pour moi, dans mon état, sans utilité présente, et sans profit pour l'avenir.

Nous entrons en lice à notre naissance, nous en sortons à la mort. Que sert d'apprendre à mieux conduire son char quand on est au bout de la carrière? Il ne reste plus à penser alors que comment on en sortira. L'étude d'un vieillard, s'il lui en reste encore à faire, est uniquement d'apprendre à mourir; et c'est précisément celle qu'on fait le moins à mon âge; on y pense à tout, hormis à cela. Tous les vieillards tiennent plus à la vie que les enfans, et en sortent de plus mauvaise grâce que les jeunes gens. C'est que, tous leurs travaux ayant été pour cette vie, ils voient à sa fin qu'ils ont perdu leurs peines. Tous leurs soins, tous leurs biens, tous les fruits de leurs laborieuses veilles, ils quittent tout quand ils s'en vont. Ils n'ont songé à rien acquérir durant leur vie qu'ils pussent emporter à leur mort.

Je me suis dit tout cela quand il étoit temps de me le dire; et, si je n'ai pas mieux su tirer parti de mes réflexions, ce n'est pas faute de les avoir faites à temps, et de les avoir bien digérées. Jeté dès mon enfance dans le tourbillon du monde, j'appris de bonne heure, par l'expérience, que je n'étois pas fait pour y vivre, et que je n'y parviendrois jamais à l'état dont mon cœur sentoit le besoin. Cessant donc de chercher parmi les hommes le bonheur que je sentois n'y pouvoir trouver, mon ardente imagination sautoit déjà par-dessus l'espace de ma vie, à peine commencée, comme sur un terrain qui m'étoit étranger pour se reposer sur une assiette tranquille où je pusse me fixer.

Ce sentiment, nourri par l'éducation dès mon enfance, et renforcé, durant toute ma vie, par ce long tissu de misères et d'infortunes qui l'a remplie, m'a fait chercher, dans tous les temps, à connoître la nature et la destination de mon être avec plus d'intérêt et de soin que je n'en ai trouvé dans aucun autre homme. J'en ai beaucoup vu qui philosophoient bien plus doctement que moi, mais leur philosophie leur étoit pour ainsi dire étrangère. Voulânt être plus savans que d'autres, ils étudioient l'univers pour savoir comment il étoit arrangé, comme ils auroient étudié quelque machine qu'ils auroient aperçue, par pure curiosité. Ils étudioient la nature humaine pour en pouvoir parler savamment, mais non pas pour se connoître; ils travailloient pour *instruire* les autres, mais non pas pour *s'éclairer* en dedans. Plusieurs d'entre eux ne vouloient que faire un livre, n'importoit quel, pourvu qu'il fût accueilli. Quand le leur étoit fait et publié, son contenu ne les intéressoit plus en aucune sorte, si ce n'est pour le faire adopter aux autres et pour le défendre au cas qu'il fût attaqué, mais du reste sans en rien tirer pour leur propre usage, sans s'embarrasser même que ce contenu fût faux ou vrai, pourvu qu'il ne fût pas réfuté. Pour moi, quand j'ai désiré d'apprendre, c'étoit pour savoir moi-même et non pas pour enseigner : j'ai toujours cru qu'avant d'instruire les autres il falloit commencer par savoir assez pour soi; et de toutes les études que j'ai tâché de faire en ma vie au milieu des hommes, il n'y en a guère que je n'eusse faites également seul dans une île déserte où j'aurois été confiné pour le reste de mes jours. Ce qu'on doit faire dépend beaucoup de ce qu'on doit croire; et, dans tout ce qui ne tient pas aux premiers besoins de la nature, nos opinions sont la règle de nos actions. Dans ce principe, qui fut toujours le mien, j'ai cherché souvent et long-temps, pour diriger l'emploi de ma vie, à connoître sa véritable fin, et je me suis bientôt consolé de mon peu d'aptitude à me conduire habilement dans ce monde, en sentant qu'il n'y falloit pas chercher cette fin.

Né dans une famille où régnoient les mœurs et la piété, élevé ensuite avec douceur chez un ministre plein de sagesse et de religion, j'avois reçu dès ma plus tendre enfance des principes, des maximes, d'autres diroient des préjugés, qui ne m'ont jamais tout-à-fait abandonné. Enfant encore, et livré à moi-même, alléché par

des caresses, séduit par la vanité, leurré par l'espérance, forcé par la nécessité, je me fis catholique, mais je demeurai toujours chrétien; et bientôt, gagné par l'habitude, mon cœur s'attacha sincèrement à ma nouvelle religion. Les instructions, les exemples de madame de Warens, m'affermirent dans cet attachement. La solitude champêtre où j'ai passé la fleur de ma jeunesse, l'étude des bons livres à laquelle je me livrai tout entier, renforcèrent auprès d'elle mes dispositions naturelles aux sentimens affectueux, et me rendirent dévot presque à la manière de Fénelon. La méditation dans la retraite, l'étude de la nature, la contemplation de l'univers, forcent un solitaire à s'élancer incessamment vers l'auteur des choses, et à chercher avec une douce inquiétude la fin de tout ce qu'il voit et la cause de tout ce qu'il sent. Lorsque ma destinée me rejeta dans le torrent du monde, je n'y retrouvai plus rien qui pût flatter un moment mon cœur. Le regret de mes doux loisirs me suivit partout, et jeta l'indifférence et le dégoût sur tout ce qui pouvoit se trouver à ma portée, propre à mener à la fortune et aux honneurs. Incertain dans mes inquiets désirs, j'espérois peu, j'obtins moins, et je sentis, dans des lueurs même de prospérité, que, quand j'aurois obtenu tout ce que je croyois chercher, je n'y aurois point trouvé ce bonheur dont mon cœur étoit avide sans en savoir démêler l'objet. Ainsi tout contribuoit à détacher mes affections de ce monde, même avant les malheurs qui devoient m'y rendre tout-à-fait étranger. Je parvins jusqu'à l'âge de quarante ans, flottant entre l'indigence et la fortune, entre la sagesse et l'égarement, plein de vices d'habitude sans aucun mauvais penchant dans le cœur, vivant au hasard sans principes bien décidés par ma raison, et distrait sur mes devoirs sans les mépriser, mais souvent sans les bien connoître.

Dès ma jeunesse j'avois fixé cette époque de quarante ans comme le terme de mes efforts pour parvenir, et celui de mes prétentions en tout genre; bien résolu, dès cet âge atteint et dans quelque situation que je fusse, de ne plus me débattre pour en sortir, et de passer le reste de mes jours à vivre au jour la journée sans plus m'occuper de l'avenir. Le moment venu, j'exécutai ce projet sans peine, et, quoique alors ma fortune semblât vouloir prendre une assiette plus fixe, j'y renonçai, non-seulement sans regret, mais avec un plaisir véritable. En me délivrant de tous ces leurres, de toutes ces vaines espérances, je me livrai pleinement à l'incurie et au repos d'esprit qui fit toujours mon goût le plus dominant et mon penchant le plus durable. Je quittai le monde et ses pompes. Je renonçai à toutes parures; plus d'épée, plus de montre, plus de bas blancs, de dorure, de coiffure; une perruque toute simple, un bon gros habit de drap; et, mieux que tout cela, je déracinai de mon cœur les cupidités et les convoitises qui donnent du prix à tout ce que je quittois. Je renonçai à la place que j'occupois alors, pour laquelle je n'étois nullement propre, et je me mis à copier de la musique à tant la page, occupation pour laquelle j'avois eu toujours un goût décidé.

Je ne bornai pas ma réforme aux choses extérieures. Je sentis que celle-là même en exigeoit une autre plus pénible, sans doute, mais plus nécessaire dans les opinions; et, résolu de n'en pas faire à deux fois, j'entrepris de soumettre mon intérieur à un examen sévère qui le réglât pour le reste de ma vie tel que je voulois le trouver à ma mort.

Une grande révolution qui venoit de se faire en moi; un autre monde moral qui se dévoiloit à mes regards; les insensés jugemens des hommes, dont, sans prévoir encore combien j'en serois la victime, je commençois à sentir l'absurdité; le besoin toujours croissant d'un autre bien que la gloriole littéraire dont à peine la vapeur m'avoit atteint que j'en étois déjà dégoûté; le désir enfin de tracer pour le reste de ma carrière une route moins incertaine que celle dans laquelle j'en venois de passer la plus belle moitié, tout m'obligeoit à cette grande revue dont je sentois depuis long-temps le besoin. Je l'entrepris donc, et ne négligeai rien de ce qui dépendoit de moi pour bien exécuter cette entreprise.

C'est de cette époque que je puis dater mon entier renoncement au monde, et ce goût vif pour la solitude, qui ne m'a plus quitté depuis ce temps-là. L'ouvrage que j'entreprenois ne pouvoit s'exécuter que dans une retraite absolue; il demandoit de longues et paisibles méditations que le tumulte de la société ne souffre

pas. Cela me força de prendre pour un temps une autre manière de vivre dont ensuite je me trouvai si bien, que, ne l'ayant interrompue depuis lors que par force et pour peu d'instans, je l'ai reprise de tout mon cœur et m'y suis borné sans peine, aussitôt que je l'ai pu; et quand ensuite les hommes m'ont réduit à vivre seul, j'ai trouvé qu'en me séquestrant pour me rendre misérable, ils avoient plus fait pour mon bonheur que je n'avois su faire moi-même.

Je me livrai au travail que j'avois entrepris avec un zèle proportionné et à l'importance de la chose, et au besoin que je sentois en avoir. Je vivois alors avec des philosophes modernes qui ne ressembloient guère aux anciens : au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avoient ébranlé toutes les certitudes que je croyois avoir sur les points qu'il m'importoit le plus de connoître : car, ardens missionnaires d'athéisme et très-impérieux dogmatiques, ils n'enduroient point sans colère que, sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux. Je m'étois défendu souvent assez foiblement par haine pour la dispute, et par peu de talent pour la soutenir; mais jamais je n'adoptai leur désolante doctrine : et cette résistance à des hommes aussi intolérans, qui d'ailleurs avoient leurs vues, ne fut pas une des moindres causes qui attisèrent leur animosité.

Ils ne m'avoient pas persuadé, mais ils m'avoient inquiété. Leurs argumens m'avoient ébranlé sans m'avoir jamais convaincu; je n'y trouvois point de bonne réponse, mais je sentois qu'il y en devoit avoir. Je m'accusois moins d'erreur que d'ineptie, et mon cœur leur répondoit mieux que ma raison.

Je me dis enfin : Me laisserai-je éternellement ballotter par les sophismes des mieux disans, dont je ne suis pas même sûr que les opinions qu'ils prêchent et qu'ils ont tant d'ardeur à faire adopter aux autres soient bien les leurs à eux-mêmes? Leurs passions, qui gouvernent leur doctrine, leur intérêt de faire croire ceci ou cela, rendent impossible à pénétrer ce qu'ils croient eux-mêmes. Peut-on chercher de la bonne foi dans des chefs de parti? Leur philosophie est pour les autres; il m'en faudroit une pour moi. Cherchons-la de toutes mes forces tandis qu'il est temps encore, afin d'avoir une règle fixe de conduite pour le reste de mes jours. Me voilà dans la maturité de l'âge, dans toute la force de l'entendement : déjà je touche au déclin; si j'attends encore, je n'aurai plus, dans ma délibération tardive, l'usage de toutes mes forces; mes facultés intellectuelles auront déjà perdu de leur activité; je ferai moins bien ce que je puis faire aujourd'hui de mon mieux possible; saisissons ce moment favorable : il est l'époque de ma réforme externe et matérielle, qu'il soit aussi celle de ma réforme intellectuelle et morale. Fixons une bonne fois mes opinions, mes principes; et soyons pour le reste de ma vie ce que j'aurai trouvé devoir être après y avoir bien pensé.

J'exécutai ce projet lentement et à diverses reprises, mais avec tout l'effort et toute l'attention dont j'étois capable. Je sentois vivement que le repos du reste de mes jours et mon sort total en dépendoient. Je m'y trouvai d'abord dans un tel labyrinthe d'embarras, de difficultés, d'objections, de tortuosités, de ténèbres, que, vingt fois tenté de tout abandonner, je fus près, renonçant à de vaines recherches, de m'en tenir, dans mes délibérations, aux règles de la prudence commune, sans plus en chercher dans des principes que j'avois tant de peine à débrouiller; mais cette prudence même m'étoit tellement étrangère, je me sentois si peu propre à l'acquérir, que la prendre pour mon guide n'étoit autre chose que vouloir, à travers les mers et les orages, chercher, sans gouvernail, sans boussole, un fanal presque inaccessible, et qui ne m'indiquoit aucun port.

Je persistai : pour la première fois de ma vie j'eus du courage, et je dois à son succès d'avoir pu soutenir l'horrible destinée qui dès lors commençoit à m'envelopper, sans que j'en eusse le moindre soupçon. Après les recherches les plus ardentes et les plus sincères qui jamais peut-être aient été faites par aucun mortel, je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentimens qu'il m'importoit d'avoir; et si j'ai pu me tromper dans mes résultats, je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime : car j'ai fait tous mes efforts pour m'en garantir. Je ne doute point, il est vrai, que les préjugés de l'enfance et les vœux se-

crets de mon cœur n'aient fait pencher la balance du côté le plus consolant pour moi. On se défend difficilement de croire ce qu'on désire avec tant d'ardeur; et qui peut douter que l'intérêt d'admettre ou rejeter les jugemens de l'autre vie ne détermine la foi de la plupart des hommes sur leur espérance ou leur crainte? Tout cela pouvoit fasciner mon jugement, j'en conviens, mais non pas altérer ma bonne foi; car je craignois de me tromper sur toute chose. Si tout consistoit dans l'usage de cette vie, il m'importoit de le savoir, pour en tirer du moins le meilleur parti qu'il dépendroit de moi, tandis qu'il étoit encore temps, et n'être pas tout-à-fait dupe. Mais ce que j'avois le plus à redouter au monde, dans la disposition où je me sentois, étoit d'exposer le sort éternel de mon âme pour la jouissance des biens de ce monde, qui ne m'ont jamais paru d'un grand prix.

J'avoue encore que je ne levai pas toujours à ma satisfaction toutes ces difficultés qui m'avoient embarrassé, et dont nos philosophes avoient si souvent rebattu mes oreilles. Mais, résolu de me décider enfin sur des matières où l'intelligence humaine a si peu de prise, et trouvant de toutes parts des mystères impénétrables et des objections insolubles, j'adoptai dans chaque question le sentiment qui me parut le mieux établi directement, le plus croyable en lui-même, sans m'arrêter aux objections que je ne pouvois résoudre, mais qui se rétorquoient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé. Le ton dogmatique sur ces matières ne convient qu'à des charlatans; mais il importe d'avoir un sentiment pour soi, et de le choisir avec toute la maturité de jugement qu'on y peut mettre. Si malgré cela nous tombons dans l'erreur, nous n'en saurions porter la peine en bonne justice, puisque nous n'en aurons point la coulpe. Voilà le principe inébranlable qui sert de base à ma sécurité.

Le résultat de mes pénibles recherches fut tel à peu près que je l'ai consigné depuis dans la Profession de foi du vicaire savoyard, ouvrage indignement prostitué et profané dans la génération présente, mais qui peut faire un jour révolution parmi les hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi.

Depuis lors, resté tranquille dans les principes que j'avois adoptés après une méditation si longue et si réfléchie, j'en ai fait la règle immuable de ma conduite et de ma foi, sans plus m'inquiéter ni des objections que je n'avois pu résoudre, ni de celles que je n'avois pu prévoir, et qui se présentoient nouvellement de temps à autre à mon esprit. Elles m'ont inquiété quelquefois, mais elles ne m'ont jamais ébranlé. Je me suis toujours dit : Tout cela ne sont que des arguties et des subtilités métaphysiques, qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison, confirmés par mon cœur, et qui tous portent le sceau de l'assentiment intérieur dans le silence des passions. Dans des matières si supérieures à l'entendement humain, une objection que je ne puis résoudre renversera-t-elle tout un corps de doctrine si solide, si bien liée et formée avec tant de méditation et de soin, si bien appropriée à ma raison, à mon cœur, à tout mon être, et renforcée de l'assentiment intérieur que je sens manquer à toutes les autres? Non, de vaines argumentations ne détruiront jamais la convenance que j'aperçois entre ma nature immortelle et la constitution de ce monde, et l'ordre physique que j'y vois régner : j'y trouve dans l'ordre moral correspondant, et dont le système est le résultat de mes recherches, les appuis dont j'ai besoin pour supporter les misères de ma vie. Dans tout autre système je vivrois sans ressource, et je mourrois sans espoir; je serois la plus malheureuse des créatures. Tenons-nous-en donc à celui qui seul suffit pour me rendre heureux en dépit de la fortune et des hommes.

Cette délibération et la conclusion que j'en tirai ne semblent-elles pas avoir été dictées par le ciel même pour me préparer à la destinée qui m'attendoit, et me mettre en état de la soutenir! Que serois-je devenu, que deviendrois-je encore dans les angoisses affreuses qui m'attendoient et dans l'incroyable situation où je suis réduit pour le reste de ma vie, si, resté sans asile où je pusse échapper à mes implacables persécuteurs, sans dédommagement des opprobres qu'ils me font essuyer en ce monde, et sans espoir d'obtenir jamais la justice qui m'est due, je m'étois vu livré tout entier au plus horrible sort qu'ait éprouvé sur la terre aucun mortel? Tandis que, tranquille dans

mon innocence, je n'imaginois qu'estime et bienveillance pour moi parmi les hommes; tandis que mon cœur ouvert et confiant s'épanchoit avec des amis et des frères, les traîtres m'enlaçoient, en silence, de rets forgés au fond des enfers. Surpris par les plus imprévus de tous les malheurs et les plus terribles pour une âme fière, traîné dans la fange sans jamais savoir par qui ni pourquoi, plongé dans un abîme d'ignominie, enveloppé d'horribles ténèbres à travers lesquelles je n'apercevois que de sinistres objets, à la première surprise je fus terrassé, et jamais je ne serois revenu de l'abattement où me jeta ce genre imprévu de malheurs, si je ne m'étois ménagé d'avance des forces pour me relever dans mes chutes.

Ce ne fut qu'après des années d'agitations que, reprenant enfin mes esprits et commençant de rentrer en moi-même, je sentis le prix des ressources que je m'étois ménagées pour l'adversité. Décidé sur toutes les choses dont il m'importoit de juger, je vis, en comparant mes maximes à ma situation, que je donnois aux insensés jugemens des hommes, et aux petits événemens de cette courte vie, beaucoup plus d'importance qu'ils n'en avoient; que cette vie, n'étant qu'un état d'épreuves, il importoit peu que ces épreuves fussent de telle ou telle sorte, pourvu qu'il en résultât l'effet auquel elles étoient destinées, et que, par conséquent, plus les épreuves étoient grandes, fortes, multipliées, plus il étoit avantageux de les savoir soutenir. Toutes les plus vives peines perdent leur force pour quiconque en voit le dédommagement grand et sûr; et la certitude de ce dédommagement étoit le principal fruit que j'avois retiré de mes méditations précédentes.

Il est vrai qu'au milieu des outrages sans nombre et des indignités sans mesure dont je me sentois accablé de toutes parts, des intervalles d'inquiétude et de doutes venoient, de temps à autre, ébranler mon espérance et troubler ma tranquillité. Les puissantes objections que je n'avois pu résoudre se présentoient alors à mon esprit avec plus de force, pour achever de m'abattre précisément dans les momens où, surchargé du poids de ma destinée, j'étois prêt à tomber dans le découragement; souvent des argumens nouveaux, que j'entendois faire, me revenoient dans l'esprit à l'appui de ceux qui m'avoient déjà tourmenté. Ah! me disois-je alors dans des serremens de cœur prêts à m'étouffer, qui me garantira du désespoir, si, dans l'horreur de mon sort, je ne vois plus que des chimères dans les consolations que me fournissoit ma raison; si, détruisant ainsi son propre ouvrage, elle renverse tout l'appui d'espérance et de confiance qu'elle m'avoit ménagé dans l'adversité? Quel appui que des illusions qui ne bercent que moi seul au monde! Toute la génération présente ne voit qu'erreurs et préjugés dans les sentimens dont je me nourris seul: elle trouve la vérité, l'évidence dans le système contraire au mien; elle semble même ne pouvoir croire que je l'adopte de bonne foi; et moi-même, en m'y livrant de toute ma volonté, j'y trouve des difficultés insurmontables qu'il m'est impossible de résoudre, et qui ne m'empêchent pas d'y persister. Suis-je donc seul sage, seul éclairé, parmi les mortels? pour croire que les choses sont ainsi, suffit-il qu'elles me conviennent? puis-je prendre une confiance éclairée en des apparences qui n'ont rien de solide aux yeux du reste des hommes, et qui me sembleroient illusoires à moi-même si mon cœur ne soutenoit pas ma raison? N'eût-il pas mieux valu combattre mes persécuteurs à armes égales en adoptant leurs maximes, que de rester sur les chimères des miennes en proie à leurs atteintes sans agir pour les repousser? Je me crois sage, et je ne suis que dupe, victime et martyr d'une vaine erreur.

Combien de fois, dans ces momens de doute et d'incertitude, je fus prêt à m'abandonner au désespoir! Si jamais j'avois passé dans cet état un mois entier, c'étoit fait de ma vie et de moi. Mais ces crises, quoique autrefois assez fréquentes, ont toujours été courtes; et maintenant que je n'en suis pas délivré tout-à-fait encore, elles sont si rares et si rapides, qu'elles n'ont pas même la force de troubler mon repos. Ce sont de légères inquiétudes qui n'affectent pas plus mon âme qu'une plume qui tombe dans la rivière ne peut altérer le cours de l'eau. J'ai senti que remettre en délibération les mêmes points, sur lesquels je m'étois ci-devant décidé, étoit me supposer de nouvelles lumières ou le jugement plus formé, ou plus de zèle pour la vérité que je n'avois lors de mes recherches; qu'aucun de ces cas n'étant ni ne pouvant être

le mien, je ne pouvois préférer, par aucune raison solide, des opinions qui, dans l'accablement du désespoir, ne me tentoient que pour augmenter ma misère, à des sentimens adoptés dans la vigueur de l'âge, dans toute la maturité de l'esprit, après l'examen le plus réfléchi, et dans des temps où le calme de ma vie ne me laissoit d'autre intérêt dominant que celui de connoître la vérité. Aujourd'hui que mon cœur, serré de détresse, mon âme affaissée par les ennuis, mon imagination effarouchée, ma tête troublée par tant d'affreux mystères dont je suis environné, aujourd'hui que toutes mes facultés, affoiblies par la vieillesse et les angoisses, ont perdu tout leur ressort, irai-je m'ôter à plaisir toutes les ressources que je m'étois ménagées, et donner plus de confiance à ma raison déclinante pour me rendre injustement malheureux, qu'à ma raison pleine et vigoureuse pour me dédommager des maux que je souffre sans les avoir mérités? Non, je ne suis ni plus sage, ni mieux instruit, ni de meilleure foi, que quand je me décidai sur ces grandes questions : je n'ignorois pas alors les difficultés dont je me laisse troubler aujourd'hui; elles ne m'arrêtèrent pas, et s'il s'en présente quelques nouvelles dont on ne s'étoit pas encore avisé, ce sont les sophismes d'une subtile métaphysique, qui ne sauroient balancer les vérités éternelles admises de tous les temps, par tous les sages, reconnues par toutes les nations, et gravées dans le cœur humain en caractères ineffaçables. Je savois, en méditant sur ces matières, que l'entendement humain, circonscrit par les sens, ne les pouvoit embrasser dans toute leur étendue : je m'en tins donc à ce qui étoit à ma portée sans m'engager dans ce qui la passoit. Ce parti étoit raisonnable; je l'embrassai jadis, et m'y tins avec l'assentiment de mon cœur et de ma raison. Sur quel fondement y renoncerois-je aujourd'hui que tant de puissans motifs m'y doivent tenir attaché? quel danger vois-je à le suivre? quel profit trouverois-je à l'abandonner? En prenant la doctrine de mes persécuteurs prendrois-je aussi leur morale? cette morale sans racine et sans fruit, qu'ils étalent pompeusement dans des livres et dans quelque action d'éclat sur le théâtre, sans qu'il en pénètre jamais rien dans le cœur ni dans la raison; ou bien cette autre morale secrète et cruelle, doctrine intérieure de tous leurs initiés, à laquelle l'autre ne sert que de masque, qu'ils suivent seule dans leur conduite, et qu'ils ont si habilement pratiquée à mon égard. Cette morale, purement offensive, ne sert point à la défense, et n'est bonne qu'à l'agression. De quoi me serviroit-elle dans l'état où ils m'ont réduit? Ma seule innocence me soutient dans les malheurs, et combien me rendrois-je plus malheureux encore, si, m'ôtant cette unique mais puissante ressource, j'y substituois la méchanceté? Les atteindrois-je dans l'art de nuire? et, quand j'y réussirois, de quel mal me soulageroit celui que je leur pourrois faire? Je perdrois ma propre estime, et je ne gagnerois rien à la place.

C'est ainsi que, raisonnant avec moi-même, je parvins à ne me laisser plus ébranler dans mes principes par des argumens captieux, par des objections insolubles, et par des difficultés qui passoient ma portée et peut-être celle de l'esprit humain. Le mien, restant dans la plus solide assiette que j'avois pu lui donner, s'accoutuma si bien à s'y reposer à l'abri de ma conscience, qu'aucune doctrine étrangère, ancienne ou nouvelle, ne peut plus l'émouvoir, ni troubler un instant mon repos. Tombé dans la langueur et l'appesantissement d'esprit, j'ai oublié jusqu'aux raisonnemens sur lesquels je fondois ma croyance et mes maximes; mais je n'oublierai jamais les conclusions que j'en ai tirées avec l'approbation de ma conscience et de ma raison, et je m'y tiens désormais. Que tous les philosophes viennent ergoter contre; ils perdront leur temps et leurs peines : je me tiens, pour le reste de ma vie, en toute chose, au parti que j'ai pris quand j'étois plus en état de bien choisir.

Tranquille dans ces dispositions, j'y trouve, avec le contentement de moi, l'espérance et les consolations dont j'ai besoin dans ma situation : il n'est pas possible qu'une solitude aussi complète, aussi permanente, aussi triste en elle-même, l'animosité toujours sensible et toujours active de toute la génération présente, les indignités dont elle m'accable sans cesse, ne me jettent quelquefois dans l'abattement; l'espérance ébranlée, les doutes décourageans reviennent encore de temps à autre troubler mon âme et la remplir de tristesse. C'est alors qu'in-

capable des opérations de l'esprit, nécessaires pour me rassurer moi-même, j'ai besoin de me rappeler mes anciennes résolutions : les soins, l'attention, la sincérité de cœur, que j'ai mis à les prendre, reviennent alors à mon souvenir, et me rendent toute ma confiance. Je me refuse ainsi à toutes nouvelles idées comme à des erreurs funestes, qui n'ont qu'une fausse apparence, et ne sont bonnes qu'à troubler mon repos.

Ainsi retenu dans l'étroite sphère de mes anciennes connoissances, je n'ai pas, comme Solon, le bonheur de pouvoir m'instruire chaque jour en vieillissant, et je dois même me garantir du dangereux orgueil de vouloir apprendre ce que je suis désormais hors d'état de bien savoir. Mais s'il me reste peu d'acquisitions à espérer du côté des lumières utiles, il m'en reste de bien importantes à faire du côté des vertus nécessaires à mon état : c'est là qu'il seroit temps d'enrichir et d'orner mon âme d'un acquis qu'elle pût emporter avec elle, lorsque, délivrée de ce corps qui l'offusque et l'aveugle, et voyant la vérité sans voile, elle apercevra la misère de toutes ces connoissances dont nos faux savans sont si vains, elle gémira des momens perdus en cette vie à les vouloir acquérir. Mais la patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale, sont un bien qu'on emporte avec soi, et dont on peut s'enrichir sans cesse, sans craindre que la mort même nous en fasse perdre le prix : C'est à cette unique et utile étude que je consacre le reste de ma vieillesse. Heureux si, par mes progrès sur moi-même, j'apprends à sortir de la vie, non meilleur, car cela n'est pas possible, mais plus vertueux que je n'y suis entré !

QUATRIÈME PROMENADE.

Rousseau aime le bon Plutarque ; c'est le livre qui lui profite le plus. Il a à se plaindre de l'abbé Royou. Il se rappelle un mensonge de sa jeunesse qui l'afflige beaucoup. Dissertation sur le mensonge et sur le Temple de Gnide. Portrait d'un homme vrai. Il répond mal à une question qu'on lui fait à table. Il a plus souvent gardé le silence sur le bien qu'il a fait que sur le mal. Exemples qu'il en donne.

Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois encore, Plutarque est celui qui m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance, ce sera la dernière de ma vieillesse : c'est presque le seul auteur que je n'ai jamais lu sans en tirer quelque fruit. Avant-hier, je lisois dans ses œuvres morales le traité, *Comment on pourra tirer utilité de ses ennemis*. Le même jour, en rangeant quelques brochures qui m'ont été envoyées par les auteurs, je tombai sur un des journaux de l'abbé Royou, au titre duquel il avoit mis ces paroles, *vitam vero impendenti*, Royou (*). Trop au fait des tournures de ces messieurs pour prendre le change sur *celle-là*, je compris qu'il avoit cru sous cet air de politesse me dire une cruelle contre-vérité ; mais sur quoi fondé? Pourquoi ce sarcasme? Quel sujet y pouvois-je avoir donné? Pour mettre à profit les leçons du bon Plutarque, je résolus d'employer à m'examiner sur le mensonge, la promenade du lendemain, et j'y vins bien confirmé dans l'opinion déjà prise que le *connois-toi toi-même* du temple de Delphes n'étoit pas une maxime si facile à suivre que je l'avois cru dans mes Confessions.

Le lendemain, m'étant mis en marche pour exécuter cette résolution, la première idée qui me vint, en commençant à me recueillir, fut celle d'un mensonge affreux fait dans ma première jeunesse (**), dont le souvenir m'a troublé toute ma vie, et vient, jusque dans ma vieillesse, contrister encore mon cœur déjà navré de tant d'autres façons. Ce mensonge, qui fut un grand crime en lui-même, en dut être un plus grand encore par ses effets que j'ai toujours ignorés, mais que le remords m'a fait supposer aussi cruels qu'il étoit possible. Cependant, à ne consulter que la disposition où j'étois en le faisant, ce mensonge ne fut qu'un fruit de la mauvaise honte ; et, bien loin qu'il partît d'une intention de nuire à celle qui en fut la victime, je puis jurer à la face du ciel qu'à l'instant même où cette honte invincible me l'arrachoit, j'aurois donné tout mon sang

(*) Ce nom n'est indiqué dans l'édition de Genève que par l'initiale R. — Où l'éditeur de 1801, copié en cela par ceux qui l'ont suivi, a-t-il trouvé qu'il étoit question ici de l'abbé Raynal, qui n'a jamais fait aucun journal? Ceci ne peut évidemment s'appliquer qu'à l'abbé Royou, qui, Fréron étant mort, étoit alors un des principaux collaborateurs de l'*Année littéraire*.

G. P.

(**) Voyez *Confessions*, Livre II, p. 42, 43.

avec joie pour en détourner l'effet sur moi seul : c'est un délire que je ne puis expliquer, qu'en disant, comme je crois le sentir, qu'en cet instant mon naturel timide subjugua tous les vœux de mon cœur.

Le souvenir de ce malheureux acte, et les inextinguibles regrets qu'il m'a laissés m'ont inspiré pour le mensonge une horreur qui a dû garantir mon cœur de ce vice pour le reste de ma vie. Lorsque je pris ma devise je me sentois fait pour la mériter, et je ne doutois pas que je n'en fusse digne quand, sur le mot de l'abbé Royou, je commençai de m'examiner plus sérieusement.

Alors, en m'épluchant avec plus de soin, je fus bien surpris du nombre de choses de mon invention que je me rappelois avoir dites comme vraies dans le même temps où, fier en moi-même de mon amour pour la vérité, je lui sacrifiois ma sûreté, mes intérêts, ma personne, avec une impartialité dont je ne connois nul autre exemple parmi les humains.

Ce qui me surprit le plus étoit qu'en me rappelant ces choses controuvées, je n'en sentois aucun vrai repentir. Moi dont l'horreur pour la fausseté n'a rien dans mon cœur qui la balance, moi qui braverois les supplices s'il les falloit éviter par un mensonge, par quelle bizarre inconséquence mentois-je ainsi de gaîté de cœur sans nécessité, sans profit, et par quelle inconcevable contradiction n'en sentois-je pas le moindre regret, moi que le remords d'un mensonge n'a cessé d'affliger pendant cinquante ans ! Je ne me suis jamais endurci sur mes fautes : l'instinct moral m'a toujours bien conduit, ma conscience a gardé sa première intégrité ; et quand même elle se seroit altérée en se pliant à mes intérêts, comment, gardant toute sa droiture dans les occasions où l'homme, forcé par ses passions, peut au moins s'excuser sur sa foiblesse, la perd-elle uniquement dans les choses indifférentes où le vice n'a point d'excuse? Je vis que de la solution de ce problème dépendoit la justesse du jugement que j'avois à porter en ce point sur moi-même ; et, après l'avoir bien examiné, voici de quelle manière je parvins à me l'expliquer.

Je me souviens d'avoir lu dans un livre de philosophie que mentir c'est cacher une vérité que l'on doit manifester. Il suit bien de cette définition que taire une vérité, qu'on n'est pas obligé de dire, n'est pas mentir : mais celui qui, non content en pareil cas de ne pas dire la vérité, dit le contraire, ment-il alors, ou ne ment il pas? Selon la définition, l'on ne sauroit dire qu'il ment ; car s'il donne de la fausse monnoie à un homme auquel il ne doit rien, il trompe cet homme, sans doute, mais il ne le vole pas.

Il se présente ici deux questions à examiner, très-importantes l'une et l'autre : la première, quand et comment on doit à autrui la vérité, puisqu'on ne la doit pas toujours ; la seconde, s'il est des cas où l'on puisse tromper innocemment. Cette seconde question est très-décidée, je le sais bien : négativement dans les livres, où la plus austère morale ne coûte rien à l'auteur ; affirmativement dans la société, où la morale des livres passe pour un bavardage impossible à pratiquer. Laissons donc ces autorités qui se contredisent, et cherchons, par mes propres principes, à résoudre pour moi ces questions.

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens : sans elle l'homme est aveugle ; elle est l'œil de la raison. C'est par elle que l'homme apprend à se conduire, à être ce qu'il doit être, à faire ce qu'il doit faire, à tendre à sa véritable fin. La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien ; elle est quelquefois un mal, très-souvent une chose indifférente. Les choses qu'il importe à un homme de savoir, et dont la connoissance est nécessaire à son bonheur, ne sont peut-être pas en grand nombre ; mais en quelque nombre qu'elles soient, elles sont un bien qui lui appartient, qu'il a droit de réclamer partout où il le trouve, et dont on ne peut le frustrer sans commettre le plus inique de tous les vols, puisqu'elle est de ces biens communs à tous, dont la communication n'en prive point celui qui le donne.

Quant aux vérités qui n'ont aucune sorte d'utilité, ni pour l'instruction ni dans la pratique, comment seroient-elles un bien dû, puisqu'elles ne sont pas même un bien? et puisque la propriété n'est fondée que sur l'utilité, où il n'y a point d'utilité possible il ne peut y avoir de propriété. On peut réclamer un terrain

quoique stérile, parce qu'on peut au moins habiter sur le sol; mais qu'un fait oiseux, indifférent à tous égards et sans conséquence pour personne, soit vrai ou faux, cela n'intéresse qui que ce soit. Dans l'ordre moral rien n'est inutile, non plus que dans l'ordre physique : rien ne peut être dû de ce qui n'est bon à rien; pour qu'une chose soit due, il faut qu'elle soit ou puisse être utile. Ainsi, la vérité due est celle qui intéresse la justice, et c'est profaner ce nom sacré de vérité que de l'appliquer aux choses vaines dont l'existence est indifférente à tous, et dont la connoissance est inutile à tout. La vérité, dépouillée de toute espèce d'utilité même possible, ne peut donc pas être une chose due; et, par conséquent, celui qui la tait ou la déguise ne ment point.

Mais est-il de ces vérités si parfaitement stériles qu'elles soient de tout point inutiles à tout? C'est un autre article à discuter, et auquel je reviendrai tout à l'heure. Quant à présent, passons à la seconde question.

Ne pas dire ce qui est vrai, et dire ce qui est faux, sont deux choses très-différentes, mais dont peut néanmoins résulter le même effet, car ce résultat est assurément bien le même toutes les fois que cet effet est nul. Partout où la vérité est indifférente, l'erreur contraire est indifférente aussi : d'où il suit qu'en pareil cas celui qui trompe en disant le contraire de la vérité n'est pas plus injuste que celui qui trompe en ne la déclarant pas; car, en fait de vérités inutiles, l'erreur n'a rien de pire que l'ignorance. Que je croie le sable qui est au fond de la mer blanc ou rouge, cela ne m'importe pas plus que d'ignorer de quelle couleur il est. Comment pourroit-on être injuste en ne nuisant à personne, puisque l'injustice ne consiste que dans le tort fait à autrui?

Mais ces questions, ainsi sommairement décidées, ne sauroient me fournir encore aucune application sûre pour la pratique, sans beaucoup d'éclaircissemens préalables nécessaires pour faire avec justesse cette application dans tous les cas qui peuvent se présenter; car si l'obligation de dire la vérité n'est fondée que sur son utilité, comment me constituerai-je juge de cette utilité? Très-souvent l'avantage de l'un fait le préjudice de l'autre; l'intérêt particulier est presque toujours en opposition avec l'intérêt public. Comment se conduire en pareil cas? Faut-il sacrifier l'utilité de l'absent à celle de la personne à qui l'on parle? faut-il taire ou dire la vérité qui, profitant à l'un, nuit à l'autre? faut-il peser tout ce que l'on doit dire à l'unique balance du bien public, ou à celle de la justice distributive? et suis-je assuré de connoître assez tous les rapports de la chose pour ne dispenser les lumières dont je dispose que sur les règles de l'équité? De plus, en examinant ce qu'on doit aux autres, ai-je examiné suffisamment ce qu'on se *doit à soi-même*, ce qu'on doit à la vérité *pour elle seule*? Si je ne fais aucun tort à un autre en le trompant, s'ensuit-il que je ne m'en fasse point à moi-même, et suffit-il de n'être jamais injuste pour être toujours innocent?

Que d'embarrassantes discussions dont il seroit aisé de se tirer en se disant : Soyons toujours vrais, au risque de tout ce qui en peut arriver. La justice elle-même est dans la vérité des choses : le mensonge est toujours iniquité, l'erreur est toujours imposture, quand on donne ce qui n'est pas pour la règle de ce qu'on doit faire ou croire; et, quelque effet qui résulte de la vérité, on est toujours inculpable quand on l'a dite, parce qu'on n'y a rien mis du sien.

Mais c'est là trancher la question sans la résoudre : il ne s'agissoit pas de prononcer s'il seroit bon de dire toujours la vérité, mais si l'on y étoit toujours également obligé, et, sur la définition que j'examinois, supposant que non, de distinguer les cas où la vérité est rigoureusement due, de ceux où l'on peut la taire sans injustice et la déguiser sans mensonge; car j'ai trouvé que de tels cas existoient réellement. Ce dont il s'agit est donc de chercher une règle sûre pour les connoître et les bien déterminer.

Mais d'où tirer cette règle et la preuve de son infaillibilité?... Dans toutes les questions de morale difficiles comme celle-ci, je me suis toujours bien trouvé de les résoudre par le dictamen de ma conscience, plutôt que par les lumières de ma raison : jamais l'instinct moral ne m'a trompé; il a gardé jusqu'ici sa pureté dans mon cœur assez pour que je puisse m'y confier; et, s'il se tait quelquefois devant mes

passions dans ma conduite, il reprend bien son empire sur elles dans mes souvenirs : c'est là que je me juge moi-même avec autant de sévérité peut-être que je serai jugé par le souverain Juge après cette vie.

Juger des discours des hommes par les effets qu'ils produisent, c'est souvent mal les apprécier. Outre que ces effets ne sont pas toujours sensibles et faciles à connoître, ils varient à l'infini comme les circonstances dans lesquelles ces discours sont tenus; mais c'est uniquement l'intention de celui qui les tient qui les apprécie, et détermine leur degré de malice ou de bonté. Dire faux n'est mentir que par l'intention de tromper; et l'intention même de tromper, loin d'être toujours jointe avec celle de nuire, a quelquefois un but tout contraire : mais pour rendre un mensonge innocent il ne suffit pas que l'intention de nuire ne soit pas expresse, il faut de plus la certitude que l'erreur dans laquelle on jette ceux à qui l'on parle ne peut nuire à eux ni à personne en quelque façon que ce soit. Il est rare et difficile qu'on puisse avoir cette certitude; aussi est-il difficile et rare qu'un mensonge soit parfaitement innocent. Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude, mentir pour nuire est calomnie; c'est la pire espèce de mensonge : mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir; ce n'est pas mensonge, c'est fiction.

Les fictions qui ont un objet moral s'appellent apologues ou fables; et, comme leur objet n'est ou ne doit être que d'envelopper des vérités utiles sous des formes sensibles et agréables, en pareil cas on ne s'attache guère à cacher le mensonge de fait, qui n'est que l'habit de la vérité, et celui qui ne débite une fable que pour une fable ne ment en aucune façon.

Il est d'autres fictions purement oiseuses, telles que sont la plupart des contes et des romans qui, sans renfermer aucune instruction véritable, n'ont pour objet que l'amusement. Celles-là, dépouillées de toute utilité morale, ne peuvent s'apprécier que par l'intention de celui qui les invente; et, lorsqu'il les débite avec affirmation comme des vérités réelles, on ne peut guère disconvenir qu'elles ne soient de vrais mensonges. Cependant, qui jamais s'est fait un grand scrupule de ces mensonges-là, et qui jamais en a fait un reproche grave à ceux qui les font? S'il y a, par exemple, quelque objet moral dans le *Temple de Gnide*, cet objet est bien offusqué et gâté par les détails voluptueux et par les images lascives. Qu'a fait l'auteur pour couvrir cela d'un vernis de modestie? Il a feint que son ouvrage étoit la traduction d'un manuscrit grec, et il a fait l'histoire de la découverte de ce manuscrit de la façon la plus propre à persuader ses lecteurs de la vérité de son récit. Si ce n'est pas là un mensonge bien positif, qu'on me dise donc ce que c'est que mentir. Cependant qui est-ce qui s'est avisé de faire à l'auteur un crime de ce mensonge, et de le traiter pour cela d'imposteur?

On dira vainement que ce n'est là qu'une plaisanterie; que l'auteur, tout en affirmant, ne vouloit persuader personne; qu'il n'a persuadé personne en effet, et que le public n'a pas douté un moment qu'il ne fût lui-même l'auteur de l'ouvrage prétendu grec, dont il se donnoit pour le traducteur. Je répondrai qu'une pareille plaisanterie sans aucun objet n'eût été qu'un bien sot enfantillage; qu'un menteur ne ment pas moins quand il affirme quoiqu'il ne persuade pas; qu'il faut détacher du public instruit des multitudes de lecteurs simples et crédules, à qui l'histoire du manuscrit narrée par un auteur grave avec un air de bonne foi en a réellement imposé, et qui ont bu sans crainte, dans une coupe de forme antique, le poison dont ils se seroient au moins défiés s'il eût été présenté dans un vase moderne.

Que ces distinctions se trouvent ou non dans les livres, elles ne s'en font pas moins dans le cœur de tout homme de bonne foi avec lui-même, qui ne veut rien se permettre que sa conscience puisse lui reprocher; car dire une chose fausse à son avantage n'est pas moins mentir que si on la disoit au préjudice d'autrui, quoique le mensonge soit moins criminel. Donner l'avantage à qui ne doit pas l'avoir, c'est troubler l'ordre de la justice; attribuer faussement à soi-même ou à autrui un acte d'où peut résulter louange ou blâme, inculpation ou disculpation, c'est faire une chose injuste : or, tout ce qui, contraire à la vérité, blesse la justice en quelque façon que ce soit, c'est mensonge. Voilà la limite exacte; mais tout ce qui, contraire à la vérité, n'intéresse la justice en aucune sorte,

n'est que fiction, et j'avoue que quiconque se reproche une pure fiction comme un mensonge a la conscience plus délicate que moi.

Ce qu'on appelle mensonges officieux sont de vrais mensonges, parce qu'en imposer à l'avantage soit d'autrui, soit de soi-même, n'est pas moins injuste que d'en imposer à son détriment : quiconque loue ou blâme contre la vérité ment, dès qu'il s'agit d'une personne réelle. S'il s'agit d'un être imaginaire, il en peut dire tout ce qu'il veut sans mentir, à moins qu'il ne juge sur la moralité des faits qu'il invente, et qu'il n'en juge faussement, car alors s'il ne ment pas dans le fait, il ment contre la vérité morale, cent fois plus respectable que celle des faits.

J'ai vu de ces gens qu'on appelle vrais dans le monde : toute leur véracité s'épuise dans les conversations oiseuses à citer fidèlement les lieux, les temps, les personnes, à ne se permettre aucune fiction, à ne broder aucune circonstance, à ne rien exagérer. En tout ce qui ne touche point à leur intérêt, il sont dans leurs narrations de la plus inviolable fidélité : mais s'agit-il de traiter quelque affaire qui les regarde, de narrer quelque fait qui leur touche de près, toutes les couleurs sont employées pour présenter les choses sous le jour qui leur est le plus avantageux ; et, si le mensonge leur est utile et qu'ils s'abstiennent de le dire eux-mêmes, ils le favorisent avec adresse, et font en sorte qu'on l'adopte sans le leur pouvoir imputer. Ainsi le veut la prudence : adieu la véracité.

L'homme que j'appelle *vrai* fait tout le contraire. En choses parfaitement indifférentes, la vérité, qu'alors l'autre respecte si fort, le touche fort peu, et il ne se fera guère de scrupule d'amuser une compagnie par des faits controuvés, dont il ne résulte aucun jugement injuste, ni pour ni contre qui que ce soit vivant ou mort : mais tout discours qui produit pour quelqu'un profit ou dommage, estime ou mépris, louange ou blâme, contre la justice et la vérité, est un mensonge qui jamais n'approchera de son cœur, ni de sa bouche, ni de sa plume. Il est solidement *vrai*, même contre son intérêt, quoiqu'il se pique assez peu de l'être dans les conversations oiseuses : il est *vrai* en ce qu'il ne cherche à tromper personne, qu'il est aussi fidèle à la vérité qui l'accuse qu'à celle qui l'honore, et qu'il n'en impose jamais pour son avantage, ni pour nuire à son ennemi. La différence donc qu'il y a entre mon homme *vrai* et l'autre, est que celui du monde est très-rigoureusement fidèle à toute vérité qui ne lui coûte rien, mais pas au-delà, et que le mien ne la sert jamais si fidèlement que quand il faut s'immoler pour elle.

Mais, diroit-on, comment accorder ce relâchement avec cet ardent amour pour la vérité dont je le glorifie? Cet amour est donc faux puisqu'il souffre tant d'alliage? Non; il est pur et vrai ; mais il n'est qu'une *émanation de l'amour* de la justice, et ne veut *jamais être faux*, quoiqu'il soit toujours fabuleux. Justice et vérité sont dans son esprit deux mots synonymes, qu'il prend l'un pour l'autre indifféremment : la sainte vérité, que son cœur adore, ne consiste points en faits indifférens et en noms inutiles, mais à rendre fidèlement à chacun ce qui lui est dû en choses qui sont véritablement siennes, en imputations bonnes ou mauvaises, en rétributions d'honneur ou de blâme, de louange ou d'improbation ; il n'est faux ni contre autrui, parce que son équité l'en empêche et qu'il ne veut nuire à personne injustement ; ni pour lui-même, parce que sa conscience l'en empêche, et qu'il ne sauroit s'approprier ce qui n'est pas à lui. C'est surtout de sa propre estime qu'il est jaloux : c'est le bien dont il peut le moins se passer, et il sentiroit une perte réelle d'acquérir celle des autres aux dépens de ce bien-là. Il mentira donc quelquefois en choses indifférentes sans scrupule et sans croire mentir, jamais pour le dommage ou le profit d'autrui ni de lui-même : en tout ce qui tient aux vérités historiques, en tout ce qui a trait à la conduite des hommes, à la justice, à la sociabilité, aux lumières utiles, il garantira de l'erreur, et lui-même et les autres, autant qu'il dépendra de lui Tout mensonge hors de là, selon lui, n'en est pas un. Si le *Temple de Gnide* est un ouvrage utile, l'histoire du manuscrit grec n'est qu'une fiction très-innocente : elle est un mensonge très-punissable si l'ouvrage est dangereux.

Telles furent mes règles de conscience sur le mensonge et sur la vérité : mon cœur suivoit machinalement ces règles avant que ma raison les eût adoptées, et l'instinct moral en fit seul l'application. Le criminel mensonge dont la

pauvre Marion fut la victime m'a laissé d'ineffaçables remords, qui m'ont garanti tout le reste de ma vie non-seulement de tout mensonge de cette espèce, mais de tout ce qui, de quelque façon que ce pût être, pouvoit toucher l'intérêt et la réputation d'autrui. En généralisant ainsi l'exclusion, je me suis dispensé de peser exactement l'avantage et le préjudice, et de marquer les limites précises du mensonge nuisible et du mensonge officieux : en regardant l'un et l'autre comme coupables, je me les suis interdits tous les deux.

En ceci comme en tout le reste, mon tempérament a beaucoup influé sur mes maximes, ou plutôt sur mes habitudes ; car je n'ai guère agi par règles, ou n'ai guère suivi d'autres règles en toute chose que les impulsions de mon naturel. Jamais mensonge prémédité n'approcha de ma pensée, jamais je n'ai menti pour mon intérêt, mais souvent j'ai menti par honte pour me tirer d'embarras en choses indifférentes, ou qui n'intéressoient tout au plus que moi seul, lorsque ayant à soutenir un entretien, la lenteur de mes idées et l'aridité de ma conversation me forçoient de recourir aux fictions pour avoir quelque chose à dire. Quand il faut nécessairement parler, et que des vérités amusantes ne se présentent pas assez tôt à mon esprit, je débite des fables pour ne pas demeurer muet ; mais, dans l'invention de ces fables, j'ai soin, tant que je puis, qu'elles ne soient pas des mensonges, c'est-à-dire qu'elles ne blessent ni la justice ni la vérité due, et qu'elles ne soient que des fictions indifférentes à tout le monde et à moi. Mon désir seroit bien d'y substituer au moins à la vérité des faits une vérité morale, c'est-à-dire d'y bien représenter les affections naturelles au cœur humain, et d'en faire sortir toujours quelque instruction utile, d'en faire, en un mot, des contes moraux, des apologues ; mais il faudroit plus de présence d'esprit que je n'en ai, et plus de facilité dans la parole pour savoir mettre à profit, pour l'instruction, le babil de la conversation. Sa marche, plus rapide que celle de mes idées, me forçant presque toujours de parler avant de penser, m'a souvent suggéré des sottises et des inepties que ma raison désapprouvoit, et que mon cœur désavouoit à mesure qu'elles échappoient de ma bouche, mais qui, précédant mon propre jugement, ne pouvoient plus être réformées par sa censure.

C'est encore par cette première et irrésistible impulsion du tempérament que, dans des momens imprévus et rapides, la honte et la timidité m'arrachent souvent des mensonges auxquels ma volonté n'a point de part, mais qui la précèdent en quelque sorte par la nécessité de répondre à l'instant. L'impression profonde du souvenir de la pauvre Marion peut bien retenir toujours ceux qui pourroient être nuisibles à d'autres, mais non pas ceux qui peuvent servir à me tirer d'embarras quand il s'agit de moi seul, ce qui n'est pas moins contre ma conscience et mes principes que ceux qui peuvent influer sur le sort d'autrui.

J'atteste le ciel que si je pouvois l'instant d'après retirer le mensonge qui m'excuse, et dire la vérité qui me charge, sans me faire un nouvel affront en me rétractant, je le ferois de tout mon cœur ; mais la honte de me prendre ainsi moi-même en faute me retient encore, et je me repens très-sincèrement de ma faute, sans néanmoins l'oser réparer. Un exemple expliquera mieux ce que je veux dire, et montrera que je ne mens ni par intérêt ni par amour-propre, encore moins par envie ou par malignité ; mais uniquement par embarras et mauvaise honte, sachant même très-bien quelquefois que ce mensonge est connu pour tel, et ne peut me servir du tout à rien.

Il y a quelque temps que M. F*** m'engagea, contre mon usage, à aller, avec ma femme, dîner, en manière de pique-nique, avec lui et M. B***, chez la dame ***, restauratrice, laquelle et ses deux filles dînèrent aussi avec nous. Au milieu du dîner l'aînée, qui est mariée depuis peu, et qui étoit grosse, s'avisa de me demander brusquement, et en me fixant, si j'avois eu des enfans. Je répondis, en rougissant jusqu'aux yeux, que je n'avois pas eu ce bonheur. Elle sourit malignement en regardant la compagnie : tout cela n'étoit pas bien obscur, même pour moi.

Il est clair d'abord que cette réponse n'est point celle que j'aurois voulu faire, quand même j'aurois eu l'intention d'en imposer ; car, dans la disposition où je voyois les convives, j'étois bien sûr que ma réponse ne changeoit rien à leur opinion sur ce point. On s'attendoit

à cette négative, on la provoquoit même pour jouir du plaisir de m'avoir fait mentir. Je n'étois pas assez bouché pour ne pas sentir cela. Deux minutes après, la réponse que j'aurois dû faire me vient d'elle-même. « Voilà une question » peu discrète, de la part d'une jeune femme, » à un homme qui a vieilli garçon. » En parlant ainsi, sans mentir, sans avoir à rougir d'aucun aveu, je mettois les rieurs de mon côté, et je lui faisois une petite leçon qui, naturellement, devoit la rendre un peu moins impertinente à me questionner. Je ne fis rien de tout cela; je ne dis point ce qu'il falloit dire, je dis ce qu'il ne falloit pas et qui ne pouvoit me servir de rien. Il est donc certain que ni mon jugement ni ma volonté ne dictèrent ma réponse, et qu'elle fut l'effet machinal de mon embarras. Autrefois je n'avois point cet embarras, et je faisois l'aveu de mes fautes avec plus de franchise que de honte, parce que je ne doutois pas qu'on ne vît ce qui les rachetoit et que je sentois au dedans de moi; mais l'œil de la malignité me navre et me déconcerte : en devenant plus malheureux, je suis devenu plus timide, et jamais je n'ai menti que par timidité.

Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes *Confessions*, car c'est là que les tentations auroient été fréquentes et fortes, pour peu que mon penchant m'eût porté de ce côté; mais loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer, et qui vient peut-être d'éloignement pour toute imitation, je me sentois plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité, qu'en m'excusant avec trop d'indulgence, et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-même. Oui, je le dis et le sens avec une fière élévation d'âme, j'ai porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, la franchise, aussi loin, plus loin même, au moins je le crois, que ne fit jamais aucun autre homme; sentant que le bien surpassoit le mal, j'avois mon intérêt à tout dire, et j'ai tout dit.

Je n'ai jamais dit moins; j'ai dit plus quelquefois, non dans les faits, mais dans les circonstances, et cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délire de l'imagination qu'un acte de volonté; j'ai tort même de l'appeler mensonge, car aucune de ces additions n'en fut un. J'écrivois mes *Confessions*, déjà vieux et dégoûté des vains plaisirs de la vie que j'avois tous effleurés, et dont mon cœur avoit bien senti le vide. Je les écrivois de mémoire; cette mémoire me manquoit souvent ou ne me fournissoit que des souvenirs imparfaits, et j'en remplissois les lacunes par des détails que j'imaginois en supplément de ces souvenirs, mais qui ne leur étoient jamais contraires. J'aimois à m'étendre sur les momens heureux de ma vie, et je les embellissois quelquefois des ornemens que de tendres regrets venoient me fournir. Je disois les choses que j'avois oubliées comme il me sembloit qu'elles avoient dû être, comme elles avoient été peut-être en effet, jamais au contraire de ce que je me rappelois qu'elles avoient été. Je prêtois quelquefois à la vérité des charmes étrangers, mais jamais je n'ai mis le mensonge à la place pour pallier mes vices, ou pour m'arroger des vertus.

Que si quelquefois, sans y songer, par un mouvement involontaire, j'ai caché le côté difforme, en me peignant de profil, ces réticences ont bien été compensées par d'autres réticences plus bizarres, qui m'ont souvent fait taire le bien plus soigneusement que le mal. Ceci est une singularité de mon naturel qu'il est fort pardonnable aux hommes de ne pas croire, mais qui, tout incroyable qu'elle est, n'en est pas moins réelle : j'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu tout-à-fait parce qu'il m'honoroit trop, et que, faisant mes *Confessions*, j'aurois l'air d'avoir fait mon éloge. J'ai décrit mes jeunes ans sans me vanter des heureuses qualités dont mon cœur étoit doué, et même en supprimant les faits qui les mettoient trop en évidence. Je m'en rappelle ici deux de ma première enfance, qui, tous deux, sont bien venus à mon souvenir en écrivant, mais que j'ai rejetés l'un et l'autre par l'unique raison dont je viens de parler.

J'allois presque tous les dimanches passer la journée aux Pâquis, chez M. Fazy, qui avoit épousé une de mes tantes, et qui avoit là une fabrique d'indiennes. Un jour j'étois à l'étendage, dans la chambre de la calandre, et j'en regardois les rouleaux de fonte; leur luisant

flattoit ma vue ; je fus tenté d'y poser mes doigts, et je les promenois avec plaisir sur le lissé du cylindre, quand le jeune Fazy s'étant mis dans la roue, lui donna un demi-quart de tour si adroitement, qu'il n'y prit que le bout de mes deux plus longs doigts ; mais c'en fut assez pour qu'ils y fussent écrasés par le bout et que les deux ongles y restassent. Je fis un cri perçant ; Fazy détourne à l'instant la roue, mais les ongles ne restèrent pas moins au cylindre, et le sang ruisseloit de mes doigts. Fazy, consterné, s'écrie, sort de la roue, m'embrasse et me conjure d'apaiser mes cris, ajoutant qu'il étoit perdu. Au fort de ma douleur la sienne me toucha ; je me tus, nous fûmes à la carpière, où il m'aida à laver mes doigts, et à étancher mon sang avec de la mousse. Il me supplia, avec larmes, de ne point l'accuser ; je le lui promis, et le tins si bien que, plus de vingt ans après, personne ne savoit par quelle aventure j'avois deux de mes doigts cicatrisés ; car ils le sont demeurés toujours. Je fus détenu dans mon lit plus de trois semaines, et plus de deux mois hors d'état de me servir de ma main, disant toujours qu'une grosse pierre, en tombant, m'avoit écrasé mes doigts.

Magnanima menzogna! or quando è il vero
Si bello, che si possa a te preporre?

Cet accident me fut pourtant bien sensible par la circonstance, car c'étoit le temps des exercices, où l'on faisoit manœuvrer la bourgeoisie, et nous avions fait un rang de trois autres enfans de mon âge, avec lesquels je devois, en uniforme, faire l'exercice avec la compagnie de mon quartier. J'eus la douleur d'entendre le tambour de la compagnie, passant sous ma fenêtre, avec mes trois camarades, tandis que j'étois dans mon lit.

Mon autre histoire est toute semblable, mais d'un âge plus avancé.

Je jouois au mail, à Plain-Palais, avec un de mes camarades appelé Plince. Nous prîmes querelle au jeu ; nous nous battîmes, et durant le combat, il me donna, sur la tête nue, un coup de mail si bien appliqué, que d'une main plus forte, il m'eût fait sauter la cervelle. Je tombe à l'instant. Je ne vis de ma vie une agitation pareille à celle de ce pauvre garçon, voyant mon sang ruisseler dans mes cheveux. Il crut m'avoir tué. Il se précipite sur moi, m'embrasse, me serre étroitement en fondant en larmes, et poussant des cris perçans. Je l'embrassai aussi de toute ma force, en pleurant comme lui, dans une émotion confuse, qui n'étoit pas sans quelque douceur. Enfin il se mit en devoir d'étancher mon sang qui continuoit de couler, et, voyant que nos deux mouchoirs n'y pouvoient suffire, il m'entraîna chez sa mère, qui avoit un petit jardin près de là. Cette bonne dame faillit à se trouver mal en me voyant dans cet état ; mais elle sut conserver des forces pour me panser ; et, après avoir bien bassiné ma plaie, elle y appliqua des fleurs de lis macérées dans l'eau-de-vie, vulnéraire excellent, et très-usité dans notre pays. Ses larmes et celles de son fils pénétrèrent mon cœur au point que, long-temps, je la regardois comme ma mère, et son fils comme mon frère, jusqu'à ce qu'ayant perdu l'un et l'autre de vue, je les oubliai peu à peu.

Je gardai le même secret sur cet accident que sur l'autre, et il m'en est arrivé cent autres de pareille nature, en ma vie, dont je n'ai pas même été tenté de parler dans mes *Confessions*, tant j'y cherchois peu l'art de faire valoir le bien que je sentois dans mon caractère. Non, quand j'ai parlé contre la vérité qui m'étoit connue, ce n'a jamais été qu'en choses indifférentes, et plus, ou par l'embarras de parler, ou pour le plaisir d'écrire, que par aucun motif d'intérêt pour moi, ni d'avantage ou de préjudice d'autrui ; et quiconque lira mes *Confessions* impartialement, si jamais cela arrive, sentira que les aveux que j'y fais sont plus humilians, plus pénibles à faire, que ceux d'un mal plus grand, mais moins honteux à dire, et que je n'ai pas dit parce que je ne l'ai pas fait.

Il suit de toutes ces réflexions, que la profession de véracité que je me suis faite a plus son fondement sur des sentimens de droiture et d'équité, que sur la réalité des choses, et que j'ai plus suivi, dans la pratique, les directions morales de ma science, que les notions abstraites du vrai et du faux. J'ai souvent débité bien des fables, mais j'ai très-rarement menti. En suivant ces principes, j'ai donné sur moi beaucoup de prise aux autres, mais je n'ai fait tort à qui que ce fût, et je ne me suis point attribué à moi-même plus d'avantage qu'il ne m'en étoit dû. C'est uniquement par là, ce me

semble, que la vérité est une vertu. A tout autre égard elle n'est pour nous qu'un être métaphysique, dont il ne résulte ni bien ni mal.

Je ne sens pourtant pas mon cœur assez content de ces distinctions pour me croire tout-à-fait irrépréhensible. En pesant avec tant de soin ce que je devois aux autres, ai-je assez examiné ce que je me devois à moi-même? S'il faut être juste pour autrui, il faut être vrai pour soi, c'est un hommage que l'honnête homme doit rendre à sa propre dignité. Quand la stérilité de ma conversation me forçoit d'y suppléer par d'innocentes fictions, j'avois tort, parce qu'il ne faut point, pour amuser autrui, s'avilir soi-même; et quand, entraîné par le plaisir d'écrire, j'ajoutois, à des choses réelles, des ornemens inventés, j'avois plus de tort encore, parce que orner la vérité par des fables, c'est en effet la défigurer.

Mais ce qui me rend plus inexcusable est la devise que j'avois choisie. Cette devise m'obligeoit plus que tout autre homme à une profession plus étroite de la vérité, et il ne suffisoit pas que je lui sacrifiasse partout mon intérêt et mes penchans, il falloit lui sacrifier aussi ma foiblesse et mon naturel timide. Il falloit avoir le courage et la force d'être vrai toujours, en toute occasion, et qu'il ne sortît jamais ni fictions ni fables d'une bouche et d'une plume qui s'étoient particulièrement consacrées à la vérité. Voilà ce que j'aurois dû me dire en prenant cette fière devise, et me répéter sans cesse tant que j'osai la porter. Jamais la fausseté ne dicta mes mensonges, ils sont tous venus de foiblesse, mais cela m'excuse très-mal. Avec une âme foible on peut tout au plus se garantir du vice; mais c'est être arrogant et téméraire d'oser professer de grandes vertus.

Voilà des réflexions qui probablement ne me seroient jamais venues dans l'esprit si l'abbé Royou ne me les eût suggérées. Il est bien tard, sans doute, pour en faire usage; mais il n'est pas trop tard au moins pour redresser mon erreur, et remettre ma volonté dans la règle : car c'est désormais tout ce qui dépend de moi. En ceci donc, et en toutes choses semblables, la maxime de Solon est applicable à tous les âges, et il n'est jamais trop tard pour apprendre, même de ses ennemis, à être sage, vrai, modeste, et à moins présumer de soi.

CINQUIÈME PROMENADE.

Description de l'île de Saint-Pierre. Rousseau regrette de n'avoir pu y fixer son séjour. Il y travaille à la botanique. Détail de ses amusemens dans cette île. Il y fonde une colonie.

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de *Saint-Pierre* au milieu du lac de Bienne. Cette petite île, qu'on appelle à Neufchâtel l'île de la Motte, est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très-agréable, et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime à se circonscrire; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Bienne sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de bocages, des contrastes plus fréquens et des accidens plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs; mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrens qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ une demi-lieue de tour, l'autre plus petite, déserte et en friche et qui sera détruite à la fin par les transports de la terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font

à la grande. C'est ainsi que la substance du foible est toujours employée au profit du puissant.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour, une volière, et des réservoirs pour le poisson. L'île, dans sa petitesse, est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites, et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, de gras pâturages ombragés de bosquets, et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de cette terrasse on a bâti un joli salon, où les habitants des rives voisines se rassemblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y menois une vie si convenable à mon humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avois d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordoit pas avec celui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentois déjà les premiers effets. Dans les pressentimens qui m'inquiétoient, j'aurois voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie et, qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir, on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme, de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisoit dans le monde j'en eusse oublié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois dans cette île, mais j'y aurois passé deux ans, deux siècles, et toute l'éternité, sans m'y ennuyer un moment, quoique je n'y eusse, avec ma compagne, d'autre société que celle du receveur, de sa femme, et de ses domestiques, qui tous étoient à la vérité de très-bonnes gens, et rien de plus; mais c'étoit précisément ce qu'il me falloit. Je compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie, et tellement heureux, qu'il m'eût suffi durant toute mon existence, sans laisser naître un seul instant dans mon âme le désir d'un autre état.

Quel étoit donc ce bonheur, et en quoi consistoit sa jouissance? Je le donnerois à deviner à tous les hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y menois. Le précieux *far niente* fut la première et la principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur, et tout ce que je fis durant mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté.

L'espoir qu'on ne demanderoit pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étois enlacé de moi-même, dont il m'étoit impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvois avoir ni communication ni correspondance que par le concours des gens qui m'entouroient; cet espoir, dis je, me donnoit celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avois passés; et l'idée que j'aurois le temps de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusquement, seul et nu, j'y fis venir successivement ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étoient arrivées, et vivant dans l'habitation où je comptois achever mes jours, comme dans une auberge dont j'aurois dû partir le lendemain. Toutes choses, telles qu'elles étoient, alloient si bien, que vouloir les mieux ranger étoit y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices étoit surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés, et de n'avoir point d'écritoire. Quand de malheureuses lettres me forçoient de prendre la plume pour répondre, j'empruntois en murmurant l'écritoire du receveur, et je me hâtois de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter. Au lieu de ces tristes paperasses et de toute cette bouquinerie, j'emplissois ma chambre de fleurs et de foin; car j'étois alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois m'avoit inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail, il m'en falloit une d'amusement qui me plût, et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre

un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora petrinsularis*, et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur un zeste de citron; j'en aurois fait un sur chaque gramen des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers; enfin je ne voulois pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeuner, que nous faisions tous ensemble, j'allois, une loupe à la main, et mon *Systema naturæ* sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avois pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre à chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissemens, les extases que j'éprouvois à chaque observation que je faisois sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification, dont le système étoit alors tout-à-fait nouveau pour moi. La distinction des caractères génériques, dont je n'avois pas auparavant la moindre idée, m'enchantoit en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrît à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du bouis, mille petits jeux de la fructification, que j'observois pour la première fois, me combloient de joie, et j'allois demandant si l'on avoit vu les cornes de la brunelle, comme La Fontaine demandoit si l'on avoit lu Habacuc. Au bout de deux ou trois heures je m'en revenois chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dînée au logis, en cas de pluie. J'employois le reste de la matinée à aller avec le receveur, sa femme, et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux; et souvent des Bernois qui me venoient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissois de fruits, et que je dévalois ensuite à terre avec une corde. L'exercice que j'avois fait dans la matinée, et la bonne humeur qui en est inséparable, me rendoient le repos du dîner très-agréable; mais quand il se prolongeoit trop, et que le beau temps m'invitoit, je ne pouvois si long-temps attendre, et pendant qu'on étoit encore à table, je m'esquivois et j'allois me jeter seul dans un bateau que je conduisois au milieu du lac quand l'eau étoit calme; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau les yeux tournés vers le ciel, je me laissois aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir aucun objet bien déterminé, ni constant, ne laissoient pas d'être à mon gré cent fois préférables à *tout ce que* j'avois trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me trouvois si loin de l'île, que j'étois forcé de travailler de toute ma force pour arriver avant la nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisois à côtoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes étoit d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer, et d'y passer l'après-dînée, tantôt à des promenades très-circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'escarpette, et de trèfles qu'on y avoit vraisemblablement semés autrefois, et très-propre à loger des lapins qui pouvoient là multiplier en paix sans rien craindre, et sans nuire à rien. Je donnai cette idée au receveur, qui fit venir de Neufchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençoient à peupler avant mon départ, et où ils auront prospéré sans doute, s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le pilote des Argonautes n'étoit pas plus fier que moi, menant en triomphe la compagnie et les lapins de la grande île à la petite, et je notois avec orgueil que la receveuse, qui redoutoit l'eau à l'excès, et s'y trouvoit toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec con-

fiance, et ne montra nulle peur durant la traversée.

Quand le lac agité ne me permettoit pas la navigation, je passois mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche; m'asseyant tantôt dans les réduits les plus rians et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et, de l'autre, élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendoit jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées, qui la bornoient.

Quand le soir approchoit, je descendois des cimes de l'île, et j'allois volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeoient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenoit souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléoient aux mouvemens internes que la rêverie éteignoit en moi, et suffisoient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissoit quelque foible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offroit l'image; mais bientôt ces impressions légères s'effaçoient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçoit, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissoit pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvois m'arracher de là sans efforts.

Après le souper, quand la soirée étoit belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposoit dans le pavillon, on rioit, on causoit, on chantoit quelque vieille chanson qui valoit bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'alloit coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île, durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie, sans m'y sentir à chaque fois transporter encore par les élans du désir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts momens de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clair-semés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état; et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instans fugitifs, mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme, au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre. Rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé, qui n'est plus, ou préviennent l'avenir, qui souvent ne doit point être: il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher. Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il y soit connu. A peine est-il, dans nos plus vives jouissances, un instant où le cœur puisse véritablement nous dire: *Je voudrois que cet instant durât toujours.* Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après?

Mais s'il est un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière, et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé, ni d'enjamber sur l'avenir, où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours, sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession, sans aucun autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte, que celui seul de notre exis-

tence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière : tant que cet état dure, celui qui s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein, qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est l'état où je me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre, dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissois dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier.

De quoi jouit-on dans une pareille situation ? de rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence ; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix, qui suffiroit seul pour rendre cette existence chère et douce à qui sauroit écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire, et en troubler ici-bas la douceur. Mais la plupart des hommes agités de passions continuelles connoissent peu cet état, et ne l'ayant goûté qu'imparfaitement durant peu d'instans n'en conservent qu'une idée obscure et confuse, qui ne leur en fait pas sentir le charme. Il ne seroit pas même bon dans la présente constitution des choses, qu'avides de ces douces extases ils s'y dégoûtassent de la vie active dont leurs besoins toujours renaissans leur prescrivent le devoir. Mais un infortuné qu'on a retranché de la société humaine, et qui ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver, dans cet état, à toutes les félicités humaines des dédommagemens que la fortune et les hommes ne lui sauroient ôter.

Il est vrai que ces dédommagemens ne peuvent être sentis par toutes les âmes, ni dans toutes les situations. Il faut que le cœur soit en paix, et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. Il faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve ; il en faut dans le concours des objets environnans. Il n'y faut ni un repos absolu, ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré, qui n'ait ni secousses ni intervalles. Sans mouvement, la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort, il réveille ; en nous rappelant aux objets environnans, il détruit le charme de la rêverie, et nous arrache d'au-dedans de nous, pour nous remettre à l'instant sous le joug de la fortune et des hommes, et nous rendre au sentiment de nos malheurs. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort : alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, et se présente assez naturellement à ceux que le ciel en a gratifiés. Le mouvement qui ne vient pas de dehors se fait alors au dedans de nous. Le repos est moindre, il est vrai, mais il est aussi plus agréable quand de légères et douces idées, sans agiter le fond de l'âme, ne font pour ainsi dire qu'en effleurer la surface. Il n'en faut qu'assez pour se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. Cette espèce de rêverie peut se goûter partout où l'on peut être tranquille, et j'ai souvent pensé qu'à la Bastille, et même dans un cachot où nul objet n'eût frappé ma vue, j'aurois encore pu rêver agréablement.

Mais il faut avouer que cela se faisoit bien mieux et plus agréablement dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde, où rien ne m'offroit que des images riantes, où rien ne me rappeloit des souvenirs attristans, où la société du petit nombre d'habitans étoit liante et douce, sans être intéressante au point de m'occuper incessamment, où je pouvois enfin me livrer tout le jour sans obstacle et sans soins aux occupations de mon goût ou à la plus molle oisiveté. L'occasion sans doute étoit belle pour un rêveur, qui, sachant se nourrir d'agréables chimères au milieu des objets les plus déplaisans, pouvoit s'en rassasier à son aise en y faisant concourir tout ce qui frappoit réellement ses sens. En sortant d'une longue et douce rêverie, me voyant entouré de verdure, de fleurs, d'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques rivages qui bordoient une vaste étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilois à mes fictions tous ces aimables objets ; et, me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entouroit, je ne pouvois marquer le point de séparation

des fictions aux réalités, tant tout concouroit également à me rendre chère la vie recueillie et solitaire que je menois dans ce beau séjour! Que ne peut-elle renaître encore! que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie, sans en ressortir jamais, ni jamais y revoir aucun habitant du continent qui me rappelât le souvenir des calamités de toute espèce qu'ils se plaisent à rassembler sur moi depuis tant d'années! Ils seroient bientôt oubliés pour jamais: sans doute ils ne m'oublieroient pas de même; mais que m'importeroit, pourvu qu'ils n'eussent aucun accès pour y venir troubler mon repos? Délivrée de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon âme s'élanceroit fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commerceroit d'avance avec les intelligences célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps. Les hommes se garderont, je le sais, de me rendre un si doux asile, où ils n'ont pas voulu me laisser. Mais ils ne m'empêcheront pas du moins de m'y transporter chaque jour sur les ailes de l'imagination, et d'y goûter durant quelques heures le même plaisir que si je l'habitois encore. Ce que j'y ferois de plus doux seroit d'y rêver à mon aise. En rêvant que j'y suis ne fais-je pas la même chose? Je fais même plus; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone, je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappoient souvent à mes sens dans mes extases; et maintenant plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux, et plus agréablement encore, que quand j'y étois réellement. Le malheur est qu'à mesure que l'imagination s'attiédit, cela vient avec plus de peine, et ne dure pas si long-temps. Hélas! c'est quand on commence à quitter sa dépouille qu'on en est le plus offusqué!

SIXIÈME PROMENADE.

Rousseau va herboriser à Gentilly. Il rencontre en chemin un petit boiteux. S'il avoit eu l'anneau de Gygès, il ne s'en seroit servi que pour le bonheur de l'univers.

Nous n'avons guère de mouvement machinal dont nous ne puissions trouver la cause dans notre cœur si nous savions bien l'y chercher.

Hier, en passant sur le nouveau boulevard, pour aller herboriser le long de la Bièvre, du côté de Gentilly, je fis le crochet à droite en approchant de la barrière d'Enfer; et m'écartant dans la campagne, j'allai, par la route de Fontainebleau, gagner les hauteurs qui bordent cette petite rivière. Cette marche étoit fort indifférente en elle-même; mais en me rappelant que j'avois fait plusieurs fois machinalement le même détour, j'en cherchai la cause en moi-même, et je ne pus m'empêcher de rire quand je vins à la démêler.

Dans le coin du boulevard, à la sortie de la barrière d'Enfer, s'établit journellement en été une femme qui vend du fruit, de la tisane, et des petits pains. Cette femme a un petit garçon fort gentil, mais boiteux, qui, clopinant avec ses béquilles, s'en va d'assez bonne grâce demandant l'aumône aux passans. J'avois fait une espèce de connoissance avec ce petit bonhomme; il ne manquoit pas, chaque fois que je passois, de venir me faire son petit compliment, toujours suivi de ma petite offrande. Les premières fois je fus charmé de le voir, je lui donnois de très-bon cœur, et je continuai quelque temps de le faire avec le même plaisir, y joignant même le plus souvent celui d'exciter et d'écouter son petit babil, que je trouvois agréable. Ce plaisir, devenu par degrés habitude, se trouva, je ne sais comment, transformé dans une espèce de devoir dont je sentis bientôt la gêne, surtout à cause de la harangue préliminaire qu'il falloit écouter, et dans laquelle il ne manquoit jamais de m'appeler souvent M. Rousseau, pour montrer qu'il me connoissoit bien: ce qui m'apprenoit assez au contraire qu'il ne me connoissoit pas plus que ceux qui l'avoient instruit. Dès lors je passois par là moins volontiers, et enfin je pris machinalement l'habitude de faire le plus souvent un détour quand j'approchois de cette traverse.

Voilà ce que je découvris en y réfléchissant, car rien de tout cela ne s'étoit offert jusque alors distinctement à ma pensée. Cette observation m'en a rappelé successivement des multitudes d'autres, qui m'ont bien confirmé que les vrais et premiers motifs de la plupart de mes actions ne me sont pas aussi clairs à moi-même que je

me l'étois long-temps figuré : je sais et je sens que faire du bien est le plus vrai bonheur que le cœur humain puisse goûter; mais il y a long-temps que ce bonheur a été mis hors de ma portée, et ce n'est pas dans un aussi misérable sort que le mien qu'on peut espérer de placer avec joie et avec fruit une seule action réellement bonne. Le plus grand soin de ceux qui règlent ma destinée ayant été que tout ne fût pour moi que fausse et trompeuse apparence, un motif de vertu n'est jamais qu'un leurre qu'on me présente pour m'attirer dans le piége où l'on veut m'enlacer. Je sais cela; je sais que le seul bien qui soit désormais en ma puissance est de m'abstenir d'agir, de peur de mal faire sans le vouloir et sans le savoir.

Mais il fut des temps plus heureux où, suivant les mouvemens de mon cœur, je pouvois quelquefois rendre un autre cœur content, et je me dois l'honorable témoignage que, chaque fois que j'ai pu goûter ce plaisir, je l'ai trouvé plus doux qu'aucun autre : ce penchant fut vif, vrai, pur; et rien, dans mon plus secret intérieur, ne l'a jamais démenti. Cependant j'ai senti souvent le poids de mes propres bienfaits par la chaîne des devoirs qu'ils entraînoient à leur suite : alors le plaisir a disparu, et je n'ai plus trouvé, dans la continuation des mêmes soins qui m'avoient d'abord charmé, qu'une gêne presque insupportable. Durant mes courtes prospérités, beaucoup de gens recouroient à moi, et jamais, dans tous les services que je pus leur rendre, aucun d'eux ne fut éconduit. Mais de ces premiers bienfaits, versés avec effusion de cœur, naissoient des chaînes d'engagemens successifs que je n'avois pas prévus et dont je ne pouvois plus secouer le joug : mes premiers services n'étoient, aux yeux de ceux qui les recevoient, que les arrhes de ceux qui les doivent suivre; et, dès que quelque infortuné avoit jeté sur moi le grappin d'un bienfait reçu, c'en étoit fait désormais, et ce premier bienfait, libre et volontaire, devenoit un droit indéfini à tous ceux dont il pouvoit avoir besoin dans la suite, sans que l'impuissance même suffit pour m'en affranchir. Voilà comment des jouissances très-douces se transformoient pour moi dans la suite en d'onéreux assujettissemens.

Ces chaînes cependant ne me parurent pas très-pesantes, tant qu'ignoré du public je vécus dans l'obscurité; mais quand une fois ma personne fut affichée par mes écrits, faute grave sans doute, mais plus qu'expiée par mes malheurs, dès lors je devins le bureau général d'adresse de tous les souffreteux ou soi-disant tels, de tous les aventuriers qui cherchoient des dupes, de tous ceux qui, sous prétexte du grand crédit qu'ils feignoient de m'attribuer, vouloient s'emparer de moi de manière ou d'autre. C'est alors que j'eus lieu de connoître que tous les penchans de la nature, sans excepter la bienfaisance *elle-même*, portés ou suivis dans la société sans prudence et sans choix, changent de nature, et deviennent souvent aussi nuisibles qu'ils étoient utiles dans leur première direction. Tant de cruelles expériences changèrent peu à peu mes premières dispositions, ou plutôt les renfermant enfin dans leurs véritables bornes, elles m'apprirent à suivre moins aveuglément mon penchant à bien faire, lorsqu'il ne servoit qu'à favoriser la méchanceté d'autrui.

Mais je n'ai point regret à ces mêmes expériences, puisqu'elles m'ont procuré, par la réflexion, de nouvelles lumières sur la connoissance de moi-même et sur les vrais motifs de ma conduite en mille circonstances sur lesquelles je me suis si souvent fait illusion : j'ai vu que, pour bien faire avec plaisir, il falloit que j'agisse librement, sans crainte, et que pour m'ôter toute la douceur d'une bonne œuvre, il suffisoit qu'elle devînt un devoir pour moi. Dès lors, le poids de l'obligation me fait un fardeau des plus douces jouissances; et, comme je l'ai dit dans l'*Émile*, à ce que je crois, j'eusse été chez les Turcs un mauvais mari à l'heure où le cri public les appelle à remplir les devoirs de leur état.

Voilà ce qui modifie beaucoup l'opinion que j'eus long-temps de ma propre vertu, car il n'y en a point à suivre ses penchans, et à se donner, quand ils nous y portent, le plaisir d'y bien faire : mais elle consiste à les vaincre quand le devoir le commande pour faire ce qu'il nous prescrit, et voilà ce que j'ai su moins faire qu'homme du monde. Né sensible et bon, portant la pitié jusqu'à la foiblesse, et me sentant exalter l'âme par tout ce qui tient à la générosité, je fus humain, bienfaisant, se-

courable, par goût, par passion même, tant qu'on n'intéressa que mon cœur; j'eusse été le meilleur et le plus clément des hommes si j'en avois été le plus puissant; et pour éteindre en moi tout désir de vengeance, il m'eût suffi de pouvoir me venger. J'aurois même été juste sans peine contre mon propre intérêt; mais contre celui des personnes qui m'étoient chères je n'aurois pu me résoudre à l'être. Dès que mon devoir et mon cœur étoient en contradiction, le premier eut rarement la victoire, à moins qu'il ne fallût seulement que m'abstenir : alors j'étois fort le plus souvent; mais agir contre mon penchant me fut toujours impossible. Que ce soient les hommes, le devoir, ou même la nécessité qui commandent, quand mon cœur se tait, ma volonté reste sourde, et je ne saurois obéir : je vois le mal qui me menace, et je le laisse arriver plutôt que de m'agiter pour le prévenir. Je commence quelquefois avec effort; mais cet effort me lasse et m'épuise bien vite : je ne saurois continuer. En toute chose imaginable, ce que je ne fais pas avec plaisir m'est bientôt impossible à faire.

Il y a plus : la contrainte, d'accord avec mon désir, suffit pour l'anéantir et le changer en répugnance, en aversion même, pour peu qu'elle agisse trop fortement; et voilà ce qui me rend pénible la bonne œuvre qu'on exige, et que je faisois de moi-même lorsqu'on ne l'exigeoit pas. Un bienfait purement gratuit est certainement une œuvre que j'aime à faire; mais quand celui qui l'a reçu s'en fait un titre pour en exiger la continuation sous peine de sa haine, quand il me fait une loi d'être à jamais son bienfaiteur, pour avoir d'abord pris plaisir à l'être, dès lors la gêne commence, et le plaisir s'évanouit. Ce que je fais alors quand je cède est foiblesse et mauvaise honte; mais la bonne volonté n'y est plus; et, loin que je m'en applaudisse en moi-même, je me reproche en ma conscience de bien faire à contre-cœur.

Je sais qu'il y a une espèce de contrat et même le plus saint de tous entre le bienfaiteur et l'obligé : c'est une sorte de société qu'ils forment l'un avec l'autre, plus étroite que celle qui unit les hommes en général; et si l'obligé s'engage tacitement à la reconnoissance, le bienfaiteur s'engage de même à conserver à l'autre, tant qu'il ne s'en rendra pas indigne, la même bonne volonté qu'il vient de lui témoigner, et à lui en renouveler les actes toutes les fois qu'il le pourra et qu'il en sera requis. Ce ne sont pas là des conditions expresses, mais ce sont des effets naturels de la relation qui vient de s'établir entre eux. Celui qui, la première fois, refuse un service gratuit qu'on lui demande, ne donne aucun droit de se plaindre à celui qu'il a refusé; mais celui qui, dans un cas semblable, refuse au même la même grâce qu'il lui accorda ci-devant, frustre une espérance qu'il l'a autorisé à concevoir; il trompe et dément une attente qu'il a fait naître. On sent dans ce refus je ne sais quoi d'injuste et de plus dur que dans l'autre; mais il n'en est pas moins l'effet d'une indépendance que le cœur aime, et à laquelle il ne renonce pas sans effort. Quand je paie une dette, c'est un devoir que je remplis; quand je fais un don, c'est un plaisir que je me donne. Or le plaisir de remplir ses devoirs est de ceux que la seule habitude de la vertu fait naître : ceux qui nous viennent immédiatement de la nature ne s'élèvent pas si haut que cela.

Après tant de tristes expériences j'ai appris à prévoir de loin les conséquences de mes premiers mouvemens suivis, et je me suis souvent abstenu d'une bonne œuvre que j'avois le désir et le pouvoir de faire, effrayé de l'assujettissement auquel dans la suite je m'allois soumettre, si je m'y livrois inconsidérément. Je n'ai pas toujours senti cette crainte : au contraire, dans ma jeunesse je m'attachois par mes propres bienfaits, et j'ai souvent éprouvé de même que ceux que j'obligeois s'affectionnoient à moi par reconnoissance encore plus que par intérêt. Mais les choses ont bien changé de face à cet égard comme à tout autre aussitôt que mes malheurs ont commencé : j'ai vécu dès lors dans une génération nouvelle qui ne ressembloit point à la première, et mes propres sentimens pour les autres ont souffert des changemens que j'ai trouvés dans les leurs. Les mêmes gens que j'ai vus successivement dans ces deux générations si différentes se sont, pour ainsi dire, assimilés successivement à l'une et à l'autre : de vrais et francs qu'ils étoient d'abord, devenus ce qu'ils sont, ils ont

fait comme tous les autres; et, par cela seul que les temps sont changés, les hommes ont changé comme eux. Eh! comment pourrois-je garder les mêmes sentimens pour ceux en qui je trouve le contraire de ce qui les fit naître! Je ne les hais point, parce que je ne saurois haïr; mais je ne puis me défendre du mépris qu'ils méritent, ni m'abstenir de le leur témoigner.

Peut-être, sans m'en apercevoir, ai-je changé moi-même plus qu'il n'auroit fallu : quel naturel résisteroit sans s'altérer à une situation pareille à la mienne? Convaincu par vingt ans d'expérience que tout ce que la nature a mis d'heureuses dispositions dans mon cœur est tourné, par ma destinée et par ceux qui en disposent, au préjudice de moi-même ou d'autrui, je ne puis plus regarder une bonne œuvre qu'on me présente à faire que comme un piége qu'on me tend, et sous lequel est caché quelque mal. Je sais que, quel que soit l'effet de l'œuvre, je n'en aurai pas moins le mérite de ma bonne intention : oui, ce mérite y est toujours, sans doute; mais le charme intérieur n'y est plus, et, sitôt que ce stimulant me manque, je ne sens qu'indifférence et glace au dedans de moi, et, sûr qu'au lieu de faire une action vraiment utile je ne fais qu'un acte de dupe, l'indignation de l'amour-propre, jointe au désaveu de la raison, ne m'inspire que répugnance et résistance, où j'eusse été plein d'ardeur et de zèle dans mon état naturel.

Il est des sortes d'adversités qui élèvent et renforcent l'âme, mais il en est qui l'abattent et la tuent : telle est celle dont je suis la proie. Pour peu qu'il y eût eu quelque mauvais levain dans la mienne, elle l'eût fait fermenter à l'excès, elle m'eût rendu frénétique; mais elle ne m'a rendu que nul. Hors d'état de bien faire et pour moi-même et pour autrui, je m'abstiens d'agir; et cet état, qui n'est innocent que parce qu'il est forcé, me fait trouver une sorte de douceur à me livrer pleinement sans reproche à mon penchant naturel. Je vais trop loin, sans doute, puisque j'évite les occasions d'agir, même où je ne vois que du bien à faire; mais, certain qu'on ne me laisse pas voir les choses comme elles sont, je m'abstiens de juger sur les apparences qu'on leur donne; et, de quelque leurre qu'on couvre les motifs d'agir, il suffit que ces motifs soient laissés à ma portée pour que je sois sûr qu'ils sont trompeurs.

Ma destinée semble avoir tendu, dès mon enfance, le premier piége qui m'a rendu longtemps si facile à tomber dans tous les autres : je suis né le plus confiant des hommes, et, durant quarante ans entiers, jamais cette confiance ne fut trompée une seule fois. Tombé tout d'un coup dans un autre ordre de gens et de choses, j'ai donné dans mille embûches sans jamais en apercevoir aucune, et vingt ans d'expérience ont à peine suffi pour m'éclairer sur mon sort. Une fois convaincu *qu'il n'y a que* mensonge et fausseté dans les démonstrations grimacières qu'on me prodigue, j'ai passé rapidement à l'autre extrémité; car, quand on est une fois sorti de son naturel, il n'y a plus de bornes qui nous retiennent. Dès lors je me suis dégoûté des hommes, et ma volonté, concourant avec la leur à cet égard, me tient encore plus éloigné d'eux que ne font toutes leurs machines.

Ils ont beau faire, cette répugnance ne peut jamais aller jusqu'à l'aversion : en pensant à la dépendance où ils se sont mis de moi pour me tenir dans la leur, ils me font une pitié réelle; si je ne suis malheureux, ils le sont eux-mêmes, et chaque fois que je rentre en moi, je les trouve toujours à plaindre. L'orgueil peut-être se mêle encore à ces jugemens; je me sens trop au-dessus d'eux pour les haïr : ils peuvent m'intéresser tout au plus jusqu'au mépris, mais jamais jusqu'à la haine; enfin, je m'aime trop moi-même pour pouvoir haïr qui que ce soit. Ce seroit resserrer, comprimer mon existence, et je voudrois plutôt l'étendre sur tout l'univers.

J'aime mieux les fuir que les haïr : leur aspect frappe mes sens, et, par eux, mon cœur d'impressions que mille regards cruels me rendent pénibles; mais le malaise cesse aussitôt que l'objet qui le cause a disparu. Je m'occupe d'eux, et bien malgré moi, par leur présence, mais jamais par leur souvenir : quand je ne les vois plus, ils sont pour moi comme s'ils n'existoient point.

Ils ne me sont même indifférens qu'en ce qui se rapporte à moi; car, dans leurs rapports entre eux, ils peuvent encore m'intéresser et m'émouvoir comme les personnes d'un drame

que je verrois représenter. Il faudroit que mon être moral fût anéanti, pour que la justice me devînt indifférente : le spectacle de l'injustice et de la méchanceté me fait encore bouillir le sang de colère ; les actes de vertu, où je ne vois ni forfanterie ni ostentation, me font toujours tressaillir de joie, et m'arrachent encore de douces larmes. Mais il faut que je les voie et les apprécie moi-même, car, après ma propre histoire, il faudroit que je fusse insensé pour adopter, sur quoi que ce fût, le jugement des hommes, et pour croire aucune chose sur la foi d'autrui.

Si ma figure et mes traits étoient aussi parfaitement inconnus aux hommes que le sont mon caractère et mon naturel, je vivrois encore sans peine au milieu d'eux : leur société même pourroit me plaire tant que je leur serois parfaitement étranger ; livré sans contrainte à mes inclinations naturelles, je les aimerois encore s'ils ne s'occupoient jamais de moi. J'exercerois sur eux une bienveillance universelle et parfaitement désintéressée ; mais sans former jamais d'attachement particulier, et sans porter le joug d'aucun devoir, je ferois envers eux, librement et de moi-même, tout ce qu'ils ont tant de peine à faire incités par leur amour-propre et contraints par toutes leurs lois.

Si j'étois resté libre, obscur, isolé, comme j'étois fait pour l'être, je n'aurois fait que du bien, car je n'ai dans le cœur le germe d'aucune passion nuisible ; si j'eusse été invisible et tout-puissant comme Dieu, j'aurois été bienfaisant et bon comme lui. C'est la force et la liberté qui font les excellens hommes : la foiblesse et l'esclavage n'ont jamais fait que des méchans. Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès, il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne. Je me suis souvent demandé dans mes châteaux en Espagne quel usage j'aurois fait de cet anneau, car c'est bien là que la tentation d'abuser doit être près du pouvoir : maître de contenter mes désirs, pouvant tout, sans pouvoir être trompé par personne, qu'aurois-je pu désirer avec quelque suite ? Une seule chose : c'eût été de voir tous les cœurs contens ; l'aspect de la félicité publique eût pu seul toucher mon cœur d'un sentiment permanent, et l'ardent désir d'y concourir eût été ma plus constante passion. Toujours juste sans partialité, et toujours bon sans foiblesse, je me serois également garanti des méfiances aveugles et des haines implacables, parce que, voyant les hommes tels qu'ils sont, et lisant aisément au fond de leurs cœurs, j'en aurois peu trouvé d'assez aimables pour mériter toutes mes affections ; peu d'assez odieux pour mériter toute ma haine, et que leur méchanceté même m'eût disposé à les plaindre, par la connoissance certaine du mal qu'ils se font à eux-mêmes en voulant en faire à autrui. Peut-être aurois-je eu dans des momens de gaîté l'enfantillage d'opérer quelquefois des prodiges ; mais parfaitement désintéressé pour moi-même, et n'ayant pour loi que mes inclinations naturelles, sur quelque acte de justice sévère j'en aurois fait mille de clémence et d'équité ; ministre de la Providence et dispensateur de ses lois, selon mon pouvoir, j'aurois fait des miracles plus sages et plus utiles que ceux de la légende dorée et du tombeau de saint Médard.

Il n'y a qu'un seul point sur lequel la faculté de pénétrer partout invisible m'eût pu faire chercher des tentations auxquelles j'aurois mal résisté ; et, une fois entré dans ces voies d'égarement, où n'eussé-je point été conduit par elles ? Ce seroit bien mal connoître la nature et moi-même que de me flatter que ces facilités ne m'auroient point séduit, ou que la raison m'auroit arrêté dans cette fatale pente : sûr de moi sur tout autre article, j'étois perdu par celui-là seul. Celui que sa puissance met au-dessus de l'homme doit être au-dessus des foiblesses de l'humanité, sans quoi cet excès de force ne servira qu'à le mettre en effet au-dessous des autres et de ce qu'il eût été lui-même s'il fût resté leur égal.

Tout bien considéré, je crois que je ferai mieux de jeter mon anneau magique avant qu'il m'ait fait faire quelque sottise. Si les hommes s'obstinent à me voir tout autre que je ne suis, et que mon aspect irrite leur injustice, pour leur ôter cette vue il faut les fuir, mais non pas m'éclipser au milieu d'eux : c'est à eux de se cacher devant moi, de me dérober leurs manœuvres, de fuir la lumière du jour, de s'enfoncer en terre comme des taupes. Pour moi, qu'ils me voient s'ils peuvent, tant mieux ; mais cela leur est impossible : ils ne verront jamais à ma place que le Jean-Jacques qu'ils

se sont fait, et qu'ils ont fait selon leur cœur pour le haïr à leur aise. J'aurois donc tort de m'affecter de la façon dont ils me voient : je n'y dois prendre aucun intérêt véritable, car ce n'est pas moi qu'ils voient ainsi.

Le résultat que je puis tirer de toutes ces réflexions est que je n'ai jamais été vraiment propre à la société civile, où tout est gêne, obligation, devoir, et que mon naturel indépendant me rendit toujours incapable des assujettissemens nécessaires à qui veut vivre avec les hommes. Tant que j'agis librement, je suis bon et je ne fais que du bien ; mais sitôt que je sens le joug, soit de la nécessité, soit des hommes, je deviens rebelle ou plutôt rétif ; alors je suis nul. Lorsqu'il faut faire le contraire de ma volonté, je ne le fais point, quoi qu'il arrive ; je ne fais pas non plus ma volonté même, parce que je suis foible. Je m'abstiens d'agir, car toute ma foiblesse est pour l'action, toute ma force est négative, et tous mes péchés sont d'omission, rarement de commission. Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne jamais faire ce qu'il ne veut pas, et voilà celle que j'ai toujours réclamée, souvent conservée, et par qui j'ai été le plus en scandale à mes contemporains ; car pour eux, actifs, remuans, ambitieux, détestant la liberté dans les autres et n'en voulant point pour eux-mêmes, pourvu qu'ils fassent quelquefois leur volonté, ou plutôt qu'ils dominent celle d'autrui, ils se gênent toute leur vie à faire ce qui leur répugne, et n'omettent rien de servile pour commander. Leur tort n'a donc pas été de m'écarter de la société comme un membre inutile, mais de m'en proscrire comme un membre pernicieux ; car j'ai très-peu fait de bien, je l'avoue ; mais pour du mal, il n'en est entré dans ma volonté de ma vie, et je doute qu'il y ait aucun homme au monde qui en ait réellement moins fait que moi.

SEPTIÈME PROMENADE.

Rousseau, devenu plus que sexagénaire, suit son penchant pour la botanique. Il herborise jusque sur la cage de ses oiseaux. Théophraste est le seul botaniste de l'antiquité. Les idées médicinales ôtent tout le charme de l'étude des plantes. Il compare ensemble les trois règnes de la nature. Anecdotes sur ses herborisations en Suisse, et sur l'humilité d'un avocat de Grenoble.

Le recueil de mes longs rêves est à peine commencé, et déjà je sens qu'il touche à sa fin. Un autre amusement lui succède, m'absorbe, et m'ôte même le temps de rêver : je m'y livre avec un engouement qui tient de l'extravagance, et qui me fait rire moi-même quand j'y réfléchis ; mais je ne m'y livre pas moins, parce que, dans la situation où me voilà, je n'ai plus d'autre règle de conduite que de suivre en tout mon penchant sans contrainte. Je ne peux rien à mon sort, je n'ai que des inclinations innocentes ; et, tous les jugemens des hommes étant désormais nuls pour moi, la sagesse même veut qu'en ce qui reste à ma portée je fasse tout ce qui me flatte, soit en public, soit à part moi, sans autre règle que ma fantaisie, et sans autre mesure que le peu de force qui m'est resté. Me voilà donc à mon foin pour toute nourriture, et à la botanique pour toute occupation. Déjà vieux, j'en avois pris la première teinture en Suisse, auprès du docteur d'Ivernois, et j'avois herborisé assez heureusement, durant mes voyages, pour prendre une connoissance passable du règne végétal ; mais, devenu plus que sexagénaire, et sédentaire à Paris, les forces commençant à me manquer pour les grandes herborisations, et, d'ailleurs assez livré à ma copie de musique pour n'avoir pas besoin d'autre occupation, j'avois abandonné cet amusement, qui ne m'étoit plus nécessaire ; j'avois vendu mon herbier, j'avois vendu mes livres, content de revoir quelquefois les plantes communes que je trouvois autour de Paris, dans mes promenades. Durant cet intervalle, le peu que je savois s'est presque entièrement effacé de ma mémoire, et bien plus rapidement qu'il ne s'y étoit gravé.

Tout d'un coup, âgé de soixante-cinq ans passés, privé du peu de mémoire que j'avois, et des forces qui me restoient pour courir la campagne, sans guide, sans livres, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette

folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant la première fois; me voilà sérieusement occupé du sage projet d'apprendre par cœur tout le *Regnum vegetabile* de Murray, et de connoître toutes les plantes connues sur la terre. Hors d'état de racheter des livres de botanique, je me suis mis en devoir de transcrire ceux qu'on m'a prêtés; et, résolu de refaire un herbier plus riche que le premier, en attendant que j'y mette toutes les plantes de la mer et des Alpes, et de tous les arbres des Indes, je commence toujours à bon compte par le mouron, le cerfeuil, la bourrache et le senneçon : j'herborise savamment sur la cage de mes oiseaux; et, à chaque nouveau brin d'herbe que je rencontre, je me dis avec satisfaction : Voilà toujours une plante de plus

Je ne cherche pas à justifier le parti que je prends de suivre cette fantaisie; je la trouve très-raisonnable, persuadé que, dans la position où je suis, me livrer aux amusemens qui me flattent est une grande sagesse, et même une grande vertu : c'est le moyen de ne laisser germer dans mon cœur aucun levain de vengeance ou de haine; et pour trouver encore dans ma destinée du goût à quelque amusement, il faut assurément avoir un naturel bien épuré de toutes passions irascibles. C'est me venger de mes persécuteurs à ma manière : je ne saurois les punir plus cruellement que d'être heureux malgré eux.

Oui, sans doute, la raison me permet, me prescrit même, de me livrer à tout penchant qui m'attire, et que rien ne m'empêche de suivre; mais elle ne m'apprend pas pourquoi ce penchant m'attire, et quel attrait je puis trouver à une vaine étude faite sans profit, sans progrès, et qui, vieux, radoteur, déjà caduc et pesant, sans facilité, sans mémoire, me ramène aux exercices de la jeunesse et aux leçons d'un écolier : or, c'est une bizarrerie que je voudrois m'expliquer. Il me semble que, bien éclaircie, elle pourroit jeter quelque nouveau jour sur cette connoissance de moi-même, à l'acquisition de laquelle j'ai consacré mes derniers loisirs.

J'ai pensé quelquefois assez profondément, mais rarement avec plaisir, presque toujours contre mon gré et comme par force. La rêverie me délasse et m'amuse, la réflexion me fatigue et m'attriste. Penser fut toujours pour moi une occupation pénible et sans charme. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie; et, durant ces égaremens, mon âme erre et plane dans l'univers, sur les ailes de l'imagination, dans des extases qui passent toute autre jouissance.

Tant que je goûtai celle-là dans toute sa pureté, toute autre occupation me fut toujours insipide; mais quand une fois, jeté dans la carrière littéraire par des impulsions étrangères, je sentis la fatigue du travail d'esprit, et l'importunité d'une célébrité malheureuse, je sentis en même temps languir et s'attiédir mes douces rêveries; et, bientôt forcé de m'occuper malgré moi de ma triste situation, je ne pus plus retrouver que bien rarement ces chères extases qui, durant cinquante ans, m'avoient tenu lieu de fortune et de gloire, et, sans autre dépense que celle du temps, m'avoient rendu, dans l'oisiveté, le plus heureux des mortels.

J'avois même à craindre, dans mes rêveries, que mon imagination, effarouchée par mes malheurs, ne tournât enfin de ce côté son activité, et que le continuel sentiment de mes peines, me resserrant le cœur par degrés, ne m'accablât enfin de leur poids. Dans cet état, un instinct qui m'est naturel, me faisant fuir toute idée attristante, imposa silence à mon imagination, et, fixant mon attention sur les objets qui m'environnoient, me fit, pour la première fois, détailler le spectacle de la nature, que je n'avois guère contemplé jusque alors qu'en masse et dans son ensemble.

Les arbres, les arbrisseaux, les plantes, sont la parure et le vêtement de la terre. Rien n'est si triste que l'aspect d'une campagne nue et pelée, qui n'étale aux yeux que des pierres, du limon et des sables; mais, vivifiée par la nature, et revêtue de sa robe de noces, au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme, dans l'harmonie des trois règnes, un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.

Plus un contemplateur a l'âme sensible, plus il se livre aux extases qu'excite en lui cet ac-

cord. Une rêverie douce et profonde s'empare alors de ses sens, et il se perd, avec une délicieuse ivresse, dans l'immensité de ce beau système avec lequel il se sent identifié. Alors tous les objets particuliers lui échappent; il ne voit et ne sent rien que dans le tout. Il faut que quelque circonstance particulière resserre ses idées et circonscrive son imagination pour qu'il puisse observer par partie cet univers qu'il s'efforçoit d'embrasser.

C'est ce qui m'arriva naturellement quand mon cœur, resserré par la détresse, rapprochoit et concentroit tous ses mouvemens autour de lui pour conserver ce reste de chaleur prête à s'évaporer et s'éteindre dans l'abattement où je tombois par degrés. J'errois nonchalamment dans les bois et dans les montagnes, n'osant penser de peur d'attiser mes douleurs. Mon imagination, qui se refuse aux objets de peine, laissoit mes sens se livrer aux impressions légères, mais douces, des objets environnans. Mes yeux se promenoient sans cesse de l'un à l'autre, et il n'étoit pas possible que, dans une variété si grande, il ne s'en trouvât qui les fixoient davantage, et les arrêtoient plus longtemps.

Je pris goût à cette récréation des yeux, qui dans l'infortune repose, amuse, distrait l'esprit et suspend le sentiment des peines. La nature des objets aide beaucoup à cette diversion, et la rend plus séduisante. Les odeurs suaves, les vives couleurs, les plus élégantes formes, semblent se disputer à l'envi le droit de fixer notre attention. Il ne faut qu'aimer le plaisir pour se livrer à des sensations si douces; et si cet effet n'a pas lieu sur tous ceux qui en sont frappés, c'est, dans les uns, faute de sensibilité naturelle, et, dans la plupart, que leur esprit, trop occupé d'autres idées, ne se livre qu'à la dérobée aux objets qui frappent leurs sens.

Une autre chose contribue encore à éloigner du règne végétal l'attention des gens de goût; c'est l'habitude de ne chercher dans les plantes que des drogues et des remèdes. Théophraste s'y étoit pris autrement, et l'on peut regarder ce philosophe comme le seul botaniste de l'antiquité: aussi n'est-il presque point connu parmi nous; mais, grâce à un certain Dioscoride, grand compilateur de recettes, et à ses commentateurs, la médecine s'est tellement emparée des plantes transformées en simples, qu'on n'y voit que ce qu'on n'y voit point, savoir les prétendues vertus qu'il plaît au tiers et au quart de leur attribuer. On ne conçoit pas que l'organisation végétale puisse par elle-même mériter quelque attention; des gens qui passent leur vie à arranger savamment des coquilles se moquent de la botanique comme d'une étude inutile, quand on n'y joint pas, comme ils disent, celle des propriétés, c'est-à-dire, quand on n'abandonne pas l'observation de la nature, qui ne ment point, et qui ne nous dit rien de tout cela, pour se livrer uniquement à l'autorité des hommes, qui sont menteurs, et qui nous affirment beaucoup de choses qu'il faut croire sur leur parole, fondée elle-même, le plus souvent, sur l'autorité d'autrui. Arrêtez-vous dans une prairie émaillée à examiner successivement les fleurs dont elle brille; ceux qui vous verront faire, vous prenant pour un frater, vous demanderont des herbes pour guérir la rogne des enfans, la gale des hommes, ou la morve des chevaux.

Ce dégoûtant préjugé est détruit en partie dans les autres pays, et surtout en Angleterre, grâce à Linnæus, qui a un peu tiré la botanique des écoles de pharmacie pour la rendre à l'histoire naturelle et aux usages économiques; mais en France, où cette étude a moins pénétré chez les gens du monde, on est resté, sur ce point, tellement barbare, qu'un bel esprit de Paris, voyant à Londres un jardin de curieux, plein d'arbres et de plantes rares, s'écria, pour tout éloge: « Voilà un fort beau jardin d'apothicaire! » A ce compte, le premier apothicaire fut Adam; car il n'est pas aisé d'imaginer un jardin mieux assorti de plantes que celui d'Éden.

Ces idées médicinales ne sont assurément guère propres à rendre agréable l'étude de la botanique; elles flétrissent l'émail des prés, l'éclat des fleurs, dessèchent la fraîcheur des bocages, rendent la verdure et les ombrages insipides et dégoûtans; toutes ces structures charmantes et gracieuses intéressent fort peu quiconque ne veut que piler tout cela dans un mortier, et l'on n'ira pas chercher des guirlandes pour les bergères parmi des herbes pour les lavemens.

Toute cette pharmacie ne souilloit point mes images champêtres; rien n'en étoit plus éloigné

que des tisanes et des emplâtres. J'ai souvent pensé, en regardant de près les champs, les vergers, les bois, et leurs nombreux habitans, que le règne végétal étoit un magasin d'alimens donnés par la nature à l'homme et aux animaux; mais jamais il ne m'est venu à l'esprit d'y chercher des drogues et des remèdes. Je ne vois rien, dans ces diverses productions, qui m'indique un pareil usage, et elle nous auroit montré le choix, si elle nous l'avoit prescrit, comme elle a fait pour les comestibles. Je sens même que le plaisir que je prends à parcourir les bocages seroit empoisonné par le sentiment des infirmités humaines s'il me laissoit penser à la fièvre, à la pierre, à la goutte, et au mal caduc. Du reste, je ne disputerai point aux végétaux les grandes vertus qu'on leur attribue; je dirai seulement qu'en supposant ces vertus réelles, c'est malice pure aux malades de continuer à l'être; car de tant de maladies que les hommes se donnent, il n'y en a pas une seule dont vingt sortes d'herbes ne guérissent radicalement.

Ces tournures d'esprit, qui rapportent toujours tout à notre intérêt matériel, qui font chercher partout du profit ou des remèdes, et qui feroient regarder avec indifférence toute la nature, si l'on se portoit toujours bien, n'ont jamais été les miennes. Je me sens là-dessus tout à rebours des autres hommes : tout ce qui tient au sentiment de mes besoins attriste et gâte mes pensées, et jamais je n'ai trouvé de vrais charmes aux plaisirs de l'esprit, qu'en perdant tout-à-fait de vue l'intérêt de mon corps. Ainsi, quand même je croirois à la médecine, et quand même ces remèdes seroient agréables, je ne trouverois jamais, à m'en occuper, ces délices que donne une contemplation pure et désintéressée; et mon âme ne sauroit s'exalter et planer sur la nature, tant que je la sens tenir aux liens de mon corps. D'ailleurs, sans avoir eu jamais grande confiance à la médecine, j'en ai eu beaucoup à des médecins que j'estimois, que j'aimois, et à qui je laissois gouverner ma carcasse avec pleine autorité. Quinze ans d'expérience m'ont instruit à mes dépens; rentré maintenant sous les seules lois de la nature, j'ai repris par elle ma première santé. Quand les médecins n'auroient point contre moi d'autres griefs, qui pourroit s'étonner de leur haine? Je suis la preuve vivante de la vanité de leur art, et de l'inutilité de leurs soins.

Non, rien de personnel, rien qui tienne à l'intérêt de mon corps ne peut occuper vraiment mon âme. Je ne médite, je ne rêve jamais plus délicieusement que quand je m'oublie moi-même. Je sens des extases, des ravissemens inexprimables à me fondre, pour ainsi dire, dans le système des êtres, à m'identifier avec la nature entière. Tant que les hommes furent mes frères, je me faisois des projets de félicité terrestre; ces projets étant toujours relatifs au tout, je ne pouvois être heureux que de la félicité publique, et jamais l'idée d'un bonheur particulier n'a touché mon cœur, que quand j'ai vu mes frères ne chercher le leur que dans ma misère. Alors, pour ne les pas haïr, il a bien fallu les fuir : alors, me réfugiant chez la mère commune, j'ai cherché dans ses bras, à me soustraire aux atteintes de ses enfans; je suis devenu solitaire, ou, comme ils disent, insociable et misanthrope, parce que la plus sauvage solitude me paroît préférable à la société des méchans, qui ne se nourrit que de trahisons et de haine.

Forcé de m'abstenir de penser, de peur de penser à mes malheurs malgré moi; forcé de contenir les restes d'une imagination riante, mais languissante, que tant d'angoisses pourroient effaroucher à la fin; forcé de tâcher d'oublier les hommes qui m'accablent d'ignominie et d'outrages, de peur que l'indignation ne m'aigrit enfin contre eux, je ne puis cependant me concentrer tout entier en moi-même, parce que mon âme expansive cherche, malgré que j'en aie, à étendre ses sentimens et son existence sur d'autres êtres, et je ne puis plus, comme autrefois, me jeter, tête baissée, dans ce vaste océan de la nature, parce que mes facultés, affoiblies et relâchées, ne trouvent plus d'objets assez déterminés, assez fixes, assez à ma portée, pour s'y attacher fortement, et que je ne me sens plus assez de vigueur pour nager dans le chaos de mes anciennes extases. Mes idées ne sont presque plus que des sensations, et la sphère de mon entendement ne passe pas les objets dont je suis immédiatement entouré.

Fuyant les hommes, cherchant la solitude, n'imaginant plus, pensant encore moins, et cependant doué d'un tempérament vif, qui m'é-

loigne de l'apathie languissante et mélancolique, je commençai de m'occuper de tout ce qui m'entouroit, et, par un instinct fort naturel, je donnai la préférence aux objets les plus agréables. Le règne minéral n'a rien en soi d'aimable et d'attrayant; ses richesses, enfermées dans le sein de la terre, semblent avoir été éloignées des regards des hommes pour ne pas tenter leur cupidité : elles sont là comme en réserve pour servir un jour de supplément aux véritables richesses qui sont plus à sa portée, et dont il perd le goût à mesure qu'il se corrompt. Alors il faut qu'il appelle l'industrie, la peine et le travail, au secours de ses misères; il fouille les entrailles de la terre; il va chercher dans son centre, aux risques de sa vie et aux dépens de sa santé, des biens imaginaires à la place des biens réels qu'elle lui offroit d'elle-même quand il savoit en jouir. Il fuit le soleil et le jour, qu'il n'est plus digne de voir; il s'enterre tout vivant, et fait bien, ne méritant plus de vivre à la lumière du jour. Là, des carrières, des gouffres, des forges, des fourneaux, un appareil d'enclumes, de marteaux, de fumée et de feu, succède aux douces images des travaux champêtres. Les visages hâves des malheureux qui languissent dans les infectes vapeurs des mines, de noirs forgerons, de hideux cyclopes, sont le spectacle que l'appareil des mines substitue au sein de la terre, à celui de la verdure et des fleurs, du ciel azuré, des bergers amoureux, et des laboureurs robustes, sur sa surface.

Il est aisé, je l'avoue, d'aller ramassant du sable et des pierres, d'en remplir ses poches et son cabinet, et de se donner avec cela les airs d'un naturaliste : mais ceux qui s'attachent et se bornent à ces sortes de collections sont, pour l'ordinaire, de riches ignorans qui ne cherchent à cela que le plaisir de l'étalage. Pour profiter dans l'étude des minéraux, il faut être chimiste et physicien; il faut faire des expériences pénibles et coûteuses, travailler dans des laboratoires, dépenser beaucoup d'argent et de temps parmi le charbon, les creusets, les fourneaux, les cornues, dans la fumée et les vapeurs étouffantes, toujours au risque de sa vie, et souvent aux dépens de sa santé. De tout ce triste et fatigant travail résulte pour l'ordinaire beaucoup moins de savoir que d'orgueil; et où est le plus médiocre chimiste qui ne croie pas avoir pénétré toutes les grandes opérations de la nature, pour avoir trouvé, par hasard peut-être, quelques petites combinaisons de l'art?

Le règne animal est plus à notre portée, et certainement mérite encore mieux d'être étudié; mais enfin cette étude n'a-t-elle pas aussi ses difficultés, ses embarras, ses dégoûts et ses peines, surtout pour un solitaire qui n'a, ni dans ses jeux, ni dans ses travaux, d'assistance à espérer de personne? Comment observer, disséquer, étudier, connaître les oiseaux dans les airs, les poissons dans les eaux, *les quadrupèdes plus légers que le vent, plus forts que l'homme*, et qui ne sont pas plus disposés à venir s'offrir à mes recherches, que moi de courir après eux pour les y soumettre de force? J'aurois donc pour ressource des escargots, des vers, des mouches, et je passerois ma vie à me mettre hors d'haleine pour courir après des papillons, à empaler de pauvres insectes, à disséquer des souris quand j'en pourrois prendre, ou les charognes des bêtes que par hasard je trouverois mortes. L'étude des animaux n'est rien sans l'anatomie; c'est par elle qu'on apprend à les classer, à distinguer les genres, les espèces. Pour les étudier par leurs mœurs, par leurs caractères, il faudroit avoir des volières, des viviers, des ménageries; il faudroit les contraindre, en quelque manière que ce pût être, à rester rassemblés autour de moi : je n'ai ni le goût, ni les moyens de les tenir en captivité, ni l'agilité nécessaire pour les suivre dans leurs allures quand ils sont en liberté. Il faudra donc les étudier morts, les déchirer, les désosser, fouiller à loisir dans leurs entrailles palpitantes! Quel appareil affreux qu'un amphithéâtre anatomique! des cadavres puans, de baveuses et livides chairs, du sang, des intestins dégoûtans, des squelettes affreux, des vapeurs pestilentielles? Ce n'est pas là, sur ma parole, que Jean-Jacques ira chercher ses amusemens.

Brillantes fleurs, émail des prés, ombrages frais, ruisseaux, bosquets, verdure, venez purifier mon imagination salie par tous ces hideux objets. Mon âme, morte à tous les grands mouvemens, ne peut plus s'affecter que par des objets sensibles; je n'ai plus que des sensa-

tions. et ce n'est plus que par elles que la peine ou le plaisir peuvent m'atteindre ici-bas. Attiré par les rians objets qui m'entourent, je les considère, je les contemple, je les compare, j'apprends enfin à les classer, et me voilà tout d'un coup aussi botaniste qu'a besoin de l'être celui qui ne veut étudier la nature que pour trouver sans cesse de nouvelles raisons de l'aimer.

Je ne cherche point à m'instruire : il est trop tard. D'ailleurs je n'ai jamais vu que tant de science contribuât au bonheur de la vie; mais je cherche à me donner des amusemens doux et simples que je puisse goûter sans peine, et qui me distraient de mes malheurs. Je n'ai ni dépense à faire, ni peine à prendre pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences, enfin pour observer l'organisation végétale de manière à suivre la marche et le jeu de ces machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer aux charmes de l'admiration reconnoissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.

Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature: mais les astres sont placés loin de nous; il faut des connoissances préliminaires, des instrumens, des machines, de bien longues échelles pour les atteindre et les rapprocher à notre portée. Les plantes y sont naturellement; elles naissent sous nos pieds, et dans nos mains pour ainsi dire, et si la petitesse de leurs parties essentielles les dérobe quelquefois à la simple vue, les instrumens qui les y rendent sont d'un beaucoup plus facile usage que ceux de l'astronomie. La botanique est l'étude d'un oisif et paresseux solitaire : une pointe et une loupe sont tout l'appareil dont il a besoin pour les observer. Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre, il fait la revue de chaque fleur avec intérêt et curiosité; et, sitôt qu'il commence à saisir les lois de leur structure, il goûte à les observer un plaisir sans peine, aussi vif que s'il lui en coûtoit beaucoup. Il y a dans cette oiseuse occupation un charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions, mais qui suffit seul alors pour rendre la vie heureuse et douce; mais sitôt qu'on y mêle un motif d'intérêt ou de vanité, soit pour remplir des places ou pour faire des livres, sitôt qu'on ne veut apprendre que pour instruire, qu'on n'herborise que pour devenir auteur ou professeur, tout ce doux charme s'évanouit, on ne voit plus dans les plantes que des instrumens de nos passions, on ne trouve plus aucun vrai plaisir dans leur étude, on ne veut plus savoir, mais montrer qu'on sait, et dans les bois on n'est que sur le théâtre du monde, occupé du soin de s'y faire admirer; ou bien, se bornant à la botanique de cabinet et de jardin tout au plus, au lieu d'observer les végétaux dans la nature, on ne s'occupe que de systèmes et de méthodes; matière éternelle de dispute, qui ne fait pas connoître une plante de plus, et ne jette aucune véritable lumière sur l'histoire naturelle et le règne végétal. De là les haines, les jalousies, que la concurrence de célébrité excite chez les botanistes auteurs, autant et plus que chez les autres savans. En dénaturant cette aimable étude, ils la transplantent au milieu des villes et des académies, où elle ne dégénère pas moins que les plantes exotiques dans les jardins des curieux.

Des dispositions bien différentes ont fait pour moi de cette étude une espèce de passion qui remplit le vide de toutes celles que je n'ai plus. Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober, autant qu'il est possible, au souvenir des hommes, et aux atteintes des méchans. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre, et paisible, comme si je n'avois plus d'ennemis, ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes, comme il les éloigne de mon souvenir, et je m'imagine dans ma bêtise qu'en ne pensant point à eux ils ne penseront point à moi. Je trouve une si grande douceur dans cette illusion, que je m'y livrerois tout entier si ma situation, ma foiblesse, et mes besoins me le permettoient. Plus la solitude où je vis alors est profonde, plus il faut que quelque objet en remplisse le vide, et ceux que mon imagination me refuse ou que ma mémoire repouss

sont suppléés par les productions spontanées que la terre non forcée par les hommes offre à mes yeux de toutes parts. Le plaisir d'aller dans un désert chercher de nouvelles plantes couvre celui d'échapper à mes persécuteurs; et, parvenu dans des lieux où je ne vois nulles traces d'hommes, je respire plus à mon aise, comme dans un asile où leur haine ne me poursuit plus.

Je me rappellerai toute ma vie une herborisation que je fis un jour du côté de la Robaila, montagne du justicier Clerc. J'étois seul; je m'enfonçai dans les anfractuosités de la montagne, et, de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché que je n'ai vu de ma vie un aspect plus sauvage. De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres, fermoient ce réduit de barrières impénétrables; quelques intervalles que laissoit cette sombre enceinte n'offroient au-delà que des roches coupées à pic, et d'horribles précipices, que je n'osois regarder qu'en me couchant sur le ventre. Le duc, la chevêche, et l'orfaie, faisoient entendre leurs cris dans les fentes de la montagne; quelques petits oiseaux rares, mais familiers, tempéroient cependant l'horreur de cette solitude; là, je trouvai la dentaire *heptaphyllos*, le *ciclamen*, le *nidus avis*, le grand *laserpitium*, et quelques autres plantes qui me charmèrent et m'amusèrent long-temps; mais, insensiblement dominé par la forte impression des objets, j'oubliai la botanique et les plantes, je m'assis sur des oreillers de *lycopodium* et de mousses, et je me mis à rêver plus à mon aise, en pensant que j'étois là dans un refuge ignoré de tout l'univers, où les persécuteurs ne me déterreroient pas. Un mouvement d'orgueil se mêla bientôt à cette rêverie. Je me comparois à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte, et je me disois avec complaisance : Sans doute je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici. Je me regardois presque comme un autre Colomb. Tandis que je me pavanois dans cette idée, j'entendis peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnoître; j'écoute : le même bruit se répète et se multiplie. Surpris et curieux, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venoit le bruit, et dans une combe, à vingt pas du lieu même où je croyois être parvenu le premier, j'aperçois une manufacture de bas.

Je ne saurois exprimer l'agitation confuse et contradictoire que je sentis dans mon cœur à cette découverte. Mon premier mouvement fut un sentiment de joie de me retrouver parmi des humains où je m'étois cru totalement seul; mais ce mouvement, plus rapide que l'éclair, fit bientôt place à un sentiment douloureux plus durable, comme ne pouvant dans les antres mêmes des Alpes échapper aux cruelles mains des hommes acharnés à me tourmenter. Car j'étois bien sûr qu'il n'y avoit peut-être pas deux hommes dans cette fabrique qui ne fussent initiés dans le complot dont le prédicant Montmollin s'étoit fait le chef, et qui tiroit de plus loin ses premiers mobiles. Je me hâtai d'écarter cette triste idée, et je finis par rire en moi-même, et de ma vanité puérile, et de la manière comique dont j'en avois été puni.

Mais, en effet, qui jamais eût dû s'attendre à trouver une manufacture dans un précipice! Il n'y a que la Suisse au monde qui présente ce mélange de la nature sauvage et de l'industrie humaine. La Suisse entière n'est, pour ainsi dire, qu'une grande ville, dont les rues larges et longues plus que celle de Saint-Antoine, sont semées de forêts, coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglois. Je me rappelai à ce sujet une autre herborisation que Du Peyrou, d'Escherny, le colonel de Pury, le justicier Clerc, et moi, avions faite il y avoit quelque temps sur la montagne de Chasseron, du sommet de laquelle on découvre sept lacs. On nous dit qu'il n'y avoit qu'une seule maison sur cette montagne, et nous n'eussions sûrement pas deviné la profession de celui qui l'habitoit, si l'on n'eût ajouté que c'étoit un libraire, et qui même faisoit fort bien ses affaires dans le pays (*). Il me semble qu'un seul fait de cette espèce fait mieux connoître la Suisse que toutes les descriptions des voyageurs.

(*) C'est sans doute la ressemblance des noms qui a entraîné Rousseau à appliquer l'anecdote du libraire à *Chasseron*, au lieu de *Chasseral*, autre montagne très-élevée, sur les frontières de la principauté de Neufchâtel. (*Note des éditeurs de Genève.*)

En voici un autre de même nature, ou à peu près, qui ne fait pas moins connoître un peuple fort différent. Durant mon séjour à Grenoble je faisois souvent de petites herborisations hors la ville avec le sieur Bovier, avocat de ce pays-là, non pas qu'il aimât ni sût la botanique, mais parce que, s'étant fait mon garde de la manche, il se faisoit, autant que la chose étoit possible, une loi de ne pas me quitter d'un pas. Un jour nous nous promenions le long de l'Isère, dans un lieu tout plein de saules épineux. Je vis sur ces arbrisseaux des fruits mûrs; j'eus la curiosité d'en goûter, et, leur trouvant une petite acidité très-agréable, je me mis à manger de ces grains pour me rafraîchir : le sieur Bovier se tenoit à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint, qui, me voyant picorer ces grains, me dit : Eh! monsieur, que faites-vous là? ignorez-vous que ce fruit empoisonne? Ce fruit empoisonne! m'écriai-je tout surpris. Sans doute, reprit-il, et tout le monde sait si bien cela, que personne dans le pays ne s'avise d'en goûter. Je regardois le sieur Bovier, et je lui dis : Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas? Ah! monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osois pas prendre cette liberté. Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. J'étois persuadé, comme je le suis encore, que toute production naturelle, agréable au goût, ne peut être nuisible au corps, ou ne l'est du moins que par son excès. Cependant j'avoue que je m'écoutai un peu tout le reste de la journée : mais j'en fus quitte pour un peu d'inquiétude; je soupai très-bien, dormis mieux, et me levai le matin en parfaite santé, après avoir avalé la veille quinze ou vingt grains de ce terrible *hyppophæe*, qui empoisonne à très-petite dose, à ce que tout le monde me dit à Grenoble le lendemain. Cette aventure me parut si plaisante, que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de M. l'avocat Bovier (*).

Toutes mes courses de botanique, les diverses impressions du local des objets qui m'ont frappé, les idées qu'il m'a fait naître, les incidens qui s'y sont mêlés, tout cela m'a laissé des impressions qui se renouvellent par l'aspect des plantes herborisées dans ces mêmes lieux. Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes, dont l'aspect a toujours touché mon cœur : mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées, je n'ai qu'à ouvrir mon herbier, et bientôt il m'y transporte. Les fragments des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisations, qui me les fait recommencer avec un nouveau charme, et produit l'effet d'un optique qui les peindroit derechef à mes yeux.

C'est la chaîne des idées accessoires qui m'attache à la botanique, elle rassemble et rappelle à mon imagination toutes les idées qui la flattent davantage; les prés, les eaux, les bois, la solitude, la paix surtout, et le repos qu'on trouve au milieu de tout cela, sont retracés par elle incessamment à ma mémoire. Elle me fait oublier les persécutions des hommes, leur haine, leurs mépris, leurs outrages, et tous les maux dont ils ont payé mon tendre et sincère attachement pour eux. Elle me transporte dans des habitations paisibles, au milieu de gens simples et bons, tels que ceux avec qui j'ai vécu jadis. Elle me rappelle et mon jeune âge, et mes innocens plaisirs, elle m'en fait jouir derechef, et me rend heureux bien souvent encore, au milieu du plus triste sort qu'ait subi jamais un mortel.

(*) Dans ses *Réflexions* sur les Confessions de Rousseau, M. Servan lui reproche vivement l'accusation atroce qui résulte, contre M. Bovier, du récit de cette anecdote, et prouve très-bien l'invraisemblance de cette accusation par son atrocité même. Sans avancer positivement que Rousseau a menti en cette occasion, il conclut *qu'il s'est misérablement trompé lui-même*, et ne laisse rien à désirer à l'appui de cette conclusion. Point de doute, en effet, que si, par ces mots *humilité dauphinoise*, Rousseau, comme le fait entendre M. Servan, a voulu dire *humilité rusée*, l'accusation est atroce et condamnable au dernier point. Si, comme tout dispose à le croire, Rousseau n'a pas employé ces mots dans un sens aussi odieux, il en résulte tout simplement qu'il a relevé gaîment une *bêtise* de l'avocat Bovier; car on ne peut guère qualifier autrement la singulière réponse de celui-ci à la question qui lui étoit faite, si cette réponse n'est pas l'effet d'une énorme distraction. Dans tous les cas il faut convenir que c'est, de la part de Rousseau, un très-grand tort d'avoir imprimé cette espèce de flétrissure sur un homme que nous avons connu personnellement à Grenoble, excellent homme à tous égards, ardent admirateur de Rousseau, qu'il avoit reçu chez lui avec transport, et dont les intentions pures autant que bienveillantes méritoient une autre récompense.

Il a été prouvé depuis que le fruit de l'arbuste dont il est question dans cette aventure n'est rien moins qu'un poison. Voyez l'édition de Genève, tome VI du *Supplément*, page 44.

G. P.

HUITIÈME PROMENADE.

Rousseau ne changeroit pas sa destinée, quoique très-déplorable, contre celle du plus fortuné des mortels. Il avoue qu'il a eu beaucoup d'amour-propre quand il a vécu dans le monde. Il ne s'affecte pas des maux à venir, mais de ceux qu'il souffre dans le moment. Tous les événemens de la vie et les piéges des hommes n'ont plus de prise sur lui.

En méditant sur les dispositions de mon âme dans toutes les situations de ma vie, je suis extrêmement frappé de voir si peu de proportion entre les diverses combinaisons de ma destinée, et les sentimens habituels de bien ou mal-être dont elles m'ont affecté. Les divers intervalles de mes courtes prospérités ne m'ont laissé presque aucun souvenir agréable de la manière intime et permanente dont elles m'ont affecté; et, au contraire, dans toutes les misères de ma vie, je me sentois constamment rempli de sentimens tendres, touchans, délicieux, qui, versant un baume salutaire sur les blessures de mon cœur navré, sembloient en convertir la douleur en volupté, et dont l'aimable souvenir me revient seul, dégagé de celui des maux que j'éprouvois en même temps. Il me semble que j'ai plus goûté la douceur de l'existence, que j'ai réellement plus vécu, quand mes sentimens, resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'alloient point s'évaporant au dehors sur tous les objets de l'estime des hommes qui en méritent si peu par eux-mêmes, et qui font l'unique occupation des gens que l'on croit heureux.

Quand tout étoit dans l'ordre autour de moi, quand j'étois content de tout ce qui m'entouroit, et de la sphère dans laquelle j'avois à vivre, je la remplissois de mes affections. Mon âme expansive s'étendoit sur d'autres objets; et, toujours attiré loin de moi par des goûts de mille espèces, par des attachemens aimables qui sans cesse occupoient mon cœur, je m'oubliois, en quelque façon, moi-même; j'étois tout entier à ce qui m'étoit étranger, et j'éprouvois, dans la continuelle agitation de mon cœur, toute la vicissitude des choses humaines. Cette vie orageuse ne me laissoit ni paix au dedans, ni repos au dehors. Heureux en apparence, je n'avois pas un sentiment qui pût soutenir l'épreuve de la réflexion, et dans lequel je pusse vraiment me complaire. Jamais je n'étois parfaitement content ni d'autrui, ni de moi-même. Le tumulte du monde m'étourdissoit, la solitude m'ennuyoit, j'avois sans cesse besoin de changer de place, et je n'étois bien nulle part. J'étois fêté pourtant, bien voulu, bien reçu, caressé partout; je n'avois pas un ennemi, pas un malveillant, pas un envieux; comme on ne cherchoit qu'à m'obliger, j'avois souvent le plaisir d'obliger moi-même beaucoup de monde, et, sans bien, sans emploi, sans fauteurs, sans grands talens bien développés ni bien connus, je jouissois des avantages attachés à tout cela, et je ne voyois personne, dans aucun état, dont le sort me parût préférable au mien. Que me manquoit-il donc pour être heureux? Je l'ignore; mais je sais que je ne l'étois pas. Que me manque-t-il aujourd'hui pour être le plus infortuné des mortels? Rien de tout ce que les hommes ont pu mettre du leur pour cela. Hé bien! dans cet état déplorable, je ne changerois pas encore d'être et de destinée contre le plus fortuné d'entre eux, et j'aime encore mieux être moi dans toute ma misère, que d'être aucun de ces gens-là dans toute leur prospérité. Réduit à moi seul, je me nourris, il est vrai, de ma propre substance, mais elle ne s'épuise pas; je me suffis à moi-même, quoique je rumine, pour ainsi dire, à vide, et que mon imagination tarie et mes idées éteintes ne fournissent plus d'alimens à mon cœur. Mon âme, offusquée, obstruée par mes organes, s'affaisse de jour en jour, et, sous le poids de ces lourdes masses, n'a plus assez de vigueur pour s'élancer, comme autrefois, hors de sa vieille enveloppe.

C'est à ce retour sur nous-mêmes que nous force l'adversité; et c'est peut-être là ce qui la rend le plus insupportable à la plupart des hommes. Pour moi, qui ne trouve à me reprocher que des fautes, j'en accuse ma foiblesse, et je me console, car jamais mal prémédité n'approcha de mon cœur.

Cependant, à moins d'être stupide, comment contempler un moment ma situation, sans la voir aussi horrible qu'ils l'ont rendue, et sans périr de douleur et de désespoir? Loin de cela, moi, le plus sensible des êtres, je la contemple et ne m'en émeus pas; et, sans combats, sans efforts sur moi-même, je me vois presque avec indifférence dans un état dont nul autre homme peut-être ne supporteroit l'aspect sans effroi.

Comment en suis-je venu là? car j'étois bien loin de cette disposition paisible, au premier soupçon du complot dont j'étois enlacé depuis long-temps sans m'en être aucunement aperçu Cette découverte nouvelle me bouleversa. L'infamie et la trahison me surprirent au dépourvu. Quelle âme honnête est préparée à de tels genres de peines? Il faudroit les mériter pour les prévoir. Je tombai dans tous les piéges qu'on creusa sous mes pas. L'indignation, la fureur, le délire, s'emparèrent de moi : je perdis la tramontane. Ma tête se bouleversa, et, dans les ténèbres horribles où l'on n'a cessé de me tenir plongé, je n'aperçus plus ni lueur pour me conduire, ni appui, ni prise où je pusse me tenir ferme, et résister au désespoir qui m'entraînoit.

Comment vivre heureux et tranquille dans cet état affreux? J'y suis pourtant encore, et plus enfoncé que jamais, et j'y ai retrouvé le calme et la paix, et j'y vis heureux et tranquille, et j'y ris des incroyables tourments que mes persécuteurs se donnent sans cesse, tandis que je reste en paix, occupé de fleurs, d'étamines et d'enfantillages, et que je ne songe pas même à eux

Comment s'est fait ce passage? Naturellement, insensiblement et sans peine. La première surprise fut épouvantable. Moi qui me sentois digne d'amour et d'estime, moi qui me croyois honoré, chéri, comme je méritois de l'être, je me vis travesti tout d'un coup en un monstre affreux tel qu'il n'en exista jamais. Je vois toute une génération se précipiter tout entière dans cette étrange opinion, sans explication, sans doute, sans honte, et sans que je puisse parvenir à savoir jamais la cause de cette étrange révolution. Je me débattis avec violence et ne fis que mieux m'enlacer. Je voulus forcer mes persécuteurs à s'expliquer avec moi; ils n'avoient garde. Après m'être long-temps tourmenté sans succès, il fallut bien prendre haleine. Cependant j'espérois toujours; je me disois : Un aveuglement si stupide, une si absurde prévention ne sauroit gagner tout le genre humain. Il y a des hommes de sens qui ne partagent pas le délire, il y a des âmes justes qui détestent la fourberie et les traîtres. Cherchons, je trouverai peut-être enfin un homme; si je le trouve, ils sont confondus. J'ai cherché vainement; je ne l'ai point trouvé. La ligue est universelle, sans exception, sans retour; et je suis sûr d'achever mes jours dans cette affreuse proscription, sans jamais en pénétrer le mystère.

C'est dans cet état déplorable qu'après de longues angoisses, au lieu du désespoir qui sembloit devoir être enfin mon partage, j'ai retrouvé la sérénité, la tranquillité, la paix, le bonheur même; puisque chaque jour de ma vie me rappelle avec plaisir celui de la veille, et que je n'en désire point d'autre pour le lendemain.

D'où vient cette différence? D'une seule chose; c'est que j'ai appris à porter le joug de la nécessité sans murmure. C'est que je m'efforçois de tenir encore à mille choses, et que toutes ces prises m'ayant successivement échappé, réduit à moi seul; j'ai repris enfin mon assiette. Pressé de tous côtés, je demeure en équilibre, parce que je ne m'attache plus à rien, je ne m'appuie que sur moi.

Quand je m'élevois avec tant d'ardeur contre l'opinion, je portois encore son joug sans que je m'en aperçusse. On veut être estimé des gens qu'on estime, et tant que je pus juger avantageusement des hommes, ou du moins de quelques hommes, les jugemens qu'ils portoient de moi ne pouvoient m'être indifférens : je voyois que souvent les jugemens du public sont équitables; mais je ne voyois pas que cette équité même étoit l'effet du hasard, que les règles sur lesquelles les hommes fondent leurs opinions ne sont tirées que de leurs passions ou de leurs préjugés, qui en sont l'ouvrage, et que, lors même qu'ils jugent bien, souvent encore ces bons jugemens naissent d'un mauvais principe, comme lorsqu'ils feignent d'honorer en quelques succès le mérite d'un homme, non par esprit de justice, mais pour se donner un air impartial, en calomniant tout à leur aise le même homme sur d'autres points.

Mais quand, après de si longues et vaines recherches, je les vis tous rester sans exception dans le plus inique et absurde système que l'esprit infernal pût inventer; quand je vis qu'à mon égard la raison étoit bannie de toutes les têtes et l'équité de tous les cœurs; quand je vis une génération frénétique se livrer tout entière à l'aveugle fureur de ses guides contre un infortuné qui jamais ne fit, ne voulut, ne rendit

de mal à personne; quand, après avoir vainement cherché un homme, il fallut éteindre enfin ma lanterne et m'écrier, Il n'y en a plus : alors je commençai à me voir seul sur la terre, et je compris que mes contemporains n'étoient, par rapport à moi, que des êtres mécaniques, qui n'agissoient que par impulsion, et dont je ne pouvois calculer l'action que par les lois du mouvement : quelque intention, quelque passion que j'eusse pu supposer dans leurs âmes, elles n'auroient jamais expliqué leur conduite à mon égard d'une façon que je pusse entendre. C'est ainsi que leurs dispositions intérieures cessèrent d'être quelque chose pour moi; je ne vis plus en eux que des masses différemment mues, dépourvues à mon égard de toute moralité.

Dans tous les maux qui nous arrivent nous regardons plus à l'intention qu'à l'effet : une tuile qui tombe d'un toit peut nous blesser davantage, mais ne nous navre pas tant qu'une pierre lancée à dessein par une main malveillante; le coup porte à faux quelquefois, mais l'intention ne manque jamais son atteinte. La douleur matérielle est ce qu'on sent le moins dans les atteintes de la fortune; et quand les infortunés ne savent à qui s'en prendre de leurs malheurs, ils s'en prennent à la destinée qu'ils personnifient, et à laquelle ils prêtent des yeux et une intelligence pour les tourmenter à dessein : c'est ainsi qu'un joueur, dépité par ses pertes, se met en fureur sans savoir contre qui; il imagine un sort qui s'acharne à dessein contre lui pour le tourmenter, et, trouvant un aliment à sa colère, il s'anime et s'enflamme contre l'ennemi qu'il s'est créé. L'homme sage, qui ne voit dans tous les malheurs qui lui arrivent que les coups de l'aveugle nécessité, n'a point ces agitations insensées; il crie dans sa douleur, mais sans emportement, sans colère; il ne sent du mal dont il est la proie que l'atteinte matérielle, et les coups qu'il reçoit ont beau blesser sa personne, pas un n'arrive jusqu'à son cœur.

C'est beaucoup que d'en être venu là, mais ce n'est pas tout, si l'on s'arrête : c'est bien avoir coupé le mal, mais c'est avoir laissé la racine; car cette racine n'est pas dans les êtres qui nous sont étrangers, elle est en nous-mêmes, et c'est là qu'il faut travailler pour l'arracher tout-à-fait. Voilà ce que je sentis parfaitement dès que je commençai de revenir à moi : ma raison ne me montrant qu'absurdités dans toutes les explications que je cherchois à donner à ce qui m'arrive, je compris que les causes, les instrumens, les moyens de tout cela m'étant inconnus et inexplicables, devoient être nuls pour moi; que je devois regarder tous les détails de ma destinée comme autant d'actes d'une pure fatalité, où je ne devois supposer ni direction, ni intention, ni cause morale; qu'il falloit m'y soumettre sans raisonner et sans regimber, parce que cela étoit inutile; que, tout ce que j'avois à faire encore sur la terre étant de m'y regarder *comme un être* purement passif, je ne devois point user à résister inutilement à ma destinée la force qui me restoit pour la supporter. Voilà ce que je me disois : ma raison, mon cœur, y acquiesçoient, et néanmoins je sentois ce cœur murmurer encore. D'où venoit ce murmure? Je le cherchai, je le trouvai; il venoit de l'amour-propre, qui, après s'être indigné contre les hommes, se soulevoit encore contre la raison.

Cette découverte n'étoit pas si facile à faire qu'on pourroit croire, car un innocent persécuté prend long-temps pour un pur amour de la justice l'orgueil de son petit individu : mais aussi la véritable source, une fois bien connue, est facile à tarir, ou du moins à détourner. L'estime de soi-même est le plus grand mobile des âmes fières; l'amour-propre, fertile en illusions, se déguise et se fait prendre pour cette estime; mais quand la fraude enfin se découvre, et que l'amour-propre ne peut plus se cacher, dès lors il n'est plus à craindre, et, quoiqu'on l'étouffe avec peine, on le subjugue au moins aisément.

Je n'eus jamais beaucoup de pente à l'amour-propre; mais cette passion factice s'étoit exaltée en moi dans le monde, et surtout quand je fus auteur : j'en avois peut-être encore moins qu'un autre, mais j'en avois prodigieusement. Les terribles leçons que j'ai reçues l'ont bientôt renfermé dans ses premières bornes : il commença par se révolter contre l'injustice, mais il a fini par la dédaigner, en se repliant sur mon âme, en coupant les relations extérieures qui le rendent exigeant, en renonçant aux comparaisons, aux préférences, il s'est contenté

que je fusse bon pour moi. Alors, redevenant amour de moi-même, il est rentré dans l'ordre de la nature, et m'a délivré du joug de l'opinion.

Dès lors j'ai retrouvé la paix de l'âme et presque la félicité; car, dans quelque situation qu'on se trouve, ce n'est que par lui qu'on est constamment malheureux. Quand il se tait et que la raison parle, elle nous console enfin de tous les maux qu'il n'a pas dépendu de nous d'éviter : elle les anéantit même autant qu'ils n'agissent pas immédiatement sur nous; car on est sûr alors d'éviter leurs plus poignantes atteintes en cessant de s'en occuper. Ils ne sont rien pour celui qui n'y pense pas : les offenses, les vengeances, les passe-droits, les outrages, les injustices, ne sont rien pour celui qui ne voit dans les maux qu'il endure que le mal même et non pas l'intention, pour celui dont la place ne dépend pas dans sa propre estime de celle qu'il plaît aux autres de lui accorder. De quelque façon que les hommes veuillent me voir, ils ne sauroient changer mon être; et, malgré leur puissance et malgré toutes leurs sourdes intrigues, je continuerai, quoi qu'ils fassent, d'être en dépit d'eux ce que je suis. Il est vrai que leurs dispositions à mon égard influent sur ma situation réelle : la barrière qu'ils ont mise entre eux et moi m'ôte toute ressource de subsistance et d'assistance dans ma vieillesse et mes besoins. Elle me rend l'argent même inutile, puisqu'il ne peut me procurer les services qui me sont nécessaires : il n'y a plus ni commerce, ni secours réciproque, ni correspondance entre eux et moi. Seul au milieu d'eux, je n'ai que moi seul pour ressource, et cette ressource est bien foible à mon âge et dans l'état où je suis. Ces maux sont grands; mais ils ont perdu sur moi toute leur force depuis que j'ai su les supporter sans m'en irriter. Les points où le vrai besoin se fait sentir sont toujours rares : la prévoyance et l'imagination les multiplient, et c'est par cette continuité de sentimens qu'on s'inquiète et qu'on se rend malheureux. Pour moi, j'ai beau savoir que je souffrirai demain, il me suffit de ne pas souffrir aujourd'hui pour être tranquille : je ne m'affecte point du mal que je prévois, mais seulement de celui que je sens, et cela le réduit à très-peu de chose. Seul, malade et délaissé dans mon lit, j'y peux mourir d'indigence, de froid et de faim, sans que personne s'en mette en peine. Mais qu'importe si je ne m'en mets pas en peine moi-même, et si je m'affecte aussi peu que les autres de mon destin, quel qu'il soit? N'est-ce rien, surtout à mon âge, que d'avoir appris à voir la vie et la mort, la maladie et la santé, la richesse et la misère, la gloire et la diffamation, avec la même indifférence? Tous les autres vieillards s'inquiètent de tout, moi je ne m'inquiète de rien; quoi qu'il puisse arriver, tout m'est indifférent; et cette indifférence n'est pas l'ouvrage de ma sagesse, elle est celui de mes ennemis, et devient une compensation des maux qu'ils me font. En me rendant insensible à l'adversité, ils m'ont fait plus de bien que s'ils m'eussent épargné ses atteintes : en ne l'éprouvant pas je pouvois toujours la craindre, au lieu qu'en la subjuguant je ne la crains plus.

Cette disposition me livre, au milieu des traverses de ma vie, à l'incurie de mon naturel, presque aussi pleinement que si je vivois dans la plus complète prospérité : hors les courts momens où je suis rappelé, par la présence des objets, aux plus douloureuses inquiétudes, tout le reste du temps, livré par mes penchans aux affections qui m'attirent, mon cœur se nourrit encore des sentimens pour lesquels il étoit né, et j'en jouis avec les êtres imaginaires qui les produisent et qui les partagent, comme si ces êtres existoient réellement : ils existent pour moi qui les ai créés, et je ne crains ni qu'ils me trahissent ni qu'ils m'abandonnent; ils dureront autant que mes malheurs mêmes, et suffiront pour me les faire oublier.

Tout me ramène à la vie heureuse et douce pour laquelle j'étois né : je passe les trois quarts de ma vie, ou occupé d'objets instructifs et même agréables auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec les enfants de mes fantaisies que j'ai créés selon mon cœur, et dont le commerce en nourrit les sentimens, ou avec moi seul, content de moi-même, et déjà plein du bonheur que je sens m'être dû. En tout ceci l'amour de moi-même fait toute l'œuvre, l'amour-propre n'y entre pour rien. Il n'en est pas ainsi des tristes momens que je passe encore au milieu des hommes, jouet de leurs caresses traîtresses, de leurs complimens ampoulés et dérisoires, de leur mielleuse ma-

lignité : de quelque façon que je m'y sois pu prendre, l'amour-propre alors fait son jeu. La haine et l'animosité que je vois dans leurs cœurs à travers cette grossière enveloppe déchirent le mien de douleur, et l'idée d'être ainsi sottement pris pour dupe ajoute encore à cette douleur un dépit très-puéril, fruit d'un sot amour-propre dont je sens toute la bêtise, mais que je ne puis subjuguer. Les efforts que j'ai faits pour m'aguerrir à ces regards insultans et moqueurs sont incroyables : cent fois j'ai passé par les promenades publiques et par les lieux les plus fréquentés dans l'unique dessein de m'exercer à ces cruelles luttes; non-seulement je n'y ai pu parvenir, mais je n'ai même rien avancé, et tous mes pénibles mais vains efforts m'ont laissé tout aussi facile à troubler, à navrer et à indigner qu'auparavant.

Dominé par mes sens, quoi que je puisse faire, je n'ai jamais pu résister à leurs impressions, et, tant que l'objet agit sur eux, mon cœur ne cesse d'en être affecté; mais ces affections passagères ne durent qu'autant que la sensation qui les cause. La présence de l'homme haineux m'affecte violemment; mais sitôt qu'il disparoît, l'impression cesse : à l'instant que je ne le vois plus, je n'y pense plus. J'ai beau savoir qu'il va s'occuper de moi, je ne saurois m'occuper de lui : le mal que je ne sens point actuellement ne m'affecte en aucune sorte; le persécuteur que je ne vois point est nul pour moi. Je sens l'avantage que cette position donne à ceux qui disposent de ma destinée. Qu'ils en disposent donc tout à leur aise; j'aime encore mieux qu'ils me tourmentent sans résistance, que d'être forcé de penser à eux pour me garantir de leurs coups.

Cette action de mes sens sur mon cœur fait le seul tourment de ma vie. Les lieux où je ne vois personne, je ne pense plus à ma destinée; je ne la sens plus; je ne souffre plus; je suis heureux et content sans diversion, sans obstacle, mais j'échappe rarement à quelque atteinte sensible; et, lorsque j'y pense le moins, un geste, un regard sinistre que j'aperçois, un mot envenimé que j'entends, un malveillant que je rencontre, suffit pour me bouleverser : tout ce que je puis faire en pareil cas est d'oublier bien vite et de fuir; le trouble de mon cœur disparoît avec l'objet qui l'a causé, et je rentre dans le calme aussitôt que je suis seul; ou si quelque chose m'inquiète, c'est la crainte de rencontrer sur mon passage quelque nouveau sujet de douleur. C'est là ma seule peine; mais elle suffit pour altérer mon bonheur. Je loge au milieu de Paris : en sortant de chez moi je soupire après la campagne et la solitude; mais il faut l'aller chercher si loin, qu'avant de pouvoir respirer à mon aise je trouve en mon chemin mille objets qui me serrent le cœur, et la moitié de la journée se passe en angoisses avant que j'aie atteint l'asile que je vais chercher. Heureux du moins quand on me laisse achever ma route! Le moment où j'échappe au cortége des méchans est délicieux, et sitôt que je me vois sous les arbres, au milieu de la verdure, je crois me voir dans le Paradis terrestre, et je goûte un plaisir interne aussi vif que si j'étois le plus heureux des mortels.

Je me souviens parfaitement que, durant mes courtes prospérités, ces mêmes promenades solitaires, qui me sont aujourd'hui si délicieuses, m'étoient insipides et ennuyeuses : quand j'étois chez quelqu'un à la campagne, le besoin de faire de l'exercice et de respirer le grand air me faisoit souvent sortir seul, et, m'échappant comme un voleur, je m'allois promener dans le parc ou dans la campagne; mais, loin d'y trouver le calme heureux que j'y goûte aujourd'hui, j'y portois l'agitation des vaines idées qui m'avoient occupé dans le salon; le souvenir de la compagnie que j'y avois laissée m'y suivoit. Dans la solitude, les vapeurs de l'amour-propre et le tumulte du monde ternissoient à mes yeux la fraîcheur des bosquets, et troubloient la paix de la retraite : j'avois beau fuir au fond des bois, une foule importune m'y suivoit partout et voiloit pour moi toute la nature. Ce n'est qu'après m'être détaché des passions sociales et de leur triste cortége que je l'ai retrouvée avec tous ses charmes.

Convaincu de l'impossibilité de contenir ces premiers mouvemens involontaires, j'ai cessé tous mes efforts pour cela : je laisse, à chaque atteinte, mon sang s'allumer, la colère et l'indignation s'emparer de mes sens; je cède à la nature cette première explosion, que toutes mes forces ne pourroient arrêter ni suspendre. Je tâche seulement d'en arrêter les suites avant

qu'elle ait produit aucun effet. Les yeux étincelans, le feu du visage, le tremblement des membres, les suffocantes palpitations, tout cela tient au seul physique, et le raisonnement n'y peut rien. Mais, après avoir laissé faire au naturel sa première explosion, l'on peut redevenir son propre maître en reprenant peu à peu ses sens : c'est ce que j'ai tâché de faire long-temps sans succès, mais enfin plus heureusement ; et, cessant d'employer ma force en vaine résistance, j'attends le moment de vaincre en laissant agir ma raison, car elle ne me parle que quand elle peut se faire écouter. Eh ! que dis-je, hélas ! ma raison ? j'aurois grand tort encore de lui faire l'honneur de ce triomphe, car elle n'y a guère de part : tout vient également d'un tempérament versatile qu'un vent impétueux agite, mais qui rentre dans le calme à l'instant que le vent ne souffle plus ; c'est mon naturel ardent qui m'agite, c'est mon caractère indolent qui m'apaise. Je cède à toutes les impulsions présentes : tout choc me donne un mouvement vif et court ; sitôt qu'il n'y a plus de choc, le mouvement cesse, rien de communiqué ne peut se prolonger en moi.

Tous les événemens de la fortune, toutes les machines des hommes ont peu de prise sur un homme ainsi constitué : pour m'affecter de peines durables, il faudroit que l'impression se renouvelât à chaque instant ; car les intervalles, quelque courts qu'ils soient, suffisent pour me rendre à moi-même. Je suis ce qu'il plaît aux hommes tant qu'ils peuvent agir sur mes sens ; mais, au premier instant de relâche, je redeviens ce que la nature a voulu : c'est là, quoi qu'on puisse faire, mon état le plus constant, et celui par lequel, en dépit de la destinée, je goûte un bonheur pour lequel je me sens constitué. J'ai décrit cet état dans une de mes rêveries (*). Il me convient si bien que je ne désire autre chose que sa durée, et ne crains que de le voir troubler. Le mal que m'ont fait les hommes ne me touche en aucune sorte : la crainte seule de celui qu'ils peuvent me faire encore est capable de m'agiter ; mais, certain qu'ils n'ont plus de nouvelle prise par laquelle ils puissent m'affecter d'un sentiment permanent, je me ris de toutes leurs trames, et je jouis de moi-même en dépit d'eux.

(*) Voyez ci-devant, cinquième Promenade, pages 425 et suiv.

NEUVIÈME PROMENADE.

On lui porte l'éloge de madame Geoffrin avec mauvaise intention. Conduite de Rousseau envers ses propres enfans. Raisons qu'il donne pour se justifier. Il éprouve beaucoup de plaisir à voir et à observer la jeunesse. Ses promenades à Clignancourt et à la Muette. Fête de la Chevrette. Amusemens de Paris comparés avec ceux de Genève et de Suisse. Promenade de Jean-Jacques aux Invalides.

Le bonheur est un état permanent qui ne semble pas fait ici-bas pour l'homme : tout est sur la terre dans un flux continuel qui ne permet à rien d'y prendre une forme constante. Tout change autour de nous : nous changeons nous-mêmes ; et nul ne peut s'assurer qu'il aimera demain ce qu'il aime aujourd'hui ; ainsi tous nos projets de félicité pour cette vie sont des chimères. Profitons du contentement d'esprit quand il vient, gardons-nous de l'éloigner par notre faute ; mais ne faisons pas des projets pour l'enchaîner, car ces projets-là sont de pures folies : j'ai peu vu d'hommes heureux, peut-être point ; mais j'ai souvent vu des cœurs contens, et, de tous les objets qui m'ont frappé, c'est celui qui m'a le plus contenté moi-même. Je crois que c'est une suite naturelle du pouvoir des sensations sur mes sentimens internes. Le bonheur n'a point d'enseigne extérieure : pour le connoître, il faudroit lire dans le cœur de l'homme heureux ; mais le contentement se lit dans les yeux, dans le maintien, dans l'accent, dans la démarche, et semble se communiquer à celui qui l'aperçoit. Est-il une jouissance plus douce que de voir un peuple entier se livrer à la joie un jour de fête, et tous les cœurs s'épanouir aux rayons expansifs du plaisir qui passe rapidement, mais vivement, à travers les nuages de la vie ?

. . . .

Il y a trois jours que M. P. vint, avec un empressement extraordinaire, me montrer l'éloge de madame Geoffrin par M. d'Alembert. La lecture fut précédée de longs et grands éclats de rire sur le ridicule néologisme et sur les badins jeux de mots dont il la disoit remplie : il commença de lire en riant toujours. Je

l'écoutois d'un sérieux qui le calma, et, voyant que je ne l'imitois point, il cessa enfin de rire. L'article le plus long et le plus recherché de cette pièce rouloit sur le plaisir que prenoit madame Geoffrin à voir les enfans et à les faire causer : l'auteur tiroit avec raison, de cette disposition, une preuve de bon naturel : mais il ne s'arrêtoit pas là, et il accusoit décidément de mauvais naturel et de méchanceté tous ceux qui n'avoient pas le même goût, au point de dire que si l'on interrogeoit là-dessus ceux qu'on mène au gibet et à la roue, tous conviendroient qu'ils n'avoient pas aimé les enfans. Ces assertions faisoient un effet singulier dans la place où elles étoient. Supposant tout cela vrai, étoit-ce là l'occasion de le dire ? et falloit-il souiller l'éloge d'une femme estimable des images de supplice et de malfaiteurs ? Je compris aisément le motif de cette affectation vilaine ; et quand M. P. eut fini de lire, en relevant ce qui m'avoit paru bien dans l'éloge, j'ajoutai que l'auteur, en l'écrivant, avoit dans le cœur moins d'amitié que de haine (*).

Le lendemain, le temps étant assez beau, quoique froid, j'allai faire une course jusqu'à l'École-Militaire, comptant d'y trouver des mousses en pleine fleur : en allant je rêvois sur la visite de la veille et sur l'écrit de M. d'Alembert, où je pensois bien que le placage épisodique n'avoit pas été mis sans dessein ; et la seule affectation de m'apporter cette brochure, à moi, à qui l'on cache tout, m'apprenoit assez quel en étoit l'objet. J'avois mis mes enfans aux Enfans-Trouvés : c'en étoit assez pour m'avoir travesti en père dénaturé, et de là, en étendant et caressant cette idée, on en avoit peu à peu tiré la conséquence évidente que je haïssois les enfans ; en suivant par la pensée la chaîne de ces gradations, j'admirois avec quel art l'industrie humaine sait changer les choses du blanc au noir ; car je ne crois pas que jamais homme ait plus aimé que moi à voir de petits bambins folâtrer et jouer ensemble ; et souvent, dans la rue et aux promenades, je m'arrête à regarder leur espièglerie et leurs petits jeux avec un intérêt que je ne vois partager à personne. Le jour même où vint M. P., une heure avant sa visite, j'avois eu celle des deux petits du Soussoi, les plus jeunes enfans de mon hôte, dont l'aîné peut avoir sept ans : ils étoient venus m'embrasser de si bon cœur, et je leur avois rendu si tendrement leurs caresses, que, malgré la disparate des âges, ils avoient paru se plaire avec moi sincèrement ; et, pour moi, j'étois transporté d'aise de voir que ma vieille figure ne les avoit pas rebutés ; le cadet même paroissoit venir à moi si volontiers que, plus enfant qu'eux, je me sentois attacher à lui déjà par préférence, et je le vis partir avec autant de regret que s'il m'eût appartenu.

Je comprends que le reproche d'avoir mis mes enfans aux Enfans-Trouvés a facilement dégénéré, avec un peu de tournure, en celui d'être un père dénaturé et de haïr les enfans : cependant il est sûr que c'est la crainte d'une destinée pour eux mille fois pire, et presque inévitable par toute autre voie, qui m'a le plus déterminé dans cette démarche. Plus indifférent sur ce qu'ils deviendroient, et hors d'état de les élever moi-même, il auroit fallu, dans ma situation, les laisser élever par leur mère, qui les auroit gâtés, et par sa famille, qui en auroit fait des monstres. Je frémis encore d'y penser : ce que Mahomet fit de Séide n'est rien auprès de ce qu'on auroit fait d'eux à

(*) Ce que d'Alembert a écrit sur madame Geoffrin ne porte pas le titre d'*éloge*, mais fait la matière de deux lettres à Condorcet. Voyez le tome V, page 5, des œuvres de d'Alembert, Paris, Belin, 1822. Morellet et Thomas ont également payé à cette femme intéressante un tribut de reconnoissance et d'estime, sans donner aussi à leurs écrits ce titre d'*éloge* qu'ils ont jugé sans doute trop ambitieux dans son application à celle dont ils ont voulu honorer la mémoire. Quant aux deux lettres de d'Alembert sur ce sujet, il faut dire à sa justification qu'on n'y remarque point le *néologisme* et les *badins jeux de mots* qu'y trouvoit celui que Rousseau met ici en scène. D'ailleurs l'article dont il lui plaît de se faire l'application à lui-même n'est rien moins que *long et recherché*. Voici cet article dans son entier :

« Madame Geoffrin avoit tous les goûts d'une âme sensible et » douce : elle aimoit les enfans avec passion, elle n'en voyoit pas » un seul sans attendrissement. Elle s'intéressoit à l'innocence et à » la foiblesse de cet âge : elle aimoit à observer en eux la nature » qui, grâce à nos mœurs, ne se laisse plus voir que dans l'en» fance ; elle se plaisoit à causer avec eux, à leur faire des questions, » et ne souffroit pas que les gouvernantes leur suggérassent la ré» ponse. J'aime bien mieux, leur disoit-elle, les sottises qu'il me » dira, que celles que vous lui dicterez. — Je voudrois, ajoutoit-elle, » qu'on fit une question à tous les malheureux qui vont subir la » mort pour leurs crimes : Avez-vous aimé les enfans ? Je suis sûre » qu'ils répondroient que non. »

L'idée d'une telle question à faire aux malfaiteurs étoit donc de madame de Geoffrin elle-même, et ce n'est que par méprise que Rousseau a pu l'attribuer à d'Alembert.

G. P.

mon égard, et les piéges qu'on m'a tendus là-dessus dans la suite me confirment assez que le projet en avoit été formé. A la vérité j'étois bien éloigné de prévoir alors ces trames atroces; mais je savois que l'éducation pour eux la moins périlleuse étoit celle des Enfans-Trouvés, et je les y mis. Je le ferois encore, avec bien moins de doute aussi, si la chose étoit à faire, et je sais bien que nul père n'est plus tendre que je l'aurois été pour eux, pour peu que l'habitude eût aidé la nature.

Si j'ai fait quelque progrès dans la connoissance du cœur humain, c'est le plaisir que j'avois à voir et observer les enfans qui m'a valu cette connoissance. Ce même plaisir dans ma jeunesse y a mis une espèce d'obstacle, car je jouois avec les enfans si gaîment et de si bon cœur que je ne songeois guère à les étudier. Mais quand en vieillissant j'ai vu que ma figure caduque les inquiétoit, je me suis abstenu de les importuner : j'ai mieux aimé me priver d'un plaisir que de troubler leur joie; et, content alors de me satisfaire en regardant leurs jeux et tous leurs petits manéges, j'ai trouvé le dédommagement de mon sacrifice dans les lumières que ces observations m'ont fait acquérir sur les premiers et vrais mouvemens de la nature, auxquels tous nos savans ne connoissent rien. J'ai consigné dans mes écrits la preuve que je m'étois occupé de cette recherche trop soigneusement pour ne l'avoir pas faite avec plaisir; et ce seroit assurément la chose du monde la plus incroyable que l'*Héloïse* et l'*Émile* fussent l'ouvrage d'un homme qui n'aimoit pas les enfans.

Je n'eus jamais ni présence d'esprit, ni facilité de parler; mais, depuis mes malheurs, ma langue et ma tête se sont de plus en plus embarrassées : l'idée et le mot propre m'échappent également, et rien n'exige un meilleur discernement et un choix d'expressions plus justes que les propos qu'on tient aux enfans. Ce qui augmente encore en moi cet embarras est l'attention des écoutans, les interprétations et le poids qu'ils donnent à tout ce qui part d'un homme qui, ayant écrit expressément pour les enfans, est supposé ne devoir leur parler que par oracles : cette gêne extrême et l'inaptitude que je me sens me troublent, me déconcertent, et je serois bien plus à mon aise devant un monarque d'Asie que devant un bambin qu'il faut faire babiller.

Un autre inconvénient me tient maintenant plus éloigné d'eux, et, depuis mes malheurs, je les vois toujours avec le même plaisir, mais je n'ai plus avec eux la même familiarité. Les enfans n'aiment pas la vieillesse : l'aspect de la nature défaillante est hideux à leurs yeux; leur répugnance que j'aperçois me navre, et j'aime mieux m'abstenir de les caresser, que de leur donner de la gêne ou du dégoût. Ce motif, qui n'agit que sur les âmes vraiment aimantes, est nul pour tous nos docteurs et doctoresses. Madame Geoffrin s'embarrassoit fort peu que les enfans eussent du plaisir avec elle, pourvu qu'elle en eût avec eux; mais, pour moi, ce plaisir est pis que nul; il est négatif quand il n'est pas partagé, et je ne suis plus dans la situation ni dans l'âge où je voyois le petit cœur d'un enfant s'épanouir avec le mien. Si cela pouvoit m'arriver encore, ce plaisir, devenu plus rare, n'en seroit pour moi que plus vif : je l'éprouvois bien l'autre matin par celui que je prenois à caresser les petits du Soussoi, non-seulement parce que la bonne qui les conduisoit ne m'en imposoit pas beaucoup, et que je sentois moins le besoin de m'écouter devant elle, mais encore parce que l'air jovial avec lequel ils m'abordèrent ne les quitta point, et qu'ils ne parurent ni se déplaire ni s'ennuyer avec moi.

Oh! si j'avois encore quelques momens de pures caresses qui vinssent du cœur, ne fût-ce que d'un enfant encore en jaquette, si je pouvois voir encore dans quelques yeux la joie et le contentement d'être avec moi, de combien de maux et de peines ne me dédommageroient pas ces courts mais doux épanchemens de mon cœur! Ah! je ne serois pas obligé de chercher parmi les animaux le regard de la bienveillance, qui m'est désormais refusé parmi les humains. J'en puis juger sur bien peu d'exemples, mais toujours chers à mon souvenir : en voici un qu'en tout autre état j'aurois oublié presque, et dont l'impression qu'il a faite sur moi peint bien toute ma misère.

Il y a deux ans que, m'étant allé promener du côté de la Nouvelle-France, je poussai plus loin, puis, tirant à gauche et voulant tourner autour de Montmartre, je traversai le village de Clignancourt. je marchois distrait et rêvant

sans regarder autour de moi, quand tout à coup je me sentis saisir les genoux. Je regarde et je vois un petit enfant de cinq à six ans qui serroit mes genoux de toute sa force, en me regardant d'un air si familier et si caressant, que mes entrailles s'émurent; je me disois : C'est ainsi que j'aurois été traité des miens. Je pris l'enfant dans mes bras, je le baisai plusieurs fois dans une espèce de transport, et puis je continuai mon chemin. Je sentois en marchant qu'il me manquoit quelque chose : un besoin naissant me ramenoit sur mes pas; je me reprochois d'avoir quitté si brusquement cet enfant, je croyois voir dans son action, sans cause apparente, une sorte d'inspiration qu'il ne falloit pas dédaigner. Enfin, cédant à la tentation, je reviens sur mes pas : je cours à l'enfant, je l'embrasse de nouveau et je lui donne de quoi acheter des petits pains de Nanterre, dont le marchand passoit là par hasard, et je commençai à le faire jaser. Je lui demandai qui étoit son père; il me le montra qui relioit des tonneaux. J'étois prêt à quitter l'enfant peur aller lui parler quand je vis que j'avois été prévenu par un homme de mauvaise mine, qui me parut être une de ces mouches qu'on tient sans cesse à mes trousses : tandis que cet homme lui parloit à l'oreille, je vis les regards du tonnelier se fixer attentivement sur moi d'un air qui n'avoit rien d'amical. Cet objet me resserra le cœur à l'instant, et je quittai le père et l'enfant avec plus de promptitude que je n'en avois mis à revenir sur mes pas, mais dans un trouble moins agréable qui changea toutes mes dispositions. Je les ai pourtant senties renaître souvent depuis lors : je suis repassé plusieurs fois par Clignancourt dans l'espérance d'y revoir cet enfant; mais je n'ai plus revu ni lui ni le père, et il ne m'est plus resté de cette rencontre qu'un souvenir assez vif, mêlé toujours de douceur et de tristesse, comme toutes les émotions qui pénètrent encore quelquefois jusqu'à mon cœur.

Il y a compensation à tout : si mes plaisirs sont rares et courts, je les goûte aussi plus vivement quand ils viennent que s'ils m'étoient plus familiers; je les rumine, pour ainsi dire, par de fréquens souvenirs, et, quelque rares qu'ils soient, s'ils étoient purs et sans mélange, je serois plus heureux peut-être que dans ma prospérité. Dans l'extrême misère on se trouve riche de peu : un gueux qui trouve un écu en est plus affecté que ne le seroit un riche en trouvant une bourse d'or. On riroit si l'on voyoit dans mon âme l'impression qu'y font les moindres plaisirs de cette espèce, que je ne puis dérober à la vigilance de mes persécuteurs : un des plus doux s'offrit il y a quatre ou cinq ans, que je ne me rappelle jamais sans me sentir ravi d'aise d'en avoir si bien profité.

Un dimanche nous étions allés, ma femme et moi, dîner à la porte Maillot : après le dîner nous traversâmes le bois de Boulogne jusqu'à la Muette; là, nous nous assîmes sur l'herbe à l'ombre en attendant que le soleil fût baissé, pour nous en retourner ensuite tout doucement par Passy. Une vingtaine de petites filles, conduites par une manière de religieuse, vinrent les unes s'asseoir, les autres folâtrer assez près de nous. Durant leurs jeux, vint à passer un oublieur avec son tambour et son tourniquet, qui cherchait pratique : je vis que les petites filles convoitoient fort les oublies, et deux ou trois d'entre elles, qui apparemment possédoient quelques liards, demandèrent la permission de jouer. Tandis que la gouvernante hésitoit et disputoit, j'appelai l'oublieur et je lui dis : Faites tirer toutes ces demoiselles chacune à son tour, et je vous paierai le tout. Ce mot répandit dans toute la troupe une joie qui seule eût plus que payé ma bourse, quand je l'aurois toute employée à cela.

Comme je vis qu'elles s'empressoient avec un peu de confusion, avec l'agrément de la gouvernante, je les fis ranger toutes d'un côté et puis passer de l'autre côté l'une après l'autre, à mesure qu'elles avoient tiré. Quoiqu'il n'y eût point de billet blanc, et qu'il revînt au moins une oublie à chacune de celles qui n'auroient rien, qu'aucune d'elles ne pouvoit donc être absolument mécontente, afin de rendre la fête encore plus gaie, je dis en secret à l'oublieur d'user de son adresse ordinaire en sens contraire en faisant tomber autant de bons lots qu'il pourroit, et que je lui en tiendrois compte. Au moyen de cette prévoyance, il y eut plus d'une centaine d'oublies distribuées, quoique les jeunes filles ne tirassent chacune qu'une seule fois; car là-dessus je fus inexorable, ne voulant ni favoriser des abus, ni marquer des préférences, qui produiroient des mécontentemens. Ma femme insinua



IXe Promenade

avoient de bons lots d'en faire part à leurs camarades, au moyen de quoi le partage devint presque égal, et la joie plus générale.

Je priai la religieuse de tirer à son tour, craignant fort qu'elle ne rejetât dédaigneusement mon offre; elle l'accepta de bonne grâce, tira comme les pensionnaires, et prit sans façon ce qui lui revint. Je lui en sus un gré infini, et je trouvai à cela une sorte de politesse qui me plut fort, et qui vaut bien, je crois, celle des simagrées. Pendant toute cette opération, il y eut des disputes qu'on porta devant mon tribunal; et ces petites filles, venant plaider tour à tour leur cause, me donnèrent occasion de remarquer que, quoiqu'il n'y en eût aucune de jolie, la gentillesse de quelques-unes faisoit oublier leur laideur.

Nous nous quittâmes enfin très-contens les uns des autres, et cet après-midi fut un de ceux de ma vie dont je me rappelle le souvenir avec le plus de satisfaction. La fête, au reste, ne fut pas ruineuse: pour trente sous qu'il m'en coûta tout au plus, il y eut pour plus de cent écus de contentement; tant il est vrai que le plaisir ne se mesure pas sur la dépense, et que la joie est plus amie des liards que des louis. Je suis revenu plusieurs autres fois à la même place, à la même heure, espérant d'y rencontrer encore la petite troupe; mais cela n'est plus arrivé.

Ceci me rappelle un autre amusement à peu près de même espèce, dont le souvenir m'est resté de beaucoup plus loin. C'étoit dans le malheureux temps où, faufilé parmi les riches et les gens de lettres, j'étois quelquefois réduit à partager leurs tristes plaisirs. J'étois à la Chevrette au temps de la fête du maître de la maison; toute sa famille s'étoit réunie pour la célébrer, et tout l'éclat des plaisirs bruyans fut mis en œuvre pour cet effet. Spectacles, festins, feux d'artifice, rien ne fut épargné. L'on n'avoit pas le temps de prendre haleine, et l'on s'étourdissoit au lieu de s'amuser. Après le dîner on alla prendre l'air dans l'avenue, où se tenoit une espèce de foire. On dansoit; les messieurs daignèrent danser avec les paysannes, mais les dames gardèrent leur dignité. On vendoit là des pains d'épice. Un jeune homme de la compagnie s'avisa d'en acheter, pour les lancer l'un après l'autre au milieu de la foule, et l'on prit tant de plaisir à voir tous ces manans se précipiter, se battre, se renverser pour en avoir, que tout le monde voulut se donner le même plaisir. Et pains d'épice de voler à droite et à gauche, et filles et garçons de courir, de s'entasser et s'estropier. Cela paroissoit charmant à tout le monde. Je fis comme les autres par mauvaise honte, quoique en dedans je ne m'amusasse pas autant qu'eux. Mais, bientôt ennuyé de vider ma bourse pour faire écraser les gens, je laissai là la bonne compagnie, et je fus me promener seul dans la foire. La variété des objets m'amusa long-temps. J'aperçus entre autres cinq ou six Savoyards autour d'une petite fille qui avoit encore sur son éventaire une douzaine de chétives pommes, dont elle auroit bien voulu se débarrasser. Les Savoyards, de leur côté, auroient bien voulu l'en débarrasser, mais ils n'avoient que deux ou trois liards à eux tous, et ce n'étoit pas de quoi faire une grande brèche aux pommes. Cet éventaire étoit pour eux le jardin des Hespérides, et la petite fille étoit le dragon qui le gardoit. Cette comédie m'amusa long-temps; j'en fis enfin le dénoûment en payant les pommes à la petite fille, et les lui faisant distribuer aux petits garçons. J'eus alors un des plus doux spectacles qui puissent flatter un cœur d'homme, celui de voir la joie unie avec l'innocence de l'âge se répandre tout autour de moi. Car les spectateurs mêmes, en la voyant, la partagèrent; et moi, qui partageois à si bon marché cette joie, j'avois de plus celle de sentir qu'elle étoit mon ouvrage.

En comparant cet amusement avec ceux que je venois de quitter, je sentois avec satisfaction la différence qu'il y a des goûts sains et des plaisirs naturels à ceux que fait naître l'opulence, et qui ne sont guère que des plaisirs de moquerie, et des goûts exclusifs engendrés par le mépris. Car, quelle sorte de plaisir pouvoit-on prendre à voir des troupeaux d'hommes avilis par la misère, s'entasser, s'étouffer, s'estropier brutalement, pour s'arracher avidement quelques morceaux de pains d'épice foulés aux pieds et couverts de boue?

De mon côté, quand j'ai bien réfléchi sur l'espèce de volupté que je goûtois dans ces sortes d'occasions, j'ai trouvé qu'elle consistoit moins dans un sentiment de bienfaisance que

dans le plaisir de voir des visages contens. Cet aspect a pour moi un charme qui, bien qu'il pénètre jusqu'à mon cœur, semble être uniquement de sensation. Si je ne vois la satisfaction que je cause, quand même j'en serois sûr, je n'en jouirois qu'à demi. C'est même pour moi un plaisir désintéressé, qui ne dépend pas de la part que j'y puis avoir. Car, dans les fêtes du peuple, celui de voir des visages gais m'a toujours vivement attiré. Cette attente a pourtant été souvent frustrée en France, où cette nation, qui se prétend si gaie, montre peu cette gaîté dans ses jeux. Souvent j'allois jadis aux guinguettes, pour y voir danser le menu peuple; mais ses danses étoient si maussades, son maintien si dolent, si gauche, que j'en sortois plutôt contristé que réjoui. Mais à Genève et en Suisse, où le rire ne s'évapore pas sans cesse en folles malignités, tout respire le contentement et la gaîté dans les fêtes. La misère n'y porte point son hideux aspect. Le faste n'y montre pas non plus son insolence. Le bien-être, la fraternité, la concorde, y disposent les cœurs à s'épanouir, et souvent, dans les transports d'une innocente joie, les inconnus s'accostent, s'embrassent, et s'invitent à jouir de concert des plaisirs du jour. Pour jouir moi-même de ces aimables fêtes, je n'ai pas besoin d'en être. Il me suffit de les voir; en les voyant, je les partage; et, parmi tant de visages gais, je suis bien sûr qu'il n'y a pas un cœur plus gai que le mien.

Quoique ce ne soit là qu'un plaisir de sensation, il a certainement une cause morale, et la preuve en est que ce même aspect, au lieu de me flatter, de me plaire, peut me déchirer de douleur et d'indignation, quand je sais que ces signes de plaisir et de joie sur les visages des méchans ne sont que des marques que leur malignité est satisfaite. La joie innocente est la seule dont les signes flattent mon cœur. Ceux de la cruelle et moqueuse joie le navrent et l'affligent, quoiqu'elle n'ait nul rapport à moi. Ces signes, sans doute, ne sauroient être exactement les mêmes, partant de principes si différens; mais enfin ce sont également des signes de joie, et leurs différences sensibles ne sont assurément pas proportionnelles à celles des mouvemens qu'ils excitent en moi.

Ceux de douleur et de peine me sont encore plus sensibles, au point qu'il m'est impossible de les soutenir sans être agité moi-même d'émotions peut-être encore plus vives que celles qu'ils représentent. L'imagination, renforçant la sensation, m'identifie avec l'être souffrant, et me donne souvent plus d'angoisse qu'il n'en sent lui-même. Un visage mécontent est encore un spectacle qu'il m'est impossible de soutenir, surtout si j'ai lieu de penser que ce mécontentement me regarde. Je ne saurois dire combien l'air grognard et maussade des valets qui servent en rechignant m'a arraché d'écus dans les maisons où j'avois autrefois la sottise de me laisser entraîner, et où les domestiques m'ont toujours fait payer bien chèrement l'hospitalité des maîtres. Toujours trop affecté des objets sensibles, et surtout de ceux qui portent signe de plaisir ou de peine, de bienveillance ou d'aversion, je me laisse entraîner par ces impressions extérieures, sans pouvoir jamais m'y dérober autrement que par la fuite. Un signe, un geste, un coup d'œil d'un inconnu, suffit pour troubler mes plaisirs, ou calmer mes peines. Je ne suis à moi que quand je suis seul; hors de là, je suis le jouet de tous ceux qui m'entourent.

Je vivois jadis avec plaisir dans le monde, quand je ne voyois dans tous les yeux que bienveillance, ou, tout au pis, indifférence dans ceux à qui j'étois inconnu; mais aujourd'hui qu'on ne prend pas moins de peine à montrer mon visage au peuple qu'à lui masquer mon naturel, je ne puis mettre le pied dans la rue sans m'y voir entouré d'objets déchirans. Je me hâte de gagner à grands pas la campagne; sitôt que je vois la verdure, je commence à respirer. Faut-il s'étonner si j'aime la solitude? Je ne vois qu'animosité sur les visages des hommes, et la nature me rit toujours.

Je sens pourtant encore, il faut l'avouer, du plaisir à vivre au milieu des hommes tant que mon visage leur est inconnu. Mais c'est un plaisir qu'on ne me laisse guère. J'aimois encore, il y a quelques années, à traverser les villages, et à voir au matin les laboureurs raccommoder leurs fléaux, ou les femmes sur leur porte avec leurs enfans. Cette vue avoit je ne sais quoi qui touchoit mon cœur. Je m'arrêtois quelquefois, sans y prendre garde, à regarder les petits manéges de ces bonnes gens, et je me sentois

soupirer sans savoir pourquoi. J'ignore si l'on m'a vu sensible à ce petit plaisir, et si l'on a voulu me l'ôter encore; mais, au changement que j'aperçois sur les physionomies à mon passage, et à l'air dont je suis regardé, je suis bien forcé de comprendre qu'on a pris grand soin de m'ôter cet incognito. La même chose m'est arrivée d'une façon plus marquée encore aux Invalides. Ce bel établissement m'a toujours intéressé. Je ne vois jamais, sans attendrissement et vénération, ces groupes de bons vieillards qui peuvent dire, comme ceux de Lacédémone,

> Nous avons été jadis
> Jeunes, vaillans et hardis.

Une de mes promenades favorites étoit autour de l'École-Militaire, et je rencontrois avec plaisir çà et là quelques invalides qui, ayant conservé l'ancienne honnêteté militaire, me saluoient en passant. Ce salut, que mon cœur leur rendoit au centuple, me flattoit, et augmentoit le plaisir que j'avois à les voir. Comme je ne sais rien cacher de ce qui me touche, je parlois souvent des invalides, et de la façon dont leur aspect m'affectoit. Il n'en fallut pas davantage. Au bout de quelque temps je m'aperçus que je n'étois plus un inconnu pour eux, ou plutôt que je le leur étois bien davantage, puisqu'ils me voyoient du même œil que fait le public. Plus d'honnêteté, plus de salutations. Un air repoussant, un regard farouche, avoient succédé à leur première urbanité. L'ancienne franchise de leur métier ne leur laissant pas comme aux autres couvrir leur animosité d'un masque ricaneur et traître, ils me montrent tout ouvertement la plus violente haine; et, tel est l'excès de ma misère, que je suis forcé de distinguer dans mon estime ceux qui me déguisent le moins leur fureur.

Depuis lors je me promène avec moins de plaisir du côté des Invalides: cependant, comme mes sentimens pour eux ne dépendent pas des leurs pour moi, je ne vois jamais sans respect et sans intérêt ces anciens défenseurs de leur patrie : mais il m'est bien dur de me voir si mal payé de leur part de la justice que je leur rends. Quand, par hasard, j'en rencontre quelqu'un qui a échappé aux instructions communes, ou qui, ne connoissant pas ma figure, ne me montre aucune aversion, l'honnête salutation de ce seul-là me dédommage du maintien rébarbatif des autres. Je les oublie pour ne m'occuper que de lui, et je m'imagine qu'il a une de ces âmes comme la mienne, où la haine ne sauroit pénétrer. J'eus encore ce plaisir, l'année dernière, en passant l'eau pour m'aller promener à l'île aux Cygnes. Un pauvre vieux invalide, dans un bateau, attendoit compagnie pour traverser. Je me présentai; je dis au batelier de partir. L'eau étoit forte et la traversée fut longue. Je n'osois presque pas adresser la parole à l'invalide, de peur d'être rudoyé et rebuté comme à l'ordinaire; mais son air honnête me rassura. Nous causâmes. Il me parut homme de sens et de mœurs. Je fus surpris et charmé de son ton ouvert et affable. Je n'étois pas accoutumé à tant de faveur. Ma surprise cessa, quand j'appris qu'il arrivoit tout nouvellement de province. Je compris qu'on ne lui avoit pas encore montré ma figure et donné ses instructions. Je profitai de cet incognito pour converser quelques momens avec un homme, et je sentis, à la douceur que j'y trouvois, combien la rareté des plaisirs les plus communs est capable d'en augmenter le prix. En sortant du bateau, il préparoit ses deux pauvres liards. Je payai le passage, et le priai de les resserrer, en tremblant de le cabrer. Cela n'arriva point; au contraire, il parut sensible à mon attention, et surtout à celle que j'eus encore, comme il étoit plus vieux que moi, de lui aider à sortir du bateau. Qui croiroit que je fus assez enfant pour en pleurer d'aise? Je mourois d'envie de lui mettre une pièce de vingt-quatre sous dans la main pour avoir du tabac; je n'osai jamais. La même honte qui me retint m'a souvent empêché de faire de bonnes actions, qui m'auroient comblé de joie, et dont je ne me suis abstenu qu'en déplorant mon imbécillité. Cette fois, après avoir quitté mon vieux invalide, je me consolai bientôt en pensant que j'aurois, pour ainsi dire, agi contre mes propres principes, en mêlant aux choses honnêtes un prix d'argent qui dégrade leur noblesse et souille leur désintéressement. Il faut s'empresser de secourir ceux qui en ont besoin; mais, dans le commerce ordinaire de la vie, laissons la bienveillance naturelle et l'urbanité faire chacune

leur œuvre, sans que jamais rien de vénal et de mercantile ose approcher d'une si pure source pour la corrompre ou pour l'altérer. On dit qu'en Hollande le peuple se fait payer pour vous dire l'heure, et pour vous montrer le chemin : ce doit être un bien méprisable peuple que celui qui trafique ainsi des plus simples devoirs de l'humanité.

J'ai remarqué qu'il n'y a que l'Europe seule où l'on vende l'hospitalité. Dans toute l'Asie on vous loge gratuitement. Je comprends qu'on n'y trouve pas si bien toutes ses aises ; mais n'est-ce rien que de se dire : Je suis homme et reçu chez des humains ; c'est l'humanité pure qui me donne le couvert. Les petites privations s'endurent sans peine quand le cœur est mieux traité que le corps.

DIXIÈME PROMENADE.

Époque où Rousseau fait connoissance avec madame de Warens. Son bonheur chez cette dame. Il fait ses efforts pour rendre cette union durable.

Aujourd'hui, jour de Pâques fleuries, il y a précisément cinquante ans de ma première connoissance avec madame de Warens. Elle avoit vingt-huit ans alors, étant née avant le siècle. Je n'en avois pas encore dix-sept (*), et mon tempérament naissant, mais que j'ignorois encore, donnoit une nouvelle chaleur à un cœur naturellement plein de vie. S'il n'étoit pas étonnant qu'elle conçût de la bienveillance pour un jeune homme vif, mais doux et modeste, d'une figure assez agréable, il l'étoit encore moins qu'une femme charmante, pleine d'esprit et de grâces, m'inspirât, avec la reconnoissance, des sentimens plus tendres, que je n'en distinguois pas. Mais ce qui est moins ordinaire est que ce premier moment décida de moi pour toute ma vie, et produisit, par un enchaînement inévitable, le destin du reste de mes jours. Mon âme, dont mes organes n'avoient point développé les plus précieuses facultés, n'avoit encore aucune forme déterminée. Elle attendoit, dans une sorte d'impatience, le moment qui devoit la lui donner, et ce moment, accéléré par cette rencontre, ne vint pourtant pas si tôt, et, dans la simplicité de mœurs que l'éducation m'avoit donnée, je vis long-temps prolonger pour moi cet état délicieux, mais rapide, où l'amour et l'innocence habitent le même cœur. Elle m'avoit éloigné. Tout me rappeloit à elle : il y fallut revenir. Ce retour fixa ma destinée ; et long-temps encore avant de la posséder, je ne vivois plus qu'en elle et pour elle. Ah ! si j'avois suffi à son cœur comme elle suffisoit au mien ! quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble ! Nous en avons passé de tels ; mais qu'ils ont été courts et rapides, et quel destin les a suivis ! Il n'y a pas de jours où je ne me rappelle avec joie et attendrissement cet unique et court temps de ma vie où je fus moi pleinement, sans mélange et sans obstacle, et où je puis véritablement dire avoir vécu. Je puis dire à peu près comme ce préfet du prétoire qui, disgracié sous Vespasien, s'en alla finir paisiblement ses jours à la campagne : « J'ai passé » soixante et dix ans sur la terre, et j'en ai » vécu sept (*). » Sans ce court mais précieux espace, je serois resté peut-être incertain sur moi ; car, tout le reste de ma vie, facile et sans résistance, j'ai été tellement agité, ballotté, tiraillé par les passions d'autrui, que, presque passif dans une vie aussi orageuse, j'aurois peine à démêler ce qu'il y a du mien dans ma propre conduite, tant la dure nécessité n'a cessé de s'appesantir sur moi. Mais, durant ce petit nombre d'années, aimé d'une femme pleine de complaisance et de douceur, je fis ce que je voulois faire, je fus ce que je voulois être, et, par l'emploi que je fis de mes loisirs, aidé de ses leçons et de son exemple, je sus donner à mon âme, encore simple et neuve, la forme qui lui convenoit davantage et qu'elle a gardée toujours. Le goût de la solitude et de la contemplation naquit dans mon cœur avec les sentimens expansifs et tendres faits pour être son

(*) Lorsque Rousseau écrivoit ceci, il avoit donc plus de soixante-cinq ans. Ce passage, joint à quelques autres faciles à remarquer dans les Promenades précédentes, fixe la date de la composition de ces Rêveries qui se rapportent à la fin de 1777 ou au commencement de 1778, et de cette dixième Promenade en particulier qui eut lieu le 12 avril 1778.

G. P.

(*) Ce n'est pas sous Vespasien, mais sous Adrien qu'eut lieu la disgrâce de ce préfet qui s'appelait *Similis*. Rousseau lui-même rapporte ce fait dans la troisième de ses quatre grandes Lettres à Malesherbes ; et nous avons fait remarquer la singulière bévue qu'il y commet à cette occasion. Voyez ci-devant, page 398.

G. P.

aliment. Le tumulte et le bruit les resserrent et les étouffent ; le calme et la paix les raniment et les exaltent. J'ai besoin de me recueillir pour aimer. J'engageai maman à vivre à la campagne. Une maison isolée, au penchant d'un vallon, fut notre asile, et c'est là que, dans l'espace de quatre ou cinq ans, j'ai joui d'un siècle de vie et d'un bonheur pur et plein, qui couvre de son charme tout ce que mon sort présent a d'affreux. J'avois besoin d'une amie selon mon cœur ; je la possédois. J'avois désiré la campagne ; je l'avois obtenue. Je ne pouvois souffrir l'assujettissement ; j'étois parfaitement libre, et mieux que libre ; car, assujetti par mes seuls attachemens, je ne faisois que ce que je voulois faire. Tout mon temps étoit rempli par des soins affectueux, ou par des occupations champêtres. Je ne désirois rien que la continuation d'un état si doux ; ma seule peine étoit la crainte qu'il ne durât pas long-temps : et cette crainte, née de la gêne de notre situation, n'étoit pas sans fondement. Dès lors je songeai à me donner en même temps des diversions sur cette inquiétude, et des ressources pour en prévenir l'effet. Je pensai qu'une provision de talens étoit la plus sûre ressource contre la misère, et je résolus d'employer mes loisirs à me mettre en état, s'il étoit possible, de rendre un jour à la meilleure des femmes l'assistance que j'en avois reçue. . . . .
. . . .
. . . .

ÉCRITS

EN FORME DE CIRCULAIRES (*).

I.

DÉCLARATION

RELATIVE A DIFFÉRENTES RÉIMPRESSIONS DE SES OUVRAGES.

Lorsque J. J. Rousseau découvrit qu'on se cachoit de lui pour imprimer furtivement ses écrits à Paris, et qu'on affirmoit au public que c'étoit lui qui dirigeoit ces impressions, il comprit aisément que le principal but de cette manœuvre étoit la falsification de ces mêmes écrits, et il ne tarda pas, malgré les soins qu'on prenoit pour lui en dérober la connoissance, à se convaincre par ses yeux de cette falsification. Sa confiance dans le libraire Rey ne lui laissa pas supposer qu'il participât à ces infidélités, et en lui faisant parvenir sa protestation contre les imprimés de France, toujours faits sous le nom dudit Rey, il y joignit une déclaration conforme à l'opinion qu'il continuoit d'avoir de lui. Depuis lors, il s'est convaincu aussi par ses propres yeux que les réimpressions de Rey contiennent exactement les mêmes altérations, suppressions, falsifications que celles de France, et que les unes et les autres ont été faites sur le même modèle et sous les mêmes directions. Ainsi ses écrits, tels qu'il les a composés et publiés, n'existant plus que dans la première édition de chaque ouvrage qu'il a faite lui-même, et qui, depuis long-temps, a disparu aux yeux du public, il déclare tous les livres anciens ou nouveaux, qu'on imprime et imprimera désormais sous son nom, en quelque lieu que ce soit, ou faux ou altérés, mutilés et falsifiés avec la plus cruelle malignité, et les désavoue, les uns comme n'étant plus son ouvrage, et les autres comme lui étant faussement attribués. L'impuissance où il est de faire arriver ses plaintes aux oreilles du public, lui fait tenter, pour dernière ressource, de remettre à diverses personnes des copies de cette déclaration écrites et signées de sa main, certain que, si dans le nombre il se trouve une seule âme honnête et généreuse qui ne soit pas vendue à l'iniquité, une protestation si nécessaire et si juste ne restera pas étouffée, et que la postérité ne jugera pas des sentimens d'un homme infortuné sur des livres défigurés par ses persécuteurs.

Fait à Paris, ce 23 janvier 1774.

J. J. Rousseau (*).

(*) Voyez la note ci-devant, page 576.

(*) Cette espèce de *protestation* en forme d'avis circulaire, sans titre ni suscription, et dont il paroît que Rousseau a fait lui-même d'assez nombreuses copies, étoit donnée par lui à tous ceux qu'il pouvoit croire disposés à le servir. Quatre de ces copies autographes ont passé par nos mains, et ont été trouvées dans les papiers du comte Duprat, avec les trois lettres au même comte, qu'on trouvera dans la *Correspondance*. Ce qui prouve que Rousseau ne se contentoit pas de donner ses copies lui-même, et qu'il en avoit confié quelques-unes au comte Duprat, et sans doute à d'autres encore, pour qu'ils les distribuassent à ceux que l'avis pouvoit intéresser.

Nous avons cru long-temps cette protestation tout-à-fait inédite, ne l'ayant vue dans aucune édition des Œuvres de Rousseau, et nous l'avions indiquée comme telle à M. Belin, qui l'a insérée dans son édition (1817) à la suite des *Confessions*. Mai indépendamment de ce que Rousseau nous apprend lui-même dans le troisième de ses *Dialogues*, qu'elle a été imprimée de son vivant, nous l'avons lue depuis dans la *Vie de Rousseau* qu'a publiée en 1789 M. de Barruel Beauvert. Il y déclare (p. 52) tenir cet écrit de M. le Chevalier de Cubières.

Les lecteurs pourront demander maintenant ce qu'il faut penser de cet écrit en lui-même, et si la protestation qu'il contient, si expresse, si formelle, a au moins quelque fondement. Elle s'explique facilement, ce nous semble, par un fait que rapporte, dans son *Avertissement*, l'éditeur du recueil des romances de Rousseau, gravé et publié en 1781. « M. Rousseau, dit-il, n'ayant pas chez lui un seul » exemplaire de la Nouvelle Héloïse, on la lui prêta, *tirée de la* » *Collection d'Amsterdam*, 1772. Il trouva cette édition, prétendue

II.

A TOUT FRANÇOIS

AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ.

François! nation jadis aimable et douce, qu'êtes-vous devenus! Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en auroit pas besoin chez un peuple juste; pour un homme sans fard et sans fiel, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu le mal à personne, et qui, depuis quinze ans, plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause! C'est donc là votre franchise, votre douceur, votre hospitalité? Quittez ce vieux nom de *Francs*, il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux. Ils vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant à l'accusé, que je méritois ces traitemens indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner; car je n'attends ni ne veux, d'eux ni de vous, aucune grâce; mais ce que je veux, et qui m'est dû tout au moins après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé.

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul un mystère impénétrable? A quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges, pour cacher au coupable ses crimes, qu'il doit savoir mieux que personne s'il est vrai qu'il les ait commis? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'ôter un droit (1) dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abreuver le reste de mes tristes jours d'angoisses, de dérisions, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes raisons, mes plaintes, sans me permettre même de parler (2); j'élèverai au ciel, pour toute défense, un cœur sans fraude, et des mains pures de tout mal, lui demandant, non, peuple cruel, qu'il me venge et vous punisse (Ah! qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur!), mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asile, où vos outrages ne m'atteignent plus.

P. S. François, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'accès sera passé, et que votre animosité, cessant d'être attisée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits, que l'on m'attribue en se cachant de moi très-soigneusement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris; et, moins contens de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle peut ne vous paroître aujourd'hui. Quand enfin ces messieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie impartiale et fidèle qu'ils préparent depuis long-temps avec tant de secret et de soin; avant que d'ajouter foi à leur dire et à leurs preuves, vous re-

» originale, mutilée et falsifiée, et la corrigea toute de sa main. » Cette partie de la *Collection d'Amsterdam* ne pouvoit être qu'une réimpression de la Nouvelle Héloïse, conforme à l'édition première, faite à Paris en 1761, et dans laquelle effectivement on avoit fait un assez grand nombre de suppressions, réimpression à laquelle on avoit sans doute adapté, comme cela se faisoit constamment alors, un titre portant *Amsterdam*, 1772. Rousseau dut être la dupe de cette supercherie, et en tirant toutes les conséquences que la disposition de son esprit à cette époque ne le portoit que trop à admettre sans examen, il écrivit aussitôt la protestation qu'on vient de lire.

G. P.

(1) Quel homme de bon sens croira jamais qu'une aussi criante violation de la loi naturelle et du droit des gens puisse avoir pour principe une vertu? S'il est permis de dépouiller un mortel de son état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, mais non pas pour le juger. Je vois beaucoup d'ardens exécuteurs, mais je n'ai point aperçu de juge. Si tels sont les préceptes d'équité de la philosophie moderne, malheur, sous ses auspices, au foible innocent et simple; honneur et gloire aux intrigans cruels et rusés!

(2) De bonnes raisons doivent toujours être écoutées, surtout de la part d'un accusé qui se défend, ou d'un opprimé qui se plaint; et, si je n'ai rien de solide à dire, que ne me laisse-t-on parler en liberté? C'est le plus sûr moyen de décrier tout-à-fait ma cause, et de justifier pleinement mes accusateurs. Mais, tant qu'on m'empêchera de parler, ou qu'on refusera de m'entendre, qui pourra jamais sans témérité, prononcer que je n'avois rien à dire?

chercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peines, la conduite surtout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.

III.

MÉMOIRE

ÉCRIT AU MOIS DE FÉVRIER 1777, ET DEPUIS LORS REMIS OU MONTRÉ A DIVERSES PERSONNES (*).

Ma femme est malade depuis long-temps, et le progrès de son mal, qui la met hors d'état de soigner son petit ménage, lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses maladies; la vieillesse ne me permet plus le même service; d'ailleurs le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait pas tout seul; il faut se pourvoir au dehors des choses nécessaires à la subsistance, et les préparer; il faut maintenir la propreté dans la maison (1). Ne pouvant remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvéniens inévitables et intolérables de cette ressource dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours, c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asile où nous puissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces, et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle ou en apparente liberté, dans un hôpital ou dans un désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en est encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple, et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours, sans que je ne sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes; et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché, et dans des maisons destinées à cet usage, où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées, surtout en me soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes moyens.

Je crois ne rien demander en ceci qui, dans une aussi triste situation que la mienne, s'il en peut être, se refuse parmi les humains; et je suis même bien sûr que cet arrangement, loin d'être onéreux à ceux qui disposent de mon sort, leur vaudroit des épargnes considérables et de soucis et d'argent. Cependant l'expérience que j'ai du système qu'on suit à mon égard me fait douter que cette faveur me soit accordée: mais je me dois de la demander; et si elle m'est refusée, j'en supporterai plus patiemment dans ma vieillesse les angoisses de ma situation en me rendant le témoignage d'avoir fait ce qui dépendoit de moi pour les adoucir.

IV.

FRAGMENT

TROUVÉ PARMI LES PAPIERS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Quiconque, sans urgente nécessité, sans affaires indispensables, recherche, et même jusqu'à l'importunité, un homme dont il pense mal, sans vouloir s'éclaircir avec lui de la justice ou de l'injustice du jugement qu'il en porte, soit qu'il se trompe ou non dans ce jugement, est lui-même un homme dont il faut mal penser.

Cajoler un homme présent et le diffamer absent, est certainement la duplicité d'un traître, et vraisemblablement la manœuvre d'un imposteur.

Dire en se cachant d'un homme pour le diffamer, que c'est par ménagement pour lui qu'on ne veut pas le confondre, c'est faire un

(*) Voyez l'*Appendice*, ci-devant, page 560.

(1) Mon inconcevable situation, dont personne n'a l'idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails.

mensonge non moins inepte que lâche. La diffamation étant le pire des maux civils, et celui dont les effets sont les plus terribles, s'il étoit vrai qu'on voulût ménager cet homme, on le confondroit, on le menaceroit peut-être de le diffamer ; mais on n'en feroit rien. On lui reprocheroit son crime en particulier en le cachant à tout le monde ; mais le dire à tout le monde en le cachant à lui seul, et feindre encore de s'intéresser à lui, est le raffinement de la haine, le comble de la barbarie et de la noirceur.

Faire l'aumône par supercherie à quelqu'un malgré lui, n'est pas le servir, c'est l'avilir ; ce n'est pas un acte de bonté, c'en est un de malignité, surtout si, rendant l'aumône mesquine, inutile, mais bruyante, et inévitable à celui qui en est l'objet, on fait discrètement en sorte que tout le monde en soit instruit, excepté lui. Cette fourberie est non-seulement cruelle, mais basse. En se couvrant du masque de la bienfaisance, elle habille en vertu la méchanceté, et, par contre-coup, en ingratitude, l'indignation de l'honneur outragé.

Le don est un contrat qui suppose toujours le consentement des deux parties. Un don fait par force ou par ruse, et qui n'est pas accepté, est un vol. Il est tyrannique, il est horrible de vouloir faire en trahison un devoir de la reconnoissance à celui dont on a mérité la haine, et dont on est justement méprisé.

L'honneur étant plus précieux et plus important que la vie, et rien ne la rendant plus à charge que la perte de l'honneur, il n'y a aucun cas possible où il soit permis de cacher à celui qu'on diffame, non plus qu'à celui qu'on punit de mort, l'accusation, l'accusateur et ses preuves. L'évidence même est soumise à cette indispensable loi : car si toute la ville avoit vu un homme en assassiner un autre, encore ne feroit-on point mourir l'accusé sans l'interroger et l'entendre : autrement il n'y auroit plus de sûreté pour personne, et la société s'écrouleroit par ses fondemens. Si cette loi sacrée est sans exception, elle est aussi sans abus, puisque toute l'adresse d'un accusé ne peut empêcher qu'un délit démontré ne continue à l'être, ni le garantir en pareil cas d'être convaincu : mais sans cette conviction, l'évidence ne peut exister. Elle dépend essentiellement des réponses de l'accusé, ou de son silence, parce qu'on ne sauroit présumer que des ennemis, ni même des indifférens, donneront aux preuves du délit la même attention à saisir le foible de ces preuves, ni les éclaircissemens qui les peuvent détruire, que l'accusé peut naturellement y donner : ainsi, personne n'a droit de se mettre à sa place pour le dépouiller du droit de se défendre en s'en chargeant sans son aveu, et ce sera beaucoup même, si quelquefois une disposition secrète ne fait pas voir à ces gens, qui ont tant de plaisir à trouver l'accusé coupable, cette prétendue évidence où lui-même eût démontré l'imposture s'il avoit été entendu.

Il suit de là que cette même évidence est contre l'accusateur, lorsqu'il s'obstine à violer cette loi sacrée; car cette lâcheté d'un accusateur, qui met tout en œuvre pour se cacher de l'accusé, de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut avoir d'autre vrai motif que la crainte de voir dévoiler son imposture et justifier l'innocent. Donc tous ceux qui, dans ce cas, approuvent les manœuvres de l'accusateur, et s'y prêtent, sont des satellites de l'iniquité.

Nous soussignés, acquiesçons de tout notre cœur à ces maximes, et croyons toute personne raisonnable et juste tenue d'y acquiescer.

DISCOURS.

DISCOURS

QUI A REMPORTÉ LE PRIX A L'ACADÉMIE DE DIJON,

EN L'ANNÉE 1750;

SUR CETTE QUESTION, PROPOSÉE PAR LA MÊME ACADÉMIE :

SI LE RÉTABLISSEMENT DES SCIENCES ET DES ARTS A CONTRIBUÉ A ÉPURER LES MŒURS ?

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.
OVID., *Trist. V*, eleg. 10, v. 37.

AVERTISSEMENT.

Qu'est-ce que la célébrité? Voici le malheureux ouvrage à qui je dois la mienne. Il est certain que cette pièce, qui m'a valu un prix, et qui m'a fait un nom, est tout au plus médiocre, et j'ose ajouter qu'elle est une des moindres de tout ce recueil (*). Quel gouffre de misères n'eût point évité l'auteur, si ce premier écrit n'eût été reçu que comme il méritoit de l'être! Mais il falloit qu'une faveur d'abord injuste m'attirât par degrés une rigueur qui l'est encore plus.

PRÉFACE.

Voici une des grandes et belles questions qui aient jamais été agitées. Il ne s'agit point dans ce discours de ces subtilités métaphysiques qui ont gagné toutes les parties de la littérature, et dont les programmes d'académie ne sont pas toujours exempts; mais il s'agit d'une de ces vérités qui tiennent au bonheur du genre humain.

(*) Lorsque Rousseau tenoit ce langage, le recueil de ses ouvrages ne contenoit que les deux *Discours*, la *Lettre sur les spectacles*, l'*Émile*, la *Nouvelle Héloïse* et le *Contrat Social*.
M. P.

Je prévois qu'on me pardonnera difficilement le parti que j'ai osé prendre. Heurtant de front tout ce qui fait aujourd'hui l'admiration des hommes, je ne puis m'attendre qu'à un blâme universel; et ce n'est pas pour avoir été honoré de l'approbation de quelques sages, que je dois compter sur celle du public : aussi mon parti est-il pris; je ne me soucie de plaire ni aux beaux-esprits ni aux gens à la mode. Il y aura dans tous les temps des hommes faits pour être subjugués par les opinions de leur siècle, de leur pays, et de leur société. Tel fait aujourd'hui l'esprit fort et le philosophe, qui, par la même raison, n'eût été qu'un fanatique du temps de la ligue. Il ne faut point écrire pour de tels lecteurs, quand on veut vivre au-delà de son siècle.

Un mot encore, et je finis. Comptant peu sur l'honneur que j'ai reçu, j'avois, depuis l'envoi, refondu et augmenté ce discours, au point d'en faire, en quelque manière, un autre ouvrage. Aujourd'hui, je me suis cru obligé de le rétablir dans l'état où il a été couronné. J'y ai seulement jeté quelques notes, et laissé deux additions faciles à reconnoître, et que l'Académie n'auroit peut-être pas approuvées. J'ai pensé que l'équité, le respect et la reconnoissance exigeoient de moi cet avertissement (*).

(*) Nous aurions voulu indiquer avec certitude les deux *additions*

DISCOURS

SUR CETTE QUESTION :

Le rétablissement des Sciences et des Arts a-t-il contribué à épurer les mœurs?

Decipimur specie recti (*).

Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer ou à corrompre les mœurs? Voilà ce qu'il s'agit d'examiner. Quel parti dois-je prendre dans cette question? Celui, messieurs, qui convient à un honnête homme qui ne sait rien, et qui ne s'en estime pas moins.

Il sera difficile, je le sens, d'approprier ce que j'ai à dire au tribunal où je comparois. Comment oser blâmer les sciences devant une des plus savantes compagnies de l'Europe, louer l'ignorance dans une célèbre Académie, et concilier le mépris pour l'étude avec le respect pour les vrais savans? J'ai vu ces contrariétés, et elles ne m'ont point rebuté. Ce n'est point la science que je maltraite, me suis-je dit, c'est la vertu que je défends devant des hommes vertueux. La probité est encore plus chère aux gens de bien, que l'érudition aux doctes. Qu'ai-je donc à redouter? Les lumières de l'assemblée qui m'écoute? Je l'avoue; mais c'est pour la constitution du discours, et non pour le sentiment de l'orateur. Les souverains équitables n'ont jamais balancé à se condamner eux-mêmes dans des discussions douteuses; et la position la plus avantageuse au bon droit est d'avoir à se défendre contre une partie intègre et éclairée, juge en sa propre cause.

A ce motif qui m'encourage, il s'en joint un autre qui me détermine : c'est qu'après avoir soutenu, selon ma lumière naturelle, le parti de la vérité, quel que soit mon succès, il est un prix qui ne peut me manquer; je le trouverai dans le fond de mon cœur.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts; dissiper, par les lumières de sa raison, les ténèbres dans lesquelles la nature l'avoit enveloppé; s'élever au-dessus de lui-même; s'élancer par l'esprit jusque dans les régions célestes; parcourir à pas de géant, ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers; et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier l'homme et connoître sa nature, ses devoirs et sa fin. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations.

L'Europe étoit retombée dans la barbarie des premiers âges. Les peuples de cette partie du monde, aujourd'hui si éclairés, vivoient, il y a quelques siècles, dans un état pire que l'ignorance. Je ne sais quel jargon scientifique, encore plus méprisable que l'ignorance, avoit usurpé le nom du savoir, et opposoit à son retour un obstacle presque invincible. Il falloit une révolution pour ramener les hommes au sens commun; elle vint enfin du côté d'où on l'auroit le moins attendue. Ce fut le stupide musulman, ce fut l'éternel fléau des lettres qui les fit renaître parmi nous. La chute du trône de Constantin porta dans l'Italie les débris de l'ancienne Grèce. La France s'enrichit à son tour de ces précieuses dépouilles. Bientôt les sciences suivirent les lettres : à l'art d'écrire se joignit l'art de penser; gradation qui paroît étrange, et qui n'est peut-être que trop natu-

dont il est question ici, et rien ne pouvoit les faire plus sûrement connoître que le manuscrit autographe qui devoit se trouver à Dijon, déposé dans les archives de l'Académie. Mais nous avons appris que, lors de la suppression de cette Académie pendant la révolution et du transport de ses papiers dans un autre local, ce manuscrit s'étoit perdu avec beaucoup d'autres de même espèce.

Quant à la proposition principale développée dans le discours qu'on va lire, et à la plupart des idées accessoires qui s'y lient, on les retrouve établies et présentées avec plus ou moins d'étendue dans trois chapitres de Montaigne (le 24e du Livre I, le 12e du Livre II, et le 12e du Livre III), et dans l'ouvrage de Charron, *de la Sagesse*, Livre III, chapitre 14.

Un savant du XVIe siècle (Lilio Giraldi) a même fait de cette proposition le sujet d'une diatribe contre les lettres et ceux qui les cultivent, sous ce titre : *Lilii Giraldi progymnasma adversus litteras et litteratos* (*Florentiæ*, 1551, *in*-12). L'auteur des *Plagiats de J. J. Rousseau* n'a pas manqué cette occasion de rappeler cet ouvrage depuis longtemps oublié, et d'en citer des passages. Que n'a-t-il remonté plus haut encore! il eût pu citer un autre écrivain du même siècle, Cornelius Agrippa, qui, trente ans avant Giraldi, avoit publié sur *la vanité et l'incertitude des sciences* un traité latin, réimprimé dix fois, traduit deux fois en françois, et ayant encore un rapport bien plus direct au discours de Rousseau. On ne seroit pas même embarrassé de trouver d'autres écrivains antérieurs à Rousseau, qui, opposant les avantages de l'ignorance aux inconvéniens et aux abus de la science, se sont exercés sur ce jeu d'esprit. Quoi qu'il en soit, il est plus que douteux que notre auteur, qui trouvoit dans Montaigne et dans Charron assez de quoi fortifier son système, et qui les cite lui-même à son appui, ait été chercher des idées nouvelles dans Agrippa, encore moins dans Lilio Giraldi.

(*) HOR., *de Arte poetica*, v. 25.

relle; et l'on commença à sentir le principal avantage du commerce des muses, celui de rendre les hommes plus sociables en leur inspirant le désir de se plaire les uns aux autres par des ouvrages dignes de leur approbation mutuelle.

L'esprit a ses besoins, ainsi que le corps. Ceux-ci sont les fondemens de la société, les autres en font l'agrément. Tandis que le gouvernement et les lois pourvoient à la sûreté et au bien-être des hommes assemblés, les sciences, les lettres et les arts, moins despotiques et plus puissans peut-être, étendent des guirlandes de fleurs sur les chaînes de fer dont ils sont chargés, étouffent en eux le sentiment de cette liberté originelle pour laquelle ils sembloient être nés, leur font aimer leur esclavage, et en forment ce qu'on appelle des peuples policés. Le besoin éleva les trônes; les sciences et les arts les ont affermis. Puissances de la terre, aimez les talens, et protégez ceux qui les cultivent (*). Peuples policés, cultivez-les : heureux esclaves, vous leur devez ce goût délicat et fin dont vous vous piquez; cette douceur de caractère et cette urbanité de mœurs qui rendent parmi vous le commerce si liant et si facile; en un mot, les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune.

C'est par cette sorte de politesse, d'autant plus aimable qu'elle affecte moins de se montrer, que se distinguèrent autrefois Athènes et Rome dans les jours si vantés de leur magnificence et de leur éclat; c'est par elle, sans doute, que notre siècle et notre nation l'emporteront sur tous les temps et sur tous les peuples. Un ton philosophe sans pédanterie, des manières naturelles et pourtant prévenantes, également éloignées de la rusticité tudesque et de la pantomime ultramontaine : voilà les fruits du goût acquis par de bonnes études et perfectionné dans le commerce du monde.

Qu'il seroit doux de vivre parmi nous, si la contenance extérieure étoit toujours l'image des dispositions du cœur, si la décence étoit la vertu, si nos maximes nous servoient de règle, si la véritable philosophie étoit inséparable du titre de philosophe! Mais tant de qualités vont trop rarement ensemble, et la vertu ne marche guère en si grande pompe. La richesse de la parure peut annoncer un homme opulent, et son élégance un homme de goût : l'homme sain et robuste se connoît à d'autres marques; c'est sous l'habit rustique d'un laboureur et non sous la dorure d'un courtisan, qu'on trouvera la force et la vigueur du corps. La parure n'est pas moins étrangère à la vertu, qui est la force et la vigueur de l'âme. L'homme de bien est un athlète qui se plaît à combattre nu; il méprise tous ces vils ornemens qui gêneroient l'usage de ses forces, et dont la plupart n'ont été inventés que pour cacher quelque difformité.

Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étoient rustiques, mais naturelles; et la différence des procédés annonçoit, au premier coup d'œil, celle des caractères. La nature humaine, au fond, n'étoit pas meilleure; mais les hommes trouvoient leur sécurité dans la facilité de se pénétrer réciproquement; et cet avantage, dont nous ne sentons plus le prix, leur épargnoit bien des vices.

Aujourd'hui que des recherches plus subtiles et un goût plus fin ont réduit l'art de plaire en principes, il règne en nos mœurs une vile et trompeuse uniformité, et tous les esprits semblent avoir été jetés dans un même moule : sans cesse la politesse exige, la bienséance ordonne; sans cesse on suit des usages, jamais son propre génie. On n'ose plus paroître ce qu'on est; et, dans cette contrainte perpétuelle, les hommes qui forment ce troupeau qu'on appelle société, placés dans les mêmes circonstances, feront tous les mêmes choses si des motifs plus puissans ne les en détournent. On ne saura donc jamais bien à qui l'on a affaire :

(*) Les princes voient toujours avec plaisir le goût des arts agréables et des superfluités, dont l'exportation de l'argent ne résulte pas, s'étendre parmi leurs sujets : car, outre qu'ils les nourrissent ainsi dans cette petitesse d'âme si propre à la servitude, ils savent très-bien que tous les besoins que le peuple se donne sont autant de chaînes dont il se charge. Alexandre, voulant maintenir les Ichthyophages dans sa dépendance, les contraignit de renoncer à la pêche, et de se nourrir des alimens communs aux autres peuples; et les sauvages de l'Amérique, qui vont tout nus, et qui ne vivent que du produit de leur chasse, n'ont jamais pu être domptés : en effet, quel joug imposeroit-on à des hommes qui n'ont besoin de rien (*)?

(*) Ce qui est rapporté ici d'Alexandre n'a d'autre fondement qu'un passage de Pline l'ancien, copié depuis par Solin (cap. 54) : *Ichthyophagos omnes Alexander vetuit piscibus vivere.* (Hist. nat., Lib. vi, cap. 25.)

il faudra donc, pour connoître son ami, attendre les grandes occasions, c'est-à-dire attendre qu'il n'en soit plus temps; puisque c'est pour ces occasions mêmes qu'il eût été essentiel de le connoître.

Quel cortége de vices n'accompagnera point cette incertitude! Plus d'amitiés sincères; plus d'estime réelle; plus de confiance fondée. Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, se cacheront sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle. On ne profanera plus par des juremens le nom du maître de l'univers; mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui. On n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomniera avec adresse. Les haines nationales s'éteindront, mais ce sera avec l'amour de la patrie. A l'ignorance méprisée on substituera un dangereux pyrrhonisme. Il y aura des excès proscrits, des vices déshonorés; mais d'autres seront décorés du nom de vertus; il faudra ou les avoir ou les affecter. Vantera qui voudra la sobriété des sages du temps; je n'y vois, pour moi, qu'un raffinement d'intempérance autant digne de mon éloge que leur artificieuse simplicité [1].

Telle est la pureté que nos mœurs ont acquise; c'est ainsi que nous sommes devenus gens de bien. C'est aux lettres, aux sciences et aux arts, à revendiquer ce qui leur appartient dans un si salutaire ouvrage. J'ajouterai seulement une réflexion, c'est qu'un habitant de quelques contrées éloignées qui chercheroit à se former une idée des mœurs européennes sur l'état des sciences parmi nous, sur la perfection de nos arts, sur la bienséance de nos spectacles, sur la politesse de nos manières, sur l'affabilité de nos discours, sur nos démonstrations perpétuelles de bienveillance, et sur ce concours tumultueux d'hommes de tout âge et de tout état qui semblent empressés depuis le lever de l'aurore jusqu'au coucher du soleil à s'obliger réciproquement; c'est que cet étranger, dis-je, devineroit exactement de nos mœurs le contraire de ce qu'elles sont.

Où il n'y a nul effet, il n'y a point de cause à chercher : mais ici l'effet est certain, la dépravation réelle; et nos âmes se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection. Dira-t-on que c'est un malheur particulier à notre âge? Non, messieurs : les maux causés par notre vaine *curio*sité sont aussi vieux que le monde. L'élévation et l'abaissement journaliers des eaux de l'Océan n'ont pas été plus régulièrement assujettis au cours de l'astre qui nous éclaire durant la nuit, que le sort des mœurs et de la probité au progrès des sciences et des arts. On a vu la vertu s'enfuir à mesure que leur lumière s'élevoit sur notre horizon, et le même phénomène s'est observé dans tous les temps et dans tous les lieux.

Voyez l'Égypte, cette première école de l'univers, ce climat si fertile sous un ciel d'airain, cette contrée célèbre d'où Sésostris partit autrefois pour conquérir le monde. Elle devient la mère de la philosophie et des beaux-arts, et, bientôt après, la conquête de Cambyse, puis celle des Grecs, des Romains, des Arabes, et enfin des Turcs.

Voyez la Grèce, jadis peuplée de héros qui vainquirent deux fois l'Asie, l'une devant Troie, et l'autre dans leurs propres foyers. Les lettres naissantes n'avoient point porté encore la corruption dans les cœurs de ses habitans; mais le progrès des arts, la dissolution des mœurs et le joug du Macédonien, se suivirent de près; et la Grèce, toujours savante, toujours voluptueuse, et toujours esclave, n'éprouva plus dans ses révolutions que des changemens de maîtres. Toute l'éloquence de Démosthène ne put jamais ranimer un corps que le luxe et les arts avoient énervé.

C'est au temps des Ennius et des Térence que Rome, fondée par un pâtre et illustrée par des laboureurs, commence à dégénérer. Mais après les Ovide, les Catulle, les Martial,

[1] « J'aime, dit Montaigne, à contester et à discourir, mais c'est » avecques peu d'hommes, et pour moy. Car de servir de spectacle » aux grands, et faire à l'envy parade de son esprit et de son ca- » quet, je treuve que c'est un mestier tresmesseant à un homme » d'honneur. » (Liv. III, chap. 8). C'est celui de tous nos beaux esprits, hors un (*).

(*) Cette exception unique ne peut regarder que Diderot, le seul homme de lettres avec lequel Rousseau étoit alors en étroite liaison.

G. P

et cette foule d'auteurs obscènes dont les noms seuls alarment la pudeur, Rome, jadis le temple de la vertu, devient le théâtre du crime, l'opprobre des nations, et le jouet des barbares. Cette capitale du monde tombe enfin sous le joug qu'elle avoit imposé à tant de peuples, et le jour de sa chute fut la veille de celui où l'on donna à l'un de ses citoyens le titre d'arbitre du bon goût (*).

Que dirai-je de cette métropole de l'empire d'Orient, qui par sa position sembloit devoir l'être du monde entier, de cet asile des sciences et des arts proscrits du reste de l'Europe, plus peut-être par sagesse que par barbarie? Tout ce que la débauche et la corruption ont de plus honteux; les trahisons, les assassinats et les poisons de plus noir; le concours de tous les crimes de plus atroce : voilà ce qui forme le tissu de l'histoire de Constantinople; voilà la *source* pure d'où nous sont émanées les lumières dont notre siècle se glorifie.

Mais pourquoi chercher dans des temps reculés des preuves d'une vérité dont nous avons sous nos yeux des témoignages subsistans. Il est en Asie une contrée immense où les lettres honorées conduisent aux premières dignités de l'état. Si les sciences épuroient les mœurs, si elles apprenoient aux hommes à verser leur sang pour la patrie, si elles animoient le courage, les peuples de la Chine devroient être sages, libres et invincibles. Mais s'il n'y a point de vice qui ne les domine, point de crime qui ne leur soit familier; si les lumières des ministres, ni la prétendue sagesse des lois, ni la multitude des habitans de ce vaste empire, n'ont pu le garantir du joug du Tartare ignorant et grossier, de quoi lui ont servi tous ses savans? Quel fruit a-t-il retiré des honneurs dont ils sont comblés? seroit-ce d'être peuplé d'esclaves et de méchans?

Opposons à ces tableaux celui des mœurs du petit nombre de peuples qui, préservés de cette contagion des vaines connoissances, ont par leurs vertus fait leur propre bonheur et l'exemple des autres nations. Tels furent les premiers Perses : nation singulière, chez laquelle on apprenoit la vertu comme chez nous on apprend la science; qui subjugua l'Asie avec tant de facilité, et qui seul a eu cette gloire, que l'histoire de ses institutions ait passé pour un roman de philosophie. Tels furent les Scythes, dont on nous a laissé de si magnifiques éloges. Tels les Germains, dont une plume, lasse de tracer les crimes et les noirceurs d'un peuple instruit, opulent et voluptueux, se soulageoit à peindre la simplicité, l'innocence et les vertus. Telle avoit été Rome même, dans les temps de sa pauvreté et de son ignorance; telle enfin s'est montrée jusqu'à nos jours cette nation rustique si vantée par son courage que l'adversité n'a pu abattre, et pour sa fidélité que l'exemple n'a pu corrompre (¹).

Ce n'est point par stupidité que ceux-ci ont préféré d'autres exercices à ceux de l'esprit. Ils n'ignoroient pas que dans d'autres contrées des hommes oisifs passoient leur vie à disputer sur le souverain bien, sur le vice et sur la vertu et que d'orgueilleux raisonneurs, se donnant à eux-mêmes les plus grands éloges, confondoient les autres peuples sous le nom méprisant de barbares; mais ils ont considéré leurs mœurs et appris à dédaigner leur doctrine (²).

Oublierois-je que ce fut dans le sein même de la Grèce qu'on vit s'élever cette cité aussi célèbre par son heureuse ignorance que par la sagesse de ses lois, cette république de demi-dieux plutôt que d'hommes, tant leurs vertus

(*) Pétrone, qui, dans les premiers temps du règne de Néron, posséda toute sa faveur, et dont le goût faisoit loi dans toutes les fêtes et les amusemens de sa cour, reçut pour cela le surnom d'*Arbiter elegantiarum*, que la postérité lui a justement conservé.
G. P.

(¹) Je n'ose parler de ces nations heureuses qui ne connoissent pas même de nom les vices que nous avons tant de peine à réprimer, de ces sauvages de l'Amérique dont Montaigne ne balance point à préférer la simple et naturelle police, non-seulement aux lois de Platon, mais même à tout ce que la philosophie pourra jamais imaginer de plus parfait pour le gouvernement des peuples. Il en cite quantité d'exemples frappans pour qui les sauroit admirer : « mais quoy! dit-il, ils ne portent point de hault de chausses. » (Liv. I, chap. 30.)

(²) De bonne foi, qu'on me dise quelle opinion les Athéniens mêmes devoient avoir de l'éloquence, quand ils l'écartèrent avec tant de soins de ce tribunal intègre des jugemens duquel les dieux mêmes n'appeloient pas. Que pensoient les Romains de la médecine, quand ils la bannirent de leur république? Et quand un reste d'humanité porta les Espagnols à interdire à leurs gens de loi l'entrée de l'Amérique, quelle idée falloit-il qu'ils eussent de la jurisprudence? Ne diroit-on pas qu'ils ont cru réparer par ce seul acte tous les maux qu'ils avoient faits à ces malheureux Indiens (*).

(*) « Le roy Ferdinand, envoyant des colonies aux Indes, pourveut » sagement qu'on n'y menast aulcuns escholiers de la iurisprudence... » iugeant avecques Platon, que *c'est une mauvaise provision de pais, » que iurisconsultes et medecins.* » Montaigne, Liv. III, chap. 13.
G. P.

sembloient supérieures à l'humanité? O Sparte, opprobre éternel d'une vaine doctrine! tandis que les vices conduits par les beaux-arts s'introduisoient ensemble dans Athènes, tandis qu'un tyran y rassembloit avec tant de soin les ouvrages du prince des poètes, tu chassois de tes murs les arts et les artistes, les sciences et les savans!

L'événement marqua cette différence. Athènes devint le séjour de la politesse et du bon goût, le pays des orateurs et des philosophes : l'élégance des bâtimens y répondoit à celle du langage : on y voyoit de toutes parts le marbre et la toile animés par les mains des maîtres les plus habiles : c'est d'Athènes que sont sortis ces ouvrages surprenans qui serviront de modèles dans tous les âges corrompus. Le tableau de Lacédémone est moins brillant. *Là*, disoient les autres peuples, *les hommes naissent vertueux et l'air même du pays semble inspirer la vertu.* Il ne nous reste de ses habitans que la mémoire de leurs actions héroïques. De tels monumens vaudroient-ils moins pour nous que les marbres curieux qu'Athènes nous a laissés?

Quelques sages, il est vrai, ont résisté au torrent général, et se sont garantis du vice dans le séjour des muses. Mais qu'on écoute le jugement que le premier et le plus malheureux d'entre eux portoit des savans et des artistes de son temps.

« J'ai examiné, dit-il, les poètes, et je les » regarde comme des gens dont le talent en » impose à eux-mêmes et aux autres, qui se » donnent pour sages, qu'on prend pour tels, » et qui ne sont rien moins.

» Des poètes, continue Socrate, j'ai passé » aux artistes. Personne n'ignoroit plus les arts » que moi; personne n'étoit plus convaincu » que les artistes possédoient de fort beaux se» crets. Cependant je me suis aperçu que leur » condition n'est pas meilleure que celle des » poètes, et qu'ils sont, les uns et les autres, » dans le même préjugé. Parce que les plus » habiles d'entre eux excellent dans leur partie, » ils se regardent comme les plus sages des » hommes. Cette présomption a terni tout-à» fait leur savoir à mes yeux : de sorte que, » me mettant à la place de l'oracle, et me de» mandant ce que j'aimerois le mieux être, ce » que je suis ou ce qu'ils sont, savoir ce qu'ils » ont appris ou savoir que je ne sais rien, j'ai » répondu à moi-même et au dieu : Je veux » rester ce que je suis.

» Nous ne savons, ni les sophistes ni les poè» tes, ni les orateurs, ni les artistes, ni moi, » ce que c'est que le vrai, le bon et le beau. » Mais il y a entre nous cette différence, que, » quoique ces gens ne sachent rien, tous croient » savoir quelque chose : au lieu que moi, si je » ne sais rien, au moins je n'en suis pas en » doute. De sorte que toute cette supériorité » de sagesse qui m'est accordée par l'oracle se » réduit seulement à être bien convaincu que » j'ignore ce que je ne sais pas. »

Voilà donc le plus sage des hommes *au jugement des dieux*, et le plus savant des *Athéniens* au sentiment de la Grèce entière, Socrate, faisant l'éloge de l'ignorance! Croit-on que, s'il ressuscitoit parmi nous, nos savans et nos artistes lui feroient changer d'avis? Non, messieurs : cet homme juste continueroit de mépriser nos vaines sciences; il n'aideroit point à grossir cette foule de livres dont on nous inonde de toutes parts, et ne laisseroit, comme il a fait, pour tout précepte à ses disciples et à nos neveux, que l'exemple et la mémoire de sa vertu. C'est ainsi qu'il est beau d'instruire les hommes.

Socrate avoit commencé dans Athènes, le vieux Caton continua dans Rome, de se déchaîner contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisoient la vertu et amollissoient le courage de ses concitoyens. Mais les sciences, les arts et la dialectique prévalurent encore : Rome se remplit de philosophes et d'orateurs; on négligea la discipline militaire, on méprisa l'agriculture, on embrassa des sectes, et l'on oublia la patrie. Aux noms sacrés de liberté, de désintéressement, d'obéissance aux lois, succédèrent les noms d'Épicure, de Zénon, d'Arcésilas. *Depuis que les savans ont commencé à paroître parmi nous*, disoient leurs propres philosophes, *les gens de bien se sont éclipsés* (*). Jusque alors les Romains s'étoient contentés de pratiquer la vertu, tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier.

O Fabricius! qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous

(*) *Postquam docti prodierunt, boni desunt.* Senec., Ep. 95. Le même passage est cité par Montaigne, Liv. I, chap. 24.
C. P.

eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avoit plus illustrée que toutes ses conquêtes? « Dieux! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitoient jadis la modération et la vertu? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine? quel est ce langage étranger? quelles sont ces mœurs efféminées? que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices? Insensés, qu'avez-vous fait? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus! ce sont des rhéteurs qui vous gouvernent! C'est pour enrichir des architectes, des peintres, des statuaires et des histrions, que vous avez arrosé de votre sang la Grèce et l'Asie! Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte! Romains, hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres; brisez ces marbres, brûlez ces tableaux, chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. Que d'autres mains s'illustrent par de vains talens; le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde, et d'y faire régner la vertu. Quand Cynéas prit notre sénat pour une assemblée de rois, il ne fut ébloui ni par une pompe vaine, ni par une élégance recherchée; il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude et le charme des hommes futiles. Que vit donc Cynéas de si majestueux? O citoyens! il vit un spectacle que ne donneront jamais vos richesses ni tous vos arts, le plus beau spectacle qui ait jamais paru sous le ciel : l'assemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander à Rome, et de gouverner la terre. »

Mais franchissons la distance des lieux et des temps, et voyons ce qui s'est passé dans nos contrées et sous nos yeux; ou plutôt, écartons des peintures odieuses qui blesseroient notre délicatesse, et épargnons-nous la peine de répéter les mêmes choses sous d'autres noms. Ce n'est point en vain que j'évoquois les mânes de Fabricius; et qu'ai-je fait dire à ce grand homme, que je n'eusse pu mettre dans la bouche de Louis XII ou de Henri IV? Parmi nous, il est vrai, Socrate n'eût point bu la ciguë; mais il eût bu, dans une coupe encore plus amère, la raillerie insultante et le mépris, pire cent fois que la mort.

Voilà comment le luxe, la dissolution et l'esclavage ont été de tout temps le châtiment des efforts orgueilleux que nous avons faits pour sortir de l'heureuse ignorance où la sagesse éternelle nous avoit placés. Le voile épais dont elle a couvert toutes ses opérations sembloit nous avertir assez qu'elle ne nous a point destinés à de vaines recherches. Mais est-il quelqu'une de ses leçons dont nous ayons su profiter, ou que nous ayons négligée impunément? Peuples, sachez donc une fois que la nature a voulu vous préserver de la science, comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant; que tous les secrets qu'elle vous cache sont autant de maux dont elle vous garantit, et que la peine que vous trouvez à vous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. Les hommes sont pervers; ils seroient pires encore, s'ils avoient eu le malheur de naître savans.

Que ces réflexions sont humiliantes pour l'humanité! que notre orgueil en doit être mortifié! Quoi! la probité seroit fille de l'ignorance? la science et la vertu seroient incompatibles? Quelles conséquences ne tireroit-on point de ces préjugés? Mais, pour concilier ces contrariétés apparentes, il ne faut qu'examiner de près la vanité et le néant de ces titres orgueilleux qui nous éblouissent, et que nous donnons si gratuitement aux connoissances humaines. Considérons donc les sciences et les arts en eux-mêmes : voyons ce qui doit résulter de leur progrès; et ne balançons plus à convenir de tous les points où nos raisonnemens se trouveront d'accord avec les inductions historiques.

SECONDE PARTIE.

C'étoit une ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un Dieu, ennemi du repos des hommes, étoit l'inventeur des sciences (¹).

(¹) On voit aisément l'allégorie de la fable de Prométhée, et il ne paroît pas que les Grecs, qui l'ont cloué sur le Caucase, en pensassent guère plus favorablement que les Égyptiens de leur dieu Teuthus. « Le satyre, dit une ancienne fable, voulut baiser et embrasser le feu la première fois qu'il le vit; mais Prométheus lui cria : Satyre, tu pleureras la barbe de ton menton, car il brûle quand on y touche (*). »

(*) C'étoit le sujet du frontispice mis en tête de la première édition de ce discours. Il représentoit Prométhée tenant à la main un flambeau et prêt à animer sa statue. Un satyre, attiré par l'éclat du feu, s'en approchoit

Quelle opinion falloit-il donc qu'eussent d'elles les Égyptiens mêmes, chez qui elles étoient nées? C'est qu'ils voyoient de près les sources qui les avoient produites. En effet, soit qu'on feuillette les annales du monde, soit qu'on supplée à des chroniques incertaines par des recherches philosophiques, on ne trouvera pas aux connoissances humaines une origine qui réponde à l'idée qu'on aime à s'en former. L'astronomie est née de la superstition; l'éloquence, de l'ambition, de la haine, de la flatterie, du mensonge; la géométrie, de l'avarice; la physique, d'une vaine curiosité; toutes, et la morale même, de l'orgueil humain. Les sciences et les arts doivent donc leur naissance à nos vices : nous serions moins en doute sur leurs avantages, s'ils la devoient à nos vertus.

Le défaut de leur origine ne nous est que trop retracé dans leurs objets. Que ferions-nous des arts, sans le luxe qui les nourrit? Sans les injustices des hommes, à quoi serviroit la jurisprudence? Que deviendroit l'histoire, s'il n'y avoit ni tyrans, ni guerres, ni conspirateurs? Qui voudroit, en un mot, passer sa vie à de stériles contemplations, si chacun, ne consultant que les devoirs de l'homme et les besoins de la nature, n'avoit de temps que pour la patrie, pour les malheureux, et pour ses amis? sommes-nous donc faits pour mourir attachés sur les bords du puits où la vérité s'est retirée? Cette seule réflexion devroit rebuter dès les premiers pas tout homme qui chercheroit sérieusement à s'instruire par l'étude de la philosophie.

Que de dangers, que de fausses routes dans l'investigation des sciences! Par combien d'erreurs, mille fois plus dangereuses que la vérité n'est utile, ne faut-il point passer pour arriver à elle? le désavantage est visible : car le faux est susceptible d'une infinité de combinaisons; mais la vérité n'a qu'une manière d'être (*). Qui est-ce d'ailleurs qui la cherche bien sincèrement? Même avec la meilleure volonté, à quelles marques est-on sûr de la reconnoître? Dans cette foule de sentimens différens, quel sera notre *criterium* pour en bien juger (*)? Et, ce qui est le plus difficile, si par bonheur nous le trouvons à la fin, qui de nous en saura faire un bon usage?

Si nos sciences sont vaines dans l'objet qu'elles se proposent, elles sont encore plus dangereuses par les effets qu'elles produisent. Nées dans l'oisiveté, elles la nourrissent à leur tour; et la perte irréparable du temps est le premier préjudice qu'elles causent nécessairement à la société. En politique comme en morale, c'est un grand mal que de ne point faire de bien; et tout citoyen inutile peut être regardé comme un homme pernicieux. Répondez-moi donc, philosophes illustres, vous par qui nous savons en quelles raisons les corps s'attirent dans le vide, quels sont, dans les révolutions des planètes, les rapports des aires parcourues en temps égaux; quelles courbes ont des points conjugués, des points d'inflexion et de rebroussement; comment l'homme voit tout en Dieu; comment l'âme et le corps se correspondent sans communication, ainsi que feroient deux horloges; quels astres peuvent être habités; quels insectes se produisent d'une manière extraordinaire : répondez-moi, dis-je, vous de qui nous avons reçu tant de sublimes connoissances : quand vous ne nous auriez jamais rien appris de ces choses, en serions-nous moins nombreux, moins bien gouvernés, moins redoutables, moins florissans, ou plus pervers? Revenez donc sur l'importance de vos productions; et si les travaux des plus éclairés de nos savans et de nos meilleurs citoyens nous procurent si peu d'utilité, dites-nous ce que nous devons penser de cette foule d'écrivains obscurs et de lettrés oisifs qui dévorent en pure perte la substance de l'État.

Que dis-je, oisifs? et plût à Dieu qu'ils le fussent en effet! Les mœurs en seroient plus saines et la société plus paisible. Mais ces vains et futiles déclamateurs vont de tous côtés, armés de leurs funestes paradoxes, sapant les fonde-

(*) « Si, comme la vérité, le mensonge n'avoit qu'un visage, » nous serions en meilleurs termes; car nous prendrions pour certain l'opposé de ce que diroit le menteur : mais le revers de la » vérité a cent mille figures et un champ indéfini... Mille routes » desvoyent du blanc; une y va. » MONTAIGNE, Liv. I, chap. 9.
G. P.

pour le saisir. Prométhée lui crioit : *N'approche pas, satyre; le feu brûle quand on y touche.* G. P.

(*) Moins on sait, plus on croit savoir. Les péripatéticiens doutoient-ils de rien? Descartes n'a-t-il pas construit l'univers avec des cubes et des tourbillons? Et y a-t-il aujourd'hui même en Europe si mince physicien qui n'explique hardiment ce profond mystère de l'électricité qui fera peut-être à jamais le désespoir des vrais philosophes?

mens de la foi, et anéantissant la vertu. Ils souriient dédaigneusement à ces vieux mots de patrie et de religion, et consacrent leurs talens et leur philosophie à détruire et avilir tout ce qu'il y a de sacré parmi les hommes. Non qu'au fond ils haïssent ni la vertu ni nos dogmes; c'est de l'opinion publique qu'ils sont ennemis : et, pour les ramener au pied des autels, il suffiroit de les reléguer parmi les athées. O fureur de se distinguer, que ne pouvez-vous point!

C'est un grand mal que l'abus du temps. D'autres maux pires encore suivent les lettres et les arts. Tel est le luxe, né comme eux de l'oisiveté et de la vanité des hommes. Le luxe va rarement sans les sciences et les arts, et jamais ils ne vont sans lui. Je sais que notre philosophie, toujours féconde en maximes singulières, prétend, contre l'expérience de tous les siècles, que le luxe fait la splendeur des états : mais, après avoir oublié la nécessité des lois somptuaires, osera-t-elle nier encore que les bonnes mœurs ne soient essentielles à la durée des empires, et que le luxe ne soit diamétralement opposé aux bonnes mœurs? Que le luxe soit un signe certain des richesses; qu'il serve même si l'on veut à les multiplier : que faudra-t-il conclure de ce paradoxe si digne d'être né de nos jours? et que deviendra la vertu, quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit? Les anciens politiques parloient sans cesse de mœurs et de vertu; les nôtres ne parlent que de commerce et d'argent. L'un vous dira qu'un homme vaut en telle contrée la somme qu'on le vendroit à Alger; un autre, en suivant ce calcul, trouvera des pays où un homme ne vaut rien, et d'autres où il vaut moins que rien. Ils évaluent les hommes comme des troupeaux de bétail. Selon eux, un homme ne vaut à l'état que la consommation qu'il y fait; ainsi un Sybarite auroit bien valu trente Lacédémoniens. Qu'on devine donc laquelle de ces deux républiques, de Sparte ou de Sybaris, fut subjuguée par une poignée de paysans, et laquelle fit trembler l'Asie.

La monarchie de Cyrus a été conquise avec trente mille hommes par un prince plus pauvre que le moindre des satrapes de Perse; et les Scythes, le plus misérable de tous les peuples, ont résisté aux plus puissans monarques de l'univers. Deux fameuses républiques se disputèrent l'empire du monde; l'une étoit très-riche, l'autre n'avoit rien, et ce fut celle-ci qui détruisit l'autre. L'empire romain, à son tour, après avoir englouti toutes les richesses de l'univers, fut la proie des gens qui ne savoient pas même ce que c'étoit que richesse. Les Francs conquirent les Gaules, les Saxons l'Angleterre, sans autres trésors que leur bravoure et leur pauvreté. Une troupe de pauvres montagnards, dont toute l'avidité se bornoit à quelques peaux de mouton, après avoir dompté la fierté autrichienne, écrasa cette opulente et redoutable maison de Bourgogne qui faisoit trembler les potentats de l'Europe. Enfin toute la puissance et toute la sagesse de l'héritier de Charles-Quint, soutenues de tous les trésors des Indes, vinrent se briser contre une poignée de pêcheurs de harengs. Que nos politiques daignent suspendre leurs calculs pour réfléchir à ces exemples, et qu'ils apprennent une fois qu'on a de tout avec de l'argent, hormis des mœurs et des citoyens.

De quoi s'agit-il donc précisément dans cette question du luxe? De savoir lequel importe le plus aux empires d'être brillans et momentanés, ou vertueux et durables. Je dis brillans, mais de quel éclat? Le goût du faste ne s'associe guère dans les mêmes âmes avec celui de l'honnête. Non, il n'est pas possible que des esprits dégradés par une multitude de soins futiles s'élèvent jamais à rien de grand; et quand ils en auroient la force, le courage leur manqueroit.

Tout artiste veut être applaudi. Les éloges de ses contemporains sont la partie la plus précieuse de ses récompenses. Que fera-t-il donc pour les obtenir, s'il a le malheur d'être né chez un peuple et dans des temps où les savans devenus à la mode ont mis une jeunesse frivole en état de donner le ton; où les hommes ont sacrifié leur goût aux tyrans de leur liberté [1];

[1] Je suis bien éloigné de penser que cet ascendant des femmes soit un mal en soi. C'est un présent que leur a fait la nature, pour le bonheur du genre humain; mieux dirigé, il pourroit produire autant de bien qu'il fait de mal aujourd'hui. On ne sent point assez quels avantages naîtroient dans la société d'une meilleure éducation donnée à cette moitié du genre humain qui gouverne l'autre. Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes : si vous voulez donc qu'ils deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'âme et vertu. Les réflexions que ce sujet fournit, et que Platon a faites autrefois, mériteroient fort d'être mieux développées par une plume digne d'écrire d'après un tel maître, et de défendre une si grande cause.

où, l'un des sexes n'osant approuver que ce qui est proportionné à la pusillanimité de l'autre, on laisse tomber des chefs-d'œuvre de poésie dramatique, et des prodiges d'harmonie sont rebutés? Ce qu'il fera, messieurs? Il rabaissera son génie au niveau de son siècle, et aimera mieux composer des ouvrages communs qu'on admire pendant sa vie, que des merveilles qu'on n'admireroit que long-temps après sa mort. Dites-nous, célèbre Arouet, combien vous avez sacrifié de beautés mâles et fortes à notre fausse délicatesse! et combien l'esprit de la galanterie, si fertile en petites choses, vous en a coûté de grandes!

C'est ainsi que la dissolution des mœurs, suite nécessaire du luxe, entraîne à son tour la corruption du goût. Que si par hasard, entre les hommes extraordinaires par leurs talens, il s'en trouve quelqu'un qui ait de la fermeté dans l'âme et qui refuse de se prêter au génie de son siècle et de s'avilir par des productions puériles, malheur à lui! Il mourra dans l'indigence et dans l'oubli. Que n'est-ce ici un pronostic que je fais, et non une expérience que je rapporte! Carle, Pierre (*), le moment est venu où ce pinceau destiné à augmenter la majesté de nos temples par des images sublimes et saintes, tombera de vos mains, ou sera prostitué à orner de peintures lascives les panneaux d'un vis-à-vis. Et toi, rival des Praxitèle et des Phidias; toi, dont les anciens auroient employé le ciseau à leur faire des dieux capables d'excuser à nos yeux leur idolâtrie; inimitable Pigal, ta main se résoudra à ravaler le ventre d'un magot, ou il faudra qu'elle demeure oisive.

On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigner à regret. Quand les hommes innocens et vertueux aimoient à avoir les dieux pour témoins de leurs actions, ils habitoient ensemble sous les mêmes cabanes; mais bientôt devenus méchans, ils se lassèrent de ces incommodes spectateurs, et les reléguèrent dans des temples magnifiques. Ils les en chassèrent enfin pour s'y établir eux-mêmes, ou du moins les temples des dieux ne se distinguèrent plus des maisons des citoyens. Ce fut alors le comble de la dépravation, et les vices ne furent jamais poussés plus loin que quand on les vit pour ainsi dire soutenus, à l'entrée des palais des grands, sur des colonnes de marbre, et gravés sur des chapiteaux corinthiens.

Tandis que les commodités de la vie se multiplient, que les arts se perfectionnent, et que le luxe s'étend, le vrai courage s'énerve, les vertus militaires s'évanouissent; et c'est encore l'ouvrage des sciences et de tous ces arts qui s'exercent dans l'ombre du cabinet. Quand les Goths ravagèrent la Grèce, toutes les bibliothèques ne furent sauvées du feu que par cette opinion semée par l'un d'entre eux, qu'il falloit laisser aux ennemis des meubles si propres à les détourner de l'exercice militaire, et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires. Charles VIII se vit maître de la Toscane et du royaume de Naples sans avoir presque tiré l'épée; et toute sa cour attribua cette facilité inespérée à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusoient plus à se rendre ingénieux et savans, qu'ils ne s'exerçoient à devenir vigoureux et guerriers. En effet, dit l'homme de sens qui rapporte ces deux traits (*), tous les exemples nous apprennent qu'en cette martiale police, et en toutes celles qui lui sont semblables, l'étude des sciences est bien plus propre à amollir et efféminer les courages, qu'à les affermir et les animer.

Les Romains ont avoué que la vertu militaire s'étoit éteinte parmi eux à mesure qu'ils avoient commencé à se connoître en tableaux, en gravures, en vases d'orfévrerie, et à cultiver les beaux-arts; et comme si cette contrée fameuse étoit destinée à servir sans cesse d'exemple aux autres peuples, l'élévation des Médicis et le rétablissement des lettres ont fait tomber derechef, et peut-être pour toujours, cette réputation guerrière que l'Italie sembloit avoir recouvrée il y a quelques siècles.

Les anciennes républiques de la Grèce, avec cette sagesse qui brilloit dans la plupart de leurs institutions, avoient interdit à leurs citoyens

(*) Carle, Vanloo et Pierre, peintres célèbres dans le dernier siècle, le premier mort en 1765, le second en 1789, ont principalement travaillé à la décoration des églises.
G. P.

(*) Montaigne, Liv. I, chap. 24.
G. P.

tous ces métiers tranquilles et sédentaires qui, en affaissant et corrompant le corps, énervent si tôt la vigueur de l'âme. De quel œil, en effet, pense-t-on que puissent envisager la faim, la soif, les fatigues, les dangers et la mort, des hommes que le besoin accable, et que la moindre peine rebute? Avec quel courage les soldats supporteront-ils des travaux excessifs dont ils n'ont aucune habitude? Avec quelle ardeur feront-ils des marches forcées sous des officiers qui n'ont pas même la force de voyager à cheval? Qu'on ne m'objecte point la valeur renommée de tous ces modernes guerriers si savamment disciplinés. On me vante bien leur bravoure en un jour de bataille; mais on ne me dit point comment ils supportent l'excès du travail, comment ils résistent à la rigueur des saisons et aux intempéries de l'air. Il ne faut qu'un peu de soleil ou de neige, il ne faut que la privation de *quelques* superfluités, pour fondre et détruire en peu de jours la meilleure de nos armées. Guerriers intrépides, souffrez une fois la vérité qu'il vous est si rare d'entendre. Vous êtes braves, je le sais; vous eussiez triomphé avec Annibal à Cannes et à Trasymène; César avec vous eût passé le Rubicon et asservi son pays: mais ce n'est point avec vous que le premier eût traversé les Alpes, et que l'autre eût vaincu vos aïeux.

Les combats ne font pas toujours le succès de la guerre, et il est pour les généraux un art supérieur à celui de gagner des batailles. Tel court au feu avec intrépidité, qui ne laisse pas d'être un très-mauvais officier: dans le soldat même, un peu plus de force et de vigueur seroit peut-être plus nécessaire que tant de bravoure, qui ne le garantit pas de la mort. Et qu'importe à l'état que ses troupes périssent par la fièvre et le froid, ou par le fer de l'ennemi?

Si la culture des sciences est nuisible aux qualités guerrières, elle l'est encore plus aux qualités morales. C'est dès nos premières années qu'une éducation insensée orne notre esprit et corrompt notre jugement. Je vois de toutes parts des établissemens immenses, où l'on élève à grands frais la jeunesse pour lui apprendre toutes choses, excepté ses devoirs. Vos enfans ignoreront leur propre langue, mais ils en parleront d'autres qui ne sont en usage nulle part; ils sauront composer des vers qu'à peine ils pourront comprendre; sans savoir démêler l'erreur de la vérité, ils posséderont l'art de les rendre méconnoissables aux autres par des argumens spécieux: mais ces mots de magnanimité, d'équité, de tempérance, d'humanité, de courage, ils ne sauront ce que c'est; ce doux nom de patrie ne frappera jamais leur oreille; et s'ils entendent parler de Dieu, ce sera moins pour le craindre que pour en avoir peur (1). J'aimerois autant, disoit un sage, que mon écolier eût passé le temps dans un jeu de paume, au moins le corps en seroit plus dispos. Je sais qu'il faut occuper les enfans, et que l'oisiveté est pour eux le danger le plus à craindre. Que faut-il donc qu'ils apprennent? Voilà certes une belle question! Qu'ils apprennent ce qu'ils doivent faire étant hommes (2), et non ce qu'ils doivent oublier.

(1) Pensées philosophiques (*).

(2) Telle étoit l'éducation des Spartiates, au rapport du plus grand de leurs rois. « C'est, dit Montaigne, chose digne de très-» grande considération, qu'en cette excellente police de Lycurgus, » et à la vérité monstrueuse par sa perfection, si soingneuse pour-» tant de la nourriture des enfans, comme de sa principale charge, » et au giste même des muses, il s'y face si peu mention de la doc-» trine: comme si cette généreuse jeunesse desdaignant tout aultre » joug, on luy ayt deu fournir, au lieu de nos maistres de sciences, » seulement des maistres de vaillance, prudence et justice. »

Voyons maintenant comment le même auteur parle des anciens Perses: Platon, dit-il, raconte « que le fils aisné de leur succes-» sion royale estoit ainsy nourry. Après sa naissance on le don-» noit, non à des femmes, mais à des eunuches de la première » auctorité autour des roys à cause de leur vertu. Ceulx-cy pre-» noient charge de lui rendre le corps beau et sain, et aprez sept » ans, le duisoient à monter à cheval et aller à la chasse. Quand il » estoit arrivé au quatorsiesme, ils le déposoient entre les mains de » quatre: le plus sage, le plus juste, le plus tempérant, le plus » vaillant de la nation. Le premier luy apprenoit la religion; le se-» cond, à estre toujours véritable; le tiers, à se rendre maître des » cupiditez; le quart, à ne rien craindre; » tous, ajouterois-je, à le rendre bon, aucun à le rendre savant.

» Astyages, en Xénophon, demande à Cyrus compte de sa der-» nière leçon: C'est, dict-il, qu'en nostre eschole un grand garçon » ayant un petit saye le donna à l'un de ses compaignons de plus » petite taille, et lui osta son saye qui estoit plus grand. Nostre

(*) C'est le titre d'un ouvrage de Diderot, contenant soixante-deux pensées, publié en 1746, et réimprimé depuis sous le titre d'*Étrennes aux Esprits forts*. La *pensée* dont Rousseau s'appuie dans cette citation est celle qui porte le numéro XXV. — Il est difficile de croire que dans le manuscrit du discours envoyé à l'Académie, il ait osé citer un ouvrage qu'un arrêt du Parlement avoit condamné au feu peu de temps après sa publication. C'étoit même encore une hardiesse assez grande de le rappeler et de s'en faire un appui dans le discours imprimé. Il est donc bien présumable que cette citation ainsi que le passage du Discours auquel elle se rapporte forment une des *additions* que Rousseau, dans l'avertissement qui précède, déclare avoir faites postérieurement.

G. P.

Nos jardins sont ornés de statues et nos galeries de tableaux. Que penseriez-vous que représentent ces chefs-d'œuvre de l'art exposés à l'admiration publique? les défenseurs de la patrie? ou ces hommes plus grands encore qui l'ont enrichie par leurs vertus? Non. Ce sont des images de tous les égaremens du cœur et de la raison, tirées soigneusement de l'ancienne mythologie, et présentées de bonne heure à la curiosité de nos enfans; sans doute afin qu'ils aient sous leurs yeux des modèles de mauvaises actions, avant même que de savoir lire.

D'où naissent tous ces abus, si ce n'est de l'inégalité funeste introduite entre les hommes par la distinction des talens et par l'avilissement des vertus? Voilà l'effet le plus évident de toutes nos études, et la plus dangereuse de toutes leurs conséquences. On ne demande plus d'un homme s'il a de la probité, mais s'il a des talens; ni d'un livre s'il est utile, mais s'il est bien écrit. Les récompenses sont prodiguées au bel esprit, et la vertu reste sans honneurs. Il y a mille prix pour les beaux discours, aucun pour les belles actions. Qu'on me dise cependant si la gloire attachée au meilleur des discours qui seront couronnés dans cette académie est comparable au mérite d'en avoir fondé le prix.

Le sage ne court point après la fortune; mais il n'est pas insensible à la gloire; et quand il la voit si mal distribuée, sa vertu, qu'un peu d'émulation auroit animée et rendue avantageuse à la société, tombe en langueur, et s'éteint dans la misère et dans l'oubli. Voilà ce qu'à la longue doit produire partout la préférence des talens agréables sur les talens utiles, et ce que l'expérience n'a que trop confirmé depuis le renouvellement des sciences et des arts. Nous avons des physiciens, des géomètres, des chimistes, des astronomes, des poètes, des musiciens, des peintres : nous n'avons plus de citoyens; ou, s'il nous en reste encore, dispersés dans nos campagnes abandonnées, ils y périssent indigens et méprisés. Tel est l'état où sont réduits, tels sont les sentimens qu'obtiennent de nous, ceux qui nous donnent du pain, et qui donnent du lait à nos enfans.

Je l'avoue cependant, le mal n'est pas aussi grand qu'il auroit pu le devenir. La prévoyance éternelle, en plaçant à côté de diverses plantes nuisibles des simples salutaires, et dans la substance de plusieurs animaux malfaisans le remède à leurs blessures, a enseigné aux souverains, qui sont ses ministres, à imiter sa sagesse. C'est à son exemple que du sein même des sciences et des arts, sources de mille déréglemens, ce grand monarque dont la gloire ne fera qu'acquérir d'âge en âge un nouvel éclat, tira ces sociétés célèbres chargées à la fois du dangereux dépôt des connoissances humaines et du dépôt sacré des mœurs, par l'attention qu'elles ont d'en maintenir chez elles toute la pureté, et de l'exiger dans les membres qu'elles reçoivent.

Ces sages institutions, affermies par son auguste successeur, et imitées par tous les rois de l'Europe, serviront du moins de frein aux gens de lettres, qui, tous, aspirant à l'honneur d'être admis dans les académies, veilleront sur eux-mêmes, et tâcheront de s'en rendre dignes par des ouvrages utiles et des mœurs irréprochables. Celles de ces compagnies qui pour les prix dont elles honorent le mérite littéraire feront un choix de sujets propres à ranimer l'amour de la vertu dans les cœurs des citoyens, montreront que cet amour règne parmi elles, et donneront aux peuples ce plaisir si rare et si doux de voir des sociétés savantes se dévouer à verser sur le genre humain non-seulement des lumières agréables, mais aussi des instructions salutaires.

Qu'on ne m'oppose donc point une objection qui n'est pour moi qu'une nouvelle preuve. Tant de soins ne montrent que trop la nécessité de les prendre, et l'on ne cherche point des remèdes à des maux qui n'existent pas. Pourquoi faut-il que ceux-ci portent encore par

» précepteur m'ayant faict juge de ce différend, je jugeay qu'il » falloit laisser les choses en cet estat, et que l'un et l'aultre sembloient estre mieulx accommodés en ce poinct. Sur quoy il me » remontra que j'avois mal faict; car je m'estois arrêté à considérer la bienséance, et il falloit premièrement avoir pourveu à la » justice, qui vouloit que nul ne feust forcé en ce qui lui apparte- » noit; et dict qu'il en fut foueté, tout ainsi que nous sommes en » nos villages pour avoir oublié le premier aoriste de Τύπτω. Mon » régent me feroit une belle harangue, *in genere demonstrativo*, » avant qu'il me persuadast que son eschole vault cette-là » (Liv. I, » ch. 24) (*).

(*) Dans ce même chapitre, Montaigne rapporte, d'après Plutarque, ce mot d'Agésilas que notre auteur a incorporé ici dans son discours. « On demandoit à Agesilaus ce qu'il falloit que les enfans apprinssent : » *ce qu'ils doivent faire estant hommes*, respondit-il. » G. P.

leur insuffisance le caractère des remèdes ordinaires? Tant d'établissemens faits à l'avantage des savans n'en sont que plus capables d'en imposer sur les objets des sciences, et de tourner les esprits à leur culture. Il semble, aux précautions qu'on prend, qu'on ait trop de laboureurs et qu'on craigne de manquer de philosophes. Je ne veux point hasarder ici une comparaison de l'agriculture et de la philosophie : on ne la supporteroit pas. Je demanderai seulement : Qu'est-ce que la philosophie? que contiennent les écrits des philosophes les plus connus? quelles sont les leçons de ces amis de la sagesse? A les entendre, ne les prendroit-on pas pour une troupe de charlatans criant chacun de son côté sur une place publique : Venez à moi, c'est moi seul qui ne trompe point? L'un prétend qu'il n'y a point de corps, et que tout est en représentation; l'autre, qu'il n'y a d'autre substance que la matière, ni d'autre dieu que le monde. Celui-ci avance qu'il n'y a ni vertus, ni vices, et que le bien et le mal moral sont des chimères; celui-là, que les hommes sont des loups et peuvent se dévorer en sûreté de conscience. O grands philosophes! que ne réservez-vous pour vos amis et pour vos enfans ces leçons profitables? vous en recevriez bientôt le prix, et nous ne craindrions pas de trouver dans les nôtres quelqu'un de vos spectateurs.

Voilà donc les hommes merveilleux à qui l'estime de leurs contemporains a été prodiguée pendant leur vie, et l'immortalité réservée après leur trépas! Voilà les sages maximes que nous avons reçues d'eux et que nous transmettons d'âge en âge à nos descendans! Le paganisme, livré à tous les égaremens de la raison humaine, a-t-il laissé à la postérité rien qu'on puisse comparer aux monumens honteux que lui a préparés l'imprimerie, sous le règne de l'Évangile? Les écrits impies des Leucippe et des Diagoras sont péris avec eux; on n'avoit point encore inventé l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain; mais, grâce aux caractères typographiques (*) et à l'usage que nous en faisons, les dangereuses rêveries des Hobbes et des Spinosa resteront à jamais. Allez, écrits célèbres dont l'ignorance et la rusticité de nos pères n'auroient point été capables; accompagnez chez nos descendans ces ouvrages plus dangereux encore d'où s'exhale la corruption des mœurs de notre siècle, et portez ensemble aux siècles à venir une histoire fidèle du progrès et des avantages de nos sciences et de nos arts. S'ils vous lisent, vous ne leur laisserez aucune perplexité sur la question que nous agitons aujourd'hui; et, à moins qu'ils ne soient plus insensés que nous, ils lèveront leurs mains au ciel, et diront dans l'amertume de leur cœur :
« Dieu tout-puissant, toi qui tiens dans tes
» mains les esprits, délivre-nous des lumières
» et des funestes arts de nos pères, et rends-
» nous l'ignorance, l'innocence et la pauvreté,
» les seuls biens qui puissent faire notre bon-
» heur et qui soient précieux devant toi. »

Mais si le progrès des sciences et des arts n'a rien ajouté à notre véritable félicité; s'il a corrompu nos mœurs, et si la corruption des mœurs a porté atteinte à la pureté du goût, que penserons-nous de cette foule d'auteurs élémentaires qui ont écarté du temple des muses les difficultés qui défendoient son abord, et que la nature y avoit répandues comme une épreuve des forces de ceux qui seroient tentés de savoir? Que penserons-nous de ces compilateurs d'ouvrages qui ont indiscrètement brisé la porte des sciences et introduit dans leur sanctuaire une populace indigne d'en approcher, tandis qu'il seroit à souhaiter que tous ceux qui ne pouvoient avancer loin dans la carrière des lettres eussent été rebutés dès l'entrée, et se fussent jetés dans des arts utiles à la société? Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, seroit peut-être devenu

(*) A considérer les désordres affreux que l'imprimerie a déjà causés en Europe, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément que les souverains ne tarderont pas à se donner autant de soins pour bannir cet art terrible de leurs états, qu'ils en ont pris pour l'y introduire. Le sultan Achmet, cédant aux importunités de quelques prétendus gens de goût, avoit consenti d'établir une imprimerie à Constantinople; mais à peine la presse fut-elle en train, qu'on fut contraint de la détruire, et d'en jeter les instrumens dans un puits. On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il falloit faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes : Si les livres de cette bibliothèque contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont mauvais, et il faut les brûler : s'ils ne contiennent que la doctrine de l'Alcoran, brûlez-les encore, ils sont superflus. Nos savans ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant, supposez Grégoire-le-Grand à la place d'Omar, et l'Évangile à la place de l'Alcoran, la bibliothèque auroit encore été brûlée, et ce seroit peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife.

un grand fabricateur d'étoffes. Il n'a point fallu de maîtres à ceux que la nature destinoit à faire des disciples. Les Verulam, les Descartes, et les Newton, ces précepteurs du genre humain, n'en ont point eu eux-mêmes; et quels guides les eussent conduits jusqu'où leur vaste génie les a portés? Des maîtres ordinaires n'auroient pu que rétrécir leur entendement en le resserrant dans l'étroite capacité du leur. C'est par les premiers obstacles qu'ils ont appris à faire des efforts, et qu'ils se sont exercés à franchir l'espace immense qu'ils ont parcouru. S'il faut permettre à quelques hommes de se livrer à l'étude des sciences et des arts, ce n'est qu'à ceux qui se sentiront la force de marcher seuls sur leurs traces, et de les devancer : c'est à ce petit nombre qu'il appartient d'élever des monumens à la gloire de l'esprit humain. Mais si l'on veut que rien ne soit au-dessus de leur génie, il faut que rien ne soit au-dessus de leurs espérances; voilà l'unique encouragement dont ils ont besoin. L'âme se proportionne insensiblement aux objets qui l'occupent, et ce sont les grandes occasions qui font les grands hommes. Le prince de l'éloquence fut consul de Rome; et le plus grand peut-être des philosophes, chancelier d'Angleterre. Croit-on que si l'un n'eût occupé qu'une chaire dans quelque université, et que l'autre n'eût obtenu qu'une modique pension d'académie; croit-on, dis-je, que leurs ouvrages ne se sentiroient pas de leur état? Que les rois ne dédaignent donc pas d'admettre dans leurs conseils les gens les plus capables de les bien conseiller; qu'ils renoncent à ce vieux préjugé inventé par l'orgueil des grands, que l'art de conduire les peuples est plus difficile que celui de les éclairer; comme s'il étoit plus aisé d'engager les hommes à bien faire de leur bon gré, que de les y contraindre par la force : que les savans du premier ordre trouvent dans leurs cours d'honorables asiles; qu'ils y obtiennent la seule récompense digne d'eux, celle de contribuer par leur crédit au bonheur des peuples à qui ils auront enseigné la sagesse : c'est alors seulement qu'on verra ce que peuvent la vertu, la science et l'autorité animées d'une noble émulation, et travaillant de concert à la félicité du genre humain. Mais tant que la puissance sera seule d'un côté, les lumières et la sagesse seules d'un autre, les savans penseront rarement de grandes choses, les princes en feront plus rarement de belles, et les peuples continueront d'être vils, corrompus et malheureux.

Pour nous, hommes vulgaires, à qui le ciel n'a point départi de si grands talents et qu'il ne destine pas à tant de gloire, restons dans notre obscurité. Ne courons point après une réputation qui nous échapperoit, et qui, dans l'état présent des choses, ne nous rendroit jamais ce qu'elle nous auroit coûté, quand nous aurions tous les titres pour l'obtenir. A quoi bon chercher notre bonheur dans l'opinion d'autrui, si nous pouvons le trouver en nous-mêmes? Laissons à d'autres le soin d'instruire les peuples de leurs devoirs, et bornons-nous à bien remplir les nôtres; nous n'avons pas besoin d'en savoir davantage.

O vertu! science sublime des âmes simples, faut-il donc tant de peines et d'appareil pour te connoître? Tes principes ne sont-ils pas gravés dans tous les cœurs? et ne suffit-il pas pour apprendre tes lois de rentrer en soi-même et d'écouter la voix de sa conscience dans le silence des passions? Voilà la véritable philosophie, sachons nous en contenter; et, sans envier la gloire de ces hommes célèbres qui s'immortalisent dans la république des lettres, tâchons de mettre entre eux et nous cette distinction glorieuse qu'on remarquoit jadis entre deux grands peuples, que l'un savoit bien dire, et l'autre bien faire.

LETTRE A M. L'ABBÉ RAYNAL,

AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE,

Tirée du Mercure de juin 1751, second volume.

Je dois, monsieur, des remercîmens à ceux qui vous ont fait passer les observations que vous avez la bonté de me communiquer, et je tâcherai d'en faire mon profit : je vous avouerai pourtant que je trouve mes censeurs un peu sévères sur ma logique; et je soupçonne qu'ils se seroient montrés moins scrupuleux,

si j'avois été de leur avis. Il me semble au moins que s'ils avoient eux-mêmes un peu de cette exactitude rigoureuse qu'ils exigent de moi, je n'aurois aucun besoin des éclaircissemens que je vais leur demander.

L'auteur semble, disent-ils, *préférer la situation où étoit l'Europe avant le renouvellement des sciences ; état pire que l'ignorance par le faux savoir ou le jargon qui étoit en règne.*

L'auteur de cette observation semble me faire dire que le faux savoir, ou le jargon scolastique soit préférable à la science ; et c'est moi-même qui ai dit qu'il étoit pire que l'ignorance. Mais qu'entend-il par ce mot de *situation?* l'applique-t-il aux lumières ou aux mœurs, ou s'il confond ces choses que j'ai tant pris de peine à distinguer? Au reste, comme c'est ici le fond de la question, j'avoue qu'il est très-maladroit à moi de n'avoir fait que sembler prendre parti là-dessus.

Ils ajoutent que l'*auteur préfère la rusticité à la politesse.*

Il est vrai que l'auteur préfère la rusticité à l'orgueilleuse et fausse politesse de notre siècle, et il en dit la raison. *Et qu'il fait main basse sur tous les savans et les artistes.* Soit, puisqu'on le veut ainsi, je consens de supprimer toutes les distinctions que j'y avois mises.

Il auroit dû, disent-ils encore, *marquer le point d'où il part, pour désigner l'époque de la décadence.* J'ai fait plus : j'ai rendu ma proposition générale : j'ai assigné ce premier degré de la décadence des mœurs au premier moment de la culture des lettres dans tous les pays du monde, et j'ai trouvé le progrès de ces deux choses toujours en proportion. *Et, en remontant à cette première époque, faire comparaison des mœurs de ce temps-là avec les nôtres.* C'est ce que j'aurois fait encore plus au long dans un volume in-4°. *Sans cela nous ne voyons point jusqu'où il faudroit remonter, à moins que ce ne soit au temps des apôtres.* Je ne vois pas, moi, l'inconvénient qu'il y auroit à cela, si le fait étoit vrai. Mais je demande justice au censeur : voudroit-il que j'eusse dit que le temps de la plus profonde ignorance étoit celui des apôtres?

Ils disent de plus, par rapport au luxe, qu'*en bonne politique on sait qu'il doit être interdit dans les petits états, mais que le cas d'un royaume tel que la France, par exemple, est tout différent ; les raisons en sont connues.*

N'ai-je pas ici encore quelque sujet de me plaindre? ces raisons sont celles auxquelles j'ai tâché de répondre. Bien ou mal, j'ai répondu. Or, on ne sauroit guère donner à un auteur une plus grande marque de mépris qu'en ne lui répliquant que par les mêmes argumens qu'il a réfutés. Mais faut-il leur indiquer la difficulté qu'ils ont à résoudre? la voici : Que deviendra la vertu quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit? Voilà ce que je leur ai demandé, et ce que je leur demande encore.

Quant aux deux observations suivantes, dont la première commence par ces mots, *enfin voici ce qu'on m'objecte*, etc. ; et l'autre par ceux-ci, *mais ce qui touche de plus près*, etc. ; je supplie le lecteur de m'épargner la peine de les transcrire. L'Académie m'avoit demandé si le rétablissement des sciences et des arts avoit contribué à épurer les mœurs. Telle étoit la question que j'avois à résoudre : cependant voici qu'on me fait un crime de n'en avoir pas résolu une autre. Certainement cette critique est tout au moins fort singulière. Cependant j'ai presque à demander pardon au lecteur de l'avoir prévue, car c'est ce qu'il pourroit croire en lisant les cinq ou six dernières pages de mon discours.

Au reste, si mes censeurs s'obstinent à désirer encore des conclusions pratiques, je leur en promets de très-clairement énoncées dans ma première réponse.

Sur l'inutilité des lois somptuaires pour déraciner le luxe une fois établi, on dit que l'*auteur n'ignore pas ce qu'il y a à dire là-dessus.* Vraiment non, je n'ignore pas que quand un homme est mort, il ne faut point appeler le médecin.

On ne sauroit mettre dans un trop grand jour des vérités qui heurtent autant de front le goût général, et il importe d'ôter toute prise à la chicane. Je ne suis pas tout-à-fait de cet avis, et je crois qu'il faut laisser des osselets aux enfans.

Il est aussi bien des lecteurs qui les goûteront mieux dans un style tout uni, que sous cet habit de cérémonie qu'exigent les discours académiques. Je suis fort du goût de ces lecteurs là Voici donc un point dans lequel je puis me con-

former au sentiment de mes censeurs, comme je fais dès aujourd'hui.

J'ignore quel est l'adversaire dont on me menace dans le *post-scriptum;* tel qu'il puisse être, je ne saurois me résoudre à répondre à un ouvrage avant que de l'avoir lu, ni à me tenir pour battu avant que d'avoir été attaqué.

Au surplus, soit que je réponde aux critiques qui me sont annoncées, soit que je me contente de publier l'ouvrage augmenté qu'on me demande, j'avertis mes censeurs qu'ils pourroient bien n'y pas trouver les modifications qu'ils espèrent; je prévois que, quand il sera question de me défendre, je suivrai sans scrupule toutes les conséquences de mes principes.

Je sais d'avance avec quels grands mots on m'attaquera : lumières, connoissances, lois, morale, raison, bienséance, égards, douceur, aménité, politesse, éducation, etc. A tout cela je ne répondrai que par deux autres mots, qui sonnent encore plus fort à mon oreille : *Vertu ! vérité !* m'écrierai-je sans cesse, *vérité ! vertu !* Si quelqu'un n'aperçoit là que des mots, je n'ai plus rien à lui dire.

LETTRE DE J. J. ROUSSEAU

A M. GRIMM,

Sur la réfutation de son Discours par M. Gautier, professeur de mathématiques et d'histoire, et membre de l'Académie royale des Belles-Lettres de Nanci (*).

Je vous renvoie, monsieur, le Mercure d'octobre que vous avez eu la bonté de me prêter. J'y ai lu avec beaucoup de plaisir la réfutation que M. Gautier a pris la peine de faire de mon Discours : mais je ne crois pas être, comme vous le prétendez, dans la nécessité d'y répondre; et voici mes objections :

1° Je ne puis me persuader que, pour avoir raison, on soit indispensablement obligé de parler le dernier.

2° Plus je relis la réfutation, et plus je suis convaincu que je n'ai pas besoin de donner à M. Gautier d'autre réplique que le discours même auquel il a répondu. Lisez, je vous prie, dans l'un et l'autre écrit, les articles du luxe, de la guerre, des académies, de l'éducation; lisez la prosopopée de Louis-le-Grand et celle de Fabricius; enfin, lisez la conclusion de M. Gautier et la mienne, et vous comprendrez ce que je veux dire.

3° Je pense en tout si différemment de M. Gautier, que, s'il me falloit relever tous les endroits où nous ne sommes pas de même avis, je serois obligé de le combattre, même dans les choses que j'aurois dites comme lui, et cela me donneroit un air contrariant que je voudrois bien pouvoir éviter. Par exemple, en parlant de la politesse, il fait entendre très-clairement que, pour devenir homme de bien, il est bon de commencer par être hypocrite, et que la fausseté est un chemin sûr pour arriver à la vertu. Il dit encore que les vices ornés par la politesse ne sont pas contagieux, comme ils le seroient s'ils se présentoient de front avec rusticité; que l'art de pénétrer les hommes a fait le même progrès que celui de se déguiser; qu'on est convaincu qu'il ne faut pas compter sur eux, à moins qu'on ne leur plaise ou qu'on ne leur soit utile; qu'on sait évaluer les offres spécieuses de la politesse; c'est-à-dire, sans doute, que quand deux hommes se font des complimens, et que l'un dit à l'autre dans le fond de son cœur, *je vous traite comme un sot, et je me moque de vous;* l'autre lui répond dans le fond du sien, *je sais que vous mentez impudemment, mais je vous le rends de mon mieux.* Si j'avois voulu employer la plus amère ironie, j'en aurois pu dire à peu près autant.

4° On voit, à chaque page de la réfutation, que l'auteur n'entend point ou ne veut point entendre l'ouvrage qu'il refute; ce qui lui est assurément fort commode, parce que, répondant sans cesse à sa pensée, et jamais à la mienne, il a la plus belle occasion de dire tout ce qui lui plaît. D'un autre côté, si ma réplique en devient plus difficile, elle en devient aussi moins nécessaire; car on n'a jamais ouï dire qu'un peintre qui expose en public un tableau, soit obligé de visiter les yeux des spectateurs, et de fournir des lunettes à tous ceux qui en ont besoin.

D'ailleurs, il n'est pas bien sûr que je me

(*) Cette réfutation, après avoir été lue à l'Académie de Nanci, fut insérée dans le *Mercure* du mois d'octobre 1751.
M. P.

fisse entendre, même en répliquant. Par exemple, je sais, dirois-je à M. Gautier, que nos soldats ne sont point des Réaumur et des Fontenelle, et c'est tant pis pour eux, pour nous, et surtout pour les ennemis. Je sais qu'ils ne savent rien, qu'ils sont brutaux et grossiers; et toutefois j'ai dit, et je dis encore, qu'ils sont énervés par les sciences qu'ils méprisent, et par les beaux-arts qu'ils ignorent. C'est un des grands inconvéniens de la culture des lettres, que, pour quelques hommes qu'elles éclairent, elles corrompent à pure perte toute une nation. Or, vous voyez bien, monsieur, que ceci ne seroit qu'un autre paradoxe inexplicable pour M. Gautier; pour ce M. Gautier qui me demande fièrement ce que les troupes ont de commun avec les académies; si les soldats en auront plus de bravoure pour être mal vêtus et mal nourris; ce que je veux dire en avançant qu'à force d'honorer les talens on néglige les vertus; et d'autres questions semblables, qui toutes montrent qu'il est impossible d'y répondre intelligiblement au gré de celui qui les fait. Je crois que vous conviendrez que ce n'est pas la peine de m'expliquer une seconde fois pour n'être pas mieux entendu que la première.

5° Si je voulois répondre à la première partie de la réfutation, ce seroit le moyen de ne jamais finir. M. Gautier juge à propos de me prescrire les auteurs que je puis citer, et ceux qu'il faut que je rejette. Son choix est tout-à-fait naturel; il récuse l'autorité de ceux qui déposent pour moi, et veut que je m'en rapporte à ceux qu'il croit m'être contraires. En vain voudrois-je lui faire entendre qu'un seul témoignage en ma faveur est décisif, tandis que cent témoignages ne prouvent rien contre mon sentiment, parce que les témoins sont parties dans le procès; en vain le prierois-je de distinguer dans les exemples qu'il allègue; en vain lui représenterois-je qu'être barbare ou criminel sont deux choses tout-à-fait différentes, et que les peuples véritablement corrompus sont moins ceux qui ont de mauvaises lois que ceux qui méprisent les lois. Sa réplique est aisée à prévoir. Le moyen qu'on puisse ajouter foi à des écrivains scandaleux, qui osent louer des barbares qui ne savent ni lire ni écrire? Le moyen qu'on puisse jamais supposer de la pudeur à des ...s qui vont tout nus, et de la vertu à ceux qui mangent de la chair crue? Il faudra donc disputer. Voilà donc Hérodote, Strabon, Pomponius-Méla aux prises avec Xénophon, Justin, Quinte-Curce, Tacite; nous voilà dans les recherches des critiques, dans les antiquités, dans l'érudition. Les brochures se transforment en volumes, les livres se multiplient, et la question s'oublie. C'est le sort des disputes de littérature, qu'après des in-folio d'éclaircissemens on finit toujours par ne savoir plus où l'on en est; ce n'est pas la peine de commencer.

Si je voulois répliquer à la seconde partie, cela seroit bientôt fait; mais je n'apprendrois rien à personne. M. Gautier se contente, pour m'y réfuter, de dire oui partout où j'ai dit non, et non partout où j'ai dit oui; je n'ai donc qu'à dire encore non partout où j'avois dit non, oui partout où j'avois dit oui, et supprimer les preuves, j'aurai très-exactement répondu. En suivant la méthode de M. Gautier, je ne puis donc répondre aux deux parties de la réfutation sans en dire trop et trop peu: or, je voudrois bien ne faire ni l'un ni l'autre.

6° Je pourrois suivre une autre méthode, et examiner séparément les raisonnemens de M. Gautier, et le style de la réfutation.

Si j'examinois ses raisonnemens, il me seroit aisé de montrer qu'ils portent tous à faux, que l'auteur n'a point saisi l'état de la question, et qu'il ne m'a point entendu.

Par exemple, M. Gautier prend la peine de m'apprendre qu'il y a des peuples vicieux qui ne sont pas savans; et je m'étois déjà bien douté que les Calmoucks, les Bédouins, les Cafres, n'étoient pas des prodiges de vertu ni d'érudition. Si M. Gautier avoit donné les mêmes soins à me montrer quelque peuple savant qui ne fût pas vicieux, il m'auroit surpris davantage. Partout il me fait raisonner comme si j'avois dit que la science est la seule source de corruption parmi les hommes; s'il a cru cela de bonne foi, j'admire la bonté qu'il a de me répondre.

Il dit que le commerce du monde suffit pour acquérir cette politesse dont se pique un galant homme; d'où il conclut qu'on n'est pas fondé à en faire honneur aux sciences. Mais à quoi donc nous permettra-t-il d'en faire honneur? Depuis que les hommes vivent en société, il y a eu des peuples polis, et d'autres qui ne l'étoient pas.

M. Gautier a oublié de nous rendre raison de cette différence.

M. Gautier est partout en admiration de la pureté de nos mœurs actuelles. Cette bonne opinion qu'il en a fait assurément beaucoup d'honneur aux siennes; mais elle n'annonce pas une grande expérience. On diroit, au ton dont il en parle, qu'il a étudié les hommes comme les péripatéticiens étudient la physique, sans sortir de son cabinet. Quant à moi, j'ai fermé mes livres; et, après avoir écouté parler les hommes, je les ai regardés agir. Ce n'est pas une merveille qu'ayant suivi des méthodes si différentes nous nous rencontrions si peu dans nos jugemens. Je vois qu'on ne sauroit employer un langage plus honnête que celui de notre siècle; et voilà ce qui frappe M. Gautier: mais je vois aussi qu'on ne sauroit avoir des mœurs plus corrompues; et voilà ce qui me scandalise. Pensons-nous donc être devenus gens de bien parce qu'à force de donner des noms décens à nos vices, nous avons appris à n'en plus rougir?

Il dit encore que, quand même on pourroit prouver par des faits que la dissolution des mœurs a toujours régné avec les sciences, il ne s'ensuivroit pas que le sort de la probité dépendît de leur progrès. Après avoir employé la première partie de mon discours à prouver que ces choses avoient toujours marché ensemble, j'ai destiné la seconde à montrer qu'en effet l'une tenoit à l'autre. A qui donc puis-je imaginer que M. Gautier veut répondre ici?

Il me paroît surtout très-scandalisé de la manière dont j'ai parlé de l'éducation des colléges. Il m'apprend qu'on y enseigne aux jeunes gens je ne sais combien de belles choses qui peuvent être d'une bonne ressource pour leur amusement quand ils seront grands, mais dont j'avoue que je ne vois point les rapports avec les devoirs des citoyens, dont il faut commencer par les instruire. « Nous nous enquérons volon-
» tiers : Sçait-il du grec ou du latin? escrit-il
» en vers ou en prose? Mais s'il est devenu
» meilleur ou plus advisé, c'estoit le principal;
» et c'est ce qui demeure derrière. Criez d'un
» passant à nostre peuple, *O le sçavant homme!*
» et d'un aultre, *O le bon homme!* il ne fauldra
» pas de tourner ses yeulx et son respect vers
» le premier. Il y fauldroit un tiers crieur, *O*
» *les lourdes testes!* » (*)

J'ai dit que la nature a voulu nous préserver de la science comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant, et que la peine que nous trouvons à nous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. M. Gautier aimeroit autant que j'eusse dit : Peuples, sachez donc une fois que la nature ne veut pas que vous vous nourrissiez des productions de la terre; la peine qu'elle a attachée à sa culture est un avertissement pour vous de la laisser en friche. M. Gautier n'a pas songé qu'avec un peu de travail on est sûr de faire du *pain*, mais qu'avec beaucoup d'étude il est *très-douteux* qu'on parvienne à faire un homme raisonnable. Il n'a pas songé encore que ceci n'est précisément qu'une observation de plus en ma faveur; car pourquoi la nature nous a-t-elle imposé des travaux nécessaires, si ce n'est pour nous détourner des occupations oiseuses? Mais, au mépris qu'il montre pour l'agriculture, on voit aisément que, s'il ne tenoit qu'à lui, tous les laboureurs déserteroient bientôt les campagnes pour aller argumenter dans les écoles; occupation, selon M. Gautier, et, je crois, selon bien des professeurs, fort importante pour le bonheur de l'état.

En raisonnant sur un passage de Platon, j'avois présumé que peut-être les anciens Égyptiens ne faisoient-ils pas des sciences tout le cas qu'on auroit pu croire. L'auteur de la réfutation me demande comment on peut faire accorder cette opinion avec l'inscription qu'Osymandias avoit mise à sa bibliothèque. Cette difficulté eût pu être bonne du vivant de ce prince. A présent qu'il est mort, je demande à mon tour où est la nécessité de faire accorder le sentiment du roi Osymandias avec celui des sages d'Égypte. S'il eût compté et surtout pesé les voix, qui me répondra que le mot de *poisons* n'eût pas été substitué à celui de *remèdes*? Mais passons cette fastueuse inscription. Ces remèdes sont excellens, j'en conviens, et je l'ai déjà répété bien des fois; mais est-ce une raison pour les administrer inconsidérément, et sans égard aux tempéramens des malades? Tel aliment est très-bon en soi, qui, dans un estomac infirme, ne

(*) MONTAIGNE, LIV. I, chap. 24. G. P.

produit qu'indigestions et mauvaises humeurs. Que diroit-on d'un médecin qui, après avoir fait l'éloge de quelques viandes succulentes, concluroit que tous les malades s'en doivent rassasier?

J'ai fait voir que les sciences et les arts énervent le courage. M. Gautier appelle cela une façon singulière de raisonner, et il ne voit point la liaison qui se trouve entre le courage et la vertu. Ce n'est pourtant pas, ce me semble, une chose si difficile à comprendre. Celui qui s'est une fois accoutumé à préférer sa vie à son devoir, ne tardera guère à lui préférer encore les choses qui rendent la vie facile et agréable.

J'ai dit que la science convient à quelques grands génies, mais qu'elle est toujours nuisible aux peuples qui la cultivent. M. Gautier dit que Socrate et Caton, qui blâmoient les sciences, étoient pourtant eux-mêmes de fort savans hommes, et il appelle cela m'avoir réfuté.

J'ai dit que Socrate étoit le plus savant des Athéniens, et c'est de là que je tire l'autorité de son témoignage : tout cela n'empêche point M. Gautier de m'apprendre que Socrate étoit savant.

Il me blâme d'avoir avancé que Caton méprisoit les philosophes grecs; et il se fonde sur ce que Carnéade se faisoit un jeu d'établir et de renverser les mêmes propositions, ce qui prévint mal à propos Caton contre la littérature des Grecs. M Gautier devroit bien nous dire quel étoit le pays et le métier de ce Carnéade.

Sans doute que Carnéade est le seul philosophe ou le seul savant qui se soit piqué de soutenir le pour et le contre : autrement tout ce que dit ici M. Gautier ne signifieroit rien du tout. Je m'en rapporte sur ce point à son érudition.

Si la réfutation n'est pas abondante en bons raisonnemens, en revanche elle l'est fort en belles déclamations. L'auteur substitue partout les ornemens de l'art à la solidité des preuves qu'il promettoit en commençant; et c'est en prodiguant la pompe oratoire dans une réfutation qu'il me reproche à moi de l'avoir employée dans un discours académique.

A quoi tendent donc, dit M. Gautier, *les éloquentes déclamations de M. Rousseau?* A abolir, s'il étoit possible, les vaines déclamations des colléges. *Qui ne seroit pas indigné de l'entendre assurer que nous avons les apparences de toutes les vertus sans en avoir aucune?* J'avoue qu'il y a un peu de flatterie à dire que nous en avons les apparences; mais M. Gautier auroit dû mieux que personne me pardonner celle-là. *Eh! pourquoi n'a-t-on plus de vertu? c'est qu'on cultive les belles-lettres, les sciences et les arts.* Pour cela, précisément. *Si l'on étoit impolis, rustiques, ignorants, Goths, Huns, ou Vandales, on seroit dignes des éloges de M. Rousseau.* Pourquoi non? Y a-t-il quelqu'un de ces noms-là qui donne l'exclusion à la vertu? *Ne se lassera-t-on point d'invectiver les hommes?* ne se lasseront-ils point d'être méchans? *Croira-t-on toujours les rendre plus vertueux en leur disant qu'ils n'ont point de vertu?* Croira-t-on les rendre meilleurs en leur persuadant qu'ils sont assez bons? *Sous prétexte d'épurer les mœurs, est-il permis d'en renverser les appuis?* Sous prétexte d'éclairer les esprits, faudra-t-il pervertir les âmes? *O doux nœuds de la société, charme des vrais philosophes, aimables vertus, c'est par vos propres attraits que vous régnez dans les cœurs : vous ne devez votre empire ni à l'âpreté stoïque, ni à des clameurs barbares, ni aux conseils d'une orgueilleuse rusticité.*

Je remarquerai d'abord une chose assez plaisante; c'est que, de toutes les sectes des anciens philosophes que j'ai attaquées comme inutiles à la vertu, les stoïciens sont les seuls que M. Gautier m'abandonne, et qu'il semble même vouloir mettre de mon côté. Il a raison : je n'en serai guère plus fier.

Mais voyons un peu si je pourrois rendre exactement en d'autres termes le sens de cette exclamation : *O aimables vertus, c'est par vos propres attraits que vous régnez dans les âmes. Vous n'avez pas besoin de tout ce grand appareil d'ignorance et de rusticité : vous savez aller au cœur par des routes plus simples et plus naturelles. Il suffit de savoir la rhétorique, la logique, la physique, la métaphysique et les mathématiques, pour acquérir le droit de vous posséder.*

Autre exemple du style de M. Gautier :

Vous savez que les sciences dont on occupe les jeunes philosophes dans les universités sont la logique, la métaphysique, la morale, la physique, les mathématiques élémentaires. Si je l'ai su, je l'avois oublié, comme nous faisons tous

en devenant raisonnables. *Ce sont donc là, selon vous, de stériles spéculations?* Stériles, selon l'opinion commune; mais, selon moi, très-fertiles en mauvaises choses. *Les universités vous ont une grande obligation de leur avoir appris que la vérité de ces sciences s'est retirée au fond d'un puits.* Je ne crois pas avoir appris cela à personne : cette sentence n'est point de mon invention; elle est aussi ancienne que la philosophie. Au reste, je sais que les universités ne me doivent aucune reconnoissance; et je n'ignorois pas, en prenant la plume, que je ne pouvois à la fois faire ma cour aux hommes, et rendre hommage à la vérité. *Les grands philosophes qui les possèdent dans un degré éminent sont sans doute bien surpris d'apprendre qu'ils ne savent rien.* Je crois qu'en effet ces grands philosophes qui possèdent toutes ces grandes sciences dans un degré éminent, seroient très-surpris d'apprendre qu'ils ne savent rien : mais je serois bien plus surpris moi-même si ces hommes qui savent tant de choses savoient jamais celle-là.

Je remarque que M. Gautier, qui me traite partout avec la plus grande politesse, n'épargne aucune occasion de me susciter des ennemis : il étend ses soins à cet égard depuis les régens de collége jusqu'à la souveraine puissance. M. Gautier fait fort bien de justifier les usages du monde : on voit qu'ils ne lui sont point étrangers. Mais revenons à la réfutation.

Toutes ces manières d'écrire et de raisonner, qui ne vont point à un homme d'autant d'esprit que M. Gautier me paroît en avoir, m'ont fait faire une conjecture que vous trouverez hardie, et que je crois raisonnable. Il m'accuse, très-sûrement sans en rien croire, de n'être point persuadé du sentiment que je soutiens. Moi, je le soupçonne, avec plus de fondement, d'être en secret de mon avis : les places qu'il occupe, les circonstances où il se trouve, l'auront mis dans une espèce de nécessité de prendre parti contre moi. La bienséance de notre siècle est bonne à bien des choses : il m'aura donc réfuté par bienséance; mais il aura pris toutes sortes de précautions et employé tout l'art possible pour le faire de manière à ne persuader personne.

C'est dans cette vue qu'il commence par déclarer très-mal à propos que la cause qu'il défend intéresse le bonheur de l'assemblée devant laquelle il parle, et la gloire du grand prince sous les lois duquel il a la douceur de vivre. C'est précisément comme s'il disoit : Vous ne pouvez, messieurs, sans ingratitude envers votre respectable protecteur, vous dispenser de me donner raison; et, de plus, c'est votre propre cause que je plaide aujourd'hui devant vous. Ainsi, de quelque côté que vous envisagiez mes preuves, j'ai droit de compter que vous ne vous rendrez pas difficiles sur leur solidité. Je dis que tout homme qui parle ainsi a plus d'attention à fermer la bouche aux gens, que d'envie de les convaincre.

Si vous lisez attentivement la réfutation, vous n'y trouverez presque pas une ligne qui ne semble être là pour attendre et indiquer sa réponse. Un seul exemple suffira pour me faire entendre.

Les victoires que les Athéniens remportèrent sur les Perses et sur les Lacédémoniens mêmes font voir que les arts peuvent s'associer avec la vertu militaire. Je demande si ce n'est pas là une adresse pour rappeler ce que j'ai dit de la défaite de Xerxès, et pour me faire songer au dénouement de la guerre du Péloponnèse. *Leur gouvernement, devenu vénal sous Périclès, prend une nouvelle face : l'amour du plaisir étouffe leur bravoure, les fonctions les plus honorables sont avilies, l'impunité multiplie les mauvais citoyens, les fonds destinés à la guerre sont destinés à nourrir la mollesse et l'oisiveté : toutes ces causes de corruption, quel rapport ont-elles aux sciences?*

Que fait ici M. Gautier, sinon de rappeler toute la seconde partie de mon Discours où j'ai montré ce rapport? Remarquez l'art avec lequel il nous donne pour cause les effets de la corruption, afin d'engager tout homme de bon sens à remonter de lui-même à la cause de ces causes prétendues. Remarquez encore comment, pour en laisser faire la réflexion au lecteur, il feint d'ignorer ce qu'on ne peut supposer qu'il ignore en effet, et ce que tous les historiens disent unanimement, que la dépravation des mœurs et du gouvernement des Athéniens fut l'ouvrage des orateurs. Il est donc certain que m'attaquer de cette manière, c'est bien clairement m'indiquer les réponses que je dois faire.

Ceci n'est pourtant qu'une conjecture que je ne prétends point garantir. M. Gautier n'approuveroit peut-être pas que je voulusse justifier son savoir aux dépens de sa bonne foi : mais si en effet il a parlé sincèrement en réfutant mon Discours, comment M. Gautier, professeur en histoire, professeur en mathématiques, membre de l'Académie de Nanci, ne s'est-il pas un peu défié de tous les titres qu'il porte?

Je ne répliquerai donc pas à M. Gautier : c'est un point résolu. Je ne pourrois jamais répondre sérieusement, et suivre la réfutation pied à pied : vous en voyez la raison; et ce seroit mal reconnoître les éloges dont M. Gautier m'honore, que d'employer le *ridiculum acri*, l'ironie et l'amère plaisanterie. Je crains bien déjà qu'il n'ait que trop à se plaindre du ton de cette lettre : au moins n'ignoroit-il pas, en écrivant sa réfutation, qu'il attaquoit un homme qui ne fait pas assez de cas de la politesse pour vouloir apprendre d'elle à déguiser son sentiment.

Au reste, je suis prêt à rendre à M. Gautier toute la justice qui lui est due. Son ouvrage me paroît celui d'un homme d'esprit qui a bien des connoissances : d'autres y trouveront peut-être de la philosophie; quant à moi, j'y trouve beaucoup d'érudition.

Je suis de tout mon cœur, monsieur, etc.

P. S. Je viens de lire dans la gazette d'Utrecht du 22 octobre une pompeuse exposition de l'ouvrage de M. Gautier, et cette exposition semble faite exprès pour confirmer mes soupçons. Un auteur qui a quelque confiance en son ouvrage laisse aux autres le soin d'en faire l'éloge, et se borne à en faire un bon extrait : celui de la réfutation est tourné avec tant d'adresse, que, quoiqu'il tombe uniquement sur des bagatelles que je n'avois employées que pour servir de transitions, il n'y en a pas une seule sur laquelle un lecteur judicieux puisse être de l'avis de M. Gautier

Il n'est pas vrai, selon lui, que ce soit des vices des hommes que l'histoire tire son principal intérêt.

Je pourrois laisser les preuves de raisonnement; et pour mettre M. Gautier sur son terrain, je lui citerois des autorités.

Heureux les peuples dont les rois ont fait peu de bruit dans l'histoire.

Si jamais les hommes deviennent sages, leur histoire n'amusera guère.

M. Gautier dit avec raison qu'une société, fût-elle toute composée d'hommes justes, ne sauroit subsister sans lois; et il conclut de là qu'il n'est pas vrai que, sans les injustices des hommes, la jurisprudence seroit inutile. Un si savant auteur confondroit-il la jurisprudence et les lois?

Je pourrois encore laisser les preuves de raisonnement; et pour mettre M. Gautier sur son terrain, je lui citerois des faits.

Les Lacédémoniens n'avoient ni jurisconsultes ni avocats, leurs lois n'étoient pas même écrites : cependant ils avoient des lois. Je m'en rapporte à l'érudition de M. Gautier pour savoir si les lois étoient plus mal observées à Lacédémone que dans les pays où fourmillent les gens de loi.

Je ne m'arrêterai point à toutes les minuties qui servent de texte à M. Gautier, et qu'il étale dans la gazette; mais je finirai par cette observation, que je soumets à votre examen.

Donnons partout raison à M. Gautier, et retranchons de mon Discours toutes les choses qu'il attaque; mes preuves n'auront presque rien perdu de leur force. Otons de l'écrit de M. Gautier tout ce qui ne touche pas le fond de la question, il n'y restera rien du tout.

Je conclus toujours qu'il ne faut point répondre à M. Gautier.

A Paris, ce 1er novembre 1751.

RÉPONSE DE J. J. ROUSSEAU

AU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE,

Sur la Réfutation faite par ce prince de son Discours.

Je devrois plutôt un remercîment qu'une réplique à l'auteur anonyme (¹) qui vient d'honorer mon Discours d'une réponse : mais ce

(¹) L'ouvrage du roi de Pologne étant d'abord anonyme, et non avoué par l'auteur, m'obligeoit à lui laisser l'*incognito* qu'il avoit pris; mais ce prince, ayant depuis reconnu publiquement ce même ouvrage, m'a dispensé de taire plus long-temps l'honneur qu'il m'a fait.

que je dois à la reconnoissance ne me fera point oublier ce que je dois à la vérité; et je n'oublierai pas non plus que, toutes les fois qu'il est question de raison, les hommes rentrent dans le droit de la nature, et reprennent leur première égalité.

Le discours auquel j'ai à répliquer est plein de choses très-vraies et très-bien prouvées auxquelles je ne dois aucune réponse : car, quoique j'y sois qualifié de docteur, je serois bien fâché d'être au nombre de ceux qui savent répondre à tout.

Ma défense n'en sera pas moins facile : elle se bornera à comparer avec mon sentiment les vérités qu'on m'objecte; car si je prouve qu'elles ne l'attaquent point, ce sera, je crois, l'avoir assez bien défendu.

Je puis réduire à deux points principaux toutes les propositions établies par mon adversaire : l'un renferme l'éloge des sciences, l'autre traite de leur abus. Je les examinerai séparément.

Il semble, au ton de la réponse, qu'on seroit bien aise que j'eusse dit des sciences beaucoup plus de mal que je n'en ai dit en effet. On y suppose que leur éloge, qui se trouve à la tête de mon Discours, a dû me coûter beaucoup : c'est, selon l'auteur, un aveu arraché à la vérité et que je n'ai pas tardé à rétracter.

Si cet aveu est un éloge arraché par la vérité, il faut donc croire que je pensois des sciences le bien que j'en ai dit : le bien que l'auteur en dit lui-même n'est donc point contraire à mon sentiment. Cet aveu, dit-on, est arraché par force : tant mieux pour ma cause; car cela montre que la vérité est chez moi plus forte que le penchant. Mais sur quoi peut-on juger que cet éloge est forcé? Seroit-ce pour être mal fait? Ce seroit intenter un procès bien terrible à la sincérité des auteurs, que d'en juger sur ce nouveau principe. Seroit-ce pour être trop court? Il me semble que j'aurois pu facilement dire moins de choses en plus de pages. C'est, dit-on, que je me suis rétracté. J'ignore en quel endroit j'ai fait cette faute; et tout ce que je puis répondre, c'est que ce n'a pas été mon intention.

La science est très-bonne en soi : cela est évident, et il faudroit avoir renoncé au bon sens pour dire le contraire. L'auteur de toutes choses est la source de la vérité; tout connoître est un de ses divins attributs : c'est donc participer en quelque sorte à la suprême intelligence que d'acquérir des connoissances et d'étendre ses lumières. En ce sens, j'ai loué le savoir, et c'est en ce sens que je loue mon adversaire. Il s'étend encore sur les divers genres d'utilité que l'homme peut retirer des arts et des sciences, et j'en aurois volontiers dit autant si cela eût été de mon sujet. Ainsi nous sommes parfaitement d'accord en ce point.

Mais comment se peut-il faire que les sciences, dont la source est si pure et la fin si louable, engendrent tant d'impiétés, tant d'hérésies, tant d'erreurs, tant de systèmes *absurdes*, tant de contrariétés, tant d'inepties, tant de satires amères, tant de misérables romans, tant de vers licencieux, tant de livres obscènes, et dans ceux qui les cultivent, tant d'orgueil, tant d'avarice, tant de malignité, tant de cabales, tant de jalousies, tant de mensonges, tant de noirceurs, tant de calomnies, tant de lâches et honteuses flatteries? Je disois que c'est parce que la science, toute belle, toute sublime qu'elle est, n'est point faite pour l'homme; qu'il a l'esprit trop borné pour y faire de grands progrès, et trop de passion dans le cœur pour n'en pas faire un mauvais usage; que c'est assez pour lui de bien étudier ses devoirs, et que chacun a reçu toutes les lumières dont il a besoin pour cette étude. Mon adversaire avoue, de son côté, que les sciences deviennent nuisibles quand on en abuse, et que plusieurs en abusent en effet. En cela nous ne disons pas, je crois, des choses fort différentes : j'ajoute, il est vrai, qu'on en abuse beaucoup, et qu'on en abuse toujours; et il ne me semble pas que dans la réponse on ait soutenu le contraire.

Je peux donc assurer que nos principes, et, par conséquent, toutes les propositions qu'on en peut déduire, n'ont rien d'opposé; et c'est ce que j'avois à prouver : cependant, quand nous venons à conclure, nos deux conclusions se trouvent contraires. La mienne étoit que, puisque les sciences font plus de mal aux mœurs que de bien à la société, il eût été à désirer que les hommes s'y fussent livrés avec moins d'ardeur : celle de mon adversaire est que, quoique les sciences fassent beaucoup de mal, il ne faut pas laisser de les cultiver à cause du

bien qu'elles font. Je m'en rapporte, non au public, mais au petit nombre de vrais philosophes, sur celle qu'il faut préférer de ces deux conclusions.

Il me reste de légères observations à faire sur quelques endroits de cette réponse, qui m'ont paru manquer un peu de la justesse que j'admire volontiers dans les autres, et qui ont pu contribuer par là à l'erreur de la conséquence que l'auteur en tire.

L'ouvrage commence par quelques personnalités que je ne relèverai qu'autant qu'elles feront à la question. L'auteur m'honore de plusieurs éloges; et c'est assurément m'ouvrir une belle carrière. Mais il y a trop peu de proportion entre ces choses : un silence respectueux sur les objets de notre admiration est souvent plus convenable que des louanges indiscrètes (¹).

Mon discours, dit-on, a de quoi surprendre (²). Il me semble que ceci demanderoit quelque éclaircissement. On est encore surpris de le voir couronné : ce n'est pourtant pas un prodige de voir couronner de médiocres écrits. Dans tout autre sens cette surprise seroit aussi honorable à l'Académie de Dijon qu'injurieuse à l'intégrité des académies en général; et il est aisé de sentir combien j'en ferois le profit de ma cause.

On me taxe par des phrases fort agréablement arrangées de contradiction entre ma conduite et ma doctrine : on me reproche d'avoir cultivé moi-même les études que je condamne (¹). Puisque la science et la vertu sont incompatibles, comme on prétend que je m'efforce de le prouver, on me demande d'un ton assez pressant comment j'ose employer l'une en me déclarant pour l'autre.

Il y a beaucoup d'adresse à m'inpliquer ainsi moi-même dans la question : cette personnalité ne peut manquer de jeter de l'embarras dans ma réponse, ou plutôt dans mes réponses; car malheureusement j'en ai plus d'une à faire. Tâchons du moins que la justesse y supplée à l'agrément.

1° Que la culture des sciences corrompe les mœurs d'une nation, c'est ce que j'ai osé soutenir, c'est ce que j'ose croire avoir prouvé. Mais comment aurois-je pu dire que dans chaque homme en particulier la science et la vertu sont incompatibles, moi qui ai exhorté les princes à appeler les vrais savans à leur cour et à leur donner leur confiance, afin qu'on voie une fois ce que peuvent la science et la vertu réunies pour le bonheur du genre humain? Ces vrais savans sont en petit nombre, je l'avoue; car, pour bien user de la science, il faut réunir de grands talens et de grandes vertus; or c'est ce qu'on peut à peine espérer de quelques âmes privilégiées, mais qu'on ne doit point attendre de tout un peuple. On ne sauroit donc conclure de mes principes qu'un homme ne puisse être savant et vertueux tout à la fois.

2° On pourroit encore moins me presser personnellement par cette prétendue contradiction, quand même elle existeroit réellement. J'adore la vertu : mon cœur me rend ce témoignage; il me dit trop aussi combien il y a loin de cet amour à la pratique qui fait l'homme vertueux. D'ailleurs, je suis fort éloigné d'avoir de la science, et plus encore d'en affecter. J'aurois cru que l'aveu ingénu que j'ai fait au commencement de mon discours me garantiroit de cette imputation : je craignois bien plutôt

(¹) Tous les princes, bons et mauvais, seront toujours bassement et indifféremment loués, tant qu'il y aura des courtisans et des gens de lettres. Quant aux princes qui sont de grands hommes, il leur faut des éloges plus modérés et mieux choisis. La flatterie offense leur vertu, et la louange même peut faire tort à leur gloire. Je sais bien du moins que Trajan seroit beaucoup plus grand à mes yeux, si Pline n'eût jamais écrit. Si Alexandre eût été en effet ce qu'il affectoit de paroître, il n'eût jamais songé à son portrait ni à sa statue; mais, pour son panégyrique, il n'eût permis qu'à un Lacédémonien de le faire, au risque de n'en point avoir. Le seul éloge digne d'un roi est celui qui se fait entendre, non par la bouche mercenaire d'un orateur, mais par la voix d'un peuple libre. *Pour que je prisse plaisir à vos louanges*, disoit l'empereur Julien à des courtisans qui vantoient sa justice, *il faudroit que vous osassiez dire le contraire, s'il étoit vrai* (*).

(²) C'est de la question même qu'on pourroit être surpris : grande et belle question, s'il en fut jamais, et qui pourra bien n'être pas sitôt renouvelée. L'Académie Françoise vient de proposer, pour le prix d'éloquence de l'année 1752, un sujet fort semblable à celui-là. Il s'agit de soutenir que *l'amour des lettres inspire l'amour de la vertu*. L'Académie n'a pas jugé à propos de laisser un tel sujet en problème, et cette sage compagnie a doublé dans cette occasion le temps qu'elle accordoit ci-devant aux auteurs, même pour les sujets les plus difficiles.

(*) Ce trait est rapporté par Montaigne, liv. I, chap. 42. G. P.

(¹) Je ne saurois me justifier, comme bien d'autres, sur ce que notre éducation ne dépend point de nous, et qu'on ne nous consulte pas pour nous empoisonner. C'est de très-bon gré que je me suis jeté dans l'étude; et c'est de meilleur cœur encore que je l'ai abandonnée, en m'apercevant du trouble qu'elle jetoit dans mon âme sans aucun profit pour ma raison. Je ne veux plus d'un métier trompeur, où l'on croit beaucoup faire pour la sagesse, en faisant tout pour la vanité.

qu'on ne m'accusât de juger des choses que je ne connoissois pas. On sent assez combien il m'étoit impossible d'éviter à la fois ces deux reproches. Que sais-je même si l'on n'en viendroit point à les réunir, si je ne me hâtois de passer condamnation sur celui-ci, quelque peu mérité qu'il puisse être?

5° Je pourrois rapporter à ce sujet ce que disoient les pères de l'Église des sciences mondaines qu'ils méprisoient, et dont pourtant ils se servoient pour combattre les philosophes païens : je pourrois citer la comparaison qu'ils en faisoient avec les vases des Égyptiens volés par les Israélites. Mais je me contenterai, pour dernière réponse, de proposer cette question : Si quelqu'un venoit pour me tuer, et que j'eusse le bonheur de me saisir de son arme, me seroit-il défendu, avant que de la jeter, de m'en servir pour le chasser de chez moi?

Si la contradiction qu'on me reproche n'existe pas, il n'est donc pas nécessaire de supposer que je n'ai voulu que m'égayer sur un frivole paradoxe; et cela me paroit d'autant moins nécessaire, que le ton que j'ai pris, quelque mauvais qu'il puisse être, n'est pas du moins celui qu'on emploie dans les jeux d'esprit.

Il est temps de finir sur ce qui me regarde : on ne gagne jamais rien à parler de soi, et c'est une indiscrétion que le public pardonne difficilement, même quand on y est forcé. La vérité est si indépendante de ceux qui l'attaquent et de ceux qui la défendent, que les auteurs qui en disputent devroient bien s'oublier réciproquement : cela épargneroit beaucoup de papier et d'encre. Mais cette règle si aisée à pratiquer avec moi ne l'est point du tout vis-à-vis de mon adversaire; et c'est une différence qui n'est pas à l'avantage de ma réplique.

L'auteur, observant que j'attaque les sciences et les arts par leurs effets sur les mœurs, emploie pour me répondre le dénombrement des utilités qu'on en retire dans tous les états : c'est comme si, pour justifier un accusé, on se contentoit de prouver qu'il se porte fort bien, qu'il a beaucoup d'habileté, ou qu'il est fort riche. Pourvu qu'on m'accorde que les arts et les sciences nous rendent malhonnêtes gens, je ne disconviendrai pas qu'ils ne nous soient d'ailleurs très-commodes : c'est une conformité de plus qu'ils auront avec la plupart des vices.

L'auteur va plus loin, et prétend encore que l'étude nous est nécessaire pour admirer les beautés de l'univers, et que le spectacle de la nature, exposé, ce semble, aux yeux de tous pour l'instruction des simples, exige lui-même beaucoup d'instruction dans les observateurs pour en être aperçu. J'avoue que cette proposition me surprend : seroit-ce qu'il est ordonné à tous les hommes d'être philosophes, ou qu'il n'est ordonné qu'aux seuls philosophes de croire en Dieu? L'Écriture nous exhorte en mille endroits d'adorer la grandeur et la bonté de Dieu dans les merveilles de ses œuvres : je ne pense pas qu'elle nous ait prescrit nulle part d'étudier la physique, ni que l'auteur de la nature soit moins bien adoré par moi qui ne sais rien, que par celui qui connoit et le cèdre, et l'hysope, et la trompe de la mouche, et celle de l'éléphant : *Non enim nos Deus ista scire, sed tantummodò uti voluit* (*).

On croit toujours avoir dit ce que font les sciences, quand on a dit ce qu'elles devroient faire. Cela me paroît pourtant fort différent. L'étude de l'univers devroit élever l'homme à son créateur, je le sais; mais elle n'élève que la vanité humaine. Le philosophe, qui se flatte de pénétrer dans les secrets de Dieu, ose associer sa prétendue sagesse à la sagesse éternelle : il approuve, il blâme, il corrige, il prescrit des lois à la nature, et des bornes à la divinité; et tandis qu'occupé de ses vains systèmes il se donne mille peines pour arranger la machine du monde, le laboureur, qui voit la pluie et le soleil tour à tour fertiliser son champ, admire, loue et bénit la main dont il reçoit ces grâces, sans se mêler de la manière dont elles lui parviennent. Il ne cherche point à justifier son ignorance ou ses vices par son incrédulité. Il ne censure point les œuvres de Dieu, et ne s'attaque point à son maître pour faire briller sa suffisance. Jamais le mot impie d'Alphonse X ne tombera dans l'esprit d'un homme vulgaire : c'est à une bouche savante que ce blasphème étoit réservé (**). Tandis que la savante Grèce

(*) Cic. Ce passage est cité par Montaigne. liv. 1, chap. 12.
G. P.

(**) Alphonse X, roi de Léon et de Castille, surnommé l'*Astronome*, et qui, avant de monter au trône en 1252, avoit déjà le surnom de *sabio* (savant), avoit coutume de dire : « Si Dieu m'avoit » appelé à son conseil au moment de la création, le monde seroit » été plus simple et mieux ordonné. » Ces paroles hardies l'ont

étoit pleine d'athées, Élien remarquoit (1) que jamais barbare n'avoit mis en doute l'existence de la divinité. Nous pouvons remarquer de même aujourd'hui qu'il n'y a dans toute l'Asie qu'un seul peuple lettré, que plus de la moitié de ce peuple est athée, et que c'est la seule nation de l'Asie où l'athéisme soit connu.

La curiosité naturelle à l'homme, continue-t-on, *lui inspire l'envie d'apprendre.* Il devroit donc travailler à la contenir, comme tous ses penchans naturels. *Ses besoins lui en font sentir la nécessité.* A bien des égards les connoissances sont utiles; cependant les sauvages sont des hommes, et ne sentent point cette nécessité-là. *Ses emplois lui en imposent l'obligation.* Ils lui imposent bien plus souvent celle de renoncer à l'étude pour vaquer à ses devoirs (2). *Ses progrès lui en font goûter le plaisir.* C'est pour cela même qu'il devroit s'en défier. *Ses premières découvertes augmentent l'avidité qu'il a de savoir.* Cela arrive en effet à ceux qui ont du talent. *Plus il connoît, plus il sent qu'il a de connoissances à acquérir.* C'est-à-dire que l'usage de tout le temps qu'il perd est de l'exciter à en perdre encore davantage. Mais il n'y a guère qu'un petit nombre d'hommes de génie en qui la vue de leur ignorance se développe en apprenant : et c'est pour eux seulement que l'étude peut être bonne. A peine les petits esprits ont-ils appris quelque chose, qu'ils croient tout savoir; et il n'y a sorte de sottises que cette persuasion ne leur fasse dire et faire. *Plus il a de connoissances acquises, plus il a de facilité à bien faire.* On voit qu'en parlant ainsi l'auteur a bien plus consulté son cœur qu'il n'a observé les hommes.

Il avance encore qu'il est bon de connoître le mal pour apprendre à le fuir; et il fait entendre qu'on ne peut s'assurer de sa vertu qu'après l'avoir mise à l'épreuve. Ces maximes sont au moins douteuses et sujettes à bien des discussions. Il n'est pas certain que, pour apprendre à bien faire, on soit obligé de savoir en combien de manières on peut faire le mal. Nous avons un guide intérieur, bien plus infaillible que tous les livres, et qui ne nous abandonne jamais dans le besoin. C'en seroit assez pour nous conduire innocemment, si nous voulions l'écouter toujours. Et comment seroit-on obligé d'éprouver ses forces pour s'assurer de sa vertu, si c'est un des exercices de la vertu de fuir les occasions du vice?

L'homme sage est continuellement sur ses gardes, et se défie toujours de ses propres forces : il réserve tout son courage pour le besoin, et ne s'expose jamais mal à propos. Le fanfaron est celui qui se vante sans cesse de plus qu'il ne peut faire, et qui, après avoir bravé et insulté tout le monde, se laisse battre à la première rencontre. Je demande lequel de ces deux portraits ressemble le mieux à un philosophe aux prises avec ses passions.

On me reproche d'avoir affecté de prendre chez les anciens mes exemples de vertu. Il y a bien de l'apparence que j'en aurois trouvé encore davantage, si j'avois pu remonter plus haut. J'ai cité aussi un peuple moderne, et ce n'est pas ma faute si je n'en ai trouvé qu'un. On me reproche encore, dans une maxime générale, des parallèles odieux, où il entre, dit-on, moins de zèle et d'équité que d'envie contre mes compatriotes et d'humeur contre mes contemporains. Cependant personne peut-être n'aime autant que moi son pays et ses compatriotes. Au surplus, je n'ai qu'un mot à répondre. J'ai dit mes raisons, et ce sont elles qu'il faut peser : quant à mes intentions, il en faut laisser le jugement à celui-là seul auquel il appartient.

Je ne dois point passer ici sous silence une objection considérable qui m'a déjà été faite par un philosophe (1). *N'est-ce point,* me dit-on ici, *au climat, au tempérament, au manque d'occasion, au défaut d'objet, à l'économie du*

fait soupçonner d'athéisme, mais plusieurs écrivains les ont regardées comme une raillerie, dirigée plutôt contre l'incohérence et la contradiction des divers systèmes d'astronomie alors en crédit, que contre l'auteur de l'univers.

G. P.

(1) Var. Hist., lib. II, cap. 31.

(2) C'est une mauvaise marque pour une société, qu'il faille tant de science dans ceux qui la conduisent; si les hommes étoient ce qu'ils doivent être, ils n'auroient guère besoin d'étudier pour apprendre les choses qu'ils ont à faire. Au reste, Cicéron lui-même, qui, dit Montaigne, « debvoit au sçavoir tout son vaillant... reprend » aulcuns de ses amis d'avoir accoustumé de mettre à l'astrologie, » au droict, à la dialectique et à la géométrie, plus de temps que » ne meritoient ces arts, et que cela les divertissoit des debvoirs » de la vie, plus utiles et honnestes. » (Liv. II, chap. 12.) Il me semble que dans cette cause commune, les savans devroient mieux s'entendre entre eux, et donner au moins des raisons sur lesquelles eux-mêmes fussent d'accord.

(1) Préface de l'Encyclopédie.

gouvernement, aux coutumes, aux lois, à toute autre cause qu'aux sciences, qu'on doit attribuer cette différence qu'on remarque quelquefois dans les mœurs en différens pays et en différens temps?

Cette question renferme de grandes vues et demanderoit des éclaircissemens trop étendus pour convenir à cet écrit. D'ailleurs, il s'agiroit d'examiner les relations très-cachées, mais très-réelles, qui se trouvent entre la nature du gouvernement et le génie, les mœurs et les connoissances des citoyens; et ceci me jetteroit dans des discussions délicates, qui me pourroient mener trop loin. De plus, il me seroit bien difficile de parler de gouvernement sans donner trop beau jeu à mon adversaire; et, tout bien pesé, ce sont des recherches bonnes à faire à Genève, et dans d'autres circonstances.

Je passe à une accusation bien plus grave que l'objection précédente. Je la transcrirai dans ses propres termes; car il est important de la mettre fidèlement sous les yeux du lecteur.

Plus le chrétien examine l'authenticité de ses titres, plus il se rassure dans la possession de sa croyance; plus il étudie la révélation, plus il se fortifie dans la foi. C'est dans les divines Écritures qu'il en découvre l'origine et l'excellence; c'est dans les doctes écrits des pères de l'Église qu'il en suit de siècle en siècle le développement; c'est dans les livres de morale et les annales saintes qu'il en voit les exemples et qu'il s'en fait l'application.

Quoi! l'ignorance enlèvera à la religion et à la vertu des lumières si pures, des appuis si puissans! et ce sera à elles qu'un docteur de Genève enseignera hautement qu'on doit l'irrégularité des mœurs! On s'étonneroit davantage d'entendre un si étrange paradoxe, si on ne savoit que la singularité d'un système, quelque dangereux qu'il soit, n'est qu'une raison de plus pour qui n'a pour règle que l'esprit particulier.

J'ose le demander à l'auteur : Comment a-t-il pu jamais donner une pareille interprétation aux principes que j'ai établis? Comment a-t-il pu m'accuser de blâmer l'étude de la religion, moi qui blâme surtout l'étude de nos vaines sciences, parce qu'elle nous détourne de celle de nos devoirs? Et qu'est-ce que l'étude des devoirs du chrétien, sinon celle de sa religion même?

Sans doute j'aurois dû blâmer expressément toutes ces puériles subtilités de la scolastique avec lesquelles, sous prétexte d'éclaircir les principes de la religion, on en anéantit l'esprit en substituant l'orgueil scientifique à l'humilité chrétienne. J'aurois dû m'élever avec plus de force contre ces ministres indiscrets qui, les premiers, ont osé porter les mains à l'arche pour étayer avec leur foible savoir un édifice soutenu par la main de Dieu. J'aurois dû m'indigner contre ces hommes frivoles *qui*, par leurs misérables pointilleries, ont *avili la* sublime simplicité de l'Évangile, et réduit en syllogismes la doctrine de Jésus-Christ. Mais il s'agit aujourd'hui de me défendre, et non d'attaquer.

Je vois que c'est par l'histoire et les faits qu'il faudroit terminer cette dispute. Si je savois exposer en peu de mots ce que les sciences et la religion ont eu de commun dès le commencement, peut-être cela serviroit-il à décider la question sur ce point.

Le peuple que Dieu s'étoit choisi n'a jamais cultivé les sciences, et on ne lui en a jamais conseillé l'étude; cependant, si cette étude étoit bonne à quelque chose, il en auroit eu plus besoin qu'un autre. Au contraire, ses chefs firent toujours leurs efforts pour le tenir séparé, autant qu'il étoit possible, des nations idolâtres et savantes qui l'environnoient : précaution moins nécessaire pour lui d'un côté que de l'autre; car ce peuple foible et grossier étoit bien plus aisé à séduire par les fourberies des prêtres de Baal, que par les sophismes des philosophes.

Après des dispersions fréquentes parmi les Égyptiens et les Grecs, la science eut encore mille peines à germer dans les têtes des Hébreux. Josèphe et Philon, qui partout ailleurs n'auroient été que deux hommes médiocres, furent des prodiges parmi eux. Les saducéens, reconnoissables à leur irréligion, furent les philosophes de Jérusalem; les pharisiens, grands hypocrites, en furent les docteurs (¹).

(¹) On voyoit régner entre ces deux partis cette haine et ce mépris réciproques qui régnèrent de tout temps entre les docteurs et les philosophes, c'est-à-dire, entre ceux qui font de leur tête un

Ceux-ci, quoiqu'ils bornassent à peu près leur science à l'étude de la loi, faisoient cette étude avec tout le faste et toute la suffisance dogmatiques. Ils observoient aussi, avec un très-grand soin, toutes les pratiques de la religion; mais l'Évangile nous apprend l'esprit de cette exactitude, et le cas qu'il en falloit faire. Au surplus, ils avoient tous très-peu de science et beaucoup d'orgueil; et ce n'est pas en cela qu'ils différoient le plus de nos docteurs d'aujourd'hui.

Dans l'établissement de la nouvelle loi, ce ne fut point à des savans que Jésus-Christ voulut confier sa doctrine et son ministère. Il suivit dans son choix la prédilection qu'il a montrée en toute occasion pour les petits et les simples; et dans les instructions qu'il donnoit à ses disciples, on ne voit pas un mot d'étude ni de science, si ce n'est pour marquer le mépris qu'il faisoit de tout cela.

Après la mort de Jésus-Christ, douze pauvres pêcheurs et artisans entreprirent d'instruire et de convertir le monde. Leur méthode étoit simple; ils prêchoient sans art, mais avec un cœur pénétré; et de tous les miracles dont *Dieu* honoroit leur foi, le plus frappant étoit la sainteté de leur vie; leurs disciples suivirent cet exemple, et le succès fut prodigieux. Les prêtres païens, alarmés, firent entendre aux princes que l'état étoit perdu, parce que les offrandes diminuoient. Les persécutions s'élevèrent, et les persécuteurs ne firent qu'accélérer les progrès de cette religion qu'ils vouloient étouffer. Tous les chrétiens couroient au martyre, tous les peuples couroient au baptême; l'histoire de ces premiers temps est un prodige continuel.

Cependant les prêtres des idoles, non contens de persécuter les chrétiens, se mirent à les calomnier. Les philosophes, qui ne trouvoient pas leur compte dans une religion qui prêche l'humilité, se joignirent à leurs prêtres. Les simples se faisoient chrétiens, il est vrai; mais les savans se moquoient d'eux, et l'on sait avec quel mépris saint Paul lui-même fut reçu des Athéniens. Les railleries et les injures pleuvoient de toutes parts sur la nouvelle secte. Il fallut prendre la plume pour se défendre Saint Justin martyr (1) écrivit le premier l'apologie de sa foi. On attaqua les païens à leur tour; les attaquer, c'étoit les vaincre. Les premiers succès encouragèrent d'autres écrivains. Sous prétexte d'exposer la turpitude du paganisme, on se jeta dans la mythologie

répertoire de la science d'autrui, et ceux qui se piquent d'en avoir une à eux. Mettez aux prises le maître de musique et le maître à danser du Bourgeois gentilhomme, vous aurez l'antiquaire et le bel esprit, le chimiste et l'homme de lettres, le jurisconsulte et le médecin, le géomètre et le versificateur, le théologien et le philosophe. Pour bien juger de tous ces gens-là, il suffit de s'en rapporter à eux-mêmes, et d'écouter ce que chacun vous dit, non de soi, mais des autres.

(1) Ces premiers écrivains, qui scelloient de leur sang le témoignage de leur plume, seroient aujourd'hui des auteurs bien scandaleux, car ils soutenoient précisément le même sentiment que moi. Saint Justin, dans son entretien avec Triphon, passe en revue les diverses sectes de philosophie dont il avoit autrefois essayé; et les rend si ridicules, qu'on croiroit lire un dialogue de Lucien : aussi voit-on, dans l'apologie de Tertullien, combien les premiers chrétiens se tenoient offensés d'être pris pour des philosophes.

Ce seroit en effet un détail bien flétrissant pour la philosophie, que l'exposition des maximes pernicieuses et des dogmes impies de ses diverses sectes. Les épicuriens nioient toute providence, les académiciens doutoient de l'existence de la Divinité, et les stoïciens de l'immortalité de l'âme. Les sectes moins célèbres n'avoient pas de meilleurs sentimens; en voici un échantillon dans ceux de Théodore, chef d'une des deux branches des cyrénaïques, rapportée par Diogène Laërce. *Sustulit amicitiam, quòd ea neque insipientibus neque sapientibus adsit... Probabile dicebat prudentem virum non seipsum pro patriâ periculis exponere, neque enim pro insipientium commodis amittendam esse prudentiam. Furto quoque et adulterio et sacrilegio, cùm tempestivum erit, daturum operam sapientem. Nihil quippe horum turpe naturâ esse. Sed auferatur de hisce, vulgaris opinio, quæ e stultorum imperitorumque plebeculâ conflata est............ sapientem publicè absque ullo pudore ac suspicione scortis congressurum.* (DIOG. LAERT. *in Aristippo*, § 98, 99.)

Ces opinions sont particulières, je le sais : mais y a-t-il une seule de toutes les sectes qui ne soit tombée dans quelque erreur dangereuse? Et que dirons-nous de la distinction des deux doctrines, si avidement reçue de tous les philosophes, et par laquelle ils professoient en secret des sentiments contraires à ceux qu'ils enseignoient publiquement? Pythagore fut le premier qui fit usage de la doctrine intérieure; il ne la découvroit à ses disciples qu'après de longues épreuves et avec le plus grand mystère. Il leur donnoit en secret des leçons d'athéisme, et offroit solennellement des hécatombes à Jupiter. Les philosophes se trouvèrent si bien de cette méthode, qu'elle se répandit rapidement dans la Grèce, et de là dans Rome, comme on le voit par les ouvrages de Cicéron, qui se moquoit avec ses amis des dieux immortels, qu'il attestoit avec tant d'emphase sur la tribune aux harangues.

La doctrine intérieure n'a point été portée d'Europe à la Chine; mais elle y est née aussi avec la philosophie; et c'est à elle que les Chinois sont redevables de cette foule d'athées ou de philosophes qu'ils ont parmi eux. L'histoire de cette fatale doctrine, faite par un homme instruit et sincère, seroit un terrible coup porté à la philosophie ancienne et moderne. Mais la philosophie bravera toujours la raison, la vérité, et le temps même, parce qu'elle a sa source dans l'orgueil humain, plus fort que toutes ces choses.

et dans l'érudition [1]; on voulut montrer de la science et du bel esprit; les livres parurent en foule, et les mœurs commencèrent à se relâcher.

Bientôt on ne se contenta plus de la simplicité de l'Évangile et de la foi des apôtres, il fallut toujours avoir plus d'esprit que ses prédécesseurs. On subtilisa sur tous les dogmes; chacun voulut soutenir son opinion, personne ne voulut céder. L'ambition d'être chef de secte se fit entendre, les hérésies pullulèrent de toutes parts.

L'emportement et la violence ne tardèrent pas à se joindre à la dispute. Ces chrétiens si doux, qui ne savoient que tendre la gorge aux couteaux, devinrent entre eux des persécuteurs furieux pires que les idolâtres : tous trempèrent dans les mêmes excès, et le parti de la vérité ne fut pas soutenu avec plus de modération que celui de l'erreur. Un autre mal encore plus dangereux naquit de la même source, c'est l'introduction de l'ancienne philosophie dans la doctrine chrétienne. A force d'étudier les philosophes grecs, on crut y voir des rapports avec le christianisme. On osa croire que la religion en deviendroit plus respectable, revêtue de l'autorité de la philosophie. Il fut un temps où il falloit être platonicien pour être orthodoxe; et peu s'en fallut que Platon d'abord, et ensuite Aristote, ne fût placé sur l'autel à côté de Jésus-Christ.

L'Église s'éleva plus d'une fois contre ces abus. Ses plus illustres défenseurs les déplorèrent souvent en termes pleins de force et d'énergie; souvent ils tentèrent d'en bannir toute cette science mondaine qui en souilloit la pureté. Un des plus illustres papes en vint même jusqu'à cet excès de zèle de soutenir que c'étoit une chose honteuse d'asservir la parole de Dieu aux règles de la grammaire.

Mais ils eurent beau crier; entraînés par le torrent, ils furent contraints de se conformer eux-mêmes à l'usage qu'ils condamnoient; et ce fut d'une manière très-savante que la plupart d'entre eux déclamèrent contre le progrès des sciences.

Après de longues agitations, les choses prirent enfin une assiette plus fixe. Vers le dixième siècle, le flambeau des sciences cesse d'éclairer la terre; le clergé demeura plongé dans une ignorance que je ne veux pas justifier, puisqu'elle ne tomboit pas moins sur les choses qu'il doit savoir que sur celles qui lui sont inutiles, mais à laquelle l'Église gagna du moins un peu plus de repos qu'elle n'en avoit éprouvé jusque-là.

Après la renaissance des lettres, les divisions ne tardèrent pas à recommencer plus terribles que jamais. De savans hommes émurent la querelle, de savans hommes la soutinrent, et les plus capables se montrèrent toujours les plus obstinés. C'est en vain qu'on établit des conférences entre les docteurs des différens partis : aucun n'y portoit l'amour de la réconciliation, ni peut-être celui de la vérité; tous n'y portoient que le désir de briller aux dépens de leur adversaire; chacun vouloit vaincre, nul ne vouloit s'instruire; le plus fort imposoit silence au plus foible; la dispute se terminoit toujours par des injures, et la persécution en a toujours été le fruit. Dieu seul sait quand tous ces maux finiront.

Les sciences sont florissantes aujourd'hui; la littérature et les arts brillent parmi nous : quel profit en a tiré la religion? Demandons-le à cette multitude de philosophes qui se piquent de n'en point avoir. Nos bibliothèques regorgent de livres de théologie, et les casuistes fourmillent parmi nous. Autrefois nous avions des saints, et point de casuistes. La science s'étend, et la foi s'anéantit; tout le monde veut enseigner à bien faire, et personne ne veut l'apprendre; nous sommes tous devenus docteurs, et nous avons cessé d'êtres chrétiens.

Non, ce n'est point avec tant d'art et d'appareil que l'Évangile s'est étendu par tout l'univers, et que sa beauté ravissante a pénétré les cœurs. Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque même ne le seroit pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; jamais la plus profonde sagesse ne

[1] On a fait de justes reproches à Clément d'Alexandrie d'avoir affecté, dans ses écrits, une érudition profane, peu convenable à un chrétien. Cependant, il semble qu'on étoit excusable alors de s'instruire de la doctrine contre laquelle on avoit à se défendre. Mais qui pourroit voir sans rire toutes les peines que se donnent aujourd'hui nos savans pour éclaircir les rêveries de la mythologie?

s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. O vous! ministres de la loi qui m'y est annoncée, donnez-vous moins de peine pour m'instruire de tant de choses inutiles. Laissez là tous ces livres savans qui ne savent ni me convaincre ni me toucher. Prosternez-vous aux pieds de ce Dieu de miséricorde que vous vous chargez de me faire connoître et aimer; demandez-lui pour vous cette humilité profonde que vous devez me prêcher. N'étalez point à mes yeux cette science orgueilleuse ni ce faste indécent qui vous déshonorent et qui me révoltent; soyez touchés vous-mêmes, si vous voulez que je le sois; et surtout montrez-moi dans votre conduite la pratique de cette loi dont vous prétendez m'instruire. Vous n'avez pas besoin d'en savoir ni de m'en enseigner davantage, et votre ministère est accompli. Il n'est point en tout cela question de belles-lettres, ni de philosophie. C'est ainsi qu'il convient de suivre et de prêcher l'Évangile, et c'est ainsi que ses premiers défenseurs l'ont fait triompher de toutes les nations *non aristotelico more*, disoient les pères de l'Église, *sed piscatorio* [1].

Je sens que je deviens long; mais j'ai cru ne pouvoir me dispenser de m'étendre un peu sur un point de l'importance de celui-ci. De plus, les lecteurs impatiens doivent faire réflexion que c'est une chose bien commode que la critique; car où l'on attaque avec un mot, il faut des pages pour se défendre.

Je passe à la deuxième partie de la réponse, sur laquelle je tâcherai d'être plus court, quoique je n'y trouve guère moins d'observations à faire.

Ce n'est pas des sciences, me dit-on, *c'est du sein des richesses que sont nés de tous temps la mollesse et le luxe.* Je n'avois pas dit non plus que le luxe fût né des sciences, mais qu'ils étoient nés ensemble, et que l'un n'alloit guère sans l'autre. Voici comment j'arrangerois cette généalogie. La première source du mal est l'inégalité : de l'inégalité sont venues les richesses; car ces mots de pauvre et de riche sont relatifs, et partout où les hommes seront égaux il n'y aura ni riches ni pauvres. Des richesses sont nés le luxe et l'oisiveté : du luxe sont venus les beaux-arts, et de l'oisiveté les sciences. *Dans aucun temps les richesses n'ont été l'apanage des savans.* C'est en cela même que le mal est plus grand : les riches et les savans ne servent qu'à se corrompre mutuellement. Si les riches étoient plus savans, ou que les savans fussent plus riches, les uns seroient de moins lâches flatteurs, les autres aimeroient moins la basse flatterie, et tous en vaudroient mieux. C'est ce qui peut se voir par le petit nombre de ceux qui ont le bonheur d'être savans et riches tout à la fois. *Pour un Platon dans l'opulence, pour un Aristippe accrédité à la cour, combien de philosophes réduits au manteau et à la besace, enveloppés dans leur propre vertu et ignorés dans leur solitude!* Je ne disconviens pas qu'il n'y ait un grand nombre de philosophes très-pauvres, et sûrement très-fâchés de l'être; je ne doute pas non plus que ce ne soit à leur seule pauvreté que la plupart d'entre eux doivent leur philosophie; mais quand je voudrois bien les supposer vertueux, seroit-ce sur leurs mœurs, que le peuple ne voit point, qu'il apprendroit à réformer les siennes? *Les savans n'ont ni le goût ni le loisir d'amasser de grands biens.* Je consens à croire qu'ils n'en ont pas le loisir. *Ils aiment l'étude.* Celui qui n'aimeroit pas son métier seroit un homme bien fou ou bien misérable. *Ils vivent dans la médiocrité.* Il faut être extrêmement disposé en leur faveur pour leur en faire un mérite. *Une vie laborieuse et modérée, passée dans le silence de la retraite, occupée de la lecture et du travail, n'est pas assurément une vie voluptueuse et criminelle.* Non pas du moins aux yeux des hommes : tout dépend de l'intérieur. Un homme peut être contraint à mener une telle vie, et avoir pourtant l'âme très-corrompue; d'ailleurs qu'importe qu'il soit lui-même vertueux et modeste, si les travaux dont il s'occupe nourrissent l'oisiveté

[1] « Nostre foy, dit Montaigne, ce n'est pas notre acquest, c'est un pur présent de la libéralité d'autruy. Ce n'est pas par discours ou par nostre entendement que nous avons reçu nostre religion, c'est par auctorité et par commandement estranger. La foiblesse de nostre jugement nous y ayde plus que la force, et nostre aveuglement plus que nostre clairvoyance. C'est par l'entremise de nostre ignorance plus que de nostre science, que nous sommes sçavants de ce divin sçavoir. Ce n'est pas merveille si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette cognoissance supernaturelle et céleste : apportons y seulement du nostre l'obéissance et la subjection; car, comme il est escript : *Je détruiray la sapience des sages, et abattray la prudence des prudents.* » (Liv. II, chap. 12.)

et gâtent l'esprit de ses concitoyens? *Les commodités de la vie, pour être souvent le fruit des arts, n'en sont pas davantage le partage des artistes.* Il ne me paroît guère qu'ils soient gens à se les refuser, surtout ceux qui, s'occupant d'arts tout-à-fait inutiles, et par conséquent très-lucratifs, sont plus en état de se procurer tout ce qu'ils désirent. *Ils ne travaillent que pour les riches.* Au train que prennent les choses, je ne serois pas étonné de voir quelque jour des riches travailler pour eux. *Et ce sont les riches oisifs qui profitent et abusent des fruits de leur industrie.* Encore une fois, je ne vois point que nos artistes soient des gens si simples et si modestes. Le luxe ne sauroit régner dans un ordre de citoyens, qu'il ne se glisse bientôt parmi tous les autres sous différentes modifications, et partout il fait le même ravage.

Le luxe corrompt tout, et le riche qui en jouit, et le misérable qui le convoite On ne sauroit dire que ce soit un mal en soi de porter des manchettes de point, un habit brodé et une boîte émaillée: mais c'en est un très-grand de faire quelque cas de ces colifichets, d'estimer heureux le peuple qui les porte, et de consacrer à se mettre en état d'en acquérir de semblables un temps et des soins que tout homme doit à de plus nobles objets. Je n'ai pas besoin d'apprendre quel est le métier de celui qui s'occupe de telles vues, pour savoir le jugement que je dois porter de lui.

J'ai passé le beau portrait qu'on nous fait ici des savans, et je crois pouvoir me faire un mérite de cette complaisance. Mon adversaire est moins indulgent : non-seulement il ne m'accorde rien qu'il puisse me refuser, mais, plutôt que de passer condamnation sur le mal que je pense de notre vaine et fausse politesse, il aime mieux excuser l'hypocrisie. Il me demande si je voudrois que le vice se montrât à découvert. Assurément je le voudrois : la confiance et l'estime renaîtroient entre les bons, on apprendroit à se défier des méchans, et la société en seroit plus sûre. J'aime mieux que mon ennemi m'attaque à force ouverte, que de venir en trahison me frapper par derrière. Quoi donc ! faudra-t-il joindre le scandale au crime? Je ne sais; mais je voudrois bien qu'on n'y joignît pas la fourberie. C'est une chose très-commode pour les vicieux que toutes les maximes qu'on nous débite depuis long-temps sur le scandale. Si on les vouloit suivre à la rigueur, il faudroit se laisser piller, trahir, tuer impunément, et ne jamais punir personne : car c'est un objet très-scandaleux qu'un scélérat sur la roue. Mais l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. Oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternoient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. Cette pensée a beau être brillante, elle a beau être autorisée du nom célèbre de son auteur (¹), elle n'en est pas plus juste. Dira-t-on jamais d'un filou qui prend la livrée d'une maison pour faire son coup commodément, qu'il rend hommage au maître de la maison qu'il vole? Non : couvrir sa méchanceté du dangereux manteau de l'hypocrisie, ce n'est point honorer la vertu, c'est l'outrager en profanant ses enseignes; c'est ajouter la lâcheté et la fourberie à tous les autres vices ; c'est se fermer pour jamais tout retour vers la probité. Il y a des caractères élevés qui portent jusque dans le crime je ne sais quoi de fier et de généreux qui laisse voir au dedans encore quelque étincelle de ce feu céleste fait pour animer les belles âmes. Mais l'âme vile et rampante de l'hypocrite est semblable à un cadavre où l'on ne trouve plus ni feu, ni chaleur, ni ressource à la vie. J'en appelle à l'expérience. On a vu de grands scélérats rentrer en eux-mêmes, achever saintement leur carrière et mourir en prédestinés ; mais ce que personne n'a jamais vu, c'est un hypocrite devenir homme de bien : on auroit pu raisonnablement tenter la conversion de Cartouche, jamais un homme sage n'eût entrepris celle de Cromwell.

J'ai attribué au rétablissement des lettres et des arts l'élégance et la politesse qui règnent dans nos manières. L'auteur de la réponse me le dispute, et j'en suis étonné; car, puisqu'il fait tant de cas de la politesse, et qu'il fait tant de cas des sciences, je n'aperçois pas l'avantage qui lui reviendra d'ôter à l'une de ces choses l'honneur d'avoir produit l'autre. Mais examinons ses preuves : elles se réduisent à ceci.

On ne voit point que les savans soient plus polis que les autres hommes; au contraire, ils le sont souvent beaucoup moins : donc notre politesse n'est pas l'ouvrage des sciences.

(¹) Le duc de La Rochefoucauld. *Maximes*, 218.

Je remarquerai d'abord qu'il s'agit moins ici de sciences que de littérature, de beaux-arts et d'ouvrages de goût ; et nos beaux esprits aussi peu savans qu'on voudra, mais si polis, si répandus, si brillans, si petits-maîtres, se reconnoitront difficilement à l'air maussade et pédantesque que l'auteur de la réponse leur veut donner. Mais passons-lui cet antécédent ; accordons, s'il le faut, que les savans, les poëtes et les beaux esprits sont tous également ridicules ; que messieurs de l'Académie des Belles-Lettres, messieurs de l'Académie des Sciences, messieurs de l'Académie françoise, sont des gens grossiers, qui ne connoissent ni le ton, ni les usages du monde, et exclus par état de la bonne compagnie ; l'auteur gagnera peu de chose à cela, et n'en sera pas plus en droit de nier que la politesse et l'urbanité qui règnent parmi nous soient l'effet du bon goût, puisé d'abord chez les anciens, et répandu parmi les peuples de l'Europe par les livres agréables qu'on y publie de toutes parts (¹). Comme les meilleurs maîtres à danser ne sont pas toujours les gens qui se présentent le mieux, on peut donner de très-bonnes leçons de politesse sans vouloir ou pouvoir être fort poli soi-même. Ces pesans commentateurs, qu'on nous dit qui connoissoient tout dans les anciens hors la grâce et la finesse, n'ont pas laissé, par leurs ouvrages utiles, quoique méprisés, de nous apprendre à sentir ces beautés qu'ils ne sentoient point. Il en est de même de cet agrément du commerce et de cette élégance de mœurs qu'on substitue à leur pureté, et qui s'est fait remarquer chez tous les peuples où les lettres ont été en honneur ; à Athènes, à Rome, à la Chine, partout on a vu la politesse et du langage et des manières accompagner toujours, non les savants et les artistes, mais les sciences et les beaux-arts.

L'auteur attaque ensuite les louanges que j'ai données à l'ignorance ; et, me taxant d'avoir parlé plus en orateur qu'en philosophe, il peint l'ignorance à son tour ; et l'on peut bien se douter qu'il ne lui prête pas de belles couleurs.

Je ne nie point qu'il ait raison, mais je ne crois pas avoir tort. Il ne faut qu'une distinction très-juste et très-vraie pour nous concilier.

Il y a une ignorance féroce (¹) et brutale qui naît d'un mauvais cœur et d'un esprit faux ; une ignorance criminelle qui s'étend jusqu'aux devoirs de l'humanité, qui multiplie les vices, qui dégrade la raison, avilit l'âme et rend les hommes semblables aux bêtes ; cette ignorance est celle que l'auteur attaque, et dont il fait un portrait fort odieux et fort ressemblant. Il y a une autre sorte d'ignorance raisonnable qui consiste à borner sa curiosité à l'étendue des facultés qu'on a reçues ; une ignorance modeste, qui naît d'un vif amour pour la vertu et n'inspire qu'indifférence sur toutes les choses qui ne sont point dignes de remplir le cœur de l'homme, et qui ne contribuent point à le rendre meilleur ; une douce et précieuse ignorance, trésor d'une âme pure et contente de soi, qui met toute sa félicité à se replier sur elle-même, à se rendre témoignage de son innocence, et n'a pas besoin de chercher un faux et vain bonheur dans l'opinion que les autres pourroient avoir de ses lumières : voilà l'ignorance que j'ai louée, et celle que je demande au ciel en punition du scandale que j'ai causé aux doctes par mon mépris déclaré pour les sciences humaines.

Que l'on compare, dit l'auteur, *à ces temps d'ignorance et de barbarie ces siècles heureux où les sciences ont répandu partout l'esprit*

(¹) Quand il est question d'objets aussi généraux que les mœurs et les manières d'un peuple, il faut prendre garde de ne pas toujours rétrécir ses vues sur des exemples particuliers. Ce seroit le moyen de ne jamais apercevoir les sources des choses. Pour savoir si j'ai raison d'attribuer la politesse à la culture des lettres, il ne faut pas chercher si un savant ou un autre sont des gens polis, mais il faut examiner les rapports qui peuvent être entre la littérature et la politesse, et voir ensuite quels sont les peuples chez lesquels ces choses se sont trouvées réunies ou séparées. J'en dis autant du luxe, de la liberté, et de toutes les autres choses qui influent sur les mœurs d'une nation, et sur lesquelles j'entends faire chaque jour tant de pitoyables raisonnemens. Examiner tout cela en petit, et sur quelques individus, ce n'est pas philosopher, c'est perdre son temps et ses réflexions, car on peut connoître à fond Pierre ou Jacques, et avoir fait très-peu de progrès dans la connoissance des hommes.

(¹) Je serai fort étonné si quelqu'un de mes critiques ne part de l'éloge que j'ai fait de plusieurs peuples ignorans et vertueux, pour m'opposer la liste de toutes les troupes de brigands qui ont infesté la terre, et qui, pour l'ordinaire, n'étoient pas de fort savans hommes. Je les exhorte d'avance à ne pas se fatiguer à cette recherche, à moins qu'ils ne l'estiment nécessaire pour montrer de l'érudition. Si j'avois dit qu'il suffit d'être ignorant pour être vertueux, ce ne seroit pas la peine de me répondre, et, par la même raison, je me croirai très-dispensé de répondre moi-même à ceux qui perdront leur temps à me soutenir le contraire. Voyez le *Timon* de M. de Voltaire (*).

(*) Pamphlet de quatre pages d'impression, imprimé d'abord sous ce titre : *Sur le Paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs*, et inséré depuis dans les Œuvres de Voltaire. G. P.

d'ordre et de justice. Ces siècles heureux seront difficiles à trouver; mais on en trouvera plus aisément où, grâce aux sciences, *ordre* et *justice* ne seront plus que de vains noms faits pour en imposer au peuple, et où l'apparence en aura été conservée avec soin pour les détruire en effet plus impunément. *On voit de nos jours des guerres moins fréquentes, mais plus justes*. En quelque temps que ce soit, comment la guerre pourra-t-elle être plus juste dans l'un des partis sans être plus injuste dans l'autre? Je ne saurois concevoir cela. *Des actions moins étonnantes, mais plus héroïques*. Personne assurément ne disputera à mon adversaire le droit de juger de l'héroïsme, mais pense-t-il que ce qui n'est point étonnant pour lui ne le soit pas pour nous? *Des victoires moins sanglantes, mais glorieuses; des conquêtes moins rapides, mais plus assurées; des guerriers moins violens, mais plus redoutés, sachant vaincre avec modération, traitant les vaincus avec humanité; l'honneur est leur guide, la gloire est leur récompense*. Je ne nie pas à l'auteur qu'il n'y ait de grands hommes parmi nous, il lui seroit trop aisé d'en fournir la preuve, ce qui n'empêche point que les peuples ne soient très-corrompus. Au reste, ces choses sont si vagues, qu'on pourroit presque les dire de tous les âges; et il est impossible d'y répondre, parce qu'il faudroit feuilleter des bibliothèques et faire des in-folio pour établir des preuves pour ou contre.

Quand Socrate a maltraité les sciences, il n'a pu, ce me semble, avoir en vue ni l'orgueil des stoïciens, ni la mollesse des épicuriens, ni l'absurde jargon des pyrrhoniens, parce qu'aucun de tous ces gens-là n'existoit de son temps. Mais ce léger anachronisme n'est point messéant à mon adversaire : il a mieux employé sa vie qu'à vérifier des dates, et n'est pas plus obligé de savoir par cœur son Diogène-Laërce que moi d'avoir vu de près ce qui se passe dans les combats.

Je conviens donc que Socrate n'a songé qu'à relever les vices des philosophes de son temps; mais je ne sais qu'en conclure, sinon que dès ce temps-là les vices pulluloient avec les philosophes. A cela on me répond que c'est l'abus de la philosophie, et je ne pense pas avoir dit le contraire. Quoi! faut-il donc supprimer toutes les choses dont on abuse? Oui, sans doute, répondrai-je sans balancer, toutes celles qui sont inutiles, toutes celles dont l'abus fait plus de mal que leur usage ne fait de bien.

Arrêtons-nous un instant sur cette dernière conséquence, et gardons-nous d'en conclure qu'il faille aujourd'hui brûler toutes les bibliothèques et détruire les universités et les académies. Nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie; et les mœurs n'y gagneroient rien (¹). C'est avec douleur que je vais prononcer une grande et fatale vérité. Il n'y a qu'un pas du savoir à l'ignorance; et l'alternative de l'un à l'autre est fréquente chez les nations; mais on n'a jamais vu de *peuple une* fois corrompu revenir à la vertu. En vain vous prétendriez détruire les sources du mal; en vain vous ôteriez les alimens de la vanité, de l'oisiveté et du luxe; en vain même vous remèneriez les hommes à cette première égalité conservatrice de l'innocence et source de toute vertu : leurs cœurs une fois gâtés le seront toujours; il n'y a plus de remède, à moins de quelque grande révolution presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourroit guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir.

Laissons donc les sciences et les arts adoucir en quelque sorte la férocité des hommes qu'ils ont corrompus; cherchons à faire une diversion sage, et tâchons de donner le change à leurs passions. Offrons quelques alimens à ces tigres, afin qu'ils ne dévorent pas nos enfans. Les lumières du méchant sont encore moins à craindre que sa brutale stupidité : elles le rendent au moins plus circonspect sur le mal qu'il pourroit faire, par la connoissance de celui qu'il en recevroit lui-même.

J'ai loué les académies et leurs illustres fondateurs, et j'en répéterai volontiers l'éloge. Quand le mal est incurable, le médecin applique des palliatifs, et proportionne les remèdes moins aux besoins qu'au tempérament du malade. C'est aux sages législateurs d'imiter sa prudence, et, ne pouvant plus approprier aux peuples malades la plus excellente police, de

(¹) *Les vices nous resteroient*, dit le philosophe que j'ai déjà cité, *et nous aurions l'ignorance de plus*. Dans le peu de lignes que cet auteur a écrites sur ce grand sujet, on voit qu'il a tourné les yeux de ce côté, et qu'il a vu loin.

leur donner du moins, comme Solon, la meilleure qu'ils puissent comporter.

Il y a en Europe un grand prince, et, ce qui est bien plus, un vertueux citoyen, qui, dans la patrie qu'il a adoptée et qu'il rend heureuse, vient de former plusieurs institutions en faveur des lettres (*). Il a fait en cela une chose très-digne de sa sagesse et de sa vertu. Quand il est question d'établissemens politiques, c'est le temps et le lieu qui décident de tout. Il faut, pour leurs propres intérêts, que les princes favorisent toujours les sciences et les arts; j'en ai dit la raison : et, dans l'état présent des choses, il faut encore qu'ils les favorisent aujourd'hui pour l'intérêt même des peuples. S'il y avoit actuellement parmi nous quelque monarque assez borné pour penser et agir différemment, ses sujets resteroient pauvres et ignorans, et n'en seroient pas moins vicieux. Mon adversaire a négligé de tirer avantage d'un exemple si frappant et si favorable en apparence à sa cause; peut-être est-il le seul qui l'ignore ou qui n'y ait pas songé. Qu'il souffre donc qu'on le lui rappelle; qu'il ne refuse point à de grandes choses les éloges qui leur sont dus; qu'il les admire ainsi que nous, et ne s'en tienne pas plus fort contre les vérités qu'il attaque

••••••••

DERNIÈRE RÉPONSE

A M. BORDES (**).

Ne, dum tacemus, non verecundiæ sed diffidentiæ causâ tacere videamur.
CYPRIAN. contra Demet.

C'est avec une extrême répugnance que j'amuse de mes disputes des lecteurs oisifs qui se soucient très-peu de la vérité : mais la manière dont on vient de l'attaquer me force à prendre sa défense encore une fois, afin que mon silence ne soit pas pris par la multitude pour un aveu, ni pour un dédain par les philosophes.

Il faut me répéter, je le sens bien ; et le public ne me le pardonnera pas. Mais les sages diront : Cet homme n'a pas besoin de chercher sans cesse de nouvelles raisons ; c'est une preuve de la solidité des siennes (¹).

Comme ceux qui m'attaquent ne manquent jamais de s'écarter de la question et de supprimer les distinctions essentielles que j'y ai mises, il faut toujours commencer par les y ramener. Voici donc un sommaire des propositions que

(*) Il est aisé de voir qu'il s'agit ici du roi Stanislas lui-même, fondateur de l'Académie de Nanci.

G. P.

(**) Ce titre : *Dernière Réponse*, que porte en effet l'édition originale, ne doit pas faire supposer une réponse précédente, faite au même écrivain, mais la dernière des réponses que l'auteur entendoit faire à ses adversaires. Ayant en effet déjà répondu indirectement à M. Gautier, et directement au roi de Pologne, il étoit naturel qu'il ne voulût pas prolonger plus loin cette discussion. A la vérité, au Livre VIII de ses *Confessions*, Rousseau dit positivement qu'après qu'il eut répondu à M. Bordes, celui-ci fit une réplique *sur un ton plus décidé*, ce qui *donna lieu à sa Dernière Réponse*; mais il est évident qu'il a confondu les faits, et qu'en cela sa mémoire l'a mal servi. Cette *Dernière Réponse* s'applique, comme il est bien aisé de s'en convaincre, au premier Discours que Bordes prononça en 1751 à l'Académie de Lyon, et qui fut imprimé en 1752 (in-8° de 60 pages). L'année suivante, Bordes, excité par cette *Dernière Réponse*, fit imprimer un *Second Discours* (in-8° de 126 pages), auquel il est certain que Rousseau n'a pas répondu, même indirectement, puisque la préface de *Narcisse* précéda, dans sa publication, celle du second Discours dont on vient de parler. Cette marque apparente de dédain de la part de Rousseau fut sans doute, comme nous l'avons déjà fait observer, la principale cause de l'inimitié que l'académicien lyonnois conçut contre lui. Au reste, ce premier Discours de Bordes eut alors du succès, et passa pour le meilleur des ouvrages publiés en réfutation de celui de Rousseau; mais Grimm le juge avec raison *foiblement écrit, foiblement pensé, et ne fait rien du tout à la question.* (Corresp. littéraire, année 1753.) Quant au second Discours, il n'offre que les mêmes idées délayées en plus de paroles; il est si vrai d'ailleurs que ce Discours ne parut qu'après la préface de *Narcisse*, que l'auteur en consacre les trois dernières pages à la réfutation de cette préface.

Malgré l'intention manifestée par Rousseau dans ce titre de *Dernière Réponse*, donné à son ouvrage, nous le verrons tout à l'heure, par une circonstance nouvelle, et qu'il ne pouvoit prévoir, forcé de reprendre encore la plume sur le même sujet.

G. P.

C'est pour ce motif que dans l'édition de Neufchâtel, faite du vivant de l'auteur, et dans les éditions de Genève et de Paris, 1790, in-4°. le mot *dernière* a été omis par les éditeurs.

(¹) Il y a des vérités très-certaines, qui au premier coup d'œil paroissent des absurdités. et qui passeront toujours pour telles auprès de la plupart des gens. Allez dire à un homme du peuple que le soleil est plus près de nous en hiver qu'en été, ou qu'il est couché avant que nous cessions de le voir, il se moquera de vous. Il en est ainsi du sentiment que je soutiens. Les hommes les plus superficiels ont toujours été les plus prompts à prendre parti contre moi. Les vrais philosophes se hâtent moins; et si j'ai la gloire d'avoir fait quelques prosélytes, ce n'est que parmi ces derniers. Avant que de m'expliquer j'ai long-temps et profondément médité mon sujet, et j'ai tâché de le considérer par toutes ses faces: je doute qu'aucun de mes adversaires en puisse dire autant; au moins n'aperçois-je point dans leurs écrits de ces vérités lumineuses qui ne frappent pas moins par leur évidence que par leur nouveauté, et qui sont toujours le fruit et la preuve d'une suffisante méditation. J'ose dire qu'ils ne m'ont jamais fait une objection raisonnable que je n'eusse prévue, et à laquelle je n'aie répondu d'avance : voilà pourquoi je suis réduit à redire toujours les mêmes choses.

j'ai soutenues et que je soutiendrai aussi longtemps que je ne consulterai d'autre intérêt que celui de la vérité.

Les sciences sont le chef-d'œuvre du génie et de la raison. L'esprit d'imitation a produit les beaux-arts, et l'expérience les a perfectionnés. Nous sommes redevables aux arts mécaniques d'un grand nombre d'inventions utiles qui ont ajouté aux charmes et aux commodités de la vie. Voilà des vérités dont je conviens de très-bon cœur assurément. Mais considérons maintenant toutes ces connoissances par rapport aux mœurs (¹).

Si des intelligences célestes cultivoient les sciences, il n'en résulteroit que du bien : j'en dis autant des grands hommes qui sont faits pour guider les autres. Socrate savant et vertueux fut l'honneur de l'humanité : mais les vices des hommes vulgaires empoisonnent les plus sublimes connoissances et les rendent pernicieuses aux nations; les méchans en tirent beaucoup de choses nuisibles; les bons en tirent peu d'avantage. Si nul autre que Socrate ne se fût piqué de philosophie à Athènes, le sang d'un juste n'eût point crié vengeance contre la patrie des sciences et des arts (²).

C'est une question à examiner, s'il seroit avantageux aux hommes d'avoir de la science, en supposant que ce qu'ils appellent de ce nom le méritât en effet : mais c'est une folie de prétendre que les chimères de la philosophie, les erreurs et les mensonges des philosophes, puissent jamais être bons à rien. Serons-nous toujours dupes des mots? et ne comprendrons-nous jamais qu'études, connoissances, savoir et philosophie, ne sont que de vains simulacres élevés par l'orgueil humain, et très-indignes des noms pompeux qu'il leur donne?

A mesure que le goût de ces niaiseries s'étend chez une nation, elle perd aussi des solides vertus; car il en coûte moins pour *se distinguer* par du babil que par de bonnes mœurs, dès qu'on est dispensé d'être homme de bien, pourvu qu'on soit un homme agréable.

Plus l'intérieur se corrompt, et plus l'extérieur se compose (¹) : c'est ainsi que la culture des lettres engendre insensiblement la politesse. Le goût naît encore de la même source. L'approbation publique étant le premier prix des travaux littéraires, il est naturel que ceux qui s'en occupent réfléchissent sur les moyens de plaire; et ce sont ces réflexions qui à la longue forment le style, épurent le goût, et répandent partout les grâces et l'urbanité. Toutes ces choses seront, si l'on veut, le supplément de la vertu, mais jamais on ne pourra dire qu'elles soient la vertu, et rarement elles s'associeront avec elle. Il y aura toujours cette différence, que celui qui se rend utile travaille pour les autres, et que celui qui ne songe qu'à se rendre agréable ne travaille que pour lui. Le flatteur, par exemple, n'épargne aucun soin pour plaire, et cependant il ne fait que du mal.

La vanité et l'oisiveté, qui ont engendré nos sciences, ont aussi engendré le luxe. Le goût du luxe accompagne toujours celui des lettres, et le goût des lettres accompagne souvent celui

(¹) *Les connoissances rendent les hommes doux*, dit ce philosophe illustre, dont l'ouvrage, toujours profond et quelquefois sublime, respire partout l'amour de l'humanité. Il a écrit en ce peu de mots, et, ce qui est rare, sans déclamation, ce qu'on n'a jamais écrit de plus solide à l'avantage des lettres. Il est vrai, les connoissances rendent les hommes doux; mais la douceur, qui est la plus aimable des vertus, est aussi quelquefois une foiblesse de l'âme. La vertu n'est pas toujours douce, elle sait s'armer à propos de sévérité contre le vice, elle s'enflamme d'indignation contre le crime.

Et le juste au méchant ne sait point pardonner.

Ce fut une réponse très-sage que celle d'un roi de Lacédémone à ceux qui louoient en sa présence l'extrême bonté de son collègue Charillus. « Et comment seroit-il bon, leur dit-il, s'il ne sait pas » être terrible aux méchans (*)? » *Quod malos boni oderint, bonos oportet esse.* Brutus n'étoit point un homme doux; qui auroit le front de dire qu'il n'étoit point vertueux? Au contraire, il y a des âmes lâches et pusillanimes qui n'ont ni feu ni chaleur, et qui ne sont douces que par indifférence pour le bien et pour le mal. Telle est la douceur qu'inspire aux peuples le goût des lettres.

(²) Il en a coûté la vie à Socrate pour avoir dit précisément les mêmes choses que moi. Dans le procès qui lui fut intenté, l'un de ses accusateurs plaidoit pour les artistes, l'autre pour les orateurs, le troisième pour les poètes, tous pour la prétendue cause des dieux. Les poètes, les artistes, les fanatiques, les rhéteurs triomphèrent, et Socrate périt. J'ai bien peur d'avoir fait trop d'honneur à mon siècle en avançant que Socrate n'y eût point bu la ciguë. On remarquera que je disois cela dès l'an 1750.

(*) Plutarque, cité par Montaigne, Liv. III, chap. 1, à la fin. G.P.

(¹) Je n'assiste jamais à la représentation d'une comédie de Molière, que je n'admire la délicatesse des spectateurs. Un mot un peu libre, une expression plutôt grossière qu'obscène, tout blesse leurs chastes oreilles, et je ne doute nullement que les plus corrompus ne soient toujours les plus scandalisés. Cependant, si l'on comparoit les mœurs du siècle de Molière avec celles du nôtre, quelqu'un croira-t-il que le résultat fût à l'avantage de celui-ci? Quand l'imagination est une fois salie, tout devient pour elle un sujet de scandale. Quand on n'a plus rien de bon que l'extérieur, on redouble tous les soins pour le conserver.

du luxe [1] : toutes ces choses se tiennent assez fidèle compagnie, parce qu'elles sont l'ouvrage des mêmes vices.

Si l'expérience ne s'accordoit pas avec ces propositions démontrées, il faudroit chercher les causes particulières de cette contrariété. Mais la première idée de ces propositions est née elle-même d'une longue méditation sur l'expérience : et pour voir à quel point elle les confirme, il ne faut qu'ouvrir les annales du monde.

Les premiers hommes furent très-ignorans. Comment oseroit-on dire qu'ils étoient corrompus dans des temps où les sources de la corruption n'étoient pas encore ouvertes?

A travers l'obscurité des anciens temps et la rusticité des anciens peuples on aperçoit chez plusieurs d'entre eux de fort grandes vertus, surtout une sévérité de mœurs qui est une marque infaillible de leur pureté, la bonne foi, l'hospitalité, la justice, et, ce qui est très-important, une grande horreur pour la débauche [2], mère féconde de tous les autres vices. La vertu n'est donc pas incompatible avec l'ignorance.

Elle n'est pas non plus toujours sa compagne; car plusieurs peuples très-ignorans étoient très-vicieux. L'ignorance n'est un obstacle ni au bien ni au mal; elle est seulement l'état naturel de l'homme [1].

On n'en pourra pas dire autant de la science. Tous les peuples savans ont été corrompus, et c'est déjà un terrible préjugé contre elle. Mais comme les comparaisons de peuple à peuple sont difficiles, qu'il y faut faire entrer un fort grand nombre d'objets, et qu'elles manquent toujours d'exactitude par quelque côté, on est beaucoup plus sûr de ce qu'on fait en suivant l'histoire d'un même peuple, et comparant les progrès de ses connoissances avec les révolutions de ses mœurs. Or, le résultat de cet examen est que le beau temps, le temps de la vertu de chaque peuple, a été celui de son ignorance; et qu'à mesure qu'il est devenu savant, artiste, et philosophe, il a perdu ses mœurs et sa probité, il est redescendu à cet égard au rang des nations ignorantes et vicieuses qui font la honte de l'humanité. Si l'on veut s'opiniâtrer à y chercher des différences, j'en puis reconnoître une, et la voici : c'est que tous les peuples barbares, ceux mêmes qui sont sans vertu, honorent cependant toujours la vertu; au lieu qu'à force de progrès les peuples savans et philosophes parviennent enfin à la tourner en ridicule et à la mépriser. C'est

(1) On m'a opposé quelque part le luxe des Asiatiques par cette même manière de raisonner qui fait qu'on m'oppose les vices des peuples ignorans : mais, par un malheur qui poursuit mes adversaires, ils se trompent même dans les faits qui ne prouvent rien contre moi. Je sais bien que les peuples de l'Orient ne sont pas moins ignorans que nous; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient aussi vains et ne fassent presque autant de livres. Les Turcs, ceux de tous qui cultivent le moins les lettres, comptoient parmi eux *cinq* cents quatre-vingts poètes classiques vers le milieu du siècle dernier.

(2) Je n'ai nul dessein de faire ma cour aux femmes; je consens qu'elles m'honorent de l'épithète de pédant, si redoutée de tous nos galans philosophes. Je suis grossier, maussade, impoli par principes, et ne veux point de prôneurs; ainsi je vais dire la vérité tout à mon aise.

L'homme et la femme sont faits pour s'aimer et s'unir : mais, passé cette union légitime, tout commerce d'amour entre eux est une source affreuse de désordres dans la société et dans les mœurs. Il est certain que les femmes seules pourroient ramener l'honneur et la probité parmi nous : mais elles dédaignent des mains de la vertu un empire qu'elles ne veulent devoir qu'à leurs charmes; ainsi elles ne font que du mal, et reçoivent souvent elles-mêmes la punition de cette préférence. On a peine à concevoir comment, dans une religion si pure, la chasteté a pu devenir une vertu basse et monacale, capable de rendre ridicule tout homme, et je dirois presque toute femme qui oseroit s'en piquer, tandis que, chez les païens, cette même vertu étoit universellement honorée, regardée comme propre aux grands hommes, et admirée dans leurs plus illustres héros. J'en puis nommer trois qui ne céderont le pas à nul autre, et qui, sans que la religion s'en mêlât, ont tous donné des exemples mémorables de continence : Cyrus, Alexandre, et le jeune Scipion. De toutes les raretés que renferme le cabinet du Roi, je ne voudrois voir que le bouclier d'argent qui fut donné à ce dernier par les peuples d'Espagne, et sur lequel ils avoient fait graver le triomphe de sa vertu. C'est ainsi qu'il appartenoit aux Romains de soumettre les peuples, autant par la vénération due à leurs mœurs, que par l'effort de leurs armes; c'est ainsi que la ville des Falisques fut subjuguée, et Pyrrhus vainqueur chassé de l'Italie.

Je me souviens d'avoir lu quelque part une assez bonne réponse du poète Dryden à un jeune seigneur anglois qui lui reprochoit que, dans une de ses tragédies, Cléomène s'amusoit à causer tête à tête avec son amante, au lieu de former quelque entreprise digne de son amour. « Quand je suis auprès d'une belle, lui disoit le » jeune lord, je sais mieux mettre le temps à profit. Je le crois, » lui répliqua Dryden : mais aussi m'avouerez-vous bien que vous » n'êtes pas un héros. »

(1) Je ne puis m'empêcher de rire en voyant je ne sais combien de fort savans hommes qui m'honorent de leur critique m'opposer toujours les vices d'une multitude de peuples ignorans, comme si cela faisoit quelque chose à la question. De ce que la science engendre nécessairement le vice, s'ensuit-il que l'ignorance engendre nécessairement la vertu? Ces manières d'argumenter peuvent être bonnes pour des rhéteurs, ou pour les enfans par lesquels on m'a fait réfuter dans mon pays; mais les philosophes doivent raisonner d'autre sorte.

quand une nation est une fois à ce point qu'on peut dire que la corruption est au comble, et qu'il ne faut plus espérer de remèdes.

Tel est le sommaire des choses que j'ai avancées, et dont je crois avoir donné les preuves. Voyons maintenant celui de la doctrine qu'on m'oppose.

« Les hommes sont méchans naturellement: » ils ont été tels avant la formation des sociétés; et, partout où les sciences n'ont pas » porté leur flambeau, les peuples, abandonnés aux seules *facultés de l'instinct*, réduits » avec les lions et les ours à une vie purement » animale, sont demeurés plongés dans la barbarie et dans la misère

» La Grèce seule, dans les anciens temps, » pensa et *s'éleva par l'esprit* à tout ce qui peut » rendre un peuple recommandable. Des philosophes formèrent ses mœurs et lui donnèrent des lois.

» Sparte, il est vrai, fut pauvre et ignorante par institution et par choix; mais » ses lois avoient de grands défauts, ses citoyens un grand penchant à se laisser corrompre; sa gloire fut peu solide, et elle » perdit bientôt ses institutions, ses lois et ses » mœurs.

» Athènes et Rome dégénérèrent aussi. L'une » céda à la fortune de la Macédoine; l'autre » succomba sous sa propre grandeur, parce » que les lois d'une petite ville n'étoient pas » faites pour gouverner le monde. S'il est arrivé quelquefois que la gloire des grands » empires n'ait pas duré longtemps avec celle » des lettres, c'est qu'elle étoit à son comble » lorsque les lettres y ont été cultivées, et » que c'est le sort des choses humaines de ne » pas durer longtemps dans le même état. » En accordant donc que l'altération des lois » et des mœurs ait influé sur ces grands événemens, on ne sera point forcé de convenir » que les sciences et les arts y aient contribué; » et l'on peut observer, au contraire, que le » progrès et la décadence des lettres est toujours en proportion avec la fortune et l'abaissement des empires.

» Cette vérité se confirme par l'expérience » de ces derniers temps, où l'on voit, dans une » monarchie vaste et puissante, la prospérité » de l'état, la culture des sciences et des arts, » et la vertu guerrière concourir à la fois à la » gloire et à la grandeur de l'empire.

» Nos mœurs sont les meilleures qu'on puisse » avoir; plusieurs vices ont été proscrits parmi » nous; ceux qui nous restent appartiennent » à l'humanité, et les sciences n'y ont nulle » part.

» Le luxe n'a rien non plus de commun avec » elles : ainsi les désordres qu'il peut causer » ne doivent point leur être attribués. D'ailleurs, le luxe est nécessaire dans les grands » états; il y fait plus de bien que de mal; il » est utile pour occuper les citoyens oisifs et » donner du pain aux pauvres.

» La politesse doit être plutôt *comptée* au » nombre des vertus qu'au nombre des vices: » elle empêche les hommes de se montrer tels » qu'ils sont; précaution très-nécessaire pour » les rendre insupportables les uns aux autres.

» Les sciences ont rarement atteint le but » qu'elles se proposent; mais au moins elles y » visent. On avance à pas lents dans la connoissance de la vérité: ce qui n'empêche pas qu'on » n'y fasse quelque progrès.

» Enfin, quand il seroit vrai que les sciences » et les arts amollissent le courage, les biens » infinis qu'ils nous procurent ne seroient-ils » pas encore préférables à cette vertu barbare » et farouche qui fait frémir l'humanité? » Je passe l'inutile et pompeuse revue de ces biens; et, pour commencer sur ce dernier point par un aveu propre à prévenir bien du verbiage, je déclare, une fois pour toutes, que, si quelque chose peut compenser la ruine des mœurs, je suis prêt à convenir que les sciences font plus de bien que de mal. Venons maintenant au reste.

Je pourrois, sans beaucoup de risque, supposer tout cela prouvé, puisque de tant d'assertions si hardiment avancées il y en a très-peu qui touchent le fond de la question, moins encore dont on puisse tirer contre mon sentiment quelque conclusion valable, et que même la plupart d'entre elles fourniroient de nouveaux argumens en ma faveur, si ma cause en avoit besoin.

En effet, 1° si les hommes sont méchans par leur nature, il peut arriver, si l'on veut, que les sciences produiront quelque bien entre leurs mains; mais il est très-certain qu'elles y

feront beaucoup plus de mal : il ne faut point donner d'armes à des furieux.

2° Si les sciences atteignent rarement leur but, il y aura toujours beaucoup plus de temps perdu que de temps bien employé Et quand il seroit vrai que nous aurions trouvé les meilleures méthodes, la plupart de nos travaux seroient encore aussi ridicules que ceux d'un homme qui, bien sûr de suivre exactement la ligne d'aplomb, voudroit mener un puits jusqu'au centre de la terre.

3° Il ne faut point nous faire tant de peur de la vie purement animale, ni la considérer comme le pire état où nous puissions tomber ; car il vaudroit encore mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange.

4° La Grèce fut redevable de ses mœurs et de ses lois à des philosophes et à des législateurs. Je le veux. J'ai déjà dit cent fois qu'il est bon qu'il y ait des philosophes, pourvu que le peuple ne se mêle pas de l'être.

5° N'osant avancer que Sparte n'avoit pas de bonnes lois, on blâme les lois de Sparte d'avoir eu de grands défauts : de sorte que, pour rétorquer les reproches que je fais aux peuples savans d'avoir toujours été corrompus, on reproche aux peuples ignorans de n'avoir pas atteint la perfection.

6° Le progrès des lettres est toujours en proportion avec la grandeur des empires. Soit. Je vois qu'on me parle toujours de fortune et de grandeur. Je parlois, moi, de mœurs et de vertu.

7° Nos mœurs sont les meilleures que de méchans hommes comme nous puissent avoir ; cela peut être. Nous avons proscrit plusieurs vices ; je n'en disconviens pas. Je n'accuse point les hommes de ce siècle d'avoir tous les vices ; ils n'ont que ceux des âmes lâches, ils sont seulement fourbes et fripons. Quant aux vices qui supposent du courage et de la fermeté, je les en crois incapables.

8° Le luxe peut être nécessaire pour donner du pain aux pauvres ; mais, s'il n'y avoit point de luxe, il n'y auroit point de pauvres [1]. Il occupe les citoyens oisifs. Et pourquoi y a-t il des citoyens oisifs ? Quand l'agriculture étoit en honneur, il n'y avoit ni misère ni oisiveté, et il y avoit beaucoup moins de vices

9° Je vois qu'on a fort à cœur cette cause du luxe, qu'on feint pourtant de vouloir séparer de celle des sciences et des arts. Je conviendrai donc, puisqu'on le veut si absolument, que le luxe sert au soutien des états, comme les cariatides servent à soutenir les palais qu'elles décorent ; ou plutôt, comme ces poutres dont on étaie des bâtimens pourris, et qui souvent achèvent de les renverser. Hommes sages et prudens, sortez de toute maison qu'on étaie.

Ceci peut montrer combien il me seroit aisé de retourner en ma faveur la plupart des choses qu'on prétend m'opposer ; mais, à parler franchement, je ne les trouve pas assez bien prouvées pour avoir le courage de m'en prévaloir.

On avance que les premiers hommes furent méchans ; d'où il suit que l'homme est méchant naturellement [1]. Ceci n'est pas une assertion de légère importance ; il me semble qu'elle eût bien valu la peine d'être prouvée. Les annales de tous les peuples qu'on ose citer en preuve sont beaucoup plus favorables à la supposition contraire, et il faudroit bien des témoignages pour m'obliger de croire une absurdité. Avant que ces mots affreux de *tien* et de *mien* fussent inventés ; avant qu'il y eût de cette espèce d'hommes cruels et brutaux qu'on appelle maîtres, et de cette autre espèce d'hommes fripons et menteurs qu'on appelle esclaves ; avant qu'il y eût des hommes assez abominables pour oser avoir du superflu pendant que d'autres hommes meurent de faim ; avant qu'une dépendance

(1) Le luxe nourrit cent pauvres dans nos villes, et en fait périr cent mille dans nos campagnes. L'argent qui circule entre les mains des riches et des artistes pour fournir à leurs superfluités est perdu pour la subsistance du laboureur ; et celui-ci n'a point d'habit, précisément parce qu'il faut du galon aux autres. Le gaspillage des matières qui servent à la nourriture des hommes suffit seul pour rendre le luxe odieux à l'humanité. Mes adversaires sont bien heureux que la coupable délicatesse de notre langue m'empêche d'entrer là-dessus dans des détails qui les feroient rougir de la cause qu'ils osent défendre. Il faut des jus dans notre cuisine, voilà pourquoi tant de malades manquent de bouillon. Il faut des liqueurs sur nos tables, voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques, voilà pourquoi tant de pauvres n'ont point de pain.

(1) Cette note est pour les philosophes ; je conseille aux autres de la passer.

Si l'homme est méchant par sa nature, il est clair que les sciences ne feront que le rendre pire ; ainsi voilà leur cause perdue par cette seule supposition. Mais il faut bien faire attention que, quoique l'homme soit naturellement bon, comme je le crois, et comme j'ai le bonheur de le sentir, il ne s'ensuit pas pour cela que les sciences lui soient salutaires ; car toute position qui met un peuple dans le cas de les cultiver annonce nécessairement un commencement de corruption qu'elles accélèrent bien vite. Alors le vice de la constitution fait tout le mal qu'auroit pu faire celui de la nature, et les mauvais préjugés tiennent lieu des mauvais penchans.

mutuelle les eût tous forcés à devenir fourbes, jaloux et traîtres; je voudrois bien qu'on m'expliquât en quoi pouvoient consister ces vices, ces crimes qu'on leur reproche avec tant d'emphase. On m'assure qu'on est depuis long-temps désabusé de la chimère de l'âge d'or. Que n'ajoutoit-on encore qu'il y a long-temps qu'on est désabusé de la chimère de la vertu?

J'ai dit que les premiers Grecs furent vertueux avant que la science les eût corrompus; et je ne veux pas me rétracter sur ce point, quoiqu'en y regardant de plus près je ne sois pas sans défiance sur la solidité des vertus d'un peuple si babillard, ni sur la justice des éloges qu'il aimoit tant à se prodiguer, et que je ne vois confirmés par aucun autre témoignage. Que m'oppose-t-on à cela? Que les premiers Grecs dont j'ai loué la vertu étoient éclairés et savans, puisque des philosophes formèrent leurs mœurs et leur donnèrent des lois. Mais, avec cette manière de raisonner, qui m'empêchera d'en dire autant de toutes les autres nations? Les Perses n'ont-ils pas eu leurs mages, les Assyriens leurs Chaldéens, les Indes leurs gymnosophistes, les Celtes leurs druides? Ochus n'a-t-il pas brillé chez les Phéniciens, Atlas chez les Libyens, Zoroastre chez les Perses, Zamolxis chez les Thraces? Et plusieurs même n'ont-ils pas prétendu que la philosophie étoit née chez les Barbares? C'étoient donc des savans, à ce compte, que tous ces peuples-là? *A côté des Miltiade et des Thémistocle, on trouvoit*, me dit-on, *les Aristide et les Socrate*. A côté, si l'on veut; car que m'importe? Cependant Miltiade, Aristide, Thémistocle, qui étoient des héros, vivoient dans un temps; Socrate et Platon, qui étoient des philosophes, vivoient dans un autre, et quand on commença à ouvrir des écoles publiques de philosophie, la Grèce, avilie et dégénérée, avoit déjà renoncé à sa vertu et vendu sa liberté.

La superbe Asie vit briser ses forces innombrables contre une poignée d'hommes que la philosophie conduisoit à la gloire. Il est vrai : la philosophie de l'âme conduit à la véritable gloire; mais celle-là ne s'apprend point dans les livres. *Tel est l'infaillible effet des connoissances de l'esprit*. Je prie le lecteur d'être attentif à cette conclusion. *Les mœurs et les lois sont la seule source du véritable héroïsme*. Les sciences n'y ont donc que faire *En un mot, la Grèce dut tout aux sciences, et le reste du monde dut tout à la Grèce*. La Grèce ni le monde ne durent donc rien ni aux lois ni aux mœurs. J'en demande pardon à mes adversaires, mais il n'y a pas moyen de leur passer ces sophismes.

Examinons encore un moment cette préférence qu'on prétend donner à la Grèce sur tous les autres peuples, et dont il semble qu'on se soit fait un point capital. *J'admirerai, si l'on veut, des peuples qui passent leur vie à la guerre ou dans les bois, qui couchent sur la terre et vivent de légumes*. Cette admiration est en effet très-digne d'un vrai philosophe : il n'appartient qu'au peuple aveugle et stupide d'admirer des gens qui passent leur vie non à défendre leur liberté, mais à se voler et se trahir mutuellement pour satisfaire leur mollesse ou leur ambition, et qui osent nourrir leur oisiveté de la sueur, du sang et des travaux d'un million de malheureux. *Mais est-ce parmi ces gens grossiers qu'on ira chercher le bonheur?* On l'y chercheroit beaucoup plus raisonnablement que la vertu parmi les autres. *Quel spectacle nous présenteroit le genre humain composé uniquement de laboureurs, de soldats, de chasseurs et de bergers?* Un spectacle infiniment plus beau que celui du genre humain composé de cuisiniers, de poètes, d'imprimeurs, d'orfévres, de peintres et de musiciens. Il n'y a que le mot *soldat* qu'il faut rayer du premier tableau. La guerre est quelquefois un devoir, et n'est point faite pour être un métier. Tout homme doit être soldat pour la défense de sa liberté ; nul ne doit l'être pour envahir celle d'autrui : et mourir en servant la patrie est un emploi trop beau pour le confier à des mercenaires. *Faut-il donc, pour être digne du nom d'hommes, vivre comme les lions et les ours?* Si j'ai le bonheur de trouver un seul lecteur impartial et ami de la vérité, je le prie de jeter un coup d'œil sur la société actuelle, et d'y remarquer qui sont ceux qui vivent entre eux comme les lions et les ours, comme les tigres et les crocodiles *Érigera-t-on en vertus les facultés de l'instinct pour se nourrir, se perpétuer et se défendre?* Ce sont des vertus, n'en doutons pas, quand elles sont guidées par la raison, et sagement ménagées; et ce sont surtout des vertus quand elles sont employées à l'assistance de nos sem-

blables. *Je ne vois là que des vertus animales peu conformes à la dignité de notre être. Le corps est exercé, mais l'âme esclave ne fait que ramper et languir.* Je dirois volontiers, en parcourant les fastueuses recherches de toutes nos académies : « Je ne vois là que d'ingénieuses » subtilités, peu conformes à la dignité de » notre être. L'esprit est exercé, mais l'âme » esclave ne fait que ramper et languir. » *Otez les arts du monde*, nous dit-on ailleurs, *que reste-t-il? les exercices du corps et les passions?*. Voyez, je vous prie, comment la raison et la vertu sont toujours oubliées! *Les arts ont donné l'être aux plaisirs de l'âme, les seuls qui soient dignes de nous.* C'est-à-dire qu'ils en ont substitué d'autres à celui de bien faire, beaucoup plus digne de nous encore. Qu'on suive l'esprit de tout ceci, on y verra, comme dans les raisonnemens de la plupart de mes adversaires, un enthousiasme si marqué sur les merveilles de l'entendement, que cette autre faculté, infiniment plus sublime et plus capable d'élever et d'ennoblir l'âme, n'y est jamais comptée pour rien. Voilà l'effet toujours assuré de la culture des lettres. Je suis sûr qu'il n'y a pas actuellement un savant qui n'estime beaucoup plus l'éloquence de Cicéron que son zèle, et qui n'aimât infiniment mieux avoir composé les Catilinaires que d'avoir sauvé son pays.

L'embarras de mes adversaires est visible toutes les fois qu'il faut parler de Sparte. Que ne donneroient-ils point pour que cette fatale Sparte n'eût jamais existé! et eux qui prétendent que les grandes actions ne sont bonnes qu'à être célébrées, à quel prix ne voudroient-ils point que les siennes ne l'eussent jamais été! C'est une terrible chose qu'au milieu de cette fameuse Grèce qui ne devoit, dit-on, sa vertu qu'à la philosophie, l'état où la vertu a été la plus pure et a duré le plus longtemps, ait été précisément celui où il n'y avoit point de philosophes! Les mœurs de Sparte ont toujours été proposées en exemple à toute la Grèce; toute la Grèce étoit corrompue, et il y avoit encore de la vertu à Sparte; toute la Grèce étoit esclave, Sparte seule étoit encore libre : cela est désolant. Mais enfin la fière Sparte perdit ses mœurs et sa liberté comme les avoit perdues la savante Athènes; Sparte a fini. Que puis-je répondre à cela?

Encore deux observations sur Sparte, et je passe à autre chose. Voici la première. *Après avoir été plusieurs fois sur le point de vaincre, Athènes fut vaincue, il est vrai; et il est surprenant qu'elle ne l'eût pas été plus tôt, puisque l'Attique étoit un pays tout ouvert, et qui ne pouvoit se défendre que par la supériorité de succès.* Athènes eût dû vaincre, par toutes sortes de raisons. Elle étoit plus grande et beaucoup plus peuplée que Lacédémone; elle avoit de grands revenus, et plusieurs peuples étoient ses tributaires : Sparte n'avoit rien de tout cela. Athènes, surtout par sa position, avoit un avantage dont Sparte étoit privée, qui la mit en état de désoler plusieurs fois le Péloponnèse, et qui devoit seul lui assurer l'empire de la Grèce. C'étoit un port vaste et commode; c'étoit une marine formidable, dont elle étoit redevable à la prévoyance de ce rustre de Thémistocle qui ne savoit pas jouer de la flûte. On pourroit donc être surpris qu'Athènes, avec tant d'avantages, ait pourtant enfin succombé. Mais quoique la guerre du Péloponnèse, qui a ruiné la Grèce, n'ait fait honneur ni à l'une ni à l'autre république, et qu'elle ait surtout été de la part des Lacédémoniens une infraction des maximes de leur sage législateur, il ne faut pas s'étonner qu'à la longue le vrai courage l'ait emporté sur les ressources, ni même que la réputation de Sparte lui en ait donné plusieurs qui lui facilitèrent la victoire. En vérité, j'ai bien de la honte de savoir ces choses-là, et d'être forcé de le dire.

L'autre observation ne sera pas moins remarquable. En voici le texte que je crois devoir remettre sous les yeux du lecteur.

Je suppose que tous les états dont la Grèce étoit composée eussent suivi les mêmes lois que Sparte, que nous resteroit-il de cette contrée si célèbre? A peine son nom seroit parvenu jusqu'à nous. Elle auroit dédaigné de former des historiens pour transmettre sa gloire à la postérité; le spectacle de ses farouches vertus eût été perdu pour nous; il nous seroit indifférent, par conséquent, qu'elles eussent existé ou non. Les nombreux exemples de philosophie qui ont épuisé toutes les combinaisons possibles de nos idées, et qui, s'ils n'ont pas étendu beaucoup les limites de notre esprit, nous ont appris du moins où elles étoient fixées; ces chefs-d'œuvre d'éloquence et

de poésie qui nous ont enseigné toutes les routes du cœur; les arts utiles ou agréables qui conservent ou embellissent la vie; enfin, l'inestimable tradition des pensées et des actions de tous les grands hommes qui ont fait la gloire ou le bonheur de leurs pareils : toutes ces précieuses richesses de l'esprit eussent été perdues pour jamais. Les siècles se seroient accumulés, les générations des hommes se seroient succédé comme celles des animaux, sans aucun fruit pour la postérité, et n'auroient laissé après elles qu'un souvenir confus de leur existence; le monde auroit vieilli, et les hommes seroient demeurés dans une enfance éternelle.

Supposons, à notre tour, qu'un Lacédémonien, pénétré de la force de ces raisons, eût voulu les exposer à ses compatriotes; et tâchons d'imaginer le discours qu'il eût pu faire dans la place publique de Sparte.

« Citoyens, ouvrez les yeux, et sortez de » votre aveuglement. Je vois avec douleur que » vous ne travaillez qu'à acquérir de la vertu, » qu'à exercer votre courage, et maintenir vo» tre liberté; et cependant vous oubliez le de» voir plus important d'amuser les oisifs des » races futures. Dites-moi, à quoi peut être » bonne la vertu, si ce n'est à faire du bruit » dans le monde? Que vous aura servi d'être » gens de bien, quand personne ne parlera de » vous? Qu'importera aux siècles à venir que » vous vous soyez dévoués à la mort aux Ther» mopyles pour le salut des Athéniens, si vous » ne laissez comme eux ni système de philoso» phie, ni vers, ni comédies, ni statues (1)? Hâ» tez-vous donc d'abandonner des lois qui ne » sont bonnes qu'à vous rendre heureux; ne » songez qu'à faire beaucoup parler de vous » quand vous ne serez plus; et n'oubliez jamais » que, si l'on ne célébroit les grands hommes, » il seroit inutile de l'être. »

(1) Périclès avoit de grands talens, beaucoup d'éloquence, de magnificence et de goût; il embellit Athènes d'excellens ouvrages de sculpture, d'édifices somptueux, et de chefs-d'œuvre dans tous les arts : aussi Dieu sait comment il a été prôné par la foule des écrivains! Cependant il reste encore à savoir si Périclès a été un bon magistrat : car, dans la conduite des états, il ne s'agit pas d'élever des statues, mais de bien gouverner les hommes. Je ne m'amuserai point à développer les motifs secrets de la guerre du Péloponnèse, qui fut la ruine de la république; je ne rechercherai point si le conseil d'Alcibiade étoit bien ou mal fondé, si Périclès fut justement ou injustement accusé de malversation : je demanderai seulement si les Athéniens devinrent meilleurs ou pires sous son gouvernement, je prierai qu'on me nomme quelqu'un parmi les citoyens, parmi les esclaves, même parmi ses propres enfans, dont ses soins aient fait un homme de bien. Voilà pourtant, ce me semble, la première fonction du magistrat et du souverain : car le plus court et le plus sûr moyen de rendre les hommes heureux n'est pas d'orner leurs villes, ni même de les enrichir, mais de les rendre bons.

Voilà, je pense, à peu près ce qu'auroit pu dire cet homme, si les éphores l'eussent laissé achever.

Ce n'est pas dans cet endroit seulement qu'on nous avertit que la vertu n'est bonne qu'à faire parler de soi. Ailleurs on nous vante encore les pensées du philosophe, parce qu'elles sont immortelles et consacrées à l'admiration de tous les siècles; *tandis que les autres voient disparoître leurs idées avec le jour, la circonstance, le moment qui les a vues naître. Chez les trois quarts des hommes, le lendemain efface la veille, sans qu'il en reste la moindre trace.* Ah! il en reste au moins quelqu'une dans le témoignage d'une bonne conscience, dans les malheureux qu'on a soulagés, dans les bonnes actions qu'on a faites, et dans la mémoire de ce Dieu bienfaisant qu'on aura servi en silence. *Mort ou vivant*, disoit le bon Socrate, *l'homme de bien n'est jamais oublié des dieux.* On me répondra peut-être que ce n'est pas de ces sortes de pensées qu'on a voulu parler; et moi je dis que toutes les autres ne valent pas la peine qu'on en parle.

Il est aisé de s'imaginer que, faisant si peu de cas de Sparte, on ne montre guère plus d'estime pour les anciens Romains. *On consent à croire que c'étoient de grands hommes, quoiqu'ils ne fissent que de petites choses.* Sur ce pied-là j'avoue qu'il y a long-temps qu'on n'en fait plus que de grandes. On reproche à leur tempérance et à leur courage de n'avoir pas été de vraies vertus, mais des qualités forcées (1). Cependant, quelques pages après,

(1) « Je veois la pluspart des esprits de mon temps faire les ingenieux à obscurcir la gloire des belles et genereuses actions » anciennes, leur donnant quelque interpretation vile et leur con» trouvant des occasions et des causes vaines. Grande subtilité! » Qu'on me donne l'action la plus excellente et pure, je m'en voys » y fournir vraysemblablement cinquante vicieuses intentions. Dieu » sçait à qui les veut estendre, quelle diversité d'images ne souffre » nostre interne volonté! Ils ne font pas tant malicieusement que » lourdement et grossierement les ingenieux avec leur medisance. » La mesme peine qu'on prend à détracter de ces grands noms, et » la mesme licence, je la prendrois volontiers à leur prester quel» que tour d'espaule pour les haulser. Ces rares figures, et triées » pour l'exemple du monde par le consentement des sages, je ne me » feindrois pas de les recharger d'honneur, autant que mon inven» tion pourroit, en interprétation et favorable circonstance, mais il » fault croire que les efforts de nostre conception sont loing au» dessoubs de leur mérite. C'est l'office des gents de bien de peindre

on avoue que Fabricius méprisoit l'or de Pyrrhus, et l'on ne peut ignorer que l'histoire romaine est pleine d'exemples de la facilité qu'eussent eue à s'enrichir ces magistrats, ces guerriers vénérables qui faisoient tant de cas de leur pauvreté ([1]). Quant au courage, ne sait-on pas que la lâcheté ne sauroit entendre raison, et qu'un poltron ne laisse pas de fuir, quoique sûr d'être tué en fuyant? *C'est*, dit-on, *vouloir contraindre un homme fort et robuste à bégayer dans un berceau que de vouloir rappeler les grands états aux petites vertus des petites républiques*. Voilà une phrase qui ne doit pas être nouvelle dans les cours. Elle eût été très-digne de Tibère ou de Catherine de Médicis, et je ne doute pas que l'un et l'autre n'en aient souvent employé de semblables.

Il seroit difficile d'imaginer qu'il fallût mesurer la morale avec un instrument d'arpenteur. Cependant on ne sauroit dire que l'étendue des états soit tout-à-fait indifférente aux mœurs des citoyens. Il y a sûrement quelque proportion entre ces choses; je ne sais si cette proportion ne seroit point inverse ([2]). Voilà une importante question à méditer, et je crois qu'on peut bien la regarder encore comme indécise, malgré le ton plus méprisant que philosophique avec lequel elle est ici tranchée en deux mots.

C'étoit, continue-t-on, *la folie de Caton; avec l'humeur et les préjugés héréditaires dans sa famille, il déclama toute sa vie, combattit, et mourut sans avoir rien fait d'utile pour sa patrie*. Je ne sais s'il n'a rien fait pour sa patrie; mais je sais qu'il a beaucoup fait pour le genre humain en lui donnant le spectacle et le modèle de la vertu la plus pure qui ait jamais existé. Il a appris à ceux qui aiment sincèrement le véritable honneur à savoir résister aux vices de leur siècle, et à détester cette horrible maxime des gens à la mode, *qu'il faut faire comme les autres;* maxime avec laquelle ils iroient loin sans doute, s'ils avoient le malheur de tomber dans quelque bande de cartouchiens. Nos descendans apprendront un jour que, dans ce siècle de sages et de philosophes, le plus vertueux des hommes a été tourné en ridicule et traité de fou, pour n'avoir pas voulu souiller sa grande âme des crimes de ses contemporains, pour n'avoir pas voulu être un scélérat avec César et les autres brigands de son temps.

On vient de voir comment nos philosophes parlent de Caton. On va voir comment en parloient les anciens philosophes. *Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo Deus. Ecce par Deo dignum; vir fortis cum malâ fortunâ compositus. Non video*, *inquam*, *quid habeat in terris Jupiter pulchrius*, *si convertere animum velit*, *quàm ut spectet Catonem*, *jam partibus non semel fractis*, *nihilominùs inter ruinas publicas erectum* ([*]).

Voici ce qu'on nous dit ailleurs des premiers Romains : *J'admire les Brutus*, *les Décius*, *les Lucrèce*, *les Virginius*, *les Scévola....* C'est quelque chose dans le siècle où nous sommes. *Mais j'admirerai encore plus un état puissant et bien gouverné*. Un état puissant et bien gouverné! Et moi aussi, vraiment. *Où les citoyens ne seront point condamnés à des vertus si cruelles.* J'entends; il est plus commode de vivre dans une constitution de choses où chacun soit dispensé d'être homme de bien. Mais si les citoyens de cet état qu'on admire se trouvoient réduits par quelque malheur ou à renoncer à la vertu, ou à pratiquer ces vertus cruelles, et qu'ils eussent la force de faire leur devoir, seroit-ce donc une raison de les admirer moins?

Prenons l'exemple qui révolte le plus notre siècle, et examinons la conduite de Brutus, souverain magistrat, faisant mourir ses enfans qui avoient conspiré contre l'état dans un moment critique où il ne falloit presque rien pour le renverser. Il est certain que, s'il leur eût fait grâce, son collègue eût infailliblement sauvé tous les autres complices, et que la république étoit perdue. Qu'importe! me dira-t-on. Puisque cela est si indifférent, supposons donc

» la vertu la plus belle qui se puisse. Et ne nous messieroit pas, » quand la passion nous transporteroit à la faveur de si sainctes » formes. » Ce n'est pas Rousseau qui dit tout cela, c'est Montaigne. (Liv. I, chap. 36.)

([1]) Curius, refusant les présents des Samnites, disoit qu'il aimoit mieux commander à ceux qui avoient de l'or que d'en avoir lui-même. Curius avoit raison. Ceux qui aiment les richesses sont faits pour servir, et ceux qui les méprisent, pour commander. Ce n'est pas la force de l'or qui asservit les pauvres aux riches, mais c'est qu'ils veulent s'enrichir à leur tour : sans cela ils seroient nécessairement les maîtres.

([2]) La hauteur de mes adversaires me donneroit à la fin de l'indiscrétion si je continuois à disputer contre eux. Ils croient m'en imposer avec leur mépris pour les petits états. Ne craignent-ils point que je ne leur demande une fois s'il est bon qu'il y en ait de grands?

([*]) SENEC., *De Providentiâ*, cap. 2. G. P.

qu'elle eût subsisté, et que Brutus, ayant condamné à mort quelque malfaiteur, le coupable lui eût parlé ainsi : « Consul, pourquoi me » fais-tu mourir? Ai-je fait pis que de trahir » ma patrie? et ne suis-je pas aussi ton enfant? » Je voudrois bien qu'on prît la peine de me dire ce que Brutus auroit pu répondre.

Brutus, me dira-t-on encore, devoit abdiquer le consulat, plutôt que de faire périr ses enfans. Et moi je dis que tout magistrat qui, dans une circonstance aussi périlleuse, abandonne le soin de la patrie et abdique la magistrature, est un traître qui mérite la mort.

Il n'y a point de milieu : il falloit que Brutus fût un infâme, ou que les têtes de Titus et de Tibérinus tombassent par son ordre sous la hache des licteurs. Je ne dis pas pour cela que beaucoup de gens eussent choisi comme lui.

Quoiqu'on ne se décide pas ouvertement pour les derniers temps de Rome, on laisse pourtant assez entendre qu'on les préfère aux premiers ; et l'on a autant de peine à apercevoir de grands hommes à travers la simplicité de ceux-ci, que j'en ai moi-même à apercevoir d'honnêtes gens à travers la pompe des autres. On oppose Titus à Fabricius ; mais on a omis cette différence, qu'au temps de Pyrrhus tous les Romains étoient des Fabricius, au lieu que sous le règne de Tite il n'y avoit que lui seul d'homme de bien (1). J'oublierai, si l'on veut, les actions héroïques des premiers Romains et les crimes des derniers : mais ce que je ne saurois oublier, c'est que la vertu étoit honorée des uns et méprisée des autres ; et que, quand il y avoit des couronnes pour les vainqueurs des jeux du cirque, il n'y en avoit plus pour celui qui sauvoit la vie à un citoyen. Qu'on ne croie pas au reste que ceci soit particulier à Rome. Il fut un temps où la république d'Athènes étoit assez riche pour dépenser des sommes immenses à ses spectacles, et pour payer très-chèrement les auteurs, les comédiens, et même les spectateurs : ce même temps fut celui où il ne se trouva point d'argent pour défendre l'état contre les entreprises de Philippe.

On vient enfin aux peuples modernes ; et je n'ai garde de suivre les raisonnemens qu'on juge à propos de faire à ce sujet. Je remarquerai seulement que c'est un avantage peu honorable que celui qu'on se procure, non en réfutant les raisons de son adversaire, mais en l'empêchant de les dire.

Je ne suivrai pas non plus toutes les réflexions qu'on prend la peine de faire sur le luxe, sur la politesse, sur l'admirable éducation de nos enfans (1), sur les meilleures méthodes pour étendre nos connoissances, sur l'*utilité* des sciences et l'agrément des beaux-*arts*, et sur d'autres points dont plusieurs ne me regardent pas, dont quelques-uns se réfutent d'eux-mêmes, et dont les autres ont déjà été réfutés. Je me contenterai de citer encore quelques morceaux pris au hasard, et qui me *paroîtront* avoir besoin d'éclaircissement. Il faut bien que je me borne à des phrases, dans l'impossibilité de suivre des raisonnemens dont je n'ai pu saisir le fil.

On prétend que les nations ignorantes qui ont eu *des idées de la gloire et de la vertu sont des exceptions singulières qui ne peuvent former aucun préjugé contre les sciences.* Fort bien ; mais toutes les nations savantes, avec leurs belles idées de gloire et de vertu, en ont toujours perdu l'amour et la pratique. Cela est sans exception ; passons à la preuve. *Pour nous en convaincre, jetons les yeux sur l'immense continent de l'Afrique, où nul mortel n'est assez hardi pour pénétrer, ou assez heureux pour l'avoir tenté impunément.* Ainsi ; de ce que nous n'avons pu pénétrer dans le continent de l'Afrique, de ce que nous ignorons ce qui s'y passe,

(1) Si Titus n'eût été empereur, nous n'aurions jamais entendu parler de lui, car il eût continué de vivre comme les autres ; et il ne devint homme de bien que quand, cessant de recevoir l'exemple de son siècle, il lui fut permis d'en donner un meilleur. *Privatus atque etiam sub patre principe, ne odio quidem, nedum vituperatione publicâ, caruit.* (Suet. in Tit., cap. 1.) *At illi ea fama pro bono cessit, conversaque est in maximas laudes.* (Id., cap. 7.)

(1) Il ne faut pas demander si les pères et les maîtres seroient attentifs à écarter mes dangereux écrits des yeux de leurs enfants et de leurs élèves. En effet, quel affreux désordre, quelle indécence ne seroit-ce point, si ces enfants, si bien élevés, venoient à dédaigner tant de jolies choses, et à préférer tout de bon la vertu au savoir! Ceci me rappelle la réponse d'un précepteur lacédémonien à qui l'on demandoit par moquerie ce qu'il enseigneroit à son élève. *Je lui apprendrai*, dit-il, *à aimer les choses honnêtes* (*). Si je rencontrois un tel homme parmi nous, je lui dirois à l'oreille : Gardez-vous bien de parler ainsi, car jamais vous n'auriez de disciples; mais dites que vous leur apprendrez à babiller agréablement, et je vous réponds de votre fortune.

(*) Plutarque, vers la fin du traité : *Que la vertu se peut enseigner*

on nous fait conclure que les peuples en sont chargés de vices : c'est, si nous avions trouvé le moyen d'y porter les nôtres, qu'il faudroit tirer cette conclusion. Si j'étois chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferois élever sur la frontière du pays une potence où je ferois pendre sans rémission le premier Européen qui oseroit y pénétrer, et le premier citoyen qui tenteroit d'en sortir [1]. *L'Amérique ne nous offre pas des spectacles moins honteux pour l'espèce humaine.* Surtout depuis que les Européens y sont. *On comptera cent peuples barbares ou sauvages dans l'ignorance pour un seul vertueux.* Soit ; on en comptera du moins un : mais de peuple vertueux et cultivant les sciences, on n'en a jamais vu. *La terre abandonnée sans culture n'est point oisive; elle produit des poisons, elle nourrit des monstres.* Voilà ce qu'elle commence à faire dans les lieux où le goût des arts frivoles a fait abandonner celui de l'agriculture. Notre âme, peut-on dire aussi, n'est point oisive quand la vertu l'abandonne ; elle produit des fictions, des romans, des satires, des vers ; elle nourrit des vices.

Si des barbares ont fait des conquêtes, c'est qu'ils étoient très-injustes. Qu'étions-nous donc, je vous prie, quand nous avons fait cette conquête de l'Amérique qu'on admire si fort? Mais le moyen que des gens qui ont du canon, des cartes marines et des boussoles, puissent commettre des injustices ! Me dira-t-on que l'événement marque la valeur des conquérans? Il marque seulement leur ruse et leur habileté ; il marque qu'un homme adroit et subtil peut tenir de son industrie les succès qu'un brave homme n'attend que de sa valeur. Parlons sans partialité. Qui jugerons-nous le plus courageux de l'odieux Cortès subjuguant le Mexique à force de poudre, de perfidie et de trahison ; ou de l'infortuné Guatimosin étendu par d'honnêtes Européens sur des charbons ardens pour avoir ses trésors, tançant un de ses officiers à qui le même traitement arrachoit quelques plaintes, et lui disant fièrement : Et moi, suis-je sur des roses ?

[1] On me demandera peut-être quel mal peut faire à l'état un citoyen qui en sort pour n'y plus rentrer. Il fait du mal aux autres par le mauvais exemple qu'il donne, il en fait à lui-même par les vices qu'il va chercher. De toutes manières, c'est a la loi de le prévenir ; et il vaut encore mieux qu'il soit pendu que méchant.

Dire que les sciences sont nées de l'oisiveté, c'est abuser visiblement des termes; elles naissent du loisir, mais elles garantissent de l'oisiveté. De sorte qu'un homme qui s'amuseroit au bord d'un grand chemin à tirer sur les passans, pourroit dire qu'il occupe son loisir à se garantir de l'oisiveté. Je n'entends point cette distinction de l'oisiveté et du loisir ; mais je sais très-certainement que nul honnête homme ne peut jamais se vanter d'avoir du loisir tant qu'il y aura du bien à faire, une patrie à servir, des malheureux à soulager ; et je défie qu'on me montre dans mes principes aucun sens honnête dont ce mot *loisir* puisse être susceptible. *Le citoyen que ses besoins attachent à la charrue n'est pas plus occupé que le géomètre ou l'anatomiste.* Pas plus que l'enfant qui élève un château de cartes, mais plus utilement. *Sous prétexte que le pain est nécessaire, faut-il que tout le monde se mette à labourer la terre?* Pourquoi non? Qu'ils paissent même, s'il le faut : j'aime encore mieux voir les hommes brouter l'herbe dans les champs que s'entre-dévorer dans les villes. Il est vrai que, tels que je les demande, ils ressembleroient beaucoup à des bêtes, et que, tels qu'ils sont, ils ressemblent beaucoup à des hommes.

L'état d'ignorance est un état de crainte et de besoin ; tout est danger alors pour notre fragilité. La mort gronde sur nos têtes ; elle est cachée dans l'herbe que nous foulons aux pieds. Lorsqu'on craint tout et qu'on a besoin de tout, quelle disposition plus raisonnable que celle de vouloir tout connoître? Il ne faut que considérer les inquiétudes continuelles des médecins et des anatomistes sur leur vie et sur leur santé, pour savoir si les connoissances servent à nous rassurer sur nos dangers. Comme elles nous en découvrent toujours beaucoup plus que de moyens de nous en garantir, ce n'est pas une merveille si elles ne font qu'augmenter nos alarmes et nous rendre pusillanimes. Les animaux vivent sur tout cela dans une sécurité profonde, et ne s'en trouvent pas plus mal. Une génisse n'a pas besoin d'étudier la botanique pour apprendre à trier son foin, et le loup dévore sa proie sans songer à l'indigestion. Pour répondre à cela, osera-t-on prendre le parti de l'instinct contre la raison? C'est précisément ce que je demande.

Il semble, nous dit-on, *qu'on ait trop de laboureurs, et qu'on craigne de manquer de philosophes. Je demanderai à mon tour si l'on craint que les professions lucratives ne manquent de sujets pour les exercer. C'est bien mal connoître l'empire de la cupidité. Tout nous jette dès notre enfance dans les conditions utiles. Et quels préjugés n'a-t-on pas à vaincre, quel courage ne faut-il pas pour oser n'être qu'un Descartes, un Newton, un Loke!*

Leibnitz et Newton sont morts comblés de biens et d'honneurs, et ils en méritoient encore davantage. Dirons-nous que c'est par modération qu'ils ne se sont point élevés jusqu'à la charrue? Je connois assez l'empire de la cupidité pour savoir que tout nous porte aux professions lucratives; voilà pourquoi je dis que tout nous éloigne des professions utiles. Un Hébert, un Lafrenaye, un Dulac, un Martin, gagnent plus d'argent en un jour que tous les laboureurs d'une province ne sauroient faire en un mois. Je pourrois proposer un problème assez singulier sur le passage qui m'occupe actuellement. Ce seroit, en ôtant les deux premières lignes et le lisant isolé, de deviner s'il est tiré de mes écrits ou de ceux de mes adversaires.

Les bons livres sont la seule défense des esprits foibles, c'est-à-dire des trois quarts des hommes, contre la contagion de l'exemple. Premièrement, les savans ne feront jamais autant de bons livres qu'ils donnent de mauvais exemples. Secondement, il y aura toujours plus de mauvais livres que de bons. En troisième lieu, les meilleurs guides que les honnêtes gens puissent avoir sont la raison et la conscience : *Paucis est opus litteris ad mentem bonam.* Quant à ceux qui ont l'esprit louche ou la conscience endurcie, la lecture ne peut jamais leur être bonne à rien. Enfin, pour quelque homme que ce soit, il n'y a de livres nécessaires que ceux de la religion, les seuls que je n'ai jamais condamnés.

On prétend nous faire regretter l'éducation des Perses. Remarquez que c'est Platon qui prétend cela. J'avois cru me faire une sauvegarde de l'autorité de ce philosophe, mais je vois que rien ne peut me garantir de l'animosité de mes adversaires : *Tros Rutulusve fuat*, ils aiment mieux se percer l'un l'autre que de me donner le moindre quartier, et se font plus de mal qu'à moi [1]. *Cette éducation étoit*, dit-on, *fondée sur des principes barbares, parce qu'on donnoit un maître pour l'exercice de chaque vertu, quoique la vertu soit indivisible; parce qu'il s'agit de l'inspirer, et non de l'enseigner; d'en faire aimer la pratique, et non d'en démontrer la théorie.* Que de choses n'aurois-je point à répondre! Mais il ne faut pas faire au lecteur l'injure de lui tout dire. Je me contenterai de ces deux remarques. La première, que celui qui veut élever un enfant ne commence pas par lui dire qu'il faut pratiquer la vertu; car il n'en seroit pas entendu; mais il lui enseigne premièrement à être vrai, et puis à être tempérant, et puis courageux, etc.; et enfin il lui apprend que la collection de toutes ces choses s'appelle vertu. La seconde, que c'est nous qui nous contentons de démontrer la théorie, mais les Perses enseignoient la pratique. Voyez mon Discours, page 473, note.

Tous les reproches qu'on fait à la philosophie attaquent l'esprit humain..... J'en conviens. Ou plutôt *l'auteur de la nature, qui nous a faits tels que nous sommes.* S'il nous a faits philosophes, à quoi bon nous donner tant de peine pour le devenir? *Les philosophes étoient des hommes, ils se sont trompés; doit-on s'en étonner?* C'est quand ils ne se tromperont plus qu'il faudra s'en étonner. *Plaignons-les, profitons de leurs fautes, et corrigeons-nous.* Oui, corrigeons-nous et ne philosophons plus. *Mille routes conduisent à l'erreur, une seule mène à la vérité....* Voilà précisément ce que je disois. *Faut-il être surpris qu'on se soit mépris si souvent sur celle-ci, et qu'elle ait été découverte si tard?* Ah! nous l'avons donc trouvée, à la fin.

On nous oppose un jugement de Socrate, qui porta, non sur les savans, mais sur les sophistes, non sur les sciences, mais sur l'abus qu'on en peut faire. Que peut demander de plus celui qui soutient que toutes nos sciences ne sont qu'abus, et tous nos savans que de vrais sophistes? *Socrate étoit chef d'une secte qui enseignoit à douter.* Je rabattrois bien de ma véné-

[1] Il me passe par la tête un nouveau projet de défense, et je ne réponds pas que je n'aie encore la foiblesse de l'exécuter quelque jour. Cette défense ne sera composée que de raisons tirées des philosophes : d'où il s'ensuivra qu'ils ont tous été des bavards, comme je le prétends, si l'on trouve leurs raisous mauvaises, ou que j'ai cause gagnée, si on les trouve bonnes.

ration pour Socrate si je croyois qu'il eût eu la sotte vanité de vouloir être chef de secte. *Et il censuroit avec justice l'orgueil de ceux qui prétendoient tout savoir.* C'est-à-dire l'orgueil de tous les savans. *La vraie science est bien éloignée de cette affectation.* Il est vrai, mais c'est de la nôtre que je parle. *Socrate est ici témoin contre lui-même.* Ceci me paroît difficile à entendre. *Le plus savant des Grecs ne rougissoit point de son ignorance.* Le plus savant des Grecs ne savoit rien, de son propre aveu; tirez la conclusion pour les autres. *Les sciences n'ont donc pas leurs sources dans nos vices.* Nos sciences ont donc leurs sources dans nos vices. *Elles ne sont donc pas toutes nées de l'orgueil humain.* J'ai déjà dit mon sentiment là-dessus. *Déclamation vaine, qui ne peut faire illusion qu'à des esprits prévenus.* Je ne sais point répondre à cela.

En parlant des bornes du luxe, on prétend qu'il ne faut pas raisonner sur cette matière du passé au présent. *Lorsque les hommes marchoient tout nus, celui qui s'avisa le premier de porter des sabots passa pour un voluptueux; de siècle en siècle on n'a cessé de crier à la corruption, sans comprendre ce qu'on vouloit dire.*

Il est vrai que, jusqu'à ce temps, le luxe, quoique souvent en règne, avoit du moins été regardé dans tous les âges comme la source funeste d'une infinité de maux. Il étoit réservé à M. Melon de publier le premier cette doctrine empoisonnée (*), dont la nouveauté lui a acquis plus de sectateurs que la solidité de ses raisons. Je ne crains point de combattre seul dans mon siècle ces maximes odieuses qui ne tendent qu'à détruire et avilir la vertu, et à faire des riches et des misérables, c'est-à-dire toujours des méchans.

On croit m'embarrasser beaucoup en me demandant à quel point il faut borner le luxe. Mon sentiment est qu'il n'en faut point du tout. Tout est source de mal au-delà du nécessaire physique. La nature ne nous donne que trop de besoins; et c'est au moins une très-haute imprudence de les multiplier sans nécessité, et de mettre ainsi son âme dans une plus grande dépendance. Ce n'est pas sans raison que Socrate, regardant l'étalage d'une boutique, se félicitoit de n'avoir affaire de rien de tout cela. Il y a cent à parier contre un que le premier qui porta des sabots étoit un homme punissable, à moins qu'il n'eût mal aux pieds. Quant à nous, nous sommes trop obligés d'avoir des souliers pour n'être pas dispensés d'avoir de la vertu.

J'ai déjà dit ailleurs que je ne proposois point de bouleverser la société actuelle, de brûler les bibliothèques et tous les livres, de détruire les colléges et les académies; et je dois ajouter ici que je ne propose point non plus de réduire les hommes à se contenter du simple nécessaire. Je sens bien qu'il ne faut pas former le chimérique projet d'en faire d'honnêtes gens, mais je me suis cru obligé de dire, sans déguisement, la vérité qu'on m'a demandée. J'ai vu le mal et tâché d'en trouver les causes; d'autres, plus hardis ou plus insensés, pourront chercher le remède.

Je me lasse, et je pose la plume pour ne la plus reprendre dans cette trop longue dispute. J'apprends qu'un très-grand nombre d'auteurs (¹) se sont exercés à me réfuter : je suis très-fâché de ne pouvoir répondre à tous; mais je crois avoir montré, par ceux que j'ai choisis (²) pour cela, que ce n'est pas la crainte qui me retient à l'égard des autres.

J'ai tâché d'élever un monument qui ne dût point à l'art sa force et sa solidité : la vérité seule, à qui je l'ai consacré, a droit de le rendre inébranlable; et si je repousse encore une fois les coups qu'on lui porte, c'est plus pour m'honorer moi-même en la défendant que pour lui prêter un secours dont elle n'a pas besoin.

Qu'il me soit permis de protester, en finissant, que le seul amour de l'humanité et de la vertu m'a fait rompre le silence, et que l'amer-

(*) Dans un ouvrage intitulé : *Essai politique sur le Commerce*, [illegible], in-12, 2e édition.

C. P.

(¹) Il n'y a pas jusqu'à de petites feuilles critiques, faites pour l'amusement des jeunes gens, où l'on ne m'ait fait l'honneur de se souvenir de moi. Je ne les ai point lues et ne les lirai point très-assurément; mais rien ne m'empêche d'en faire le cas qu'elles méritent, et je ne doute point que tout cela ne soit fort plaisant.

(²) On m'assure que M. Gautier m'a fait l'honneur de me répliquer, quoique je ne lui eusse point répondu, et que j'eusse même exposé mes raisons pour n'en rien faire. Apparemment que M. Gautier ne trouve pas ces raisons bonnes, puisqu'il prend la peine de les réfuter. Je vois bien qu'il faut céder à M. Gautier, et je conviens de très-bon cœur du tort que j'ai eu de ne lui pas répondre; ainsi, nous voilà d'accord. Mon regret est de ne pouvoir réparer ma faute, car par malheur il n'est plus temps, et personne ne sauroit de quoi je veux parler.

tume de mes invectives contre les vices dont je suis le témoin ne naît que de la douleur qu'ils m'inspirent, et du désir ardent que j'aurois de voir les hommes plus heureux, et surtout plus dignes de l'être.

LETTRE

DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU,

Sur une nouvelle Réfutation de son Discours par un académicien de Dijon.

Je viens, monsieur, de voir une brochure intitulée, *Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750*, etc., *accompagné de la réfutation de ce discours, par un académicien de Dijon qui lui a refusé son suffrage* (*) ; et je pensois, en parcourant cet écrit, qu'au lieu de s'abaisser jusqu'à être l'éditeur de mon Discours, l'académicien qui lui refusa son suffrage auroit bien dû publier l'ouvrage auquel il l'avoit accordé : c'eût été une très-bonne manière de réfuter le mien.

Voilà donc un de mes juges qui ne dédaigne pas de devenir un de mes adversaires, et qui trouve très-mauvais que ses collègues m'aient honoré du prix : j'avoue que j'en ai été fort étonné moi-même ; j'avois tâché de le mériter, mais je n'avois rien fait pour l'obtenir. D'ailleurs, quoique je susse que les académies n'adoptent point les sentimens des auteurs qu'elles couronnent, et que le prix s'accorde, non à celui qu'on croit avoir soutenu la meilleure cause, mais à celui qui a le mieux parlé ; même en me supposant dans ce cas, j'étois bien éloigné d'attendre d'une académie cette impartialité dont les savans ne se piquent nullement toutes les fois qu'il s'agit de leurs intérêts

Mais si j'ai été surpris de l'équité de mes juges, j'avoue que je ne le suis pas moins de l'indiscrétion de mes adversaires : comment osent-ils témoigner si publiquement leur mauvaise humeur sur l'honneur que j'ai reçu ? comment n'aperçoivent-ils point le tort irréparable qu'ils font en cela à leur propre cause ? Qu'ils ne se flattent pas que personne prenne le change sur le sujet de leur chagrin : ce n'est pas parce que mon Discours est mal fait qu'ils sont fâchés de le voir couronné ; on en couronne tous les jours d'aussi mauvais, et ils ne disent mot ; c'est par une autre raison qui touche de plus près à leur métier, et qui n'est pas difficile à voir. Je savois bien que les sciences corrompoient les mœurs, rendoient les hommes injustes et jaloux, et leur faisoient tout sacrifier à leur intérêt et à leur vaine gloire ; mais j'avois cru m'apercevoir que cela se faisoit avec un peu plus de décence et d'adresse : je voyois que les gens de lettres parloient sans cesse d'équité, de modération, de vertu, et que c'étoit sous la sauvegarde sacrée de ces beaux mots qu'ils se livroient impunément à leurs passions et à leurs vices ; mais je n'aurois jamais cru qu'ils eussent le front de blâmer publiquement l'impartialité de leurs confrères. Partout ailleurs, c'est la gloire des juges de prononcer selon l'équité contre leur propre intérêt ; il n'appartient qu'aux sciences de faire à ceux qui les cultivent un crime de leur intégrité : voilà vraiment un beau privilége qu'elles ont là !

J'ose le dire, l'Académie de Dijon, en faisant beaucoup pour ma gloire, a beaucoup fait pour la sienne : un jour à venir les adversaires de ma cause tireront avantage de ce jugement pour prouver que la culture des lettres peut s'associer avec l'équité et le désintéressement. Alors les partisans de la vérité leur répondront : Voilà un exemple particulier qui semble faire contre nous ; mais souvenons-nous du scandale que ce jugement causa dans le temps parmi la foule des gens de lettres, et de la manière dont ils s'en plaignirent, et tirez de là une juste conséquence sur leurs maximes.

Ce n'est pas, à mon avis, une moindre imprudence de se plaindre que l'Académie ait proposé son sujet en problème. Je laisse à part le peu de vraisemblance qu'il y avoit que, dans l'enthousiasme universel qui règne aujourd'hui, quelqu'un eût le courage de renoncer volontairement au prix, en se déclarant pour la négative, mais je ne sais comment des philosophes osent trouver mauvais qu'on leur offre des voies de discussion ; bel amour de la vérité,

(*) Le véritable auteur de cette *Réfutation* étoit un M. Le Cat, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen. Son écrit, publié en 1751 occasionna un *désaveu* que fit imprimer l'Académie de Dijon peu de temps apres, desaveu auquel Le Cat répondit par des *observations* où il se fit connoître lui-même pour l'auteur de la Réfutation nouvelle G. P.

qui tremble qu'on n'examine le pour et le contre! Dans les recherches de philosophie, le meilleur moyen de rendre un sentiment suspect, c'est de donner l'exclusion au sentiment contraire : quiconque s'y prend ainsi a bien l'air d'un homme de mauvaise foi, qui se défie de la bonté de sa cause. Toute la France est dans l'attente de la pièce qui remportera cette année le prix à l'Académie Françoise (*) : non-seulement elle effacera très-certainement mon discours, ce qui ne sera guère difficile; mais on ne sauroit même douter qu'elle ne soit un chef-d'œuvre. Cependant, que fera cela à la solution de la question? rien du tout; car chacun dira, après l'avoir lue : *Ce discours est fort beau; mais si l'auteur avoit eu la liberté de prendre le sentiment contraire, il en eût peut-être fait un plus beau encore.*

J'ai parcouru la nouvelle Réfutation; car c'en est encore une, et je ne sais par quelle fatalité les écrits de mes adversaires qui portent ce titre si décisif sont toujours ceux où je suis le plus mal réfuté. Je l'ai donc parcourue cette réfutation, sans avoir le moindre regret à la résolution que j'ai prise de ne plus répondre à personne; je me contenterai de citer un seul passage, sur lequel le lecteur pourra juger si j'ai tort ou raison; le voici :

Je conviendrai qu'on peut être honnête homme sans talens; mais n'est-on engagé dans la société qu'à être honnête homme? Et qu'est-ce qu'un honnête homme ignorant et sans talens? un fardeau inutile, à charge même à la terre, etc. Je ne répondrai pas, sans doute, à un auteur capable d'écrire de cette manière; mais je crois qu'il peut m'en remercier.

Il n'y auroit guère moyen, non plus, à moins que de vouloir être aussi diffus que l'auteur, de répondre à la nombreuse collection des passages latins, des vers de La Fontaine, de Boileau, de Molière, de Voiture, de Regnard, de M. Gresset, ni à l'histoire de Nemrod, ni à celle des paysans picards; car que peut-on dire à un philosophe qui nous assure qu'il veut du mal aux ignorans parce que son fermier de Picardie, qui n'est pas un docteur, le paie exactement, à la vérité, mais ne lui donne pas assez l'argent de sa terre? L'auteur est si occupé de ses terres qu'il me parle même de la mienne. Une terre à moi! la terre de Jean-Jacques Rousseau! En vérité je lui conseille de me calomnier (1) plus adroitement.

Si j'avois à répondre à quelque partie de la Réfutation, ce seroit aux personnalités dont cette critique est remplie; mais comme elles ne font rien à la question, je ne m'écarterai point de la constante maxime que j'ai toujours suivie de me renfermer dans le sujet que je traite, sans y mêler rien de personnel : le véritable respect qu'on doit au public est de lui épargner, non de tristes vérités qui peuvent lui être utiles, mais bien toutes les petites hargneries d'auteurs (2) dont on remplit les écrits polémiques, et qui ne sont bonnes qu'à satisfaire une honteuse animosité. On veut que j'aie pris dans Clénard (3) un mot de Cicéron, soit : que j'aie fait des solécismes, à la bonne heure : que je cultive les belles-lettres et la musique, malgré le mal que j'en pense, j'en conviendrai si l'on veut; je dois porter dans un âge plus raisonnable la peine des amusemens de ma jeunesse. Mais enfin qu'importe tout cela et au public et

(*) Voyez ci-devant, la note 2 de la page 485. G. P.

(1) Si l'auteur me fait l'honneur de réfuter cette lettre, il ne faut pas douter qu'il ne me prouve dans une belle et docte démonstration, soutenue de très-graves autorités, que ce n'est point un crime d'avoir une terre. En effet, il se peut que ce n'en soit pas un pour d'autres, mais c'en seroit un pour moi.

(2) On peut voir dans le Discours de Lyon un très-beau modèle de la manière dont il convient aux philosophes d'attaquer et de combattre sans personnalités et sans invectives. Je me flatte qu'on trouvera aussi dans ma réponse, qui est sous presse, un exemple de la manière dont on peut défendre ce qu'on croit vrai, avec la force dont on est capable, sans aigreur contre ceux qui l'attaquent.

(3) Si je disois qu'une si bizarre citation vient à coup sûr de quelqu'un à qui la Méthode grecque de Clénard est plus familière que les Offices de Cicéron, et qui par conséquent semble se porter assez gratuitement pour défenseur des bonnes lettres; si j'ajoutois qu'il y a des professions, comme par exemple la chirurgie, où l'on emploie tant de termes dérivés du grec, que cela met ceux qui les exercent dans la nécessité d'avoir quelques notions élémentaires de cette langue; ce seroit prendre le ton du nouvel adversaire, et répondre comme il auroit pu faire à ma place. Je puis répondre, moi, que, quand j'ai hasardé le mot *investigation*, j'ai voulu rendre un service à la langue, en essayant d'y introduire un terme doux, harmonieux, dont le sens est déjà connu, et qui n'a point de synonyme en françois. C'est, je crois, toutes les conditions qu'on exige pour autoriser cette liberté salutaire :

Ego cur, acquirere pauca
Si possum, invideor, cum lingua Catonis et Enni
Sermonem patrium ditaverit (*)?

J'ai surtout voulu rendre exactement mon idée. Je sais, il est vrai, que la première règle de tous nos écrivains est d'écrire correctement, et, comme ils disent, de parler françois : c'est qu'ils ont des prétentions, et qu'ils veulent passer pour avoir de la correction et

(*) Hor., *de Arte poet.* v. 53.

à la cause des sciences? Rousseau peut mal parler françois, et que la grammaire n'en soit pas plus utile à la vertu. Jean-Jacques peut avoir une mauvaise conduite, et que celle des savans n'en soit pas meilleure. Voilà toute la réponse que je ferai, et, je crois, toutes celles que je dois faire à la nouvelle Réfutation.

Je finirai cette lettre, et ce que j'ai à dire sur un sujet si long-temps débattu, par un conseil à mes adversaires, qu'ils mépriseront à coup sûr, et qui pourtant seroit plus avantageux qu'ils ne pensent au parti qu'ils veulent défendre; c'est de ne pas tellement écouter leur zèle, qu'ils négligent de consulter leurs forces, et *quid valeant humeri*. Ils me diront sans doute que j'aurois dû prendre cet avis pour moi-même, et cela peut être vrai; mais il y a au moins cette différence, que j'étois seul de mon parti, au lieu que, le leur étant celui de la foule, les derniers venus sembloient dispensés de se mettre sur les rangs, ou obligés de faire mieux que les autres.

De peur que cet avis ne paroisse téméraire ou présomptueux, je joins ici un échantillon des raisonnemens de mes adversaires, par lequel on pourra juger de la justesse et de la force de leurs critiques: *Les peuples de l'Europe*, ai-je dit, *vivoient, il y a quelques siècles, dans un état pire que l'ignorance; je ne sais quel jargon scientifique, encore plus méprisable qu'elle, avoit usurpé le nom du savoir, et opposoit à son retour un obstacle presque invincible: il falloit une révolution pour ramener les hommes au sens commun*. Les peuples avoient perdu le sens commun, non parce qu'ils étoient ignorans, mais parce qu'ils avoient la bêtise de croire savoir quelque chose avec les grands mots d'Aristote et l'impertinente doctrine de Raymond Lulle; il falloit une révolution pour leur apprendre qu'ils ne savoient rien, et nous en aurions grand besoin d'une autre pour nous apprendre la même vérité. Voici là-dessus l'argument de mes adversaires: *Cette révolution est due aux lettres, elles ont ramené le sens commun, de l'aveu de l'auteur; mais aussi, selon lui, elles ont corrompu les mœurs: il faut donc qu'un peuple renonce au sens commun pour avoir de bonnes mœurs*. Trois écrivains de suite ont répété ce beau raisonnement: je leur demande maintenant lequel ils aiment mieux que j'accuse, ou leur esprit de n'avoir pu pénétrer le sens très-clair de ce passage, ou leur mauvaise foi d'avoir feint de ne pas l'entendre. Ils sont gens de lettres, ainsi leur choix ne sera pas douteux. Mais que dirons-nous des plaisantes interprétations qu'il plaît à ce dernier adversaire de prêter à la figure de mon frontispice (*)? J'aurois cru faire injure aux lecteurs, et les traiter comme des enfans, de leur interpréter une allégorie si claire, de leur dire que le flambeau de Prométhée est celui des sciences, fait pour animer les grands génies; que le satyre qui, voyant le feu pour la première fois, court à lui et veut l'embrasser, représente les hommes vulgaires qui, séduits par l'éclat des lettres, se livrent indiscrètement à l'étude; que le Prométhée qui crie et les avertit du danger, est le citoyen de Genève. Cette allégorie est juste, belle; j'ose la croire sublime. Que doit-on penser d'un écrivain qui l'a méditée, et qui n'a pu parvenir à l'entendre? On peut croire que cet homme-là n'eût pas été un grand docteur parmi les Égyptiens ses amis.

Je prends donc la liberté de proposer à mes adversaires, et surtout au dernier, cette sage leçon d'un philosophe sur un autre sujet: Sachez qu'il n'y a point d'objections qui puissent faire autant de tort à votre parti que les mauvaises réponses; sachez que, si vous n'avez rien dit qui vaille, on avilira votre cause en vous faisant l'honneur de croire qu'il n'y avoit rien de mieux à dire.

Je suis, etc. (**)

de l'élégance. Ma première règle, à moi qui ne me soucie nullement de ce qu'on pensera de mon style, est de me faire entendre. Toutes les fois qu'à l'aide de dix solécismes je pourrai m'expliquer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais. Pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots.

(*) Voyez la note de la page 469. G. P.

(**) Ainsi finit, après deux ans de querelles et de combats, cette guerre qui divisa la république des lettres, ou plutôt où l'on vit la foule des littérateurs se réunir pour attaquer le citoyen de Genève, car il étoit seul contre tous.

Au reste, Rousseau a passé une seconde fois en revue toutes les objections de ses adversaires, et y a répondu en peu de pages dans la préface de sa comédie de *Narcisse*. Voyez cette préface, qu'il dit dans ses *Confessions* être un de ses bons écrits, et qui est comme le résumé de toute sa doctrine sur les sciences et les arts. G. P.

DISCOURS

SUR CETTE QUESTION,

PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DE CORSE,

QUELLE EST LA VERTU LA PLUS NÉCESSAIRE AUX HÉROS, ET QUELS SONT LES HÉROS A QUI CETTE VERTU A MANQUÉ (*)?

AVERTISSEMENT.

Cette pièce est très-mauvaise, et je le sentis si bien après l'avoir écrite, que je ne daignai pas même l'envoyer. Il est aisé de faire moins *mal* sur le même sujet, mais non pas de faire *bien*, car il n'y a jamais de bonne réponse à faire à des questions frivoles. C'est toujours une leçon utile à tirer d'un mauvais écrit.

DISCOURS.

Si je n'étois Alexandre, disoit ce conquérant, je voudrois être Diogène. Le philosophe eût-il dit : Si je n'étois ce que je suis, je voudrois être Alexandre? J'en doute; un conquérant consentiroit plutôt d'être un sage, qu'un sage d'être un conquérant. Mais quel homme au monde ne consentiroit pas d'être un héros? On sent donc que l'héroïsme a des vertus à lui, qui ne dépendent point de la fortune, mais qui ont besoin d'elle pour se développer. Le héros est l'ouvrage de la nature, de la fortune et de lui-même. Pour bien le définir, il faudroit assigner ce qu'il tient de chacun des trois.

Toutes les vertus appartiennent au sage. Le héros se dédommage de celles qui lui manquent par l'éclat de celles qu'il possède, Les vertus du premier sont tempérées, mais il est exempt de vices; si le second a des défauts, ils sont effacés par l'éclat de ses vertus. L'un, toujours vrai, n'a point de mauvaises qualités; l'autre, toujours grand, n'en a point de médiocres. Tous deux sont fermes et inébranlables, mais de différentes manières et en différentes choses : l'un ne cède jamais que par raison, l'autre jamais que par générosité; les foiblesses sont aussi peu connues du sage que les lâchetés le sont peu du héros : et la violence n'a pas plus d'empire sur l'âme de celui-ci que les passions sur celle de l'autre.

Il y a donc plus de solidité dans le caractère du sage, et plus d'éclat dans celui du héros; et la préférence se trouveroit décidée en faveur du premier, en se contentant de les considérer ainsi en eux-mêmes. Mais si nous les envisageons par leur rapport avec l'intérêt de la société, de nouvelles réflexions produiront bientôt d'autres jugemens, et rendront aux qualités héroïques cette prééminence qui leur est due, et qui leur a été accordée dans tous les siècles, d'un commun consentement.

En effet, le soin de sa propre félicité fait toute l'occupation du sage, et c'en est bien assez sans doute pour remplir la tâche d'un homme ordinaire. Les vues du vrai héros s'étendent plus loin; le bonheur des hommes est son objet, et c'est à ce sublime travail qu'il consacre la grande âme qu'il a reçue du ciel. Les philosophes, je l'avoue, prétendent enseigner aux hommes l'art d'être heureux; et, comme s'ils devoient s'attendre à former des nations de sages, ils prêchent aux peuples une félicité chimérique qu'ils n'ont pas eux-mêmes, et dont ceux-ci ne prennent jamais ni l'idée ni le goût.

(*) Ce discours, écrit en 1751, fut publié dans l'hiver de 1768 à *Lausanne*, à l'insu de Rousseau. Voir dans la *Correspondance* la lettre à M. Lalliaud du 18 février 1769, et les lettres à Du Peyrou, des 18 janvier et 28 février même année.

Socrate vit et déplora les malheurs de sa patrie, mais c'est à Thrasybule qu'il étoit réservé de les finir; et Platon, après avoir perdu son éloquence, son honneur et son temps à la cour d'un tyran, fut contraint d'abandonner à un autre la gloire de délivrer Syracuse du joug de la tyrannie. Le philosophe peut donner à l'univers quelques instructions salutaires; mais ces leçons ne corrigeront jamais ni les grands qui les méprisent, ni le peuple qui ne les entend point. Les hommes ne se gouvernent pas ainsi par des vues abstraites; on ne les rend heureux qu'en les contraignant à l'être, et il faut leur faire éprouver le bonheur pour le leur faire aimer : voilà l'occupation et les talens du héros : c'est souvent la force à la main qu'il se met en état de recevoir les bénédictions des hommes qu'il contraint d'abord à porter le joug des lois pour les soumettre enfin à l'autorité de la raison.

L'héroïsme est donc de toutes les qualités de l'âme celle dont il importe le plus aux peuples que ceux qui les gouvernent soient revêtus. C'est la collection d'un grand nombre de vertus sublimes, rares dans leur assemblage, plus rares dans leur énergie, et d'autant plus rares encore que l'héroïsme qu'elles constituent, détaché de tout intérêt personnel, n'a pour objet que la félicité des autres, et pour prix que leur admiration.

Je n'ai rien dit ici de la gloire légitimement due aux grandes actions; je n'ai point parlé de la force de génie ni des autres qualités personnelles nécessaires au héros, et qui, sans être vertus, servent souvent plus qu'elles au succès des grandes entreprises. Pour placer le vrai héros à son rang, je n'ai eu recours qu'à ce principe incontestable : que c'est entre les hommes celui qui se rend le plus utile aux autres qui doit être le premier de tous. Je ne crains point que les sages appellent d'une décision fondée sur cette maxime.

Il est vrai, et je me hâte de l'avouer, qu'il se présente dans cette manière d'envisager l'héroïsme une objection qui semble d'autant plus difficile à résoudre, qu'elle est tirée du fond même du sujet.

Il ne faut point, disoient les anciens, deux soleils dans la nature, ni deux Césars sur la terre. En effet, il en est de l'héroïsme comme de ces métaux recherchés dont le prix consiste dans leur rareté, et que leur abondance rendroit pernicieux ou inutiles. Celui dont la valeur a pacifié le monde l'eût désolé s'il y eût trouvé un seul rival digne de lui. Telles circonstances peuvent rendre un héros nécessaire au salut du genre humain; mais, en quelque temps que ce soit, un peuple de héros en seroit infailliblement la ruine, et, semblable aux soldats de Cadmus, il se détruiroit bientôt lui même.

Quoi donc! me dira-t-on, la multiplication des bienfaiteurs du genre humain peut-elle être dangereuse aux hommes, et *peut-il* y avoir trop de gens qui travaillent *au bonheur* de tous? Oui, sans doute, répondrai-je, *quand* ils s'y prennent mal, ou qu'ils ne s'en occupent qu'en apparence. Ne nous dissimulons rien; la félicité publique est bien moins la fin des actions du héros qu'un moyen pour arriver à celle qu'il se propose; et cette fin est presque toujours sa gloire personnelle. L'amour de la gloire a fait des biens et des maux innombrables; l'amour de la patrie est plus pur dans son principe et plus sûr dans ses effets : aussi le monde a-t-il été souvent surchargé de héros; mais les nations n'auront jamais assez de citoyens. Il y a bien de la différence entre l'homme vertueux et celui qui a des vertus : celles du héros ont rarement leur source dans la pureté de l'âme; et, semblables à ces drogues salutaires, mais peu agissantes, qu'il faut animer par des sels âcres et corrosifs, on diroit qu'elles aient besoin du secours de quelques vices pour leur donner de l'activité.

Il ne faut donc pas se représenter l'héroïsme sous l'idée d'une perfection morale, qui ne lui convient nullement, mais comme un composé de bonnes et mauvaises qualités, salutaires ou nuisibles, selon les circonstances, et combinées dans une telle proportion, qu'il en résulte souvent plus de fortune et de gloire pour celui qui les possède, et quelquefois même plus de bonheur pour les peuples, que d'une vertu plus parfaite.

De ces notions bien développées il s'ensuit qu'il peut y avoir bien des vertus contraires à l'héroïsme; d'autres qui lui soient indifférentes; que d'autres lui sont plus ou moins favo-

rables, selon leurs différens rapports avec le grand art de subjuguer les cœurs et d'enlever l'admiration des peuples; et qu'enfin parmi ces dernières il doit y en avoir quelqu'une qui lui soit plus nécessaire, plus essentielle, plus indispensable, et qui le caractérise en quelque manière : c'est cette vertu spéciale et proprement héroïque qui doit être ici l'objet de mes recherches.

Rien n'est si décisif que l'ignorance; et le doute est aussi rare parmi le peuple que l'affirmation chez les vrais philosophes. Il y a longtemps que le préjugé vulgaire a prononcé sur la question que nous agitons aujourd'hui; et que la valeur guerrière passe chez la plupart des hommes pour la première vertu des héros. Osons appeler de ce jugement aveugle au tribunal de la raison; et que les préjugés, si souvent ses ennemis et ses vainqueurs, apprennent à lui céder à leur tour.

Ne nous refusons point à la première réflexion que ce sujet fournit, et convenons d'abord que les peuples ont bien inconsidérément accordé leur estime et leur encens à la vaillance martiale, ou que c'est en eux une inconséquence bien odieuse de croire que ce soit par la destruction des hommes que les bienfaiteurs du genre humain annoncent leur caractère. Nous sommes à la fois bien maladroits et bien malheureux, si ce n'est qu'à force de nous désoler qu'on peut exciter notre admiration. Faut-il donc croire que, si jamais les jours de bonheur et de paix renaissoient parmi nous, ils en banniroient l'héroïsme avec le cortége affreux des calamités publiques, et que les héros seroient tous relégués dans le temple de Janus, comme on enferme, après la guerre, de vieilles et inutiles armes dans nos arsenaux.

Je sais qu'entre les qualités qui doivent former le grand homme, le courage est quelque chose; mais hors du combat la valeur n'est rien. Le brave ne fait ses preuves qu'aux jours de bataille : le vrai héros fait les siennes tous les jours; et ses vertus, pour se montrer quelquefois en pompe, n'en sont pas d'un usage moins fréquent sous un extérieur plus modeste.

Osons le dire. Tant s'en faut que la valeur soit la première vertu du héros, qu'il est douteux même qu'on la doive compter au nombre des vertus. Comment pourroit-on honorer de ce titre une qualité sur laquelle tant de scélérats ont fondé leurs crimes? Non, jamais les Catilina ni les Cromwell n'eussent rendu leurs noms célèbres; jamais l'un n'eût tenté la ruine de sa patrie, ni l'autre asservi la sienne, si la plus inébranlable intrépidité n'eût fait le fond de leur caractère. Avec quelques vertus de plus, me direz-vous, ils eussent été des héros; dites plutôt qu'avec quelques crimes de moins ils eussent été des hommes.

Je ne passerai point ici en revue ces guerriers funestes, la terreur et le fléau du genre humain, ces hommes avides de sang et de conquêtes, dont on ne peut prononcer les noms sans frémir, des Marius, des Totila, des Tamerlan. Je ne me prévaudrai point de la juste horreur qu'ils ont inspirée aux nations. Et qu'est-il besoin de recourir à des monstres pour établir que la bravoure même la plus généreuse est plus suspecte dans son principe, plus journalière dans ses exemples, plus funeste dans ses effets, qu'il n'appartient à la constance, à la solidité et aux avantages de la vertu? Combien d'actions mémorables ont été inspirées par la honte ou par la vanité! Combien d'exploits, exécutés à la face du soleil, sous les yeux des chefs, et en présence de toute une armée, ont été démentis dans le silence et l'obscurité de la nuit! Tel est brave au milieu de ses compagnons, qui ne seroit qu'un lâche, abandonné à lui-même : tel a la tête d'un général, qui n'eut jamais le cœur d'un soldat : tel affronte sur une brèche la mort et le fer de son ennemi, qui dans le secret de sa maison ne peut soutenir la vue du fer salutaire d'un chirurgien.

Un tel étoit brave un tel jour, disoient les Espagnols du temps de Charles-Quint, et ces gens-là se connoissoient en bravoure. En effet, rien peut-être n'est si journalier que la valeur, et il y a bien peu de guerriers sincères qui osassent répondre d'eux seulement pour vingt-quatre heures. Ajax épouvante Hector; Hector épouvante Ajax et fuit devant Achille. Antiochus-le-Grand fut brave la moitié de sa vie, et lâche l'autre moitié. Le triomphateur des trois parties du monde perdit le cœur et la tête à Pharsale. César lui-même fut ému à Dyrrachium, et eut peur à Munda; et le vainqueur de Brutus s'enfuit lâchement devant Octave,

et abandonna la victoire et l'empire du monde à celui qui tenoit de lui l'un et l'autre. Croira-t-on que ce soit faute d'exemples modernes que je n'en cite ici que d'anciens?

Qu'on ne nous dise donc plus que la palme héroïque n'appartient qu'à la valeur et aux talens militaires. Ce n'est point sur les exploits des grands hommes que leur réputation est mesurée. Cent fois les vaincus ont remporté le prix de la gloire sur les vainqueurs. Qu'on recueille les suffrages, et qu'on me dise lequel est le plus grand d'Alexandre ou de Porus, de Pyrrhus ou de Fabrice, d'Antoine ou de Brutus, de François I[er] dans les fers ou de Charles-Quint triomphant, de Valois vainqueur ou de Coligny vaincu.

Que dirons-nous de ces grands hommes qui, pour n'avoir point souillé leurs mains dans le sang, n'en sont que plus sûrement immortels? Que dirons-nous du législateur de Sparte, qui, après avoir goûté le plaisir de régner, eut le courage de rendre la couronne au légitime possesseur qui ne la lui demandoit pas; de ce doux et pacifique citoyen qui savoit venger ses injures non par la mort de l'offenseur, mais en le rendant honnête homme? Faudra-t-il démentir l'oracle qui lui accorda presque les honneurs divins, et refuser l'héroïsme à celui qui a fait des héros de tous ses compatriotes? que dirons-nous du législateur d'Athènes, qui sut garder sa liberté et sa vertu à la cour même des tyrans, et osa soutenir en face, à un monarque opulent, que la puissance et les richesses ne rendent point un homme heureux? Que dirons-nous du plus grand des Romains et du plus vertueux des hommes, de ce modèle des citoyens, auquel seul l'oppresseur de la patrie fit l'honneur de le haïr assez pour prendre la plume contre lui, même après sa mort? Ferons-nous cet affront à l'héroïsme d'en refuser le titre à Caton d'Utique? Et pourtant cet homme ne s'est point illustré dans les combats, et n'a point rempli le monde du bruit de ses exploits. Je me trompe; il en a fait un, le plus difficile qui ait jamais été entrepris et le seul qui ne sera point imité, quand d'un corps de gens de guerre il forma une société d'hommes sages, équitables et modestes.

On sait assez que le partage d'Auguste n'étoit pas la valeur. Ce n'est point aux rives d'Actium ni dans les plaines de Philippes qu'il a cueilli les lauriers qui l'ont immortalisé, mais bien dans Rome pacifique et rendue heureuse. L'univers soumis a moins fait pour la gloire et pour la sûreté de sa vie que l'équité de ses lois et le pardon de Cinna : tant les vertus sociales sont, dans les héros mêmes, préférables au courage! Le plus grand capitaine du monde meurt assassiné en plein sénat pour un peu de hauteur indiscrète, pour avoir voulu ajouter un vain titre à un pouvoir réel; et l'auteur odieux des proscriptions, effaçant ses forfaits à force de justice et de clémence, devient le père de sa patrie qu'il avait désolée, et meurt adoré des Romains qu'il avait asservis.

Qui de nous osera ôter à tous ces grands hommes la couronne héroïque dont leurs têtes immortelles sont ornées? Qui l'osera refuser à ce guerrier philosophe et bienfaisant qui, d'une main accoutumée à manier les armes, écarte de votre sein les calamités d'une longue et funeste guerre, et fait briller au milieu de vous, avec une magnificence royale, les sciences et les beaux-arts? O spectacle digne des temps héroïques! je vois les muses dans tout leur éclat marcher d'un pas assuré parmi vos bataillons, Apollon et Mars se couronner réciproquement, et votre île, encore fumante des ravages de la foudre, en braver désormais les éclats à l'abri de ces doubles lauriers. Décidez donc, citoyens illustres, lesquels ont mieux mérité la palme héroïque, des guerriers qui sont accourus à votre défense ou des sages qui font tout pour votre bonheur; ou plutôt épargnez-vous un choix inutile, puisqu'à ce double titre vous n'aurez que les mêmes fronts à couronner.

Aux exemples qui se présentent en foule et qu'il ne m'est pas permis d'épuiser, ajoutons quelques réflexions qui confirment les inductions que j'en veux tirer ici. Assigner le premier rang à la valeur dans le caractère héroïque, ce seroit donner au bras qui exécute la préférence sur la tête qui projette. Cependant on trouve plus aisément des bras que des têtes. On peut confier à d'autres l'exécution d'un grand projet, sans en perdre le principal mérite; mais exécuter le projet d'autrui, c'est rentrer volontairement dans l'ordre subalterne qui ne convient point aux héros.

Ainsi, qu'elle que soit la vertu qui le caractérise, elle doit annoncer le génie et en être inséparable. Les qualités héroïques ont bien leur germe dans le cœur, mais c'est dans la tête qu'elles se développent et prennent de la solidité. L'âme la plus pure peut s'égarer dans la route même du bien, si l'esprit et la raison ne la guident; et toutes les vertus s'altèrent, sans le concours de la sagesse. La fermeté dégénère aisément en opiniâtreté, la douceur en foiblesse, le zèle en fanatisme, la valeur en férocité. Souvent une grande entreprise mal concertée fait plus de tort à celui qui la manque qu'un succès mérité ne lui eût fait d'honneur; car le mépris est ordinairement plus fort que l'estime. Il semble même que, pour établir une réputation éclatante, les talens suppléent bien plus aisément aux vertus que les vertus aux talens. Le soldat du Nord, avec un génie étroit et un courage sans bornes, perdit sans retour, dès le milieu de sa carrière, une gloire acquise par des prodiges de valeur et de générosité; et il est encore douteux, dans l'opinion publique, si le meurtrier de Charles Stuart n'est point, avec tous ses forfaits, un des plus grands hommes qui aient jamais existé

La bravoure ne constitue point un caractère; et c'est au contraire du caractère de celui qui la possède qu'elle tire sa forme particulière. Elle est vertu dans une âme vertueuse, et vice dans un méchant. Le chevalier Bayard étoit brave; Cartouche l'étoit aussi : mais croira-t-on jamais qu'ils le fussent de la même manière? La valeur est susceptible de toutes les formes; elle est généreuse ou brutale, stupide ou éclairée, furieuse ou tranquille, selon l'âme qui la possède; selon les circonstances, elle est l'épée du vice ou le bouclier de la vertu; et, puisqu'elle n'annonce nécessairement ni la grandeur de l'âme, ni celle de l'esprit, elle n'est point la vertu la plus nécessaire au héros. Pardonnez-le-moi, peuple vaillant et infortuné qui avez si long-temps rempli l'Europe du bruit de vos exploits et de vos malheurs. Non, ce n'est point à la bravoure de ceux de vos concitoyens qui ont versé leur sang pour leur pays que j'accorderai la couronne héroïque, mais à leur ardent amour pour la patrie, et à leur constance invincible dans l'adversité. Pour être des héros, avec de tels sentimens ils auroient même pu se passer d'être braves.

J'ai attaqué une opinion dangereuse et trop répandue; je n'ai pas les mêmes raisons pour suivre dans tous ses détails la méthode des exclusions. Toutes les vertus naissent des différens rapports que la société a établis entre les hommes. Or le nombre de ces rapports est presque infini. Quelle tâche seroit-ce donc d'entreprendre de les parcourir! Elle seroit immense, puisqu'il y a parmi les hommes autant de vertus possibles que de vices réels; elle seroit superflue, puisque dans le nombre des grandes et difficiles vertus dont le héros a besoin pour bien commander on ne sauroit comprendre comme nécessaires le grand nombre de vertus plus difficiles encore dont la multitude a besoin pour obéir. Tel a brillé dans le premier rang, qui, né dans le dernier, fût mort obscur sans s'être fait remarquer. Je ne sais ce qui fût arrivé d'Épictète placé sur le trône du monde; mais je sais qu'à la place d'Épictète César lui-même n'eût jamais été qu'un chétif esclave.

Bornons-nous donc, pour abréger, aux divisions établies par les philosophes; et contentons-nous de parcourir les quatre principales vertus auxquelles ils rapportent toutes les autres, bien sûrs que ce n'est pas dans les qualités accessoires, obscures et subalternes, que l'on doit chercher la base de l'héroïsme.

Mais dirons-nous que la justice soit cette base, tandis que c'est sur l'injustice même que la plupart des grands hommes ont fondé le monument de leur gloire? Les uns, enivrés d'amour pour la patrie, n'ont rien trouvé d'illégitime pour la servir, et n'ont point hésité d'employer pour son avantage des moyens odieux que leurs généreuses âmes n'eussent jamais pu se résoudre à employer pour le leur; d'autres, dévorés d'ambition, n'ont travaillé qu'à mettre leur pays dans les fers; l'ardeur de la vengeance en a porté d'autres à le trahir Les uns ont été d'avides conquérans, d'autres d'adroits usurpateurs, d'autres même n'ont pas eu honte de se rendre les ministres de la tyrannie d'autrui. Les uns ont méprisé leur devoir, les autres se sont joués de leur foi. Quelques-uns ont été injustes par système, d'autres par foiblesse, la plupart par ambition Tous sont allés à l'immortalité.

La justice n'est donc pas la vertu qui caractérise le héros. On ne dira pas mieux que ce soit la tempérance ou la modération, puisque c'est pour avoir manqué de cette dernière vertu que les hommes les plus célèbres se sont rendus immortels, et que le vice opposé à l'autre n'a empêché nul d'entre eux de le devenir; pas même Alexandre, que ce vice affreux couvrit du sang de son ami; pas même César, à qui toutes les dissolutions de sa vie n'ôtèrent pas un seul autel après sa mort.

La prudence est plutôt une qualité de l'esprit qu'une vertu de l'âme. Mais, de quelque manière qu'on l'envisage, on lui trouve toujours plus de solidité que d'éclat, et elle sert plutôt à faire valoir les autres vertus qu'à briller par elle-même. La prudence, dit Montaigne (*), si tendre et circonspecte, est mortelle ennemie des hautes exécutions, et de tout acte véritablement héroïque : si elle prévient les grandes fautes, elle nuit aussi aux grandes entreprises; car il en est peu où il ne faille toujours donner au hasard beaucoup plus qu'il ne convient à l'homme sage. D'ailleurs le caractère de l'héroïsme est de porter au plus haut degré les vertus qui lui sont propres. Or, rien n'approche tant de la pusillanimité qu'une prudence excessive; et l'on ne s'élève guère au-dessus de l'homme qu'en foulant quelquefois aux pieds la raison humaine. La prudence n'est donc point encore la vertu caractéristique du héros.

La tempérance l'est encore moins, elle à qui l'héroïsme même, qui n'est qu'une intempérance de gloire, semble donner l'exclusion. Où sont les héros que des excès de quelque espèce n'ont point avilis? Alexandre, dit-on, fut chaste; mais fut-il sobre? Cet émule du premier vainqueur de l'Inde n'imita-t-il pas ses dissolutions? ne les réunit-il pas, quand, à la suite d'une courtisane, il brûla le palais de Persépolis? Ah! que n'avoit-il une maîtresse! dans sa funeste crapule il n'eût point tué son ami. César fut sobre; mais fut-il chaste, lui qui fit connoître à Rome des prostitutions inouïes et changeoit de sexe à son gré? Alcibiade eut toutes les sortes d'intempérance, et n'en fut pas moins un des grands hommes de la Grèce. Le vieux Caton lui-même aima l'argent et le vin. Il eut des vices ignobles, et fut l'admiration des Romains. Or ce peuple se connoissoit en gloire.

L'homme vertueux est juste, prudent, modéré, sans être pour cela un héros; et trop fréquemment le héros n'est rien de tout cela. Ne craignons point d'en convenir; c'est souvent au mépris même de ces vertus que l'héroïsme a dû son éclat. Que deviennent César, Alexandre, Pyrrhus, Annibal, envisagés de ce côté? Avec quelques vices de moins, peut-être eussent-ils été moins célèbres; car la gloire est le prix de l'héroïsme; mais il en faut un autre pour la vertu.

S'il falloit distribuer les vertus à ceux à qui elles conviennent le mieux, j'assignerois à l'homme d'état la prudence, au *citoyen* la justice, au philosophe la modération; pour la force de l'âme, je la donnerois au héros, et il n'auroit pas à se plaindre de son partage.

En effet, la force est le vrai fondement de l'héroïsme; elle est la source ou le supplément des vertus qui le composent, et c'est elle qui le rend propre aux grandes choses. Rassemblez à plaisir les qualités qui peuvent concourir à former le grand homme; si vous n'y joignez la force pour les animer, elles tombent toutes en langueur, et l'héroïsme s'évanouit. Au contraire, la seule force de l'âme donne nécessairement un grand nombre de vertus héroïques à celui qui en est doué, et supplée à toutes les autres.

Comme on peut faire des actions de vertu sans être vertueux, on peut faire de grandes actions sans avoir droit à l'héroïsme. Le héros ne fait pas toujours de grandes actions; mais il est toujours prêt à en faire au besoin, et se montre grand dans toutes les circonstances de sa vie : voilà ce qui le distingue de l'homme vulgaire. Un infirme peut prendre la bêche et labourer quelques momens la terre, mais il s'épuise et se lasse bientôt. Un robuste laboureur ne supporte pas de grands travaux sans cesse; mais il le pourroit sans s'incommoder, et c'est à sa force corporelle qu'il doit ce pouvoir. La force de l'âme est la même chose; elle consiste à pouvoir toujours agir fortement.

Les hommes sont plus aveugles que méchans, et il y a plus de foiblesse que de malignité dans leurs vices. Nous nous trompons nous-mêmes avant que de tromper les autres, et nos fautes ne viennent que de nos erreurs; nous n'en commettons guère que parce que nous nous las-

(*) Livre I, chap. 23.

sons gagner à de petits intérêts présens qui nous font oublier les choses plus importantes et plus éloignées. De là, toutes les petitesses qui caractérisent le vulgaire, inconstance, légèreté, caprice, fourberie, fanatisme, cruauté : vices qui tous ont leur source dans la foiblesse de l'âme. Au contraire, tout est grand et généreux dans une âme forte, parce qu'elle sait discerner le beau du spécieux, la réalité de l'apparence, et se fixer à son objet avec cette fermeté qui écarte les illusions et surmonte les plus grands obstacles.

C'est ainsi qu'un jugement incertain et un cœur facile à séduire rendent les hommes foibles et petits. Pour être grand il ne faut que se rendre maître de soi. C'est au-dedans de nous-mêmes que sont nos plus redoutables ennemis; et quiconque aura su les combattre et les vaincre aura plus fait pour la gloire, au jugement des sages, que s'il eût conquis l'univers.

Voilà ce que produit la force de l'âme; c'est ainsi qu'elle peut éclairer l'esprit, étendre le génie, et donner de l'énergie et de la vigueur à toutes les autres vertus : elle peut même suppléer à celles qui nous manquent; car celui qui ne seroit ni courageux, ni juste, ni sage, ni modéré par inclination, le sera pourtant par raison, sitôt qu'ayant surmonté ses passions, et vaincu ses préjugés, il sentira combien il lui est avantageux de l'être, sitôt qu'il sera convaincu qu'il ne peut faire son bonheur qu'en travaillant à celui des autres. La force est donc la vertu qui caractérise l'héroïsme; et elle l'est encore par un autre argument sans réplique que je tire des réflexions d'un grand homme : Les autres vertus, dit Bacon, nous délivrent de la domination des vices; la seule force nous garantit de celle de la fortune. En effet, quelles sont les vertus qui n'ont pas besoin de certaines circonstances pour les mettre en œuvre? De quoi sert la justice avec les tyrans, la prudence avec les insensés, la tempérance dans la misère? Mais tous les événemens honorent l'homme fort, le bonheur et l'adversité servent également à sa gloire, et il ne règne pas moins dans les fers que sur le trône. Le martyre de Régulus à Carthage, le festin de Caton rejeté du consulat, le sang-froid d'Épictète estropié par son maître, ne sont pas moins illustres que les triomphes d'Alexandre et de César; et si Socrate étoit mort dans son lit, on douteroit peut-être aujourd'hui s'il fut rien de plus qu'un adroit sophiste.

Après avoir déterminé la vertu la plus propre au héros, je devrois parler encore de ceux qui sont parvenus à l'héroïsme sans la posséder. Mais comment y seroient-ils parvenus sans la partie qui, seule, constitue le vrai héros et qui lui est essentielle? Je n'ai rien à dire là-dessus, et c'est le triomphe de ma cause. Parmi les hommes célèbres dont les noms sont inscrits au temple de la gloire, les uns ont manqué de sagesse, les autres de modération, il y en a eu de cruels, d'injustes, d'imprudens, de perfides, tous ont eu des foiblesses, nul d'entre eux n'a été un homme foible. En un mot toutes les autres vertus ont pu manquer à quelques grands hommes; mais sans la force de l'âme il n'y eut jamais de héros.

ORAISON FUNÈBRE

DE

S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

PREMIER PRINCE DU SANG DE FRANCE (*).

Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit.
Pleurez modérément celui que vous avez perdu, car il est en paix.
Ecclesiastic., c. XXII, v. 11.

MESSIEURS,

Les écrivains profanes nous disent qu'un puissant roi, considérant avec orgueil la superbe et nombreuse armée qu'il commandoit, versa pourtant des pleurs, en songeant que, dans peu d'années, de tant de milliers d'hommes il n'en resteroit pas un seul en vie. Il avoit raison de s'affliger, sans doute : la mort pour un païen ne pouvoit être qu'un sujet de larmes.

Le spectacle funèbre qui frappe mes yeux, et l'assemblée qui m'écoute, m'arrachent aujourd'hui la même réflexion, mais avec des motifs de consolation capables d'en tempérer l'amertume et de la rendre utile au chrétien. Oui, messieurs, si nos âmes étoient assez pures pour subjuguer les affections terrestres, et pour s'élever par la contemplation jusqu'au séjour des bienheureux, nous nous acquitterions sans douleur et sans larmes du triste devoir qui nous assemble ; nous nous dirions à nous-mêmes, dans une sainte joie : « Celui qui » a tout fait pour le ciel est en possession de la » récompense qui lui étoit due ; » et la mort du grand prince que nous pleurons ne seroit à nos yeux que le triomphe du juste.

Mais, foibles chrétiens, encore attachés à la terre, que nous sommes loin de ce degré de perfection nécessaire pour juger sans passion des choses véritablement désirables ! et comment oserions-nous décider de ce qui peut être avantageux aux autres, nous qui ne savons pas seulement ce qui nous est bon à nous-mêmes ? Comment pourrions-nous nous réjouir avec les saints d'un bonheur dont nous sentons si peu le prix ? Ne cherchons point à étouffer notre juste douleur. A Dieu ne plaise qu'une coupable insensibilité nous donne une constance que nous ne devons tenir que de la religion ! La France vient de perdre le premie

(*) Voyez ce que dit Rousseau sur cette Oraison funèbre que lui-même il juge *très-foible*, dans une lettre à Moultou du 12 décembre 1761 : il en parle encore dans une lettre au même du 25 du même mois.

Le prince dont il s'agit ici étoit *Louis*, né en 1703, fils du régent et grand-père du trop fameux Philippe-Égalité. Sa jeunesse fut assez dissipée ; mais peu de temps après la mort de son père, il quitta le monde pour se consacrer entièrement aux exercices de la pénitence et à l'étude de la religion. En 1730 il prit un appartement à l'Abbaye de Sainte-Geneviève, et s'y établit totalement en 1742. Il n'en sortoit que pour visiter des églises ou pour des œuvres charitables, et y mourut le 4 février 1752. Ce prince, aussi savant que pieux, possédoit l'hébreu, le chaldeen, le syriaque, le grec, et avoit cultivé toutes les sciences. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages qu'il ne voulut jamais faire imprimer, tous relatifs à des points de doctrine religieuse ou à l'explication des livres sacrés, et dont les principaux sont indiqués dans le Dictionnaire historique en 20 volumes de Chaudon et Delandine, article *Orléans*, n° 5.

Louis d'Orléans avoit donc des talens et des vertus réelles dont la réunion pouvoit même paroître extraordinaire dans un prince, et fournissoit matière à l'éloquence. Si Rousseau, qui avoit déjà donné des preuves de sa force, a *foibli* en cette occasion, il en fait connoître la cause par ces seuls mots : *c'étoit*, dit-il, *un ouvrage de commande, et qui m'avoit été payé.* Au reste, c'est de tous ses écrits le seul qu'il annonce avoir eté composé par ce motif.

G. P.

prince du sang de ses rois; les pauvres ont perdu leur père, les savans leur protecteur, tous les chrétiens leur modèle. Notre perte est assez grande pour nous avoir acquis le droit de pleurer, au moins sur nous-mêmes. Mais pleurons avec modération, et comme il convient à des chrétiens : ne songeons pas tellement à nos pertes, que nous oubliions le prix inestimable qu'elles ont acquis au grand prince que nous regrettons. Bénissons le saint nom de Dieu et des dons qu'il nous a faits, et de ceux qu'il nous a repris. Si le tableau que je dois exposer à vos yeux vous offre de justes sujets de douleur dans la mort de TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT ET TRÈS-EXCELLENT PRINCE LOUIS DUC D'ORLÉANS, PREMIER PRINCE DU SANG DE FRANCE, vous y trouverez aussi de grands motifs de consolation dans l'espérance légitime de son éternelle félicité. L'humanité, notre intérêt, nous permettent de nous affliger de ne l'avoir plus; mais la sainteté de sa vie et la religion nous consolent pour lui, car il est en paix. *Modicùm plora supra mortuum, quoniam requievit.*

PREMIÈRE PARTIE.

Dans l'hommage que je viens rendre aujourd'hui à la mémoire de monseigneur le duc d'Orléans, il me sera plus aisé de trouver des louanges qui lui soient dues, que de retrancher de ce nombre toutes celles dont sa vertu n'a pas besoin pour paroître avec tout son éclat. Telles sont celles qui ont pour objet les droits de la naissance; droits dont ceux qu'on nomme grands sont ordinairement si jaloux, et qui ne décèlent que trop souvent leur petitesse par leur attention même à les faire valoir. Il naquit du plus illustre sang du monde, à côté du premier trône de l'univers, et d'un prince qui en a été l'appui. Ces avantages sont grands, sans doute; il les a comptés pour rien. Que la modestie de ce grand prince règne jusque dans son éloge; et comme il ne s'est souvenu de son rang que pour en étudier les devoirs, ne nous en souvenons nous-mêmes que pour voir comment il les a remplis.

Il le faut avouer, messieurs, si ces devoirs consistent dans l'affectation d'une vaine pompe, souvent plus propre à révolter les cœurs qu'à éblouir les yeux; dans l'éclat d'un luxe effréné qui substitue les marques de la richesse à celles de la grandeur; dans l'exercice impérieux d'une autorité dont la rigueur montre communément plus d'orgueil que de justice : si ce sont là, dis-je, les devoirs des princes, j'en conviens avec plaisir, il ne les a point remplis.

Mais si la véritable grandeur consiste dans l'exercice des vertus bienfaisantes, à l'exemple de celle de Dieu, qui ne se manifeste que par les biens qu'il répand sur nous; si le premier devoir des princes est de travailler au bonheur des hommes; s'ils ne sont élevés au-dessus d'eux que pour être attentifs à prévenir leurs besoins; s'il ne leur est permis d'user de l'autorité que le ciel leur donne que pour les forcer d'être sages et heureux; si l'invincible penchant du peuple à admirer et imiter la conduite de ses maîtres n'est pour eux qu'un moyen, c'est-à-dire un devoir de plus pour le porter à bien faire par leur exemple, toujours plus fort que leurs lois; enfin s'il est vrai que leur vertu doit être proportionnée à leur élévation : grands de la terre, venez apprendre cette science rare, sublime, et si peu connue de vous, de bien user de votre pouvoir et de vos richesses, d'acquérir des grandeurs qui vous appartiennent, et que vous puissiez emporter avec vous en quittant toutes les autres.

Le premier devoir de l'homme est d'étudier ses devoirs; et cette connoissance est facile à acquérir dans les conditions privées. La voix de la raison et le cri de la conscience s'y font entendre sans obstacle; et si le tumulte des passions nous empêche quelquefois d'écouter ces conseillers importuns, la crainte des lois nous rend justes, notre impuissance nous rend modérés; en un mot, tout ce qui nous environne nous avertit de nos fautes, les prévient, nous en corrige, ou nous en punit.

Les princes n'ont pas sur ce point les mêmes avantages : leurs devoirs sont beaucoup plus grands, et les moyens de s'en instruire, beaucoup plus difficiles. Malheureux dans leur élévation, tout semble concourir à écarter la lumière de leurs yeux et la vertu de leur cœur. Le vil et dangereux cortége des flatteurs les assiége dès leur plus tendre jeunesse; leurs faux amis, intéressés à nourrir leur ignorance, mettent tous leurs soins à les empêcher de rien voir par leurs yeux. Des passions que rien ne

contraint, un orgueil que rien ne mortifie, leur inspirent les plus monstrueux préjugés, et les jettent dans un aveuglement funeste que tout ce qui les approche ne fait qu'augmenter : car, pour être puissant sur eux, on n'épargne rien pour les rendre foibles, et la vertu du maître sera toujours l'effroi des courtisans.

C'est ainsi que les fautes des princes viennent de leur aveuglement plus souvent encore que de leur mauvaise volonté; ce qui ne rend pas ces fautes moins criminelles, et ne les rend que plus irréparables. Pénétré dès son enfance de cette grande vérité, le duc d'Orléans travailla de bonne heure à écarter le voile que son rang mettoit au-devant de ses yeux. La première chose qu'on lui avoit apprise, c'est qu'il étoit un grand prince; ses propres réflexions lui apprirent encore qu'il étoit un homme, sujet à toutes les foiblesses de l'humanité; que, dans le rang qu'il occupoit, il avoit de grands devoirs à remplir et de grandes erreurs à craindre. Il comprit que ces premières connoissances lui imposoient l'obligation d'en acquérir beaucoup d'autres. Il se livra avec ardeur à l'étude, et il travailla à se faire dans les bons auteurs, et surtout dans nos livres sacrés, des amis fidèles et des conseillers sincères qui, sans songer sans cesse à leur intérêt, lui parlassent quelquefois pour le sien. Le succès fut tel qu'on pouvoit l'attendre de ses dispositions. Il cultiva toutes les sciences, il apprit toutes les langues, et l'Europe vit avec étonnement un prince tout jeune encore sachant par soi-même, et ayant des connoissances à lui.

Telles furent les premières sources des vertus dont il orna et édifia le monde. A peine fut-il livré à lui-même, qu'il les mit toutes en pratique. Uni par les nœuds sacrés à une épouse chérie et digne de l'être, il fit voir par sa douceur, par ses égards, et par sa tendresse pour elle, que la véritable piété n'endurcit point les cœurs, n'ôte rien à l'agrément d'une honnête société, et ne fait qu'ajouter plus de charme et de fidélité à l'affection conjugale. La mort lui enleva cette vertueuse épouse à la fleur de son âge; et s'il témoigna par sa douleur combien elle lui avoit été chère, il montra par sa constance que celui qui n'abuse point du bonheur ne se laisse point non plus abattre par l'adversité. Cette perte lui apprit à connoître l'instabilité des choses humaines, et l'avantage qu'on trouve à réunir toutes ses affections dans celui qui ne meurt point. C'est dans ces circonstances qu'il se choisit une pieuse solitude pour s'y livrer avec plus de tranquillité à son juste regret et à ses méditations chrétiennes; et s'il ne quitta pas absolument la cour et le monde, où son devoir le retenoit encore, il fit du moins assez connoître que le seul commerce qui pouvoit désormais lui être agréable étoit celui qu'il vouloit avoir avec Dieu.

L'éducation de son fils étoit le principal motif qui l'arrachoit à sa retraite : il n'épargna rien pour bien remplir ce devoir important. Le succès me dispense de m'étendre sur ce qu'il fit à cet égard; et il nous seroit d'autant moins permis de l'oublier, que nous jouissons aujourd'hui du fruit de ses soins.

S'il fut bon père et bon mari, il ne fut pas moins fidèle sujet et zélé citoyen. Passionné pour la gloire du roi, c'est-à-dire pour la prospérité de l'état, on sait de quel zèle il étoit animé partout où il la croyoit intéressée : on sait qu'aucune considération ne put jamais lui faire dissimuler son sentiment dès qu'il étoit question du bien public; exemple rare et peut-être unique à la cour, où ces mots de bien public et de service du prince ne signifient guère, dans la bouche de ceux qui les emploient, qu'intérêt personnel, jalousie et avidité.

Appelé dans les conseils, je ne dirai point par son rang, mais plus honorablement encore par l'estime et la confiance d'un roi qui n'en accorde qu'au mérite, c'est là qu'il faisoit briller également et ses talens et ses vertus; c'est là que la droiture de son âme, la sagesse de ses avis, et la force de son éloquence, consacrées au service de la patrie, ont ramené plus d'une fois toutes les opinions à la sienne; c'est là qu'il eût étonné, par la solidité de ses raisons, ces esprits plus subtils que judicieux, qui ne peuvent comprendre que dans le gouvernement des états être juste soit la suprême politique; c'est là, pour tout dire en un mot, que, secondant les vues bienfaisantes du monarque qui nous rend heureux, il concouroit à le rendre heureux lui-même en travaillant avec lui pour le bonheur de ses peuples.

Mais le respect m'arrête, et je sens qu'il ne m'est point permis de porter des regards indis-

crets sur ces mystères du cabinet, où les destins de l'état sont en secret balancés au poids de l'équité et de la raison; et pourquoi vouloir en apprendre plus qu'il n'est nécessaire? Je l'ai dit, pour honorer la mémoire d'un si grand homme, nous n'avons pas besoin de compter tous les devoirs qu'il a remplis, ni toutes les vertus qu'il a possédées. Hâtons-nous d'arriver à ces doux momens de sa vie où, tout-à-fait retiré du monde, après avoir acquitté ce qu'il devoit à sa naissance et à son rang, il se livra tout entier dans sa solitude aux penchans de son cœur et aux vertus de son choix.

C'est alors qu'on le vit déployer cette âme bienfaisante, dont l'amour de l'humanité fit le principal caractère, et qui ne chercha son bonheur que dans celui des autres. C'est alors que, s'élevant à une gloire plus sublime, il commença de montrer aux hommes un spectacle plus rare et infiniment plus admirable que tous les chefs-d'œuvre des politiques et tous les triomphes des conquérans. Oui, messieurs, pardonnez-moi dans ce jour de tristesse cette affligeante remarque. L'histoire a consacré la mémoire d'une multitude de héros en tous genres, de grands capitaines, de grands ministres, et même de grands rois; mais nous ne saurions nous dissimuler que tous ces hommes illustres n'aient beaucoup plus travaillé pour leur gloire et pour leur avantage particulier, que pour le bonheur du genre humain, et qu'ils n'aient sacrifié cent fois la paix et le repos des peuples au désir d'étendre leur pouvoir ou d'immortaliser leurs noms. Ah! combien c'est un plus rare et plus précieux don du ciel qu'un prince véritablement bienfaisant, dont le premier et l'unique soin soit la félicité publique, dont la main secourable et l'exemple admiré fassent régner partout le bonheur et la vertu! Depuis tant de siècles, un seul a mérité l'immortalité à ce titre : encore celui qui fut la gloire et l'amour du monde n'y a-t-il paru que comme une fleur qui brille au matin et périt avant le déclin du jour. Vous en regretterez un second, messieurs, qui, sans posséder un trône, n'en fut pas moins digne; ou qui plutôt, affranchi des obstacles insurmontables que le poids du diadème oppose sans cesse aux meilleures intentions, fit encore plus de bien, plus d'heureux peut-être, du fond de sa retraite, que n'en fit Titus gouvernant l'univers. Il n'est pas difficile de décider lequel des deux mérite la préférence. Titus chrétien, Titus vertueux et bienfaisant dès sa première jeunesse, Titus ne perdant pas un seul jour, eût été égal au duc d'Orléans.

J'ai dit qu'il s'étoit retiré du monde; et il est vrai qu'il avoit quitté ce monde frivole, brillant et corrompu, où la sagesse des saints passe pour folie, où la vertu est inconnue et méprisée, où son nom même n'est jamais prononcé, où l'orgueilleuse philosophie dont on s'y pique consiste en quelques maximes stériles, débitées d'un ton de hauteur et dont la pratique rendroit criminel ou ridicule quiconque oseroit la tenter; mais il commença à se familiariser avec ce monde si nouveau pour ses pareils, si ignoré, si dédaigné de l'autre, où les membres de Jésus-Christ souffrant attirent l'indignation céleste sur les heureux du siècle; où la religion, la probité, trop négligées sans doute, sont du moins encore en honneur, et où il est encore permis d'être homme de bien, sans craindre la raillerie et la haine de ses égaux.

Telle fut la nouvelle société qu'il rassembla autour de lui pour répandre sur elle, comme une rosée bienfaisante, les trésors de sa charité. Chaque jour il donnoit dans sa retraite une audience et des soulagemens à tous les malheureux indifféremment, réservant pour le Palais-Royal des audiences plus solennelles où le rang et la naissance reprenoient leurs droits, où la noblesse retrouvoit un protecteur et un grand prince dans celui que les pauvres venoient d'appeler leur père. Ce fut la tendresse même de son âme qui le força d'accoutumer ses yeux à l'affligeant spectacle des misères humaines. Il ne craignoit point de voir les maux qu'il pouvoit soulager, et n'avoit point cette répugnance criminelle qui ne vient que d'un mauvais cœur, ni cette pitié barbare dont plusieurs osent se vanter, qui n'est qu'une cruauté déguisée et un prétexte odieux pour s'éloigner de ceux qui souffrent : et comment se peut-il, mon Dieu! que ceux qui n'ont pas le courage d'envisager les plaies d'un pauvre aient celui de refuser l'aumône au malheureux qui en est couvert.

Entrerai-je dans le détail immense de tous les biens qu'il a répandus, de tous les heureux qu'il a faits, de tous les malheureux qu'il a

soulagés, et de ces aveugles plus malheureux encore qu'il n'a pas dédaigné de rappeler de leurs égaremens par les mêmes motifs qui les y avoient plongés, afin qu'ayant une fois goûté le plaisir des honnêtes gens, ils fissent désormais par amour de la vertu ce qu'ils avoient commencé de faire par intérêt? Non, messieurs, le respect me retient et m'empêche de lever le voile qu'il a mis lui-même au-devant de tant d'actions héroïques, et ma voix n'est pas digne de les célébrer.

O vous, chastes vierges de Jésus-Christ, vous ses épouses régénérées, que la main secourable du duc d'Orléans a retirées ou garanties des dangers de l'opprobre et de la séduction, et à qui il a procuré de saints et inviolables asiles; vous, pieuses mères de famille qu'il a unies d'un nœud sacré pour élever des enfans dans la crainte du Seigneur; vous, gens de lettres indigens qu'il a mis en état de consacrer uniquement vos talens à la gloire de celui de qui vous les tenez; vous, guerriers blanchis sous les armes, à qui le soin de vos devoirs a fait oublier celui de votre fortune, que le poids des ans a forcés de recourir à lui, et dont les fronts cicatrisés n'ont point eu à rougir de la honte de ses refus; élevez tous vos voix; pleurez votre bienfaiteur et votre père. J'espère que du haut du ciel son âme pure sera sensible à votre reconnoissance. Qu'elle soit immortelle comme sa mémoire! les bénédictions de vos cœurs sont le seul éloge digne de lui.

Ne nous le dissimulons point, messieurs; nous avons fait une perte irréparable. Sans parler ici des monarques, trop occupés du bien général pour pouvoir descendre dans des détails qui le leur feroient négliger, je sais que l'Europe ne manque pas de grands princes; je crois qu'il est encore des âmes vraiment bienfaisantes, encore plus d'esprits éclairés qui sauroient dispenser sagement les bienfaits qu'ils devroient aimer à répandre. Toutes ces choses, prises séparément, peuvent se trouver; mais où les trouverons-nous réunies? où chercherons-nous un homme qui, pouvant voir nos besoins par ses yeux et les soulager par ses mains, rassemble en lui seul la puissance et la volonté de bien faire, avec les lumières nécessaires pour bien faire toujours à propos? Voilà les qualités réunies que nous admirons et que nous aimions surtout dans celui que nous venons de perdre, et voilà le trop juste motif des pleurs que nous devons verser sur son tombeau.

SECONDE PARTIE.

Je le sens bien, messieurs; ce n'est point avec le tableau que je viens de vous offrir que je dois me flatter de calmer une douleur trop légitime; et l'image des vertus du grand prince dont nous honorons la mémoire ne peut être propre qu'à redoubler nos regrets. C'est pourtant en vous le peignant orné de vertus beaucoup plus sublimes, que j'entreprends de modérer votre juste affliction. A *Dieu ne plaise* qu'une insensée présomption de mes forces soit le principe de cet espoir! Il est établi sur des fondemens plus raisonnables et plus solides: c'est de la piété de vos cœurs, c'est des maximes consolantes du christianisme, c'est des détails édifians qui me restent à vous faire, que je tire ma confiance. Religion sainte, refuge toujours sûr et toujours ouvert aux cœurs affligés, venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités; faites-nous sentir tout le néant des choses humaines; inspirez-nous le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes, pour cette courte vie qui n'est qu'un passage pour arriver à celle qui ne finit point; et remplissez nos âmes de cette espérance, que le serviteur de Dieu, qui a tant fait pour vous, jouit en paix, dans le séjour des bienheureux, du prix de ses vertus et de ses travaux.

Que ces idées sont consolantes! Qu'il est doux de penser qu'après avoir goûté dans cette vie le plaisir touchant de bien faire, nous en recevrons encore dans l'autre la récompense éternelle! Il faut plus, il est vrai, que de bonnes actions pour y prétendre; et c'est cela même qui doit animer notre confiance. Le duc d'Orléans, avec les vertus dont j'ai parlé, n'eût encore été qu'un grand homme; mais il reçut avec elles la foi qui les sanctifie, et rien ne lui manqua pour être un chrétien.

Cette foi puissante, qui n'est pourtant rien sans les œuvres, mais sans laquelle les œuvres ne sont rien, germa dans son cœur dès les premières années; et, comme ce grain de semence de l'Évangile [1], elle y devint bientôt un grand

[1] Luc, chap. XIII, v. 19.

arbre qui étendoit au loin ses rameaux bienfaisans. Ce n'étoit point cette foi stérile et glacée d'un esprit convaincu par la raison, à laquelle le cœur n'a point de part, et destituée également d'espérance et d'amour. Ce n'étoit point la foi morte de ces mauvais chrétiens qui vainement disent chaque jour, *Seigneur! Seigneur!* et n'entreront point dans le royaume des cieux. C'étoit cette foi pure et vive qui faisoit marcher les apôtres sur les eaux, et dont le Seigneur même a dit qu'un seul grain suffiroit pour ne rien trouver d'impossible. Elle étoit si ardente en son âme, et si présente à sa mémoire, qu'il en faisoit régulièrement un acte au commencement de toutes ses actions; ou plutôt sa vie entière n'a été qu'un acte de foi continuel, puisqu'on tient d'un témoignage assuré qu'il n'a jamais eu un seul instant de doute sur les vérités et les mystères de la religion catholique. Et comment donc avec tant de foi n'a-t-il point opéré de miracles? Chrétiens, Dieu vous doit-il compte de ses grâces? et savez-vous jusqu'où peut aller l'humilité d'un juste? Pourquoi demander des miracles? n'en a-t-il pas fait un plus grand et plus édifiant que de transporter des montagnes? Quel est donc ce miracle? me direz-vous. La sainteté de sa vie dans un rang aussi sublime, et dans un siècle aussi corrompu.

Le duc d'Orléans croyoit, et c'est assez dire. On peut s'étonner qu'il se trouve des hommes capables d'offenser un Dieu qu'ils savent être mort pour eux; mais qui s'étonnera jamais qu'un chrétien ait été humble, juste, tempérant, humain, charitable, et qu'il ait accompli à la lettre les préceptes d'une religion si pure, si sainte, et dont il étoit si intimement persuadé? Ah! non, sans doute, on ne remarquoit point entre ses maximes et sa conduite cette opposition monstrueuse qui déshonore nos mœurs ou notre raison; et l'on ne sauroit peut-être citer une seule de ses actions qui ne montre, avec la force de cette grande âme faite pour soumettre ses passions à l'empire de sa volonté, la force plus puissante de la grâce, faite pour soumettre en toutes choses sa volonté à celle de son Dieu.

Toutes ses vertus ont porté cette divine empreinte du christianisme; c'est dire assez combien elles ont effacé l'éclat des vertus humaines, toujours si empressées à s'attirer cette vaine admiration qui est leur unique récompense, et qu'elles perdent pourtant encore, comparées à celle du vrai chrétien. Les plus grands hommes de l'antiquité se seroient honorés de voir son nom inscrit à côté des leurs, et ils n'auroient pas même eu besoin de croire comme lui, pour admirer et respecter ces vertus héroïques qu'il consacroit ou sacrifioit toutes au triomphe de sa foi.

Il étoit humble, non de cette fausse et trompeuse humilité qui n'est qu'orgueil ou bassesse d'âme, mais d'une humilité pieuse et discrète, également convenable à un chrétien pécheur et à un grand prince qui, sans avilir son titre, sait humilier sa personne. Vous l'avez vu, messieurs, modeste dans son élévation et grand dans sa vie privée, simple comme l'un de nous, renoncer à la pompe consacrée à son rang, sans renoncer à sa dignité; vous l'avez vu, dédaignant cette grandeur apparente dont personne n'est si jaloux que ceux qui n'en ont point de réelle, ne garder des honneurs dus à sa naissance que ce qu'ils avoient pour lui de pénible, ou ce qu'il n'en pouvoit négliger sans s'offenser soi-même. Prosterné chaque jour au pied de la croix, la touchante image d'un Dieu souffrant, plus présente encore à son cœur qu'à ses yeux, ne lui laissoit point oublier que c'est en son seul amour que *consistent les richesses, la gloire et la justice* (1); et il n'ignoroit pas non plus, malgré tant de vains discours, que, si celui qui sait soutenir les grandeurs en est digne, celui qui sait les mépriser est au-dessus d'elles. Hommes vulgaires, qu'un éclat frivole éblouit, même quand vous affectez de le dédaigner, lisez une fois dans vos âmes, et apprenez à admirer ce que nul de vous n'est capable de faire.

Il étoit bienfaisant, je l'ai déjà dit, et qui pourroit l'ignorer? Qu'il me soit permis d'y revenir encore: je ne puis quitter un objet si doux. Un homme bienfaisant est l'honneur de l'humanité, la véritable image de Dieu, l'imitateur de la plus active de toutes ses vertus; et l'on ne peut douter qu'il ne reçoive un jour le prix du bien qu'il aura fait, et même de celui qu'il aura voulu faire; ni que le père des humains ne rejette avec indignation ces âmes dures qui

(1) Prov., chap. VIII, v. 18.

sont insensibles à la peine de leur frère, et qui n'ont aucun plaisir à le soulager. Hélas! cette vertu si digne de notre amour est peut-être bien plus rare encore qu'on ne pense. Je le dis avec douleur : si du nombre de ceux qui semblent y prétendre on écartoit tous ces esprits orgueilleux qui ne font du bien que pour avoir la réputation d'en faire, tous ces esprits foibles qui n'accordent des grâces que parce qu'ils n'ont pas la force de les refuser, qu'il en resteroit peu de ces cœurs vraiment généreux dont la plus douce récompense pour le bien qu'ils font est le plaisir de l'avoir fait! Le duc d'Orléans eût été à la tête de ce petit nombre. Il savoit répandre ses grâces avec choix et proportion; son cœur tendre et compatissant, mais ferme et judicieux, eût même su les refuser à ceux qu'il n'en croyoit pas dignes, s'il ne se fût ressouvenu sans cesse que nous avons un trop grand besoin nous-mêmes de la miséricorde céleste, pour être en droit de refuser la nôtre à personne.

Il étoit bienfaisant, ai-je dit. Ah! il étoit plus que cela, il étoit charitable. Et comment ne l'eût-il pas été? Comment, avec une foi si vive, n'eût-il pas aimé ce Dieu qui avoit tant fait pour lui? Comment la sainte ardeur dont il brûloit pour son Dieu ne lui eût-elle pas inspiré de l'amour pour tous les hommes, que Jésus-Christ a rachetés de son sang, et pour les pauvres, qu'il adopte? La gloire du Seigneur étoit son premier désir, le salut des âmes son premier soin : secourir les malheureux n'étoit de sa part qu'une occasion de leur faire de plus grands biens en travaillant à leur sanctification. Il rougissoit de la négligence avec laquelle les dogmes sacrés et la morale sainte du christianisme étoient appris et enseignés. Il ne pouvoit voir sans douleur plusieurs de ceux qui se chargent du respectable soin d'instruire et d'édifier les fidèles se piquer de savoir toutes choses, excepté la seule qui leur soit nécessaire, et préférer l'étude d'une orgueilleuse philosophie à celle des saintes Lettres qu'ils ne peuvent négliger sans se rendre coupables de leur propre ignorance et de la nôtre. Il n'a rien oublié pour procurer à l'Église de plus grandes lumières, et au peuple de meilleures instructions. Chacun sait avec quelle ardeur il montroit l'exemple, même sur ce point. Semblable à un enfant préféré, qui, pénétré d'une tendre reconnoissance, feuillette, avec un plaisir mêlé de larmes, le testament de son père, il méditoit sans cesse nos livres sacrés; il y trouvoit sans cesse de nouveaux motifs de bénir leur divin auteur, et de s'attrister des liens terrestres qui le tenoient éloigné de lui. Il possédoit la sainte Écriture mieux que personne au monde; il en savoit toutes les langues, et en connoissoit tous les textes. Les commentaires qu'il a faits sur saint Paul et sur la Genèse ne sont pas un témoignage moins certain de la justesse de sa critique et de la profondeur de son érudition, que de son zèle pour la gloire de l'Esprit saint qui a dicté ces livres; et la chaire de professeur en langue hébraïque, qu'il a fondée en Sorbonne, n'y sera pas moins un monument des lumières qui lui en ont fait apercevoir le besoin, que de la munificence chrétienne qui l'a porté à y pourvoir.

Mais à quoi sert d'entrer ici dans tous ces détails? Ne nous suffit-il pas de savoir qu'il avoit, à ce haut degré, une seule de ces vertus, pour être assurés qu'il les avoit toutes? Les vertus chrétiennes sont indivisibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'espérance, quand elles sont assez parfaites, s'excitent, se soutiennent mutuellement; tout devient facile aux grandes âmes avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu; et les rigueurs mêmes de la pénitence n'ont presque plus rien de pénible pour ceux qui savent en sentir la nécessité et en considérer le prix. Entreprendrai-je, messieurs, de vous décrire les austérités qu'il exerçoit sur lui-même? N'effrayons pas à ce point la mollesse de notre siècle. Ne rebutons pas les âmes pénitentes qui, avec beaucoup plus d'offenses à réparer, sont incapables de supporter de si rudes travaux. Les siens étoient trop au-dessus des forces ordinaires pour oser les proposer pour modèle. Eh! peu s'en faut, mon Dieu, que je n'aie à justifier leur excès devant ce monde efféminé, si peu fait pour juger de la douceur de votre joug. Combien de téméraires oseront lui reprocher d'avoir abrégé ses jours à force de mortifications et de jeûnes, qui ne rougissent point d'abréger les leurs dans les plus honteux excès! Laissons-les, au sein de leurs égaremens, prononcer avec orgueil les maximes de leur pré-

tendue sagesse, et cependant le jour viendra où chacun recevra le salaire de ses œuvres. Contentons-nous de dire ici que ce grand et vertueux prince mortifia sa chair comme saint Paul, sans avoir à pleurer, comme lui, l'aveuglement de sa jeunesse. Il pécha sans doute, et quel homme en est exempt? Aussi, quoique son cœur ne se fût point endurci, quoiqu'il pût dire comme cet homme de l'Evangile pour lequel Jésus conçut de l'affection : *O mon maître! j'ai observé toutes ces choses dès mon enfance* (¹), il n'ignoroit pas qu'il avoit pourtant des fautes à expier ou à prévenir; il n'ignoroit pas que, pour arriver au terme qu'il se proposoit, le chemin le plus sûr étoit le plus difficile, selon ce grand précepte du Seigneur : *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs demanderont à entrer, et ne l'obtiendront point* (²); il n'ignoroit pas enfin ces terribles paroles de l'Écriture : *En vain échapperions-nous à la main des hommes; si nous ne faisons pénitence, nous tomberons dans celle de Dieu* (³).

Nous l'avons vu, dans ces derniers momens de sa vie où son corps exténué étoit prêt à laisser cette âme pure en liberté de se réunir à son Créateur, refuser encore de modérer ces saintes rigueurs qu'il exerçoit sur sa chair; nous l'avons vu, jusqu'à la veille de son décès, et tout ce peuple en larmes l'a vu avec nous, se lever avec effort, et, se soutenant à peine, se traîner chaque jour à l'église en prononçant ces paroles dont il sentoit avec joie approcher l'accomplissement : *Nous irons dans la maison du Seigneur* (¹). Bien différent de cet empereur païen (²) qui voulut mourir debout pour le frivole plaisir de prononcer une sentence, il voulut mourir debout pour rendre à son Créateur, jusqu'au dernier jour de sa vie, cet hommage public qu'il n'avoit jamais négligé de lui rendre; il voulut mourir comme il avait vécu, en servant Dieu et édifiant les hommes.

Ne doutons point qu'une si sainte vie n'obtienne la récompense qui lui est due. Souffrons sans murmure que celui qui a tant aimé le bonheur des hommes voie enfin couronner le sien. Espérons que le désir de répandre sur nous des bienfaits, qui a été sur la terre l'objet de toutes ses actions, deviendra dans le ciel celui de toutes ses prières. Enfin, travaillons à nous sanctifier comme lui, et faisons en sorte que, ne pouvant plus nous être utile par ses bonnes œuvres, il le soit encore par son exemple.

En attendant qu'il partage sur nos autels les honneurs de son saint et glorieux ancêtre Louis IX; en attendant que son nom soit inscrit dans les fastes sacrés de l'Église, comme il l'est déjà dans le livre de vie; invoquons pour lui la divine miséricorde : adressons aux saints, en sa faveur, les prières que nous lui adresserons un jour à lui-même : demandons au Seigneur, qu'il lui fasse part de sa gloire, pour laquelle il a tant eu de zèle; qu'il répande ses bénédictions sur toute la maison royale, dont ce vertueux prince soutint si dignement l'honneur, et que l'auguste nom de Bourbon soit grand à jamais et dans les cieux et sur la terre.

G. P.

(¹) Marc, chap. x, v. 20. — (²) Luc, chap. xiii, v. 24. — (³) Ecclésiastique, chap. ii, v. 22.

(¹) Psaume cxxi, v. 1.
(²) Vespasien.

DISCOURS

SUR

L'ORIGINE ET LES FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ

PARMI LES HOMMES.

Non in depravatis, sed in his quæ benè secundùm naturam se habent, considerandum est quid sit naturale.

ARISTOT., Politic., Lib. 1, cap. 2.

AVERTISSEMENT SUR LES NOTES.

J'ai ajouté quelques notes à cet ouvrage, selon ma coutume paresseuse de travailler à bâtons rompus (*). Ces notes s'écartent quelquefois assez du sujet pour n'être pas bonnes à lire avec le texte. Je les ai donc rejetées à la fin du Discours, dans lequel j'ai tâché de suivre de mon mieux le plus droit chemin. Ceux qui auront le courage de recommencer pourront s'amuser la seconde fois à battre les buissons, et tenter de parcourir les notes : il y aura peu de mal que les autres ne les lisent point du tout.

A LA RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS.

Convaincu qu'il n'appartient qu'au citoyen vertueux de rendre à sa patrie des honneurs qu'elle puisse avouer, il y a trente ans que je travaille à mériter de vous offrir un hommage public ; et cette heureuse occasion suppléant en partie à ce que mes efforts n'ont pu faire, j'ai cru qu'il me seroit permis de consulter ici le zèle qui m'anime, plus que le droit qui devroit m'autoriser. Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrois-je méditer sur l'égalité que la nature a mise entre les hommes, et sur l'inégalité qu'ils ont instituée, sans penser à la profonde sagesse avec laquelle l'une et l'autre, heureusement combinées dans cet état, concourent de la manière la plus approchante de la loi naturelle et la plus favorable à la société, au maintien de l'ordre public et au bonheur des particuliers? En recherchant les meilleures maximes que le bon sens puisse dicter sur la constitution d'un gouvernement, j'ai été si frappé de les voir toutes en exécution dans le vôtre, que, même sans être né dans vos murs, j'aurois cru ne pouvoir me dispenser d'offrir ce tableau de la société humaine à celui de tous les peuples qui paroît en posséder les plus grands avantages, et en avoir le mieux prévenu les abus.

Si j'avois eu à choisir le lieu de ma naissance, j'aurois choisi une société d'une grandeur bornée par l'étendue des facultés humaines, c'est-à-dire par la possibilité d'être bien gouvernée, et où, chacun suffisant à son emploi, nul n'eût

(*) *Coutume paresseuse*... Cette manière poétique de s'exprimer, qui consiste à transmettre à un objet les qualités qui ne peuvent convenir qu'à la personne, se rencontre fréquemment dans notre auteur. C'est ainsi que, dans sa Dédicace, il dit, *une infirme et languissante carrière.* G. P.

été contraint de commettre à d'autres les fonctions dont il étoit chargé : un état où, tous les particuliers se connoissant entre eux, les manœuvres obscures du vice, ni la modestie de la vertu, n'eussent pu se dérober aux regards et au jugement du public, et où cette douce habitude de se voir et de se connoître fît de l'amour de la patrie l'amour des citoyens plutôt que celui de la terre.

J'aurois voulu naître dans un pays où le souverain et le peuple ne pussent avoir qu'un seul et même intérêt, afin que tous les mouvemens de la machine ne tendissent jamais qu'au bonheur commun ; ce qui ne pouvant se faire à moins que le peuple et le souverain ne soient une même personne, il s'ensuit que j'aurois voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré.

J'aurois voulu vivre et mourir libre, c'est-à-dire tellement soumis aux lois, que ni moi ni personne n'en pût secouer l'honorable joug, ce joug salutaire et doux, que les têtes les plus fières portent d'autant plus docilement qu'elles sont faites pour n'en porter aucun autre.

J'aurois donc voulu que personne dans l'état n'eût pu se dire au-dessus de la loi, et que personne au-dehors n'en pût imposer que l'état fût obligé de reconnoître ; car, quelle que puisse être la constitution d'un gouvernement, s'il s'y trouve un seul homme qui ne soit pas soumis à la loi, tous les autres sont nécessairement à la discrétion de celui-là (1) ; et s'il y a un chef national et un autre chef étranger, quelque partage d'autorité qu'ils puissent faire, il est impossible que l'un et l'autre soient bien obéis, et que l'état soit bien gouverné.

Je n'aurois point voulu habiter une république de nouvelle institution, quelque bonnes lois qu'elle pût avoir, de peur que le gouvernement, autrement constitué peut-être qu'il ne faudroit pour le moment, ne convenant pas aux nouveaux citoyens, ou les citoyens au nouveau gouvernement, l'état ne fût sujet à être ébranlé et détruit presque dès sa naissance ; car il en est de la liberté comme de ces alimens solides et succulens, ou de ces vins généreux, propres à nourrir et fortifier les tempéramens robustes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent et enivrent les foibles et délicats qui n'y sont point faits. Les peuples une fois accoutumés à des maîtres ne sont plus en état de s'en passer. S'ils tentent de secouer le joug, ils s'éloignent d'autant plus de la liberté, que, prenant pour elle une licence effrénée qui lui est opposée, leurs révolutions les livrent presque toujours à des séducteurs qui ne font qu'aggraver leurs chaînes. Le peuple romain lui-même, ce modèle de tous les peuples libres, ne fut point en état de se gouverner en sortant de l'oppression des Tarquins. Avili par l'esclavage et les travaux ignominieux qu'ils lui avoient imposés, ce n'étoit d'abord qu'une stupide populace qu'il fallut ménager et gouverner avec la plus grande sagesse, afin que, s'accoutumant peu à peu à respirer l'air salutaire de la liberté, ces âmes énervées, ou plutôt abruties sous la tyrannie, acquissent par degrés cette sévérité de mœurs et cette fierté de courage qui en firent enfin le plus respectable de tous les peuples. J'aurois donc cherché, pour ma patrie, une heureuse et tranquille république, dont l'ancienneté se perdît en quelque sorte dans la nuit des temps, qui n'eût éprouvé que des atteintes propres à manifester et affermir dans ses habitans le courage et l'amour de la patrie, et où les citoyens, accoutumés de longue main à une sage indépendance, fussent non-seulement libres, mais dignes de l'être.

J'aurois voulu me choisir une patrie détournée, par une heureuse impuissance, du féroce amour des conquêtes, et garantie, par une position encore plus heureuse, de la crainte de devenir elle-même la conquête d'un autre état ; une ville libre, placée entre plusieurs peuples dont aucun n'eût intérêt à l'envahir, et dont chacun eût intérêt d'empêcher les autres de l'envahir eux-mêmes ; une république, en un mot, qui ne tentât point l'ambition de ses voisins, et qui pût raisonnablement compter sur leurs secours au besoin. Il s'ensuit que, dans une position si heureuse, elle n'auroit eu rien à craindre que d'elle-même, et que si ses citoyens s'étoient exercés aux armes, c'eût été plutôt pour entretenir chez eux cette ardeur guerrière et cette fierté de courage qui sied si bien à la liberté et qui en nourrit le goût, que par la nécessité de pourvoir à leur propre défense.

J'aurois cherché un pays où le droit de législation fût commun à tous les citoyens (*) ; car

(*) Ceci n'est rien moins qu'exact dans son application à Genève,

qui peut mieux savoir qu'eux sous quelles conditions il leur convient de vivre ensemble dans une même société? Mais je n'aurois pas approuvé des plébiscites semblables à ceux des Romains, où les chefs de l'état et les plus intéressés à sa conservation étoient exclus des délibérations dont souvent dépendoit son salut, et où, par une absurde inconséquence, les magistrats étoient privés des droits dont jouissoient les simples citoyens.

Au contraire, j'aurois désiré que, pour arrêter les projets intéressés et mal conçus, et les innovations dangereuses qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de proposer de nouvelles lois à sa fantaisie; que ce droit appartînt aux seuls magistrats; qu'ils en usassent même avec tant de circonspection, que le peuple, de son côté, fût si réservé à donner son consentement à ces lois, et que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de solennité, qu'avant que la constitution fût ébranlée, on eût le temps de se convaincre que c'est surtout la grande antiquité des lois qui les rend saintes et vénérables; que le peuple méprise bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, et qu'en s'accoutumant à négliger les anciens usages, sous prétexte de faire mieux, on introduit souvent de grands maux pour en corriger de moindres.

J'aurois fui surtout, comme nécessairement mal gouvernée, une république où le peuple, croyant pouvoir se passer de ses magistrats, ou ne leur laisser qu'une autorité précaire, auroit imprudemment gardé l'administration des affaires civiles et l'exécution de ses propres lois: telle dut être la grossière constitution des premiers gouvernemens sortant immédiatement de l'état de nature; et tel fut encore un des vices qui perdirent la république d'Athènes.

Mais j'aurois choisi celle où les particuliers, se contentant de donner la sanction aux lois, et de décider en corps et sur le rapport des chefs les plus importantes affaires publiques, établiroient des tribunaux respectés, en distingueroient avec soin les divers départemens, éliroient d'année en année les plus capables et les plus intègres de leurs concitoyens pour administrer la justice et gouverner l'état, et où la vertu des magistrats portant ainsi témoignage de la sagesse du peuple, les uns et les autres s'honoreroient mutuellement. De sorte que si jamais de funestes malentendus venoient à troubler la concorde publique, ces temps même d'aveuglement et d'erreurs fussent marqués par des témoignages de modération, d'estime réciproque, et d'un commun respect pour les lois; présages et garans d'une réconciliation sincère et perpétuelle.

Tels sont, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, les avantages que j'aurois recherchés dans la patrie que je me serois choisie. Que si la Providence y avoit ajouté de plus une situation charmante, un climat tempéré, un pays fertile et l'aspect le plus délicieux qui soit sous le ciel, je n'aurois désiré, pour combler mon bonheur, que de jouir de tous ces biens dans le sein de cette heureuse patrie, vivant paisiblement dans une douce société avec mes concitoyens, exerçant envers eux, et à leur exemple, l'humanité, l'amitié et toutes les vertus, et laissant après moi l'honorable mémoire d'un homme de bien et d'un honnête et vertueux patriote.

Si, moins heureux ou trop tard sage, je m'étois vu réduit à finir en d'autres climats une infirme et languissante carrière, regrettant inutilement le repos et la paix dont une jeunesse imprudente m'auroit privé, j'aurois du moins nourri dans mon âme ces mêmes sentimens dont je n'aurois pu faire usage dans mon pays; et pénétré d'une affection tendre et désintéressée pour mes concitoyens éloignés, je leur aurois adressé du fond de mon cœur à peu près le discours suivant:

Mes chers concitoyens, ou plutôt mes frères, puisque les liens du sang ainsi que les lois nous unissent presque tous, il m'est doux de ne pouvoir penser à vous sans penser en même temps à tous les biens dont vous jouissez, et dont nul de vous peut-être ne sent mieux le prix que moi qui les ai perdus. Plus je réfléchis sur votre

où, sur une population de 24,000 âmes, même de 35,000, en y comprenant les habitans du territoire, 15 à 1,600 personnes au plus, sous le titre de *citoyens* ou *bourgeois*, pouvoient seules avoir entrée au Conseil général, dépositaire du pouvoir législatif. Les autres étoient divisées en trois classes très-inégales en droits sous tous les rapports; et cette inégalité même fut la principale cause des dissensions intestines qui ont sans cesse agité cette république, et l'ont enfin conduite à sa perte. On en verra la preuve dans le tableau, qui sera donné en tête des *Lettres de la Montagne*, de la constitution de Genève au temps où Rousseau écrivoit ces lettres, et dans le précis de la révolution qui y eut lieu peu après leur publication. G. P.

situation politique et civile, et moins je puis imaginer que la nature des choses humaines puisse en comporter une meilleure. Dans tous les autres gouvernemens, quand il est question d'assurer le plus grand bien de l'état, tout se borne toujours à des projets en idées, et tout au plus à de simples possibilités : pour vous, votre bonheur est tout fait, il ne faut qu'en jouir; et vous n'avez plus besoin, pour devenir parfaitement heureux, que de savoir vous contenter de l'être. Votre souveraineté, acquise ou recouvrée à la pointe de l'épée, et conservée durant deux siècles à force de valeur et de sagesse, est enfin pleinement et universellement reconnue. Des traités honorables fixent vos limites, assurent vos droits et affermissent votre repos. Votre constitution est excellente, dictée par la plus sublime raison, et garantie par des puissances amies et respectables; votre état est tranquille; vous n'avez ni guerres ni conquérans à craindre; vous n'avez point d'autres maîtres que de sages lois que vous avez faites, administrées par des magistrats intègres qui sont de votre choix; vous n'êtes ni assez riches pour vous énerver par la mollesse et perdre dans de vaines délices le goût du vrai bonheur et des solides vertus, ni assez pauvres pour avoir besoin de plus de secours étrangers que ne vous en procure votre industrie; et cette liberté précieuse, qu'on ne maintient chez les grandes nations qu'avec des impôts exorbitans, ne vous coûte presque rien à conserver.

Puisse durer toujours, pour le bonheur de ses citoyens et l'exemple des peuples, une république si sagement et si heureusement constituée! Voilà le seul vœu qui vous reste à faire, et le seul soin qui vous reste à prendre. C'est à vous seuls désormais, non à faire votre bonheur, vos ancêtres vous en ont évité la peine, mais à le rendre durable par la sagesse d'en bien user. C'est de votre union perpétuelle, de votre obéissance aux lois, de votre respect pour leurs ministres, que dépend votre conservation. S'il reste parmi vous le moindre germe d'aigreur ou de défiance, hâtez-vous de le détruire, comme un levain funeste d'où résulteroient tôt ou tard vos malheurs et la ruine de l'état. Je vous conjure de rentrer tous au fond de votre cœur, et de consulter la voix secrète de votre conscience. Quelqu'un parmi vous connoît-il dans l'univers un corps plus intègre, plus éclairé, plus respectable que celui de votre magistrature? Tous ses membres ne vous donnent-ils pas l'exemple de la modération, de la simplicité de mœurs, du respect pour les lois, et de la plus sincère réconciliation? Rendez donc sans réserve à de si sages chefs cette salutaire confiance que la raison doit à la vertu; songez qu'ils sont de votre choix, qu'ils le justifient, et que les honneurs dus à ceux que vous avez constitués en dignité retombent nécessairement sur vous-mêmes. Nul de vous n'est assez peu éclairé pour ignorer qu'où cesse la vigueur des lois et l'autorité de leurs défenseurs, il ne peut y avoir ni sûreté ni liberté pour personne. De quoi s'agit-il donc entre vous, que de faire de bon cœur et avec une juste confiance ce que vous étiez toujours obligés de faire par un véritable intérêt, par devoir et par raison (*a*)? Qu'une coupable et funeste indifférence pour le maintien de la constitution ne vous fasse jamais négliger au besoin les sages avis des plus éclairés et des plus zélés d'entre vous; mais que l'équité, la modération, la plus respectueuse fermeté, continuent de régler toutes vos démarches, et de montrer en vous, à tout l'univers, l'exemple d'un peuple fier et modeste, aussi jaloux de sa gloire que de sa liberté. Gardez-vous surtout, et ce sera mon dernier conseil, d'écouter jamais des interprétations sinistres et des discours envenimés, dont les motifs secrets sont souvent plus dangereux que les actions qui en sont l'objet. Toute une maison s'éveille et se tient en alarmes aux premiers cris d'un bon et fidèle gardien qui n'aboie jamais qu'à l'approche des voleurs; mais on hait l'importunité de ces animaux bruyans qui troublent sans cesse le repos public, et dont les avertissemens continuels et déplacés ne se font pas même écouter au moment qu'ils sont nécessaires.

Et vous, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, vous, dignes et respectables magistrats d'un peuple libre, permettez-moi de vous offrir en particulier mes hommages et mes devoirs. S'il y a dans le monde un rang propre à illustrer ceux qui l'occupent, c'est sans

(*a*) VAR... *par devoir ou par la raison.*

doute delui que donnent les talens et la vertu, celui cont vous vous êtes rendus dignes, et auquel vos concitoyens vous ont élevés. Leur propre mérite ajoute encore au vôtre un nouvel éclat; et, choisis par des hommes capables d'en gouverner d'autres pour les gouverner eux-mêmes, je vous trouve autant au-dessus des autres magistrats, qu'un peuple libre, et surtout celui que vous avez l'honneur de conduire, est, par ses lumières et par sa raison, au-dessus de la populace des autres états

Qu'il me soit permis de citer un exemple dont il devroit rester de meilleures traces, et qui sera toujours présent à mon cœur. Je ne me rappelle point sans la plus douce émotion la mémoire du vertueux citoyen de qui j'ai reçu le jour, et qui souvent entretint mon enfance du respect qui vous étoit dû. Je le vois encore, vivant du travail de ses mains, et nourrissant son âme des vérités les plus sublimes. Je vois Tacite, Plutarque et Grotius, mêlés devant lui avec les instrumens de son métier. Je vois à ses côtés un fils chéri, recevant avec trop peu de fruit les tendres instructions du meilleur des pères. Mais si les égaremens d'une folle jeunesse me firent oublier durant un temps de si sages leçons, j'ai le bonheur d'éprouver enfin que, quelque penchant qu'on ait vers le vice, il est difficile qu'une éducation dont le cœur se mêle reste perdue pour toujours.

Tels sont, MAGNIFIQUES ET TRÈS-HONORÉS SEIGNEURS, les citoyens et même les simples habitans nés dans l'état que vous gouvernez: tels sont ces hommes instruits et sensés dont, sous le nom d'ouvriers et de peuple, on a chez les autres nations des idées si basses et si fausses. Mon père, je l'avoue avec joie, n'étoit point distingué parmi ses concitoyens, il n'étoit que ce qu'ils sont tous, et, tel qu'il étoit, il n'y a point de pays où sa société n'eût été recherchée, cultivée, et même avec fruit, par les plus honnêtes gens. Il ne m'appartient pas, et, grâces au Ciel, il n'est pas nécessaire de vous parler des égards que peuvent attendre de vous des hommes de cette trempe, vos égaux par l'éducation ainsi que par les droits de la nature et de la naissance; vos inférieurs par leur volonté, par la préférence qu'ils doivent à votre mérite, qu'ils lui ont accordée, et pour laquelle vous leur devez à votre tour une sorte de reconnoissance. J'apprends avec une vive satisfaction de combien de douceur et de condescendance vous tempérez avec eux la gravité convenable aux ministres des lois; combien vous leur rendez en estime et en attentions ce qu'ils vous doivent d'obéissance et de respect; conduite pleine de justice et de sagesse, propre à éloigner de plus en plus la mémoire des événemens malheureux qu'il faut oublier pour ne les revoir jamais; conduite d'autant plus judicieuse, que ce peuple équitable et généreux se fait un plaisir de son devoir, qu'il aime naturellement à vous honorer, et que les plus ardens à soutenir leurs droits sont les plus portés à respecter les vôtres.

Il ne doit pas être étonnant que les chefs d'une société civile en aiment la gloire et le bonheur; mais il l'est trop pour le repos des hommes que ceux qui se regardent comme les magistrats, ou plutôt comme les maîtres d'une patrie plus sainte et plus sublime, témoignent quelque amour pour la patrie terrestre qui les nourrit. Qu'il m'est doux de pouvoir faire en notre faveur une exception si rare, et placer au rang de nos meilleurs citoyens ces zélés dépositaires des dogmes sacrés autorisés par les lois, ces vénérables pasteurs des âmes, dont la vive et douce éloquence porte d'autant mieux dans les cœurs les maximes de l'Évangile, qu'ils commencent toujours par les pratiquer eux-mêmes! Tout le monde sait avec quel succès le grand art de la chaire est cultivé à Genève Mais, trop accoutumés à voir dire d'une manière et faire d'une autre, peu de gens savent jusqu'à quel point l'esprit du christianisme, la sainteté des mœurs, la sévérité pour soi-même et la douceur pour autrui, règnent dans le corps de nos ministres. Peut-être appartient-il à la seule ville de Genève de montrer l'exemple édifiant d'une aussi parfaite union entre une société de théologiens et de gens de lettres; c'est en grande partie sur leur sagesse et leur modération reconnues, c'est sur leur zèle pour la prospérité de l'état, que je fonde l'espoir de son éternelle tranquillité; et je remarque, avec un plaisir mêlé d'étonnement et de respect, combien ils ont d'horreur pour les affreuses maximes de ces hommes sacrés et barbares dont l'histoire fournit plus d'un exemple, et

qui, pour soutenir les prétendus droits de Dieu, c'est-à-dire leurs intérêts, étoient d'autant moins avares du sang humain, qu'ils se flattoient que le leur seroit toujours respecté.

Pourrois-je oublier cette précieuse moitié de la république qui fait le bonheur de l'autre, et dont la douceur et la sagesse y maintiennent la paix et les bonnes mœurs? Aimables et vertueuses citoyennes, le sort de votre sexe sera toujours de gouverner le nôtre. Heureux quand votre chaste pouvoir, exercé seulement dans l'union conjugale, ne se fait sentir que pour la gloire de l'état et le bonheur public! C'est ainsi que les femmes commandoient à Sparte, et c'est ainsi que vous méritez de commander à Genève. Quel homme barbare pourroit résister à la voix de l'honneur et de la raison dans la bouche d'une tendre épouse? et qui ne mépriseroit un vain luxe, en voyant votre simple et modeste parure, qui, par l'éclat qu'elle tient de vous, semble être la plus favorable à la beauté? C'est à vous de maintenir toujours, par votre aimable et innocent empire, et par votre esprit insinuant, l'amour des lois dans l'état et la concorde parmi les citoyens; de réunir, par d'heureux mariages, les familles divisées, et surtout de corriger, par la persuasive douceur de vos leçons, et par les grâces modestes de votre entretien, les travers que nos jeunes gens vont prendre en d'autres pays, d'où, au lieu de tant de choses utiles dont ils pourroient profiter, ils ne rapportent, avec un ton puéril et des airs ridicules pris parmi des femmes perdues, que l'admiration de je ne sais quelles prétendues grandeurs, frivoles dédommagemens de la servitude, qui ne vaudront jamais l'auguste liberté. Soyez donc toujours ce que vous êtes, les chastes gardiennes des mœurs et les doux liens de la paix; et continuez de faire valoir, en toute occasion, les droits du cœur et de la nature au profit du devoir et de la vertu.

Je me flatte de n'être point démenti par l'événement en fondant sur de tels garans l'espoir du bonheur commun des citoyens et de la gloire de la république. J'avoue qu'avec tous ces avantages elle ne brillera pas de cet éclat dont la plupart des yeux sont éblouis, et dont le puéril et funeste goût est le plus mortel ennemi du bonheur et de la liberté. Qu'une jeunesse dissolue aille chercher ailleurs des plaisirs faciles et de longs repentirs; que les prétendus gens de goût admirent en d'autres lieux la grandeur des palais, la beauté des équipages, les superbes ameublemens, la pompe des spectacles, et tous les raffinemens de la mollesse et du luxe: à Genève on ne trouvera que des hommes; mais pourtant un tel spectacle a bien son prix, et ceux qui le rechercheront vaudront bien les admirateurs du reste.

Daignez, MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS ET SOUVERAINS SEIGNEURS, recevoir tous avec la même bonté les respectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre prospérité commune. Si j'étois assez malheureux pour être coupable de quelque transport indiscret dans cette vive effusion de mon cœur, je vous supplie de le pardonner à la tendre affection d'un vrai patriote, et au zèle ardent et légitime d'un homme qui n'envisage point de plus grand bonheur pour lui-même que celui de vous voir tous heureux (*).

Je suis avec le plus profond respect,

MAGNIFIQUES, TRÈS-HONORÉS
ET SOUVERAINS SEIGNEURS,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur et concitoyen,

J. J. ROUSSEAU.

A Chambéri, le 12 juin 1754.

PRÉFACE.

La plus utile et la moins avancée de toutes les connoissances humaines me paroît être celle de l'homme (2); et j'ose dire que la seule inscription du temple de Delphes contenoit un précepte plus important et plus difficile que tous les gros livres des moralistes. Aussi je regarde le sujet de ce discours comme une des questions les plus intéressantes que la philosophie

(*) Cette Dédicace où l'auteur, donnant quelquefois ses vœux pour des réalités, a présenté en plus d'un point le tableau de ce qui devoit être plutôt que de ce qui étoit réellement, par cela même ne produisit pas dans sa patrie l'effet qu'il en attendoit. On en voit la preuve dans sa *Correspondance*, notamment dans sa lettre à M. Perdriau, du 28 novembre 1754. (Tome IV p. 215.)

G. P.

puisse proposer, et, malheureusement pour nous, comme une des plus épineuses que les philosophes puissent résoudre : car comment connoître la source de l'inégalité parmi les hommes, si l'on ne commence par les connoître eux-mêmes? et comment l'homme viendra-t-il à bout de se voir tel que l'a formé la nature, à travers tous les changemens que la succession des temps et des choses a dû produire dans sa constitution originelle, et de démêler ce qu'il tient de son propre fonds d'avec ce que les circonstances et ses progrès ont ajouté ou changé à son état primitif? Semblable à la statue de Glaucus, que le temps, la mer et les orages avoient tellement défigurée, qu'elle ressembloit moins à un dieu qu'à une bête féroce, l'âme humaine, altérée au sein de la société par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition d'une multitude de connoissances et d'erreurs, par les changemens arrivés à la constitution des corps, et par le choc continuel des passions, a pour ainsi dire changé d'apparence au point d'être presque méconnoissable; et l'on n'y retrouve plus, au lieu d'un être agissant toujours par des principes certains et invariables, au lieu de cette céleste et majestueuse simplicité dont son auteur l'avoit empreinte, que le difforme contraste de la passion qui croit raisonner, et de l'entendement en délire.

Ce qu'il y a de plus cruel encore, c'est que tous les progrès de l'espèce humaine l'éloignant sans cesse de son état primitif, plus nous accumulons de nouvelles connoissances, et plus nous nous ôtons les moyens d'acquérir la plus importante de toutes; et que c'est en un sens à force d'étudier l'homme que nous nous sommes mis hors d'état de le connoître.

Il est aisé de voir que c'est dans ces changemens successifs de la constitution humaine qu'il faut chercher la première origine des différences qui distinguent les hommes; lesquels, d'un commun aveu, sont naturellement aussi égaux entre eux que l'étoient les animaux de chaque espèce avant que diverses causes physiques eussent introduit dans quelques-unes les variétés que nous y remarquons. En effet, il n'est pas concevable que ces premiers changemens, par quelque moyen qu'ils soient arrivés, aient altéré, tout à la fois et de la même manière, tous les individus de l'espèce; mais les uns s'étant perfectionnés ou détériorés, et ayant acquis diverses qualités, bonnes ou mauvaises, qui n'étoient point inhérentes à leur nature, les autres restèrent plus long-temps dans leur état originel : et telle fut parmi les hommes la première source de l'inégalité, qu'il est plus aisé de démontrer ainsi en général que d'en assigner avec précision les véritables causes.

Que mes lecteurs ne s'imaginent donc pas que j'ose me flatter d'avoir vu ce qui me paroît si difficile à voir. J'ai commencé quelques raisonnemens, j'ai hasardé quelques conjectures, moins dans l'espoir de résoudre la question, que dans l'intention de l'éclaircir et de la réduire à son véritable état. D'autres pourront aisément aller plus loin dans la même route, sans qu'il soit facile à personne d'arriver au terme; car ce n'est pas une légère entreprise de démêler ce qu'il y a d'originaire et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, et de bien connoître un état qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé, qui probablement n'existera jamais, et dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes, pour bien juger de notre état présent. Il faudroit même plus de philosophie qu'on ne pense à celui qui entreprendroit de déterminer exactement les précautions à prendre pour faire sur ce sujet de solides observations; et une bonne solution du problème suivant ne me paroîtroit pas indigne des Aristotes et des Plines de notre siècle : *Quelles expériences seroient nécessaires pour parvenir à connoître l'homme naturel; et quels sont les moyens de faire ces expériences au sein de la société?* Loin d'entreprendre de résoudre ce problème, je crois en avoir assez médité le sujet pour oser répondre d'avance que les plus grands philosophes ne seront pas trop bons pour diriger ces expériences, ni les plus puissans souverains pour les faire, concours auquel il n'est guère raisonnable de s'attendre, surtout avec la persévérance ou plutôt la succession de lumières et de bonne volonté nécessaires de part et d'autre pour arriver au succès.

Ces recherches si difficiles à faire, et auxquelles on a si peu songé jusqu'ici, sont pourtant les seuls moyens qui nous restent de lever une multitude de difficultés qui nous dérobent

la connoissance des fondemens réels de la société humaine. C'est cette ignorance de la nature de l'homme qui jette tant d'incertitude et d'obscurité sur la véritable définition du droit naturel : car l'idée du droit, dit M. Burlamaqui, et plus encore celle du droit naturel, sont manifestement des idées relatives à la nature de l'homme. C'est donc de cette nature même de l'homme, continue-t-il, de sa constitution et de son état, qu'il faut déduire les principes de cette science.

Ce n'est point sans surprise et sans scandale qu'on remarque le peu d'accord qui règne sur cette importante matière entre les divers auteurs qui en ont traité. Parmi les plus graves écrivains, à peine en trouve-t-on deux qui soient du même avis sur ce point. Sans parler des anciens philosophes, qui semblent avoir pris à tâche de se contredire entre eux sur les principes les plus fondamentaux, les jurisconsultes romains assujettissent indifféremment l'homme et tous les autres animaux à la même loi naturelle, parce qu'ils considèrent plutôt sous ce nom la loi que la nature s'impose à elle-même que celle qu'elle prescrit, ou plutôt à cause de l'acception particulière selon laquelle ces jurisconsultes entendent le mot de *loi*, qu'ils semblent n'avoir pris en cette occasion que pour l'expression des rapports généraux établis par la nature entre tous les êtres animés pour leur commune conservation. Les modernes, ne reconnoissant, sous le nom de loi, qu'une règle prescrite à un être moral, c'est-à-dire intelligent, libre, et considéré dans ses rapports avec d'autres êtres, bornent conséquemment au seul animal doué de raison, c'est-à-dire à l'homme, la compétence de la loi naturelle; mais définissant cette loi chacun à sa mode, ils l'établissent tous sur des principes si métaphysiques, qu'il y a, même parmi nous, bien peu de gens en état de comprendre ces principes, loin de pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De sorte que toutes les définitions de ces savans hommes, d'ailleurs en perpétuelle contradiction entre elles, s'accordent seulement en ceci, qu'il est impossible d'entendre la loi de nature, et par conséquent d'y obéir, sans être un très-grand raisonneur et un profond métaphysicien : ce qui signifie précisément que les hommes ont dû employer pour l'établissement de la société des lumières qui ne se développent qu'avec beaucoup de peine, et pour fort peu de gens, dans le sein de la société même.

Connoissant si peu la nature, et s'accordant si mal sur le sens du mot *loi*, il seroit bien difficile de convenir d'une bonne définition de la loi naturelle. Aussi toutes celles qu'on trouve dans les livres, outre le défaut de n'être point uniformes, ont-elles encore celui d'être tirées de plusieurs connoissances que les hommes n'ont point naturellement, et des avantages dont ils ne peuvent concevoir l'idée qu'après être sortis de l'état de nature. On commence par rechercher les règles dont, pour l'utilité commune, il seroit à propos que les hommes convinssent entre eux; et puis on donne le nom de loi naturelle à la collection de ces règles, sans autre preuve que le bien qu'on trouve qui résulteroit de leur pratique universelle. Voilà assurément une manière très-commode de composer des définitions, et d'expliquer la nature des choses par des convenances presque arbitraires.

Mais, tant que nous ne connoîtrons point l'homme naturel, c'est en vain que nous voudrons déterminer la loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à sa constitution. Tout ce que nous pouvons voir très-clairement au sujet de cette loi, c'est que non-seulement, pour qu'elle soit loi, il faut que la volonté de celui qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec connoissance, mais qu'il faut encore, pour qu'elle soit naturelle, qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature.

Laissant donc tous les livres scientifiques qui ne nous apprennent qu'à voir les hommes tels qu'ils se sont faits, et méditant sur les premières et plus simples opérations de l'âme humaine, j'y crois apercevoir deux principes antérieurs à la raison, dont l'un nous intéresse ardemment à notre bien-être et à la conservation de nous-mêmes, et l'autre nous inspire une répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible, et principalement nos semblables. C'est du concours et de la combinaison que notre esprit est en état de faire de ces deux principes, sans qu'il soit nécessaire d'y faire entrer celui de la sociabilité, que me paroissent découler toutes les règles du droit

naturel; règles que la raison est ensuite forcée de rétablir sur d'autres fondemens, quand, par ses développemens successifs, elle est venue à bout d'étouffer la nature.

De cette manière on n'est point obligé de faire de l'homme un philosophe avant que d'en faire un homme; ses devoirs envers autrui ne lui sont pas uniquement dictés par les tardives leçons de la sagesse; et tant qu'il ne résistera point à l'impulsion intérieure de la commisération, il ne fera jamais du mal à un autre homme, ni même à aucun être sensible, excepté dans le cas légitime où, sa conservation se trouvant intéressée, il est obligé de se donner la préférence à lui-même. Par ce moyen, on termine aussi les anciennes disputes sur la participation des animaux à la loi naturelle; car il est clair que, dépourvus de lumières et de liberté, ils ne peuvent reconnoître cette loi; mais tenant en quelque chose à notre nature par la sensibilité dont ils sont doués, on jugera qu'ils doivent aussi participer au droit naturel, et que l'homme est assujetti envers eux à quelque espèce de devoirs. Il semble en effet que si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible, qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre.

Cette même étude de l'homme originel, de ses vrais besoins, et des principes fondamentaux de ses devoirs, est encore le seul bon moyen qu'on puisse employer pour lever ces foules de difficultés qui se présentent sur l'origine de l'inégalité morale, sur les vrais fondemens du corps politique, sur les droits réciproques de ses membres, et sur mille autres questions semblables, aussi importantes que mal éclaircies.

En considérant la société humaine d'un regard tranquille et désintéressé, elle ne semble montrer d'abord que la violence des hommes puissans et l'oppression des foibles : l'esprit se révolte contre la dureté des uns, ou est porté à déplorer l'aveuglement des autres; et comme rien n'est moins stable parmi les hommes que ces relations extérieures que le hasard produit plus souvent que la sagesse, et que l'on appelle foiblesse ou puissance, richesse ou pauvreté, les établissemens humains paroissent, au premier coup d'œil, fondés sur des monceaux de sable mouvant : ce n'est qu'en les examinant de près, ce n'est qu'après avoir écarté la poussière et le sable qui environnent l'édifice, qu'on aperçoit la base inébranlable sur laquelle il est élevé, et qu'on apprend à en respecter les fondemens. Or, sans l'étude sérieuse de l'homme, de ses facultés naturelles et de leurs développemens successifs, on ne viendra jamais à bout de faire ces distinctions, et de séparer, dans l'actuelle constitution des choses, ce qu'a fait la volonté divine d'avec ce que l'art humain a prétendu faire. Les recherches politiques et morales auxquelles donne lieu l'*importante* question que j'examine sont donc utiles de toutes manières, et l'histoire hypothétique des gouvernemens est pour l'homme une leçon instructive à tous égards. En considérant ce que nous serions devenus abandonnés à nous-mêmes, nous devons apprendre à bénir celui dont la main bienfaisante, corrigeant nos institutions et leur donnant une assiette inébranlable, a prévenu les désordres qui devroient en résulter, et fait naître notre bonheur des moyens qui sembloient devoir combler notre misère.

Quem te Deus esse
Jussit, et humanâ quâ parte locatus es in re,
Disce.

Pers., sat. III, v. 71.

DISCOURS

SUR

L'ORIGINE ET LES FONDEMENS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES (*).

C'est de l'homme que j'ai à parler; et la question que j'examine m'apprend que je vais parler à des hommes; car on n'en propose point de semblables quand on craint d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec confiance la cause de

(*) Ce Discours de Rousseau n'obtint pas, comme le premier, les honneurs du prix. Ce prix fut donné à un autre Discours qui a été imprimé, et dont l'auteur étoit l'abbé Talbert, sermonnaire distingué dans son temps, auteur de plusieurs éloges et pièces de poésie qui tous ont obtenu aussi des prix dans différentes Académies de province. Malgré tant de couronnes, l'abbé Talbert et son Discours et les éloges, de ses vers sont tous également oubliés aujour-

l'humanité devant les sages qui m'y invitent, et je ne serai pas mécontent de moi-même si je me rends digne de mon sujet (*) et de mes juges.

Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalités : l'une, que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit ou de l'âme ; l'autre, qu'on peut appeler inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie ou du moins autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différens priviléges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissans qu'eux, ou même de s'en faire obéir.

On ne peut pas demander quelle est la source de l'inégalité naturelle, parce que la réponse se trouveroit énoncée dans la simple définition du mot. On peut encore moins chercher s'il n'y auroit point quelque liaison essentielle entre les deux inégalités ; car ce seroit demander en d'autres termes si ceux qui commandent valent nécessairement mieux que ceux qui obéissent, et si la force du corps ou de l'esprit, la sagesse ou la vertu, se trouvent toujours dans les mêmes individus en proportion de la puissance ou de la richesse : question bonne peut-être à agiter entre des esclaves entendus de leurs maîtres, mais qui ne convient pas à des hommes raisonnables et libres, qui cherchent la vérité.

De quoi s'agit-il donc précisément dans ce Discours ? De marquer dans le progrès des choses le moment où, le droit succédant à la violence, la nature fut soumise à la loi, d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le fort put se résoudre à servir le foible, et le peuple à acheter un repos en idée au prix d'une félicité réelle.

Les philosophes qui ont examiné les fondemens de la société ont tous senti la nécessité de remonter jusqu'à l'état de nature, mais aucun d'eux n'y est arrivé. Les uns n'ont point balancé à supposer à l'homme dans cet état la notion du juste et de l'injuste, sans se soucier de montrer qu'il dût avoir cette notion, ni même qu'elle lui fût utile. D'autres ont parlé du droit naturel que chacun a de conserver ce qui lui appartient, sans expliquer ce qu'ils entendoient par appartenir. D'autres, donnant d'abord au plus fort l'autorité sur le plus foible, ont aussitôt fait naître le gouvernement, sans songer au temps qui dut s'écouler avant que le sens des mots d'autorité et de gouvernement pût exister parmi les hommes. Enfin tous, parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de désir et d'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avoient prises dans la société : ils parloient de l'homme sauvage, et ils peignoient l'homme civil. Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres de douter que l'état de nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des livres sacrés, que le premier homme, ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des préceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, et qu'en ajoutant aux écrits de Moïse la foi que leur doit tout philosophe chrétien, il faut nier que, même avant le déluge, les hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque événement extraordinaire : paradoxe fort embarrassant à défendre, et tout à fait impossible à prouver.

Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question. Il ne faut pas prendre les recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet pour des vérités historiques, mais seulement pour des raisonnemens hypothétiques et conditionnels, plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine, et semblables à ceux que font tous les jours nos physiciens sur la formation du monde. La religion nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature immédiatement après la création, ils sont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent ; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme et des êtres qui l'environ-

d'hui. G. P. — M. Musset-Pathay dit, à cette occasion, que le jugement de l'Académie de Dijon parut d'autant plus suspect, que ni le tribunal ni le vainqueur n'osèrent livrer à l'impression le discours couronné, de manière qu'il fut également impossible d'en admirer les beautés ou d'en critiquer les défauts. C'est une erreur, le Discours de l'abbé Talbert fut publié en 1754. In-8° de 55 pages.

(*) Voici dans quels termes étoit conçue la question proposée par l'Académie de Dijon : *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ?*

nent, sur ce qu'auroit pu devenir le genre humain s'il fût resté abandonné à lui-même. Voilà ce qu'on me demande, et ce que je me propose d'examiner dans ce Discours. Mon sujet intéressant l'homme en général, je tâcherai de prendre un langage qui convienne à toutes les nations; plutôt, oubliant les temps et les lieux pour ne songer qu'aux hommes à qui je parle, je me supposerai dans le lycée d'Athènes, répétant les leçons de mes maîtres, ayant les Platon et les Xénocrate pour juges, et le genre humain pour auditeur.

O homme, de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute; voici ton histoire, telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables, qui sont menteurs, mais dans la nature, qui ne ment jamais. Tout ce qui sera d'elle sera vrai; il n'y aura de faux que ce que j'y aurai mêlé du mien sans le vouloir. Les temps dont je vais parler sont bien éloignés : combien tu as changé de ce que tu étois! C'est, pour ainsi dire, la vie de ton espèce que je te vais décrire d'après les qualités que tu as reçues, que ton éducation et tes habitudes ont pu dépraver, mais qu'elles n'ont pu détruire. Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudroit s'arrêter : tu chercheras l'âge auquel tu désirerois que ton espèce se fût arrêtée. Mécontent de ton état présent par des raisons qui annoncent à ta postérité malheureuse de plus grands mécontentemens encore, peut-être voudrois-tu pouvoir rétrograder; et ce sentiment doit faire l'éloge de tes premiers aïeux, la critique de tes contemporains, et l'effroi de ceux qui auront le malheur de vivre après toi.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque important qu'il soit, pour bien juger de l'état naturel de l'homme, de le considérer dès son origine et de l'examiner, pour ainsi dire, dans le premier embryon de l'espèce, je ne suivrai point son organisation à travers ses développemens successifs : je ne m'arrêterai pas à chercher dans le système animal ce qu'il put être au commencement pour devenir enfin ce qu'il est. Je n'examinerai pas si, comme le pense Aristote, ses ongles allongés ne furent point d'abord des griffes crochues; s'il n'étoit point velu comme un ours; et si, marchant à quatre pieds (3), ses regards dirigés vers la terre, et bornés à un horizon de quelques pas, ne marquoient point à la fois le caractère et les limites de ses idées. Je ne pourrois former sur ce sujet que des conjectures vagues et presque imaginaires. L'anatomie comparée a fait encore trop peu de progrès, les observations des naturalistes sont encore trop incertaines, pour qu'on puisse établir sur de pareils fondemens la base d'un raisonnement solide : ainsi, sans avoir recours aux connoissances naturelles que nous avons sur ce point, et sans avoir égard aux changemens qui ont dû survenir dans la conformation, tant intérieure qu'extérieure, de l'homme, à mesure qu'il appliquoit ses membres à de nouveaux usages et qu'il se nourrissoit de nouveaux alimens, je le supposerai conformé de tout temps comme je le vois aujourd'hui, marchant à deux pieds, se servant de ses mains comme nous faisons des nôtres, portant ses regards sur toute la nature, et mesurant des yeux la vaste étendue du ciel.

En dépouillant cet être ainsi constitué de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir, et de toutes les facultés artificielles qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès; en le considérant en un mot tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous : je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas; et voilà ses besoins satisfaits.

La terre, abandonnée à sa fertilité naturelle (4), et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes, dispersés parmi eux, observent, imitent leur industrie, et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes; avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme, n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des alimens divers (5) que les autres animaux se partagent, et trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut faire aucun d'eux.

Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable; les enfans, apportant au monde l'excellente constitution de leurs pères, et la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable (*). La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfans des citoyens; elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués, et fait périr tous les autres : différente en cela de nos sociétés, où l'état, en rendant les enfans onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance.

Le corps de l'homme sauvage étant le seul *instrument* qu'il connoisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le défaut d'exercice, les *nôtres* sont incapables; et c'est notre industrie qui nous ôte la force et l'agilité que la nécessité l'oblige d acquérir. S'il avoit eu une hache, son poignet romproit-il de si fortes branches? s'il avoit eu une fronde, lanceroit-il de la main une pierre avec tant de roideur? s'il avoit eu une échelle, grimperoit-il si légèrement sur un arbre? s'il avoit eu un cheval, seroit-il si vite à la course? Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ces machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage : mais si vous voulez voir un combat plus inegal encore, mettez-les nus et désarmés vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reconnoitrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition, d'être toujours prêt à tout événement, et de se porter, pour ainsi dire, toujours tout entier avec soi (6).

Hobbes prétend que l'homme est naturellement intrépide, et ne cherche qu'à attaquer et combattre. Un philosophe illustre pense au contraire, et Cumberland et Puffendorf l'assurent aussi, que rien n'est si timide que l'homme dans l'état de nature, et qu'il est toujours tremblant et prêt à fuir au moindre bruit qui le frappe, au moindre mouvement qu'il aperçoit. Cela peut être ainsi pour les objets qu'il ne connoît pas : et je ne doute point qu'il ne soit effrayé par tous les nouveaux spectacles qui s'offrent à lui toutes les fois qu'il ne peut distinguer le bien et le mal physiques qu'il en doit attendre, ni comparer ses forces avec les dangers qu'il a à courir; circonstances rares dans l'état de la nature, où toutes choses marchent d'une manière si uniforme, et où la face de la terre n'est point sujette à ces changemens brusques et continuels qu'y causent les passions et l'inconstance des peuples réunis. Mais l'homme sauvage, vivant dispersé parmi les animaux, et se trouvant de bonne heure dans le cas de se mesurer avec eux, il en fait bientôt la comparaison; et, sentant qu'il les surpasse plus en adresse qu'ils ne le surpassent en force, il apprend à ne les plus craindre. Mettez un ours ou un loup aux prises avec un sauvage robuste, agile, courageux, comme ils sont tous, armé de pierres et d'un bon bâton, et vous verrez que le péril sera tout au moins réciproque, et qu'après plusieurs expériences pareilles, les bêtes féroces, qui n'aiment point à s'attaquer l'une à l'autre, s'attaqueront peu volontiers à l'homme, qu'elles auront trouvé tout aussi féroce qu'elles. A l'égard des animaux qui ont réellement plus de force qu'il n'a d'adresse, il est vis-à vis d'eux dans le cas des autres espèces plus foibles, qui ne laissent pas de subsister : avec cet avantage pour l'homme que, non moins dispos qu'eux à la course, et trouvant sur les arbres un refuge presque assuré, il a partout le prendre et le laisser dans la rencontre, et le choix de la fuite ou du combat. Ajoutons qu'il ne paroît pas qu'aucun animal fasse naturellement la guerre à l'homme hors le cas de sa propre défense ou d'une extrême faim, ni témoigne contre lui de ces violentes antipathies qui semblent annoncer qu'une espèce est destinée par la nature à servir de pâture à l'autre.

Voilà sans doute les raisons pourquoi les nègres et les sauvages se mettent si peu en peine des bêtes féroces qu'ils peuvent rencontrer dans les bois. Les Caraïbes de Venezuela vivent entre autres à cet égard dans la plus profonde se-

(*) On connoît les expériences comparatives et si curieuses faites à l'aide du dynamomètre, pour déterminer la force relative de quelques sauvages de la terre de Van-Diemen, et celle des François et des Anglois présens à ces expériences. Les sauvages, sous ce rapport, se sont trouvés inférieurs à tous les hommes des deux équipages. Voyez le Voyage de Péron aux terres Australes, tome 1er. G. P.

curité et sans le moindre inconvénient. Quoiqu'ils soient presque nus, dit François Coréal, ils ne laissent pas de s'exposer hardiment dans les bois, armés seulement de la flèche et de l'arc; mais on n'a jamais ouï dire qu'aucun d'eux ait été dévoré des bêtes.

D'autres ennemis plus redoutables, et dont l'homme n'a pas les mêmes moyens de se défendre, sont les infirmités naturelles, l'enfance, la vieillesse, et les maladies de toute espèce; tristes signes de notre foiblesse, dont les deux premiers sont communs à tous les animaux, et dont le dernier appartient principalement à l'homme vivant en société. J'observe même, au sujet de l'enfance, que la mère, portant partout son enfant avec elle, a beaucoup plus de facilité à le nourrir que n'ont les femelles de plusieurs animaux, qui sont forcées d'aller et venir sans cesse avec beaucoup de fatigue, d'un côté pour chercher leur pâture, et de l'autre, pour allaiter ou nourrir leurs petits. Il est vrai que, si la femme vient à périr, l'enfant risque fort de périr avec elle; mais ce danger est commun à cent autres espèces dont les petits ne sont de long-temps en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture; et si l'enfance est plus longue parmi nous, la vie étant plus longue aussi, tout est encore à peu près égal en ce point (7); quoiqu'il y ait sur la durée du premier âge, et sur le nombre des petits (8), d'autres règles qui ne sont pas de mon sujet. Chez les vieillards, qui agissent et transpirent peu, le besoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pourvoir; et comme la vie sauvage éloigne d'eux la goutte et les rhumatismes, et que la vieillesse est de tous les maux celui que les secours humains peuvent le moins soulager, ils s'éteignent enfin, sans qu'on s'aperçoive qu'ils cessent d'être, et presque sans s'en apercevoir eux-mêmes.

A l'égard des maladies, je ne répéterai point les vaines et fausses déclamations que font contre la médecine la plupart des gens en santé; mais je demanderai s'il y a quelque observation solide de laquelle on puisse conclure que, dans les pays où cet art est le plus négligé, la vie moyenne de l'homme soit plus courte que dans ceux où il est cultivé avec le plus de soin. Et comment cela pourroit-il être, si nous nous donnons plus de maux que la médecine ne peut nous fournir de remèdes? L'extrême inégalité dans la manière de vivre, l'excès d'oisiveté dans les uns, l'excès de travail dans les autres, la facilité d'irriter et de satisfaire nos appétits et notre sensualité, les alimens trop recherchés des riches, qui les nourrissent de sucs échauffans et les accablent d'indigestions, la mauvaise nourriture des pauvres, dont ils manquent même le plus souvent, et dont le défaut les porte à surcharger avidement leur estomac dans l'occasion; les veilles, les excès de toute espèce, les transports immodérés de toutes les passions, les fatigues et l'épuisement d'esprit, les chagrins et les peines sans nombre qu'on éprouve dans tous les états, et dont les âmes sont perpétuellement rongées : voilà les funestes garans que la plupart de nos maux sont notre propre ouvrage, et que nous les aurions presque tous évités en conservant la manière de vivre simple, uniforme et solitaire qui nous étoit prescrite par la nature. Si elle nous a destinés à être sains, j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé. Quand on songe à la bonne constitution des sauvages, au moins de ceux que nous n'avons pas perdus avec nos liqueurs fortes; quand on sait qu'ils ne connoissent presque d'autres maladies que les blessures et la vieillesse, on est très-porté à croire qu'on feroit aisément l'histoire des maladies humaines en suivant celle des sociétés civiles. C'est au moins l'avis de Platon (*), qui juge, sur certains remèdes employés ou approuvés par Podalyre et Macaon au siége de Troie, que diverses maladies que ces remèdes devoient exciter n'étoient point encore alors connues parmi les hommes; et Celse rapporte que la diète, aujourd'hui si nécessaire, ne fut inventée que par Hippocrate.

Avec si peu de sources de maux, l'homme dans l'état de nature n'a donc guère besoin de remèdes, moins encore de médecins, l'espèce humaine n'est point non plus à cet égard de pire condition que toutes les autres, et il est aisé de savoir des chasseurs si dans leurs courses ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Plusieurs en trouvent qui ont reçu des blessures considérables très-bien cicatrisées, qui ont eu des os et même des membres rompus, et repris

(*) De Rep. Lib. III. (Tome VI, p. 304, édit. des Deux-Ponts.) G. P.

sans autre chirurgien que le temps, sans autre régime que leur vie ordinaire, et qui n'en sont pas moins parfaitement guéris pour n'avoir point été tourmentés d'incisions, empoisonnés de drogues, ni exténués de jeûnes. Enfin, quelque utile que puisse être parmi nous la médecine bien administrée, il est toujours certain que si le sauvage malade, abandonné à lui-même, n'a rien à espérer que de la nature, en revanche il n'a rien à craindre que de son mal; ce qui rend souvent sa situation préférable à la nôtre.

Gardons-nous donc de confondre l'homme sauvage avec les hommes que nous avons sous les yeux. La nature traite tous les animaux abandonnés à ses soins avec une prédilection qui semble montrer combien elle est jalouse de ce droit. Le cheval, le chat, le taureau, l'âne même, ont la plupart une taille plus haute, tous une constitution plus robuste, plus de vigueur, de force et de courage dans les forêts que dans nos maisons; ils perdent la moitié de ces avantages en devenant domestiques, et l'on diroit que tous nos soins à bien traiter et nourrir ces animaux n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même : en devenant sociable et esclave il devient foible, craintif, rampant; et sa manière de vivre molle et efféminée achève d'énerver à la fois sa force et son courage. Ajoutons qu'entre les conditions sauvage et domestique la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête : car l'animal et l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux qu'il apprivoise sont autant de causes particulières qui le font dégénérer plus sensiblement.

Ce n'est donc pas un si grand malheur à ces premiers hommes, ni surtout un si grand obstacle à leur conservation, que la nudité, le défaut d'habitation et la privation de toutes ces inutilités que nous croyons si nécessaires. S'ils n'ont pas la peau velue, ils n'en ont aucun besoin dans les pays chauds; et ils savent bientôt, dans les pays froids, s'approprier celles des bêtes qu'ils ont vaincues : s'ils n'ont que deux pieds pour courir, ils ont deux bras pour pourvoir à leur défense et à leurs besoins. Leurs enfans marchent peut-être tard et avec peine, mais les mères les portent avec facilité; avantage qui manque aux autres espèces, où la mère, étant poursuivie, se voit contrainte d'abandonner ses petits ou de régler son pas sur le leur (a). Enfin, à moins de supposer ces concours singuliers et fortuits de circonstances dont je parlerai dans la suite, et qui pouvoient fort bien ne jamais arriver, il est clair, en tout état de cause, que le premier qui se fit des habits et un logement se donna en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en étoit passé jusque alors, et qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter, homme fait, un genre de vie qu'il supportoit dès son enfance.

Seul, oisif, et toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, et avoir le sommeil léger, comme les animaux, qui, pensant peu, dorment, pour ainsi dire, tout le temps qu'ils ne pensent point. Sa propre conservation faisant presque son unique soin, ses facultés les plus exercées doivent être celles qui ont pour objet principal l'attaque et la défense, soit pour subjuguer sa proie, soit pour se garantir d'être celle d'un autre animal; au contraire, les organes qui ne se perfectionnent que par la mollesse et la sensualité doivent rester dans un état de grossièreté qui exclut en lui toute espèce de délicatesse; et ses sens se trouvant partagés sur ce point, il aura le toucher et le goût d'une rudesse extrême, la vue, l'ouïe et l'odorat, de la plus grande subtilité. Tel est l'état animal en général, et c'est aussi, selon le rapport des voyageurs, celui de la plupart des peuples sauvages. Aussi il ne faut point s'étonner que les Hottentots du cap de Bonne-Espérance découvrent à la simple vue des vaisseaux en haute mer d'aussi loin que les Hollandais avec des lunettes; ni que les sauvages de l'Amérique sentissent les Espagnols à la piste comme auroient pu faire les meilleurs chiens; ni que toutes ces nations barbares supportent sans peine leur nudité, aiguisent leur goût à force de piment, et boivent les liqueurs européennes comme de l'eau.

(a) Il peut y avoir à ceci quelques exceptions : celle, par exemple, de cet animal de la province de Nicaraga, qui ressemble à un renard, qui a les pieds comme les mains d'un homme, et qui, selon Corréal, a sous le ventre un sac où la mère met ses petits lorsqu'elle est obligée de fuir. C'est sans doute le même animal qu'on appelle tlaquatzin au Mexique, et à la femelle duquel Laët donne un semblable sac pour le même usage.

Je n'ai considéré jusqu'ici que l'homme physique; tâchons de le regarder maintenant par le côté métaphysique et moral.

Je ne vois dans tout animal qu'une machine ingénieuse, à qui la nature a donné des sens pour se remonter elle-même, et pour se garantir, jusqu'à un certain point, de tout ce qui tend à la détruire ou à la déranger. J'aperçois précisément les mêmes choses dans la machine humaine, avec cette différence que la nature seule fait tout dans les opérations de la bête, au lieu que l'homme concourt aux siennes en qualité d'agent libre. L'un choisit ou rejette par instinct, et l'autre par un acte de liberté; ce qui fait que la bête ne peut s'écarter de la règle qui lui est prescrite, même quand il lui seroit avantageux de le faire, et que l'homme s'en écarte souvent à son préjudice. C'est ainsi qu'un pigeon mourroit de faim près d'un bassin rempli des meilleures viandes, et un chat sur des tas de fruits ou de grains, quoique l'un et l'autre pût très-bien se nourrir de l'aliment qu'il dédaigne, s'il s'étoit avisé d'en essayer; c'est ainsi que les hommes dissolus se livrent à des excès qui leur causent la fièvre et la mort, parce que l'esprit déprave les sens, et que la volonté parle encore quand la nature se tait.

Tout animal a des idées, puisqu'il a des sens; il combine même des idées jusqu'à un certain point: et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins; quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. Ce n'est donc pas tant l'entendement qui fait parmi les animaux la distinction spécifique de l'homme que sa qualité d'agent libre. La nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnoît libre d'acquiescer ou de résister; et c'est surtout dans la conscience de cette liberté que se montre la spiritualité de son âme, car la physique explique en quelque manière le mécanisme des sens et la formation des idées; mais dans la puissance de vouloir ou plutôt de choisir, et dans le sentiment de cette puissance, on ne trouve que des actes purement spirituels, dont on n'explique rien par les lois de la mécanique.

Mais, quand les difficultés qui environnent toutes ces questions laisseroient quelque lieu de disputer sur cette différence de l'homme et de l'animal, il y a une autre qualité très-spécifique qui les distingue, et sur laquelle il ne peut y avoir de contestation, c'est la faculté de se perfectionner, faculté qui, à l'aide des circonstances, développe successivement toutes les autres, et réside parmi nous tant dans l'espèce que dans l'individu; au lieu qu'un animal est au bout de quelques mois ce qu'il sera toute sa vie, et son espèce au bout de mille ans ce qu'elle étoit la première année de ces mille ans. Pourquoi l'homme seul est-il sujet à devenir imbécile? N'est-ce point qu'il retourne ainsi dans son état primitif, et que, tandis que la bête, *qui n'a rien acquis et qui n'a rien non plus à perdre*, reste toujours avec son instinct, l'homme, reperdant par la vieillesse ou d'autres accidens tout ce que sa *perfectibilité* lui avoit fait acquérir, retombe ainsi plus bas que la bête même? Il seroit triste pour nous d'être forcés de convenir que cette faculté distinctive et presque illimitée est la source de tous les malheurs de l'homme; que c'est elle qui le tire à force de temps de cette condition originaire dans laquelle il couleroit des jours tranquilles et innocens; que c'est elle qui, faisant éclore avec les siècles ses lumières et ses erreurs, ses vices et ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même et de la nature (9). Il seroit affreux d'être obligé de louer comme un être bienfaisant celui qui le premier suggéra à l'habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfans, et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité et de leur bonheur originel.

L'homme sauvage, livré par la nature au seul instinct, ou plutôt dédommagé de celui qui lui manque peut-être par des facultés capables d'y suppléer d'abord et de l'élever ensuite fort au-dessus de celle-là, commencera donc par les fonctions purement animales (10). Apercevoir et sentir sera son premier état, qui lui sera commun avec tous les animaux; vouloir et ne pas vouloir, désirer et craindre, seront les premières et presque les seules opérations de son âme, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances y causent de nouveaux développemens.

Quoi qu'en disent les moralistes, l'entendement humain doit beaucoup aux passions, qui, d'un commun aveu, lui doivent beaucoup aussi; c'est par leur activité que notre raison se perfec-

tionne; nous ne cherchons à connoître que parce que nous désirons de jouir; et il n'est pas possible de concevoir pourquoi celui qui n'auroit ni désirs ni craintes se donneroit la peine de raisonner. Les passions à leur tour tirent leur origine de nos besoins, et leur progrès de nos connoissances; car on ne peut désirer ou craindre les choses que sur les idées qu'on en peut avoir, ou par la simple impulsion de la nature; et l'homme sauvage, privé de toute sorte de lumières, n'éprouve que les passions de cette dernière espèce; ses désirs ne passent point ses besoins physiques (11); les seuls biens qu'il connoisse dans l'univers sont la nourriture, une femelle et le repos; les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim. Je dis la douleur et non la mort; car jamais l'animal ne saura ce que c'est que mourir; et la connoissance de la mort et de ses terreurs est une des premières acquisitions que l'homme ait faites en s'éloignant de la condition animale.

Il me seroit aisé, si cela m'étoit nécessaire, d'appuyer ce sentiment par les faits, et de faire voir que chez toutes les nations du monde les progrès de l'esprit se sont précisément proportionnés aux besoins que les peuples avoient reçus de la nature, ou auxquels les circonstances les avoient assujettis, et par conséquent aux passions qui les portoient à pourvoir à ces besoins. Je montrerois en Égypte les arts naissant et s'étendant avec le débordement du Nil; je suivrois leurs progrès chez les Grecs, où l'on les vit germer, croître, et s'élever jusqu'aux cieux parmi les sables et les rochers de l'Attique, sans pouvoir prendre racine sur les bords fertiles de l'Eurotas; je remarquerois qu'en général les peuples du Nord sont plus industrieux que ceux du Midi, parce qu'ils peuvent moins se passer de l'être; comme si la nature vouloit ainsi égaliser les choses en donnant aux esprits la fertilité qu'elle refuse à la terre.

Mais, sans recourir aux témoignages incertains de l'histoire, qui ne voit que tout semble éloigner de l'homme sauvage la tentation et les moyens de cesser de l'être? Son imagination ne lui peint rien; son cœur ne lui demande rien. Ses modiques besoins se trouvent si aisément sous sa main, et il est si loin du degré de connoissances nécessaire pour désirer d'en acquérir de plus grandes, qu'il ne peut avoir ni prévoyance ni curiosité. Le spectacle de la nature lui devient indifférent à force de lui devenir familier: c'est toujours le même ordre, ce sont toujours les mêmes révolutions; il n'a pas l'esprit de s'étonner des plus grandes merveilles; et ce n'est pas chez lui qu'il faut chercher la philosophie dont l'homme a besoin pour savoir observer une fois ce qu'il a vu tous les jours. Son âme, que rien n'agite, se livre au seul sentiment de son existence actuelle sans aucune idée de l'avenir, quelque prochain qu'il puisse être; et ses projets, bornés comme ses vues, s'étendent à peine jusqu'à la fin de la journée. Tel est encore aujourd'hui le degré de prévoyance du Caraïbe: il vend le matin son lit de coton, et vient pleurer le soir pour le racheter, faute d'avoir prévu qu'il en auroit besoin pour la nuit prochaine.

Plus on médite sur ce sujet, plus la distance des pures sensations aux plus simples connoissances s'agrandit à nos regards; et il est impossible de concevoir comment un homme auroit pu par ses seules forces, sans le secours de la communication et sans l'aiguillon de la nécessité, franchir un si grand intervalle. Combien de siècles se sont peut-être écoulés avant que les hommes aient été à portée de voir d'autre feu que celui du ciel! combien ne leur a-t-il pas fallu de différens hasards pour apprendre les usages les plus communs de cet élément! combien de fois ne l'ont-ils pas laissé éteindre avant que d'avoir acquis l'art de le reproduire! et combien de fois peut-être chacun de ces secrets n'est-il pas mort avec celui qui l'avoit découvert! Que dirons-nous de l'agriculture, art qui demande tant de travail et de prévoyance, qui tient à tant d'autres arts, qui très-évidemment n'est praticable que dans une société au moins commencée, et qui ne nous sert pas tant à tirer de la terre des alimens qu'elle fourniroit bien sans cela, qu'à la forcer aux préférences qui sont le plus de notre goût? Mais supposons que les hommes eussent tellement multiplié que les productions naturelles n'eussent plus suffi pour les nourrir, supposition qui, pour le dire en passant, montreroit un grand avantage pour l'espèce humaine dans cette manière de vivre; supposons que, sans forges et sans ateliers, les instrumens du labourage fussent tombés du ciel entre les mains des sauvages; que ces hommes eussent vaincu la haine mortelle qu'ils

ont tous pour un travail continu; qu'ils eussent appris à prévoir de si loin leurs besoins; qu'ils eussent deviné comment il faut cultiver la terre, semer les grains, et planter les arbres; qu'ils eussent trouvé l'art de moudre le blé et de mettre le raisin en fermentation; toutes choses qu'il leur a fallu faire enseigner par les dieux, faute de concevoir comment ils les auroient apprises d'eux-mêmes : quel seroit après cela l'homme assez insensé pour se tourmenter à la culture d'un champ qui sera dépouillé par le premier venu, homme ou bête indifféremment, à qui cette moisson conviendra? et comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible, dont il est d'autant plus sûr de ne pas recueillir le prix qu'il lui sera plus nécessaire? En un mot, comment cette situation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant qu'elle ne sera point partagée entre eux, c'est à-dire tant que l'état de nature ne sera point anéanti?

Quand nous voudrions supposer un homme sauvage aussi habile dans l'art de penser que nous le font nos philosophes; quand nous en ferions, à leur exemple, un philosophe lui-même, découvrant seul les plus sublimes vérités, se faisant par des suites de raisonnemens très-abstraits des maximes de justice et de raison tirées de l'amour de l'ordre en général, ou de la volonté connue de son créateur; en un mot, quand nous lui supposerions dans l'esprit autant d'intelligence et de lumières qu'il doit avoir et qu'on lui trouve en effet de pesanteur et de stupidité, quelle utilité retireroit l'espèce de toute cette métaphysique, qui ne pourroit se communiquer et qui périroit avec l'individu qui l'auroit inventée? quel progrès pourroit faire le genre humain épars dans les bois parmi les animaux? et jusqu'à quel point pourroient se perfectionner et s'éclairer mutuellement des hommes qui, n'ayant ni domicile fixe, ni aucun besoin l'un de l'autre, se rencontreroient peut-être à peine, deux fois en leur vie, sans se connoître et sans se parler?

Qu'on songe de combien d'idées nous sommes redevables à l'usage de la parole; combien la grammaire exerce et facilite les opérations de l'esprit; et qu'on pense aux peines inconcevables et au temps infini qu'a dû coûter la première invention des langues : qu'on joigne ces réflexions aux précédentes, et l'on jugera combien il eût fallu de milliers de siècles pour développer successivement dans l'esprit humain les opérations dont il étoit capable.

Qu'il me soit permis de considérer un instant les embarras de l'origine des langues. Je pourrois me contenter de citer ou de répéter ici les recherches que M. l'abbé de Condillac a faites sur cette matière (*), qui toutes confirment pleinement mon sentiment, et qui peut-être m'en ont donné la première idée. Mais la manière dont ce philosophe résout les difficultés qu'il se fait à lui-même sur l'origine des signes institués, montrant qu'il a supposé ce que je mets en question, savoir, une sorte de société *déjà établie* entre les inventeurs du langage, je crois, en renvoyant à ses réflexions, devoir y joindre les miennes, pour exposer les mêmes difficultés dans le jour qui convient à mon sujet. La première qui se présenta est d'imaginer comment elles purent devenir nécessaires; car les hommes n'ayant nulle correspondance entre eux, ni aucun besoin d'en avoir, on ne conçoit ni la nécessité de cette invention, ni sa possibilité, si elle ne fut pas indispensable. Je dirois bien, comme beaucoup d'autres, que les langues sont nées dans le commerce domestique des pères, des mères et des enfans; mais, outre que cela ne résoudroit point les objections, ce seroit commettre la faute de ceux qui, raisonnant sur l'état de nature, y transportent les idées prises dans la société, voient toujours la famille rassemblée dans une même habitation, et ses membres gardant entre eux une union aussi intime et aussi permanente que parmi nous, où tant d'intérêts communs les réunissent; au lieu que, dans cet état primitif, n'ayant ni maisons, ni cabanes, ni propriétés d'aucune espèce, chacun se logeoit au hasard, et souvent pour une seule nuit; les mâles et les femelles s'unissoient fortuitement, selon la rencontre, l'occasion et le désir, sans que la parole fût un interprète fort nécessaire des choses qu'ils avoient à se dire : ils se quittoient avec la même facilité (12). La mère allaitoit d'abord ses enfans pour son propre besoin; puis l'habitude les lui ayant rendus chers, elle les nourrissoit ensuite pour le leur : sitôt qu'ils avoient la force de

(*) Voyez sa *Grammaire*, première Partie, chap. 2.

G. P.

chercher leur pâture, ils ne tardoient pas à quitter la mère elle-même; et, comme il n'y avoit presque point d'autre moyen de se retrouver que de ne se pas perdre de vue, ils en étoient bientôt au point de ne pas même se reconnoître les uns les autres. Remarquez encore que l'enfant ayant tous ses besoins à expliquer, et par conséquent le plus de choses à dire à la mère que la mère à l'enfant, c'est lui qui doit faire les plus grands frais de l'invention, et que la langue qu'il emploie doit être en grande partie son propre ouvrage; ce qui multiplie autant les langues qu'il y a d'individus pour les parler; à quoi contribue encore la vie errante et vagabonde, qui ne laisse à aucun idiome le temps de prendre de la consistance; car de dire que la mère dicte à l'enfant les mots dont il devra se servir pour lui demander telle ou telle chose, cela montre bien comment on enseigne des langues déjà formées, mais cela n'apprend point comment elles se forment.

Supposons cette première difficulté vaincue; franchissons pour un moment l'espace immense qui dut se trouver entre le pur état de nature et le besoin des langues; et cherchons, en les supposant nécessaires (13), comment elles purent commencer à s'établir, Nouvelle difficulté pire encore que la précédente: car si les hommes ont eu besoin de la parole pour apprendre à penser, ils ont eu bien plus besoin encore de savoir penser pour trouver l'art de la parole; et quand on comprendroit comment les sons de la voix ont été pris pour les interprètes conventionnels de nos idées, il resteroit toujours a savoir quels ont pu être les interprètes mêmes de cette convention pour les idées qui, n'ayant point un objet sensible, ne pouvoient s'indiquer ni par le geste ni par la voix; de sorte qu'à peine peut-on former des conjectures supportables sur la naissance de cet art de communiquer ses pensées et d'établir un commerce entre les esprits; art sublime, qui est déjà si loin de son origine, mais que le philosophe voit encore à une si prodigieuse distance de sa perfection, qu'il n'y a point d'homme assez hardi pour assurer qu'il y arriveroit jamais, quand les révolutions que le temps amène nécessairement seroient suspendues en sa faveur, que les préjugés sortiroient des académies ou se tairoient devant elles, et qu'elles pourroient s'occuper de cet objet épineux durant des siècles entiers sans interruption.

Le premier langage de l'homme, le langage le plus universel, le plus énergique, et le seul dont il eut besoin avant qu'il fallût persuader des hommes assemblés, est le cri de la nature. Comme ce cri n'étoit arraché que par une sorte d'instinct dans les occasions pressantes, pour implorer du secours dans les grands dangers ou du soulagement dans les maux violents, il n'étoit pas d'un grand usage dans le cours ordinaire de la vie où règnent des sentimens plus modérés. Quand les idées des hommes commencèrent à s'étendre et à se multiplier, et qu'il s'établit entre eux une communication plus étroite, ils cherchèrent des signes plus nombreux et un langage plus étendu; ils multiplièrent les inflexions de la voix, et y joignirent les gestes qui, par leur nature, sont plus expressifs, et dont le sens dépend moins d'une détermination antérieure. Ils exprimoient donc les objets visibles et mobiles par des gestes, et ceux qui frappent l'ouïe par des sons imitatifs: mais comme le geste n'indique guère que les objets présens ou faciles à décrire et les actions visibles; qu'il n'est pas d'un usage universel, puisque l'obscurité ou l'interposition d'un corps le rendent inutile, et qu'il exige l'attention plutôt qu'il ne l'excite; on s'avisa enfin de lui substituer les articulations de la voix, qui, sans avoir le même rapport avec certaines idées, sont plus propres à les représenter toutes comme signes institués; substitution qui ne put se faire que d'un commun consentement et d'une manière assez difficile à pratiquer pour des hommes dont les organes grossiers n'avoient encore aucun exercice, et plus difficile encore à concevoir en elle-même, puisque cet accord unanime dut être motivé, et que la parole paroît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole.

On doit juger que les premiers mots dont les hommes firent usage eurent dans leur esprit une signification beaucoup plus étendue que n'ont ceux qu'on emploie dans les langues déjà formées, et qu'ignorant la division du discours en ses parties constitutives, ils donnèrent d'abord à chaque mot le sens d'une proposition entière. Quand ils commencèrent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, et le verbe d'avec le

nom, ce qui ne fut pas un médiocre effort de génie, les substantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres, le présent de l'infinitif fut le seul temps des verbes; et à l'égard des adjectifs, la notion ne s'en dut développer que fort difficilement, parce que tout adjectif est un mot abstrait, et que les abstractions sont des opérations pénibles et peu naturelles.

Chaque objet reçut d'abord un nom particulier, sans égard aux genres et aux espèces, que ces premiers instituteurs n'étoient pas en état de distinguer; et tous les individus se présentèrent isolés à leur esprit comme ils le sont dans le tableau de la nature. Si un chêne s'appeloit A, un autre chêne s'appeloit B; car la première idée qu'on tire de deux choses, c'est qu'elles ne sont pas la même; et il faut souvent beaucoup de temps pour observer ce qu'elles ont de commun : de sorte que plus les connoissances étoient bornées, et plus le dictionnaire devint étendu. L'embarras de toute cette nomenclature ne put être levé facilement : car, pour ranger les êtres sous des dénominations communes et génériques, il en falloit connoître les propriétés et les différences; il falloit des observations et des définitions, c'est-à-dire de l'histoire naturelle et de la métaphysique, beaucoup plus que les hommes de ce temps-là n'en pouvoient avoir (*).

D'ailleurs les idées générales ne peuvent s'introduire dans l'esprit qu'à l'aide des mots, et l'entendement ne les saisit que par des propositions. C'est une des raisons pourquoi les animaux ne sauroient se former de telles idées ni jamais acquérir la perfectibilité qui en dépend. Quand un singe va sans hésiter d'une noix à l'autre, pense-t-on qu'il ait l'idée générale de cette sorte de fruit, et qu'il compare son archétype à ces deux individus? Non, sans doute; mais la vue de l'une de ces noix rappelle à sa mémoire les sensations qu'il a reçues de l'autre; et ses yeux, modifiés d'une certaine manière, annoncent à son goût la modification qu'il va recevoir. Toute idée générale est purement intellectuelle; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient aussitôt particulière. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général, jamais vous n'en viendrez à bout; malgré vous il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé; et s'il dépendoit de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressembleroit plus à un arbre. Les êtres purement abstraits se voient de même, ou ne se conçoivent que par le discours. La définition seule du triangle vous en donne la véritable idée : sitôt que vous en figurez un dans votre esprit, c'est un tel triangle et non pas un autre, et vous ne pouvez éviter d'en rendre les lignes sensibles ou le plan coloré. Il faut donc énoncer des propositions, il faut donc parler pour avoir des idées générales : car, sitôt que l'imagination s'arrête, l'esprit ne marche plus qu'à l'aide du discours. Si donc les premiers inventeurs n'ont pu donner des noms qu'aux idées qu'ils avoient déjà, il s'ensuit que les premiers substantifs n'ont jamais pu être que des noms propres.

Mais lorsque, par des moyens que je *ne conçois pas*, nos nouveaux grammairiens commencèrent à étendre leurs idées et à généraliser leurs mots, l'ignorance des inventeurs dut assujettir cette méthode à des bornes fort étroites; et, comme ils avoient d'abord trop multiplié les noms des individus faute de connoître les genres et les espèces, ils firent ensuite trop peu d'espèces et de genres, faute d'avoir considéré les êtres par toutes leurs différences. Pour pousser les divisions assez loin, il eût fallu plus d'expérience et de lumières qu'ils n'en pouvoient avoir, et plus de recherches et de travail qu'ils n'y en vouloient employer. Or, si, même aujourd'hui, l'on découvre chaque jour de nouvelles espèces qui avoient échappé jusqu'ici à toutes nos observations, qu'on pense combien il dut s'en dérober à des hommes qui ne jugeoient des choses que sur le premier aspect. Quant aux classes primitives et aux notions les plus générales, il est superflu d'ajouter qu'elles durent leur échapper encore. Comment, par exemple, auroient-ils imaginé ou entendu les mots de matière, d'esprit, de substance, de mode, de figure, de mouvement, puisque nos philosophes qui s'en servent depuis si longtemps ont bien de la peine à les rendre eux-mêmes, et que, les idées qu'on attache à ces mots étant purement métaphysiques, ils n'en trouvoient aucun modèle dans la nature?

Je m'arrête à ces premiers pas, et je supplie

(*) Cette opinion a été combattue par Condillac. Voyez le chapitre de sa *Grammaire* précédemment cité. G. P.

mes juges de suspendre ici leur lecture pour considérer, sur l'invention des seuls substantifs physiques, c'est-à-dire sur la partie de la langue la plus facile à trouver, le chemin qui lui reste à faire pour exprimer toutes les pensées des hommes, pour prendre une forme constante, pour pouvoir être parlée en public, et influer sur la société : je les supplie de réfléchir à ce qu'il a fallu de temps et de connoissances pour trouver les nombres (14), les mots abstraits, les aoristes, et tous les temps des verbes, les particules, la syntaxe, lier les propositions, les raisonnemens, et former toute la logique du discours. Quant à moi, effrayé des difficultés qui se multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque démontrée que les langues aient pu naître et s'établir par des moyens purement humains, je laisse à qui voudra l'entreprendre la discussion de ce difficile problème, lequel a été le plus nécessaire de la société déjà liée à l'institution des langues, ou des langues déjà inventées à l'établissement de la société.

Quoi qu'il en soit de ces origines, on voit du moins, au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels et de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur sociabilité, et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. En effet, il est impossible d'imaginer pourquoi, dans cet état primitif, un homme auroit plutôt besoin d'un autre homme, qu'un singe ou un loup de son semblable ; ni, ce besoin supposé, quel motif pourroit engager l'autre à y pourvoir, ni même, en ce dernier cas, comment ils pourroient convenir entre eux des conditions. Je sais qu'on nous répète sans cesse que rien n'eût été si misérable que l'homme dans cet état ; et s'il est vrai, comme je crois l'avoir prouvé, qu'il n'eût pu qu'après bien des siècles avoir le désir et l'occasion d'en sortir, ce seroit un procès à faire à la nature, et non à celui qu'elle auroit ainsi constitué. Mais si j'entends bien ce terme de *misérable*, c'est un mot qui n'a aucun sens, ou qui ne signifie qu'une privation douloureuse, et la souffrance du corps ou de l'âme : or, je voudrois bien qu'on m'expliquât quel peut être le genre de misère d'un être libre dont le cœur est en paix et le corps en santé. Je demande laquelle, de la vie civile ou naturelle, est la plus sujette à devenir insupportable à ceux qui en jouissent.

Nous ne voyons presque autour de nous que des gens qui se plaignent de leur existence, plusieurs même qui s'en privent autant qu'il est en eux ; et la réunion des lois divine et humaine suffit à peine pour arrêter ce désordre. Je demande si jamais on a ouï dire qu'un sauvage en liberté ait seulement songé à se plaindre de la vie et à se donner la mort. Qu'on juge donc, avec moins d'orgueil, de quel côté est la véritable misère. Rien au contraire n'eût été si misérable que l'homme sauvage ébloui par des lumières, tourmenté par des passions, et raisonnant sur un état différent du sien. Ce fut par une providence très-sage que les facultés qu'il avoit en puissance ne devoient se développer qu'avec les occasions de les exercer, afin qu'elles ne lui fussent ni superflues et à charge avant le temps, ni tardives et inutiles au besoin. Il avoit dans le seul instinct tout ce qu'il lui falloit pour vivre dans l'état de nature ; il n'a dans une raison cultivée que ce qu'il lui faut pour vivre en société.

Il paroît d'abord que les hommes dans cet état, n'ayant entre eux aucune sorte de relation morale ni de devoirs connus, ne pouvoient être ni bons ni méchans, et n'avoient ni vices ni vertus, à moins que, prenant ces mots dans un sens physique, on n'appelle vices dans l'individu les qualités qui peuvent nuire à sa propre conservation, et vertus celles qui peuvent y contribuer ; auquel cas il faudroit appeler le plus vertueux celui qui résisteroit le moins aux simples impulsions de la nature. Mais, sans nous écarter du sens ordinaire, il est à propos de suspendre le jugement que nous pourrions porter sur une telle situation, et de nous défier de nos préjugés jusqu'à ce que, la balance à la main, on ait examiné s'il y a plus de vertus que de vices parmi les hommes civilisés, ou si leurs vertus sont plus avantageuses que leurs vices ne sont funestes, ou si le progrès de leurs connoissances est un dédommagement suffisant des maux qu'ils se font mutuellement à mesure qu'ils s'instruisent du bien qu'ils devroient se faire, ou s'ils ne seroient pas, à tout prendre, dans une situation plus heureuse de n'avoir ni mal à craindre ni bien à espérer de personne, que de s'être sou-

mis à une dépendance universelle, et de s'obliger à tout recevoir de ceux qui ne s'obligent à leur rien donner.

N'allons pas surtout conclure avec Hobbes que, pour n'avoir aucune idée de la bonté, l'homme soit naturellement méchant, qu'il soit vicieux, parce qu'il ne connoît pas la vertu, qu'il refuse toujours à ses semblables des services qu'il ne croit pas leur devoir; ni qu'en vertu du droit qu'il s'attribue avec raison aux choses dont il a besoin, il s'imagine follement être le seul propriétaire de tout l'univers. Hobbes a très-bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel mais les conséquences qu'il tire de la sienne montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins faux. En raisonnant sur les principes qu'il établit, cet auteur devoit dire que l'état de nature étant celui où le soin de notre conservation est le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état étoit par conséquent le plus propre à la paix et le plus convenable au genre humain. Il dit précisément le contraire, pour avoir fait entrer mal à propos dans le soin de la conservation de l'homme sauvage le besoin de satisfaire une multitude de passions qui sont l'ouvrage de la société, et qui ont rendu les lois nécessaires. Le méchant, dit-il, est un enfant robuste. Il reste à savoir si l'homme sauvage est un enfant robuste. Quand on le lui accorderoit, qu'en concluroit-il : Que si, quand il est robuste, cet homme étoit aussi dépendant des autres que quand il est foible, il n'y a sorte d'excès auxquels il ne se portât; qu'il ne battît sa mère lorsqu'elle tarderoit trop à lui donner la mamelle; qu'il n'étranglât un de ses jeunes frères lorsqu'il en seroit incommodé; qu'il ne mordît la jambe à l'autre lorsqu'il en seroit heurté ou troublé : mais ce sont deux suppositions contradictoires dans l'état de nature qu'être robuste et dépendant. L'homme est foible quand il est dépendant, et il est émancipé avant que d'être robuste. Hobbes n'a pas vu que la même cause qui empêche les sauvages d'user de leur raison, comme le prétendent nos jurisconsultes, les empêche en même temps d'abuser de leurs facultés, comme il le prétend lui-même; desorte qu'on pourroit dire que les sauvages ne sont pas méchans précisément parce qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'être bons; car ce n'est ni le développement des lumières, ni le frein de la loi, mais le calme des passions et l'ignorance du vice, qui les empêchent de malfaire : *Tantò plus in illis proficit vitiorum ignoratio, quàm in his cognitio virtutis* (*). Il y a d'ailleurs un autre principe que Hobbes n'a point aperçu, et qui, ayant été donné à l'homme pour adoucir en certaines circonstances la férocité de son amour-propre ou le désir de se conserver avant la naissance de cet amour (15), tempère l'ardeur qu'il a pour son bien-être par une répugnance innée à voir souffrir son semblable. Je ne crois pas avoir aucune contradiction à craindre en accordant à l'homme la seule vertu naturelle qu'ait été forcé de reconnoître le détracteur le plus outré des vertus humaines. Je parle de la pitié, disposition convenable à des êtres aussi foibles et sujets à autant de maux que nous le sommes; vertu d'autant plus universelle et d'autant plus utile à l'homme, qu'elle précède en lui l'usage de toute reflexion, et si naturelle, que les bêtes mêmes en donnent quelquefois des signes sensibles. Sans parler de la tendresse des mères pour leurs petits, et des périls qu'elles bravent pour les en garantir, on observe tous les jours la répugnance qu'ont les chevaux à fouler aux pieds un corps vivant. Un animal ne passe point sans inquiétude auprès d'un animal mort de son espèce : il y en a même qui leur donnent une sorte de sépulture; et les tristes mugissemens du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe. On voit avec plaisir l'auteur de la Fable des Abeilles (**), forcé de reconnoître l'homme pour un être compatissant et sensible, sortir, dans l'exemple qu'il en donne, de son style froid et subtil, pour nous offrir la pathétique image d'un homme enfermé qui aperçoit au dehors une bête féroce

(*) Justin. *Histor. Lib. II, cap.* 2. — Le passage entier qui s'applique aux Scythes mérite d'être rapporté. *Prorsùs ut admirabile videatur hoc illis naturam dare, quod Græci longâ sapientiæ doctrinâ præceptisque philosophorum consequi nequeunt, cultosque mores incultæ barbariæ collatione superari : tantò plus, etc.*

G. P.

(**) Mandeville, médecin hollandois établi en Angleterre, mort en 1733. La *Fable des Abeilles* fut publiée à Londres, en 1723, en anglois; la traduction françoise, imprimée dans la même ville, est de 1740, 4 vol. in-8°. Mandeville prétend, dans cet ouvrage, que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société.

arrachant un enfant au sein de sa mère, brisant sous sa dent meurtrière ses foibles membres, et déchirant de ses ongles les entrailles palpitantes de cet enfant. Quelle affreuse agitation n'éprouve point ce témoin d'un événement auquel il ne prend aucun intérêt personnel! quelles angoisses ne souffre-t-il pas à cette vue, de ne pouvoir porter aucun secours à la mère évanouie, ni à l'enfant expirant!

Tel est le pur mouvement de la nature, antérieur à toute réflexion; telle est la force de la pitié naturelle, que les mœurs les plus dépravées ont encore peine à détruire, puisqu'on voit tous les jours dans nos spectacles s'attendrir et pleurer, aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il étoit à la place du tyran, aggraveroit encore les tourmens de son ennemi; semblable au sanguinaire Sylla, si sensible aux maux qu'il n'avoit pas causés, ou à cet Alexandre de Phère qui n'osoit assister à la représentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam, tandis qu'il écoutoit sans émotion les cris de tant de citoyens qu'on égorgeoit tous les jours par ses ordres.

Mollissima corda
Humano generi dare se natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit (*).

Mandeville a bien senti qu'avec toute leur morale les hommes n'eussent jamais été que des monstres, si la nature ne leur eût donné la pitié à l'appui de la raison : mais il n'a pas vu que de cette seule qualité découlent toutes les vertus sociales qu'il veut disputer aux hommes. En effet, qu'est-ce que la générosité, la clémence, l'humanité, sinon la pitié appliquée aux foibles, aux coupables, ou à l'espèce humaine en général? La bienveillance et l'amitié même sont, à le bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixée sur un objet particulier : car désirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose que désirer qu'il soit heureux? Quand il seroit vrai que la commisération ne seroit qu'un sentiment qui nous met à la place de celui qui souffre, sentiment obscur et vif dans l'homme sauvage; développé mais foible dans l'homme civil, qu'importeroit cette idée à la vérité de ce que je dis, sinon de lui donner plus de force? En effet, la commisération sera d'autant plus énergique que l'animal spectateur s'identifiera plus intimement avec l'animal souffrant. Or, il est évident que cette identification a dû être infiniment plus étroite dans l'état de nature que dans l'état de raisonnement. C'est la raison qui engendre l'amour-propre, et c'est la réflexion qui le fortifie, c'est elle qui replie l'homme sur lui-même; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige. C'est la philosophie qui l'isole; c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant : Péris, si tu veux; je suis en sûreté. Il n'y a plus que les dangers de la société entière qui troublent le sommeil tranquille du philosophe et qui l'arrachent de son lit. On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; il n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles, et s'argumenter un peu, pour empêcher la nature qui se révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme sauvage n'a point cet admirable talent; et, faute de sagesse et de raison, on le voit toujours se livrer étourdiment au premier sentiment de l'humanité. Dans les émeutes, dans les querelles des rues, la populace s'assemble, l'homme prudent s'éloigne; c'est la canaille, ce sont les femmes des halles qui séparent les combattans, et qui empêchent les honnêtes gens de s'entre-égorger (*).

Il est donc bien certain que la pitié est un sentiment naturel, qui, modérant dans chaque individu l'activité de l'amour de soi-même, concourt à la conservation mutuelle de toute l'espèce. C'est elle qui nous porte sans réflexion au secours de ceux que nous voyons souffrir; c'est elle qui, dans l'état de nature, tient lieu de lois, de mœurs et de vertu, avec cet avantage que nul n'est tenté de désobéir à sa douce voix : c'est elle qui détournera tout sauvage robuste d'enlever à un foible enfant ou à un vieillard infirme sa subsistance acquise avec peine, si lui-même espère pouvoir trouver la sienne ailleurs : c'est elle qui, au lieu de cette maxime sublime de

(*) JUVEN., Sat. XV, 131.

(*) Rousseau nous apprend, page 203, que ce portrait du philosophe qui s'argumente en se bouchant les oreilles est de Diderot. Il l'accuse à cette occasion d'*avoir abusé de sa confiance, pour donner à ses écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand Diderot cessa de le diriger.* — D'après une declaration si formelle, ce seroit donc à Diderot encore qu'il faudroit attribuer, au moins en grande partie, cette longue et fameuse diatribe sur la société et sur tous les maux qu'elle entraîne, qui fait l'objet de la note 9 ci-après.

G. P.

justice raisonnée, *Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse*, inspire à tous les hommes cette autre maxime de bonté naturelle, bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente, *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible*. C'est, en un mot, dans ce sentiment naturel, plutôt que dans des argumens subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation. Quoiqu'il puisse appartenir à Socrate et aux esprits de sa trempe d'acquérir de la vertu par raison, il y a long-temps que le genre humain ne seroit plus, si sa conservation n'eût dépendu que des raisonnemens de ceux qui le composent.

Avec des passions si peu actives, et un frein si salutaire, les hommes, plutôt farouches que méchans, et plus attentifs à se garantir du mal qu'ils pouvoient recevoir, que tentés d'en faire à autrui, n'étoient pas sujets à des démêlés fort dangereux : comme ils n'avoient entre eux aucune espèce de commerce ; qu'ils ne connoissoient par conséquent ni la vanité, ni la considération, ni l'estime, ni le mépris ; qu'ils n'avoient pas la moindre notion du tien et du mien, ni aucune véritable idée de la justice ; qu'ils regardoient les violences qu'ils pouvoient essuyer comme un mal facile à réparer, et non comme une injure qu'il faut punir, et qu'ils ne songeoient pas même à la vengeance, si ce n'est peut-être machinalement et sur-le-champ, comme le chien qui mord la pierre qu'on lui jette, leurs disputes eussent eu rarement des suites sanglantes, si elles n'eussent point eu de sujet plus sensible que la pâture. Mais j'en vois un plus dangereux dont il me reste à parler.

Parmi les passions qui agitent le cœur de l'homme, il en est une ardente, impétueuse, qui rend un sexe nécessaire à l'autre ; passion terrible qui brave tous les dangers, renverse tous les obstacles, et qui, dans ses fureurs, semble propre à détruire le genre humain, qu'elle est destinée à conserver. Que deviendront les hommes en proie à cette rage effrénée et brutale, sans pudeur, sans retenue, et se disputant chaque jour leurs amours au prix de leur sang ?

Il faut convenir d'abord que plus les passions sont violentes, plus les lois sont nécessaires pour les contenir ; mais outre que les désordres et les crimes que ces passions causent tous les jours parmi nous montrent assez l'insuffisance des lois à cet égard, il seroit encore bon d'examiner si ces désordres ne sont point nés avec les lois mêmes ; car alors, quand elles seroient capables de les réprimer, ce seroit bien le moins qu'on en dût exiger que d'arrêter un mal qui n'existeroit point sans elles.

Commençons par distinguer le moral du physique dans le sentiment de l'amour. Le physique est ce désir général qui porte un sexe à s'unir à l'autre. Le moral est ce qui détermine ce désir et le fixe sur un seul objet exclusivement, ou qui du moins lui donne pour cet objet préféré un plus grand degré d'énergie. Or, il est facile de voir que le moral de l'amour est un sentiment factice né de l'usage de la société, et célébré par les femmes avec beaucoup d'habileté et de soin pour établir leur empire, et rendre dominant le sexe qui devroit obéir. Ce sentiment étant fondé sur certaines notions du mérite ou de la beauté, qu'un sauvage n'est point en état d'avoir, et sur des comparaisons qu'il n'est point en état de faire, doit être presque nul pour lui : car comme son esprit n'a pu se former des idées abstraites de régularité et de proportion, son cœur n'est point non plus susceptible des sentimens d'admiration et d'amour, qui, même sans qu'on s'en aperçoive, naissent de l'application de ces idées : il écoute uniquement le tempérament qu'il a reçu de la nature, et non le goût qu'il n'a pu acquérir, et toute femme est bonne pour lui.

Bornés au seul physique de l'amour, et assez heureux pour ignorer ces préférences qui en irritent le sentiment et en augmentent les difficultés, les hommes doivent sentir moins fréquemment et moins vivement les ardeurs du tempérament, et par conséquent avoir entre eux des disputes plus rares et moins cruelles. L'imagination, qui fait tant de ravages parmi nous, ne parle point à des cœurs sauvages ; chacun attend paisiblement l'impulsion de la nature, s'y livre sans choix, avec plus de plaisir que de fureur ; et, le besoin satisfait, tout le désir est éteint.

C'est donc une chose incontestable, que l'a-

mour même, ainsi que toutes les autres passions, n'a acquis que dans la société cette ardeur impétueuse qui le rend si souvent funeste aux hommes; et il est d'autant plus ridicule de représenter les sauvages comme s'entre-égorgeant sans cesse pour assouvir leur brutalité, que cette opinion est directement contraire à l'expérience, et que les Caraïbes, celui de tous les peuples existans qui jusqu'ici s'est écarté le moins de l'état de nature, sont précisément les plus paisibles dans leurs amours, et les moins sujets à la jalousie, quoique vivant sous un climat brûlant qui semble toujours donner à ces passions une plus grande activité.

A l'égard des inductions qu'on pourroit tirer, dans plusieurs espèces d'animaux, des combats des mâles qui ensanglantent en tout temps nos basses-cours, ou qui font retentir au printemps nos forêts de leurs cris en se disputant la femelle, il faut commencer par exclure toutes les espèces où la nature a manifestement établi dans la puissance relative des sexes d'autres rapports que parmi nous : ainsi les combats des coqs ne forment point une induction pour l'espèce humaine. Dans les espèces où la proportion est mieux observée, ces combats ne peuvent avoir pour causes que la rareté des femelles eu égard au nombre des mâles, ou les intervalles exclusifs durant lesquels la femelle refuse constamment l'approche du mâle, ce qui revient à la première cause; car si chaque femelle ne souffre le mâle que durant deux mois de l'année, c'est à cet égard comme si le nombre des femelles étoit moindre des cinq sixièmes. Or, aucun de ces deux cas n'est applicable à l'espèce humaine, où le nombre des femelles surpasse généralement celui des mâles, et où l'on n'a jamais observé que, même parmi les sauvages, les femelles aient, comme celles des autres espèces, des temps de chaleur et d'exclusion. De plus, parmi plusieurs de ces animaux, toute l'espèce entrant à la fois en effervescence, il vient un moment terrible d'ardeur commune, de tumulte, de désordre et de combat; moment qui n'a point lieu parmi l'espèce humaine, où l'amour n'est jamais périodique. On ne peut donc pas conclure des combats de certains animaux pour la possession des femelles, que la même chose arriveroit à l'homme dans l'état de nature; et quand même on pourroit tirer cette conclusion, comme ces dissensions ne détruisent point les autres espèces, on doit penser au moins qu'elles ne seroient pas plus funestes à la nôtre; et il est très-apparent qu'elles y causeroient encore moins de ravages qu'elles ne font dans la société, surtout dans les pays où, les mœurs étant encore comptées pour quelque chose, la jalousie des amans et la vengeance des époux causent chaque jour des duels, des meurtres, et pis encore; où le devoir d'une éternelle fidélité ne sert qu'à faire des adultères, et où les lois mêmes de la continence et de l'honneur étendent nécessairement la débauche et multiplient les avortemens.

Concluons qu'errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans liaison, sans nul besoin de ses semblables comme sans nul désir de leur nuire, peut-être même sans jamais en reconnoître aucun individuellement, l'homme sauvage, sujet à peu de passions, et se suffisant à lui-même, n'avoit que les sentimens et les lumières propres à cet état; qu'il ne sentoit que ses vrais besoins, ne regardoit que ce qu'il croyoit avoir intérêt de voir, et que son intelligence ne faisoit pas plus de progrès que sa vanité. Si par hasard il faisoit quelque découverte, il pouvoit d'autant moins la communiquer qu'il ne reconnoissoit pas même ses enfans. L'art périssoit avec l'inventeur. Il n'y avoit ni éducation, ni progrès; les générations se multiplioient inutilement; et chacune partant toujours du même point, les siècles s'écouloient dans toute la grossièreté des premiers âges; l'espèce étoit déjà vieille, et l'homme restoit toujours enfant.

Si je me suis étendu si long-temps sur la supposition de cette condition primitive, c'est qu'ayant d'anciennes erreurs et des préjugés invétérés à détruire, j'ai cru devoir creuser jusqu'à la racine, et montrer, dans le tableau du véritable état de nature, combien l'inégalité, même naturelle, est loin d'avoir dans cet état autant de réalité et d'influence que le prétendent nos écrivains.

En effet, il est aisé de voir qu'entre les différences qui distinguent les hommes plusieurs passent pour naturelles qui sont uniquement l'ouvrage de l'habitude et des divers genres de vie que les hommes adoptent dans la société.

Ainsi un tempérament robuste ou délicat, la force ou la foiblesse qui en dépendent, viennent souvent plus de la manière dure ou efféminée dont on a été élevé, que de la constitution primitive des corps. Il en est de même des forces de l'esprit; et non-seulement l'éducation met de la différence entre les esprits cultivés et ceux qui ne le sont pas, mais elle augmente celle qui se trouve entre les premiers à proportion de la culture; car qu'un géant et un nain marchent sur la même route, chaque pas qu'ils feront l'un et l'autre donnera un nouvel avantage au géant. Or, si l'on compare la diversité prodigieuse d'éducations et de genres de vie qui règne dans les différens ordre de l'état civil avec la simplicité et l'uniformité de la vie, animale et sauvage, où tous se nourrissent des mêmes alimens, vivent de la même manière, et font exactement les mêmes choses, on comprendra combien la différence d'homme à homme doit être moindre dans l'état de nature que dans celui de société, et combien l'inégalité naturelle doit augmenter dans l'espèce humaine par l'inégalité d'institution.

Mais, quand la nature affecteroit dans la distribution de ses dons autant de préférences qu'on le prétend, quel avantage les plus favorisés en tireroient-ils au préjudice des autres dans un état de choses qui n'admettroit presque aucune sorte de relation entre eux? Là où il n'y a point d'amour, de quoi servira la beauté? Que sert l'esprit à des gens qui ne parlent point, et la ruse à ceux qui n'ont point d'affaires? J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les foibles. Mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppression. Les uns domineront avec violence, les autres gémiront asservis à tous leurs caprices. Voilà précisément ce que j'observe parmi nous; mais je ne vois pas comment cela pourroit se dire des hommes sauvages, à qui l'on auroit même bien de la peine à faire entendre ce que c'est que servitude et domination. Un homme pourra bien s'emparer des fruits qu'un autre a cueillis, du gibier qu'il a tué, de l'antre qui lui servoit d'asile, mais comment viendra-t-il jamais à bout de s'en faire obéir? et quelles pourront être les chaînes de la dépendance parmi des hommes qui ne possèdent rien? Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre; si l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de passer ailleurs? Se trouve-t-il un homme d'une force assez supérieure à la mienne, et de plus assez dépravé, assez paresseux et assez féroce pour me contraindre à pourvoir à sa subsistance pendant qu'il demeure oisif; il faut qu'il se résolve à ne pas me perdre de vue un seul instant, à me tenir lié avec un très-grand soin durant son sommeil, de peur que je ne m'échappe ou que je ne le tue; c'est-à-dire qu'il est obligé de s'exposer volontairement à une peine beaucoup plus grande que celle qu'il veut éviter, et que celle qu'il me donne à moi-même. Après tout cela, sa vigilance se relâche-t-elle *un moment*, un bruit imprévu lui fait-il détourner la tête, je fais vingt pas dans la forêt, mes fers sont brisés, et il ne me revoit de sa vie.

Sans prolonger inutilement ces détails, chacun doit voir que les liens de la servitude n'étant formés que de la dépendance mutuelle des hommes et des besoins réciproques qui les unissent, il est impossible d'asservir un homme sans l'avoir mis auparavant dans le cas de ne pouvoir se passer d'un autre; situation qui, n'existant pas dans l'état de nature, y laisse chacun libre du joug, et rend vaine la loi du plus fort.

Après avoir prouvé que l'inégalité est à peine sensible dans l'état de nature, et que son influence y est presque nulle, il me reste à montrer son origine et ses progrès dans les développemens successifs de l'esprit humain. Après avoir montré que la *perfectibilité*, les vertus sociales et les autres facultés que l'homme naturel avoit reçues en puissance, ne pouvoient jamais se développer d'elles-mêmes; qu'elles avoient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangères, qui pouvoient ne jamais naître, et sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive, il me reste à considérer et à rapprocher les différens hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce, rendre un être méchant en le rendant sociable, et d'un terme si éloigné, amener enfin l'homme et le monde au point où nous les voyons.

J'avoue que les événemens que j'ai à décrire ayant pu arriver de plusieurs manières, je ne puis me déterminer sur le choix que par des conjectures; mais outre que ces conjectures

deviennent des raisons quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses, et les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes ne seront point pour cela conjecturales, puisque, sur les principes que je viens d'établir, on ne sauroit former aucun autre système qui ne me fournisse les mêmes résultats, et dont je ne puisse tirer les mêmes conclusions.

Ceci me dispensera d'étendre mes réflexions sur la manière dont le laps de temps compense le peu de vraisemblance des événemens; sur la puissance surprenante des causes très-légères, lorsqu'elles agissent sans relâche; sur l'impossibilité où l'on est, d'un côté, de détruire certaines hypothèses, si de l'autre on se trouve hors d'état de leur donner le degré de certitude des faits; sur ce que deux faits étant donnés comme réels à lier par une suite de faits intermédiaires, inconnus, ou regardés comme tels, c'est à l'histoire, quand on l'a, de donner les faits qui les lient; c'est à la philosophie, à son défaut, de déterminer les faits semblables qui peuvent les lier; enfin, sur ce qu'en matière d'événemens, la similitude réduit les faits à un beaucoup plus petit nombre de classes différentes qu'on ne se l'imagine. Il me suffit d'offrir ces objets à la considération de mes juges; il me suffit d'avoir fait en sorte que les lecteurs vulgaires n'eussent pas besoin de les considérer.

SECONDE PARTIE.

Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile (*). Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne! Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étoient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étoient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événemens et de connoissances dans leur ordre le plus naturel.

Le premier sentiment de l'homme fut celui de son existence; son premier soin, celui de sa conservation. Les productions de la terre lui fournissoient tous les secours nécessaires; l'instinct le porta à en faire usage. La faim, d'autres appétits, lui faisant éprouver tour à tour diverses manières d'exister, il y en eut une qui l'invita à perpétuer son espèce, et ce penchant aveugle dépourvu de tout sentiment du cœur, ne produisoit qu'un pacte purement animal : le besoin satisfait, les deux sexes ne se reconnoissoient plus, et l'enfant même n'étoit plus rien à la mère sitôt qu'il pouvoit se passer d'elle.

Telle fut la condition de l'homme naissant; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, et profitant à peine des dons que lui offroit la nature, loin de songer à lui rien arracher. Mais il se présenta bientôt des difficultés; il fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres qui l'empêchoit d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchoient à s'en nourir, la férocité de ceux qui en vouloient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps : il fallut se rendre agile, vite à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles, qui sont les branches d'arbres et les pierres, se trouvèrent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il falloit céder au plus fort.

A mesure que le genre humain s'étendit, les peines se multiplièrent avec les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leur manière de vivre. Des années stériles, des hivers longs et rudes, des étés brûlans, qui consument tout,

(*) « Ce chien est à moi, disoient ces pauvres enfans; c'est là ma » place au soleil : voilà le commencement et l'image de l'usurpa» tion de toute la terre. » PASCAL, *Pensées*, 1re Partie, art. 9, § 53. G. P.

exigèrent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer et des rivières ils inventèrent la ligne et l'hameçon, et devinrent pêcheurs et ichthyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs et des flèches, et devinrent chasseurs et guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avaient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hasard, leur fit connoître le feu, nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver : ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, et enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils dévoroient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, et des uns aux autres, dut naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de foible, de vide, de lent, de peureux, de hardi, et d'autres idées pareilles, comparées au besoin, et presque sans y songer, produisirent enfin chez lui quelque sorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquoit les précautions les plus nécessaires à sa sûreté.

Les nouvelles lumières qui résultèrent de ce développement augmentèrent sa supériorité sur les autres animaux en la lui faisant connoître. Il s'exerça à leur dresser des piéges, il leur donna le change en mille manières; et quoique plusieurs le surpassassent en force au combat, ou en vitesse à la course, de ceux qui pouvoient lui servir ou lui nuire, il devint avec le temps le maître des uns et le fléau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même y produisit le premier mouvement d'orgueil; c'est ainsi que sachant encore à peine distinguer les rangs, et se contemplant au premier par son espèce, il se préparoit de loin à y prétendre par son individu

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui ce qu'ils sont pour nous, et qu'il n'eût guère plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le temps pût lui faire apercevoir entre eux, sa femelle et lui-même, lui firent juger de celles qu'il n'apercevoit pas; et, voyant qu'ils se conduisoient tous comme il auroit fait en de pareilles circonstances, il conclut que leur manière de penser et de sentir étoit entièrement conforme à la sienne : et cette importante vérité, bien établie dans son esprit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr et plus prompt que la dialectique, les meilleures règles de conduite que, pour son avantage et sa sûreté, il lui convint de garder avec eux.

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devoit le faire compter sur l'assistance de ses semblables, et celles plus rares encore où la concurrence devoit le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissoit avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeoit personne, et qui ne duroit qu'autant que le besoin passager qui l'avoit formée. Dans le second, chacun cherchoit à prendre ses avantages, soit à force ouverte, s'il croyoit le pouvoir, soit par adresse et subtilité, s'il se sentoit le plus foible.

Voilà comment les hommes purent insensiblement acquérir quelque idée grossière des engagemens mutuels, et de l'avantage de les remplir, mais seulement autant que pouvoit l'exiger l'intérêt présent et sensible; car la prévoyance n'étoit rien pour eux; et loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeoient pas même au lendemain. S'agissoit-il de prendre un cerf, chacun sentoit bien qu'il devoit pour cela garder fidèlement son poste; mais si un lièvre venoit à passer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivît sans scrupule, et qu'ayant atteint sa proie il ne se souciât fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeoit pas un langage beaucoup plus raffiné que celui des corneilles ou des singes qui s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, et quelques bruits imitatifs, durent composer pendant long-temps la langue universelle; à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés et conventionnels, dont, comme je l'ai déjà dit, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution, on eut des langues particulières, mais grossières, imparfaites, et telles à peu près qu'en ont encore aujourd'hui diverses nations sauvages

Je parcours comme un trait des multitudes de siècles, forcé par le temps qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, et par le progrès presque insensible des commencemens; car plus les événemens étoient lents à succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairoit, et plus l'industrie se perfectionna. Bientôt, cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelques sortes de haches de pierres dures et tranchantes qui servirent à couper du bois, creuser la terre, et faire des huttes de branchanges, qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile et de boue. Ce fut là l'époque d'une première révolution qui forma l'établissement et la distinction des familles, et qui introduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles et des combats. Cependant, comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logemens qu'ils se sentoient capables de défendre, il est à croire que les foibles trouvèrent plus court et plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger : et quant à ceux qui avoient déjà des cabanes, aucun d'eux ne dut chercher (*a*) à s'approprier celle de son voisin, moins parce qu'elle ne lui appartenoit pas, que parce qu'elle lui étoit inutile, et qu'il ne pouvoit s'en emparer sans s'exposer à un combat très-vif avec la famille qui l'occupoit.

Les premiers développemens du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissoit dans une habitation commune les maris et les femmes, les pères et les enfans. L'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentimens qui soient connus des hommes, l'amour conjugal et l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque et la liberté en étoient les seuls liens; et ce fut alors que s'établit la première différence dans la manière de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avoient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires, et s'accoutumèrent à garder la cabane et les enfans, tandis que l'homme alloit chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencèrent aussi, par une vie un peu plus molle, à perdre quelque chose de leur férocité et de leur vigueur. Mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie simple et solitaire, des besoins très-bornés, et les instrumens qu'ils avoient inventés pour y pourvoir, les hommes, jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs pères; et ce fut là le premier joug qu'ils s'imposèrent sans y songer, et la première source de maux qu'ils préparèrent à leurs descendans; car outre qu'ils continuèrent ainsi à s'amollir le corps et l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, et étant en même temps dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en étoit douce; et l'on étoit malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille, et l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulières purent étendre le langage et en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblemens de terre environnèrent d'eaux ou de précipices des cantons habités; des révolutions du globe détachèrent et coupèrent en îles des portions du continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés, et forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erroient librement dans les forêts de la terre ferme. Ainsi il est très-possible qu'après leurs premiers essais de navigation, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; et il est au moins très-vraisemblable que la société et les langues ont pris naissance dans les îles, et s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errants jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, et forment enfin dans chaque contrée une nation par-

(*a*) VAR... *chacun dut peu chercher*...

ticulière, unie de mœurs et de caractères, non par des règlemens et des lois, mais par le même genre de vie et d'alimens, et par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. Des jeunes gens de différens sexes habitent des cabanes voisines; le commerce passager que demande la nature en amène bientôt un autre non moins doux et plus permanent par la fréquentation mutuelle. On s'accoutume à considérer différens objets et à faire des comparaisons, on acquiert insensiblement des idées de mérite et de beauté qui produisent des sentimens de préférence. A force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre et doux s'insinue dans l'âme, et par la moindre opposition devient une fureur impétueuse : la jalousie s'éveille avec l'amour; la discorde triomphe, et la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain.

A mesure que les idées et les sentimens se succèdent, que l'esprit et le cœur s'exercent, le genre humain continue à s'apprivoiser, les liaisons s'étendent et les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant des cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant et la danse, vrais enfans de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés. Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix. Celui qui chantoit ou dansoit le mieux, le plus beau, le plus fort, le plus adroit, ou le plus éloquent, devint le plus considéré; et ce fut là le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice en même temps : de ces premières préférences naquirent d'un côté la vanité et le mépris, de l'autre, la honte et l'envie; et la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur et à l'innocence.

Sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, et que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit, et il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les sauvages; et de là tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultoit de l'injure l'offensé y voyoit le mépris de sa personne, souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que, chacun punissant le mépris qu'on lui avoit témoigné d'une manière proportionnée au cas qu'il faisoit de lui-même, les vengeances devinrent terribles, et les hommes sanguinaires et cruels. Voilà précisément le degré où étoient parvenus la plupart des peuples sauvages qui nous sont connus; et c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, et remarqué combien ces peuples étoient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, et qu'il a besoin de police pour l'*adoucir*; tandis que rien n'est si doux que lui dans son *état primitif*, lorsque, placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumières funestes de l'homme civil, et borné également par l'instinct et par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu par la pitié naturelle de faire lui-même du mal à personne, sans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage Locke, *il ne sauroit y avoir d'injure où il n'y a point de propriété.*

Mais il faut remarquer que la société commencée et les relations déjà établies entre les hommes exigeoient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenoient de leur constitution primitive; que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, et chacun, avant les lois, étant seul juge et vengeur des offenses qu'il avoit reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'étoit plus celle qui convenoit à la société naissante; qu'il falloit que les punitions devinssent plus sévères à mesure que les occasions d'offenser devenoient plus fréquentes, et que c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des lois. Ainsi, quoique les hommes fussent devenus moins endurans, et que la pitié naturelle eût déjà souffert quelque altération, ce période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque la plus heureuse et la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état étoit le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme (16), et qu'il n'en a dû sortir

que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain étoit fait pour y rester toujours, que cet état est la véritable jeunesse du monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce.

Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instrumens de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, et qu'à des arts qui n'avoient point besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur nature, et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant: mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.

La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poëte, c'est l'or et l'argent; mais pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain. Aussi l'un et l'autre étoient-ils inconnus aux sauvages de l'Amérique, qui pour cela sont toujours demeurés tels; les autres peuples semblent même être restés barbares tant qu'ils ont pratiqué l'un de ces arts sans l'autre. Et l'une des meilleures raisons peut-être pourquoi l'Europe a été, sinon plus tôt, du moins plus constamment et mieux policée que les autres parties du monde, c'est qu'elle est à la fois la plus abondante en fer et la plus fertile en blé.

Il est très-difficile de conjecturer comment les hommes sont parvenus à connoître et employer le fer; car il n'est pas croyable qu'ils aient imaginé d'eux-mêmes de tirer la matière de la mine, et de lui donner les préparations nécessaires pour la mettre en fusion avant que de savoir ce qui en résulteroit. D'un autre côté, on peut d'autant moins attribuer cette découverte à quelque incendie accidentel, que les mines ne se forment que dans les lieux arides et dénués d'arbres et de plantes; de sorte qu'on diroit que la nature avoit pris des précautions pour nous dérober ce fatal secret. Il ne reste donc que la circonstance extraordinaire de quelque volcan, qui, vomissant des matières métalliques en fusion, aura donné aux observateurs l'idée d'imiter cette opération de la nature: encore faut-il leur supposer bien du courage et de la prévoyance pour entreprendre un travail aussi pénible, et envisager d'aussi loin les avantages qu'ils en pouvoient retirer; ce qui ne convient guère qu'à des esprits déjà plus exercés que ceux-ci ne le devoient être.

Quant à l'agriculture, le principe en fut connu long-temps avant que la pratique en fût établie, et il n'est guère possible que les hommes, sans cesse occupés à tirer leur subsistance des arbres et des plantes, n'eussent assez promptement l'idée des voies que la nature emploie pour la génération des végétaux; mais leur industrie ne se tourna probablement que fort tard de ce côté-là, soit parce que les arbres qui, avec la chasse et la pêche, fournissoient à leur nourriture, n'avoient pas besoin de leurs soins, soit faute de connoître l'usage du blé, soit faute d'instrument pour le cultiver, soit faute de prévoyance pour le besoin à venir, soit enfin faute de moyens pour empêcher les autres de s'approprier le fruit de leur travail. Devenus plus industrieux, on peut croire qu'avec des pierres aiguës et des bâtons pointus ils commencèrent par cultiver quelques légumes ou racines autour de leurs cabanes, long-temps avant que de savoir préparer le blé et d'avoir les instrumens nécessaires pour la culture en grand; sans compter que, pour se livrer à cette occupation et ensemencer des terres, il faut se résoudre à perdre d'abord

quelque chose pour gagner beaucoup dans la suite; précaution fort éloignée du tour d'esprit de l'homme sauvage, qui, comme je l'ai dit, a bien de la peine à songer le matin à ses besoins du soir.

L'invention des autres arts fut donc nécessaire pour forcer le genre humain de s'appliquer à celui de l'agriculture. Dès qu'il fallut des hommes pour fondre et forger le fer, il fallut d'autres hommes pour nourrir ceux-là. Plus le nombre des ouvriers vint à se multiplier, moins il y eut de mains employées à fournir à la subsistance commune, sans qu'il y eût moins de bouches pour la consommer; et comme il fallut aux uns des denrées en échange de leur fer, les autres trouvèrent enfin le secret d'employer le fer à la multiplication des denrées. De là naquirent d'un côté le labourage et l'agriculture, et de l'autre l'art de travailler les métaux et d'en multiplier les usages.

De la culture des terres s'ensuivit nécessairement leur partage, et, de la propriété une fois reconnue, les premières règles de la justice: car, pour rendre à chacun le sien, il faut que chacun puisse avoir quelque chose; de plus, les hommes commençant à porter leurs vues dans l'avenir, et se voyant tous quelques biens à perdre, il n'y en avoit aucun qui n'eût à craindre pour soi la représaille des torts qu'il pouvoit faire à autrui. Cette origine est d'autant plus naturelle, qu'il est impossible de concevoir l'idée de la propriété naissante d'ailleurs que de la main-d'œuvre; car on ne voit pas ce que, pour s'approprier les choses qu'il n'a point faites, l'homme y peut mettre de plus que son travail. C'est le seul travail qui, donnant droit au cultivateur sur le produit de la terre qu'il a labourée, lui en donne par conséquent sur le fonds, au moins jusqu'à la récolte, et ainsi d'année en année; ce qui, faisant une possession continue, se transforme aisément en propriété. Lorsque les anciens, dit Grotius, ont donné à Cérès l'épithète de législatrice, et à une fête célébrée en son honneur le nom de Thesmophorie (*), ils ont fait entendre par là que le partage des terres a produit une nouvelle sorte de droit, c'est-à-dire le droit de propriété, différent de celui qui résulte de la loi naturelle.

Les choses en cet état eussent pu demeurer égales si les talens eussent été égaux, et que, par exemple, l'emploi du fer et la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte: mais la proportion que rien ne maintenoit fut bientôt rompue; le plus fort faisoit plus d'ouvrage; le plus adroit tiroit meilleur parti du sien; le plus ingénieux trouvoit des moyens d'abréger le travail; le laboureur avoit plus besoin de fer, ou le forgeron plus besoin de blé; et en travaillant également, l'un gagnoit beaucoup, tandis que l'autre avoit peine à vivre. C'est ainsi que l'*inégalité* naturelle se déploie insensiblement avec celle de combinaison, et que les différences des hommes, développées par celles des circonstances, se rendent plus sensibles, plus permanentes dans leurs effets, commencent à influer dans la même proportion sur le sort des particuliers.

Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. Je ne m'arrêterai pas à décrire l'invention successive des autres arts, le progrès des langues, l'épreuve et l'emploi des talens, l'inégalité des fortunes, l'usage ou l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci, et que chacun peut aisément suppléer. Je me bornerai seulement à jeter un coup d'œil sur le genre humain placeé dans ce nouvel ordre de choses.

Voilà donc toutes nos facultés développées, la mémoire et l'imagination en jeu, l'amour-propre intéressé, la raison rendue active, et l'esprit arrivé presque au terme de la perfection dont il est susceptible. Voilà toutes les qualités naturelles mises en action, le rang et le sort de chaque homme établis, non-seulement sur quantité des biens et le pouvoir de servir ou de nuire, mais sur l'esprit, la beauté, la force ou l'adresse, sur le mérite ou les talens; et ces qualités étant les seules qui pouvoient attirer de la considération, il fallut bientôt les avoir ou les affecter. Il fallut, pour son avantage, se montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Être et paroître devinrent deux choses tout-à-fait différentes, et de cette distinction sortirent le faste imposant, la ruse trompeuse, et tous les vices qui en sont le cortége. D'un

(*) On disoit *Cérès Thesmophore*, de θεσμὸς, *loi*, et de φέρω, *je porte*. Les *Thesmophories* n'étoient célébrées que par des femmes. G. P.

autre côté, de libre et indépendant qu'étoit auparavant l'homme, le voilà, par une multitude de nouveaux besoins, assujetti pour ainsi dire à toute la nature, et surtout à ses semblables, dont il devient l'esclave en un sens, même en devenant leur maître : riche, il a besoin de leurs services ; pauvre, il a besoin de leurs secours, et la médiocrité ne le met point en état de se passer d'eux. Il faut donc qu'il cherche sans cesse à les intéresser à son sort, et à leur faire trouver, en effet ou en apparence, leur profit à travailler pour le sien : ce qui le rend fourbe et artificieux avec les uns, impérieux et dur avec les autres, et le met dans la nécessité d'abuser tous ceux dont il a besoin quand il ne peut s'en faire craindre, et qu'il ne trouve pas son intérêt à les servir utilement. Enfin, l'ambition dévorante, l'ardeur d'élever sa fortune relative, moins par un véritable besoin que pour se mettre au-dessus des autres, inspire à tous les hommes un noir penchant à se nuire mutuellement, une jalousie secrète d'autant plus dangereuse, que, pour faire son coup plus en sûreté, elle prend souvent le masque de la bienveillance ; en un mot, concurrence et rivalité d'une part, de l'autre opposition d'intérêts, et toujours le désir caché de faire son profit aux dépens d'autrui : tous ces maux sont le premier effet de la propriété et le cortége inséparable de l'inégalité naissante.

Avant qu'on eût inventé les signes représentatifs des richesses, elles ne pouvoient guère consister qu'en terres et en bestiaux, les seuls biens réels que les hommes puissent posséder. Or, quand les héritages se furent accrus en nombre et en étendue au point de couvrir le sol entier et de se toucher tous, les uns ne purent plus s'agrandir qu'aux dépens des autres, et les surnuméraires que la foiblesse ou l'indolence avoient empêchés d'en acquérir à leur tour, devenus pauvres sans avoir rien perdu, parce que, tout changeant autour d'eux, eux seuls n'avoient point changé, furent obligés de recevoir ou de ravir leur subsistance de la main des riches ; et de là commencèrent à naître, selon les divers caractères des uns et des autres, la domination et la servitude, ou la violence et les rapines. Les riches, de leur côté, connurent à peine le plaisir de dominer, qu'ils dédaignèrent bientôt tous les autres ; et, se servant de leurs anciens esclaves pour en soumettre de nouveaux, ils ne songerent qu'à subjuguer et asservir leurs voisins : semblables à ces loups affamés qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture, et ne veulent plus que dévorer des hommes.

C'est ainsi que, les plus puissans ou les plus misérables se faisant de leurs forces ou de leurs besoins une sorte de droit au bien d'autrui, équivalant, selon eux, à celui de propriété, l'égalité rompue fut suivie du plus affreux désordre ; c'est ainsi que les usurpations des riches, les brigandages des pauvres, les passions effrénées de tous, étouffant la pitié naturelle et la voix encore foible de la justice, rendirent les hommes avares, ambitieux et méchans. Il s'élevoit entre le droit du plus fort et le droit du premier occupant un conflit perpétuel qui ne se terminoit que par des combats et des meurtres (17). La société naissante fit place au plus horrible état de guerre : le genre humain, avili et désolé, ne pouvant plus retourner sur ses pas, ni renoncer aux acquisitions malheureuses qu'il avoit faites, et ne travaillant qu'à sa honte, par l'abus des facultés qui l'honorent, se mit lui-même à la veille de sa ruine.

Attonitus novitate mali, divesque, miserque
Effugere optat opes, et quæ modo voverat odit (*).

Il n'est pas possible que les hommes n'aient fait enfin des réflexions sur une situation aussi misérable et sur les calamités dont ils étoient accablés. Les riches surtout durent bientôt sentir combien leur étoit désavantageuse une guerre perpétuelle dont ils faisoient seuls tous les frais, et dans laquelle le risque de la vie étoit commun, et celui des biens particulier. D'ailleurs, quelque couleur qu'ils pussent donner à leurs usurpations, ils sentoient assez qu'elles n'étoient établies que sur un droit précaire et abusif, et que, n'ayant été acquises que par la force, la force pouvoit les leur ôter sans qu'ils eussent raison de s'en plaindre. Ceux même que la seule industrie avoit enrichis ne pouvoient guère fonder leur propriété sur de meilleurs titres. Ils avoient beau dire : C'est moi qui ai bâti ce mur ; j'ai gagné ce terrain

(*) Ovid. Métam., Lib. xi, v. 127, cité par Montaigne, Liv. ii, chap. 12. G. P.

par mon travail. Qui vous a donné les alignemens, leur pouvoit-on répondre, et en vertu de quoi prétendez-vous être payés à nos dépens d'un travail que nous ne vous avons point imposé? Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop, et qu'il vous falloit un consentement exprès et unanime du genre humain pour vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui alloit au-delà de la vôtre? Destitué de raisons valables pour se justifier et de forces suffisantes pour se défendre; écrasant facilement un particulier, mais écrasé lui-même par des troupes de bandits; seul contre tous, et ne pouvant, à cause des jalousies mutuelles, s'unir avec ses égaux contre des ennemis unis par l'espoir commun du pillage; le riche, pressé par la nécessité, conçut enfin le projet le plus réfléchi qui soit jamais entré dans l'esprit humain; ce fut d'employer en sa faveur les forces mêmes de ceux qui l'attaquoient, de faire ses défenseurs de ses adversaires, de leur inspirer d'autres maximes, et de leur donner d'autres institutions qui lui fussent aussi favorables que le droit naturel lui étoit contraire.

Dans cette vue, après avoir exposé à ses voisins l'horreur d'une situation qui les armoit tous les uns contre les autres, qui leur rendoit leurs possessions aussi onéreuses que leurs besoins, et où nul ne trouvoit sa sûreté ni dans la pauvreté ni dans la richesse, il inventa aisément des raisons spécieuses pour les amener à son but. « Unissons-nous, leur dit-il, pour garantir de l'oppression les foibles, contenir les » ambitieux, et assurer à chacun la possession » de ce qui lui appartient : instituons des règlemens de justice et de paix auxquels tous » soient obligés de se conformer, qui ne fassent acception de personne, et qui réparent » en quelque sorte les caprices de la fortune, » en soumettant également le puissant et le » foible à des devoirs mutuels. En un mot, au » lieu de tourner nos forces contre nous-mêmes, rassemblons-les en un pouvoir suprême qui nous gouverne selon de sages » lois, qui protége et défende tous les membres de l'association, repousse les ennemis » communs, et nous maintienne dans une concorde éternelle. »

Il en fallut beaucoup moins que l'équivalent de ce discours pour entraîner des hommes grossiers, faciles à séduire, qui d'ailleurs avoient trop d'affaires à démêler entre eux pour pouvoir se passer d'arbitres, et trop d'avarice et d'ambition pour pouvoir long-temps se passer de maîtres. Tous coururent au-devant de leurs fers, croyant assurer leur liberté : car, avec assez de raison pour sentir les avantages d'un établissement politique, ils n'avoient pas assez d'expérience pour en prévoir les dangers : les plus capables de pressentir les abus étoient précisément ceux qui comptoient d'en profiter; et les sages mêmes virent qu'il falloit se résoudre à sacrifier une *partie de leur* liberté à la conservation de l'autre, comme un blessé se fait couper le bras pour sauver le reste du corps.

Telle fut ou dut être l'origine de la société et des lois, qui donnèrent de nouvelles entraves au foible et de nouvelles forces au riche (18), détruisirent sans retour la liberté naturelle, fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable, et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère. On voit aisément comment l'établissement d'une seule société rendit indispensable celui de toutes les autres, et comment, pour faire tête à des forces unies, il fallut s'unir à son tour. Les sociétés, se multipliant ou s'étendant rapidement, couvrirent bientôt toute la surface de la terre, et il ne fut pas possible de trouver un seul coin dans l'univers où l'on pût s'affranchir du joug, et soustraire sa tête au glaive souvent mal conduit que chaque homme vit perpétuellement suspendu sur la sienne. Le droit civil étant ainsi devenu la règle commune des citoyens, la loi de nature n'eut plus lieu qu'entre les diverses sociétés, où, sous le nom de droit des gens, elle fut tempérée par quelques conventions tacites pour rendre le commerce possible et suppléer à la commisération naturelle, qui, perdant de société à société presque toute la force qu'elle avoit d'homme à homme, ne réside plus que dans quelques grandes âmes cosmopolites qui franchissent les barrières imaginaires qui séparent les peuples, et qui, à l'exemple de l'Être souverain qui les

créées, embrassent tout le genre humain dans leur bienveillance.

Les corps politiques, restant ainsi entre eux dans l'état de nature, se ressentirent bientôt des inconvéniens qui avoient forcé les particuliers d'en sortir; et cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps qu'il ne l'avoit été auparavant entre les individus dont ils étoient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, les représailles, qui font frémir la nature et choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers sans savoir pourquoi; et il se commettoit plus de meurtres en un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la prise d'une seule ville, qu'il ne s'en étoit commis dans l'état de nature, durant des siècles entiers, sur toute la face de la terre. Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre humain en différentes sociétés. Revenons à leur institution.

Je sais que plusieurs ont donné d'autres origines aux sociétés politiques, comme les conquêtes du plus puissant, ou l'union des foibles; et le choix entre ces causes est indifférent à ce que je veux établir : cependant celle que je viens d'exposer me paroît la plus naturelle par les raisons suivantes : 1° Que, dans le premier cas, le droit de conquête n'étant point un droit n'en a pu fonder aucun autre, le conquérant et les peuples conquis restant toujours entre eux dans l'état de guerre, à moins que la nation remise en pleine liberté ne choisisse volontairement son vainqueur pour son chef : jusque-là, quelques capitulations qu'on ait faites, comme elles n'ont été fondées que sur la violence, et que par conséquent elles sont nulles par le fait même, il ne peut y avoir, dans cette hypothèse, ni véritable société, ni corps politique, ni d'autre loi que celle du plus fort. 2° Que ces mots de *fort* et de *foible* sont équivoques dans le second cas; que, dans l'intervalle qui se trouve entre l'établissement du droit de propriété ou de premier occupant et celui des gouvernemens politiques, le sens de ces termes est mieux rendu par ceux de *pauvre* et de *riche*, parce qu'en effet un homme n'avoit point, avant les lois, d'autre moyen d'assujettir ses égaux qu'en attaquant leur bien, ou leur faisant quelque part du sien. 3° Que les pauvres n'ayant rien à perdre que leur liberté, c'eût été une grande folie à eux de s'ôter volontairement le seul bien qui leur restoit pour ne rien gagner en échange; qu'au contraire les riches étant, pour ainsi dire, sensibles dans toutes les parties de leurs biens, il étoit beaucoup plus aisé de leur faire du mal; qu'ils avoient par conséquent plus de précautions à prendre pour s'en garantir; et qu'enfin il est raisonnable de croire qu'une chose a été inventée par ceux à qui elle est utile plutôt que par ceux à qui elle fait du tort.

Le gouvernement naissant n'eut point une forme constante et régulière. Le défaut de philosophie et d'expérience ne laissoit apercevoir que les inconvéniens présens; et l'on ne songeoit à remédier aux autres qu'à mesure qu'ils se présentoient. Malgré tous les travaux des plus sages législateurs, l'état politique demeura toujours imparfait, parce qu'il étoit presque l'ouvrage du hasard, et que, mal commencé, le temps, en découvrant les défauts et suggérant des remèdes, ne put jamais réparer les vices de la constitution : on raccommodoit sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire et écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice. La société ne consista d'abord qu'en quelques conventions générales que tous les particuliers s'engageoient à observer, et dont la communauté se rendoit garante envers chacun d'eux. Il fallut que l'expérience montrât combien une pareille constitution étoit foible, et combien il étoit facile aux infracteurs d'éviter la conviction ou le châtiment des fautes dont le public seul devoit être le témoin et le juge : il fallut que la loi fût éludée de mille manières : il fallut que les inconvéniens et les désordres se multipliassent continuellement pour qu'on songeât enfin à confier à des particuliers le dangereux dépôt de l'autorité publique, et qu'on commît à des magistrats le soin de faire observer les délibérations du peuple; car de dire que les chefs furent choisis avant que la confédération fût faite, et que les ministres des lois existèrent avant les lois mêmes, c'est une

supposition qu'il n'est pas permis de combattre sérieusement.

Il ne seroit pas plus raisonnable de croire que les peuples se sont d'abord jetés entre les bras d'un maître absolu, sans conditions et sans retour, et que le premier moyen de pourvoir à la sûreté commune qu'aient imaginé des hommes fiers et indomptés, a été de se précipiter dans l'esclavage. En effet, pourquoi se sont-ils donné des supérieurs, si ce n'est pour les défendre contre l'oppression, et protéger leurs biens, leurs libertés et leurs vies, qui sont, pour ainsi dire, les éléments constitutifs de leur être? Or, dans les relations d'homme à homme, le pis qui puisse arriver à l'un étant de se voir à la discrétion de l'autre, n'eût-il pas été contre le bon sens de commencer par se dépouiller entre les mains d'un chef des seules choses pour la conservation desquelles ils avoient besoin de son secours? Quel équivalent eût-il pu leur offrir pour la concession d'un si beau droit? et s'il eût osé l'exiger sous le prétexte de les défendre, n'eût-il pas aussitôt reçu la réponse de l'apologue : Que nous fera de plus l'ennemi? Il est donc incontestable, et c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donné des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir. *Si nous avons un prince*, disoit Pline à Trajan, *c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un maître* (*).

Les politiques font sur l'amour de la liberté les mêmes sophismes que les philosophes ont faits sur l'état de nature : par les choses qu'ils voient ils jugent des choses très-différentes qu'ils n'ont pas vues; et ils attribuent aux hommes un penchant naturel à la servitude par la patience avec laquelle ceux qu'ils ont sous les yeux supportent la leur; sans songer qu'il en est de la liberté comme de l'innocence et de la vertu, dont on ne sent le prix qu'autant qu'on en jouit soi-même, et dont le goût se perd sitôt qu'on les a perdues. « *Je connois les délices* de ton pays, disoit Brasidas à un satrape qui comparoit la vie de Sparte à celle de Persépolis; mais tu ne peux connoître les plaisirs du mien. »

Comme un coursier indompté hérisse ses crins, frappe la terre du pied et se débat impétueusement à la seule approche du mors, tandis qu'un cheval dressé souffre patiemment la verge et l'éperon, l'homme barbare ne plie point sa tête au joug que l'homme civilisé porte sans murmure, et il préfère la plus orageuse liberté à un assujettissement tranquille. Ce n'est donc pas par l'avilissement des peuples asservis qu'il faut juger des dispositions naturelles de l'homme pour ou contre la servitude, mais par les prodiges qu'ont faits tous les peuples libres pour se garantir de l'oppression. Je sais que les premiers ne font que vanter sans cesse la paix et le repos dont ils jouissent dans leurs fers, et que *miserrimam servitutem pacem appellant* (*) : mais quand je vois les autres sacrifier les plaisirs, le repos, la richesse, la puissance, et la vie même, à la conservation de ce seul bien si dédaigné de ceux qui l'ont perdu; quand je vois des animaux nés libres, et abhorrant la captivité, se briser la tête contre les barreaux de leur prison; quand je vois des multitudes de sauvages tout nus mépriser les voluptés européennes, et braver la faim, le feu, le fer et la mort, pour ne conserver que leur indépendance, je sens que ce n'est pas à des esclaves qu'il appartient de raisonner de liberté.

Quant à l'autorité paternelle, dont plusieurs ont fait dériver le gouvernement absolu et toute la société, sans recourir aux preuves contraires de Locke et de Sidney, il suffit de remarquer que rien au monde n'est plus éloigné de l'esprit féroce du despotisme que la douceur de cette autorité, qui regarde plus à l'avantage de celui qui obéit qu'à l'utilité de celui qui commande; que, par la loi de nature, le père n'est le maître de l'enfant qu'aussi long-temps que son secours lui est nécessaire; qu'au-delà de ce terme ils deviennent égaux; et qu'alors le fils, parfaitement indépendant du père, ne lui doit que du respect et non de l'obéissance; car la reconnoissance est bien un

(*) Ce n'est pas là précisément l'idée de Pline dans le passage ci-après, le seul auquel ceci puisse être appliqué : *Scit, ut sunt diversâ naturâ dominatio et principatus, ita non aliis esse principem gratiorem, quàm qui maximè dominum graventur.* (Paneg., cap. 45.) « Comme la différence qui se trouve naturellement entre le pouvoir » despotique et le gouvernement légitime ne vous est pas inconnue, » vous n'avez pas de peine à comprendre qu'il n'y a point d'hommes » plus attachés à un prince juste, que ceux qui abhorrent les tyrans. » *Traduction de Sacy.* G. P.

(*) TACIT. Hist., Lib. IV, 17. G. P.

devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit qu'on puisse exiger. Au lieu de dire que la société civile dérive du pouvoir paternel, il falloit dire au contraire que c'est d'elle que ce pouvoir tire sa principale force. Un individu ne fut reconnu pour le père de plusieurs que quand ils restèrent assemblés autour de lui. Les biens du père, dont il est véritablement le maître, sont les liens qui retiennent ses enfans dans sa dépendance, et il peut ne leur donner part à sa succession qu'à proportion qu'ils auront bien mérité de lui par une continuelle déférence à ses volontés. Or, loin que les sujets aient quelque faveur semblable à attendre de leur despote, comme ils lui appartiennent en propre, eux et tout ce qu'ils possèdent, ou du moins qu'il le prétend ainsi, ils sont réduits à recevoir comme une faveur ce qu'il leur laisse de leur propre bien : il fait justice quand il les dépouille ; il fait grâce quand il les laisse vivre.

En continuant d'examiner ainsi les faits par le droit, on ne trouveroit pas plus de solidité que de vérité dans l'établissement volontaire de la tyrannie, et il seroit difficile de montrer la validité d'un contrat qui n'obligeroit qu'une des parties, où l'on mettroit tout d'un côté et rien de l'autre, et qui ne tourneroit qu'au préjudice de celui qui s'engage. Ce système odieux est bien éloigné d'être, même aujourd'hui, celui des sages et bons monarques, et surtout des rois de France, comme on peut le voir en divers endroits de leurs édits, et en particulier dans le passage suivant d'un écrit célèbre, publié en 1667, au nom et par les ordres de Louis XIV : « Qu'on ne dise donc point » que le souverain ne soit pas sujet aux lois de » son état, puisque la proposition contraire est » une vérité du droit des gens, que la flatterie » a quelquefois attaquée ; mais que les bons » princes ont toujours défendue comme une » divinité tutélaire de leurs états. Combien est-» il plus légitime de dire, avec le sage Platon, » que la parfaite félicité d'un royaume est » qu'un prince soit obéi de ses sujets, que le » prince obéisse à la loi, et que la loi soit droite » et toujours dirigée au bien du public (*) ! »

Je ne m'arrêterai point à chercher si la liberté étant la plus noble des facultés de l'homme, ce n'est pas dégrader sa nature, se mettre au niveau des bêtes esclaves de l'instinct, offenser même l'auteur de son être, que de renoncer sans réserve au plus précieux de tous ces dons, que de se soumettre à commettre tous les crimes qu'il nous défend, pour complaire à un maître féroce ou insensé, et si cet ouvrier sublime doit être plus irrité de voir détruire que déshonorer son plus bel ouvrage. Je négligerai, si l'on veut, l'autorité de Barbeyrac, qui déclare nettement, d'après Locke, que nul ne peut vendre sa liberté jusqu'à se soumettre à une puissance arbitraire qui le traite à sa fantaisie : *Car*, ajoute-t-il, *ce seroit vendre sa propre vie, dont on n'est pas le maître.* Je demanderai seulement de quel droit ceux qui n'ont pas craint de s'avilir eux-mêmes jusqu'à ce point, ont pu soumettre leur postérité à la même ignominie, et renoncer pour elle à des biens qu'elle ne tient point de leur libéralité, et sans lesquels la vie même est onéreuse à tous ceux qui en sont dignes.

(*) Ce passage d'un écrit publié *au nom et par les ordres* d'un prince qui, dans tous ses actes d'administration intérieure comme dans sa conduite personnelle, a manifesté des principes directement contraires, n'étonnera point quand on saura quel est cet écrit, dans quelles circonstances et dans quelles vues il a été publié. Ce n'est autre que l'espèce de manifeste publié en effet au nom du roi, sous le titre de *Traité des Droits de la Reine très-chrétienne sur divers états de la monarchie d'Espagne* (1667, in-4°, de l'Imprimerie royale), lorsque après la mort de Philippe IV, et malgré les renonciations formelles consenties par Louis XIV dans son contrat de mariage, il se preparoit à faire une invasion dans les Pays-Bas. En se faisant considérer comme *sujet aux lois de son état*, et conséquemment mis par elles-mêmes dans la nécessité de prendre les armes, il ne craignoit pas de se donner ce lien aux yeux des puissances étrangères, bien sûr de n'être pas pris au mot par ses sujets. Au reste, dans ce même écrit, qui peut passer pour un modele dans l'art de déguiser un manque de foi à l'aide de distinctions subtiles et de raisonnemens captieux, on voit l'auteur se hâter de prevenir les conséquences de la *vérité* qu'il vient d'énoncer quand on y lit immédiatement apres le passage cité par Rousseau, que *les rois sont les auteurs des lois dans leurs états* (page 73), et quand cet axiome de droit politique est d'ailleurs formellement consacré et établi à plusieurs reprises dans le cours de l'ouvrage. « Ce n'est » pas qu'on doute que les rois n'aient la puissance de faire et d'a» broger des lois ; ce droit est, sans difficulté, l'un des plus beaux » fleurons de leur couronne (page 140)... La sagesse d'un grand » prince consiste principalement à former de bonnes lois ; sa puis» sance, à les faire observer par ses sujets, et sa gloire, à s'y assu» jettir lui-même (page 164). » Ce dont il ne falloit conclure autre chose qu'un devoir pour le prince de s'assujettir à sa loi, *tant qu'il lui convenoit*, et la conduite de Louis XIV en cette occasion prouve bien qu'il ne vouloit pas en effet donner de ce devoir une autre idée.

Dans le Discours de Rousseau, le passage présenté isolément a, comme on voit, un tout autre caractère, et sans doute on ne pouvoit plus adroitement s'y prendre pour donner une leçon au gouvernement alors existant.

G. P.

Puffendorff dit que, tout de même qu'on transfère son bien à autrui par des conventions et des contrats, on peut aussi se dépouiller de sa liberté en faveur de quelqu'un. C'est là, ce me semble, un fort mauvais raisonnement : car, premièrement, le bien que j'aliène me devient une chose tout-à-fait étrangère, et dont l'abus m'est indifférent; mais il m'importe qu'on n'abuse point de ma liberté, et je ne puis, sans me rendre coupable du mal qu'on me forcera de faire, m'exposer à devenir l'instrument du crime. De plus, le droit de propriété n'étant que de convention et d'institution humaine, tout homme peut à son gré disposer de ce qu'il possède : mais il n'en est pas de même des dons essentiels de la nature, tel que la vie et la liberté, dont il est permis à chacun de jouir, et dont il est au moins douteux qu'on ait droit de se dépouiller : en s'ôtant l'une on dégrade son être; en s'ôtant l'autre on l'anéantit autant qu'il est en soi : et comme nul bien temporel ne peut dédommager de l'une et de l'autre, ce seroit offenser à la fois la nature et la raison que d'y renoncer à quelque prix que ce fût. Mais quand on pourroit aliéner sa liberté comme ses biens, la différence seroit très-grande pour les enfans, qui ne jouissent des biens du père que par transmission de son droit; au lieu que la liberté étant un don qu'ils tiennent de la nature en qualité d'hommes, leurs parens n'ont eu aucun droit de les en dépouiller : de sorte que comme pour établir l'esclavage il a fallu faire violence à la nature, il a fallu la changer pour perpétuer ce droit : et les jurisconsultes qui ont gravement prononcé que l'enfant d'un esclave naîtroit esclave, ont décidé en d'autres termes qu'un homme ne naîtroit pas homme.

Il me paroît donc certain que non-seulement les gouvernemens n'ont point commencé par le pouvoir arbitraire, qui n'en est que la corruption, le terme extrême, et qui les ramène enfin à la seule loi du plus fort, dont ils furent d'abord le remède; mais encore que quand même ils auroient ainsi commencé, ce pouvoir, étant par sa nature illégitime, n'a pu servir de fondement aux droits de la société, ni par conséquent à l'inégalité d'institution.

Sans entrer aujourd'hui dans les recherches (*) qui sont encore à faire sur la nature du pacte fondamental de tout gouvernement, je me borne, en suivant l'opinion commune, à considérer ici l'établissement du corps politique comme un vrai contrat entre le peuple et les chefs qu'il se choisit, contrat par lequel les deux parties s'obligent à l'observation des lois qui y sont stipulées et qui forment les liens de leur union. Le peuple ayant, au sujet des relations sociales, réuni toutes ses volontés en une seule, tous les articles sur lesquels cette volonté s'explique deviennent autant de lois fondamentales qui obligent tous les membres de l'état sans exception, et l'une desquelles règle le choix et le pouvoir des magistrats chargés de veiller à l'exécution des autres. Ce pouvoir s'étend à tout ce qui peut maintenir la constitution, sans aller jusqu'à la changer. On y joint des honneurs qui rendent respectables les lois et leurs ministres, et pour ceux-ci personnellement, des prérogatives qui les dédommagent des pénibles travaux que coûte une bonne administration. Le magistrat, de son côté, s'oblige à n'user du pouvoir qui lui est confié que selon l'intention des commettans, à maintenir chacun dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient, et à préférer en toute occasion l'utilité publique à son propre intérêt.

Avant que l'expérience eût montré, ou que la connoissance du cœur humain eût fait prévoir les abus inévitables d'une telle constitution, elle dut paroître d'autant meilleure que ceux qui étoient chargés de veiller à sa conservation y étoient eux-mêmes les plus intéressés (**) : car la magistrature et ses droits n'étant établis que sur les lois fondamentales, aussitôt qu'elles seroient détruites, les magistrats cesseroient d'être légitimes, le peuple ne seroit plus tenu de leur obéir : et comme ce n'auroit pas été le magistrat, mais la loi, qui auroit constitué l'essence de l'état, chacun rentreroit de droit dans sa liberté naturelle.

Pour peu qu'on y réfléchît attentivement, ceci se confirmeroit par de nouvelles raisons; et par la nature du contract on verroit qu'il ne sauroit être irrévocable; car s'il n'y avoit point de pouvoir supérieur qui pût être garant de la

(*) Rousseau les a faites depuis dans son *Contrat social*, qui parut huit ans après ce Discours. M. P.

(**) VAR. de l'édition originale... *le plus intéressés.*

fidélité des contractans, ni les forcer à remplir leurs engagemens réciproques, les parties demeureroient seules juges dans leur propre cause, et chacune d'elles auroit toujours le droit de renoncer au contrat sitôt qu'elle trouveroit que l'autre en enfreint les conditions, ou qu'elles cesseroient de lui convenir. C'est sur ce principe qu'il semble que le droit d'abdiquer peut être fondé. Or, à ne considérer, comme nous faisons, que l'institution humaine, si le magistrat, qui a tout le pouvoir en main et qui s'approprie tous les avantages du contrat, avoit pourtant le droit de renoncer à l'autorité, à plus forte raison le peuple, qui paie toutes les fautes des chefs, devroit avoir le droit de renoncer à la dépendance. Mais les dissensions affreuses, les désordres infinis qu'entraîneroit nécessairement ce dangereux pouvoir, montrent, plus que toute autre chose, combien les gouvernemens humains avoient besoin d'une base plus solide que la seule raison, et combien il étoit nécessaire au repos public que la volonté divine intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère sacré et inviolable qui ôtât aux sujets le funeste droit d'en disposer. Quand la religion n'auroit fait que ce bien aux hommes, c'en seroit assez pour qu'ils dussent tous la chérir et l'adopter, même avec ses abus, puisqu'elle épargne encore plus de sang que le fanatisme n'en fait couler. Mais suivons le fil de notre hypothèse.

Les diverses formes des gouvernemens tirent leur origine des différences plus ou moins grandes qui se trouvèrent entre les particuliers au moment de l'institution. Un homme étoit-il éminent en pouvoir, en vertu, en richesse ou en crédit, il fut seul élu magistrat, et l'état devint monarchique. Si plusieurs, à peu près égaux entre eux, l'emportoient sur tous les autres, ils furent élus conjointement, et l'on eut une aristocratie. Ceux dont la fortune ou les talens étoient moins disproportionnés, et qui s'étoient le moins éloignés de l'état de nature, gardèrent en commun l'administration suprême, et formèrent une démocratie. Le temps vérifia laquelle de ces formes étoit la plus avantageuse aux hommes. Les uns restèrent uniquement soumis aux lois, les autres obéirent bientôt à des maîtres. Les citoyens voulurent garder leur liberté; les sujets ne songèrent qu'à l'ôter à leurs voisins, ne pouvant souffrir que d'autres jouissent d'un bien dont ils ne jouissoient plus eux-mêmes. En un mot, d'un côté furent les richesses et les conquêtes, et de l'autre le bonheur et la vertu.

Dans ces divers gouvernemens, toutes les magistratures furent d'abord électives; et quand la richesse ne l'emportoit pas, la préférence étoit accordée au mérite qui donne un ascendant naturel, et à l'âge, qui donne l'expérience dans les affaires, et le sang-froid dans les délibérations. Les anciens des Hébreux, les gérontes de Sparte, le sénat de Rome, et l'étymologie même de notre mot *seigneur*, montrent combien autrefois la vieillesse étoit respectée. Plus les élections tomboient sur des hommes avancés en âge, plus elles devenoient fréquentes, et plus leurs embarras se faisoient sentir : les brigues s'introduisirent, les factions se formèrent, les partis s'aigrirent, les guerres civiles s'allumèrent, enfin le sang des citoyens fut sacrifié au prétendu bonheur de l'état, et l'on fut à la veille de retomber dans l'anarchie des temps antérieurs. L'ambition des principaux profita de ces circonstances pour perpétuer leurs charges dans leurs familles; le peuple, déjà accoutumé à la dépendance, au repos et aux commodités de la vie, et déjà hors d'état de briser ses fers, consentit à laisser augmenter sa servitude pour affermir sa tranquillité : et c'est ainsi que les chefs, devenus héréditaires, s'accoutumèrent à regarder leur magistrature comme un bien de famille, à se regarder eux-mêmes comme les propriétaires de l'état, dont ils n'étoient d'abord que les officiers; à appeler leurs concitoyens leurs esclaves; à les compter, comme du bétail, au nombre des choses qui leur appartenoient; et à s'appeler eux-mêmes égaux aux dieux, et rois des rois.

Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, que le troisième et dernier fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire; en sorte que l'état de riche et de pauvre fut autorisé par la première époque, celui de puissant et de foible par la seconde, et par la troisième celui de maître et

d'esclave, qui est le dernier degré de l'inégalité et le terme auquel aboutissent enfin tous les autres, jusqu'à ce que de nouvelles révolutions dissolvent tout-à-fait le gouvernement, ou le rapprochent de l'institution légitime.

Pour comprendre la nécessité de ce progrès, il faut moins considérer les motifs de l'établissement du corps politique, que la forme qu'il prend dans son exécution et les inconvéniens qu'il entraîne après lui; car les vices qui rendent nécessaires les institutions sociales sont les mêmes qui en rendent l'abus inévitable : et comme, excepté la seule Sparte, où la loi veilloit principalement à l'éducation des enfans, et où Lycurgue établit des mœurs qui le dispensoient presque d'y ajouter des lois, les lois, en général moins fortes que les passions, contiennent les hommes sans les changer; il seroit aisé de prouver que tout gouvernement qui, sans se corrompre ni s'altérer, marcheroit toujours exactement selon la fin de son institution, auroit été institué sans nécessité, et qu'un pays où personne n'éluderoit les lois et n'abuseroit de la magistrature, n'auroit besoin ni de magistrats ni de lois.

Les distinctions politiques amènent nécessairement les distinctions civiles. L'inégalité, croissant entre le peuple et ses chefs, se fait bientôt sentir parmi les particuliers, et s'y modifie en mille manières selon les passions, les talens et les occurrences. Le magistrat ne sauroit usurper un pouvoir illégitime sans se faire des créatures auxquelles il est forcé d'en céder quelque partie. D'ailleurs, les citoyens ne se laissent opprimer qu'autant qu'entraînés par une aveugle ambition, et regardant plus au-dessous qu'au-dessus d'eux, la domination leur devient plus chère que l'indépendance, et qu'ils consentent à porter des fers pour en pouvoir donner à leur tour Il est très-difficile de réduire à l'obéissance celui qui ne cherche point à commander, et le politique le plus adroit ne viendroit pas à bout d'assujettir des hommes qui ne voudroient qu'être libres. Mais l'inégalité s'étend sans peine parmi des âmes ambitieuses et lâches, toujours prêtes à courir les risques de la fortune, et à dominer ou servir presque indifféremment, selon qu'elle leur devient favorable ou contraire. C'est ainsi qu'il dut venir un temps où les yeux du peuple furent fascinés à tel point que ses conducteurs n'avoient qu'à dire au plus petit des hommes : Sois grand, toi et toute ta race; aussitôt il paroissoit grand à tout le monde ainsi qu'à ses propres yeux, et ses descendans s'elevoient encore à mesure qu'ils s'éloignoient de lui; plus la cause étoit reculée et incertaine, plus l'effet augmentoit; plus on pouvoit compter de fainéans dans une famille, et plus elle devenoit illustre.

Si c'étoit ici le lieu d'entrer dans des détails, j'expliquerois facilement comment, sans même que le gouvernement s'en mêle, l'inégalité de crédit et d'autorité devient inévitable entre les particuliers (19), sitôt que, réunis en une même société, ils sont forcés de se comparer entre eux, et de tenir compte des différences qu'ils trouvent dans l'usage continuel qu'ils ont à faire les uns des autres. Ces différences sont de plusieurs espèces. Mais, en général, la richesse, la noblesse ou le rang, la puissance et le mérite personnel, étant les distinctions principales par lesquelles on se mesure dans la société, je prouverois que l'accord ou le conflit de ces forces diverses est l'inclination la plus sûre d'un état bien ou mal constitué : je ferois voir qu'entre ces quatre sortes d'inégalité, les qualités personnelles étant l'origine de toutes les autres, la richesse est la dernière à laquelle elles se réduisent à la fin, parce que étant la plus immédiatement utile au bien-être et la plus facile à communiquer, on s'en sert aisément pour acheter tout le reste; observation qui peut faire juger assez exactement de la mesure dont chaque peuple s'est éloigné de son institution primitive, et du chemin qu'il a fait vers le terme extrême de la corruption. Je remarquerois combien ce désir universel de réputation, d'honneurs et de préférences, qui nous dévore tous, exerce et compare les talens et les forces; combien il excite et multiplie les passions; et combien, rendant tous les hommes concurrens, rivaux ou plutôt ennemis, il cause tous les jours de revers, de succès et de catastrophes de toute espèce, en faisant courir la même lice à tant de prétendans. Je montrerois que c'est à cette ardeur de faire parler de soi, à cette fureur de se distinguer qui nous tient presque toujours hors de nous-mêmes, que nous devons ce qu'il y a de meilleur et de pire parmi

les hommes, nos vertus et nos vices, nos sciences et nos erreurs, nos conquérans et nos philosophes, c'est-à-dire une multitude de mauvaises choses sur un petit nombre de bonnes. Je prouverois enfin que si l'on voit une poignée de puissans et de riches au faîte des grandeurs et de la fortune, tandis que la foule rampe dans l'obscurité et dans la misère, c'est que les premiers n'estiment les choses dont ils jouissent qu'autant que les autres en sont privés, et que, sans changer d'état, ils cesseroient d'être heureux si le peuple cessoit d'être misérable.

Mais ces détails seroient seuls la matière d'un ouvrage considérable dans lequel on pèseroit les avantages et les inconvéniens de tout gouvernement, relativement aux droits de l'état de nature, et où l'on dévoileroit toutes les faces différentes sous lesquelles l'inégalité s'est montrée jusqu'à ce jour, et pourra se montrer dans les siècles futurs, selon la nature de ces gouvernemens et les révolutions que le temps y amènera nécessairement. On verroit la multitude opprimée au dedans par une suite des précautions mêmes qu'elle avoit prises contre ce qui la menaçoit au dehors; on verroit l'oppression s'accroître continuellement sans que les opprimés pussent jamais savoir quel terme elle auroit, ni quels moyens légitimes il leur resteroit pour l'arrêter; on verroit les droits des citoyens et les libertés nationales s'éteindre peu à peu, et les réclamations des foibles traitées de murmures séditieux; on verroit la politique restreindre à une portion mercenaire du peuple l'honneur de défendre la cause commune; on verroit de là sortir la nécessité des impôts, le cultivateur découragé quitter son champ, même durant la paix, et laisser la charrue pour ceindre l'épée, on verroit naître les règles funestes et bizarres du point d'honneur; on verroit les défenseurs de la patrie en devenir tôt ou tard les ennemis, tenir sans cesse le poignard levé sur leurs concitoyens; et il viendroit un temps où on les entendroit dire à l'oppresseur de leur pays,

Mollissima corda
Humano generi dare se natura fatetur,
Quæ lacrymas dedit (*).

De l'extrême inégalité des conditions et des fortunes, de la diversité des passions et des talens, des arts inutiles, des arts pernicieux, des sciences frivoles, sortiroient des foules de préjugés, également contraires à la raison, au bonheur et à la vertu : on verroit fomenter par les chefs tout ce qui peut affoiblir les hommes rassemblés en les désunissant, tout ce qui peut donner à la société un air de concorde apparente et y semer un germe de division réelle; tout ce qui peut inspirer aux différens ordres une défiance et une haine mutuelle par l'opposition de leurs droits et de leurs intérêts, et fortifier par conséquent le pouvoir qui les contient tous.

C'est du sein de ces désordres et de ces révolutions que le despotisme, élevant par degrés sa tête hideuse, et dévorant tout ce qu'il auroit aperçu de bon et de sain dans toutes les parties de l'état, parviendroit enfin à fouler aux pieds les lois et le peuple, et à s'établir sur les ruines de la république. Les temps qui précéderoient ce dernier changement seroient des temps de troubles et de calamités; mais à la fin tout seroit englouti par le monstre, et les peuples n'auroient plus de chefs ni de lois, mais seulement des tyrans. Dès cet instant aussi il cesseroit d'être question de mœurs et de vertu. car partout où règne le despotisme, *cui ex honesto nulla est spes*, il ne souffre aucun maître; sitôt qu'il parle, il n'y a ni probité ni devoir à consulter, et la plus aveugle obéissance est la seule vertu qui reste aux esclaves.

C'est ici le dernier terme de l'inégalité, et le point extrême qui ferme le cercle et touche au point d'où nous sommes partis : c'est ici que tous les particuliers redeviennent égaux, parce qu'ils ne sont rien, et que les sujets n'ayant plus d'autre loi que la volonté du maître, ni le maître d'autre règle que ses passions, les notions du bien et les principes de la justice s'évanouissent derechef : c'est ici que tout se ramène à la seule loi du plus fort, et par conséquent à un nouvel état de nature différent de celui par lequel nous avons commencé, en ce que l'un étoit l'état de nature dans sa pureté et que ce dernier est le fruit d'un excès de corruption. Il y a si peu de différence d'ailleurs entre ces deux états, et le contrat de gouvernement est tellement dissous par le despotisme, que le despote n'est le maître qu'aussi long-temps qu'il est le plus fort; et que sitôt

(*) JUVEN., Sat. xv, 131.

qu'on peut l'expulser, il n'a point à réclamer contre la violence. L'émeute qui finit par étrangler ou détrôner un sultan est un acte aussi juridique que ceux par lesquels il disposoit la veille des vies et des biens de ses sujets. La seule force le maintenoit, la seule force le renverse: toutes choses se passent ainsi selon l'ordre naturel; et, quel que puisse être l'événement de ces courtes et fréquentes révolutions, nul ne peut se plaindre de l'injustice d'autrui, mais seulement de sa propre imprudence ou de son malheur.

En découvrant et suivant ainsi les routes oubliées et perdues qui de l'état naturel ont dû mener l'homme à l'état civil; en rétablissant, avec les positions intermédiaires que je viens de marquer, celles que le temps qui me presse m'a fait supprimer, ou que l'imagination ne m'a point suggérées, tout lecteur attentif ne pourra qu'être frappé de l'espace immense qui sépare ces deux états. C'est dans cette lente succession des choses qu'il verra la solution d'une infinité de problèmes de morale et de politique que les philosophes ne peuvent résoudre. Il sentira que le genre humain d'un âge n'étant pas le genre humain d'un autre âge, la raison pourquoi Diogène ne trouvoit point d'homme, c'est qu'il cherchoit parmi ses contemporains l'homme d'un temps qui n'étoit plus. Caton, dira-t-il, périt avec Rome et la liberté, parce qu'il fut déplacé dans son siècle; et le plus grand des hommes ne fit qu'étonner le monde qu'il eût gouverné cinq cents ans plus tôt. En un mot, il expliquera comment l'âme et les passions humaines, s'altérant insensiblement, changent pour ainsi dire de nature; pourquoi nos besoins et nos plaisirs changent d'objets à la longue; pourquoi, l'homme originel s'évanouissant par degrés, la société n'offre plus aux yeux du sage qu'un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices qui sont l'ouvrage de toutes ces nouvelles relations, et n'ont aucun vrai fondement dans la nature. Ce que la réflexion nous apprend là-dessus, l'observation le confirme parfaitement: l'homme sauvage et l'homme policé diffèrent tellement par le fond du cœur et des inclinations, que ce qui fait le bonheur suprême de l'un réduiroit l'autre au désespoir. Le premier ne respire que le repos et la liberté; il ne veut que vivre et rester oisif, et l'ataraxie même du stoïcien n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen, toujours actif, sue, s'agite, se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus laborieuses; il travaille jusqu'à la mort, il y court même pour se mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité; il fait sa cour aux grands qu'il hait, et aux riches qu'il méprise; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les servir; il se vante orgueilleusement de sa bassesse et de leur protection; et fier de son esclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel spectacle pour un Caraïbe que les travaux pénibles et enviés d'un ministre européen? Combien de morts cruelles ne préféreroit pas cet indolent sauvage à l'horreur d'une pareille vie, qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire! Mais, pour voir le but de tant de soins, il faudroit que ces mots, *puissance* et *réputation*, eussent un sens dans son esprit; qu'il apprît qu'il y a une sorte d'hommes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers, qui savent être heureux et contens d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces différences: le sauvage vit en lui-même; l'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres; et c'est pour ainsi dire de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence. Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien et le mal, avec de si beaux discours de morale; comment, tout se réduisant aux apparences, tout devient factice et joué, honneur, amitié, vertu, et souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le secret de se glorifier; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous sommes, et n'osant jamais nous interroger là-dessus nous-mêmes, au milieu de tant de philosophie, d'humanité, de politesse et de maximes sublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur et frivole, de l'honneur sans vertu, de la raison sans sagesse, et du plaisir sans bonheur. Il me suffit d'avoir prouvé que ce n'est point là l'état originel de l'homme, et que c'est le seul esprit de la société et l'inégalité qu'elle engendre, qui chan-

gent et altèrent ainsi toutes nos inclinations naturelles.

J'ai tâché d'exposer l'origine et le progrès de l'inégalité, l'établissement et l'abus des sociétés politiques, autant que ces choses peuvent se déduire de la nature de l'homme par les seules lumières de la raison, et indépendamment des dogmes sacrés qui donnent à l'autorité souveraine la sanction du droit divin. Il suit de cet exposé que l'inégalité, étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain, et devient enfin stable et légitime par l'établissement de la propriété et des lois. Il suit encore que l'inégalité morale, autorisée par le seul droit positif, est contraire au droit naturel toutes les fois qu'elle ne concourt pas en même proportion avec l'inégalité physique; distinction qui détermine suffisamment ce qu'on doit penser à cet égard de la sorte d'inégalité qui règne parmi tous les peuples policés, puisqu'il est manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire (*).

(*) La question mise au concours par l'Académie de Dijon, et qui a donné lieu à ce Discours, étoit posée ainsi : *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ?*

Au reste, il y a à s'étonner que Rousseau qui dans son *Émile*, et même dans les *notes* qui sont jointes à ce Discours, s'appuie souvent du témoignage de Buffon, et qui le cite toujours avec un haut degré d'estime, n'ait pas, soit dans ses notes, soit dans le cours de son Discours, rappelé le passage suivant, qui offre comme la substance de ce discours même. « L'homme sauvage est de tous les animaux le plus singulier, » le moins connu et le plus difficile à décrire : mais nous distin» guons si peu ce que la nature seule nous a donné, de ce que » l'éducation, l'imitation, l'art et l'exemple nous ont commu» niqué, ou nous les confondons si bien, qu'il ne seroit pas » étonnant que nous nous méconnussions totalement au por» trait d'un sauvage, s'il nous étoit présenté avec les vraies cou» leurs et les seuls traits naturels qui doivent en faire le carac» tère.

» Un sauvage absolument sauvage.... seroit un spectacle cu» rieux pour un philosophe; il pourroit, en observant son » sauvage, évaluer au juste la force des appétits de la nature, » il y verroit l'âme à découvert, il en distingueroit tous les » mouvemens naturels, et peut-être y reconnoîtroit-il plus de » douceur, de tranquillité et de calme que dans la sienne; peut» être verroit-il clairement que la vertu appartient à l'homme » sauvage plus qu'à l'homme civilisé, et que le vice n'a pris » naissance que dans la société. » HISTOIRE NATURELLE, *Variétés dans l'espèce humaine.*

G. P.

NOTES.

DÉDICACE, page 527.

(1) Hérodote raconte qu'après le meurtre du faux Smerdis, les sept libérateurs de la Perse s'étant assemblés pour délibérer sur la forme du gouvernement qu'ils donneroient à l'état, Otanès opina fortement pour la république, avis d'autant plus extraordinaire dans la bouche d'un satrape, qu'outre la prétention qu'il pouvoit avoir à l'empire, les grands craignent plus que la mort une sorte de gouvernement qui les force à respecter les hommes. Otanès, comme on peut bien croire, ne fut point écouté; et voyant qu'on alloit procéder à l'élection d'un monarque, lui, qui ne vouloit ni obéir ni commander, céda volontairement aux autres concurrens son droit à la couronne, demandant pour tout dédommagement d'être libre et indépendant lui et sa postérité; ce qui lui fut accordé. Quand Hérodote ne nous apprendroit pas la restriction qui fut mise à ce privilége, il faudroit nécessairement la supposer (*); autrement Otanès, ne reconnoissant aucune sorte de loi, et n'ayant de compte à rendre à personne, auroit été tout-puissant dans l'état et plus puissant que le roi même. Mais il n'y avoit guère d'apparence qu'un homme capable de se contenter, en pareil cas, d'un tel privilége, fût capable d'en abuser. En effet, on ne voit pas que ce droit ait jamais causé le moindre trouble dans le royaume, ni par le sage Otanès, ni par aucun de ses descendans.

PRÉFACE, page 531.

(2) Dès mon premier pas je m'appuie avec confiance sur une de ces autorités respectables pour les philosophes, parce qu'elles viennent d'une raison solide et sublime qu'eux seuls savent trouver et sentir.

« Quelque intérêt que nous ayons à nous connoître nous» mêmes, je ne sais si nous ne connoissons pas mieux tout ce » qui n'est pas nous. Pourvus par la nature d'organes unique» ment destinés à notre conservation, nous ne les employons » qu'à recevoir les impressions étrangères; nous ne cherchons » qu'à nous répandre au dehors, et à exister hors de nous: » trop occupés à multiplier les fonctions de nos sens et à aug» menter l'étendue extérieure de notre être, rarement faisons» nous usage de ce sens intérieur qui nous réduit à nos vraies » dimensions, et qui sépare de nous tout ce qui n'en est pas. » C'est cependant de ce sens dont il faut nous servir si nous » voulons nous connoître; c'est le seul par lequel nous puissions » nous juger. Mais comment donner à ce sens son activité et » toute son étendue? comment dégager notre âme, dans la» quelle il réside, de toutes les illusions de notre esprit? Nous » avons perdu l'habitude de l'employer, elle est demeurée sans » exercice au milieu du tumulte de nos sensations corporelles, elle » s'est desséchée par le feu de nos passions; le cœur, l'esprit, le » sens, tout a travaillé contre elle. » HIST. NAT. *De la Nature de l'homme.*

DISCOURS, page 536.

(3) Les changemens qu'un long usage de marcher sur deux pieds a pu produire dans la conformation de l'homme, les rapports

(*) Voyez Hérodote, liv. III, chap. 83. Montaigne aussi rapporte ce fait et fait connoître la *restriction* dont il s'agit, en disant d'Otanès qu'il « quitta à ses compagnons son droict d'y pouvoir arriver (à l'empire) » par eslection ou par sort, pourveu que lui et les siens vescussent en » cet empire hors de toute subjection et maîtrise, sauf celle des lois an» tiques, et y eussent toute liberté qui ne porteroit préjudice à icelles, » impatient de commander, comme d'estre commandé. » Liv. III, ch. 7

G. P.

qu'on observe encore entre ses bras et les jambes antérieures des quadrupèdes, et l'induction tirée de leur manière de marcher, ont pu faire naître des doutes sur celle qui devoit nous être la plus naturelle. Tous les enfans commencent par marcher à quatre pieds, et ont besoin de notre exemple et de nos leçons pour apprendre à se tenir debout. Il y a même des nations sauvages, telles que les Hottentots, qui, négligeant beaucoup les enfans, les laissent marcher sur les mains si long-temps qu'ils ont ensuite bien de la peine à les redresser ; autant en font les enfans des Caraïbes des Antilles. Il y a divers exemples d'hommes quadrupèdes ; et je pourrois entre autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé, en 1344, auprès de Hesse où il avoit été nourri par des loups, et qui disoit depuis, à la cour du prince Henri, que, s'il n'eût tenu qu'à lui, il eût mieux aimé retourner avec eux que de vivre parmi les hommes. Il avoit tellement pris l'habitude de marcher comme ces animaux, qu'il fallut lui attacher des pièces de bois qui le forçoient à se tenir debout et en équilibre sur ses deux pieds. Il en étoit de même de l'enfant qu'on trouva, en 1694, dans les forêts de Lithuanie, et qui vivoit parmi les ours. Il ne donnoit, dit M. de Condillac, aucune marque de raison, marchoit sur ses pieds et sur ses mains, n'avoit aucun langage, et formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme. Le petit sauvage d'Hanovre, qu'on mena il y a plusieurs années à la cour d'Angleterre, avoit toutes les peines du monde à s'assujettir à marcher sur deux pieds ; et l'on trouva, en 1719, deux autres sauvages dans les Pyrénées, qui couroient par les montagnes à la manière des quadrupèdes. Quant à ce qu'on pourroit objecter que c'est se priver de l'usage des mains dont nous tirons tant d'avantage, outre que l'exemple des singes montre que la main peut fort bien être employée des deux manières, cela prouveroit seulement que l'homme peut donner à ses membres une destination plus commode que celle de la nature, et non que la nature a destiné l'homme à marcher autrement qu'elle ne lui enseigne.

Mais il y a, ce me semble, de beaucoup meilleures raisons à dire pour soutenir que l'homme est un bipède. Premièrement, quand on feroit voir qu'il a pu d'abord être conformé autrement que nous ne le voyons, et cependant devenir enfin ce qu'il est, ce n'en seroit pas assez pour conclure que cela se soit fait ainsi : car, après avoir montré la possibilité de ces changemens, il faudroit encore, avant que de les admettre, en montrer au moins la vraisemblance. De plus, si les bras de l'homme paroissent avoir pu lui servir de jambes au besoin, c'est la seule observation favorable à ce système sur un grand nombre d'autres qui lui sont contraires. Les principales sont, que la manière dont la tête de l'homme est attachée à son corps, au lieu de diriger sa vue horizontalement, comme l'ont tous les autres animaux, et comme il l'a lui-même en marchant debout, lui eût tenu, marchant à quatre pieds, les yeux directement fixés vers la terre, situation très peu favorable à la conservation de l'individu ; que la queue qui lui manque, et dont il n'a que faire marchant à deux pieds, est utile aux quadrupèdes, et qu'aucun d'eux n'en est privé ; que le sein de la femme, très-bien situé pour un bipède, qui tient son enfant dans ses bras, l'est si mal pour un quadrupède, que nul ne l'a placé de cette manière ; que le train de derrière étant d'une excessive hauteur à proportion des jambes de devant, ce qui fait que marchant à quatre pieds nous nous traînons sur les genoux, le tout eût fait un animal mal proportionné et marchant peu commodément ; que s'il eût posé le pied à plat ainsi que la main, il auroit eu dans la jambe postérieure une articulation de moins que les autres animaux, savoir celle qui joint le canon au tibia ; et qu'en ne posant que la pointe du pied, comme il auroit sans doute été contraint de le faire, le tarse, sans parler de la pluralité des os qui le composent, paroît trop gros pour tenir lieu de canon, et ses articulations avec le métatarse et le tibia trop rapprochées pour donner à la jambe humaine, dans cette situation, la même flexibilité qu'ont celles des quadrupèdes. L'exemple des enfants, étant pris dans un âge où les forces naturelles ne sont point encore développées ni les membres raffermis, ne conclut rien du tout ; et j'aimerois autant dire que les chiens ne sont pas destinés à marcher, parce qu'ils ne font que ramper quelques semaines après leur naissance. Les faits particuliers ont encore peu de force contre la pratique universelle de tous les hommes, même des nations qui, n'ayant eu aucune communication avec les autres, n'avoient pu rien imiter d'elles. Un enfant abandonné dans une forêt avant que de pouvoir marcher, et nourri par quelque bête, aura suivi l'exemple de sa nourrice, en s'exerçant à marcher comme elle ; l'habitude lui aura pu donner des facilités qu'il ne tenoit point de la nature, et comme des manchots parviennent, à force d'exercice, à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, il sera parvenu enfin à employer ses mains à l'usage des pieds.

Page 536.

(4) S'il se trouvoit parmi mes lecteurs quelque assez mauvais physicien pour me faire des difficultés sur la supposition de cette fertilité naturelle de la terre, je vais lui répondre par le passage suivant :

« Comme les végétaux tirent pour leur nourriture beaucoup » plus de substance de l'air et de l'eau qu'ils n'en tirent de la » terre, il arrive qu'en pourrissant ils rendent à la terre plus » qu'ils n'en ont tiré ; d'ailleurs une forêt détermine les eaux de » la pluie en arrêtant les vapeurs. Ainsi dans un bois que l'on con- » serveroit bien long-temps sans y toucher, la couche de terre » qui sert à la végétation augmenteroit considérablement ; mais » les animaux rendant moins à la terre qu'ils n'en tirent, et les » hommes faisant des consommations énormes de bois et de » plantes pour le feu et pour d'autres usages, il s'ensuit que la » couche de terre végétale d'un pays habité doit toujours dimi- » nuer et devenir enfin comme le terrain de l'Arabie Pétrée, et » comme celui de tant d'autres provinces de l'Orient, qui est en » effet le climat le plus anciennement habité, où l'on ne trouve » que du sel et des sables : car le sel fixe des plantes et des » animaux reste, tandis que toutes les autres parties se volati- » lisent. » HISTOIRE NATURELLE, *Preuves de la Théorie de la Terre, article* 7.

On peut ajouter à cela la preuve de fait par la quantité d'arbres et de plantes de toute espèce dont étoient remplies presque toutes les îles désertes qui ont été découvertes dans ces derniers siècles, et par ce que l'histoire nous apprend des forêts immenses qu'il a fallu abattre par toute la terre à mesure qu'elle s'est peuplée ou policée. Sur quoi je ferai encore les trois remarques suivantes : l'une, que s'il y a une sorte de végétaux qui puissent compenser la déperdition de matière végétale qui se fait par les animaux, selon le raisonnement de M. de Buffon, ce sont surtout les bois, dont les têtes et les feuilles rassemblent et s'approprient plus d'eaux et de vapeurs que ne font les autres plantes : la seconde, que la destruction du sol, c'est-à-dire la perte de la substance propre à la végétation, doit s'accélérer à proportion que la terre est plus cultivée, et que les habitants plus industrieux consomment en plus grande abondance ses productions de toute espèce. La troisième et plus importante remarque est que les fruits des arbres fournissent à l'animal une nourriture plus abondante que ne peuvent faire les autres végétaux ; expérience que j'ai faite moi-même, en comparant les produits de deux terrains égaux en grandeur et en qualité, l'un couvert de châtaigniers, et l'autre semé de blé.

Page 538.

(5) Parmi les quadrupèdes, les deux distinctions les plus universelles des espèces voraces se tirent, l'une de la figure des dents, et l'autre de la conformation des intestins. Les animaux qui ne vivent que de végétaux ont tous les dents plates

comme le cheval, le bœuf, le mouton, le lièvre; mais les voraces les ont pointues, comme le chat, le chien, le loup, le renard. Et quant aux intestins, les frugivores en ont quelques-uns, tels que le colon, qui ne se trouvent pas dans les animaux voraces. Il semble donc que l'homme ayant les dents et les intestins comme les ont les animaux frugivores, devroit naturellement être rangé dans cette classe; et non-seulement les observations anatomiques confirment cette opinion, mais les monumens de l'antiquité y sont encore très-favorables. « Dicéarque, dit saint Jérôme, rapporte dans » ses livres des antiquités grecques, que, sous le règne de Sa- » turne, où la terre étoit encore fertile par elle-même, nul » homme ne mangeoit de chair, mais que tous vivoient des fruits » et des légumes qui croissoient naturellement. » (Lib. II, *adv. Jovinian.*) Cette opinion se peut encore appuyer sur les relations de plusieurs voyageurs modernes. François Corréal témoigne entre autres que la plupart des habitans des Lucayes que les Espagnols transportèrent aux îles de Cuba, de Saint-Domingue et ailleurs, moururent pour avoir mangé de la chair. On peut voir par là que je néglige bien des avantages que je pourrois faire valoir. Car la proie étant presque l'unique sujet de combat entre les animaux carnassiers, et les frugivores vivant entre eux dans une paix continuelle, si l'espèce humaine étoit de ce dernier genre, il est clair qu'elle auroit eu beaucoup plus de facilité à subsister dans l'état de nature, beaucoup moins de besoin et d'occasions d'en sortir.

Page 537.

(6) Toutes les connoissances qui demandent de la réflexion, toutes celles qui ne s'acquièrent que par l'enchaînement des idées et ne se perfectionnent que successivement, semblent être tout-à-fait hors de la portée de l'homme sauvage, faute de communication avec ses semblables, c'est-à-dire faute de l'instrument qui sert à cette communication et des besoins qui la rendent nécessaire. Son savoir et son industrie se bornent à sauter, courir, se battre, lancer une pierre, escalader un arbre. Mais s'il ne sait que ces choses, en revanche il les sait beaucoup mieux que nous qui n'en avons pas le même besoin que lui; et comme elles dépendent uniquement de l'exercice du corps, et ne sont susceptibles d'aucune communication ni d'aucun progrès d'un individu à l'autre, le premier homme a pu y être tout aussi habile que ses derniers descendans.

Les relations des voyageurs sont pleines d'exemples de la force et de la vigueur des hommes chez les nations barbares et sauvages; elles ne vantent guère moins leur adresse et leur légèreté: et comme il ne faut que des yeux pour observer ces choses, rien n'empêche qu'on n'ajoute foi à ce que certifient là-dessus des témoins oculaires; j'en tire au hasard quelques exemples des premiers livres qui me tombent sous la main.

« Les Hottentots, dit Kolben, entendent mieux la pêche que les » Européens du Cap. Leur habileté est égale au filet, à l'hameçon » et au dard, dans les anses comme dans les rivières. Ils ne » prennent pas moins habilement le poisson avec la main. Ils sont » d'une adresse incomparable à la nage. Leur manière de nager a » quelque chose de surprenant et qui leur est tout-à-fait propre. Ils » nagent le corps droit et les mains étendues hors de l'eau, de » sorte qu'ils paroissent marcher sur la terre. Dans la plus grande » agitation de la mer et lorsque les flots forment autant de mon- » tagnes, ils dansent en quelque sorte sur le dos des vagues, mon- » tant et descendant comme un morceau de liége.

» Les Hottentots, dit encore le même auteur, sont d'une adresse » surprenante à la chasse, et la légèreté de leur course passe l'i- » magination. » Il s'étonne qu'ils ne fassent pas plus souvent un mauvais usage de leur agilité, ce qui leur arrive pourtant quelquefois, comme on peut juger par l'exemple qu'il en donne. « Un ma- » telot hollandois, en débarquant au Cap, chargea, dit-il, un Hot- » tentot de le suivre à la ville avec un rouleau de tabac d'environ » vingt livres. Lorsqu'ils furent tous deux à quelque distance de » la troupe, le Hottentot demanda au matelot s'il savoit courir. » Courir? répond le Hollandois. Oui, fort bien. Voyons, reprit » l'Africain; et fuyant avec le tabac, il disparut presque aussitôt. » Le matelot, confondu de cette merveilleuse vitesse, ne pensa » point à le poursuivre, et ne revit jamais ni son tabac ni son » porteur.

» Ils ont la vue si prompte et la main si certaine, que les Euro- » péens n'en approchent point. A cent pas ils toucheront d'un coup » de pierre une marque de la grandeur d'un demi-sou, et ce qu'il » y a de plus étonnant, c'est qu'au lieu de fixer comme nous les » yeux sur le but, ils font des mouvemens et des contorsions » continuelles. Il semble que leur pierre soit portée par une main » invisible. »

Le P. du Tertre, dit à peu près, sur les sauvages des Antilles, les mêmes choses qu'on vient de lire sur les Hottentots du cap de Bonne-Espérance. Il vante surtout leur justesse à tirer avec leurs flèches les oiseaux au vol et les poissons à la nage, qu'ils prennent ensuite en plongeant. Les sauvages de l'Amérique septentrionale ne sont pas moins célèbres par leur force et par leur adresse; et voici un exemple qui pourra faire juger de celle des Indiens de l'Amérique méridionale:

En l'année 1746, un Indien de Buénos-Ayres, ayant été condamné aux galères à Cadix, proposa au gouverneur de racheter sa liberté en exposant sa vie dans une fête publique. Il promit qu'il attaqueroit seul le plus furieux taureau sans autre arme en main qu'une corde, qu'il le terrasseroit, qu'il le saisiroit avec sa corde, par telle partie qu'on indiqueroit, qu'il le selleroit, le brideroit, le monteroit, et combattroit, ainsi monté, deux autres taureaux des plus furieux qu'on feroit sortir du torillo, et qu'il les mettroit tous à mort l'un après l'autre dans l'instant qu'on le lui commanderoit, et sans le secours de personne; ce qui lui fut accordé. L'Indien tint parole, et réussit dans tout ce qu'il avoit promis. Sur la manière dont il s'y prit, et sur tout le détail du combat, on peut consulter le premier tome in-12 des *Observations sur l'Histoire naturelle*, de M. Gautier, d'où ce fait est tiré, page 262.

Page 538.

(7) « La durée de la vie des chevaux, dit M. de Buffon, est, » comme dans toutes les autres espèces d'animaux, proportionnée » à la durée du temps de leur accroissement. L'homme, qui est » quatorze ans à croître, peut vivre six ou sept fois autant de » temps, c'est-à-dire quatre-vingt-dix ou cent ans; le cheval, dont » l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois » autant, c'est-à-dire vingt-cinq ou trente ans. Les exemples qui » pourroient être contraires à cette règle sont si rares, qu'on ne » doit pas même les regarder comme une exception dont on puisse » tirer des conséquences; et comme les gros chevaux prennent » leur accroissement en moins de temps que les chevaux fins, ils » vivent aussi moins de temps, et sont vieux dès l'âge de quinze » ans. » Hist. nat. *Du Cheval.*

Page 538.

(8) Je crois voir entre les animaux carnassiers et les frugivores une autre différence encore plus générale que celle que j'ai remarquée dans la note 5, puisque celle-ci s'étend jusqu'aux oiseaux. Cette différence consiste dans le nombre des petits, qui n'excède jamais deux à chaque portée pour les espèces qui ne vivent que de végétaux, et qui va ordinairement au-delà de ce nombre pour les animaux voraces. Il est aisé de connoître, à cet égard, la destina

tion de la nature par le nombre des mamelles, qui n'est que de deux dans chaque femelle de la première espèce, comme la jument, la vache, la chèvre, la biche, la brebis, etc., et qui est toujours de six ou de huit dans les autres femelles, comme la chienne, la chatte, la louve, la tigresse, etc. La poule, l'oie, la cane, qui sont toutes des oiseaux voraces, ainsi que l'aigle, l'épervier, la chouette, pondent aussi et couvent un grand nombre d'œufs, ce qui n'arrive jamais à la colombe, à la tourterelle, ni aux oiseaux qui ne mangent absolument que du grain, lesquels ne pondent et ne couvent guère que deux œufs à la fois. La raison qu'on peut donner de cette différence est que les animaux qui ne vivent que d'herbes et de plantes demeurant presque tout le jour à la pâture, et étant forcés d'employer beaucoup de temps à se nourrir, ne pourroient suffire à allaiter plusieurs petits; au lieu que les voraces, faisant leur repas presque en un instant, peuvent plus aisément et plus souvent retourner à leurs petits et à leur chasse, et réparer la dissipation d'une si grande quantité de lait. Il y auroit à tout ceci bien des observations particulières et des réflexions à faire; mais ce n'en est pas ici le lieu, et il me suffit d'avoir montré dans cette partie le système le plus général de la nature, système qui fournit une nouvelle raison de tirer l'homme de la classe des animaux carnassiers, et de le ranger parmi les espèces frugivores.

Page 540.

(9) Un auteur célèbre, calculant les biens et les maux de la vie humaine, et comparant les deux sommes, a trouvé que la dernière surpassoit l'autre de beaucoup, et qu'à tout prendre la vie étoit pour l'homme un assez mauvais présent. Je ne suis point surpris de sa conclusion; il a tiré tous ses raisonnemens de la constitution de l'homme civil : s'il fût remonté jusqu'à l'homme naturel, on peut juger qu'il eût trouvé des résultats très-différens; qu'il eût aperçu que l'homme n'a guère de maux que ceux qu'il s'est donnés lui-même, et que la nature eût été justifiée. Ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenus à nous rendre si malheureux. Quand d'un côté l'on considère les immenses travaux des hommes, tant de sciences approfondies, tant d'arts inventés, tant de forces employées, des abîmes comblés, des montagnes rasées, des rochers brisés, des fleuves rendus navigables, des terres défrichées, des lacs creusés, des marais desséchés, des bâtimens énormes élevés sur la terre, la mer couverte de vaisseaux et de matelots, et que de l'autre on recherche avec un peu de méditation les vrais avantages qui ont résulté de tout cela pour le bonheur de l'espèce humaine, on ne peut qu'être frappé de l'étonnante disproportion qui règne entre ces choses, et déplorer l'aveuglement de l'homme, qui, pour nourrir son fol orgueil, et je ne sais quelle vaine admiration de lui-même, le fait courir avec ardeur après toutes les misères dont il est susceptible, et que la bienfaisante nature avoit pris soin d'écarter de lui.

Les hommes sont méchans, une triste et continuelle expérience dispense de la preuve; cependant l'homme est naturellement bon, je crois l'avoir démontré; qu'est-ce donc qui peut l'avoir dépravé à ce point, sinon les changemens survenus dans sa constitution, les progrès qu'il a faits et les connoissances qu'il a acquises? Qu'on admire tant qu'on voudra la société humaine, il n'en sera pas moins vrai qu'elle porte nécessairement les hommes à s'entre-haïr à proportion que leurs intérêts se croisent, à se rendre mutuellement des services apparens, et à se faire en effet tous les maux imaginables. Que peut-on penser d'un commerce où la raison de chaque particulier lui dicte des maximes directement contraires à celles que la raison publique prêche au corps de la société, et où chacun trouve son compte dans le malheur d'autrui? Il n'y a peut-être pas un homme aisé à qui des héritiers avides, et souvent ses propres enfans, ne souhaitent la mort en secret : pas un vaisseau en mer dont le naufrage ne fût une bonne nouvelle pour quelque négociant, pas une maison qu'un débiteur de mauvaise foi ne voulût voir brûler avec tous les papiers qu'elle contient, pas un peuple qui ne se réjouisse des désastres de ses voisins. C'est ainsi que nous trouvons notre avantage dans le préjudice de nos semblables, et que la perte de l'un fait presque toujours la prospérité de l'autre. Mais ce qu'il y a de plus dangereux encore, c'est que les calamités publiques font l'attente et l'espoir d'une multitude de particuliers : les uns veulent des maladies, d'autres la mortalité, d'autres la guerre, d'autres la famine. J'ai vu des hommes affreux pleurer de douleur aux apparences d'une année fertile; et le grand et funeste incendie de Londres, qui coûta la vie ou les biens à tant de malheureux, fit peut-être la fortune à plus de dix mille personnes. Je sais que Montaigne blâme l'Athénien Démades (*) d'avoir fait punir un ouvrier qui, vendant fort cher des cercueils, gagnoit beaucoup à la mort des citoyens : mais la raison que Montaigne allègue étant qu'il faudroit punir tout le monde, il est évident qu'elle confirme les miennes. Qu'on pénètre donc, au travers de nos frivoles démonstrations de bienveillance, ce qui se passe au fond des cœurs; et qu'on réfléchisse à ce que doit être un état de choses où *tous les hommes sont forcés de se caresser et de se détruire mutuellement, et où ils naissent ennemis par devoir et fourbes par intérêt.* Si l'on me répond que la société est tellement constituée que chaque homme gagne à servir les autres, je répliquerai que cela seroit fort bien s'il ne gagnoit encore plus à leur nuire. Il n'y a point de profit si légitime qui ne soit surpassé par celui qu'on peut faire illégitimement, et le tort fait au prochain est toujours plus lucratif que les services. Il ne s'agit donc plus que de trouver les moyens de s'assurer l'impunité, et c'est à quoi les puissans emploient toutes leurs forces, et les foibles toutes leurs ruses.

L'homme sauvage, quand il a dîné, est en paix avec toute la nature, et l'ami de tous ses semblables. S'agit-il quelquefois de disputer son repas, il n'en vient jamais aux coups sans avoir auparavant comparé la difficulté de vaincre avec celle de trouver ailleurs sa subsistance; et comme l'orgueil ne se mêle pas du combat, il se termine par quelques coups de poing, le vainqueur mange, le vaincu va chercher fortune, et tout est pacifié. Mais chez l'homme en société ce sont bien d'autres affaires : il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, et puis au superflu; ensuite viennent les délices, et puis les immenses richesses, et puis des sujets, et puis des esclaves; il n'a pas un moment de relâche : ce qu'il y a de plus singulier, c'est que moins les besoins sont naturels et pressans, plus les passions augmentent, et, qui pis est, le pouvoir de les satisfaire; de sorte qu'après de longues prospérités, après avoir englouti bien des trésors et désolé bien des hommes, mon héros finira par tout égorger jusqu'à ce qu'il soit l'unique maître de l'univers. Tel est en abrégé le tableau moral, sinon de la vie humaine, au moins des prétentions secrètes du cœur de tout homme civilisé.

Comparez sans préjugés l'état de l'homme civil avec celui de l'homme sauvage, et recherchez, si vous le pouvez, combien, outre sa méchanceté, ses besoins et ses misères, le premier a ouvert de nouvelles portes à la douleur et à la mort. Si vous considérez les peines d'esprit qui nous consument, les passions violentes qui nous épuisent et nous désolent, les travaux excessifs dont les pauvres sont surchargés, la mollesse encore plus dangereuse à laquelle les riches s'abandonnent, et qui font mourir les uns de leurs besoins et les autres de leurs excès; si vous songez aux monstrueux mélanges des alimens, à leurs pernicieux assaisonnemens, aux denrées corrompues, aux drogues falsifiées, aux friponneries de ceux qui les vendent, aux erreurs de ceux qui les administrent, au poison des vaisseaux dans lesquels on les prépare; si vous faites attention aux maladies épidémiques engendrées par le mauvais air parmi des multitudes d'hommes rassemblés, à celles qu'occasionnent la délicatesse de notre manière de vivre, les passages alternatifs de l'intérieur de nos maisons au grand air, l'usage des habillemens pris ou quittés avec trop peu de précaution, et tous les

(*) Liv. 1, chap. 2.

soins que notre sensualité excessive a tournés en habitudes nécessaires, et dont la négligence ou la privation nous coûte ensuite la vie ou la santé; si vous mettez en ligne de compte les incendies et les tremblemens de terre qui, consumant ou renversant des villes entières, en font périr les habitans par milliers; en un mot, si vous réunissez les dangers que toutes ces causes assemblent continuellement sur nos têtes, vous sentirez combien la nature nous fait payer cher le mépris que nous avons fait de ses leçons.

Je ne répéterai point ici sur la guerre ce que j'en ai dit ailleurs; mais je voudrois que les gens instruits voulussent ou osassent donner une fois au public le détail des horreurs qui se commettent dans les armées par les entrepreneurs des vivres et des hôpitaux : on verroit que leurs manœuvres, non trop secrètes, par lesquelles les plus brillantes armées se fondent en moins de rien, font plus périr de soldats que n'en moissonne le fer ennemi. C'est encore un calcul non moins étonnant que celui des hommes que la mer engloutit tous les ans, soit par la faim, soit par le scorbut, soit par les pirates, soit par le feu, soit par les naufrages. Il est clair qu'il faut mettre aussi sur le compte de la propriété établie, et par conséquent de la société, les assassinats, les empoisonnemens, les vols de grands chemins, et les punitions mêmes de ces crimes, punitions nécessaires pour prévenir de plus grands maux, mais qui, pour le meurtre d'un homme, coûtant la vie à deux ou davantage, ne laissent pas de doubler réellement la perte de l'espèce humaine. Combien de moyens honteux d'empêcher la naissance des hommes, et de tromper la nature; soit par ces goûts brutaux et dépravés qui insultent son plus charmant ouvrage, goûts que les sauvages ni les animaux ne connurent jamais, et qui ne sont nés dans les pays policés que d'une imagination corrompue; soit par ces avortemens secrets, dignes fruits de la débauche et de l'honneur vicieux; soit par l'exposition et le meurtre d'une multitude d'enfans, victimes de la misère de leurs parens, ou de la honte barbare de leurs mères; soit enfin par la mutilation de ces malheureux dont une partie de l'existence et toute la postérité sont sacrifiées à de vaines chansons, ou, ce qui est pis encore, à la brutale jalousie de quelques hommes; mutilation qui, dans ce dernier cas, outrage doublement la nature, et par le traitement que reçoivent ceux qui la souffrent, et par l'usage auquel ils sont destinés !

Mais n'est-il pas mille cas plus fréquens et plus dangereux encore, où les droits paternels offensent ouvertement l'humanité? Combien de talens enfouis et d'inclinations forcées par l'imprudente contrainte des pères! combien d'hommes se seroient distingués dans un état sortable, qui meurent malheureux et déshonorés dans un autre état pour lequel ils n'avoient aucun goût! combien de mariages heureux, mais inégaux, ont été rompus ou troublés, et combien de chastes épouses déshonorées, par cet ordre de conditions toujours en contradiction avec celui de la nature! combien d'autres unions bizarres formées par l'intérêt et désavouées par l'amour et par la raison! combien même d'époux honnêtes et vertueux font mutuellement leur supplice pour avoir été mal assortis! combien de jeunes et malheureuses victimes de l'avarice de leurs parens se plongent dans le vice, ou passent leurs tristes jours dans les larmes, et gémissent dans des liens indissolubles que le cœur repousse et que l'or seul a formés! Heureuses quelquefois celles que leur courage et leur vertu même arrachent à la vie avant qu'une violence barbare les force à la passer dans le crime ou dans le désespoir! Pardonnez-le-moi, père et mère à jamais déplorables : j'aigris à regret vos douleurs; mais puissent-elles servir d'exemple éternel et terrible à quiconque ose, au nom même de la nature, violer le plus sacré de ses droits!

Si je n'ai parlé que de ces nœuds mal formés qui sont l'ouvrage de notre police, pense-t-on que ceux où l'amour et la sympathie ont présidé soient eux-mêmes exempts d'inconvéniens? Que seroit-ce si j'entreprenois de montrer l'espèce humaine attaquée dans sa source même, et jusque dans le plus saint de tous les liens, où l'on n'ose plus écouter la nature qu'après avoir consulté la fortune, et où, le désordre civil confondant les vertus et les vices, la continence devient une précaution criminelle, et le refus de donner la vie à son semblable un acte d'humanité! Mais sans déchirer le voile qui couvre tant d'horreurs, contentons-nous d'indiquer le mal auquel d'autres doivent apporter le remède.

Qu'on ajoute à tout cela cette quantité de métiers malsains qui abrégent les jours ou détruisent le tempérament, tels que sont les travaux des mines, les diverses préparations des métaux, des minéraux, surtout du plomb, du cuivre, du mercure, du cobalt, de l'arsenic, du réalgal; ces autres métiers périlleux qui coûtent tous les jours la vie à quantité d'ouvriers, les uns couvreurs, d'autres charpentiers, d'autres maçons, d'autres travaillant aux carrières; qu'on réunisse, dis-je, tous ces objets, et l'on pourra voir dans l'établissement et la perfection des sociétés les raisons de la diminution de l'espèce, observée par plus d'un philosophe.

Le luxe, impossible à prévenir chez des hommes avides de leurs propres commodités et de la considération des autres, achève bientôt le mal que les sociétés ont commencé; et, sous prétexte de faire vivre les pauvres, qu'il n'eût pas fallu faire, il appauvrit tout le reste, et dépeuple l'état tôt ou tard.

Le luxe est un remède beaucoup pire que le mal qu'il prétend guérir; ou plutôt il est lui-même le pire de tous les maux dans quelque état, grand ou petit, que ce puisse être, et qui, pour nourrir des foules de valets et de misérables qu'il a faits, accable et ruine le laboureur et le citoyen; semblable à ces vents brûlans du midi qui, couvrant l'herbe et la verdure d'insectes dévorans, ôtent la subsistance aux animaux utiles, et portent la disette et la mort dans tous les lieux où ils se font sentir.

De la société et du luxe qu'elle engendre naissent les arts libéraux et mécaniques, le commerce, les lettres et toutes ces inutilités qui font fleurir l'industrie, enrichissent et perdent les états. La raison de ce dépérissement est très-simple. Il est aisé de voir que, par sa nature, l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts, parce que son produit étant de l'usage le plus indispensable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres. Du même principe on peut tirer cette règle, qu'en général les arts sont lucratifs en raison inverse de leur utilité, et que les plus nécessaires doivent enfin devenir les plus négligés. Par où l'on voit ce qu'il faut penser des vrais avantages de l'industrie, et de l'effet réel qui résulte de ses progrès.

Telles sont les causes sensibles de toutes les misères où l'opulence précipite enfin les nations les plus admirées. A mesure que l'industrie et les arts s'étendent et fleurissent, le cultivateur méprisé, chargé d'impôts nécessaires à l'entretien du luxe, et condamné à passer sa vie entre le travail et la faim, abandonne ses champs pour aller chercher dans les villes le pain qu'il y devroit porter. Plus les capitales frappent d'admiration les yeux stupides du peuple, plus il faudroit gémir de voir les campagnes abandonnées, les terres en friches, et les grands chemins inondés de malheureux citoyens devenus mendians ou voleurs, et destinés à finir un jour leur misère sur la roue ou sur un fumier. C'est ainsi que l'état s'enrichissant d'un côté, s'affoiblit et se dépeuple de l'autre, et que les plus puissantes monarchies, après bien des travaux pour se rendre opulentes et désertes, finissent par devenir la proie des nations pauvres qui succombent à la funeste tentation de les envahir, et qui s'enrichissent et s'affoiblissent à leur tour, jusqu'à ce qu'elles soient elles-mêmes envahies et détruites par d'autres

Qu'on daigne nous expliquer une fois ce qui avoit pu produire ces nuées de barbares qui, durant tant de siècles, ont inondé l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Étoit-ce à l'industrie de leurs arts, à la sagesse de leurs lois, à l'excellence de leur police, qu'ils devoient cette prodigieuse population? Que nos savans veuillent bien nous dire pourquoi, loin de multiplier à ce point, ces hommes féroces et brutaux, sans lumières, sans frein, sans éducation, ne s'entre-égorgeoient pas tous à chaque instant pour se disputer leur pâture ou leur chasse : qu'ils nous expliquent comment ces misérables ont eu seulement la hardiesse de regarder en face de si habiles gens que nous étions, avec une si belle discipline militaire, de si beaux codes et de si sages lois; enfin pourquoi, depuis que

la société s'est perfectionnée dans les pays du nord, et qu'on y a tant pris de peine pour apprendre aux hommes leurs devoirs mutuels et l'art de vivre agréablement et paisiblement ensemble, on n'en voit plus rien sortir de semblable à ces multitudes d'hommes qu'il produisoit autrefois. J'ai bien peur que quelqu'un ne s'avise à la fin de me répondre que toutes ces grandes choses, savoir, les arts, les sciences et les lois, ont été très-sagement inventées par les hommes comme une peste salutaire pour prévenir l'excessive multiplication de l'espèce, de peur que ce monde, qui nous est destiné, ne devînt à la fin trop petit pour ses habitans.

Quoi donc! faut-il détruire les sociétés, anéantir le tien et le mien et retourner vivre dans les forêts avec les ours? conséquence à la manière de mes adversaires, que j'aime autant prévenir que de leur laisser la honte de la tirer. O vous à qui la voix céleste ne s'est point fait entendre, et qui ne reconnoissez pour votre espèce d'autre destination que d'achever en paix cette courte vie; vous qui pouvez laisser au milieu des villes vos funestes acquisitions, vos esprits inquiets, vos cœurs corrompus et vos désirs effrénés, reprenez, puisqu'il dépend de vous, votre antique et première innocence; allez dans les bois perdre la vue et la mémoire des crimes de vos contemporains, et ne craignez point d'avilir votre espèce en renonçant à ses lumières pour renoncer à ses vices. Quant aux hommes semblables à moi, dont les passions ont détruit pour toujours l'originelle simplicité, qui ne peuvent plus se nourrir d'herbes et de glands, ni se passer de lois et de chefs; ceux qui furent honorés dans leur premier père de leçons surnaturelles; ceux qui verront, dans l'intention de donner d'abord aux actions humaines une moralité qu'elles n'eussent de long-temps acquise, la raison d'un précepte indifférent par lui-même et inexplicable dans tout autre système; ceux, en un mot, qui sont convaincus que la voix divine appela tout le genre humain aux lumières et au bonheur des célestes intelligences : tous ceux-là tâcheront, par l'exercice des vertus qu'ils s'obligent à pratiquer en apprenant à les connoître, de mériter le prix éternel qu'ils en doivent attendre; ils respecteront les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres; ils aimeront leurs semblables et les serviront de tout leur pouvoir; ils obéiront scrupuleusement aux lois, et aux hommes qui en sont les auteurs et les ministres; ils honoreront surtout les bons et sages princes qui sauront prévenir, guérir ou pallier cette foule d'abus et de maux toujours prêts à nous accabler; ils animeront le zèle de ces dignes chefs, en leur montrant, sans crainte et sans flatterie, la grandeur de leur tâche et la rigueur de leur devoir : mais ils n'en mépriseront pas moins une constitution qui ne peut se maintenir qu'à l'aide de tant de gens respectables qu'on désire plus souvent qu'on ne les obtient, et de laquelle, malgré tous leurs soins, naissent toujours plus de calamités réelles que d'avantages apparens (*).

Page 540.

(10) Parmi les hommes que nous connoissons, ou par nous-mêmes, ou par les historiens, ou par les voyageurs, les uns sont noirs, les autres blancs, les autres rouges; les uns portent de longs cheveux, les autres n'ont que de la laine frisée; les uns sont presque tout velus, les autres n'ont pas même de barbe. Il y a eu, et il y a peut-être encore, des nations d'hommes d'une taille gigantesque; et, laissant à part la fable des Pygmées, qui peut bien n'être qu'une exagération, on sait que les Lapons, et surtout les Groënlandais, sont fort au-dessous de la taille moyenne de l'homme. On prétend même qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupèdes. Et, sans ajouter une foi aveugle aux relations d'Hérodote et de Ctésias, on en peut du moins tirer cette opinion très-vraisemblable, que, si l'on avoit pu faire de bonnes observations dans ces temps anciens où les peuples divers suivoient des manières de vivre plus différentes entre elles qu'ils ne font aujourd'hui, on y auroit aussi remarqué, dans la figure et l'habitude du corps, des variétés beaucoup plus frappantes. Tous ces faits, dont il est aisé de fournir des preuves incontestables, ne peuvent surprendre que ceux qui sont accoutumés à ne regarder que les objets qui les environnent, et qui ignorent les puissans effets de la diversité des climats, de l'air, des alimens, de la manière de vivre, des habitudes en général, et surtout la force étonnante des mêmes causes, quand elles agissent continuellement sur de longues suites de générations. Aujourd'hui que le commerce, les voyages et les conquêtes, réunissent davantage les peuples divers, et que leurs manières de vivre se rapprochent sans cesse par la fréquente communication, on s'aperçoit que certaines différences nationales ont diminué; et, par exemple, chacun peut remarquer que les François d'aujourd'hui ne sont plus ces grands corps blancs et blonds décrits par les historiens latins, quoique le temps, joint au mélange des Francs et des Normands, blancs et blonds eux-mêmes, eût dû rétablir ce que la fréquentation des Romains avoit pu ôter à l'influence du climat, dans la constitution naturelle et le teint des habitans. Toutes ces observations sur les variétés que mille causes peuvent produire et ont produites en effet dans l'espèce humaine, me font douter si divers animaux semblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes sans beaucoup d'examen, ou à cause de quelques différences qu'ils remarquoient dans la conformation extérieure, ou seulement parce que ces animaux ne parloient pas, ne seroient point en effet de véritables hommes sauvages, dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avoit eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avoit acquis aucun degré de perfection, et se trouvoit encore dans l'état primitif de nature. Donnons un exemple de ce que je veux dire.

« On trouve, dit le traducteur de l'*Histoire des Voyages*, dans le » royaume de Congo, quantité de ces grands animaux qu'on nomme » *orangs-outangs* aux Indes orientales, qui tiennent comme le milieu entre l'espèce humaine et les babouins. Battel raconte que » dans les forêts de Mayomba, au royaume de Loango, on voit deux » sortes de monstres dont les plus grands se nomment *pongos* et les » autres *enjocos*. Les premiers ont une ressemblance exacte avec » l'homme, mais ils sont beaucoup plus gros et de fort haute taille. » Avec un visage humain, ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs » mains, leurs joues, leurs oreilles sont sans poil, à l'exception » des sourcils qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils aient le reste du » corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, et sa couleur est » brune. Enfin la seule partie qui les distingue des hommes est la » jambe qu'ils ont sans mollet. Ils marchent droits, en se tenant » de la main le poil du cou; leur retraite est dans les bois, ils dorment sur les arbres, et s'y font une espèce de toit qui les met à » couvert de la pluie. Leurs aliments sont des fruits ou des noix » sauvages. Jamais ils ne mangent de chair. L'usage des nègres qui » traversent les forêts est d'y allumer des feux pendant la nuit : ils » remarquent que le matin, à leur départ, les pongos prennent leur » place autour du feu, et ne se retirent pas qu'il ne soit éteint, car, » avec beaucoup d'adresse, ils n'ont point assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois.

» Ils marchent quelquefois en troupes, et tuent les nègres qui » traversent les forêts. Ils tombent même sur les éléphans qui » viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, et les incommodent si fort à coups de poing ou de bâton, qu'ils les forcent » à prendre la fuite en poussant des cris. On ne prend jamais de » pongos en vie, parce qu'ils sont si robustes que dix hommes ne » suffiroient pas pour les arrêter : mais les nègres en prennent » quantité de jeunes après avoir tué la mère, au corps de laquelle » le petit s'attache fortement. Lorsqu'un de ces animaux meurt, les » autres couvrent son corps d'un amas de branches ou de feuillages. Purchass ajoute que, dans les conversations qu'il avoit » eues avec Battel, il avoit appris de lui-même qu'un pongo lui

(*) Voyez ci-devant la note de la page 847.

» enleva un petit nègre qui passa un mois entier dans la société » de ces animaux; car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils » surprennent, du moins lorsque ceux-ci ne les regardent point, » comme le petit nègre l'avoit observé. Battel n'a point décrit la » seconde espèce de monstre.

» Dapper confirme que le royaume de Congo est plein de ces » animaux qui portent aux Indes le nom d'orangs-outangs, c'est-» à-dire habitans des bois, et que les Africains nomment *quojas-morros*. Cette bête, dit-il, est si semblable à l'homme, qu'il est tombé dans l'esprit à quelques voyageurs qu'elle pouvoit être sortie d'une femme et d'un singe : chimère que les nègres mêmes rejettent. Un de ces animaux fut transporté du Congo en Hollande, et présenté au prince d'Orange, Frédéric Henri. Il étoit de la hauteur d'un enfant de trois ans, et d'un embonpoint médiocre, mais carré et bien proportionné, fort agile et fort vif, les jambes charnues et robustes, tout le devant du corps nu, mais le derrière couvert de poils noirs. A la première vue, son visage » ressembloit à celui d'un homme, mais il avoit le nez plat et re-» courbé; ses oreilles étoient aussi celles de l'espèce humaine; son » sein, car c'étoit une femelle, étoit potelé, son nombril enfoncé, » ses épaules fort bien jointes, ses mains divisées en doigts et en » pouces, ses mollets et ses talons gras et charnus. Il marchoit » souvent droit sur ses jambes, il étoit capable de lever et porter » des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il vouloit boire, il prenoit » d'une main le couvercle du pot, et tenoit le fond de l'autre, en-» suite il s'essuyoit gracieusement les lèvres. Il se couchoit, pour » dormir, la tête sur un coussin, se couvrant avec tant d'adresse » qu'on l'auroit pris pour un homme au lit. Les nègres font d'é-» tranges récits de cet animal : ils assurent non-seulement qu'il » force les femmes et les filles, mais qu'il ose attaquer des hommes » armés. En un mot, il y a beaucoup d'apparence que c'est le satyre » des anciens. Mérolla ne parle peut-être que de ces animaux, lors-» qu'il raconte que les nègres prennent quelquefois dans leurs » chasses des hommes et des femmes sauvages. »

Il est encore parlé de ces espèces d'animaux anthropoformes dans le troisième tome de la même histoire des Voyages, sous le nom de *beggos* et de *mandrils* : mais, pour nous en tenir aux relations précédentes, on trouve dans la description de ces prétendus monstres des conformités frappantes avec l'espèce humaine, et des différences moindres que celles qu'on pourroit assigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces passages les raisons sur lesquelles les auteurs se fondent pour refuser aux animaux en question le nom d'hommes sauvages : mais il est aisé de conjecturer que c'est à cause de leur stupidité, et aussi parce qu'ils ne parloient pas ; raisons foibles pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit naturel à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas naturelle, et qui connoissent jusqu'à quel point sa perfectibilité peut avoir élevé l'homme civil au-dessus de son état originel. Le petit nombre de lignes que contiennent ces descriptions nous peut faire juger combien ces animaux ont été mal observés et avec quels préjugés ils ont été vus. Par exemple, ils sont qualifiés de monstres, et cependant on convient qu'ils engendrent. Dans un endroit, Battel dit que les pongos tuent les nègres qui traversent les forêts; dans un autre, Purchass ajoute qu'ils ne leur font aucun mal, même quand ils les surprennent, du moins lorsque les nègres ne s'attachent pas à les regarder. Les pongos s'assemblent autour des feux allumés par les nègres quand ceux-ci se retirent, et se retirent à leur tour quand le feu est éteint; voilà le fait : voici maintenant le commentaire de l'observateur : *car, avec beaucoup d'adresse, ils n'ont pas assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois.* Je voudrois deviner comment Battel, ou Purchass, son compilateur, a pu savoir que la retraite des pongos étoit un effet de leur bêtise plutôt que de leur volonté. Dans un climat tel que Loango, le feu n'est pas une chose fort nécessaire aux animaux; et si les nègres en allument, c'est moins contre le froid que pour effrayer les bêtes féroces : il est donc très-simple qu'après avoir été quelque temps réjouis par la flamme, ou s'être bien réchauffés, les pongos s'ennuient de rester toujours à la même place, et s'en aillent à leur pâture, qui demande plus de temps que s'ils mangeoient de la chair. D'ailleurs on sait que la plupart des animaux, sans en excepter l'homme, sont naturellement paresseux, et qu'ils se refusent à toutes sortes de soins qui ne sont pas d'une absolue nécessité. Enfin il paroît fort étrange que les pongos, dont on vante l'adresse et la force, les pongos qui savent enterrer leurs morts et se faire des toits de branchages, ne sachent pas pousser des tisons dans le feu. Je me souviens d'avoir vu un singe faire cette même manœuvre qu'on ne veut pas que les pongos puissent faire : il est vrai que mes idées n'étant pas alors tournées de ce côté, je fis moi-même la faute que je reproche à nos voyageurs, et je négligeai d'examiner si l'intention du singe étoit en effet d'entretenir le feu, ou simplement, comme je crois, d'imiter l'action d'un homme. Quoi qu'il en soit, il est bien démontré que le singe n'est pas une variété de l'homme, non-seulement parce qu'il est privé de la faculté de parler, mais surtout parce qu'on est sûr que son espèce n'a point celle de se perfectionner, qui est le caractère spécifique de l'espèce humaine : expériences qui ne paroissent pas avoir été faites sur le pongo et l'orang-outang avec assez de soin pour en pouvoir tirer la même conclusion. Il y auroit pourtant un moyen par lequel, si l'orang-outang ou d'autres étoient de l'espèce humaine, les observateurs les plus grossiers pourroient s'en assurer même avec démonstration : mais outre qu'une seule génération ne suffiroit pas pour cette expérience, elle doit passer pour impraticable, parce qu'il faudroit que ce qui n'est qu'une supposition fût démontré vrai, avant que l'épreuve qui devroit constater le fait pût être tentée innocemment.

Les jugemens précipités, qui ne sont point le fruit d'une raison éclairée, sont sujets à donner dans l'excès. Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous les noms de *pongos*, de *mandrils*, d'*orangs-outangs*, de ces mêmes êtres dont, sous les noms de *satyres*, de *faunes*, de *sylvains*, les anciens faisaient des divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, trouvera-t-on que ce ne sont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes. En attendant, il me paroît qu'il y a bien autant de raison de s'en rapporter là-dessus à Merolla, religieux lettré, témoin oculaire, et qui, avec toute sa naïveté, ne laissoit pas d'être homme d'esprit, qu'au marchand Battel, à Dapper, à Purchass, et aux autres compilateurs.

Quel jugement pense-t-on qu'eussent porté de pareils observateurs sur l'enfant trouvé en 1694, dont j'ai déjà parlé ci-devant (*), qui ne donnoit aucune marque de raison, marchoit sur ses pieds et sur ses mains, n'avoit aucun langage, et formoit des sons qui ne ressembloient en rien à ceux d'un homme? Il fut long-temps, continue le même philosophe qui me fournit ce fait, avant de pouvoir proférer quelques paroles, encore le fit-il d'une manière barbare. Aussitôt qu'il put parler on l'interrogea sur son premier état; mais il ne s'en souvint non plus que nous nous souvenons de ce qui nous est arrivé au berceau. Si malheureusement pour lui cet enfant fût tombé dans les mains de nos voyageurs, on ne peut douter qu'après avoir remarqué son silence et sa stupidité, ils n'eussent pris le parti de le renvoyer dans les bois ou de l'enfermer dans une ménagerie; après quoi ils en auroient savamment parlé dans de belles relations, comme d'une bête fort curieuse qui ressembloit assez à l'homme.

Depuis trois ou quatre cents ans que les habitans de l'Europe inondent les autres parties du monde, et publient sans cesse de nouveaux recueils de voyages et de relations, je suis persuadé que nous ne connoissons d'hommes que les seuls Européens; encore paroît-il, aux préjugés ridicules qui ne sont pas même éteints parmi les gens de lettres, que chacun ne fait guère, sous le nom pompeux d'étude de l'homme, que celle des hommes de son pays. Les particuliers ont beau aller et venir, il semble que la philosophie ne voyage point : aussi celle de chaque peuple est-elle peu propre pour un autre. La cause de ceci est manifeste, au moins pour les contrées

(*) Note 2.

éloignées : il n'y a guère que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours : les marins, les marchands, les soldats et les missionnaires. Or on ne doit guère s'attendre que les trois premières classes fournissent de bons observateurs ; et quant à ceux de la quatrième, occupés de la vocation sublime qui les appelle, quand ils ne seroient pas sujets à des préjugés d'état comme tous les autres, on doit croire qu'ils ne se livreroient pas volontiers à des recherches qui paroissent de pure curiosité, et qui les détourneroient des travaux plus importans auxquels ils se destinent. D'ailleurs, pour prêcher utilement l'Évangile, il ne faut que du zèle, et Dieu donne le reste ; mais pour étudier les hommes, il faut des talens que Dieu ne s'engage à donner à personne, et qui ne sont pas toujours le partage des saints. On n'ouvre pas un livre de voyages où l'on ne trouve des descriptions de caractères et de mœurs : mais on est tout étonné d'y voir que ces gens qui ont tant décrit de choses n'ont dit que ce que chacun savoit déjà, n'ont su apercevoir, à l'autre bout du monde, que ce qu'il n'eût tenu qu'à eux de remarquer sans sortir de leur rue, et que ces traits vrais qui distinguent les nations, et qui frappent les yeux faits pour voir, ont presque toujours échappé aux leurs. De là est venu ce bel adage de morale, si rebattu par la tourbe philosophesque : Que les hommes sont partout les mêmes, qu'ayant partout les mêmes passions et les mêmes vices, il est assez inutile de chercher à caractériser les différens peuples, ce qui est à peu près aussi bien raisonné que si l'on disoit qu'on ne sauroit distinguer Pierre d'avec Jacques, parce qu'ils ont tous deux un nez, une bouche et des yeux.

Ne verra-t-on jamais renaître ces temps heureux où les peuples ne se mêloient point de philosopher, mais où les Platon, les Thalès et les Pythagore, épris d'un ardent désir de savoir, entreprenoient les plus grands voyages uniquement pour s'instruire, et alloient au loin secouer le joug des préjugés nationaux, apprendre à connoître les hommes par leurs conformités et par leurs différences, et acquérir ces connoissances universelles qui ne sont point celles d'un siècle ou d'un pays exclusivement, mais qui, étant de tous les temps et de tous les lieux, sont pour ainsi dire la science commune des sages ?

On admire la magnificence de quelques curieux qui ont fait ou fait faire à grands frais des voyages en Orient avec des savans et des peintres, pour y dessiner des masures et déchiffrer ou copier des inscriptions ; mais j'ai peine à concevoir comment, dans un siècle où l'on se pique de belles connoissances, il ne se trouve pas deux hommes bien unis, riches, l'un en argent, l'autre en génie, tous deux aimant la gloire et aspirant à l'immortalité, dont l'un sacrifie vingt mille écus de son bien, et l'autre dix ans de sa vie, à un célèbre voyage autour du monde, pour y étudier, non toujours des pierres et des plantes, mais une fois les hommes et les mœurs, et qui, après tant de siècles employés à mesurer et considérer la maison, s'avisent enfin d'en vouloir connoître les habitans.

Les académiciens qui ont parcouru les parties septentrionales de l'Europe, et méridionales de l'Amérique, avoient plus pour objet de les visiter en géomètres qu'en philosophes. Cependant, comme ils étoient à la fois l'un et l'autre, on ne peut pas regarder comme tout-à-fait inconnues les régions qui ont été vues et décrites par les La Condamine et les Maupertuis. Le joaillier Chardin, qui a voyagé comme Platon, n'a rien laissé à dire sur la Perse. La Chine paroît avoir été bien observée par les jésuites. Kempfer donne une idée passable du peu qu'il a vu dans le Japon. A ces relations près, nous ne connoissons point les peuples des Indes orientales, fréquentées uniquement par des Européens plus curieux de remplir leurs bourses que leurs têtes. L'Afrique entière, et ses nombreux habitans, aussi singuliers par leur caractère que par leur couleur, sont encore à examiner ; toute la terre est couverte de nations dont nous ne connoissons que les noms : et nous nous mêlons de juger le genre humain ! Supposons un Montesquieu, un Buffon, un Diderot, un Duclos, un d'Alembert, un Condillac, ou des hommes de cette trempe, voyageant pour instruire leurs compatriotes, observant et décrivant, comme ils savent faire, la Turquie, l'Égypte, la Barbarie, l'empire de Maroc, la Guinée, le pays des Cafres, l'intérieur de l'Afrique et ses côtes orientales, les Malabares, le Mogol, les rives du Gange, les royaumes de Siam, de Pégu et d'Ava, la Chine, la Tartarie, et surtout le Japon ; puis, dans l'autre hémisphère, le Mexique, le Pérou, le Chili, les Terres Magellaniques, sans oublier les Patagons vrais ou faux, le Tucuman, le Paraguai, s'il étoit possible, le Brésil, enfin les Caraïbes, la Floride, et toutes les contrées sauvages ; voyage le plus important de tous, et celui qu'il faudroit faire avec le plus de soin : supposons que ces nouveaux Hercules, de retour de ces courses mémorables, fissent ensuite à loisir l'histoire naturelle, morale et politique, de ce qu'ils auroient vu, nous verrions nous-mêmes sortir un monde nouveau de dessous leur plume, et nous apprendrions ainsi à connoître le nôtre : je dis que quand de pareils observateurs affirmeront d'un tel animal que c'est un homme, et d'un autre que c'est une bête, il faudra les en croire ; mais ce seroit une grande simplicité de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on seroit quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent de résoudre sur d'autres animaux.

Page 541

(11) Cela me paroît de la dernière évidence, et je ne saurois concevoir d'où nos philosophes peuvent faire naître toutes les passions qu'ils prêtent à l'homme naturel. Excepté le seul nécessaire physique, que la nature même demande, tous nos autres besoins ne sont tels que par l'habitude, avant laquelle ils n'étoient point des besoins, ou par nos désirs, et l'on ne désire point ce qu'on n'est pas en état de connoître. D'où il suit que l'homme sauvage ne désirant que les choses qu'il connoît, et ne connoissant que celles dont la possession est en son pouvoir, ou facile à acquérir, rien ne doit être si tranquille que son âme et rien si borné que son esprit.

Page 542.

(12) Je trouve dans le Gouvernement civil de Locke une objection qui me paroît trop spécieuse pour qu'il me soit permis de la dissimuler. « La fin de la société entre le mâle et la femelle, dit ce » philosophe, n'étant pas simplement de procréer, mais de continuer l'espèce, cette société doit durer, même après la procréation, » du moins aussi longtemps qu'il est nécessaire pour la nourriture » et la conservation des procréés, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils » soient capables de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Cette » règle, que la sagesse infinie du Créateur a établie sur les œuvres » de ses mains, nous voyons que les créatures inférieures à l'homme » l'observent constamment et avec exactitude. Dans ces animaux » qui vivent d'herbes, la société entre le mâle et la femelle ne » dure pas plus long-temps que chaque acte de copulation, parce » que les mamelles de la mère étant suffisantes pour nourrir les petits jusqu'à ce qu'ils soient capables de paître l'herbe, le mâle se » contente d'engendrer, et il ne se mêle plus après cela de la femelle ni des petits, à la subsistance desquels il ne peut en rien » contribuer. Mais au regard des bêtes de proie, la société dure plus » longtemps, à cause que la mère ne pouvant pas bien pourvoir à » sa subsistance propre et nourrir en même temps ses petits par sa » seule proie, qui est une voie de se nourrir et plus laborieuse et » plus dangereuse que n'est celle de se nourrir d'herbe, l'assistance » du mâle est tout-à-fait nécessaire pour le maintien de leur commune famille, si l'on peut user de ce terme ; laquelle, jusqu'à ce » qu'elle puisse aller chercher quelque proie, ne sauroit subsister » que par le soins du mâle et de la femelle. On remarque la même

» chose dans tous les oiseaux, si l'on excepte quelques oiseaux domestiques qui se trouvent dans des lieux où la continuelle abondance de nourriture exempte le mâle du soin de nourrir les petits ; » on voit que pendant que les petits dans leur nid ont besoin d'alimens, le mâle et la femelle y en portent jusqu'à ce que ces petits-là puissent voler et pourvoir à leur subsistance.

» Et en cela, à mon avis, consiste la principale, si ce n'est la » seule raison pourquoi le mâle et la femelle, dans le genre humain, » sont obligés à une société plus longue que n'entretiennent les » autres créatures. Cette raison est que la femme est capable de » concevoir, et est pour l'ordinaire derechef grosse et fait un nou» vel enfant, long-temps avant que le précédent soit hors d'état de » se passer du secours de ses parens, et puisse lui-même pour» voir à ses besoins. Ainsi un père étant obligé de prendre soin de » ceux qu'il a engendrés, et de prendre ce soin-là pendant long» temps, il est aussi dans l'obligation de continuer à vivre dans la » société conjugale avec la même femme de qui il les a eus, et de » demeurer dans cette société beaucoup plus long-temps que les » autres créatures, dont les petits pouvant subsister d'eux-mêmes » avant que le temps d'une nouvelle procréation vienne, le lien du » mâle et de la femelle se rompt de lui-même, et l'un et l'autre se » trouvent dans une pleine liberté, jusqu'à ce que cette saison qui a » coutume de solliciter les animaux à se joindre ensemble les » oblige à se choisir de nouvelles compagnes. Et ici l'on ne sau» roit admirer assez la sagesse du Créateur, qui, ayant donné à » l'homme les qualités propres pour pourvoir à l'avenir aussi bien » qu'au présent, a voulu et a fait en sorte que la société de l'homme » durât beaucoup plus long-temps que celle du mâle et de la fe» melle parmi les autres créatures, afin que par là l'industrie de » l'homme et de la femme fût plus excitée, et que leurs intérêts » fussent mieux unis, dans la vue de faire des provisions pour » leurs enfans et de leur laisser du bien, rien ne pouvant être » plus préjudiciable à des enfans qu'une conjonction incertaine et » vague, ou une dissolution facile et fréquente de la société con» jugale. »

Le même amour de la vérité qui m'a fait exposer sincèrement cette objection, m'excite à l'accompagner de quelques remarques, sinon pour la résoudre, au moins pour l'éclaircir.

1. J'observerai d'abord que les preuves morales n'ont pas une grande force en matière de physique, et qu'elles servent plutôt à rendre raison des faits existans qu'à constater l'existence réelle de ces faits. Or, tel est le genre de preuve que M. Locke emploie dans le passage que je viens de rapporter ; car quoiqu'il puisse être avantageux à l'espèce humaine que l'union de l'homme et de la femme soit permanente, il ne s'ensuit pas que cela ait été ainsi établi par la nature ; autrement il faudroit dire qu'elle a aussi institué la société civile, les arts, le commerce, et tout ce qu'on prétend être utile aux hommes.

2. J'ignore où M. Locke a trouvé qu'entre les animaux de proie la société du mâle et de la femelle dure plus long-temps que parmi ceux qui vivent d'herbe, et que l'un aide à l'autre à nourrir les petits ; car on ne voit pas que le chien, le chat, l'ours, ni le loup, reconnoissent leur femelle mieux que le cheval, le bélier, le taureau, le cerf, ni tous les autres animaux quadrupèdes, ne reconnoissent la leur. Il semble au contraire que si le secours du mâle étoit nécessaire à la femelle pour conserver ses petits, ce seroit surtout dans les espèces qui ne vivent que d'herbes, parce qu'il faut fort long-temps à la mère pour paître, et que, durant tout cet intervalle, elle est forcée de négliger sa portée, au lieu que la proie d'une ourse ou d'une louve est dévorée en un instant, et qu'elle a, sans souffrir la faim, plus de temps pour allaiter ses petits. Ce raisonnement est confirmé par une observation sur le nombre relatif de mamelles et de petits qui distingue les espèces carnassières des frugivores, et dont j'ai parlé dans la note 8. Si cette observation est juste et générale, la femme n'ayant que deux mamelles, et ne faisant guère qu'un enfant à la fois, voilà une forte raison de plus pour douter que l'espèce humaine soit naturellement carnassière ; de sorte qu'il semble que pour tirer la conclusion de Locke, il faudroit retourner tout-à-fait son raisonnement. Il n'y pas plus de solidité dans la même distinction appliquée aux oiseaux. Car qui pourra se persuader que l'union du mâle et de la femelle soit plus durable parmi les vautours et les corbeaux que parmi les tourterelles ? Nous avons deux espèces d'oiseaux domestiques, la cane et le pigeon, qui nous fournissent des exemples directement contraires au système de cet auteur. Le pigeon, qui ne vit que de grain, reste uni à sa femelle, et ils nourrissent leurs petits en commun. Le canard, dont la voracité est connue, ne reconnoît ni sa femelle ni ses petits, et n'aide en rien à leur subsistance ; et parmi les poules, espèce qui n'est guère moins carnassière, on ne voit pas que le coq se mette aucunement en peine de la couvée. Que si dans d'autres espèces le mâle partage avec la femelle le soin de nourrir les petits, c'est que les oiseaux, qui d'abord ne peuvent voler, et que la mère ne peut allaiter, sont beaucoup moins en état de se passer de l'assistance du père que les quadrupèdes, à qui suffit la mamelle de la mère, au moins durant quelque temps.

3. Il y a bien de l'incertitude sur le fait principal qui sert de base à tout le raisonnement de M. Locke : car pour savoir si, comme il le prétend, dans le pur état de nature la femme est pour l'ordinaire derechef grosse et fait un nouvel enfant long-temps avant que le précédent puisse pourvoir lui-même à ses besoins, il faudroit des expériences qu'assurément M. Locke n'avoit pas faites et que personne n'est à portée de faire. La cohabitation continuelle du mari et de la femme est une occasion si prochaine de s'exposer à une nouvelle grossesse, qu'il est bien difficile de croire que la rencontre fortuite, ou la seule impulsion du tempérament, produisît des effets aussi fréquens dans le pur état de nature que dans celui de la société conjugale ; lenteur qui contribueroit peut-être à rendre les enfans plus robustes, et qui d'ailleurs pourroit être compensée par la faculté de concevoir, prolongée dans un plus grand âge chez les femmes qui en auroient moins abusé dans leur jeunesse. A l'égard des enfans, il y a bien des raisons de croire que leurs forces et leurs organes se développent plus tard parmi nous qu'ils ne faisoient dans l'état primitif dont je parle. La foiblesse originelle qu'ils tirent de la constitution des parens, les soins qu'on prend d'envelopper et gêner tous leurs membres, la mollesse dans laquelle ils sont élevés, peut-être l'usage d'un autre lait que celui de leur mère, ont contrarié et retardé en eux les premiers progrès de la nature. L'application qu'on les oblige de donner à mille choses sur lesquelles on fixe continuellement leur attention, tandis qu'on ne donne aucun exercice à leurs forces corporelles, peut encore faire une diversion considérable à leur accroissement ; de sorte que si, au lieu de surcharger et fatiguer d'abord leurs esprits de mille manières, on laissoit exercer leurs corps aux mouvemens continuels que la nature semble leur demander, il est à croire qu'ils seroient beaucoup plus tôt en état de marcher, d'agir et de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins.

4. Enfin M. Locke prouve tout au plus qu'il pourroit bien y avoir dans l'homme un motif de demeurer attaché à la femme lorsqu'elle a un enfant ; mais il ne prouve nullement qu'il a dû s'y attacher avant l'accouchement et pendant les neuf mois de la grossesse. Si telle femme est indifférente à l'homme pendant ces neuf mois, si même elle lui devient inconnue, pourquoi la secourra-t-il après l'accouchement ? Pourquoi lui aidera-t-il à élever un enfant qu'il ne sait pas seulement lui appartenir, et dont il n'a résolu ni prévu la naissance ? M. Locke suppose évidemment ce qui est en question ; car il ne s'agit pas de savoir pourquoi l'homme demeurera attaché à la femme après l'accouchement, mais pourquoi il s'attachera à elle après la conception. L'appétit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre souci ni peut-être la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre de l'autre, et il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus ; car cette espèce de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un individu pour l'acte de la génération, exige, comme je le prouve dans le texte, plus de progrès ou de corruption dans l'entendement humain, qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité dont il s'agit ici. Une autre femme peut donc contenter les nouveaux désirs de l'homme aussi commodément que celle

qu'il a déjà connue, et un autre homme contenter de même la femme, supposé qu'elle soit pressée du même appétit pendant l'état de grossesse, de quoi l'on peut raisonnablement douter. Que si dans l'état de nature la femme ne ressent plus la passion de l'amour après la conception de l'enfant, l'obstacle à sa société avec l'homme en devient encore beaucoup plus grand, puisque alors elle n'a plus besoin ni de l'homme qui l'a fécondée, ni d'aucun autre. Il n'y a donc dans l'homme aucune raison de rechercher la même femme, ni dans la femme aucune raison de rechercher le même homme. Le raisonnement de Locke tombe en ruine, et toute la dialectique de ce philosophe ne l'a pas garanti de la faute que Hobbes et d'autres ont commise. Ils avoient à expliquer un fait de l'état de nature, c'est-à-dire d'un état où les hommes vivoient isolés, et où tel homme n'avoit aucun motif de demeurer à côté de tel homme, ni peut-être les hommes de demeurer à côté les uns des autres, ce qui est bien pis, et ils n'ont pas songé à se transporter au delà des siècles de société, c'est-à-dire de ces temps où les hommes ont toujours une raison de demeurer près les uns des autres, et où tel homme a souvent une raison de demeurer à côté de tel homme ou de telle femme.

Page 543.

(13) Je me garderai bien de m'embarquer dans les réflexions philosophiques qu'il y auroit à faire sur les avantages et les inconvéniens de cette institution des langues : ce n'est pas à moi qu'on permet d'attaquer les erreurs vulgaires, et le peuple lettré respecte trop ses préjugés pour supporter patiemment mes prétendus paradoxes. Laissez donc parler les gens à qui l'on n'a point fait un crime d'oser prendre quelquefois le parti de la raison contre l'avis de la multitude. *Nec quidquam felicitati humani generis decederet, si, pulsâ tot linguarum peste et confusione, unam artem callerent mortales, et signis, motibus, gestibusque, licitum foret quidvis explicare. Nunc vero ita comparatum est, ut animalium quæ vulgo bruta creduntur melior longe quam nostra hac in parte videatur conditio, utpote quæ promptius, et forsan felicius, sensus et cogitationes suas sine interprete significent, quam ulli queant mortales, præsertim si peregrino utantur sermone.* Is. Vossius, de poemat. cant. et viribus rhythmi, p. 66.

Page 545.

(14) Platon, montrant combien les idées de la quantité discrète et de ses rapports sont nécessaires dans les moindres arts, se moque avec raison des auteurs de son temps qui prétendoient que Palamède avoit inventé les nombres au siége de Troie, comme si, dit ce philosophe, Agamemnon eût pu ignorer jusque-là combien il avoit de jambes (*). En effet, on sent l'impossibilité que la société et les arts fussent parvenus où ils etoient déjà du temps du siége de Troie, sans que les hommes eussent l'usage des nombres et du calcul : mais la nécessité de connoître les nombres avant que d'acquérir d'autres connoissances, n'en rend pas l'invention plus aisée à imaginer. Les noms des nombres une fois connus, il est aisé d'en expliquer le sens et d'exciter les idées que ces noms représentent; mais pour les inventer il fallut, avant que de concevoir ces mêmes idées, s'être pour ainsi dire familiarisé avec les méditations philosophiques, s'être exercé à considérer les êtres par leur seule essence et indépendamment de toute autre perception : abstraction très-pénible, très-métaphysique, très-peu naturelle, et sans laquelle cependant ces idées n'eussent jamais pu se transporter d'une espèce ou d'un genre à un autre, ni les nombres devenir universels. Un sauvage pouvoit considérer séparément sa jambe droite et sa jambe gauche, ou les regarder ensemble sous l'idée indivisible d'une couple, sans jamais penser qu'il en avoit deux ; car autre chose est l'idée représentative qui nous peint un objet, et autre chose est l'idée numérique qui le détermine. Moins encore pouvoit-il calculer jusqu'à cinq ; et quoique appliquant ses mains l'une sur l'autre, il eût pu remarquer que les doigts se répondoient exactement, il étoit bien loin de songer à leur égalité numérique; il ne savoit pas plus le compte de ses doigts que de ses cheveux; et si, après lui avoir fait entendre ce que c'est que les nombres, quelqu'un lui eût dit qu'il avoit autant de doigts aux pieds qu'aux mains, il eût peut-être été fort surpris, en les comparant, de trouver que cela étoit vrai.

Page 546.

(15) Il ne faut pas confondre l'amour-propre et l'amour de soi-même, deux passions très-différentes par leur nature et par leurs effets. L'amour de soi-même est un sentiment naturel qui porte tout animal à veiller à sa propre conservation, et qui, dirigé dans l'homme par la raison et modifié par la pitié, produit l'humanité et la vertu. L'amour-propre n'est qu'un sentiment relatif, factice, et né dans la société, qui porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre, qui inspire aux hommes tous les maux qu'ils se font mutuellement, et qui est la véritable source de l'honneur.

Ceci bien entendu, je dis que, dans notre état primitif, dans le véritable état de nature, l'amour-propre n'existe pas; car chaque homme en particulier se regardant lui-même comme le seul spectateur qui l'observe, comme le seul être dans l'univers qui prenne intérêt à lui, comme le seul juge de son propre mérite, il n'est pas possible qu'un sentiment qui prend sa source dans des comparaisons qu'il n'est pas à portée de faire puisse germer dans son âme : par la même raison cet homme ne sauroit avoir ni haine ni désir de vengeance, passions qui ne peuvent naître que de l'opinion de quelque offense reçue ; et comme c'est le mépris ou l'intention de nuire, et non le mal, qui constitue l'offense, des hommes qui ne savent ni s'apprécier ni se comparer peuvent se faire beaucoup de violences mutuelles quand il leur en revient quelque avantage, sans jamais s'offenser réciproquement. En un mot, chaque homme, ne voyant guère ses semblables que comme il verroit des animaux d'une autre espèce, peut ravir la proie au plus foible ou céder la sienne au plus fort, sans envisager ces rapines que comme des événemens naturels, sans le moindre mouvement d'insolence ou de dépit, et sans autre passion que la douleur ou la joie d'un bon ou mauvais succès.

Page 554.

(16) C'est une chose extrêmement remarquable que, depuis tant d'années que les Européens se tourmentent pour amener les sauvages de diverses contrées du monde à leur manière de vivre, ils n'aient pas pu encore en gagner un seul, non pas même à la faveur du christianisme; car nos missionnaires en font quelquefois des chrétiens, mais jamais des hommes civilisés. Rien ne peut surmonter l'invincible répugnance qu'ils ont à prendre nos mœurs et vivre

(*) De Rep., Lib. VII (tom. VII, p. 145, édit. de Deux-Ponts.)— Platon ne dit pas que les auteurs *prétendoient*; il dit seulement que les auteurs tragiques faisoient allusion à cette origine supposée des nombres. G. P.

à notre manière. Si ces pauvres sauvages sont aussi malheureux qu'on le prétend, par quelle inconcevable dépravation de jugement refusent-ils constamment de se policer à notre imitation, ou d'apprendre à vivre heureux parmi nous, tandis qu'on lit en mille endroits que des François et d'autres Européens se sont réfugiés volontairement parmi ces nations, y ont passé leur vie entière, sans pouvoir plus quitter une si étrange maniere de vivre, et qu'on voit même des missionnaires sensés regretter avec attendrissement les jours calmes et innocens qu'ils ont passés chez ces peuples si méprisés (*)? Si l'on répond qu'ils n'ont pas assez de lumières pour juger sainement de leur état et du nôtre, je répliquerai que l'estimation du bonheur est moins l'affaire de la raison que du sentiment. D'ailleurs cette réponse peut se rétorquer contre nous avec plus de force encore; car il y a plus loin de nos idées à la disposition d'esprit où il faudroit être pour concevoir le goût que trouvent les sauvages à leur manière de vivre, que des idées des sauvages à celles qui peuvent leur en faire concevoir la nôtre. En effet, après quelques observations, il leur est aisé de voir que tous nos travaux se dirigent sur deux seuls objets; savoir, pour soi les commodités de la vie, et la considération parmi les autres. Mais le moyen pour nous d'imaginer la sorte de plaisir qu'un sauvage prend à passer sa vie seul au milieu des bois, ou à la pêche, ou à souffler dans une mauvaise flûte, sans jamais savoir en tirer un seul ton, et sans se soucier de l'apprendre?

On a plusieurs fois amené des sauvages à Paris, à Londres, et dans d'autres villes; on s'est empressé de leur étaler notre luxe, nos richesses, et tous nos arts les plus utiles et les plus curieux; tout cela n'a jamais excité chez eux qu'une admiration stupide, sans le moindre mouvement de convoitise. Je me souviens entre autres de l'histoire d'un chef de quelques Américains septentrionaux qu'on mena à la cour d'Angleterre, il y a une trentaine d'années: on lui fit passer mille choses devant les yeux pour chercher à lui faire quelque présent qui pût lui plaire, sans qu'on trouvât rien dont il parût se soucier. Nos armes lui sembloient lourdes et incommodes, nos souliers lui blessoient les pieds, nos habits le gênoient, il rebutoit tout; enfin on s'aperçut qu'ayant pris une couverture de laine, il sembloit prendre plaisir à s'en envelopper les épaules. Vous conviendrez au moins, lui dit-on aussitôt, de l'utilité de ce meuble? Oui, repondit-il, cela me paroît presque aussi bon qu'une peau de bête. Encore n'eût-il pas dit cela s'il eût porté l'une et l'autre à la pluie.

Peut-être me dira-t-on que c'est l'habitude qui, attachant chacun à sa manière de vivre, empêche les sauvages de sentir ce qu'il y a de bon dans la nôtre: et sur ce pied-là, il doit paroître au moins fort extraordinaire que l'habitude ait plus de force pour maintenir les sauvages dans le goût de leur misère que les Européens dans la jouissance de leur félicité. Mais pour faire à cette dernière objection une réponse à laquelle il n'y ait pas un mot à répliquer, sans alléguer tous les jeunes sauvages qu'on s'est vainement efforcé de civiliser, sans parler des Groënlandois et des habitans de l'Islande qu'on a tenté d'élever et nourrir en Danemark, et que la tristesse et le désespoir ont tous fait périr, soit de langueur, soit dans la mer, où ils avoient tenté de regagner leur pays à la nage, je me contenterai de citer un seul exemple bien attesté, et que je donne à examiner aux admirateurs de la police européenne.

« Tous les efforts des missionnaires hollandois du cap de Bonne-» Espérance n'ont jamais été capables de convertir un seul Hotten-» tot. Van der Stel, gouverneur du Cap, en ayant pris un dès l'en-» fance, le fit élever dans les principes de la religion chrétienne, » et dans la pratique des usages de l'Europe. On le vêtit richement, » on lui fit apprendre plusieurs langues, et ses progrès répondirent » fort bien aux soins qu'on prit pour son éducation. Le gouver-» neur, espérant beaucoup de son esprit, l'envoya aux Indes » avec un commissaire-général qui l'employa utilement aux affaires » de la compagnie. Il revint au Cap après la mort du commissaire. » Peu de jours après son retour, dans une visite qu'il rendit à » quelques Hottentots de ses parens, il prit le parti de se dépouil-» ler de sa parure européenne pour se revêtir d'une peau de brebis. » Il retourna au fort dans ce nouvel ajustement, chargé d'un pa-» quet qui contenoit ses anciens habits; et les présentant au gou-» verneur, il lui tint ce discours: *Ayez la bonté, monsieur, de* » *faire attention que je renonce pour toujours à cet appareil: je* » *renonce aussi pour toute ma vie à la religion chrétienne; ma re-* » *ligion est de vivre et de mourir dans la religion, les manières et* » *les usages de mes ancêtres. L'unique grâce que je vous demande* » *est de me laisser le collier et le coutelas que je porte; je les* » *garderai pour l'amour de vous.* Aussitôt, sans attendre la réponse » de Van der Stel, il se déroba par la fuite, et jamais on ne le re-» vit au Cap. » *Histoire des Voyages*, tome 5, page 175.

(*) L'auteur des *Lettres d'un Cultivateur américain* (Crèvecœur de Saint-John) dit quelque part que ce que les colons des États-Unis établis sur les frontières ont le plus à craindre du voisinage des peuples sauvages, est l'effet que produit sur leurs enfans cette vie errante et libre dont ils ne voient que les plaisirs et les avantages, et dont l'attrait est tel, que beaucoup d'entre eux abandonnent la maison paternelle pour se joindre à l'une de ces peuplades, et partager son genre de vie.

G. P.

Page 557.

(17) On pourroit m'objecter que, dans un pareil désordre, les hommes, au lieu de s'entre-égorger opiniâtrément, se seroient dispersés, s'il n'y avoit point eu de bornes à leur dispersion: mais, premièrement, ces bornes eussent au moins été celles du monde; et si l'on pense à l'excessive population qui résulte de l'état de nature, on jugera que la terre, dans cet état, n'eût pas tardé à être couverte d'hommes ainsi forcés à se tenir rassemblés. D'ailleurs, ils seroient dispersés si le mal avoit été rapide, et que c'eût été un changement fait du jour au lendemain: mais ils naissoient sous le joug; ils avoient l'habitude de le porter quand ils en sentoient la pesanteur, et ils se contentoient d'attendre l'occasion de le secouer. Enfin, déjà accoutumés à mille commodités qui les forçoient à se tenir rassemblés, la dispersion n'étoit plus si facile que dans les premiers temps, où nul n'ayant besoin que de soi-même, chacun prenoit son parti sans attendre le consentement d'un autre.

Page 558.

(18) Le maréchal de Villars contoit que, dans une de ses campagnes, les excessives friponneries d'un entrepreneur des vivres ayant fait souffrir et murmurer l'armée, il le tança vertement, et le menaça de le faire pendre. Cette menace ne me regarde pas, lui répond hardiment le fripon, et je suis bien aise de vous dire qu'on ne pend point un homme qui dispose de cent mille écus. Je ne sais comment cela se fit, ajoutoit naïvement le maréchal; mais en effet il ne fut point pendu, quoiqu'il eût cent fois mérité de l'être.

Page 564.

(19) La justice distributive s'opposeroit même à cette égalité rigoureuse de l'état de nature, quand elle seroit praticable dans la société civile; et comme tous les membres de l'état lui doivent des services proportionnés à leur talens et à leurs forces, les citoyens à leur tour doivent être distingués et favorisés à proportion de leurs services. C'est en ce sens qu'il faut entendre un passage d'Isocrate (*), dans lequel il loue les premiers Athéniens d'avoir bien

(*) Aréopagit., § 8, édit. Coray.

su distinguer quelle étoit la plus avantageuse des deux sortes d'égalité, dont l'une consiste à faire part des mêmes avantages à tous les citoyens indifféremment, et l'autre à les distribuer selon le mérite de chacun. Ces habiles politiques, ajoute l'orateur, bannissant cette injuste égalité qui ne met aucune différence entre les méchans et les gens de bien, s'attachèrent inviolablement à celle qui récompense et punit chacun selon son mérite. Mais premièrement, il n'a jamais existé de société, à quelque degré de corruption qu'elles aient pu parvenir, dans laquelle on ne fît aucune différence des méchans et des gens de bien; et dans les matières de mœurs, où la loi ne peut fixer de mesure assez exacte pour servir de règle au magistrat, c'est très-sagement que pour ne pas laisser le sort ou le rang des citoyens à sa discrétion, elle lui interdit le jugement des personnes, pour ne lui laisser que celui des actions. Il n'y a que des mœurs aussi pures que celles des anciens Romains qui puissent supporter des censeurs; et de pareils tribunaux auroient bientôt tout bouleversé parmi nous. C'est à l'estime publique à mettre de la différence entre les méchans et les gens de bien. Le magistrat n'est juge que du droit rigoureux, mais le peuple est le véritable juge des mœurs, juge intègre et même éclairé sur ce point, qu'on abuse quelquefois, mais qu'on ne corrompt jamais. Les rangs des citoyens doivent donc être réglés, non sur leur mérite personnel, ce qui seroit laisser aux magistrats le moyen de faire une application presque arbitraire de la loi, mais sur les services réels qu'ils rendent à l'état, et qui sont susceptibles d'une estimation plus exacte.

LETTRE DE J. J. ROUSSEAU

A M. PHILOPOLIS (*).

Vous voulez, monsieur, que je vous réponde, puisque vous me faites des questions. Il s'agit, d'ailleurs, d'un ouvrage dédié à mes concitoyens: je dois, en le défendant, justifier l'honneur qu'ils m'ont fait de l'accepter. Je laisse à part dans votre lettre ce qui me regarde en bien ou en mal, parce que l'un compense l'autre à peu près, que j'y prends peu d'intérêt, le public encore moins, et que tout cela ne fait rien à la recherche de la vérité. Je commence donc par le raisonnement que vous me proposez, comme essentiel à la question que j'ai tâché de résoudre.

L'état de société, me dites-vous, résulte immédiatement des facultés de l'homme, et par conséquent de sa nature. Vouloir que l'homme ne devînt point sociable, ce seroit donc vouloir qu'il ne fût point homme, et c'est attaquer l'ouvrage de Dieu que de s'élever contre la société humaine. Permettez-moi, monsieur, de vous proposer à mon tour une difficulté, avant de résoudre la vôtre. Je vous épargnerois ce détour si je connoissois un chemin plus sûr pour aller au but.

Supposons que quelques savans trouvassent un jour le secret d'accélérer la vieillesse, et l'art d'engager les hommes à faire usage de cette rare découverte : persuasion qui ne seroit peut-être pas si difficile à produire qu'elle paroît au premier aspect, car la raison, ce grand véhicule de toutes nos sottises, n'auroit garde de nous manquer à celle-ci. Les philosophes, et surtout les gens sensés, pour secouer le joug des passions et goûter le précieux repos de l'âme, gagneroient à grands pas l'*âge de Nestor*, et renonceroient volontiers aux désirs qu'on peut satisfaire, afin de se garantir de ceux qu'il faut étouffer : il n'y auroit que quelques étourdis, qui, rougissant même de leur foiblesse, voudroient follement rester jeunes et heureux, au lieu de vieillir pour être sages.

Supposons qu'un esprit singulier, bizarre, et, pour tout dire, un homme à paradoxes, s'avisât alors de reprocher aux autres l'absurdité de leurs maximes, de leur prouver qu'ils courent à la mort en cherchant la tranquillité, qu'ils ne font que radoter à force d'être raisonnables, et que, s'il faut qu'ils soient vieux un jour, ils devroient tâcher au moins de l'être le plus tard qu'il seroit possible.

Il ne faut pas demander si nos sophistes, craignant le décri de leur arcane, se hâteroient d'interrompre ce discoureur importun : « Sages vieillards, diroient-ils à leurs sectateurs,
» remerciez le ciel des grâces qu'il vous accorde,
» et félicitez-vous sans cesse d'avoir si bien
» suivi ses volontés. Vous êtes décrépits, il
» est vrai, languissans, cacochymes, tel est
» le sort inévitable de l'homme; mais votre
» entendement est sain : vous êtes perclus de
» tous les membres, mais votre tête en est plus
» libre : vous ne sauriez agir, mais vous parlez
» comme des oracles : et si vos douleurs aug-
» mentent de jour en jour, votre philosophie
» augmente avec elles. Plaignez cette jeunesse
» impétueuse que sa brutale santé prive des
» biens attachés à votre foiblesse. Heureuses
» infirmités qui rassemblent autour de vous
» tant d'habiles pharmaciens fournis de plus de
» drogues que vous n'avez de maux, tant de

(*) Charles Bonnet, de Genève, métaphysicien et naturaliste célèbre, s'étoit caché sous ce nom. Sa lettre, à laquelle celle-ci sert de réponse, a été publiée dans le Mercure d'octobre 1755.

» savans médecins qui connoissent à fond votre » pouls, qui savent en grec le nom de tous vos » rhumatismes, tant de zélés consolateurs et » d'héritiers fidèles qui vous conduisent agréa- » blement à votre dernière heure ! Que de » secours perdus pour vous si vous n'aviez » su vous donner les maux qui les ont rendus » nécessaires ! »

Ne pouvons-nous pas imaginer qu'apostrophant ensuite notre imprudent avertisseur, ils lui parleroient à peu près ainsi :

« Cessez, déclamateur téméraire, de tenir » ces discours impies. Osez-vous blâmer ainsi » la volonté de celui qui a fait le genre humain ? » L'état de vieillesse ne découle-t-il pas de la » constitution de l'homme ? n'est-il pas naturel » à l'homme de vieillir ? Que faites-vous donc » dans vos discours séditieux que d'attaquer » une loi de la nature, et par conséquent la » volonté de son créateur ? Puisque l'homme » vieillit, Dieu veut qu'il vieillisse. Les faits » sont-ils autre chose que l'expression de sa » volonté ? Apprenez que l'homme jeune n'est » point celui que Dieu a voulu faire, et que, » pour s'empresser d'obéir à ses ordres, il faut » se hâter de vieillir. »

Tout cela supposé, je vous demande, monsieur, si l'homme aux paradoxes doit se taire ou répondre, et, dans ce dernier cas, de vouloir bien m'indiquer ce qu'il doit dire : je tâcherai de résoudre alors votre objection.

Puisque vous prétendez m'attaquer par mon propre système, n'oubliez pas, je vous prie, que, selon moi, la société est naturelle à l'espèce humaine comme la décrépitude à l'individu, et qu'il faut des arts, des lois, des gouvernemens aux peuples comme il faut des béquilles aux vieillards. Toute la différence est que l'état de vieillesse découle de la seule nature de l'homme, et que celui de société découle de la nature du genre humain, non pas immédiatement comme vous le dites, mais seulement, comme je l'ai prouvé, à l'aide de certaines circonstances extérieures qui pouvoient être ou n'être pas, ou du moins arriver plus tôt ou plus tard, et par conséquent accélérer ou ralentir le progrès. Plusieurs même de ces circonstances dépendent de la volonté des hommes : j'ai été obligé, pour établir une parité parfaite, de supposer dans l'individu le pouvoir d'accélérer sa vieillesse comme l'espèce a celui de retarder la sienne. L'état de société ayant donc un terme extrême auquel les hommes sont les maîtres d'arriver plus tôt ou plus tard, il n'est pas inutile de leur montrer le danger d'aller si vite, et les misères d'une condition qu'ils prennent pour la perfection de l'espèce.

A l'énumération des maux dont les hommes sont accablés et que je soutiens être leur propre ouvrage, vous m'assurez, Leibnitz et vous, que tout est bien, et qu'ainsi la Providence est justifiée. J'étois éloigné de croire qu'elle eût besoin pour sa justification du secours de la philosophie leibnitzienne ni d'aucune autre. Pensez-vous sérieusement, vous-même, qu'un système de philosophie, quel qu'il soit, puisse être plus irrépréhensible que l'univers, et que, pour disculper la Providence, les argumens d'un philosophe soient plus convaincans que les ouvrages de Dieu ? Au reste, nier que le mal existe est un moyen fort commode d'excuser l'auteur du mal. Les stoïciens se sont autrefois rendus ridicules à meilleur marché.

Selon Leibnitz et Pope, tout ce qui est est bien. S'il y a des sociétés, c'est que le bien général veut qu'il y en ait ; s'il n'y en a point, le bien général veut qu'il n'y en ait pas ; et si quelqu'un persuadoit aux hommes de retourner vivre dans les forêts, il seroit bon qu'ils y retournassent vivre. On ne doit pas appliquer à la nature des choses une idée de bien ou de mal qu'on ne tire que de leurs rapports ; car elles peuvent être bonnes relativement au tout, quoique mauvaises en elles-mêmes. Ce qui concourt au bien général peut être un mal particulier, dont il est permis de se délivrer quand il est possible. Car si ce mal, tandis qu'on le supporte, est utile au tout, le bien contraire, qu'on s'efforce de lui substituer, ne lui sera pas moins utile sitôt qu'il aura lieu. Par la même raison que tout est bien comme il est, si quelqu'un s'efforce de changer l'état des choses, il est bon qu'il s'efforce de le changer ; et s'il est bien ou mal qu'il réussisse, c'est ce qu'on peut apprendre de l'événement seul et non de la raison. Rien n'empêche en cela que le mal particulier ne soit un mal réel pour celui qui le souffre. Il étoit bon pour le tout que nous fussions civilisés puisque nous le sommes ; mais il eût certainement été mieux pour nous de ne pas

l'être. Leibnitz n'eût jamais rien tiré de son système qui pût combattre cette proposition ; et il est clair que l'optimisme bien entendu ne fait rien ni pour ni contre moi.

Aussi n'est-ce ni à Leibnitz ni à Pope que j'ai à répondre, mais à vous seul, qui, sans distinguer le mal universel qu'ils nient, du mal particulier qu'ils ne nient pas, prétendez que c'est assez qu'une chose existe pour qu'il ne soit pas permis de désirer qu'elle existât autrement. Mais, monsieur, si tout est bien comme il est, tout étoit bien comme il étoit avant qu'il y eût des gouvernemens et des lois : il fut donc au moins superflu de les établir ; et Jean-Jacques alors, avec votre système, eût eu beau jeu contre Philopolis. Si tout est bien comme il est, de la manière que vous l'entendez, à quoi bon corriger nos vices, guérir nos maux, redresser nos erreurs? que servent nos chaires, nos tribunaux, nos académies? pourquoi faire appeler un médecin quand vous avez la fièvre? que savez-vous si le bien du plus grand tout que vous ne connoissez pas n'exige point que vous ayez le transport, et si la santé des habitans de Saturne ou de Sirius ne souffriroit point du rétablissement de la vôtre? Laissez aller tout comme il pourra, afin que tout aille toujours bien. Si tout est le mieux qu'il peut être, vous devez blâmer toute action quelconque ; car toute action produit nécessairement quelque changement dans l'état où sont les choses au moment qu'elle se fait ; on ne peut donc toucher à rien sans mal faire ; et le quiétisme le plus parfait est la seule vertu qui reste à l'homme. Enfin, si tout est bien comme il est, il est bon qu'il y ait des Lapons, des Esquimaux, des Algonquins, des Chicacas, des Caraïbes, qui se passent de notre police, des Hottentots qui s'en moquent, et un Genevois qui les approuve. Leibnitz lui-même conviendroit de ceci.

L'homme, dites-vous, est tel que l'exigeoit la place qu'il devoit occuper dans l'univers. Mais les hommes diffèrent tellement selon les temps et les lieux, qu'avec une pareille logique on seroit sujet à tirer du particulier à l'universel des conséquences fort contradictoires et fort peu concluantes. Il ne faut qu'une erreur de géographie pour bouleverser toute cette prétendue doctrine qui détruit ce qui doit être de ce qu'on voit. C'est à faire aux castors, dira l'Indien, de s'enfouir dans des tanières ; l'homme doit dormir à l'air dans un hamac suspendu à des arbres. Non, non, dira le Tartare, l'homme est fait pour coucher dans un chariot. Pauvres gens ! s'écrieront nos Philopolis d'un air de pitié, ne voyez-vous pas que l'homme est fait pour bâtir des villes? Quand il est question de raisonner sur la nature humaine, le vrai philosophe n'est ni Indien, ni Tartare, ni de Genève, ni de Paris ; mais il est homme.

Que le singe soit une bête, *je le crois*, et j'en ai dit la raison : que l'orang-outang en soit une aussi, voilà ce que vous avez la bonté de m'apprendre ; et j'avoue qu'après les faits que j'ai cités, la preuve de celui-là me sembloit difficile. Vous philosophez trop bien pour prononcer là-dessus aussi légèrement que nos voyageurs, qui s'exposent quelquefois, sans beaucoup de façons, à mettre leurs semblables au rang des bêtes. Vous obligerez donc sûrement le public, et vous instruirez même les naturalistes, en nous apprenant les moyens que vous avez employés pour décider cette question.

Dans mon épître dédicatoire, j'ai félicité ma patrie d'avoir un des meilleurs gouvernemens qui pussent exister ; j'ai prouvé dans le discours qu'il devoit y avoir très-peu de bons gouvernemens : je ne vois pas où est la contradiction que vous remarquez en cela. Mais comment savez-vous, monsieur, que j'irois vivre dans les bois si ma santé me le permettoit, plutôt que parmi mes concitoyens, pour lesquels vous connoissez ma tendresse? Loin de rien dire de semblable dans mon ouvrage, vous y avez dû voir des raisons très-fortes de ne point choisir ce genre de vie. Je sens trop en mon particulier combien peu je puis me passer de vivre avec des hommes aussi corrompus que moi ; et le sage même, s'il en est, n'ira pas aujourd'hui chercher le bonheur au fond d'un désert. Il faut fixer, quand on le peut, son séjour dans sa patrie pour l'aimer et la servir. Heureux celui qui, privé de cet avantage, peut au moins vivre au sein de l'amitié, dans la patrie commune du genre humain, dans cet asile immense ouvert à tous les hommes, où se plaisent également l'austère sagesse et la jeunesse folâtre ; où ré-

gnent l'humanité, l'hospitalité, la douceur, et tous les charmes d'une société facile ; où le pauvre trouve encore des amis, la vertu des exemples qui l'animent, et la raison des guides qui l'éclairent ! C'est sur ce grand théâtre de la fortune, du vice, et quelquefois des vertus, qu'on peut observer avec fruit le spectacle de la vie : mais c'est dans son pays que chacun devroit en paix achever la sienne.

Il me semble, monsieur, que vous me censurez bien gravement sur une réflexion qui me paroît très-juste, et qui, juste ou non, n'a point dans mon écrit le sens qu'il vous plaît de lui donner par l'addition d'une seule lettre. *Si la nature nous a destinés à être saints* (*), me faites-vous dire, *j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé.* Je vous avoue que si j'avois ainsi confondu la santé avec la sainteté, et que la proposition fût vraie, je me croirois très-propre à devenir un grand saint moi-même dans l'autre monde, ou du moins à me porter toujours bien dans celui-ci.

Je finis, monsieur, en répondant à vos trois dernières questions. Je n'abuserai pas du temps que vous me donnez pour y réfléchir ; c'est un soin que j'avois pris d'avance.

Un homme, ou tout autre être sensible, qui n'auroit jamais connu la douleur, auroit-il de la pitié et seroit-il ému à la vue d'un enfant qu'on égorgeroit? Je réponds que non.

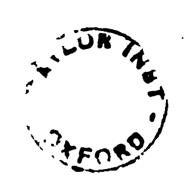
(*) Dans le volume du Mercure où la lettre de Charles Bonnet fut d'abord imprimée, et qui donna lieu à la réponse de Rousseau, on avoit effectivement mis *saints* au lieu de *sains*; mais c'étoit une faute d'impression, les éditeurs de Genève l'attestent, et il y a à s'étonner que Rousseau ne l'ait pas au moins soupçonné.
G. P.

Pourquoi la populace, à qui M. Rousseau accorde une si grande dose de pitié, se repaît-elle avec tant d'avidité du spectacle d'un malheureux expirant sur la roue? Par la même raison que vous allez pleurer au théâtre, et voir Séide égorger son père, ou Thyeste boire le sang de son fils. La pitié est un sentiment si délicieux, qu'il n'est pas étonnant qu'on cherche à l'éprouver. D'ailleurs chacun a une curiosité secrète d'étudier les mouvemens de la nature aux approches de ce moment redoutable que nul ne peut éviter. Ajoutez à cela le plaisir d'être pendant deux mois l'orateur du quartier, et de raconter pathétiquement aux voisins la belle mort du dernier roué.

L'affection que les femelles des animaux témoignent pour leurs petits a-t-elle ces petits pour objet, ou la mère? D'abord la mère pour son besoin, puis les petits par habitude. Je l'avois dit dans le discours. *Si par hasard c'étoit celle-ci, le bien-être des petits n'en seroit que plus assuré.* Je le croirois ainsi. Cependant cette maxime demande moins à être étendue que resserrée; car, dès que les poussins sont éclos, on ne voit pas que la poule ait aucun besoin d'eux, et sa tendressse maternelle ne le cède pourtant à nulle autre.

Voilà, monsieur, mes réponses. Remarquez au reste que, dans cette affaire comme dans celle du premier discours, je suis toujours le monstre qui soutiens que l'homme est naturellement bon, et que mes adversaires sont toujours les honnêtes gens qui, à l'édification publique, s'efforcent de prouver que la nature n'a fait que des scélérats.

Je suis, autant qu'on peut l'être de quelqu'un qu'on ne connoît pas, monsieur, etc.



POLITIQUE.

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE,

ARTICLE INSÉRÉ DANS L'ENCYCLOPÉDIE, IN-FOLIO, T. V*.

Le mot d'ÉCONOMIE ou d'ŒCONOMIE vient de οικος *maison*, et de νομος *loi*, et ne signifie originairement que le sage et légitime gouvernement de la maison pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été dans la suite étendu au gouvernement de la grande famille, qui est l'état. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle, dans ce dernier cas, *économie générale* ou *politique;* et dans l'autre, *économie domestique* ou *particulière.* Ce n'est que de la première qu'il est question dans cet article.

Quand il y auroit entre l'état et la famille autant de rapports que plusieurs auteurs le prétendent, il ne s'ensuivroit pas pour cela que les règles de conduite propres à l'une de ces deux sociétés fussent convenables à l'autre : elles diffèrent trop en grandeur pour pouvoir être administrées de la même manière; et il y aura toujours une extrême différence entre le gouvernement domestique, où le père peut tout voir par lui-même, et le gouvernement civil, où le chef ne voit presque rien que par les yeux d'autrui. Pour que les choses devinssent égales à cet égard, il faudroit que les talens, la force, et toutes les facultés du père, augmentassent en raison de la grandeur de la famille, et que l'âme d'un puissant monarque fût à celle d'un homme ordinaire comme l'étendue de son empire est à l'héritage d'un particulier.

Mais comment le gouvernement de l'état pourroit-il être semblable à celui de la famille, dont le fondement est si différent? Le père étant physiquement plus fort que ses enfans, aussi long-temps que son secours leur est nécessaire, le pouvoir paternel passe avec raison pour être établi par la nature. Dans la grande famille, dont tous les membres sont naturellement égaux, l'autorité politique, purement arbitraire quant à son institution, ne peut être fondée que sur des conventions, ni le magistrat commander aux autres qu'en vertu des lois. Le pouvoir du père sur les enfans, fondé sur leur avantage particulier, ne peut, par sa nature, s'étendre jusqu'au droit de vie et de mort : mais le pouvoir souverain, qui n'a d'autre objet que le bien commun, n'a d'autres bornes que celles de l'unité publique bien entendue; distinction que j'expliquerai dans son lieu. Les devoirs du père lui sont dictés par des sentimens naturels, et d'un ton qui lui permet rarement de désobéir. Les chefs n'ont point de semblables règles, et ne sont réellement tenus envers le peuple qu'à ce qu'ils lui ont promis de faire, et dont il est en droit d'exiger l'exécution. Une autre différence plus importante encore, c'est que, les enfans n'ayant rien que ce qu'ils reçoivent du père, il est évident que tous les droits de propriété lui appartiennent, ou émanent de lui. C'est tout le contraire dans la grande famille, où l'administration générale n'est établie que pour assurer la propriété particulière, qui lui est antérieure. Le principal objet des travaux de toute la maison est de con-

(*) On a fort ridiculement, dans toutes les éditions, donné le titre de *Discours* à ce morceau, qui n'est autre chose qu'un long article d'un grand dictionnaire. En lui rendant son vrai titre, nous l'insérerons cependant ici, tant parce qu'il sert comme d'introduction à la *politique*, que parce qu'il fait suite en quelque sorte au *Discours sur l'Inégalité*, comme donnant, avec ce dernier ouvrage, une théorie complète des principes politiques de notre auteur, développés par lui postérieurement dans le *Contrat social* et dans les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*.

server et d'accroître le patrimoine du père, afin qu'il puisse un jour le partager entre ses enfans sans les appauvrir : au lieu que la richesse du fisc n'est qu'un moyen, souvent fort mal entendu, pour maintenir les particuliers dans la paix et dans l'abondance. En un mot, la petite famille est destinée à s'éteindre, et à se résoudre un jour en plusieurs autres familles semblables : mais la grande étant faite pour durer toujours dans le même état, il faut que la première s'augmente pour se multiplier, et non-seulement il suffit que l'autre se conserve, mais on peut prouver aisément que toute augmentation lui est plus préjudiciable qu'utile.

Par plusieurs raisons tirées de la nature de la chose, le père doit commander dans la famille. Premièrement, l'autorité ne doit pas être égale entre le père et la mère ; mais il faut que le gouvernement soit un, et que, dans les partages d'avis, il y ait une voix prépondérante qui décide. 2° Quelque légères qu'on veuille supposer les incommodités particulières à la femme, comme elles sont toujours pour elle un intervalle d'inaction, c'est une raison suffisante pour l'exclure de cette primauté : car, quand la balance est parfaitement égale, une paille suffit pour la faire pencher. De plus, le mari doit avoir inspection sur la conduite de sa femme, parce qu'il lui importe de s'assurer que les enfans, qu'il est forcé de reconnoître et de nourrir, n'appartiennent pas à d'autres qu'à lui. La femme, qui n'a rien de semblable à craindre, n'a pas le même droit sur le mari. 3° Les enfans doivent obéir au père, d'abord par nécessité, ensuite par reconnoissance ; après avoir reçu de lui leurs besoins durant la moitié de leur vie, ils doivent consacrer l'autre à pourvoir aux siens. 4° A l'égard des domestiques, ils lui doivent aussi leurs services en échange de l'entretien qu'il leur donne, sauf à rompre le marché dès qu'il cesse de leur convenir. Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature, et qu'aucun droit ne peut l'autoriser.

Il n'y a rien de tout cela dans la société politique. Loin que le chef ait un intérêt naturel au bonheur des particuliers, il ne lui est pas rare de chercher le sien dans leur misère. La magistrature est-elle héréditaire, c'est souvent un enfant qui commande à des hommes : est-elle élective, mille inconvéniens se font sentir dans les élections ; et l'on perd, dans l'un et l'autre cas, tous les avantages de la paternité. Si vous n'avez qu'un seul chef, vous êtes à la discrétion d'un maître qui n'a nulle raison de vous aimer, et si vous en avez plusieurs, il faut supporter à la fois leur tyrannie et leurs divisions. En un mot, les abus sont inévitables, et leurs suites funestes dans toute société où l'intérêt public et les lois n'ont aucune force naturelle, et sont sans cesse attaqués par l'intérêt personnel et les passions du chef et des membres.

Quoique les fonctions du père de famille et du premier magistrat doivent tendre au même but, c'est par des voies si différentes, leur devoir et leurs droits sont tellement distingués, qu'on ne peut les confondre sans se former de fausses idées des lois fondamentales de la société, et sans tomber dans des erreurs fatales au genre humain. En effet, si la voix de la nature est le meilleur conseil que doive écouter un bon père pour bien remplir ses devoirs, elle n'est, pour le magistrat, qu'un faux guide qui travaille sans cesse à l'écarter des siens, et qui l'entraîne tôt ou tard à sa perte ou à celle de l'état, s'il n'est retenu par la plus sublime vertu. La seule précaution nécessaire au père de famille est de se garantir de la dépravation, et d'empêcher que les inclinations naturelles ne se corrompent en lui ; mais ce sont elles qui corrompent le magistrat. Pour bien faire, le premier n'a qu'à consulter son cœur ; l'autre devient un traître au moment qu'il écoute le sien : sa raison même lui doit être suspecte, et il ne doit suivre d'autre règle que la raison publique, qui est la loi. Aussi la nature a-t-elle fait une multitude de bons pères de famille ; mais, depuis l'existence du monde, la sagesse humaine a fait bien peu de bons magistrats.

De tout ce que je viens d'exposer, il s'ensuit que c'est avec raison qu'on a distingué l'*économie publique* de l'*économie particulière*, et que la cité n'ayant rien de commun avec la famille que l'obligation qu'ont les chefs de rendre heureuses l'une et l'autre, leurs droits ne sauroient dériver de la même source, ni les mêmes règles de conduite convenir à toutes les deux. J'ai cru qu'il suffiroit de ce peu de lignes pour renverser l'odieux système que le chevalier Filmer a tâché d'établir dans un ouvrage intitulé

Patriarcha, auquel deux hommes illustres ont fait trop d'honneur en écrivant des livres pour lui répondre (*) : au reste, cette erreur est fort ancienne, puisque Aristote même, qui l'adopte en certains lieux de ses Politiques, juge à propos de la combattre en d'autres (**).

Je prie mes lecteurs de bien distinguer encore l'*économie publique* dont j'ai à parler, et que j'appelle *gouvernement*, de l'autorité suprême que j'appelle *souveraineté;* distinction qui consiste en ce que l'une a le droit législatif, et oblige, en certains cas, le corps même de la nation, tandis que l'autre n'a que la puissance exécutrice, et ne peut obliger que les particuliers. *Voyez* POLITIQUE et SOUVERAINETÉ.

Qu'on me permette d'employer pour un moment une comparaison commune et peu exacte à bien des égards, mais propre à me faire mieux entendre.

Le corps politique, pris individuellement, peut être considéré comme un corps organisé, vivant et semblable à celui de l'homme. Le pouvoir souverain représente la tête; les lois et les coutumes sont le cerveau, principe des nerfs et siége de l'entendement, de la volonté et des sens, dont les juges et magistrats sont les organes; le commerce, l'industrie et l'agriculture, sont la bouche et l'estomac qui préparent la subsistance commune; les finances publiques sont le sang, qu'une sage *économie*, en faisant les fonctions du cœur, renvoie distribuer par tout le corps la nourriture et la vie; les citoyens sont le corps et les membres qui font mouvoir, vivre et travailler la machine, et qu'on ne sauroit blesser en aucune partie qu'aussitôt l'impression douloureuse ne s'en porte au cerveau si l'animal est dans un état de santé.

(*) C'est pour réfuter les opinions de Filmer, écrivain politique anglois, mort en 1688, et qui n'est guère connu que par l'ouvrage qui vient d'être cité, que le célèbre Sidney a écrit *ses Discours sur le Gouvernement*. Locke a consacré aussi à cette réfutation deux chapitres de son traité du *Gouvernement civil*.

G.P.

(**) L'*adopte*... Voyez Liv. I, chap. 1 et 12; Liv. III, chap. 15, (tom. I, p. 7, 65 et 207 de la traduction de Millon, 1833, vol. in 8°.) — *Le combat*... Cette opposition résulte moins de quelques passages qu'on puisse citer, que de l'esprit général de l'ouvrage d'Aristote fondé sur ce principe établi, Liv. I, chapitre 7, que *le gouvernement hérile et le gouvernement civil sont deux choses fort différentes*, et que *si toute maison se gouverne par une seule personne, le gouvernement civil au contraire appartient à tous ceux qui sont libres et égaux*. Même traduction, page 32.

La vie de l'un et de l'autre est le *moi* commun au tout, la sensibilité réciproque et la correspondance interne de toutes les parties. Cette communication vient-elle à cesser, l'unité formelle à s'évanouir, et les parties contiguës à n'appartenir plus l'une à l'autre que par juxtaposition; l'homme est mort, ou l'état est dissous.

Le corps politique est donc aussi un être moral qui a une volonté; et cette volonté générale, qui tend toujours à la conservation et au bien-être du tout et de chaque partie, et qui est la source des lois, est, pour tous les membres de l'état, par rapport à eux et à lui, la règle du juste et de l'injuste; vérité qui, pour le dire en passant, montre avec combien de sens tant d'écrivains ont traité de vol la subtilité prescrite aux enfans de Lacédémone pour gagner leur frugal repas; comme si tout ce qu'ordonne la loi pouvoit ne pas être légitime. *Voyez au mot* DROIT la source de ce grand et lumineux principe, dont cet article est le développement.

Il est important de remarquer que cette règle de justice, sûre par rapport à tous les citoyens, peut être fautive avec les étrangers : et la raison de ceci est évidente; c'est qu'alors la volonté de l'état, quoique générale par rapport à ses membres, ne l'est plus par rapport aux autres états et à leurs membres, mais devient pour eux une volonté particulière et individuelle, qui a sa règle de justice dans la loi de nature; ce qui rentre également dans le principe établi, car alors la grande ville du monde devient le corps politique dont la loi de nature est toujours la volonté générale, et dont les états et peuples divers ne sont que des membres individuels.

De ces mêmes distinctions appliquées à chaque société politique et à ses membres, découlent les règles les plus universelles et les plus sûres sur lesquelles on puisse juger d'un bon ou d'un mauvais gouvernement, et en général de la moralité de toutes les actions humaines.

Toute société politique est composée d'autres sociétés plus petites de différentes espèces, dont chacune a ses intérêts et ses maximes : mais ces sociétés, que chacun aperçoit parce qu'elles ont une forme extérieure et autorisée, ne sont pas les seules qui existent réellement

dans l'état; tous les particuliers qu'un intérêt commun réunit en composent autant d'autres, permanentes ou passagères, dont la force n'est pas moins réelle pour être moins apparente, et dont les divers rapports bien observés font la véritable connoissance des mœurs. Ce sont toutes ces associations tacites ou formelles qui modifient de tant de manières les apparences de la volonté publique par l'influence de la leur. La volonté de ces sociétés particulières a toujours deux relations; pour les membres de l'association, c'est une volonté générale; pour la grande société, c'est une volonté particulière, qui très-souvent se trouve droite au premier égard et vicieuse au second. Tel peut être prêtre dévot, ou brave soldat, ou patricien zélé, et mauvais citoyen. Telle délibération peut être avantageuse à la petite communauté et très-pernicieuse à la grande. Il est vrai que, les sociétés particulières étant toujours subordonnées à celles qui les contiennent, on doit obéir à celles-ci préférablement aux autres; que les devoirs du citoyen vont avant ceux du sénateur, et ceux de l'homme avant ceux du citoyen : mais malheureusement l'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse du devoir, et augmente à mesure que l'association devient plus étroite et l'engagement moins sacré; preuve invincible que la volonté la plus générale est aussi toujours la plus juste, et que la voix du peuple est en effet la voix de Dieu.

Il ne s'ensuit pas pour cela que les délibérations publiques soient toujours équitables, elles peuvent ne l'être pas lorsqu'il s'agit d'affaires étrangères, j'en ai dit la raison. Ainsi il n'est pas impossible qu'une république bien gouvernée fasse une guerre injuste; il ne l'est pas non plus que le conseil d'une démocratie passe de mauvais décrets et condamne les innocens : mais cela n'arrivera jamais, que le peuple ne soit séduit par des intérêts particuliers qu'avec du crédit et de l'éloquence quelques hommes adroits sauront substituer aux siens. Alors autre chose sera la délibération publique, et autre chose la volonté générale. Qu'on ne suppose donc point la démocratie d'Athènes, parce qu'Athènes n'étoit point en effet une démocratie, mais une aristocratie très-tyrannique, gouvernée par des savans et des orateurs. Examinez avec soin ce qui se passe dans une délibération quelconque, et vous verrez que la volonté générale est toujours pour le bien commun; mais très-souvent il se fait une scission secrète, une confédération tacite, qui pour des vues particulières sait éluder la disposition naturelle de l'assemblée. Alors le corps social se divise réellement en d'autres dont les membres prennent une volonté générale, bonne et juste à l'égard de ces nouveaux corps, injuste et mauvaise à l'égard du tout dont chacun d'eux se démembre.

On voit avec quelle facilité l'on explique, à l'aide de ces principes, les *contradictions* apparentes qu'on remarque dans la conduite de tant d'hommes remplis de scrupule et d'honneur à certains égards, trompeurs et fripons à d'autres; foulant aux pieds les plus sacrés devoirs, et fidèles jusqu'à la mort à des engagemens souvent illégitimes. C'est ainsi que les hommes les plus corrompus rendent toujours quelque sorte d'hommage à la foi publique; c'est ainsi que les brigands mêmes, qui sont les ennemis de la vertu de la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes.

En établissant la volonté générale pour premier principe de l'*économie* publique et règle fondamentale du gouvernement, je n'ai pas cru nécessaire d'examiner sérieusement si les magistrats appartiennent au peuple ou le peuple aux magistrats, et si, dans les affaires publiques, on doit consulter le bien de l'état ou celui des chefs. Depuis long-temps cette question a été décidée d'une manière par la pratique, et d'une autre par la raison; et en général ce seroit une grande folie d'espérer que ceux qui dans le fait sont les maîtres préféreront un autre intérêt au leur. Il seroit donc à propos de diviser encore l'*économie* publique en populaire et tyrannique. La première est celle de tout état où règne entre le peuple et les chefs unité d'intérêt et de volonté; l'autre existera nécessairement partout où le gouvernement et le peuple auront des intérêts différens, et par conséquent des volontés opposées. Les maximes de celle-ci sont inscrites au long dans les archives de l'histoire et dans les satires de Machiavel. Les autres ne se trouvent que dans les écrits des philosophes qui osent réclamer les droits de l'humanité.

I. La première et plus importante maxime du gouvernement légitime ou populaire, c'est-à-dire de celui qui a pour objet le bien du peuple, est donc, comme je l'ai dit, de suivre en tout la volonté générale : mais pour la suivre il faut la connoître, et surtout la bien distinguer de la volonté particulière en commençant par soi-même, distinction toujours fort difficile à faire, et pour laquelle il n'appartient qu'à la plus sublime vertu de donner de suffisantes lumières. Comme pour vouloir il faut être libre, une autre difficulté, qui n'est guère moindre, est d'assurer à la fois la liberté publique et l'autorité du gouvernement. Cherchez les motifs qui ont porté les hommes, unis par leurs besoins mutuels dans la grande société, à s'unir plus étroitement par des sociétés civiles, vous n'en trouverez point d'autre que celui d'assurer les biens, la vie et la liberté de chaque membre par la protection de tous : or, comment forcer les hommes à défendre la liberté de l'un d'entre eux sans porter atteinte à celle des autres ? et comment pourvoir aux besoins publics sans altérer la propriété particulière de ceux qu'on force d'y contribuer ? De quelques sophismes qu'on puisse colorer tout cela, il est certain que, si l'on peut contraindre ma volonté, je ne suis plus libre; et que je ne suis plus maître de mon bien, si quelque autre peut y toucher. Cette difficulté, qui devoit sembler insurmontable, a été levée avec la première par la plus sublime de toutes les institutions humaines, ou plutôt par une inspiration céleste, qui apprit à l'homme à imiter ici-bas les décrets immuables de la Divinité. Par quel art inconcevable a-t-on pu trouver le moyen d'assujettir les hommes pour les rendre libres; d'employer au service de l'état les biens, les bras et la vie même de tous ses membres, sans les contraindre et sans les consulter; d'enchaîner leur volonté de leur propre aveu; de faire valoir leur consentement contre leur refus, et de les forcer à se punir eux-mêmes quand ils font ce qu'ils n'ont pas voulu? Comment se peut-il faire qu'ils obéissent et que personne ne commande, qu'ils servent et n'aient point de maître; d'autant plus libres en effet, que, sous une apparente sujétion, nul ne perd de sa liberté que ce qui peut nuire à celle d'un autre? Ces prodiges sont l'ouvrage de la loi. C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté; c'est cet organe salutaire de la volonté de tous qui rétablit dans le droit l'égalité naturelle entre les hommes; c'est cette voix céleste qui dicte à chaque citoyen les préceptes de la raison publique, et lui apprend à agir selon les maximes de son propre jugement, et à n'être pas en contradiction avec lui-même. C'est elle seule aussi que les chefs doivent faire parler quand ils commandent; car sitôt qu'indépendamment des lois un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état civil, et se met vis-à-vis de lui dans le pur état de nature, où l'obéissance n'est jamais prescrite que par la nécessité.

Le plus pressant intérêt du chef, de même que son devoir le plus indispensable, est donc de veiller à l'observation des lois dont il est ministre, et sur lesquelles est fondée toute son autorité. S'il doit les faire observer aux autres, à plus forte raison doit-il les observer lui-même qui jouit de toute leur faveur : car son exemple est de telle force, que, quand même le peuple voudroit bien souffrir qu'il s'affranchît du joug de la loi, il devroit se garder de profiter d'une si dangereuse prérogative, que d'autres s'efforceroient bientôt d'usurper à leur tour, et souvent à son préjudice. Au fond, comme tous les engagemens de la société sont réciproques par leur nature, il n'est pas possible de se mettre au-dessus de la loi sans renoncer à ses avantages; et personne ne doit rien à quiconque prétend ne rien devoir à personne. Par la même raison nulle exception de la loi ne sera jamais accordée, à quelque titre que ce puisse être, dans un gouvernement bien policé. Les citoyens même qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs, et jamais par des priviléges; car la république est à la veille de sa ruine sitôt que quelqu'un peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux lois. Mais si jamais la noblesse, ou le militaire, ou quelque autre ordre de l'état, adoptoit une pareille maxime, tout seroit perdu sans ressource.

La puissance des lois dépend encore plus de leur propre sagesse que de la sévérité de leurs ministres, et la volonté publique tire son plus grand poids de la raison qui l'a dictée : c'est

pour cela que Platon regarde comme une précaution très-importante de mettre toujours à la tête des édits un préambule raisonné qui en montre la justice et l'utilité (*). En effet, la première des lois est de respecter les lois : la rigueur des châtimens n'est qu'une vaine ressource imaginée par de petits esprits pour substituer la terreur à ce respect qu'ils ne peuvent obtenir. On a toujours remarqué que les pays où les supplices sont le plus terribles sont aussi ceux où ils sont le plus fréquens; de sorte que la cruauté des peines ne marque guère que la multitude des infracteurs, et qu'en punissant tout avec la même sévérité l'on force les coupables de commettre les crimes pour échapper à la punition de leurs fautes.

Mais quoique le gouvernement ne soit pas le maître de la loi, c'est beaucoup d'en être le garant et d'avoir mille moyens de la faire aimer. Ce n'est qu'en cela que consiste le talent de régner. Quand on a la force en main, il n'y a point d'art à faire trembler tout le monde, et il n'y en a pas même beaucoup à gagner les cœurs; car l'expérience a depuis long-temps appris au peuple à tenir grand compte à ses chefs de tout le mal qu'ils ne lui font pas, et à les adorer quand il n'en est pas haï. Un imbécile obéi peut comme un autre punir les forfaits : le véritable homme d'état sait les prévenir; c'est sur les volontés encore plus que sur les actions qu'il étend son respectable empire. S'il pouvoit obtenir que tout le monde fît bien, il n'auroit lui-même plus rien à faire, et le chef-d'œuvre de ses travaux seroit de pouvoir rester oisif. Il est certain, du moins, que le plus grand talent des chefs est de déguiser leur pouvoir pour le rendre moins odieux, et de conduire l'état si paisiblement qu'il semble n'avoir pas besoin de conducteurs.

Je conclus donc que, comme le premier devoir du législateur est de conformer les lois à la volonté générale, la première règle de l'*économie* publique est que l'administration soit conforme aux lois. C'en sera même assez pour que l'état ne soit pas mal gouverné, si le législateur a pourvu, comme il le devoit, à tout ce qu'exigeoient les lieux, le climat, le sol, les mœurs, le voisinage, et tous les rapports particuliers du peuple qu'il avoit à instituer. Ce n'est pas qu'il ne reste encore une infinité de détails de police et d'*économie*, abandonnés à la sagesse du gouvernement : mais il a toujours deux règles infaillibles pour se bien conduire dans ces occasions : l'une est l'esprit de la loi, qui doit servir à la décision des cas qu'elle n'a pu prévoir; l'autre est la volonté générale, source et supplément de toutes les lois, et qui doit toujours être consultée à leur défaut. Comment, me dira-t-on, connoître la volonté générale dans le cas où elle ne *s'est point* expliquée? faudra-t-il assembler toute la nation à chaque événement imprévu? Il faudra d'autant moins l'assembler, qu'il n'est pas sûr que sa volonté fût l'expression de la volonté générale; que ce moyen est impraticable dans un grand peuple et qu'il est rarement nécessaire quand le gouvernement est bien intentionné : car les chefs savent assez que la volonté générale est toujours le parti le plus favorable à l'intérêt public, c'est-à-dire le plus équitable; de sorte qu'il ne faut qu'être juste pour s'assurer de suivre la volonté générale. Souvent, quand on la choque trop ouvertement, elle se laisse apercevoir malgré le frein terrible de l'autorité publique. Je cherche le plus près qu'il m'est possible les exemples à suivre en pareil cas. A la Chine, le prince a pour maxime constante de donner le tort à ses officiers dans toutes les altercations qui s'élèvent entre eux et le peuple. Le pain est-il cher dans une province, l'intendant est mis en prison. Se fait-il dans une autre une émeute, le gouverneur est cassé, et chaque mandarin répond sur sa tête de tout le mal qui arrive dans son département. Ce n'est pas qu'on n'examine ensuite l'affaire dans un procès régulier; mais une longue expérience en a fait prévenir ainsi le jugement. L'on a rarement en cela quelque injustice à réparer; et l'empereur, persuadé que la clameur publique ne s'élève jamais sans sujet, démêle toujours, au travers des cris séditieux qu'il punit, de justes griefs qu'il redresse.

C'est beaucoup que d'avoir fait régner l'ordre et la paix dans toutes les parties de la république; c'est beaucoup que l'état soit tranquille et la loi respectée : mais, si l'on ne fait

(*) De Leg., Lib IV. (Tom VIII, p. 199, édit. de Deux-Ponts.) G. P.

rien de plus, il y aura dans tout cela plus d'apparence que de réalité, et le gouvernement se fera difficilement obéir s'il se borne à l'obéissance. S'il est bon de savoir employer les hommes tels qu'ils sont, il vaut beaucoup mieux encore les rendre tels qu'on a besoin qu'ils soient : l'autorité la plus absolue est celle qui pénètre jusqu'à l'intérieur de l'homme, et ne s'exerce pas moins sur la volonté que sur les actions. Il est certain que les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être : guerriers, citoyens, hommes, quand il le veut; populace et canaille quand il lui plaît ; et tout prince qui méprise ses sujets se déshonore lui-même en montrant qu'il n'a pas su les rendre estimables. Formez donc des hommes si vous voulez commander à des hommes ; si vous voulez qu'on obéisse aux lois, faites qu'on les aime, et que, pour faire ce qu'on doit, il suffise de songer qu'on le doit faire. C'étoit là le grand art des gouvernemens anciens, dans ces temps reculés où les philosophes donnoient des lois aux peuples, et n'employoient leur autorité qu'à les rendre sages et heureux. De là tant de lois somptuaires, tant de règlemens sur les mœurs, tant de maximes publiques admises ou rejetées avec le plus grand soin. Les tyrans mêmes n'oublioient pas cette importante partie de l'administration, et on les voyoit attentifs à corrompre les mœurs de leurs esclaves avec autant de soin qu'en avoient les magistrats à corriger celles de leurs concitoyens. Mais nos gouvernemens modernes, qui croient avoir tout fait quand ils ont tiré de l'argent, n'imaginent pas même qu'il soit nécessaire ou possible d'aller jusque-là.

II. Seconde règle essentielle de l'*économie publique*, non moins importante que la première. Voulez-vous que la volonté générale soit accomplie, faites que toutes les volontés particulières s'y rapportent; et comme la vertu n'est que cette conformité de la volonté particulière à la générale, pour dire la même chose en un mot, faites régner la vertu.

Si les politiques étoient moins aveuglés par leur ambition, ils verroient combien il est impossible qu'aucun établissement, quel qu'il soit, puisse marcher selon l'esprit de son institution, s'il n'est dirigé selon la loi du devoir; ils sentiroient que le plus grand ressort de l'autorité publique est dans le cœur des citoyens, et que rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du gouvernement. Non-seulement il n'y a que des gens de bien qui sachent administrer les lois, mais il n'y a dans le fond que d'honnêtes gens qui sachent leur obéir. Celui qui vient à bout de braver les remords ne tardera pas à braver les supplices; châtiment moins rigoureux, moins continuel, et auquel on a du moins l'espoir d'échapper; et quelques précautions qu'on prenne, ceux qui n'attendent que l'impunité pour mal faire ne manquent guère de moyens d'éluder la loi ou d'échapper à la peine. Alors, comme tous les intérêts particuliers se réunissent contre l'intérêt général, qui n'est plus celui de personne, les vices publics ont plus de force pour énerver les lois que les lois n'en ont pour réprimer les vices; et la corruption du peuple et des chefs s'étend enfin jusqu'au gouvernement, quelque sage qu'il puisse être. Le pire de tous les abus est de n'obéir en apparence aux lois que pour les enfreindre en effet avec sûreté. Bientôt les meilleures lois deviennent les plus funestes : il vaudroit mieux cent fois qu'elles n'existassent pas; ce seroit une ressource qu'on auroit encore quand il n'en reste plus. Dans une pareille situation l'on ajoute vainement édits sur édits, règlemens sur règlemens : tout cela ne sert qu'à introduire d'autres abus sans corriger les premiers. Plus vous multipliez les lois, plus vous les rendez méprisables; et tous les surveillans que vous instituez ne sont que de nouveaux infracteurs destinés à partager avec les anciens, ou à faire leur pillage à part. Bientôt le prix de la vertu devient celui du brigandage : les hommes les plus vils sont les plus accrédités; plus ils sont grands, plus ils sont méprisables; leur infamie éclate dans leurs dignités, et ils sont déshonorés par leurs honneurs. S'ils achètent les suffrages des chefs ou la protection des femmes, c'est pour vendre à leur tour la justice, le devoir et l'état; et le peuple, qui ne voit pas que ses vices sont la première cause de ses malheurs, murmure, et s'écrie en gémissant : « Tous mes maux ne » viennent que de ceux que je paie pour m'en » garantir. »

C'est alors qu'à la voix du devoir, qui ne parle plus dans les cœurs, les chefs sont forcés

de substituer le cri de la terreur ou le leurre d'un intérêt apparent dont ils trompent leurs créatures. C'est alors qu'il faut recourir à toutes les petites et méprisables ruses qu'ils appellent *maximes d'état* et *mystères du cabinet*. Tout ce qui reste de vigueur au gouvernement est employé par ses membres à se perdre et supplanter l'un l'autre, tandis que les affaires demeurent abandonnées, ou ne se font qu'à mesure que l'intérêt personnel le demande et selon qu'il les dirige. Enfin toute l'habileté de ces grands politiques est de fasciner tellement les yeux de ceux dont ils ont besoin, que chacun croie travailler pour son intérêt en travaillant pour le leur; je dis le leur, si tant est qu'en effet le véritable intérêt des chefs soit d'anéantir les peuples pour les soumettre, et de ruiner leur propre bien pour s'en assurer la possession.

Mais quand les citoyens aiment leur devoir, et que les dépositaires de l'autorité publique s'appliquent sincèrement à nourrir cet amour par leur exemple et par leurs soins, toutes les difficultés s'évanouissent; l'administration prend une facilité qui la dispense de cet art ténébreux dont la noirceur fait tout le mystère. Ces esprits vastes, si dangereux et si admirés, tous ces grands ministres dont la gloire se confond avec les malheurs du peuple, ne sont plus regrettés : les mœurs publiques suppléent au génie des chefs; et plus la vertu règne, moins les talens sont nécessaires. L'ambition même est mieux servie par le devoir que par l'usurpation : le peuple, convaincu que ses chefs ne travaillent qu'à faire son bonheur, les dispense par sa déférence de travailler à affermir leur pouvoir; et l'histoire nous montre en mille endroits que l'autorité qu'il accorde à ceux qu'il aime et dont il est aimé est cent fois plus absolue que toute la tyrannie des usurpateurs. Ceci ne signifie pas que le gouvernement doive craindre d'user de son pouvoir, mais qu'il n'en doit user que d'une manière légitime. On trouvera dans l'histoire mille exemples de chefs ambitieux ou pusillanimes que la mollesse ou l'orgueil ont perdus; aucun qui se soit mal trouvé de n'être qu'équitable. Mais on ne doit pas confondre la négligence avec la modération, ni la douceur avec la foiblesse. Il faut être sévère pour être juste. Souffrir la méchanceté qu'on a le droit et le pouvoir de réprimer, c'est être méchant soi-même. *Sicuti enim est aliquandò misericordia puniens, ita est crudelitas parcens*. August., Epist. 54.

Ce n'est pas assez de dire aux citoyens soyez bons; il faut leur apprendre à l'être; et l'exemple même, qui est à cet égard la première leçon, n'est pas le seul moyen qu'il faille employer : l'amour de la patrie est le plus efficace; car, comme je l'ai déjà dit, tout homme est vertueux quand sa volonté particulière est conforme en tout à la volonté générale, et nous voulons volontiers ce que veulent les gens que nous aimons.

Il semble que le sentiment de l'humanité s'évapore et s'affoiblisse en s'étendant sur toute la terre, et que nous ne saurions être touchés des calamités de la Tartarie ou du Japon, comme de celles d'un peuple européen. Il faut en quelque manière borner et comprimer l'intérêt et la commisération pour lui donner de l'activité. Or, comme ce penchant en nous ne peut être utile qu'à ceux avec qui nous avons à vivre, il est bon que l'humanité, concentrée entre les concitoyens, prenne en eux une nouvelle force par l'habitude de se voir et par l'intérêt commun qui les réunit. Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux et vif, qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, sans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. C'est lui qui produisit tant d'actions immortelles dont l'éclat éblouit nos foibles yeux, et tant de grands hommes dont les antiques vertus passent pour des fables depuis que l'amour de la patrie est tourné en dérision. Ne nous en étonnons pas; les transports des cœurs tendres paroissent autant de chimères à quiconque ne les a point sentis; et l'amour de la patrie, plus vif et plus délicieux cent fois que celui d'une maîtresse, ne se conçoit de même qu'en l'éprouvant : mais il est aisé de remarquer dans tous les cœurs qu'il échauffe, dans toutes les actions qu'il inspire, cette ardeur bouillante et sublime dont ne brille pas la plus pure vertu quand elle en est séparée. Osons opposer Socrate même à Caton : l'un étoit plus philosophe, et l'autre plus citoyen. Athènes étoit déjà perdue, et Socrate n'avoit

plus de patrie que le monde entier : Caton porta toujours la sienne au fond de son cœur; il ne vivoit que pour elle et ne put lui survivre. La vertu de Socrate est celle du plus sage des hommes; mais entre César et Pompée, Caton semble un dieu parmi les mortels. L'un instruit quelques particuliers, combat les sophistes, et meurt pour la vérité : l'autre défend l'état, la liberté, les lois, contre les conquérans du monde, et quitte enfin la terre quand il n'y voit plus de patrie à servir. Un digne élève de Socrate seroit le plus vertueux de ses contemporains; un digne émule de Caton en seroit le plus grand. La vertu du premier feroit son bonheur; le second chercheroit son bonheur dans celui de tous. Nous serions instruits par l'un et conduits par l'autre : et cela seul décideroit de la préférence; car on n'a jamais fait un peuple de sages, mais il n'est pas impossible de rendre un peuple heureux.

Voulons-nous que les peuples soient vertueux, commençons donc par leur faire aimer la patrie. Mais comment l'aimeront-ils, si la patrie n'est rien de plus pour eux que pour des étrangers, et qu'elle ne leur accorde que ce qu'elle ne peut refuser à personne? Ce seroit bien pis s'ils n'y jouissoient pas même de la sûreté civile, et que leurs biens, leur vie ou leur liberté fussent à la discrétion des hommes puissans, sans qu'il leur fût possible ou permis d'oser réclamer des lois. Alors, soumis aux devoirs de l'état civil, sans jouir même des droits de l'état de nature et sans pouvoir employer leurs forces pour se défendre, ils seroient par conséquent dans la pire condition où se puissent trouver des hommes libres, et le mot de patrie ne pourroit avoir pour eux qu'un sens odieux ou ridicule. Il ne faut pas croire que l'on puisse offenser ou couper un bras, que la douleur ne s'en porte à la tête; et il n'est pas plus croyable que la volonté générale consente qu'un membre de l'état, quel qu'il soit, en blesse ou détruise un autre, qu'il ne l'est que les doigts d'un homme usant de sa raison aillent lui crever les yeux. La sûreté particulière est tellement liée avec la confédération publique, que, sans les égards que l'on doit à la foiblesse humaine, cette convention seroit dissoute par le droit, s'il périssoit dans l'état un seul citoyen qu'on eût pu secourir, si l'on en retenoit à tort un seul en prison, et s'il se perdoit un seul procès avec une injustice évidente; car, les conventions fondamentales étant enfreintes, on ne voit plus quel droit ni quel intérêt pourroit maintenir le peuple dans l'union sociale, à moins qu'il n'y fût retenu par la seule force qui fait la dissolution de l'état civil.

En effet, l'engagement du corps de la nation n'est-il pas de pourvoir à la conservation du dernier de ses membres avec autant de soin qu'à celle de tous les autres? et le salut d'un citoyen est-il moins la cause commune que celui de tout l'état? Qu'on nous dise qu'il est bon qu'un seul périsse pour tous; j'admirerai cette sentence dans la bouche d'un digne et vertueux patriote qui se consacre volontairement et par devoir à la mort pour le salut de son pays : mais si l'on entend qu'il soit permis au gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventées, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangereuse qu'on puisse admettre, et la plus directement opposée aux lois fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens et leurs vies à la défense de chacun d'eux! afin que la foiblesse particulière fût toujours protégée par la force publique, et chaque membre par tout l'état. Après avoir par supposition retranché du peuple un individu après l'autre, pressez les partisans de cette maxime à mieux expliquer ce qu'ils entendent par *le corps de l'état;* et vous verrez qu'ils le réduiront, à la fin, à un petit nombre d'hommes qui ne sont pas le peuple, mais les officiers du peuple, et qui, s'étant obligés par un serment particulier à périr eux-mêmes pour son salut, prétendent prouver par là que c'est à lui de périr pour le leur.

Veut-on trouver des exemples de la protection que l'état doit à ses membres et du respect qu'il doit à leurs personnes, ce n'est que chez les plus illustres et les plus courageuses nations de la terre qu'il faut les chercher, et il n'y a guère que les peuples libres où l'on sache ce que vaut un homme. A Sparte on sait en quelle perplexité se trouvoit toute la république lorsqu'il étoit question de punir un citoyen coupable. En Macédoine, la vie d'un homme étoit une affaire si importante, que dans toute la

grandeur d'Alexandre, ce puissant monarque n'eût osé de sang-froid faire mourir un Macédonien criminel, que l'accusé n'eût comparu pour se défendre devant ses concitoyens, et n'eût été condamné par eux. Mais les Romains se distinguèrent au-dessus de tous les peuples de la terre par les égards du gouvernement pour les particuliers, et par son attention scrupuleuse à respecter les droits inviolables de tous les membres de l'état. Il n'y avoit rien de si sacré que la vie des simples citoyens; il ne falloit pas moins que l'assemblée de tout le peuple pour en condamner un : le sénat même ni les consuls, dans toute leur majesté, n'en avoient pas le droit; et, chez le plus puissant peuple du monde, le crime et la peine d'un citoyen étoient une désolation publique; aussi parut-il si dur d'en verser le sang pour quelque crime que ce pût être, que, par la loi *Porcia*, la peine de mort fut commuée en celle de l'exil, pour tous ceux qui voudroient survivre à la perte d'une si douce patrie. Tout respiroit à Rome et dans les armées cet amour des concitoyens les uns pour les autres, et ce respect pour le nom romain qui élevoit le courage et animoit la vertu de quiconque avoit l'honneur de le porter. Le chapeau d'un citoyen délivré d'esclavage, la couronne civique de celui qui avoit sauvé la vie à un autre, étoient ce qu'on regardoit avec le plus de plaisir dans la pompe des triomphes; et il est à remarquer que des couronnes dont on honoroit à la guerre les belles actions, il n'y avoit que la civique et celle des triomphateurs qui fussent d'herbe et de feuilles, toutes les autres n'étoient que d'or. C'est ainsi que Rome fut vertueuse et devint la maîtresse du monde. Chefs ambitieux, un pâtre gouverne ses chiens et ses troupeaux, et n'est que le dernier des hommes! S'il est beau de commander, c'est quand ceux qui nous obéissent peuvent nous honorer : respectez donc vos citoyens, et vous vous rendrez respectables; respectez la liberté, et votre puissance augmentera tous les jours; ne passez jamais vos droits, et bientôt ils seront sans bornes.

Que la patrie se montre donc la mère commune des citoyens; que les avantages dont ils jouissent dans leur pays le leur rendent cher; que le gouvernement leur laisse assez de part à l'administration publique pour sentir qu'ils sont chez eux, et que les lois ne soient à leurs yeux que les garans de la commune liberté. Ces droits, tout beaux qu'ils sont, appartiennent à tous les hommes; mais, sans paroître les attaquer directement, la mauvaise volonté des chefs en réduit aisément l'effet à rien. La loi dont on abuse sert à la fois au puissant d'arme offensive et de bouclier contre le foible; et le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. Ce qu'il y a de plus nécessaire et peut-être de plus difficile dans le gouvernement, c'est une *intégrité sévère* à rendre justice à tous, et sur*tout à protéger le* pauvre contre la tyrannie du riche. Le plus grand mal est déjà fait, quand on a des pauvres à défendre et des riches à contenir. C'est sur la médiocrité seule que s'exerce toute la force des lois; elles sont également impuissantes contre les trésors du riche et contre la misère du pauvre; le premier les élude, le second leur échappe : l'un brise la toile, et l'autre passe au travers.

C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler; ni en bâtissant des hôpitaux pour les pauvres, mais en garantissant les citoyens de le devenir. Les hommes inégalement distribués sur le territoire, et entassés dans un lieu tandis que les autres se dépeuplent; les arts d'agrémens et de pure industrie favorisés aux dépens des métiers utiles et pénibles; l'agriculture sacrifiée au commerce; le publicain rendu nécessaire par la mauvaise administration des deniers de l'état; enfin la vénalité poussée à tel excès, que la considération se compte avec les pistoles, et que les vertus mêmes se vendent à prix d'argent : telles sont les causes les plus sensibles de l'opulence et de la misère, de l'intérêt particulier substitué à l'intérêt public, de la haine mutuelle des citoyens, de leur indifférence pour la cause commune, de la corruption du peuple, et de l'affoiblissement de tous les ressorts du gouvernement. Tels sont par conséquent les maux qu'on guérit difficilement quand ils se font sentir, mais qu'une sage administration doit prévenir, pour maintenir avec les bon-

ses mœurs le respect pour les lois, l'amour de la patrie, et la vigueur de la volonté générale.

Mais toutes ces précautions seront insuffisantes, si l'on ne s'y prend de plus loin encore. Je finis cette partie de l'*économie* publique par où j'aurois dû la commencer. La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu, ni la vertu sans les citoyens : vous aurez tout si vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que de méchans esclaves, à commencer par les chefs de l'état. Or, former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; et, pour les avoir hommes, il faut les instruire enfans. Qu'on me dise que quiconque a des hommes à gouverner ne doit pas chercher hors de leur nature une perfection dont ils ne sont pas susceptibles ; qu'il ne doit pas vouloir détruire en eux les passions, et que l'exécution d'un pareil projet ne seroit pas plus désirable que possible. Je conviendrai d'autant mieux de tout cela, qu'un homme qui n'auroit point de passions seroit certainement un fort mauvais citoyen : mais il faut convenir aussi que si l'on n'apprend point aux hommes à n'aimer rien, il n'est pas impossible de leur apprendre à aimer un objet plutôt qu'un autre, et ce qui est véritablement beau, plutôt que ce qui est difforme. Si, par exemple, on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'état, et à n'apercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne, ils pourront parvenir enfin à s'identifier en quelque sorte avec ce plus grand tout, à se sentir membres de la patrie, à l'aimer de ce sentiment exquis que tout homme isolé n'a que pour soi-même, à élever perpétuellement leur âme à ce grand objet, et à transformer ainsi en une vertu sublime cette disposition dangereuse d'où naissent tous nos vices. Non-seulement la philosophie démontre la possibilité de ces nouvelles directions, mais l'histoire en fournit mille exemples éclatans : s'ils sont si rares parmi nous, c'est que personne ne se soucie qu'il y ait des citoyens, et qu'on s'avise encore moins de s'y prendre assez tôt pour les former. Il n'est plus temps de changer nos inclinations naturelles quand elles ont pris leur cours et que l'habitude s'est jointe à l'amour-propre ; il n'est plus temps de nous tirer hors de nous-mêmes quand une fois le *moi humain* concentré dans nos cœurs y a acquis cette méprisable activité qui absorbe toute vertu et fait la vie des petites âmes. Comment l'amour de la patrie pourroit-il germer au milieu de tant d'autres passions qui l'étouffent ? et que reste-t-il pour les concitoyens d'un cœur déjà partagé entre l'avarice, une maîtresse, et la vanité?

C'est du premier moment de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre, et comme on participe en naissant aux droits des citoyens, l'instant de notre naissance doit être le commencement de l'existence de nos devoirs. S'il y a des lois pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance, qui enseignent à obéir aux autres ; et, comme on ne laisse pas la raison de chaque homme unique arbitre de ses devoirs, on doit d'autant moins abandonner aux lumières et aux préjugés des pères l'éducation de leurs enfans, qu'elle importe à l'état encore plus qu'aux pères ; car, selon le cours de la nature, la mort du père lui dérobe souvent les derniers fruits de cette éducation, mais la patrie en sent tôt ou tard les effets ; l'état demeure, et la famille se dissout. Que si l'autorité publique, en prenant la place des pères, et se chargeant de cette importante fonction, acquiert leurs droits en remplissant leurs devoirs, ils ont d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'à cet égard ils ne font proprement que changer de nom, et qu'ils auront en commun, sous le nom de citoyens, la même autorité sur leurs enfans qu'ils exerçoient séparément sous le nom de pères, et n'en seront pas moins obéis en parlant au nom de la loi, qu'ils l'étoient en parlant au nom de la nature. L'éducation publique, sous des règles prescrites par le gouvernement, et sous des magistrats établis par le souverain, est donc une des maximes fondamentales du gouvernement populaire ou légitime. Si les enfans sont élevés en commun dans le sein de l'égalité, s'ils sont imbus des lois de l'état et des maximes de la volonté générale, s'ils sont instruits à les respecter par-dessus toutes choses, s'ils sont environnés d'exemples et d'objets qui leur parlent sans cesse de la tendre mère qui les nourrit, de l'amour qu'elle a pour eux, des biens inestimables qu'ils reçoivent d'elle, et du retour qu'ils lui doivent, ne doutons pas qu'ils n'apprennent ainsi à se chérir mutuellement comme

des frères, à ne vouloir jamais que ce que veut la société, à substituer des actions d'hommes et de citoyens au stérile et vain babil des sophistes, et à devenir un jour les défenseurs et les pères de la patrie dont ils auront été si long-temps les enfans.

Je ne parlerai point des magistrats destinés à présider à cette éducation, qui certainement est la plus importante affaire de l'état. On sent que si de telles marques de la confiance publique étoient légèrement accordées, si cette fonction sublime n'étoit, pour ceux qui auroient dignement rempli toutes les autres, le prix de leurs travaux, l'honorable et doux repos de leur vieillesse et le comble de tous les honneurs, toute l'entreprise seroit inutile et l'éducation sans succès; car, partout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit; et la vertu même perd son crédit dans la bouche de celui qui ne la pratique pas. Mais que des guerriers illustres, courbés sous le faix de leurs lauriers, prêchent le courage; que des magistrats intègres, blanchis dans la pourpre et sur les tribunaux, enseignent la justice : les uns et les autres se formeront ainsi de vertueux successeurs, et transmettront d'âge en âge aux générations suivantes l'expérience et les talens des chefs, le courage et la vertu des citoyens, et l'émulation commune à tous de vivre et mourir pour la patrie.

Je ne sache que trois peuples qui aient autrefois pratiqué l'éducation publique; savoir, les Crétois, les Lacédémoniens, et les anciens Perses : chez tous les trois elle eut le plus grand succès, et fit des prodiges chez les deux derniers. Quand le monde s'est trouvé divisé en nations trop grandes pour pouvoir être bien gouvernées, ce moyen n'a plus été praticable; et d'autres raisons, que le lecteur peut voir aisément, ont encore empêché qu'il n'ait été tenté chez aucun peuple moderne. C'est une chose très-remarquable que les Romains aient pu s'en passer; mais Rome fut, durant cinq cents ans, un miracle continuel que le monde ne doit plus espérer de voir. La vertu des Romains, engendrée par l'horreur de la tyrannie et des crimes des tyrans, et par l'amour inné de la patrie, fit de toutes leurs maisons autant d'écoles de citoyens; et le pouvoir sans bornes des pères sur leurs enfans mit tant de sévérité dans la police particulière, que le père, plus craint que les magistrats, étoit dans son tribunal domestique le censeur des mœurs et le vengeur des lois. *Voyez* ÉDUCATION.

C'est ainsi qu'un gouvernement attentif et bien intentionné, veillant sans cesse à maintenir ou rappeler chez le peuple l'amour de la patrie et les bonnes mœurs, prévient de loin les maux qui résultent tôt ou tard de l'indifférence des citoyens pour le sort de la république, et contient dans d'étroites bornes cet intérêt personnel qui isole tellement les *particuliers*, que l'état s'affoiblit par leur puissance, et n'a rien à espérer de leur bonne volonté. Partout où le peuple aime son pays, respecte les lois et vit simplement, il reste peu de chose à faire pour le rendre heureux; et dans l'administration publique où la fortune a moins de part qu'au sort des particuliers, la sagesse est si près du bonheur que ces deux objets se confondent.

III. Ce n'est pas assez d'avoir des citoyens et de les protéger, il faut encore songer à leur subsistance; et pourvoir aux besoins publics est une suite évidente de la volonté générale, et le troisième devoir essentiel du gouvernement. Ce devoir n'est pas, comme on doit le sentir, de remplir les greniers des particuliers et les dispenser du travail, mais de maintenir l'abondance tellement à leur portée, que, pour l'acquérir, le travail soit toujours nécessaire et ne soit jamais inutile. Il s'étend aussi à toutes les opérations qui regardent l'entretien du fisc et les dépenses de l'administration publique. Ainsi, après avoir parlé de l'*économie générale* par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens.

Cette partie n'offre pas moins de difficultés à résoudre ni de contradictions à lever que la précédente. Il est certain que le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits des citoyens, et plus important, à certains égards, que la liberté même : soit parce qu'il tient de plus près à la conservation de la vie; soit parce que les biens étant plus faciles à usurper et plus pénibles à défendre que la personne, on doit plus respecter ce qui peut se ravir plus aisément; soit enfin parce que la propriété est le vrai fondement de la société civile, et le vrai

garant des engagemens des citoyens; car, si les biens ne répondoient pas des personnes, rien ne seroit si facile que d'éluder ses devoirs et de se moquer des lois. D'un autre côté, il n'est pas moins sûr que le maintien de l'état et du gouvernement exige des frais et de la dépense; et comme quiconque accorde la fin ne peut refuser les moyens, il s'ensuit que les membres de la société doivent contribuer de leurs biens à son entretien. De plus, il est difficile d'assurer d'un côté la propriété des particuliers sans l'attaquer d'un autre, et il n'est pas possible que tous les règlemens qui regardent l'ordre des successions, les testamens, les contrats, ne gênent les citoyens, à certains égards, sur la disposition de leur propre bien, et par conséquent sur leur droit de propriété.

Mais, outre ce que j'ai dit ci-devant de l'accord qui règne entre l'autorité de la loi et la liberté du citoyen, il y a par rapport à la disposition des biens une remarque importante à faire, qui lève bien des difficultés : c'est, comme l'a montré Puffendorf, que, par la nature du droit de propriété, il ne s'étend point au-delà de la vie du propriétaire, et qu'à l'instant qu'un homme est mort, son bien ne lui appartient plus. Ainsi, lui prescrire les conditions sous lesquelles il en peut disposer, c'est au fond moins altérer son droit en apparence que l'étendre en effet.

En général, quoique l'institution des lois qui règlent le pouvoir des particuliers dans la disposition de leur propre bien n'appartienne qu'au souverain, l'esprit de ces lois, que le gouvernement doit suivre dans leur application, est que, de père en fils et de proche en proche, les biens de la famille en sortent et s'aliènent le moins qu'il est possible. Il y a une raison sensible de ceci en faveur des enfans, à qui le droit de propriété seroit fort inutile si le père ne leur laissoit rien, et qui de plus, ayant souvent contribué par leur travail à l'acquisition des biens du père, sont de leur chef associés à son droit. Mais une autre raison plus éloignée, et non moins importante, est que rien n'est plus funeste aux mœurs et à la république que les changemens continuels d'état et de fortune entre les citoyens; changemens qui sont la preuve et la source de mille désordres, qui bouleversent et confondent tout, et par lesquels ceux qui sont élevés pour une chose, se trouvant destinés pour une autre, ni ceux qui montent, ni ceux qui descendent ne peuvent prendre les maximes ni les lumières convenables à leur nouvel état, et beaucoup moins en remplir les devoirs. Je passe à l'objet des finances publiques.

Si le peuple se gouvernoit lui-même, et qu'il n'y eût rien d'intermédiaire entre l'administration de l'état et les citoyens, ils n'auroient qu'à se cotiser dans l'occasion, à proportion des besoins publics et des facultés des particuliers; et comme chacun ne perdroit jamais de vue le recouvrement ni l'emploi des deniers, il ne pourroit se glisser ni fraude ni abus dans leur maniement; l'état ne seroit jamais obéré de dettes ni le peuple accablé d'impôts, ou du moins la sûreté de l'emploi le consoleroit de la dureté de la taxe. Mais les choses ne sauroient aller ainsi; et, quelque borné que soit un état, la société civile y est toujours trop nombreuse pour pouvoir être gouvernée par tous ses membres. Il faut nécessairement que les deniers publics passent par les mains des chefs, lesquels, outre l'intérêt de l'état, ont tous le leur particulier, qui n'est pas le dernier écouté. Le peuple, de son côté, qui s'aperçoit plutôt de l'avidité des chefs et de leurs folles dépenses que des besoins publics, murmure de se voir dépouiller du nécessaire pour fournir au superflu d'autrui; et, quand une fois ces manœuvres l'ont aigri jusqu'à certain point, la plus intègre administration ne viendroit pas à bout de rétablir la confiance. Alors si les contributions sont volontaires, elles ne produisent rien; si elles sont forcées, elles sont illégitimes; et c'est dans cette cruelle alternative de laisser périr l'état ou d'attaquer le droit sacré de la propriété, qui en est le soutien, que consiste la difficulté d'une juste et sage *économie*.

La première chose que doit faire, après l'établissement des lois, l'instituteur d'une république, c'est de trouver un fonds suffisant pour l'entretien des magistrats et autres officiers, et pour toutes les dépenses publiques. Ce fonds s'appelle *ærarium* ou *fisc*, s'il est en argent; *domaine public*, s'il est en terres; et ce dernier est de beaucoup préférable à l'autre, par des raisons faciles à voir. Quiconque aura suffisamment réfléchi sur cette matière ne pourra

guère être à cet égard d'un autre avis que Bodin (*), qui regarde le domaine public comme le plus honnête et le plus sûr de tous les moyens de pourvoir aux besoins de l'état, et il est à remarquer que le premier soin de Romulus, dans la division des terres, fut d'en destiner le tiers à cet usage. J'avoue qu'il n'est pas impossible que le produit du domaine mal administré se réduise à rien ; mais il n'est pas de l'essence du domaine d'être mal administré.

Préalablement à tout emploi, ce fonds doit être assigné ou accepté par l'assemblée du peuple ou des états du pays, qui doit ensuite en déterminer l'usage. Après cette solennité, qui rend ces fonds inaliénables, ils changent pour ainsi dire de nature, et leurs revenus deviennent tellement sacrés, que c'est non-seulement le plus infâme de tous les vols, mais un crime de lèse-majesté, que d'en détourner la moindre chose au préjudice de leur destination. C'est un grand déshonneur pour Rome que l'intégrité du questeur Caton y ait été un sujet de remarque, et qu'un empereur, récompensant de quelques écus le talent d'un chanteur, ait eu besoin d'ajouter que cet argent venoit du bien de sa famille et non de celui de l'état (**). Mais il se trouve peu de Galba, où chercherons-nous des Caton? Et quand une fois le vice ne déshonorera plus, quels seront les chefs assez scrupuleux pour s'abstenir de toucher aux revenus publics abandonnés à leur discrétion, et pour ne pas s'en imposer bientôt à eux-mêmes, en affectant de confondre leurs vaines et scandaleuses dissipations avec la gloire de l'état, et les moyens d'étendre leur autorité avec ceux d'augmenter sa puissance? C'est surtout en cette délicate partie de l'administration que la vertu est le seul instrument efficace, et que l'intégrité du magistrat est le seul frein capable de contenir son avarice. Les livres et tous les comptes des régisseurs servent moins à déceler leurs infidélités qu'à les couvrir; et la prudence n'est jamais aussi prompte à imaginer de nouvelles précautions, que la friponnerie à les éluder. Laissez donc les registres et papiers, et remettez les finances en des mains fidèles; c'est le seul moyen qu'elles soient fidèlement régies.

Quand une fois les fonds publics sont établis, les chefs de l'état en sont de droit les administrateurs ; car cette administration fait une partie du gouvernement, toujours essentielle, quoique non toujours également : son influence augmente à mesure que celle des autres ressorts diminue ; et l'on peut dire qu'un gouvernement est parvenu à son dernier degré de corruption quand il n'a plus d'autre nerf que l'argent : or, comme tout gouvernement tend sans cesse au relâchement, cette seule raison montre pourquoi nul état ne peut subsister si ses revenus n'augmentent sans cesse.

Le premier sentiment de la nécessité de cette augmentation est aussi le premier signe du désordre intérieur de l'état ; et le sage administrateur, en songeant à trouver de l'argent pour pourvoir au besoin présent, ne néglige pas de rechercher la cause éloignée de ce nouveau besoin ; comme un marin, voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas, en faisant jouer les pompes, de faire aussi chercher et boucher la voie.

De cette règle découle la plus importante maxime de l'administration des finances, qui est de travailler avec beaucoup plus de soin à prévenir les besoins qu'à augmenter les revenus. De quelque diligence qu'on puisse user, le secours qui ne vient qu'après le mal, et plus lentement, laisse toujours l'état en souffrance: tandis qu'on songe à remédier à un mal, un autre se fait déjà sentir, et les ressources mêmes produisent de nouveaux inconvéniens; de sorte qu'à la fin la nation s'obère, le peuple est foulé, le gouvernement perd toute sa vigueur, et ne fait plus que peu de chose avec beaucoup d'argent. Je crois que de cette grande maxime bien établie découloient les prodiges des gouvernemens anciens, qui faisoient plus avec leur parcimonie que les nôtres avec leurs

(*) J. Bodin, qui a vécu sous les règnes de Henri III et de Henri IV, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Les six livres de la République*, dont la première édition est de 1577, *in-folio*. Cet ouvrage, qui a été traduit dans plusieurs langues, et qui a eu huit ou dix éditions en France, a dû son succès aux opinions saines et raisonnables qu'il contient, et surtout à ce qu'il n'existoit pas alors d'ouvrage qui parût aussi complet sur la matière qui y est traitée. Quoique La Harpe ait bien voulu y voir *le germe de l'Esprit des Lois* il n'offre rien de très-remarquable, et est aujourd'hui tout-à-fait oublié. G. P.

(**) Trait de l'empereur Galba rapporté par Plutarque (Vie de Galba), et rappelé par Montaigne, Liv. III, chap. 6. — VAR. On lit dans l'Encyclopédie, *ait eu* soin *d'ajouter*, c'est évidemment une faute que l'auteur a sans doute corrigée postérieurement, puisqu'on lit dans l'édition de Genève, *ait eu besoin*.

leurs trésors; et c'est peut-être de là qu'est dérivée l'acception vulgaire du mot d'*économie*, qui s'entend plutôt du sage ménagement de ce qu'on a que des moyens d'acquérir ce que l'on n'a pas.

Indépendamment du domaine public, qui rend à l'état à proportion de la probité de ceux qui le régissent, si l'on connoissoit assez toute la force de l'administration générale, surtout quand elle se borne aux moyens légitimes, on seroit étonné des ressources qu'ont les chefs pour prévenir tous les besoins publics sans toucher aux biens des particuliers. Comme ils sont les maîtres de tout le commerce de l'état, rien ne leur est si facile que de le diriger d'une manière qui pourvoie à tout, souvent sans qu'ils paroissent s'en mêler. La distribution des denrées, de l'argent et des marchandises, par de justes proportions selon les temps et les lieux, est le vrai secret des finances et la source de leurs richesses, pourvu que ceux qui les administrent sachent porter leurs vues assez loin, et faire dans l'occasion une perte apparente et prochaine, pour avoir réellement des profits immenses dans un temps éloigné. Quand on voit un gouvernement payer des droits, loin d'en recevoir, pour la sortie des blés dans les années d'abondance, et pour leur introduction dans les années de disette, on a besoin d'avoir de tels faits sous les yeux pour les croire véritables, et on les mettroit au rang des romans, s'ils se fussent passés anciennement. Supposons que, pour prévenir la disette dans les mauvaises années, on proposât d'établir des magasins publics; dans combien de pays l'entretien d'un établissement si utile ne serviroit-il pas de prétexte à de nouveaux impôts! A Genève, ces greniers, établis et entretenus par une sage administration, font la ressource publique dans les mauvaises années, et le principal revenu de l'état dans tous les temps. *Alit et ditat*, c'est la belle et juste inscription qu'on lit sur la façade de l'édifice. Pour exposer ici le sytème économique d'un bon gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux vers celui de cette république; heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse et du bonheur que je voudrois voir régner dans tous les pays!

Si l'on examine comment croissent les besoins d'un état, on trouvera que souvent cela arrive à peu près comme chez les particuliers, moins par une véritable nécessité que par un accroissement de désirs inutiles, et que souvent on n'augmente la dépense que pour avoir un prétexte d'augmenter la recette, de sorte que l'état gagneroit quelquefois à se passer d'être riche, et que cette richesse apparente lui est au fond plus onéreuse que ne seroit la pauvreté même. On peut espérer, il est vrai, de tenir les peuples dans une dépendance plus étroite, en leur donnant d'une main ce qu'on leur a pris de l'autre, et ce fut la politique dont usa Joseph avec les Égyptiens; mais ce vain sophisme est d'autant plus funeste à l'état, que l'argent ne rentre plus dans les mêmes mains dont il est sorti, et qu'avec de pareilles maximes on n'enrichit que des fainéans de la dépouille des hommes utiles.

Le goût des conquêtes est une des causes les plus sensibles et les plus dangereuses de cette augmentation. Ce goût, engendré souvent par une autre espèce d'ambition que celle qu'il semble annoncer, n'est pas toujours ce qu'il paroît être, et n'a pas tant pour véritable motif le désir apparent d'agrandir la nation, que le désir caché d'augmenter au dedans l'autorité des chefs, à l'aide de l'augmentation des troupes et à la faveur de la diversion que font les objets de la guerre dans l'esprit des citoyens.

Ce qu'il y a du moins de très-certain, c'est que rien n'est si foulé ni si misérable que les peuples conquérans, et que leurs succès mêmes ne font qu'augmenter leurs misères : quand l'histoire ne nous l'apprendroit pas, la raison suffiroit pour nous démontrer que plus un état est grand, et plus les dépenses y deviennent proportionnellement fortes et onéreuses; car il faut que toutes les provinces fournissent leur contingent aux frais de l'administration générale, et que chacune outre cela fasse pour la sienne particulière la même dépense que si elle étoit indépendante. Ajoutez que toutes les fortunes se font dans un lieu et se consomment dans un autre; ce qui rompt bientôt l'équilibre du produit de la consommation, et appauvrit beaucoup de pays pour enrichir une seule ville.

Autre source de l'augmentation des besoins publics, qui tient à la précédente. Il peut venir un temps où les citoyens, ne se regardant plus

comme intéressés à la cause commune, cesseroient d'être les défenseurs de la patrie, et où les magistrats aimeroient mieux commander à des mercenaires qu'à des hommes libres, ne fût-ce qu'afin d'employer en temps et lieu les premiers pour mieux assujettir les autres. Tel fut l'état de Rome sur la fin de la république et sous les empereurs; car toutes les victoires des premiers Romains, de même que celles d'Alexandre, avoient été remportées par de braves citoyens, qui savoient donner au besoin leur sang pour la patrie, mais qui ne le vendoient jamais. Ce ne fut qu'au siége de Veies qu'on commença de payer l'infanterie romaine; et Marius fut le premier qui, dans la guerre de Jugurtha, déshonora les légions, en y introduisant des affranchis, vagabonds, et autres mercenaires. Devenus les ennemis des peuples qu'ils s'étoient chargés de rendre heureux, les tyrans établirent des trouples réglées, en apparence pour contenir l'étranger, et en effet pour opprimer l'habitant. Pour former ces troupes il fallut enlever à la terre des cultivateurs, dont le défaut diminua la quantité des denrées, et dont l'entretien introduisit des impôts qui en augmentèrent le prix. Ce premier désordre fit murmurer les peuples : il fallut, pour les réprimer, multiplier les troupes, et par conséquent la misère; et plus le désespoir augmentoit, plus on se voyait contraint de l'augmenter encore pour en prévenir les effets. D'un autre côté, ces mercenaires, qu'on pouvoit estimer sur le prix auquel ils se vendoient eux-mêmes, fiers de leur avilissement, méprisant les lois dont ils étoient protégés, et leurs frères dont ils mangeoient le pain, se crurent plus honorés d'être les satellites de César que les défenseurs de Rome; et, dévoués à une obéissance aveugle, tenoient par état le poignard levé sur leurs concitoyens, prêts à tout égorger au premier signal. Il ne seroit pas difficile de montrer que ce fut là une des principales causes de la ruine de l'empire romain.

L'invention de l'artillerie et des fortifications a forcé de nos jours les souverains de l'Europe à rétablir l'usage des troupes réglées pour garder leurs places; mais, avec des motifs plus légitimes, il est à craindre que l'effet n'en soit également funeste. Il n'en faudra pas moins dépeupler les campagnes pour former les armées et les garnisons; pour les entretenir il n'en faudra pas moins fouler les peuples; et ces dangereux établissemens s'accroissent depuis quelque temps avec une telle rapidité dans tous nos climats, qu'on n'en peut prévoir que la dépopulation prochaine de l'Europe, et tôt ou tard la ruine des peuples qui l'habitent.

Quoi qu'il en soit, on doit voir que de telles institutions renversent nécessairement le vrai système économique qui tire le principal revenu de l'état du domaine public, et ne laissent que la ressource fâcheuses des subsides et impôts, dont il me reste à parler.

Il faut se ressouvenir ici que *le fondement* du pacte social est la propriété; et sa première condition, que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient. Il est vrai que, par le même traité, chacun s'oblige, au moins tacitement, à se cotiser dans les besoins publics ; mais cet engagement ne pouvant nuire à la loi fondamentale, et supposant l'évidence du besoin reconnue par les contribuables, on voit que, pour être légitime, cette cotisation doit être volontaire, non d'une volonté particulière, comme s'il étoit nécessaire d'avoir le consentement de chaque citoyen, et qu'il ne dût fournir que ce qu'il lui plaît, ce qui seroit directement contre l'esprit de la confédération, mais d'une volonté générale, à la pluralité des voix, et sur un tarif proportionnel qui ne laisse rien d'arbitraire à l'imposition.

Cette vérité, que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentans, a été reconnue généralement de tous les philosophes et jurisconsultes qui se sont acquis quelque réputation dans les matières de droit politique, sans excepter Bodin même. Si quelques-uns ont établi des maximes contraires en apparence, outre qu'il est aisé de voir les motifs particuliers qui les y ont portés, ils y mettent tant de conditions et de restrictions, qu'au fond la chose revient exactement au même : car que le peuple puisse refuser, ou que le souverain ne doive pas exiger, cela est indifférent quant au droit; et s'il n'est question que de la force, c'est la chose la plus utile que d'examiner ce qui est légitime ou non.

Les contributions qui se lèvent sur le peuple

sont de deux sortes : les unes réelles, qui se perçoivent sur les choses; les autres personnelles, qui se paient par tête. On donne aux unes et aux autres les noms d'*impôts* ou de *subsides* : quand le peuple fixe la somme qu'il accorde, elle s'appelle *subside*, quand il accorde tout le produit d'une taxe, alors c'est un *impôt*. On trouve dans le livre de l'*Esprit des lois* que l'imposition par tête est plus propre à la servitude, et la taxe réelle plus convenable à la liberté (*). Cela seroit incontestable si les contingens par tête étoient égaux; car il n'y auroit rien de plus disproportionné qu'une pareille taxe; et c'est surtout dans les proportions exactement observées que consiste l'esprit de la liberté. Mais si la taxe par tête est exactement proportionnée aux moyens des particuliers, comme pourroit être celle qui porte en France le nom de *capitation*, et qui de cette manière est à la fois réelle et personnelle, elle est la plus équitable, et par conséquent la plus convenable à des hommes libres. Ces proportions paroissent d'abord très-faciles à observer, parce que, étant relatives à l'état que chacun tient dans le monde, les indications sont toujours publiques; mais outre que l'avarice, le crédit et la fraude savent éluder jusqu'à l'évidence, il est rare qu'on tienne compte dans ces calculs de tous les élémens qui doivent y entrer. Premièrement, on doit considérer le rapport des quantités selon lequel, toutes choses égales, celui qui a dix fois plus de bien qu'un autre doit payer dix fois plus que lui : secondement, le rapport des usages, c'est-à-dire la distinction du nécessaire et du superflu. Celui qui n'a que le simple nécessaire ne doit rien payer du tout; la taxe de celui qui a du superflu peut aller au besoin jusqu'à la concurrence de tout ce qui excède son nécessaire. A cela il dira qu'eu égard à son rang ce qui seroit superflu pour un homme inférieur est nécessaire pour lui; mais c'est un mensonge : car un grand a deux jambes ainsi qu'un bouvier, et n'a qu'un ventre non plus que lui. De plus, ce prétendu nécessaire est si peu nécessaire à son rang, que s'il savoit y renoncer pour un sujet louable, il n'en seroit que plus respecté. Le peuple se prosterneroit devant un ministre qui iroit au conseil à pied, pour avoir vendu ses carrosses dans un pressant besoin de l'état. Enfin la loi ne prescrit la magnificence à personne, et la bienséance n'est jamais une raison contre le droit.

Un troisième rapport qu'on ne compte jamais et qu'on devroit toujours compter le premier, est celui des utilités que chacun retire de la confédération sociale, qui protége fortement les immenses possessions du riche, et laisse à peine un misérable jouir de la chaumière qu'il a construite de ses mains. Tous les avantages de la société ne sont-ils pas pour les puissans et les riches? tous les emplois lucratifs ne sont-ils pas remplis par eux seuls? toutes les grâces, toutes les exemptions ne leur sont-elles pas réservées? et l'autorité publique n'est-elle pas toute en leur faveur? Qu'un homme de considération vole ses créanciers ou fasse d'autres friponneries, n'est-il pas toujours sûr de l'impunité? Les coups de bâton qu'il distribue, les violences qu'il commet, les meurtres même et les assassinats dont il se rend coupable, ne sont-ce pas des affaires qu'on assoupit, et dont au bout de six mois il n'est plus question? Que ce même homme soit volé, toute la police est aussitôt en mouvement; et malheur aux innocens qu'il soupçonne! Passe-t-il dans un lieu dangereux, voilà les escortes en campagne : l'essieu de sa chaise vient-il à rompre, tout vole à son secours : fait-on du bruit à sa porte, il dit un mot et tout se tait : la foule l'incommode-t-elle, il fait un signe et tout se range : un charretier se trouve-t-il sur son passage, ses gens sont prêts à l'assommer; et cinquante honnêtes piétons allant à leurs affaires seroient plutôt écrasés qu'un faquin oisif retardé dans son équipage. Tous ces égards ne lui coûtent pas un sou; ils sont le droit de l'homme riche, et non le prix de la richesse. Que le tableau du pauvre est différent! plus l'humanité lui doit, plus la société lui refuse : toutes les portes lui sont fermées, même quand il a le droit de les faire ouvrir; et si quelquefois il obtient justice, c'est avec plus de peine qu'un autre n'obtiendroit grâce : s'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, c'est à lui qu'on donne la préférence; il porte toujours, outre sa charge, celle dont son voisin plus riche a le crédit de se faire exempter : au moindre accident qui lui arrive chacun s'éloigne de lui : si sa pauvre charrette verse,

(*) Liv. XIII, chap. 14.

loin d'être aidé par personne, je le tiens heureux s'il évite en passant les avanies des gens lestes d'un jeune duc : en un mot, toute assistance gratuite le fuit au besoin, précisément parce qu'il n'a pas de quoi la payer; mais je le tiens pour un homme perdu s'il a le malheur d'avoir l'âme honnête, une fille aimable et un puissant voisin.

Une autre attention non moins importante à faire, c'est que les pertes des pauvres sont beaucoup moins réparables que celles du riche, et que la difficulté d'acquérir croît toujours en raison du besoin. On ne fait rien avec rien; cela est vrai dans les affaires comme en physique : l'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million. Il y a plus encore; c'est que tout ce que le pauvre paie est à jamais perdu pour lui, et reste ou vient dans les mains du riche; et comme c'est aux seuls hommes qui ont part au gouvernement, ou à ceux qui en approchent, que passe tôt ou tard le produit des impôts, ils ont, même en payant leur contingent, un intérêt sensible à les augmenter.

Résumons en quatre mots le pacte social des deux états. *Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvre; faisons donc un accord entre nous : je permettrai que vous ayez l'honneur de me servir, à condition que vous me donnerez le peu qui vous reste pour la peine que je prendrai de vous commander.*

Si l'on combine avec soin toutes ces choses, on trouvera que, pour répartir les taxes d'une manière équitable et vraiment proportionnelle, l'imposition n'en doit pas être faite seulement en raison des biens des contribuables, mais en raison composée de la différence de leurs conditions et du superflu de leurs biens : opération très-importante et très-difficile que font tous les jours des multitudes de commis honnêtes gens et qui savent l'arithmétique, mais dont les Platon et les Montesquieu n'eussent osé se charger qu'en tremblant et en demandant au ciel des lumières et l'intégrité.

Un autre inconvénient de la taxe personnelle c'est de se faire trop sentir et d'être levée avec trop de dureté; ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit sujette à beaucoup de non-valeurs, parce qu'il est plus aisé de dérober au rôle et aux poursuites sa tête que ses possessions.

De toutes les autres impositions, le cens sur les terres ou la taille réelle a toujours passé pour la plus avantageuse dans les pays où l'on a plus d'égard à la quantité du produit et à la sûreté du recouvrement qu'à la moindre incommodité du peuple. On a même osé dire qu'il falloit charger le paysan pour éveiller sa paresse, et qu'il ne feroit rien s'il n'avoit rien à payer. Mais l'expérience dément chez tous les peuples du monde cette maxime ridicule : c'est en Hollande, en Angleterre, où le cultivateur paie très-peu de chose, et *surtout* à la Chine, où il ne paie rien, *que la terre est le mieux cultivée.* Au contraire, partout où le laboureur se voit chargé à proportion du produit de son champ, il le laisse en friche, ou n'en retire exactement que ce qu'il lui faut pour vivre. Car pour qui perd le fruit de sa peine, c'est gagner que ne rien faire; et mettre le travail à l'amende est un moyen fort singulier de bannir la paresse.

De la taxe sur les terres ou sur le blé, surtout quand elle est excessive, résultent deux inconvéniens si terribles, qu'ils doivent dépeupler et ruiner à la longue tous les pays où elle est établie.

Le premier vient du défaut de circulation des espèces, car le commerce et l'industrie attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne; et l'impôt détruisant la proportion qui pouvoit se trouver encore entre les besoins du laboureur et le prix de son blé, l'argent vient sans cesse et ne retourne jamais; plus la ville est riche, plus le pays est misérable. Le produit des tailles passe des mains du prince ou du financier dans celles des artistes et des marchands; et le cultivateur, qui n'en reçoit jamais que la moindre partie, s'épuise enfin en payant toujours également et recevant toujours moins Comment voudroit-on que pût vivre un homme qui n'auroit que des veines et point d'artères, ou dont les artères ne porteroient le sang qu'à quatre doigts du cœur? Chardin dit qu'en Perse les droits du roi sur les denrées se paient aussi en denrées : cet usage qu'Hérodote témoigne avoir autrefois été pratiqué dans le même pays jusqu'à Darius, peut prévenir le mal dont je viens de parler. Mais à moins qu'en Perse les intendans, directeurs, commis

et gardes-magasins ne soient une autre espèce de gens que partout ailleurs, j'ai peine à croire qu il arrive jusqu'au roi la moindre chose de tous ces produits, que les blés ne se gâtent pas dans tous les greniers, et que le feu ne consume pas la plupart des magasins.

Le second inconvénient vient d'un avantage apparent, qui laisse aggraver les maux avant qu'on les aperçoive : c'est que le blé est une denrée que les impôts ne renchérissent point dans le pays qui la produit, et dont, malgré son absolue nécessité, la quantité diminue sans que le prix en augmente ; ce qui fait que beaucoup de gens meurent de faim, quoique le blé continue d'être à bon marché, et que le laboureur reste seul chargé de l'impôt, qu'il n'a pu défalquer sur le prix de la vente. Il faut bien faire attention qu'on ne doit pas raisonner de la taille réelle comme des droits sur toutes les marchandises, qui en font hausser le prix, et sont ainsi payés moins par les marchands que par les acheteurs. Car ces droits, quelque forts qu'ils puissent être, sont pourtant volontaires, et ne sont payés par le marchand qu'à proportion des marchandises qu'il achète ; et, comme il n'achète qu'à proportion de son débit, il fait la loi au particulier. Mais le laboureur, qui, soit qu'il vende ou non, est contraint de payer à des termes fixes pour le terrain qu'il cultive, n'est pas le maître d'attendre qu'on mette à sa denrée le prix qu'il lui plaît ; et quand il ne la vendroit pas pour s'entretenir, il seroit forcé de la vendre pour payer la taille ; de sorte que c'est quelquefois l'énormité de l'imposition qui maintient la denrée à vil prix.

Remarquez encore que les ressources du commerce et de l'industrie, loin de rendre la taille plus supportable par l'abondance de l'argent, ne la rendent que plus onéreuse. Je n'insisterai point sur une chose très-évidente ; savoir, que si la plus grande ou moindre quantité d'argent dans un état peut lui donner plus ou moins de crédit au dehors, elle ne change en aucune manière la fortune réelle des citoyens, et ne les met ni plus ni moins à leur aise. Mais je ferai ces deux remarques importantes : l'une, qu'à moins que l'état n'ait des denrées superflues et que l'abondance de l'argent ne vienne de leur débit chez l'étranger, les villes où se fait le commerce se sentent seules de cette abondance, et que le paysan ne fait qu'en devenir relativement plus pauvre ; l'autre, que le prix de toutes choses haussant avec la multiplication de l'argent, il faut aussi que les impôts haussent à proportion ; de sorte que le laboureur se trouve plus chargé sans avoir plus de ressources.

On doit voir que la taille sur les terres est un véritable impôt sur leur produit. Cependant chacun convient que rien n'est si dangereux qu'un impôt sur le blé, payé par l'acheteur : comment ne voit-on pas que le mal est cent fois pire quand cet impôt est payé par le cultivateur même? N'est-ce pas attaquer la substance de l'état jusque dans sa source? n'est-ce pas travailler aussi directement qu'il est possible à dépeupler le pays, et par conséquent à le ruiner à la longue? car il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes.

Il n'appartient qu'au véritable homme d'état d'élever ses vues dans l'assiette des impôts plus haut que l'objet des finances, de transformer des charges onéreuses en d'utiles règlemens de police, et de faire douter au peuple si de tels établissemens n'ont pas eu pour fin le bien de la nation plutôt que le produit des taxes.

Les droits sur l'importation des marchandises étrangères, dont les habitans sont avides sans que le pays en ait besoin, sur l'exportation de celles du crû du pays, dont il n'a pas de trop et dont les étrangers ne peuvent se passer, sur les productions des arts inutiles et trop lucratifs, sur les entrées dans les villes des choses de pur agrément, et en général sur tous les objets de luxe, rempliront tout ce double objet. C'est par de tels impôts, qui soulagent la pauvreté et chargent la richesse, qu'il faut prévenir l'augmentation continuelle de l'inégalité des fortunes, l'asservissement aux riches d'une multitude d'ouvriers et de serviteurs inutiles, la multiplication des gens oisifs dans les villes, et la désertion des campagnes.

Il est important de mettre entre le prix des choses et les droits dont on le charge une telle proportion, que l'avidité des particuliers ne soit point trop portée à la fraude par la grandeur des profits. Il faut encore prévenir la facilité de la contrebande, en préférant les marchandises les moins faciles à cacher. Enfin il convient que l'impôt soit payé par celui qui

emploie la chose taxée plutôt que par celui qui la vend, auquel la quantité des droits dont il se trouveroit chargé donneroit plus de tentations et de moyens de les frauder. C'est l'usage constant de la Chine, le pays du monde où les impôts sont les plus forts et les mieux payés : le marchand ne paie rien ; l'acheteur seul acquitte le droit, sans qu'il en résulte ni murmures ni séditions, parce que les denrées nécessaires à la vie, telles que le riz et le blé, étant absolument franches, le peuple n'est point foulé, et l'impôt ne tombe que sur les gens aisés. Au reste, toutes ces précautions ne doivent pas tant être dictées par la crainte de la contrebande que par l'attention que doit avoir le gouvernement à garantir les particuliers de la séduction des profits illégitimes, qui, après en avoir fait de mauvais citoyens, ne tarderoit pas d'en faire de malhonnêtes gens.

Qu'on établisse de fortes taxes sur la livrée, sur les équipages, sur les glaces, lustres et ameublemens, sur les étoffes et la dorure, sur les cours et jardins des hôtels, sur les spectacles de toute espèce, sur les professions oiseuses, comme baladins, chanteurs, histrions, en un mot sur cette foule d'objets de luxe, d'amusement et d'oisiveté, qui frappent tous les yeux, et qui peuvent d'autant moins se cacher que leur seul usage est de se montrer, et qu'ils seroient inutiles s'ils n'étoient vus. Qu'on ne craigne pas que de tels produits fussent arbitraires, pour n'être fondés que sur des choses qui ne sont pas d'une absolue nécessité : c'est bien mal connoître les hommes que de croire qu'après s'être une fois laissé séduire par le luxe, ils y puissent jamais renoncer ; ils renonceroient cent fois plutôt au nécessaire, et aimeroient encore mieux mourir de faim que de honte. L'augmentation de la dépense ne sera qu'une nouvelle raison pour la soutenir, quand la vanité de se montrer opulent fera son profit du prix de la chose et des frais de la taxe. Tant qu'il y aura des riches, ils voudront se distinguer des pauvres ; et l'état ne sauroit se former un revenu moins onéreux ni plus assuré que sur cette distinction.

Par la même raison, l'industrie n'auroit rien à souffrir d'un ordre économique qui enrichiroit les finances, ranimeroit l'agriculture en soulageant le laboureur, et rapprocheroit insensiblement toutes les fortunes de cette médiocrité qui fait la véritable force d'un état. Il se pourroit, je l'avoue, que les impôts contribuassent à faire passer plus rapidement quelques modes : mais ce ne seroit jamais que pour en substituer d'autres sur lesquelles l'ouvrier gagneroit sans que le fisc eût rien à perdre. En un mot, supposons que l'esprit du gouvernement soit constamment d'asseoir toutes les taxes sur le superflu des richesses, il arrivera de deux choses l'une : ou les riches renonceront à leurs dépenses superflues pour n'en faire que d'utiles, qui retourneront au profit de l'état ; alors l'assiette des impôts aura produit l'effet des meilleures lois somptuaires, les dépenses de l'état auront nécessairement diminué avec celles des particuliers, et le fisc ne sauroit moins recevoir de cette manière qu'il n'ait beaucoup moins encore à débourser : ou si les riches ne diminuent rien de leurs profusions, le fisc aura dans le produit des impôts les ressources qu'il cherchoit pour pourvoir aux besoins réels de l'état. Dans le premier cas, le fisc s'enrichit de toute la dépense qu'il a de moins à faire ; dans le second, il s'enrichit encore de la dépense inutile des particuliers.

Ajoutons à tout ceci une importante distinction en matière de droit politique, et à laquelle les gouvernemens, jaloux de faire tout par eux-mêmes, devroient donner une grande attention. J'ai dit que les taxes personnelles et les impôts sur les choses d'absolue nécessité, attaquant directement le droit de propriété, et par conséquent le vrai fondement de la société politique, sont toujours sujets à des conséquences dangereuses, s'ils ne sont établis avec l'exprès consentement du peuple ou de ses représentans. Il n'en est pas de même des droits sur les choses dont on peut s'interdire l'usage ; car alors le particulier n'étant point absolument contraint à payer, sa contribution peut passer pour volontaire ; de sorte que le consentement particulier de chacun des contribuans supplée au consentement général, et le suppose même en quelque manière : car pourquoi le peuple s'opposeroit-il à toute imposition qui ne tombe que sur quiconque veut bien la payer ? Il me paroît certain que tout ce qui n'est ni proscrit par les lois, ni contraire aux mœurs, et que le gouvernement peut défendre, il peut le per-

mettre moyennant un droit. Si, par exemple, le gouvernement peut interdire l'usage des carrosses, il peut, à plus forte raison, imposer une taxe sur les carrosses; moyen sage et utile d'en blâmer l'usage sans le faire cesser. Alors on peut regarder la taxe comme une espèce d'amende dont le produit dédommage de l'abus qu'elle punit.

Quelqu'un m'objectera peut-être que ceux que Bodin appelle *imposteurs*, c'est-à-dire ceux qui imposent ou imaginent les taxes, étant dans la classe des riches, n'auront garde d'épargner les autres à leurs propres dépens, et de se charger eux-mêmes pour soulager les pauvres. Mais il faut rejeter de pareilles idées. Si, dans chaque nation, ceux à qui le souverain commet le gouvernement des peuples en étoient les ennemis par état, ce ne seroit pas la peine de rechercher ce qu'ils doivent faire pour les rendre heureux.

EXTRAIT

DU

PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE,

DE M. L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet.

LUCAN., Lib. 1, v. 60.

Comme jamais projet plus grand, plus beau ni plus utile, n'occupa l'esprit humain, que celui d'une paix perpétuelle et universelle entre tous les peuples de l'Europe, jamais auteur ne mérita mieux l'attention du public que celui qui propose des moyens pour mettre ce projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matière laisse un homme sensible et vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; et je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zèle rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre et repoussante raison qui trouve toujours dans son indifférence pour le bien public le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

Je ne doute pas que beaucoup de lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour résister au plaisir de la persuasion, et je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espère que quelque âme honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir et s'aimer; je vais penser à une douce et paisible société de frères, vivant dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun; et, réalisant en moi-même un tableau si touchant, l'image d'une félicité qui n'est point m'en fera goûter quelques instans une véritable.

Je n'ai pu refuser ces premières lignes au sentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang-froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le lecteur à son tour de ne rien nier qu'il ne le réfute; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains, que ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-temps médité sur les moyens de perfectionner un gouvernement quelconque pour apercevoir des embarras et des obstacles, qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sûreté, et de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si long-temps à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, et dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulières que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles; et qu'en nous unissant à quelques hommes nous devenons réellement les ennemis du genre humain?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouvernement confédérative, qui, unissant les peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns et les autres à l'autorité des lois. Ce gouvernement paroît d'ail-

leurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les grands et les petits états, qu'il est redoutable au dehors par sa puissance, que les lois y sont en vigueur, et qu'il est le seul propre à contenir également les sujets, les chefs et les étrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, et qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les modernes, les anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs amphictyons, les Étrusques leurs lucumonies, les Latins leurs féries, les Gaules leurs cités; et les derniers soupirs de la Grèce devinrent encore illustres dans la ligue achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approchèrent, pour la sagesse, de celle du corps germanique, de la ligue helvétique, et des états-généraux. Que si ces corps politiques sont encore en si petit nombre et si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient susceptibles, c'est que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, et qu'en politique ainsi qu'en morale l'étendue de nos connoissances ne prouve guère que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes et non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport de nos maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonstances qui laissent subsister des relations communes entre des peuples divisés. C'est ainsi que toutes les puissances de l'Europe forment entre elles une sorte de système qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce, par une sorte d'équilibre qui est l'effet nécessaire de tout cela, et qui, sans que personne songe en effet à le conserver, ne seroit pourtant pas si facile à rompre que le pensent beaucoup de gens.

Cette société des peuples de l'Europe n'a pas toujours existé, et les causes particulières qui l'ont fait naître servent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les peuples de cette partie du monde, barbares et inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différoit guère dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs et vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux espèces dans l'humanité; dont l'une, savoir la leur, étoit faite pour commander; et l'autre, qui comprenoit tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce principe, il résultoit qu'un Gaulois et un Ibère n'étoient rien de plus pour un Grec que n'eût été un Cafre ou un Américain; et les barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entre eux que n'en avoient les Grecs avec les uns et les autres.

Mais quand ce peuple, souverain par nature, eut été soumis aux Romains ses esclaves, et qu'une partie de l'hémisphère connu eut subi le même joug, il se forma une union politique et civile entre tous les membres d'un même empire. Cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage, ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, et surtout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous les sujets de Rome au nombre de ses citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps se joignirent les institutions civiles et les lois, qui donnèrent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une manière équitable, claire et précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste empire, les devoirs et les droits réciproques du prince et des sujets, et ceux des citoyens entre eux. Le Code de Théodose, et ensuite les Livres de Justinien, furent une nouvelle chaîne de justice et de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'empire, et lui conserva longtemps une sorte de juridiction sur les barbares même qui le désoloient.

Un troisième lien, plus fort que les précédens, fut celui de la religion : et l'on ne peut nier que ce ne soit surtout au christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espèce de société qui s'est perpétuée entre ses membres : tellement que celui de ses membres qui n'a point adopté sur ce point le sentiment des autres est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asile à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement et si vainement persécuté, l'empire romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valoient mieux

que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ses généraux, et triomphoit par ses prêtres quand ses soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares et mille autres, reconnurent enfin l'autorité de l'empire après l'avoir subjugé, et reçurent, du moins en apparence, avec la loi de l'Évangile celle du prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand corps expirant, que jusqu'au dernier instant, ses destructeurs s'honoroient de ses titres ; on voyoit devenir officiers de l'empire les mêmes conquérans qui l'avoient avili ; les plus grands rois accepter, briguer même les honneurs patriciaux, la préfecture, le consulat; et, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le sacerdoce et l'empire ont formé le lien social de divers peuples qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes et d'opinions, dont l'influence est encore demeurée quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'empire romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé; et Rome ayant dominé d'une autre manière après la destruction de l'empire, il est resté de ce double lien (¹) une société plus étroite entre les nations de l'Europe, où étoit le centre des deux puissances, que dans les autres parties du monde, dont les divers peuples, trop épars pour se corrompre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particulière de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang et les affaires du commerce, des arts, des colonies, ont mis entre les souverains; la multitude des rivières et la variété de leur cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconstante des habitans, qui les porte à voyager sans cesse et à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'imprimerie et le goût général des lettres, qui a mis entre eux une communauté d'études et de connoissances; enfin la multitude et la petitesse des états, qui, jointe aux besoins du luxe et à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement, comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de peuples qui *n'ont de commun qu'un nom*, mais une *société réelle qui* a sa religion, ses mœurs, ses coutumes, et même ses lois, dont aucun des peuples qui la composent ne peut s'écarter sans causer aussitôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissensions perpétuelles, les brigandages, les usurpations, les révoltes, les guerres, les meurtres, qui désolent journellement ce respectable séjour des sages, ce brillant asile des sciences et des arts; à considérer nos beaux discours et nos procédés horribles, tant d'humanité dans les maximes et de cruauté dans les actions, une religion si douce et une si sanguinaire intolérance, une politique si sage dans les livres et si dure dans la pratique, des chefs si bienfaisans et des peuples si misérables, des gouvernemens si modérés et des guerres si cruelles ; on sait à peine comment concilier ces étranges contrariétés; et cette fraternité prétendue des peuples de l'Europe ne semble être qu'un nom de dérision pour exprimer avec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que suivre en cela leur cours naturel. Toute société sans lois ou sans chefs, toute union formée ou maintenue par le hasard, doit nécessairement dégénérer en querelle et dissension à la première circonstance qui vient à changer. L'antique union des peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts et leurs droits de mille manières; ils se touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres ; leurs divisions sont d'autant plus funestes, que leurs liaisons sont plus intimes, et leurs fréquentes querelles ont presque la cruauté des guerres civiles.

(¹) Le respect pour l'empire romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des jurisconsultes ont mis en question si l'empereur d'Allemagne n'étoit pas le souverain naturel du monde; et Barthole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque oseroit en douter. Les livres des canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Église romaine.

Convenons donc que l'état relatif des puissances de l'Europe est proprement un état de guerre, et que tous les traités partiels entre quelques-unes de ces puissances sont plutôt des trêves passagères que de véritables paix, soit parce que ces traités n'ont point communément d'autres garans que les parties contractantes, soit parce que les droits des uns et des autres n'y sont jamais décidés radicalement, et que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des puissances qui ne reconnoissent aucun supérieur, seront infailliblement des sources de nouvelles guerres, sitôt que d'autres circonstances auront donné de nouvelles forces aux prétendans.

D'ailleurs, le droit public de l'Europe n'étant point établi ou autorisé de concert, n'ayant aucuns principes généraux, et variant incessamment selon les temps et les lieux, il est plein de règles contradictoires, qui ne se peuvent concilier que par le droit du plus fort; de sorte que la raison, sans guide assuré, se pliant toujours vers l'intérêt personnel dans les choses douteuses, la guerre seroit encore inévitable, quand même chacun voudroit être juste. Tout ce qu'on peut faire avec de bonnes intentions, c'est de décider ces sortes d'affaires par la voie des armes, ou de les assoupir par des traités passagers : mais bientôt aux occasions qui raniment les mêmes querelles il s'en joint d'autres qui les modifient; tout s'embrouille, tout se complique; on ne voit plus rien au fond des choses; l'usurpation passe pour droit, la foiblesse pour injustice; et, parmi ce désordre continuel, chacun se trouve insensiblement si fort déplacé, que si l'on pouvoit remonter au droit solide et primitif, il y auroit peu de souverains en Europe qui ne dussent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre plus cachée et non moins réelle, c'est que les choses ne changent point de forme en changeant de nature : que des états héréditaires en effet restent électifs en apparence; qu'il y ait des parlemens ou états nationaux dans des monarchies, des chefs héréditaires dans des républiques; qu'une puissance dépendante d'une autre conserve encore une apparence de liberté; que tous les peuples soumis au même pouvoir ne soient pas gouvernés par les mêmes lois; que l'ordre de succession soit différent dans les divers états d'un même souverain; enfin que chaque gouvernement tende toujours à s'altérer sans qu'il soit possible d'empêcher ce progrès. Voilà les causes générales et particulières qui nous unissent pour nous détruire, et nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remède, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs, que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer et modifier les uns et les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une force coactive qui ordonne et concerte les mouvemens de ses membres, afin de donner aux communs intérêts et aux engagemens réciproques la solidité qu'ils ne sauroient avoir par eux-mêmes.

Ce seroit d'ailleurs une grande erreur d'espérer que cet état pût jamais changer par la seule force des choses et sans le secours de l'art. Le système de l'Europe a précisément le degré de solidité qui peut la maintenir dans une agitation perpétuelle, sans la renverser tout-à-fait; et si nos maux ne peuvent augmenter, ils peuvent encore moins finir, parce que toute grande révolution est désormais impossible.

Pour donner à ceci l'évidence nécessaire, commençons par jeter un coup d'œil général sur l'état présent de l'Europe. La situation des montagnes, des mers et des fleuves qui servent de bornes aux nations qui l'habitent, semble avoir décidé du nombre et de la grandeur de ces nations; et l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde est, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne pensons pas que cet équilibre si vanté ait été établi par personne, et que personne ait rien fait à dessein de le conserver; on trouve qu'il existe; et ceux qui ne sentent pas eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulières du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, et n'a besoin que de lui-même pour se conserver, sans que personne s'en mêle, et quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétabliroit bientôt d'un autre :

de sorte que si les princes qu'on accusoit d'aspirer à la monarchie universelle y ont réellement aspiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie. Car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussitôt le ridicule? Comment ne pas sentir qu'il n'y a point de potentat en Europe assez supérieur aux autres pour pouvoir jamais en devenir le maître? Tous les conquérans qui ont fait des révolutions se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangères et différemment aguerries, à des peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline; mais où prendroit un prince européen des forces inattendues pour accabler tous les autres, tandis que le plus puissant d'entre eux est une si petite partie du tout, et qu'ils ont de concert une si grande vigilance? Aura-t-il plus de troupes qu'eux tous? Il ne le peut, ou n'en sera que plus tôt ruiné, ou ses troupes seront plus mauvaises, en raison de leur plus grand nombre. En aura-t-il de mieux aguerries? Il en aura moins à proportion. D'ailleurs la discipline est partout à peu près la même, ou le deviendra dans peu. Aura-t-il plus d'argent? Les sources en sont communes, et jamais l'argent ne fit de grandes conquêtes. Fera-t-il une invasion subite? La famine ou des places fortes l'arrêteront à chaque pas. Voudra-t-il s'agrandir pied à pied? Il donne aux ennemis le moyen de s'unir pour résister; le temps, l'argent et les hommes ne tarderont pas à lui manquer. Divisera-t-il les autres puissances pour les vaincre l'une par l'autre? Les maximes de l'Europe rendent cette politique vaine; et le prince le plus borné ne donneroit pas dans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne pouvant avoir de ressources exclusives, la résistance est, à la longue, égale à l'effort, et le temps rétablit bientôt les brusques accidens de la fortune, sinon pour chaque prince en particulier, au moins pour la constitution générale.

Veut-on maintenant supposer à plaisir l'accord de deux ou trois potentats pour subjuguer tout le reste? Ces trois potentats, quels qu'ils soient, ne feront pas ensemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns sont trop opposées à celles des autres, et qu'il règne une trop grande jalousie entre eux, pour qu'ils puissent même former un semblable projet. J'ajoute encore que quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, et qu'il auroit quelques succès, ces succès mêmes seroient, pour les conquérans alliés, des semences de discorde; parce qu'il ne seroit pas possible que les avantages fussent tellement partagés, que chacun se trouvât également satisfait des siens; et que le moins heureux s'opposeroit bientôt aux progrès des autres, qui, par une semblable raison, ne tarderoient pas à se diviser eux-mêmes. Je doute que, depuis que le monde existe, on ait *jamais vu trois* ni même deux grandes puissances bien unies en subjuguer d'autres sans se brouiller sur les contingens ou sur les partages, et sans donner bientôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni prince, ni ligue, puisse désormais changer considérablement et à demeure l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la mer, les Pyrénées, soient des obstacles insurmontables à l'ambition; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramènent les états aux mêmes limites quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du système de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement: mais ce système a un autre appui plus solide encore; cet appui, c'est le corps germanique, placé presque au centre de l'Europe; lequel en tient toutes les autres parties en respect, et sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins qu'à celui de ses propres membres: corps redoutable aux étrangers par son étendue, par le nombre et la valeur de ses peuples; mais utile à tous par sa constitution, qui, lui ôtant les moyens et la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette constitution de l'empire, il est certain que, tant qu'elle subsistera, jamais l'équilibre de l'Europe ne sera rompu, qu'aucun potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, et que le traité de Westphalie sera peut-être à jamais parmi nous la base du système politique. Ainsi le droit public, que

les Allemands étudient avec tant de soin, est encore plus important qu'ils ne pensent, et n'est pas seulement le droit public germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais si le présent système est inébranlable, c'est en cela même qu'il est plus orageux ; car il y a, entre les puissances européennes, une action et une réaction qui, sans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle ; et leurs efforts sont toujours vains et toujours renaissans, comme les flots de la mer, qui sans cesse agitent sa surface sans jamais en changer le niveau ; de sorte que les peuples sont incessamment désolés sans aucun profit sensible pour les souverains.

Il me seroit aisé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes les cours de l'Europe ; car je ferois voir aisément que ces intérêts se croisent de manière à tenir toutes leurs forces mutuellement en respect : mais les idées de commerce et d'argent, ayant produit une espèce de fanatisme politique, font si promptement changer les intérêts apparens de tous les princes, qu'on ne peut établir aucune maxime stable sur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des systèmes économiques, la plupart fort bizarres, qui passent par la tête des ministres. Quoi qu'il en soit, le commerce, qui tend journellement à se mettre en équilibre, ôtant à certaines puissances l'avantage exclusif qu'elles en tiroient, leur ôte en même temps un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres (1).

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force qui résulte en Europe de la constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale ; car, pour former une confédération solide et durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, et que les associations particulières qui pourroient nuire à la grande y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution ; sans quoi la confédération seroit vaine, et chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les puissances sont dans une entière liberté de former entre elles des ligues et des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui résister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément ; mais qu'il en naîtroit une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé trois vérités incontestables. L'une, qu'excepté le Turc, il règne entre tous les peuples de l'Europe une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les nœuds généraux et lâches de l'humanité. La seconde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent pire que la privation de toute société entre eux. La troisième, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même temps facile à perfectionner ; en sorte que tous ses membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misère, et changer en une paix éternelle l'état de guerre qui règne entre eux.

Voyons maintenant de quelle manière ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par la raison ; et comment la société libre et volontaire qui unit tous les états européens, prenant la force et la solidité d'un vrai corps politique, peut se changer en une confédération réelle. Il est indubitable qu'un pareil établissement donnant à cette association la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, et forcera toutes les parties à concourir au bien commun : mais il faut pour cela que cette confédération soit tellement générale, que nulle puissance considérable ne s'y refuse ; qu'elle ait un tribunal judiciaire qui puisse établir les

(1) Les choses ont changé depuis que j'écrivois ceci ; mais mon principe sera toujours vrai. Il est, par exemple, très-aisé de prévoir que, dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute sa gloire, sera ruinée, et de plus, aura perdu le reste de sa liberté (*). Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette île ; et moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours ; donc le royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans ; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

(*) Il avoit d'abord écrit, *aura perdu sa liberté*. Voyez le motif de cette correction dans la *Correspondance* (Lettre à M. de Bastide, du 16 juin 1760). G. P.

lois et les règlemens qui doivent obliger tous les membres; qu'elle ait une force coactive et coërcitive pour contraindre chaque état de se soumettre aux délibérations communes, soit pour agir, soit pour s'abstenir; enfin, qu'elle soit ferme et durable, pour empêcher que les membres ne s'en détachent à leur volonté, sitôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les signes certains auxquels on reconnoîtra que l'institution est sage, utile et inébranlable. Il s'agit maintenant d'étendre cette supposition, pour chercher par analyse quels effets doivent en résulter, quels moyens sont propres à l'établir, et quel espoir raisonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il se forme de temps en temps parmi nous des espèces de diètes générales sous le nom de congrès, où l'on se rend solennellement de tous les états de l'Europe pour s'en retourner de même; où l'on s'assemble pour ne rien dire; où toutes les affaires publiques se traitent en particulier; où l'on délibère en commun si la table sera ronde ou carrée, si la salle aura plus ou moins de portes, si un tel plénipotentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la fenêtre, si tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une visite, et sur mille questions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois siècles, et très-dignes assurément d'occuper les politiques du nôtre.

Il se peut faire que les membres d'une de ces assemblées soient une fois doués du sens commun; il n'est pas même impossible qu'ils veuillent sincèrement le bien public; et, par les raisons qui seront ci-après déduites, on peut concevoir encore qu'après avoir aplani bien des difficultés ils auront ordre de leurs souverains respectifs de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq articles suivans.

Par le premier, les souverains contractans établiront entre eux une alliance perpétuelle et irrévocable, et nommeront des plénipotentiaires pour tenir, dans un lieu déterminé, une diète ou un congrès permanent, dans lequel tous les différends des parties contractantes seront réglés et terminés par voie d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des souverains dont les plénipotentiaires auront voix à la diète; ceux qui seront invités d'accéder au traité; l'ordre, le temps et la manière dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, et la manière de les lever pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisième, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession et le gouvernement de tous les états qu'il possède actuellement, de même que la succession élective ou héréditaire, selon que le tout est établi par les lois fondamentales de chaque pays, et, pour supprimer tout d'un coup *la source des* démêlés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle et les derniers traités pour base de tous les droits mutuels des puissances contractantes; renonçant pour jamais et réciproquement à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, et autres droits à échoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la diète, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrième, on spécifiera les cas où tout allié infracteur du traité seroit mis au ban de l'Europe, et proscrit comme ennemi public: savoir, s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande alliance, qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des traités contraires à la confédération, qu'il prît les armes pour lui résister ou pour attaquer quelqu'un des alliés.

Il sera encore convenu par le même article qu'on armera et agira offensivement, conjointement, et à frais communs, contre tout état au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens et règlemens de la diète, réparé les torts, remboursé les frais, et fait raison même des préparatifs de guerre contraires au traité.

Enfin, par le cinquième, les plénipotentiaires du corps européen auront toujours le pouvoir de former dans la diète, à la pluralité des voix pour la provision, et aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs cours, les règlemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la république européenne et à chacun de ses membres

tous les avantages possibles ; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux que du consentement unanime des confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés et couchés en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens : mais les petites difficultés se lèvent aisément au besoin ; et ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de celle-ci. Quand il sera question du détail de la police du congrès, on trouvera mille obstacles et dix mille moyens de les lever. Ici il est question d'examiner, par la nature des choses, si l'entreprise est possible ou non. On se perdroit dans des volumes de riens, s'il falloit tout prévoir et répondre à tout. En se tenant aux principes incontestables, on ne doit pas vouloir contenter tous les esprits, ni résoudre toutes les objections, ni dire comment tout se fera ; il suffit de montrer que tout se peut faire.

Que faut-il donc examiner pour bien juger de ce système ? Deux questions seulement ; car c'est une insulte que je ne veux pas faire au lecteur, de lui prouver qu'en général l'état de paix est préférable à l'état de guerre.

La première question est, si la confédération proposée iroit sûrement à son but et seroit suffisante pour donner à l'Europe une paix solide et perpétuelle.

La seconde, s'il est de l'intérêt des souverains d'établir cette confédération et d'acheter une paix constante à ce prix.

Quand l'utilité générale et particulière sera ainsi démontrée, on ne voit plus, dans la raison des choses, quelle cause pourroit empêcher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des intéressés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du système général de l'Europe, et de l'effort commun qui circonscrit chaque puissance à peu près dans ses bornes, et ne lui permet pas d'en écraser entièrement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf puissances qu'on suppose composer la république européenne ; en sorte que, chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la diète ;

SAVOIR :

L'empereur des Romains.
L'empereur de Russie.
Le roi de France.
Le roi d'Espagne.
Le roi d'Angleterre.
Les États-Généraux.
Le roi de Danemarck.
La Suède.
La Pologne.
Le roi de Portugal.
Le souverain de Rome.
Le roi de Prusse.
L'électeur de Bavière et ses co-associés.
L'électeur palatin et ses co-associés.
Les Suisses et leurs co-associés.
Les électeurs ecclésiastiques et leurs associés.
La république de Venise et ses co-associés.
Le roi de Naples.
Le roi de Sardaigne.

Plusieurs souverains moins considérables, tels que la république de Gênes, les ducs de Modène et de Parme, et d'autres, étant omis dans cette liste, seront joints aux moins puissans, par forme d'association, et auront avec eux un droit de suffrage, semblable au *votum curiatum* des comtes de l'empire. Il est inutile de rendre ici cette énumération plus précise, parce que, jusqu'à l'exécution du projet, il peut survenir d'un moment à l'autre des accidens sur lesquels il la faudroit réformer, mais qui ne changeroient rien au fond du système.

Il ne faut que jeter les yeux sur cette liste pour voir avec la dernière évidence qu'il n'est pas possible ni qu'aucune des puissances qui la composent soit en état de résister à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune ligue partielle capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment se feroit cette ligue ? seroit-ce entre les plus puissans ? Nous avons montré qu'elle ne sauroit être durable ; et il est bien aisé maintenant de voir encore qu'elle est incompatible avec le système particulier de chaque grande puissance, et avec les intérêts inséparables de sa constitution. Seroit-ce entre un grand état et plusieurs petits ? mais les autres grands états, unis à la confédération, auront bientôt écrasé la ligue : et l'on doit sentir

que la grande alliance étant toujours unie et armée, il lui sera facile, en vertu du quatrième article, de prévenir et d'étouffer d'abord toute alliance partielle et séditieuse qui tendroit à troubler la paix et l'ordre public. Qu'on voie ce qui se passe dans le corps germanique, malgré les abus de sa police et l'extrême inégalité de ses membres : y en a-t-il un seul, même parmi les plus puissans, qui osât s'exposer au ban de l'empire en blessant ouvertement sa constitution, à moins qu'il ne crût avoir de bonnes raisons de ne point craindre que l'empire voulût agir contre lui tout de bon?

Ainsi je tiens pour démontré que la diète européenne une fois établie n'aura jamais de rébellion à craindre, et que, bien qu'il s'y puisse introduire quelques abus, ils ne peuvent jamais aller jusqu'à éluder l'objet de l'institution. Reste à voir si cet objet sera bien rempli par l'institution même.

Pour cela, considérons les motifs qui mettent aux princes les armes à la main. Ces motifs sont, ou de faire des conquêtes, ou de se défendre d'un conquérant, ou d'affoiblir un trop puissant voisin, ou de soutenir ses droits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ou enfin de remplir les engagemens d'un traité. Il n'y a ni cause ni prétexte de guerre qu'on ne puisse ranger sous quelqu'un de ces six chefs : or il est évident qu'aucun des six ne peut exister dans ce nouvel état de choses.

Premièrement, il faut renoncer aux conquêtes, par l'impossibilité d'en faire, attendu qu'on est sûr d'être arrêté dans son chemin par de plus grandes forces que celles qu'on peut avoir; de sorte qu'en risquant de tout perdre on est dans l'impuissance de rien gagner. Un prince ambitieux, qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choses : il commence par se fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre son ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulières ne serviroient de rien contre une alliance plus forte, et toujours subsistante; et nul prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne sauroit le faire sans être aperçu, prévenu et puni par la confédération toujours armée.

La même raison qui ôte à chaque prince tout espoir de conquêtes lui ôte en même temps toute crainte d'être attaqué; et, non-seulement ses états, garantis par toute l'Europe, lui sont aussi assurés qu'aux citoyens leurs possessions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique et propre défenseur, dans le même rapport que l'Europe entière est plus forte que lui seul.

On n'a plus de raisons de vouloir affoiblir un voisin dont on n'a plus rien à craindre; et l'on n'en est pas même tenté, quand on n'a nul espoir de réussir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes et de prétentions obscures et embrouillées seront toutes anéanties par le troisième *article de la* confédération, qui règle définitivement tous les droits réciproques des souverains alliés sur leur actuelle possession : ainsi toutes les demandes et prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, et seront jugées dans la diète, à mesure qu'elles pourront naître. Ajoutez que si l'on attaque mes droits, je les dois soutenir par la même voie : or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la diète; ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre. On doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, et de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux souverains; et le même pouvoir qui doit défendre leurs droits doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que, n'ayant plus d'agresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, et que, comme on n'en sauroit faire de plus solide et de plus sûr que celui de la grande confédération, tout autre seroit inutile, illégitime, et par conséquent nul.

Il n'est donc pas possible que la confédération, une fois établie, puisse laisser aucune semence de guerre entre les confédérés, et que l'objet de la paix perpétuelle ne soit exactement rempli par l'exécution du système proposé.

Il nous reste maintenant à examiner l'autre question, qui regarde l'avantage des parties contractantes; car on sent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix est en général préférable à la guerre, c'est ne rien dire à celui qui croit avoir des raisons de préférer la guerre à la paix; et lui montrer les

moyens d'établir une paix durable, ce n'est que l'exciter à s'y opposer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux souverains le droit de se faire justice à eux-mêmes, c'est-à-dire le précieux droit d'être injustes quand il leur plaît; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voisins; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obscurité, parce qu'on les étend avec sa fortune, à cet appareil de puissance et de terreur dont ils aiment à effrayer le monde, à cette gloire des conquêtes dont ils tirent leur honneur; et, pour tout dire enfin, vous les forcez d'être équitables et pacifiques. Quels seront les dédommagemens de tant de cruelles privations?

Je n'oserois répondre, avec l'abbé de Saint-Pierre, que la véritable gloire des princes consiste à procurer l'utilité publique et le bonheur de leurs sujets; que tous leurs intérêts sont subordonnés à leur réputation, et que la réputation qu'on acquiert auprès des sages se mesure sur le bien que l'on fait aux hommes; que l'entreprise d'une paix perpétuelle, étant la plus grande qui ait jamais été faite, est la plus capable de couvrir son auteur d'une gloire immortelle; que cette même entreprise, étant aussi la plus utile aux peuples, est encore la plus honorable aux souverains, la seule surtout qui ne soit pas souillée de sang, de rapines, de pleurs, de malédictions; et qu'enfin le plus sûr moyen de se distinguer dans la foule des rois est de travailler au bonheur public. Laissons aux harangueurs ces discours qui, dans les cabinets des ministres, ont couvert de ridicule l'auteur et ses projets, mais ne méprisons pas comme eux ses raisons; et, quoi qu'il en soit des vertus des princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les puissances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres; ces droits ne sont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis, parce qu'il n'y a point, pour en juger, de règle commune et constante, et qu'ils sont souvent fondés sur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils causent ne sauroient non plus être jamais terminés sans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque prince revient dans l'occasion sans scrupule sur les cessions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puissans, ou après des guerres malheureuses. C'est donc une erreur de ne songer qu'à ses prétentions sur les autres, et d'oublier celles des autres sur nous, lorsqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de justice ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Sitôt que tout dépend de la fortune, la possession actuelle est d'un prix que la sagesse ne permet pas de risquer contre le profit à venir, même à chance égale; et tout le monde blâme un homme à son aise qui, dans l'espoir de doubler son bien, l'ose risquer en un coup de dé. Mais nous avons fait voir que, dans les projets d'agrandissement, chacun, même dans le système actuel, doit trouver une résistance supérieure à son effort; d'où il suit que, les plus puissans n'ayant aucune raison de jouer, ni les plus foibles aucun espoir de profit, c'est un bien pour tous de renoncer à ce qu'ils désirent, pour s'assurer ce qu'ils possèdent.

Considérons la consommation d'hommes, d'argent, de forces de toute espèce, l'épuisement où la plus heureuse guerre jette un état quelconque, et comparons ce préjudice aux avantages qu'il en retire, nous trouverons qu'il perd souvent quand il croit gagner, et que le vainqueur, toujours plus foible qu'avant la guerre, n'a de consolation que de voir le vaincu plus affoibli que lui; encore cet avantage est-il moins réel qu'apparent, parce que la supériorité qu'on peut avoir acquise sur son adversaire, on l'a perdue en même temps contre les puissances neutres, qui, sans changer d'état, se fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoiblissement.

Si tous les rois ne sont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il semble au moins que les plus sages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille distinctions qui nous mèneroient trop loin, on peut dire en général qu'un prince qui, pour reculer ses frontières, perd autant de ses anciens sujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandissant, parce qu'avec un plus grand espace à défendre il n'a pas plus de défenseurs. Or, on ne peut ignorer que, par la manière dont la guerre se fait aujourd'hui, la

moindre dépopulation qu'elle produit est celle qui se fait dans les armées : c'est bien là la perte apparente et sensible; mais il s'en fait en même temps dans tout l'état une plus grave et plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naissent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la désertion des campagnes, par l'abandon de l'agriculture : ce mal, qu'on n'aperçoit point d'abord, se fait sentir cruellement dans la suite; et c'est alors qu'on est étonné d'être si foible, pour s'être rendu si puissant.

Ce qui rend encore les conquêtes moins intéressantes, c'est qu'on sait maintenant par quels moyens on peut doubler et tripler sa puissance, non-seulement sans étendre son territoire, mais quelquefois en le resserrant, comme fit très-sagement l'empereur Adrien (*). On sait que ce sont les hommes seuls qui font la force des rois; et c'est une proposition qui découle de ce que je viens de dire, que de deux états qui nourrissent le même nombre d'habitans, celui qui occupe une moindre étendue de terre est réellement le plus puissant. C'est donc par de bonnes lois, par une sage police, par de grandes vues économiques, qu'un souverain judicieux est sûr d'augmenter ses forces sans rien donner au hasard. Les véritables conquêtes qu'il fait sur ses voisins sont les établissemens plus utiles qu'il forme dans ses états; et tous les sujets de plus qui lui naissent sont autant d'ennemis qu'il tue.

Il ne faut point m'objecter ici que je prouve trop, en ce que, si les choses étoient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, et les intérêts particuliers s'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devroit s'établir d'elle-même et durer toujours sans aucune confédération. Ce seroit faire un mauvais raisonnement dans la présente constitution; car, quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de sûreté à cet égard fait que chacun, ne pouvant s'assurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage quand l'occasion la favorise, et de prévenir un voisin qui ne manqueroit pas de le prévenir à son tour dans l'occasion contraire; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sûreté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que puissent être généralement les maximes du bien public, il est certain qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en politique, et souvent même en morale, elles deviennent pernicieuses à celui qui s'obstine à les pratiquer avec tout le monde quand personne ne les pratique avec lui.

Je n'ai rien à dire sur l'appareil des armes, parce que, destitué de fondemens solides, soit de crainte, soit d'espérance, cet appareil est un jeu d'enfans, et que les rois ne doivent point avoir de poupées. Je ne dis rien non plus de la gloire des conquérans, parce que, s'il y avoit quelques monstres qui s'affligeassent uniquement pour n'avoir personne à massacrer, il ne faudroit point leur parler raison, mais leur ôter les moyens d'exercer leur rage meurtrière. La garantie de l'article troisième ayant prévenu toute solides raisons de guerre, on ne sauroit avoir de motif de l'allumer contre autrui qui ne puisse en fournir autant à autrui contre nous-mêmes; et c'est gagner beaucoup que de s'affranchir d'un risque où chacun est seul contre tous.

Quant à la dépendance où chacun sera du tribunal commun, il est très-clair qu'elle ne diminuera rien des droits de la souveraineté, mais les affermira, au contraire, et les rendra plus assurés par l'article troisième, en garantissant à chacun, non-seulement ses états contre toute invasion étrangère, mais encore son autorité contre toute rébellion de ses sujets. Ainsi les princes n'en seront pas moins absolus, et leur couronne en sera plus assurée; de sorte qu'en se soumettant au jugement de la diète dans leurs démêlés d'égal à égal, et s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'assurer de leurs véritables droits, et renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui ou seulement d'un corps dont on est membre et dont chacun est chef à son tour; car, en ce dernier cas, on ne fait que

(*) Adrien abandonna volontairement tous les pays que Trajan, son prédécesseur, avoit conquis et réunis à l'empire romain.

G. P.

surer sa liberte par les garans qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermit dans celles des associés. Ceci se confirme par l'exemple du corps germanique; car, bien que la souveraineté de ses membres soit altérée à bien des égards par sa constitution, et qu'ils soient par conséquent dans un cas moins favorable que ne seroient ceux du corps européen, il n'y en a pourtant pas un seul, quelque jaloux qu'il soit de son autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'assurer une indépendance absolue en se détachant de l'empire.

Remarquez de plus que le corps germanique ayant un chef permanent, l'autorité de ce chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation; ce qui ne peut arriver de même dans la diète européenne, où la présidence doit être alternative et sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les princes: c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup par tous les avantages qui résulteront pour leurs peuples et pour eux d'une paix continuelle, et par l'excessive dépense, qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses et de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, et devient chaque jour plus à charge à leurs peuples et à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pas à tous les souverains de supprimer toutes leurs troupes, et de n'avoir aucune force publique en main pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite (¹). Je sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontières de l'Europe que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir au besoin les décrets de la diète. Mais toutes ces dépenses faites, et l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets et les coffres du prince; de sorte que le peuple paieroit beaucoup moins; que le prince, beaucoup plus riche, seroit en état d'exciter le commerce, l'agriculture, les arts, de faire des établissemens utiles qui augmenteroient encore la richesse du peuple et la sienne; et que l'état seroit avec cela dans une sûreté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées et de tout cet appareil de guerre qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays frontières de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, et pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je réponds, 1° que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, et que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins et un inconvénient inévitable auquel leur situation les expose; 2° que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au dehors; 3° que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe et des frais nécessaires à leur entretien mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontières sans être à charge aux confédérés; 4° que ces forteresses, construites, entretenues et gardées à frais communs, seroient autant de sûretés et de moyens d'épargne pour les puissances frontières dont elles garantiroient les états; 5° que les troupes de la confédération, distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'agresseur; 6° qu'enfin un corps aussi redoutable que la république européenne ôteroit aux étrangers l'envie d'attaquer aucun de ses membres, comme le corps germanique, infiniment moins puissant, ne laisse pas de l'être assez pour se faire respecter de ses voisins et protéger utilement tous les princes qui le composent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entre eux, l'art militaire tomberoit insensiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage et leur discipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux, ni soldats, et que l'Europe resteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choses l'une: ou les voisins de l'Europe l'attaqueront

(¹) Il se présente encore ici d'autres objections, mais comme l'auteur du Projet ne se les est pas faites, je les ai rejetées dans l'examen.

et lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération et la laisseront en paix.

Dans le premier cas, voilà les occasions de cultiver le génie et les talens militaires, d'aguerrir et former des troupes; les armées de la confédération seront à cet égard l'école de l'Europe; on ira sur la frontière apprendre la guerre; dans le sein de l'Europe on jouira de la paix, et l'on réunira par ce moyen les avantages de l'une et de l'autre. Croit-on qu'il soit toujours nécessaire de se battre chez soi pour devenir guerrier? et les François sont-ils moins braves parce que les provinces de Touraine et d'Anjou ne sont pas en guerre l'une contre l'autre?

Dans le second cas, on ne pourra plus s'aguerrir, il est vrai; mais on n'en aura plus besoin; car à quoi bon s'exercer à la guerre pour ne la faire à personne? Lequel vaut mieux de cultiver un art funeste ou de le rendre inutile? S'il y avoit un secret pour jouir d'une santé inaltérable, y auroit-il du bon sens à le rejeter pour ne pas ôter aux médecins l'occasion d'acquérir de l'expérience? Il reste à voir dans ce parallèle lequel des deux arts est plus salutaire en soi, et mérite mieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une invasion subite; on sait bien que l'Europe n'en a point à craindre, et que ce premier venu ne viendra jamais. Ce n'est plus le temps de ces irruptions de barbares qui sembloient tombés des nues. Depuis que nous parcourons d'un œil curieux toute la surface de la terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle puissance au monde qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entière; et si jamais il en vient une, ou l'on aura le temps de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout d'un coup de longs différends et se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération bien pesés se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la maniere actuelle de vider les différends entre prince et prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire de l'état d'impolice et de guerre qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue et mutuelle de tous les souverains dans la société imparfaite qui règne entre eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort. 2. Changemens continuels et inévitables de relations entre les peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il jouit. 3. Point de sûreté parfaite, aussi long-temps que les voisins ne sont pas soumis ou anéantis. 4. Impossibilité générale de les anéantir, attendu qu'en subjuguant les premiers on en trouve d'autres. 5. Précautions et frais immenses pour se tenir sur ses gardes. 6. Défaut de force et de défense dans les minorités et dans les révoltes; car quand l'état se partage, qui peut soutenir un des partis contre l'autre? 7. Défaut de sûreté dans les engagemens mutuels. 8. Jamais de justice à espérer d'autrui sans des frais et des pertes immenses, qui ne l'obtiennent pas toujours, et dont l'objet disputé ne dédommage que rarement. 9. Risque inévitable de ses états et quelquefois de sa vie dans la poursuite de ses droits. 10. Nécessité de prendre part malgré soi aux querelles de ses voisins, et d'avoir la guerre quand on la voudroit le moins. 11. Interruption du commerce et des ressources publiques au moment qu'elles sont le plus nécessaires. 12. Danger continuel de la part d'un voisin puissant si l'on est foible, et d'une ligue si l'on est fort. 13. Enfin inutilité de la sagesse où préside la fortune; désolation continuelle des peuples; affoiblissement de l'état dans les succès et dans les revers; impossibilité totale d'établir jamais un bon gouvernement, de compter sur son propre bien, et de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'arbitrage européen pour les princes confédérés.

1. Sûreté entière que leurs différends présens et futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sûreté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations ôtés ou réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations et affermira les possessions.

3 Sûreté entière et perpétuelle, et de la personne du prince, et de sa famille, et de ses états, et de l'ordre de succession fixé par les lois de chaque pays, tant contre l'ambition des prétendans injustes et ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagemens réciproques entre prince et prince par la garantie de la république européenne.

5. Liberté et sûreté parfaite et perpétuelle à l'égard du commerce, tant d'état à état, que de chaque état dans les régions éloignées.

6 Suppression totale et perpétuelle de leur dépense militaire extraordinaire par terre et par mer en temps de guerre, et considérable diminution de leur dépense ordinaire en temps de paix.

7. Progrès sensibles de l'agriculture et de la population, des richesses de l'état, et des revenus du prince.

8. Facilité de tous les établissemens qui peuvent augmenter la gloire et l'autorité du souverain, les ressources publiques et le bonheur des peuples.

Je laisse, comme je l'ai déjà dit, au jugement des lecteurs l'examen de tous ces articles, et la comparaison de l'état de paix qui résulte de la confédération, avec l'état de guerre qui résulte de l'impolice européenne.

Si nous avons bien raisonné dans l'exposition de ce projet, il est démontré premièrement que l'établissement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des souverains, et n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute manière, et qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens et les avantages; en troisième lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt; enfin que cet établissement, une fois formé sur le plan proposé, seroit solide et durable, et rempliroit parfaitement son objet. Sans doute ce n'est pas à dire que les souverains adopteront ce projet (qui peut répondre de la raison d'autrui?), mais seulement qu'ils l'adopteroient s'ils consultoient leurs vrais intérêts : car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, et aimant le bien public par humanité; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, et préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, et assez de courage pour faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce projet demeure sans exécution, ce n'est donc pas qu'il soit chimérique; c'est que les hommes sont insensés, et que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous.

JUGEMENT

SUR LA PAIX PERPÉTUELLE

Le projet de la paix perpétuelle, étant par son objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut aussi de tous ceux de l'abbé de Saint-Pierre celui qu'il médita le plus long-temps et qu'il suivit avec le plus d'opiniâtreté; car on a peine à nommer autrement ce zèle de missionnaire qui ne l'abandonna jamais sur ce point, malgré l'évidente impossibilité du succès, le ridicule qu'il se donnoit de jour en jour, et les dégoûts qu'il eut sans cesse à essuyer. Il semble que cette âme saine, uniquement attentive au bien public, mesuroit les soins qu'elle donnoit aux choses uniquement sur le degré de leur utilité, sans jamais se laisser rebuter par les obstacles ni songer à l'intérêt personnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me semble que c'est l'utilité générale et particulière de ce projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution, et pour chaque prince, et pour chaque peuple, et pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables; on ne peut rien de plus solide et de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'auteur les établit. Réalisez sa république européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution, et l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi, l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile

pour la produire et superflu pour la conserver. C'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient. Non, c'est un livre solide et sensé, et il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement par l'événement, et qui n'ont rien à objecter contre ce projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus et leur puissance? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-temps, et qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident?

Sans doute cela est croyable, à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, et qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les désirent plus fortement; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, et que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc, en politique ainsi qu'en morale, l'intérêt réel de l'intérêt apparent : le premier se trouveroit dans la paix perpétuelle; cela est démontré dans le projet; le second se trouve dans l'état d'indépendance absolue qui soustrait les souverains à l'empire de la loi pour les soumettre à celui de la fortune. Semblables à un pilote insensé, qui, pour faire montre d'un vain savoir et commander à ses matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête, que d'assujettir son vaisseau par des ancres.

Toute l'occupation des rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets, étendre leur domination au dehors, et la rendre plus absolue au dedans : toute autre vue, ou se rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur sert que de prétexte; telles sont celles du *bien public*, du *bonheur des sujets*, de la *gloire de la nation;* mots à jamais proscrits du cabinet, et si lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funestes, et que le peuple gémit d'avance quand ses maîtres lui parlent de leurs soins paternels.

Qu'on juge, sur ces deux maximes fondamentales, comment les princes peuvent recevoir une proposition qui choque directement l'une, et qui n'est guère plus favorable à l'autre. Car on sent bien que par la diète européenne le gouvernement de chaque état n'est pas moins fixé que par ses limites, qu'on ne peut garantir les princes de la révolte des sujets sans garantir en même temps les sujets de la tyrannie des princes, et qu'autrement l'institution ne sauroit subsister. Or, je demande s'il y a dans le monde un seul souverain qui, borné ainsi pour jamais dans ses projets les plus chéris, supportât sans indignation la seule idée de se voir forcé d'être juste, non-seulement avec les étrangers, mais même avec ses propres sujets.

Il est facile encore de comprendre que d'un côte la guerre et les conquêtes, et de l'autre les progrès du despotisme, s'entr'aident mutuellement; qu'on prend à discrétion, dans un peuple d'esclaves, de l'argent et des hommes pour en subjuger d'autres; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, et un autre non moins spécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en respect. Enfin chacun voit assez que les princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs sujets qu'à leurs ennemis, et que la condition des vainqueurs n'est pas meilleure que celle des vaincus. *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois, *envoyez-moi des troupes : J'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que signifient les *Te Deum*, les feux de joie, et l'allégresse du peuple au triomphe de ses maîtres.

Quant aux différends entre prince et prince, peut-on espérer de soumettre à un tribunal supérieur des hommes qui s'osent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, et qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il est au ciel? Les souverains se soumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques, que toute la rigueur des lois n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs? Un simple gentilhomme offensé dédaigne de porter ses plaintes au tribunal des maréchaux de France,

et vous voulez qu'un roi porte les siennes à la diète européenne? Encore y a-t-il cette différence, que l'un pèche contre les lois et expose doublement sa vie, au lieu que l'autre n'expose guère que ses sujets; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre humain, et dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un prince qui met sa cause au hasard de la guerre n'ignore pas qu'il court des risques; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espère de sa propre sagesse : s'il est puissant, il compte sur ses forces; s'il est foible, il compte sur ses alliances; quelquefois il lui est utile au dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, et le politique habile sait tirer avantage de ses propres défaites. J'espère qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le sophiste de cour, qui préfère un grand territoire et peu de sujets pauvres et soumis, à l'empire inébranlable que donnent au prince la justice et les lois sur un peuple heureux et florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement des finances et des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des souverains; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possède. Le prince fait toujours circuler ses projets; il veut commander pour s'enrichir, et s'enrichir pour commander; il sacrifiera tour à tour l'un et l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque : mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble qu'il les poursuit séparément; car, pour être le maître des hommes et des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire et l'argent.

Ajoutons enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter, pour le commerce, d'une paix générale et perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains et incontestables, mais qu'étant communs à tous, ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, et que pour augmenter sa puissance relative, on ne doit chercher que des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des choses, les princes rejetteroient donc cette paix, quand ils pèseroient leurs intérêts eux-mêmes : que sera-ce quand ils les feront peser par leurs ministres, dont les intérêts sont toujours opposés à ceux du peuple et presque toujours à ceux du prince? Les ministres ont besoin de la guerre pour se rendre nécessaires, pour jeter le prince dans des embarras dont il ne se puisse tirer sans eux, et pour perdre l'état, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont besoin pour vexer le peuple sous prétexte des nécessités publiques; ils en ont besoin pour placer leurs créatures, gagner sur les marchés, et faire en secret mille odieux monopoles; ils en ont besoin pour satisfaire leurs passions, et s'expulser mutuellement; ils en ont besoin pour s'emparer du prince en le tirant de la cour quand il s'y forme contre eux des intrigues dangereuses : ils perdroient toutes ces ressources par la paix perpétuelle. Et le public ne laisse pas de demander pourquoi, si ce projet est possible, ils ne l'ont pas adopté! Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impossible dans ce projet, sinon qu'il soit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y opposer? ce qu'ils ont toujours fait; ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'abbé de Saint-Pierre que, même avec la bonne volonté que les princes ni leurs ministres n'auront jamais, il fût aisé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce système, car il faudroit pour cela que la somme des intérêts particuliers ne l'emportât pas sur l'intérêt commun, et que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut espérer pour lui-même. Or ceci demande un concours de sagesse dans tant de têtes, et un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit guère espérer du hasard l'accord fortuit de toutes les circonstances nécessaires : cependant si cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puisse y suppléer; et alors il n'est plus question de persuader, mais de contraindre, et il ne faut plus écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainsi, quoique le projet fût très-sage, les moyens de l'exécuter se sentoient de la simplicité de l'auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il

ne falloit qu'assembler un congrès, y proposer ses articles, qu'on les alloit signer, et que tout seroit fait. Convenons que, dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit assez bien l'effet des choses quand elles seroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet la république chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur : car assurément Henri IV n'étoit pas fou, ni Sully visionnaire. L'abbé de Saint-Pierre s'autorisoit de ces grands noms pour renouveler leur système. Mais quelle différence dans le temps, dans les circonstances, dans la proposition, dans la manière de la faire, et dans son auteur ! Pour en juger, jetons un coup d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit sur une partie du monde et faisoit trembler l'autre, l'avoit fait aspirer à la monarchie universelle avec de grands moyens de succès et de grands talens pour les employer ; son fils, plus riche et moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles ; et la maison d'Autriche avoit pris un tel ascendant sur les autres puissances, que nul prince ne régnoit en sûreté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son père, hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la puissance espagnole tenoit encore l'Europe en respect, et l'Espagne continuoit à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-Bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France, avoient épuisé les forces d'Espagne et les trésors des Indes ; la maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissoit plus avec le même concert ; et, quoique l'empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisoit qu'aliéner les princes et fomenter des ligues qui ne tardèrent pas d'éclore et faillirent à le détrôner. Ainsi se préparoit de loin la décadence de la maison d'Autriche et le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osoit le premier hasarder de secouer le joug, et s'exposer seul à la guerre ; l'exemple de Henri IV même, qui s'en étoit tiré si mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le duc de Savoie, trop foible et trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de souverains un seul homme de tête en état de former et soutenir une entreprise ; chacun attendoit du temps et des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choses quand Henri forma le plan de la république chrétienne, et se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, et dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui, ayant pour raison secrète l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevoit de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une si haute entreprise. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés ; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance, il le médita toute sa vie, et réserva l'exécution pour sa vieillesse : conduite qui prouve premièrement ce désir ardent et soutenu qui seul, dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles ; et, de plus, cette sagesse patiente et réfléchie qui s'aplanit les routes de longue main à force de prévoyance et de préparation. Car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, et celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie, jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile, dans une si grande affaire, où le concours de tant de gens étoit nécessaire, et que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que, quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti, et qu'il fût ligué avec les plus puissans potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan ; et, par un bonheur que le ciel n'accorda qu'au meilleur des rois, ce confident fut un ministre intègre. Mais sans que rien transpirât de ses

grands desseins, tout marchoit en silence vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres; la partie étoit liée avec le roi Jacques, et le roi de Suède étoit engagé de son côté : la ligue étoit conclue avec les protestans d'Allemagne : on étoit même sûr des princes d'Italie, et tous concouroient au grand but sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pièces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme et l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général? Étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit, et dont peu se seroient souciés! Étoit-ce l'intérêt public, qui n'est jamais celui de personne? L'abbé de Saint-Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, que Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très-attrayante. Le roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des catholiques de son royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies, qui lui coûtoient beaucoup à soutenir, et le mettoient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le roi de Suède vouloit s'assurer de la Poméranie et mettre un pied dans l'Allemagne. L'électeur palatin, alors protestant et chef de la confession d'Augsbourg, avoit des vues sur la Bohême et entroit dans toutes celles du roi d'Angleterre. Les princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie obtenoit Milan et la couronne de Lombardie, qu'il désiroit avec ardeur. Le pape même, fatigué de la tyrannie espagnole, étoit de la partie au moyen du royaume de Naples, qu'on lui avoit promis. Les Hollandais, mieux payés que tous les autres, gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin, outre l'intérêt commun d'abaisser une puissance orgueilleuse qui vouloit dominer partout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, et qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les alliés excepté la France et l'Angleterre, qui ne pouvoient rien garder pour elles. C'en était assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition de Henri IV. Mais ce sage prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre; car, sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même; et l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le corps qu'il vouloit instituer.

De plus, ses apprêts ne se bornoient point à former au dehors des ligues redoutables ni à contracter alliance avec ses voisins et ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditait. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus : mais il fit plus que tout cela sans doute en gouvernant sagement ses peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions et en mettant un si bon ordre à ses finances, qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets; de sorte que, tranquille au dedans et redoutable au dehors, il se vit en état d'armer et d'entretenir soixante mille hommes et vingt vaisseaux de guerre, de quitter son royaume sans y laisser la moindre source de désordre, et de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez, pour la conduite de l'entreprise, le même zèle et la même prudence qui l'avoient formée, tant de la part de son ministre que de la sienne; enfin, à la tête des expéditions militaires, un capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer; et vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sein. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte alloit com-

mencer cette grande révolution; une guerre qui devoit être la dernière, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens que Henri IV avoit rassemblés pour former le même établissement que l'abbé de Saint-Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son système n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon : qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté; car le mal et les abus, dont tant de gens profitent, s'introduisent d'eux-mêmes. Mais ce qui est utile au public ne s'introduit guère que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV et un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable : ou plutôt, admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des moyens violens et redoutables à l'humanité.

On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des *révolutions* : et, sur ce principe, qui de nous *oseroit dire si cette* ligue européenne est à désirer ou à craindre? Elle feroit peut-être plus de mal tout d'un coup qu'elle n'en préviendroit pour des siècles.

POLYSYNODIE

DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité, dans la monarchie, d'une forme de gouvernement subordonnée au prince.

Si les princes regardoient les fonctions du gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés; leurs travaux, comparés à leurs forces, leur paroîtroient toujours excessifs; on les verroit aussi ardens à resserrer leurs états ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns et les autres; et le poids de la couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais, loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible et d'obligatoire, ils n'y voient que le plaisir de commander; et, comme le peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente; et plus ils sont bornés et petits d'entendement, plus ils veulent être grands et puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir : quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique; qu'employant la force des peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature, et le cri de la liberté toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire, et le prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets n'oublie pas, au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, et l'empire des dieux avec la vie animale? Choisir pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, et remettre à d'autres les fonctions pénibles du gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement et commodément le sceptre de l'univers; plongé dans d'insipides voluptés, il promènera, s'il veut, de fête en fête son ignorance et son ennui. Cependant on le traitera de conquérant, d'invincible, de roi des rois, d'empereur auguste, de monarque du monde, et de majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, et même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne; foible instrument de la tyrannie des courtisans et de l'esclavage du peuple, on lui dira qu'il règne, et il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde, et n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le souverain d'un grand empire n'est guère au fond que le ministre de ses ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont obéis en son nom; et quand il croit leur faire exécuter sa volonté, c'est lui qui, sans le savoir, exécute la leur. Cela ne sauroit être autrement; car comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut nécessairement qu'il les laisse agir par ses mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail [1], et que

(1) Ce qui importe aux citoyens, c'est d'être gouvernés justement et paisiblement. Au surplus, que l'état soit grand, puissant et florissant, c'est l'affaire particulière du prince, et les sujets n'y ont aucun intérêt. Le monarque doit donc premièrement s'occuper

j'appercerois, moi, l'essentiel du gouvernement, il se réserve les grandes affaires, le verbiage des ambassadeurs, les tracasseries de ses favoris, et tout au plus le choix de ses maîtres; car il en faut avoir malgré soi, sitôt qu'on a tant d'esclaves. Que lui importe, au reste, une bonne ou une mauvaise administration? Comment son bonheur seroit-il troublé par la misère du peuple, qu'il ne peut voir; par ses plaintes, qu'il ne peut entendre; et par les désordres publics, dont il ne saura jamais rien? Il en est de la gloire des princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien désirer, et il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste prince avec les meilleures intentions, sitôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces? Il est homme, et se charge des fonctions d'un Dieu; comment peut-il espérer de les remplir? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage; il consulte ses forces; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir; et pour être un roi vraiment grand il ne se charge point d'un grand royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matière, il est bon d'observer que si, par miracle, quelque grande âme peut suffire à la pénible charge de la royauté, l'ordre héréditaire établi dans les successions, et l'extravagante éducation des héritiers du trône, fourniront toujours cent imbéciles pour un vrai roi; qu'il y aura des minorités, des maladies, des temps de délire et de passions, qui ne laisseront souvent à la tête de l'état qu'un simulacre de prince. Il faut cependant que les affaires se fassent. Chez tous les peuples qui ont un roi, il est donc absolument nécessaire d'établir une forme de gouvernement qui se puisse passer du roi; et dès qu'il est posé qu'un souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de savoir comment il peut gouverner par autrui: c'est à résoudre cette question qu'est destiné le discours sur la Polysynodie.

du détail en quoi consiste la liberté civile, la sûreté du peuple, et même la sienne, à bien des égards. Après cela, s'il lui reste du temps à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéressent personne, qui ne naissent jamais que des vices du gouvernement, qui par conséquent ne sont rien pour un peuple heureux, et sont peu de chose pour un roi sage.

CHAPITRE II.

Trois formes spécifiques de gouvernement subordonné.

Un monarque, dit l'abbé de Saint-Pierre, peut n'écouter qu'un seul homme dans toutes ses affaires, et lui confier toute son autorité, comme autrefois les rois de France la donnoient aux maires du palais, et comme les princes orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme grand visir en Turquie. Pour abréger, j'appellerai visirat cette sorte de ministère.

Ce monarque peut aussi partager son autorité entre deux ou plusieurs hommes qu'il écoute chacun séparément sur la sorte d'affaires qui leur est commise, à peu près comme faisoit Louis XIV avec Colbert et Louvois. C'est cette forme que je nommerai dans la suite demi-visirat.

Enfin ce monarque peut faire discuter dans des assemblées les affaires du gouvernement, et former à cet effet autant de conseils qu'il y a de genres d'affaires à traiter. Cette forme de ministère, que l'abbé de Saint-Pierre appelle pluralité des conseils ou Polysynodie, est à peu près, selon lui, celle que le Régent, duc d'Orléans, avoit établie sous son administration; et, ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit aussi celle qu'avoit adoptée l'élève du vertueux Fénélon.

Pour choisir entre ces trois formes, et juger de celle qui mérite la préférence, il ne suffit pas de les considérer en gros et par la première face qu'elles présentent; il ne faut pas non plus opposer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter seulement à certains momens passagers de désordre ou d'éclat, mais les supposer toutes aussi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, et chercher en cet état leurs rapports et leurs différences.

Voilà de quelle manière on peut en faire un parallèle exact.

CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du gouvernement suprême.

Les maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application : car le visirat, le demi-visirat, et la polysynodie, se rapportent manifestement, dans l'économie du gouvernement subalterne, aux trois formes spécifiques du gouvernement suprême, et plusieurs des principes qui conviennent à l'administration souveraine peuvent aisément s'appliquer au ministère. Ainsi le visirat doit avoir généralement plus de vigueur et de célérité, le demi-visirat plus d'exactitude et de soin, et la polysynodie plus de justice et de constance. Il est sûr encore que comme la démocratie tend naturellement à l'aristocratie, et l'aristocratie à la monarchie, de même la polysynodie tend au demi-visirat, et le demi-visirat au visirat. Ce progrès de la force publique vers le relâchement, qui oblige de renforcer les ressorts, se retarde ou s'accélère à proportion que toutes les parties de l'état sont bien ou mal constituées; et, comme on ne parvient au despotisme et au visirat que quand tous les autres ressorts sont usés, c'est, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes; car nulle autre ne peut plus suffire à tout un peuple qui a pu supporter celle-là. Mais, sans vouloir quitter l'une pour l'autre, il est cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie assez naturelle, la polysynodie mérite déjà la préférence; il reste à rechercher si l'examen des choses mêmes pourra la lui confirmer; mais, avant d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus précise de la forme que, selon notre auteur, doit avoir la polysynodie.

CHAPITRE IV.

Partage et départemens des conseils.

Le gouvernement d'un grand état tel que la France renferme en soi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens, et par conséquent avoir chacun leur conseil particulier. Ces huit parties sont : la justice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangères et celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvième conseil, qui, formant la liaison de tous les autres, unisse toutes les parties du gouvernement, où les grandes affaires, traitées et discutées en dernier ressort, n'attendent plus que de la volonté du prince leur entière décision, et qui, pensant et travaillant au besoin pour lui, supplée à son défaut, lorsque les maladies, la minorité, la vieillesse, ou l'aversion du travail, empêchent le roi de faire ses fonctions ainsi ce conseil général doit toujours être sur pied, ou pour la nécessité présente, ou par précaution pour le besoin à venir.

CHAPITRE V.

Manière de les composer.

A l'égard de la manière de composer ces conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin; car, par toute autre voie, il est évident que la synodie ne sera qu'apparente, que les conseils n'étant remplis que des créatures des favoris il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, et qu'on n'aura, sous d'autres noms, qu'un véritable visirat ou demi-visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode et les avantages du scrutin; comme il fait un des points capitaux du système de gouvernement de l'abbé de Saint-Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que, quelque forme de ministère qu'on admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puisse être assuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite; raison qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le scrutin dans les cours des rois.

Cette première précaution en suppose d'autres qui la rendent utile : car il le seroit peu de choisir au scrutin entre des sujets qu'on ne connoîtroit pas, et l'on ne sauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vus travailler dans le genre auquel on les destine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'enseigne jusqu'au maréchal de France, pour former les jeunes officiers et les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour, n'est-il pas plus important encore d'établir des grades semblables dans l'administration civile, depuis les commis jusqu'aux présidens des conseils? Faut-il moins de temps et d'expérience pour apprendre à conduire un peuple que pour commander une armée? Les connoissances de l'homme d'état sont-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de guerre? ou le bon ordre est-il moins nécessaire dans l'économie politique que dans la discipline militaire? Les grades scrupuleusement observés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la république de Venise; et pourquoi ne commenceroit-on pas d'aussi loin à Paris pour servir le prince qu'à Venise pour servir l'état?

Je n'ignore pas que l'intérêt des visirs s'oppose à cette nouvelle police : je sais bien qu'ils ne veulent point être assujettis à des formes qui gênent leur despotisme; qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur soient entièrement dévouées, et qu'ils puissent d'un mot replonger dans la poussière d'où ils les tirent. Un homme de naissance, de son côté, qui n'a pour cette foule de valets que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carrière, et le gouvernement de l'état est toujours prêt à devenir la proie du rebut de ses citoyens. Aussi n'est-ce point sous le visirat, mais sous la seule polysynodie, qu'on peut espérer d'établir dans l'administration civile des grades honnêtes, qui ne supposent pas la bassesse, mais le mérite, et qui puissent rapprocher la noblesse des affaires, dont on affecte de l'éloigner, et qu'elle affecte de mépriser à son tour.

CHAPITRE VI.

Circulation des départemens.

De l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque conseil, et même d'un conseil à l'autre, afin que chaque membre, éclairé successivement sur toutes les parties du gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le conseil général, et de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les *départemens* est due au régent, qui l'établit dans le conseil des finances; et si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir des cas où cette circulation paroîtroit peu utile, ou difficile à établir dans la polysynodie : mais elle n'y est jamais impossible, et jamais praticable dans le visirat ni dans le demi-visirat : or il est important, par beaucoup de très-fortes raisons, d'établir une forme d'administration où cette circulation puisse avoir lieu.*

1° Premièrement, pour prévenir les malversations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le temps de s'arranger pour leurs friponneries aussi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant, pour ainsi dire, à la discrétion de leurs successeurs, ils seront plus réservés, en changeant de département, à laisser les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, si par hasard leur successeur se trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2° En second lieu, pour obliger les conseillers mêmes à mieux veiller sur leur conduite ou sur celle de leurs commis, de peur d'être taxés de négligence et de pis encore, quand leur gestion changera d'objet sans cesse, et chaque fois sera connue de leur successeur. 3° Pour exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui passera son prédécesseur dans le même travail. 4° Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés et les passions de chaque sujet auront introduits dans son admi-

nistration : car, parmi tant de caractères différens qui régiront successivement la même partie, leurs fautes se corrigeront mutuellement, et tout ira plus constamment à l'objet commun. 5° Pour donner à chaque membre d'un conseil des connoissances plus nettes et plus étendues des affaires et de leurs divers rapports ; en sorte qu'ayant manié les autres parties, il voie distinctement ce que la sienne est au tout, qu'il ne se croie pas toujours le plus important personnage de l'état, et ne nuise pas au bien général pour mieux faire celui de son département. 6° Pour que tous les avis soient mieux portés en connoissance de cause, que chacun entende toutes les matières sur lesquelles il doit opiner, et qu'une plus grande uniformité de lumières mette plus de concorde et de raison dans les délibérations communes. 7° Pour exercer l'esprit et les talens des ministres : car, portés à se reposer et s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre et circonscrit pour ainsi dire le génie par l'habitude. Or l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps ; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, et qui le rend propre à supporter le travail : ainsi l'on peut dire que chaque conseiller d'état, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que, s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent ; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eût eu des vues plus bornées, et qu'il n'eût pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de sorte qu'il ne perd d'un côté dans la circulation que pour gagner d'un autre beaucoup davantage. 8° Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les conseillers d'état, et par conséquent plus de liberté dans les suffrages. Autrement, dans un conseil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres seroient assujettis, à peu près comme ceux qu'on appeloit autrefois à Rome *senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux que ce n'est jamais en faveur du meilleur parti qu'on a besoin de gêner les voix.

On pourroit pousser encore plus loin cette circulation des départemens en l'étendant jusqu'à la présidence même ; car s'il étoit de l'avantage de la république romaine que les consuls redevinssent, au bout de l'an, simples sénateurs, en attendant un nouveau consulat, pourquoi ne seroit-il pas de l'avantage du royaume que les présidens redevinssent, après deux ou trois ans, simples conseillers, en attendant une nouvelle présidence ? Ne seroit-ce pas pour ainsi dire proposer un prix tous les trois ans à ceux de la compagnie qui, durant cet intervalle, se distingueroient dans leur corps ? ne seroit-ce pas un nouveau ressort très-propre à entretenir dans une continuelle activité le mouvement de la machine publique ? et le vrai secret d'animer le travail commun n'est-il pas d'y proportionner toujours le salaire ?

CHAPITRE VII.

Autres avantages de cette circulation.

Je n'entrerai point dans le détail des avantages de la circulation portée à ce dernier étage. Chacun doit voir que les déplacemens, devenus nécessaires par la décrépitude ou l'affoiblissement des présidens, se feront ainsi sans dureté et sans effort ; que les ex-présidens des conseils particuliers auront encore un objet d'élévation, qui sera de siéger dans le conseil général, et les membres de ce conseil celui d'y pouvoir présider à leur tour ; que cette alternative de subordination et d'autorité rendra l'une et l'autre en même temps plus parfaite et plus douce ; que cette circulation de la présidence est le plus sûr moyen d'empêcher la polysynodie de pouvoir dégénérer en visirat ; et qu'en général la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumières et le pouvoir du ministère entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux : tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent ; et s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.

CHAPITRE VIII.

Que la polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

Je m'arrête ici par la même raison sur la forme de la polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile et durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir longtemps ensemble deux gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique et le républicain, quoique au fond cette union produisît peut-être un tout parfait, et le chef-d'œuvre de la politique. Il faut donc bien distinguer la forme apparente qui règne partout, de la forme réelle dont il est ici question : car on peut dire en un sens que la polysynodie est la première et la plus naturelle de toutes les administrations en sous-ordre, même dans la monarchie.

En effet, comme les premières lois nationales furent faites par la nation assemblée en corps, de même les premières délibérations du prince furent faites avec les principaux de la nation assemblés en conseil. Le prince a des conseillers avant que d'avoir des visirs; il trouve les uns, et fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'état en forme naturellement le synode ou conseil général. Quand le monarque est élu, il n'a qu'à présider, et tout est fait : mais quand il faut choisir un ministre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue et l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raison ni la voix du peuple. Il n'est pas moins simple que, dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le gouvernement, le parlement national se divise en divers comités, toujours sous la présidence du roi, qui leur assigne à chacun les matières sur lesquelles ils doivent délibérer : et voilà les conseils particuliers nés du conseil général, dont ils sont les membres naturels, et la synodie changée en polysynodie; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la première et la plus naturelle.

CHAPITRE IX

Et la plus utile.

Considérons maintenant la droite fin du gouvernement et les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'état et du roi; ces obstacles sont, outre le défaut de lumières, l'intérêt particulier des administrateurs; d'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne et d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public; de sorte que s'ils pouvoient se heurter et se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendroient nuls dans la délibération, et l'intérêt public seroit seul écouté. Quel moyen plus sûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les opposer entre eux par la multiplication des opinans? Ce qui fait les intérêts particuliers, c'est qu'ils ne s'accordent point; car s'ils s'accordoient, ce ne seroit plus un intérêt particulier, mais commun. Or, en détruisant tous ces intérêts l'un par l'autre, reste l'intérêt public, qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un visir opine sans témoins devant son maître, qu'est-ce qui gêne alors son intérêt personnel? A-t-il besoin de beaucoup d'adresse pour en imposer à un homme aussi borné que doivent l'être ordinairement les rois, circonscrits par tout ce qui les environne dans un petit cercle de lumières? Sur des exposés falsifiés, sur des prétextes spécieux, sur des raisonnemens sophistiques, qui l'empêche de déterminer le prince, avec ces grands mots d'*honneur de la couronne* et de *bien de l'état*, aux entreprises les plus funestes, quand elles lui sont personnellement avantageuses? Certes, c'est grand hasard si deux intérêts particuliers aussi actifs que celui du visir et celui du prince laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les conseillers de l'état seront des hommes comme les visirs; je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation, et qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais, dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyans et n'ont

par les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne feroit que se rendre suspect de corruption et d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter, ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie; et, soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt avec l'intérêt public. Au lieu qu'un visir qui sait, à la faveur des ténèbres du cabinet, dérober à tous les yeux le secret de l'état, se flatte toujours qu'on ne pourra distinguer ce qu'il fait en apparence pour l'intérêt public, de ce qu'il fait réellement pour le sien; et comme, après tout, ce visir ne dépend que de son maître, qu'il trompe aisément, il s'embarrasse fort peu des murmures de tout le reste.

CHAPITRE X

Autres avantages.

De ce premier avantage on en voit découler une foule d'autres qui ne peuvent avoir lieu sans lui. Premièrement, les résolutions de l'état seront moins souvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les déguiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'autres témoins de l'affaire, que devant un prince qui n'a rien vu que par les yeux de son visir. Or, il est certain que la plupart des résolutions d'état dépendent de la connoissance des faits; et l'on peut dire même en général qu'on ne prend guère d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux, ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses peuples et sur ses véritables besoins : mais ces lumières, ne les trouvera-t-il pas plus aisément dans un conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances ni aucun ménagement à garder, que dans un visir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures, et faire sa main pour lui-même? On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir, et que, par conséquent, l'état en ira mieux. Car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un visir que cinquante conseillers, et de séduire un homme que tout un collége. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un visir; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par une commune délibération, l'exécution sera cependant partagée entre plusieurs conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même bureau; que les systèmes politiques seront mieux suivis et les réglemens beaucoup mieux observés quand il n'y aura plus de révolutions dans le ministère, et que chaque visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé; de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le dernier résultat, et doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La première, que, dans un travail commun, le mérite, les talens l'intégrité, se feront plus aisément connoître et récompenser, soit dans les membres des conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres et de tout l'état, soit dans le royaume entier, où nulles actions remarquables, nuls hommes dignes d'être distingués, ne peuvent se dérober long-temps aux regards d'une assemblée qui veut et peut tout voir, et où la jalousie et l'émulation des membres les porteront souvent à se faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux. La seconde et dernière conséquence est que les honneurs et les emplois distribués avec plus d'équité et de raison, l'intérêt de l'état et du prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées et le mérite plus honoré, diovent nécessairement réveiller dans le cœur du peuple

cet amour de la patrie qui est le plus puissant ressort d'un sage gouvernement, et qui ne s'éteint jamais chez les citoyens que par la faute des chefs [1].

Tels sont les effets nécessaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La polysynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un nouveau prix à ceux-là. Des assemblées nombreuses et éclairées fourniront plus de lumières sur les expédiens, et l'expérience confirme que les délibérations d'un sénat sont en général plus sages et mieux digérées que celles d'un visir. Les rois seront plus instruits de leurs affaires; ils ne sauroient assister aux conseils sans s'en instruire, car c'est là qu'on ose dire la vérité; et les membres de chaque conseil auront le plus grand intérêt que le prince y assiste assidûment pour en soutenir le pouvoir ou pour en autoriser les résolutions. Il y aura moins de vexations et d'injustices de la part des plus forts; car un conseil sera plus accessible que le trône aux opprimés; ils courront moins de risque à y porter leurs plaintes, et ils y trouveront toujours dans quelques membres plus de protecteurs contre les violences des autres, que sous le visirat contre un seul homme qui peut tout, ou contre un demi-visir d'accord avec ses collègues pour faire renvoyer à chacun d'eux le jugement des plaintes qu'on fait contre lui. L'état souffrira moins de la minorité, de la foiblesse ou de la caducité du prince. Il n'y aura jamais de ministre assez puissant pour se rendre, s'il est de grande naissance, redoutable à son maître même, ou pour écarter et mécontenter les grands, s'il est né de bas lieu; par conséquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, et de l'autre plus de sûreté pour la conservation des droits de la maison royale. Il y aura moins aussi de guerres étrangères, parce qu'il y aura moins de gens intéressés à les susciter, et qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en sera mieux affermi de toutes manières; la volonté du prince, qui n'est ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, et par conséquent la nation plus heureuse.

Au reste, mon auteur convient lui-même que l'exécution de son plan ne seroit pas également avantageuse en tous temps, et qu'il y a des momens de crise et de trouble où il faut substituer aux conseils permanens des commissions extraordinaires, et que quand les finances, par exemple, sont dans un certain désordre, il faut nécessairement les donner à débrouiller à un seul homme, comme Henri IV fit à Rosny, et Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules. En effet, pour ne rien dire de la polysynodie même du régent, l'on sait les risées qu'excita, dans des circonstances épineuses, ce ridicule conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen, et adroitement accordé par Henri IV. Mais, comme les finances des républiques sont en général mieux administrées que celles des monarchies, il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidèlement, par un conseil que par un ministre; et que si, peut-être, un conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber: ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagère et subordonnée, mais d'une véritable polysynodie, où les conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-visirs, et où, sous les noms spécieux de *conseil d'état* ou de *conseil des finances*, ces corps ne soient pas seulement des tribunaux de justice ou des chambres des comptes.

[1] Il y a plus de ruse et de secret dans le visirat, mais il y a plus de lumières et de droiture dans la synodie.

CHAPITRE XI

Conclusion.

Quoique les avantages de la polysynodie ne soient pas sans inconvéniens, et que les inconvéniens des autres formes d'administration ne soient pas sans avantages, du moins apparens, quiconque fera sans partialité le parallèle des uns et des autres trouvera que la polysynodie n'a point d'inconvéniens essentiels qu'un bon gouvernement ne puisse aisément supporter.

au lieu que tous ceux du visirat et du demi-visirat attaquent les fondemens mêmes de la constitution ; qu'une administration non interrompue peut se perfectionner sans cesse, progrès impossible dans les intervalles et révolutions du visirat ; que la marche égale et unie d'une polysynodie, comparée avec quelques momens brillans du visirat, est un sophisme grossier qui n'en sauroit imposer au vrai politique, parce que ce sont deux choses fort différentes que l'administration rare et passagère d'un bon visir, et la forme générale du visirat, où l'on a toujours des siècles de désordre sur quelques années de bonne conduite ; que la diligence et le secret, les seuls vrais avantages du visirat, beaucoup plus nécessaires dans les mauvais gouvernemens que dans les bons, sont de foibles supplémens au bon ordre, à la justice et à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer ; qu'on peut encore se procurer ces supplémens au besoin dans la polysynodie par des commissions extraordinaires, sans que le visirat ait jamais pareille ressource pour les avantages dont il est privé; que même l'exemple de l'ancien sénat de Rome et de celui de Venise prouve que des commissions ne sont pas toujours nécessaires dans un conseil pour expédier les plus importantes affaires promptement et secrètement ; que le visirat et le demi-visirat avilissant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang ; qu'on n'y peut guère monter ou s'y maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus ; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, et, consumant l'état pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'état, et celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de gouvernement, ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome ; ils en feront aisément l'application.

JUGEMENT

SUR LA POLYSYNODIE.

De tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre le discours sur la polysynodie est, à mon avis, le plus approfondi, le mieux raisonné, celui où l'on trouve le moins de répétitions, et même le mieux écrit ; éloge dont le sage auteur se seroit fort peu soucié, mais qui n'est pas indifférent aux lecteurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit-il qu'une ébauche qu'il prétendoit n'avoir pas eu le temps d'abréger, mais qu'en effet il n'avoit pas eu le temps de gâter pour vouloir tout dire, et Dieu garde un lecteur impatient des abrégés de sa façon !

Il a su même éviter dans ce discours le reproche si commode aux ignorans qui ne savent mesurer le possible que sur l'existant, ou aux méchans qui ne trouvent bon que ce qui sert à leur méchanceté, lorsqu'on montre aux uns et aux autres que ce qui est pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande prise que la sottise routinée a presque toujours sur les nouvelles vues de la raison, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* et de *rêveries ;* car, quand il écrivoit en faveur de la polysynodie, il la trouvoit établie dans son pays. Toujours paisible et sensé, il se plaisoit à montrer à ses compatriotes les avantages du gouvernement auquel ils étoient soumis ; il en faisoit une comparaison raisonnable et discrète avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le système du prince régnant, il en déduisoit les avantages; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter ; et les additions même qu'il demandoit consistoient moins, selon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues sous le règne de Louis XIV ; mais il avoit eu la sagesse de les taire jusqu'à ce que l'intérêt de l'état, celui du gouvernement et le sien, lui permissent de les publier.

Il faut convenir cependant que, sous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la polysynodie qui existoit, et celle que proposoit l'abbé de Saint-Pierre ; et, pour peu qu'on y réfléchisse, on trouvera que l'administration qu'il citoit en exemple lui servoit bien

plus de prétexte que de modèle pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec assez d'adresse en objections contre son propre système les défauts à relever dans celui du régent, et, sous le nom de réponses à ses objections, il montroit sans danger et ces défauts et leurs remèdes. Il n'est pas impossible que le régent, quoique souvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adresse, ait pénétré la finesse de cette critique, et qu'il ait abandonné l'abbé de Saint-Pierre par pique autant que par foiblesse, plus offensé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans son ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faisoit remarquer. Peut-être aussi lui sut-il mauvais gré d'avoir, en quelque manière, dévoilé ses vues secrètes, en montrant que son établissement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'état, et prendre une assiette fixe et durable. En effet, on voit clairement que c'étoit la forme de polysynodie établie sous la régence que l'abbé de Saint-Pierre accusoit de pouvoir trop aisément dégénérer en demi-visirat, et même en visirat; d'être susceptible, aussi bien que l'un et l'autre, de corruption dans ses membres, et de concert entre eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre sûreté pour sa durée que la volonté du monarque régnant, enfin de n'être propre que pour les princes laborieux, et d'être, par conséquent, plus souvent contraire que favorable au bon ordre et à l'expédition des affaires. C'étoit l'espoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à proposer une autre polysynodie entièrement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms fasse confondre son projet avec cette ridicule polysynodie dont il vouloit autoriser la sienne, mais qu'on appeloit dès lors par dérision les soixante et dix ministres, et qui fut réformée au bout de quelques mois sans avoir rien fait qu'achever de tout gâter : car la manière dont cette administration avoit été établie fait assez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup soucié qu'elle allât mieux, et qu'on avoit bien plus songé à rendre le parlement méprisable au peuple qu'à donner réellement à ses membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier (*). C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires semblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'assemblée de Rouen, piége dans lequel la vanité les fera toujours donner, et qui les humiliera toujours (*). L'ordre politique et l'ordre civil ont, dans les monarchies, des principes si différens et des règles si contraires, qu'il est presque impossible d'allier les deux administrations, et qu'en général les membres des tribunaux sont peu propres pour les conseils; soit que l'habitude des formalités nuise à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, soit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maxime d'état et la justice et les lois.

Au reste, laissant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le prince et le philosophe pouvoient avoir tous deux raison sans s'accorder dans leur système; car autre chose est l'administration passagère et souvent orageuse d'une régence, et autre chose une forme de gouvernement durable et constante qui doit faire partie de la constitution de l'état. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'abbé de Saint-Pierre, qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues aux hommes, aux temps, aux circonstances, et d'offrir toujours, comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente : il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met pour ainsi dire toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit et goutteux : Marchez, travaillez, servez-vous de vos bras et de vos jambes; car l'exercice est bon à la santé.

(*) Marmontel, dans le chapitre 5 de son ouvrage sur la Régence du duc d'Orléans, fait connoître la composition des conseils dont il s'agit, et l'intérêt qui fit établir cette forme d'administration, intérêt qui n'étoit rien moins que celui de l'état. Ce qu'en dit ici Rousseau est parfaitement confirmé par le récit de l'historien.

G. P.

(*) Voyez les Mémoires de Sully, Livre VIII, année 1596. — Il n'étoit pas dans le caractère d'Henri IV de *tendre un piége* à ses sujets, en cette occasion comme en toute autre. Sully prouve très-bien que le consentement donné par le roi à l'établissement du *Conseil de raison* proposé par les notables et tiré de leur corps pour l'administration d'une partie des fonds publics, étoit une suite nécessaire de la parole qu'il avoit donnée de se conformer aux résolutions de cette assemblée, et qu'il ne pouvoit en agir autrement dans la position délicate où il se trouvoit.

G. P.

En effet, ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la polysynodie ; et il ne faut pas croire, parce qu'on voit actuellement des conseils dans les cours des princes, et que ce sont des conseils qu'on propose, qu'il y ait peu de différence d'un système à l'autre. La différence est telle, qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui existe pour donner au gouvernement la forme imaginée par l'abbé de Saint-Pierre ; et nul n'ignore combien est dangereux dans un grand état le moment d'anarchie et de crise qui précède nécessairement un établissement nouveau. La seule introduction du scrutin devoit faire un renversement épouvantable, et donner plutôt un mouvement convulsif et continuel à chaque partie, qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les masses énormes qui composent la monarchie françoise. Qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire ? Quand tous les avantages du nouveau plan seroient incontestables, quel homme de sens oseroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes, et de donner une autre forme à l'état que celle où l'a successivement amené une durée de treize cents ans ? Que le gouvernement actuel soit encore celui d'autrefois, ou que, durant tant de siècles, il ait changé de nature insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter ; s'il a dégénéré, c'est par la force du temps et des choses, et la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir. Or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses ? et dans un pays où la musique est devenue une affaire d'état, que seront les affaires d'état sinon des chansons ? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit, et les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du prince et la gloire de la nation, que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel peuple et transportées de la cour à la ville ? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des conseils, quand on voit celui d'une académie au pouvoir des femmes ? seront-elles moins empressées à placer des ministres que des savans ? ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence ? Il est bien à craindre que de tels établissemens, dans un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent guère sans troubles, et ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges, qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité ? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du gouvernement, et le scrutin dans l'autre ; l'une dans les tribunaux, l'autre dans les conseils ; et que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections ? Il faudroit avoir des vues bien courtes et bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, et fonder un même système sur des principes si différens. Mais laissons ces applications, et considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'aristocratie ? Les corps intermédiaires entre le prince et le peuple peuvent-ils, doivent-ils avoir une juridiction indépendante l'une de l'autre ? ou, s'ils sont précaires et dépendans du prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la constitution de l'état, et même avoir une influence réelle dans les affaires ? Questions préliminaires qu'il falloit discuter, et qui ne semblent pas faciles à résoudre : car s'il est vrai que la pente naturelle est toujours vers la corruption et par conséquent vers le despotisme, il est difficile de voir par quelles ressources de politique le prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire, qui ne pût être changée par ses successeurs ni par leurs ministres. L'abbé de Saint-Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que sa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale ; car il donne aux conseils la délibération des matières, et laisse au roi seul la décision : ces différens conseils, dit-il, sans empêcher le roi de faire tout ce qu'il voudra, le préserveront souvent de vou-

loir des choses nuisibles à sa gloire et à son bonheur, ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin et le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il se payer lui-même de si mauvaises raisons? espéroit-il que les yeux des rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des conseils devînt bientôt un vain formulaire, ou que l'autorité royale en fût altérée? et n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un gouvernement mixte, où la forme républicaine s'allioit à la monarchie? En effet, des corps nombreux, dont le choix ne dépendroit pas entièrement du prince, et qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'état; sans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, et, pour me servir de ses propres termes, ne seroient que des conseils de parade. Les favoris du prince, qui le sont rarement du public, et qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans les conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires; le prince n'assisteroit jamais aux conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devroit agiter, ou n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet avec ses favoris sur les résolutions qu'on y auroit prises; enfin, il faudroit nécessairement que les conseils devinssent méprisables, ridicules, et tout-à-fait inutiles, ou que les rois perdissent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeront certainement pas, quand même il en devroit résulter le plus grand bien de l'état et le leur.

Voilà, ce me semble, à peu près les côtés par lesquels l'abbé de Saint-Pierre eût dû considérer le fond de son système pour en bien établir les principes; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages

Par exemple, après s'être objecté que dans la polysynodie chacun des conseillers a son plan général, que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, et des embarras dans le mouvement total; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du gouvernement. Le meilleur plan général n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'état dans chaque affaire particulière? D'où il tire cette conclusion très-fausse que les divers plans généraux, ni par conséquent les règlemens et les affaires *qui* s'y rapportent, ne peuvent jamais *se croiser ou se nuire mutuellement.*

En effet, le plus grand bien de l'état n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers et de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien dirigés sont toujours doubles, et renferment dans un système comparé la forme actuelle de l'état et sa forme perfectionnée selon les vues de l'auteur. Or cette perfection dans un tout aussi composé que le corps politique ne dépend pas seulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne suffit pas d'en bien disposer chaque pièce, mais il faut de plus considérer les rapports du tout, les liaisons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait ensemble, et la symétrie la plus régulière. Ces objets généraux sont si importans, que l'habile architecte sacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conserver dans une ordonnance moins parfaite et moins simple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; et des proportions qui leur conviennent le mieux résultent les plans généraux dont les dimensions peuvent varier de mille manières, selon les idées et les vues de ceux qui les ont formés, soit en cherchant la plus grande perfection du tout, soit en cherchant la plus facile exécution, sans qu'il soit aisé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la

préférence. Or c'est de ces plans qu'on peut dire que, si chaque conseil et chaque conseiller a le sien, il n'y aura que contradictions dans les affaires, et qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général, au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre, ne doit être et n'est en effet dans la polysynodie que celui du gouvernement ; et c'est à ce grand modèle que se rapportent nécessairement les délibérations communes de chaque conseil, et le travail particulier de chaque membre. Il est certain même qu'un pareil plan se médite et se conserve mieux dans le dépôt d'un conseil que dans la tête d'un ministre et même d'un prince ; car chaque visir a son plan qui n'est jamais celui de son devancier, et chaque demi-visir a aussi le sien qui n'est ni celui de son devancier, ni celui de son collègue : aussi voit-on généralement les républiques changer moins de sytèmes que les monarchies. D'où je conclus avec l'abbé de Saint-Pierre, mais par d'autres raisons, que la polysynodie est plus favorable que le visirat et le demi-visirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particulière de sa polysynodie et des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu et fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier : mais, quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble ; car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, et le scrutin plus mal encore avec l'un et l'autre. D'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différents ressorts ne causent mille embarras et mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la présidence en particulier seroit un excellent moyen pour empêcher la polysynodie de dégénérer bientôt en visirat, si cette circulation pouvoit durer, et qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du prince en faveur du premier des présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la polysynodie durera jusqu'à ce que le roi trouve un visir à son gré ; mais, sous le visirat même, on n'a pas un visir plus tôt que cela. Foible remède, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devroit guérir.

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les présidens d'abuser de leur crédit la première? ne sera-t-il pas plus court et plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages? et notre auteur lui-même n'accorde-t-il pas au prince le droit de prolonger au besoin les présidens à sa volonté, c'est-à-dire d'en faire de véritables visirs? Comment n'a-t-il pas aperçu mille fois dans le cours de sa vie et de ses écrits combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'abbé de Saint-Pierre ; mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions et qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes et des raisons si peu raisonnables, qu'on voit bien qu'il est embarrassé, ou qu'il ne procède pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant si hors de propos et compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le désir de la vraie gloire, et d'autres chimères évanouies depuis long-temps, ou dont il ne reste plus de traces que dans quelques petites républiques? Penseroit-il sérieusement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un gouvernement monarchique? et, après avoir cité les Grecs, les Romains, et même quelques modernes qui avoient des âmes anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il seroit ridicule de fonder la constitution de l'état sur des maximes éteintes? Que fait-il donc pour suppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'insuffisance? Il lève une difficulté par une autre, établit un système sur un système, et fonde sa polysynodie sur sa république européenne. Cette république, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne, des capitulations parlementaires pour l'Angleterre, des *pacta conventa* pour la Pologne, ne pourroit-elle pas l'être aussi des capitulations royales signées au sacre des rois pour la forme du gouvernement, lorsque cette forme seroit

passée en loi fondamentale? et, après tout, garantir les rois de tomber dans la tyrannie des Néron, n'est-ce pas les garantir eux et leur postérité de leur ruine totale?

On peut, dit-il encore, faire passer le règlement de la polysynodie en forme de loi fondamentale dans les états-généraux du royaume, la faire jurer au sacre des rois, et lui donner ainsi la même autorité qu'à la loi salique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédiens.

Ne quittons point cette matière sans jeter un coup d'œil général sur les trois formes de ministère comparées dans cet ouvrage.

Le visirat est la dernière ressource d'un état défaillant; c'est un palliatif quelquefois nécessaire qui peut lui rendre pour un temps une certaine vigueur apparente : mais il y a dans cette forme d'administration une multiplication de forces tout-à-fait superflue dans un gouvernement sain. Le monarque et le visir sont deux machines exactement semblables, dont l'une devient inutile sitôt que l'autre est en mouvement : car en effet, selon le mot de Grotius, *qui regit rex est.* Ainsi l'état supporte un double poids qui ne produit qu'un effet simple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du visirat, étant employée à rendre le visir nécessaire et à le maintenir en place, est inutile ou nuisible à l'état. Aussi l'abbé de Saint-Pierre appelle-t-il avec raison le visirat une forme de gouvernement grossière, barbare, pernicieuse aux peuples, dangereuse pour les rois, funeste aux maisons royales; et l'on peut dire qu'il n'y a point de gouvernement plus déplorable au monde que celui où le peuple est réduit à désirer un visir. Quant au demi-visirat, il est avantageux sous un roi qui sait gouverner et réunir dans ses mains toutes les rênes de l'état; mais, sous un prince foible ou peu laborieux, cette administration est mauvaise, embarrassée, sans système et sans vues, faute de liaison entre les parties et d'accord entre les ministres, surtout si quelqu'un d'entre eux, plus adroit ou plus méchant que les autres, tend en secret au visirat. Alors tout se passe en intrigues de cour, l'état demeure en langueur; et, pour trouver la raison de tout ce qui se fait sous un semblable gouvernement, il ne faut pas demander à quoi cela sert, mais à quoi cela nuit.

Pour la polysynodie de l'abbé de Saint-Pierre, je ne saurois voir qu'*elle puisse être* utile ni praticable dans aucune véritable monarchie, mais seulement dans une sorte de gouvernement mixte, où le chef ne soit que le président des conseils, n'ait que la puissance exécutive, et ne puisse rien par lui-même : encore ne saurois-je croire qu'une pareille administration pût durer long-temps sans abus; car les intérêts des sociétés partielles ne sont pas moins séparés de ceux de l'état, ni moins pernicieux à la république que ceux des particuliers; et ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on se fait gloire de soutenir à quelque prix que ce soit les droits ou les prétentions du corps dont on est membre, et que ce qu'il y a de malhonnête à se préférer aux autres, s'évanouissant à la faveur d'une société nombreuse dont on fait partie, à force d'être bon sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'est ce qui rend l'aristocratie la pire des souverainetés (1); c'est ce qui rendroit peut-être la polysynodie le pire de tous les ministères.

(1) Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le Contrat social (*). Cela prouve qu'il y a encore plus de lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'auteurs qui devroient apprendre à être conséquens.

(*) Voyez *Contrat social*, Livre III, chap. 5, et la note au chap. IV sur la République romaine. G. P.

DU

CONTRAT SOCIAL,

OU

PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE.

Fœderis æquas
Dicamus leges.
VIRG., Æneid. Lib. XI, v. 321.

AVERTISSEMENT.

Ce petit traité est extrait d'un ouvrage plus étendu, entrepris autrefois sans avoir consulté mes forces, et abandonné depuis long-temps. Des divers morceaux qu'on pouvoit tirer de ce qui étoit fait, celui-ci est le plus considérable, et m'a paru le moins indigne d'être offert au public. Le reste n'est déjà plus (*).

(*) « Montesquieu n'a parlé que des lois positives; il a laissé son bel édifice imparfait : mais il falloit aller à la source même des lois, remonter à cette première convention expresse ou tacite qui lie toutes les sociétés. Le *Contrat social* a paru; c'est le portique du temple et le premier chapitre de l'Esprit des lois. C'est de l'auteur qu'on peut dire véritablement : *Le genre humain avoit perdu ses titres; Jean-Jacques les a retrouvés.* » (Note de *Brizard.*)

Que l'on conteste ou non sur la validité de ces *titres* ou sur les conséquences qu'on en peut tirer dans l'application, il est certain que l'objet de notre auteur dans cet ouvrage est parfaitement déterminé par cette note d'un précédent éditeur; c'est ce qui nous a engagé à la reproduire.

Au surplus, Rousseau lui-même a présenté la substance de son *Contrat social* dans le Livre V de l'*Émile*, lorsqu'il est question de faire voyager son élève, et il en a donné encore une analyse plus courte dans les *Lettres de la Montagne* (Lettre VI). En lisant ces deux morceaux après l'ouvrage qu'on va lire, on en saisira d'autant mieux l'ensemble et l'esprit général.

G. P.

LIVRE PREMIER.

Je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être. Je tâcherai d'allier toujours dans cette recherche ce que le droit permet avec ce que l'intérêt prescrit, afin que la justice et l'utilité ne se trouvent point divisées.

J'entre en matière sans prouver l'importance de mon sujet. On me demandera si je suis prince ou législateur pour écrire sur la politique. Je réponds que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la politique. Si j'étois prince ou législateur, je ne perdrois pas mon temps à dire ce qu'il faut faire; je le ferois, ou je me tairois.

Né citoyen d'un état libre, et membre du souverain, quelque foible influence que puisse avoir ma voix dans les affaires publiques, le droit d'y voter suffit pour m'imposer le devoir de m'en instruire : heureux, toutes les fois que je médite sur les gouvernemens, de trouver toujours dans mes recherches de nouvelles raisons d'aimer celui de mon pays!

CHAPITRE PREMIER.

Sujet de ce premier livre.

L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. Tel se croit le maître des autres, qui ne laisse pas d'être plus esclave qu'eux. Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir résoudre cette question.

Si je ne considérois que la force, et l'effet qui en dérive, je dirois : Tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux : car, recouvrant sa liberté par le même droit qui la lui a ravie, ou il est fondé à la reprendre, ou l'on ne l'étoit point à la lui ôter. Mais l'ordre social est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la nature ; il est donc fondé sur des conventions. Il s'agit de savoir quelles sont ces conventions. Avant d'en venir là, je dois établir ce que je viens d'avancer.

CHAPITRE II.

Des premières sociétés.

La plus ancienne de toutes les sociétés, et la seule naturelle, est celle de la famille ; encore les enfants ne restent-ils liés au père qu'aussi long-temps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que ce besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants, exempts de l'obéissance qu'ils devoient au père, le père, exempt des soins qu'il devoit aux enfans, rentrent tous également dans l'indépendance. S'ils continuent de rester unis, ce n'est plus naturellement, c'est volontairement ; et la famille elle-même ne se maintient que par convention.

Cette liberté commune est une conséquence de la nature de l'homme. Sa première loi est de veiller à sa propre conservation, ses premiers soins sont ceux qu'il se doit à lui-même ; et, sitôt qu'il est en âge de raison, lui seul étant juge des moyens propres à le conserver, devient par là son propre maître.

La famille est donc, si l'on veut, le premier modèle des sociétés politiques : le chef est l'image du père, le peuple est l'image des enfans ; et tous, étant nés égaux et libres, n'aliènent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que, dans la famille, l'amour du père pour ses enfans le paie des soins qu'il leur rend ; et que, dans l'état, le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n'a pas pour ses peuples.

Grotius nie que tout pouvoir humain soit établi en faveur de ceux qui sont gouvernés, il cite l'esclavage en exemple. Sa plus constante manière de raisonner est d'établir toujours le droit par le fait ([1]). On pourroit employer une méthode plus conséquente, mais non plus favorable aux tyrans.

Il est donc douteux, selon Grotius, si le genre humain appartient à une centaine d'hommes, ou si cette centaine d'hommes appartient au genre humain : et il paroît, dans tout son livre, pencher pour le premier avis : c'est aussi le sentiment de Hobbes. Ainsi voilà l'espèce humaine divisée en troupeaux de bétail, dont chacun a son chef, qui le garde pour le dévorer (*).

Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnoit, au rapport de Philon, l'empereur Caligula ; concluant assez bien de cette analogie que les rois étoient des dieux, ou que les peuples étoient des bêtes (**).

([1]) « Les savantes recherches sur le droit public ne sont souvent » que l'histoire des anciens abus ; et on s'est entêté mal à propos » quand on s'est donné la peine de les trop étudier. » *Traité des Intérêts de la France avec ses voisins*, par M. le marquis d'Argenson (imprimé chez Rey, à Amsterdam). Voilà précisément ce qu'a fait Grotius.

(*) Grotius, célèbre publiciste hollandois, mort en 1645, a publié un grand nombre d'ouvrages dont le plus renommé est son traité *de Jure belli et pacis*, traduit et commenté dans toutes les langues de l'Europe. La meilleure édition de la traduction françoise de Barbeyrac, est de Bâle, 1746, 2 vol. in-4°. — Hobbes, philosophe anglois non moins célèbre, mort en 1679, est surtout connu par son traité *de Cive* traduit en françois par Sorbière, 1649, in-8°. Cette traduction a été réimprimée avec celle des deux autres ouvrages du même auteur, sous le titre de *Œuvres philosophiques et politiques de Hobbes*, Neuchâtel (*Paris*), 1787, 2 vol. in-8°.

G. P.

(**) Philon, écrivain juif d'Alexandrie, fécond en belles pensées, est auteur de plusieurs ouvrages sur la morale et la religion qui lui ont mérité le surnom de *Platon juif*. Envoyé en ambassade à Caligula, et n'ayant rien obtenu de cet empereur, il s'en vengea en écrivant sous le titre d'*Ambassade à Caius* une espèce de relation qui est parvenue jusqu'à nous. Quant au passage dont il s'agit ici, le voici dans le style naïf que prête à Philon un vieux traducteur : « Caius s'efforceant de se faire croyre Dieu, on dit qu'au commen» cement de cette folle appréhension, il usa de ce propos : tout » ainsy que les pastoureaux des animaux, comme bouviers, che» vriers, bergers, ne sont ni bœufs, ni chèvres, ni aigneaux, ains » sont hommes d'une meilleure condition et qualité, aussy faut » penser que moy qui suis le gouverneur de ce très-bon troupeau » d'hommes, suis différent des autres, et que je ne tiens point de » l'homme, mais d'une part plus grande et plus divine. Après qu'il » eut imprimé ceste opinion dedans son esprit, etc. » *Œuvres de Philon*, traduction de P. Bellier, in-8°, *Paris*, 1598.

G. P.

Le raisonnement de ce Caligula revient à celui de Hobbes et de Grotius. Aristote, avant eux tous, avoit dit aussi (*) que les hommes ne sont point naturellement égaux, mais que les uns naissent pour l'esclavage, et les autres pour la domination.

Aristote avoit raison; mais il prenoit l'effet pour la cause. Tout homme né dans l'esclavage naît pour l'esclavage, rien n'est plus certain. Les esclaves perdent tout dans leurs fers, jusqu'au désir d'en sortir; ils aiment leur servitude comme les compagnons d Ulysse aimoient leur abrutissement (¹). S'il y a donc des esclaves par nature, c'est parce qu'il y a eu des esclaves contre nature. La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués.

Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noé, père de trois grands monarques qui se partagèrent l'univers, comme firent les enfans de Saturne, qu'on a cru reconnoître en eux. J'espère qu'on me saura gré de cette modération; car, descendant directement de l'un de ces princes, et peut-être de la branche aînée, que sais-je si, par la vérification des titres, je ne me trouverois point le légitime roi du genre humain? Quoi qu'il en soit, on ne peut disconvenir qu'Adam n'ait été souverain du monde comme Robinson de son île, tant qu'il en fut le seul habitant; et ce qu'il y avoit de commode dans cet empire, étoit que le monarque, assuré sur son trône, n'avoit à craindre ni rébellions, ni guerres, ni conspirateurs.

CHAPITRE III.

Du droit du plus fort.

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort; droit pris ironiquement en apparence, et réellement établi en principe. Mais ne nous expliquera-t-on jamais ce mot? La force est une puissance physique; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté; c'est tout au plus un acte de prudence. En quel sens pourra-ce être un devoir?

Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable; car, sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause : toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement; et, puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or, qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse? S'il faut obéir par force, on n'a pas besoin d'obéir par devoir; et si l'on n'est plus forcé d'obéir, on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de *droit* n'ajoute rien à la force; il ne signifie ici rien du tout.

Obéissez aux puissances. Si cela veut dire, cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu; je réponds qu'il ne sera jamais violé. Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue; mais toute maladie en vient aussi : est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin? Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non-seulement il faut par force donner la bourse, mais, quand je pourrois la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner? car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance.

Convenons donc que force ne fait pas droit et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes. Ainsi ma question primitive revient toujours.

CHAPITRE IV.

De l'esclavage.

Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes.

Si un particulier, dit Grotius, peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourroit-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi? Il y a là bien des mots équivoques qui auroient besoin d'explication; mais tenons-nous-en à celui d'*aliéner*. Aliéner, c'est donner ou vendre. Or,

(*) Politic. Lib. I, cap. 5. G. P.

(¹) Voyez un petit traité de Plutarque, intitulé, *Que les bêtes usent de la raison.*

un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas; il se vend tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple, pourquoi se vend-il? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux; et, selon Rabelais, un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne à condition qu'on prendra aussi leur bien? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile. Soit : mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambition leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feroient leurs dissensions? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères? On vit tranquille aussi dans les cachots; en est-ce assez pour s'y trouver bien? Les Grecs enfermés dans l'antre du cyclope y vivoient tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être dévorés.

Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

Quand chacun pourroit s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfans; ils naissent hommes et libres; leur liberté leur appartient; nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison, le père peut, en leur nom, stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être, mais non les donner irrévocablement et sans condition; car un tel don est contraire aux fins de la nature, et passe les droits de la paternité. Il faudroit donc, pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne seroit plus arbitraire.

Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme, et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté. Enfin c'est une convention vaine et contradictoire de stipuler d'une part une autorité absolue, et de l'autre une obéissance sans bornes. N'est-il pas clair qu'on n'est engagé à rien envers celui dont on a droit de tout exiger? Et cette seule condition, sans équivalent, sans échange, n'entraîne-t-elle pas la nullité de l'acte? Car, quel droit mon esclave auroit-il contre moi, puisque tout ce qu'il a m'appartient, et que son droit étant le mien, ce droit de moi contre moi-même est un mot qui n'a aucun sens?

Grotius et les autres tirent de la guerre une autre origine du prétendu droit d'esclavage. Le vainqueur ayant, selon eux, *le droit de tuer* le vaincu, celui-ci peut racheter sa vie aux dépens de sa liberté; convention d'autant plus légitime qu'elle tourne au profit de tous deux.

Mais il est clair que ce prétendu droit de tuer les vaincus ne résulte en aucune manière de l'état de guerre. Par cela seul que les hommes, vivant dans leur primitive indépendance, n'ont point entre eux de rapport assez constant pour constituer ni l'état de paix ni l'état de guerre, ils ne sont point naturellement ennemis. C'est le rapport des choses et non des hommes qui constitue la guerre; et l'état de guerre ne pouvant naître de simples relations personnelles, mais seulement des relations réelles, la guerre privée ou d'homme à homme ne peut exister, ni dans l'état de nature, où il n'y a point de propriété constante, ni dans l'état social, où tout est sous l'autorité des lois.

Les combats particuliers, les duels, les rencontres, sont des actes qui ne constituent point un état; et à l'égard des guerres privées, autorisées par les établissemens de Louis IX, roi de France, et suspendues par la paix de Dieu, ce sont des abus du gouvernement féodal, système absurde, s'il en fut jamais, contraire aux principes du droit naturel et à toute bonne *politie*.

La guerre n'est donc point une relation d'homme à homme, mais une relation d'état à état, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement, non point comme hommes, ni même comme citoyens (1), mais

(1) Les Romains, qui ont entendu et plus respecté le droit de la guerre qu'aucune nation du monde, portoient si loin le scrupule à cet égard, qu'il n'étoit pas permis à un citoyen de servir comme volontaire, sans s'être engagé expressément contre

comme soldats ; non point comme membres de la patrie, mais comme ses défenseurs. Enfin chaque état ne peut avoir pour ennemis que d'autres états, et non pas des hommes, attendu qu'entre choses de diverses natures on ne peut fixer aucun vrai rapport.

Ce principe est même conforme aux maximes établies de tous les temps et à la pratique constante de tous les peuples policés. Les déclarations de guerre sont moins des avertissemens aux puissances qu'à leurs sujets. L'étranger, soit roi, soit particulier, soit peuple, qui vole, tue ou détient les sujets sans déclarer la guerre au prince, n'est pas un ennemi, c'est un brigand. Même en pleine guerre, un prince juste s'empare bien, en pays ennemi, de tout ce qui appartient au public ; mais il respecte la personne et les biens des particuliers ; il respecte des droits sur lesquels sont fondés les siens. La fin de la guerre étant la destruction de l'état ennemi, on a droit d'en tuer les défenseurs tant qu'ils ont les armes à la main ; mais sitôt qu'ils les posent et se rendent, cessant d'être ennemis ou instrumens de l'ennemi, ils redeviennent simplement hommes, et l'on n'a plus de droit sur leur vie. Quelquefois on peut tuer l'état sans tuer un seul de ses membres : or la guerre ne donne aucun droit qui ne soit nécessaire à sa fin. Ces principes ne sont pas ceux de Grotius ; ils ne sont pas fondés sur des autorités de poètes, mais ils dérivent de la nature des choses, et sont fondés sur la raison.

A l'égard du droit de conquête, il n'a d'autre fondement que la loi du plus fort. Si la guerre ne donne point au vainqueur le droit de massacrer les peuples vaincus, ce droit, qu'il n'a pas, ne peut fonder celui de les asservir. On n'a le droit de tuer l'ennemi que quand on ne peut le faire esclave ; le droit de le faire esclave ne vient donc pas du droit de le tuer : c'est donc un échange inique de lui faire acheter au prix de sa liberté sa vie, sur laquelle on n'a aucun droit. En établissant le droit de vie et de mort sur le droit d'esclavage, et le droit d'esclavage sur le droit de vie et de mort, n'est-il pas clair qu'on tombe dans le cercle vicieux ?

En supposant même ce terrible droit de tout tuer, je dis qu'un esclave fait à la guerre, ou un peuple conquis, n'est tenu à rien du tout envers son maître, qu'à lui obéir autant qu'il y est forcé. En prenant un équivalent à sa vie, le vainqueur ne lui en a point fait grâce : au lieu de le tuer sans fruit, il l'a tué utilement. Loin donc qu'il ait acquis sur lui nulle autorité jointe à la force, l'état de guerre subsiste entre eux comme auparavant, leur relation même en est l'effet ; et l'usage du droit de la guerre ne suppose aucun traité de paix. Ils ont fait une convention ; soit : mais cette convention, loin de détruire l'état de guerre, en suppose la continuité.

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclavage est nul, non-seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots, *esclavage* et *droit*, sont contradictoires, ils s'excluent mutuellement. Soit d'un homme à un homme, soit d'un homme à un peuple, ce discours sera toujours également insensé : *Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira.*

CHAPITRE V.

Qu'il faut toujours remonter à une première convention.

Quand j'accorderois tout ce que j'ai réfuté jusqu'ici, les fauteurs du despotisme n'en seroient pas plus avancés. Il y aura toujours une grande différence entre soumettre une multitude et régir une société. Que des hommes épars soient successivement asservis à un seul, en quelque nombre qu'ils puissent être, je ne vois là qu'un maître et des esclaves, je n'y vois point un peuple et son chef : c'est, si l'on veut,

l'ennemi, et nommément contre tel ennemi. Une légion où Caton le fils faisoit ses premières armes sous Popilius ayant été réformée, Caton le père écrivit à Popilius que, s'il vouloit bien que son fils continuât de servir sous lui, il falloit lui faire prêter un nouveau serment militaire, parce que, le premier étant annulé, il ne pouvoit plus porter les armes contre l'ennemi. Et le même Caton écrivit à son fils de se bien garder de se présenter au combat qu'il n'eût prêté ce nouveau serment. Je sais qu'on pourra m'opposer le siége de Clusium et d'autres faits particuliers ; mais moi je cite des lois, des usages. Les Romains sont ceux qui ont le moins souvent transgressé leurs lois, et ils sont les seuls qui en aient eu d'aussi belles (*).

(*) Pour le serment exigé par Caton père, voyez Cic., *de Offic.*, Lib. I, cap. II. — Pour le fait relatif au siége de Clusium, Voyez Tit. Liv., Lib. V, cap. xxxv-xxxvii. G. P.

une agrégation, mais non pas une association; il n'y a là ni bien public ni corps politique. Cet homme, eût-il asservi la moitié du monde, n'est toujours qu'un particulier; son intérêt, séparé de celui des autres, n'est toujours qu'un intérêt privé. Si ce même homme vient à périr, son empire, après lui, reste épars et sans liaison, comme un chêne se dissout et tombe en un tas de cendre après que le feu l'a consumé.

Un peuple, dit Grotius, peut se donner à un roi. Selon Grotius, un peuple est donc un peuple avant de se donner à un roi. Ce don même est un acte civil; il suppose une délibération publique. Avant donc que d'examiner l'acte par lequel un peuple élit un roi, il seroit bon d'examiner l'acte par lequel un peuple est un peuple; car cet acte, étant nécessairement antérieur à l'autre, est le vrai fondement de la société.

En effet, s'il n'y avoit point de convention antérieure, où seroit, à moins que l'élection ne fût unanime, l'obligation pour le petit nombre de se soumettre au choix du grand? et d'où cent qui veulent un maître ont-ils le droit de voter pour dix qui n'en veulent point? La loi de la pluralité des suffrages est elle-même un établissement de convention, et suppose, au moins une fois, l'unanimité

CHAPITRE VI.

Du pacte social.

Je suppose les hommes parvenus à ce point où les obstacles qui nuisent à leur conservation dans l'état de nature l'emportent par leur résistance sur les forces que chaque individu peut employer pour se maintenir dans cet état. Alors cet état primitif ne peut plus subsister; et le genre humain périroit s'il ne changeoit sa manière d'être.

Or, comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autre moyen pour se conserver que de former par agrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, de les mettre en jeu par un seul mobile, et de les faire agir de concert.

Cette somme de forces ne peut naître que du concours de plusieurs; mais la force et la liberté de chaque homme étant les premiers instrumens de sa conservation, comment les engagera-t-il sans se nuire et sans négliger les soins qu'il se doit? Cette difficulté, ramenée à mon sujet, peut s'énoncer en ces termes :

« Trouver une forme d'association qui dé-
» fende et protége de toute la force commune
» la personne et les biens de chaque associé, et
» par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'o-
» béisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi
» libre qu'auparavant. » Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne *la solution*.

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte, que la moindre modification les rendroit vaines et de nul effet; en sorte que, bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues, jusqu'à ce que le pacte social étant violé, chacun rentre alors dans ses premiers droits, et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauses, bien entendues, se réduisent toutes à une seule : savoir, l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté; car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous; et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres.

De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être, et nul associé n'a plus rien à réclamer; car, s'il restoit quelques droits aux particuliers, comme il n'y auroit aucun supérieur commun qui pût prononcer entre eux et le public; chacun, étant en quelque point son propre juge, prétendroit bientôt l'être en tous; l'état de nature subsisteroit, et l'association deviendroit nécessairement tyrannique ou vaine.

Enfin, chacun se donnant à tous ne se donne à personne; et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a.

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit

aux termes suivans : *Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons encore chaque membre comme partie indivisible du tout.*

A l'instant, au lieu de la personne particulière de chaque contractant, cet acte d'association produit un corps moral et collectif, composé d'autant de membres que l'assemblée a de voix ; lequel reçoit de ce même acte son unité, son *moi* commun, sa vie et sa volonté. Cette personne publique, qui se forme ainsi par l'union de toutes les autres, prenoit autrefois le nom de *cité* (1), et prend maintenant celui de *république* ou de *corps politique*, lequel est appelé par ses membres *état* quand il est passif, *souverain* quand il est actif, *puissance* en le comparant à ses semblables. A l'égard des associés, ils prennent collectivement le nom de *peuple*, et s'appellent en particulier *citoyens*, comme participant à l'autorité souveraine, et *sujets*, comme soumis aux lois de l'état. Mais ces termes se confondent souvent et se prennent l'un pour l'autre ; il suffit de les savoir distinguer quand ils sont employés dans toute leur précision.

(1) Le vrai sens de ce mot s'est presque entièrement effacé chez les modernes ; la plupart prennent une ville pour une cité, et un bourgeois pour un citoyen. Ils ne savent pas que les maisons font la ville, mais que les citoyens font la cité. Cette même erreur coûta cher autrefois aux Carthaginois. Je n'ai pas lu que le titre de *cives* ait jamais été donné aux sujets d'aucun prince, pas même anciennement aux Macédoniens, ni, de nos jours, aux Anglois, quoique plus près de la liberté que tous les autres. Les seuls François prennent tous familièrement ce nom de *citoyens*, parce qu'ils n'en ont aucune véritable idée, comme on peut le voir dans leurs dictionnaires ; sans quoi ils tomberoient, en l'usurpant, dans le crime de lèse-majesté : ce nom, chez eux, exprime une vertu et non pas un droit. Quand Bodin a voulu parler de nos citoyens et bourgeois, il a fait une lourde bévue, en prenant les uns pour les autres (*). M. d'Alembert ne s'y est pas trompé, et a bien distingué, dans son article *Genève*, les quatre ordres d'hommes (même cinq, en y comptant les simples étrangers) (**) qui sont dans notre ville, et dont deux seulement composent la république. Nul autre auteur françois, que je sache, n'a compris le vrai sens du mot *citoyen*.

(*) M. Brizard observe ici avec raison que Bodin écrivoit dans un temps où le nom de *citoyen* en France n'étoit pas un vain titre, et qu'il l'avoit soutenu lui-même avec autant de fermeté que d'éloquence dans les États de Blois en 1588. G. P.

(**) Même six, comme il sera prouvé dans le *Tableau de la constitution de Genève*, qui servira d'introduction aux *Lettres de la Montagne*. G. P.

CHAPITRE VII.

Du souverain.

On voit par cette formule que l'acte d'association renferme un engagement réciproque du public avec les particuliers, et que chaque individu, contractant, pour ainsi dire, avec lui-même, se trouve engagé sous un double rapport ; savoir, comme membre du souverain envers les particuliers, et comme membre de l'état envers le souverain. Mais on ne peut appliquer ici la maxime du droit civil, que nul n'est tenu aux engagemens pris avec lui-même ; car il y a bien de la différence entre s'obliger envers soi, ou envers un tout dont on fait partie.

Il faut remarquer encore que la délibération publique, qui peut obliger tous les sujets envers le souverain à cause des deux différens rapports sous lesquels chacun d'eux est envisagé, ne peut, par la raison contraire, obliger le souverain envers lui-même, et que, par conséquent, il est contre la nature du corps politique que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse enfreindre. Ne pouvant se considérer que sous un seul et même rapport, il est alors dans le cas d'un particulier contractant avec soi-même ; par où l'on voit qu'il n'y a ni ne peut y avoir nulle espèce de loi fondamentale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le contrat social. Ce qui ne signifie pas que ce corps ne puisse fort bien s'engager envers autrui, en ce qui ne déroge point à ce contrat ; car, à l'égard de l'étranger, il devient un être simple, un individu.

Mais le corps politique ou le souverain, ne tirant son être que de la sainteté du contrat, ne peut jamais s'obliger, même envers autrui, à rien qui déroge à cet acte primitif, comme d'aliéner quelque portion de lui-même, ou de se soumettre à un autre souverain. Violer l'acte par lequel il existe seroit s'anéantir ; et ce qui n'est rien ne produit rien.

Sitôt que cette multitude est ainsi réunie en un corps, on ne peut offenser un des membres sans attaquer le corps, encore moins offenser le corps sans que les membres s'en ressentent. Ainsi le devoir et l'intérêt obligent également les deux parties contractantes à s'entr'aider mutuellement ; et les mêmes hommes doivent

chercher à réunir sous ce double rapport tous les avantages qui en dépendent.

Or, le souverain, n'étant formé que des particuliers qui le composent, n'a ni ne peut avoir d'intérêt contraire au leur; par conséquent la puissance souveraine n'a nul besoin de garant envers les sujets, parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à tous ses membres; et nous verrons ci-après qu'il ne peut nuire à aucun en particulier. Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours tout ce qu'il doit être.

Mais il n'en est pas ainsi des sujets envers le souverain, auquel, malgré l'intérêt commun, rien ne répondroit de leurs engagemens, s'il ne trouvoit des moyens de s'assurer de leur fidélité.

En effet chaque individu peut, comme homme, avoir une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen; son intérêt particulier peut lui parler tout autrement que l'intérêt commun; son existence absolue, et naturellement indépendante, peut lui faire envisager ce qu'il doit à la cause commune comme une contribution gratuite, dont la perte sera moins nuisible aux autres que le paiement n'en sera onéreux pour lui; et regardant la personne morale qui constitue l'état comme un être de raison, parce que ce n'est pas un homme, il jouiroit des droits du citoyen sans vouloir remplir les devoirs du sujet; injustice dont le progrès causeroit la ruine du corps politique.

Afin donc que le pacte social ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps: ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre, car telle est la condition qui, donnant chaque citoyen à la patrie, le garantit de toute dépendance personnelle; condition qui fait l'artifice et le jeu de la machine politique, et qui seule rend légitimes les engagemens civils, lesquels, sans cela, seroient absurdes, tyranniques, et sujets aux plus énormes abus.

CHAPITRE VIII.

De l'état civil.

Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquoit auparavant. C'est alors seulement que, la voix du devoir succédant à l'impulsion physique, et le droit à l'appétit, l'homme, qui jusque-là n'avoit regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchans. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentimens s'ennoblissent, son âme tout entière s'élève à tel point, que, si les abus pe cette nouvelle condition ne le dégradoient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devroit bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui, d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer. Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle et un droit illimité à tout ce qu'il tente et qu'il peut atteindre; ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, il faut bien distinguer la liberté naturelle, qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile, qui est limitée par la volonté générale; et la possession, qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété, qui ne peut être fondée que sur un titre positif.

On pourroit, sur ce qui précède, ajouter à l'acquit de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. Mais je n'en ai déjà que trop dit sur cet article, et le sens philosophique du mot *liberté* n'est pas ici de mon sujet.

CHAPITRE IX.

Du domaine réel.

Chaque membre de la communauté se donne à elle au moment qu'elle se forme, tel qu'il se trouve actuellement, lui et toutes ses forces, dont les biens qu'il possède font partie. Ce n'est pas que, par cet acte, la possession change de nature en changeant de mains, et devienne propriété dans celle du souverain ; mais comme les forces de la cité sont incomparablement plus grandes que celles d'un particulier, la possession publique est aussi, dans le fait, plus forte et plus irrévocable, sans être plus légitime, au moins pour les étrangers : car l'état, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social, qui, dans l'état, sert de base à tous les droits ; mais il ne l'est, à l'égard des autres puissances, que par le droit de premier occupant, qu'il tient des particuliers.

Le droit de premier occupant, quoique plus réel que celui du plus fort, ne devient un vrai droit qu'après l'établissement de celui de propriété. Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire, mais l'acte positif qui le rend propriétaire de quelque bien l'exclut de tout le reste. Sa part étant faite, il doit s'y borner, et n'a plus aucun droit à la communauté. Voilà pourquoi le droit du premier occupant, si foible dans l'état de nature, est respectable à tout homme civil. On respecte moins dans ce droit ce qui est à autrui que ce qui n'est pas à soi.

En général, pour autoriser sur un terrain quelconque le droit de premier occupant, il faut les conditions suivantes : premièrement, que ce terrain ne soit encore habité par personne ; secondement, qu'on n'en occupe que la quantité dont on a besoin pour subsister ; en troisième lieu, qu'on en prenne possession, non par une vaine cérémonie, mais par le travail et la culture, seul signe de propriété qui, au défaut de titres juridiques, doive être respecté d'autrui.

En effet, accorder au besoin et au travail le droit de premier occupant, n'est-ce pas l'étendre aussi loin qu'il peut aller ? Peut-on ne pas donner des bornes à ce droit ? Suffira-t-il de mettre le pied sur un terrain commun pour s'en prétendre aussitôt le maître ? Suffira-t-il d'avoir la force d'en écarter un moment les autres hommes pour leur ôter le droit d'y jamais revenir ? Comment un homme ou un peuple peut-il s'emparer d'un territoire immense et en priver tout le genre humain autrement que par une usurpation punissable, puisqu'elle ôte au reste des hommes le séjour et les alimens que la nature leur donne en commun ? Quand Nuñez Balbao prenoit sur le rivage possession de la mer du Sud et de toute l'Amérique méridionale au nom de la couronne de Castille, étoit-ce assez pour en déposséder tous les habitans et en exclure tous les princes du monde ? Sur ce pied-là, ces cérémonies se multiplioient assez vainement ; et le roi catholique n'avoit tout d'un coup qu'à prendre de son cabinet possession de tout l'univers, sauf à retrancher ensuite de son empire ce qui étoit auparavant possédé par les autres princes.

On conçoit comment les terres des particuliers réunies et contiguës deviennent le territoire public, et comment le droit de souveraineté, s'étendant des sujets au terrain qu'ils occupent, devient à la fois réel et personnel ; ce qui met les possesseurs dans une plus grande dépendance, et fait de leurs forces mêmes les garans de leur fidélité ; avantage qui ne paroît pas avoir été bien senti des anciens monarques, qui, ne s'appelant que rois des Perses, des Scythes, des Macédoniens, sembloient se regarder comme les chefs des hommes plutôt que comme les maîtres du pays. Ceux d'aujourd'hui s'appellent plus habilement rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, etc. En tenant ainsi le terrain, ils sont bien sûrs d'en tenir les habitans.

Ce qu'il y a de singulier dans cette aliénation, c'est que, loin qu'en acceptant les biens des particuliers la communauté les en dépouille, elle ne fait que leur assurer la légitime possession, changer l'usurpation en un véritable droit, et la jouissance en propriété. Alors les possesseurs étant considérés comme dépositaires du bien public, leurs droits étant respectés de tous les membres de l'état, et maintenus de toutes ses forces contre l'étranger, par une cession avantageuse au public, et plus encore à eux-mêmes, ils ont, pour ainsi dire, acquis tout ce qu'ils ont donné : paradoxe qui s'expli-

que aisément par la distinction des droits que le souverain et le propriétaire ont sur le même fonds, comme on verra ci-après.

Il peut arriver aussi que les hommes commencent à s'unir avant que de rien posséder, et que, s'emparant ensuite d'un terrain suffisant pour tous, ils en jouissent en commun, ou qu'ils le partagent entre eux, soit également, soit selon des proportions établies par leur souverain. De quelque manière que se fasse cette acquisition, le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est toujours subordonné au droit que la communauté a sur tous; sans quoi il n'y auroit ni solidité dans le lien social ni force réelle dans l'exercice de la souveraineté.

Je terminerai ce chapitre et ce livre par une remarque qui doit servir de base à tout le système social; c'est qu'au lieu de détruire l'égalité naturelle, le pacte fondamental substitue au contraire une égalité morale et légitime à ce que la nature avoit pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et que, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit ([1]).

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

Que la souveraineté est inaliénable.

La première et la plus importante conséquence des principes ci-devant établis est que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'état selon la fin de son institution, qui est le bien commun; car si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différens intérêts qui forme le lien social; et s'il n'y avoit pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne sauroit exister. Or, c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée.

Je dis donc que la souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner, et que le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même : le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté.

En effet, s'il n'est pas impossible qu'une volonté particulière s'accorde sur quelque point avec la volonté générale, il est impossible au moins que cet accord soit durable et constant; car la volonté particulière tend, par sa nature, aux préférences, et la volonté générale à l'égalité. Il est plus impossible encore qu'on ait un garant de cet accord, quand même il devroit toujours exister; ce ne seroit pas un effet de l'art, mais du hasard. Le souverain peut bien dire : Je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vouloir; mais il ne peut pas dire, Ce que cet homme voudra demain, je le voudrai encore, puisqu'il est absurde que la volonté se donne des chaînes pour l'avenir, et puisqu'il ne dépend d'aucune volonté de consentir à rien de contraire au bien de l'être qui veut. Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple; à l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et dès lors le corps politique est détruit.

Ce n'est point à dire que les ordres des chefs ne puissent passer pour des volontés générales, tant que le souverain, libre de s'y opposer, ne le fait pas. En pareil cas, du silence universel on doit présumer le consentement du peuple. Ceci s'expliquera plus au long.

CHAPITRE II.

Que la souveraineté est indivisible.

Par la même raison que la souveraineté est inaliénable, elle est indivisible; car la volonté est générale ([1]), ou elle ne l'est pas; elle est

([1]) Sous les mauvais gouvernemens, cette égalité n'est qu'apparente et illusoire; elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misère, et le riche dans son usurpation. Dans le fait les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent, et nuisibles à ceux qui n'ont rien : d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose, et qu'aucun d'eux n'a rien de trop

([1]) Pour qu'une volonté soit générale, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit unanime, mais il est nécessaire que toutes

celle du corps du peuple, ou seulement d'une partie. Dans le premier cas, cette volonté déclarée est un acte de souveraineté, et fait loi; dans le second, ce n'est qu'une volonté particulière, ou un acte de magistrature; c'est un décret tout au plus.

Mais nos politiques, ne pouvant diviser la souveraineté dans son principe, la divisent dans son objet : ils la divisent en force et en volonté; en puissance législative et en puissance exécutive; en droits d'impôts, de justice et de guerre; en administration intérieure, et en pouvoir de traiter avec l'étranger : tantôt ils confondent toutes ces parties, et tantôt ils les séparent. Ils font du souverain un être fantastique et formé de pièces rapportées; c'est comme s'ils composoient l'homme de plusieurs corps, dont l'un auroit des yeux, l'autre des bras, l'autre des pieds, et rien de plus. Les charlatans du Japon dépècent, dit-on, un enfant aux yeux des spectateurs; puis jetant en l'air tous ses membres l'un après l'autre, ils font retomber l'enfant vivant et tout rassemblé. Tels sont à peu près les tours de gobelets de nos politiques; après avoir démembré le corps social, par un prestige digne de la foire, ils rassemblent les pièces on ne sait comment.

Cette erreur vient de ne s'être pas fait des notions exactes de l'autorité souveraine, et d'avoir pris pour des parties de cette autorité ce qui n'en étoit que des émanations. Ainsi, par exemple, on a regardé l'acte de déclarer la guerre et celui de faire la paix comme des actes de souveraineté; ce qui n'est pas, puisque chacun de ces actes n'est point une loi, mais seulement une application de la loi, un acte particulier qui détermine le cas de la loi, comme on le verra clairement quand l'idée attachée au mot *loi* sera fixée.

En suivant de même les autres divisions, on trouveroit que, toutes les fois qu'on croit voir la souveraineté partagée, on se trompe; que les droits qu'on prend pour des parties de cette souveraineté lui sont tous subordonnés, et supposent toujours des volontés suprêmes dont ces droits ne donnent que l'exécution.

On ne sauroit dire combien ce défaut d'exactitude a jeté d'obscurité sur les décisions des auteurs en matière de droit politique, quand ils ont voulu juger des droits respectifs des rois et des peuples sur les principes qu'ils avoient établis. Chacun peut voir, dans les chapitres III et IV du premier livre de Grotius, comment ce savant homme et son traducteur Barbeyrac s'enchevêtrent, s'embarrassent dans leurs sophismes, crainte d'en dire trop ou de n'en dire pas assez selon leurs vues, et de choquer les intérêts qu'ils avoient à concilier. Grotius, réfugié en France, mécontent de sa patrie, et voulant faire sa cour à Louis XIII, à qui son livre est dédié, n'épargne rien pour dépouiller les peuples de tous leurs droits pour en revêtir les rois avec tout l'art possible. C'eût bien été aussi le goût de Barbeyrac, qui dédioit sa traduction au roi d'Angleterre Georges I[er]. Mais malheureusement l'expulsion de Jacques II, qu'il appelle abdication, le forçoit à se tenir sur la réserve, à gauchir, à tergiverser, pour ne pas faire de Guillaume un usurpateur. Si ces deux écrivains avoient adopté les vrais principes, toutes les difficultés étoient levées, et ils eussent été toujours conséquens; mais ils auroient tristement dit la vérité, et n'auroient fait leur cour qu'au peuple. Or, la vérité ne mène point à la fortune, et le peuple ne donne ni ambassades, ni chaires, ni pensions.

les voix soient comptées; toute exclusion formelle rompt la généralité.

CHAPITRE III.

Si la volonté générale peut errer.

Il s'ensuit de ce qui précède, que la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique : mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours : jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paroît vouloir ce qui est mal.

Il y a souvent bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre regarde à l'intérêt privé, et n'est qu'une somme de volontés particulières : mais ôtez de ces mêmes volontés les plus et les moins qui s'entre-

détruisent (¹), reste pour somme des différences la volonté générale.

Si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les citoyens n'avoient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences résulteroit toujours la volonté générale, et la délibération seroit toujours bonne. Mais quand il se fait des brigues, des associations partielles aux dépens de la grande, la volonté de chacune de ces associations devient générale par rapport à ses membres, et particulière par rapport à l'état : on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votans que d'hommes; mais seulement autant que d'associations. Les différences deviennent moins nombreuses et donnent un résultat moins général. Enfin, quand une de ces associations est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres, vous n'avez plus pour résultat une somme de petites différences, mais une différence unique; alors il n'y a plus de volonté générale, et l'avis qui l'emporte n'est qu'un avis particulier.

Il importe donc, pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale, qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'état, et que chaque citoyen n'opine que d'après lui (²). Telle fut l'unique et sublime institution du grand Lycurgue. Que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre et en prévenir l'inégalité, comme firent Solon, Numa, Servius. Ces précautions sont les seules bonnes pour que la volonté générale soit toujours éclairée, et que le peuple ne se trompe point.

(¹) *Chaque intérêt*, dit le marquis d'Argenson, *a des principes différens. L'accord de deux intérêts particuliers se forme par opposition à celui d'un tiers* (*). Il eût pu ajouter que l'accord de tous les intérêts se forme par opposition à celui de chacun. S'il n'y avoit point d'intérêts différens, à peine sentiroit-on l'intérêt commun, qui ne trouveroit jamais d'obstacle; tout iroit de lui-même, et la politique cesseroit d'être un art.

(²) *Vera cosa è*, dit Machiavel, *che alcuni divisioni nuocono alle republiche, e alcune giovano : quelle nuocono che sono dalle sette e da partigiani accompagnate : quelle giovano che senza sette, senza partigiani, si mantengono. Non potendo adunque provedere un fondatore d'una republica che non siano nimicizie in quella, hà da proveder almeno che non vi siano sette.* Hist. Florent., Liv. VII.

(*) Voyez les *Considérations sur le gouvernement de la France*, chap. II. G. P.

CHAPITRE IV.

Des bornes du pouvoir souverain.

Si l'état ou la cité n'est qu'une personne morale dont la vie consiste dans l'union de ses membres, et si le plus important de ses soins est celui de sa propre conservation, il lui faut une force universelle et compulsive pour mouvoir et disposer chaque partie de la manière la plus convenable au tout. Comme la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres, le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens; et c'est ce même pouvoir qui, dirigé par la volonté générale, porte, comme j'ai dit, le nom de souveraineté.

Mais, outre la personne publique, nous avons à considérer les personnes privées qui la composent, et dont la vie et la liberté sont naturellement indépendantes d'elle. Il s'agit donc de bien distinguer les droits respectifs des citoyens et du souverain (¹), et les devoirs qu'ont à remplir les premiers en qualité de sujets, du droit naturel dont ils doivent jouir en qualité d'hommes.

On convient que tout ce que chacun aliène, par le pacte social, de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté; mais il faut convenir aussi que le souverain seul est juge de cette importance.

Tous les services qu'un citoyen peut rendre à l'état, il les lui doit sitôt que le souverain les demande; mais le souverain, de son côté, ne peut charger les sujets d'aucune chaîne inutile à la communauté : il ne peut pas même le vouloir; car, sous la loi de raison, rien ne se fait sans cause, non plus que sous la loi de nature.

Les engagemens qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels; et leur nature est telle qu'en les remplissant, on ne peut travailler pour autrui sans travailler aussi pour soi. Pourquoi la volonté générale est-elle toujours droite, et pourquoi tous veulent-ils constamment le bonheur de chacun d'eux, si ce n'est parce qu'il n'y a personne

(¹) Lecteurs attentifs, ne vous pressez pas, je vous prie, de m'accuser ici de contradiction. Je n'ai pu l'éviter dans les termes, vu la pauvreté de la langue; mais attendez.

qui ne s'approprie ce mot *chacun*, et qui ne songe à lui-même en votant pour tous? ce qui prouve que l'égalité de droit, et la notion de justice qu'elle produit, dérive de la préférence que chacun se donne, et par conséquent de la nature de l'homme; que la volonté générale, pour être vraiment telle, doit l'être dans son objet ainsi que dans son essence; qu'elle doit partir de tous pour s'appliquer à tous; et qu'elle perd sa rectitude naturelle lorsqu'elle tend à quelque objet individuel et déterminé, parce qu'alors, jugeant de ce qui nous est étranger, nous n'avons aucun vrai principe d'équité qui nous guide.

En effet, sitôt qu'il s'agit d'un fait ou d'un droit particulier sur un point qui n'a pas été réglé par une convention générale et antérieure, l'affaire devient contentieuse : c'est un procès où les particuliers intéressés sont une des parties, et le public l'autre, mais où je ne vois ni la loi qu'il faut suivre, ni le juge qui doit prononcer. Il seroit ridicule de vouloir alors s'en rapporter à une expresse décision de la volonté générale, qui ne peut être que la conclusion de l'une des parties, et qui par conséquent n'est pour l'autre qu'une volonté étrangère, particulière, portée en cette occasion à l'injustice et sujette à l'erreur. Ainsi, de même qu'une volonté particulière ne peut représenter la volonté générale, la volonté générale à son tour change de nature, ayant un objet particulier, et ne peut comme générale prononcer ni sur un homme ni sur un fait. Quand le peuple d'Athènes, par exemple, nommoit ou cassoit ses chefs, décernoit des honneurs à l'un, imposoit des peines à l'autre, et, par des multitudes de décrets particuliers, exerçoit indistinctement tous les actes du gouvernement, le peuple alors n'avoit plus de volonté générale proprement dite, il n'agissoit plus comme souverain, mais comme magistrat Ceci paroîtra contraire aux idées communes; mais il faut me laisser le temps d'exposer les miennes.

On doit concevoir par là que ce qui généralise la volonté est moins le nombre des voix que l'intérêt commun qui les unit; car, dans cette institution, chacun se soumet nécessairement aux conditions qu'il impose aux autres : accord admirable de l'intérêt et de la justice, qui donne aux délibérations communes un caractère d'équité qu'on voit évanouir dans la discussion de toute affaire particulière, faute d'un intérêt commun qui unisse et identifie la règle du juge avec celle de la patrie.

Par quelque côté qu'on remonte au principe on arrive toujours à la même conclusion; savoir, que le pacte social établit entre les citoyens une telle égalité, qu'ils s'engagent tous sous les mêmes conditions et doivent jouir tous des mêmes droits. Ainsi, par la nature du pacte, tout acte de souveraineté, c'est-à-dire tout acte authentique de la volonté générale, oblige ou favorise également tous les citoyens; en sorte que le souverain connoît seulement le corps de la nation, et ne distingue aucun de ceux qui la composent. Qu'est-ce donc proprement qu'un acte de souveraineté? Ce n'est pas une convention du supérieur avec l'inférieur, mais une convention du corps avec chacun de ses membres : convention légitime, parce qu'elle a pour base le contrat social; équitable, parce qu'elle est commune à tous; utile, parce qu'elle ne peut avoir d'autre objet que le bien général; et solide, parce qu'elle a pour garant la force publique et le pouvoir suprême. Tant que les sujets ne sont soumis qu'à de telles conventions, ils n'obéissent à personne, mais seulement à leur propre volonté : et demander jusqu'où s'étendent les droits respectifs du souverain et des citoyens, c'est demander jusqu'à quel point ceux-ci peuvent s'engager avec eux-mêmes, chacun envers tous, et tous envers chacun d'eux.

On voit par là que le pouvoir souverain, tout absolu, tout sacré, tout inviolable qu'il est, ne passe ni ne peut passer les bornes des conventions générales, et que tout homme peut disposer pleinement de ce qui lui a été laissé de ses biens et de sa liberté par ces conventions : de sorte que le souverain n'est jamais en droit de charger un sujet plus qu'un autre, parce qu'alors, l'affaire devenant particulière, son pouvoir n'est plus compétent.

Ces distinctions une fois admises, il est si faux que dans le contrat social il y ait de la part des particuliers aucune renonciation véritable, que leur situation, par l'effet de ce contrat, se trouve réellement préférable à ce qu'elle étoit auparavant, et qu'au lieu d'une aliénation, ils n'ont fait qu'un échange avantageux d'une

manière d'être incertaine et précaire contre une autre meilleure et plus sûre, de l'indépendance naturelle contre la liberté, du pouvoir de nuire à autrui contre leur propre sûreté, et de leur force, que d'autres pouvoient surmonter, contre un droit que l'union sociale rend invincible. Leur vie même, qu'ils ont dévouée à l'état, en est continuellement protégée; et lorsqu'ils l'exposent pour sa défense, que font-ils alors que lui rendre ce qu'ils ont reçu de lui? Que font-ils qu'ils ne fissent plus fréquemment et avec plus de danger dans l'état de nature, lorsque, livrant des combats inévitables, ils défendroient au péril de leur vie ce qui leur sert à la conserver? Tous ont à combattre au besoin pour la patrie, il est vrai; mais aussi nul n'a jamais à combattre pour soi. Ne gagne-t-on pas encore à courir, pour ce qui fait notre sûreté, une partie des risques qu'il faudroit courir pour nous-mêmes sitôt qu'elle nous seroit ôtée?

CHAPITRE V.

Du droit de vie et de mort.

On demande comment les particuliers, n'ayant point droit de disposer de leur propre vie, peuvent transmettre au souverain ce même droit qu'ils n'ont pas. Cette question ne paroît difficile à résoudre que parce qu'elle est mal posée. Tout homme a droit de risquer sa propre vie pour la conserver. A-t-on jamais dit que celui qui se jette par une fenêtre pour échapper à un incendie soit coupable de suicide; a-t-on même jamais imputé ce crime à celui qui périt dans une tempête dont en s'embarquant il n'ignoroit pas le danger?

Le traité social a pour fin la conservation des contractans. Qui veut la fin veut aussi les moyens, et ces moyens sont inséparables de quelques risques, même de quelques pertes. Qui veut conserver sa vie aux dépens des autres doit la donner aussi pour eux quand il faut. Or le citoyen n'est plus juge du péril auquel la loi veut qu'il s'expose; et quand le prince lui a dit : Il est expédient à l'état que tu meures, il doit mourir, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il a vécu en sûreté jusque alors, et que sa vie n'est plus seulement un bienfait de la nature, mais un don conditionnel de l'état.

La peine de mort infligée aux criminels peut être envisagée à peu près sous le même point de vue : c'est pour n'être pas la victime d'un assassin que l'on consent à mourir si on le devient. Dans ce traité, loin de disposer de sa propre vie, on ne songe qu'à la garantir, et il n'est pas à présumer qu'aucun des contractans prémédite alors de se faire pendre.

D'ailleurs, tout malfaiteur, attaquant le droit social, devient par ses forfaits rebelle et traître à la patrie; il cesse d'en être membre en violant ses lois; et même il lui *fait la guerre*. Alors la conservation de l'état est incompatible avec la sienne; il faut qu'un des deux périsse; et quand on fait mourir le coupable, c'est moins comme citoyen que comme ennemi. Les procédures, le jugement, sont les preuves et la déclaration qu'il a rompu le traité social, et par conséquent qu'il n'est plus membre de l'état. Or, comme il s'est reconnu tel, tout au moins par son séjour, il en doit être retranché par l'exil comme infracteur du pacte, ou par la mort comme ennemi public; car un tel ennemi n'est pas une personne morale, c'est un homme, et c'est alors que le droit de la guerre est de tuer le vaincu.

Mais, dira-t-on, la condamnation d'un criminel est un acte particulier. D'accord, aussi cette condamnation n'appartient-elle point au souverain; c'est un droit qu'il peut conférer sans pouvoir l'exercer lui-même. Toutes mes idées se tiennent, mais je ne saurois les exposer toutes à la fois.

Au reste, la fréquence des supplices est toujours un signe de foiblesse ou de paresse dans le gouvernement. Il n'y a point de méchant qu'on ne pût rendre bon à quelque chose. On n'a droit de faire mourir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conserver sans danger.

A l'égard du droit de faire grâce ou d'exempter un coupable de la peine portée par la loi et prononcée par le juge, il n'appartient qu'à celui qui est au-dessus du juge et de la loi, c'est-à-dire au souverain; encore son droit en ceci n'est-il pas bien net, et les cas d'en user sont-ils très-rares. Dans un état bien gouverné, il y a peu de punitions, non parce qu'on fait beaucoup de grâces, mais parce qu'il y a peu

de criminels : la multitude des crimes en assure l'impunité lorsque l'état dépérit. Sous la république romaine, jamais le sénat ni les consuls ne tentèrent de faire grâce; le peuple même n'en faisoit pas, quoiqu'il révoquât quelquefois son propre jugement. Les fréquentes grâces annoncent que bientôt les forfaits n'en auront plus besoin, et chacun voit où cela mène. Mais je sens que mon cœur murmure et retient ma plume: laissons discuter ces questions à l'homme juste qui n'a point failli, et qui jamais n'eut lui-même besoin de grâce.

CHAPITRE VI.

De la loi.

Par le pacte social nous avons donné l'existence et la vie du corps politique : il s'agit maintenant de lui donner le mouvement et la volonté par la législation. Car l'acte primitif par lequel ce corps se forme et s'unit ne détermine rien encore de ce qu'il doit faire pour se conserver.

Ce qui est bien conforme à l'ordre est tel par la nature des choses et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin ni de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle émanée de la raison seule, mais cette justice, pour être admise entre nous, doit être réciproque. A considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, quand celui-ci les observe avec tout le monde sans que personne les observe avec lui. Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux devoirs et ramener la justice à son objet. Dans l'état de nature, où tout est commun, je ne dois rien à ceux à qui je n'ai rien promis; je ne reconnois pour être à autrui que ce qui m'est inutile. Il n'en est pas ainsi dans l'état civil, où tous les droits sont fixés par la loi.

Mais qu'est-ce donc enfin qu'une loi? Tant qu'on se contentera de n'attacher à ce mot que des idées métaphysiques, on continuera de raisonner sans s'entendre, et quand on aura dit ce que c'est qu'une loi de la nature, on n'en saura pas mieux ce que c'est qu'une loi de l'état.

J'ai déjà dit qu'il n'y avoit point de volonté générale sur un objet particulier. En effet, cet objet particulier est dans l'état, ou hors de l'état. S'il est hors de l'état, une volonté qui lui est étrangère n'est point générale par rapport à lui; et si cet objet est dans l'état, il en fait partie : alors il se forme entre le tout et sa partie une relation qui en fait deux êtres séparés, dont la partie est l'un, et le tout moins cette même partie est l'autre. Mais le tout moins une partie n'est point le tout; et tant que ce rapport subsiste, il n'y a plus de tout, mais deux parties égales; d'où il suit que la volonté de l'une n'est point non plus générale par rapport à l'autre.

Mais quand tout le peuple statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même, et s'il se forme alors un rapport, c'est de l'objet entier sous un point de vue à l'objet entier sous un autre point de vue, sans aucune division du tout. Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue. C'est cet acte que j'appelle une loi.

Quand je dis que l'objet des lois est toujours général, j'entends que la loi considère les sujets en corps et les actions comme abstraites, jamais un homme comme individu ni une action particulière. Ainsi la loi peut bien statuer qu'il y aura des priviléges, mais elle n'en peut donner nommément à personne; la loi peut faire plusieurs classes de citoyens, assigner même les qualités qui donneront droit à ces classes, mais elle ne peut donner tels et tels pour y être admis; elle peut établir un gouvernement royal et une succession héréditaire, mais elle ne peut élire un roi, ni nommer une famille royale : en un mot, toute fonction qui se rapporte à un objet individuel n'appartient point à la puissance législative.

Sur cette idée on voit à l'instant qu'il ne faut plus demander à qui il appartient de faire des lois, puisqu'elles sont des actes de la volonté générale; ni si le prince est au-dessus des lois, puisqu'il est membre de l'état; ni si la loi peut être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même; ni comment on est libre et

soumis aux lois, puisqu'elles ne sont que des registres de nos volontés.

On voit encore que la loi réunissant l'universalité de la volonté et celle de l'objet, ce qu'un homme, quel qu'il puisse être, ordonne de son chef n'est point une loi : ce qu'ordonne même le souverain sur un objet particulier n'est pas non plus une loi, mais un décret; ni un acte de souveraineté, mais de magistrature.

J'appelle donc république tout état régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être : car alors seulement l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose. Tout gouvernement légitime est républicain (1) : j'expliquerai ci-après ce que c'est que gouvernement.

Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le peuple, soumis aux lois, en doit être l'auteur; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société. Mais comment les règleront-ils? Sera-ce d'un commun accord, par une inspiration subite? Le corps politique a-t-il un organe pour énoncer ses volontés? Qui lui donnera la prévoyance nécessaire pour en former les actes et les publier d'avance? ou comment les prononcera-t-il au moment du besoin? Comment une multitude aveugle, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuteroit-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile, qu'un système de législation? De lui-même le peuple veut toujours le bien, mais de lui-même, il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. Il faut lui faire voir les objets tels qu'ils sont, quelquefois tels qu'ils doivent lui paroître, lui montrer le bon chemin qu'elle cherche, la garantir des séductions des volontés particulières, rapprocher à ses yeux les lieux et les temps, balancer l'attrait des avantages présens et sensibles par le danger des maux éloignés et cachés. Les particuliers voient le bien qu'ils rejettent; le public veut le bien qu'il ne voit pas. Tous ont également besoin de guides. Il faut obliger les uns à conformer leurs volontés à leur raison; il faut apprendre à l'autre à connoître ce qu'il veut. Alors des lumières publiques résulte l'union de l'entendement et de la volonté dans le corps social; de là l'exact concours des parties, et enfin la plus grande force du tout. Voilà d'où naît la nécessité d'un législateur.

(1) Je n'entends pas seulement par ce mot une aristocratie ou une démocratie, mais en général tout gouvernement guidé par la volonté générale, qui est la loi. Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain, mais qu'il en soit le ministre : alors la monarchie elle-même est république. Ceci s'éclaircira dans le Livre suivant.

CHAPITRE VII.

Du législateur.

Pour découvrir les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, il faudroit une intelligence supérieure qui vît toutes les passions des hommes, et qui n'en éprouvât aucune; qui n'eût aucun rapport avec notre nature, et qui la connût à fond; dont le bonheur fût indépendant de nous, et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre; enfin qui, dans le progrès des temps se ménageant une gloire éloignée, pût travailler dans un siècle et jouir dans un autre (1). Il faudroit des dieux pour donner des lois aux hommes.

Le même raisonnement que faisoit Caligula quant au fait, Platon le faisoit, quant au droit, pour définir l'homme civil ou royal qu'il cherche dans son livre *du règne* (*). Mais s'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand législateur? Le premier n'a qu'à suivre le modèle que l'autre doit proposer. Celui-ci est le mécanicien qui invente la machine, celui-là n'est que l'ouvrier qui la monte et la fait marcher. Dans la naissance des sociétés, dit Montesquieu, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques (**).

(1) Un peuple ne devient célèbre que quand sa législation commence à décliner. On ignore durant combien de siècles l'institution de Lycurgue fit le bonheur des Spartiates avant qu'il fût question d'eux dans le reste de la Grèce.

(*) Voyez le dialogue de Platon qui, dans les traductions latines, a pour titre : *Politicus* ou *Vir civilis*. Quelques-uns l'ont intitulé *de Regno*. Ce que Rousseau dit ici se rapporte à l'idée générale de ce dialogue plutôt qu'à un passage particulier qu'on en pourroit citer. G. P.

(**) *Grandeur et décadence des Romains*, chap. Ier. G. P.

Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer pour ainsi dire la nature humaine, de transformer chaque individu, qui par lui-même est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer, de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature. Il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères, et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui. Plus ces forces naturelles sont mortes et anéanties, plus les acquises sont grandes et durables, plus aussi l'institution est solide et parfaite : en sorte que si chaque citoyen n'est rien, ne peut rien que par tous les autres, et que la force acquise par le tout soit égale ou supérieure à la somme des forces naturelles de tous les individus, on peut dire que la législation est au plus haut point de perfection qu'elle puisse atteindre.

Le législateur est à tous égards un homme extraordinaire dans l'état. S'il doit l'être par son génie, il ne l'est pas moins par son emploi. Ce n'est point magistrature, ce n'est point souveraineté. Cet emploi, qui constitue la république, n'entre point dans sa constitution : c'est une fonction particulière et supérieure qui n'a rien de commun avec l'empire humain; car si celui qui commande aux hommes ne doit pas commander aux lois, celui qui commande aux lois ne doit pas non plus commander aux hommes; autrement ses lois, ministres de ses passions, ne feroient souvent que perpétuer ses injustices; jamais il ne pourroit éviter que des vues particulières n'altérassent la sainteté de son ouvrage.

Quand Lycurgue donna des lois à sa patrie, il commença par abdiquer sa royauté. C'étoit la coutume de la plupart des villes grecques de confier à des étrangers l'établissement des leurs. Les républiques modernes de l'Italie imitèrent souvent cet usage; celle de Genève en fit autant, et s'en trouva bien (¹). Rome, dans son plus bel âge, vit renaître en son sein tous les crimes de la tyrannie, et se vit prête à périr, pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain.

Cependant les décemvirs eux-mêmes ne s'arrogèrent jamais le droit de faire passer aucune loi de leur seule autorité. *Rien de ce que nous vous proposons*, disoient-ils au peuple, *ne peut passer en loi sans votre consentement. Romains, soyez vous-mêmes les auteurs des lois qui doivent faire votre bonheur.*

Celui qui rédige les lois n'a donc ou ne doit avoir aucun droit législatif; et le peuple même ne peut, quand il le voudroit, se dépouiller de ce droit incommunicable, parce que, selon le pacte fondamental, il n'y a que la volonté générale qui oblige les particuliers, et qu'on ne peut jamais s'assurer qu'une volonté particulière est conforme à la volonté générale qu'après l'avoir soumise aux suffrages libres du peuple : j'ai déjà dit cela; mais il n'est pas inutile de le répéter.

Ainsi l'on trouve à la fois dans l'ouvrage de la législation deux choses qui sont incompatibles : une entreprise au-dessus de la force humaine, et, pour l'exécuter, une autorité qui n'est rien.

Autre difficulté qui mérite attention. Les sages qui veulent parler au vulgaire leur langage au lieu du sien, n'en sauroient être entendus. Or, il y a mille sortes d'idées qu'il est impossible de traduire dans la langue du peuple. Les vues trop générales et les objets trop éloignés sont également hors de sa portée : chaque individu, ne goûtant d'autre plan de gouvernement que celui qui se rapporte à son intérêt particulier, aperçoit difficilement les avantages qu'il doit retirer des privations continuelles qu'imposent les bonnes lois. Pour qu'un peuple naissant pût goûter les saines maximes de la politique et suivre les règles fondamentales de la raison d'état, il faudroit que l'effet pût devenir la cause; que l'esprit social, qui doit être l'ouvrage de l'institution. présidât à l'institution même, et que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent devenir par elles. Ainsi donc le législateur ne pouvant employer ni la

(¹) Ceux qui ne considèrent Calvin que comme théologien connoissent mal l'étendue de son génie. La rédaction de nos sages édits, à laquelle il eut beaucoup de part, lui fait autant d'honneur que son institution. Quelque révolution que le temps puisse amener dans notre culte, tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera pas éteint parmi nous, jamais la mémoire de ce grand homme ne cessera d'y être en bénédiction.

force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre.

Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel et d'honorer les dieux de leur propre sagesse, afin que les peuples, soumis aux lois de l'état comme à celles de la nature, et reconnoissant le même pouvoir dans la formation de l'homme et dans celle de la cité, obéissent avec liberté et portassent docilement le joug de la félicité publique.

Cette raison sublime, qui s'élève au-dessus de la portée des hommes vulgaires, est celle dont le législateur met les décisions dans la bouche des immortels, pour entraîner par l'autorité divine ceux que ne pourroit ébranler la prudence humaine (¹). Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les dieux, ni d'en être cru quand il s'annonce pour être leur interprète. La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa mission. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité, ou dresser un oiseau pour lui parler à l'oreille, ou trouver d'autres moyens grossiers d'en imposer au peuple. Celui qui ne saura que cela pourra même assembler par hasard une troupe d'insensés; mais il ne fondera jamais un empire, et son extravagant ouvrage périra bientôt avec lui. De vains prestiges forment un lien passager; il n'y a que la sagesse qui le rende durable. La loi judaïque toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël, qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées; et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire dans leurs institutions ce grand et puissant génie qui préside aux établissemens durables.

Il ne faut pas, de tout ceci, conclure avec Waburton (*) que la politique et la religion aient parmi nous un objet commun, mais que, dans l'origine des nations, l'une sert d'instrument à l'autre.

CHAPITRE VIII.

Du peuple.

Comme, avant d'élever un grand édifice, l'architecte observe et sonde le sol pour voir s'il en peut soutenir le poids, le sage instituteur ne commence pas par rédiger de bonnes lois en elles-mêmes, mais il examine auparavant si le peuple auquel il les destine est propre à les supporter. C'est pour cela que Platon refusa de donner des lois aux Arcadiens et aux Cyréniens, sachant que ces deux peuples étoient riches et ne pouvoient souffrir l'égalité : c'est pour cela qu'on vit en Crète de bonnes lois et de méchans hommes, parce que Minos n'avoit discipliné qu'un peuple chargé de vices.

Mille nations ont brillé sur la terre, qui n'auroient jamais pu souffrir de bonnes lois; et celles même qui l'auroient pu, n'ont eu, dans toute leur durée, qu'un temps fort court pour cela. La plupart des peuples, ainsi que des hommes, ne sont dociles que dans leur jeunesse; ils deviennent incorrigibles en vieillissant. Quand une fois les coutumes sont établies et les préjugés enracinés, c'est une entreprise dangereuse et vaine de vouloir les réformer; le peuple ne peut pas même souffrir qu'on touche à ses maux pour les détruire, semblable à ces malades stupides et sans courage qui frémissent à l'aspect du médecin.

Ce n'est pas que, comme quelques maladies bouleversent la tête des hommes et leur ôtent le souvenir du passé, il ne se trouve quelquefois dans la durée des états des époques violentes où les révolutions font sur les peuples ce que certaines crises font sur les individus, où l'horreur du passé tient lieu d'oubli, et où l'état, embrasé par les guerres civiles, renaît pour ainsi dire de sa cendre, et reprend la vigueur de la jeunesse en sortant des bras de la mort.

(¹) *E veramente*, dit Machiavel, *mai non fu alcuno ordinatore di leggi straordinarie in un popolo, che non ricorresse a Dio, perche altrimenti non sarebbero accettate : perche sono molti beni conosciuti da uno prudente, i quali non hanno in se raggioni evidenti da potergli persuadere ad altrui.* Discorsi sopra Tito Livio, Liv. I, c. XI.

(*) Célèbre théologien anglois mort en 1779, principalement connu par un traité intitulé : *La divine mission de Moïse*, 2 vol. G. P.

Telle fut Sparte au temps de Lycurgue, telle fut Rome après les Tarquins, et telles ont été parmi nous la Hollande et la Suisse après l'expulsion des tyrans.

Mais ces événemens sont rares; ce sont des exceptions dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'état excepté. Elles ne sauroient même avoir lieu deux fois pour le même peuple; car il peut se rendre libre tant qu'il n'est que barbare, mais il ne le peut plus quand le ressort civil est usé. Alors les troubles peuvent le détruire sans que les révolutions puissent le rétablir; et sitôt que ses fers sont brisés, il tombe épars et n'existe plus: il lui faut désormais un maître et non pas un libérateur. Peuples libres, souvenez-vous de cette maxime : On peut acquérir la liberté, mais on ne la recouvre jamais.

La jeunesse n'est pas l'enfance. Il est pour les nations comme pour les hommes un temps de jeunesse, ou, si l'on veut, de maturité, qu'il faut attendre avant de les soumettre à des lois; mais la maturité d'un peuple n'est pas toujours facile à connoître; et si on la prévient, l'ouvrage est manqué. Tel peuple est disciplinable en naissant, tel autre ne l'est pas au bout de dix siècles. Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt. Pierre avoit le génie imitatif; il n'avoit pas le vrai génie, celui qui crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses qu'il fit étoient bien, la plupart étoient déplacées. Il a vu que son peuple étoit barbare, il n'a point vu qu'il n'étoit pas mûr pour la police; il l'a voulu civiliser quand il ne falloit que l'aguerrir. Il a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglois, quand il falloit commencer par faire des Russes : il a empêché ses sujets de devenir jamais ce qu'ils pourroient être, en leur persuadant qu'ils étoient ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur françois forme son élève pour briller un moment dans son enfance, et puis n'être jamais rien. L'empire de Russie voudra subjuguer l'Europe, et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres : cette révolution me paroît infaillible. Tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer.

CHAPITRE IX.

Suite.

Comme la nature a donné des termes à la stature d'un homme bien conformé, passé lesquels elle ne fait plus que des géans ou des nains, il y a de même, eu égard à la meilleure constitution d'un état, des bornes à l'étendue qu'il peut avoir, afin qu'il ne soit ni trop grand pour pouvoir être bien gouverné, ni trop petit pour pouvoir se maintenir par lui-même. Il y a dans tout corps politique un *maximum* de force qu'il ne sauroit passer, et duquel souvent il s'éloigne à force de s'agrandir. Plus le lien social s'étend, plus il se relâche; et en général un petit état est proportionnellement plus fort qu'un grand.

Mille raisons démontrent cette maxime. Premièrement, l'administration devient plus pénible dans les grandes distances, comme un poids devient plus lourd au bout d'un plus grand levier. Elle devient aussi plus onéreuse à mesure que les degrés se multiplient; car chaque ville a d'abord la sienne, que le peuple paie; chaque district la sienne, encore payée par le peuple; ensuite chaque province, puis les grands gouvernemens, les satrapies, les vices-royautés, qu'il faut toujours payer plus cher à mesure qu'on monte, et toujours aux dépens du malheureux peuple; enfin vient l'administration suprême qui écrase tout. Tant de surcharges épuisent continuellement les sujets: loin d'être mieux gouvernés par tous ces différens ordres, ils le sont bien moins que s'il n'y en avoit qu'un seul au-dessus d'eux. Cependant à peine reste-t-il des ressources pour les cas extraordinaires; et quand il y faut recourir, l'état est toujours à la veille de sa ruine.

Ce n'est pas tout : non-seulement le gouvernement a moins de vigueur et de célérité pour faire observer les lois, empêcher les vexations, corriger les abus, prévenir les entreprises séditieuses qui peuvent se faire dans des lieux éloignés; mais le peuple a moins d'affection pour ses chefs, qu'il ne voit jamais, pour la patrie qui est à ses yeux comme le monde, et pour ses concitoyens, dont la plupart lui sont étrangers. Les mêmes lois ne peuvent convenir à tant de provinces diverses qui ont des mœurs

différentes, qui vivent sous des climats opposés, et qui ne peuvent souffrir la même forme de gouvernement. Des lois différentes n'engendrent que trouble et confusion parmi des peuples qui, vivant sous les mêmes chefs et dans une communication continuelle, passent où se marient les uns chez les autres, et, soumis à d'autres coutumes, ne savent jamais si leur patrimoine est bien à eux. Les talens sont enfouis, les vertus ignorées, les vices impunis, dans cette multitude d'hommes inconnus les uns aux autres, que le siége de l'administration suprême rassemble dans un même lieu. Les chefs, accablés d'affaires, ne voient rien par eux-mêmes, des commis gouvernent l'état. Enfin les mesures qu'il faut prendre pour maintenir l'autorité générale, à laquelle tant d'officiers éloignés veulent se soustraire ou en imposer, absorbent tous les soins publics; il n'en reste plus pour le bonheur du peuple, à peine en reste-t-il pour sa défense au besoin; et c'est ainsi qu'un corps trop grand pour sa constitution s'affaisse et périt écrasé sous son propre poids.

D'un autre côté, l'état doit se donner une certaine base pour avoir de la solidité, pour résister aux secousses qu'il ne manquera pas d'éprouver, et aux efforts qu'il sera contraint de faire pour se soutenir : car tous les peuples ont une espèce de force centrifuge, par laquelle ils agissent continuellement les uns contre les autres, et tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins, comme les tourbillons de Descartes. Ainsi les foibles risquent d'être bientôt engloutis; et nul ne peut guère se conserver qu'en se mettant avec tous dans une espèce d'équilibre qui rende la compression partout à peu près égale.

On voit par là qu'il y a des raisons pour s'étendre et des raisons de se resserrer; et ce n'est pas le moindre talent du politique de trouver entre les uns et les autres la proportion la plus avantageuse à la conservation de l'état. On peut dire en général que les premières, n'étant qu'extérieures et relatives, doivent être subordonnées aux autres, qui sont internes et absolues. Une saine et forte constitution est la première chose qu'il faut rechercher; et l'on doit plus compter sur la vigueur qui naît d'un bon gouvernement, que sur les ressources que fournit un grand territoire.

Au reste, on a vu des états tellement constitués, que la nécessité des conquêtes entroit dans leur constitution même, et que, pour se maintenir, ils étoient forcés de s'agrandir sans cesse. Peut-être se félicitoient-ils beaucoup de cette heureuse nécessité, qui leur montroit pourtant, avec le terme de leur grandeur, l'inévitable moment de leur chute.

CHAPITRE X.

Suite.

On peut mesurer un corps politique de deux manières : savoir, par l'étendue du territoire, et par le nombre du peuple : et il y a, entre l'une et l'autre de ces mesures, un rapport convenable pour donner à l'état sa véritable grandeur. Ce sont les hommes qui font *l'état*, et c'est le terrain qui nourrit les hommes : ce rapport est donc que la terre suffise à l'entretien de ses habitans, et qu'il y ait autant d'habitans que la terre en peut nourrir. C'est dans cette proportion que se trouve le *maximum* de force d'un nombre donné de peuple : car s'il y a du terrain de trop, la garde en est onéreuse, la culture insuffisante, le produit superflu; c'est la cause prochaine des guerres défensives : s'il n'y en a pas assez, l'état se trouve pour le supplément à la discrétion de ses voisins; c'est la cause prochaine des guerres offensives. Tout peuple qui n'a, par sa position, que l'alternative entre le commerce ou la guerre, est foible en lui-même; il dépend de ses voisins, il dépend des événemens; il n'a jamais qu'une existence incertaine et courte. Il subjugue et change de situation; ou il est subjugué et n'est rien. Il ne peut se conserver libre qu'à force de petitesse ou de grandeur.

On ne peut donner en calcul un rapport fixe entre l'étendue de terre et le nombre d'hommes qui se suffisent l'un à l'autre, tant à cause des différences qui se trouvent dans les qualités du terrain, dans ses degrés de fertilité, dans la nature de ses productions, dans l'influence des climats, que de celles qu'on remarque dans les tempéramens des hommes qui les habitent, dont les uns consomment peu dans un pays fertile, les autres beaucoup sur un sol ingrat

Il faut encore avoir égard à la plus grande ou moindre fécondité des femmes, à ce que le pays peut avoir de plus ou moins favorable à la population, à la quantité dont le législateur peut espérer d'y concourir par ses établissemens : de sorte qu'il ne doit pas fonder son jugement sur ce qu'il voit, mais sur ce qu'il prévoit; ni s'arrêter autant à l'état actuel de la population, qu'à celui où elle doit naturellement parvenir. Enfin il y a mille occasions où les accidens particuliers du lieu exigent ou permettent qu'on embrasse plus de terrain qu'il ne paroît nécessaire. Ainsi, l'on s'étendra beaucoup dans un pays de montagnes, où les productions naturelles, savoir, les bois, les pâturages, demandent moins de travail, où l'expérience apprend que les femmes sont plus fécondes que dans les plaines, et où un grand sol incliné ne donne qu'une petite base horizontale, la seule qu'il faut compter pour la végétation. Au contraire, on peut se resserrer au bord de la mer, même dans des rochers et des sables presque stériles, parce que la pêche y peut suppléer en grande partie aux productions de la terre, que les hommes doivent être plus rassemblés pour repousser les pirates, et qu'on a d'ailleurs plus de facilité pour délivrer le pays, par les colonies, des habitans dont il est surchargé.

A ces conditions pour instituer un peuple il en faut ajouter une qui ne peut suppléer à nulle autre, mais sans laquelle elles sont toutes inutiles; c'est qu'on jouisse de l'abondance et de la paix; car le temps où s'ordonne un état est, comme celui où se forme un bataillon, l'instant où le corps est le moins capable de résistance et de plus facile à détruire. On résisteroit mieux dans un désordre absolu que dans un moment de fermentation, où chacun s'occupe de son rang et non du péril. Qu'une guerre, une famine, une sédition survienne en ce temps de crise, l'état est infailliblement renversé.

Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gouvernemens établis durant ces orages; mais alors ce sont ces gouvernemens mêmes qui détruisent l'état. Les usurpateurs amènent ou choisissent toujours ces temps de troubles pour faire passer, à la faveur de l'effroi public, des lois destructives que le peuple n'adopteroit jamais de sang-froid. Le choix du moment de l'institution est un des caractères les plus sûrs par lesquels on peut distinguer l'œuvre du législateur d'avec celle du tyran.

Quel peuple est donc propre à la législation. Celui qui, se trouvant déjà lié par quelque union d'origine, d'intérêt ou de convention, n'a point encore porté le vrai joug des lois; celui qui n'a ni coutumes ni superstitions bien enracinées; celui qui ne craint pas d'être accablé par une invasion subite; qui, sans entrer dans les querelles de ses voisins, peut résister seul à chacun d'eux, ou s'aider de l'un pour repousser l'autre; celui dont chaque membre peut être connu de tous, et où l'on n'est point forcé de charger un homme d'un plus grand fardeau qu'un homme ne peut porter; celui qui peut se passer des autres peuples, et dont tout autre peuple peut se passer [1]; celui qui n'est ni riche ni pauvre, et peut se suffire à lui-même; enfin celui qui réunit la consistance d'un ancien peuple avec la docilité d'un peuple nouveau. Ce qui rend pénible l'ouvrage de la législation est moins ce qu'il faut établir que ce qu'il faut détruire; et ce qui rend le succès si rare, c'est l'impossibilité de trouver la simplicité de la nature jointe aux besoins de la société. Toutes ces conditions, il est vrai, se trouvent difficilement rassemblées. Aussi voit-on peu d'états bien constitués.

Il est encore en Europe un pays capable de législation : c'est l'île de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteroit bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe.

CHAPITRE XI.

Des divers systèmes de législation.

Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trou-

[1] Si de deux peuples voisins l'un ne pouvoit se passer de l'autre, ce seroit une situation très-dure pour le premier, et très-dangereuse pour le second. Toute nation sage, en pareil cas, s'efforcera bien vite de délivrer l'autre de cette dépendance. La république de Thlascala, enclavée dans l'empire du Mexique, aima

vera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la *liberté* et l'*égalité* : la liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'état ; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle.

J'ai déjà dit ce que c'est que la liberté civile : à l'égard de l'égalité, il ne faut pas entendre par ce mot que les degrés de puissance et de richesse soient absolument les mêmes ; mais que, quant à la puissance, elle soit au-dessous de toute violence, et ne s'exerce jamais qu'en vertu du rang et des lois ; et, quant à la richesse, que nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre (1) : ce qui suppose, du côté des grands, modération de biens et de crédit, et, du côté des petits, modération d'avarice et de convoitise.

Cette égalité, disent-ils, est une chimère de spéculation qui ne peut exister dans la pratique. Mais si l'abus est inévitable, s'ensuit-il qu'il ne faille pas au moins le régler ? C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.

Mais ces objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent tant de la situation locale que du caractère des habitans : et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution, qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'état auquel il est destiné. Par exemple, le sol est-il ingrat et stérile, ou le pays trop serré pour les habitans ; tournez-vous du côté de l'industrie et des arts, dont vous échangerez les productions contre les denrées qui vous manquent. Au contraire, occupez-vous de riches plaines et des coteaux fertiles ; dans un bon terrain, manquez-vous d'habitans : donnez tous vos soins à l'agriculture, qui multiplie les hommes, et chassez les arts, qui ne feroient qu'achever de dépeupler le pays en attroupant sur quelques points du territoire le peu d'habitans qu'il a (1). Occupez-vous des rivages étendus et commodes, couvrez la mer de vaisseaux, cultivez le commerce et la navigation : vous aurez une existence brillante et courte. La mer ne baigne-t-elle sur vos côtes que des rochers presque inaccessibles, restez barbares et ichthyophages, vous en vivrez plus tranquilles, et meilleurs peut-être, et sûrement plus heureux. En un mot : outre les maximes communes à tous, chaque peuple renferme en lui quelque cause qui *les* ordonne d'une manière particulière, et rend sa législation propre à lui seul. C'est ainsi qu'autrefois les Hébreux, et récemment les Arabes, ont eu pour principal objet la religion, les Athéniens les lettres, Carthage et Tyr le commerce, Rhodes la marine, Sparte la guerre, et Rome la vertu. L'auteur de l'*Esprit des Lois* a montré dans des foules d'exemples par quel art le législateur dirige l'institution vers chacun de ces objets.

Ce qui rend la constitution d'un état véritablement solide et durable, c'est quand les convenances sont tellement observées, que les rapports naturels et les lois tombent toujours de concert sur les mêmes points, et que celles-ci ne font, pour ainsi dire, qu'assurer, accompagner, rectifier les autres. Mais si le législateur, se trompant dans son objet, prend un principe différent de celui qui naît de la nature des choses ; que l'un tende à la servitude, et l'autre à la liberté ; l'un aux richesses, l'autre à la population ; l'un à la paix, l'autre aux conquêtes : on verra les lois s'affoiblir insensiblement, la constitution s'altérer ; et l'état ne cessera d'être agité jusqu'à ce qu'il soit détruit ou changé, et que l'invincible nature ait repris son empire.

CHAPITRE XII.

Division des lois.

Pour ordonner de tout, ou donner la meilleure forme possible a la chose publique, il y a

mieux se passer de sel que d'en acheter des Mexicains, et même que d'en accepter gratuitement. Les sages Tlascalans virent le piége caché sous cette libéralité. Ils se conservèrent libres ; et ce petit état, enfermé dans ce grand empire, fut enfin l'instrument de sa ruine.

(1) Voulez-vous donc donner à l'état de la consistance : rapprochez les degrés extrêmes autant qu'il est possible : ne souffrez ni des gens opulens ni des gueux. Ces deux états, naturellement inséparables, sont également funestes au bien commun. De l'un sortent les fauteurs de la tyrannie, et de l'autre les tyrans : c'est toujours entre eux que se fait le trafic de la liberté publique ; l'un l'achète, et l'autre la vend.

(1) Quelque branche de commerce extérieur, dit M. d'Argenson, ne répand guère qu'une fausse utilité pour un royaume en gén-

diverses relations à considérer. Premièrement, l'action du corps entier agissant sur lui-même, c'est-à-dire le rapport du tout au tout, ou du souverain à l'état, et ce rapport est composé de celui des termes intermédiaires, comme nous le verrons ci-après.

Les lois qui règlent ce rapport portent le nom de lois politiques, et s'appellent aussi lois fondamentales, non sans quelque raison si ces lois sont sages; car, s'il n'y a dans chaque état qu'une bonne manière de l'ordonner, le peuple qui l'a trouvée doit s'y tenir : mais si l'ordre établi est mauvais, pourquoi prendroit-on pour fondamentales des lois qui l'empêchent d'être bon? D'ailleurs en tout état de cause, un peuple est toujours le maître de changer ses lois, même les meilleures; car, s'il lui plaît de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui a le droit de l'en empêcher?

La seconde relation est celle des membres entre eux, ou avec le corps entier; et ce rapport doit être au premier égard aussi petit, et au second aussi grand qu'il est possible, en sorte que chaque citoyen soit dans une parfaite indépendance de tous les autres, et dans une excessive dépendance de la cité : ce qui se fait toujours par les mêmes moyens : car il n'y a que la force de l'état qui fasse la liberté de ses membres. C'est de ce deuxième rapport que naissent les lois civiles.

On peut considérer une troisième sorte de relation entre l'homme et la loi, savoir, celle de la désobéissance à la peine; et celle-ci donne lieu à l'établissement des lois criminelles, qui, dans le fond, sont moins une espèce particulière de lois, que la sanction de toutes les autres.

A ces trois sortes de lois, il s'en joint une quatrième, la plus importante de toutes, qui ne se grave ni sur le marbre, ni sur l'airain, mais dans les cœurs des citoyens; qui fait la véritable constitution de l'état; qui prend tous les jours de nouvelles forces; qui, lorsque les autres lois vieillissent ou s'éteignent, les ranime ou les supplée, conserve un peuple dans l'esprit de son institution, et substitue insensiblement la force de l'habitude à celle de l'autorité. Je parle des mœurs, des coutumes, et surtout de l'opinion; partie inconnue à nos politiques, mais de laquelle dépend le succès de toutes les autres; partie dont le grand législateur s'occupe en secret, tandis qu'il paroît se borner à des règlemens particuliers, qui ne sont que le cintre de la voûte, dont les mœurs, plus lentes à naître, forment enfin l'inébranlable clef.

Entre ces diverses classes, les lois politiques, qui constituent la forme du gouvernement, sont la seule relative à mon sujet.

ral : elle peut enrichir quelques particuliers, même quelques villes; mais la nation entière n'y gagne rien, et le peuple n'en est pas mieux.

LIVRE III.

Avant de parler de diverses formes de gouvernement, tâchons de fixer le sens précis de ce mot, qui n'a pas encore été fort bien expliqué.

CHAPITRE PREMIER.

Du gouvernement en général.

J'avertis le lecteur que ce chapitre doit être lu posément, et que je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne veut pas être attentif.

Toute action libre a deux causes qui concourent à la produire : l'une morale, savoir la volonté qui détermine l'acte; l'autre physique, savoir la puissance qui l'exécute. Quand je marche vers un objet, il faut premièrement que j'y veuille aller; en second lieu, que mes pieds m'y portent. Qu'un paralytique veuille courir, qu'un homme agile ne le veuille pas, tous deux resteront en place. Le corps politique a les mêmes mobiles : on y distingue de même la force et la volonté; l'autre sous le nom de *puissance législative*, celle-ci sous le nom de *puissance exécutive*. Rien ne s'y fait ou ne s'y doit faire sans leur concours.

Nous avons vu que la puissance législative appartient au peuple, et ne peut appartenir qu'à lui. Il est aisé de voir, au contraire, par les principes ci-devant établis, que la puissance exécutive ne peut appartenir à la généralité comme législatrice ou souveraine, parce que cette puissance ne consiste qu'en des actes par-

ticuliers qui ne sont point du ressort de la loi, ni par conséquent de celui du souverain, dont tous les actes ne peuvent être que des lois.

Il faut donc à la force publique un agent propre qui la réunisse et la mette en œuvre selon les directions de la volonté générale, qui serve à la communication de l'état et du souverain, qui fasse en quelque sorte dans la personne publique ce que fait dans l'homme l'union de l'âme et du corps. Voilà quelle est, dans l'état, la raison du gouvernement, confondu mal à propos avec le souverain, dont il n'est que le ministre.

Qu'est-ce donc que le gouvernement? Un corps intermédiaire établi entre les sujets et le souverain pour leur mutuelle correspondance, chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté tant civile que politique.

Les membres de ce corps s'appellent magistrats ou *rois*, c'est-à-dire, *gouverneurs;* et le corps entier porte le nom de *prince* ([1]). Ainsi ceux qui prétendent que l'acte par lequel un peuple se soumet à des chefs n'est point un contrat, ont grande raison. Ce n'est absolument qu'une commission, un emploi, dans lequel, simples officiers du souverain, ils exercent en son nom le pouvoir dont il les a faits dépositaires, et qu'il peut limiter, modifier, et reprendre quand il lui plaît. L'aliénation d'un tel droit, étant incompatible avec la nature du corps social, est contraire au but de l'association.

J'appelle donc *gouvernement* ou suprême administration l'exercice légitime de la puissance exécutive, et prince ou magistrat l'homme ou le corps chargé de cette administration.

C'est dans le gouvernement que se trouvent les forces intermédiaires dont les rapports composent celui du tout au tout ou du souverain à l'état. On peut représenter ce dernier rapport par celui des extrêmes d'une proportion continue, dont la moyenne proportionnelle est le gouvernement. Le gouvernement reçoit du souverain les ordres qu'il donne au peuple; et, pour que l'état soit dans un bon équilibre, il faut, tout compensé, qu'il y ait égalité entre le produit ou la puissance du gouvernement pris en lui-même, et le produit ou la puissance des citoyens, qui sont souverains d'un côté et sujets de l'autre.

De plus, on ne sauroit altérer aucun des trois termes sans rompre à l'instant la proportion. Si le souverain veut gouverner, ou si le magistrat veut donner des lois, ou si les sujets refusent d'obéir, le désordre succède à la règle, la force et la volonté n'agissent plus de concert, et l'état dissous tombe ainsi dans le despotisme ou dans l'anarchie. Enfin, comme il n'y a qu'une moyenne proportionnelle entre chaque rapport, il n'y a non plus qu'un bon gouvernement possible dans un état : mais comme mille événemens peuvent changer les rapports d'un peuple, non-seulement différens gouvernemens peuvent être bons à divers peuples, mais au même peuple en différens temps.

Pour tâcher de donner une idée des divers rapports qui peuvent régner entre ces deux extrêmes, je prendrai pour exemple le nombre du peuple, comme un rapport plus facile à exprimer.

Supposons que l'état soit composé de dix mille citoyens. Le souverain ne peut être considéré que collectivement et en corps: mais chaque particulier, en qualité de sujet, est considéré comme individu : ainsi le souverain est au sujet comme dix mille est à un; c'est-à-dire que chaque membre de l'état n'a pour sa part que la dix millième partie de l'autorité souveraine, quoiqu'il lui soit soumis tout entier. Que le peuple soit composé de cent mille hommes, l'état des sujets ne change pas, et chacun porte également tout l'empire des lois, tandis que son suffrage, réduit à un cent millième, a dix fois moins d'influence dans leur rédaction. Alors le sujet restant toujours un, le rapport du souverain augmente en raison du nombre des citoyens. D'où il suit que, plus l'état s'agrandit, plus la liberté diminue.

Quand je dis que le rapport augmente, j'entends qu'il s'éloigne de l'égalité. Ainsi, plus le rapport est grand dans l'acception des géomètres, moins il y a de rapport dans l'acception commune : dans la première, le rapport, considéré selon la quantité, se mesure par l'exposant; et dans l'autre, considéré selon l'identité, il s'estime par la similitude.

Or, moins les volontés particulières se rap-

([1]) C'est ainsi qu'à Venise on donne au collége le nom de *sérénissime prince*, même quand le doge n'y assiste pas.

portent à la volonté générale, c'est-à-dire les mœurs aux lois, plus la force réprimante doit augmenter. Donc, le gouvernement, pour être bon, doit être relativement plus fort à mesure que le peuple est plus nombreux.

D'un autre côté, l'agrandissement de l'état donnant aux dépositaires de l'autorité publique plus de tentation et de moyens d'abuser de leur pouvoir, plus le gouvernement doit avoir de force pour contenir le peuple, plus le souverain doit en avoir à son tour pour contenir le gouvernement. Je ne parle pas ici d'une force absolue, mais de la force relative des diverses parties de l'état.

Il suit de ce double rapport que la proportion continue entre le souverain, le prince et le peuple, n'est point une idée arbitraire, mais une conséquence nécessaire de la nature du corps politique. Il suit encore que l'un des extrêmes, savoir le peuple, comme sujet, étant fixe et représenté par l'unité, toutes les fois que la raison doublée augmente ou diminue, la raison simple augmente ou diminue semblablement, et que par conséquent le moyen terme est changé. Ce qui fait voir qu'il n'y a pas une constitution de gouvernement unique et absolue, mais qu'il peut y avoir autant de gouvernemens différens en nature, que d'états différens en grandeur.

Si, tournant ce système en ridicule, on disoit que, pour trouver cette moyenne proportionnelle et former le corps du gouvernement, il ne faut, selon moi, que tirer la racine carrée du nombre du peuple, je répondrois que je ne prends ici ce nombre que pour un exemple; que les rapports dont je parle ne se mesurent pas seulement par le nombre des hommes, mais en général par la quantité d'action, laquelle se combine par des multitudes de causes; qu'au reste, si, pour m'exprimer en moins de paroles, j'emprunte un moment des termes de géométrie, je n'ignore pas cependant que la précision géométrique n'a point lieu dans les quantités morales.

Le gouvernement est en petit ce que le corps politique qui le renferme est en grand. C'est une personne morale douée de certaines facultés, active comme le souverain, passive comme l'état, et qu'on peut décomposer en d'autres rapports semblables. d'où naît par conséquent une nouvelle proportion, une autre encore, dans celle-ci, selon l'ordre des tribunaux, jusqu'à ce qu'on arrive à un moyen terme indivisible, c'est-à-dire à un seul chef ou magistrat suprême, qu'on peut se représenter, au milieu de cette progression, comme l'unité entre la série des fractions et celle des nombres.

Sans nous embarrasser de cette multiplication de termes, contentons-nous de considérer le gouvernement comme un nouveau corps dans l'état, distinct du peuple et du souverain, et intermédiaire entre l'un et l'autre.

Il y a cette différence essentielle entre ces deux corps, que l'état existe par lui-même, et que le gouvernement n'existe que par le souverain. Ainsi la volonté dominante du prince n'est ou ne doit être que la volonté générale ou la loi; sa force n'est que la force publique concentrée en lui : sitôt qu'il veut tirer de lui-même quelque acte absolu et indépendant, la liaison du tout commence à se relâcher. S'il arrivoit enfin que le prince eût une volonté particulière plus active que celle du souverain, et qu'il usât, pour obéir à cette volonté particulière, de la force publique qui est dans ses mains, en sorte qu'on eût, pour ainsi dire, deux souverains, l'un de droit et l'autre de fait, à l'instant l'union sociale s'évanouiroit, et le corps politique seroit dissous.

Cependant, pour que le corps du gouvernement ait une existence, une vie réelle qui le distingue du corps de l'état, pour que tous ses membres puissent agir de concert et répondre à la fin pour laquelle il est institué, il lui faut un *moi* particulier, une sensibilité commune à ses membres, une force, une volonté propre qui tende à sa conservation. Cette existence particulière suppose des assemblées, des conseils, un pouvoir de délibérer, de résoudre, des droits, des titres, des priviléges qui appartiennent au prince exclusivement, et qui rendent la condition du magistrat plus honorable à proportion qu'elle est plus pénible. Les difficultés sont dans la manière d'ordonner, dans le tout, ce tout subalterne, de sorte qu'il n'altère point la constitution générale en affermissant la sienne; qu'il distingue toujours sa force particulière destinée à sa propre conservation,

de la force publique destinée à la conservation de l'état; et qu'en un mot il soit toujours prêt à sacrifier le gouvernement au peuple, et non le peuple au gouvernement.

D'ailleurs, bien que le corps artificiel du gouvernement soit l'ouvrage d'un autre corps artificiel, et qu'il n'ait en quelque sorte qu'une vie empruntée et subordonnée, cela n'empêche pas qu'il ne puisse agir avec plus ou moins de vigueur ou de célérité, jouir, pour ainsi dire, d'une santé plus ou moins robuste. Enfin, sans s'éloigner directement du but de son institution, il peut s'en écarter plus ou moins, selon la manière dont il est constitué.

C'est de toutes ces différences que naissent les rapports divers que le gouvernement doit avoir avec le corps de l'état, selon les rapports accidentels et particuliers par lesquels ce même état est modifié. Car souvent le gouvernement le meilleur en soi deviendra le plus vicieux, si ses rapports ne sont altérés selon les défauts du corps politique auquel il appartient.

CHAPITRE II.

Du principe qui constitue les diverses formes de gouvernement.

Pour exposer la cause générale de ces différences, il faut distinguer ici le prince et le gouvernement, comme j'ai distingué ci-devant l'état et le souverain.

Le corps du magistrat peut être composé d'un plus grand ou moindre nombre de membres. Nous avons dit que le rapport du souverain aux sujets étoit d'autant plus grand que le peuple étoit plus nombreux; et, par une évidente analogie, nous en pouvons dire autant du gouvernement à l'égard des magistrats.

Or, la force totale du gouvernement, étant toujours celle de l'état, ne varie point : d'où il suit que, plus il use de cette force sur ses propres membres, moins il lui en reste pour agir sur tout le peuple.

Donc, plus les magistrats sont nombreux, plus le gouvernement est foible. Comme cette maxime est fondamentale, appliquons-nous à la mieux éclaircir.

Nous pouvons distinguer dans la personne du magistrat trois volontés essentiellement différentes : premièrement, la volonté propre de l'individu, qui ne tend qu'à son avantage particulier; secondement, la volonté commune des magistrats, qui se rapporte uniquement à l'avantage du prince, et qu'on peut appeler volonté de corps, laquelle est générale par rapport au gouvernement, et particulière par rapport à l'état, dont le gouvernement fait partie; en troisième lieu, la volonté du peuple ou la volonté souveraine, laquelle est générale, tant par rapport à l'état considéré comme le tout, que par rapport au gouvernement considéré comme partie du tout.

Dans une législation parfaite, la volonté particulière ou individuelle doit être nulle; la volonté de corps propre au gouvernement très subordonnée, et par conséquent la volonté générale ou souveraine toujours dominante et la règle unique de toutes les autres.

Selon l'ordre naturel, au contraire, ces différentes volontés deviennent plus actives à mesure qu'elles se concentrent. Ainsi, la volonté générale est toujours la plus foible, la volonté du corps a le second rang, et la volonté particulière le premier de tous : de sorte que, dans le gouvernement, chaque membre est premièrement soi-même, et puis magistrat, et puis citoyen; gradation directement opposée à celle qu'exige l'ordre social.

Cela posé, que tout le gouvernement soit entre les mains d'un seul homme; voilà la volonté particulière et la volonté de corps parfaitement réunies, et par conséquent celle-ci au plus haut degré d'intensité qu'elle puisse avoir. Or, comme c'est du degré de la volonté que dépend l'usage de la force, et que la force absolue du gouvernement ne varie point, il s'ensuit que le plus actif des gouvernemens est celui d'un seul.

Au contraire, unissons le gouvernement à l'autorité législative; faisons le prince du souverain, et de tous les citoyens autant de magistrats : alors la volonté de corps, confondue avec la volonté générale, n'aura pas plus d'activité qu'elle, et laissera la volonté particulière dans toute sa force. Ainsi, le gouvernement toujours avec la même force absolue, sera dans son *minimum* de force relative ou d'activité.

Ces rapports sont incontestables, et d'autres considérations servent encore à les confirmer. On voit, par exemple, que chaque magistrat est plus actif dans son corps que chaque citoyen dans le sien, et que par conséquent la volonté particulière a beaucoup plus d'influence dans les actes du gouvernement que dans ceux du souverain ; car chaque magistrat est presque toujours chargé de quelque fonction du gouvernement, au lieu que chaque citoyen, pris à part, n'a aucune fonction de la souveraineté. D'ailleurs, plus l'état s'étend, plus sa force réelle augmente, quoiqu'elle n'augmente pas en raison de son étendue : mais l'état restant le même, les magistrats ont beau se multiplier, le gouvernement n'en acquiert pas une plus grande force réelle, parce que cette force est celle de l'état, dont la mesure est toujours égale. Ainsi la force relative ou l'activité du gouvernement diminue, sans que sa force absolue ou réelle puisse augmenter.

Il est sûr encore que l'expédition des affaires devient plus lente à mesure que plus de gens en sont chargés, qu'en donnant trop à la prudence on ne donne pas assez à la fortune; qu'on laisse échapper l'occasion, et qu'à force de délibérer on perd souvent le fruit de la délibération.

Je viens de prouver que le gouvernement se relâche à mesure que les magistrats se multiplient; et j'ai prouvé ci-devant que plus le peuple est nombreux, plus la force réprimante doit augmenter. D'où il suit que le rapport des magistrats au gouvernement doit être inverse du rapport des sujets au souverain; c'est-à-dire que, plus l'état s'agrandit, plus le gouvernement doit se resserrer : tellement que le nombre des chefs diminue en raison de l'augmentation du peuple.

Au reste, je ne parle ici que de la force relative du gouvernement, et non de sa rectitude: car, au contraire, plus le magistrat est nombreux, plus la volonté de corps se rapproche de la volonté générale; au lieu que, sous un magistrat unique, cette même volonté de corps n'est, comme je l'ai dit, qu'une volonté particulière. Ainsi, l'on perd d'un côté ce qu'on peut gagner de l'autre, et l'art du législateur est de savoir fixer le point où la force et la volonté du gouvernement, toujours en proportion réciproque, se combinent dans le rapport le plus avantageux à l'état.

CHAPITRE III.

Division des gouvernemens.

On a vu, dans le chapitre précédent, pourquoi l'on distingue les diverses espèces ou formes de gouvernemens par le nombre des membres qui les composent : il reste à voir dans celui-ci comment se fait cette division.

Le souverain peut, en premier lieu, commettre le dépôt du gouvernement à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple, en sorte qu'il y ait plus de citoyens magistrats que de citoyens simples particuliers. On donne à cette forme de gouvernement le nom de *démocratie*.

Ou bien il peut resserrer le gouvernement entre les mains d'un petit nombre, en sorte qu'il y ait plus de simples citoyens que de magistrats ; et cette forme porte le nom d'*aristocratie*.

Enfin il peut concentrer tout le gouvernement dans les mains d'un magistrat unique dont tous les autres tiennent leur pouvoir. Cette troisième forme est la plus commune, et s'appelle *monarchie* ou gouvernement royal.

On doit remarquer que toutes ces formes, ou du moins les deux premières, sont susceptibles de plus ou de moins, et ont même une assez grande latitude; car la démocratie peut embrasser tout le peuple, ou se resserrer jusqu'à la moitié. L'aristocratie, à son tour, peut de la moitié du peuple, se resserrer jusqu'au plus petit nombre indéterminément. La royauté même est susceptible de quelque partage. Sparte eut constamment deux rois par sa constitution ; et l'on a vu dans l'empire romain jusqu'à huit empereurs à la fois, sans qu'on pût dire que l'empire fût divisé. Ainsi il y a un point où chaque forme de gouvernement se confond avec la suivante; et l'on voit que, sous trois seules dénominations, le gouvernement est réellement susceptible d'autant de formes diverses que l'état a de citoyens.

Il y a plus : ce même gouvernement pouvant à certains égards se subdiviser en d'autres parties, l'une administrée d'une manière et l'autre

d'une autre, il peut résulter de ces trois formes combinées une multitude de formes mixtes, dont chacune est multipliable par toutes les formes simples.

On a de tout temps beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune d'elles est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres.

Si, dans les différens états, le nombre des magistrats suprêmes doit être en raison inverse de celui des citoyens, il s'ensuit qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits états, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands. Cette règle se tire immédiatement du principe. Mais comment compter la multitude de circonstances qui peuvent fournir des exceptions?

CHAPITRE IV.

De la démocratie.

Celui qui fait la loi sait mieux que personne comment elle doit être exécutée et interprétée. Il semble donc qu'on ne sauroit avoir une meilleure constitution que celle où le pouvoir exécutif est joint au législatif : mais c'est cela même qui rend ce gouvernement insuffisant à certains égards, parce que les choses qui doivent être distinguées ne le sont pas, et que le prince et le souverain n'étant que la même personne, ne forment, pour ainsi dire, qu'un gouvernement sans gouvernement.

Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute, ni que le corps du peuple détourne son attention des vues générales pour les donner aux objets particuliers. Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des lois par le gouvernement est un mal moindre que la corruption du législateur, suite infaillible des vues particulières. Alors, l'état étant altéré dans sa substance, toute réforme devient impossible. Un peuple qui n'abuseroit jamais du gouvernement n'abuseroit pas non plus de l'indépendance; un peuple qui gouverneroit toujours bien n'auroit pas besoin d'être gouverné.

A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne sauroit établir pour cela des commissions, sans que la forme de l'administration change.

En effet, je crois pouvoir poser en principe que, quand les fonctions de gouvernement sont partagées entre plusieurs tribunaux, les moins nombreux acquièrent, tôt ou tard, la plus grande autorité, ne fût-ce *qu'à cause* de la facilité d'expédier les affaires, qui les y amène naturellement.

D'ailleurs, que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement! Premièrement un état très-petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connoître tous les autres; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et les discussions épineuses; ensuite, beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne sauroit subsister long-temps dans les droits et l'autorité; enfin, peu ou point de luxe, car, ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires : il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise; il vend la patrie à la mollesse, à la vanité; il ôte à l'état tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion.

Voilà pourquoi un auteur célèbre a donné la vertu pour principe à la république (*), car toutes ces conditions ne sauroient subsister sans la vertu; mais, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, ce beau génie a manqué souvent de justesse, quelquefois de clarté, et n'a pas vu que l'autorité souveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout état bien constitué; plus ou moins, il est vrai, selon la forme du gouvernement.

Ajoutons qu'il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines que le démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme.

(*) Montesquieu, *Esprit des lois*, Liv. III, chap. 3.

ni qui demande plus de vigilance et de courage pour être maintenu dans la sienne. C'est surtout dans cette constitution que le citoyen doit s'armer de force et de constance, et dire chaque jour de sa vie au fond de son cœur ce que disoit un vertueux palatin ([1]) dans la diète de Pologne : *Malo periculosam libertatem quàm quietum servitium.*

S'il y avoit un peuple de dieux, il se gouverneroit démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.

CHAPITRE V.

De l'aristocratie.

Nous avons ici deux personnes morales très-distinctes, savoir, le gouvernement et le souverain ; et par conséquent deux volontés générales, l'une par rapport à tous les citoyens, l'autre seulement pour les membres de l'administration. Ainsi, bien que le gouvernement puisse régler sa police intérieure comme il lui plaît, il ne peut jamais parler au peuple qu'au nom du souverain, c'est-à-dire au nom du peuple même ; ce qu'il ne faut jamais oublier.

Les premières sociétés se gouvernèrent aristocratiquement. Les chefs des familles délibéroient entre eux des affaires publiques. Les jeunes gens cédoient sans peine à l'autorité de l'expérience. De là les noms de *prêtres*, *d'anciens*, *de sénat*, de *gérontes*. Les sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent encore ainsi de nos jours, et sont très-bien gouvernés.

Mais, à mesure que l'inégalité d'institution l'emporta sur l'inégalité naturelle, la richesse ou la puissance ([2]) fut préférée à l'âge, et l'aristocratie devient élective. Enfin la puissance transmise avec les biens du père aux enfans, rendant les familles patriciennes, rendit le gouvernement héréditaire, et l'on vit des sénateurs de vingt ans.

Il y a donc trois sortes d'aristocratie : naturelle, élective, héréditaire. La première ne convient qu'à des peuples simples ; la troisième est le pire de tous les gouvernement, la deuxième est le meilleur ; c'est l'aristocratie proprement dite.

Outre l'avantage de la distinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ses membres ; car, dans le gouvernement populaire, tous les citoyens naissent magistrats, mais celui-ci les borne à un petit nombre, et ils ne le deviennent que par élection ([1]) ; moyen par lequel la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de nouveaux garans qu'on sera sagement gouverné.

De plus, les assemblées se font plus commodément, les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre et de diligence ; le crédit de l'état est mieux soutenu chez l'étranger par de vénérables sénateurs que par une multitude inconnue ou méprisée.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit et non pour le leur. Il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire, avec vingt mille hommes, ce que cent hommes choisis peuvent faire encore mieux. Mais il faut remarquer que l'intérêt de corps commence à moins diriger ici la force publique sur la règle de la volonté générale, et qu'une autre pente inévitable enlève aux lois une partie de la puissance exécutive.

A l'égard des convenances particulières, il ne faut ni un état si petit, ni un peuple si simple et si droit, que l'exécution des lois suive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne démocratie. Il ne faut pas non plus une si grande nation, que les chefs épars pour la gouverner puissent trancher du souverain chacun dans son département, et commencer par se rendre indépendans pour devenir enfin les maîtres.

Mais si l'aristocratie exige quelques vertus de moins que le gouvernement populaire, elle

([1]) Le palatin de Posnanie, père du roi de Pologne, duc de Lorraine.

([2]) Il est clair que le mot *optimates*, chez les anciens, ne veut pas dire les meilleurs, mais les plus puissans.

([1]) Il importe beaucoup de régler par des lois la forme de l'élection des magistrats ; car, en l'abandonnant à la volonté du prince on ne peut éviter de tomber dans l'aristocratie héréditaire, comme il est arrivé aux républiques de Venise et de Berne. Aussi la première est-elle, depuis longtemps, un état dissous ; mais la seconde se maintient par l'extrême sagesse de son sénat : c'est une exception bien honorable et bien dangereuse.

en exige aussi d'autres qui lui sont propres, comme la modération dans les riches, et le contentement dans les pauvres; car il semble qu'une égalité rigoureuse y seroit déplacée; elle ne fut pas même observée à Sparte.

Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps, mais non pas, comme prétend Aristote, pour que les riches soient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix opposé apprenne quelquefois au peuple qu'il y a, dans le mérite des hommes, des raisons de préférence plus importantes que la richesse (*).

CHAPITRE VI.

De la monarchie.

Jusqu'ici nous avons considéré le prince comme une personne morale et collective, unie par la force des lois, et dépositaire dans l'état de la puissance exécutive. Nous avons maintenant à considérer cette puissance réunie entre les mains d'une personne naturelle, d'un homme réel, qui seul ait droit d'en disposer selon les lois. C'est ce qu'on appelle un monarque ou un roi.

Tout au contraire des autres administrations où un être collectif représente un individu, dans celui-ci un individu représente un être collectif, en sorte que l'unité morale qui constitue le prince est en même temps une unité physique, dans laquelle toutes les facultés que la loi réunit dans l'autre avec tant d'efforts se trouvent naturellement réunies.

Ainsi la volonté du peuple, et la volonté du prince, et la force publique de l'état, et la force particulière du gouvernement, tout répond au même mobile, tous les ressorts de la machine sont dans la même main, tout marche au même but; il n'y a point de mouvemens opposés qui s'entre-détruisent, et l'on ne peut imaginer aucune sorte de constitution dans laquelle un moindre effort produise une action plus considérable. Archimède, assis tranquillement sur le rivage, et tirant sans peine à flot un grand vaisseau, me représente un monarque habile, gouvernant de son cabinet ses vastes états, et faisant tout mouvoir en paroissant immobile.

Mais s'il n'y a point de gouvernement qui ait plus de vigueur, il n'y en a point où la volonté particulière ait plus d'empire et domine plus aisément les autres: tout marche au même but, il est vrai; mais ce but n'est point *celui* de la félicité publique, et la force même de l'administration tourne sans cesse au préjudice de l'état.

Les rois veulent être absolus, et de loin on leur crie que le meilleur moyen de l'être est de se faire aimer de leurs peuples. Cette maxime est très-belle, et même très-vraie à certains égards: malheureusement on s'en moquera toujours dans les cours. La puissance qui vient de l'amour des peuples est sans doute la plus grande; mais elle est précaire et conditionnelle; jamais les princes ne s'en contenteront. Les meilleurs rois veulent pouvoir être méchans s'il leur plaît, sans cesser d'être les maîtres. Un sermonneur politique aura beau leur dire que la force du peuple étant la leur, leur plus grand intérêt est que le peuple soit florissant, nombreux, redoutable; ils savent très-bien que cela n'est pas vrai. Leur intérêt personnel est premièrement que le peuple soit foible, misérable, et qu'il ne puisse jamais leur résister. J'avoue que, supposant les sujets toujours parfaitement soumis, l'intérêt du prince seroit alors que le peuple fût puissant, afin que cette puissance étant la sienne le rendît redoutable à ses voisins; mais comme cet intérêt n'est que secondaire et subordonné, et que les deux suppositions sont incompatibles, il est naturel que les princes donnent toujours la préférence à la maxime qui leur est le plus immédiatement utile. C'est ce que Samuel re-

(*) Aristote n'établit nulle part que la préférence soit *toujours* due aux riches. Il dit formellement au contraire (Liv. III, chap. XIV) que le droit qu'on fonde sur les richesses et la noblesse est un droit plus que douteux. A la vérité il reconnoit (chap. X du Livre IV) qu'il est plus ordinaire de rencontrer parmi les riches le savoir joint à la naissance, et qu'ils sont moins exposés à la tentation de mal faire; mais dans ce même chapitre X et dans le suivant, ayant à tracer sous le nom de Politie (πολιτεία) ou république proprement dite, le modèle du plus excellent gouvernement, il se montre bien éloigné d'une préférence exclusive, et conclut à ce qu'il soit pris un moyen terme entre l'oligarchie où l'on ne considère que le revenu, et la démocratie où l'on n'en tient nul compte.

G. P.

présentoit fortement aux Hébreux : c'est ce que Machiavel a fait voir avec évidence. En feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné de grandes aux peuples. Le *Prince* de Machiavel est le livre des républicains [1].

Nous avons trouvé, par les rapports généraux, que la monarchie n'est convenable qu'aux grands états; et nous le trouverons encore en l'examinant en elle-même. Plus l'administration publique est nombreuse, plus le rapport du prince aux sujets diminue et s'approche de l'égalité, en sorte que ce rapport est un ou l'égalité même dans la démocratie. Ce même rapport augmente à mesure que le gouvernement se resserre, et il est dans son *maximum* quand le gouvernement est dans les mains d'un seul. Alors il se trouve une trop grande distance entre le prince et le peuple, et l'état manque de liaison. Pour la former, il faut donc des ordres intermédiaires; il faut des princes, des grands, de la noblesse pour les remplir. Or, rien de tout cela ne convient à un petit état, que ruinent tous ces degrés.

Mais s'il est difficile qu'un grand état soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus qu'il soit bien gouverné par un seul homme; chacun sait ce qu'il arrive quand le roi se donne des substituts.

Un défaut essentiel et inévitable, qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-dessous du républicain, est que dans celui-ci la voix publique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes éclairés et capables, qui les remplissent avec honneur; au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigans, à qui les petits talens, qui font dans les cours parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus. Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le prince; et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Aussi, quand par quelque heureux hasard un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays (*).

Pour qu'un état monarchique pût être bien gouverné, il faudroit que sa grandeur ou son étendue fût mesurée aux facultés de celui qui gouverne. Il est plus aisé de conquérir que de régir. Avec un levier suffisant, d'un doigt on peut ébranler le monde; mais pour le soutenir il faut les épaules d'Hercule. Pour peu qu'un état soit grand, le prince est presque toujours trop petit. Quand, au contraire, il arrive que l'état est trop petit pour son chef, ce qui est très-rare, il est encore mal gouverné, parce que le chef, suivant toujours la grandeur de ses vues, oublie les intérêts des peuples, et ne les rend pas moins malheureux par l'abus des talens qu'il a de trop, qu'un chef borné par le défaut de ceux qui lui manquent. Il faudroit, pour ainsi dire qu'un royaume s'étendît ou se resserrât à chaque règne, selon la portée du prince; au lieu que les talens d'un sénat ayant des mesures plus fixes, l'état peut avoir des bornes constantes, et l'administration n'aller pas moins bien.

Le plus sensible inconvénient du gouvernement d'un seul est le défaut de cette succession continuelle qui forme dans les deux autres une liaison non interrompue. Un roi mort, il en faut un autre; les élections laissent des intervalles dangereux; elles sont orageuses; et à moins que les citoyens ne soient d'un désintéressement, d'une intégrité que ce gouvernement ne comporte guère, la brigue et la corruption s'en mêlent. Il est difficile que celui à qui l'état s'est vendu ne le vende pas à son tour, et ne se dédommage pas sur les foibles de l'argent que les puissans lui ont extorqué.

(1) Machiavel étoit un honnête homme et un bon citoyen; mais, attaché à la maison de Médicis, il étoit forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. Le choix seul de son exécrable héros (*) manifeste assez son intention secrète; et l'opposition des maximes de son livre du *Prince*, à celles de ses *Discours sur Tite-Live*, et de son *Histoire de Florence*, démontre que ce profond politique n'a eu jusqu'ici que des lecteurs superficiels ou corrompus. La cour de Rome a sévèrement défendu son livre; je le crois bien, c'est elle qu'il dépeint le plus clairement.

(*) César Borgia.

(*) C'est au duc de Choiseul que Rousseau fait allusion dans ce passage, en parlant d'un *de ces hommes nés pour gouverner*. Mais ses ennemis voulurent persuader au ministre, qui avoit trop d'esprit et se rendoit trop bien justice pour les croire, que Jean-Jacques le plaçoit dans les *jolis régisseurs*. Voyez à ce sujet les Confessions, page 292, et la lettre du 27 mars 1768, adressée à M. de Choiseul.

Tôt ou tard tout devient vénal sous une pareille administration, et la paix, dont on jouit alors sous les rois, est pire que le désordre des interrègnes.

Qu'a-t-on fait pour prévenir ces maux? On a rendu les couronnes héréditaires dans certaines familles; et l'on a établi un ordre de succession qui prévient toute dispute à la mort des rois; c'est-à-dire que, substituant l'inconvénient des régences à celui des élections, on a préféré une apparente tranquillité à une administration sage, et qu'on a mieux aimé risquer d'avoir pour chefs des enfans, des monstres, des imbéciles, que d'avoir à disputer sur le choix des bons rois. On n'a pas considéré qu'en s'exposant ainsi aux risques de l'alternative, on met presque toutes les chances contre soi. C'étoit un mot très-sensé que celui du jeune Denys, à qui son père, en lui reprochant une action honteuse, disoit : T'en ai-je donné l'exemple? Ah! répondit le fils, votre père n'étoit pas roi (*).

Tout concourt à priver de justice et de raison un homme élevé pour commander aux autres. On prend beaucoup de peine, à ce qu'on dit, pour enseigner aux jeunes princes l'art de régner : il ne paroît pas que cette éducation leur profite. On feroit mieux de commencer par leur enseigner l'art d'obéir. Les plus grands rois qu'ait célébrés l'histoire n'ont point été élevés pour régner; c'est une science qu'on ne possède jamais moins qu'après l'avoir trop apprise, et qu'on acquiert mieux en obéissant qu'en commandant. *Nam utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum delectus, cogitare quid aut nolueris sub alio principe, aut volueris* (**).

Une suite de ce défaut de cohérence est l'inconstance du gouvernement royal, qui, se réglant tantôt sur un plan et tantôt sur un autre, selon le caractère du prince qui règne ou des gens qui règnent pour lui, ne peut avoir longtemps un objet fixe ni une conduite conséquente : variation qui rend toujours l'état flottant de maxime en maxime, de projet en projet, et qui n'a pas lieu dans les autres gouvernemens où le prince est toujours le même. Aussi voit-on qu'en général, s'il y a plus de ruse dans une cour, il y a plus de sagesse dans un sénat, et que les républiques vont à leurs fins par des vues plus constantes et mieux suivies, au lieu que chaque révolution dans le ministère en produit une dans l'état, la maxime commune à tous les ministres, et presque à tous les rois, étant de prendre en toute chose le contre-pied de leur prédécesseur.

De cette même incohérence se tire encore la solution d'un sophisme très-familier aux politiques royaux; c'est non-seulement de comparer le gouvernement civil au gouvernement domestique, et le prince au père de famille, erreur déjà réfutée, mais encore de donner libéralement à ce magistrat toutes les vertus dont il auroit besoin, et de supposer toujours que le prince est ce qu'il devroit être : supposition à l'aide de laquelle le gouvernement royal est évidemment préférable à tout autre, parce qu'il est incontestablement le plus fort, et que, pour être aussi le meilleur, il ne lui manque qu'une volonté de corps plus conforme à la volonté générale.

Mais si, selon Platon (*), le roi par nature est un personnage si rare, combien de fois la nature et la fortune concourront-elles à le couronner? Et si l'éducation royale corrompt nécessairement ceux qui la reçoivent, que doit-on espérer d'une suite d'hommes élevés pour régner? C'est donc bien vouloir s'abuser que de confondre le gouvernement royal avec celui d'un bon roi. Pour voir ce qu'est ce gouvernement en lui-même, il faut le considérer sous des princes bornés ou méchans; car ils arriveront tels au trône, ou le trône les rendra tels.

Ces difficultés n'ont pas échappé à nos auteurs, mais ils n'en sont point embarrassés. Le remède est, disent-ils, d'obéir sans murmure; Dieu donne les mauvais rois dans sa colère, et il faut les supporter comme des châtimens du ciel. Ce discours est édifiant, sans doute; mais je ne sais s'il ne conviendroit pas mieux en chaire que dans un livre de politique. Que dire d'un médecin qui promet des miracles, et dont tout l'art est d'exhorter son malade à la patience? On sait bien qu'il faut souffrir un mauvais gouvernement quand on l'a : la question seroit d'en trouver un bon.

(*) Plutarque. *Dicts notables des roys et grands capitaines*, § 22. — (**) Tacite, Hist. I, 16. G. P.

(*) Voyez le dialogue de Platon, précédemment cité. p. 654.

CHAPITRE VII.

Des gouvernemens mixtes.

A proprement parler, il n'y a point de gouvernement simple. Il faut qu'un chef unique ait des magistrats subalternes; il faut qu'un gouvernement populaire ait un chef. Ainsi, dans le partage de la puissance exécutive, il y a toujours gradation du grand nombre au moindre avec cette différence que tantôt le grand nombre dépend du petit, et tantôt le petit du grand.

Quelquefois il y a partage égal, soit quand les parties constitutives sont dans une dépendance mutuelle, comme dans le gouvernement d'Angleterre; soit quand l'autorité de chaque partie est indépendante, mais imparfaite, comme en Pologne. Cette dernière forme est mauvaise, parce qu'il n'y a point d'unité dans le gouvernement, et que l'état manque de liaison.

Lequel vaut le mieux d'un gouvernement simple ou d'un gouvernement mixte? Question fort agitée chez les politiques, et à laquelle il faut faire la même réponse que j'ai faite ci-devant sur toute forme de gouvernement.

Le gouvernement simple est le meilleur en soi, par cela seul qu'il est simple. Mais quand la puissance exécutive ne dépend pas assez de la législative, c'est-à-dire, quand il n'y a pas plus de rapport du prince au souverain que du peuple au prince, il faut remédier à ce défaut de proportion en divisant le gouvernement; car alors toutes ses parties n'ont pas moins d'autorité sur les sujets, et leur division les rend toutes ensemble moins fortes contre le souverain.

On prévient encore le même inconvénient en établissant des magistrats intermédiaires, qui, laissant le gouvernement en son entier, servent seulement à balancer les deux puissances et à maintenir leurs droits respectifs. Alors le gouvernement n'est pas mixte, il est tempéré.

On peut remédier par des moyens semblables à l'inconvénient opposé, et, quand le gouvernement est trop lâche, ériger des tribunaux pour les concentrer. Cela se pratique dans toutes les démocraties. Dans le premier cas, on divise le gouvernement pour l'affoiblir, et dans le second, pour le renforcer; car le *maximum* de force et de foiblesse se trouve également dans les gouvernemens simples, au lieu que les formes mixtes donnent une force moyenne.

CHAPITRE VIII.

Que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays.

La liberté, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples. Plus on médite ce principe établi par Montesquieu, plus on en sent la vérité; plus on le conteste, plus on donne occasion de l'établir par de nouvelles preuves.

Dans tous les gouvernemens du monde, la personne publique consomme et ne produit rien. D'où lui vient donc la substance consommée? Du travail de ses membres. C'est le superflu des particuliers qui produit le nécessaire du public. D'où il suit que l'état civil ne peut subsister qu'autant que le travail des hommes rend au-delà de leurs besoins.

Or, cet excédant n'est pas le même dans tous les pays du monde. Dans plusieurs il est considérable, dans d'autres médiocre, dans d'autres nul, dans d'autres négatif. Ce rapport dépend de la fertilité du climat, de la sorte de travail que la terre exige, de la nature de ses productions, de la force de ses habitans, de la plus ou moins grande consommation qui leur est nécessaire, et de plusieurs autres rapports semblables desquels il est composé.

D'autre part, tous les gouvernemens ne sont pas de même nature; il y en a de plus ou moins dévorans; et les différences sont fondées sur cet autre principe, que, plus les contributions publiques s'éloignent de leur source, et plus elles sont onéreuses. Ce n'est pas sur la quantité des impositions qu'il faut mesurer cette charge, mais sur le chemin qu'elles ont à faire pour retourner dans les mains dont elles sont sorties. Quand cette circulation est prompte et bien établie, qu'on paie peu ou beaucoup, il n'importe; le peuple est toujours riche, et les finances vont toujours bien. Au contraire, quelque peu que le peuple donne, quand ce peu ne lui revient point, en donnant toujours, bientôt il s'épuise; l'état n'est jamais riche, et le peuple est toujours gueux.

Il suit de là que plus la distance du peuple au gouvernement augmente, et plus les tributs deviennent onéreux : ainsi, dans la démocratie le peuple est le moins chargé; dans l'aristocratie, il l'est davantage; dans la monarchie, il

porte le plus grand poids. La monarchie ne convient donc qu'aux nations opulentes ; l'aristocratie, aux états médiocres en richesse ainsi qu'en grandeur ; la démocratie, aux états petits et pauvres.

En effet, plus on y réfléchit, plus on trouve en ceci de différence entre les états libres et les monarchiques. Dans les premiers tout s'emploie à l'utilité commune ; dans les autres les forces publiques et particulières sont réciproques, et l'une s'augmente par l'affoiblissement de l'autre : enfin, au lieu de gouverner les sujets pour les rendre heureux, le despotisme les rend misérables pour les gouverner.

Voilà donc, dans chaque climat, des causes naturelles sur lesquelles on peut assigner la forme de gouvernement à laquelle la force du climat l'entraîne, et dire même quelle espèce d'habitans il doit avoir. Les lieux ingrats et stériles, où le produit ne vaut pas le travail, doivent rester incultes et déserts, ou seulement peuplés de sauvages : les lieux où le travail des hommes ne rend exactement que le nécessaire doivent être habités par des peuples barbares ; toute *politie* y seroit impossible ; les lieux où l'excès du produit sur le travail est médiocre conviennent aux peuples libres ; ceux où le terroir abondant et fertile donne beaucoup de produit pour peu de travail, veulent être gouvernés monarchiquement, pour consumer par le luxe du prince l'excès du superflu des sujets ; car il vaut mieux que cet excès soit absorbé par le gouvernement, que dissipé par les particuliers. Il y a des exceptions, je le sais ; mais ces exceptions mêmes confirment la règle, en ce qu'elles produisent tôt ou tard des révolutions qui ramènent les choses dans l'ordre de la nature.

Distinguons toujours les lois générales des causes particulières qui peuvent en modifier l'effet. Quand tout le Midi seroit couvert de républiques et tout le Nord d'états despotiques, il n'en seroit pas moins vrai que, par l'effet du climat, le despotisme convient aux pays chauds, la barbarie aux pays froids, et la bonne *politie* aux régions intermédiaires. Je vois encore qu'en accordant le principe, on pourra disputer sur l'application : on pourra dire qu'il y a des pays froids très-fertiles, et des méridionaux très-ingrats. Mais cette difficulté n'en est une que pour ceux qui n'examinent pas la chose dans tous ses rapports. Il faut, comme je l'ai déjà dit, compter ceux des travaux, des forces, de la consommation, etc.

Supposons que de deux terrains égaux l'un rapporte cinq et l'autre dix. Si les habitans du premier consomment quatre et ceux du dernier neuf, l'excès du premier produit sera un cinquième, et celui du second un dixième. Le rapport de ces deux excès étant donc inverse de celui des produits, le terrain qui ne produira que cinq donnera un superflu double de celui du terrain qui produira.

Mais il n'est pas question d'un *produi double*, et je ne crois pas que personne ose mettre en général la fertilité des pays froids en égalité même avec celle des pays chauds. Toutefois supposons cette égalité ; laissons, si l'on veut, en balance l'Angleterre avec la Sicile, et la Pologne avec l'Égypte : plus au Midi, nous aurons l'Afrique et les Indes, plus au Nord, nous n'aurons plus rien. Pour cette égalité de produit, quelle différence dans la culture ! En Sicile il ne faut que gratter la terre ; en Angleterre que de soins pour la labourer ! Or là où il faut plus de bras pour donner le même produit, le superflu doit être nécessairement moindre.

Considérez, outre cela, que la même quantité d'hommes consomme beaucoup moins dans les pays chauds. Le climat demande qu'on y soit sobre pour se porter bien : les Européens qui veulent y vivre comme chez eux périssent tous de dyssenterie et d'indigestion. *Nous sommes*, dit Chardin, *des bêtes carnassières, des loups, en comparaison des Asiatiques. Quelques-uns attribuent la sobriété des Persans à ce que leur pays est moins cultivé ; et moi, je crois au contraire que leur pays abonde moins en denrées, parce qu'il en faut moins aux habitans. Si leur frugalité*, continue-t-il, *étoit un effet de la disette du pays, il n'y auroit que les pauvres qui mangeroient peu, au lieu que c'est généralement tout le monde ; et on mangeroit plus ou moins en chaque province, selon la fertilité du pays, au lieu que la même sobriété se trouve par tout le royaume. Ils se louent fort de leur manière de vivre, disant qu'il ne faut que regarder leur teint pour reconnoître combien elle est plus excellente que celle des chrétiens. En effet, le teint des Persans est uni ; ils ont la peau belle, fine et polie ;*

au lieu que le teint des Arméniens, leurs sujets, qui vivent à l'européenne, est rude, couperosé, et que leurs corps sont gros et pesans.

Plus on approche de la ligne, plus les peuples vivent de peu. Ils ne mangent presque pas de viande; le riz, le maïs, le cuzcuz, le mil, la cassave, sont leurs alimens ordinaires. Il y a aux Indes des millions d'hommes dont la nourriture ne coûte pas un sou par jour. Nous voyons en Europe même des différences sensibles pour l'appétit entre les peuples du Nord et ceux du Midi. Un Espagnol vivra huit jours du dîner d'un Allemand. Dans les pays où les hommes sont plus voraces, le luxe se tourne aussi vers les choses de consommation : en Angleterre il se montre sur une table chargée de viandes; en Italie on vous régale de sucre et de fleurs.

Le luxe des vêtemens offre encore de semblables différences. Dans les climats où les changemens des saisons sont prompts et violens, on a des habits meilleurs et plus simples; dans ceux où l'on ne s'habille que pour la parure, on y cherche plus d'éclat que d'utilité; les habits eux-mêmes y sont un luxe. A Naples, vous verrez tous les jours se promener au Pausilype des hommes en veste dorée, et point de bas. C'est la même chose pour les bâtimens : on donne tout à la magnificence quand on n'a rien à craindre des injures de l'air. A Paris, à Londres, on veut être logé chaudement et commodément : à Madrid, on a des salons superbes, mais point de fenêtres qui ferment, et l'on couche dans des nids à rats.

Les alimens sont beaucoup plus substantiels et succulens dans les pays chauds; c'est une troisième différence qui ne peut manquer d'influer sur la seconde. Pourquoi mange-t-on tant de légumes en Italie? parce qu'ils y sont bons, nourrissans, d'excellent goût. En France, où ils ne sont nourris que d'eau, ils ne nourrissent point, et sont presque comptés pour rien sur les tables; ils n'occupent pourtant pas moins de terrain et coûtent du moins autant de peine à cultiver. C'est une expérience faite que les blés de Barbarie, d'ailleurs inférieurs à ceux de France, rendent beaucoup plus en farine, et que ceux de France, à leur tour, rendent plus que les blés du Nord. D'où l'on peut inférer qu'une gradation semblable s'observe généralement dans la même direction de la ligne au pôle. Or n'est-ce pas un désavantage visible d'avoir dans un produit égal une moindre quantité d'alimens?

A toutes ces différentes considérations j'en puis ajouter une qui en découle et qui les fortifie; c'est que les pays chauds ont moins besoin d'habitans que les pays froids, et pourroient en nourrir davantage, ce qui produit un double superflu toujours à l'avantage du despotisme. Plus le même nombre d'habitans occupe une grande surface, plus les révoltes deviennent difficiles, parce qu'on ne peut se concerter ni promptement ni secrètement, et qu'il est toujours facile au gouvernement d'éventer les projets et de couper les communications. Mais plus un peuple nombreux se rapproche, moins le gouvernement peut usurper sur le souverain : les chefs délibèrent aussi sûrement dans leurs chambres que le prince dans son conseil, et la foule s'assemble aussitôt dans les places que les troupes dans leurs quartiers. L'avantage d'un gouvernement tyrannique est donc en ceci d'agir à grandes distances. A l'aide des points d'appui qu'il se donne, sa force augmente au loin comme celle des leviers (1).

Celle du peuple, au contraire, n'agit que concentrée : elle s'évapore et se perd en s'étendant, comme l'effet de la poudre éparse à terre, et qui ne prend feu que grain à grain. Les pays les moins peuplés sont ainsi les plus propres à la tyrannie : les bêtes féroces ne règnent que dans les déserts.

CHAPITRE IX.

Des signes d'un bon gouvernement.

Quand donc on demande absolument quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble comme indéterminée; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples.

Mais si l'on demandoit à quel signe on peut connoître qu'un peuple donné est bien ou mal

(1) Ceci ne contredit pas ce que j'ai dit ci-devant, Liv. II, chap. IX, sur les inconvéniens des grands états; car il s'agissoit là de l'autorité du gouvernement sur ses membres, et il s'agit ici de sa force contre les sujets. Ses membres épars lui servent de point d'appui pour agir au loin sur le peuple, mais il n'a nul point d'appui pour agir directement sur ses membres mêmes. Ainsi, dans l'un des cas, la longueur du levier en fait la foiblesse, et la force dans l'autre cas.

gouverné, ce seroit autre chose, et la question de fait pourroit se résoudre.

Cependant on ne la résout point, parce que chacun veut la résoudre à sa manière. Les sujets vantent la tranquillité publique, les citoyens la liberté des particuliers; l'un préfère la sûreté des possessions, et l'autre celle des personnes; l'un veut que le meilleur gouvernement soit le plus sévère, l'autre soutient que c'est le plus doux; celui-ci veut qu'on punisse les crimes, et celui-là qu'on les prévienne; l'un trouve beau qu'on soit craint des voisins, l'autre aime mieux qu'on en soit ignoré; l'un est content quand l'argent circule, l'autre exige que le peuple ait du pain. Quand même on conviendroit sur ces points et d'autres semblables, en seroit-on plus avancé? Les qualités morales manquant de mesure précise, fût-on d'accord sur le signe, comment l'être sur l'estimation?

Pour moi, je m'étonne toujours qu'on méconnoisse un signe aussi simple, ou qu'on ait la mauvaise foi de n'en pas convenir. Quelle est la fin de l'association politique? c'est la conservation et la prospérité de ses membres. Et quel est le signe le plus sûr qu'ils se conservent et prospèrent? c'est leur nombre et leur population. N'allez donc pas chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, le gouvernement sous lequel, sans moyens étrangers, sans naturalisations, sans colonies, les citoyens peuplent et multiplient davantage, est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel un peuple diminue et dépérit, est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire; comptez, mesurez, comparez (1).

(1) On doit juger, sur le même principe, des siècles qui méritent la préférence pour la prospérité du genre humain. On a trop admiré ceux où l'on a vu fleurir les lettres et les arts, sans pénétrer l'objet secret de leur culture, sans en considérer le funeste effet : *idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset* (*). Ne verrons-nous jamais dans les maximes des livres l'intérêt grossier qui fait parler les auteurs? Non, quoi qu'ils en puissent dire, quand, malgré son éclat, un pays se dépeuple, il n'est pas vrai que tout aille bien, et il ne suffit pas qu'un poëte ait cent mille livres de rente, pour que son siècle soit le meilleur de tous. Il faut moins regarder au repos apparent et à la tranquillité des chefs, qu'au bien-être des nations entières, et surtout des états les plus nombreux. La grêle désole quelques cantons, mais elle fait rarement disette. Les émeutes, les guerres civiles effarouchent beaucoup les chefs; mais elles ne font pas les vrais malheurs des peuples, qui peuvent même avoir du relâche, tandis qu'on dispute à qui les tyrannisera. C'est de leur état permanent que naissent leurs prospérités ou leurs calamités réelles : quand tout reste écrasé sous le joug, c'est alors que tout dépérit; c'est alors que les chefs, les détruisant à leur aise, *ubi solitudinem faciunt, pacem appellant* (**). Quand les tracasseries des grands agitoient le royaume de France, et que le coadjuteur de Paris portoit au parlement un poignard dans sa poche, cela n'empêchoit pas que le peuple françois ne vécût heureux et nombreux dans une honnête et libre aisance. Autrefois la Grèce florissoit au sein des plus cruelles guerres; le sang y couloit à flots, et tout le pays étoit couvert d'hommes. Il sembloit, dit Machiavel, qu'au milieu des meurtres, des proscriptions, des guerres civiles, notre république en devînt plus puissante; la vertu de ses citoyens, leurs mœurs, leur indépendance, avoient plus d'effet pour la renforcer, que toutes ses dissensions n'en avoient pour l'affoiblir. Un peu d'agitation donne du ressort aux âmes, et ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins la paix que la liberté.

(*) Tac., Agric., 21.

(**) Tac., Agric., 31.

CHAPITRE X.

De l'abus du gouvernement, et de sa pente à dégénérer.

Comme la volonté particulière agit sans cesse contre la volonté générale, ainsi le gouvernement fait un effort continuel contre la souveraineté. Plus cet effort augmente, plus la constitution s'altère; et, comme il n'y a point ici d'autre volonté de corps qui, résistant à celle du prince, fasse équilibre avec elle, il doit arriver tôt ou tard que le prince opprime enfin le souverain et rompe le traité social. C'est là le vice inhérent et inévitable qui, dès la naissance du corps politique, tend sans relâche à le détruire, de même que la vieillesse et la mort détruisent enfin le corps de l'homme.

Il y a deux voies générales par lesquelles un gouvernement dégénère : savoir, quand il se resserre, ou quand l'état se dissout.

Le gouvernement se resserre quand il passe du grand nombre au petit, c'est-à-dire de la démocratie à l'aristocratie, et de l'aristocratie à la royauté. C'est là son inclination naturelle (1).

(1) La formation lente et le progrès de la république de Venise dans ses lagunes offrent un exemple notable de cette succession; et il est bien étonnant que, depuis plus de douze cents ans, les Vénitiens semblent n'en être encore qu'au second terme, lequel commença au *Serrar di consiglio*, en 1198. Quant aux anciens ducs qu'on leur reproche, quoi qu'en puisse dire le *Squittinio della libertà veneta* (***), il est prouvé qu'ils n'ont point été leurs souverains.

On ne manquera pas de m'objecter la république romaine,

(***) Le *Squittinio della libertà veneta* ([illegible], 1612, in-4°), composé dans l'intention de dévoiler la politique du sénat de Venise, a été d'abord attribué au fameux marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise en 1607, et chef de cette conspiration réelle ou prétendue dont Saint-Réal a écrit l'histoire. Cet ouvrage est assez généralement connu aujourd'hui pour avoir été composé par Marc Velser d'Augsbourg. Il a été traduit en françois par Amelot de la Houssaye, sous ce titre : *Examen de la liberté originaire de Venise*. (Ratisbonne, 1677, in-[illegible].) G. P.

S'il rétrogradoit du petit nombre au grand, on pourroit dire qu'il se relâche : mais ce progrès inverse est impossible.

En effet, jamais le gouvernement ne change de forme que quand son ressort usé le laisse trop affoibli pour pouvoir conserver la sienne. Or, s'il se relâchoit encore en s'étendant, sa force deviendroit tout-à-fait nulle, et il subsisteroit encore moins. Il faut donc remonter et serrer le ressort à mesure qu'il cède : autrement, l'état qu'il soutient tomberoit en ruine.

Le cas de la dissolution de l'état peut arriver de deux manières.

Premièrement, quand le prince n'administre plus l'état selon les lois, et qu'il usurpe le pouvoir souverain. Alors il se fait un changement remarquable; c'est que, non pas le gouvernement, mais l'état se resserre : je veux dire que le grand état se dissout, et qu'il s'en forme un autre dans celui-là, composé seulement des membres du gouvernement, et qu'il n'est plus rien au reste du peuple que son maître et son tyran. De sorte qu'à l'instant que le gouvernement usurpe la souveraineté, le pacte social est rompu ; et tous les simples citoyens, rentrés de droit dans leur liberté naturelle, sont forcés, mais non pas obligés d'obéir.

Le même cas arrive aussi quand les membres du gouvernement usurpent séparément le pouvoir qu'ils ne doivent exercer qu'en corps ; ce qui n'est pas une moindre infraction des lois, et produit encore un plus grand désordre. Alors on a, pour ainsi dire, autant de princes que de magistrats, et l'état, non moins divisé que le gouvernement, périt ou change de forme.

Quand l'état se dissout, l'abus du gouvernement, quel qu'il soit, prend le nom commun d'*anarchie*. En distinguant, la démocratie dégénère en *ochlocratie*, l'aristocratie en *oligarchie :* j'ajouterois que la royauté dégénère en *tyrannie ;* mais ce dernier mot est équivoque et demande explication.

Dans le sens vulgaire, un tyran est un roi qui gouverne avec violence et sans égard à la justice et aux lois. Dans le sens précis, un tyran est un particulier qui s'arroge l'autorité royale sans y avoir droit. C'est ainsi que les Grecs entendoient ce mot de tyran : ils le donnoient indifféremment aux bons et aux mauvais princes dont l'autorité n'étoit pas légitime [1]. Ainsi *tyran* et *usurpateur* sont deux mots parfaitement synonymes.

Pour donner différens noms à différentes choses, j'appelle *tyran* l'usurpateur de l'autorité royale, et *despote* l'usurpateur du pouvoir souverain. Le tyran est celui qui s'ingère contre les lois à gouverner selon les lois ; le despote est celui qui se met au-dessus des lois mêmes. Ainsi le tyran peut n'être pas despote, mais le despote est toujours tyran.

qui suivit, dira-t-on, un progrès tout contraire, passant de la monarchie à l'aristocratie, et de l'aristocratie à la démocratie. Je suis bien éloigné d'en penser ainsi.

Le premier établissement de Romulus fut un gouvernement mixte, qui dégénéra promptement en despotisme. Par des causes particulières, l'état périt avant le temps, comme on voit mourir un nouveau-né avant d'avoir atteint l'âge d'homme. L'expulsion des Tarquins fut la véritable époque de la naissance de la république. Mais elle ne prit pas d'abord une forme constante, parce qu'on ne fit que la moitié de l'ouvrage en n'abolissant pas le patriciat. Car, de cette manière, l'aristocratie héréditaire, qui est la pire des administrations légitimes, restant en conflit avec la démocratie, la forme du gouvernement toujours incertaine et flottante ne fut fixée, comme l'a prouvé Machiavel, qu'à l'établissement des tribuns; alors seulement il y eut un vrai gouvernement et une véritable démocratie. En effet, le peuple alors n'étoit pas seulement souverain, mais aussi magistrat et juge; le sénat n'étoit qu'un tribunal en sous-ordre, pour tempérer et concentrer le gouvernement ; et les consuls eux-mêmes, bien que patriciens, bien que premiers magistrats, bien que généraux absolus à la guerre, n'étoient à Rome que les présidens du peuple.

Dès lors on vit aussi le gouvernement prendre sa pente naturelle et tendre fortement à l'aristocratie. Le patriciat s'abolissant comme de lui-même, l'aristocratie n'étoit plus dans le corps des patriciens comme elle l'est à Venise et à Gênes, mais dans le corps du sénat, composé de patriciens et de plébéiens, même dans le corps des tribuns quand ils commencèrent d'usurper une puissance active : car les mots ne font rien aux choses, et quand le peuple a des chefs qui gouvernent pour lui, quelque nom que portent ces chefs, c'est toujours une aristocratie.

De l'abus de l'aristocratie naquirent les guerres civiles et le triumvirat. Sylla, Jules César, Auguste, devinrent dans le fait de véritables monarques, et enfin, sous le despotisme de Tibère, l'état fut dissous. L'histoire romaine ne dément donc pas mon principe; elle le confirme.

[1] *Omnes enim et habentur et dicuntur tyranni, qui potestate utuntur perpetuâ in eâ civitate quæ libertate usa est.* Corn. Nep. in Miltiad., cap. 8.—Il est vrai qu'Aristote, *Mor. Nicom.*, Liv. VIII, c. x, distingue le tyran du roi, en ce que le premier gouverne pour sa propre utilité, et le second seulement pour l'utilité de ses sujets; mais, outre que généralement tous les auteurs grecs ont pris le mot *tyran* dans un autre sens, comme il paroît surtout par le Hiéron de Xénophon, il s'ensuivroit de la distinction d'Aristote, que, depuis le commencement du monde, il n'auroit pas enc existé un seul roi.

CHAPITRE XI.

De la mort du corps politique.

Telle est la pente naturelle et inévitable des gouvernemens les mieux constitués. Si Sparte et Rome ont péri, quel état peut espérer de durer toujours? Si nous voulons former un établissement durable, ne songeons donc point à le rendre éternel. Pour réussir il ne faut pas enter l'impossible, ni se flatter de donner à l'ouvrage des hommes une solidité que les choses humaines ne comportent pas.

Le corps politique, aussi bien que le corps de l'homme, commence à mourir dès sa naissance, et porte en lui-même les causes de sa destruction. Mais l'un et l'autre peut avoir une constitution plus ou moins robuste et propre à le conserver plus ou moins long-temps. La constitution de l'homme est l'ouvrage de la nature; celle de l'état est l'ouvrage de l'art. Il ne dépend pas des hommes de prolonger leur vie, il dépend d'eux de prolonger celle de l'état aussi loin qu'il est possible, en lui donnant la meilleure constitution qu'il puisse avoir. Le mieux constitué finira, mais plus tard qu'un autre, si nul accident imprévu n'amène sa perte avant le temps.

Le principe de la vie politique est dans l'autorité souveraine. La puissance législative est le cœur de l'état, la puissance exécutive en est le cerveau, qui donne le mouvement à toutes les parties. Le cerveau peut tomber en paralysie et l'individu vivre encore. Un homme reste imbécile et vit : mais sitôt que le cœur a cessé ses fonctions, l'animal est mort.

Ce n'est point par les lois que l'état subsiste, c'est par le pouvoir législatif. La loi d'hier n'oblige pas aujourd'hui : mais le consentement tacite est présumé du silence, et le souverain est censé confirmer incessamment les lois qu'il n'abroge pas, pouvant le faire. Tout ce qu'il a déclaré vouloir une fois, il le veut toujours, à moins qu'il ne le révoque.

Pourquoi donc porte-t-on tant de respect aux anciennes lois? C'est pour cela même. On doit croire qu'il n'y a que l'excellence des volontés antiques qui les ait pu conserver si long-temps : si le souverain ne les eût reconnues constamment salutaires, il les eût mille fois révoquées. Voilà pourquoi, loin de s'affoiblir, les lois acquièrent sans cesse une force nouvelle dans tout état bien constitué; le préjugé de l'antiquité les rend chaque jour plus vénérables : au lieu que partout où les lois s'affoiblissent en vieillissant, cela prouve qu'il n'y a plus de pouvoir législatif, et que l'état ne vit plus.

CHAPITRE XII.

Comment se maintient l'autorité souveraine.

Le souverain, n'ayant d'autre force que la puissance législative, n'agit que par des lois; et les lois n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, le souverain ne sauroit agir que quand le peuple est assemblé. Le peuple assemblé, dira-t-on, quelle chimère! C'est une chimère aujourd'hui; mais ce n'en étoit pas une il y a deux mille ans. Les hommes ont-ils changé de nature?

Les bornes du possible, dans les choses morales, sont moins étroites que nous ne pensons : ce sont nos foiblesses, nos vices, nos préjugés qui les rétrécissent. Les âmes basses ne croient point aux grands hommes : de vils esclaves sourient d'un air moqueur à ce mot de *liberté*.

Par ce qui s'est fait considérons ce qui se peut faire. Je ne parlerai pas des anciennes républiques de la Grèce; mais la république romaine étoit, ce me semble, un grand état, et la ville de Rome une grande ville. Le dernier cens donna dans Rome quatre cent mille citoyens portant armes, et le dernier dénombrement de l'Empire plus de quatre millions de citoyens, sans compter les sujets, les étrangers, les femmes, les enfans, les esclaves.

Quelle difficulté n'imagineroit-on pas d'assembler fréquemment le peuple immense de cette capitale et de ses environs! Cependant il se passoit peu de semaines que le peuple romain ne fût assemblé, et même plusieurs fois. Non-seulement il exerçoit les droits de la souveraineté, mais une partie de ceux du gouvernement. Il traitoit certaines affaires, il jugeoit certaines causes, et tout ce peuple étoit sur la place publique presque aussi souvent magistrat que citoyen.

En remontant aux premiers temps des nations, on trouveroit que la plupart des ancie

gouvernemens, même monarchiques, tels que ceux des Macédoniens et des Francs, avoient de semblables conseils. Quoi qu'il en soit, ce seul fait incontestable répond à toutes les difficultés : de l'existant au possible la conséquence me paroît bonne.

CHAPITRE XIII

Suite.

Il ne suffit pas que le peuple assemblé ait une fois fixé la constitution de l'état en donnant la sanction à un corps de lois; il ne suffit pas qu'il ait établi un gouvernement perpétuel, ou qu'il ait pourvu une fois pour toutes à l'élection des magistrats : outre les assemblées extraordinaires que des cas imprévus peuvent exiger, il faut qu'il y en ait de fixes et de périodiques que rien ne puisse abolir ni proroger, tellement qu'au jour marqué le peuple soit légitimement convoqué par la loi, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucune autre convocation formelle.

Mais, hors de ces assemblées juridiques par leur seule date, toute assemblée du peuple qui n'aura pas été convoquée par les magistrats préposés à cet effet, et selon les formes prescrites, doit être tenue pour illégitime, et tout ce qui s'y fait pour nul, parce que l'ordre même de s'assembler doit émaner de la loi.

Quant aux retours plus ou moins fréquens des assemblées légitimes, ils dépendent de tant de considérations, qu'on ne sauroit donner là-dessus de règles précises. Seulement on peut dire en général que, plus le gouvernement a de force, plus le souverain doit se montrer fréquemment.

Ceci, me dira-t-on, peut être bon pour une seule ville; mais que faire quand l'état en comprend plusieurs? Partagera-t-on l'autorité souveraine? ou bien doit-on la concentrer dans une seule ville et assujettir tout le reste?

Je réponds qu'on ne doit faire ni l'un ni l'autre. Premièrement, l'autorité souveraine est simple et une, et l'on ne peut la diviser sans la détruire. En second lieu, une ville non plus qu'une nation ne peut être légitimement sujette d'une autre, parce que l'essence du corps politique est dans l'accord de l'obéissance et de la liberté, et que ces mots de *sujet* et de *souverain* sont des corrélations identiques dont l'idée se réunit sous le seul mot de citoyen.

Je réponds encore que c'est toujours un mal d'unir plusieurs villes en une seule cité; et que, voulant faire cette union, l'on ne doit pas se flatter d'en éviter les inconvéniens naturels. Il ne faut point objecter l'abus des grands états à celui qui n'en veut que de petits. Mais comment donner aux petits états assez de force pour résister aux grands? Comme jadis les villes grecques résistèrent au grand roi, et comme plus récemment la Hollande et la Suisse ont résisté à la maison d'Autriche.

Toutefois, si l'on ne peut réduire l'état à de justes bornes, il reste encore une ressource: c'est de n'y point souffrir de capitale, de faire siéger le gouvernement alternativement dans chaque ville, et d'y rassembler aussi tour à tour les états du pays.

Peuplez également le territoire, étendez-y partout les mêmes droits, portez-y partout l'abondance et la vie; c'est ainsi que l'état deviendra tout à la fois le plus fort et le mieux gouverné qu'il soit possible. Souvenez-vous que les murs des villes ne se forment que du débris des maisons des champs. A chaque palais que je vois élever dans la capitale, je crois voir mettre en masures tout un pays.

CHAPITRE XIV.

Suite.

A l'instant que le peuple est légitimement assemblé en corps souverain, toute juridiction du gouvernement cesse, la puissance exécutive est suspendue, et la personne du dernier citoyen est aussi sacrée et inviolable que celle du premier magistrat, parce que où se trouve le représenté il n'y a plus de représentant. La plupart des tumultes qui s'élevèrent à Rome dans les comices vinrent d'avoir ignoré ou négligé cette règle. Les consuls alors n'étoient que les présidens du peuple; les tribuns, de simples orateurs [1] : le sénat n'étoit rien du tout.

[1] A peu près selon le sens qu'on donne à ce nom dans le par

Ces intervalles de suspension où le prince reconnoît ou doit reconnoître un supérieur actuel, lui ont toujours été redoutables; et ces assemblées du peuple, qui sont l'égide du corps politique et le frein du gouvernement, ont été de tout temps l'horreur des chefs : aussi n'épargnent-ils jamais ni soins, ni objections, ni difficultés, ni promesses, pour en rebuter les citoyens. Quand ceux-ci sont avares, lâches, pusillanimes, plus amoureux du repos que de la liberté, ils ne tiennent pas long-temps contre les efforts redoublés du gouvernement : c'est ainsi que, la force résistante augmentant sans cesse, l'autorité souveraine s'évanouit à la fin, et que la plupart des cités tombent et périssent avant le temps.

Mais entre l'autorité souveraine et le gouvernement arbitraire il s'introduit quelquefois un pouvoir moyen dont il faut parler.

CHAPITRE XV.

Des députés ou représentans.

Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'état est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat, ils paient des troupes et restent chez eux : faut-il aller au conseil, ils nomment des députés et restent chez eux. A force de paresse et d'argent, ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie, et des représentans pour la vendre.

C'est le tracas du commerce et des arts, c'est l'avide intérêt du gain, c'est la mollesse et l'amour des commodités, qui changent les services personnels en argent. On cède une partie de son profit pour l'augmenter à son aise. Donnez de l'argent, et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de *finance* est un mot d'esclave; il est inconnu dans la cité. Dans un état vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras, et rien avec de l'argent; loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils paieroient pour les remplir eux-mêmes. Je suis bien loin des idées communes; je crois les corvées moins contraires à la liberté que les taxes.

Mieux l'état est constitué, plus les affaires publiques l'emportent sur les privées dans l'esprit des citoyens. Il y a même beaucoup moins d'affaires privées, parce que la somme du bonheur commun fournissant une portion plus considérable à celui de chaque individu, il lui en reste moins à chercher dans les soins particuliers. Dans une cité bien conduite chacun vole aux assemblées; sous un mauvais gouvernement nul n'aime à faire un pas *pour* s'y rendre, parce que nul ne prend intérêt à ce qui s'y fait, qu'on prévoit que la volonté générale n'y dominera pas, et qu'enfin les soins domestiques absorbent tout. Les bonnes lois en font faire de meilleures, les mauvaises en amènent de pires. Sitôt que quelqu'un dit des affaires de l'état, *que m'importe?* on doit compter que l'état est perdu.

L'attiédissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'immensité des états, les conquêtes, l'abus du gouvernement, ont fait imaginer la voie des députés ou représentans du peuple dans les assemblées de la nation. C'est ce qu'en certains pays on ose appeler le tiers-état. Ainsi l'intérêt particulier de deux ordres est mis au premier et au second rang; l'intérêt public n'est qu'au troisième.

La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentans; ils ne sont que ses commissaires; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle; ce n'est point une loi. Le peuple anglois pense être libre, il se trompe fort; il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement : sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.

L'idée des représentans est moderne; elle nous vient du gouvernement féodal, de cet inique et absurde gouvernement dans lequel

lement d'Angleterre. La ressemblance de ces emplois eût mis en conflit les consuls et les tribuns, quand même toute juridiction eût été suspendue.

l'espèce humaine est dégradée, et où le nom d'homme est en déshonneur. Dans les anciennes républiques, et même dans les monarchies, jamais le peuple n'eut de représentans; on ne connoissoit pas ce mot-là. Il est très-singulier qu'à Rome, où les tribuns étoient si sacrés, on n'ait pas même imaginé qu'ils pussent usurper les fonctions du peuple, et qu'au milieu d'une si grande multitude ils n'aient jamais tenté de passer de leur chef un seul plébiscite. Qu'on juge cependant de l'embarras que causoit quelquefois la foule, par ce qui arriva du temps des Gracques, où une partie des citoyens donnoit son suffrage de dessus les toits.

Où le droit et la liberté sont toutes choses, les inconvéniens ne sont rien. Chez ce sage peuple tout étoit mis à sa juste mesure : il laissoit faire à ses licteurs ce que ses tribuns n'eussent osé faire; il ne craignoit pas que ses licteurs voulussent le représenter.

Pour expliquer cependant comment les tribuns le représentoient quelquefois, il suffit de concevoir comment le gouvernement représente le souverain. La loi n'étant que la déclaration de la volonté générale, il est clair que, dans la puissance législative, le peuple ne peut être représenté; mais il peut et doit l'être dans la puissance exécutive, qui n'est que la force appliquée à la loi. Ceci fait voir qu'en examinant bien les choses on trouveroit que très-peu de nations ont des lois. Quoi qu'il en soit, il est sûr que les tribuns, n'ayant aucune partie du pouvoir exécutif, ne purent jamais représenter le peuple romain par les droits de leurs charges, mais seulement en usurpant sur ceux du sénat.

Chez les Grecs, tout ce que le peuple avoit à faire il le faisoit par lui-même; il étoit sans cesse assemblé sur la place. Il habitoit un climat doux; il n'étoit point avide; des esclaves faisoient ses travaux; sa grande affaire étoit sa liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conserver les mêmes droits? Vos climats plus durs vous donnent plus de besoins (*) : six mois de l'année la place publique n'est pas tenable; vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air; vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté, et vous craignez bien moins l'esclavage que la misère.

Quoi! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est point dans la nature a ses inconvéniens, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle étoit la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité.

Je n'entends point par tout cela qu'il faille avoir des esclaves, ni que le droit d'esclavage soit légitime, puisque j'ai prouvé le contraire : je dis seulement les raisons pourquoi les peuples modernes qui se croient libres ont des représentans, et pourquoi les peuples anciens n'en avoient pas. Quoi qu'il en soit, à l'instant qu'un peuple se donne des représentans, il n'est plus libre; il n'est plus.

Tout bien examiné, je ne vois pas qu'il soit désormais possible au souverain de conserver parmi nous l'exercice de ses droits, si la cité n'est très-petite. Mais si elle est très-petite, elle sera subjuguée? Non. Je ferai voir ci-après (*) comment on peut réunir la puissance

(*) Adopter dans les pays froids le luxe et la mollesse des Orientaux, c'est vouloir se donner leurs chaînes, c'est s'y soumettre encore plus nécessairement qu'eux.

(*) C'est ce que je m'étois proposé de faire dans la suite de cet ouvrage, lorsqu'en traitant des relations externes, j'en serois venu aux confédérations. Matière toute neuve, et où les principes sont encore à établir (*).

(*) Jean-Jacques Rousseau avoit eu la volonté d'établir, dans un ouvrage qu'il destinoit à éclaircir quelques chapitres du *Contrat social*, par quels moyens de petits états pouvoient exister à côté des grandes puissances, en formant des confédérations. Il n'a pas terminé cet ouvrage, mais il en avoit tracé le plan, posé les bases, et placé à côté des seize chapitres de cet écrit quelques-unes de ses idées, qu'il comptoit développer dans le corps de l'ouvrage. Ce manuscrit de trente-deux pages, entièrement écrit de sa main, me fut remis par lui-même, et il m'autorisa à en faire, dans le courant de ma vie, *l'usage que je croirois utile*.

Au mois de juillet 1789, relisant cet écrit, et frappé des idées sublimes du génie qui l'avoit composé, je crus (j'étois encore dans le délire de l'espérance) qu'il pouvoit être infiniment utile à mon pays et aux États-généraux, et je me déterminai à le publier.

J'eus le bonheur, avant de le livrer à l'impression, de consulter le meilleur de mes amis, que son expérience éclairoit sur les dangers qui nous entouroient, et dont la cruelle prévoyance devinoit quel usage funeste on feroit des écrits du grand homme dont je voulois publier les nouvelles idées. Il me prédit que les idées salutaires qu'il offroit seroient méprisées, mais que ce que ce nouvel écrit pouvoit contenir d'impraticable, de dangereux pour une monarchie, seroit précisément ce que l'on voudroit réaliser, et que de coupables ambitions s'étayeroient de cette grande autorité pour saper, et peut-être détruire l'autorité royale.

Combien je murmurai de ces réflexions! combien elles m'affligèrent!

extérieure d'un grand peuple avec la police aisée et le bon ordre d'un petit état.

CHAPITRE XVI.

Que l'institution du gouvernement n'est point un contrat.

Le pouvoir législatif une fois bien établi, il s'agit d'établir de même le pouvoir exécutif; car ce dernier, qui n'opère que par des actes particuliers, n'étant pas de l'essence de l'autre, en est naturellement séparé. S'il étoit possible que le souverain, considéré comme tel, eût la puissance exécutive, le droit et le fait seroient tellement confondus, qu'on ne sauroit plus ce qui est loi et ce qui ne l'est pas; et le corps politique, ainsi dénaturé, seroit bientôt en proie à la violence contre laquelle il fut institué.

Les citoyens étant tous égaux par le contrat social, ce que tous doivent faire, tous peuvent le prescrire, au lieu que nul n'a droit d'exiger qu'un autre fasse ce qu'il ne fait pas lui-même. Or c'est proprement ce droit, indispensable pour faire vivre et mouvoir le corps politique, que le souverain donne au prince en instituant le gouvernement.

Plusieurs ont prétendu que l'acte de cet établissement étoit un contrat entre le peuple et les chefs qu'il se donne, contrat par lequel on stipuloit entre les deux parties les conditions sous lesquelles l'une s'obligeoit à commander et l'autre à obéir. On conviendra, je m'assure, que voilà une étrange manière de contracter. Mais voyons si cette opinion est soutenable.

Premièrement, l'autorité suprême ne peut pas plus se modifier que s'aliéner; la limiter, c'est la détruire. Il est absurde et contradictoire que le souverain se donne un supérieur: s'obliger d'obéir à un maître, c'est se remettre en pleine liberté.

De plus, il est évident que ce contrat du peuple avec telles ou telles personnes seroit un acte particulier; d'où il suit que ce contrat ne sauroit être une loi ni un acte de souveraineté, et que par conséquent il seroit illégitime.

On voit encore que les parties contractantes seroient entre elles sous la seule loi de nature et sans aucun garant de leurs engagemens réciproques, ce qui répugne de toutes manières à l'état civil: celui qui a la force en main étant toujours le maître de l'exécution, autant vaudroit donner le nom de contrat à l'acte d'un homme qui diroit à un autre: *Je vous donne tout mon bien, à condition que vous m'en rendrez ce qu'il vous plaira.*

Il n'y a qu'un contrat dans l'état, c'est celui de l'association; et celui-là seul en exclut tout autre. On ne sauroit imaginer aucun contrat public qui ne fût une violation du premier

---

CHAPITRE XVII.

De l'institution du gouvernement.

Sous quelle idée faut-il donc concevoir l'acte par lequel le gouvernement est institué? Je remarquerai d'abord que cet acte est complexe ou composé de deux autres; savoir, l'établissement de la loi, et l'exécution de la loi.

Par le premier, le souverain statue qu'il y aura un corps de gouvernement établi sous telle ou telle forme; et il est clair que cet acte est une loi.

Par le second, le peuple nomme les chefs qui seront chargés du gouvernement établi. Or cette nomination étant un acte particulier n'est pas une seconde loi, mais seulement une sui

Je respectai l'ascendant de l'amitié unie à l'expérience, et je me soumis. Ah! que j'ai bien reçu le prix de cette déférence! Grand Dieu! que n'auroient-ils pas fait de cet écrit! comme ils l'auroient souillé, ceux qui, dédaignant d'étudier les écrits de ce grand homme, ont dénaturé et avili ses principes; ceux qui n'ont pas vu que le *Contrat social*, ouvrage isolé et abstrait, n'étoit applicable à aucun peuple de l'univers; ceux qui n'ont pas vu que ce même J. J. Rousseau, forcé d'appliquer ces préceptes à un peuple existant en corps de nation depuis des siècles, plioit aussitôt ses principes aux anciennes institutions de ce peuple, ménageoit tous les préjugés trop enracinés pour être détruits sans déchiremens; qui disoit après avoir tracé le tableau le plus déplorable de la constitution dégénérée de la Pologne: « Corrigez, s'il se peut, les » abus de votre constitution, mais ne méprisez pas celle qui vous a faits » ce que vous êtes! »

Quel parti d'aussi mauvais disciples d'un si grand homme auroient tiré de l'écrit que son amitié m'avoit confié *s'il pouvoit être utile!*

Cet écrit que la sagesse d'autrui m'a préservé de publier *ne le sera jamais;* j'ai trop bien vu et de trop près le danger qui en résulteroit pour ma patrie. Après l'avoir communiqué à l'un des plus véritables amis de J. J. Rousseau, qui habite près du lieu où je suis, il n'existera plus que dans nos souvenirs.

(Cette note termine une brochure que le comte d'Antraigues, député du Vivarais à l'Assemblée constituante, et qui émigra en 1790, fit imprimer cette année même à Lausanne sous ce titre: *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale?* (In-8 de 60 pages.) Nous reproduisons ici sa note tout entière, en nous dispensant de toute réflexion sur son contenu.) G. P.

de la première et une fonction du gouvernement.

La difficulté est d'entendre comment on peut avoir un acte de gouvernement avant que le gouvernement existe, et comment le peuple, qui n'est que souverain ou sujet, peut devenir prince ou magistrat dans certaines circonstances.

C'est encore ici que se découvre une de ces étonnantes propriétés du corps politique par lesquelles il concilie des opérations contradictoires en apparence; car celle-ci se fait par une conversion subite de la souveraineté en démocratie, en sorte que, sans aucun changement sensible, et seulement par une nouvelle relation de tous à tous, les citoyens, devenus magistrats, passent des actes généraux aux actes particuliers, et de la loi à l'exécution.

Ce changement de relation n'est point une subtilité de spéculation sans exemple dans la pratique : il a lieu tous les jours dans le parlement d'Angleterre, où la chambre basse, en certaines occasions, se tourne en grand comité, pour mieux discuter les affaires, et devient ainsi simple commission, de cour souveraine qu'elle étoit l'instant précédent; en telle sorte qu'elle se fait ensuite rapport à elle-même, comme chambre des communes, de ce qu'elle vient de régler un grand comité, et délibère de nouveau sous un titre de ce qu'elle a déjà résolu sous un autre.

Tel est l'avantage propre au gouvernement démocratique, de pouvoir être établi dans le fait par un simple acte de la volonté générale. Après quoi ce gouvernement provisionnel reste en possession, si telle est la forme adoptée, ou établit au nom du souverain le gouvernement prescrit par la loi; et tout se trouve ainsi dans la règle. Il n'est pas possible d'instituer le gouvernement d'aucune autre manière légitime et sans renoncer aux principes ci-devant établis.

CHAPITRE XVIII.

Moyens de prévenir les usurpations du gouvernement.

Dans ces éclaircissemens il résulte, en confirmation du chapitre XVI, que l'acte qui institue le gouvernement n'est point un contrat, mais une loi; que les dépositaires de la puissance exécutive ne sont point les maîtres du peuple, mais ses officiers; qu'il peut les établir et les destituer quand il lui plaît, qu'il n'est point question pour eux de contracter, mais d'obéir; et qu'en se chargeant des fonctions que l'état leur impose ils ne font que remplir leur devoir de citoyens, sans avoir en aucune sorte le droit de disputer sur les conditions.

Quand donc il arrive que le peuple institue un gouvernement héréditaire, soit monarchique dans une famille, soit aristocratique dans un ordre de citoyens, ce n'est point un engagement qu'il prend; c'est une forme provisionnelle qu'il donne à l'administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement.

Il est vrai que ces changemens sont toujours dangereux, et qu'il ne faut jamais toucher au gouvernement établi que lorsqu'il devient incompatible avec le bien public : mais cette circonspection est une maxime de politique, et non pas une règle de droit; et l'état n'est pas plus tenu de laisser l'autorité civile à ses chefs, que l'autorité militaire à ses généraux.

Il est vrai encore qu'on ne sauroit en pareil cas observer avec trop de soin toutes les formalités requises pour distinguer un acte régulier et légitime d'un tumulte séditieux, et la volonté de tout un peuple des clameurs d'une faction. C'est ici surtout qu'il ne faut donner au cas odieux que ce qu'on ne peut lui refuser dans toute la rigueur du droit; et c'est aussi de cette obligation que le prince tire un grand avantage pour conserver sa puissance malgré le peuple, sans qu'on puisse dire qu'il l'ait usurpée; car, en paroissant n'user que de ses droits, il lui est fort aisé de les étendre, et d'empêcher, sous le prétexte du repos public, les assemblées destinées à rétablir le bon ordre : de sorte qu'il se prévaut d'un silence qu'il empêche de rompre, ou des irrégularités qu'il fait commettre, pour supposer en sa faveur l'aveu de ceux que la crainte fait taire, et pour punir ceux qui osent parler. C'est ainsi que les décemvirs, ayant été d'abord élus pour un an, puis continués pour une autre année, tentèrent de retenir à perpétuité leur pouvoir en ne permettant plus aux comices de s'assem-

bler; et c'est par ce facile moyen que tous les gouvernemens du monde, une fois revêtus de la force publique, usurpent tôt ou tard l'autorité souveraine.

Les assemblées périodiques dont j'ai parlé ci-devant sont propres à prévenir ou différer ce malheur, surtout quand elles n'ont pas besoin de convocation formelle; car alors le prince ne sauroit les empêcher sans se déclarer ouvertement infracteur des lois et ennemi de l'état.

L'ouverture de ces assemblées, qui n'ont pour objet que le maintien du traité social, doit toujours se faire par deux propositions qu'on ne puisse jamais supprimer, et qui passent séparément par les suffrages.

La première : *S'il plaît au souverain de conserver la présente forme de gouvernement.*

La seconde : *S'il plaît au peuple d'en laisser l'administration à ceux qui en sont actuellement chargés.*

Je suppose ici ce que je crois avoir démontré, savoir, qu'il n'y a dans l'état aucune loi fondamentale qui ne se puisse révoquer, non pas même le pacte social; car si tous les citoyens s'assembloient pour rompre ce pacte d'un commun accord, on ne peut douter qu'il ne fût très-légitimement rompu. Grotius pense même que chacun peut renoncer à l'état dont il est membre, et reprendre sa liberté naturelle et ses biens en sortant du pays (¹). Or il seroit absurde que tous les citoyens réunis ne pussent pas ce que peut séparément chacun d'eux.

LIVRE IV.

CHAPITRE PREMIER.

Que la volonté générale est indestructible.

Tant que plusieurs hommes réunis se considèrent comme un seul corps, ils n'ont qu'une volonté qui se rapporte à la commune conservation et au bien-être général. Alors tous les ressorts de l'état sont vigoureux et simples, ses maximes sont claires et lumineuses; il n'a point d'intérêts embrouillés, contradictoires; le bien commun se montre partout avec évidence, et ne demande que du bon sens pour être aperçu. La paix, l'union, l'égalité, sont ennemies des subtilités politiques. Les hommes droits et simples sont difficiles à tromper à cause de leur simplicité : les leurres, les prétextes raffinés ne leur en imposent point; ils ne sont pas même assez fins pour être dupes. Quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'état sous un chêne, et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinemens des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystères?

Un état ainsi gouverné a besoin de très-peu de lois; et, à mesure qu'il devient nécessaire d'en promulguer de nouvelles, cette nécessité se voit universellement. Le premier qui les propose ne fait que dire ce que tous ont déjà senti; et il n'est question ni de brigues ni d'éloquence pour faire passer en loi ce que chacun a déjà résolu de faire, sitôt qu'il sera sûr que les autres le feront comme lui.

Ce qui trompe les raisonneurs, c'est que, ne voyant que des états mal constitués dès leur origine, ils sont frappés de l'impossibilité d'y maintenir une semblable police, ils rient d'imaginer toutes les sottises qu'un fourbe adroit, un parleur insinuant, pourroit persuader au peuple de Paris et de Londres. Ils ne savent pas que Cromwell eût été mis aux sonnettes par le peuple de Berne, et le duc de Beaufort à la discipline par les Genevois.

Mais quand le nœud social commence à se relâcher et l'état à s'affoiblir, quand les intérêts particuliers commencent à se faire sentir et les petites sociétés à influer sur la grande, l'intérêt commun s'altère et trouve des opposans; l'unanimité ne règne plus dans les voix; la volonté générale n'est plus la volonté de tous; il s'élève des contradictions, des débats; et le meilleur avis ne passe point sans disputes.

Enfin, quand l'état, près de sa ruine, ne

(¹) Bien entendu qu'on ne quitte pas pour éluder son devoir et se dispenser de servir la patrie au moment qu'elle a besoin de nous. La fuite alors seroit criminelle et punissable, ce ne seroit plus retraite, mais désertion.

subsiste plus que par une forme illusoire et vaine, que le lien social est rompu dans tous les cœurs, que le plus vil intérêt se pare effrontément du nom sacré du bien public, alors la volonté générale devient muette ; tous, guidés par des motifs secrets, n'opinent pas plus comme citoyens que si l'état n'eût jamais existé ; et l'on fait passer faussement sous le nom de lois des décrets iniques qui n'ont pour but que l'intérêt particulier.

S'ensuit-il de là que la volonté générale soit anéantie ou corrompue? Non : elle est toujours constante, inaltérable et pure ; mais elle est subordonnée à d'autres qui l'emportent sur elle. Chacun, détachant son intérêt de l'intérêt commun, voit bien qu'il ne peut l'en séparer tout-à-fait ; mais sa part du mal public ne lui paroît rien auprès du bien exclusif qu'il prétend s'approprier. Ce bien particulier excepté, il veut le bien général pour son propre intérêt, tout aussi fortement qu'aucun autre. Même en vendant son suffrage à prix d'argent il n'éteint pas en lui la volonté générale ; il l'élude. La faute qu'il commet est de changer l'état de la question et de répondre autre chose que ce qu'on lui demande : en sorte qu'au lieu de dire, par un suffrage : *Il est avantageux à l'état*, il dit : *Il est avantageux à tel homme ou à tel parti que tel ou tel avis passe.* Ainsi la loi de l'ordre public dans les assemblées n'est pas tant d'y maintenir la volonté générale, que de faire qu'elle soit toujours interrogée et qu'elle réponde toujours.

J'aurois ici bien des réflexions à faire sur le simple droit de voter dans tout acte de souveraineté, droit que rien ne peut ôter aux citoyens, et sur celui d'opiner, de proposer, de diviser, de discuter, que le gouvernement a toujours grand soin de ne laisser qu'à ses membres : mais cette importante matière demanderoit un traité à part, et je ne puis tout dire dans celui-ci.

CHAPITRE II.

Des suffrages.

On voit, par le chapitre précédent, que la manière dont se traitent les affaires générales peut donner un indice assez sûr de l'état actuel des mœurs et de la santé du corps politique. Plus le concert règne dans les assemblées, c'est-à-dire plus les avis approchent de l'unanimité, plus aussi la volonté générale est dominante ; mais les longs débats, les dissensions, le tumulte, annoncent l'ascendant des intérêts particuliers et le déclin de l'état.

Ceci paroît moins évident quand deux ou plusieurs ordres entrent dans sa constitution, comme à Rome les patriciens et les plébéiens, dont les querelles troublèrent souvent les comices, même dans les plus beaux temps de la république : mais cette exception est plus apparente que réelle ; car alors, par le vice inhérent au corps politique, on a pour ainsi dire deux états en un ; ce qui n'est pas vrai des deux ensemble est vrai de chacun séparément. Et en effet, dans les temps même les plus orageux, les plébiscites du peuple, quand le sénat ne s'en mêloit pas, passoient toujours tranquillement et à la grande pluralité des suffrages : les citoyens n'ayant qu'un intérêt, le peuple n'avoit qu'une volonté.

A l'autre extrémité du cercle l'unanimité revient : c'est quand les citoyens, tombés dans la servitude, n'ont plus ni liberté ni volonté. Alors la crainte et la flatterie changent en acclamations les suffrages ; on ne délibère plus, on adore ou l'on maudit. Telle étoit la vile manière d'opiner du sénat sous les empereurs. Quelquefois cela se faisoit avec des précautions ridicules. Tacite observe (*) que, sous Othon, les sénateurs, accablant Vitellius d'exécrations, affectoient de faire en même temps un bruit épouvantable, afin que, si par hasard il devenoit le maître, il ne pût savoir ce que chacun d'eux avoit dit.

De ces diverses considérations naissent les maximes sur lesquelles on doit régler la manière de compter les voix et de comparer les avis, selon que la volonté générale est plus ou moins facile à connoître et l'état plus ou moins déclinant.

Il n'y a qu'une seule loi qui, par sa nature, exige un consentement unanime ; c'est le pacte social : car l'association civile est l'acte du monde le plus volontaire ; tout homme étant ne

(*) Histor. I, 85.

libre et maître de lui-même, nul ne peut, sous quelque prétexte que ce puisse être, l'assujettir sans son aveu. Décider que le fils d'une esclave naît esclave, c'est décider qu'il ne naît pas homme.

Si donc, lors du pacte social, il s'y trouve des opposans, leur opposition n'invalide pas le contrat, elle empêche seulement qu'ils n'y soient compris; ce sont des étrangers parmi les citoyens. Quand l'état est institué, le consentement est dans la résidence; habiter le territoire, c'est se soumettre à la souveraineté [1].

Hors ce contrat primitif, la voix du plus grand nombre oblige toujours tous les autres; c'est une suite du contrat même. Mais on demande comment un homme peut être libre, et forcé de se conformer à des volontés qui ne sont pas les siennes. Comment les opposans sont-ils libres, et soumis à des lois auxquelles ils n'ont pas consenti?

Je réponds que la question est mal posée. Le citoyen consent à toutes les lois, même à celles qu'on passe malgré lui, et même à celles qui le punissent quand il ose en violer quelqu'une. La volonté constante de tous les membres de l'état est la volonté générale; c'est par elle qu'ils sont citoyens et libres [2]. Quand on propose une loi dans l'assemblée du peuple, ce qu'on leur demande n'est pas précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est conforme, ou non, à la volonté générale, qui est la leur : chacun, en donnant son suffrage, dit son avis là-dessus; et du calcul des voix se tire la déclaration de la volonté générale. Quand donc l'avis contraire au mien l'emporte, cela ne prouve autre chose sinon que je m'étois trompé, et que ce que j'estimois être la volonté générale ne l'étoit pas. Si mon avis particulier l'eût emporté, j'aurois fait autre chose que ce que j'avois voulu; c'est alors que je n'aurois pas été libre.

(1) Ceci doit toujours s'entendre d'un état libre, car d'ailleurs la famille, les biens, le défaut d'asile, la nécessité, la violence, peuvent retenir un habitant dans le pays malgré lui; et alors son séjour seul ne suppose plus son consentement au contrat ou à la violation du contrat.

(2) A Gênes on lit au-devant des prisons et sur les fers des galériens ce mot *Libertas*. Cette application de la devise est belle et juste. En effet, il n'y a que les malfaiteurs de tous états qui empêchent le citoyen d'être libre. Dans un pays où tous ces gens-là seroient aux galères, on jouiroit de la plus parfaite liberté.

Ceci suppose, il est vrai, que tous les caractères de la volonté générale sont encore dans la pluralité : quand ils cessent d'y être, quelque parti qu'on prenne, il n'y a plus de liberté.

En montrant ci-devant comment on substituoit des volontés particulières à la volonté générale dans les délibérations publiques, j'ai suffisamment indiqué les moyens praticables de prévenir cet abus; j'en parlerai encore ci-après. A l'égard du nombre proportionnel des suffrages pour déclarer cette volonté, j'ai aussi donné les principes sur lesquels on peut le déterminer. La différence d'une seule voix rompt l'égalité, un seul opposant rompt l'*unanimité* : mais entre l'unanimité et l'égalité il y a plusieurs partages inégaux, à chacun desquels on peut fixer ce nombre selon l'état et les besoins du corps politique.

Deux maximes générales peuvent servir à régler ces rapports : l'une, que plus les délibérations sont importantes et graves, plus l'avis qui l'emporte doit approcher de l'unanimité; l'autre, que plus l'affaire agitée exige de célérité, plus on doit resserrer la différence prescrite dans le partage des avis : dans les délibérations qu'il faut terminer sur-le-champ, l'excédant d'une seule voix doit suffire. La première de ces maximes paroît plus convenable aux lois, et la seconde aux affaires. Quoi qu'il en soit, c'est sur leur combinaison que s'établissent les meilleurs rapports qu'on peut donner à la pluralité pour prononcer.

CHAPITRE III.

Des élections.

A l'égard des élections du prince et des magistrats, qui sont, comme je l'ai dit, des actes complexes, il y a deux voies pour y procéder, savoir, le choix et le sort. L'une et l'autre ont été employées en diverses républiques, et l'on voit encore actuellement un mélange très-compliqué des deux dans l'élection du doge de Venise.

Le suffrage par le sort, dit Montesquieu (*), *est de la nature de la démocratie*. J'en conviens,

(*) Esprit des Lois, Liv. II, chap. II.

mais comment cela? *Le sort*, continue-t-il, *est une façon d'élire qui n'afflige personne; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir la patrie*. Ce ne sont pas là des raisons.

Si l'on fait attention que l'élection des chefs est une fonction du gouvernement, et non de la souveraineté, on verra pourquoi la voie du sort est plus dans la nature de la démocratie, où l'administration est d'autant meilleure que les actes en sont moins multipliés.

Dans toute véritable démocratie la magistrature n'est pas un avantage, mais une charge onéreuse qu'on ne peut justement imposer à un particulier plutôt qu'à un autre. La loi seule peut imposer cette charge à celui sur qui le sort tombera. Car alors la condition étant égale pour tous, et le choix ne dépendant d'aucune volonté humaine, il n'y a point d'application particulière qui altère l'universalité de la loi.

Dans l'aristocratie le prince choisit le prince, le gouvernement se conserve par lui-même, et c'est là que les suffrages sont bien placés.

L'exemple de l'élection du doge de Venise confirme cette distinction, loin de la détruire : cette forme mêlée convient dans un gouvernement mixte. Car c'est une erreur de prendre le gouvernement de Venise pour une véritable aristocratie. Si le peuple n'y a nulle part au gouvernement, la noblesse y est peuple elle-même. Une multitude de pauvres barnabotes n'approcha jamais d'aucune magistrature, et n'a de sa noblesse que le vain titre d'excellence et le droit d'assister au grand-conseil. Ce grand-conseil étant aussi nombreux que notre conseil général à Genève, ses illustres membres n'ont pas plus de priviléges que nos simples citoyens. Il est certain qu'ôtant l'extrême disparité des deux républiques, la bourgeoisie de Genève représente exactement le patriciat vénitien; nos natifs et habitans représentant les citadins et le peuple de Venise; nos paysans représentent les sujets de terre-ferme : enfin, de quelque maniere que l'on considère cette république, abstraction faite de sa grandeur, son gouvernement n'est pas plus aristocratique que le nôtre. Toute la différence est que, n'ayant aucun chef à vie, nous n'avons pas le même besoin du sort

Les élections par le sort auroient peu d'inconvéniens dans une véritable démocratie, où, tout étant égal aussi bien par les mœurs et par les talens que par les maximes et par la fortune, le choix deviendroit presque indifférent. Mais j'ai déjà dit qu'il n'y avoit point de véritable démocratie.

Quand le choix et le sort se trouvent mêlés, le premier doit remplir les places qui demandent des talens propres, telles que les emplois militaires : l'autre convient à celles où suffisent le bon sens, la justice, l'intégrité, telles que les charges de judicature; parce que, dans un état bien constitué, ces qualités sont communes à tous les citoyens.

Le sort ni les suffrages n'ont aucun lieu dans le gouvernement monarchique. Le monarque étant de droit seul prince et magistrat unique, le choix de ses lieutenans n'appartient qu'à lui. Quand l'abbé de Saint-Pierre proposoit de multiplier les conseils du roi de France et d'en élire les membres par scrutin, il ne voyoit pas qu'il proposoit de changer la forme du gouvernement.

Il me resteroit à parler de la manière de donner et de recueillir les voix dans l'assemblée du peuple; mais peut-être l'historique de la police romaine à cet égard expliquera-t-il plus sensiblement toutes les maximes que je pourrois établir. Il n'est pas indigne d'un lecteur judicieux de voir un peu en détail comment se traitoient les affaires publiques et particulières dans un conseil de deux cent mille hommes.

CHAPITRE IV.

Des comices romains.

Nous n'avons nuls monumens bien assurés des premiers temps de Rome; il y a même grande apparence que la plupart des choses qu'on en débite sont des fables (¹); et en général la partie la plus instructive des annales des peuples, qui est l'histoire de leur établissement,

(¹) Le nom de *Rome*, qu'on prétend venir de *Romulus*, est grec, et signifie *force;* le nom de *Numa* est grec aussi, et signifie *loi*. Quelle apparence que les deux premiers rois de cette ville aient porté d'avance des noms si bien relatifs à ce qu'ils ont fait?

est celle qui nous manque le plus. L'expérience nous apprend tous les jours de quelles causes naissent les révolutions des empires : mais, comme il ne se forme plus de peuple, nous n'avons guère que des conjectures pour expliquer comment ils se sont formés.

Les usages qu'on trouve établis attestent au moins qu'il y eut une origine à ces usages. Des traditions qui remontent à ces origines, celles qu'appuient les plus grandes autorités, et que de plus fortes raisons confirment, doivent passer pour les plus certaines. Voilà les maximes que j'ai tâché de suivre en recherchant comment le plus libre et le plus puissant peuple de la terre exerçoit son pouvoir suprême.

Après la fondation de Rome, la république naissante, c'est-à-dire, l'armée du fondateur, composée d'Albains, de Sabins et d'étrangers, fut divisée en trois classes, qui, de cette division, prirent le nom de *tribus*. Chacune de ces tribus fut subdivisée en dix curies, et chaque curie en décuries, à la tête desquelles on mit des chefs appelés *curions* et *décurions*.

Outre cela on tira de chaque tribu un corps de cent cavaliers ou chevaliers, appelé centurie, par où l'on voit que ces divisions, peu nécessaires dans un bourg, n'étoient d'abord que militaires. Mais il semble qu'un instinct de grandeur portoit la petite ville de Rome à se donner d'avance une police convenable à la capitale du monde.

De ce premier partage résulta bientôt un inconvénient; c'est que la tribu des Albains (1) et celle des Sabins (2) restant toujours au même état, tandis que celle des étrangers (3) croissoit sans cesse par le concours perpétuel de ceux-ci, cette dernière ne tarda pas à surpasser les deux autres. Le remède que Servius trouva à ce dangereux abus fut de changer la division; et à celle des races qu'il abolit, d'en substituer une autre tirée des lieux de la ville occupés par chaque tribu. Au lieu de trois tribus il en fit quatre, chacune desquelles occupoit une des collines de Rome et en portoit le nom. Ainsi, remédiant à l'inégalité présente, il la prévint encore pour l'avenir; et afin que cette division ne fût pas seulement de lieux, mais d'hommes, il défendit aux habitans d'un quartier de passer dans un autre; ce qui empêcha les races de se confondre.

Il doubla aussi les trois anciennes centuries de cavalerie, et y en ajouta douze autres, mais toujours sous les anciens noms; moyen simple et judicieux par lequel il acheva de distinguer le corps des chevaliers de celui du peuple, sans faire murmurer ce dernier.

A ces quatre tribus urbaines Servius en ajouta quinze autres, appelées tribus rustiques, parce qu'elles étoient formées des habitans de la campagne, partagés en autant de cantons. Dans la suite on en fit autant de nouvelles; et le peuple romain se trouva enfin divisé en trente-cinq tribus, nombre auquel elles restèrent fixées jusqu'à la fin de la république.

De cette distinction des tribus de la ville et des tribus de la campagne résulta un effet digne d'être observé, parce qu'il n'y en a point d'autre exemple, et que Rome lui dut à la fois la conservation de ses mœurs et l'accroissement de son empire. On croiroit que les tribus urbaines s'arrogèrent bientôt la puissance et les honneurs, et ne tardèrent pas d'avilir les tribus rustiques : ce fut tout le contraire. On connoît le goût des premiers Romains pour la vie champêtre. Ce goût leur venoit du sage instituteur qui unit à la liberté les travaux rustiques et militaires, et relégua pour ainsi dire à la ville les arts, les métiers, l'intrigue, la fortune et l'esclavage.

Ainsi tout ce que Rome avoit d'illustre vivant aux champs et cultivant les terres, on s'accoutuma à ne chercher que là les soutiens de la république. Cet état, étant celui des plus dignes patriciens, fut honoré de tout le monde; la vie simple et laborieuse des villages fut préférée à la vie oisive et lâche des bourgeois de Rome, et tel n'eût été qu'un malheureux prolétaire à la ville, qui, laboureur aux champs, devint un citoyen respecté. Ce n'est pas sans raison, disoit Varron, que nos magnanimes ancêtres établirent au village la pépinière de ces robustes et vaillans hommes qui les défendoient en temps de guerre et les nourrissoient en temps de paix. Pline dit positivement que les tribus des champs étoient honorées à cause des hommes qui les composoient; au lieu qu'on transféroit par ignominie dans celles de la ville les lâches qu'on vouloit avilir. Le Sabin Appius Claudius, étant

(1) *Ramnenses*. — (2) *Tatienses*. — (3) *Luceres*.

venu s'établir à Rome, y fut comblé d'honneurs et inscrit dans une tribu rustique, qui prit dans la suite le nom de sa famille Enfin les affranchis entroient tous dans les tribus urbaines, jamais dans les rurales; et il n'y a pas, durant toute la république, un seul exemple d'aucun de ces affranchis parvenu à aucune magistrature, quoique devenu citoyen.

Cette maxime étoit excellente, mais elle fut poussée si loin, qu'il en résulta enfin un changement, et certainement un abus dans la police.

Premièrement les censeurs, après s'être arrogé long-temps le droit de transférer arbitrairement les citoyens d'une tribu à l'autre, permirent à la plupart de se faire inscrire dans celle qui leur plaisoit; permission qui sûrement n'étoit bonne à rien, et ôtoit un des grands ressorts de la censure. De plus, les grands et les puissans se faisant tous inscrire dans les tribus de la campagne, et les affranchis devenus citoyens restant avec la populace dans celles de la ville, les tribus, en général, n'eurent plus de lieu ni de territoire, mais toutes se trouvèrent tellement mêlées, qu'on ne pouvoit plus discerner les membres de chacune que par les registres; en sorte que l'idée du mot *tribu* passa ainsi du réel au personnel, ou plutôt devint presque une chimère.

Il arriva encore que les tribus de la ville, étant plus à portée, se trouvèrent souvent les plus fortes dans les comices, et vendirent l'état à ceux qui daignoient acheter les suffrages de la canaille qui les composoit.

A l'égard des curies, l'instituteur en ayant fait dix en chaque tribu, tout le peuple romain, alors renfermé dans les murs de la ville, se trouva composé de trente curies, dont chacune avoit ses temples, ses dieux, ses officiers, ses prêtres et ses fêtes, appelées *compitalia*, semblables aux *paganalia* qu'eurent dans la suite les tribus rustiques.

Au nouveau partage de Servius, ce nombre de trente ne pouvant se répartir également dans ses quatre tribus, il n'y voulut point toucher; et les curies, indépendantes des tribus, devinrent une autre division des habitans de Rome: mais il ne fut point question de curies ni dans les tribus rustiques ni dans le peuple qui les composoit, parce que les tribus étant devenues un établissement purement civil, et une autre police ayant été introduite pour la levée des troupes, les divisions militaires de Romulus se trouvèrent superflues. Ainsi, quoique tout citoyen fût inscrit dans une tribu, il s'en falloit de beaucoup que chacun ne le fût dans une curie.

Servius fit encore une troisième division qui n'avoit aucun rapport aux deux précédentes, et devint, par ses effets, la plus importante de toutes. Il distribua tout le peuple romain en six classes, qu'il ne distingua ni par le lieu ni par les hommes, mais par les biens; en sorte que les premières classes étoient remplies par les riches; les dernières par les pauvres, et les moyennes par ceux qui jouissoient d'une fortune médiocre. Ces six classes étoient subdivisées en cent quatre-vingt-treize autres corps, appelés centuries; et ces corps étoient tellement distribués, que la première classe en comprenoit seule plus de la moitié, et la dernière n'en formoit qu'un seul. Il se trouva ainsi que la classe la moins nombreuse en hommes l'étoit le plus en centuries, et que la dernière classe entière n'étoit comptée que pour une subdivision, bien qu'elle contînt seule plus de la moitié des habitans de Rome.

Afin que le peuple pénétrât moins les conséquences de cette dernière forme, Servius affecta de lui donner un air militaire: il inséra dans la seconde classe deux centuries d'armuriers, et deux d'instrumens de guerre dans la quatrième: dans chaque classe, excepté la dernière, il distingua les jeunes et les vieux, c'est-à-dire ceux qui étoient obligés de porter les armes, et ceux que leur âge en exemptoit par les lois; distinction qui, plus que celle des biens, produisit la nécessité de recommencer souvent le cens ou dénombrement: enfin il voulut que l'assemblée se tînt au champ de Mars, et que tous ceux qui étoient en âge de servir y vinssent avec leurs armes.

La raison pour laquelle il ne suivit pas dans la dernière classe cette même division des jeunes et des vieux, c'est qu'on n'accordoit point à la populace, dont elle étoit composée, l'honneur de porter les armes pour la patrie; il falloit avoir des foyers pour obtenir le droit de les défendre; et, de ces innombrables troupes de gueux dont brillent aujourd'hui les armées

pes rois, il n'y en a pas un peut-être qui n'eût été chassé avec dédain d'une cohorte romaine, quand les soldats étoient les défenseurs de la liberté.

On distingua pourtant encore, dans la dernière classe, *les prolétaires* de ceux qu'on appeloit *capite censi*. Les premiers, non tout-à-fait réduits à rien, donnoient au moins des citoyens à l'état, quelquefois même des soldats dans les besoins pressans. Pour ceux qui n'avoient rien du tout et qu'on ne pouvoit dénombrer que par leurs têtes, ils étoient tout-à-fait regardés comme nuls, et Marius fut le premier qui daigna les enrôler.

Sans décider ici si ce troisième dénombrement étoit bon ou mauvais en lui-même, je crois pouvoir affirmer qu'il n'y avoit que les mœurs simples des premiers Romains, leur désintéressement, leur goût pour l'agriculture, leur mépris pour le commerce et pour l'ardeur du gain, qui pussent le rendre praticable. Où est le peuple moderne chez lequel la dévorante avidité, l'esprit inquiet, l'intrigue, les déplacemens continuels, les perpétuelles révolutions des fortunes, pussent laisser durer vingt ans un pareil établissement sans bouleverser tout l'état? Il faut même bien remarquer que les mœurs et la censure, plus fortes que cette institution, en corrigèrent le vice à Rome, et que tel riche se vit relégué dans la classe des pauvres pour avoir trop étalé sa richesse.

De tout ceci l'on peut comprendre aisément pourquoi il n'est presque jamais fait mention que de cinq classes, quoiqu'il y en eût réellement six. La sixième, ne fournissant ni soldats à l'armée, ni votans au champ de Mars (*), et n'étant presque d'aucun usage dans la république, étoit rarement comptée pour quelque chose.

Telles furent les différentes divisions du peuple romain. Voyons à présent l'effet qu'elles produisoient dans les assemblées. Ces assemblées, légitimement convoquées, s'appeloient *comices :* elles se tenoient ordinairement dans la place de Rome ou au champ de Mars, et se distinguoient en comices par curies, comices par centuries, et comices par tribus, selon celle de ces trois formes sur laquelle elles étoient ordonnées. Les comices par curies étoient de l'institution de Romulus; ceux par centuries, de Servius; ceux par tribuns, des tribuns du peuple. Aucune loi ne recevoit la sanction, aucun magistrat n'étoit élu, que dans les comices; et comme il n'y avoit aucun citoyen qui ne fût inscrit dans une curie, dans une centurie, ou dans une tribu, il s'ensuit qu'aucun citoyen n'étoit exclu du droit du suffrage, et que le peuple romain *étoit* véritablement souverain de droit et de fait.

Pour que les comices fussent légitimement assemblés, et que ce qui s'y faisoit eût force de loi, il falloit trois conditions : la première, que le corps ou le magistrat qui les convoquoit fût revêtu pour cela de l'autorité nécessaire; la seconde, que l'assemblée se fît un des jours permis par la loi; la troisième, que les augures fussent favorables.

La raison du premier règlement n'a pas besoin d'être expliquée, le second est une affaire de police : ainsi il n'étoit pas permis de tenir les comices les jours de férie et de marché, où les gens de la campagne, venant à Rome pour leurs affaires, n'avoient pas le temps de passer la journée dans la place publique. Par le troisième, le sénat tenoit en bride un peuple fier et remuant, et tempéroit à propos l'ardeur des tribuns séditieux; mais ceux-ci trouvèrent plus d'un moyen de se délivrer de cette gêne.

Les lois et l'élection des chefs n'étoient pas les seuls points soumis au jugement des comices : le peuple romain ayant usurpé les plus importantes fonctions du gouvernement, on peut dire que le sort de l'Europe étoit réglé dans ses assemblées. Cette variété d'objets donnoit lieu aux diverses formes que prenoient ces assemblées, selon les matières sur lesquelles il avoit à prononcer.

Pour juger de ces diverses formes il suffit de les comparer. Romulus, en instituant les curies, avoit en vue de contenir le sénat par le peuple et le peuple par le sénat, en dominant également sur tous. Il donna donc au peuple, par cette forme, toute l'autorité du nombre pour balancer celle de la puissance et des richesses qu'il laissoit aux patriciens. Mais, selon l'esprit

(*) Je dis au *champ de Mars*, parce que c'étoit là que s'assembloient les comices par centuries : dans les deux autres formes le peuple s'assembloit au *forum* ou ailleurs, et alors les *capite censi* avoient autant d'influence et d'autorité que les premiers citoyens.

de la monarchie, il laissa cependant plus d'avantage aux patriciens par l'influence de leurs cliens sur la pluralité des suffrages. Cette admirable institution des patrons et des cliens fut un chef-d'œuvre de politique et d'humanité sans lequel le patriciat, si contraire à l'esprit de la république, n'eût pu subsister. Rome seule a eu l'honneur de donner au monde ce bel exemple, duquel il ne résulta jamais d'abus, et qui pourtant n'a jamais été suivi.

Cette même force des curies ayant subsisté sous les rois jusqu'à Servius, et le règne du dernier Tarquin n'étant point compté pour légitime, cela fit distinguer généralement les lois royales par le nom de *leges curiatæ*.

Sous la république, les curies, toujours bornées aux quatre tribus urbaines, et ne contenant plus que la populace de Rome, ne pouvoient convenir ni au sénat, qui étoit à la tête des patriciens, ni aux tribuns, qui, quoique plébéiens, étoient à la tête des citoyens aisés. Elles tombèrent donc dans le discrédit; et leur avilissement fut tel, que leurs trente licteurs assemblés faisoient ce que les comices par curies auroient dû faire.

La division par centuries étoit si favorable à l'aristocratie, qu'on ne voit pas d'abord comment le sénat ne l'emportoit pas toujours dans les comices qui portoient ce nom, et par lesquels étoient élus les consuls, les censeurs et les autres magistrats curules. En effet, des cent quatre-vingt-treize centuries qui formoient les six classes de tout le peuple romain, la première classe en comprenant quatre-vingt-dix-huit, et les voix ne se comptant que par centuries, cette seule première classe l'emportoit en nombre de voix sur toutes les autres. Quand toutes ces centuries étoient d'accord, on ne continuoit pas même à recueillir les suffrages; ce qu'avoit décidé le plus petit nombre passoit pour une décision de la multitude; et l'on peut dire que, dans les comices par centuries, les affaires se régloient à la pluralité des écus bien plus qu'à celle des voix.

Mais cette extrême autorité se tempéroit par deux moyens : premièrement, les tribuns pour l'ordinaire, et toujours un grand nombre de plébéiens, étant dans la classe des riches, balançoient le crédit des patriciens dans cette première classe

Le second moyen consistoit en ceci, qu'au lieu de faire d'abord voter les centuries selon leur ordre, ce qui auroit toujours fait commencer par la première, on en tiroit une au sort, et celle-là (*) procédoit seule à l'élection; après quoi toutes les centuries, appelées un autre jour selon leur rang, répétoient la même élection, et la confirmoient ordinairement. On ôtoit ainsi l'autorité de l'exemple au rang pour la donner au sort, selon le principe de la démocratie.

Il résultoit de cet usage un autre avantage encore, c'est que les citoyens de la campagne avoient le temps, entre les deux élections, de s'informer du mérite du candidat provisionnellement nommé, afin de ne donner leur voix qu'avec connoissance de cause. Mais, sous prétexte de célérité, l'on vint à bout d'abolir cet usage, et les deux élections se firent le même jour.

Les comices par tribus étoient proprement le conseil du peuple romain. Ils ne se convoquoient que par les tribuns; les tribuns y étoient élus et y passoient leurs plébiscites. Non-seulement le sénat n'y avoit point de rang, il n'avoit pas même le droit d'y assister; et, forcés d'obéir à des lois sur lesquelles ils n'avoient pu voter, les sénateurs, à cet égard, étoient moins libres que les derniers citoyens. Cette injustice étoit tout-à-fait mal entendue, et suffisoit seule pour invalider les décrets d'un corps où tous ses membres n'étoient pas admis. Quand tous les patriciens eussent assisté à ces comices selon le droit qu'ils en avoient comme citoyens, devenus alors simples particuliers ils n'eussent guère influé sur une forme de suffrages qui se recueilloient par tête, et où le moindre prolétaire pouvoit autant que le prince du sénat.

On voit donc qu'outre l'ordre qui résultoit de ces diverses distributions pour le recueillement des suffrages d'un si grand peuple, ces distributions ne se réduisoient pas à des formes indifférentes en elles-mêmes, mais que chacune avoit des effets relatifs aux vues qui la faisoient préférer.

(*) Cette centurie, ainsi tirée au sort, s'appeloit *prærogativa*, à cause qu'elle étoit la première à qui l'on demandoit son suffrage, et c'est de là qu'est venu le mot de *prérogative*.

Sans entrer là-dessus en de plus longs détails, il résulte des éclaircissemens précédens que les comices par tribus étoient plus favorables au gouvernement populaire, et les comices par centuries à l'aristocratie. A l'égard des comices par curies, où la seule populace de Rome formoit la pluralité, comme ils n'étoient bons qu'à favoriser la tyrannie et les mauvais desseins, ils durent tomber dans le décri, les séditieux eux-mêmes s'abstenant d'un moyen qui mettoit trop à découvert leurs projets. Il est certain que toute la majesté du peuple romain ne se trouvoit que dans les comices par centuries, qui seuls étoient complets ; attendu que dans les comices par curies manquoient les tribus rustiques, et dans les comices par tribus le sénat et les patriciens.

Quant à la manière de recueillir les suffrages, elle étoit chez les premiers Romains aussi simple que leurs mœurs, quoique moins simple encore qu'à Sparte. Chacun donnoit son suffrage à haute voix, un greffier les écrivoit à mesure ; pluralité de voix dans chaque tribu déterminoit le suffrage de la tribu ; pluralité de voix entre les tribus déterminoit le suffrage du peuple ; et ainsi des curies et des centuries. Cet usage étoit bon tant que l'honnêteté régnoit entre les citoyens, et que chacun avoit honte de donner publiquement son suffrage à un avis injuste ou à un sujet indigne ; mais, quand le peuple se corrompit et qu'on acheta les voix, il convint qu'elles se donnassent en secret pour contenir les acheteurs par la défiance, et fournir aux fripons le moyen de n'être pas des traîtres.

Je sais que Cicéron blâme ce changement, et lui attribue en partie la ruine de la république. Mais, quoique je sente le poids que doit avoir içi l'autorité de Cicéron, je ne puis être de son avis : je pense au contraire que, pour n'avoir pas fait assez de changemens semblables, on accéléra la perte de l'état. Comme le régime des gens sains n'est pas propre aux malades, il ne faut pas vouloir gouverner un peuple corrompu par les mêmes lois qui conviennent à un bon peuple. Rien ne prouve mieux cette maxime que la durée de la république de Venise, dont le simulacre existe encore, uniquement parce que ses lois ne conviennent qu'à de méchans hommes

On distribua donc aux citoyens des tablettes par lesquelles chacun pouvoit voter sans qu'on sût quel étoit son avis : on établit aussi de nouvelles formalités pour le recueillement des tablettes, le compte des voix, la comparaison des nombres, etc. ; ce qui n'empêcha pas que la fidélité des officiers chargés de ces fonctions (¹) ne fût souvent suspectée. On fit enfin pour empêcher la brigue et le trafic des suffrages, des édits dont la multitude montre l'inutilité.

Vers les derniers temps on étoit souvent contraint de recourir à des expédiens extraordinaires pour suppléer à l'insuffisance des lois : tantôt on supposoit des prodiges ; mais ce moyen, qui pouvoit en imposer au peuple, n'en imposoit pas à ceux qui le gouvernoient : tantôt on convoquoit brusquement une assemblée avant que les candidats eussent eu le temps de faire leurs brigues : tantôt on consumoit toute une séance à parler quand on voyoit le peuple gagné prêt à prendre un mauvais parti. Mais enfin l'ambition éluda tout ; et ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'au milieu de tant d'abus ce peuple immense, à la faveur de ses anciens réglemens, ne laissoit pas d'élire les magistrats, de passer les lois, de juger les causes, d'expédier les affaires particulières et publiques, presque avec autant de facilité qu'eût pu faire le sénat lui-même.

CHAPITRE V

Du tribunat.

Quand on ne peut établir une exacte proportion entre les parties constitutives de l'état, ou que des causes indestructibles en altèrent sans cesse les rapports, alors on institue une magistrature particulière qui ne fait point corps avec les autres, qui replace chaque terme dans son vrai rapport, et qui fait une liaison ou un moyen terme soit entre le prince et le peuple, soit entre le prince et le souverain, soit à la fois des deux côtés s'il est nécessaire.

Ce corps, que j'appellerai *Tribunat*, est le conservateur des lois et du pouvoir législatif. Il sert quelquefois à protéger le souverain

(¹) *Custodes, diribitores, rogatores suffragiorum*

contre le gouvernement, comme faisoient à Rome les tribuns du peuple; quelquefois à soutenir le gouvernement contre le peuple, comme fait maintenant à Venise le conseil des dix; et quelquefois à maintenir l'équilibre de part et d'autre, comme faisoient les éphores à Sparte.

Le tribunat n'est point une partie constitutive de la cité, et ne doit avoir aucune portion de la puissance législative ni de l'exécutive : mais c'est en cela même que la sienne est plus grande; car, ne pouvant rien faire, il peut tout empêcher. Il est plus sacré et plus révéré, comme défenseur des lois, que le prince qui les exécute, et que le souverain qui les donne. C'est ce qu'on vit bien clairement à Rome, quand ces fiers patriciens, qui méprisèrent toujours le peuple entier, furent forcés de fléchir devant un simple officier du peuple, qui n'avoit ni auspices ni juridiction.

Le tribunat, sagement tempéré, est le plus ferme appui d'une bonne constitution; mais, pour peu de force qu'il ait de trop, il renverse tout : à l'égard de la foiblesse, elle n'est pas dans sa nature; et pourvu qu'il soit quelque chose il n'est jamais moins qu'il ne faut.

Il dégénère en tyrannie quand il usurpe la puissance exécutive, dont il n'est que le modérateur, et qu'il veut dispenser les lois, qu'il ne doit que protéger. L'énorme pouvoir des éphores, qui fut sans danger tant que Sparte conserva ses mœurs, en accéléra la corruption commencée. Le sang d'Agis, égorgé par ces tyrans, fut vengé par son successeur : le crime et le châtiment des éphores hâtèrent également la perte de la république; et après Cléomène Sparte ne fut plus rien. Rome périt encore par la même voie, et le pouvoir excessif des tribuns, usurpé par degrés, servit enfin, à l'aide des lois faites pour la liberté, de sauvegarde aux empereurs qui la détruisirent. Quant au conseil des dix à Venise, c'est un tribunal de sang, horrible également aux patriciens et au peuple, et qui, loin de protéger hautement les lois, ne sert plus, après leur avilissement, qu'à porter dans les ténèbres des coups qu'on n'ose apercevoir.

Le tribunat s'affoiblit, comme le gouvernement, par la multiplication de ses membres. Quand les tribuns du peuple romain, d'abord au nombre de deux, puis de cinq, voulurent doubler ce nombre, le sénat les laissa faire, bien sûr de contenir les uns par les autres; ce qui ne manqua pas d'arriver.

Le meilleur moyen de prévenir les usurpations d'un si redoutable corps, moyen dont nul gouvernement ne s'est avisé jusqu'ici, seroit de ne pas rendre ce corps permanent, mais de régler des intervalles, durant lesquels il resteroit supprimé. Ces intervalles, qui ne doivent pas être assez grands pour laisser aux abus le temps de s'affermir, peuvent être fixés par la loi, de manière qu'il soit aisé de les abréger au besoin par des commissions extraordinaires.

Ce moyen me paroît sans inconvénient, parce que, comme je l'ai dit, le tribunat, ne faisant point partie de la constitution, peut être ôté sans qu'elle en souffre; et il me paroît efficace, parce qu'un magistrat nouvellement rétabli ne part point du pouvoir qu'avoit son prédécesseur, mais de celui que la loi lui donne.

CHAPITRE VI.

De la dictature.

L'inflexibilité des lois, qui les empêche de se plier aux événemens, peut, en certains cas, les rendre pernicieuses, et causer par elles la perte de l'état dans sa crise. L'ordre et la lenteur des formes demandent un espace de temps que les circonstances refusent quelquefois. Il peut se présenter mille cas auxquels le législateur n'a point pourvu; et c'est une prévoyance très-nécessaire de sentir qu'on ne peut tout prévoir.

Il ne faut donc pas vouloir affermir les institutions politiques jusqu'à s'ôter le pouvoir d'en suspendre l'effet. Sparte elle-même a laissé dormir ses lois.

Mais il n'y a que les plus grands dangers qui puissent balancer celui d'altérer l'ordre public, et l'on ne doit jamais arrêter le pouvoir sacré des lois que quand il s'agit du salut de la patrie. Dans ces cas rares et manifestes, on pourvoit à la sûreté publique par un acte particulier qui en remet la charge au plus

digne. Cette commission peut se donner de deux manières, selon l'espèce du danger.

Si, pour y remédier, il suffit d'augmenter l'activité du gouvernement, on le concentre dans un ou deux de ses membres : ainsi ce n'est pas l'autorité des lois qu'on altère, mais seulement la forme de leur administration. Que si le péril est tel que l'appareil des lois soit un obstacle à s'en garantir, alors on nomme un chef suprême, qui fasse taire toutes les lois et suspende un moment l'autorité souveraine. En pareil cas la volonté générale n'est pas douteuse, et il est évident que la première intention du peuple est que l'état ne périsse pas. De cette manière la suspension de l'autorité législative ne l'abolit point : le magistrat qui la fait taire ne peut la faire parler ; il la domine sans pouvoir la représenter ; il peut tout faire, excepté des lois.

Le premier moyen s'employoit par le sénat romain quand il chargeoit les consuls par une formule consacrée de pourvoir au salut de la république. Le second avoit lieu quand un des deux consuls nommoit un dictateur (*) ; usage dont Albe avoit donné l'exemple à Rome.

Dans les commencemens de la république, on eut très-souvent recours à la dictature, parce que l'état n'avoit pas encore une assiette assez fixe pour pouvoir se soutenir par la seule force de sa constitution.

Les mœurs rendant alors superflues bien des précautions qui eussent été nécessaires dans un autre temps, on ne craignoit ni qu'un dictateur abusât de son autorité, ni qu'il tentât de la garder au delà du terme. Il sembloit au contraire qu'un si grand pouvoir fût à charge à celui qui en étoit revêtu, tant il se hâtoit de s'en défaire, comme si c'eût été un poste trop pénible et trop périlleux de tenir la place des lois.

Aussi n'est-ce pas le danger de l'abus, mais celui de l'avilissement qui me fait blâmer l'usage indiscret de cette suprême magistrature dans les premiers temps ; car tandis qu'on la prodiguoit à des élections, à des dédicaces, à des choses de pure formalité, il étoit à craindre qu'elle ne devînt moins redoutable au besoin, et qu'on ne s'accoutumât à regarder comme un vain titre celui qu'on n'employoit qu'à de vaines cérémonies.

Vers la fin de la république, les Romains, devenus plus circonspects, ménagèrent la dictature avec aussi peu de raison qu'ils l'avoient prodiguée autrefois. Il étoit aisé de voir que leur crainte étoit mal fondée ; que la foiblesse de la capitale faisoit alors sa sûreté contre les magistrats qu'elle avoit dans son sein ; qu'un dictateur pouvoit, en certains cas, défendre la liberté publique sans jamais y pouvoir attenter ; et que les fers de Rome ne *seroient point* forgés dans Rome même, mais dans ses armées. Le peu de résistance que firent Marius à Sylla, et Pompée à César, montra bien ce qu'on pouvoit attendre de l'autorité du dedans contre la force du dehors.

Cette erreur lui fit faire de grandes fautes : telle, par exemple, fut celle de n'avoir pas nommé un dictateur dans l'affaire de Catilina ; car, comme il n'étoit question que du dedans de la ville, et, tout au plus, de quelques provinces d'Italie, avec l'autorité sans bornes que les lois donnoient au dictateur, il eût facilement dissipé la conjuration, qui ne fut étouffée que par un concours d'heureux hasards que jamais la prudence humaine ne devoit attendre.

Au lieu de cela, le sénat se contenta de remettre tout son pouvoir aux consuls : d'où il arriva que Cicéron, pour agir efficacement, fut contraint de passer ce pouvoir dans un point capital, et que, si les premiers transports de joie firent approuver sa conduite, ce fut avec justice que, dans la suite, on lui demanda compte du sang des citoyens versé contre les lois, reproche qu'on n'eût pu faire à un dictateur. Mais l'éloquence du consul entraîna tout ; et lui-même, quoique Romain, aimant mieux sa gloire que sa patrie, ne cherchoit pas tant le moyen le plus légitime et le plus sûr de sauver l'état, que celui d'avoir tout l'honneur de cette affaire (1). Aussi fut-il honoré justement comme libérateur de Rome, et justement puni comme infracteur des lois. Quel-

(*) Cette nomination se faisoit de nuit et en secret, comme si l'on avoit eu honte de mettre un homme au-dessus des lois.

(1) C'est ce dont il ne pouvoit se répondre en proposant un dictateur, n'osant se nommer lui-même, et ne pouvant s'assurer que son collègue le nommeroit.

que brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grâce.

Au reste, de quelque manière que cette importante commission soit conférée, il importe d'en fixer la durée à un terme très-court, qui jamais ne puisse être prolongé. Dans les crises qui la font établir, l'état est bientôt détruit ou sauvé; et, passé le besoin pressant, la dictature devient tyrannique ou vaine. A Rome, les dictateurs ne l'étant que pour six mois, la plupart abdiquèrent avant ce terme. Si le terme eût été plus long, peut-être eussent-ils été tentés de le prolonger encore, comme firent les décemvirs celui d'une année. Le dictateur n'avoit que le temps de pourvoir au besoin qui l'avoit fait élire; il n'avoit pas celui de songer à d'autres projets.

CHAPITRE VII.

De la censure.

De même que la déclaration de la volonté générale se fait par la loi, la déclaration du jugement public se fait par la censure. L'opinion publique est l'espèce de loi dont le censeur est le ministre, et qu'il ne fait qu'appliquer aux cas particuliers, à l'exemple du prince.

Loin donc que le tribunal censorial soit l'arbitre de l'opinion du peuple, il n'en est que le déclarateur; et sitôt qu'il s'en écarte, ses décisions sont vaines et sans effet.

Il est inutile de distinguer les mœurs d'une nation des objets de son estime; car tout cela tient au même principe et se confond nécessairement. Chez tous les peuples du monde, ce n'est point la nature, mais l'opinion, qui décide du choix de leurs plaisirs. Redressez les opinions des hommes, et leurs mœurs s'épureront d'elles-mêmes. On aime toujours ce qui est beau ou ce qu'on trouve tel; mais c'est sur ce jugement qu'on se trompe : c'est donc ce jugement qu'il s'agit de régler. Qui juge des mœurs juge de l'honneur; et qui juge de l'honneur prend sa loi de l'opinion.

Les opinions d'un peuple naissent de sa constitution. Quoique la loi ne règle pas les mœurs, c'est la législation qui les fait naître : quand la législation s'affoiblit, les mœurs dégénèrent : mais alors le jugement des censeurs ne fera pas ce que la force des lois n'aura pas fait.

Il suit de là que la censure peut être utile pour conserver les mœurs, jamais pour les rétablir. Établissez des censeurs durant la vigueur des lois; sitôt qu'elles l'ont perdue, tout est désespéré; rien de légitime n'a plus de force lorsque les lois n'en ont plus.

La censure maintient les mœurs en empêchant les opinions de se corrompre, en conservant leur droiture par de sages applications, quelquefois même en les fixant lorsqu'elles sont encore incertaines. L'usage des seconds dans les duels, porté jusqu'à la fureur dans le royaume de France, y fut aboli par ces seuls mots d'un édit du roi : *Quant à ceux qui ont la lâcheté d'appeler des seconds*. Ce jugement, prévenant celui du public, le détermina tout d'un coup. Mais quand les mêmes édits voulurent prononcer que c'étoit aussi une lâcheté de se battre en duel, ce qui est très-vrai, mais contraire à l'opinion commune, le public se moqua de cette décision, sur laquelle son jugement étoit déjà porté.

J'ai dit ailleurs ([1]) que l'opinion publique n'étant point soumise à la contrainte, il n'en falloit aucun vestige dans le tribunal établi pour la représenter. On ne peut trop admirer avec quel art ce ressort, entièrement perdu chez les modernes, étoit mis en œuvre chez les Romains, et mieux chez les Lacédémoniens.

Un homme de mauvaises mœurs ayant ouvert un bon avis dans le conseil de Sparte, les éphores, sans en tenir compte, firent proposer le même avis par un citoyen vertueux ([2]). Quel honneur pour l'un, quelle note pour l'autre, sans avoir donné ni louange ni blâme à aucun des deux! Certains ivrognes de Samos ([3])

([1]) Je ne fais qu'indiquer dans ce chapitre ce que j'ai traité plus au long dans la lettre à M. d'Alembert.

([2]) Plutarque, *Dicts notables des Lacédémoniens*, § 69. Le même trait est rapporté par Montaigne, Livre II, chap. xxxi.

G. P.

([3]) Ils étoient d'une autre île, que la délicatesse de notre langue defend de nommer dans cette occasion (*).

(*) On conçoit difficilement comment le nom d'une île peut blesser *la délicatesse de notre langue*. Pour entendre ceci, il faut savoir que Rousseau a pris ce trait dans Plutarque (*Dicts notables des Lacédémoniens*), qui le raconte dans toute sa turpitude, et l'attribue aux habitans de Chio. Rousseau, en ne nommant pas cette île, a voulu éviter l'application d'un mauvais jeu de mots, et ne pas exciter de rire dans un sujet grave. En cela il a bien fait sans doute; mais c'est l'effet de la délicatesse de l'écrivain plutôt que celle de notre langue.

Ælien (Livre II, chap. xv) rapporte aussi ce fait; mais il en affeb

souillèrent le tribunal des éphores : le lendemain, par édit public, il fut permis aux Samiens d'être des vilains. Un vrai châtiment eût été moins sévère qu'une pareille impunité. Quand Sparte a prononcé sur ce qui est ou n'est pas honnête, la Grèce n'appelle pas de ses jugemens.

CHAPITRE VIII.

De la religion civile (*).

Les hommes n'eurent point d'abord d'autres rois que les dieux, ni d'autre gouvernement que le théocratique. Ils firent le raisonnement de Caligula; et alors ils raisonnoient juste. Il faut une longue altération de sentimens et d'idées pour qu'on puisse se résoudre à prendre son semblable pour maître, et se flatter qu'on s'en trouvera bien.

De cela seul qu'on mettoit Dieu à la tête de chaque société politique, il s'ensuivit qu'il y eut autant de dieux que de peuples. Deux peuples étrangers l'un à l'autre, et presque toujours ennemis, ne purent long-temps reconnoître un même maître : deux armées se livrant bataille ne sauroient obéir au même chef. Ainsi des divisions nationales résulta le polythéisme, et de là l'intolérance théologique et civile, qui naturellement est la même, comme il sera dit ci-après.

La fantaisie qu'eurent les Grecs de retrouver leurs dieux chez les peuples barbares, vint de celle qu'ils avoient aussi de se regarder comme les souverains naturels de ces peuples. Mais c'est de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule sur l'identité des dieux de diverses nations : comme si Moloch, Saturne et Chronos, pouvoient être le même dieu! comme si le Baal des Phéniciens, le Zeus des Grecs, et le Jupiter des Latins, pouvoient être le même! comme s'il pouvoit rester quelque chose de commun à des êtres chimériques portant des noms différens!

Que si l'on demande comment dans le paganisme, où chaque état avoit son culte et ses dieux, il n'y avoit point de guerres de religion, je réponds que c'étoit par cela même que chaque état, ayant son culte propre aussi bien que son gouvernement, ne distinguoit point ses dieux de ses lois. La guerre politique étoit aussi théologique : les départemens des dieux étoient pour ainsi dire fixés par les bornes des nations. Le dieu d'un peuple n'avoit aucun droit sur les autres peuples. Les dieux des païens n'étoient point des dieux jaloux; *ils partageoient entre eux l'empire du monde* : *Moïse* même et le peuple hébreu se prêtoient quelquefois à cette idée en parlant du dieu d'Israël. Ils regardoient, il est vrai, comme nuls les dieux des Cananéens, peuples proscrits, voués à la destruction, et dont ils devoient occuper la place : mais voyez comment ils parloient des divinités des peuples voisins qu'il leur étoit défendu d'attaquer : *La possession de ce qui appartient à Chamos votre dieu*, disoit Jephté aux Ammonites, *ne vous est-elle pas légitimement due? Nous possédons au même titre les terres que notre dieu vainqueur s'est acquises* ([1]). C'étoit là, ce me semble, une parité bien reconnue entre les droits de Chamos et ceux du dieu d'Israël.

Mais quand les Juifs, soumis aux rois de Babylone, et dans la suite aux rois de Syrie, voulurent s'obstiner à ne reconnoître aucun autre dieu que le leur, ce refus, regardé comme une rébellion contre le vainqueur, leur attira les persécutions qu'on lit dans leur histoire, et dont on ne voit aucun autre exemple avant le christianisme ([2]).

Chaque religion étant donc uniquement attachée aux lois de l'état qui la prescrivoit, il n'y avoit point d'autre manière de convertir un peuple que de l'asservir, ni d'autres missionnaires que les conquérans; et l'obligation de

(*) L'idée fondamentale de ce chapitre est présentée de nouveau, expliquée et développée dans les *Lettres de la Montagne*, Partie I, Lettre première.

Voyez aussi sur ce même chapitre la lettre à M. Ustéri du 15 juillet 1763. G. P.

blit la honte en disant que le tribunal des éphores fut *couvert de suie*, et il l'attribue à des Clazoméniens.

([1]) *Nonne ea quæ possidet Chamos deus tuus, tibi jure debentur?* (Jug. xi, 24) Tel est le texte de la Vulgate. Le père de Carrières a traduit : Ne croyez-vous pas avoir droit de posséder ce qui appartient à Chamos votre dieu? J'ignore la force du texte hébreu : mais je vois que dans la Vulgate Jephté reconnoît positivement le droit du dieu Chamos, et que le traducteur françois affoiblit cette reconnoissance par un *selon vous* qui n'est pas dans le latin.

([2]) Il est de la dernière évidence que la guerre des Phocéens, appelée guerre sacrée, n'étoit point une guerre de religion. Elle avoit pour objet de punir des sacriléges, et non de soumettre des mécréans.

changer de culte étant la loi des vaincus, il falloit commencer par vaincre avant d'en parler. Loin que les hommes combattissent pour les dieux, c'étoit, comme dans Homère, les dieux qui combattoient pour les hommes; chacun demandoit au sien la victoire et la payoit par de nouveaux autels. Les Romains, avant de prendre une place, sommoient ses dieux de l'abandonner; et quand ils laissoient aux Tarentins leurs dieux irrités, c'est qu'ils regardoient alors ces dieux comme soumis aux leurs et forcés de leur faire hommage. Ils laissoient aux vaincus leurs dieux comme ils leur laissoient leurs lois. Une couronne au Jupiter du Capitole étoit souvent le seul tribut qu'ils imposoient.

Enfin les Romains ayant étendu avec leur empire leur culte et leurs dieux, et ayant souvent eux-mêmes adopté ceux des vaincus, en accordant aux uns et aux autres le droit de cité, les peuples de ce vaste empire se trouvèrent insensiblement avoir des multitudes de dieux et de cultes, à peu près les mêmes partout : et voilà comment le paganisme ne fut enfin dans le monde connu qu'une seule et même religion.

Ce fut dans ces circonstances que Jésus vint établir sur la terre un royaume spirituel : ce qui, séparant le système théologique du système politique, fit que l'état cessa d'être un, et causa les divisions intestines qui n'ont jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens. Or cette idée nouvelle d'un royaume de l'autre monde n'ayant pu jamais entrer dans la tête des païens, ils regardèrent toujours les chrétiens comme de vrais rebelles, qui, sous une hypocrite soumission, ne cherchoient que le moment de se rendre indépendans et maîtres, et d'usurper adroitement l'autorité qu'ils feignoient de respecter dans leur foiblesse. Telle fut la cause des persécutions.

Ce que les païens avoient craint est arrivé. Alors tout a changé de face; les humbles chrétiens ont changé de langage, et bientôt on a vu ce prétendu royaume de l'autre monde devenir, sous un chef visible, le plus violent despotisme pans celui-ci.

Cependant, comme il y a toujours eu un prince et des lois civiles, il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction qui a rendu toute bonne *politie* impossible dans les états chrétiens, et l'on n'a jamais pu venir à bout de savoir auquel du maître ou du prêtre on étoit obligé d'obéir.

Plusieurs peuples cependant, même dans l'Europe ou à son voisinage, ont voulu conserver ou rétablir l'ancien système, mais sans succès; l'esprit du christianisme a tout gagné. Le culte sacré est toujours resté ou redevenu indépendant du souverain, et sans liaison nécessaire avec le corps de l'état. Mahomet eut des vues très-saines : il lia bien son système politique; et, tant que la forme de son gouvernement subsista sous les califes ses successeurs, ce gouvernement fut exactement un, et bon en cela. Mais les Arabes, devenus florissans, lettrés, polis, mous et lâches, furent subjugués par des barbares : alors la division entre les deux puissances recommença. Quoiqu'elle soit moins apparente chez les mahométans que chez les chrétiens, elle y est pourtant, surtout dans la secte d'Ali; et il y a des états, tels que la Perse, où elle ne cesse de se faire sentir.

Parmi nous, les rois d'Angleterre se sont établis chefs de l'Eglise; autant en ont fait les czars : mais, par ce titre, ils s'en sont moins rendus les maîtres que les ministres; ils ont moins acquis le droit de la changer que le pouvoir de la maintenir : ils n'y sont pas législateurs, ils n'y sont que princes. Partout où le clergé fait un corps (1), il est maître et législateur dans sa patrie. Il y a donc deux puissances, deux souverains, en Angleterre et en Russie, tout comme ailleurs.

De tous les autres chrétiens, le philosophe Hobbes est le seul qui ait bien vu le mal et le remède, qui ait osé proposer de réunir les deux têtes de l'aigle, et de tout ramener à l'unité politique, sans laquelle jamais état ni gouvernement ne sera bien constitué. Mais il a dû voir que l'esprit dominateur du christianisme étoit incompatible avec son système, et que l'intérêt du prêtre seroit toujours plus fort que celui de l'état. Ce n'est pas tant ce qu'il y a d'horrible

(1) Il faut bien remarquer que ce ne sont pas tant des assemblées formelles, comme celles de France, qui lient le clergé en un corps, que la communion des églises. La communion et l'excommunication sont le pacte social du clergé, pacte avec lequel il sera toujours le maître des peuples et des rois. Tous les prêtres qui communiquent ensemble sont citoyens, fussent-ils des deux bouts du monde. Cette invention est un chef-d'œuvre en politique. Il n'y avoit rien de semblable parmi les prêtres païens; aussi n'ont-ils jamais fait un corps de clergé

et de faux dans la politique, que ce qu'il y a de juste et de vrai, qui l'a rendue odieuse (1).

Je crois qu'en développant sous ce point de vue les faits historiques, on réfuteroit aisément les sentimens opposés de Bayle et de Warburton, dont l'un prétend que nulle religion n'est utile au corps politique, et dont l'autre soutient, au contraire, que le christianisme en est le plus ferme appui. On prouveroit au premier que jamais état ne fut fondé que la religion ne lui servît de base; et au second, que la loi chrétienne est au fond plus nuisible qu'utile à la forte constitution de l'état. Pour achever de me faire entendre, il ne faut que donner un peu plus de précision aux idées trop vagues de religion relatives à mon sujet.

La religion, considérée par rapport à la société, qui est ou générale ou particulière, peut aussi se diviser en deux espèces; savoir, la religion de l'homme, et celle du citoyen. La première, sans temples, sans autels, sans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu suprême et aux devoirs éternels de la morale, est la pure et simple religion de l'Evangile, le vrai théisme, et ce qu'on peut appeler le droit divin naturel. L'autre, inscrite dans un seul pays, lui donne ses dieux, ses patrons propres et tutélaires. Elle a ses dogmes, ses rites, son culte extérieur prescrit par des lois : hors la seule nation qui la suit, tout est pour elle infidèle, étranger, barbare; elle n'étend les devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels. Telles furent toutes les religions des premiers peuples, auxquelles on peut donner le nom de droit divin civil ou positif.

Il y a une troisième sorte de religion plus bizarre, qui, donnant aux hommes deux législations, deux chefs, deux patries, les soumet à des devoirs contradictoires, et les empêche de pouvoir être à la fois dévots et citoyens. Telle est la religion des Lamas, telle est celle des Japonois, tel est le christianisme romain. On peut appeler celle-ci la religion du prêtre. Il en résulte une sorte de droit mixte et insociable qui n'a point de nom.

A considérer politiquement ces trois sortes de religions, elles ont toutes leurs défauts. La troisième est si évidemment mauvaise, que c'est perdre le temps de s'amuser à le démontrer. Tout ce qui rompt l'unité sociale ne vaut rien; toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien.

La seconde est bonne en ce qu'elle réunit le culte divin et l'amour des lois, et que, faisant de la patrie l'objet de l'adoration des citoyens, elle leur apprend que servir l'état, c'est en servir le dieu tutélaire. C'est une espèce de théocratie, dans laquelle on ne doit *point avoir d'autre* pontife que le prince, ni d'autres prêtres que les magistrats. Alors mourir pour son pays, c'est aller au martyre; violer les lois, c'est être impie; et soumettre un coupable à l'exécration publique, c'est le dévouer au courroux des dieux : *Sacer esto.*

Mais elle est mauvaise en ce qu'étant fondée sur l'erreur et sur le mensonge, elle trompe les hommes, les rend crédules, superstitieux, et noie le vrai culte de la divinité dans un vain cérémonial. Elle est mauvaise encore quand, devenant exclusive et tyrannique, elle rend un peuple sanguinaire et intolérant; en sorte qu'il ne respire que meurtre et massacre, et croit faire une action sainte en tuant quiconque n'admet pas ses dieux. Cela met un tel peuple dans un état naturel de guerre avec tous les autres, très-nuisible à sa propre sûreté.

Reste donc la religion de l'homme ou le christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Evangile, qui en est tout-à-fait différent. Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfans du même Dieu, se reconnoissent tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort.

Mais cette religion, n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique, laisse aux lois la seule force qu'elles tirent d'elles-mêmes sans leur en ajouter aucune autre; et par là un des grands liens de la société particulière reste sans effet. Bien plus; loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'état, elle les en détache comme de toutes les choses de la terre. Je ne connois rien de plus contraire à l'esprit social.

On nous dit qu'un peuple de vrais chrétiens formeroit la plus parfaite société que l'on puisse imaginer. Je ne vois à cette supposition qu'une

(1) Voyez, entre autres, dans une lettre de Grotius à son frère, du 11 avril 1643, ce que ce savant homme approuve et ce qu'il blâme dans le livre *de Cive*. Il est vrai que, porté à l'indulgence, il paroît pardonner à l'auteur le bien en faveur du mal; mais tout le monde n'est pas si clément.

grande difficulté, c'est qu'une société de vrais chrétiens ne seroit plus une société d'hommes.

Je dis même que cette société supposée ne seroit, avec toute sa perfection, ni la plus forte ni la plus durable : à force d'être parfaite, elle manqueroit de liaison ; son vice destructeur seroit dans sa perfection même.

Chacun rempliroit son devoir ; le peuple seroit soumis aux lois, les chefs seroient justes et modérés, les magistrats intègres, incorruptibles, les soldats mépriseroient la mort, il n'y auroit ni vanité ni luxe : tout cela est fort bien ; mais voyons plus loin.

Le christianisme est une religion toute spirituelle, occupée uniquement des choses du ciel, la patrie du chrétien n'est pas de ce monde. Il fait son devoir, il est vrai ; mais il le fait avec une profonde indifférence sur le bon ou mauvais succès de ses soins. Pourvu qu'il n'ait rien à se reprocher, peu lui importe que tout aille bien ou mal ici-bas. Si l'état est florissant, à peine ose-t-il jouir de la félicité publique ; il craint de s'enorgueillir de la gloire de son pays : si l'état dépérit, il bénit la main de Dieu qui s'appesantit sur son peuple.

Pour que la société fût paisible et que l'harmonie se maintînt, il faudroit que tous les citoyens sans exception fussent également bons chrétiens; mais si malheureusement il s'y trouve un seul ambitieux, un seul hypocrite, un Catilina, par exemple, un Cromwel, celui-là très-certainement aura bon marché de ses pieux compatriotes. La charité chrétienne ne permet pas aisément de penser mal de son prochain. Dès qu'il aura trouvé par quelque ruse l'art de leur en imposer et de s'emparer d'une partie de l'autorité publique, voilà un homme constitué en dignité ; Dieu veut qu'on le respecte : bientôt voilà une puissance ; Dieu veut qu'on lui obéisse. Le dépositaire de cette puissance en abuse-t-il ; c'est la verge dont Dieu punit ses enfans. On se feroit conscience de chasser l'usurpateur : il faudroit troubler le repos public, user de violence, verser du sang ; tout cela s'accorde mal avec la douceur du chrétien ; et, après tout, qu'importe qu'on soit libre ou serf dans cette vallée de misères ? l'essentiel est d'aller en paradis, et la résignation n'est qu'un moyen de plus pour cela.

Survient-il quelque guerre étrangère, les citoyens marchent sans peine au combat : nul d'entre eux ne songe à fuir ; ils font leur devoir : mais sans passion pour la victoire ; ils savent plutôt mourir que vaincre. Qu'ils soient vainqueurs ou vaincus, qu'importe ? La Providence ne sait-elle pas mieux qu'eux ce qu'il leur faut ? Qu'on imagine quel parti un ennemi fier, impétueux, passionné, peut tirer de leur stoïcisme ! Mettez vis-à-vis d'eux ces peuples généreux que dévoroit l'ardent amour de la gloire et de la patrie, supposez votre république chrétienne vis-à-vis de Sparte ou de Rome, les pieux chrétiens seront battus, écrasés, détruits, avant d'avoir eu le temps de se reconnoître, ou ne devront leur salut qu'au mépris que leur ennemi concevra pour eux. C'étoit un beau serment à mon gré que celui des soldats de Fabius ; ils ne jurèrent pas de mourir ou de vaincre ; ils jurèrent de revenir vainqueurs, et tinrent leur serment (*). Jamais des chrétiens n'en eussent fait un pareil ; ils auroient cru tenter Dieu.

Mais je me trompe en disant une république chrétienne ; chacun de ces deux mots exclut l'autre. Le christianisme ne prêche que servitude et dépendance. Son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves ; ils le savent et ne s'en émeuvent guère ; cette courte vie a trop peu de prix à leurs yeux.

Les troupes chrétiennes sont excellentes, nous dit-on. Je le nie : qu'on m'en montre de telles. Quant à moi, je ne connois point de troupes chrétiennes. On me citera les croisades. Sans disputer sur la valeur des croisés, je remarquerai que, bien loin d'être des chrétiens, c'étoient des soldats du prêtre, c'étoient des citoyens de l'Église : ils se battoient pour son pays spirituel, qu'elle avoit rendu temporel on ne sait comment. A le bien prendre, ceci rentre sous le paganisme : comme l'Évangile n'établit point une religion nationale, toute guerre sacrée est impossible parmi les chrétiens.

Sous les empereurs païens, les soldats chrétiens étoient braves ; tous les auteurs chrétiens l'assurent, et je le crois : c'étoit une émulation d'honneur contre les troupes païennes. Dès que

(*) Tit. Liv. Lib. II, cap. XLV; cité par Montaigne, Liv. II, chap. XXI. G. P.

les empereurs furent chrétiens, cette émulation ne subsista plus; et, quand la croix eut chassé l'aigle, toute la valeur romaine disparut.

Mais, laissant à part les considérations politiques, revenons au droit, et fixons les principes sur ce point important. Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets ne passe point, comme je l'ai dit, les bornes de l'utilité publique (¹). Les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or il importe bien à l'état que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs; mais les dogmes de cette religion n'intéressent ni l'état ni ses membres qu'autant que ces dogmes se rapportent à la morale et aux devoirs que celui qui la professe est tenu de remplir envers autrui. Chacun peut avoir, au surplus, telles opinions qu'il lui plaît, sans qu'il appartienne au souverain d'en connoître; car comme il n'a point de compétence dans l'autre monde, quel que soit le sort des sujets dans la vie à venir, ce n'est pas son affaire, pourvu qu'ils soient bons citoyens dans celle-ci.

Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentimens de sociabilité sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle (²). Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois.

Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en petit nombre, énoncés avec précision, sans explication ni commentaires. L'existence de la divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiment des méchans, la sainteté du contrat social et des lois : voilà les dogmes positifs. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un seul, c'est l'intolérance : elle rentre dans les cultes que nous avons exclus.

Ceux qui distinguent l'intolérance civile et l'intolérance théologique se trompent, à mon avis. Ces deux intolérances sont inséparables. Il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés; les aimer seroit haïr Dieu qui les punit : il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente. Partout où l'intolérance théologique est admise, il est impossible qu'elle n'ait pas quelque effet civil (⁴); sitôt qu'elle en a, le souverain n'est plus souverain, même au temporel : dès lors les prêtres sont les vrais maîtres; les rois ne sont que leurs officiers.

Maintenant qu'il n'y a plus et qu'il ne peut

(¹) *Dans la république*, dit le marquis d'Argenson, *chacun est parfaitement libre en ce qui ne nuit pas aux autres*. Voilà la borne invariable; on ne peut la poser plus exactement. Je n'ai pu me refuser au plaisir de citer quelquefois ce manuscrit, quoique non connu du public, pour rendre honneur à la mémoire d'un homme illustre et respectable, qui avoit conservé jusque dans le ministère le cœur d'un vrai citoyen, et des vues droites et saines sur le gouvernement de son pays (*).

(²) César, plaidant pour Catilina, tâchoit d'établir le dogme de la mortalité de l'âme : Caton et Cicéron, pour le réfuter, ne s'amusèrent point à philosopher; ils se contentèrent de montrer que César parloit en mauvais citoyen et avançoit une doctrine pernicieuse à l'état. En effet, voilà de quoi devoit juger le sénat de Rome, et non d'une question de théologie.

(*) L'ouvrage du marquis d'Argenson, qui, lorsque Rousseau écrivoit son *Contrat social*, n'étoit encore connu et lu qu'en manuscrit, a été imprimé à Amsterdam en 1764, sous le titre de *Considération sur le Gouvernement ancien et présent de la France*; in-8. Il a été réimprimé à Paris, en 1784, sous la rubrique d'Amsterdam, par les soins du fils de l'auteur, le marquis de Paulmy, qui, d'après les manuscrits de son père, a corrigé un grand nombre de fautes qui déparent la première édition faite à Amsterdam. G. P.

(⁴) Le mariage, par exemple, étant un contrat civil, a des effets civils, sans lesquels il est même impossible que la société subsiste. Supposons donc qu'un clergé vienne à bout de s'attribuer à lui seul le droit de passer cet acte, droit qu'il doit nécessairement usurper dans toute religion intolérante; alors n'est-il pas clair qu'en faisant valoir à propos l'autorité de l'Église il rendra vaine celle du prince, qui n'aura plus de sujets que ceux que le clergé voudra bien lui donner? Maître de marier ou de ne pas marier les gens, selon qu'ils auront ou n'auront pas telle ou telle doctrine, selon qu'ils admettront ou rejetteront tel ou tel formulaire, selon qu'ils lui seront plus ou moins dévoués, en se conduisant prudemment et tenant ferme, n'est-il pas clair qu'il disposera seul des héritages, des charges, des citoyens, de l'état même, qui ne sauroit subsister n'étant plus composé que de bâtards? Mais, dira-t-on, l'on appellera comme d'abus, on ajournera, décrétera, saisira le temporel. Quelle pitié! Le clergé, pour peu qu'il ait, je ne dis pas de courage, mais de bon sens, laissera faire et ira son train; il laissera tranquillement appeler, ajourner, décréter, saisir, et finira par rester le maître. Ce n'est pas, ce me semble, un grand sacrifice d'abandonner une partie, quand on est sûr de s'emparer du tout.

plus y avoir de religion nationale exclusive, on doit tolérer toutes celles qui tolèrent les autres, autant que leurs dogmes n'ont rien de contraire aux devoirs du citoyen. Mais quiconque ose dire : *Hors de l'Église point de salut*, doit être chassé de l'état, à moins que l'état ne soit l'Église, et que le prince ne soit le pontife. Un tel dogme n'est bon que dans un gouvernement théocratique ; dans tout autre il est pernicieux. La raison sur laquelle on dit que Henri IV embrassa la religion romaine la devroit faire quitter à tout honnête homme, et surtout à tout prince qui sauroit raisonner (*).

(*) « Un historien rapporte que le roi faisant faire devant lui » une conférence entre les docteurs de l'une et de l'autre Église, » et voyant qu'un ministre tomboit d'accord qu'on se pouvoit sauver dans la religion des catholiques, sa majesté prit la parole et » dit à ce ministre : *Quoi ! tombez-vous d'accord qu'on puisse se » sauver dans la religion de ces messieurs-là ?* Le ministre répondant qu'il n'en doutoit pas, pourvu qu'on y vécût bien, le roi repartit très-judicieusement : *La prudence veut donc que je sois de » leur religion et non pas de la vôtre, parce que étant de la leur, » je me sauve selon eux et selon vous, et étant de la vôtre, je me » sauve bien selon vous, mais non selon eux. Or la prudence veut » que je suive le plus assuré.* » Péréfixe, Hist. de Henri IV.

G. P.

CHAPITRE IX.

Conclusion.

Après avoir posé les vrais principes du droit politique, et tâché de fonder l'état sur sa base, il resteroit à l'appuyer par ses relations externes, ce qui comprendroit le droit des gens, le commerce, le droit de la guerre et les conquêtes, le droit public, les ligues, les négociations, les traités, etc. Mais tout cela forme un nouvel objet trop vaste pour ma courte vue ; j'aurois dû la fixer toujours plus près de moi.

CONSIDÉRATIONS

SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE,

ET SUR SA RÉFORMATION PROJETÉE EN AVRIL 1772.

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Les événemens et les circonstances politiques qui se rattachent à l'ouvrage qu'on va lire sont tellement connus, ou il est si facile de s'en instruire à fond dans plusieurs ouvrages généralement estimés, que nous pouvons n'en rappeler ici que précisément ce qui est nécessaire à l'intelligence parfaite du texte de notre auteur. Ce but sera suffisamment atteint par un tableau très-abrégé de l'état des choses en Pologne à l'époque où Rousseau écrivoit, et par un précis non moins succinct des événemens antérieurs dont cet état de choses étoit l'effet. Quelques courtes notes dans le cours de l'ouvrage compléteront les éclaircissemens, s'ils sont nécessaires.

La Pologne, dans sa division la plus générale, en grande, petite Pologne et duché de Lithuanie, contenoit en trente-trois provinces ou *palatinats* un peu plus de huit millions d'habitans. Cette population étoit régie souverainement par environ cent mille nobles, un roi électif et un sénat perpétuel. Les habitans des villes, ne pouvant posséder que des maisons dans les villes mêmes, et des fonds de terre à une lieue aux environs, n'étoient comptés dans l'ordre politique que pour en supporter toutes les charges : le commerce et le peu d'industrie que le pays pouvoit comporter étoit entre les mains des juifs et des étrangers, et les paysans attachés à la glèbe étoient la propriété de leurs seigneurs, au pouvoir desquels rien ne pouvoit les soustraire, et qui avoient sur eux droit de vie et de mort.

On distinguoit parmi les nobles les *Palatins* ou gouverneurs des provinces, les *Castellans* ou commandans des châteaux et des villes, considérés comme lieutenans des Palatins, et les *Starostes* ou possesseurs des *Starosties*, vastes domaines qui leur étoient accordés à vie avec ou sans juridiction sur les terres qui en dépendoient. Ces Palatinats, Castellanies et Starosties, et beaucoup d'autres *tenutes* et bénéfices de même espèce, étoient à la nomination du roi. Comme aucuns appointemens ou gages n'étoient attachés aux charges et fonctions publiques, ces concessions étoient les récompenses naturelles des services rendus à la patrie, et étoient appelées pour cela *panis benè meritorum*, dont le roi étoit le distributeur. Mais à la mort de chaque possesseur, le bénéfice concédé rentroit dans les mains du roi, qui étoit tenu de faire sur-le-champ une nomination nouvelle ; et c'étoit en cela que le régime polonois différoit essentiellement du régime féodal.

Les nobles seuls jouissant ainsi des droits de cité, se rassembloient périodiquement dans les *diétines* ou diètes de palatinat, pour y élire les *nonces* chargés de les représenter à la diète générale. Celle-ci s'assembloit tous les deux ans et se composoit du sénat et des représentans de la noblesse ; elle partageoit avec le roi le pouvoir législatif.

Le sénat étoit formé de grands dignitaires ecclésiastiques, des Palatins, des Castellans, de quelques Starostes et des grands-officiers de la couronne. Ceux-ci, au nombre de dix, étoient nommés par le roi, mais inamovibles dans leurs places et avec un tel degré de pouvoir et d'indépendance que l'autorité, dans la partie d'administration confiée à chacun d'eux, leur appartenoit à peu près tout entière. Le roi n'ordonnoit rien qu'avec leur exprès consentement.

A ce germe toujours subsistant de confusion et de désordre se joignoit : 1° la dépendance absolue de chaque nonce résultant des instructions qui lui avoient été données dans la diétine et dont il ne pouvoit s'écarter ; 2° le droit du *liberum veto* qui rendoit la délibération de toute diète infructueuse par l'opposition d'un seul membre, droit dont l'usage ne remontoit pas au-delà de 1650, mais dont les nobles Polonois s'étoient depuis ce temps montrés si jaloux qu'il étoit passé en loi et maxime d'état.

Un autre droit encore, également constitutionnel et non moins cher aux Polonois, étoit celui de former, sous le nom de *confédération*, une ligue générale dont les membres, liés par un serment particulier, se choisissoient un chef et nommoient un *conseil général* qui réunissoit en lui seul l'autorité de toutes les magistratures. Ainsi, les insurrections mêmes avoient en Pologne une forme légale. Mais dans les assemblées qui en étoient la suite, le droit du *liberum veto* restoit suspendu, la pluralité des suffrages alors faisoit loi, et c'étoit ainsi que ce droit de confédération, dont l'exercice étoit de nature à mettre le comble au désordre, étoit souvent ce qui contribuoit le plus efficacement à le faire cesser. Au reste, la confédération une fois dissoute, tous ses règlemens cessoient avec elle ; pour qu'ils devinssent des lois, il falloit qu'ils reçussent la sanction d'une diète unanime, et la république reprenoit sa forme accoutumée.

Dans cet état des choses, un roi électif, qui ne battoit point monnoie, qui ne faisoit point la guerre en personne, qui ne pouvoit ni la déclarer ni faire aucun traité, ni même se marier sans l'aveu de la diète, dont les actes administratifs se réduisoient à des nominations et des concessions qu'il ne pouvoit révoquer, et dont les revenus ne suffisoient guère qu'à la dépense de sa table, n'avoit sans doute qu'une ombre de pouvoir réel ; mais ces nominations et concessions en si grand nombre, et dont on a vu plus haut que le droit lui appartenoit exclusivement, lui donnoient une force d'opinion et une influence bien en contraste avec l'esprit dont les nobles Polonois étoient constamment animés, et c'est ce qui explique, d'une part, pourquoi à chaque élection cette couronne étoit si ardemment briguée et poursuivie ; de l'autre, pourquoi le droit du *liberum veto*, celui de confédération, et toutes les autres entraves données à l'autorité royale, s'établirent successivement pour en balancer la puissance. Chaque élection en effet étoit toujours l'époque de restrictions nouvelles mises à une autorité déjà si bornée, restrictions que le prince nouvellement élu juroit de respecter, ainsi que toutes les lois fondamentales de la république désignées généralement sous le nom de *pacta conventa*.

Les effets naturels d'un état politique ainsi constitué sont faciles à concevoir, et on ne peut qu'en croire l'historien moderne qui nous trace ainsi le tableau de l'état intérieur de la Pologne à l'époque même où Rousseau rêvoit pour elle ce que la force des choses rendoit impossible à réaliser. « La république, dit Rulhière, presque toujours destituée » d'une autorité législative et souveraine, se trouva » dans une impuissance absolue de suivre les progrès que l'administration commençoit à faire » dans la plupart des autres pays. Tout ce qui exigeoit des dépenses continues devint impraticable..... Les grands établissemens qui annoncent la » perfection des arts et les soins toujours actifs du » gouvernement, ne purent seulement pas être proposés... Les Polonois, dont les mœurs sont faciles, » adoptèrent chacun séparément une partie de ces » progrès rapides que le luxe et la société faisoient » chez les autres peuples, mais ils n'admirent aucun » de ceux qui faisoient l'administration publique. De » tant de changemens introduits en Europe, la politesse et le luxe furent les seuls qui s'introduisirent » parmi eux. » *Hist. de l'anarchie de Pologne* Tome I, p. 49 et 127.

La Russie, qui dès 1733 avoit imposé par la force Auguste III pour roi de Pologne, réussit par le même moyen à faire décider en 1764 l'élection de Stanislas Poniatowski son successeur. Celui-ci, dont le titre le plus signalé pour obtenir cette couronne étoit d'avoir été l'amant de Catherine II, étoit déjà sous ce rapport doublement odieux aux Polonois. Le caractère et les actes de ce souverain, et l'ascendant toujours plus marqué de sa protectrice, n'étoient pas propres à affoiblir cette impression, et avoient décidé la formation de plusieurs confédérations particulières toujours vainement dissipées par les armées russes, et qui se réunirent en 1768 en une confédération générale formée à Bar en Podolie. Ces confédérés réussirent à faire soulever les Turcs contre les Russes ; mais la guerre entre les deux empires fut désastreuse pour les Turcs et n'accabla pas moins les confédérés. Ceux-ci néanmoins profitèrent pour se soutenir de l'épuisement où cette guerre avoit jeté la Russie, et des embarras que lui suscitoit la cour de Vienne : c'est dans le cours des hostilités commencées sur la fin de 1768, et de la suspension d'armes dont elles furent suivies en 1771, que, se flattant d'un avenir plus heureux, ils songèrent à asseoir sur de plus sûrs fondemens le bonheur de leur patrie, et que notre nation fût honorée du choix de deux écrivains françois pour leur tracer le plan d'une constitution nouvelle. Mais dans le même temps où Rousseau et Mably écrivoient, les trois puissances circonvoisines avoient fixé leurs lots dans les portions à détacher d'un pays qu'ils devoient vingt ans après se partager totalement ; et à la fin de 1773, lorsque l'envoyé de la confédération rapportoit de Paris le fruit des méditations des deux philosophes, une diète extraordinairement convoquée, cédant aux moyens ordinaires de séduction et de terreur, avoit ratifié le traité de démembrement arrêté entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, dès le mois d'août de l'année précédente.

La perte de quelques provinces qui, dans les idées de Rousseau même, n'étoit pas un malheur reel.

laissoit espérer encore pour le reste de la Pologne un sort plus heureux; mais les trois puissances copartageantes, trop intéressées à y prolonger le désordre, stipulèrent formellement et garantirent la maintenue du *liberum veto*, et de la forme de gouvernement qui avoit existé jusqu'alors.

Il ne faut pas oublier une circonstance dont Rousseau sans doute n'étoit pas instruit quand il composa son ouvrage, car il n'eût pas manqué d'en dire au moins quelques mots, mais trop importante et trop caractéristique pour être passée sous silence. Comme s'il n'eût pas existé chez cette nation malheureuse assez d'élémens d'anarchie et de dissolution, le fanatisme religieux en avoit introduit encore un autre en faisant naître parmi les Polonois une classe de *dissidens*. On désignoit ainsi les nobles attachés soit à l'Église grecque, soit à la réforme, et ils étoient en assez grand nombre. Mais la cour de Rome avoit conservé en Pologne tout son empire, et la superstition s'y montroit dans tous ses excès. Profitant de cette disposition, les nobles catholiques, en grande majorité, s'obstinoient à n'accorder aux dissidens aucuns droits politiques, et ils étoient en effet parvenus à les exclure de tous les emplois. Les dissidens avoient formé pour le soutien de leurs droits des confédérations particulières en opposition, même en guerre ouverte avec la confédération générale, et la Pologne fut en proie à leurs dévastations réciproques. Ces confédérés de Bar, dont nous verrons notre auteur exalter les vertus patriotiques, avoient des étendards qui représentoient la vierge Marie et l'enfant Jésus; ils portoient comme les croisés du moyen âge des croix brodées sur leurs habits, prêts à vaincre ou mourir *pour la défense de la religion et de la liberté*. C'est du prétexte de défendre les intérêts des dissidens et de les faire réintégrer dans leurs droits que Catherine coloroit ses vues d'envahissement, se donnant encore par là aux yeux des gens de lettres françois, dont elle recherchoit l'approbation, le mérite de combattre le fanatisme en Pologne, et d'y prêcher la tolérance les armes à la main. Le résultat de ce beau zèle ne fut autre que l'oubli total des dissidens et de leurs demandes et de leurs droits, dont il ne fut pas même question dans les actes définitifs qui firent cesser pour quelque temps les troubles de la Pologne.

G. P.

CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

CHAPITRE PREMIER

État de la question.

Le tableau du gouvernement de Pologne fait par M. le comte de Wielhorski, et les réflexions qu'il y a jointes, sont des pièces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la refonte de ce gouvernement. Je ne connois personne plus en état de tracer ce plan que lui-même, qui joint aux connoissances générales que ce travail exige, toutes celles du local et des détails particuliers, impossibles à donner par écrit, et néanmoins nécessaires à savoir pour approprier une institution au peuple auquel on la destine. Si l'on ne connoît à fond la nation pour laquelle on travaille, l'ouvrage qu'on fera pour elle, quelque excellent qu'il puisse être en lui-même, péchera toujours par l'application, et bien plus encore lorsqu'il s'agira d'une nation déjà tout instituée, dont les goûts, les mœurs, les préjugés et les vices sont trop enracinés pour pouvoir être aisément étouffés par des semences nouvelles. Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonois, ou de quelqu'un qui ait bien étudié sur les lieux la nation polonoise et celles qui l'avoisinent. Un étranger ne peut guère donner que des vues générales, pour éclairer, non pour guider l'instituteur. Dans toute la vigueur de ma tête je n'aurois pu saisir l'ensemble de ces grands rapports. Aujourd'hui qu'il me reste à peine la faculté de lier des idées, je dois me borner, pour obéir à M. le comte Wielhorski et faire acte de mon zèle pour sa patrie, à lui rendre compte des impressions que m'a faites la lecture de son travail, et des réflexions qu'il m'a suggérées.

En lisant l'histoire du gouvernement de Pologne, on a peine à comprendre comment un état si bizarrement constitué à pu subsister si

long-temps. Un grand corps formé d'un grand nombre de membres morts, et d'un petit nombre de membres désunis, dont tous les mouvemens presque indépendans les uns des autres, loin d'avoir une fin commune, s'entre-détruisent mutuellement, qui s'agite beaucoup pour ne rien faire, qui ne peut faire aucune résistance à quiconque veut l'entamer, qui tombe en dissolution cinq ou six fois chaque siècle, qui tombe en paralysie à chaque effort qu'il veut faire, à chaque besoin auquel il veut pourvoir, et qui, malgré tout cela, vit et se conserve en vigueur; voilà, ce me semble, un des plus singuliers spectacles qui puissent frapper un être pensant. Je vois tous les états de l'Europe courir à leur ruine. Monarchies, républiques, toutes ces nations si magnifiquement instituées, tous ces beaux gouvernemens si sagement pondérés, tombés en décrépitude, menacent d'une mort prochaine; et la Pologne, cette région dépeuplée, dévastée, opprimée, ouverte à ses agresseurs, au fort de ses malheurs et de son anarchie, montre encore tout le feu de la jeunesse; elle ose demander un gouvernement et des lois, comme si elle ne faisoit que de naître. Elle est dans les fers, et discute les moyens de se conserver libre; elle sent en elle cette force que celle de la tyrannie ne peut subjuguer; je crois voir Rome assiégée régir tranquillement les terres sur lesquelles son ennemi venoit d'asseoir son camp. Braves Polonois, prenez garde; prenez garde que, pour vouloir trop bien être, vous n'empiriez votre situation. En songeant à ce que vous voulez acquérir, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre. Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes.

Vous aimez la liberté, vous en êtes dignes; vous l'avez défendue contre un agresseur puissant et rusé, qui, feignant de vous présenter les liens de l'amitié, vous chargeoit des fers de la servitude. Maintenant, las des troubles de votre patrie, vous soupirez après la tranquillité. Je crois fort aisé de l'obtenir; mais la conserver avec la liberté, voilà ce qui me paroît difficile. C'est au sein de cette anarchie qui vous est odieuse que se sont formées ces âmes patriotiques qui vous ont garantis du joug. Elles s'endormoient dans un repos léthargique; l'orage les a réveillées. Après avoir brisé les fers qu'on leur destinoit, elles sentent le poids de la fatigue. Elles voudroient allier la paix du despotisme aux douceurs de la liberté. J'ai peur qu'elles ne veuillent des choses contradictoires. Le repos et la liberté me paroissent incompatibles; *il* faut opter.

Je ne dis pas qu'il faille laisser les choses dans l'état où elles sont; mais je dis qu'il n'y faut toucher qu'avec une circonspection extrême. En ce moment on est plus frappé des abus que des avantages. Le temps viendra, je le crains, qu'on sentira mieux ces avantages, et malheureusement ce sera quand on les aura perdus.

Qu'il soit aisé, si l'on veut, de faire de meilleures lois. Il est impossible d'en faire dont les passions des hommes n'abusent pas, comme ils ont abusé des premières. Prévoir et peser tous ces abus à venir est peut-être une chose impossible à l'homme d'état le plus consommé. Mettre la loi au-dessus de l'homme est un problème en politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie. Résolvez bien ce problème, et le gouvernement fondé sur cette solution sera bon et sans abus. Mais jusque-là soyez sûrs qu'où vous croirez faire régner les lois, ce seront les hommes qui régneront.

Il n'y aura jamais de bonne et solide constitution que celle où la loi régnera sur les cœurs des citoyens : tant que la force législative n'ira pas jusque-là, les lois seront toujours éludées. Mais comment arriver aux cœurs? c'est à quoi nos instituteurs, qui ne voient jamais que la force et les châtimens, ne songent guère, et c'est à quoi les récompenses matérielles ne mèneroient peut-être pas mieux; la justice même la plus intègre n'y mène pas, parce que la justice est, ainsi que la santé, un bien dont on jouit sans le sentir, qui n'inspire point d'enthousiasme, et dont on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu.

Par où donc émouvoir les cœurs, et faire aimer la patrie et ses lois? L'oserai-je dire? par des jeux d'enfans, par des institutions oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais qui forment des habitudes chéries et des attachemens invincibles. Si j'extravague ici, c'est du moins bien complétement, car j'avoue que je vois ma folie sous tous les traits de la raison.

CHAPITRE II.

Esprit des anciennes institutions.

Quand on lit l'histoire ancienne, on se croit transporté dans un autre univers et parmi d'autres êtres. Qu'ont de commun les François, les Anglois, les Russes, avec les Romains et les Grecs? rien presque que la figure. Les fortes âmes de ceux-ci paroissent aux autres des exagérations de l'histoire. Comment eux qui se sentent si petits penseroient-ils qu'il y ait eu d'aussi grands hommes? Ils existèrent pourtant, et c'étoient des humains comme nous. Qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes comme eux? nos préjugés, notre basse philosophie, et les passions du petit intérêt, concentrées avec l'égoïsme dans tous les cœurs par des institutions ineptes que le génie ne dicta jamais.

Je regarde les nations modernes. J'y vois force faiseurs de lois et pas un législateur. Chez les anciens, j'en vois trois principaux qui méritent une attention particulière, Moïse, Lycurgue et Numa. Tous trois ont mis leurs principaux soins à des objets qui paroîtroient à nos docteurs dignes de risée. Tous trois ont eu des succès qu'on jugeroit impossibles, s'ils étoient moins attestés.

Le premier forma et exécuta l'étonnante entreprise d'instituer en corps de nation un essaim de malheureux fugitifs, sans arts, sans armes, sans talens, sans vertus, sans courage, et qui, n'ayant pas en propre un seul pouce de terrain, faisoient une troupe étrangère sur la face de la terre. Moïse osa faire de cette troupe errante et servile un corps politique, un peuple libre; et, tandis qu'elle erroit dans les déserts sans avoir une pierre pour y reposer sa tête, il lui donnoit cette institution durable, à l'épreuve du temps, de la fortune et des conquérans, que cinq mille ans n'ont pu détruire ni même altérer, et qui subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force, lors même que le corps de la nation ne subsiste plus.

Pour empêcher que son peuple ne se fondît parmi les peuples étrangers, il lui donna des mœurs et des usages inalliables avec ceux des autres nations; il le surchargea de rites, de cérémonies particulières; il le gêna de mille façons pour le tenir sans cesse en haleine et le rendre toujours étranger parmi les autres hommes; et tous les liens de fraternité qu'il mit entre les membres de sa république étoient autant de barrières qui le tenoient séparé de ses voisins et l'empêchoient de se mêler avec eux. C'est par là que cette singulière nation, si souvent subjuguée, si souvent dispersée, et détruite en apparence, mais toujours idolâtre de sa règle, s'est pourtant conservée jusqu'à nos jours éparse parmi les autres sans s'y confondre, et que ses mœurs, ses *lois*, *ses rites*, subsistent et dureront autant que *le monde*, malgré la haine et la persécution du reste du genre humain.

Lycurgue entreprit d'instituer un peuple déjà dégradé par la servitude et par les vices qui en sont l'effet. Il lui imposa un joug de fer, tel qu'aucun autre peuple n'en porta jamais un semblable; mais il l'attacha, l'identifia pour ainsi dire à ce joug, en l'occupant toujours. Il lui montra sans cesse la patrie dans ses lois, dans ses jeux, dans sa maison, dans ses amours, dans ses festins; il ne lui laissa pas un instant de relâche pour être à lui seul : et de cette continuelle contrainte, ennoblie par son objet, naquit en lui cet ardent amour de la patrie qui fut toujours la plus forte ou plutôt l'unique passion des Spartiates, et qui en fit des êtres au-dessus de l'humanité. Sparte n'étoit qu'une ville, il est vrai; mais, par la seule force de son institution, cette ville donna des lois à toute la Grèce, en devint la capitale, et fit trembler l'empire persan. Sparte étoit le foyer d'où sa législation étendoit ses effets tout autour d'elle.

Ceux qui n'ont vu dans Numa qu'un instituteur de rites et de cérémonies religieuses ont bien mal jugé ce grand homme. Numa fut le vrai fondateur de Rome. Si Romulus n'eût fait qu'assembler des brigands qu'un revers pouvoit disperser, son ouvrage imparfait n'eût pu résister au temps. Ce fut Numa qui le rendit solide et durable en unissant ces brigands en un corps indissoluble; en les transformant en citoyens, moins par des lois, dont leur rustique pauvreté n'avoit guère encore besoin, que par des institutions douces qui les attachoient les uns aux autres, et tous à leur sol

en rendant enfin leur ville sacrée par ces rites frivoles et superstitieux en apparence, dont si peu de gens sentent la force et l'effet, et dont cependant Romulus, le farouche Romulus lui-même, avoit jeté les premiers fondemens.

Le même esprit guida tous les anciens législateurs dans leurs institutions. Tous cherchèrent des liens qui attachassent les citoyens à la patrie et les uns aux autres ; ils les trouvèrent dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses qui par leur nature étoient toujours exclusives et nationales [1] ; dans des jeux qui tenoient beaucoup les citoyens rassemblés ; dans des exercices qui augmentoient avec leur vigueur et leurs forces leur fierté et l'estime d'eux-mêmes ; dans des spectacles qui, leur rappelant l'histoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressoient leurs cœurs, les enflammoient d'une vive émulation, et les attachoient fortement à cette patrie dont on ne cessoit de les occuper. Ce sont les poésies d'Homère récitées aux Grecs solennellement assemblés, non dans des coffres, sur des planches et l'argent à la main, mais en plein air et en corps de nation ; ce sont les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, représentées souvent devant eux ; ce sont les prix dont, aux acclamations de toute la Grèce, on couronnoit les vainqueurs dans leurs jeux, qui, les embrasant continuellement d'émulation et de gloire, portèrent leur courage et leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, et qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire. S'ils ont des lois, c'est uniquement pour leur apprendre à bien obéir à leurs maîtres, à ne pas voler dans les poches, et à donner beaucoup d'argent aux fripons publics. S'ils ont des usages, c'est pour savoir amuser l'oisiveté des femmes galantes, et promener la leur avec grâce. S'ils s'assemblent, c'est dans des temples, pour un culte qui n'a rien de national, qui ne rappelle en rien la patrie ; c'est dans des salles bien fermées et à prix d'argent, pour voir sur des théâtres efféminés, dissolus, où l'on ne sait parler que d'amour, déclamer des histrions, minauder des prostituées, et pour y prendre des leçons de corruption, les seules qui profitent de toutes celles qu'on fait semblant d'y donner ; c'est dans des fêtes où le peuple, toujours méprisé, est toujours sans influence, où le blâme et l'approbation publique ne produisent rien ; c'est dans des cohues licencieuses, pour s'y faire des liaisons secrètes, pour y chercher les plaisirs qui séparent, isolent le plus les hommes, et qui relâchent le plus les cœurs. Sont-ce là des stimulans pour le patriotisme ? Faut-il s'étonner que des manières de vivre si dissemblables produisent des effets si différens, et que les modernes ne retrouvent plus rien en eux de cette vigueur d'âme que tout inspiroit aux anciens ? Pardonnez ces disgressions à un reste de chaleur que vous avez ranimée. Je reviens avec plaisir à celui de tous les peuples d'aujourd'hui qui m'éloigne le moins de ceux dont je viens de parler.

CHAPITRE III.

Application.

La Pologne est un grand état environné d'états encore plus considérables, qui, par leur despotisme et par leur discipline militaire, ont une grande force offensive. Foible au contraire par son anarchie, elle est, malgré la valeur polonoise, en butte à tous leurs outrages. Elle n'a point de places fortes pour arrêter leurs incursions. Sa dépopulation la met presque absolument hors d'état de défense. Aucun ordre économique, peu ou point de troupes, nulle discipline militaire, nul ordre, nulle subordination ; toujours divisée au dedans, toujours menacée au dehors, elle n'a par elle-même aucune consistance, et dépend du caprice de ses voisins. Je ne vois dans l'état présent des choses qu'un seul moyen de lui donner cette consistance qui lui manque ; c'est d'infuser pour ainsi dire dans toute la nation l'âme des confédérés : c'est d'établir tellement la république dans les cœurs des Polonois, qu'elle y subsiste malgré tous les efforts de ses oppresseurs. C'est là, ce me semble, l'unique asile où la force ne peut ni l'atteindre ni la détruire. On vient d'en voir une preuve à jamais mémorable. La Pologne étoit dans les fers du Russe,

[1] Voyez la fin du *Contrat social* (Liv. IV, chap. VIII).

mais les Polonois sont restés libres. Grand exemple qui vous montre comment vous pouvez braver la puissance et l'ambition de vos voisins. Vous ne sauriez empêcher qu'ils ne vous engloutissent; faites au moins qu'ils ne puissent vous digérer. De quelque façon qu'on s'y prenne, avant qu'on ait donné à la Pologne tout ce qui lui manque pour être en état de résister à ses ennemis, elle en sera cent fois accablée. La vertu de ses citoyens, leur zèle patriotique, la forme particulière que des institutions nationales peuvent donner à leurs âmes, voilà le seul rempart toujours prêt à la défendre, et qu'aucune armée ne sauroit forcer. Si vous faites en sorte qu'un Polonois ne puisse jamais devenir un Russe, je vous réponds que la Russie ne subjuguera pas la Pologne.

Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples au sein des délices dont il est privé dans son pays. Souvenez-vous de ce Spartiate gorgé des voluptés de la cour du grand roi, à qui l'on reprochoit de regretter la sauce noire Ah! dit-il au satrape en soupirant, je connois tes plaisirs, mais tu ne connois pas les nôtres.

Il n'y a plus aujourd'hui de François, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglois même, quoi qu'on en dise; il n'y a que des Européens. Tous ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes mœurs, parce qu'aucun n'a reçu de forme nationale par une institution particulière. Tous, dans les mêmes circonstances, feront les mêmes choses; tous se diront désintéressés et seront fripons; tous parleront du bien public et ne penseront qu'à eux-mêmes; tous vanteront la médiocrité et voudront être des Crésus; ils n'ont d'ambition que pour le luxe; ils n'ont de passion que celle de l'or: sûrs d'avoir avec lui tout ce qui les tente, tous se vendront au premier qui voudra les payer. Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel état ils suivent les lois? pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays.

Donnez une autre pente aux passions des Polonois, vous donnerez à leurs âmes une physionomie nationale qui les distinguera des autres peuples, qui les empêchera de se fondre, de se plaire, de s'allier avec eux; une vigueur qui remplacera le jeu abusif des vains préceptes, qui leur fera faire par goût et par passion ce qu'on ne fait jamais assez bien quand on ne le fait que par devoir ou par intérêt. C'est sur ces âmes-là qu'une législation bien appropriée aura prise. Ils obéiront aux lois et ne les éluderont pas, parce qu'elles leur conviendront et qu'elles auront l'assentiment interne de leur volonté. Aimant la patrie, ils la serviront par zèle et de tout leur cœur. Avec ce seul sentiment, la législation, fût-elle mauvaise, feroit de bons citoyens; et il n'y a jamais que les bons citoyens qui fassent la force et la prospérité de l'état.

J'expliquerai ci-après le régime d'administration qui, sans presque toucher au fond de vos lois, me paroît propre à porter le patriotisme et les vertus qui en sont inséparables au plus haut degré d'intensité qu'ils puissent avoir. Mais soit que vous adoptiez ou non ce régime, commencez toujours par donner aux Polonois une grande opinion d'eux-mêmes et de leur patrie: après la façon dont ils viennent de se montrer, cette opinion ne sera pas fausse. Il faut saisir la circonstance de l'événement présent pour monter les âmes au ton des âmes antiques. Il est certain que la confédération de Bar a sauvé la patrie expirante. Il faut graver cette grande époque en caractères sacrés dans tous les cœurs polonois. Je voudrois qu'on érigeât un monument en sa mémoire, qu'on y mît les noms de tous les confédérés, même de ceux qui dans la suite auroient pu trahir la cause commune: une si grande action doit effacer les fautes de toute la vie; qu'on instituât une solennité périodique pour la célébrer tous les dix ans avec une pompe non brillante et frivole, mais simple, fière et républicaine; qu'on y fît dignement, mais sans emphase, l'éloge de ces vertueux citoyens qui ont eu l'honneur de souffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilége honorifique qui rappelât toujours ce beau souvenir aux yeux du public. Je ne voudrois pourtant pas qu'on se permît dans ces solennités aucune invective contre les Russes, ni même qu'on en parlât: ce seroit trop les ho-

norer. Ce silence, le souvenir de leur barbarie, et l'éloge de ceux qui leur ont résisté, diront d'eux tout ce qu'il en faut dire; vous devez trop les mépriser pour les haïr.

Je voudrois que par des honneurs, par des récompenses publiques, on donnât de l'éclat à toutes les vertus patriotiques, qu'on occupât sans cesse les citoyens de la patrie, qu'on en fît leur plus grande affaire, qu'on la tînt incessamment sous leurs yeux. De cette manière ils auroient moins, je l'avoue, les moyens et le temps de s'enrichir, mais ils en auroient moins aussi le désir et le besoin : leurs cœurs apprendroient à connoître un autre bonheur que celui de la fortune; et voilà l'art d'ennoblir les âmes et d'en faire un instrument plus puissant que l'or.

L'exposé succinct des mœurs des Polonois qu'a bien voulu me communiquer M. de Wielhorski ne suffit pas pour me mettre au fait de leurs usages civils et domestiques. Mais une grande nation qui ne s'est jamais trop mêlée avec ses voisins doit en avoir beaucoup qui lui soient propres, et qui peut-être s'abâtardissent journellement par la pente générale en Europe de prendre les goûts et les mœurs des François. Il faut maintenir, rétablir ces anciens usages, et en introduire de convenables qui soient propres aux Polonois. Ces usages fussent-ils indifférens, fussent-ils mauvais même à certains égards, pourvu qu'ils ne le soient pas essentiellement, auront toujours l'avantage d'affectionner les Polonois à leur pays, et de leur donner une répugnance naturelle à se mêler avec l'étranger. Je regarde comme un bonheur qu'ils aient un habillement particulier. Conservez avec soin cet avantage : faites exactement le contraire de ce que fit ce czar si vanté. Que le roi ni les sénateurs, ni aucun homme public, ne portent jamais d'autre vêtement que celui de la nation, et que nul Polonois n'ose paroître à la cour vêtu à la françoise.

Beaucoup de jeux publics où la bonne mère patrie se plaise à voir jouer ses enfans. Qu'elle s'occupe d'eux souvent afin qu'ils s'occupent toujours d'elle. Il faut abolir, même à la cour, à cause de l'exemple, les amusemens ordinaires des cours, le jeu, les théâtres, comédie, opéra, tout ce qui effémine les hommes, tout ce qui les distrait, les isole, leur fait oublier leur patrie et leur devoir, tout ce qui les fait trouver bien partout pourvu qu'ils s'amusent; il faut inventer des jeux, des fêtes, des solennités, qui soient si propres à cette cour-là qu'on ne les retrouve dans aucune autre. Il faut qu'on s'amuse en Pologne plus que dans les autres pays, mais non pas de la même manière. Il faut en un mot renverser un exécrable proverbe, et faire dire à tout Polonois au fond de son cœur : *Ubi patria, ibi benè.*

Rien, s'il se peut, d'exclusif pour les grands et les riches. Beaucoup de spectacles en plein air, où les rangs soient distingués avec soin, mais où tout le peuple prenne part également, comme chez les anciens, et où, dans certaines occasions, la jeune noblesse fasse preuve de force et d'adresse. Les combats de taureaux n'ont pas peu contribué à maintenir une certaine vigueur chez la nation espagnole. Ces cirques où s'exerçoit jadis la jeunesse en Pologne devroient être soigneusement rétablis, on en devroit faire pour elle des théâtres d'honneur et d'émulation. Rien ne seroit plus aisé que d'y substituer aux anciens combats des exercices moins cruels, où cependant la force et l'adresse auroient part, et où les victorieux auroient de même des honneurs et des récompenses. Le maniement des chevaux est par exemple un exercice très-convenable aux Polonois, et très-susceptible de l'éclat du spectacle

Les héros d'Homère se distinguoient tous par leur force et leur adresse, et par là montroient aux yeux du peuple qu'ils étoient faits pour lui commander. Les tournois des paladins formoient des hommes non-seulement vaillans et courageux, mais avides d'honneur et de gloire, et propres à toutes les vertus. L'usage des armes à feu, rendant ces facultés du corps moins utiles à la guerre, les a fait tomber en discrédit. Il arrive de là que, hors les qualités de l'esprit, qui sont souvent équivoques, déplacées, sur lesquelles on a mille moyens de tromper, et dont le peuple est mauvais juge, un homme, avec l'avantage de la naissance, n'a rien en lui qui le distingue d'un autre, qui justifie la fortune, qui montre dans sa personne un droit naturel à la supériorité, et plus on néglige ces signes extérieurs, plus ceux qui nous gouvernent s'efféminent et se corrompent impunément. Il importe pourtant, et plus qu'on ne

pense, que ceux qui doivent un jour commander aux autres se montrent dès leur jeunesse supérieurs à eux de tout point, ou du moins qu'ils y tâchent. Il est bon de plus que le peuple se trouve souvent avec ses chefs dans des occasions agréables, qu'il les connoisse, qu'il s'accoutume à les voir, qu'il partage avec eux ses plaisirs. Pourvu que la subordination soit toujours gardée et qu'il ne se confonde point avec eux, c'est le moyen qu'il s'y affectionne et qu'il joigne pour eux l'attachement au respect. Enfin le goût des exercices corporels détourne d'une oisiveté dangereuse, des plaisirs efféminés, et du luxe de l'esprit. C'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps; et voilà ce que nos petits sages sont loin de voir.

Ne négligez point une certaine décoration publique; qu'elle soit noble, imposante, et que la magnificence soit dans les hommes plus que dans les choses. On ne sauroit croire à quel point le cœur du peuple suit ses yeux, et combien la majesté du cérémonial lui en impose. Cela donne à l'autorité un air d'ordre et de règle qui inspire la confiance, et qui écarte les idées de caprice et de fantaisie attachées à celles du pouvoir arbitraire. Il faut seulement éviter, dans l'appareil des solennités, le clinquant, le papillotage et les décorations de luxe qui sont d'usage dans les cours. Les fêtes d'un peuple libre doivent toujours respirer la décence et la gravité, et l'on n'y doit présenter à son admiration que des objets dignes de son estime. Les Romains, dans leurs triomphes, étaloient un luxe énorme, mais c'étoit le luxe des vaincus; plus il brilloit, moins il séduisoit : son éclat même étoit une grande leçon pour les Romains. Les rois captifs étoient enchaînés avec des chaînes d'or et de pierreries. Voilà du luxe bien entendu. Souvent on vient au même but par deux routes opposées. Les deux balles de laine mises dans la chambre des pairs d'Angleterre, devant la place du chancelier, forment à mes yeux une décoration touchante et sublime. Deux gerbes de blé, placées de même dans le sénat de Pologne, n'y feroient pas un moins bel effet à mon gré.

L'immense distance des fortunes qui sépare les seigneurs de la petite noblesse est un grand obstacle aux réformes nécessaires pour faire de l'amour de la patrie la passion dominante. Tant que le luxe régnera chez les grands, la cupidité régnera dans tous les cœurs. Toujours l'objet de l'admiration publique sera celui des vœux des particuliers; et, s'il faut être riche pour briller, la passion dominante sera toujours d'être riche. Grand moyen de corruption qu'il faut affoiblir autant qu'il est possible. Si d'autres objets attrayans, si des marques de rang distinguoient les hommes en place, ceux qui ne seroient que riches en seroient privés, les vœux secrets prendroient naturellement la route de ces distinctions honorables, c'est-à-*dire* celles du mérite et de la vertu, quand on ne parviendroit que par là. Souvent les consuls de Rome étoient très-pauvres, mais ils avoient des licteurs; l'appareil de ces licteurs fut convoité par le peuple, et les plébéiens parvinrent au consulat.

Oter tout-à-fait le luxe où règne l'inégalité me paroît, je l'avoue, une entreprise bien difficile. Mais n'y auroit-il pas moyen de changer les objets de ce luxe et d'en rendre l'exemple moins pernicieux? Par exemple, autrefois la pauvre noblesse en Pologne s'attachoit aux grands qui lui donnoient l'éducation et la subsistance à leur suite. Voilà un luxe vraiment grand et noble, dont je sens parfaitement l'inconvénient, mais qui du moins, loin d'avilir les âmes, les élève, leur donne des sentimens, du ressort, et fut sans abus chez les Romains tant que dura la république. J'ai lu que le duc d'Épernon, rencontrant un jour le duc de Sully, vouloit lui chercher querelle, mais que, n'ayant que six cents gentilshommes à sa suite, il n'osa attaquer Sully qui en avoit huit cents. Je doute qu'un luxe de cette espèce laisse une grande place à celui des colifichets; et l'exemple du moins n'en séduira pas les pauvres. Ramenez les grands en Pologne à n'en avoir que de ce genre, il en résultera peut-être des divisions, des partis, des querelles; mais il ne corrompra pas la nation. Après celui-là tolérons le luxe militaire, celui des armes, des chevaux; mais que toute parure efféminée soit en mépris; et, si l'on n'y peut faire renoncer les femmes, qu'on leur apprenne au moins à l'improuver et dédaigner dans les hommes.

Au reste, ce n'est pas par des lois somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe

c'est du fond des cœurs qu'il faut l'arracher, en y imprimant des goûts plus sains et plus nobles. Défendre les choses qu'on ne doit pas faire est un expédient inepte et vain, si l'on ne commence par les faire haïr et mépriser; et jamais l'improbation de la loi n'est efficace que quand elle vient à l'appui de celle du jugement. Quiconque se mêle d'instituer un peuple doit savoir dominer les opinions, et par elles gouverner les passions des hommes. Cela est vrai surtout dans l'objet dont je parle. Les lois somptuaires irritent le désir par la contrainte plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtiment. La simplicité dans les mœurs et dans la parure est moins le fruit de la loi que celui de l'éducation.

CHAPITRE IV.

Education.

C'est ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leurs goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai républicain suça avec le lait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté. Cet amour fait toute son existence, il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle; sitôt qu'il est seul, il est nul; sitôt qu'il n'a plus de patrie il n'est plus: et s'il n'est pas mort, il est pis.

L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune et qui soient vraiment liés par la loi. Un François, un Anglois, un Espagnol, un Italien, un Russe, sont tous à peu près le même homme; il sort du collége, déjà tout façonné pour la licence, c'est-à-dire pour la servitude. A vingt ans, un Polonois ne doit pas être un autre homme; il doit être un Polonois. Je veux qu'en apprenant à lire il lise des choses de son pays; qu'à dix ans il en connoisse toutes les productions, à douze toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze il en sache toute l'histoire, à seize toutes les lois; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action ni un homme illustre dont il n'ait la mémoire et le cœur pleins, et dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par là que ce ne sont pas les études ordinaires dirigées par des étrangers et des prêtres, que je voudrois faire suivre aux enfans. La loi doit régler la matière, l'ordre et la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des Polonois, tous mariés, s'il est possible, tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumières, et tous destinés à des emplois, non plus importans ni plus honorables, car cela n'est pas possible, mais moins pénibles et plus éclatans, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années ils auront bien rempli celui-là. Gardez-vous surtout de faire un métier de l'état de pédagogue. Tout homme public en Pologne ne doit avoir d'autre état permanent que celui de citoyen. Tous les postes qu'il remplit, et surtout ceux qui sont importans, comme celui-ci, ne doivent être considérés que comme des places d'épreuve et des degrés pour monter plus haut après l'avoir mérité. J'exhorte les Polonois à faire attention à cette maxime, sur laquelle j'insisterai souvent : je la crois la clef d'un grand ressort dans l'état. On verra ci-après comment on peut, à mon avis, la rendre praticable sans exception.

Je n'aime point ces distinctions de colléges et d'académies, qui font que la noblesse riche et la noblesse pauvre sont élevées différemment et séparément. Tous étant égaux par la constitution de l'état doivent être élevés ensemble et de la même manière; et si l'on ne peut établir une éducation publique tout-à-fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer. Ne pourroit-on pas fonder dans chaque collége un certain nombre de places purement gratuites, c'est-à dire aux frais de l'état, et qu'on appelle en France des bourses? Ces places, données aux enfans des pauvres gentilshommes qui auroient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais comme une récompense des bons services des pères, deviendroient à ce titre honorables, et pourroient produire un double avantage qui ne seroit pas à négliger. Il faudroit pour cela que la nomination n'en fût pas arbitraire, mais se fît par une espèce de jugement dont je parlerai ci-après. Ceux qui rempliroient ces places se-

roient appelés enfans de l'état, et distingués par quelque marque honorable qui donneroit la préséance sur les autres enfans de leur âge, sans excepter ceux des grands.

Dans tous les colléges il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfans. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non-seulement pour former des tempéramens robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral, qu'on néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains qui sont autant de paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative. Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est de la dernière facilité dans la bonne éducation publique; c'est de tenir toujours les enfans en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien et qu'ils prennent en haine par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place, mais par des exercices qui leur plaisent, en satisfaisant au besoin qu'en croissant a le corps de s'agiter, et dont l'agrément pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble et en public, de manière qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent et qui excite la concurrence et l'émulation. Les parens qui préféreront l'éducation domestique, et feront élever leurs enfans sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur instruction peut être domestique et particulière, mais leurs jeux doivent toujours être publics et communs à tous; car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de leurs concitoyens, et à désirer l'approbation publique. Pour cela il ne faut pas que les prix et récompenses des vainqueurs soient distribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des colléges, mais par acclamation et au jugement des spectateurs; et l'on peut compter que ces jugemens seront toujours justes, surtout si l'on a soin de rendre ces jeux attirans pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil, et de façon qu'ils fassent spectacle. Alors il est à présumer que tous les honnêtes gens et tous les bons patriotes se feront un devoir et un plaisir d'y assister.

A Berne, il y a un exercice bien singulier pour les jeunes patriciens qui sortent du collége. C'est ce qu'on appelle l'*état extérieur*. C'est une copie en petit de tout ce qui compose le gouvernement de la république. Un sénat, des avoyers, des officiers, des huissiers, des orateurs, des causes, des jugemens, des solennités. L'état extérieur a même un petit gouvernement et quelques rentes; et cette institution, autorisée et protégée par le souverain, est la pépinière des hommes d'état qui dirigeront un jour les affaires publiques dans les mêmes emplois qu'ils n'exercent d'abord que par jeu.

Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique, dont je n'entreprends pas ici le détail, il convient d'établir un collége de magistrats du premier rang qui en ait la suprême administration, et qui nomme, révoque et change à sa volonté tant de principaux et chefs des colléges, lesquels seront eux-mêmes, comme je l'ai déjà dit, des candidats pour les hautes magistratures, que les maîtres des exercices, dont on aura soin d'exciter aussi le zèle et la vigilance par des places plus élevées, qui leur seront ouvertes ou fermées selon la manière dont ils auront rempli celles-là. Comme c'est de ces établissemens que dépend l'espoir de la république, la gloire et le sort de la nation, je les trouve, je l'avoue, d'une importance que je suis bien surpris qu'on n'ait songé à leur donner nulle part. Je suis affligé pour l'humanité que tant d'idées qui me paroissent bonnes et utiles se trouvent toujours, quoique très-praticables, si loin de tout ce qui se fait.

Au reste, je ne fais ici qu'indiquer: mais c'est assez pour ceux à qui je m'adresse. Ces idées mal développées montrent de loin les routes inconnues aux modernes par lesquelles les anciens menoient les hommes à cette vigueur d'âme, à ce zèle patriotique, à cette estime pour les qualités vraiment personnelles, sans égard à ce qui n'est qu'étranger à l'homme, qui sont parmi nous sans exemple, mais dont les levains dans les cœurs de tous les hommes n'attendent pour fermenter que d'être mis en action par des institutions convenables. Dirigez

dans cet esprit l'éducation, les usages, les coutumes, les mœurs des Polonois, vous développerez en eux ce levain qui n'est pas encore éventé par des maximes corrompues, par des institutions usées, par une philosophie égoïste qui prêche et qui tue. La nation datera sa seconde naissance de la crise terrible dont elle sort; et voyant ce qu'ont fait ses membres encore indisciplinés, elle attendra beaucoup et obtiendra davantage d'une institution bien pondérée; elle chérira, elle respectera des lois qui flatteront son noble orgueil, qui la rendront, qui la maintiendront heureuse et libre; arrachant de son sein les passions qui les éludent, elle y nourrira celles qui les font aimer; enfin, se renouvelant pour ainsi dire elle-même, elle reprendra dans ce nouvel âge toute la vigueur d'une nation naissante. Mais sans ces précautions n'attendez rien de vos lois: quelque sages, quelque prévoyantes qu'elles puissent être, elles seront éludées et vaines; et vous aurez corrigé quelques abus qui vous blessent, pour en introduire d'autres que vous n'aurez pas prévus. Voilà des préliminaires que j'ai crus indispensables. Jetons maintenant les yeux sur la constitution

---

CHAPITRE V.

Vice radical.

Évitons s'il se peut de nous jeter dès les premiers pas dans des projets chimériques. Quelle entreprise, messieurs, vous occupe en ce moment? celle de réformer le gouvernement de Pologne, c'est-à-dire de donner à la constitution d'un grand royaume la consistance et la vigueur de celle d'une petite république. Avant de travailler à l'exécution de ce projet, il faudroit voir d'abord s'il est possible d'y réussir. Grandeur des nations, étendue des états; première et principale source des malheurs du genre humain, et surtout des calamités sans nombre qui minent et détruisent les peuples policés. Presque tous les petits états, républiques et monarchies indifféremment, prospèrent par cela seul qu'ils sont petits, que tous les citoyens s'y connoissent mutuellement et s'entre-gardent, que les chefs peuvent voir par eux-mêmes le mal qui se fait, le bien qu'ils ont à faire, et que leurs ordres s'exécutent sous leurs yeux. Tous les grands peuples, écrasés par leurs propres masses, gémissent, ou comme vous dans l'anarchie, ou sous les oppresseurs subalternes qu'une gradation nécessaire force les rois de leur donner. Il n'y a que Dieu qui puisse gouverner le monde, et il faudroit des facultés plus qu'humaines pour gouverner de grandes nations. Il est étonnant, il est prodigieux que la vaste étendue de la Pologne n'ait pas déjà cent fois opéré la conversion du gouvernement en despotisme, abâtardi les âmes des Polonois, et corrompu la masse de la nation. C'est un exemple unique dans l'histoire qu'après des siècles un pareil état n'en soit encore qu'à l'anarchie. La lenteur de ce progrès est due à des avantages inséparables des inconvéniens dont vous voulez vous délivrer. Ah! je ne saurois trop le redire; pensez-y bien avant de toucher à vos lois, et surtout à celles qui vous firent ce que vous êtes. La première réforme dont vous auriez besoin seroit celle de votre étendue. Vos vastes provinces ne comporteront jamais la sévère administration des petites républiques. Commencez par resserrer vos limites si vous voulez réformer votre gouvernement. Peut-être vos voisins songent-ils à vous rendre ce service. Ce seroit sans doute un grand mal pour les parties démembrées; mais ce seroit un grand bien pour le corps de la nation.

Que si ces retranchemens n'ont pas lieu, je ne vois qu'un moyen qui pût y suppléer peut-être; et, ce qui est heureux, ce moyen est déjà dans l'esprit de votre institution. Que la séparation des deux Pologne soit aussi marquée que celle de la Lithuanie: ayez trois états réunis en un. Je voudrois, s'il étoit possible, que vous en eussiez autant que de palatinats. Formez dans chacun autant d'administrations particulières. Perfectionnez la forme des diétines, étendez leur autorité dans leurs palatinats respectifs; mais marquez-en soigneusement les bornes, et faites que rien ne puisse rompre entre elles le lien de la commune législation, et de la subordination au corps de la république. En un mot, appliquez-vous à étendre et perfectionner le système des gouvernemens fédératifs, le seul qui réunisse les avantages des grands et des petits

états, et par là le seul qui puisse vous convenir. Si vous négligez ce conseil, je doute que jamais vous puissiez faire un bon ouvrage.

CHAPITRE VI.

Question des trois ordres.

Je n'entends guère parler de gouvernement sans trouver qu'on remonte à des principes qui me paroissent faux ou louches. La république de Pologne, a-t-on souvent dit et répété, est composée de trois ordres : l'ordre équestre, le sénat et le roi. J'aimerois mieux dire que la nation polonoise est composée de trois ordres : les nobles, qui sont tout; les bourgeois, qui ne sont rien; et les paysans, qui sont moins que rien. Si l'on compte le sénat pour un ordre dans l'état, pourquoi ne compte-t-on pas aussi pour tel la chambre des nonces, qui n'est pas moins distincte et qui n'a pas moins d'autorité? bien plus; cette division, dans le sens même qu'on la donne, est évidemment incomplète; car il y falloit ajouter les ministres, qui ne sont ni rois, ni sénateurs, ni nonces, et qui, dans la plus grande indépendance, n'en sont pas moins dépositaires de tout le pouvoir exécutif. Comment me fera-t-on jamais comprendre que la partie qui n'existe que par le tout, forme pourtant, par rapport au tout, un ordre indépendant de lui? La pairie, en Angleterre, attendu qu'elle est héréditaire, forme, je l'avoue, un ordre existant par lui-même. Mais en Pologne, ôtez l'ordre équestre, il n'y a plus de sénat, puisque nul ne peut être sénateur s'il n'est premièrement noble Polonois. De même il n'y a plus de roi, puisque c'est l'ordre équestre qui le nomme, et que le roi ne peut rien sans lui : mais ôtez le sénat et le roi, l'ordre équestre et par lui l'état et le souverain demeurent en leur entier; et dès demain, s'il lui plaît, il aura un sénat et un roi comme auparavant.

Mais, pour n'être pas un ordre dans l'état, il ne s'ensuit pas que le sénat n'y soit rien; et quand il n'auroit pas encore le dépôt des lois, ses membres, indépendamment de l'autorité du corps, ne le seroient pas moins de la puissance législative, et ce seroit leur ôter le droit qu'ils tiennent de leur naissance que de les empêcher d'y voter en pleine diète toutes les fois qu'il s'agit de faire ou de révoquer des lois; mais ce n'est plus alors comme sénateurs qu'ils votent, c'est simplement comme citoyens. Sitôt que la puissance législative parle, tout rentre dans l'égalité : toute autre autorité se tait devant elle; sa voix est la voix de Dieu sur la terre. Le roi même, qui préside à la diète, n'a pas alors, je le soutiens, le droit d'y voter s'il n'est noble Polonois.

On me dira sans doute ici que je prouve trop, et que si les sénateurs n'ont pas voix comme tels à la diète, ils ne doivent pas non plus l'avoir comme citoyens, puisque les membres de l'ordre équestre n'y votent pas par eux-mêmes, mais seulement par leurs représentans, au nombre desquels les sénateurs ne sont pas. Et pourquoi voteroient-ils comme particuliers dans la diète, puisque aucun autre noble, s'il n'est nonce, n'y peut voter? Cette objection me paroît solide dans l'état présent des choses; mais quand les changemens projetés seront faits, elle ne le sera plus, parce qu'alors les sénateurs eux-mêmes seront des représentans perpétuels de la nation, mais qui ne pourront agir en matière de législation qu'avec le concours de leurs collègues.

Qu'on ne dise donc pas que le concours du roi, du sénat et de l'ordre équestre est nécessaire pour former une loi. Ce droit n'appartient qu'au seul ordre équestre, dont les sénateurs sont membres comme les nonces, mais où le sénat en corps n'entre pour rien. Telle est ou doit être en Pologne la loi de l'état : mais la loi de la nature, cette loi sainte, imprescriptible, qui parle au cœur de l'homme et à sa raison, ne permet pas qu'on resserre ainsi l'autorité législative, et que les lois obligent quiconque n'y a pas voté personnellement comme les nonces, ou du moins par ses représentans comme le corps de la noblesse. On ne viole point impunément cette loi sacrée; et l'état de foiblesse où une si grande nation se trouve réduite est l'ouvrage de cette barbarie féodale qui fait retrancher du corps de l'état sa partie la plus nombreuse, et quelquefois la plus saine.

A Dieu ne plaise que je croie avoir besoin de prouver ici ce qu'un peu de bon sens et d'entrailles suffit pour faire sentir à tout le monde! Et d'où la Pologne prétend-elle tirer

la puissance et les forces qu'elle étouffe à plaisir dans son sein? Nobles Polonois, soyez plus, soyez hommes : alors seulement vous serez heureux et libres ; mais ne vous flattez jamais de l'être tant que vous tiendrez vos frères dans les fers.

Je sens la difficulté du projet d'affranchir vos peuples. Ce que je crains n'est pas seulement l'intérêt mal entendu, l'amour-propre et les préjugés des maîtres. Cet obstacle vaincu, je craindrois les vices et la lâcheté des serfs. La liberté est un aliment de bon suc, mais de forte digestion; il faut des estomacs bien sains pour le supporter. Je ris de ces peuples avilis qui, se laissant ameuter par des ligueurs, osent parler de liberté sans même en avoir l'idée, et, le cœur plein de tous les vices des esclaves, s'imaginent que, pour être libres, il suffit d'être des mutins. Fière et sainte liberté ! si ces pauvres gens pouvoient te connoître, s'ils savoient à quel prix on t'acquiert et te conserve ; s'ils sentoient combien tes lois sont plus austères que n'est dur le joug des tyrans, leurs foibles âmes, esclaves de passions qu'il faudroit étouffer, te craindroient plus cent fois que la servitude: ils te fuiroient avec effroi comme un fardeau prêt à les écraser.

Affranchir les peuples de Pologne est une grande et belle opération, mais hardie, périlleuse, et qu'il ne faut pas tenter inconsidérément. Parmi les précautions à prendre, il en est une indispensable et qui demande du temps ; c'est, avant toute chose, de rendre dignes de la liberté et capables de la supporter les serfs qu'on veut affranchir. J'exposerai ci-après un des moyens qu'on peut employer pour cela. Il seroit téméraire à moi d'en garantir le succès, quoique je n'en doute pas. S'il est quelque meilleur moyen, qu'on le prenne. Mais, quel qu'il soit, songez que vos serfs sont des hommes comme vous, qu'ils ont en eux l'étoffe pour devenir tout ce que vous êtes ; travaillez d'abord à la mettre en œuvre, et n'affranchissez leurs corps qu'après avoir affranchi leurs âmes. Sans ce préliminaire, comptez que votre opération réussira mal.

CHAPITRE VII.

Moyens de maintenir la constitution.

La législation de Pologne a été faite successivement de pièces et de morceaux, comme toutes celles de l'Europe. A mesure qu'on voyoit un abus, on faisoit une loi pour y remédier. De cette loi naissoient d'autres abus qu'il falloit corriger encore. Cette manière d'opérer n'a point de fin, et mène au plus terrible de tous les abus, qui est d'énerver toutes les lois à force de les multiplier.

L'affoiblissement de la législation s'est fait en Pologne d'une manière bien particulière, et peut-être unique. C'est qu'elle a perdu sa force sans avoir été subjuguée par la puissance exécutive. En ce moment encore la puissance législative conserve toute son autorité ; elle est dans l'inaction, mais sans rien voir au-dessus d'elle. La diète est aussi souveraine qu'elle l'étoit lors de son établissement. Cependant elle est sans force ; rien ne la domine, mais rien ne lui obéit. Cet état est remarquable et mérite réflexion.

Qu'est-ce qui a conservé jusqu'ici l'autorité législative? c'est la présence continuelle du législateur. C'est la fréquence des diètes, c'est le fréquent renouvellement des nonces, qui ont maintenu la république. L'Angleterre, qui jouit du premier de ces avantages, a perdu sa liberté pour avoir négligé l'autre. Le même parlement dure si long-temps, que la cour, qui s'épuiseroit à l'acheter tous les ans, trouve son compte à l'acheter pour sept, et n'y manque pas. Première leçon pour vous.

Un second moyen par lequel la puissance législative s'est conservée en Pologne, est premièrement le partage de la puissance exécutive, qui a empêché ses dépositaires d'agir de concert pour l'opprimer, et en second lieu le passage fréquent de cette même puissance exécutive par différentes mains, ce qui a empêché tout système suivi d'usurpation. Chaque roi faisoit, dans le cour de son règne, quelques pas vers la puissance arbitraire : mais l'élection de son successeur forçoit celui-ci de rétrograder au lieu de poursuivre ; et les rois, au commencement de chaque règne, étoient contraints, par les *pacta conventa*, de partir tous du même

point. De sorte que, malgré la pente habituelle vers le despotisme, il n'y avoit aucun progrès réel.

Il en étoit de même des ministres et grands officiers. Tous, indépendans et du sénat et les uns des autres, avoient dans leurs départemens respectifs une autorité sans bornes; mais outre que ces places se balançoient mutuellement, en ne se perpétuant pas dans les mêmes familles, elles n'y portoient aucune force absolue; et tout le pouvoir, même usurpé, retournoit toujours à sa source. Il n'en eût pas été de même si toute la puissance exécutive eût été, soit dans un seul corps comme le sénat, soit dans une famille par l'hérédité de la couronne. Cette famille ou ce corps auroient probablement opprimé tôt ou tard la puissance législative, et par là mis les Polonois sous le joug que portent toutes les nations, et dont eux seuls sont encore exempts; car je ne compte déjà plus la Suède (*). Deuxième leçon.

Voilà l'avantage; il est grand sans doute: mais voici l'inconvénient, qui n'est guère moindre. La puissance exécutive, partagée entre plusieurs individus, manque d'harmonie entre ses parties, et cause un tiraillement continuel incompatible avec le bon ordre. Chaque dépositaire d'une partie de cette puissance se met, en vertu de cette partie, à tous égards au-dessus des magistrats et des lois. Il reconnoît, à la vérité, l'autorité de la diète: mais ne reconnoissant que celle-là, quand la diète est dissoute il n'en reconnoît plus du tout; il méprise les tribunaux et brave leurs jugemens. Ce sont autant de petits despotes, qui, sans usurper précisément l'autorité souveraine, ne laissent pas d'opprimer en détail les citoyens, et donnent l'exemple funeste et trop suivi de violer sans scrupule et sans crainte les droits et la liberté des particuliers.

Je crois que voilà la première et principale cause de l'anarchie qui règne dans l'état. Pour ôter cette cause, je ne vois qu'un moyen: ce n'est pas d'armer les tribunaux particuliers de la force publique contre ces petits tyrans; car cette force, tantôt mal administrée, et tantôt surmontée par une force supérieure, pourroit exciter des troubles et des désordres capables d'aller par degrés jusqu'aux guerres civiles: mais c'est d'armer de toute la force exécutive un corps respectable et permanent, tel que le sénat, capable, par sa consistance et par son autorité, de contenir dans leur devoir les magistrats tentés de s'en écarter. Ce moyen me paroît efficace, et le seroit certainement; mais le danger en seroit terrible et très-difficile à éviter; car, comme on peut voir dans le *Contrat social*, tout corps dépositaire de la puissance exécutive tend fortement et continuellement à subjuguer la puissance législative, et y parvient tôt ou tard.

Pour parer à cet inconvénient, on vous propose de partager le sénat en plusieurs conseils ou départemens, présidés chacun par le ministre chargé de ce département; lequel ministre, ainsi que les membres de chaque conseil, changeroit au bout d'un temps fixé, et rouleroit avec ceux des autres départemens. Cette idée peut être bonne; c'étoit celle de l'abbé de Saint-Pierre, et il l'a bien développée dans sa *Polysynodie*. La puissance exécutive, ainsi divisée et passagère, sera plus subordonnée à la législative, et les diverses parties de l'administration seront plus approfondies et mieux traitées séparément. Ne comptez pourtant pas trop sur ce moyen: si elles sont toujours séparées, elles manqueront de concert, et bientôt, se contrecarrant mutuellement, elles useront presque toutes leurs forces les unes contre les autres, jusqu'à ce qu'une d'entre elles ait pris l'ascendant et les domine toutes: ou bien si elles s'accordent et se concertent, elles ne feront réellement qu'un même corps et n'auront qu'un même esprit, comme les chambres d'un parlement; et de toutes manières je tiens pour impossible que l'indépendance et l'équilibre se maintiennent si bien entre elles, qu'il n'en résulte pas toujours un centre ou foyer d'administration où toutes les forces particulières se réuniront toujours pour opprimer le souverain. Dans presque toutes nos républiques les

(*) Rousseau fait allusion ici à la révolution du 19 août 1772, dans laquelle Gustave III réussit en un jour, et sans verser une goutte de sang, à détruire le pouvoir aristocratique du sénat, et fit adopter deux jours après, aux quatre ordres réunis, une constitution nouvelle, par l'effet de laquelle l'autorité royale reprit la force et la dignité dont elle avoit besoin, en conservant aux libertés nationales toutes les garanties désirables. Voyez un précis très-bien fait de cet événement et de la constitution qui en fut la suite, dans le *Tableau des Révolutions de l'Europe* de Koch, tome II, pages 410 et suiv.

G. P.

conseils sont ainsi distribués en départemens, qui, dans leur origine, étoient indépendans les uns des autres, et qui bientôt ont cessé de l'être.

L'invention de cette division par chambres ou départemens est moderne. Les anciens, qui savoient mieux que nous comment se maintient la liberté, ne connurent point cet expédient. Le sénat de Rome gouvernoit la moitié du monde connu, et n'avoit pas même l'idée de ces partages. Ce sénat cependant ne parvint jamais à opprimer la puissance législative, quoique les sénateurs fussent à vie : mais les lois avoient des censeurs, le peuple avoit des tribuns, et le sénat n'élisoit pas les consuls.

Pour que l'administration soit forte, bonne, et marche bien à son but, toute la puissance exécutive doit être dans les mêmes mains : mais il ne suffit pas que ces mains changent; il faut qu'elles n'agissent, s'il est possible, que sous les yeux du législateur, et que ce soit lui qui les guide. Voilà le vrai secret pour qu'elles n'usurpent pas son autorité.

Tant que les états s'assembleront et que les nonces changeront fréquemment, il sera difficile que le sénat ou le roi oppriment ou usurpent l'autorité législative. Il est remarquable que jusqu'ici les rois n'aient pas tenté de rendre les diètes plus rares, quoiqu'ils ne fussent pas forcés, comme ceux d'Angleterre, à les assembler fréquemment sous peine de manquer d'argent. Il faut ou que les choses se soient toujours trouvées dans un état de crise qui ait rendu l'autorité royale suffisante pour y pourvoir, ou que les rois se soient assurés, par leurs brigues dans les diétines, d'avoir toujours la pluralité des nonces à leur disposition, ou qu'à la faveur du *liberum veto* ils aient été sûrs d'arrêter toujours les délibérations qui pouvoient leur déplaire et de dissoudre les diètes à leur volonté. Quand tous ces motifs ne subsisteront plus, on doit s'attendre que le roi, ou le sénat, ou tous les deux ensemble, feront de grands efforts pour se délivrer des diètes et les rendre aussi rares qu'il se pourra. Voilà ce qu'il faut surtout prévenir et empêcher. Le moyen proposé est le seul; il est simple et ne peut manquer d'être efficace. Il est bien singulier qu'avant le *Contrat social*, où je le donne (*), personne ne s'en fût avisé.

Un des plus grands inconvéniens des grands états, celui de tous qui y rend la liberté le plus difficile à conserver, est que la puissance législative ne peut s'y montrer elle-même, et ne peut agir que par députation. Cela a son mal et son bien, mais le mal l'emporte. Le législateur en corps est impossible à corrompre, mais facile à tromper. Ses représentans sont difficilement trompés, mais aisément corrompus, et il arrive rarement qu'ils ne le soient pas. Vous avez sous les yeux l'exemple du parlement d'Angleterre, et par le *liberum veto* celui de votre propre nation. Or on peut éclairer celui qui s'abuse, mais comment retenir celui qui se vend? Sans être instruit des affaires de Pologne, je parierois tout au monde qu'il y a plus de lumières dans la diète et plus de vertu dans les diétines.

Je vois deux moyens de prévenir ce mal terrible de la corruption, qui de l'organe de la liberté fait l'instrument de la servitude.

Le premier est, comme j'ai déjà dit, la fréquence des diètes, qui, changeant souvent les représentans, rend leur séduction plus coûteuse et plus difficile. Sur ce point votre constitution vaut mieux que celle de la Grande-Bretagne; et quand on aura ôté ou modifié le *liberum veto*, je n'y vois aucun autre changement à faire, si ce n'est d'ajouter quelques difficultés à l'envoi des mêmes nonces à deux diètes consécutives, et d'empêcher qu'ils ne soient élus un grand nombre de fois. Je reviendrai ci-après sur cet article.

Le second moyen est d'assujettir les représentans à suivre exactement leurs instructions, et à rendre un compte sévère à leurs constituans de leur conduite à la diète. Là-dessus je ne puis qu'admirer la négligence, l'incurie, et, j'ose dire, la stupidité de la nation angloise, qui, après avoir armé ses députés de la suprême puissance, n'y ajoute aucun frein pour régler l'usage qu'ils en pourront faire pendant sept ans entiers que dure leur commission.

Je vois que les Polonois ne sentent pas assez l'importance de leurs diétines, ni tout ce qu'ils leur doivent, ni tout ce qu'ils peuvent en obte-

(*) Livre III, chap. XIII.

nir en étendant leur autorité et leur donnant une forme plus régulière. Pour moi, je suis convaincu que si les confédérations ont sauvé la patrie, ce sont les diétines qui l'ont conservée ; et que c'est là qu'est le vrai palladium de la liberté.

Les instructions des nonces doivent être dressées avec grand soin, tant sur les articles annoncés dans les universaux (*), que sur les autres besoins présens de l'état ou de la province; et cela par une commission présidée, si l'on veut, par le maréchal de la diétine, mais composée au reste de membres choisis à la pluralité des voix ; et la noblesse ne doit point se séparer que ces instructions n'aient été lues, discutées et consenties en pleine assemblée. Outre l'original de ces instructions, remis aux nonces avec leurs pouvoirs, il en doit rester un double signé d'eux dans les registres de la diétine. C'est sur ces instructions qu'ils doivent, à leur retour, rendre compte de leur conduite aux diétines de relation qu'il faut absolument rétablir, et c'est sur ce compte rendu qu'ils doivent être ou exclus de toute autre nonciature subséquente, ou déclarés derechef admissibles, quand ils auront suivi leurs instructions à la satisfaction de leurs constituans. Cet examen est de la dernière importance ; on n'y sauroit donner trop d'attention ni en marquer l'effet avec trop de soin. Il faut qu'à chaque mot que le nonce dit à la diète, à chaque démarche qu'il fait, il se voie d'avance sous les yeux de ses constituans, et qu'il sente l'influence qu'aura leur jugement, tant sur ses projets d'avancement, que sur l'estime de ses compatriotes, indispensable pour leur exécution ; car enfin ce n'est pas pour y dire leur sentiment particulier, mais pour y déclarer les volontés de la nation, qu'elle envoie des nonces à la diète. Ce frein est absolument nécessaire pour les contenir dans leur devoir et prévenir toute corruption, de quelque part qu'elle vienne. Quoi qu'on en puisse dire, je ne vois aucun inconvénient à cette gêne, puisque la chambre des nonces, n'ayant ou ne devant avoir aucune part au détail de l'administration, ne peut jamais avoir à traiter aucune matière imprévue ; d'ailleurs, pourvu qu'un nonce ne fasse rien de contraire à l'expresse volonté de ses constituans, ils ne lui feroient pas un crime d'avoir opiné en bon citoyen sur une matière qu'ils n'auroient pas prévue, et sur laquelle ils n'auroient rien déterminé. J'ajoute enfin que, quand il y auroit en effet quelque inconvénient à tenir ainsi les nonces asservis à leurs instructions, il n'y auroit point encore à balancer vis-à-vis l'avantage immense que la loi ne soit jamais que l'expression réelle des volontés de la nation.

Mais aussi, ces précautions prises, il ne doit jamais y avoir conflit de juridiction entre la diète et les diétines ; et quand une loi a été portée en pleine diète, je n'accorde pas même à celles-ci droit de protestation. Qu'elles punissent leurs nonces, que, s'il le faut, elles leur fassent même couper la tête quand ils ont prévariqué : mais qu'elles obéissent pleinement, toujours, sans exception, sans protestation ; qu'elles portent, comme il est juste, la peine de leur mauvais choix ; sauf à faire à la prochaine diète, si elles le jugent à propos, des représentations aussi vives qu'il leur plaira.

Les diètes, étant fréquentes, ont moins besoin d'être longues, et six semaines de durée me paroissent bien suffisantes pour les besoins ordinaires de l'état. Mais il est contradictoire que l'autorité souveraine se donne des entraves à elle-même, surtout quand elle est immédiatement entre les mains de la nation. Que cette durée des diètes ordinaires continue d'être fixée à six semaines, à la bonne heure : mais il dépendra toujours de l'assemblée de prolonger ce terme par une délibération expresse lorsque les affaires le demanderont. Car enfin, si la diète, qui, par sa nature, est au-dessus de la loi, dit : *Je veux rester*, qui est-ce qui lui dira : *Je ne veux pas que tu restes?* Il n'y a que le seul cas qu'une diète voulût durer plus de deux ans, qu'elle ne le pourroit pas ; ses pouvoirs alors finiroient, et ceux d'une autre diète commenceroient avec la troisième année. La diète, qui peut tout, peut sans contredit prescrire un plus long intervalle entre les diètes : mais cette nouvelle loi ne pourroit regarder que les diètes subséquentes, et celle qui la porte n'en peut profiter. Les principes dont ces

(*) On appeloit *universaux* les lettres de convocation pour la diète générale expédiées au nom du roi dans tous les palatinats ; elles faisoient toujours connoître l'objet de la convocation, et ce qui devoit être mis en délibération dans la diète.

G. P.

règles se déduisent sont établis dans le *Contrat social*

A l'égard des diètes extraordinaires, le bon ordre exige en effet qu'elles soient rares, et convoquées uniquement pour d'urgentes nécessités. Quand le roi les juge telles, il doit, je l'avoue, en être cru : mais ces nécessités pourroient exister et qu'il n'en convînt pas ; faut-il alors que le sénat en juge? Dans un état libre on doit prévoir tout ce qui peut attaquer la liberté. Si les confédérations restent, elles peuvent en certain cas suppléer les diètes extraordinaires : mais si vous abolissez les confédérations, il faut un règlement pour ces diètes nécessairement.

Il me paroît impossible que la loi puisse fixer raisonnablement la durée des diètes extraordinaires, puisqu'elle dépend absolument de la nature des affaires qui les font convoquer. Pour l'ordinaire la célérité y est nécessaire ; mais cette célérité étant relative aux matières à traiter qui ne sont pas dans l'ordre des affaires courantes, on ne peut rien statuer là-dessus d'avance, et l'on pourroit se trouver en tel état qu'il importeroit que la diète restât assemblée jusqu'à ce que cet état eût changé, ou que le temps des diètes ordinaires fît tomber les pouvoirs de celle-là.

Pour ménager le temps si précieux dans les diètes, il faudroit tâcher d'ôter de ces assemblées les vaines discussions qui ne servent qu'à le faire perdre. Sans doute il y faut non-seulement de la règle et de l'ordre, mais du cérémonial et de la majesté. Je voudrois même qu'on donnât un soin particulier à cet article, et qu'on sentît, par exemple, la barbarie et l'horrible indécence de voir l'appareil des armes profaner le sanctuaire des lois. Polonois, êtes-vous plus guerriers que n'étoient les Romains? et jamais, dans les plus grands troubles de leur république, l'aspect d'un glaive ne souilla les comices ni le sénat. Mais je voudrois aussi qu'en s'attachant aux choses importantes et nécessaires on évitât tout ce qui peut se faire ailleurs également bien. Le *rugi*, par exemple, c'est-à-dire l'examen de la légitimité des nonces, est un temps perdu dans la diète : non que cet examen ne soit en lui-même une chose importante, mais parce qu'il peut se faire aussi bien et mieux dans le lieu même où ils ont été élus, où ils sont le plus connus, et où ils ont tous leurs concurrens. C'est dans leur palatinat même, c'est dans la diétine qui les députe, que la validité de leur élection peut être mieux constatée et en moins de temps, comme cela se pratique pour les commissaires de Radom et les députés au tribunal. Cela fait, la diète doit les admettre sans discussion sur le *laudum* dont ils sont porteurs, et cela non-seulement pour prévenir les obstacles qui peuvent retarder l'élection du maréchal (*), mais surtout les intrigues par lesquelles le sénat ou le roi pourroient gêner les élections et chicaner les sujets qui leur seroient désagréables. Ce qui vient de se passer à Londres est une leçon pour les Polonois. Je sais bien que ce Wilkes n'est qu'un brouillon; mais par l'exemple de sa réjection la planche est faite, et désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui conviennent à la cour.

Il faudroit commencer par donner plus d'attention au choix des membres qui ont voix dans les diétines. On discerneroit par là plus aisément ceux qui sont éligibles pour la nonciature. Le livre d'or de Venise est un modèle à suivre à cause des facilités qu'il donne. Il seroit commode et très-aisé de tenir dans chaque grod un registre exact de tous les nobles qui auroient, aux conditions requises, entrée et voix aux diétines : on les inscriroit dans le registre de leur district à mesure qu'ils atteindroient l'âge requis par les lois ; et l'on rayeroit ceux qui devroient en être exclus dès qu'ils tomberoient dans ce cas, en marquant la raison de leur exclusion. Par ces registres, auxquels il faudroit donner une forme bien authentique, on distingueroit aisément, tant les membres légitimes des diétines, que les sujets éligibles pour la nonciature ; et la longueur des discussions seroit fort abrégée sur cet article.

Une meilleure police dans les diètes et diétines seroit assurément une chose fort utile ; mais je ne le redirois jamais trop, il ne faut pas vouloir à la fois deux choses contradictoires. La po-

(*) Quoique le roi eût le droit de convoquer les diètes générales et en fût le président-né, le premier acte de la diète étoit l'élection d'un fonctionnaire qui, sous le titre de *Maréchal des nonces*, exerçoit réellement cette présidence avec les attributions les plus étendues. Il étoit choisi alternativement entre les seigneurs les plus considérés de la grande Pologne, de la petite Pologne et de la Lithuanie. G. P.

lice est bonne, mais la liberté vaut mieux; et plus vous gênerez la liberté par des formes, plus ces formes fourniront de moyens à l'usurpation. Tous ceux dont vous userez pour empêcher la licence dans l'ordre législatif, quoique bons en eux-mêmes, seront tôt ou tard employés pour l'opprimer. C'est un grand mal que les longues et vaines harangues qui font perdre un temps si précieux, mais c'en est un bien plus grand qu'un bon citoyen n'ose parler quand il a des choses utiles à dire. Dès qu'il n'y aura dans les diètes que certaines bouches qui s'ouvrent, et qu'il leur sera défendu de tout dire, elles ne diront bientôt plus que ce qui peut plaire aux puissans.

Après les changemens indispensables dans la nomination des emplois et dans la distribution des grâces, il y aura vraisemblablement et moins de vaines harangues, et moins de flagorneries adressées au roi sous cette forme. On pourroit cependant, pour élaguer un peu les tortillages et les amphigouris, obliger tout harangueur à énoncer au commencement de son discours la proposition qu'il veut faire, et, après avoir déduit ses raisons, de donner ses conclusions sommaires, comme font les gens du roi dans les tribunaux. Si cela n'abrégeoit pas les discours, cela contiendroit du moins ceux qui ne veulent parler que pour ne rien dire, et faire consumer le temps à ne rien faire.

Je ne sais pas bien quelle est la forme établie dans les diètes pour donner la sanction aux lois; mais je sais que, pour des raisons dites ci-devant, cette forme ne doit pas être la même que dans le parlement de la Grande-Bretagne; que le sénat de Pologne doit avoir l'autorité d'administration, non de législation; que, dans toute cause législative, les sénateurs doivent voter seulement comme membres de la diète, non comme membres du sénat, et que les voix doivent être comptées par tête également dans les deux chambres. Peut-être l'usage du *liberum veto* a-t-il empêché de faire cette distinction, mais elle sera très-nécessaire quand le *liberum veto* sera ôté; et cela, d'autant plus que ce sera un avantage immense de moins dans la chambre des nonces, car je ne suppose pas que les sénateurs, bien moins les ministres, aient jamais eu part à ce droit. Le *veto* des nonces polonois représente celui des tribuns du peuple à Rome; or ils n'exerçoient pas ce droit comme citoyens, mais comme représentans du peuple romain. La perte du *liberum veto* n'est donc que pour la chambre des nonces, et le corps du sénat n'y perdant rien, y gagne par conséquent.

Ceci posé, je vois un défaut à corriger dans la diète; c'est que, le nombre des sénateurs égalant presque celui des nonces, le sénat a une trop grande influence dans les délibérations, et peut aisément, par son crédit dans l'ordre équestre, gagner le petit nombre de voix dont il a besoin pour être toujours prépondérant.

Je dis que c'est un défaut, parce que le sénat, étant un corps particulier dans l'état, a nécessairement des intérêts de corps différens de ceux de la nation, et qui même, à certains égards, y peuvent être contraires. Or la loi, qui n'est que l'expression de la volonté générale, est bien le résultat de tous les intérêts particuliers combinés et balancés par leur multitude; mais les intérêts du corps, faisant un poids trop considérable, romproient l'équilibre, et ne doivent pas y entrer collectivement. Chaque individu doit avoir sa voix; nul corps, quel qu'il soit, n'en doit avoir une. Or si le sénat avoit trop de poids dans la diète, non-seulement il y porteroit son intérêt, mais il le rendroit prépondérant.

Un remède naturel à ce défaut se présente de lui-même; c'est d'augmenter le nombre des nonces; mais je craindrois que cela ne fît trop de mouvement dans l'état et n'approchât trop du tumulte démocratique. S'il falloit absolument changer la proportion, au lieu d'augmenter le nombre des nonces, j'aimerois mieux diminuer le nombre des sénateurs. Et, dans le fond, je ne vois pas trop pourquoi, y ayant déjà un palatin à la tête de chaque province, il y faut encore de grands castellans. Mais ne perdons jamais de vue l'importante maxime de ne rien changer sans nécessité, ni pour retrancher ni pour ajouter.

Il vaut mieux, à mon avis, avoir un conseil moins nombreux, et laisser plus de liberté à ceux qui le composent, que d'en augmenter le nombre et de gêner la liberté dans les délibérations, comme on est toujours forcé de faire quand ce nombre devient trop grand : à quoi j'ajouterai, s'il est permis de prévoir le bien ainsi que le mal, qu'il faut éviter de rendre la

diète aussi nombreuse qu'elle peut l'être, pour ne pas s'ôter le moyen d'y admettre un jour, sans confusion, de nouveaux députés, si jamais on en vient à l'ennoblissement des villes et à l'affranchissement des serfs, comme il est à désirer pour la force et le bonheur de la nation.

Cherchons donc un moyen de remédier à ce défaut d'une autre manière et avec le moins de changement qu'il se pourra.

Tous les sénateurs sont nommés par le roi, et conséquemment sont ses créatures : de plus, ils sont à vie, et, à ce titre, ils forment un corps indépendant et du roi et de l'ordre équestre, qui, comme je l'ai dit, a son intérêt à part et doit tendre à l'usurpation. Et l'on ne doit pas ici m'accuser de contradiction parce que j'admets le sénat comme un corps distinct dans la république, quoique je ne l'admette pas comme un ordre composant de la république ; car cela est fort différent.

Premièrement, il faut ôter au roi la nomination du sénat, non pas tant à cause du pouvoir qu'il conserve par là sur les sénateurs, et qui peut n'être pas grand, que par celui qu'il a sur tous ceux qui aspirent à l'être, et par eux sur le corps entier de la nation. Outre l'effet de ce changement dans la constitution, il en résultera l'avantage inestimable d'amortir, parmi la noblesse, l'esprit courtisan, et d'y substituer l'esprit patriotique. Je ne vois aucun inconvénient que les sénateurs soient nommés par la diète, et j'y vois de grands biens, trop clairs pour avoir besoin d'être détaillés. Cette nomination peut se faire tout d'un coup dans la diète, ou premièrement dans les diétines, par la présentation d'un certain nombre de sujets pour chaque place vacante dans leurs palatinats respectifs. Entre ces élus la diète feroit son choix, ou bien elle en éliroit un moindre nombre, parmi lesquels on pourroit laisser encore au roi le droit de choisir. Mais, pour aller tout d'un coup au plus simple, pourquoi chaque palatin ne seroit-il pas élu définitivement dans la diétine de sa province? quel inconvénient a-t-on vu naître de cette élection pour les palatins de Polockz, de Witepsk, et pour le staroste de Samogitie? et quel mal y auroit-il que le privilége de ces trois provinces devînt un droit commun pour toutes? Ne perdons pas de vue l'importance dont il est pour la Pologne de tourner sa constitution vers la forme fédérative, pour écarter, autant qu'il est possible, les maux attachés à la grandeur ou plutôt à l'étendue de l'état.

En second lieu, si vous faites que les sénateurs ne soient plus à vie, vous affoiblirez considérablement l'intérêt de corps qui tend à l'usurpation. Mais cette opération a ses difficultés ; premièrement, parce qu'il est dur à des hommes accoutumés à manier les affaires publiques de se voir réduits tout d'un coup à l'état privé sans avoir démérité ; secondement, parce que les places de sénateurs sont unies à des titres de palatins et de castellans, et à l'autorité locale qui y est attachée, et qu'il résulteroit du désordre et des mécontentemens du passage perpétuel de ces titres et de cette autorité d'un individu à un autre. Enfin cette amovibilité ne peut pas s'étendre aux évêques, et ne doit peut-être pas s'étendre aux ministres, dont les places, exigeant des talens particuliers, ne sont pas toujours faciles à bien remplir. Si les évêques seuls étoient à vie, l'autorité du clergé, déjà trop grande, augmenteroit considérablement ; et il est important que cette autorité soit balancée par des sénateurs qui soient à vie ainsi que les évêques, et qui ne craignent pas plus qu'eux d'être déplacés.

Voici ce que j'imaginerois pour remédier à ces divers inconvéniens. Je voudrois que les places des sénateurs du premier rang continuassent d'être à vie. Cela feroit, en y comprenant, outre les évêques et les palatins, tous les castellans du premier rang, quatre-vingt-neuf sénateurs inamovibles.

Quant aux castellans du second rang, je les voudrois tous à temps, soit pour deux ans, en faisant à chaque diète une nouvelle élection, soit pour plus long-temps s'il étoit jugé à propos ; mais toujours sortant de place à chaque terme, sauf à élire de nouveau ceux que la diète voudroit continuer, ce que je permettrois un certain nombre de fois seulement, selon le projet qu'on trouvera ci-après.

L'obstacle des titres seroit foible, parce que ces titres, ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au sénat, pourroient être supprimés sans inconvénient, et qu'au lieu du titre de castellans à bancs, ils pourroient porter simplement celui de sénateurs députés.

Comme, par la réforme, le sénat, revêtu de la puissance exécutive, seroit perpétuellement assemblé dans un certain nombre de ses membres, un nombre proportionnel de sénateurs députés seroient de même tenus d'y assister toujours à tour de rôle. Mais il ne s'agit pas ici de ces sortes de détail.

Par ce changement à peine sensible, ces castellans ou sénateurs députés deviendroient réellement autant de représentans de la diète, qui feroient contrepoids au corps du sénat, et renforceroient l'ordre équestre dans les assemblées de la nation, en sorte que les sénateurs à vie, quoique devenus plus puissans, tant par l'abolition du *veto* que par la diminution de la puissance royale et de celle des ministres fondue en partie dans leur corps, n'y pourroient pourtant faire dominer l'esprit de ce corps; et le sénat, ainsi mi-parti de membres à temps et de membres à vie, seroit aussi bien constitué qu'il est possible pour faire un pouvoir intermédiaire entre la chambre des nonces et le roi, ayant à la fois assez de consistance pour régler l'administration, et assez de dépendance pour être soumis aux lois. Cette opération me paroît bonne, parce qu'elle est simple, et cependant d'un grand effet.

On propose, pour modérer les abus du *veto*, de ne plus compter les voix par tête de nonce, mais de les compter par palatinats. On ne sauroit trop réfléchir sur ce changement avant que de l'adopter, quoiqu'il ait ses avantages et qu'il soit favorable à la forme fédérative. Les voix prises par masses et collectivement vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individu. Il arrivera très-souvent que parmi les nonces d'un palatinat, un d'entre eux, dans leurs délibérations particulières, prendra l'ascendant sur les autres, et déterminera pour son avis la pluralité, qu'il n'auroit pas si chaque voix demeuroit indépendante. Ainsi les corrupteurs auront moins à faire et sauront mieux à qui s'adresser. De plus, il vaut mieux que chaque nonce ait à répondre pour lui seul à sa diétine, afin que nul ne s'excuse sur les autres, que l'innocent et le coupable ne soient pas confondus, et que la justice distributive soit mieux observée. Il se présente bien des raisons contre cette forme, qui relâcheroit beaucoup le lien commun, et pourroit, à chaque diète, exposer l'état à se diviser. En rendant les nonces plus dépendans de leurs instructions et de leurs constituans, on gagne à peu près le même avantage sans aucun inconvénient. Ceci suppose, il est vrai, que les suffrages ne se donnent point par scrutin, mais à haute voix, afin que la conduite et l'opinion de chaque nonce à la diète soient connues, et qu'il en réponde en son propre et privé nom. Mais cette matière des suffrages étant une de celles que j'ai discutées avec le plus de soin dans le *Contrat social* (*), il est superflu de me répéter ici.

Quant aux élections, on trouvera peut-être d'abord quelque embarras à nommer à la fois dans chaque diète tant de sénateurs députés, et en général aux élections d'un grand nombre sur un plus grand nombre qui reviendront quelquefois dans le projet que j'ai à proposer; mais, en recourant pour cet article au scrutin, l'on ôteroit aisément cet embarras au moyen de cartons imprimés et numérotés qu'on distribueroit aux électeurs la veille de l'élection, et qui contiendroient les noms de tous les candidats entre lesquels cette élection doit être faite. Le lendemain les électeurs viendroient à la file rapporter dans une corbeille tous leurs cartons, après avoir marqué, chacun dans le sien, ceux qu'il élit ou ceux qu'il exclut, selon l'avis qui seroit en tête des cartons. Le déchiffrement de ces mêmes cartons se feroit tout de suite, en présence de l'assemblée, par le secrétaire de la diète, assisté de deux autres secrétaires *ad actum*, nommés sur-le-champ par le maréchal dans le nombre des nonces présens. Par cette méthode, l'opération deviendroit si courte et si simple, que, sans dispute et sans bruit, tout le sénat se rempliroit aisément dans une séance. Il est vrai qu'il faudroit encore une règle pour déterminer la liste des candidats; mais cet article aura sa place et ne sera pas oublié.

Reste à parler du roi, qui préside à la diète et qui doit être, par sa place, le suprême administrateur des lois.

(*) Livre IV, chap. II et IV.

CHAPITRE VIII.

Du roi.

C'est un grand mal que le chef d'une nation soit l'ennemi-né de la liberté, dont il devroit être le défenseur. Ce mal, à mon avis, n'est pas tellement inhérent à cette place qu'on ne pût l'en détacher, ou du moins l'amoindrir considérablement. Il n'y a point de tentation sans espoir. Rendez l'usurpation impossible à vos rois, vous leur en ôterez la fantaisie; et ils mettront, à vous bien gouverner et à vous défendre, tous les efforts qu'ils font maintenant pour vous asservir. Les instituteurs de la Pologne, comme l'a remarqué M. le comte de Wielhorski, ont bien songé à ôter aux rois les moyens de nuire, mais non pas celui de corrompre : et les grâces dont ils sont les distributeurs leur donnent abondamment ce moyen. La difficulté est qu'en leur ôtant cette distribution l'on paroît leur tout ôter : c'est pourtant ce qu'il ne faut pas faire; car autant vaudroit n'avoir point de roi; et je crois impossible à un aussi grand état que la Pologne de s'en passer, c'est-à-dire d'un chef suprême qui soit à vie. Or, à moins que le chef d'une nation ne soit tout-à-fait nul, et par conséquent inutile, il faut bien qu'il puisse faire quelque chose; et, si peu qu'il fasse, il faut nécessairement que ce soit du bien ou du mal.

Maintenant tout le sénat est à la nomination du roi : c'est trop. S'il n'a aucune part à cette nomination, ce n'est pas assez. Quoique la pairie en Angleterre soit aussi à la nomination du roi, elle en est bien moins dépendante, parce que cette pairie une fois donnée est héréditaire; au lieu que les évêchés, palatinats, et castellanies, n'étant qu'à vie, retournent, à la mort de chaque titulaire, à la nomination du roi.

J'ai dit comment il me paroît que cette nomination devroit se faire; savoir, les palatins et grands castellans, à vie et par leurs diétines respectives; les castellans du second rang, à temps et par la diète. A l'égard des évêques, il me paroît difficile, à moins qu'on ne les fasse élire par leurs chapitres, d'en ôter la nomination au roi : et je crois qu'on peut la lui laisser, excepté toutefois celle de l'archevêque de Gnesne (*), qui appartient naturellement à la diète; à moins qu'on n'en sépare la primatie, dont elle seule doit disposer. Quant aux ministres, surtout les grands généraux et grands trésoriers, quoique leur puissance, qui fait contre-poids à celle du roi, doive être diminuée en proportion de la sienne, il ne me paroît pas prudent de laisser au roi le droit de remplir ces places par ses créatures, et je voudrois au moins qu'il n'eût que le choix sur un petit nombre de sujets présentés par la diète. Je conviens que, ne pouvant plus ôter ces places après les avoir données, il ne peut plus compter absolument sur ceux qui les remplissent : mais c'est assez du pouvoir qu'elles lui donnent sur les aspirans, sinon pour le mettre en état de changer la face du gouvernement, du moins pour lui en laisser l'espérance; et c'est surtout cette espérance qu'il importe de lui ôter à tout prix.

Pour le grand chancelier, il doit, ce me semble, être de nomination royale. Les rois sont les juges-nés de leur peuple; c'est pour cette fonction, quoiqu'ils l'aient tous abandonnée, qu'ils ont été établis : elle ne peut leur être ôtée; et quand ils ne veulent pas la remplir eux-mêmes, la nomination de leurs substituts en cette partie est de leur droit, parce que c'est toujours à eux de répondre des jugemens qui se rendent en leur nom. La nation peut, il est vrai, leur donner des assesseurs, et le doit lorsqu'ils ne jugent pas eux-mêmes : ainsi le tribunal de la couronne, où préside, non le roi, mais le grand chancelier, est sous l'inspection de la nation, et c'est avec raison que les diétines en nomment les autres membres. Si le roi jugeoit en personne, j'estime qu'il auroit le droit de juger seul. En tout état de cause son intérêt seroit toujours d'être juste, et jamais des jugemens iniques ne furent une bonne voie pour parvenir à l'usurpation.

A l'égard des autres dignités, tant de la couronne que des palatinats, qui ne sont que des titres honorifiques et donnent plus d'éclat que de crédit, on ne peut mieux faire que de lui en

(*) Gnesne étoit autrefois la capitale de la Pologne. Son archevêque, primat du royaume et légat-né du saint-siége, étoit chef de la république pendant l'interrègne, et c'étoit en son nom que s'expédioient les universaux pour la diète dite *d'élection*; il couronnoit les rois et les reines. G. P.

laisser la pleine disposition : qu'il puisse honorer le mérite et flatter la vanité, mais qu'il ne puisse conférer la puissance.

La majesté du trône doit être entretenue avec splendeur : mais il importe que de toute la dépense nécessaire à cet effet on en laisse faire au roi le moins qu'il est possible. Il seroit à désirer que tous les officiers du roi fussent aux gages de la république, et non pas aux siens, et qu'on réduisît en même rapport tous les revenus royaux, afin de diminuer autant qu'il se peut le maniement des deniers par les mains du roi.

On a proposé de rendre la couronne héréditaire. Assurez-vous qu'au moment que cette loi sera portée, la Pologne peut dire adieu pour jamais à sa liberté (*). On pense y pourvoir suffisamment en bornant la puissance royale. On ne voit pas que ces bornes posées par les lois seront franchies à trait de temps par des usurpations graduelles, et qu'un système adopté et suivi sans interruption par une famille royale doit l'emporter à la longue sur une législation qui, par sa nature, tend sans cesse au relâchement. Si le roi ne peut corrompre les grands par des grâces, il peut toujours les corrompre par des promesses dont ses successeurs sont garans ; et comme les plans formés par la famille royale se perpétuent avec elle, on prendra bien plus de confiance en ses engagemens, et l'on comptera bien plus sur leur accomplissement, que quand la couronne élective montre la fin des projets du monarque avec celle de sa vie. La Pologne est libre, parce que chaque règne est précédé d'un intervalle où la nation, rentrée dans tous ses droits et reprenant une vigueur nouvelle, coupe le progrès des abus et des usurpations, où la législation se remonte et reprend son premier ressort. Que deviendront les *pacta conventa*, l'égide de la Pologne, quand une famille établie sur le trône à perpétuité le remplira sans intervalle, et ne laissera à la nation, entre la mort du père et le couronnement du fils, qu'une vaine ombre de liberté sans effet, qu'anéantira bientôt la simagrée du serment fait par tous les rois à leur sacre, et par tous oublié pour jamais l'instant d'après? Vous avez vu le Danemarck, vous voyez l'Angleterre et vous allez voir la Suède : profitez de ces exemples pour apprendre une fois pour toutes que, quelques précautions qu'on puisse entasser, hérédité dans le trône et liberté dans la nation seront à jamais des choses incompatibles.

Les Polonois ont toujours eu du penchant à transmettre la couronne du père au fils, ou au plus proche par voie d'héritage, quoique toujours par droit d'élection. Cette inclination, s'ils continuent à la suivre, les mènera tôt ou tard au malheur de rendre la couronne héréditaire; et il ne faut pas qu'ils espèrent lutter aussi long-temps de cette manière contre la puissance royale, que les membres de l'empire germanique ont lutté contre celle de l'empereur, parce que la Pologne n'a point en elle-même de contre-poids suffisant pour maintenir un roi héréditaire dans la subordination légale. Malgré la puissance de plusieurs membres de l'empire, sans l'élection accidentelle de Charles VII (*) les capitulations impériales ne seroient déjà plus qu'un vain formulaire, comme elles l'étoient au commencement de ce siècle; et les *pacta conventa* deviendront bien plus vains encore quand la famille royale aura eu le temps de s'affermir et de mettre toutes les autres au-dessous d'elle. Pour dire en un mot mon sentiment sur cet article, je pense qu'une couronne élective, avec le plus absolu pouvoir, vaudroit encore mieux pour la Pologne qu'une couronne héréditaire avec un pouvoir presque nul.

Au lieu de cette fatale loi qui rendroit la couronne héréditaire, j'en proposerois une bien contraire, qui, si elle étoit admise, maintiendroit la liberté de la Pologne : ce seroit d'ordonner, par une loi fondamentale, que jamais la couronne ne passeroit du père au fils, et que tout fils d'un roi de Pologne seroit pour toujours exclu du trône. Je dis que je proposerois cette loi si elle étoit nécessaire : mais, occupé d'un projet qui feroit le même effet sans elle, je renvoie à sa place l'explication de ce

(*) Mably soutient un système tout différent; il réclame avec force l'hérédité de la couronne, et les deux chapitres (v et xix) où il développe sa pensée à ce sujet sont peut-être les meilleurs de son ouvrage. G. P.

(*) Électeur de Bavière, élu empereur en 1742, quinze mois après la mort de Charles VI, dernier mâle de la maison de Hapsbourg-Autriche, mort qui donna lieu à la guerre dite *de la succession*. G. P.

projet, et supposant que par son effet les fils seront exclus du trône de leur père, au moins immédiatement, je crois voir que la liberté bien assurée ne sera pas le seul avantage qui résultera de cette exclusion. Il en naîtra encore un autre très-considérable; c'est, en ôtant tout espoir aux rois d'usurper et transmettre à leurs enfans un pouvoir arbitraire, de porter toute leur activité vers la gloire et la prospérité de l'état, la seule voie qui reste ouverte à leur ambition. C'est ainsi que le chef de la nation en deviendra, non plus l'ennemi-né, mais le premier citoyen; c'est ainsi qu'il fera sa grande affaire d'illustrer son règne par des établissemens utiles qui le rendent cher à son peuple, respectable à ses voisins, qui fassent bénir après lui sa mémoire; et c'est ainsi que, hors les moyens de nuire et de séduire qu'il ne faut jamais lui laisser, il conviendra d'augmenter sa puissance en tout ce qui peut concourir au bien public. Il aura peu de force immédiate et directe pour agir par lui-même; mais il aura beaucoup d'autorité, de surveillance et d'inspection pour contenir chacun dans son devoir, et pour diriger le gouvernement à son véritable but. La présidence de la diète, du sénat et de tous les corps, un sévère examen de la conduite de tous les gens en place, un grand soin de maintenir la justice et l'intégrité dans tous les tribunaux, de conserver l'ordre et la tranquillité dans l'état, de lui donner une bonne assiette au dehors, le commandement des armées en temps de guerre, les établissemens utiles en temps de paix, sont des devoirs qui tiennent particulièrement à son office de roi, et qui l'occuperont assez s'il veut les remplir par lui-même; car les détails de l'administration étant confiés à des ministres établis pour cela, ce doit être un crime à un roi de Pologne de confier aucune partie de la sienne à des favoris. Qu'il fasse son métier en personne, ou qu'il y renonce. Article important sur lequel la nation ne doit jamais se relâcher.

C'est sur de semblables principes qu'il faut établir l'équilibre et la pondération des pouvoirs qui composent la législation et l'administration. Ces pouvoirs, dans les mains de leurs dépositaires et dans la meilleure proportion possible, devroient être en raison directe de leur nombre et inverse du temps qu'ils restent en place. Les parties composantes de la diète suivront d'assez près ce meilleur rapport. La chambre des nonces, la plus nombreuse, sera aussi la plus puissante; mais tous ses membres changeront fréquemment. Le sénat moins nombreux, aura une moindre part à la législation, mais une plus grande à la puissance exécutive; et ses membres, participant à la constitution des deux extrêmes, seront partie à temps et partie à vie, comme il convient à un corps intermédiaire. Le roi, qui préside à tout, continuera d'être à vie; et son pouvoir, toujours très-grand pour l'inspection, sera borné par la chambre des nonces quant à la législation, et par le sénat quant à l'administration. Mais pour maintenir l'égalité, principe de la constitution, rien n'y doit être héréditaire que la noblesse. Si la couronne étoit héréditaire, il faudroit, pour conserver l'équilibre, que la pairie ou l'ordre sénatorial le fût aussi comme en Angleterre. Alors l'ordre équestre abaissé perdroit son pouvoir, la chambre des nonces n'ayant pas comme celle des communes, celui d'ouvrir et fermer tous les ans le trésor public, et la constitution polonoise seroit renversée de fond en comble.

CHAPITRE IX.

Causes particulières de l'anarchie.

La diète bien proportionnée et bien pondérée ainsi dans toutes ses parties, sera la source d'une bonne législation et d'un bon gouvernement : mais il faut pour cela que ses ordres soient respectés et suivis. Le mépris des lois, et l'anarchie où la Pologne a vécu jusqu'ici, ont des causes faciles à voir. J'en ai déjà ci-devant marqué la principale, et j'en ai indiqué le remède. Les autres causes concourantes sont, 1° le *liberum veto*, 2° les confédérations, 3° et l'abus qu'ont fait les particuliers du droit qu'on leur a laissé d'avoir des gens de guerre à leur service.

Ce dernier abus est tel, que, si l'on ne commence pas par l'ôter, toutes les autres réformes sont inutiles. Tant que les particuliers auront le pouvoir de résister à la force exécutive, ils croiront en avoir le droit; et tant qu'ils auront entre eux de petites guerres, comment veut-on

que l'etat soit en paix? J'avoue que les places fortes ont besoin de gardes; mais pourquoi faut-il des places qui sont fortes seulement contre les citoyens et foibles contre l'ennemi? J'ai peur que cette réforme ne souffre des difficultés: cependant je ne crois pas impossible de les vaincre; et, pour peu qu'un citoyen puissant soit raisonnable, il consentira sans peine à n'avoir plus à lui de gens de guerre quand aucun autre n'en aura.

J'ai dessein de parler ci-après des établissemens militaires; ainsi je renvoie à cet article ce que j'aurois à dire dans celui-ci.

Le *liberum veto* n'est pas un droit vicieux en lui-même; mais, sitôt qu'il passe sa borne, il devient le plus dangereux des abus : il étoit le garant de la liberté publique; il n'est plus que l'instrument de l'oppression. Il ne reste, pour ôter cet abus funeste, que d'en détruire la cause tout-à-fait. Mais il est dans le cœur de l'homme de tenir aux priviléges individuels plus qu'à des avantages plus grands et plus généraux. Il n'y a qu'un patriotisme éclairé par l'expérience qui puisse apprendre à sacrifier à de plus grands biens un droit brillant devenu pernicieux par son abus, et dont cet abus est désormais inséparable. Tous les Polonois doivent sentir vivement les maux que leur a fait souffrir ce malheureux droit. S'ils aiment l'ordre et la paix, ils n'ont aucun moyen d'établir chez eux l'un et l'autre tant qu'ils y laisseront subsister ce droit, bon dans la formation du corps politique, ou quand il a toute sa perfection; mais absurde et funeste tant qu'il reste des changemens à faire; et il est impossible qu'il n'en reste pas toujours, surtout dans un grand état entouré de voisins puissans et ambitieux.

Le *liberum veto* seroit moins déraisonnable s'il tomboit uniquement sur les points fondamentaux de la constitution : mais qu'il ait lieu généralement dans toutes les délibérations des diètes, c'est ce qui ne peut s'admettre en aucune façon. C'est un vice dans la constitution polonoise que la législation et l'administration n'y soient pas assez distinguées, et que la diète exerçant le pouvoir législatif y mêle des parties d'administration, fasse indifféremment des actes de souveraineté et de gouvernement, souvent même des actes mixtes par lesquels ses membres sont magistrats et législateurs tout à la fois.

Les changemens proposés tendent à mieux distinguer ces deux pouvoirs, et par là même à mieux marquer les bornes du *liberum veto;* car je ne crois pas qu'il soit jamais tombé dans l'esprit de personne de l'étendre aux matières de pure administration, ce qui seroit anéantir l'autorité civile et tout le gouvernement.

Par le droit naturel des sociétés, l'unanimité a été requise pour la formation du corps politique et pour les lois fondamentales qui tiennent à son existence, telles, par exemple, que la première corrigée, la cinquième, la neuvième et l'onzième, marqués dans la pseudo-diète de 1768. Or l'unanimité requise pour l'établissement de ces lois doit être de même pour leur abrogation. Ainsi voilà des points sur lesquels le *liberum veto* peut continuer de subsister; et puisqu'il ne s'agit pas de le détruire totalement, les Polonois, qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserrer ce droit par la diète de 1768, devront sans peine le voir réduire et limiter dans une diète plus libre et plus légitime.

Il faut bien peser et bien méditer les points capitaux qu'on établira comme lois fondamentales, et l'on fera porter sur ces points seulement la force du *liberum veto*. De cette manière on rendra la constitution solide et ces lois irrévocables autant qu'elles peuvent l'être; car il est contre la nature du corps politique de s'imposer des lois qu'il ne puisse révoquer; mais il n'est ni contre la nature ni contre la raison qu'il ne puisse révoquer ces lois qu'avec la même solennité qu'il mit à les établir. Voilà toute la chaîne qu'il peut se donner pour l'avenir. C'en est assez et pour affermir la constitution, et pour contenter l'amour des Polonois pour le *liberum veto*, sans s'exposer dans la suite aux abus qu'il a fait naître.

Quant à ces multitudes d'articles qu'on a mis ridiculement au nombre des lois fondamentales, et qui font seulement le corps de la législation, de même que tous ceux qu'on range sous le titre de matières d'état, ils sont sujets, par la vicissitude des choses, à des variations indispensables qui ne permettent pas d'y requérir l'unanimité. Il est encore absurde que, dans quelque cas que ce puisse être, un membre de la diète en puisse arrêter l'activité, et que la

retraite ou la protestation d'un nonce ou de plusieurs puisse dissoudre l'assemblée et casser ainsi l'autorité souveraine. Il faut abolir ce droit barbare, et décerner la peine capitale contre quiconque seroit tenté de s'en prévaloir. S'il y avoit des cas de protestation contre la diète, ce qui ne peut être tant qu'elle sera libre et complète, ce seroit aux palatinats et diétines que ce droit pourroit être conféré, mais jamais à des nonces qui, comme membres de la diète, ne doivent avoir sur elle aucun degré d'autorité ni récuser ses décisions.

Entre le *veto*, qui est la plus grande force individuelle que puissent avoir les membres de la souveraine puissance, et qui ne doit avoir lieu que pour les lois véritablement fondamentales, et la pluralité, qui est la moindre et qui se rapporte aux matières de simple administration, il y a différentes proportions sur lesquelles on peut déterminer la prépondérance des avis en raison de l'importance des matières. Par exemple, quand il s'agira de législation, l'on peut exiger les trois quarts au moins des suffrages, les deux tiers dans les matières d'état, la pluralité seulement pour les élections et autres affaires courantes et momentanées. Ceci n'est qu'un exemple pour expliquer mon idée, et non une proportion que je détermine.

Dans un état tel que la Pologne, où les âmes ont encore un grand ressort, peut-être eût-on pu conserver dans son entier ce beau droit du *liberum veto* sans beaucoup de risque, et peut-être même avec avantage, pourvu qu'on eût rendu ce droit dangereux à exercer, et qu'on y eût attaché de grandes conséquences pour celui qui s'en seroit prévalu; car il est, j'ose le dire, extravagant que celui qui rompt ainsi l'activité de la diète, et laisse l'état sans ressource, s'en aille jouir chez lui tranquillement et impunément de la désolation publique qu'il a causée.

Si donc, dans une résolution presque unanime, un seul opposant conservoit le droit de l'annuler, je voudrois qu'il répondît de son opposition sur sa tête, non-seulement à ses constituans dans la diétine post-comitiale, mais ensuite à toute la nation dont il a fait le malheur. Je voudrois qu'il fût ordonné par la loi que six mois après son opposition il seroit jugé solennellement par un tribunal extraordinaire établi pour cela seul, composé de tout ce que la nation a de plus sage, de plus illustre et de plus respecté, et qui ne pourroit le renvoyer simplement absous, mais seroit obligé de le condamner à mort sans aucune grâce, ou de lui décerner une récompense et des honneurs publics pour toute sa vie, sans pouvoir jamais prendre aucun milieu entre ces deux alternatives.

Des établissemens de cette espèce, si favorables à l'énergie du courage et à l'amour de la liberté, sont trop éloignés de l'esprit moderne pour qu'on puisse espérer qu'ils soient adoptés ni goûtés; mais ils n'étoient pas inconnus aux anciens, et c'est par là que leurs instituteurs savoient élever les âmes et les enflammer au besoin d'un zèle vraiment héroïque. On a vu, dans des républiques où régnoient des lois plus dures encore, de généreux citoyens se dévouer à la mort dans le péril de la patrie pour ouvrir un avis qui pût la sauver. Un *veto* suivi du même danger peut sauver l'état dans l'occasion, et n'y sera jamais fort à craindre.

Oserois-je parler ici des confédérations et n'être pas de l'avis des savans? Ils ne voient que le mal qu'elles font; il faudroit voir aussi celui qu'elles empêchent. Sans contredit la confédération est un état violent dans la république; mais il est des maux extrêmes qui rendent les remèdes violens nécessaires, et dont il faut tâcher de guérir à tout prix. La confédération est en Pologne ce qu'étoit la dictature chez les Romains. L'une et l'autre font taire les lois dans un péril pressant, mais avec cette grande différence, que la dictature, directement contraire à la législation romaine et à l'esprit du gouvernement, a fini par le détruire, et que les confédérations, au contraire, n'étant qu'un moyen de raffermir et rétablir la constitution ébranlée par de grands efforts, peuvent tendre et renforcer le ressort relâché de l'état sans pouvoir jamais le briser. Cette forme fédérative, qui peut-être dans son origine eut une cause fortuite, me paroît être un chef-d'œuvre de politique. Partout où la liberté règne, elle est incessamment attaquée et très-souvent en péril. Tout état libre où les grandes crises n'ont pas été prévues est à chaque orage en danger de périr. Il n'y a que les Polonois qui de ces crises mêmes aient su tirer un nouveau moyen

de maintenir la constitution. Sans les confédérations, il y a long-temps que la république de Pologne ne seroit plus, et j'ai grand'peur qu'elle ne dure pas long-temps après elles si l'on prend le parti de les abolir. Jetez les yeux sur ce qui vient de se passer. Sans les confédérations l'état étoit subjugué, la liberté étoit pour jamais anéantie. Voulez-vous ôter à la république la ressource qui vient de la sauver?

Et qu'on ne pense pas que, quand le *liberum veto* sera aboli et la pluralité rétablie, les confédérations deviendront inutiles, comme si tout leur avantage consistoit dans cette pluralité. Ce n'est pas la même chose. La puissance exécutive attachée aux confédérations leur donnera toujours, dans les besoins extrêmes, une vigueur, une activité, une célérité que ne peut avoir la diète, forcée à marcher à pas plus lents, avec plus de formalités, et qui ne peut faire un seul mouvement irrégulier sans renverser la constitution.

Non, les confédérations sont le bouclier, l'asile, le sanctuaire de cette constitution. Tant qu'elles subsisteront, il me paroît impossible qu'elle se détruise. Il faut les laisser, mais il faut les régler. Si tous les abus étoient ôtés, les confédérations deviendroient presque inutiles. La réforme de votre gouvernement doit opérer cet effet. Il n'y aura plus que les entreprises violentes qui mettent dans la nécessité d'y recourir; mais ces entreprises sont dans l'ordre des choses qu'il faut prévoir. Au lieu donc d'abolir les confédérations, déterminez les cas où elles peuvent légitimement avoir lieu, et puis réglez-en bien la forme et l'effet, pour leur donner une sanction légale autant qu'il est possible, sans gêner leur formation ni leur activité. Il y a même de ces cas où, par le seul fait, toute la Pologne doit être à l'instant confédérée, comme, par exemple, au moment où, sous quelque prétexte que ce soit et hors le cas d'une guerre ouverte, des troupes étrangères mettent le pied dans l'état; parce qu'enfin, quel que soit le sujet de cette entrée, et le gouvernement même y eût-il consenti, confédération chez soi n'est pas hostilité chez les autres. Lorsque, par quelque obstacle que ce puisse être, la diète est empêchée de s'assembler au temps marqué par la loi, lorsqu'à l'instigation de qui que ce soit on fait trouver des gens de guerre au temps et au lieu de son assemblée, ou que sa forme est altérée, ou que son activité est suspendue, ou que sa liberté est gênée en quelque façon que ce soit; dans tous ces cas la confédération générale doit exister par le seul fait; les assemblées et signatures particulières n'en sont que des branches; et tous les maréchaux en doivent être subordonnés à celui qui aura été nommé le premier.

CHAPITRE X.

Administration.

Sans entrer dans des détails d'administration pour lesquels les connoissances et les vues me manquent également, je risquerai seulement sur les deux parties des finances et de la guerre quelques idées que je dois dire, puisque je les crois bonnes, quoique presque assuré qu'elles ne seront pas goûtées : mais avant tout je ferai sur l'administration de la justice une remarque qui s'éloigne un peu moins de l'esprit du gouvernement polonois.

Les deux états d'homme d'épée et d'homme de robe étoient inconnus des anciens. Les citoyens n'étoient par métier ni soldats, ni juges, ni prêtres; ils étoient tout par devoir. Voilà le vrai secret de faire que tout marche au but commun, d'empêcher que l'esprit d'état ne s'enracine dans les corps aux dépens du patriotisme, et que l'hydre de la chicane ne dévore une nation. La fonction de juge, tant dans les tribunaux suprêmes que dans les justices terrestres, doit être un état passager d'épreuves sur lequel la nation puisse apprécier le mérite et la probité d'un citoyen pour l'élever ensuite aux postes plus éminens dont il est trouvé capable. Cette manière de s'envisager eux-mêmes ne peut que rendre les juges très-attentifs à se mettre à l'abri de tout reproche, et leur donner généralement toute l'attention et toute l'intégrité que leur place exige. C'est ainsi que dans les beaux temps de Rome on passoit par la préture pour arriver au consulat. Voilà le moyen qu'avec peu de lois claires et simples, même avec peu de juges, la justice soit bien administrée, en laissant aux juges le pouvoir

de les interpréter et d'y suppléer au besoin par les lumières naturelles de la droiture et du bon sens. Rien de plus puéril que les précautions prises sur ce point par les Anglois. Pour ôter les jugemens arbitraires ils se sont soumis à mille jugemens iniques et même extravagans: des nuées de gens de loi les dévorent, d'éternels procès les consument; et avec la folle idée de vouloir tout prévoir, ils ont fait de leurs lois un dédale immense où la mémoire et la raison se perdent également.

Il faut faire trois codes : l'un politique, l'autre civil, et l'autre criminel; tous trois clairs, courts et précis autant qu'il sera possible. Ces codes seront enseignés non-seulement dans les universités, mais dans tous les colléges, et l'on n'a pas besoin d'autre corps de droit. Toutes les règles du droit naturel sont mieux gravées dans les cœurs des hommes que dans tout le fatras de Justinien : rendez-les seulement honnêtes et vertueux, et je vous réponds qu'ils sauront assez de droit. Mais il faut que tous les citoyens, et surtout les hommes publics, soient instruits des lois positives de leur pays et des règles particulières sur lesquelles ils sont gouvernés. Ils les trouveront dans ces codes qu'ils doivent étudier; et tous les nobles, avant d'être inscrits dans le livre d'or qui doit leur ouvrir l'entrée d'une diétine, doivent soutenir sur ces codes, et en particulier sur le premier, un examen qui ne soit pas une simple formalité, et sur lequel, s'ils ne sont pas suffisamment instruits, ils seront renvoyés jusqu'à ce qu'ils le soient mieux. A l'égard du droit romain et des coutumes, tout cela, s'il existe, doit être ôté des écoles et des tribunaux. On n'y doit connoître d'autre autorité que les lois de l'état; elles doivent être uniformes dans toutes les provinces, pour tarir une source de procès; et les questions qui n'y seront pas décidées doivent l'être par le bon sens et l'intégrité des juges. Comptez que quand la magistrature ne sera pour ceux qui l'exercent qu'un état d'épreuve pour monter plus haut, cette autorité n'aura pas en eux l'abus qu'on en pourroit craindre, ou que, si cet abus a lieu, il sera toujours moindre que celui de ces foules de lois qui souvent se contredisent, dont le nombre rend les procès éternels, et dont le conflit rend également les jugemens arbitraires.

Ce que je dis ici des juges doit s'entendre à plus forte raison des avocats. Cet état si respectable en lui-même se dégrade et s'avilit sitôt qu'il devient un métier. L'avocat doit être le premier juge de son client et le plus sévère : son emploi doit être, comme il étoit à Rome, et comme il est encore à Genève, le premier pas pour arriver aux magistratures; et en effet les avocats sont fort considérés à Genève et méritent de l'être. Ce sont des postulans pour le conseil, très-attentifs à ne rien faire qui leur attire l'improbation publique. Je voudrois que toutes les fonctions publiques menassent ainsi de l'une à l'autre, afin que nul ne s'arrangeant pour rester dans la sienne, ne s'en fît un métier lucratif et ne se mît au-dessus du jugement des hommes. Ce moyen rempliroit parfaitement le vœu de faire passer les enfans des citoyens opulens par l'état d'avocat, ainsi rendu honorable et passager. Je développerai mieux cette idée dans un moment.

Je dois dire en passant, puisque cela me vient à l'esprit, qu'il est contre le système d'égalité dans l'ordre équestre d'y établir des substitutions et des majorats. Il faut que la législation tende toujours à diminuer la grande inégalité de fortune et de pouvoir qui met trop de distance entre les seigneurs et les simples nobles, et qu'un progrès naturel tend toujours à augmenter. A l'égard du cens par lequel on fixeroit la quantité de terre qu'un noble doit posséder pour être admis aux diétines, voyant à cela du bien et du mal, et ne connoissant pas assez le pays pour comparer les effets, je n'ose absolument décider cette question. Sans contredit il seroit à désirer qu'un citoyen, ayant voix dans un palatinat, y possédât quelques terres, mais je n'aimerois pas trop qu'on en fixât la quantité : en comptant les possessions pour beaucoup de choses, faut-il donc tout-à-fait compter les hommes pour rien? Eh quoi! parce qu'un gentilhomme aura peu ou point de terres, cesse-t-il pour cela d'être libre et noble? et sa pauvreté seule est-elle un crime assez grave pour lui faire perdre son droit de citoyen?

Au reste, il ne faut jamais souffrir qu'aucune loi tombe en désuétude. Fût-elle indifférente, fût-elle mauvaise, il faut l'abroger formellement ou la maintenir en vigueur. Cette

maxime, qui est fondamentale, obligera de passer en revue toutes les anciennes lois, d'en abroger beaucoup, et de donner la sanction la plus sévère à celles qu'on voudra conserver. On regarde en France comme une maxime d'état de fermer les yeux sur beaucoup de choses: c'est à quoi le despotisme oblige toujours; mais, dans un gouvernement libre, c'est le moyen d'énerver la législation et d'ébranler la constitution. Peu de lois, mais bien digérées, et surtout bien observées. Tous les abus qui ne sont pas défendus sont encore sans conséquence: mais qui dit une loi dans un état libre dit une chose devant laquelle tout citoyen tremble, et le roi tout le premier. En un mot, souffrez tout plutôt que d'user le ressort des lois; car, quand une fois ce ressort est usé, l'état est perdu sans ressource.

CHAPITRE XI.

Système économique.

Le choix du système économique que doit adopter la Pologne dépend de l'objet qu'elle se propose en corrigeant sa constitution. Si vous ne voulez que devenir bruyans, brillans, redoutables, et influer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie; ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finance qui fasse bien circuler l'argent, qui par là le multiplie, qui vous en procure beaucoup; travaillez à le rendre très-nécessaire, afin de tenir le peuple dans une plus grande dépendance, et pour cela, fomentez et le luxe matériel, et le luxe de l'esprit, qui en est inséparable. De cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile et fripon comme les autres, toujours sans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la misère ou de l'opulence, de la licence ou de l'esclavage: mais on vous comptera parmi les grandes puissances de l'Europe, vous entrerez dans tous les systèmes politiques; dans toutes les négociations on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités: il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés: si le bonheur vous en veut, vous pourrez rentrer dans vos anciennes possessions, peut-être en conquérir de nouvelles, et puis dire comme Pyrrhus ou comme les Russes, c'est-à-dire comme les enfans: *Quand tout le monde sera à moi, je mangerai bien du sucre.*

Mais si par hasard vous aimiez mieux former une nation libre, paisible et sage, qui n'a ni peur ni besoin de personne, qui se suffit à elle-même et qui est heureuse; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition; former des âmes courageuses et désintéressées, appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie; rendre l'argent méprisable, et, s'il se peut, inutile; chercher, trouver, pour opérer de grandes choses, des ressorts plus puissans et plus sûrs. Je conviens qu'en suivant cette route vous ne remplirez pas les gazettes du bruit de vos fêtes, de vos négociations, de vos exploits, que les philosophes ne vous encenseront pas, que les poëtes ne vous chanteront pas, qu'en Europe on parlera peu de vous; peut-être même affectera-t-on de vous dédaigner; mais vous vivrez dans la véritable abondance, dans la justice et dans la liberté; mais on ne vous cherchera pas querelle, on vous craindra sans en faire semblant, et je vous réponds que les Russes ni d'autres ne viendront plus faire les maîtres chez vous, ou que, si pour leur malheur ils y viennent, ils seront beaucoup plus pressés d'en sortir. Ne tentez pas surtout d'allier ces deux projets, ils sont trop contradictoires; et vouloir aller aux deux par une marche composée, c'est vouloir les manquer tous deux. Choisissez donc, et si vous préférez le premier parti, cessez ici de me lire, car, de tout ce qui me reste à proposer, rien ne se rapporte plus qu'au second.

Il y a, sans contredit, d'excellentes vues économiques dans les papiers qui m'ont été communiqués. Le défaut que j'y vois est d'être plus favorables à la richesse qu'à la prospérité. En fait de nouveaux établissemens, il ne faut pas se contenter d'en voir l'effet immédiat; il faut encore en bien prévoir les conséquences éloignées, mais nécessaires. Le pro-

jet, par exemple, pour la vente des starosties (*) et pour la manière d'en employer le produit me paroît bien entendu et d'une exécution facile dans le système établi dans toute l'Europe de tout faire avec de l'argent. Mais ce système est-il bon en lui-même et va-t-il bien à son but? Est-il sûr que l'argent soit le nerf de la guerre? Les peuples riches ont toujours été battus et conquis par les peuples pauvres. Est-il sûr que l'argent soit le ressort d'un bon gouvernement? Les systèmes de finances sont modernes. Je n'en vois rien sortir de bon ni de grand. Les gouvernemens anciens ne connoissoient pas même ce mot de *finance*, et ce qu'ils faisoient avec des hommes est prodigieux. L'argent est tout au plus le supplément des hommes et le supplément ne vaudra jamais la chose. Polonois, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos blés que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence; soyez mieux que pécunieux, soyez riches : cultivez bien vos champs, sans vous soucier du reste; bientôt vous moissonnerez de l'or, et plus qu'il n'en faut pour vous procurer l'huile et le vin qui vous manquent, puisqu'à cela près la Pologne abonde ou peut abonder de tout. Pour vous maintenir heureux et libres, ce sont des têtes, des cœurs et des bras qu'il vous faut; c'est là ce qui fait la force d'un état et la prospérité d'un peuple. Les systèmes de finances font des âmes vénales; et dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. L'emploi de l'argent se dévoie et se cache; il est destiné à une chose et employé à une autre. Ceux qui le manient apprennent bientôt à le détourner; et que sont tous les surveillans qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux? S'il n'y avoit que des richesses publiques et manifestes, si la marche de l'or laissoit une marque ostensible et ne pouvoit se cacher, il n'y auroit point d'expédient plus commode pour acheter des services, du courage, de la fidélité, des vertus; mais, vu sa circulation secrète, il est plus commode encore pour faire des pillards et des traîtres pour mettre à l'enchère le bien public et la liberté. En un mot, l'argent est à la fois le ressort le plus foible et le plus vain que je connoisse pour faire marcher à son but la machine politique, le plus fort et le plus sûr pour l'en détourner.

On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le sais; mais l'intérêt pécuniaire est le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, et même, je le répète avec confiance et le soutiendrai toujours, le moindre et le plus foible aux yeux de qui connoît bien le cœur humain. Il est naturellement dans tous les cœurs de grandes passions en réserve, quand il n'y reste plus que celle de l'argent, c'est qu'on a énervé, étouffé toutes les autres qu'il falloit exciter et développer. L'avare n'a point proprement de passion qui le domine; il n'aspire à l'argent que par prévoyance, pour contenter celles qui pourront lui venir. Sachez les fomenter et les contenter directement sans cette ressource; bientôt elle perdra tout son prix.

Les dépenses publiques sont inévitables, j'en conviens encore; faites-les avec tout autre chose qu'avec de l'argent. De nos jours encore on voit en Suisse les officiers, magistrats et autres stipendiaires publics, payés avec des denrées. Ils ont des dîmes, du vin, du bois, des droits utiles, honorifiques. Tout le service public se fait par corvées, l'état ne paye presque rien en argent. Il en faut, dira-t-on, pour le payement des troupes. Cet article aura sa place dans un moment. Cette manière de payement n'est pas sans inconvénient; il y a de la perte, du gaspillage : l'administration de ces sortes de biens est plus embarrassante; elle déplaît surtout à ceux qui en sont chargés, parce qu'ils y trouvent moins à faire leur compte. Tout cela est vrai; mais que le mal est petit en comparaison de la foule de maux qu'il sauve! Un homme voudroit malverser qu'il ne le pourroit pas, du moins sans qu'il y parût. On m'objectera les baillis de quelques cantons suisses; mais d'où viennent leurs vexations? des amendes pécuniaires qu'ils imposent. Ces amendes arbitraires sont un grand mal déjà par elles-mêmes, cependant s'ils ne les pouvoient exiger

(*) Voyez la *Notice préliminaire*. On comptoit, tant en Pologne que dans le duché de Lithuanie, près de cinq cents domaines de cette espèce, et il y en avoit dont le revenu s'élevoit jusqu'à 60,000 francs. G. P.

qu'en denrées, ce ne seroit presque rien. L'argent extorqué se cache aisément, des magasins ne se cacheroient pas de même. Cherchez en tout pays, en tout gouvernement, et par toute la terre, vous n'y trouverez pas un grand mal en morale et en politique où l'argent ne soit mêlé.

On me dira que l'égalité des fortunes qui règne en Suisse rend la parcimonie aisée dans l'administration; au lieu que tant de puissantes maisons et de grands seigneurs qui sont en Pologne demandent pour leur entretien de grandes dépenses et des finances pour y pourvoir. Point du tout. Ces grands seigneurs sont riches par leurs patrimoines, et leurs dépenses seront moindres quand le luxe cessera d'être en honneur dans l'état, sans qu'elles les distinguent moins des fortunes inférieures qui suivront la même proportion. Payez leurs services par de l'autorité, des honneurs, de grandes places. L'inégalité des rangs est compensée en Pologne par l'avantage de la noblesse qui rend ceux qui les remplissent plus jaloux des honneurs que du profit. La république, en graduant et distribuant à propos ses récompenses purement honorifiques, se ménage un trésor qui ne la ruinera pas, et qui lui donnera des héros pour citoyens. Ce trésor des honneurs est une ressource inépuisable chez un peuple qui a de l'honneur; et plût à Dieu que la Pologne eût l'espoir d'épuiser cette ressource! O heureuse la nation qui ne trouvera plus dans son sein des distinctions possibles pour la vertu.

Au défaut de n'être pas dignes d'elles, les récompenses pécuniaires joignent celui de n'être pas assez publiques, de ne parler pas sans cesse aux yeux et aux cœurs, de disparoître aussitôt qu'elles sont accordées, et de ne laisser aucune trace visible qui excite l'émulation en perpétuant l'honneur qui doit les accompagner. Je voudrois que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenses honorifiques, se marquassent par des signes extérieurs; qu'il ne fût jamais permis à un homme en place de marcher *incognito*, que les marques de son rang ou de sa dignité le suivissent partout, afin que le peuple le respectât toujours lui-même; qu'il pût ainsi toujours dominer l'opulence, qu'un riche qui n'est pas riche, sans cesse offusqué par des citoyens titrés et pauvres, ne trouvât ni considération ni agrément dans sa patrie; qu'il fût forcé de la servir pour y briller; d'être intègre par ambition, et d'aspirer malgré sa richesse à des rangs où la seule approbation publique mène, et d'où le blâme peut toujours faire déchoir. Voilà comment on énerve la force des richesses, et comment on fait des hommes qui ne sont point à vendre. J'insiste beaucoup sur ce point, bien persuadé que vos voisins, et surtout les Russes, n'épargneront rien pour corrompre vos gens en place, et que la grande affaire de votre gouvernement est de travailler à les rendre incorruptibles.

Si l'on me dit que je veux faire de la Pologne un peuple de capucins, je réponds d'abord que ce n'est là qu'un argument à la françoise, et que plaisanter n'est pas raisonner. Je réponds encore qu'il ne faut pas outrer mes maximes au-delà de mes intentions et de la raison; que mon dessein n'est pas de supprimer la circulation des espèces, mais seulement de la ralentir et de prouver surtout combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finance et d'argent. Lycurgue, pour déraciner la cupidité dans Sparte, n'anéantit pas la monnoie, mais il en fit une de fer. Pour moi, je n'entends proscrire ni l'argent ni l'or, mais les rendre moins nécessaires, et faire que celui qui n'en a pas soit pauvre sans être gueux. Au fond l'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe, ce n'est pas le signe qu'il faut multiplier, mais la chose représentée. J'ai vu, malgré les fables des voyageurs, que les Anglois, au milieu de tout leur or, n'étoient pas en détail moins nécessiteux que les autres peuples. Et que m'importe, après tout, d'avoir cent guinées au lieu de dix, si ces cent guinées ne me rapportent pas une subsistance plus aisée? La richesse pécuniaire n'est que relative: et, selon des rapports qui peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature; car, comme immédiatement utiles à l'homme, ils ont toujours leur valeur absolue qui ne dépend point d'une opération de commerce. J'accorderai que le peuple anglois est plus riche que les autres peuples : mais il ne s'ensuit pas qu'un bourgeois de Londres vive plus à son aise

qu'un bourgeois de Paris. De peuple à peuple, celui qui a plus d'argent a de l'avantage; mais cela ne fait rien au sort des particuliers, et ce n'est pas là que gît la prospérité d'une nation.

Favorisez l'agriculture et les arts utiles, non pas en enrichissant les cultivateurs, ce qui ne seroit que les exciter à quitter leur état, mais en le leur rendant honorable et agréable. Établissez les manufactures de première nécessité; multipliez sans cesse vos blés et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres, qui, par les monopoles multipliés, va manquer au reste de l'Europe, vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin. Au-delà de ce produit nécessaire et sûr, vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir; sitôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrois faire régner dans votre système économique: peu songer à l'étranger, peu vous soucier du commerce, mais multiplier chez vous autant qu'il est possible et la denrée et les consommateurs. L'effet infaillible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre gouvernement, plus vous multiplierez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendians ni millionnaires. Le luxe et l'indigence disparaîtront ensemble insensiblement; et les citoyens, guéris des goûts frivoles que donne l'opulence, et des vices attachés à la misère, mettront leurs soins et leur gloire à bien servir la patrie, et trouveront leur bonheur dans leurs devoirs.

Je voudrois qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que leurs bourses; que les chemins, les ponts, les édifices publics, le service du prince et de l'état, se fissent par des corvées et non point à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est au fond la moins onéreuse, et surtout celle dont on peut le moins abuser; car l'argent disparoît en sortant des mains qui le payent; mais chacun voit à quoi les hommes sont employés, et l'on ne peut les surcharger à pure perte. Je sais que cette méthode est impraticable où règnent le luxe, le commerce et les arts: mais rien n'est si facile chez un peuple simple et de bonnes mœurs, et rien n'est plus utile pour les conserver telles: c'est une raison de plus pour la préférer.

Je reviens donc aux starosties, et je conviens derechef que le projet de les vendre pour en faire valoir le produit au profit du trésor public est bon et bien entendu, quant à son objet économique; mais quant à l'objet politique et moral, ce projet est si peu de mon goût, que, si les starosties étoient vendues, je voudrois qu'on les rachetât pour en faire le fonds des salaires et récompenses de ceux qui serviroient la patrie ou qui auroient bien mérité d'elle. En un mot, je voudrois, s'il étoit possible, qu'il n'y eût point de trésor public, et que le fisc ne connût pas même les payemens en argent. Je sens que la chose à la rigueur n'est pas possible; mais l'esprit du gouvernement doit toujours tendre à la rendre telle, et rien n'est plus contraire à cet esprit que la vente dont il s'agit. La république en seroit plus riche, il est vrai; mais le ressort du gouvernement en seroit plus foible en proportion.

J'avoue que la régie des biens publics en deviendroit plus difficile, et surtout moins agréable aux régisseurs, quand tous ces biens seront en nature et point en argent: mais il faut faire alors de cette régie et de son inspection autant d'épreuves de bon sens, de vigilance, et surtout d'intégrité, pour parvenir à des places plus éminentes. On ne fera qu'imiter à cet égard l'administration municipale établie à Lyon, où il faut commencer par être administrateur de l'Hôtel-Dieu pour parvenir aux charges de la ville, et c'est sur la manière dont on s'acquitte de celle-là qu'on fait juger si l'on est digne des autres. Il n'y avoit rien de plus intègre que les questeurs des armées romaines, parce que la questure étoit le premier pas pour arriver aux charges curules. Dans les places qui peuvent tenter la cupidité, il faut faire en sorte que l'ambition la réprime. Le plus grand bien qui résulte de là n'est pas l'épargne des friponneries, mais c'est de mettre en honneur le désintéressement, et de rendre la pauvreté respectable quand elle est le fruit de l'intégrité.

Les revenus de la république n'égalent pas sa dépense; je le crois bien: les citoyens ne veulent rien payer du tout. Mais des hommes qui veulent être libres ne doivent pas être esclaves de leur bourse, et où est l'état où la liberté ne s'achète pas et même très-cher? On me citera la Suisse; mais, comme je l'ai déjà dit, dans la

Suisse les citoyens remplissent eux-mêmes les fonctions que partout ailleurs ils aiment mieux payer pour les faire remplir par d'autres. Ils sont soldats, officiers, magistrats, ouvriers : ils sont tout pour le service de l'état ; et, toujours prêts à payer de leur personne, ils n'ont pas besoin de payer encore de leur bourse. Quand les Polonois voudront en faire autant, ils n'auront pas plus besoin d'argent que les Suisses : mais si un grand état refuse de se conduire sur les maximes des petites républiques, il ne faut pas qu'il en cherche les avantages, ni qu'il veuille l'effet en rejetant les moyens de l'obtenir. Si la Pologne étoit, selon mon désir, une confédération de trente-trois petits états, elle réuniroit la force des grandes monarchies et la liberté des petites républiques ; mais il faudroit pour cela renoncer à l'ostentation, et j'ai peur que cet article ne soit le plus difficile.

De toutes les manières d'asseoir un impôt, la plus commode et celle qui coûte le moins de frais est sans contredit la capitation ; mais c'est aussi la plus forcée, la plus arbitraire, et c'est sans doute pour cela que Montesquieu la trouve servile, quoiqu'elle ait été la seule pratiquée par les Romains, et qu'elle existe encore en ce moment en plusieurs républiques, sous d'autres noms à la vérité, comme à Genève, où l'on appelle cela *payer les gardes*, et où les seuls citoyens et bourgeois payent cette taxe, tandis que les habitans et natifs en payent d'autres ; ce qui est exactement le contraire de l'idée de Montesquieu.

Mais comme il est injuste et déraisonnable d'imposer les gens qui n'ont rien, les impositions réelles valent toujours mieux que les personnelles : seulement il faut éviter celles dont la perception est difficile et coûteuse, et celles surtout qu'on élude par la contrebande, qui fait des non-valeurs, remplit l'état de fraudeurs et de brigands, et corrompt la fidélité des citoyens. Il faut que l'imposition soit si bien proportionnée, que l'embarras de la fraude en surpasse le profit. Ainsi jamais d'impôt sur ce qui se cache aisément, comme la dentelle et les bijoux ; il vaut mieux défendre de les porter que de les entrer. En France on excite à plaisir la tentation de la contrebande, et cela me fait croire que la ferme trouve son compte à ce qu'il y ait des contrebandiers. Ce système est abominable et contraire à tout bon sens. L'expérience apprend que le papier timbré est un impôt singulièrement onéreux aux pauvres, gênant pour le commerce, qui multiplie extrêmement les chicanes, et fait beaucoup crier le peuple partout où il est établi : je ne conseillerois pas d'y penser. Celui sur les bestiaux me paroît beaucoup meilleur, pourvu qu'on évite la fraude ; car toute fraude possible est toujours une source de maux. Mais il peut être onéreux aux contribuables en ce qu'il faut le payer en argent, et le produit des contributions de cette espèce est trop sujet à être dévoyé de sa *destination*.

L'impôt le meilleur, à mon avis, le plus naturel, et qui n'est point sujet à la fraude, est une taxe proportionnelle sur les terres, et sur toutes les terres sans exception, comme l'ont proposée le maréchal de Vauban et l'abbé de Saint-Pierre ; car enfin c'est ce qui produit qui doit payer. Tous les biens royaux, terrestres, ecclésiastiques et en roture, doivent payer également, c'est-à-dire proportionnellement à leur étendue et à leur produit, quel qu'en soit le propriétaire. Cette imposition paroîtroit demander une opération préliminaire qui seroit longue et coûteuse, savoir un cadastre général. Mais cette dépense peut très-bien s'éviter, et même avec avantage, en asseyant l'impôt non sur la terre directement, mais sur son produit, ce qui seroit encore plus juste ; c'est-à-dire en établissant dans la proportion qui seroit jugée convenable une dîme qui se lèveroit en nature sur la récolte, comme la dîme ecclésiastique ; et, pour éviter l'embarras des détails et des magasins, on affermeroit ces dîmes à l'enchère comme font les curés ; en sorte que les particuliers ne seroient tenus de payer la dîme que sur leur récolte, et ne la payeroient de leur bourse que lorsqu'ils l'aimeroient mieux ainsi, sur un tarif réglé par le gouvernement. Ces fermes réunies pourroient être un objet de commerce, par le débit des denrées qu'elles produiroient, et qui pourroient passer à l'étranger par la voie de Dantzick ou de Riga. On éviteroit encore par là tous les frais de perception et de régie, toutes ces nuées de commis et d'employés si odieux au peuple, si incommodes au public ; et, ce qui est le plus grand point, la république auroit de l'argent sans que les citoyens fussent obligés d'en donner ; car je ne

répéterai jamais assez que ce qui rend la taille et tous les impôts onéreux au cultivateur est qu'ils sont pécuniaires, et qu'il est premièrement obligé de vendre pour parvenir à payer.

CHAPITRE XII.

Système militaire.

De toutes les dépenses de la république, l'entretien de l'armée de la couronne est la plus considérable, et certainement les services que rend cette armée ne sont pas proportionnés à ce qu'elle coûte. Il faut pourtant, va-t-on dire aussitôt, des troupes pour garder l'état. J'en conviendrois si ces troupes le gardoient en effet; mais je ne vois pas que cette armée l'ait jamais garanti d'aucune invasion, et j'ai grand' peur qu'elle ne l'en garantisse pas plus dans la suite.

La Pologne est environnée de puissances belliqueuses qui ont continuellement sur pied de nombreuses troupes parfaitement disciplinées, auxquelles, avec les plus grands efforts, elle n'en pourra jamais opposer de pareilles sans s'épuiser en très-peu de temps, surtout dans l'état déplorable où celles qui la désolent vont la laisser. D'ailleurs on ne la laisseroit pas faire; et si, avec les ressources de la plus vigoureuse administration, elle vouloit mettre son armée sur un pied respectable, ses voisins, attentifs à la prévenir, l'écraseroient bien vite avant qu'elle pût exécuter son projet. Non, si elle ne veut que les imiter, elle ne leur résistera jamais.

La nation polonoise est différente de naturel, de gouvernement, de mœurs, de langage, non-seulement de celles qui l'avoisinent, mais de tout le reste de l'Europe. Je voudrois qu'elle en différât encore dans sa constitution militaire, dans sa tactique, dans sa discipline, qu'elle fût toujours elle et non pas une autre. C'est alors seulement qu'elle sera tout ce qu'elle peut être, et qu'elle tirera de son sein toutes les ressources qu'elle peut avoir. La plus inviolable loi de la nature est la loi du plus fort. Il n'y a point de législation, point de constitution qui puisse exempter de cette loi. Chercher les moyens de vous garantir des invasions d'un voisin plus fort que vous, c'est chercher une chimère. C'en seroit une encore plus grande de vouloir faire des conquêtes et vous donner une force offensive; elle est incompatible avec la forme de votre gouvernement. Quiconque veut être libre ne doit pas vouloir être conquérant. Les Romains le furent par nécessité, et, pour ainsi dire, malgré eux-mêmes. La guerre étoit un remède nécessaire au vice de leur constitution. Toujours attaqués et toujours vainqueurs, ils étoient le seul peuple discipliné parmi les barbares, et devinrent les maîtres du monde en se défendant toujours. Votre position est si différente que vous ne sauriez même vous défendre contre qui vous attaquera. Vous n'aurez jamais la force offensive; de long-temps vous n'aurez la défensive; mais vous aurez bientôt, ou pour mieux dire vous avez déjà la force conservatrice, qui, même subjugués, vous garantira de la destruction, et conservera votre gouvernement et votre liberté dans son seul et vrai sanctuaire, qui est le cœur des Polonois.

Les troupes réglées, peste et dépopulation de l'Europe, ne sont bonnes qu'à deux fins; ou pour attaquer et conquérir les voisins, ou pour enchaîner et asservir les citoyens. Ces deux fins vous sont également étrangères : renoncez donc au moyen par lequel on y parvient. L'état ne doit pas rester sans défenseurs, je le sais; mais ses vrais défenseurs sont ses membres. Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. Tel fut le système militaire des Romains; tel est aujourd'hui celui des Suisses; tel doit être celui de tout état libre, et surtout de la Pologne. Hors d'état de solder une armée suffisante pour la défendre, il faut qu'elle trouve au besoin cette armée dans ses habitans. Une bonne milice, une véritable milice bien exercée, est seule capable de remplir cet objet. Cette milice coûtera peu de chose à la république, sera toujours prête à la servir, et la servira bien, parce qu'enfin l'on défend toujours mieux son propre bien que celui d'autrui.

Monsieur le comte de Wielhorski propose de lever un régiment par palatinat, et de l'entretenir toujours sur pied. Ceci suppose qu'on licencieroit l'armée de la couronne, ou du moins l'infanterie; car je crois que l'entretien de ces trente-trois régimens surchargeroit trop la république si elle avoit outre cela l'armée de la

couronne à payer. Ce changement auroit son utilité, et me paroît facile à faire; mais il peut devenir onéreux encore, et l'on préviendra difficilement les abus. Je ne serois pas d'avis d'éparpiller les soldats pour maintenir l'ordre dans les bourgs et villages; cela seroit pour eux une mauvaise discipline. Les soldats, surtout ceux qui sont tels par métier, ne doivent jamais être livrés seuls à leur propre conduite, et bien moins chargés de quelque inspection sur les citoyens. Ils doivent toujours marcher et séjourner en corps : toujours subordonnés et surveillés, ils ne doivent être que des instrumens aveugles dans les mains de leurs officiers. De quelque petite inspection qu'on les chargeât, il en résulteroit des violences, des vexations, des abus sans nombre; les soldats et les habitans deviendroient ennemis les uns des autres : c'est un malheur attaché partout aux troupes réglées : ces régimens toujours subsistans en prendroient l'esprit, et jamais cet esprit n'est favorable à la liberté. La république romaine fut détruite par ses légions quand l'éloignement de ses conquêtes la força d'en avoir toujours sur pied. Encore une fois, les Polonois ne doivent point jeter les yeux autour d'eux pour imiter ce qui s'y fait même de bien. Ce bien, relatif à des constitutions toutes différentes, seroit un mal dans la leur. Ils doivent rechercher uniquement ce qui leur est convenable, et non pas ce que d'autres font.

Pourquoi donc, au lieu des troupes réglées, cent fois plus onéreuses qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'esprit de conquêtes, n'établiroit-on pas en Pologne une véritable milice exactement comme elle est établie en Suisse, où tout habitant est soldat, mais seulement quand il faut l'être? La servitude établie en Pologne ne permet pas, je l'avoue, qu'on arme sitôt les paysans : les armes dans des mains serviles seront toujours plus dangereuses qu'utiles à l'état; mais, en attendant que l'heureux moment de les affranchir soit venu, la Pologne fourmille de villes, et leurs habitans enrégimentés pourroient fournir au besoin des troupes nombreuses dont, hors le temps de ce même besoin, l'entretien ne coûteroit rien à l'état. La plupart de ces habitans, n'ayant point de terres, payeroient ainsi leur contingent en service, et ce service pourroit aisément être distribué de manière à ne leur être point onéreux, quoiqu'ils fussent suffisamment exercés.

En Suisse, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uniforme, qui devient son habit de fête, d'un fusil de calibre, et de tout l'équipage d'un fantassin; et il est inscrit dans la compagnie de son quartier. Durant l'été, les dimanches et les jours de fêtes, on exerce ces milices selon l'ordre de leurs rôles, d'abord par petites escouades, ensuite par compagnies, puis par régimens, jusqu'à ce que leur tour étant venu, ils se rassemblent en campagne, et forment successivement de petits camps, dans lesquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. Tant qu'ils ne sortent pas du lieu de leur demeure, peu ou point détournés de leurs travaux, ils n'ont aucune paye; mais sitôt qu'ils marchent en campagne, ils ont le pain de munition et sont à la solde de l'état; et il n'est permis à personne d'envoyer un autre homme à sa place, afin que chacun soit exercé lui-même et que tous fassent le service. Dans un état tel que la Pologne, on peut tirer de ses vastes provinces de quoi remplacer aisément l'armée de la couronne par un nombre suffisant de milice toujours sur pied, mais qui, changeant au moins tous les ans, et prise par petits détachemens sur tous les corps, seroit peu onéreuse aux particuliers, dont le tour viendroit à peine de douze à quinze ans une fois. De cette manière, toute la nation seroit exercée; on auroit une belle et nombreuse armée toujours prête au besoin, et qui coûteroit beaucoup moins, surtout en temps de paix, que ne coûte aujourd'hui l'armée de la couronne.

Mais, pour bien réussir dans cette opération, il faudroit commencer par changer sur ce point l'opinion publique sur un etat qui change en effet du tout au tout, et faire qu'on ne regardât plus en Pologne un soldat comme un bandit qui, pour vivre, se vend à cinq sous par jour, mais comme un citoyen qui sert la patrie et qui est à son devoir. Il faut remettre cet état dans le même honneur où il étoit jadis, où il est encore en Suisse et à Genève, où les meilleurs bourgeois sont aussi fiers à leur corps et sous les armes qu'à l'hôtel-de-ville et au conseil souverain. Pour cela, il importe que dans

le choix des officiers on n'ait aucun égard au rang, au crédit et à la fortune, mais uniquement à l'expérience et aux talens. Rien n'est plus aisé que de jeter sur le bon maniement des armes un point d'honneur qui fait que chacun s'exerce avec zèle pour le service de la patrie aux yeux de sa famille et des siens; zèle qui ne peut s'allumer de même chez de la canaille enrôlée au hasard, et qui ne sent que la peine de s'exercer. J'ai vu le temps qu'à Genève les bourgeois manœuvroient beaucoup mieux que des troupes réglées; mais les magistrats, trouvant que cela jetoit dans la bourgeoisie un esprit militaire qui n'alloit pas à leurs vues, ont pris peine à étouffer cette émulation, et n'ont que trop bien réussi.

Dans l'exécution de ce projet on pourroit, sans aucun danger, rendre au roi l'autorité militaire naturellement attachée à sa place; car il n'est pas concevable que la nation puisse être employée à s'opprimer elle-même, du moins quand tous ceux qui la composent auront part à la liberté. Ce n'est jamais qu'avec des troupes réglées et toujours subsistantes que la puissance exécutive peut asservir l'état. Les grandes armées romaines furent sans abus tant qu'elles changèrent à chaque consul; et, jusqu'à Marius, il ne vint pas même à l'esprit d'aucun d'eux qu'ils en pussent tirer aucun moyen d'asservir la république. Ce ne fut que quand le grand éloignement des conquêtes força les Romains de tenir longtemps sur pied les mêmes armées, de les recruter de gens sans aveu, et d'en perpétuer le commandement à des proconsuls, que ceux-ci commencèrent à sentir leur indépendance et à vouloir s'en servir pour établir leur pouvoir. Les armées de Sylla, de Pompée et de César, devinrent de véritables troupes réglées, qui substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain; et cela est si vrai, que les soldats de César se tinrent très-offensés quand, dans un mécontentement réciproque, il les traita de citoyens, *quirites* (*). Dans le plan que j'imagine et que j'achèverai bientôt de tracer, toute la Pologne deviendra guerrière autant pour la défense de sa liberté contre les entreprises du prince que contre celles de ses voisins; et j'oserai dire que, ce projet une fois bien exécuté, l'on pourroit supprimer la charge de grand-maréchal et la réunir à la couronne, sans qu'il en résultât le moindre danger pour la liberté, à moins que la nation ne se laissât leurrer par des projets de conquêtes, auquel cas je ne répondrois plus de rien. Quiconque veut ôter aux autres leur liberté finit presque toujours par perdre la sienne : cela est vrai même pour les rois, et bien plus vrai surtout pour les peuples.

Pourquoi l'ordre équestre, en qui réside véritablement la république, ne suivroit-il pas lui-même un plan pareil à celui que je propose pour l'infanterie? Établissez dans tous les palatinats des corps de cavalerie où toute la noblesse soit inscrite, et qui ait ses officiers, son état-major, ses étendards, ses quartiers assignés en cas d'alarmes, ses temps marqués pour s'y rassembler tous les ans ; que cette brave noblesse s'exerce à escadronner, à faire toutes sortes de mouvemens, d'evolutions, à mettre de l'ordre et de la précision dans ses manœuvres, à connoître la subordination militaire. Je ne voudrois point qu'elle imitât servilement la tactique des autres nations. Je voudrois qu'elle s'en fît une qui lui fût propre, qui développât et perfectionnât ses dispositions naturelles et nationales; qu'elle s'exerçât surtout à la vitesse et à la légèreté, à se rompre, s'éparpiller et se rassembler sans peine et sans confusion; qu'elle excellât dans ce qu'on appelle la petite guerre, dans toutes les manœuvres qui conviennent à des troupes légères, dans l'art d'inonder un pays comme un torrent, d'atteindre partout, et de n'être jamais atteinte, d'agir toujours de concert quoique séparée, de couper les communications, d'intercepter les convois, de charger des arrière-gardes, d'enlever des gardes avancées, de surprendre des détachemens, de harceler de grands corps qui marchent et campent réunis; qu'elle prît la manière des anciens Parthes comme elle en a la valeur, et qu'elle apprît comme eux à vaincre et détruire les ar-

(*) Ce trait est rapporté par Suétone (*in Jul. Cæs.*, *cap.* 70) et par Tacite (*Annal.* I, 42); mais Rousseau n'a pas fait attention que *quirites* n'est rien moins que synonyme de *cives*, et Tacite en cet endroit même le fait bien sentir. Suivant la remarque de Dotteville, *quirites* étoit le nom qu'on donnoit au peuple romain assemblé dans Rome en temps de paix. Si donc les soldats de César s'offensèrent de cette qualification, c'est par un motif étranger à celui que Rousseau leur suppose. Au reste, si l'exemple cité pèche ici dans son application, la proposition générale n'en reste pas moins vraie. G. P.

mées les mieux disciplinées sans jamais livrer de bataille et sans leur laisser le moment de respirer : en un mot, ayez de l'infanterie puisqu'il en faut, mais ne comptez que sur votre cavalerie, et n'oubliez rien pour inventer un système qui mette tout le sort de la guerre entre ses mains.

C'est un mauvais conseil pour un peuple libre que celui d'avoir des places fortes ; elles ne conviennent point au génie polonois, et partout elles deviennent tôt ou tard des nids à tyrans (*). Les places que vous croirez fortifier contre les Russes, vous les fortifierez infailliblement pour eux, elles deviendront pour vous des entraves dont vous ne vous délivrerez plus. Négligez même les avantages des postes, et ne vous ruinez pas en artillerie : ce n'est pas tout cela qu'il vous faut. Une invasion brusque est un grand malheur, sans doute ; mais des chaînes permanentes en sont un beaucoup plus grand. Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous ; mais vous pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, et c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins. Antoine et Crassus entrèrent aisément, mais pour leur malheur, chez les Parthes. Un pays aussi vaste que le vôtre offre toujours à ses habitans des refuges et de grandes ressources pour échapper à ses agresseurs. Tout l'art humain ne sauroit empêcher l'action brusque du fort contre le foible ; mais il peut se ménager des ressorts pour la réaction ; et quand l'expérience apprendra que la sortie de chez vous est si difficile, on deviendra moins pressé d'y entrer. Laissez donc votre pays tout ouvert comme Sparte, mais bâtissez-vous comme elle de bonnes citadelles dans les cœurs des citoyens ; et comme Thémistocle emmenoit Athènes sur sa flotte, emportez au besoin vos villes sur vos chevaux. L'esprit d'imitation produit peu de bonnes choses et ne produit jamais rien de grand. Chaque pays a des avantages qui lui sont propres, et que l'institution doit étendre et favoriser. Ménagez, cultivez ceux de la Pologne, elle aura peu d'autres nations à envier.

(*) Cette opinion avoit été de tous temps celle des nobles polonois ; ils ne pouvoient souffrir les villes fortifiées. *Fortalitia*, répétoient-ils proverbialement, *sunt frena libertatis*.

G. P.

Une seule chose suffit pour la rendre impossible à subjuguer : l'amour de la patrie et de la liberté animé par les vertus qui en sont inséparables. Vous venez d'en donner un exemple mémorable à jamais. Tant que cet amour brûlera dans les cœurs, il ne vous garantira pas peut-être d'un joug passager ; mais tôt ou tard il fera son explosion, secouera le joug et vous rendra libres. Travaillez donc sans relâche, sans cesse, à porter le patriotisme au plus haut degré dans tous les cœurs polonois. J'ai ci-devant indiqué quelques-uns des moyens propres à cet effet : il me reste à développer ici celui que je crois être le plus fort, le plus puissant, et même infaillible dans son succès, s'il est bien exécuté : c'est de faire en sorte que tous les citoyens se sentent incessamment sous les yeux du public ; que nul n'avance et ne parvienne que par la faveur publique ; qu'aucun poste, aucun emploi ne soit rempli que par le vœu de la nation ; et qu'enfin depuis le dernier noble, depuis même le dernier manant, jusqu'au roi, s'il est possible, tous dépendent tellement de l'estime publique, qu'on ne puisse rien faire, rien acquérir, parvenir à rien sans elle. De l'effervescence excitée par cette commune émulation naîtra cette ivresse patriotique qui seule sait élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, et sans laquelle la liberté n'est qu'un vain nom et la législation qu'une chimère.

Dans l'ordre équestre, ce système est facile à établir, si l'on a soin d'y suivre partout une marche graduelle, et de n'admettre personne aux honneurs et dignités de l'état qu'il n'ait préalablement passé par les grades inférieurs, lesquels serviront d'entrée et d'épreuve pour arriver à une plus grande élévation. Puisque l'égalité parmi la noblesse est une loi fondamentale de la Pologne, la carrière des affaires publiques y doit toujours commencer par les emplois subalternes ; c'est l'esprit de la constitution. Ils doivent être ouverts à tout citoyen que son zèle porte à s'y présenter, et qui croit se sentir en état de les remplir avec succès : mais ils doivent être le premier pas indispensable à quiconque, grand ou petit, veut avancer dans cette carrière. Chacun est libre de ne s'y pas présenter ; mais sitôt que quelqu'un y entre, il faut, à moins d'une retraite volontaire, qu'il avance, ou qu'il soit rebuté avec improbation.

Il faut que, dans toute sa conduite, vu et jugé par ses concitoyens, il sache que tous ses pas sont suivis, que toutes ses actions sont pesées, et qu'on tient du bien et du mal un compte fidèle dont l'influence s'étendra sur tout le reste de sa vie.

CHAPITRE XIII.

Projet pour assujettir à une marche graduelle tous les membres du gouvernement.

Voici, pour graduer cette marche, un projet que j'ai tâché d'adapter aussi bien qu'il étoit possible à la forme du gouvernement établi, réformé seulement quant à la nomination des sénateurs, de la manière et par les raisons ci-devant déduites.

Tous les membres actifs de la république, j'entends ceux qui auront part à l'administration, seront partagés en trois classes, marquées par autant de signes distinctifs que ceux qui composeront ces classes porteront sur leurs personnes. Les ordres de chevalerie, qui jadis étoient des preuves de vertu, ne sont maintenant que des signes de la faveur des rois. Les rubans et bijoux qui en sont la marque ont un air de colifichet et de parure féminine qu'il faut éviter dans notre institution. Je voudrois que les marques des trois ordres que je propose fussent des plaques de divers métaux, dont le prix matériel seroit en raison inverse du grade de ceux qui les porteroient.

Le premier pas dans les affaires publiques sera précédé d'une épreuve pour la jeunesse dans les places d'avocats, d'assesseurs, de juges même dans les tribunaux subalternes, de régisseurs de quelque portion des deniers publics, et en général dans tous les postes inférieurs qui donnent à ceux qui les remplissent occasion de montrer leur mérite, leur capacité, leur exactitude, et surtout leur intégrité. Cet état d'épreuve doit durer au moins trois ans, au bout desquels, munis des certificats de leurs supérieurs et du témoignage de la voix publique, ils se présenteront à la diétine de leur province, où, après un examen sévère de leur conduite, on honorera ceux qui en seront jugés dignes d'une plaque d'or portant leur nom, celui de leur province, la date de leur réception, et au-dessous cette inscription en plus gros caractères : *Spes patriæ*. Ceux qui auront reçu cette plaque la porteront toujours attachée à leur bras droit ou sur leur cœur; ils prendront le titre de *servans d'état*; et jamais dans l'ordre équestre il n'y aura que des servans d'état qui puissent être élus nonces à la diète, députés au tribunal, commissaires à la chambre des comptes, ni chargés d'aucune fonction publique qui appartienne à la souveraineté.

Pour arriver au second grade il sera nécessaire d'avoir été trois fois nonce à la diète, et d'avoir obtenu chaque fois aux diétines de relation l'approbation de ses constituans, et nul ne pourra être élu nonce une seconde ou troisième fois s'il n'est muni de cet acte pour sa précédente nonciature. Le service au tribunal ou à Radom en qualité de commissaire ou de député équivaudra à une nonciature (*); et il suffira d'avoir siégé trois fois dans ces assemblées indifféremment, mais toujours avec approbation, pour arriver de droit au second grade. En sorte que, sur les trois certificats présentés à la diète, le servant d'état qui les aura obtenus sera honoré de la seconde plaque et du titre dont elle est la marque.

Cette plaque sera d'argent, de même forme et grandeur que la précédente ; elle portera les mêmes inscriptions, excepté qu'au lieu des deux mots *Spes patriæ*, on y gravera ces deux-ci, *Civis electus*. Ceux qui porteront ces plaques seront appelés *citoyens de choix*, ou simplement *élus*, et ne pourront plus être simples nonces, députés au tribunal, ni commissaires à la chambre ; mais ils seront autant de candidats pour les places de sénateurs. Nul ne pourra entrer au sénat qu'il n'ait passé par ce second

(*) C'est à Radom dans la Petite-Pologne que siégeoit la *Commission du trésor*, composée de membres choisis par la diète dans l'ordre équestre, et qui étoient élus pour deux ans. Les fonctions de ce tribunal étoient d'examiner les comptes du grand-trésorier, ceux des préposés à la régie des douanes, et généralement de juger toutes les affaires concernant les finances.

Il y avoit de plus deux *Grands-Tribunaux*, l'un pour la Pologne, l'autre pour la Lithuanie, chargés de juger en dernière instance toutes les causes civiles et criminelles. Chacun d'eux se composoit de huit députés ecclésiastiques nommés par les chapitres, et de dix-neuf députés laïques nommés par les diétines. Leurs fonctions duroient deux ans.

C. P.

grade, qu'il n'en ait porté la marque; et tous les sénateurs députés, qui, selon le projet, en seront immédiatement tirés, continueront de la porter jusqu'à ce qu'ils parviennent au troisième grade.

C'est parmi ceux qui auront atteint le second que je voudrois choisir les principaux des colléges et inspecteurs de l'éducation des enfans. Ils pourroient être obligés de remplir un certain temps cet emploi avant que d'être admis au sénat, et seroient tenus de présenter à la diète, l'approbation du collége des administrateurs de l'éducation : sans oublier que cette approbation, comme toutes les autres, doit toujours être visée par la voix publique, qu'on a mille moyens de consulter.

L'élection des sénateurs députés se fera dans la chambre des nonces à chaque diète ordinaire, en sorte qu'ils ne resteront que deux ans en place; mais ils pourront être continués ou élus derechef deux autres fois, pourvu que chaque fois, en sortant de place, ils aient préalablement obtenu de la même chambre un acte d'approbation semblable à celui qu'il est nécessaire d'obtenir des diétines pour être élu nonce une seconde et troisième fois : car, sans un acte pareil obtenu à chaque gestion, l'on ne parviendra plus à rien; et l'on n'aura, pour n'être pas exclus du gouvernement, que la ressource de recommencer par les grades inférieurs, ce qui doit être permis pour ne pas ôter à un citoyen zélé, quelque faute qu'il puisse avoir commise, tout espoir de l'effacer et de parvenir. Au reste, on ne doit jamais charger aucun comité particulier d'expédier ou refuser ces certificats ou approbations; il faut toujours que ces jugemens soient portés par toute la chambre, ce qui se fera sans embarras ni perte de temps, si l'on suit, pour le jugement des sénateurs députés sortant de place, la même méthode des cartons que j'ai proposée pour leur election.

On dira peut-être ici que tous ces actes d'approbation donnés d'abord par des corps particuliers, ensuite par les diétines, et enfin par la diète, seront moins accordés au mérite, à la justice et à la vérité, qu'extorqués par la brigue et le crédit. A cela je n'ai qu'une chose à répondre. J'ai cru parler à un peuple qui, sans être exempt de vices, avoit encore du ressort et des vertus; et, cela supposé, mon projet est bon. Mais déjà la Pologne en est à ce point que tout y soit vénal et corrompu jusqu'à la racine, c'est en vain qu'elle cherche à réformer ses lois et à conserver sa liberté; il faut qu'elle y renonce et qu'elle plie sa tête au joug. Mais revenons.

Tout sénateur député, qui l'aura été trois fois avec approbation, passera de droit au troisième grade le plus élevé dans l'état, et la marque lui en sera conférée par le roi sur la nomination de la diète. Cette marque sera une plaque d'acier bleu semblable aux précédentes, et portera cette inscription, *Custos legum*. Ceux qui l'auront reçue la porteront tout le reste de leur vie, à quelque poste éminent qu'ils parviennent, et même sur le trône quand il leur arrivera d'y monter.

Les palatins et grands castellans ne pourront être tirés que du corps des gardiens des lois, de la même manière que ceux-ci l'ont été des citoyens élus, c'est-à-dire par le choix de la diète; et comme ces palatins occupent les postes les plus éminens de la république, et qu'ils les occupent à vie, afin que leur émulation ne s'endorme pas dans les places où ils ne voient plus que le trône au-dessus d'eux, l'accès leur en sera ouvert, mais de manière à n'y pouvoir arriver encore que par la voix publique et à force de vertu.

Remarquons, avant que d'aller plus loin, que la carrière que je donne à parcourir aux citoyens pour arriver graduellement à la tête de la république, paroît assez bien proportionnée aux mesures de la vie humaine pour que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, ayant passé la fougue de la jeunesse, puissent néanmoins être encore dans la vigueur de l'âge, et qu'après quinze ou vingt ans d'épreuve continuellement sous les yeux du public, il leur reste encore un assez grand nombre d'années à faire jouir la patrie de leurs talens, de leur expérience et de leurs vertus, et à jouir eux-mêmes dans les premières places de l'état du respect et des honneurs qu'ils auront si bien mérités. En supposant qu'un homme commence à vingt ans d'entrer dans les affaires, il est possible qu'à trente-cinq il soit déjà palatin; mais comme il est bien difficile et qu'il n'est pas même à propos que cette marche graduelle se fasse si rapidement, on n'arrivera

guère à ce poste éminent avant la quarantaine; et c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un homme d'état. Ajoutons ici que cette marche paroît appropriée, autant qu'il est possible, aux besoins du gouvernement. Dans le calcul des probabilités, j'estime qu'on aura tous les deux ans au moins cinquante nouveaux citoyens élus et vingt gardiens des lois; nombres plus que suffisans pour recruter les deux parties du sénat auxquelles mènent respectivement ces deux grades. Car on voit aisément que, quoique le premier rang du sénat soit le plus nombreux, étant à vie, il aura moins souvent des places à remplir que le second, qui, dans mon projet, se renouvelle à chaque diète ordinaire.

On a déjà vu, et l'on verra bientôt encore, que je ne laisse pas oisifs les *élus* surnuméraires en attendant qu'ils entrent au sénat comme députés : pour ne pas laisser oisifs non plus les gardiens des lois, en attendant qu'ils y rentrent comme palatins ou castellans, c'est de leur corps que je formerois le collége des administrateurs de l'éducation dont j'ai parlé ci-devant. On pourroit donner pour président à ce collége le primat ou un autre évêque, en statuant au surplus qu'aucun autre ecclésiastique, fût-il évêque et sénateur, ne pourroit y être admis.

Voilà, ce me semble, une marche assez bien graduée pour la partie essentielle et intermédiaire du tout, savoir la noblesse et les magistrats; mais il nous manque encore les deux extrêmes, savoir le peuple et le roi. Commençons par le premier, jusqu'ici compté pour rien, mais qu'il importe enfin de compter pour quelque chose, si l'on veut donner une certaine force, une certaine consistance à la Pologne. Rien de plus délicat que l'opération dont il s'agit; car enfin, bien que chacun sente quel grand mal c'est pour la république que la nation soit en quelque facon renfermée dans l'ordre équestre, et que tout le reste, paysans et bourgeois, soit nul, tant dans le gouvernement que dans la législation, telle est l'antique constitution. Il ne seroit en ce moment ni prudent ni possible de la changer tout d'un coup; mais il peut l'être d'amener par degrés ce changement, de faire, sans révolution sensible, que la partie la plus nombreuse de la nation s'attache d'affection à la patrie et même au gouvernement. Cela s'obtiendra par deux moyens : le premier, une exacte observation de la justice, en sorte que le serf et le roturier, n'ayant jamais à craindre d'être injustement vexés par le noble, se guérissent de l'aversion qu'ils doivent naturellement avoir pour lui. Ceci demande une grande réforme dans les tribunaux, et un soin particulier pour la formation du corps des avocats.

Le second moyen, sans lequel le premier n'est rien, est d'ouvrir une porte aux serfs pour acquérir la liberté, et aux bourgeois pour acquérir la noblesse. Quand la chose dans le fait ne seroit pas praticable, il faudroit au moins qu'on la vît telle en possibilité; mais on peut faire plus, ce me semble, et cela sans courir aucun risque. Voici, par exemple, un moyen qui me paroît mener de cette manière au but proposé.

Tous les deux ans, dans l'intervalle d'une diète à l'autre, on choisiroit dans chaque province un temps et un lieu convenables où les *élus* de la même province qui ne seroient pas encore sénateurs députés s'assembleroient, sous la présidence d'un *custos legum* qui ne seroit pas encore sénateur à vie, dans un comité censorial ou de bienfaisance, auquel on inviteroit, non tous les curés, mais seulement ceux qu'on jugeroit les plus dignes de cet honneur. Je crois même que cette préférence, formant un jugement tacite aux yeux du peuple, pourroit jeter aussi quelque émulation parmi les curés de village, et en garantir un grand nombre des mœurs crapuleuses auxquelles ils ne sont que trop sujets.

Dans cette assemblée, où l'on pourroit encore appeler des vieillards et notables de tous les états, on s'occuperoit à l'examen des projets d'établissemens utiles pour la province, on entendroit les rapports des curés sur l'état de leurs paroisses et des paroisses voisines, celui des notables sur l'état de la culture, sur celui des familles de leur canton; on vérifieroit soigneusement ces rapports; chaque membre du comité y ajouteroit ses propres observations, et l'on tiendroit de tout cela un fidèle registre, dont on tireroit des mémoires succincts pour les diétines.

On examineroit en détail les besoins des familles surchargées, des infirmes, des veuves, des orphelins, et l'on y pourvoiroit proportionnellement sur un fonds formé par les contributions gratuites des aisés de la province. Ces contributions seroient d'autant moins onéreuses qu elles deviendroient le seul tribut de charité, attendu qu'on ne doit souffrir dans toute la Pologne ni mendians ni hôpitaux. Les prêtres, sans doute, crieront beaucoup pour la conservation des hôpitaux, et ces cris ne sont qu'une raison de plus pour les détruire.

Dans ce même comité, qui ne s'occuperoit jamais de punition ni de réprimandes, mais seulement de bienfaits, de louanges et d'encouragemens, on feroit, sur de bonnes informations, des listes exactes des particuliers de tous états dont la conduite seroit digne d'honneur et de récompense (¹). Ces listes seroient envoyées au sénat et au roi pour y avoir égard dans l'occasion, et placer toujours bien leurs choix et leurs préférences; et c'est sur les indications des mêmes assemblées que seroient données, dans les colléges, par les administrateurs de l'éducation, les places gratuites dont j'ai parlé ci-devant.

Mais la principale et plus importante occupation de ce comité seroit de dresser sur de fidèles mémoires, et sur le rapport de la voix publique bien vérifié, un rôle des paysans qui se distingueroient par une bonne conduite, une bonne culture, de bonnes mœurs, par le soin de leur famille, par tous les devoirs de leur état bien remplis. Ce rôle seroit ensuite présenté à la diétine, qui y choisiroit un nombre fixé par la loi pour être affranchi, et qui pourvoiroit, par des moyens convenus, au dédommagement des patrons, en les faisant jouir d'exemptions, de prérogatives, d'avantages enfin proportionnés au nombre de leurs paysans qui auroient été trouvés dignes de la liberté : car il faudroit absolument faire en sorte qu'au lieu d'être onéreux au maître, l'affranchissement du serf lui devînt honorable et avantageux; bien entendu que, pour éviter l'abus, ces affranchissemens ne se feroient point par les maîtres, mais dans les diétines, par jugement, et seulement jusqu'au nombre fixé par la loi.

Quand on auroit affranchi successivement un certain nombre de familles dans un canton, l'on pourroit affranchir des villages entiers, y former peu à peu des communes, leur assigner quelques biens-fonds, quelques terres communales comme en Suisse, y établir des officiers communaux; et lorsqu'on auroit amené par degrés les choses jusqu'à pouvoir, sans révolution sensible, achever l'opération en grand, leur rendre enfin le droit que leur donna la nature, de participer à l'administration de leur pays en envoyant des députés aux diétines.

Tout cela fait, on armeroit tous ces paysans devenus hommes libres et citoyens, on les enrégimenteroit, on les exerceroit, et l'on finiroit par avoir une milice vraiment excellente, plus que suffisante pour la défense de l'état.

On pourroit suivre une méthode semblable pour l'anoblissement d'un certain nombre de bourgeois, et même, sans les anoblir, leur destiner certains postes brillans qu'ils rempliroient seuls à l'exclusion des nobles, et cela à l'imitation des Vénitiens, si jaloux de leur noblesse, qui néanmoins, outre d'autres emplois subalternes, donnent toujours à un citadin la seconde place de l'état, savoir celle de grand chancelier, sans qu'aucun patricien puisse jamais y prétendre. De cette manière, ouvrant à la bourgeoisie la porte de la noblesse et des honneurs, on l'attacheroit d'affection à la patrie et au maintien de la constitution. On pourroit encore, sans anoblir les individus, anoblir collectivement certaines villes, en préférant celles où fleuriroient davantage le commerce, l'industrie et les arts, et où par conséquent l'administration municipale seroit la meilleure. Ces villes anoblies pourroient, à l'instar des villes impériales, envoyer des nonces à la diète; et leur exemple ne manqueroit pas d'exciter

(¹) Il faut, dans ces estimations, avoir beaucoup plus d'égard aux personnes qu'à quelques actions isolées. Le vrai bien se fait avec peu d'éclat. C'est par une conduite uniforme et soutenue, par des vertus privées et domestiques, par tous les devoirs de son état bien remplis, par des actions enfin qui découlent de son caractère et de ses principes, qu'un homme peut mériter des honneurs, plutôt que par quelques grands coups de théâtre qui trouvent déjà leur récompense dans l'admiration publique. L'ostentation philosophique aime beaucoup les actions d'éclat; mais tel, avec cinq ou six actions de cette espèce, bien brillantes, bien bruyantes et bien prônées, n'a pour but que de donner le change sur son compte, et d'être toute sa vie injuste et dur impunément. *Donnez-nous la monnoie des grandes actions*. Ce mot de femme est un mot très-judicieux.

dans toutes les autres un vif désir d'obtenir le même honneur.

Les comités censoriaux chargés de ce département de bienfaisance, qui jamais, à la honte des rois et des peuples, n'a encore existé nulle part, seroient, quoique sans élection, composés de la manière la plus propre à remplir leurs fonctions avec zèle et intégrité, attendu que leurs membres, aspirant aux places sénatoriales où mènent leurs grades respectifs, porteroient une grande attention à mériter par l'approbation publique les suffrages de la diète, et ce seroit une occupation suffisante pour tenir ces aspirans en haleine et sous les yeux du public dans les intervalles qui pourroient séparer leurs élections successives. Remarquez que cela se feroit cependant sans les tirer, pour ces intervalles, de l'état de simples citoyens gradués, puisque cette espèce de tribunal, si utile et si respectable, n'ayant jamais que du bien à faire, ne seroit revêtu d'aucune puissance coactive : ainsi je ne multiplie point ici les magistratures; mais je me sers, chemin faisant, du passage de l'une à l'autre pour tirer parti de ceux qui les doivent remplir.

Sur ce plan gradué dans son exécution par une marche successive, qu'on pourroit précipiter, ralentir, ou même arrêter selon son bon ou mauvais succès, on n'avanceroit qu'à volonté, guidé par l'expérience; on allumeroit dans tous les états inférieurs un zèle ardent pour contribuer au bien public; on parviendroit enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne, et à les lier de manière à ne faire plus qu'un même corps, dont la vigueur et les forces seroient au moins décuplées de ce qu'elles peuvent être aujourd'hui, et cela avec l'avantage inestimable d'avoir évité tout changement vif et brusque, et le danger des révolutions.

Vous avez une belle occasion de commencer cette opération d'une manière éclatante et noble, qui doit faire le plus grand effet. Il n'est pas possible que, dans les malheurs que vient d'essuyer la Pologne, les confédérés n'aient reçu des assistances et des marques d'attachement de quelques bourgeois, et même de quelques paysans. Imitez la magnanimité des Romains, si soigneux, après les grandes calamités de leur république, de combler des témoignages de leur gratitude les étrangers, les sujets, les esclaves, et même jusqu'aux animaux, qui durant leurs disgrâces leur avoient rendu quelques services signalés. Oh! le beau début, à mon gré, que de donner solennellement la noblesse à ces bourgeois et la franchise à ces paysans, et cela avec toute la pompe et tout l'appareil qui peuvent rendre cette cérémonie auguste, touchante et mémorable! Et ne vous en tenez pas à ce début. Ces hommes ainsi distingués doivent demeurer toujours les enfans de choix de la patrie. Il faut veiller sur eux, les protéger, les aider, les soutenir, fussent-ils même de mauvais sujets. Il faut à tout prix les faire prospérer toute leur vie, afin que, par cet exemple mis sous les yeux du public, la Pologne montre à l'Europe entière ce que doit attendre d'elle dans ses succès quiconque osa l'assister dans sa détresse.

Voilà quelque idée grossière et seulement par forme d'exemple de la manière dont on peut procéder pour que chacun voie devant lui la route libre pour arriver à tout; que tout tende graduellement, en bien servant la patrie, aux rangs les plus honorables, et que la vertu puisse ouvrir toutes les portes que la fortune se plaît à fermer.

Mais tout n'est pas fait encore, et la partie de ce projet qui me reste à exposer est sans contredit la plus embarrassante et la plus difficile; elle offre à surmonter des obstacles contre lesquels la prudence et l'expérience des politiques les plus consommés ont toujours échoué. Cependant il me semble qu'en supposant mon projet adopté, avec le moyen très-simple que j'ai à proposer, toutes les difficultés sont levées, tous les abus sont prévenus, et ce qui sembloit faire un nouvel obstacle se tourne en avantage dans l'exécution.

CHAPITRE XIV.

Élection des rois.

Toutes ces difficultés se réduisent à celle de donner à l'état un chef dont le choix ne cause pas des troubles, et qui n'attente pas à la liberté. Ce qui augmente la même difficulté est que ce chef doit être doué des grandes qualités nécessaires à quiconque ose gouverner des hom-

mes libres. L'hérédité de la couronne prévient les troubles, mais elle amène la servitude ; l'élection maintient la liberté, mais à chaque règne elle ébranle l'état. Cette alternative est fâcheuse ; mais avant de parler des moyens de l'éviter, qu'on me permette un moment de réflexion sur la manière dont les Polonois disposent ordinairement de leur couronne.

D'abord, je le demande, pourquoi faut-il qu'ils se donnent des rois étrangers ? Par quel singulier aveuglement ont-ils pris ainsi le moyen le plus sûr d'asservir leur nation, d'abolir leurs usages, de se rendre le jouet des autres cours, et d'augmenter à plaisir l'orage des interrègnes ? Quelle injustice envers eux-mêmes ! quel affront fait à leur patrie ! comme si, désespérant de trouver dans son sein un homme digne de les commander, ils étoient forcés de l'aller chercher au loin ! Comment n'ont-ils pas senti, comment n'ont-ils pas vu que c'étoit tout le contraire ? Ouvrez les annales de votre nation, vous ne la verrez jamais illustre et triomphante que sous des rois polonois ; vous la verrez presque toujours opprimée et avilie sous les étrangers. Que l'expérience vienne enfin à l'appui de la raison ; voyez quels maux vous vous faites et quels biens vous vous ôtez.

Car, je le demande encore, comment la nation polonoise, ayant tant fait que de rendre sa couronne élective, n'a-t-elle point songé à tirer parti de cette loi pour jeter parmi les membres de l'administration une émulation de zèle et de gloire, qui seule eût plus fait pour le bien de la patrie que toutes les autres lois ensemble ? Quel ressort puissant sur des âmes grandes et ambitieuses que cette couronne destinée au plus digne, et mise en perspective devant les yeux de tout citoyen qui saura mériter l'estime publique ! Que de vertus, que de nobles efforts l'espoir d'en acquérir le plus haut prix ne doit-il pas exciter dans la nation ! quel ferment de patriotisme dans tous les cœurs, quand on sauroit bien que ce n'est que par là qu'on peut obtenir cette place devenue l'objet secret des vœux de tous les particuliers, sitôt qu'à force de mérite et de services il dépendra d'eux de s'en approcher toujours davantage, et, si la fortune les seconde, d'y parvenir enfin tout-à-fait ! Cherchons le meilleur moyen de mettre en jeu ce grand ressort si puissant dans la république, et si négligé jusqu'ici. L'on me dira qu'il ne suffit pas de ne donner la couronne qu'à des Polonois pour lever les difficultés dont il s'agit : c'est ce que nous verrons tout à l'heure, après que j'aurai proposé mon expédient. Cet expédient est simple ; mais il paroîtra d'abord manquer le but que je viens de marquer moi-même, quand j'aurai dit qu'il consiste à faire entrer le sort dans l'élection des rois. Je demande en grâce qu'on me laisse le temps de m'expliquer, ou seulement qu'on me relise avec attention.

Car si l'on dit, comment s'assurer qu'un roi tiré au sort ait les qualités requises pour remplir dignement sa place ? on fait une objection que j'ai déjà résolue, puisqu'il suffit pour cet effet que le roi ne puisse être tiré que des sénateurs à vie ; car puisqu'ils seront tirés eux-mêmes de l'ordre des *gardiens des lois*, et qu'ils auront passé avec honneur par tous les grades de la république, l'épreuve de toute leur vie et l'approbation publique dans tous les postes qu'ils auront remplis seront des garans suffisans du mérite et des vertus de chacun d'eux.

Je n'entends pas néanmoins que même entre les sénateurs à vie le sort décide seul de la préférence : ce seroit toujours manquer en partie le grand but qu'on doit se proposer. Il faut que le sort fasse quelque chose, et que le choix fasse beaucoup, afin, d'un côté, d'amortir les brigues et les menées des puissances étrangères, et d'engager, de l'autre, tous les palatins par un si grand intérêt à ne point se relâcher dans leur conduite, mais à continuer de servir la patrie avec zèle pour mériter la préférence sur leurs concurrens.

J'avoue que la classe de ces concurrens me paroît bien nombreuse, si l'on y fait entrer les grands castellans presque égaux en rang aux palatins par la constitution présente ; mais je ne vois pas quel inconvénient il y auroit à donner aux seuls palatins l'accès immédiat au trône. Cela feroit dans le même ordre un nouveau grade que les grands castellans auroient encore à passer pour devenir palatins, et par conséquent un moyen de plus pour tenir le sénat dépendant du législateur. On a déjà vu que ces grands castellans me paroissent superflus dans la constitution. Que néanmoins, pour éviter tout grand changement, on leur laisse leurs places et leur rang au sénat ; je l'approuve. Mais, dans

la graduation que je propose, rien n'oblige de les mettre au niveau des palatins ; et comme rien n'en empêche non plus, on pourra sans inconvénient se décider pour le parti qu'on jugera le meilleur. Je suppose ici que ce parti préféré sera d'ouvrir aux seuls palatins l'accès immédiat au trône.

Aussitôt donc après la mort du roi, c'est-à-dire dans le moindre intervalle qu'il sera possible, et qui sera fixé par la loi, la diète d'élection sera solennellement convoquée ; les noms de tous les palatins seront mis en concurrence, et il en sera tiré trois au sort avec toutes les précautions possibles pour qu'aucune fraude n'altère cette opération. Ces trois noms seront à haute voix déclarés à l'assemblée, qui, dans la même séance et à la pluralité des voix, choisira celui qu'elle préfère, et il sera proclamé roi dès le même jour.

On trouvera dans cette forme d'élection un grand inconvénient, je l'avoue ; c'est que la nation ne puisse choisir librement dans le nombre des palatins celui qu'elle honore et chérit davantage, et qu'elle juge le plus digne de la royauté. Mais cet inconvénient n'est pas nouveau en Pologne, où l'on a vu, dans plusieurs élections, que, sans égard pour ceux que la nation favorisoit, on l'a forcée de choisir celui qu'elle auroit rebuté : mais pour cet avantage qu'elle n'a plus et qu'elle sacrifie, combien d'autres plus importans elle gagne par cette forme d'élection !

Premièrement, l'action du sort amortit tout d'un coup les factions et brigues des nations étrangères qui ne peuvent influer sur cette élection, trop incertaines du succès pour y mettre beaucoup d'efforts, vu que la fraude même seroit insuffisante en faveur d'un sujet que la nation peut toujours rejeter. La grandeur seule de cet avantage est telle qu'il assure le repos de la Pologne, étouffe la vénalité dans la république, et laisse à l'élection presque toute la tranquillité de l'hérédité.

Le même avantage a lieu contre les brigues mêmes des candidats : car qui d'entre eux voudra se mettre en frais pour s'assurer une préférence qui ne dépend point des hommes, et sacrifier sa fortune à un événement qui tient à tant de chances contraires pour une favorable ? Ajoutons que ceux que le sort a favorisés ne sont plus à temps d'acheter des électeurs, puisque l'élection doit se faire dans la même séance.

Le choix libre de la nation entre trois candidats la préserve des inconvéniens du sort, qui, par supposition, tomberoit sur un sujet indigne ; car, dans cette supposition, la nation se gardera de le choisir ; et il n'est pas possible qu'entre trente-trois hommes illustres, l'élite de la nation, où l'on ne comprend pas même comment il peut se trouver un seul sujet indigne, ceux que favorisera le sort le soient tous les trois.

Ainsi, et cette observation est d'un grand poids, nous réunissons par cette forme tous les avantages de l'élection à ceux de l'hérédité.

Car premièrement, la couronne ne passant point du père au fils, il n'y aura jamais continuité de système pour l'asservissement de la république. En second lieu, le sort même dans cette forme est l'instrument d'une élection éclairée et volontaire. Dans le corps respectable des gardiens des lois et des palatins qui en sont tirés, il ne peut faire un choix, quel qu'il puisse être, qui n'ait été déjà fait par la nation.

Mais voyez quelle émulation cette perspective doit porter dans le corps des palatins et grands castellans, qui, dans des places à vie, pourroient se relâcher par la certitude qu'on ne peut plus les leur ôter. Ils ne peuvent plus être contenus par la crainte ; mais l'espoir de remplir un trône que chacun d'eux voit si près de lui est un nouvel aiguillon qui les tient sans cesse attentifs sur eux-mêmes. Ils savent que le sort les favoriseroit en vain s'ils sont rejetés à l'élection, et que le seul moyen d'être choisis est de le mériter. Cet avantage est trop grand, trop évident, pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

Supposons un moment, pour aller au pis, qu'on ne pût éviter la fraude dans l'opération du sort ; et qu'un des concurrens vînt à tromper la vigilance de tous les autres, si intéressés à cette opération. Cette fraude seroit un malheur pour les candidats exclus ; mais l'effet pour la république seroit le même que si la décision du sort eût été fidèle, car on n'en auroit pas moins l'avantage de l'élection, on n'en préviendroit pas moins les troubles des interrègnes et les dangers de l'hérédité ; le candidat que son ambition séduiroit jusqu'à recourir à cette fraude

n'en seroit pas moins, au surplus, un homme de mérite, capable, au jugement de la nation, de porter la couronne avec honneur; et enfin, même après cette fraude, il n'en dépendroit pas moins, pour en profiter, du choix subséquent et formel de la république.

Par ce projet adopté dans toute son étendue, tout est lié dans l'état; et depuis le dernier particulier jusqu'au premier palatin, nul ne voit aucun moyen d'avancer que par la route du devoir et de l'approbation publique. Le roi seul, une fois élu, ne voyant plus que les lois au-dessus de lui, n'a nul autre frein qui le contienne; et n'ayant plus besoin de l'approbation publique, il peut s'en passer sans risque, si ses projets le demandent. Je ne vois guère à cela qu'un remède, auquel même il ne faut pas songer; ce seroit que la couronne fût en quelque manière amovible, et qu'au bout de certaines périodes les rois eussent besoin d'être confirmés. Mais, encore une fois, cet expédient n'est pas proposable; tenant le trône et l'état dans une agitation continuelle, il ne laisseroit jamais l'administration dans une assiette assez solide pour pouvoir s'appliquer uniquement et utilement au bien public.

Il fut un usage antique qui n'a jamais été pratiqué que chez un seul peuple, mais dont il est étonnant que le succès n'ait tenté aucun autre de l'imiter. Il est vrai qu'il n'est guère propre qu'à un royaume électif, quoique inventé et pratiqué dans un royaume héréditaire. Je parle du jugement des rois d'Égypte après leur mort, et de l'arrêt par lequel la sépulture et les honneurs royaux leur étoient accordés ou refusés, selon qu'ils avoient bien ou mal gouverné l'état durant leur vie. L'indifférence des modernes sur tous les objets moraux et sur tout ce qui peut donner du ressort aux âmes leur fera sans doute regarder l'idée de rétablir cet usage pour les rois de Pologne comme une folie; et ce n'est pas à des François, surtout à des philosophes, que je voudrois tenter de la faire adopter; mais je crois qu'on peut la proposer à des Polonois. J'ose même avancer que cet établissement auroit chez eux de grands avantages auxquels il est impossible de suppléer d'aucune autre manière, et pas un seul inconvénient. Dans l'objet présent, on voit qu'à moins d'une âme vile et insensible à l'honneur de sa mémoire, il n'est pas possible que l'intégrité d'un jugement inévitable n'en impose au roi, et ne mette à ses passions un frein plus ou moins fort, je l'avoue, mais toujours capable de les contenir jusqu'à certain point, surtout quand on y joindra l'intérêt de ses enfans, dont le sort sera décidé par l'arrêt porté sur la mémoire du père.

Je voudrois donc qu'après la mort de chaque roi son corps fût déposé dans un lieu sortable, jusqu'à ce qu'il eût été prononcé sur sa mémoire; que le tribunal qui doit en décider et décerner sa sépulture fût assemblé le plus tôt qu'il seroit possible; que là sa vie et son règne fussent examinés sévèrement, et qu'après des informations dans lesquelles tout citoyen seroit admis à l'accuser et à le défendre, le procès, bien instruit, fût suivi d'un arrêt porté avec toute la solennité possible.

En conséquence de cet arrêt, s'il étoit favorable, le feu roi seroit déclaré bon et juste prince, son nom inscrit avec honneur dans la liste des rois de Pologne, son corps mis avec pompe dans leur sépulture, l'épithète de *glorieuse mémoire* ajoutée à son nom dans tous les actes et discours publics, un douaire assigné à sa veuve; et ses enfans, déclarés princes royaux, seroient honorés leur vie durant de tous les avantages attachés à ce titre.

Que si, au contraire, il étoit trouvé coupable d'injustice, de violence, de malversation, et surtout d'avoir attenté à la liberté publique, sa mémoire seroit condamnée et flétrie; son corps, privé de la sépulture royale, seroit enterré sans honneur comme celui d'un particulier, son nom effacé du registre public des rois; et ses enfans, privés du titre de princes royaux et des prérogatives qui y sont attachées, rentreroient dans la classe des simples citoyens, sans aucune distinction honorable ni flétrissante.

Je voudrois que ce jugement se fît avec le plus grand appareil, mais qu'il précédât, s'il étoit possible l'élection de son successeur, afin que le crédit de celui-ci ne pût influer sur la sentence dont il auroit pour lui-même intérêt d'adoucir la sévérité. Je sais qu'il seroit à désirer qu'on eût plus de temps pour dévoiler bien des vérités cachées, et mieux instruire le procès. Mais si l'on tardoit après l'élection, j'aurois peur que cet acte important ne devînt

bientôt qu'une vaine cérémonie, et, comme il arriveroit infailliblement dans un royaume héréditaire, plutôt une oraison funèbre du roi défunt qu'un jugement juste et sévère sur sa conduite. Il vaut mieux, en cette occasion, donner davantage à la voix publique, et perdre quelques lumières de détail, pour conserver l'intégrité et l'austérité d'un jugement qui sans cela deviendroit inutile.

A l'égard du tribunal qui prononceroit cette sentence, je voudrois que ce ne fût ni le sénat, ni la diète, ni aucun corps revêtu de quelque autorité dans le gouvernement, mais un ordre entier de citoyens, qui ne peut être aisément ni trompé ni corrompu. Il me paroît que les *cives electi*, plus instruits, plus expérimentés que *les servans d'état*, et moins intéressés que *les gardiens des lois*, déjà trop voisins du trône, seroient précisément le corps intermédiaire où l'on trouveroit à la fois le plus de lumières et d'intégrité, le plus propre à ne porter que des jugemens sûrs, et par là préférable aux deux autres en cette occasion. Si même il arrivoit que ce corps ne fût pas assez nombreux pour un jugement de cette importance, j'aimerois mieux qu'on lui donnât des adjoints tirés des servans d'état que des gardiens des lois. Enfin je voudrois que ce tribunal ne fût présidé par aucun homme en place, mais par un maréchal tiré de son corps, et qu'il éliroit lui-même comme ceux des diètes et des confédérations : tant il faudroit éviter qu'aucun intérêt particulier n'influât dans cet acte, qui peut devenir très-auguste ou très-ridicule, selon la manière dont il y sera procédé.

En finissant cet article de l'élection et du jugement des rois, je dois dire ici qu'une chose dans vos usages m'a paru bien choquante et bien contraire à l'esprit de votre constitution : c'est de la voir presque renversée et anéantie à la mort du roi, jusqu'à suspendre et fermer tous les tribunaux, comme si cette constitution tenoit tellement à ce prince que la mort de l'un fût la destruction de l'autre. Eh mon Dieu! ce devroit être exactement le contraire. Le roi mort, tout devroit aller comme s'il vivoit encore; on devroit s'apercevoir à peine qu'il manque une pièce à la machine, tant cette pièce étoit peu essentielle à sa solidité. Heureusement cette inconséquence ne tient à rien. Il n'y a qu'à dire qu'elle n'existera plus, et rien au surplus ne doit être changé; mais il ne faut pas laisser subsister cette étrange contradiction; car si c'en est une déjà dans la présente constitution c'en seroit une bien plus grande encore après la réforme.

CHAPITRE XV.

Conclusion.

Voilà mon plan suffisamment esquissé : je m'arrête. Quel que soit celui qu'on adoptera, l'on ne doit pas oublier ce que j'ai dit dans le *Contrat social* (¹) de l'état de foiblesse et d'anarchie où se trouve une nation tandis qu'elle établit ou réforme sa constitution. Dans ce moment de désordre et d'effervescence elle est hors d'état de faire aucune résistance, et le moindre choc est capable de tout renverser. Il importe donc de se ménager à tout prix un intervalle de tranquillité durant lequel on puisse sans risque agir sur soi-même et rajeunir sa constitution. Quoique les changemens à faire dans la vôtre ne soient pas fondamentaux et ne paroissent pas fort grands, ils sont suffisans pour exiger cette précaution; et il faut nécessairement un certain temps pour sentir l'effet de la meilleure réforme et prendre la consistance qui doit en être le fruit. Ce n'est qu'en supposant que le succès réponde au courage des confédérés et à la justice de leur cause, qu'on peut songer à l'entreprise dont il s'agit. Vous ne serez jamais libres tant qu'il restera un seul soldat russe en Pologne, et vous serez toujours menacés de cesser de l'être tant que la Russie se mêlera de vos affaires. Mais si vous parvenez à la forcer de traiter avec vous comme de puissance à puissance, et non plus comme de protecteur à protégé, profitez alors de l'épuisement où l'aura jetée la guerre de Turquie pour faire votre œuvre avant qu'elle puisse la troubler. Quoique je ne fasse aucun cas de la sûreté qu'on se procure au dehors par des traités, cette circonstance unique vous forcera peut-être de vous étayer, autant qu'il se peut, de cet appui, ne fût-ce que pour connoître la disposition présente de ceux qui traiteront avec

(¹) Livre II, chap. x. G. P.

vous. Mais ce cas excepté, et peut-être en d'autres temps quelques traités de commerce, ne vous fatiguez pas à de vaines négociations, ne vous ruinez pas en ambassadeurs et ministres dans d'autres cours, et ne comptez pas les alliances et traités pour quelque chose. Tout cela ne sert de rien avec les puissances chrétiennes : elles ne connoissent d'autres liens que ceux de leur intérêt : quand elles le trouveront à remplir leurs engagemens, elles les rempliront; quand elles le trouveront à les rompre, elles les rompront : autant vaudroit n'en point prendre. Encore si cet intérêt étoit toujours vrai, la connoissance de ce qui leur convient de faire pourroit faire prévoir ce qu'elles feront. Mais ce n'est presque jamais la raison d'état qui les guide, c'est l'intérêt momentané d'un ministre, d'une fille, d'un favori; c'est le motif qu'aucune sagesse humaine n'a pu prévoir, qui les détermine tantôt pour, tantôt contre leurs vrais intérêts. De quoi peut-on s'assurer avec des gens qui n'ont aucun système fixe, et qui ne se conduisent que par des impulsions fortuites? Rien n'est plus frivole que la science politique des cours : comme elle n'a nul principe assuré, l'on n'en peut tirer aucune conséquence certaine; et toute cette belle doctrine des intérêts des princes est un jeu d'enfant qui fait rire les hommes sensés.

Ne vous appuyez donc avec confiance ni sur vos alliés ni sur vos voisins. Vous n'en avez qu'un sur lequel vous puissiez un peu compter, c'est le Grand-Seigneur, et vous ne devez rien épargner pour vous en faire un appui : non que ses maximes d'état soient beaucoup plus certaines que celles des autres puissances; tout y dépend également d'un visir, d'une favorite, d'une intrigue de sérail; mais l'intérêt de la Porte est clair, simple : il s'agit de tout pour elle; et généralement il y règne, avec bien moins de lumières et de finesse, plus de droiture et de bon sens. On a du moins avec elle cet avantage de plus qu'avec les puissances chrétiennes, qu'elle aime à remplir ses engagemens et respecte ordinairement les traités. Il faut tâcher d'en faire avec elle un pour vingt ans, aussi fort, aussi clair qu'il sera possible. Ce traité, tant qu'une autre puissance cachera ses projets, sera le meilleur, peut-être le seul garant que vous puissiez avoir; et, dans l'état où la présente guerre laissera vraisemblablement la Russie, j'estime qu'il peut vous suffire pour entreprendre avec sûreté votre ouvrage; d'autant plus que l'intérêt commun des puissances de l'Europe, et surtout de vos autres voisins, est de vous laisser toujours pour barrière entre eux et les Russes, et qu'à force de changer de folies il faut bien qu'ils soient sages au moins quelquefois.

Une chose me fait croire que généralement on vous verra sans jalousie travailler à la réforme de votre constitution : c'est que cet ouvrage ne tend qu'à l'affermissement de la législation, par conséquent de la liberté, et que cette liberté passe dans toutes les cours pour une manie de visionnaires qui tend plus à affoiblir qu'à renforcer un état. C'est pour cela que la France a toujours favorisé la liberté du corps germanique et de la Hollande, et c'est pour cela qu'aujourd'hui la Russie favorise le gouvernement présent de Suède, et contrecarre de toutes ses forces les projets du roi. Tous ces grands ministres qui, jugeant les hommes en général sur eux-mêmes et ceux qui les entourent, croient les connoître, sont bien loin d'imaginer quel ressort l'amour de la patrie et l'élan de la vertu peuvent donner à des âmes libres. Ils ont beau être les dupes de la basse opinion qu'ils ont des républiques, et y trouver dans toutes leurs entreprises une résistance qu'ils n'attendoient pas, ils ne reviendront jamais d'un préjugé fondé sur le mépris dont ils se sentent dignes, et sur lequel ils apprécient le genre humain. Malgré l'expérience assez frappante que les Russes viennent de faire en Pologne, rien ne les fera changer d'opinion. Ils regarderont toujours les hommes libres comme il faut les regarder eux-mêmes, c'est-à-dire comme des hommes nuls, sur lesquels deux seuls instrumens ont prise, savoir, l'argent et le knout. S'ils voient donc que la république de Pologne, au lieu de s'appliquer à remplir ses coffres, à grossir ses finances, à lever bien des troupes réglées, songe au contraire à licencier son armée et à se passer d'argent, ils croiront qu'elle travaille à s'affoiblir; et, persuadés qu'ils n'auront pour en faire la conquête qu'à s'y présenter quand ils voudront, ils la laisseront se régler tout à son aise, en se moquant en eux-mêmes de son travail. Et il faut convenir que

l'état de liberté ôte à un peuple la force offensive, et qu'en suivant le plan que je propose on doit renoncer à tout espoir de conquête. Mais que, votre œuvre faite, dans vingt ans, les Russes tentent de vous envahir, et ils connoîtront quels soldats sont pour la défense de leurs foyers ces hommes de paix qui ne savent pas attaquer ceux des autres, et qui ont oublié le prix de l'argent.

Au reste, quand vous serez délivrés de ces cruels hôtes, gardez-vous de prendre envers le roi qu'ils ont voulu vous donner aucun parti mitigé. Il faut ou lui faire couper la tête, comme il l'a mérité, ou, sans avoir égard à sa première élection, qui est de toute nullité, l'élire de nouveau avec d'autres *pacta conventa*, par lesquels vous le ferez renoncer à la nomination des grandes places. Le second parti n'est pas seulement le plus humain, mais le plus sage; j'y trouve même une certaine fierté généreuse, qui peut-être mortifiera bien autant la cour de Pétersbourg que si vous faisiez une autre élection. Poniatowski fut très-criminel sans doute; peut-être aujourd'hui n'est-il plus que malheureux : du moins, dans la situation présente, il me paroît se conduire assez comme il doit le faire en ne se mêlant de rien du tout. Naturellement il doit au fond de son cœur désirer ardemment l'expulsion de ses durs maîtres. Il y auroit peut-être un héroïsme patriotique à se joindre, pour les chasser, aux confédérés; mais on sait bien que Poniatowski n'est pas un héros : d'ailleurs, outre qu'on ne le laisseroit pas faire, et qu'il est gardé à vue infailliblement, devant tout au Russe, je déclare franchement que, si j'étois à sa place, je ne voudrois pour rien au monde être capable de cet héroïsme-là.

Je sais bien que ce n'est pas là le roi qu'il vous faut quand votre réforme sera faite; mais c'est peut-être celui qu'il vous faut pour la faire tranquillement. Qu'il vive seulement encore huit ou dix ans, votre machine alors ayant commencé d'aller, et plusieurs palatinats étant déjà remplis par des gardiens des lois, vous n'aurez pas peur de lui donner un successeur qui lui ressemble; mais j'ai peur, moi, qu'en le destituant simplement, vous ne sachiez qu'en faire, et que vous ne vous exposiez à de nouveaux troubles.

De quelque embarras néanmoins que vous puisse délivrer sa libre élection, il n'y faut songer qu'après s'être bien assuré de ses véritables dispositions, et dans la supposition qu'on lui trouvera encore quelque bon sens, quelque sentiment d'honneur, quelque amour pour son pays, quelque connoissance de ses vrais intérêts, et quelque désir de les suivre; car en tout temps, et surtout dans la triste situation où les malheurs de la Pologne vont la laisser, il n'y auroit rien pour elle de plus funeste que d'avoir un traître à la tête du gouvernement (*).

Quant à la manière d'entamer l'œuvre dont il s'agit, je ne puis goûter toutes les subtilités qu'on vous propose pour surprendre et tromper en quelque sorte la nation sur les changemens à faire à ses lois. Je serois d'avis seulement, en montrant votre plan dans toute son étendue, de n'en point commencer brusquement l'exécution par remplir la république de mécontens, de laisser en place la plupart de ceux qui y sont, de ne conférer les emplois selon la nouvelle réforme qu'à mesure qu'ils viendront à vaquer. N'ébranlez jamais trop brusquement la machine. Je ne doute point qu'un bon plan une fois adopté ne change même l'esprit de ceux qui auront eu part au gouvernement sous un autre. Ne pouvant créer tout d'un coup de nouveaux citoyens, il faut commencer par tirer parti de ceux qui existent; et offrir une route nouvelle à leur ambition, c'est le moyen de les disposer à la suivre.

Que si, malgré le courage et la constance des

(*) Lorsqu'il écrivoit ceci, Rousseau ignoroit que, dès le mois d'avril 1770, les chefs de la confédération avoient déclaré la vacance du trône et promulgué l'interrègne. Instruit postérieurement de ce fait, il aura sans doute supprimé lui-même, dans le manuscrit qui a servi de texte aux éditeurs de Genève, les trois alinéa ci-dessus où il est question de Poniatowski. — Quoi qu'il en soit, ces trois alinéa forment *l'unique* morceau dont nous avons parlé dans notre *Avertissement*, pages IV, V, et qui a été imprimé pour la première fois dans l'édition de 1801, sur le *précieux manuscrit*, dit l'éditeur, *du comte de Mirabeau*. Nous sommes disposé à croire et à l'existence de ce manuscrit et à son authenticité, quoique nous n'en connoissions pas le dépositaire actuel; aussi n'avons-nous pas hésité à insérer ce même morceau dans cette édition. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que l'éditeur cite en preuve de son assertion à ce sujet le *Catalogue de Mirabeau*, et que dans ce catalogue, imprimé en 1791, et que nous avons examiné avec soin, il n'est fait aucune mention du manuscrit dont il s'agit. Cette circonstance est de nature à laisser encore dans l'esprit des lecteurs un doute que nous sommes hors d'état d'éclaircir, et que la représentation du manuscrit lui-même pourroit seule dissiper.

G. P.

confédérés et malgré la justice de leur cause, la fortune et toutes les puissances les abandonnent, et livrent la patrie à ses oppresseurs.... Mais je n'ai pas l'honneur d'être Polonois, et, dans une situation pareille à celle où vous êtes, il n'est permis de donner son avis que par son exemple.

Je viens de remplir selon la mesure de mes forces, et plût à Dieu que ce fût avec autant de succès que d'ardeur, la tâche que M. le comte de Wielhorski m'a imposée. Peut-être tout ceci n'est-il qu'un tas de chimères; mais voilà mes idées. Ce n'est pas ma faute si elles ressemblent si peu à celles des autres hommes, et il n'a pas dépendu de moi d'organiser ma tête d'une autre façon. J'avoue même que, quelque singularité qu'on leur trouve, je n'y vois rien, quant à moi, que de bien adapté au cœur humain, de bon, de praticable, surtout en Pologne, m'étant appliqué dans mes vues à suivre l'esprit de cette république, et à n'y proposer que le moins de changemens que j'ai pu pour en corriger les défauts. Il me semble qu'un gouvernement monté sur de pareils ressorts doit marcher à son vrai but aussi directement, aussi sûrement, aussi long-temps qu'il est possible; n'ignorant pas au surplus que tous les ouvrages des hommes sont imparfaits, passagers et périssables comme eux.

J'ai omis à dessein beaucoup d'articles très-importans, sur lesquels je ne me sentois pas les lumières suffisantes pour en bien juger. Je laisse ce soin à des hommes plus éclairés et plus sages que moi; et je mets fin à ce long fatras en faisant à M. le comte de Wielhorski mes excuses de l'en avoir occupé si long-temps. Quoique je pense autrement que les autres hommes, je ne me flatte pas d'être plus sage qu'eux, ni qu'il trouve dans mes rêveries rien qui puisse être réellement utile à sa patrie; mais ces vœux pour sa prospérité sont trop vrais, trop purs, trop désintéressés, pour que l'orgueil d'y contribuer puisse ajouter à mon zèle. Puisse-t-elle triompher de ses ennemis, devenir, demeurer paisible, heureuse et libre, donner un grand exemple à l'univers, et, profitant des travaux patriotiques de M. le comte de Wielhorski, trouver et former dans son sein beaucoup de citoyens qui lui ressemblent!

LETTRES

A M. BUTTAFUOCO

SUR LA LÉGISLATION DE LA CORSE.

LETTRE PREMIÈRE.

Motiers-Travers, le 22 septembre 1764.

Il est superflu, monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez (*). La seule idée m'élève l'âme et me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes, si je pouvois concourir par quelque conseil utile aux vues de leur digne chef et aux vôtres : de ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie et mon cœur sont à vous.

Mais, monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, et le désir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste : je sens bien ce que j'ai; mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation et au pays; connoissances indispensables, et qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissemens, de mémoires, etc.; de la mienne, beaucoup d'études et de réflexions. Par rapport à moi il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie, qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins; il me manque la santé, le temps; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail, que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque enfin l'expérience dans les affaires, qui seule éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement, je me dirois : J'irai en Corse; six mois passés sur les lieux m'instruiront plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? le soutiendrai-je? me laisseroit-on passer? Mille obstacles m'arrêteroient en allant, l'air de la mer achèveroit de me détruire avant le retour. Je vous avoue que je désire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé : un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs, je veux commencer par en être content moi-

(*) Un plan de législation pour les Corses qui avoient secoué le joug des Génois. Dans son *Contrat social* (Liv. II, chap. x), Rousseau avoit fait l'éloge de cette nation, et souhaité que *quelque homme sage* lui apprît à conserver sa liberté. Ce passage donna l'idée à M. Buttafuoco, capitaine au service de France, d'inviter Rousseau à se charger de cette noble tâche, en cela d'accord avec le célèbre Paoli, chef civil et militaire de la Corse, et qui y avoit établi une forme provisoire de gouvernement.

M. Pougens, dans l'édition des *Lettres posthumes* de Rousseau, qu'il a publiée en 1798, a inséré les lettres de M. Buttafuoco, auxquelles celles-ci servent de réponse. Quoiqu'elles soient intéressantes par elles-mêmes, nous n'avons pas cru devoir les faire entrer dans notre édition, cette correspondance n'ayant pu avoir aucune suite, comme on l'a vu dans les *Confessions*, pages 544 et suivantes.

G. P.

même : je ne veux rien donner par morceaux ; l'ouvrage doit être un ; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer ; pour achever, cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre île. Je sais que, sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corses n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie ; et ce qui me confirme dans ce sentiment est de voir un aussi bon patriote que vous me paroissez l'être rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne. Mais, monsieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant qu'aucune puissance ne la reconnoît ; et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen et à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un et l'autre pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de temps qui me reste à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, messieurs ; jugez vous-mêmes, et soyez sûrs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

P. S. En relisant votre lettre, je vois, monsieur, qu'à la première lecture j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous me demandiez un corps complet de législation, et je vois que vous demandez seulement une institution politique ; ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de lois civiles autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, et il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait ; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos lois.

LETTRE L.

AU MÊME.

Motiers, le 15 octobre 1764.

Je ne sais, monsieur, pourquoi votre lettre du 5 ne m'est parvenue qu'hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis guère espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce seroit que dans la belle saison : d'ici là le temps est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aie reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin ; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, monsieur, de votre insuffisance ; à juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens ; et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler : n'y joignons pas du moins l'étourderie. J'ai l'esprit très-lent ; l'âge et les maux le ralentissent encore. Un gouvernement provisionnel a ses inconvéniens : quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons ne se fait point sans un peu de commotion, et l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord jeter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice. Mais cela suppose un plan déjà fait, et c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire : les mémoires dont j'ai besoin reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, et autant au moins pour digérer mes instructions ; de sorte que, du printemps prochain en un an, je pourrois proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail

en si peu de temps; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abréger, que, s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrois savoir tout ce qui regarde M. Paoli : quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur? Surtout parlez-moi sans déguisement à tous égards; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple, dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

MÉMOIRE JOINT A CETTE RÉPONSE.

Une bonne carte de la Corse, où les divers districts soient marqués et distingués par leurs noms, même, s'il se peut, par des couleurs.

Une exacte description de l'île, son histoire naturelle, ses productions, sa culture, sa division par districts; le nombre, la grandeur, la situation des villes, bourgs, paroisses; le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible; l'état des forteresses, des ports; l'industrie, les arts, la marine; le commerce qu'on fait, celui qu'on pourroit faire, etc.

Quel est le nombre, le crédit du clergé? quelles sont ses maximes? quelle est sa conduite relativement à la patrie? Y a-t-il des maisons anciennes, des corps privilégiés, de la noblesse? Les villes ont-elles des droits municipaux? en sont-elles fort jalouses?

Quelles sont les mœurs du peuple, ses goûts, ses occupations, ses amusemens, l'ordre et les divisions militaires, la discipline, la manière de faire la guerre, etc.?

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment, les lois, les statuts; tout ce qui regarde l'administration actuelle, les inconvéniens qu'on y trouve, l'exercice de la justice, les revenus publics, l'ordre économique, la manière de poser et de lever les taxes, ce que paie à peu près le peuple, et ce qu'il peut payer annuellement et l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires : mais les unes veulent être détaillées; il suffit de dire les autres sommairement. En général tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action dit plus que tout un livre; mais il vaut mieux trop que pas assez.

LETTRE III.

AU MÊME.

Motiers-Travers, le 24 mars 1765.

Je vois, monsieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire; mais l'agitation continuelle, toutes les souffrances du corps et de l'esprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point; et, dans l'instant même où je vous réponds, je suis, malgré mon état, dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris : il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche, cette consolation m'est ôtée. Mon âme épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser; mon cœur est le même encore, mais je n'ai plus de tête; ma faculté intelligente est éteinte; je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention; et d'ailleurs que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du roi de Prusse souverain du pays, malgré la protection de mylord maréchal qui en est gouverneur, mais malheureusement trop éloignés l'un et l'autre, y boit les affronts comme l'eau, et, ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet

asile, est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver?...

Si fait pourtant, monsieur, j'en sais un digne de moi et dont je ne me crois pas indigne : c'est parmi vous, braves Corses, qui savez être libres, qui savez être justes, et qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez, monsieur, ce qui se peut faire : parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles : c'est une fille de quarante-cinq ans, Françoise, catholique, honnête et sage, et qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers partager mes misères et me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, et je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, monsieur, je dois vous tout dire; il faut que cette hospitalité soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asile qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt : car, sitôt que je serai parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer; et quand je ne le serois pas, je m'en abstiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous; car j'eus et j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer et critiquer, ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus, et pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées diffèrent prodigieusement de celle de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerois ne fît beaucoup de mécontens, et peut-être vous-même tout le premier. Or, monsieur, je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontens autour du moi, à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde, et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, et de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs mes maux continuels m'absorbent, et augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon temps plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs, et que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable, qui satisfera mon cœur sans trop fatiguer ma tête; et je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous. Mais ne me demandez rien de plus : comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces; car, dans l'état où je suis, il est peu apparent que je soutienne un si long voyage, d'ailleurs très-embarrassant, surtout avec ma gouvernante et mon petit bagage. Cependant, pour peu que vous m'encouragiez, je le tenterai, cela est certain, dussé-je rester et périr en route : mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie, car c'en est fait, monsieur, je ne veux plus courir. Malgré mon état critique et précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti; mais je vous prie de différer le moins possible, car, malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contens de moi. Je ne dispute jamais sur rien, je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, et j'ai toujours très-bien vécu avec eux. Mais, quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, et je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de temps, en cas d'affirmation, il faudroit m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

LETTRE IV.

AU MÊME.

Motiers, le 26 mai 1765.

La crise orageuse que je viens d'essuyer, monsieur, et l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait différer de vous répondre et de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événemens qui, m'offrant en ce pays sinon la tranquillité, du moins la sûreté, me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée et confirmée du roi et du gouvernement. Ce n'est pas que j'aie perdu le plus vrai désir de vivre dans le vôtre; mais l'épuisement total de mes forces, les soins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit essuyer, d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation, me font du moins pour le moment abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher monsieur, je vieillis, je dépéris, les forces me quittent, le désir s'irrite et l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez et faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remercîmens de l'asile qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave et hospitalier... non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presque aucun autre asile en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance, et je m'honorerai aux yeux de toute la terre, de vous appeler mes hôtes et mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le chevalier R...... la lettre de M. Paoli : mais, pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots et d'un ton si vague, il faut vous dire, monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon : il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très-sûr de vous, je le laissai dire, j'allai mon train, et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus : il se vanta l'hiver dernier que, malgré mylord maréchal et le roi même, il me feroit chasser du pays. Il avoit des émissaires, les uns connus, les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte, arrive ici M. de R.... : il vient me voir de la part de M. Paoli, sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne, ni de la vôtre, ni de personne; il refuse de se nommer ; il venoit de Genève, il avoit vu mes plus ardens ennemis : on me l'écrivoit. Son long séjour en ce pays sans y avoir aucune affaire avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connoissois point l'écriture. Jugez si tout cela devoit m'être suspect. Qu'avois-je à faire en pareil cas? lui remettre une réponse dont à tout événement on ne pût tirer d'éclaircissement : c'est ce que je fis.

Je voudrois à présent vous parler de nos affaires et de nos projets; mais ce n'en est guère le moment. Accablé de soins, d'embarras, forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici, les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorberoient quand je n'en aurois point d'autres; et ce sont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête se remettroit, ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici, il ne seroit pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets, et sur quoi vous pouvez compter dès à présent, est que, pour le reste de ma vie, je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse; toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant, ne négligez pas de rassembler des matériaux, soit pour l'histoire, soit pour l'institution; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers un mémoire daté de Vescovado, 1764, que je présume être de votre façon, et que je trouve excellent. L'âme et la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reste. Avec tout cela, pouvez-

vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel? aussi bien, tant que des puissances étrangères se méleront de vous, ne pourrez-vous guère établir autre chose.

Je voudrois bien, monsieur, que nous pussions nous voir : deux ou trois jours de conférences éclairciroient bien des choses. Je ne puis guère être assez tranquille cette année pour vous rien proposer; mais vous seroit-il possible, l'année prochaine, de vous ménager un passage par ce pays? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir, et que nous nous quitterions contens l'un de l'autre. Voyez, puisque voilà l'hospitalité établie entre nous, venez user de votre droit. Je vous embrasse (*).

(*) Le mémoire daté de Vescovado étoit réellement de M. Buttafuoco, comme il le déclare dans sa lettre en réponse à celle-ci. — Dans une lettre précédente, traçant à Rousseau un itinéraire pour son voyage projeté en Corse, il l'avoit engagé à aborder dans un port voisin du lieu qu'il habitoit, et lui avoit offert un logement dans sa maison. G. P.

FIN DU PREMIER VOLUME.



TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

CONTRAT SOCIAL.

CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

LETTRES A M. BUTTAFUOCO.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

